This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1817
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

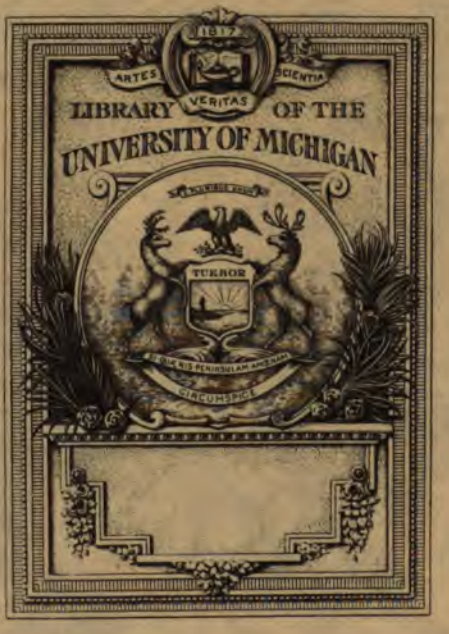
1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

complet 1-4
Mu.
Z
1007
.P77

POLYBIBLION

REVUE

BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

Janvier, 1880. T. XXVIII, 1.

SAINT-QUENTIN

IMPRIMERIE JULES MOUREAU

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME ONZIÈME

(VINGT-HUITIÈME DE LA COLLECTION.)

PARIS
AUX BUREAUX DU POLYBIBLION
35, RUE DE GRENELLE, 35

1880

Compl. sets
Sweets
2-14-37
332 35-

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

1. *Les Rois en exil*, par ALPHONSE DAUDET, vingt-cinquième édition. Paris, Dentu, 1879, in-18 j. de 412 p. Prix : 3 fr. 50. — 2. *Le Roi Polycarpe*, par HENRI CANTEL. Paris, Th. Olmer, 1879, in-18 j. de 370 p. Prix : 3 fr. — 3. *Alcide Dubocage*, par LOUIS MANGEOT. Paris, Dentu, 1879, in-18 de 275 p. Prix : 3 fr.— 4. *Les Ribboniens*, scènes de la vie réelle en Irlande, par STUART TRENCH, traduction de M. JUSTIN AMERO. Paris, Didier, 1879, in-12 de 446 p. Prix : 3 fr. 50. — 5. *Un libre-penseur*, par THÉOPHILE FREDONNET, ouvrier menuisier. Bourges, chez l'auteur, rue Mirebeau, 12, in-12 de 323 p. Prix : 3 fr. — 6. *Le Roman d'une nihiliste*, par ERNEST LAVIGNE. Deuxième édition. Paris, Ollendorf, 1879, in-18 j. de 350 p. Prix : 3 fr. 50. — 7. *Les Révélations d'un sacristain*, par JEAN GRANGE. Paris, Blériot frères, 1879, in-18 j. de 250 p. Prix : 2 fr. — 8. *Homo sum*, par GEORGES EBERS, traduit de l'allemand, par ÉMILE FLEURIOT. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1879, in-12 de 400 p. Prix : 3 fr. 50. — 9. *Le Château de Lavardin, Épisodes de la vie féodale au quinzième siècle*, par ALEXANDRE DE SALIES, Paris, J.-B. Dumoulin, 1879, in-12 de 290 p. Prix : 3 fr. — 10. *François le Balafré*, par CHARLES BUET. Paris, Th. Olmer, 1879, in-18 j. de 424 p. Prix : 3 fr. — 11. *L'Hetman Maxime*, par ÉTIENNE MARCEL. Paris, E. Plon, 1879, in-18 j. de 324 p. Prix : 3 fr.— 12. *En 1792. Le premier et le second amour de lord Saint-Albans*, par CHARLES D'HÉRICAULT. Paris, Didier, 1879, 2 vol. in-12 de 320 et 328 p. Prix : 6 fr. — 13. *Le Fils de Coralie*, par ALBERT DELPIT. Paris, Ollendorf, 1879, in-18 j. de 300 p. Prix : 3 fr. 50. — 14. *La Vie et la mort d'un clown (la Demoiselle en or, la Petite Impératrice)*, par CATULLE MENDÈS. Paris, Dentu, 1879, 2 vol. in-18 j. de 320 et 344 p. Prix : 6 fr. — 15. *Les Etrangleurs, la Grande Florine*, par ADOLPHE BELOT. Paris, Dentu, 1879, 2 vol. in-18 j. de 328 et 421 p. Prix : 6 fr.— 16. *La Lanterne rouge (Mémoires d'un Commissaire de police)*, par PIERRE ZACCONE. Paris, Dentu, 1879, 2 vol. petit in-18, de 312 et 316 p. Prix : 2 fr. — 17. *Le Crime de l'Opéra*, par FORTUNÉ DU BOISGOBEY. Paris. E. Plon, 1870, 2 vol. in-18 j. de 394 et 360 p. Prix : 6 fr. — 18. *L'Ame murée*, par PAUL PERRET. Paris, Dentu, 1879, in-18 j. de 356 p. Prix : 3 fr. — 19. *Robert Burat*, par JULES CLARETIE. Nouvelle édition, avec une préface inédite. Paris, Dentu, 1879, in-18 j. de 294 p. Prix : 3 fr. 50. — 20. *Le Roman de deux bourgeois*, par ALBÉRIC SECOND. Deuxième édition. Paris, Dentu, 1879, in-18 j. de 300 p. Prix : 3 fr. — 21. *Un coquin d'oncle*, par FRÉDÉRIC THOMAS. Paris, Dentu, 1879, petit in-18 de 312 p. Prix : 1 fr. — 22. *La Maison des Deux-Barbeaux ; Le sang des Finoel*, par ANDRÉ THEURIET. Paris, Ollendorf, 1879, in-18 j., de 318 p. Prix : 3 fr. 50. — 23. *Un coin de village*, par CAMILLE LEMONNIER. Paris, Alphonse Lemerre, 1879, in-18 j. de 254 p. Prix : 3 fr. — 24. *Nelly des Alouettes*, par CÉLINE MALRAISON. Paris, Didier, 1879, in-12 de 314 p. Prix : 3 fr. — 25. *La Guerre au château*, par Mme E. THURET. Paris, Didier, 1879, in-18 j. de 289 p. 3 fr. 50.— 26. *Les Cruautés de l'amour*, par JUDITH GAUTIER. Paris, Dentu, 1879, in-18 j. de 298 p. Prix : 3 fr. — 27. *Les Drames mystérieux*, par GUY DE CHARNACÉ. Paris, Heyman et Lorois, 1879, in-12 de 263 p. Prix : 3 fr. — 28. *Nouvelles du Nord*, traduites de AUGUSTE BLANCHE, FREDERIKA BREMER et J.-L. RUNEBERG, par LÉOUZON-LE-DUC. Paris, Hachette, 1879, in-18 j., de 315 p. Prix : 1 fr. 25. — 29. *Le nouveau Job, le Laid*, par SACHER-MASOCH, traduit de l'allemand, par Mme NOÉMI MANGÉ (née Reclus). Paris, Hachette, 1879, in-18 j. de 284 p. Prix : 1 fr. 25. — 30. *A Kolomea, Contes juifs et petits-russiens*, par SACHER-MASOCH, traduits de l'allemand, par A. C. STREBINGER. Paris, Hachette, 1879, in-18 j. de 206 p. Prix : 1 fr. 25. — 31. *Fantômes bretons, contes, légendes et nouvelles*, par E. DU LAURENS DE LA BARRE. Paris, C. Dillet, 1879, in-12 de 200 p. Prix : 2 fr. — 32. *Légendes de Fontainebleau*, par Mme JULIE O. LAVERGNE. Paris, Etienne Charavay, 1879, in-12 de 310 p. Prix : 3 fr. — 33. *Légendes de Trianon*, par Mme LAVERGNE. Paris, V. Palmé, 1879, in-18 j. de 406 p. Prix : 3 fr.

I. — La politique est en train de fausser toutes choses. Jusqu'ici, le roman s'était généralement préservé des atteintes de ce hideux phylloxéra ; le roman ne sortait pas de son triple domaine : l'art, l'histoire

et l'imagination. Depuis 1870, les romanciers en vogue croient devoir sacrifier aux passions et aux préoccupations du jour. M. Zola, dans *Son Excellence Eugène Rougon*, a traîné dans la boue les hommes et les choses du second Empire; M. Hector Malot, dans *l'Auberge de Paris*, a essayé de réhabiliter les révoltés de la Commune; les Erckman-Chatrian, dans leurs romans prétendus nationaux, ont essayé de jeter le discrédit sur la discipline militaire; M. Ferdinand Fabre, dans *la Petite Mère* et dans *le Marquis de Pierrerue*, s'est attaqué aux « ultramontains » et aux congrégations religieuses. Voici M. Alphonse Daudet qui s'en prend aujourd'hui à la Royauté. Nous ne citons que les romanciers les plus célèbres. Les œuvres du menu fretin sont encore pires : le côté artistique n'y paraît plus; il n'y reste que la calomnie, l'injure, l'invective. Ce ne sont pas des romans; ce sont des pamphlets pétris de haine. Il faut remonter à l'époque où Eugène Sue et George Sand mirent le socialisme en action. Encore ceux-ci ne firent-ils aucune personnalité et voilèrent-ils d'un peu d'art et d'imagination leurs œuvres malsaines! Il est même juste de dire que George Sand ne s'attarda qu'un moment dans cette voie déplorable, et, pour effacer la mauvaise impression produite par le *Meunier d'Angibault* et *Spiridion*, donna coup sur coup *la Petite Fadette*, *François-le-Champi* et la *Mare au Diable*. Ce qui ne fut alors qu'un caprice tend aujourd'hui à devenir un système. Il est fâcheux de voir un écrivain de talent comme M. Alphonse Daudet, par exemple, s'engager de plus en plus dans cette triste voie. Déjà, dans le *Nabab*, on devinait la préoccupation du romancier, qui était de flatter les passions du jour. Dans *les Rois en exil*, l'auteur met bas le masque et fait tout simplement de la politique vulgaire — une politique de dénigrement et de parti-pris. Il frappe sur des vaincus, il tourne en ridicule les infortunes royales, il fouille les bas-fonds de la nature humaine pour en jeter les éclaboussures sur une couronne tombée, il présente les rejetons des races souveraines comme des êtres absolument vicieux, indignes, crapuleux, avachis et méprisables.

Le sujet des *Rois en exil* est celui-ci : Christian II, roi dépossédé d'une Illyrie imaginaire; sa femme, l'héroïque Frédérique; leur fils, le petit comte Zara, sont venus à Paris, chassés par l'émeute triomphante. Après quelques jours de halte à l'hôtel des Pyramides, le trio royal — avec une dizaine de fidèles courtisans de l'exil, le vieux duc de Rosen, Mme de Sylvis, le précepteur Élysée Méraut et un intendant maniaque, — s'installe à Saint-Mandé. Tout l'intérêt est dans la dissemblance de caractères de Christian et de Frédérique. Tandis que celle-ci, aidée de Méraut, du Père Alphée, du duc de Rosen, ne songe qu'à reconquérir le trône perdu, Christian se livre à tous les débordements parisiens : il fréquente les bals publics, les mauvais lieux, et les

maisons de jeu. Il se trouve à Paris, en ce temps-là, un fils de roi, le prince d'Axel, célèbre dans le monde des viveurs, celui-là même qui, en plein boulevard, se laisse accoster en ces termes : « Bonjour, Citron, payes-tu le champagne? » Eh bien, c'est de ce prince taré que Christian se fait le compagnon : il partage ses orgies et ses folles aventures. Pareille vie est un gouffre. Il faut à Christian d'Illyrie, de l'argent, encore de l'argent, toujours de l'argent. Pour s'en procurer, rien ne lui coûte, et il descend un à un tous les degrés de la turpitude. Devenu la proie des usuriers et d'une horrible mégère qui l'exploite, il va jusqu'à négocier avec ses adversaires le prix de sa couronne ; il en vend, dans tous les cas, les diamants — qu'il remplace par des pierres fausses. Pendant que la fine fleur de la noblesse illyrienne se bat et meurt pour lui, Christian se vautre dans la débauche la plus honteuse. C'est positivement un être ignoble. On finit par lui arracher un acte d'abdication en faveur de son fils, le petit comte Zara. Un moment, la noble Frédérique espère voir revivre l'idée monarchique. L'auteur lui ôte même cette espérance. Seul, Élysée Méraut quitte cette terre dans toute l'ardeur de sa foi; mais Frédérique, craignant de perdre son fils à la suite d'une opération chirurgicale, sacrifie au pauvre enfant presque aveugle ses convictions les plus chères : la reine disparaît devant la mère, et elle contemple le passé « comme une grande vieille chose — morte. » A côté de Christian, M. Alphonse Daudet a placé toute une kyrielle de souverains disgraciés ou dépossédés : le duc de Palma, la reine de Galice, le roi de Westphalie, la reine de Palerme, la duchesse de Malines, le prince d'Axel, don Léonce, qui sais-je encore? La plupart de ces personnages sont fort maltraités; mais tous leurs vices, il les a, en quelque sorte, résumés sur la tête de Christian d'Illyrie.

Les Rois en exil reposent sur un sophisme. Parmi les souverains détrônés, il se trouve par hasard un triste sire, traînant, des cabinets particuliers dans le ruisseau des rues, le souvenir de sa race et de sa dynastie : c'est précisément celui-là qui va servir de modèle au romancier et de justification à sa thèse : que les peuples ont bien fait de se débarrasser de leurs rois, attendu qu'ils sont à peu près tous des crétins, des libertins et des voleurs. C'est absolument comme cet Anglais qui, débarquant pour la première fois à Calais et apercevant une femme bossue, inscrivit gravement sur ses tablettes : « En France, les femmes sont bossues. » En effet, il n'y a pas que de la bohème royale en exil. Il est des rois et des reines qui savent dignement et noblement, à l'admiration de leurs adversaires eux-mêmes, supporter les coups du destin. Est-ce que toutes ces existences-là ne sont pas irréprochables ?... Alors, que valent donc vos généralisations

paradoxales et vos sophismes? Et, si deux ou trois gommeux de race princière foulent, aux pieds d'une Séphora quelconque, leurs traditions d'honneur, est-ce une raison suffisante pour cracher au visage de la royauté malheureuse? La plèbe peut vous applaudir; les honnêtes gens, de n'importe quel parti, attristés et indignés, passent outre. Par ces temps hybrides, les raisons de détruire le peu de respect qui nous reste du principe d'autorité peuvent être pécuniairement bonnes : elles sont, dans tous les cas, fort peu morales et même fort peu littéraires.

Tout n'est pas cependant à blâmer dans *les Rois en exil.* On y constate certainement une énorme dépense de talent et de style : maints tableaux parisiens, tels que la Foire au pain d'épices et la Réception à l'Académie, sont charmants et artistiquement enlevés. Littérairement, l'ouvrage est, à coup sûr, un des mieux travaillés de l'auteur. On pourrait y relever un fréquent abus de l'imparfait et ça et là quelques néologismes criards; mais nous laissons ce soin à M. Francisque Sarcey, qui aime à faire le pédagogue quand il ne fait pas le prêtrophobe. Il s'y trouve aussi quelques scènes d'un dramatique achevé — une entre autres. Étant donné le caractère chrétien de la reine Frédérique, elle manque de logique, peut-être, mais elle n'en est pas moins un chef-d'œuvre. C'est celle où Frédérique, après avoir en vain supplié son mari de déchirer l'acte de renonciation au trône qu'on veut lui payer deux cents millions, menace de se précipiter, avec son enfant dans les bras, sur le pavé de ce Paris qui a fait de Christian un héros d'Offenbach, un émule des rois abrutis de *la Belle Hélène.* La page est à reproduire. La voici : « Christian s'arrêta et vit Frédérique toute droite devant la fenêtre ouverte, le pied sur l'étroit balcon de pierre, d'un bras emportant son fils dans la mort et de l'autre menaçant le lâche qui fuyait. Toute la lumière nocturne éclairait du dehors cet admirable groupe. — A roi d'opérette, reine de tragédie! dit-elle, grave et terrible. Si tu ne brûles pas à l'instant ce que tu viens de signer, avec le serment sur la croix que tu ne recommenceras plus, ta race est finie, broyée... La femme... l'enfant... là, sur ce perron! — Et l'on sentait dans ses paroles, dans son beau corps tendu au vide, une telle lancée que le roi terrifié s'élança pour la retenir : — Frédérique!... Au cri de son père, au tressaillement du bras qui le portait, l'enfant — tout entier hors de la fenêtre — crut que c'était fini, qu'on mourait. Il n'eut pas un mot, pas une plainte, puisqu'il partait avec sa mère. Seulement, ses petites mains se cramponnèrent au cou de la reine, et, renversant sa tête d'où s'allongèrent ses cheveux de victime, il ferma ses doux yeux à l'épouvante de la chute. Christian ne résista plus. Cette résignation, ce courage d'enfant-roi qui, de son futur métier, savait déjà cela : bien mourir!... son cœur éclatait dans sa poitrine.

Il jeta sur la table l'acte froissé qu'il tenait, qu'il tourmentait depuis une minute, et tomba sanglotant sur un fauteuil... » Évidemment, cette scène, très sobrement écrite, a des allures shakespeariennes. Elle montre la foi ardente de Frédérique dans la mission supérieure de la monarchie, dans la grandeur de son rôle, dans l'inviolabilité de ses privilèges. Si M. Daudet a avili la Royauté dans la personne de Christian, il n'a pas osé faire de Frédérique la complice de cet avilissement. Au contraire! la reine d'Illyrie est à la fois la grâce et la force, le courage et la vertu, la lumière de l'âme et la générosité du cœur, l'abnégation et l'héroïsme. Ces qualités, deux autres personnages les possèdent au suprême degré : c'est le vieux Rosen, poussant le dévouement à son indigne maître jusqu'à mettre secrètement sa fortune à la disposition des vices de Christian; c'est surtout Élysée Méraut, l'obscur plébéien, le pauvre et le bohème qui, pareil à Bossuet instruisant le dauphin, déroule devant le petit comte Zara les annales des siècles écoulés et explique à son élève le vrai rôle de la monarchie au dix-neuvième siècle. Méraut, l'homme du peuple, royaliste par tradition, fils d'un pauvre bourgadier de Nîmes, est sans contredit la figure la plus sympathique des *Rois en exil*. L'auteur l'a tout spécialement soigné et mis en évidence. C'est qu'Élysée Méraut n'est pas une fiction; tout le quartier latin l'a applaudi, ce vieil étudiant, plein d'éloquence et d'enthousiasme, âpre génie, cerveau puissant, grand cœur, une sorte de Raymond Brucker monarchique, vaillant champion des anciens droits, aimant enfin la Royauté pour elle-même. On peut mentionner encore le Père Alphée, moine farouche et convaincu, soutien spirituel de Frédérique, Pierre-l'Ermite de la croisade qu'elle a rêvée. Toutes ces figures sont réellement sympathiques. M. Daudet aurait pu les tourner en caricature : il a préféré les peindre en toute sincérité; il faut lui en tenir compte. Mais, encore une fois, ces dévouements admirables, ces belles scènes d'émotion, d'enthousiasme et de vérité ne sauraient faire excuser l'odieux de la thèse. Que m'importe que, par quelques coups de plume, vous me rappeliez Balzac, si, pour tout le reste vous posez en reporter du *Titi* ou de la *Lanterne!* Ici, le pamphlet est d'autant plus répugnant que M. Daudet l'a commis à bon escient. Il a même voulu, par certaines précautions passablement hypocrites, atteindre par dessus la tête du chimérique roi d'Illyrie d'autres exilés, bien portants, et bien vivants. Ainsi l'histoire de la vente des diamants, qu'est-ce autre chose sinon le récit voilé d'une affaire toute récente, celle du collier de la Toison d'or? Certes, si quelqu'un eut dû s'abstenir de jeter ainsi la pierre aux majestés du malheur, c'est bien M. Alphonse Daudet. Le père d'Élysée Méraut est fictif; mais le père d'Alphonse Daudet, le bourgadier de Nîmes, est réel — et ce brave ouvrier de *l'en-*

clos de Rey, s'il vivait encore, serait indigné de voir que son fils a si radicalement abandonné les traditions paternelles. Cela, du reste, ne date que d'hier. On se rappelle qu'à son arrivée à Paris, Alphonse Daudet, accepté comme secrétaire du duc de Morny, ne prit pas l'aimable sceptique en traître et lui dit à brûle-pourpoint : « Je suis légitimiste ! » A quoi celui-ci répondit : « Légitimiste !... L'impératrice l'est encore plus que vous. ! » A cette époque, Alphonse Daudet préparait *les Amoureuses*, *le Petit Chose*, *les Lettres de mon moulin*, *les Aventures de Tartarin de Tarascon*. C'était un artiste et un poète. Aujourd'hui, la politique travaille à en faire un radical ; M. Alphonse Daudet collabore au *Voltaire*. Il lui reste cependant un moyen de se faire pardonner *les Rois en exil*, c'est d'écrire *les Républicains au pouvoir*.

Cette étude sur un roman qui en est à sa vingt-cinquième édition ne serait pas complète, si nous n'en donnions la clef. Les noms d'emprunt des personnages, comme dans les romans de Mlle de Scudéry, cachent des êtres réels. On a voulu voir dans la reine Frédérique la reine de Naples. Le fait est que la courageuse défense de Raguse rappelle trait pour trait celle de Gaète. D'autre part, le roi et la reine d'Illyrie, comme le roi et la reine de Naples, habitent Saint-Mandé. Ce lieu n'a pas été choisi au hasard. Mais si la reine de Naples a fourni quelques-uns des éléments qui ont servi à composer le type de la reine d'Illyrie, la similitude ne va pas plus loin. Christian n'est pas François II; Christian est un roi de fantaisie — ce qui a permis à l'auteur, sans se compromettre de faire de sa personne le réceptacle de toutes les ignominies et de toutes les dégradations. Le duc de Palma est don Carlos; la reine de Galice, Isabelle II; don Léonce, don Alphonse devenu Alphonse XII; le roi de Westphalie, le roi de Hanovre; le prince d'Axel, le prince d'Orange; la duchesse de Malines, la duchesse d'Alençon; le duc d'Athis, le duc de Lévis; Séphora, une reine du demi-monde, Mme Musard; le Père Alphée, le Père Marie-Antoine, de l'ordre des Capucins; enfin, Elysée Méraut, Constant Thérion. Celui-ci a été notre ami, nous l'avons intimement connu, et nous pouvons affirmer que M. Alphonse Daudet l'a peint, sous toutes ses faces, dans ses mœurs, ses habitudes et ses doctrines. Il a seulement ajouté au tableau quelques traits qui déroutent. Ainsi Thérion était Franc-Comtois, l'auteur en fait un Nîmois. Le père de Thérion avait été employé dans les bureaux de la préfecture de Besançon; M. Daudet en fait un charpentier. Sauf ces détails, le reste est d'une rigoureuse exactitude. Tout y est, jusqu'à l'escapade de Constant Thérion à Vienne (Autriche), où il était allé diriger l'éducation du prince Othon, neveu de l'empereur François-Joseph. Thérion occupe dans le roman de M. Daudet la place d'honneur, et il la mé-

rite. Grande intelligence méconnue, d'un savoir immense, d'une entraînante éloquence, il n'eut qu'un tort aux yeux des sages : celui de trop aimer sa liberté et de se moquer du qu'en dira-t-on. Mais ceux qui l'avaient vu à l'œuvre, l'appréciaient et lui rendaient justice. Ses maîtres, ceux dont il se réclamait hautement devant la jeunesse démocratique, c'étaient les prophètes du passé, Joseph de Maistre, le vicomte de Bonald et Blanc-Saint-Bonnet. Il préparait un ouvrage de haute portée, intitulé *les Principes*. A en juger par les esquisses qu'il nous lisait de temps à autre de sa voix chaleureuse et vibrante, c'eût été une œuvre exceptionnelle. La mort ne lui a pas permis de la produire. Thérion est parti, découragé, n'ayant plus d'illusion sur les hommes, mais fidèle quand même (*spes, fides*) à ses convictions. Dans une société régulière, il eût occupé une des premières places — tandis que, pour bien des gens qui n'ont que la peine de naître, il ne fut qu'un bohème. Bohème, soit ! mais c'était du moins un bohème catholique.

2. — Une autre fière intelligence, disparue également avant l'heure et sans avoir donné toute sa mesure, mérite, à côté de Constant Thérion, une mention. Il s'agit d'Henri Cantel, poète plein de verve, de fantaisie et d'originalité. Deux œuvres de lui resteront chères aux vrais lettrés : ce sont les *Impressions et visions* et les *Poèmes du souvenir*. Henri Cantel a fourni des vers, des nouvelles et des romans à la *Revue gauloise*, à la *Revue française*, à la *Revue des Deux Mondes*, à la *Revue contemporaine*, au *Correspondant*, au *Moniteur*, et à l'ancien *Figaro* hebdomadaire. Comme Thérion, Henri Cantel est mort pauvre. Il avait beaucoup fréquenté des hommes qui aujourd'hui sont arrivés à tout et qui ne le valaient pas. Dédaigneux des succès faciles, aspirant sans cesse vers l'idéal, honnête et tout d'une pièce, Cantel se sentit écœuré devant certaines turpitudes contemporaines. Sur la fin de sa vie, il écrivit, pour une excellente feuille littéraire, *le Foyer*, un roman satirique, dont la clef nous manque et qui n'est même pas terminé, mais dont nous coudoyons chaque jour les types dans les ministères, dans les préfectures, dans les assemblées législatives. L'illustre Polycarpe — le héros du roman a été tour à tour clown, danseur de corde, saltimbanque, escamoteur et diseur de bonne aventure. Poussé par un naufrage dans une île lointaine, il y est reçu à bras ouverts par les sauvages, proclamé roi et tatoué d'une façon merveilleuse. La tête lui tourne, il prend son rôle au sérieux ; mais il est obligé d'en rabattre. Ses déboires sont tels qu'il finit par quitter son royaume et sa raison — car le pauvre diable s'éteint dans un Bicêtre quelconque. Tout autour du roi Polycarpe, se rangent une légion de politiciens d'aventure, de tribuns de carrefours, de réformateurs de grands chemins, d'ambitieux

sans scrupules. Voulez-vous des noms? regardez autour de vous : il y a l'embarras du choix. *Le Roi Polycarpe* est une satire, pleine d'allusions amusantes aux jongleries politiques modernes et à leur influence sur l'esprit des nouvelles couches. Il se dégage de ce livre une grande amertume. Cela se conçoit. La vie a été très dure pour Henri Cantel. Que la terre lui soit légère ! *Sit illi terra levis.*

3. — C'est aussi une œuvre satirique et d'actualité que l'*Alcide Dubocage,* de M. Louis Mangeot. Il n'a pas droit cependant aux mêmes éloges. Non que l'œuvre en elle-même soit perverse. Loin de là ! Les intentions de l'auteur et ses principales déductions sont excellentes. Mais il dépasse la mesure et, sous prétexte de critique, tombe dans la charge. Certes, tous les fonctionnaires du gouvernement de Juillet et du second Empire n'étaient point des saints. Mais ils ne furent pas non plus tous des scélérats et des monstres. C'est néanmoins ce qui ressort de la triste histoire du préfet Dubocage. Fils d'un soldat mort en Espagne, secrétaire sous la Restauration d'un gentilhomme pourri de vices, clerc d'huissier en 1830, il parvient à se faufiler dans l'administration et y fournit une étonnante carrière. Administrateur sans foi ni loi, sceptique, blasé, malhonnête, il fait souffrir à sa sainte femme toutes les misères, toutes les hontes — puis il se jette dans l'agiotage, s'y ruine et tombe dans le plus complet abrutissement. Afin de tempérer l'horreur de son type, M. Louis Mangeot a intentionnellement accumulé autour d'Alcide Dubocage toute une couronne de figures sympathiques : d'abord l'oncle Ajax, ancien saint-simonien, ancien fourriériste, savant comme Newton, vouant un culte à tous les symboles excentriques, et, en fin de compte, grâce au pétrole et à la Commune, mourant dans la peau d'un réactionnaire; ensuite, Mme Dubocage, la résignation en personne ; puis Roger, son fils, qui tient tout de sa mère; puis encore Jean-Marie, brave marin qui va en Californie refaire la fortune de ses maîtres. N'importe ! l'histoire du commis-voyageur sans éducation dont M. Louis Mangeot fait un préfet n'est pas suffisamment vraisemblable — et tient trop de la diatribe. Est-ce une revanche personnelle? Dans tous les cas, malgré de belles pages sur la Provence, des sentiments élevés, une réelle indignation contre les Rabagas de toute catégorie, d'énergiques flétrissures de la Révolution et de la Commune, ce roman est loin d'être un chef-d'œuvre. La thèse, au surplus, manque de justesse et de justice. Il y a aussi quelques noms à clef dans *Alcide Dubocage.* On reconnaît Henri Rochefort dans le journaliste d'Etrangeville, et George Sand sous la guipure d'Elodie Gazeux. Celle-ci, on ne sait trop pourquoi, est singulièrement malmenée. Il suffisait de la discuter, de montrer le danger de ses théories, de réfuter ses œuvres. Mais en faire un personnage de carnaval, c'est trop. La mascarade est ici à la fois inutile et ridicule.

4. — Dans la première moitié de notre siècle, on donnait en Irlande le nom de *ribboniens* à une association de paysans qui, se considérant comme les légitimes propriétaires du sol qu'ils cultivaient au profit des lords d'Angleterre, essayaient par tous les moyens, même par le meurtre, d'en devenir effectivement les maîtres. « La terre est à nous, disaient-ils ; les Saxons nous l'ont prise ; reprenons-la ! » Leur cri de ralliement était : « Terre ! Terre ! » C'est un peu aussi celui des nihilistes russes. Les évêques catholiques d'Irlande ont fait disparaître ces associations dangereuses ; mais les ribboniens ont été remplacés par les fénians et ces derniers poursuivent les mêmes revendications agraires. Cette agitation socialiste n'a rien de commun avec l'agitation catholique et patriotique dont le grand O'Connell fut l'âme. L'auteur des *Ribboniens*, M. Stuart Trench, riche propriétaire foncier, a été témoin, acteur et victime des scènes qu'il raconte. Son livre, écrit en forme de roman, est la narration fidèle et pittoresque des périls, des haines, des passions et des fureurs qu'il lui a fallu braver. M. Stuart Trench donne les statuts sanguinaires du code ribbonien, raconte des actes de véritable sauvagerie et décrit des scènes terrifiantes qui rappellent, celles-ci les mystérieuses vengeances de la Sainte-Vehme et des Francs-Juges, celles-là le fanatisme des convulsionnaires de Saint-Médard. Un épisode surtout est d'une intensité d'effet effrayante : c'est celui dans lequel les ribboniens protestants, se croyant réprouvés, viennent dans un temple demander pardon à Dieu et hurler de douleur et d'épouvante, sous la parole fataliste de leur pasteur. On comprend quelle action terrible produit dans ces âmes le dogme de la prédestination, et, après avoir lu *les Ribboniens*, on s'explique cette sortie de Cromwell écrivant un jour à sa femme : « Chère lumière de ma vie, il fait sombre dans mon âme, et je sens que je suis damné. » Les ribboniens le croient aussi ; de là leurs lugubres lamentations. Tout cela ne rend pas gai le livre des *Ribboniens :* l'Irlande cependant, la verte Eryn, où croît la rose d'Abernethy, est le pays des fraîches idylles et des gracieuses légendes. Mais M. Stuart Trench ne l'a montrée que sous un jour cruel, terrible et sanglant. L'auteur conclut ainsi : « Ceux qui veulent vivre en paix en Irlande, quelle que soit leur religion, ont beaucoup à pardonner des deux côtés. » C'est aussi notre avis.

Il faut encore ranger parmi les romans à tendances politiques ou sociales les trois ouvrages suivants : *Un libre-penseur*, par Théophile Fredonnet ; *le Roman d'une nihiliste*, par Ernest Lavigne, et *les Révélations d'un sacristain*, par Jean Grange.

5. — M. Théophile Fredonnet est un ouvrier menuisier de Bourges, et n'a reçu d'autre instruction que celle que l'on donne aux enfants du peuple chez les Frères des écoles chrétiennes. Il faut donc être

indulgent pour les naïvetés de style de l'auteur d'*Un libre-penseur*. Nous le serons d'autant plus que, si la forme du livre laisse à désirer, le fond en est excellent. M. Fredonnet donne aux ouvriers d'utiles conseils et leur fait toucher du doigt l'abîme où les poussent la Libre-Pensée, le Radicalisme et l'Internationale. Son héros a vécu tranquille, heureux, content et joyeux tant qu'il s'est tenu à son travail. Du jour où il écoute les misérables suggestions d'un Marius, d'un Furbice, d'une Ariane, trois socialistes envoyés dans les campagnes pour endoctriner les ouvriers, André a été perdu : il est devenu successivement paresseux, ivrogne, blasphémateur, mauvais mari, mauvais père, et finalement l'assassin de sa femme et de sa fille. Livre à répandre dans l'atelier, l'usine et la manufacture.

6. — M. Ernest Lavigne a un faible pour le nihilisme russe. Il lui trouve des circonstances atténuantes. Il prétend qu'il existe une catégorie de nihilistes qui se contenteraient simplement d'une constitution libérale et qui repoussent les moyens violents pour arriver à une réforme sociale. Il est possible que, parmi ces odieux sectaires, se soient égarés quelques rêveurs, quelques esprits honnêtes et sincères ; mais ils sont l'infime exception. Les nihilistes russes incarnent la Révolution dans ce qu'elle a de plus féroce et de plus destructeur, la révolution par le poignard, par l'incendie, par les machines infernales. Tous les jours, les feuilles publiques nous apportent la nouvelle d'un attentat exécrable commis par ces exterminateurs. Leur but se résume dans ces trois mots : plus d'autorité, plus d'armée, plus de religion. Il nous semble que c'est clair et que le girondinisme n'a pas grand'chose à voir là-dedans. Le personnage le plus sympathique pourtant du *Roman d'une nihiliste* est l'étudiant Serge, un nihiliste girondin. Il y a aussi le nihiliste farceur, l'étudiant Wladimir, le nihiliste assassin, Ribowski, le nihiliste jacobin, l'étudiante Pavlovna. C'est la cheville ouvrière du drame que cette Pavlovna. Repoussante et sinistre figure, elle n'a de son sexe que l'habit, et encore, est-ce bien une femme que cette anguleuse et froide personne, aux cheveux courts, au visage émacié, aux yeux mornes, aux lunettes en verres opaques, méprisant la mode, la grâce du costume, le charme de la parure, se drapant dans des mantilles râpées, et portant, été comme hiver, un affreux chapeau de paille noire ? Ou nous nous trompons fort, ou nous croyons que l'auteur a voulu peindre, dans Pavlovna, la trop fameuse Vera Zassoulitch. Ce qui est certain, c'est que cette Pavlovna, présidente des conciliabules nihilistes, ne recule devant rien. Elle fait prêter aux sectaires les serments les plus terribles, fanatise celui-ci, par ses mariages mystiques (sorte d'unions platoniques au service de la cause révolutionnaire), endoctrine celui-là en flattant ses convoitises et pousse au meurtre ce dernier par ses prédi-

cations incendiaires. Le comte Rostow vient de mourir : il laisse une fortune de nabab et une seule héritière, sa nièce, la comtesse Stasia. L'institutrice Pavlovna décide que la fortune de Rostow doit revenir aux nihilistes. Comment s'y prendre? En faisant épouser Stasia par un jeune homme de la secte : c'est ce qui a lieu. L'étudiant Wladimir a cette bonne chance. Mais voyez un peu l'ingrat ! Ce pelé, ce bohème, devenu archi-millionnaire, renie immédiatement le nihilisme. Sa mort est résolue, et Ribowski frappe. L'affaire s'instruit et les nihilistes, auteurs ou complices de l'assassinat, sont condamnés aux mines. L'affreuse Pavlovna s'étrangle dans sa prison. Quel monde ! Les événements actuels donnent au livre de M. Ernest Lavigne une incontestable actualité.

7. — Dans *les Révélations d'un sacristain*, M. Jean Grange parle aussi du socialisme — mais du socialisme français. Au fond, pour être moins violent dans les moyens que le socialisme russe, il n'en vaut pas mieux. M. Grange prouve qu'il n'y a de fécond et de bienfaisant que le socialisme évangélique, celui qui, selon le beau mot de l'abbé Gabriel, est l'application du christianisme à la vie sociale. Hors de là, tout est ruine, destruction, utopie, néant. Voici comment l'auteur a été amené à écrire son livre. Un riche propriétaire du Poitou pose sa candidature au conseil d'arrondissement. Il a pour concurrent un médicastre de village, chaud partisan des lois Ferry. Lui est connu pour ses opinions conservatrices — et il a de grandes chances d'être élu. Mais voilà qu'une méchante feuille de chou de la localité découvre que, dans sa jeunesse, M. Croisille a exercé à Lyon les fonctions de sacristain. C'était vrai, et cela suffit pour donner la victoire au médicastre. M. Croisille se consola de l'échec en mettant en ordre ses souvenirs. Des notes de ce brave candidat, M. Jean Grange a tiré un ouvrage topique, qu'il a intitulé *les Révélations d'un sacristain*, prouvant que cette profession n'empêche d'être ni un bon citoyen, ni un homme de cœur, ni un loyal caractère. Le sacristain Croisille, en effet, est tout cela, — et M. le curé Tavernier aussi. On pense bien que M. Jean Grange ne laisse pas échapper l'occasion de réfuter en passant toutes les calomnies contre le clergé, toutes les déclamations contre les prêtres, tous les mensonges et tous les sophismes que la logique de la situation amène sur les lèvres des personnages que les « Révélations » de Croisille mettent en scène. Le livre fourmille d'anecdotes. En voici une fort drôle : « On fait chaque dimanche, dans les paroisses de Lyon, le catéchisme des Zéphirs. On appelle ainsi les enfants de la misère, la fine-fleur du ruisseau. C'est un Zéphir qui trouva un jour cette stupéfiante réponse : M. Tavernier lui demandait combien il y avait de sacrements ? — Il n'y en a plus, répondit-il. — Comment ! il n'y a plus de sacrements ? — Eh non ! vous avez dit vous-même, dimanche, que

vous aviez porté les derniers à un malade. » On lira avec plaisir dans *les Révélations d'un sacristain*, les portraits de la vraie et de la fausse dévote. « Les fausses dévotes, écrit M. Jean Grange, sont une des plus grandes plaies de la religion et de l'Église. » Le Père Brydaine, qui n'avait pourtant point, comme on dit familièrement, la langue à la poche, n'allait pas tout à fait aussi loin. Il les appelait, en son temps, la lèpre des sacristies. *Les Révélations d'un sacristain* sont suivies de deux nouvelles : *Une histoire campagnarde* et *les Sorciers de la Sologne*, où l'humour, l'esprit et le bons sens se donnent, au profit de la vérité, libre carrière. L'ouvrage de M. Grange doit être signalé au clergé comme un ouvrage de propagande.

— Passons aux romans historiques. Ce trimestre nous fournit *Homo sum*, par Georges Ebers ; *le Château de Lavardin*, par Alexandre de Salies ; *François le Balafré*, par Charles Buet ; *l'Hetman Maxime*, par Etienne Marcel ; *Le premier et le dernier amour de lord Saint-Albans*, par Charles d'Héricault.

8. — M. Georges Ebers, savant égyptologue, professeur à l'Université de Leipzig, connu par ses grands travaux d'érudition, s'est cette fois donné pour tâche de retracer les mœurs, les habitudes, la vie intellectuelle et matérielle des chrétiens des premiers siècles. De là *Homo sum*. Cette étude, dédiée à Alma-Taddéma, le peintre de la vie des anciens, a été composée sous une de ces impulsions irrésistibles que produisent en nous le grand, l'incompréhensible, le sublime. C'est tout à la fois un épisode de l'histoire de l'Église primitive et une page de l'histoire du cœur humain, histoire celle-ci éternelle et toujours nouvelle, quoiqu'elle soit vieille comme le monde ! Nous sommes au mont Sinaï, vers le milieu du troisième siècle de l'ère chrétienne : l'anachorète Paul, accusé de la faute d'un autre, accepte sans se défendre, le châtiment et la réprobation que cette faute entraîne. Son innocence n'est reconnue que sur les aveux mêmes du coupable. M. Ebers recherche par quelle voie, par quels mouvements, l'âme peut arriver à une pareille abnégation ; l'auteur qui est, croyons-nous, protestant, dit : « à une pareille apathie, à un aussi complet anéantissement de toute sensation. » Voilà pour le côté analytique et psychologique. Historiquement, M. Ebers donne les détails les plus curieux sur les habitants de cette partie de l'Orient — à l'époque où fleurissaient les thébaïdes du Sinaï. Il met en présence les deux civilisations : la civilisation chrétienne dans la personne des anachorètes, du sénateur Pierre et de ses deux fils, de l'évêque d'Alexandrie et de quelques autres types secondaires ; la civilisation païenne, dans la personne du centurion romain Phœbicius, de sa femme Sarona et de la petite Arabe Miriam. Le beau rôle est par lui laissé aux chrétiens, et il ne se peut voir de caractère plus an-

tipathique et plus abominable que Phœbicius. Cependant, les anachorètes, malgré leurs règles et leur solitude, ne sont point exempts de passions. L'ermite Paul, qui a failli succomber par la femme, succombe par l'orgueil. Il est vrai que son expiation est héroïque. L'ermite Etienne ne résiste pas, même en mourant, au plaisir de la vengeance. Il est vrai qu'il se venge de l'homme qui a brisé sa vie en lui enlevant sa femme. On devine la thèse de l'auteur : c'est que, même sous le régime cénobitique, l'homme ne meurt pas complètement à ses passions et que la fragilité humaine ne disparaît qu'avec la vie. En principe, la thèse est vraie; mais il ne faut pas la trop généraliser, car ce serait nier la sainteté et le surnaturel. Le docte professeur de l'Université de Leipzig a pris pour épigraphe de son livre ce vers de l'*Heautontimorumenos* de Térence : *Homo sum, humani nihil a me alienum puto.* « Je suis homme et rien d'humain ne m'est étranger. » Seulement, M. Ebers donne de cette sentence une interprétation toute différente. Il la traduit ainsi : « Je suis homme, et je crois l'être en tout et pour tout. » C'est peut-être cela, au fond, que le poète latin a voulu dire.

9.— *Le Château de Lavardin*, de M. Alexandre de Salies, nous transporte en plein quinzième siècle. Le pont-levis est baissé : entrons dans l'imposante demeure féodale de Jean VIII, comte de Vendôme. Voici le comte lui-même, sérieux et grave, suivi de ses écuyers et de ses hommes d'armes. Il va rendre ses devoirs à Mme Jeanne de Laval, sa mère, douairière de Lavardin. Mme Jeanne de Laval ne dédaigne pas de filer le rouet — comme le faisait, en son temps, la reine Berthe : elle a auprès d'elle sa charmante pupille, la rieuse Blanche. Le comte de Vendôme s'avance le front soucieux : il annonce à madame sa mère que le roi Louis XI a le projet de s'emparer de son château de Lavardin. C'est un puissant seigneur que Jean de Vendôme ; mais c'est un roi très habile que Louis XI, et il n'est pas scrupuleux dans le choix des gens qui sont à sa solde. Les deux traîtres qui travaillent pour lui dans le château de Lavardin ont nom : celui-ci, Pierre Maillé, un estafier de Gascogne, vrai gibier de potence ; celui-là, le sire d'Aurignac, un gentilhomme ruiné par le jeu. Le comte de Vendôme a pour lui les gens de ses domaines, tous fidèles et dévoués. Ils sont commandés par le sire de Ginesty, une fine lame et une tête résolue. Grâce à ce gentilhomme, les projets de Louis XI n'aboutissent pas ; le comte de Vendôme conserve son indépendance, et la main de Blanche est accordée au sire de Ginesty. Dans une suite de tableaux, plus ou moins pittoresques, M. Alexandre de Salies fait défiler sous nos yeux toute la vie féodale en 1472 : la guerre, avec ses meurtriers assauts ; les tournois, avec leurs chevaleresques attraits ; la chasse, avec ses émotions souvent terribles ; les repas pantagruéliques, la

prière après le couvre-feu, les jeux des hommes d'armes, les chanteurs, les ménestrels, les bohémiens, la liesse populaire. M. de Salies est un de nos plus méritants érudits de province. On lui doit des ouvrages qui font autorité pour l'Anjou et le Vendômois. Citons, entre autres : l'*Histoire de Foulques Nerra, comte d'Anjou ; le Château de Vendôme ; Monographie de Trôo* (Loir-et-Cher) ; — *les Prieurés et le cartulaire de Marmoutier*. Il a voulu essayer de mettre de l'érudition dans le roman : la tentative est louable. Mais elle aurait pu mieux réussir. M. de Salies n'a pas su ou n'a pas voulu tirer de son sujet tout le parti et tout l'intérêt possibles. Nous le renvoyons, comme à des modèles, aux romans moyen âge de Walter Scott et du bibliophile Jacob.

10. — Le Bret, dans son *Histoire de Montauban* (livre III, 2e édition, in-4, 1578), écrit ceci à propos de François de Guise, surnommé le Balafré : « Le duc, estant au lict de la mort, voulut voir son assassin qu'il n'avoit jamais connu. Il luy demanda, s'il luy avoit fait quelque déplaisir. Poltrot luy ayant répondu que non, le prince le pressa de luy dire pourquoi il l'avoit assassiné ; à quoi Poltrot repartit que ce qu'il en avoit fait n'estoit que pour procurer quelque advantage à sa religion : et alors le duc lui dit : — « C'est une fort mauvaise religion que celle qui porte à de si étranges actions. La mienne, au contraire, m'enseigne que nous devons pardonner à nos ennemis. C'est pourquoi je te pardonne de tout mon cœur... » Grand mot de ce grand homme ! L'assassinat du vaillant capitaine qui joua un rôle si puissant dans les guerres de religion est l'élément principal du récit de cape et d'épée que M. Charles Buet vient de publier sous le titre de *François le Balafré*. L'histoire ici se mêle à la fiction, mais la fiction ne détruit pas la vérité historique. Fiction et vérité concourent à l'intérêt de l'action. Très étudié, bien mené et bien déduit, le le drame de M. Charles Buet se lit jusqu'à la fin sans monotonie et sans aridité. Les figures imposantes du grand duc de Guise, de Catherine de Médicis et de Coligny, envisagées à un point de vue tout à fait nouveau, y prennent une place aux côtés d'Enguerrand l'armurier (le baron de la Coudrée), de la gentille Agnès, du père Thierry, ligueur exubérant, et de l'original Coqueluchon, véritable création qui est à l'honneur à M. Charles Buet — tout en ne faisant pas oublier le fameux Chicot d'Alexandre Dumas père. La bataille de Dreux, le massacre de Vassy, les émeutes parisiennes, les complots des protestants, les aventures de Poltrot de Méré donnent du mouvement, à cette ancienne page de nos annales. L'épisode de l'assassinat de François de Guise et le récit de sa dernière heure constituent deux tableaux d'un effet saisissant. M. Charles Buet est heureusement doué pour le roman historique. Nous ne saurions trop l'engager à poursuivre un genre d'études qui lui réussit si bien. *François le Balafré* est dédié à

l'auteur de *Christophe Colomb*, au comte Roselly de Lorgues. Ceux qui aiment les comparaisons peuvent rapprocher le roman de M. Buet d'une production de même nature, qui vient de paraître, *la Nièce du Balafré*, de M. Ernest Falignan.

11. — Les Cosaques de la Podolie et de l'Ukraine subissent avec rage le joug des Russes. La Russie a pu vaincre ces peuplades fières; elle ne les a pas domptées, et, dans l'âme des petits-fils de Mazeppa, brûlent toujours, comme dans un foyer inextinguible, les vieilles idées de liberté et d'indépendance. L'hetman Maxime Nekrasa a hérité de tous ces souvenirs et de toutes ces traditions. Il a pris du service dans l'armée russe ; mais c'est à contre-cœur et avec l'arrière-pensée de bien connaître ses ennemis pour mieux les vaincre un jour. Au milieu des campements du Caucase et des délices de Tiflis, le capitaine Maxime parle sans cesse de l'Ukraine avec son vieux serviteur Semenko, et rêve constamment de la patrie absente. L'amour de la belle princesse Praxède le fait hésiter un moment, mais la patrie l'emporte. Revenu parmi les siens, Maxime Nekrasa est salué, acclamé, porté en triomphe : « Le voici, le voici le fils de nos hetmans, avec ses assawules ! Il vient s'unir à nous, nous aider à reconquérir notre liberté ! » Maxime, en effet, appelle aux armes les enfants de l'Ukraine, les frères de la steppe ; mais il paye de la vie sa courageuse et hardie tentative. M. Paul Deroulède, dans son beau drame de *l'Hetman*, a traité un sujet à peu près semblable. Cela n'empêche pas le roman de Mme Etienne Marcel d'avoir son originalité propre et sa valeur réelle. *L'Hetman Maxime* est une œuvre complexe, à la fois historique et psychologique. Elle dénote de la part de l'auteur une grande connaissance des populations slaves. Parmi les types crayonnés par Mme Etienne Marcel, il faut signaler Thecla Madjeska, riche Ukranienne de cinquante-cinq ans. Elle ne va jamais sans son bréviaire, manuscrit cartonné en bleu, qui forme le plus singulier répertoire qui se puisse imaginer. Cela débute par une prière pour l'abondance des récoltes ; puis vient le récit de la mort de Sowinski, tué dans l'église de Wola ; après cela, un secret pour acclimater les abeilles, un autre pour exterminer les punaises, un autre pour faire des confitures. On y trouve encore un traité en vers sur les présages météorologiques, quelques préceptes moraux en forme de proverbes, la meilleure manière de mariner les prunes et de fumer le saumon, un résumé des exploits de Jean Sobieski, l'inventaire des richesses de Notre-Dame de Berdyczew, enfin une dissertation sur l'élevage des poules d'Inde. Avec cet effrayant manuscrit, qu'elle consulte sans cesse, Thecla Madjeska mène tout à la baguette, bêtes et gens, et dirige à elle seule le plus immense douaire de l'Ukraine. — Mme Etienne Marcel a pareillement intercalé dans son œuvre de très belles légendes.

En voici une d'une poésie semi-orientale, la Légende du Roi des serpents : « Au centre de précipices ténébreux, entre de noirs rochers couverts de mousse, le roi des serpents a caché son palais. — Là où le gouffre devient abîme, où la nuit devient chaos, où l'immensité devient néant, éclate soudain une flamme éblouissante, une phosphorescente lumière. — C'est l'abîme qui s'entr'ouvre, c'est le palais qui s'illumine et qui laisse voir l'un après l'autre son portique d'opale, sa galerie d'émeraudes, sa salle de rubis, sa rotonde de cristal, son sanctuaire de brillants. — Opales, émeraudes, rubis, saphirs, cristaux, brillants sont les trésors du roi-serpent, et le roi-serpent les garde. — Son corps est long, flexible, d'un vert glauque, revêtu d'une cuirasse d'écailles d'or; ses deux yeux étincellent comme deux étoiles rouges; sa tête plate se recourbe comme le bec d'un faucon, et lorsqu'il darde sa langue, on dirait qu'il fait flotter un long ruban de feu au bout d'un sceptre; ça et là, des anneaux de diamant entourent sa cuirasse d'une éblouissante auréole. — Le roi-serpent parle toutes les langues; il souffle à ses élus les mots mystérieux qui font jaillir les trésors dans les cavernes, le naphthe dans les rochers, les sources dans les prairies, la tendresse dans le cœur des jeunes filles. — Mais le roi-serpent ne souffre pas que leur regard s'élève au ciel, et, bien qu'il soit lui-même fier et audacieux et que des ailes de papillon s'agitent sur son cou, il devra toujours ramper et ne s'élèvera jamais plus haut que le gazon de la terre. »

12. — Voulez-vous inspirer à un esprit droit une haine bien sentie pour la Révolution, faites-lui lire le roman historique en deux volumes de M. Charles d'Héricault : *En 1792, le premier et le dernier amour de Lord Saint-Albans*. La lecture de cette œuvre d'imagination, d'où la terrible réalité se dégage si puissamment, a produit sur nous le même effet que *la Révolution*, de M. Taine, cet énergique et irréfutable réquisitoire ! Et nous ne sommes cependant qu'en 1792; mais l'heure fatale a sonné des flancs fuligineux de laquelle va sortir 93. C'est surtout le côté cosmopolite de la Révolution qu'a étudié M. Charles d'Héricault. Il groupe, décrit, fait agir et mouvoir les sinistres préparateurs des journées sanglantes : Maillard, Fréron, Tallien, Anacharsis Clootz, le Prussien Platzoll. Le héros principal du livre, le jeune Anglais lord Saint-Albans s'est passionné pour les idées nouvelles, et, dès l'explosion révolutionnaire, il se hâte de passer en France pour assister au triomphe de ses doctrines. Hélas ! il ne tarde pas à être désabusé : ce qu'il croyait être la générosité, la liberté, la justice, lui apparaît sous les traits hideux de la trahison, du despotisme et de la terreur. Lord Saint-Albans avait, avant son départ d'Angleterre, épousé une Irlandaise du nom d'Ellen, morte, après quelques mois de mariage, d'une maladie étrange et mystérieuse.

En France, lord Saint-Albans apprend qu'Ellen a succombé victime d'une machination infernale dont Anacharsis Clootz a été le principal instigateur. En France, lord Saint-Albans fait encore une autre découverte : il rencontre Hélène de Beaurevoir dont les traits lui rappellent ceux de l'objet de son premier amour — et il reporte sur la seconde Hélène tout ce qui lui reste de sa première tendresse. Hélène de Beaurevoir appartient à une famille des plus dévouées à la monarchie : l'influence du milieu et les formidables événements dont Paris est le théâtre changent totalement le cours des idées de lord Saint-Albans. Il devient, avec les Beaurevoir, le baron de Batz, l'abbé de Moy, le dévoué Cornélius O'Toole, le fidèle et excentrique sir John, l'un des plus intrépides soutiens du trône qui croule. Il ne nous est pas possible d'analyser en détails les dramatiques épisodes qui forment comme la parure de l'action principale. Disons seulement que jamais on n'avait décrit avec autant de verve indignée les intrigues nombreuses que les clubs révolutionnaires de Paris nouèrent, en 1792, avec les clubs révolutionnaires d'Angleterre ; jamais on n'avait donné un tableau plus vivant de l'anarchie qui régnait en province à cette époque ; jamais on n'avait fait mieux ressortir le triste rôle joué dans l'œuvre de destruction par les francs-maçons, les illuminés et les espions. C'est un historien sérieux qui s'est fait romancier pour la circonstance ; ce n'est pas un romancier qui prend à la légère le titre d'historien. Pas une scène de son livre qui ne démontre jusqu'à quel point les lois divines et humaines furent foulées aux pieds par les acteurs du drame démagogique. On est ému, empoigné, secoué, convaincu, et l'on sort de là plus fort et mieux armé contre l'envahissement de certaines idées insalubres. *En 1792* est incontestablement le meilleur roman de l'auteur des *Mémoires de mon oncle*, des *Cousins de Normandie* et de *Thermidor*.

— Nous voici aux romans de mœurs, lesquels sont souvent d'une moralité douteuse ; aux romans réalistes, dont l'invraisemblance est parfois des plus choquantes ; aux romans judiciaires, mis à la mode par Émile Gaboriau et Ponson du Terrail. Des romans de ces divers genres, récemment parus, et qui méritent analyse, il faut noter *le Fils de Coralie*, par Albert Delpit ; *la Vie et la mort d'un clown*, par Catulle Mendès ; *les Étrangleurs*, par Adolphe Belot ; *la Lanterne rouge*, par Pierre Zaccone ; *le Crime de l'Opéra*, par Fortuné du Boisgobey ; *l'Ame murée*, par Paul Perret ; *Robert Burat*, par Jules Claretie ; *le Roman de deux bourgeois*, par Albéric Second ; *Un coquin d'oncle*, par Frédéric Thomas ; *la Maison des Deux-Barbeaux*, par André Theuriet ; *Un coin de village*, par Camille Lemonnier ; *Nelly des Alouettes*, par Céline Malraison ; *la Guerre au château*, par Mme Thuret. Le reste ne vaut pas la peine qu'on en parle.

13. — *Le Fils de Coralie*, de M. Albert Delpit, comme *le Fils naturel*, de M. Alexandre Dumas, et *les Fourchambault*, de M. Émile Augier, essaye de résoudre le problème social des naissances illégitimes. Il y a plus : M. Albert Delpit, imbu des théories de l'auteur du *Demi-Monde*, nous montre la courtisane, tâchant de se réhabiliter, non par l'amour ou le mariage, mais par la maternité. Voici le sujet du *Fils de Coralie :* Un jeune lieutenant d'artillerie en garnison à Montauban va danser quelquefois dans une des meilleures maisons de la ville, celle de M. Godefroy l'antiquaire. Daniel (c'est le nom de cet officier) devient épris de la jeune Édith, la fille de M. Godefroy, et la demande pour femme. Le lieutenant Daniel est un enfant naturel ; il l'avoue sans fausse honte ; mais il possède une fortune de neuf cent mille francs, et une tante doit lui en laisser le double. C'est, en outre, un cœur droit, honnête et loyal, fort estimé de tous ceux qui le connaissent. M. Godefroy l'accepte comme son gendre. La tante qui a servi de mère à Daniel vient assister au contrat. Elle se présente chez les Godefroy, s'y rencontre avec un M. de Bruniquel, candidat évincé de la jeune Édith, et tout à coup, à la stupeur générale, tombe évanouie. Vous avez déjà, lecteurs, deviné l'énigme ! Cette prétendue tante, qui se fait appeler Mme Dubois, n'est autre que la mère de Daniel, Coralie, une courtisane autrefois bruyante, disparue du demi-monde depuis une quinzaine d'années. On va se demander : mais pourquoi même aux yeux de Daniel, cette mère se fait-elle passer pour une tante ? Pourquoi ce mensonge et cette comédie ? Ah ! voilà : Coralie a préféré la fortune et la honte à la pauvreté et à l'honneur. Puis, devenue riche, elle a rêvé de rentrer dans la vie régulière au moyen de son fils et n'a qu'un désir, conclure pour lui un mariage qui assurera son œuvre. Elle l'a, au surplus, séparé d'elle et de sa vie de désordres, dès l'âge de raison de l'enfant — lui laissant ignorer qui était sa mère. Elle l'a fait élever dans les principes de l'honneur le plus rigide. Tout sourit à ses vues. Mais Coralie propose, et le romancier dispose. La vue de M. de Bruniquel qui, jadis à Paris, s'est ruiné pour elle, dérange tous les plans de la courtisane mère. Bruniquel dévoile, en effet, la vérité aux Godefroy. Le mariage d'Édith et de Daniel est naturellement rompu. C'est alors que Daniel, pour la première fois, est instruit du mystère de sa naissance. Coralie lui avoue tout et se jette à ses pieds en lui demandant pardon : « Tu es ma mère, lui dit Daniel très simplement, relève-toi. Quoi que tu aies fait, je suis forcé de t'absoudre. — Tu ne me maudis donc pas ? — Je ne puis pas te maudire, reprend Daniel d'une voix tristement émue, puisque je suis ton fils. Que d'autres t'accablent, moi, je te pardonne ; que d'autres te méprisent, moi je te respecte : tu es ma mère. » Alors, l'ancienne courtisane s'accuse ; elle ne sait même pas qui est le père de Daniel ;

elle refuse son pardon ; elle lui raconte qu'elle l'a abandonné dès l'enfance ; mis en nourrice, puis interné au collège ; elle n'a quitté la vie irrégulière que le jour où Daniel, sorti de l'École polytechnique, s'est fait remarquer par son intelligence, ses travaux et sa bonne conduite. D'ordinaire, c'est la mère qui met de nobles sentiments dans l'âme de son fils ; cette fois, c'a été le contraire. Quoi qu'il en soit, aux révélations de Coralie, Daniel voit tout crouler : honneur, bonheur, espérance. L'ancienne courtisane quitte Montauban, se fait carmélite et expie dans la pénitence ses égarements. Le roman est fini — il devrait l'être du moins. Eh bien ! pas du tout — et cela est d'autant plus regrettable que le dénoûment inutile, imaginé par M. Albert Delpit, jure esthétiquement avec l'ensemble de l'œuvre : il est même inconvenant et inexcusable. Édith, qui a tout appris, sacrifie son honneur à elle pour épouser Daniel. Un soir, devant l'élite de la société montalbanaise réunie dans un bal, elle dit tout haut : « Un mariage entre Daniel et moi est nécessaire ; le lieutenant a été mon amant. » Par ce mensonge publiquement proféré, le mariage, en effet, devient nécessaire — et il se fit, mais aux dépens de qui ? sinon de la famille Godefroy, désormais avilie. Il eût été préférable — et ici l'esthétique s'accordait avec la morale — que Daniel acceptât bravement la solidarité et la responsabilité des fautes de sa mère. Ce dénoûment gâte tout le côté généreux et loyal du caractère de Daniel. C'était bien la peine de le hisser jusqu'à l'héroïsme pour la rabaisser ensuite au niveau des âmes les plus bourgeoisement égoïstes. L'œuvre de M. Delpit n'en est pas moins une œuvre remarquablement vigoureuse. Il y a des scènes, principalement l'entrevue de Coralie et de M. de Bruniquel, l'explication entre Coralie et son fils, qui, transportées sur le théâtre, seraient d'un effet très dramatique. Il y a des types de provinciaux excellents, notamment la sœur de M. Godefroy, Césarine, qui a appris à lire à Édith dans les romans de chevalerie et qui tient l'*Ipsiboé* du vicomte d'Arlincourt pour le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre. Il y a des paysages méridionaux de la plus grande vérité, principalement une description saisissante de Montauban, la ville moyen âge émergeant comme un îlot au milieu des vagues dans une mer de feuillage, ville qui tient à la fois de l'Italie et de l'Espagne.

14. — J'oubliais de dire que la lecture du *Fils de Coralie* ne convient pas aux jeunes personnes. Il faut néanmoins rendre justice à M. Delpit : il a traité le plus délicatement possible une thèse extrêmement risquée. Sous la plume d'un disciple de Zola, pareil sujet fût devenu une ordure. *La Vie et la mort d'un clown*, de M. Catulle Mendès, est quelque chose d'approchant. Un seul épisode est supportable : l'idylle des chastes amours d'Henry Cardoz et d'Ève-Ange-Lys. Mais il nous faut prendre certaines précautions pour raconter l'action principale. Un

clown, nommé Papiol, ancien forçat, rencontre aux environs de Toulouse la fille d'un hobereau campagnard, qui, dépravée par de mauvaises lectures, se donne à ce misérable. La chute volontaire et bestiale d'Arabelle de Villaudric, Messaline de quinze ans, tel est le point culminant de la fortune de Papiol : l'échafaud, tel est le trapèze final de l'ancien forçat. Entre ces deux étapes, la diabolique odyssée de Papiol se déroule au milieu de femmes perdues, de joueurs, d'escrocs, de policiers, d'empoisonneurs et d'assassins... Pouah ! Ce pître émancipé est tout simplement repoussant, — et les rutilances du style de M. Catulle Mendès ne sont pas une circonstance atténuante. C'est un livre malsain, dans toute la force du terme, bien que — dans le deuxième volume — la complice de Papiol manifeste un semblant de repentir, fasse un mariage avantageux avec un riche banquier et se transforme, au dénoûment, en républicaine vertueuse. Pour les moralistes, quelques pages de ce livre peuvent avoir une certaine utilité : ce sont les pages consacrées aux maisons de jeu dans les villes d'eaux. Par de nombreux exemples, l'auteur montre jusqu'à quel degré d'avilissement arrivent les hommes que possède le démon de la roulette. — Le démon de l'ivrognerie ne produit pas de plus épouvantables ravages.

15, 16 et 17. — M. Adolphe Belot paraît en avoir fini décidément avec les *Femmes de feu*. Depuis quelque temps, il se confine dans les romans judiciaires. *Les Étrangleurs* et le volume qui leur fait suite, *la Grande Florine*, appartiennent à cette catégorie. Ces titres semblent indiquer une association de bandits ; en réalité, il n'y en a qu'un, Jagon. Ce Jagon est clerc de notaire. Il étouffe dans son lit un vieux capitaine retraité, M. Guérin, lui vole 500,000 francs, et, après mille péripéties, est pris, jugé, condamné à mort. Par une faveur inespérée, la peine de l'étrangleur Jagon est commuée, tandis que sa fille épouse un certain Lorenz, qui a trempé dans le meurtre de M. Guérin. Lorenz n'est pas tranquille ; il s'affuble de tous les déguisements pour échapper à la justice. Mais la police lui dépêche ce que, dans l'argot de la rue de Jérusalem, on appelle *un mouton*. Ce mouton est la grande Florine qui, pour se faire épouser, persuade à Lorenz que sa femme le trompe. Celui-ci finit par le croire et tue sa femme. Il passe en cour d'assises et il est acquitté. Mais, au moment où il va être rendu à la liberté, Jagon son beau-père, sort du bagne, l'accuse de l'avoir aidé dans le meurtre de Guérin et le fait condamner. La grande Florine se jette dans un étang et meurt étranglée dans les herbes. M. Adolphe Belot a introduit dans son drame la personnalité de M. Claude, le célèbre chef de la police de sûreté sous le second Empire.

La police joue aussi un grand rôle dans *la Lanterne rouge*, de

M. Pierre Zaccone. Ce roman-ci est un roman de morgue. Il a été inspiré par les récents exploits des Billoir, des Prévost et autres charcuteurs de femmes. On a coupé en morceaux, dans les environs de Clamart, deux Valaques, le prince Krapelès et sa fille Nida. Celui qui a fait le coup est Marcus le Tsigane. Ce Marcus se civilise, habite Paris et est connu dans le Higl-life sous le nom du duc de Palmarès. C'est, au fond, un monstrueux scélérat, chef d'une douzaine de bandits, les Ricordi, les Spavento, les Medina, les Benoît, dont les assassinats, les vols, les empoisonnements, les rapts et autres crimes répandent l'épouvante dans la banlieue parisienne. Un jeune homme, Raymond de Santa-Fé, lequel n'est autre que le fils de Marcus le Tsigane vient à bout de la terrible association et joue dans le roman un rôle identique à celui du prince Rodolphe des *Mystères de Paris*.

On appelle romans populaires des œuvres comme *la Lanterne rouge*, de Pierre Zaccone ; *les Étrangleurs*, de M. Adolphe Belot, et *le Crime de l'Opéra*, de M. du Boisgobey, qui nous avait habitués à mieux et qui s'est laissé aller à écrire une œuvre où dominent aussi les aventuriers, où l'assassinat se perpètre mystérieusement dans une loge de théâtre, où s'enchevètrent les complications, les quiproquos et les mystères, où de faux généraux et de faux médecins chassent la pièce de cent sous en compagnie de fausses marquises et de femmes entretenues ; on appelle, disons-nous, ces sortes de romans à assassinats, à vols, à escroqueries, à empoisonnements, à guet-apens, des romans populaires. Tant pis ! Car cette littérature rocambolesque, ces physiologies de l'escarpe sont pour le peuple une bien mauvaise nourriture. Rien n'est plus fait pour l'abêtir, que ce vitriol. Rien n'obscurcit davantage son sens moral que ces pages imprégnées de sang. C'est ainsi qu'on l'habitue au mépris de la vie humaine, à l'homicide et au suicide. C'est ainsi que, — contrairement à l'intention des auteurs qui croient simplement, et c'est le cas actuel, faire œuvre dramatique et intéressante, — l'on contribue à peupler les bagnes et les morgues.

18. — Il faut de la vertu, mais pas trop n'en faut, dit un vieux proverbe. C'est de cette idée que s'est inspiré un auteur, jusqu'ici plus heureux dans le choix de ses conceptions, M. Paul Perret, en écrivant *l'Ame murée*. Cette « âme murée » habite le corps d'Yves Mériadec de la Pénissière, juge d'instruction dans une grande ville de l'Ouest de la France, fils de Henri-François de la Pénissière, ancien président en retraite, tous les deux, père et fils, descendant d'une illustre et antique famille de robe. Mériadec de la Pénissière n'a que trente ans — et on dirait un homme qui a passé la soixantaine. Il n'a jamais eu de jeunesse, il n'a jamais regardé une femme en face, il a une crainte effarée du mariage, il ne rit jamais, il ne prend aucun

plaisir, il ne se livre à aucune distraction, il évite même les promenades, il ne connaît que sa maison, le palais et l'église. On a surnommé ce magistrat, sec, austère, sévère, inabordable et inaccessible aux petites misères humaines, le saint de bois. M. le président de la Pénissière, un peu dix-huitième siècle, un peu talon rouge, homme du monde, spirituel causeur, nature aimante et aimable, finit par avoir honte et horreur de monsieur son fils. Il faut dire, à sa décharge, que le pauvre père est sans cesse en butte, à propos de l' « âme murée, » aux joyeux quolibets de la douairière de la Hairie, une cousine pour la malice de la célèbre duchesse de Coislin, et aux railleries passablement risquées du baron de Largentaye, célibataire, ancien garde du corps de Charles X, pratiquant ensemble (suivant son originale devise : *Fidèle et salé*) la servitude noble des convictions et la plus diabolique liberté de langage. Il arrive cependant un jour où le président de la Pénissière met en demeure le « saint de bois » de contracter mariage, pour la perpétuation du nom et de la famille. On songe à Mlle Isabelle de la Hairie. Voilà que tout à coup un mystère se découvre. L'austère juge d'instruction est père d'une fille : fruit d'amours illicites avec une courtisane, Sillette. Découvert, M. Mériadec de la Pénissière n'en reste pas moins un homme incompréhensible. En se mariant, il renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres : ce qui est très bien. Mais ce qui est très mal, c'est qu'il ne se préoccupe pas plus de l'enfant de Sillette que s'il n'était absolument pour rien dans son existence. Il faut que ce soit le président de la Pénissière qui répare cette injustice. Donatienne, c'est le nom de l'enfant, est élevée au couvent de la Providence. Dans le même couvent arrive bientôt, mais plus jeune, une autre Donatienne, fille légitime, celle-ci, de Mériadec de la Pénissière et d'Isabelle de la Hairie. La première est robuste et forte ; la seconde est malingre et maladive. Les deux Donatiennes se prennent d'affection : elles sont inséparables — et, quand la fille de Sillette quitte le couvent, la fille d'Isabelle de la Hairie meurt de chagrin. Mériadec de la Penissière, l'âme murée, devient fou. Telle est l'action principale ; elle serait d'un puissant intérêt si elle n'était pas embroussaillée dans une foule d'épisodes pour le moins inutiles et d'une moralité douteuse : par exemple la passion platonique d'Isabelle de la Hairie pour un assassin romanesque et le mariage de Sillette avec un gentilhomme, dont la famille remonte aux croisades. Il faut aussi établir quelques réserves sur la donnée de l'œuvre. M. Paul Perret fait de Mériadec de la Pénissière un homme d'une dévotion rigoureuse et d'une piété exaltée ; or, le saint de bois n'est, au fond, qu'un hypocrite, un mauvais père, un cœur de marbre, un homme en définitive abominable. Vous voyez d'ici la conclusion que peuvent tirer du fait les gens malintentionnés ! M. Paul Perret, qui publie dans le *Moniteur*

universel de si remarquables critiques littéraires et qui juge avec tant de justesse les insanités contemporaines, a trop d'esprit et de bon sens pour ne pas comprendre la portée de sa distraction. Nous espérons que s'il met en scène, dans son prochain roman, un personnage vraiment pieux, il le donnera tel qu'il doit être et que saint François de Sales veut qu'il soit, dans ses *Lettres à Philothée*. Laissons le *Tartufe* à Molière. Si le grand comique revenait au monde, il se garderait bien aujourd'hui de prendre son type parmi les gens d'église.

19. — C'est également une « âme murée » dans son genre que le *Robert Burat* de M. Jules Claretie. La mère de ce Burat fait la courtisane, et son père se tue en apprenant les désordres de sa femme. Quant à lui, sombre, froid, concentré, un René démocratique, il vit au collège sans camarade, à l'école de droit sans ami, et entreprend sans soutien la lutte pour l'existence. Plus tard, le hasard met sur ses pas une coquette, Mme de Gèvres, qui brise son avenir. Il se trouve que cette Mme de Gèvres est la femme séparée de Pierre Thévenin, un associé de Robert Burat pour la publication d'une bibliothèque républicaine à l'usage des classes populaires. Dès ce moment, la vie de Robert Burat est un enfer : il cherche à briser les liens qui l'attachent à la sirène perfide, mais la force lui manque. Un jour, bonheur inespéré ! la délivrance lui arrive de la province. L'oncle Germain veut faire marier Burat avec sa cousine Henriette. Burat ne demande pas mieux, et le voilà en route pour Bergerac. Mme de Gèvres le suit, s'attache à ses pas, ne le quitte pas d'une minute. Alors, exaspéré, Robert Burat assassine la femme de Pierre Thévenin. Il est condamné à mort par la cour d'assises de la Dordogne et meurt en prison, de la rupture d'un anévrisme. Triste histoire, en somme ! Rien de chrétien dans ce livre dont le dogme de la fatalité assombrit à peu près toutes les pages — sauf celles qui concernent la cousine Henriette et l'oncle Germain. Celui-ci est la figure vraiment originale du roman. Libre penseur, libre parleur, enragé démocrate, l'esprit bourré de systèmes, l'humeur bizarre, rugueuse, fantasque, l'oncle Germain a, au fond, l'âme très haute — et c'est un cœur excellent. Lui, collectionneur passionné, numismate fanatique, n'hésite pas à vendre sa belle collection de monnaies pour faire une dot à sa nièce. Il se sépare en pleurant, mais enfin il se sépare des deniers d'argent de Philippe-Auguste, des agnels d'or de Louis XI, des testons de François Ier, des ducatons de Milan, des sols de Louis XIV, des liards de Louis XV, des écus de six livres de M. de Calonne, des médailles de Charlemagne, de Boccace, d'Erasme, de Rabelais, de Calvin, de Diane de Poitiers, de Catherine de Médicis, de Marat et de Robespierre, qui lui ont coûté tant d'argent, tant de soins et tant de peines. Il va même jusqu'à sacrifier la perle, l'oiseau rare, le phénix de la numismatique

(il n'en reste que trois en France), un franc d'or de saint Louis, qui vaut douze cents livres et qui fut donné à l'oncle Germain par un brave curé de campagne. Qu'en dites-vous? Malgré ses excentricités républicaines, l'oncle Germain n'est point un méchant homme — et si *Robert Burat* ne contenait que des excentriques de ce calibre, il mériterait des éloges sans réserves. Mais les tendances du livre sont sujettes à contrôle et à critique. Seule, la préface est de tous points recommandable. C'est un manifeste vigoureux et sincère contre le naturalisme et l'école Zola. M. Jules Claretie s'élève avec énergie contre ceux qui flattent les instincts bas, qui se complaisent dans les grossièretés voulues et les fadeurs écœurantes, et qui rassassient de leurs tableaux orduriers les libertins. A ses yeux, le naturalisme, qui a la prétention d'être quelque chose comme l'introduction de la méthode scientifique dans la littérature, n'est ni nouveau ni original : c'est tout simplement la mauvaise queue du réalisme, la vieille doctrine de l'art pour l'art, le romantisme du ruisseau. Des éperons retentissants du romantisme de 1830, le naturalisme a fait de sales crochets de chiffonnier. « Notez, dit M. Claretie, que le naturalisme ose s'appeler la science, lui qui n'a en vérité ni idées générales, ni idées généreuses. La science! avec Arago et Humboldt, elle embrasse le monde. Pourquoi la réduire à l'étude microscopique des fucus et de la sanie? » Il ne faut pas confondre d'ailleurs le naturalisme avec le naturel. Le naturel, c'est la vérité; le naturalisme, c'est le grossissement, le gonflement, l'exagération, la caricature de la vérité. Les romanciers naturalistes osent se dire les disciples de Balzac, alors qu'ils ne sont que les copistes de Restif de la Bretonne. Certains de leurs tableaux relèvent même directement de la police correctionnelle, et on ne saurait les comparer qu'à ces immondes lithophanies qui se vendent dans les « chastes » boutiques de Baden-Baden. Ils ne peignent pas l'homme, ils décrivent des cas pathologiques, cherchent le fin des fins des fumiers et lèvent minutieusement la carte du Sale. Ce qu'il y a d'exorbitant, c'est que ces écrivains se donnent comme faisant une œuvre morale. M. Claretie définit cette école par deux mots des frères de Goncourt, un peu verts, mais très justes : « La canaille littéraire. » Bravo, M. Claretie, pour cette volée de bois vert! — Vous auriez pu rappeler aussi le mot si connu de Voltaire; car, après *l'Assommoir* et *Nana*, ce mot, malgré sa cynique crudité, reste toujours le mot vrai pour caractériser le naturalisme.

20. — Aimez-vous à rire, de ce rire franc et joyeux qui est la santé de l'esprit et qui ne laisse pas de remords, lizez *le Roman de deux bourgeois*, de M. Albéric Second. Ces deux bourgeois sont deux originaux qui habitent au quatrième dans la même maison, et qui se dé-

testent sans se connaître. Verdelot est un vieux bibliothécaire, et Jacoblet, son ennemi, fut jadis ténor et commis-voyageur. Verdelot, qui travaille à son grand ouvrage de *l'Influence des plumes de fer, de l'encre bleue et du papier mécanique sur la littérature française pendant le dix-neuvième siècle*, Verdelot se lève de très grand matin, déclame tout haut ses périodes et empêche de dormir son voisin Jacoblet, qui se couche tard et se lève de même. Naturellement, Jacoblet veut se venger d'un voisinage aussi contrariant. Sachant que Verdelot se couche de bonne heure, il achète un cornet à piston et en joue toute la nuit. Verdelot achète à son tour une serinette, et se met à en jouer avec acharnement. Fureur réciproque, exaspération mutuelle, colères bleues. Ce n'est pas tout : Verdelot et Jacoblet se rencontrent sans cesse dehors, au restaurant, en tramway, en omnibus, au théâtre, et toujours sans se connaître. Il en résulte que ces deux hommes qui, dans leur quatrième, se vouent à chaque minute aux sanglantes Euménides, sont, dans la rue, les meilleurs amis du monde : de là une série de cocasseries, de mystifications et d'aventures désopilantes ; enfin — car il faut bien que cela finisse — il arrive une heure où le quiproquo se dissipe, le malentendu disparaît, et Verdelot et Jacoblet, chacun d'eux stupéfait de retrouver dans l'autre son ennemi nocturne, se jurent une amitié éternelle. Tout cela est dit, raconté, exposé à la bonne franquette, sans la moindre prétention, avec une ingéniosité charmante. Le récit est émaillé de toutes sortes de digressions piquantes et de divagations spirituelles. En une certaine page, M. Albéric Second nous prédit, pour un jour qui ne serait pas trop éloigné, la guérison du mal de la politique — de cette politique haineuse et inféconde qui abêtit le peuple le plus spirituel de la terre. Puisse M. Albéric Second être bon prophète ! Ailleurs, l'auteur du *Roman de deux bourgeois* énumère les procédés souvent bizarres qu'emploient quelques écrivains pour appeler l'inspiration. Le chapitre est des plus curieux. Ainsi, Balzac se gorgeait de café noir, Voltaire aussi ; Alfred de Musset (pour son malheur, hélas !) s'abreuvait d'absinthe ; Roger de Beauvoir avait recours au vin de champagne ; Jules Janin n'eût jamais plus de verve qu'après sa partie de domino, surtout s'il avait battu son adversaire ; la présence de plusieurs angoras ronronnant à ses côtés ouvrait à l'imagination de Théophile Gautier des horizons merveilleux ; Alphonse Karr préfère aux plus suaves mélodies le bruit des vagues déferlant sur le galet ; Émile Augier et Eugène Labiche ont poudré les pages de leurs meilleures comédies avec la cendre grise de pipes savamment culottées ; Guilbert de Pixérécourt a combiné les trames les plus noires de ses mélodrames, à la campagne, devant l'aubépine en fleurs, sur le bord des prairies constellées de blanches marguerites ; Barbey d'Aurevilly n'a jamais trempé sa plume

dans de l'encre noire, et il lui faut des mixtures rouges, jaunes, bleues ou vertes; Octave Feuillet ne tolère personne au dessus de sa tête. Nous en passons, car la nomenclature est encore longue — ce qui ne veut point dire qu'elle ne soit pas intéressante. Pour conclure, *le Roman de deux bourgeois* ne vaut pas sans doute *les Demoiselles du Rançay*, ouvrage dont le *Polybiblion* a dans le temps rendu compte et qui a été couronné par l'Académie française ; mais, dans le genre comique, c'est ce que l'on peut désirer de plus honnête. Rien n'y offense la morale la plus chatouilleuse. Il existe un vaudeville très gai intitulé : *les Jeux de l'amour et du hasard* ; on pourrait, avec *le Roman de deux bourgeois*, en faire un plus gai encore, et surtout moins risqué, sous ce titre : *les Jeux de la haine et du hasard*. C'est du bon Paul de Kock, moins les couleurs grasses, les grivoiseries et les équivoques.

21. — *Un coquin d'oncle*, de M. Frédéric Thomas, est aussi, quoique moins moral, dans la note gaie. Il y a un oncle passablement méprisable, le baron Amador de la Briffe ; il y a un neveu, Philippe de Lanta, oiseau insouciant et folâtre ; il y a un précepteur, dom Guerlus, sorte de hibou qui fait, entre les deux, le plus plaisant contraste. Le baron, pauvre et ruiné, est un disciple d'Épicure ; le précepteur est un disciple de Pythagore ; le neveu, très riche, n'est le disciple de personne : c'est un amoureux, à la recherche de l'étoile polaire. Elle lui apparaît dans la personne d'une jeune veuve un peu pimbèche, mais, somme toute, fort attrayante — Dame Lysimène de Vertamy. Le baron, qui est tuteur de son pupille et administrateur de sa fortune, a tout intérêt à ce que Philippe de Lanta se marie le plus tard possible. Il s'emploie de son mieux à ce genre de tutelle. Songez donc ! Plus de neveu, plus d'argent, et partant plus de bonne chère. Quel triste sort pour ce gourmand ! Mais notre coquin d'oncle a compté sans l'amour et sans les vingt ans de Philippe. Celui-ci se moque des précautions du baron, et, grâce au bon concours d'un ami, le docteur Eustache de Rozel, il plante là Épicure, Pythagore, oncle et précepteur, et se jette dans les bras de Lysimène. L'oncle tempête, murmure, se fâche ; mais il faut bien qu'il en passe par là. Il est vrai qu'il n'a pas trop à se plaindre, le scélérat ! Dans son contrat de mariage, Philippe de Lanta stipule que le baron de la Briffe restera son intendant, le gouverneur de ses biens, l'administrateur de sa fortune — et ce coquin d'oncle qui ne rêvait, depuis l'apparition de Lysimène, que vaches maigres, comprend qu'il y aura encore de beaux jours pour sa gourmandise. Beaucoup d'entrain dans ce récit humoristique.

22. — M. André Theuriet est ce qu'on peut appeler — pardon du néologisme — un pastelliste. Il déteste les tons criards, les couleurs trop voyantes, les coups de scalpel. Son observation s'exerce d'ordinaire sur des sujets champêtres et ses descriptions savent tenir un riant

juste-milieu entre le réalisme des outranciers et le byzantinisme des impuissants. On a comparé les romans de M. Theuriet à un frais bosquet de lilas où l'esprit se repose. Il y a du vrai dans la métaphore. Le style de l'auteur de *l'Automne dans les bois*, du *Mariage de Gérard*, de *la Fortune d'Angèle*, du *Filleul du marquis*, de *Raymonde*, de *Claude Bouet*, du *Don Juan de Vireloup* et des *Impressions d'un forestier*, procède en ligne directe de Jean-Jacques Rousseau et George Sand. « Il est, dit M. Frédéric Godefroy, de la bonne école. Sa langue est saine, franche, correcte, ni archaïque, ni néologique, colorée et imagée, sans surcharge, ni recherche. Presque toutes ses pages sont émaillées de ces expressions délicates et trouvées qui peignent les sentiments et les choses avec autant de vérité que de poésie, et que l'on voudrait comme de belles fleurs, réunir en gerbe. » Il faut aussi louer M. André Theuriet de son patriotisme : au lieu de choisir des types un peu partout, il s'est limité à son pays de Bar-en-Barrois, qu'il connaît si bien, à sa Lorraine dont il aime la vie calme, l'air vif et salubre, les grands bois humides et la vigoureuse population. Telles sont les qualités de M. André Theuriet. Pourquoi faut-il qu'elles soient gâtées par un grave défaut — un défaut d'autant plus grave qu'il porte non sur la forme, mais sur le fond? Chaque fois que M. Theuriet met dans ses conceptions un triste sire, un vilain monsieur, il en fait un « dévot » ou « un clérical. » Cela peut plaire au *XIXe Siècle*, où M. Theuriet compte des amis; mais, aux yeux de ceux qui, en ce temps où les chrétiens sont livrés aux bêtes et où l'on vilipende les choses les plus respectables, déplorent comme nous ces lâches sacrifices aux passions du jour, de pareilles tendances paraissent déplorables — surtout quand on les trouve sous la plume d'hommes d'esprit et d'écrivains distingués. Cela est attristant et cela diminue la joie de goûter sans mélange la beauté de leurs récits et la grâce de leurs descriptions. Ainsi, dans *la Maison des Deux-Barbeaux*, le traître du drame, le personnage repoussant est un jeune substitut, sorte de Don Juan à principes religieux et conservateurs; ainsi, dans *le Sang des Finoël*, les mégères de l'histoire sont deux vieilles dévotes acariâtres et hargneuses! Il était pourtant si simple de présenter les deux harpies sans les affubler du voile de la dévotion, et de ne pas parler des principes religieux et conservateurs du Don Juan dans une question où ils n'ont que faire! — A cela près, *la Maison des Deux-Barbeaux* et *le Sang des Finoel* renferment d'exquises délicatesses, des pages ravissantes. Dans *la Maison des Deux-Barbeaux*, M. André Theuriet nous introduit au sein d'une famille de négociants, de Villotte en Barrois, où se sont conservées toutes les traditions, tous les anciens usages. *La Maison des Deux-Barbeaux* est une maison de drogueries tenue par deux vieux garçons, Hyacinthe et Germain

Lafrogne. Eux sont le corps, mais l'âme est dans la tante Lénette, adorable figure de vieille fille qui ne s'est pas mariée pour servir de mère à ses neveux — et un peu aussi pour ne pas voir péricliter les Deux-Barbeaux. Rien de plus touchant que l'affection qui unit les neveux et la tante ; rien de plus patriarcal que cet intérieur; rien de plus respectable que la tante Lénette, ajoutant soigneusement, chaque soir, ainsi que le recommandent MM. Le Play et Charles de Ribbe, quelques pages de plus à son *Livre de famille*. Malheureusement, la tante Lénette vient à mourir, Germain Lafrogne se marie — et, par suite des légèretés de sa femme et des stratégies séductrices de Xavier Duprat, le Don Juan en question, l'antique harmonie qui, de temps immémorial, régnait aux Deux-Barbeaux, se trouve rompue. Heureusement, la pauvre femme, coupable seulement d'inconséquence, finit par attendrir son mari à force de soins intimes donnés à la gestion du ménage, à force de respect pour les traditions de foyer des deux frères. La réconciliation s'opère et tout rentre dans l'ordre. — *Le Sang des Finoel*, de moins longue haleine que *la Maison des Deux-Barbeaux*, est une histoire triste et mélancolique. Elle peut se résumer en deux mots : Aimée Finoël, forestière par sa mère, a gardé, quoique élevée dans les villes, le souvenir des pays rustiques dont la description a bercé son enfance. Orpheline, elle quitte Paris pour le village maternel. Là, recueillie par deux vieilles laides tantes qui la détestent et la jalousent, Aimée se voit si malheureuse qu'elle déserte le hameau et va se réfugier dans les bois, chez le vieux Finoel, son grand-père. Cette jolie fleur de serre, transplantée en pleine nature, est brisée par le brutal caprice d'un viveur. Abandonnée et désillusionnée, la fille des Finoel meurt de cet abandon et de cette désillusion, mais elle meurt au moins dans la cabane de l'ancêtre, en face des hêtres et des chênes aux enivrantes senteurs, aux ramures puissantes. *Le Sang des Finoel* touche par certains côtés au fatalisme.

23. — Dans *le Sang des Finoel*, nous sommes initiés aux mœurs rudes des charbonniers lorrains ; dans *Un coin de village*, M. Camille Lemonnier, un autre paysagiste, nous initie aux mœurs non moins rudes des paysans brabançons. L'auteur d'*Un coin de village* a dédié son livre à M. Léon Cladel. Nous ne comprenons pas le sens de cette dédicace : il existe, en effet, entre les rusticités flamandes de M. Lemonnier et les paysanneries quercynoises de M. Léon Cladel, une différence radicale. Autant celui-ci est crû dans ses expressions et libre dans ses récits, autant l'écrivain brabançon, du moins cette fois, est réservé, délicat, nuancé — sans cesser pour cela d'être exact, vrai, pittoresque. Tout se passe en tout bien tout honneur, entre de braves gens, comme le gros Kobe Snipzel et la commère Catherine Wild, comme le jeune Lamme et la petite Roose Slim. L'histoire dé-

bute par un quiproquo, c'est-à-dire que le gros Kobe, qui approche de la cinquantaine, veut enlever à Lamme, son neveu, le cœur et la main de sa fiancée ; mais, grâce à l'intervention de la sorcière Hidelidel Hopsasa, il en retourne tout autrement. Si rapprochés qu'ils soient de la France, les paysans brabançons ne ressemblent nullement aux paysans de nos contrées, et l'étude qu'en fait M. Lemonnier en est d'autant plus originale. Il s'exhale de ce roman un parfum de terroir du meilleur aloi. Il n'est pas jusqu'à la vieille Hopsasa, la sorcière, la *souquelaire*, comme on dit en Brabant, qui ne donne au roman de M. Lemonnier un attrait de plus, cette sorcière n'empruntant rien à celles que, depuis Shakespeare, la littérature romanesque aime à faire figurer dans ses inventions. Somme toute, ce n'est pas l'œuvre du premier venu.

24. — On connaît cette paraphrase du *Beatus ille qui procul negotiis* d'Horace :

Heureux qui se nourrit du lait de ses brebis
Et qui, de leur toison, voit filer ses habits,
Qui ne sait d'autre mer que la Marne ou la Seine
Et croit que tout finit où finit son domaine.

C'est pour n'avoir pas suffisamment médité ce gracieux quatrain du poète Segrais que Nelly Laurent, de la ferme des Alouettes, échoue comme une voleuse sur les bancs de la cour d'assises. Elle avait pourtant tout à souhait, la jeune Normande. Fille unique, adorée de ses parents, mais trop volontaire, trop capricieuse, elle voulut être une grande dame. On la mit à Rouen dans un pensionnat de riches demoiselles. Première faute. Elle y prit le goût de la toilette. Au lieu de la donner en mariage à un brave cultivateur de Pont-de-l'Arche ou de Bourgtheroulde, on la maria à un médecin des environs de Caen. Seconde faute. Nelly Laurent, devenue Mme Dubreuil, voulut marcher de pair avec telle marquise ou telle comtesse qui l'admettaient à leurs soirées. Le pauvre Dubreuil se tuait de travail pour subvenir aux fantaisies de sa femme. Mais la vanité est un gouffre. L'argent ne suffisait pas. Mme Dubreuil déroba, avec effraction, 6,000 francs dans le secrétaire d'une de ses amies, et, pour ce, fut condamnée à quatre ans de réclusion. Dubreuil s'expatria avec Paula, sa fille. Il fit fortune en Amérique ; puis, un jour, pris de pitié, il revint en France, et recueillit sa femme au sortir de prison. Le crime avait été grand, l'expiation fut complète. Nelly Dubreuil édifia par sa conduite toutes ses compagnes de captivité. Aujourd'hui, le ménage Dubreuil exploite une ferme aux environs de Lyon ; il a changé de nom, et nul ne reconnaîtrait Nelly des Alouettes dans la douce, bonne et dévouée Mme Fleury. De ce roman émerge une idée, qui est au fond une idée chrétienne, évangélique : c'est que l'homme, tant qu'il est sur la terre, peut se réhabiliter de n'importe quelle faute, par le travail, la vertu, la bonne conduite et

le repentir. A tout péché miséricorde. Mme Céline Malraison a tiré de cette idée tout le parti possible, et son œuvre, aussi bien écrite que bien pensée, doit prendre rang parmi les romans foncièrement honnêtes.

25. — Nous en dirons autant de la *Guerre au château*, de Mme Thuret. En fait d'honnêteté et de délicatesse, quand les plumes féminines veulent bien s'en mêler, nul ne réussit mieux. Dans *la Guerre au château*, l'action est beaucoup plus compliquée que dans *Nelly des Alouettes*. C'est un chassé-croisé de brouilleries, de dépits amoureux, de scènes de jalousie — le tout provoqué par une belle cousine, dont l'amour a été dédaigné, et qui s'est installée dans l'aristocratique demeure des comtes de Beyanes. A la fin tout s'apaise, grâce à l'excellent ménage Deformont qui, au milieu de ces batailles, ne cesse de jouer le rôle de pacificateur. Mais si honnêtes qu'ils soient, ni *la Guerre au château*, ni *Nelly des Alouettes* ne sont des livres destinés aux bibliothèques paroissiales. Je ne vois, pour ce trimestre, dans cette dernière catégorie, que *les Révélations d'un sacristain*, de M. Jean Grange ; *le Roi Polycarpe*, de M. Henri Cantel ; *Un libre penseur*, de M. Fredonnet ; *François le Balafré*, de M. Charles Buet ; *Fantômes bretons*, de L. du Laurens de la Barre, et les *Légendes de Trianon et de Fontainebleau*, de Mme Julie O. Lavergne. De ces derniers volumes, il me reste à dire un mot : ce qui m'amène aux *Contes et Nouvelles*.

26. — Voici d'abord un recueil de Mme Judith Gautier, composé de quatre nouvelles : *André Ivanovitch*, *la Batelière du fleuve Bleu*, *l'Ile déserte*, *l'Esprit chagrin*, — le tout réuni sous ce titre : *les Cruautés de l'amour*. Dans *Adolphe*, Benjamin Constant en avait écrit les amertumes ; Mme Judith Gautier va jusqu'aux cruautés. Chacun son goût. C'est d'ailleurs, à peu de chose près, la même chose. Les cruautés dont Mme Judith Gautier se fait l'historiographe se ressemblent sous toutes les latitudes — en Russie, en Chine, en Amérique, à Paris : théâtres divers, mêmes comédies ou mêmes tragédies. Rien de bien remarquable, sauf *la Batelière du fleuve Bleu*. Dans ce conte, Mme Judith Gautier parle de la Chine en poète — et, en certains endroits, on dirait qu'elle a dérobé, pour s'en servir fidèlement, la riche palette de son père, l'auteur du *Capitaine Fracasse*.

27. — Les *Drames mystérieux*, de M. Guy de Charnacé, sont au nombre de six : *Lord Fairville*, *Les deux anneaux*, *la Fille de l'insurgé*, *Un sphinx*, *Françoise*, *les Meyer*. Le premier de ces drames a le double tort d'être fort scabreux et de trop rappeler le Conte de *Jean-de-l'Ours*, et le *Lokis* de Prosper Mérimée. Le cas de lord Fairville, qui a l'âme d'un homme et le corps d'un orang-outang, relève directement de la physiologie. C'est d'une monstruosité révoltante — et qui n'est même pas scientifique. M. Guy de Charnacé a-t-il voulu popula-

riser les ridicules théories de ceux qui prétendent que l'homme descend du singe? Nous ne le pensons pas : l'auteur, dans ces autres ouvrages, n'ayant jamais posé en athée et en darwiniste. Ce doit être le produit d'une gageure. Il n'y a pas à en louer le gagnant. On ne saurait nier que la question des influences héréditaires n'ait préoccupé M. de Charnacé dans le sujet de ses six nouvelles. Cette préoccupation n'est pas que dans *Lord Fairville :* on la retrouve dans *les Deux anneaux*, histoire de deux orphelins, fille et garçon, qui vont se marier quand ils découvrent qu'ils sont frère et sœur ; dans les *Meyer*, biographie de deux familles sorties de la même souche — l'une pauvre l'autre riche, chacune s'alliant avec son propre sang, celle-là produisant des enfants superbes, celle-ci donnant le jour à des êtres rachitiques ; dans *la Fille de l'insurgé*, drame navrant où l'on voit la fille d'un des assassins du général de Bréa se développer avec tous les mauvais instincts de sa race, accueillir par la haine les bienfaits d'honnêtes bourgeois qui lui donnent le pain et le couvert, voler ses bienfaiteurs, les quitter pour aller vivre avec un ouvrier peintre, compagnon de son père dans les sanglantes journées de Juin, trahir pour le dernier des voyous un homme de cœur qui lui donne sa main, hériter de sa fortune par le crime et finalement épouser un Antinoüs de barrières. Le *Sphinx* est moins tragique. Le Sphinx est une princesse qui se cache sous un nom d'emprunt et qui, sur le point d'aimer et de trahir son secret, s'échappe sur la haute mer. Françoise est une fille du peuple, dont le caractère n'est pas moins odieux que celui de Sophie Frélard, la fille de l'insurgé. L'auteur des *Drames mystérieux* part de ce principe que « mauvais sang ne peut mentir, » et qu'il y a, dans les bas-fonds sociaux, de telles perversités morales qu'il est inutile de parlementer avec elles. Il faut les réduire et les empêcher de nuire... par la force. Nous n'y contredisons pas.

28. — Le Nord ancien était le pays des sagas héroïques, des contes fantastiques, des fables et des légendes ; le Nord moderne ne dédaigne ni les romans de longue haleine, ni les contes humoristiques. Les meilleurs conteurs danois, suédois, norwégiens et finlandais sont Andersen, Auguste Blanche, Frédérika Bremer et J.-L. Runeberg. Leurs œuvres sont peu lues en France. M. Léouzon le Duc, qui est familier avec les populations de la Baltique, a pris à cœur de vulgariser chez nous leur littérature. Aujourd'hui, il vient de traduire une série de nouvelles qui donnent de cette littérature des échantillons variés. Citons la *Veillée de Noël*, qui renferme les plus piquants détails sur la célébration du Christmas en Finlande ; *Carl Utter*, un franc éclat de rire, qui éclate en plein quartier latin, au milieu des étudiants de Stockolm ; *les Deux Jumeaux*, petit drame intime, plein de sentiment, d'exquise poésie et de tendresse émue ; *le Sonneur d'église et le Diable*,

eau-forte à la manière d'Hoffmann ; *le Fossoyeur*, sombre récit où la réalité coudoie la fantaisie et qui est un chaleureux réquisitoire contre les inhumations prématurées ; enfin, la pièce de résistance, *Nadeschda*, histoire d'une jeune esclave russe, mariée à un grand seigneur, persécutée par une affreuse belle-mère, tourmentée par un beau-frère jaloux, et dont le sort ressemble trait pour trait à celui de Geneviève de Brabant. En voilà pour tous les goûts.

29. — En son temps, le *Polybiblion* a rendu compte d'un étrange volume de Sacher-Masoch, intitulé : *le Legs de Caïn*, et d'où se dégageait, avec des allures byroniennes, le plus désespérant athéisme. Aujourd'hui, le Charles Nodier des Petits-Russiens nous surprend le plus agréablement du monde. Son *Nouveau Job* est un récit absolument chrétien, d'un souffle religieux très sincère. C'est la biographie d'un paysan galicien. Théophile Pisarenko, qui souffre en ce monde tout ce qu'il est humainement possible de souffrir et dont la vie rappelle exactement celle du patriarche de la terre de Hus. La mort lui enlève successivement sa femme et ses enfants ; les sauterelles ravagent ses récoltes et le réduisent à la misère ; l'inondation emporte sa chaumière ; le seigneur de son village le fait atteler à une charrue comme une bête de somme ; ses amis le tournent en dérision ; une maladie mystérieuse le tient cloué sur son grabat : tout le monde le fuit et l'abandonne ; tout le monde, même sa seconde femme, l'accable d'injures. A chaque épreuve, à chaque tourment, à chaque humiliation, Pisarenko se contente de dire, comme Job : « Que la volonté de Dieu soit faite ! » Tant d'héroïque résignation ne devait pas rester sans récompense. En effet, autant la première partie de l'existence du Galicien avait été misérable et triste, autant la seconde partie est brillante et prospère. Pisarenko voit chez lui l'aisance renaître ; ses récoltes sont abondantes ; son fils, l'enfant de sa seconde femme, est le meilleur étudiant de l'école d'agriculture de Vienne ; les amis reviennent nombreux autour de Pisarenko ; il est élu d'abord au Landtag (assemblée provinciale), puis au Reisdstag (assemblée nationale) ; il représente les paysans de la Galicie à la cour d'Autriche ; il défend énergiquement leurs droits devant la Diète ; l'empereur d'Autriche le comble d'honneurs et de prévenances ; respecté de tous, le nouveau Job, majestueux vieillard, est la providence des populations qui habitent entre Kolomca, Zoblotow et Sniatyn. Dans ses souffrances, Pisarenko, qui ne connaissait d'autres livres que celui du Créateur, la nature, avait coutume de dire : « Pourquoi se tourmenter à essayer de comprendre les mystères de Dieu ? Nous ne sommes que d'hier, nous ignorons tout et notre vie est une ombre qui passe. » Dans le bonheur, sa philosophie religieuse ne l'a pas abandonné, et, à chaque joie nouvelle, il dit encore, comme autrefois à chaque malheur : « Que le nom de Dieu soit béni ! »

Le Nouveau Job est suivi d'une petite nouvelle, *le Laid*, qui n'a ni le même intérêt ni la même portée. Le *Nouveau Job* est également un plaidoyer en faveur des paysans petits-russiens : M. Sacher-Masoch démontre que, dans la Galicie, les seigneurs sont tous du parti polonais, tandis que le menu peuple, au contraire, est fidèlement attaché à l'empereur d'Autriche. Il a tout à souffrir de l'aristocratie polonaise où règnent beaucoup d'usages empruntés à la féodalité, et il ne reçoit de la cour de Vienne que des bienfaits : exemption de tailles, justice gratuite, abolition du robot (sorte d'hommage très humiliant), protection impartiale, M. Sacher-Masoch, parlant de l'archevêque Leswinowitsch, l'un de ceux qui ont plaidé à la cour de Vienne la cause des Galiciens, rend de lui le témoignage suivant : « Cet éminent prince de l'Église fut enlevé trop tôt à l'admiration et à l'estime de ces concitoyens. Aussi savant que profondément pieux, diplomate habile et par-dessus tout homme d'honneur, ce prélat ne sera jamais oublié parmi les paysans de Galicie dont il a toujours défendu les droits. » Le patriotisme local rend parfois cependant injuste M. Sacher-Masoch envers l'aristocratie galicienne, et *le Nouveau Job* contient à ce propos des scènes d'une brutalité et d'un réalisme qui nous paraissent empreints de beaucoup d'exagération. Que ne pouvons-nous avoir à louer que des pages parfaites ? Comme celle-ci, par exemple : « Dans son enfance, Théophile Pisarenko accompagnait un soir le curé du village pour porter le saint-viatique à un garde forestier qui demeurait loin de l'église. Il marchait en avant avec sa robe rouge et son surplis blanc, agitant de temps à autre sa petite clochette. La neige tombait avec violence. Tout à coup, aux mugissements de la tempête se joignit un son particulier, rappelant à la fois, les cris d'un enfant abandonné et les rauques aboiements d'un chien qui a perdu sa piste. — C'est un énorme chien, dit l'enfant, montrant dans le brouillard une tête avec des yeux enflammés. Tiens, encore un autre ! — Ce sont des loups, mon fils, répondit doucement le vieillard qui se mit à réciter des prières. Recommande ton âme à Dieu... Ils se croyaient perdus : une bande de ces terribles carnassiers, tourmentés par la faim, défilait lentement. Le courageux acolyte se signa et fit retentir sa sonnette avec une vigueur inaccoutumée. On eût dit qu'il voulait prendre à témoin la nature entière et pénétrer les loups de respect pour les choses saintes. — C'est le Saint-Sacrement, faites place ! semblait dire le petit messager métallique.... Et voilà que les carnassiers se rangèrent sur les bords de la route, et, lorsque les deux hommes les eurent devancés, ils suivirent à petits pas, tête baissée. C'était une singulière procession ! L'enfant, le premier, agitant toujours sa clochette, le prêtre après lui, portant le Saint-Sacrement, puis les bêtes de la forêt, muettes et comme terrifiées par la surprise. Ils arrivèrent

ainsi à la maison du garde. » —N'est-ce pas que c'est là une page supérieurement belle? Il s'en trouve d'autres du même genre : celles notamment où l'auteur énumère les pieuses coutumes et les superstitions populaires de la Galicie. Dans ce pays, tout primitif, on croit encore à la maïka, fée bienfaisante, au dib, lutin du foyer, et à la russalka, sorte d'ondine capricieuse qui attire dans les rivières les jeunes hommes pour les étrangler sous les eaux avec ses cheveux d'or. Coïncidence curieuse! En Galicie, Noël se dit *Kolendy*, absolument comme en Provence *Kalendau*. Cela ferait supposer dans les deux races la même alluvion romane.

30. — On doit pareillement à M. Sacher-Masoch un original bouquet de Nouvelles juives et petites-russiennes. Le titre général est celui-ci : *A Kolomea*, probablement parce que Kolomea est le lieu où se dénoue l'action de la plupart de ces contes. Comme dans ses autres productions, ce sont ici les juifs et les paysans de la Galicie que l'auteur aime à peindre. Ainsi, dans *Pinstchew et Mintschew*, nous avons affaire à deux Israélites qui passent soixante ans de leur existence à ergoter sur le Talmud, l'un en rechignant, l'autre en goguenardant, comme qui dirait Héraclite et Démocrite. Dans *Abe Nahum*, nous assistons à l'odyssée de deux enfants d'Israël dont l'un, le garçon, devient journaliste, et dont l'autre, la fille, finit en courtisane. Dans *Aldona*, c'est encore une jeune juive poursuivie par les loups et que son sang-froid fait reculer. L'*Ours amoureux* est une débauche d'esprit de fort mauvais goût dont un prêtre galicien est le héros. *Le Roi de Pologne* est un pauvre fou qui se croit le descendant des Ladislas et de saint Casimir. *Adam Kosabroki* est une sorte de philosophe et de poète sans le savoir, qui fuit les femmes comme la peste. Celles-ci se vengent en vraies filles d'Eve, et jouent à cet Adam sauvage mille tours pendables. — *Magasse le Watacheko* correspond à un brigand mystérieux des monts Karpathes, qui fait songer au Vieux de la Montagne. Encadrés dans ces récits, deux paysages d'un genre opposé : D'abord *la Fête des moissonneurs*, qui offre, dans ses détails mi-chrétiens et mi-païens (Cerès couronnée d'épis et portée en triomphe à l'église), de larges traits de ressemblance avec un tableau célèbre de Léopold Robert, *la Fête des moissonneurs dans la campagne romaine;* ensuite *Un jour et une nuit dans la steppe*, esquisse puissamment tracée, d'un grand effet. En résumé, dans chacun de ces contes, de jolis détails de mœurs, des paysages bien réussis, des types d'un relief inoubliable. Mais, pas plus comme fond que comme forme, ils ne sont comparables au *Nouveau Job*. C'est, dans l'œuvre de Sacher-Masoch, l'étude la mieux finie, la plus brillante.

31. — *Les Fantômes bretons*, de M. du Laurens de la Barre, ne mentent pas à leur titre. Tout y est diabolique ou céleste, fantastique

ou surnaturel. *L'Homme emborné* qui se voit enfermé dans un cercle magique où l'a conduit sa cupidité; *la Chaise en enfer, le Garde-chasse du diable, les Poires d'or, la Jument maigre* (symbole de la destinée humaine); *Trémeur ou l'homme sans tête; le Nain noir* (Katel-Kollet), tout cela sent bien sa Bretagne — cette Bretagne bretonnante des Barzas-Breiz, des chants bardiques et de Merlin l'Enchanteur. Dans plusieurs de ces Légendes, M. du Laurens de la Barre, le vieux conteur de Coat-Ar-Roch, rappelle les luttes que le christianisme fut obligé de livrer contre le druidisme expirant — acculé dans son dernier refuge, l'Armorique. Des légendes, *le Pousseur de la Dourdu* est la plus remarquable. Elle a bien surtout le cachet antique — et il faut remonter aux contes mystérieux des vieux âges pour retrouver quelque chose de semblable à Igilt, la brune aux yeux bleus, qui conduisait ses soupirants de vant l'eau noire de la Dourdu et leur disait : « Il me faut de l'or; ce gouffre en est pavé; celui-là sera mon époux qui pourra m'en apporter charge d'homme ! » La plupart des *Fantômes bretons* de M. du Laurens de la Barre avaient paru déjà dans le *Journal de Rennes*, la *Revue de Bretagne* et le *Messager de la Semaine*. Les amis de la littérature bretonne lui sauront gré de les avoir publiés en volume. Le livre reste; le journal, comme son nom l'indique, a le sort des insectes dont parle Aristote, ces éphémérides du Pont-Euxin qu'un lever et un coucher de soleil voyaient naître et mourir.

32-33. — Sous la première Restauration, le couplet suivant était fort à la mode :

Dans les jardins de Trianon,
Je cueillais des roses nouvelles;
Mais, hélas ! les fleurs les plus belles
Avaient péri sous le glaçon.
J'ai beau chercher les dons de Flore :
Les hivers les avaient détruits.
Je ne trouvais que des soucis
Qu'humectaient les pleurs de l'Aurore.

L'auteur des *Neiges d'antan*, Mme Lavergne, s'est inspirée de ce refrain mélancolique. Mais elle a été plus heureuse que le poète royaliste. Elle a trouvé à Trianon, à Saint-Germain et à Fontainebleau, des roses odorantes, des lys blancs comme neige, des œillets dont le grand Condé n'eût pas dédaigné de parer sa boutonnière, des fleurs charmantes enfin. Ces fleurs sont des légendes; mais les légendes ont bien leur utilité. Savourez les *Légendes de Fontainebleau*, et vous en apprendrez autant sur la reine Christine de Suède et le meurtre de Monaldeschi, sur l'Ermite de Franchard (grand seigneur devenu sylvain à la suite de peines de cœur), sur Moretta (la moricaude filleule de Marie-Thérèse d'Espagne, reine de France), sur Marjolaine et le chasseur noir, que dans les volumineux *Mémoires* de

Mme de Motteville et du duc de Saint-Simon ! Méditez les *Légendes de Trianon*, et vous verrez se dérouler devant vous, avec ses joies et ses douleurs, toute la vie de Marie-Antoinette ! Trianon est, en effet, le lieu de France qui parle le plus de la reine-martyre. Il y a là encore les vestiges et le souvenir du moulin, de la laiterie, de la chaumière et des arbres de la Reine. Les principales Légendes de Trianon, racontées par Mme Lavergne, sont les suivantes : *l'Aurore*, dont le petit Wolfgang Mozart est le héros principal; *l'Anémone*, *le Pastel du roi Louis XIII*, *Louise de Lafayette*, *le Coucher du soleil*, tableau rapide, mais bien rendu, de la vieillesse de Louis XIV; *Pauvre Jacques*, où la princesse Élisabeth est représentée en fermière de Montreuil; *La dernière rose*, pauvre petite rose rouge, donnée un jour, entre deux haies, dans un chemin de traverse, par une femme du peuple à Marie-Antoinette, et que celle-ci, sous le coup d'un pressentiment qui était une prophétie, baptisa du nom de *Flos Martyrum;* enfin, *le Vannier de Chevreloup*. A notre sens, *le Vannier de Chevreloup* est la perle du recueil. Ce vannier était un centenaire, gagnant sa vie à tresser des corbeilles. Un jour, il reçut la visite de Marie-Antoinette, qui lui amena le jeune dauphin pour lui apprendre à faire des paniers. Le vieux vannier, respectueusement, n'aquiesça pas à cet étrange désir : « Je refuse, Madame, » dit-il, en se levant, à l'auguste visiteuse. « Nous vivons dans des temps où le métier de roi est « dur et difficile. Monseigneur le Dauphin n'aura pas trop de toute sa « vie pour l'apprendre. Que Votre Majesté pardonne à la franchise du « plus âgé et du plus dévoué de ses sujets ! Mais, quand les rois veulent « faire la besogne du peuple, le peuple est grandement tenté de faire la besogne des rois. » Et le vieillard se rassit. Quelques années plus tard, en 93, le vannier centenaire qui savait si bien dire la vérité vivait encore, mais donnait si peu de signes de connaissance que ses enfants parlaient hardiment devant lui de toutes les tristes nouvelles qui venaient de Paris. Un soir cependant, le 21 janvier, Noël Pannier, son fils, revenant de Versailles, tout pâle, dit tout haut à sa femme : « Ils ont guillotiné le Roi ! » A ces mots, l'ancêtre, qui semblait dormir, se redressa subitement, retrouva sa voix tremblante, et lentement récita le *De Profundis*. Puis il retomba dans son fauteuil pour ne plus se relever. Il était mort. Par ces quelques lignes, on peut juger du talent de Mme Lavergne. Elle excelle à faire revivre le passé; elle accentue le vrai sens des épisodes historiques; sa plume colorée évoque, dans leur réalité, les grandes figures d'autrefois et en fait comme des apparitions parlantes. Mme Lavergne nous annonce comme devant bientôt paraître : *les Stuarts à Saint-Germain*, *Charles-Edouard en France*, *Charlotte Corday*. Qu'elle ne nous fasse pas trop attendre. Ses récits seront les bienvenus, messagers de joie, de paix

et de consolation. Le présent est si triste qu'il y a une réelle volupté à s'en distraire. Et quoi de plus propre à nous détourner des misérables préoccupations du moment que la légende, cette fleur de l'histoire.

FIRMIN BOISSIN.

THÉOLOGIE

Manuel biblique, *ou cours d'Écriture sainte à l'usage des séminaires.* Paris, Roger et Chernowiz, 1880. *Ancien Testament*, par F. VIGOUROUX, prêtre de Saint-Sulpice. Tome Ier. *Introduction générale. Pentateuque.* In-12 de VIII-542 p.— *Nouveau Testament*, par M. BACUEZ, prêtre de Saint-Sulpice. Tome IV. *Les Apôtres : Histoire, Doctrine, Prophéties.* In-12 de 688 p. Prix : 3 fr. le volume.

Atlas historique et géographique de la Bible, destiné à faciliter l'intelligence de l'Écriture sainte et de l'histoire biblique, mis à la hauteur des découvertes faites de nos jours en Palestine, dans la péninsule sinaïtique et parmi les ruines de l'Assyrie et de Babylone, composé de sept planches in-fol., par le Dr RICHARD RIESS. Fribourg-en-Brisgau, Herder; Paris, Haar ; Lyon, Georg. — Prix : 3 fr. 50.

Le *Manuel biblique*, si bien inauguré par le travail de M. Bacuez relatif aux saints Évangiles (voir t. XIV, p. 327), s'est grossi récemment de deux volumes. Il n'en manque plus qu'un seul, le second, dont M. Vigouroux s'occupe activement, et qui traitera de tous les livres de l'Ancien Testament à partir de Josué. Nous posséderons en France, quand il aura paru, un traité élémentaire d'exégèse, que l'Allemagne elle-même pourra bien nous envier.

I. — M. Vigouroux ne sait produire que des chefs-d'œuvre ; car c'est vraiment un chef-d'œuvre que ce tome premier du *Manuel*, consacré à l'Introduction générale et au Pentateuque. On y reconnaît sans peine le savant auteur de *la Bible et des découvertes modernes.* Cependant, c'est sous un nouveau jour qu'il se présente à nous. Autre chose est l'ampleur de développements que comporte une étude approfondie sur tel ou tel sujet, autre chose la concision d'un manuel. Mais, de part et d'autre, on sent le maître en exégèse. Nous savons avec quel intérêt l'on suit à Saint-Sulpice le cours de M. Vigouroux : les milliers d'élèves nouveaux que va lui donner le *Manuel biblique* trouveront que l'enseignement écrit du docte professeur ne le cède en rien sous ce rapport à son enseignement oral. Il réalise à la lettre, s'il ne l'a pas tacitement adoptée, la devise du Hollandais van Alphen : *Mijn leeren is spelen*, ma façon d'instruire est une récréation. Son livre, même dans les passages les plus techniques, n'a rien de la sécheresse d'un abrégé. Après quelques excellents conseils sur l'étude de l'Écriture sainte (p. 1-22), il étudie les graves questions de l'inspiration (p. 23-56) et du canon biblique (p. 57-117). Tout ce qui

se rapporte aux textes originaux et aux versions de la Bible, aux divers sens et à l'interprétation de la parole de Dieu est ensuite exposé (p. 118-214). L'introduction générale se termine par une histoire sommaire de l'interprétation de l'Ancien Testament, sobrement mais admirablement racontée (p. 215-256). En tête du Pentateuque, nous trouvons, sous forme d'introduction particulière (p. 257-313), quelques dissertations qui roulent presque toutes sur des questions brûlantes, notamment sur l'authenticité des cinq livres de Moïse. Les chapitres suivants sont consacrés à la cosmogonie mosaïque (p. 314-354), au premier homme (p. 355-414), au déluge (p. 415-441), à la table ethnographique des peuples et à la tour de Babel (p. 443-457), aux patriarches (p. 458-470), enfin à Moïse et à sa législation (p. 519-538). Nous devons nous borner à ce rapide sommaire ; toutefois, nous le répétons, l'auteur ne pouvait offrir plus de choses sur un espace si restreint.

II. — Le tome second, de M. Bacuez (quatrième du *Manuel*), digne en tous points de son frère aîné, s'occupe des Apôtres, c'est-à-dire des livres saints qui les concernent ou qui furent composés par eux. De ces livres, l'un est historique (les Actes), un autre est prophétique (l'Apocalypse) ; tout le reste est didactique. L'auteur a suivi cette division très naturelle, partageant son volume en trois sections : l'histoire (p. 14-138), la doctrine (p. 139-518), la prophétie (p. 519-570). La seconde partie est de beaucoup la plus considérable : les quatorze épîtres de saint Paul et les sept lettres dites catholiques y sont tour à tour étudiées avec une grande richesse de détails. M. Bacuez insiste à bon droit sur l'enchaînement des pensées : il pose de temps à autre des jalons que le novice trouvera bien précieux, spécialement pour l'étude de saint Paul. Peut-être pourrait-on souhaiter qu'il y eût ajouté un plus grand nombre de ces idées générales qui aident le lecteur à s'élever au sommet des questions, afin de les envisager un instant dans leur ensemble, avant de descendre dans la mêlée des notes particulières.

Il y a environ dix ans, dans l'enthousiasme inconsidéré de sa jeunesse, celui qui écrit ces lignes parlait avec feu, devant quelques amis, du projet qu'il nourrissait audacieusement de fonder, à lui seul au besoin, une *Revue* biblique. Il reçut en réponse ces décourageantes paroles : Soit, mais vous pourrez prendre pour *motto* : *Vox clamantis in deserto!* Depuis dix ans, les choses ont bien changé, et — le succès de ce bel ouvrage en fait foi — l'on ne prêche plus dans le désert quand on parle d'Écriture sainte aux catholiques français. Que Dieu en soit béni !

— « Dans la lecture de chacun des livres de la Bible, il faut avoir sous les yeux un atlas biblique. Il est impossible de bien comprendre les

livres historiques de l'Ancien et du Nouveau Testament, les prophètes, un certain nombre de psaumes, sans une connaissance exacte de la géographie de la Palestine. » Ainsi commence, dans le Manuel biblique (t. I, p. 10), le douzième des conseils de M. Vigouroux pour l'étude de l'Écriture sainte. Il est accompagné d'une note qui recommande tout particulièrement le *Bibel-Atlas* de M. Riess. Cet atlas a déjà trouvé en France de nombreux amis; mais il en trouvera certainement de plus nombreux encore, grâce à l'heureuse idée qu'a eue l'éditeur de faire traduire, pour ceux d'entre nous qui ignorent l'allemand, soit les titres généraux des cartes, soit les expressions techniques et les notes répandues çà et là dans les planches. Puisse cet air franchement gaulois l'introduire dans mille nouvelles bibliothèques ! Il le mérite, car il est très-complet, d'une parfaite exactitude, et d'un prix vraiment bien modéré. L. Beuvray.

Essai sur la mythologie égyptienne, par Paul Pierret, conservateur au musée égyptien du Louvre. Paris, Vieweg, 1879, gr. in-8, autogr. de 83 p.

La mythologie égyptienne est un des problèmes les plus difficiles que nous offre l'interprétation des textes écrits et des monuments figurés de l'empire des Pharaons. Le nombre des divinités est si considérable, la détermination de leurs attributs manque tellement de précision, qu'il a été, jusqu'à ces derniers temps, à peu près impossible de les classer et de leur attribuer leur place hiérarchique; il en est encore de même aujourd'hui pour le panthéon chaldéo-assyrien. Il y a quelques années à peine, M. Grébaut a montré, dans son étude sur l'*Hymne à Ammon*, du musée de Boulaq, l'importance capitale que jouait le soleil dans les mythes religieux des Égyptiens. Les bases posées par M. Grébaut furent le point de départ d'études subséquentes, notamment de celle que nous signalons aujourd'hui, et qui a fait l'objet d'une lecture à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

M. Pierret vient d'établir succinctement, et à l'aide de nombreux textes hyéroglyphiques, le système complet de la religion égyptienne, telle qu'elle subsista depuis Ménès jusqu'à la conquête romaine. Ce qui paraissait un dédale inextricable, devient, dans le système de M. Pierret, d'une simplicité merveilleuse; ce qui, d'après les Grecs, n'était que superstitions grossières, se transforme en une religion qui, dans son principe, s'élève à une conception de la divinité, presque chrétienne. Les Égyptiens, d'après des textes multipliés, croyaient à un Dieu unique, sans second, infini, éternel, omnipotent, créateur de toutes choses, invisible et se confondant avec la vérité même. Les nombreuses statues qui peuplaient les temples et qui ornent nos musées,

n'étaient que les symboles des diverses manifestations de l'Être suprême. La plus éclatante manifestation de Dieu sur la terre était le soleil; Dieu, pour se montrer aux hommes, se dissimulait derrière l'éclat éblouissant du soleil, qui s'appelait alors Ammon-Râ. « Toute la mythologie égyptienne réside dans ce qu'on peut appeler le drame solaire; il se compose de plusieurs actes qui sont la naissance de l'astre à l'orient, son parcours diurne, sa disparition à l'horizon occidental, sa traversée nocturne de la région infernale et sa réapparition à l'orient. A chaque acte de ce drame, le Dieu change de nom, sans rien perdre de son individualité et de sa toute-puissance. Ce sont ces rôles divers qui constituent le panthéon égyptien. » Osiris est le soleil sous l'horizon; Isis personnifie l'espace dans lequel le soleil prend naissance; et Horus, fils d'Osiris et d'Isis est le soleil levant et rajeuni. Tous les autres dieux prennent de même leur place dans la course du soleil et personnifient ses attributs : le soleil, manifestation matérielle de Dieu, tel est le fond de la religion égyptienne.

Au lieu de se renfermer exclusivement dans l'étude des textes hiéroglyphiques, nous eussions voulu voir M. Pierret, arrivé à cette synthèse de dix années de recherches, aborder des questions aussi difficiles et peut-être plus délicates que celles qu'il a traitées. La mythologie égyptienne est capitale dans l'histoire des religions, parce que la civilisation égyptienne, la plus vieille du monde, nous reporte au berceau de l'humanité. Il serait, par conséquent, de la plus haute importance de rechercher si la religion égyptienne dérive d'un monothéisme primitif et plus parfait dont elle ne serait que la dégradation; ou bien si, comme l'affirme M. Maspéro sans en fournir aucune preuve, elle représente le perfectionnement d'un paganisme antérieur. Il serait non moins intéressant de faire une étude comparative des religions égyptienne et assyrienne, afin de rechercher si elles dérivent l'une de l'autre, ou si elles ne sont que deux branches détachées d'un tronc commun. Dans tous les cas, elles se sont fait des emprunts, puisque Bel et Reshep se retrouvent dans le panthéon égyptien. A ces questions se rattachent les plus graves problèmes touchant le monothéisme primitif de l'humanité, les migrations et les fusions des premières races humaines, etc., problèmes qui ne seront éclaircis nettement que lorsque de nouveaux textes auront été mis au jour, à moins qu'ils ne soient définitivement insolubles. Er. B.

JURISPRUDENCE

A Draft of Code Criminal Law and Procedure, by EDWARD DILLON LEWIS. London, 1879, in-8 de 644 p. — Prix : 26 fr.

Dans le discours du trône qu'elle prononça à l'ouverture de la session du Parlement de 1878, la reine d'Angleterre annonça le commencement d'une codification générale des lois anglaises et promit, au nom de son ministère, de déposer dans un délai rapproché un premier projet de code pénal. Ce projet, qui était l'œuvre du criminaliste le plus éminent de l'Angleterre, Fitzjames Stephen, parut en effet dans l'année 1878 sous le titre de *Criminal code* (*Indictable offences*) *Bill*. Il était divisé en deux parties : la première consacrée au droit pénal proprement dit, la seconde à la procédure criminelle. Mais il n'envisageait que les infractions les plus importantes (*indictable*) laissant de côté les délits moins graves, que nous appelons des contraventions. De nombreuses réformes étaient apportées aussi bien à l'ancienne loi commune (*common law*) qu'aux précédentes dispositions des statuts (*statute law*). Circonstance étonnante, qu'on ne s'explique que par le caractère pratique du droit anglais et par les habitudes générales de ce peuple parfois conservateur à l'excès, ce projet passa pour ainsi dire inaperçu. Au lieu de le critiquer, d'en faire valoir les améliorations, d'en signaler les défauts, la nation parut ne pas s'en préoccuper, comme si elle n'avait pas le droit et le devoir de concourir avec son Parlement à cette œuvre pleine de difficultés et de périls.

M. Lewis fut un des rares jurisconsultes qui eurent le courage de prendre la plume pour exposer leurs idées et faire valoir leurs réclamations. Son livre est un nouveau code. Il embrasse le même domaine juridique que le projet de 1878, et il nous présente une succession d'articles très clairs et très nets. Dans une préface de 75 pages, l'auteur a indiqué les principaux changements qu'il avait apportés à la loi actuelle, en y ajoutant ses motifs et la réponse aux objections qu'on pourrait lui adresser. La partie qui a rapport à la procédure est peut-être la plus intéressante. M. Lewis demande : 1° l'établissement d'une haute cour de justice criminelle avec une cour d'appel ; 2° l'abolition du grand jury, dont l'inutilité saute à tous les yeux, et qui aurait déjà dû être supprimé en 1849 : il est difficile de comprendre pourquoi ni le premier projet du gouvernement de 1878, ni le second qui vient de paraître en 1879, n'admettent ni l'un ni l'autre une réforme aussi nécessaire au point de vue de la sécurité publique qu'à celui de la rapidité et de l'économie de la procédure ; 3° des modifications dans l'acte d'accusation et dans la loi sur les preuves (*evidence*); 4° l'interrogatoire de l'accusé. Bentham a déjà montré depuis longtemps que cette étrange coutume anglaise de ne pas interroger l'accusé, coutume ré-

cente dont l'origine ne remonte pas au-delà du dix-septième siècle, donnait toute facilité au coupable d'échapper à la justice sans jamais être utile à l'innocence. Aussi paraît-on aujourd'hui d'accord pour l'abroger. Mais on ne sait quelle forme donner à l'interrogatoire. Lewis propose de ne pas faire prêter serment à l'accusé, et de le laisser, pour le reste, interroger comme un témoin ordinaire par les deux avocats, suivant la méthode de la *cross examination;* 5° la constitution d'un jury mixte qui a beaucoup d'analogie avec le jury écossais, et qui serait formé en partie de jurés ordinaires et en partie de jurés spéciaux; 6° la création d'un jury scientifique qui nous semble très curieux. Voici le texte de l'art. 728 qui établit ce jury : « Dans toute cause dans laquelle le jugement est confié à un jury spécial ou mixte, si la preuve scientifique (*scientific evidence*) offre plus de difficultés que d'ordinaire, la haute cour de justice criminelle, ou l'un de ses juges, peut, avec le consentement des deux parties, ordonner que le jury sera composé d'un certain nombre de jurés possédant des connaissances scientifiques spéciales. »

Le travail de M. Lewis, dont nous venons de donner une rapide esquisse, est des plus intéressants pour tous ceux qui s'occupent de la grande réforme qui s'opère actuellement en Angleterre. On aime à y trouver une certaine indépendance, je dirais même une certaine hardiesse, qui fait un peu trop défaut aux deux projets du gouvernement. Ce n'est pas seulement une codification qu'il faut à l'heure présente, c'est en même temps une refonte sérieuse de cette ancienne législation, dont plusieurs détails sont mieux en harmonie avec les coutumes du quatorzième siècle qu'avec celles du dix-neuvième.

Nous avons été étonné de ne trouver, ni dans les projets du gouvernement, ni dans celui de M. Lewis, aucune disposition qui précisât d'une manière nette les rapports qui existent entre le juge et le jury. Cette difficile question du fait et du droit, qui a donné lieu naguère à un si remarquable débat au parlement italien, mériterait d'être examinée et approfondie par les juristes anglais. Il ne faut pas l'oublier, c'est là un des points faibles de la théorie du jury, et un des motifs pour lesquels nous avons vu l'Allemagne ressusciter hier l'ancienne organisation échevinale. J. VAN DEN HEUVEL.

BELLES-LETTRES

Filologia. Letteratura siciliana, *nuovi studi* di VINCENZO DI GIOVANNI. Palerme, P. Lauriel, 1879, in-8 de VIII-422 p. — Prix : 4 fr.

Il y a longtemps que, dans cette revue (t. IX, p. 26), nous avons rendu compte de deux volumes auxquels M. Vincenzo di Giovanni vient d'ajouter de nouvelles études. Elles avaient, pour la plupart, paru dans

différents périodiques, et leur réunion fait une suite toute naturelle à l'ouvrage que nous rappelons, et qui lui-même se composait de morceaux détachés mais formant un ensemble. M. di Giovanni entend donner ainsi, non une histoire littéraire de sa patrie, mais des matériaux qui serviront à l'écrire et à montrer le grand rôle que, du treizième au dix-septième siècle, la Sicile eut dans le développement intellectuel de l'Italie. Comme le remarque l'auteur, tous les sujets se trouvent abordés dans ces trois volumes; il n'est guère que le théâtre dont il ne soit point parlé, et c'est une lacune qui sera comblée plus tard. On comprendra qu'en raison de la variété et de la quantité des questions traitées, il nous est impossible de nous arrêter particulièrement à chacune des dissertations de M. di Giovanni. Il en est dont l'analyse et les observations qui naîtraient chemin faisant tiendraient une place dont nous ne pouvons disposer pour l'œuvre entière. Tel serait certainement le discours sur la langue vulgaire employée par les plus anciens poètes siciliens. Nous le signalerons aux critiques qui se sont occupés du fameux *contrasto* de Ciullo d'Aleamo, et de l'influence provençale en Sicile. TH. P.

Onserer Lider a Gedichter an onserer Letzeburger-deitscher Sproch, de Landsleit an der neier an der aler Hemecht gewidemt, gesammelt an erausgin vun N. GONNER. (*Nos poésies et chansons en dialecte luxembourgeois,* dédiées à nos compatriotes de l'ancienne et de la nouvelle patrie, réunies et éditées par N. GONNER). — Dubuque, dans l'Etat de Iowa, impr. de la *Luxemburger Gazette,* 1879, in-8 de 104 p.

On a accusé le catholicisme d'affaiblir l'esprit national; ce reproche absurde est en contradiction avec les faits les plus évidents. En voici un qu'il est bon de signaler : une feuille catholique fort répandue dans les États de Iowa, d'Illinois, de Minnesota et de Wisconsin, la *Gazette luxembourgeoise*, ayant à donner une prime à ses abonnés, leur offre une anthologie de la poésie luxembourgeoise, et c'est une entreprise patriotique, s'il en fût, que celle d'unir l'ancienne et la nouvelle patrie dans une même pensée, comme elles le sont dans le présent recueil, où les œuvres des Luxembourgeois d'Amérique figurent sans trop de désavantage à côté de celles des poètes du Grand-Duché. Le Nouveau Monde y est représenté par MM. N.-E. Becker, J.-B. Bertrand et surtout N. Gonner, qui exprime si bien sa touchante nostalgie, et qui conserve du pays natal un souvenir si attendri (p. 55) :

Si j'avais revu la ville
Et le petit pays de Luxembourg, jè serais satisfait,
Et, remerciant Dieu de tout cœur, je fermerais volontiers les yeux.

La part de l'Europe est naturellement beaucoup plus considérable

dans le recueil; MM. Lentz et Dicks y tiennent, comme de juste, la plus grande place; Fr. Majerus, Fendius, Gangler, Pierret, Krein, n'y figurent chacun que pour une pièce; A. Meyer, le fondateur de la littérature luxembourgeoise, eût mérité qu'on lui empruntât plus de deux fables; il est vrai que sa poésie n'est pas toujours consolante. Il y a aussi deux chansons villageoises et quelques poésies anonymes. L'éditeur ne se dissimule pas qu'il a fait bien des omissions; pour combler les lacunes, il fait appel aux collectionneurs de publications en dialecte luxembourgeois, et il promet, soit un second fascicule, soit une nouvelle édition plus complète. Son idée est excellente, il serait bon de rendre accessible aux amateurs nombre de pièces publiées dans des recueils ou en feuilles volantes, et qui sont devenues introuvables.

E. Beauvois.

The miracle play of Hassan and Husain, collected from oral tradition by colonel sir Lewis Pelly; revised with explanatory notes by Arthur N. Wollaston. London, Allen, 1879, 2 vol. in-8 de 303 et 352 p.— Prix : 35 fr.

Nous sommes redevables à deux personnes des splendides volumes que je recommande ici à nos lecteurs. Sir Lewis Pelly, le traducteur, a occupé successivement divers postes importants dans l'Orient; après avoir séjourné aux Indes, il fut attaché en 1859 à la légation anglaise en Perse, et, quatre ans plus tard, il se rendit au golfe Persique en qualité de résident politique. Durant cet intervalle, il avait eu souvent l'occasion d'entendre réciter ou de voir représenter le drame qui contient la description des malheurs d'Hassan et Husain, et il s'était dit que, pour les érudits de l'Europe, ou simplement même pour les *dilettanti* à l'affût du neuf, la traduction de ce singulier poème dramatique devrait être un intéressant sujet d'étude. Par une circonstance aussi heureuse qu'inattendue, sir Lewis Pellly fit la connaissance d'un Persan qui avait été longtemps employé comme professeur d'art dramatique et *souffleur*; il le chargea de recueillir et de mettre par écrit ces différentes scènes du drame d'Hassan et Husain; aidé ensuite par deux ou trois collaborateurs il en fit la traduction, et il chargea plus tard M. Wollaston de le publier sous la forme qui lui paraîtrait la plus convenable. Remercions donc à la fois M. Wollaston et sir Lewis Pelly de nous avoir procuré un ouvrage qu'un petit nombre de personnes sans doute pourraient aborder dans l'original, mais dont la version anglaise est accessible aux lecturs français tant soit peu cultivés.

M. le comte de Gobineau a déjà donné à ses compatriotes un avant-goût du mystère qui forme le sujet du présent article, et si jamais monument littéraire a mérité d'être popularisé comme type national, c'est bien ce roman dialogué en *cinquante-deux* scènes, où non seule-

ment la poétique de Boileau est violée, mais encore où les hardiesses les plus inouïes de l'école romantique sont dépassées. Ne nous parlez ici ni d'unité de lieu ni d'unité d'action ; le poète ne se contente pas de les ignorer, il les rejette, il les abolit ; et la seule loi qu'il observe, c'est de faire intervenir à chaque instant Mahomet et sa famille, même quand le *nodus* est à peine *dignus vindice*.

Afin de faciliter au lecteur l'intelligence de la pièce, un autre collaborateur de sir Lewis Pelly, M. le docteur Birdwood, y a ajouté, sous forme de préface, un résumé sur les origines du schisme des *Shyites*. Il n'est pas nécessaire que j'entre ici dans des particularités que chacun peut trouver sans peine dans la première histoire du mahométisme venue ; je me bornerai à dire que Hassan et Husain étaient deux frères, fils d'Ali et de Fatime, fille de Mahomet. Après la mort d'Ali, tué à Koufa, l'an 660 de l'ère chrétienne, Hassan fut élu calife (le cinquième), et, au bout de six mois de règne, il consentit à abdiquer en faveur de son compétiteur Moaviah, afin d'éviter l'effusion du sang. Un des fils de Moaviah, craignant néanmoins qu'il ne se repentît un jour de sa générosité, l'empoisonna en 669. Les *Shyites* l'avaient toujours connu comme l'*imaum*, ou chef légal de la religion mahométane ; à sa mort, le titre passa à Husain, et celui-ci, quittant la Mecque après le décès de Moaviah, se rendait à Koufa (680), sur l'invitation des habitants, pour y être investi de la dignité de calife, quand il fut arrêté et mis à mort, aux environs de Bagdad, par les soldats du fils de Moaviah, Yezid, qui avait déjà pris soin d'usurper le souverain pouvoir. Tel est, en gros, l'épisode autour duquel les rapsodes *shyites* ont groupé un nombre extraordinaire de légendes et d'anecdotes, de même que les trouvères et les jongleurs du moyen âge européen ont développé les données des cantilènes primitives, et *revu, corrigé et considérablement augmenté* les maigres traditions qui restaient sur Roland et sur le roi Arthur.

La représentation du *mystère* d'Hassan et Husain est donc à la fois un événement littéraire et un acte religieux ; il faut en lire les détails dans la très intéressante dissertation du docteur Birdwood ; il faut voir le *moullah* montant en chaire et récitant, sur un mode funèbre, le programme de la pièce. « O fidèles, » s'écrie-t-il, « prêtez une oreille attentive et ouvrez vos cœurs pour déplorer les souffrances et les maux de Sa Hautesse l'*imaum* Ali, le vice-régent du prophète ; que les larmes coulent de vos yeux comme une rivière, au récit des malheurs survenus à Leurs Hautesses les bien-aimés *imaum* Hassan et Husain, les premiers entre cette brillante jeunesse qui fait l'ornement du paradis ! »

Après un intervalle de plusieurs siècles, l'effet de cet appel n'a pas encore diminué ; l'enthousiasme des *Shyites* est toujours le même ;

les spectateurs sanglotants se lèvent d'un mouvement spontané, et se frappant la poitrine, entonnent à l'unisson la lamentation suivante : *A Ali! Ai Hassan; Ai Husain, Ai Hassan, Ai Husein, Husein, Hah!* C'est une explosion de douleur qui irait jusqu'à la frénésie, si un chœur ne paraissait en scène pour faire l'exposition du drame.

Sur cinquante-deux épisodes, sir Lewis Pelly n'a publié que trente-sept, nombre plus que suffisant pour donner une idée de la légende. Le premier volume en comprend dix-sept; chaque scène est précédée d'un argument où le sujet représenté est décrit, quand cela est possible, par un auteur qui a traité *ex professo* de l'histoire politique et religieuse de l'islamisme. Ainsi, les noms de Muir (*Life of Mahomet*), Price (*Chronological retrospect of Mahommedan history*), etc., revenant à chaque instant, donnent une sorte de garantie aux sommaires, et ajoutent à l'ouvrage un surcroît d'intérêt. Les notes, réduites au strict nécessaire, font beaucoup d'honneur à M. Wollaston, parce que la tentation était grande de se lancer dans des digressions à perte de vue, et d'étouffer le texte sous des commentaires indigestes et oiseux. Chaque volume est précédé par une liste des personnages, et le second est terminé par un index alphabétique.

Lord Macaulay, M. Mathieu Arnold et plusieurs autres critiques ont déjà appelé l'attention des hommes de goût sur le mystère d'Hassan et d'Husein; nous ne saurions qu'ajouter notre témoignage à celui de nos prédécesseurs, et, comme prétexte pour se renseigner sur les origines de l'islamisme, tout autant que comme simple récréation littéraire, une lecture sérieuse de ces deux beaux volumes ne saurait trop être recommandée. GUSTAVE MASSON.

Mandarine, par Mlle Z. FLEURIOT, ouvrage illustré de 96 vignettes sur bois, par C. Delort. Paris, Hachette, 1880, gr. in-8 de 316 p. — Prix 5 fr.
Franchise, par Mme COLOMB, ouvrage illustré de 113 vignettes dessinées sur bois, par C. Delort. Paris, Hachette, 1880, in-8 de 334 p. — Prix : 5 fr.

Brigitte Langallon, ou plutôt Mandarine,— car c'est sous ce sobriquet qu'elle est connue — est la fille d'un capitaine de vaisseau qui, en Chine, l'a confiée à des religieuses; au moment où elle revient en France et retrouve son père, celui-ci meurt dans un naufrage. Mandarine, restée seule, et délaissée par sa famille, est recueillie par un vieux matelot, nommé Christophe, garde maritime à Kernanret, sur les côtes de Bretagne. Un instant, une de ses tantes la prend chez elle ; mais la pauvre enfant y est si malheureuse qu'elle retourne à Kernanret. C'est là qu'elle mène une vie assez triste, n'ayant d'autre instruction que celle que lui donne un vieux mendiant, à demi-idiot, et d'autres plaisirs que les visites qu'elle fait au château de Kernanret, à la famille Davrancourt. Mais, un jour, un vaisseau en détresse est

sur le point d'être jeté à la côte ; Mandarine le voit, et va, malgré la tempête, prévenir les pilotes qui amènent le navire au port. La famille Cadreville, ainsi préservée de la mort, s'intéresse à sa libératrice, et ses efforts, joints à ceux de M. Davrancourt, lui obtiennent une place dans la maison de la Légion d'honneur, à Saint-Denis. C'est là que nous la laissons ; mais les jeunes lectrices de Mlle Z. Fleuriot espèrent bien que ce ne sera pas pour longtemps, et que le *Journal de la Jeunesse* ne tardera pas à leur donner la suite des aventures de Mandarine.

— Avec *Franchise,* nous sommes en plein moyen âge et en pleine féodalité. Franchise est une épée, seul héritage, laissé par un vaillant soldat à son fils Aimery. L'enfant est recueilli par le sire de Rulamor, qui lui fait apprendre les armes. Bientôt la guerre éclate. Hugues de Rulamor part avec son fidèle Aimery pour rejoindre les seigneurs poitevins soulevés contre Richard Cœur-de-Lion ; mais il ne tarde pas à être tué dans un guet-apens, par Jehan de Rochaigue. En mourant, il donne à Aimery le fief de Valpierreuse, et lui recommande sa femme et sa fille. Le jeune écuyer n'a garde de manquer à cette recommandation, et un jour que le seigneur de Maulignage, suzerain des Rulamor, veut forcer la veuve d'Hugues à donner sa fille Agnès en mariage au meurtrier de son mari, Aimery survient, provoque Jehan et le tue en combat singulier. La conséquence du duel est tout naturellement le mariage du vainqueur avec Agnès de Rulamor, et ainsi finit cette dramatique et touchante histoire, qui n'a pas moins ému et intéressé les abonnés du *Journal de la Jeunesse* que les précédents récits de Mme Colomb. M. DE LA R.

Pensées philosophiques et religieuses du comte Joseph de Maistre, choisies et coordonnées par le Père H. DE VALROGER, de l'Oratoire, ouvrage posthume, revu et complété par l'abbé A. DE VALROGER, prêtre de Saint-Sulpice. Paris, Sauton, 1879, in-12 de 285 p. — Prix : 3 fr.

Joseph de Maistre, par LOUIS MOREAU. Paris, V. Palmé, 1879, in-12 de 543 p. — Prix : 4 fr.

La P. de Valroger avait préparé un recueil des pensées qu'il regardait comme les « meilleures » du comte de Maistre. La mort est venue interrompre son œuvre, mais non pas la briser, puisque son frère — que la mort a frappé lui-même récemment, — s'est chargé de continuer le travail et de l'offrir complet au lecteur. Évidemment les ouvrages du grand penseur chrétien sont difficiles à lire pour les jeunes intelligences, qui n'en peuvent saisir que d'une façon imparfaite l'admirable profondeur. Aussi des pensées choisies sont-elles chose excellente. Le P. de Valroger nous donne des extraits de l'*Examen de la philosophie de Bacon* sur l'induction, le syllogisme et

la méthode scolastique, des fragments de psychologie sur la différence de l'homme et de la bête (cette question, remise en honneur au dix-septième siècle, par Descartes, et qu'a si magistralement traitée Bossuet), sur la vraie notion de la liberté, cette grande chimère de notre époque, et sur la source des contradictions de l'espèce humaine, belle paraphrase du fameux vers d'Ovide :

..... *Video, meliora proboque ;*
Deteriora sequor.

On ne pouvait parler du comte Joseph sans rappeler ses idées sur la création, les causes finales, et l'action de la Providence ; n'est-ce pas là, en effet, le sujet des *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Puis vient un examen de ces philosophes fameux: Sénèque, pour la plus haute morale de l'antiquité, proche qu'il était de la venue du Verbe « lumière du monde; » Plutarque, philosophe gracieux et doux; Bacon, innovateur téméraire; Locke, aussi ennuyeux que peu connu réellement. — Il y a un parallélisme triomphant à établir entre la poésie religieuse des Grecs et celle des Hébreux : qui ne s'émeut aux accents sublimes de David, et qui connaît encore Pindare ? — Enfin, des mélanges théologiques qui intéresseront tout particulièrement le lecteur, car ils nous offrent la solution de questions encore controversées et pendantes ; on peut puiser dans ces pages éloquentes des armes victorieuses sur la nature de la Papauté et ses rapports avec l'Église. Si la réfutation des doctrines jansénistes n'est plus nécessaire de nos jours, on lira du moins avec profit l'exposé du schisme grec et des sectes protestantes.

En résumé, petit livre qui sera utile, en faisant aimer les théories du grand philosophe, et en répandant ses principales pensées. Le P. de Valroger aura donc comblé une lacune, et procuré une facilité à ceux à qui le temps nécessaire fait défaut pour une lecture de longue haleine ; et c'est de quoi nous devons lui être reconnaissant.

—Rarement la mémoire d'un homme fut en butte à plus de critiques et de colères que celle de Joseph de Maistre. Mais, par une fortune singulière, que de bizarres contrastes dans ces appréciations ! Tandis que les uns, dans une affirmation qui a fait fortune depuis plus d'un demi-siècle, ne veulent voir en lui que le « prophète de la loi du sang » et couvrent d'anathèmes ses théories sur la puissance du Saint Siège et l'organisation de la société, d'autres, au contraire, en font l'apôtre des doctrines les plus révolutionnaires, et se plaisent à trouver en lui un précurseur des adversaires du pouvoir temporel. Cette différence si tranchée permet de faire justice plus facilement du mérite des critiques ; et l'on serait tenté de leur renvoyer ce conseil de Trufaldin. dans l'*Étourdi* de Molière :

Mettez pour *nous* jouer vos flûtes mieux d'accord.

C'est pour réfuter ces deux systèmes que M. Moreau a écrit son livre, avec beaucoup d'ardeur, de feu et d'enthousiasme. Tour à tour il passe en revue les premiers critiques du philosophe savoisien : Lamartine, qui, dans son *Cours de littérature* déclame contre Joseph de Maistre, qu'il accuse d'être halluciné, d'avoir écrit non des livres, mais des pamphlets; de prendre le style de Rousseau (?) et de faire appel à la force brutale; — Sainte-Beuve qui, dans ses *Portraits littéraires*, produit une appréciation plus courtoise, mais veut attribuer à une innovation de J. de Maistre les doctrines qu'enseigne l'Église catholique; — M. de Saint-Priest (*Discours de réception à l'Académie française*), aux attaques violentes et acerbes contre celui qu'il accuse d'être un ennemi de la société moderne en général et de la France en particulier (parce qu'il en dévoile les défauts).

Le seul adversaire véritablement sérieux, c'est Ballanche; grand cœur, belle intelligence, mort dans le sein de l'Église catholique, mais qui, trop souvent aveuglé par l'orgueil et la présomption, a avancé des théories singulières (entre autres, les archéophiles, et les néophides). — M. Moreau, qui sent là un penseur sérieux et honnête, suit attentivement les arguments des « Institutions sociales, » et de la « Palingéosesie, » sur l'avenir de la société. — Le monde moderne est, par sa nature, irrémédiablement séparé de l'ancien, pense Ballanche; — mais alors comment espérer une fusion entre deux éléments essentiellement opposés ? — Ballanche croit aussi, que la miséricorde de Dieu, de nos jours, a, sinon remplacé, du moins absorbé sa justice, et que l'homme n'a plus besoin de rachat. — Une thèse semblable devait s'anéantir devant la doctrine si nettement et si chrétiennement exposée dans les *Soirées*.

L'autre système qui fait du comte Joseph un révolutionnaire, date de 1858. C'est Albert Blanc, docteur de Turin et créature de Cavour, qui en fut le promoteur en publiant la *Correspondance diplomatique*. Sur ses traces, marche M. Binault qui, dans la *Revue des Deux Mondes*, reproduisit longuement ce portrait d'un de Maistre panthéiste et saint-simonien. — Comme le dit spirituellement M. Moreau, ils prennent notre auteur contre la lettre, et non à la lettre; et il réfute avec un soin jaloux les accusations d'une théocratie rêvée... « au milieu de rébellions universelles, » les déclamations contre la réversibilité des peines et le péché originel.

Mais ce n'était pas tout de réfuter des adversaires, l'auteur nous trace un excellent portrait du grand écrivain : penseur catholique, philosophe orthodoxe, logicien invaincu. Ce n'est ni un « prophète du passé, » ni un visionnaire de l'avenir, mais une vaste intelligence qui, après avoir vu les maux de la société dévoyée, et en avoir prédit, en quelque sorte, les désastreuses conséquences, est amené par la force

de son génie à proclamer le seul remède : la religion; la seule puissance qui les puisse conjurer : Rome.

Éclairé par une foi vive, soutenu par une vaste érudition et de patientes recherches, M. Moreau a rigoureusement défendu un des plus grands esprits de ce siècle, et de longues années consacrées à cette apologie nous ont valu un bon livre de plus.

CHARLES GEOFFROY.

Noël Ducreux [1853-1876]. Bourg, imp. Villefranche, 1878, 2 vol. in-8 de XI-295 et 479 p.

D'heureuses circonstances ont fait tomber dans nos moins ces deux volumes de lettres de Noël Ducreux, monument d'amour paternel élevé à la mémoire d'un fils qui était toute sa vie. Quelle âme d'élite, quel cœur généreux, quelle ardeur pour le bien, quelle précocité d'intelligence, quelle élévation, quelle douce pureté, quelle délicatesse et quelle noblesse de sentiments percent dans ces lettres écrites à des parents, à des amis, à son confident et directeur! Nous assistons à toutes ses luttes intérieures; nous prenons part à ses souffrances, nous partageons toutes ses angoisses au sujet de la sublime vocation qu'il poursuit et contre laquelle s'élèvent sans cesse de nouvelles difficultés, matérielles incapables d'abattre son courage et d'arrêter sa persévérance. Sa bonne volonté échoue contre une frêle santé qui interrompt à chaque instant ses études, l'oblige à des déplacements incessants pour chercher des climats plus doux que ceux du Lyonnais, pour essayer de nouvelles eaux. Malgré tout, le mal ne fait que s'aggraver sans affaiblir ses espérances. Il raconte avec esprit ses voyages, décrit bien les pays, met en scène ses compagnons d'infortune ou de plaisir, et rattache tout ce qu'il dit à quelques pensées élevées. Il touche un peu à tous les sujets : religion, morale, littérature, politique même, et l'on est étonné de la maturité d'esprit et de style de ce jeune homme mort avant d'avoir atteint sa vingt-troisième année.

Ce livre n'est point destiné au public : c'est un sanctuaire de famille, où le père a réuni tous les souvenirs de son fils pour lui et pour ceux qui l'ont connu et aimé. Et cependant Noël Ducreux est bon à connaître pour tout le monde; que de parents seraient heureux de pouvoir le proposer comme modèle à leurs enfants! Mais, pour le public, pour des étrangers, il y aurait à faire disparaître beaucoup de détails qui n'intéresseront pas, d'autres qui sont inutiles, et à supprimer bien des répétitions. R.

HISTOIRE

Mongolie et pays des Tangoutes, par N. DE PRJÉVALSKI, ouvrage traduit du russe avec l'autorisation de l'auteur par G. DU LAURENS, membre de la Société de géographie de Paris, précédé d'une préface de M. E. Delmas-Morgan et d'une introduction du colonel Yule, traduites de l'anglais avec l'autorisation des auteurs, par J. Belin de Launay et contenant 42 gravures sur bois et 4 cartes. Paris, Hachette, 1880, gr. in-8 de LXI-344 p. — Prix : 10 fr.

La haute Asie a été longtemps inexplorée ; sauf un voyageur du treizième siècle, Marco Polo, les seules notions qu'on eût sur ce pays étaient celles qu'on devait aux missionnaires, toujours vaillants pour accroître le royaume de Dieu, et dont le plus célèbre a été le P. Huc. C'est cette terre inconnue qui a tenté le capitaine, depuis lieutenant-colonel de Prjévalski. Passionné pour les sciences naturelles, il avait demandé à être employé en Sibérie ; il y passa deux ans, revint à Saint-Pétersbourg, y publia d'intéressantes *Notes sur l'Oussouri*, et en repartit pour la haute Asie avec un seul compagnon de route, le lieutenant de Peltzoff. Pendant trois ans, les deux intrépides compagnons luttèrent contre des difficultés de toute sorte et particulièrement contre le manque de ressources suffisantes ; ils y suppléaient autant que possible par la chasse. Après avoir vu leurs plans dérangés par la guerre civile, après avoir fait des pointes hardies dans des régions sauvages et avoir dû une fois même revenir à Pékin reprendre des forces et des fonds, ils finirent par arriver au but de leur voyage : « pénétrer, dit M. de Prjévalski, jusqu'au Koukou-Nor, puis dans le Thibet septentrional et presque dans la vallée supérieure du fleuve Bleu. » C'est le récit de ces efforts et de ces découvertes, fort curieuses au point de vue de la géographie et de l'histoire naturelle, que M. du Laurens a traduit du russe, et livre aujourd'hui au public. M. de Prjévalski, malheureusement, n'a pas su se défendre des préjugés de sa race contre le catholicisme, qu'il compare sérieusement au lamaïsme. Il a aussi taxé d'inexactitude, et presque révoqué en doute les récits du P. Huc ; mais ici il s'est réfuté lui-même ; car ses propres descriptions concordent parfaitement avec celles de l'illustre missionnaire.

M. DE LA R.

The Emperor Julian : *Paganism and Christianity, with genealogical, chronological and bibliographical appendices.* By GERALD HENRY RENDALL, M. A., Fellow of Trinity College, Cambridge. London, Deighton and Bell, 1879, in-8 de XII-299 p.

Ce volume a remporté dernièrement le prix dans un des concours annuels de l'Université de Cambridge, et il a tout de suite obtenu une

place distinguée parmi les meilleurs travaux de biographie religieuse que l'Angleterre ait vu paraître depuis longtemps. Français et Allemands ont déjà, à plusieurs reprises, écrit l'histoire de Julien l'Apostat, et tout le monde connaît les ouvrages de Neander, Schulze et Mangold au delà du Rhin, et de MM. Lamé et Desjardins chez nous; chose étrange ! l'Angleterre seule semblait avoir oublié cette figure extraordinaire de l'empereur romain, et, comme le remarque M. Rendall, on eût dit que le souvenir de Gibbon effrayait ceux que pouvait attirer d'ailleurs l'importance du sujet. Enfin M. Rendall lui-même a voulu aborder la tâche, et il s'en est acquitté avec le plus grand succès.

Une introduction de vingt pages nous décrit d'abord l'état du paganisme au moment où la prédication de l'Évangile vint renouveler la société, et lui montrer son but, ses conditions d'existence et ses véritables destinées. Une transformation complète eut lieu dans la vieille théologie du peuple romain ; de patriotique qu'elle était à l'origine, elle devint essentiellement cosmopolite ; et tandis qu'au faîte du système paraissait la déification de l'empereur, autour de cette figure imposante se groupaient, dans un éclectisme bizarre, les traditions grecques, les mystères de l'Orient et les doctrines des diverses écoles philosophiques. Vis-à-vis de cet état de choses, la jeune Église chrétienne faisait de rapides progrès ; M. Rendall décrit avec beaucoup de soin la politique religieuse de Constantin; il nous montre ensuite les tristes résultats de la ligne de conduite adoptée par Constance, et, en opposition à la théorie de M. Beugnot, il établit qu'habilement exploité par des courtisans avides et hypocrites, l'empereur, renonçant de plus en plus à ses maximes de tolérance, encouragea les disputes religieuses, afin de se poser en une sorte de *ductor dubitantium* et d'assumer une quasi-infaillibilité. Lorsqu'il a ainsi exposé le lieu de l'action et évoqué devant nous les principaux personnages du drame, M. Rendall s'attache à Julien l'Apostat, pour ne plus le quitter; il nous raconte l'histoire de sa jeunesse et de sa première éducation (chap. II), examine en détail ses opinions religieuses (chap. IV-VI), son administration (chap. VII), et les formes diverses que revêtit son antagonisme à la foi chrétienne (chap. VIII). Le chapitre X nous montre les idées personnelles qu'il se faisait du christianisme et de l'Église naissante; dans le chapitre suivant, nous voyons ce qu'il pensait véritablement de l'hellénisme, et les raisons qui le poussaient à désirer le rétablissement d'un système dont l'éclat avait passé pour toujours, et à qui il ne restait plus aucune influence véritable. Enfin, sous le titre significatif : *Vicisti Galilæe !* nous avons (chap. XI) l'épilogue de la tragédie et la conclusion de l'ouvrage. M. Rendall a eu soin d'enrichir son volume d'excellentes notes ; il y

a ajouté des tableaux généalogiques et chronologiques, un catalogue raisonné et très complet de ce que les Allemands appellent la *littérature du sujet*, sans compter les notes imprimées au bas des pages.

Un des chapitres les plus intéressants du volume de M. Rendall est, sans contredit, le dernier, où il s'attache à tracer une appréciation aussi impartiale que possible de l'empereur Julien. Lorsque les détails que le temps nous a conservés sur un personnage historique sont rares ou discordants ; lorsque la profondeur des desseins de ce personnage échappe à notre investigation ; lorsque son caractère moral, enfin, présente un mélange de bien et de mal si enchevêtré qu'il est extrêmement difficile d'en distinguer les éléments constitutifs, il est naturel, il est inévitable que les opinions soient contradictoires, et que les critiques portent dans les sens les plus divers. Il n'en est pas ainsi pour Julien l'Apostat ; les documents contemporains abondent ; nous avons à notre disposition le témoignage de ses amis aussi bien que les accusations de ses ennemis ; ses lois, ses édits, ses discours, sa correspondance : tout cela existe, et jamais pourtant, semble-t-il, l'histoire n'a produit un homme dont le caractère a suscité tant de controverses, ou donné lieu à des jugements si opposés. Tandis que le poète chrétien Prudence le décrit comme

Ductor fortissimus armis,
Conditor et legum, celeberrimus ore manuque.

les positivistes, d'un autre côté, inscrivent son nom sur leur calendrier à côté de celui de Napoléon, comme destiné à la réprobation universelle. M. Rendall trouve, dans la politique de l'empereur, dans ses succès et ses revers, la justification de ces deux points de vue, et il conclut que le règne de l'apostat fut, pour l'Église, un véritable bienfait. A la mort de Constance, en effet, elle était dans une situation fort critique. Les conciles de Séleucie et de Rimini avaient déjà (A. D. 359) abandonné l'*Homousion* de celui de Nicée ; selon toute probabilité, si Constance avait vécu plus longtemps, c'en était fait de l'orthodoxie ; un succès rapide et inespéré avait corrompu l'Église ; les principales vertus chrétiennes s'étaient transformées en vices, ou se trouvaient obligées de fleurir dans la solitude. L'accession de Julien, selon la remarque fort sensée de M. Rendall, produisit sur le christianisme l'effet d'un désinfectant ou d'une médecine énergique ; elle purifia l'Église, réforma tout, doctrine, mœurs, culte, cérémonies, et ramena les prélats orthodoxes à la direction des affaires. Grâce à l'union intime de l'Église et de l'État, ou plutôt à la confusion des deux pouvoirs, le christianisme s'était, pour ainsi dire, *paganisé*, et l'esprit du monde, formaliste, intrigant et hypocrite, tendait de plus en plus à se substituer à cette piété humble, mais sincère et vivante, qui devrait caractériser les chrétiens seuls dignes de ce nom. Julien remit

indirectement toutes les choses à leur place, et il devint évident pour les observateurs les moins perspicaces qu'entre l'hellénisme et l'enseignement de l'Évangile il y avait, non pas de simples différences verbales, mais un abîme infranchissable.

Je n'ai pas le loisir de pousser plus loin mon examen de l'important ouvrage dont nous avons à remercier M. Rendall, et en particulier d'analyser le beau chapitre qu'il a consacré à la discussion des théories néo-platoniciennes ; mais j'en ai assez dit, ce me semble, pour le signaler à l'attention de tous ceux de nos lecteurs qui s'occupent de l'histoire ecclésiastique. GUSTAVE MASSON.

Chronique d'Abou Zakaria, traduite et commentée par ÉMILE MASQUERAY. Paris, Ch. Delagrave, 1879, in-8 de LXXIX-412 p.

La chronique d'Abou Zakaria n'est qu'une partie d'un manuscrit intitulé : *Histoire des imam ibadites* ; le reste du volume est rempli de biographies et de traditions analogues à nos *Vies des saints*. Cette première partie nous donne l'histoire des ancêtres de nos Mozabites, depuis l'imamat d'Abou'l-Khottab jusqu'aux premières prédications d'Abou-Abdallah-Mohammed-ben-Bekr. Le jeune savant qui en publie la traduction, d'après le texte arabe, n'a pas négligé de noter, dans l'introduction, les difficultés qu'il a éprouvées pour se les procurer. Félicitons-le de ce succès, car le livre contient une série de faits omis par Ibn-Khaldoun, l'historien des dynasties berbères.

On comprend, sous le nom de Mozabites ou Beni-Mzâb, une population établie dans sept villes, dont Rardâià est la capitale. Ils appartiennent à la race autochtone et parlent la langue berbère; mais leur dialecte diffère de ceux des Kabyles et des Chaouïas. Ils sont situés au sud de Lagouat, dans le Sahara. M. Masqueray s'est proposé d'étudier les origines, auparavant si obscures, de ce groupe religieux, dont les sectateurs, nombreux dans toutes nos villes algériennes, sont des modèles de rigorisme et de probité commerciale. Le livre qu'il publie ne présente qu'une partie des renseignements qui formaient le *desideratum ;* mais il sera suivi de la chronique du cheikh Ahmed, et probablement de plusieurs autres ouvrages relatifs à cette espèce de protestantisme africain que réprouvent les autres musulmans.

Si l'on considère que Ibn-Khaldoun, qui consacre seulement une page à Abderrahman-ben-Roustem et quelques lignes à Abd-el-Ouahhâb, semble ignorer absolument les imams ibadites à partir de Felah, on appréciera mieux l'importance du présent document, grâce auquel nous est rendue, avec mille détails, l'histoire d'une secte qui contribua, plus qu'aucune autre, à distinguer les Berbères des Arabes. Nous remarquons, en effet, que M. Masqueray, dans l'intérêt de son

sujet, s'efforce de dissiper les erreurs répandues sur la société théocratique des Beni-Mzâb. C'est ainsi qu'en voyant, il y a quelques années, le cheikh Bâbâ, doyen des docteurs de Rardâïa, jouir d'une grande autorité personnelle, on avait supposé qu'il était regardé, en quelque sorte, comme le grand-prêtre du pays, tandis que l'Oued-Mzâb actuel, au lieu de former une principauté religieuse, consiste en une agglomération de républiques religieuses.

Mais voici une question dont s'est occupé sérieusement Berbrugger, l'un des premiers explorateurs de l'Oued-Mzâb, et qu'il n'a traitée que dans des notes éparses : c'est la ressemblance qui existe entre la doctrine des habitants de l'Oman et celle des Mozabites. M. Masqueray connaît personnellement deux Mozabites fort instruits, qui ont complété le pèlerinage de la Mecque par un voyage dans l'Oman ; ces personnages lui ont affirmé que l'organisation religieuse de l'Oman est absolument celle du Mzâb, avec cette légère différence que l'imamat s'y est conservé tel qu'il était en Afrique au temps de Ben-Roustem et de ses successeurs. Il ajoute (p. XLVII) : « Tout ce que l'on dit du Mzâb peut être dit de l'Oman. Tous les livres religieux du Mzâb se rencontrent dans l'Oman, tous les docteurs de l'Oman suivent la tradition ibadite au même titre que ceux du Mzâb, du Djebel Nefous et de l'île de Djerba... Une bonne part des livres de droit qui sont entrés dans l'abrégé intitulé *Nil*, lequel est aujourd'hui le code religieux des Mozabites, provient de l'Oman. » Rien n'est plus exact que cette observation, et ce qui le prouve, c'est qu'en 1878 le gouvernement de l'Algérie reçut une députation de savants de Zanzibar, dépendance de l'Oman, qui venaient lui demander l'autorisation de visiter leurs frères de l'Oued-Mzâb.

M. Masqueray nous pardonnera sans doute si nous terminons ce compte rendu, d'une brièveté forcée, par un mot de critique, qui ne diminue en rien notre estime pour son excellent travail. Les étymologies adoptées par lui pour expliquer le mot *Mzâb* sont loin de présenter des titres suffisants, et certainement les arabisants n'accepteront ni l'expression *Meshab* (p. LXXXI), ni le substantif *Mizâb* (p. 318), attendu qu'ils s'appuient, l'un sur une faute d'orthographe, l'autre sur une légende inventée à plaisir par les indigènes. D'abord, il y a beaucoup de hardiesse à écrire, en parlant de la chronique d'Abou-Zakaria, qu'elle est l'histoire des compagnons de l'œuvre « *Sahab-ed-daaoua*, » et que le nom par lequel les Ibadites d'Afrique se désignent, n'est pas sans analogie avec celui de *Beni-Meshab*. Si M. Masqueray s'était rappelé que le pluriel de l'adjectif *sâheb* est *asháb*, et que, d'autre part, *Meshab* ne représente Mzâb, ni pour les yeux, ni pour les oreilles, il se serait bien gardé de risquer une pareille assertion. En second lieu, le sentiment de l'idiome arabe aurait

dû lui faire préférer la forme *ehel el-mizâb*, « les gens de la gouttière, » à la forme *Beni-Mizâb*, qui n'a aucun sens. Quant à la définition du terme *halka* (p. 253), elle a le défaut d'être trop recherchée ; il valait mieux s'en tenir au sens propre « cercle de disciples, » lequel est usité aussi bien dans les ordres religieux que dans les écoles publiques.

AUG. CHERBONNEAU.

Authenticité du grand testament de saint Remi, par l'abbé DESSAILLY, membre de l'Académie de Reims. Paris, J.-B. Dumoulin, 1879, in-8 de 424 p.

On sait que c'est à l'époque carlovingienne que remonte la tradition qui veut que saint Remi ait laissé un testament. Les écrits d'Hincmar renferment ce qu'on appelle le *petit* testament, tandis que Frodoard nous a conservé le *grand* testament de l'évêque de Reims. Ces documents, ou au moins le dernier de ces documents, sont-ils authentiques? Remontent-ils jusqu'à saint Remi? C'est l'affirmative qu'a voulu établir M. l'abbé Dessailly, s'insurgeant ainsi contre le verdict prononcé unanimement par les Bénédictins, les Bollandistes et toute l'école historique moderne. On croyait avoir démontré, par des raisons historiques, diplomatiques et autres, que le testament de saint Remi est apocryphe; M. l'abbé Dessailly, abordant de front la discussion de tous les arguments invoqués, les renverse comme en se jouant, et trouve même l'occasion de plaisanter agréablement sur les bévues des Bollandistes ou des Bénédictins. Il serait trop long de suivre l'argumentation serrée de l'auteur contre les prétentions scientifiques des écrivains de *l'école gallicane* (!). Sa conclusion se termine ainsi : « Il y a impossibilité intrinsèque et absolue de l'interpolation du testament de saint Remi, » parce que « cette interpolation serait une flétrissure pour l'église de Reims, » qui a cru au testament pendant tout le moyen âge.

S'il est de mon devoir de dire ici que M. l'abbé Dessailly a consacré quatre cent vingt pages à défendre une cause malheureuse et irrévocablement condamnée, je ne veux point prétendre par là que son livre soit absolument sans valeur. Il a soigneusement étudié les textes carolingiens qui forment la base de son étude ; le pseudo-testament contient les noms de cinquante-deux villages dont l'identification est précieuse pour la géographie historique. M. l'abbé Dessailly a, à ce point de vue, heureusement rectifié quelques-unes des identifications proposées par Quérard, Louis Paris et d'autres. Je signalerai aussi le chapitre consacré au culte de saint Remi en France, chapitre qui pourrait être plus développé, mais qui ne contient pas moins, en germe, les éléments d'un ouvrage qui serait des plus intéressants au point de vue des traditions du moyen âge.

ER. B.

La Révolution à Péronne. 1re série. *Fêtes, cérémonies et réjouissances.* 1789-1804 — 2e série. *États généraux de* 1789 ; *doléances du tiers-état, de la noblesse et du clergé du bailliage*, par M. Gustave Ramon, membre titulaire non résident de la Société des antiquaires de Picardie. Péronne, Quentin, 1878, 2 vol. in-8 de vii-174 et xxx-190 p.

M. G. Ramon a pris pour épigraphe de sa première série ce vers d'Horace

Nunc pede libero pulsanda tellus.

On sautait, en effet, beaucoup à Péronne pendant la première République. Les fêtes catholiques avaient été abolies ; on avait, en revanche, les fêtes de la Raison, puis celles de l'Être suprême, puis celles de l'Agriculture, des Victoires, de la Liberté, des Époux, de la Jeunesse, de l'Opinion, sans oublier la grande Sans-culottide. Le cérémonial variait peu ; des hommes en carmagnole, des femmes en robe blanche avec une ceinture tricolore, des guirlandes de verdure, des discours patriotiques, et, pour couronner le tout, « des danses où l'on voyait la joie répandue dans tous les cœurs. » On dansa pour le Directoire, on dansa pour le Premier Consul, et l'on finit par danser pour l'Empire. Ce sont les programmes et les procès-verbaux de ces fêtes que reproduit M. Ramon.

La seconde série, qui, à vrai dire, devrait plutôt être la première, est consacrée aux États généraux de 1789. Elle contient les procès-verbaux des séances des divers ordres et le texte officiel de leurs cahiers. Sauf quelques points relatifs à des intérêts locaux, ces cahiers ressemblent à ceux du reste de la France. Ils sont une preuve de plus de l'unanimité du mouvement qui entraînait alors les esprits, et un nouveau sujet de regret pour l'aveuglement fatal qui fit si tôt dévier ce mouvement et rompit cette unanimité. Toutes les réformes souhaitables étaient indiquées d'un commun accord par les cahiers, et le roi n'aspirait qu'à les réaliser. « Il n'était pas besoin de la Révolution pour autoriser ce qui s'était préparé sans elle, » a dit un auteur non suspect, M. Quinet. Et M. Ramon ajoute, dans l'excellente introduction dont il a fait précéder son étude, introduction où il nous permettra, toutefois, de regretter le jugement beaucoup trop sévère porté par lui sur l'ordre de la noblesse, — M. Ramon ajoute justement : « La nation, comme le roi, ne demandait que des réformes, et, suivant la belle expression du comte de Chambord, on allait lui *imposer une révolution.* »

M. de la Rocheterie.

Types révolutionnaires. *Étude sur Fouché*, par le comte de Martel, ancien préfet. Paris, Plon, 1879, 2 vol. in-12 de xxiv-570 et x-422 p.— Prix : 10 fr.

La première partie de cette étude, rééditée aujourd'hui, a déjà paru il y a six ans ; elle concernait les origines et les diverses missions de

Fouché à Nevers et à Lyon. La seconde partie, qui voit le jour pour la première fois, a trait à la part prise par le futur duc d'Otrante au 9 Thermidor. Cette part, suivant M. le comte de Martel, fut très mince; Fouché n'était pas homme à braver Robespierre en face; il se contentait d'intriguer dans l'ombre. Mais, à ce propos, et pour bien démêler le rôle de son triste héros, l'auteur a été amené à étudier à fond la journée du 9 Thermidor; il a lu et relu les œuvres des contemporains; il a surtout compulsé persévéramment les archives, et, grâce à ses recherches opiniâtres, il est arrivé à rétablir la vérité sur certains points défigurés ou obscurcis par la plupart des historiens. Comme M. Ch. d'Héricault, qui a publié sur ce même sujet, on se le rappelle, un livre d'une érudition profonde, il démontre que Robespierre, au moment de sa chute, n'avait nullement l'intention de faire cesser la Terreur; il donnait, au contraire, une impulsion plus vive et plus sanguinaire encore aux tribunaux et aux commissions révolutionnaires. A vrai dire, ses ennemis ne valaient pas mieux que lui, et si, après l'avoir renversé, ils arrêtèrent les massacres quotidiens, c'est qu'ils furent entraînés malgré eux par le mouvement de l'opinion. Mais ce qui les détermina à entrer en lutte avec Robespierre, ce fut tout simplement la peur : ils se sentaient menacés par le dictateur, jaloux de toute autre influence que la sienne, et, pour n'être pas tués, ils tuèrent. Pas plus que lui, d'ailleurs, ils n'étaient hommes d'action ou hommes de gouvernement, et leurs fautes, pendant ces mémorables journées, n'eurent d'égales que les fautes de Robespierre et de ses amis. Au surplus, le tyran, comme on l'appelait alors, n'avait pas dans Paris une autorité aussi grande qu'on le supposait et que les historiens l'ont dit depuis. Ses partisans, en somme, étaient assez rares; M. de Martel le montre par une série de documents sans réplique, et si les Comités de salut public et de sûreté générale avaient montré un peu d'énergie et d'initiative, la Commune eût été vaincue sans lutte. Ce livre est moins un récit qu'un résumé et une discussion de documents. M. de Martel s'excuse lui-même d'avoir été empêché, par de vives souffrances, de mettre à son œuvre la dernière main; mais, telle qu'elle est, elle offre un vif intérêt à tous ceux qu'attirent la recherche consciencieuse et la conquête laborieuse de la vérité sur un des points les plus controversés de notre histoire et les plus exploités par l'école révolutionnaire.

M. DE LA ROCHETERIE.

Documents inédits sur les États généraux, tirés des archives de Vitry-le-François et publiés avec une introduction et des notes, par G. HÉRELLE. Paris, Champion, 1879, in-8, de 260 p. — Prix : 5 fr.

Depuis Augustin Thierry, on a beaucoup écrit sur les États généraux, et on a accordé, avec raison, une importance considérable aux

documents originaux qui concernent ces assemblées. Un fait digne de remarque et qui ressort de tous ces travaux, c'est que rarement les États ont rempli la mission qui leur était assignée et ont répondu aux espérances fondées sur leur réunion. Convoqués par la royauté dans des circonstances difficiles, mandataires de la province et chargés de ses doléances, ils ont presque toujours été un embarras pour la royauté, et n'ont donné satisfaction à aucune des revendications provinciales. Cependant, dans les archives de ces grandes assises nationales, dans les délibérations des assemblées préliminaires des bailliages, dans les cahiers des trois ordres, se trouvent consignées des doléances, des requêtes qui trahissent souvent un malaise social, et, en tout cas, sont l'expression la plus fidèle des vœux de la nation. C'est à ce titre surtout que ces documents sont intéressants.

Les pièces que publie M. Hérelle se groupent en deux séries : celles qui se rapportent aux États généraux qui ont précédé la fin du dix-huitième siècle, et celles qui concernent l'assemblée de 1789. La première série débute par un acte de Regnault Doucet, lieutenant général du bailli de Vermandois au siège de Châlons, qui constate que Louis XI, avant sa mort, avait eu le projet de convoquer les États généraux pour leur faire ratifier le traité conclu en 1482 avec Maximilien d'Autriche. Nous remarquons ensuite les lettres patentes adressées par Charles VIII au bailli de Vermandois pour la convocation des États de 1484. Pour la période qui suit la fondation de Vitry-le-François (1545), nous signalerons, dans la publication de M. Hérelle, une lacune d'autant plus grave qu'elle est volontaire. Vers 1820, un érudit champenois, M. de Torcy, avait passé trente ans de sa vie à recueillir toutes les pièces d'archives intéressant l'histoire de sa province : il mourut sans publier ses travaux, mais son manuscrit à été conservé. Il est d'autant plus précieux qu'il renferme la copie d'un grand nombre de documents relatifs aux États généraux, aujourd'hui perdus. On remarque dans ces copies, dit M. Hérelle, des corrections orthographiques, des restitutions de mots mal écrits, qui prouvent qu'elles ont été revues et collationnées à diverses reprises; malheureusement, cette compilation est faite sans critique : « on y trouve tout, mais rien en ordre. » C'était le cas de mettre ces documents en ordre et de les publier; M. Hérelle a reculé devant la tâche, et il se contente de donner de ces pièces une analyse sommaire. Nous sommes ainsi privés du mandement de François II au bailli de Vitry pour la convocation des trois ordres, en 1561; du texte des remontrances, plaintes et doléances du bailliage à cette occasion. Il en est de même pour des documents de la plus haute importance relatifs aux États de 1576 et de 1588; le sommaire qu'en a donné M. Hérelle ne peut qu'augmenter nos regrets. En passant aux États de 1614, nous

mentionnerons, entre autres, les cahiers du clergé du bailliage de Troyes; puis un certain nombre de pièces concernant les projets d'États de 1649 et de 1651, et qui éclairent quelques points de l'histoire de la Fronde.

Nous n'insisterons pas sur les documents relatifs à 1789; dans les cahiers du bailliage de Vitry, comme dans tous ceux qu'on a publiés jusqu'ici, on ne rencontre pas une ligne qui soit un appel à une réforme complète de nos institutions. Cette courte analyse suffira pour montrer que le livre de M. Hérelle, important pour l'histoire locale, apporte à l'histoire générale, malgré les lacunes que j'ai signalées, un contingent de faits secondaires qu'on sera désormais tenu de ne pas négliger. ER. B.

Histoire de Paris et de ses monuments. Quatrième édition, comprenant les derniers événements et les monuments nouveaux, par EUGÈNE DE LA GOURNERIE. Tours, Mame, 1880, gr. in-8 de 420 p. — Prix : 5 fr. 50.

De belles gravures et un excellent texte, telle est l'*Histoire de Paris et de ses monuments* publiée par la maison Mame, et qui vient d'arriver à sa quatrième édition. L'histoire de Paris, non pas seulement l'histoire politique, mais l'histoire sociale, non pas seulement l'histoire des rois et du gouvernement, mais l'histoire de la population depuis le jour où la petite tribu des *Parisii* s'établissait dans une île de la Seine, jusqu'à notre temps. C'est une série de tableaux des plus curieux, pleins de couleur locale, où l'on voit naître et se développer toutes ces institutions dont quelques-unes ont atteint leur épanouissement à notre époque, dont les autres ont sombré dans le naufrage de la Révolution. Après l'histoire de Paris, qui est presque l'histoire de la France, vient l'histoire et la description des principaux monuments; les églises d'abord, depuis Notre-Dame jusqu'à l'église encore inachevée du Sacré-Cœur; puis les monuments civils, les Tuileries, l'Hôtel-de-Ville, le palais de la royauté et le palais du peuple, dont l'accord, comme sous saint Louis, sous Henri IV et sous Louis XIV, a fait la grandeur de la France, dont le désaccord, pendant la Ligue et pendant la Révolution, a été une cause de trouble et de ruine; car c'est à Paris plus encore qu'ailleurs peut-être qu'on sent combien notre vieille royauté a fait la France. Enfin, pour clore le volume, l'Opéra et la Roquette, la Roquette sanctifiée par le martyre des otages. Est-ce avec intention que M. de la Gournerie a rapproché ces deux noms et ces deux monuments? Est-ce à la Roquette que doit aboutir cette civilisation luxueuse et molle dont l'Opéra est le symbole et plus éclatant? M. DE LA R.

Die Universitæt Paris und die Fremden an derselben im Mittelalter. *Ein Beitrag zur geschichte dieser hohenschule*, von Dr ALEXANDER BUDINSZKY, profess. an der Universitæt Cernowitz (*Les Étrangers à l'Université de Paris au moyen âge. Pour servir à l'histoire de cette haute école*). Berlin, 1876, in-8 de IX-234 p.

L'auteur de cette intéressante étude, aujourd'hui professeur à l'Université de Cernowitz, en Bucowine, l'a présentée d'abord sous forme d'une thèse à l'École des chartes, dont il avait suivi les cours; plus tard, il la publia en volume séparé, mais enrichie de nombreuses additions. S'il n'est pas le premier à traiter ce sujet, personne, avant lui, ne l'a fait avec tant d'ampleur et de soin. Un coup d'œil rapide sur le livre suffit pour se convaincre des recherches que lui a dû demander son travail. Des ouvrages imprimés et des documents inédits ont été également mis à contribution. Les archives de la Sorbonne lui ont été d'un grand secours; aussi, donne-t-il, dans la préface, un aperçu sommaire des pièces assez nombreuses qui y sont contenues et se rapportent au sujet en question.

L'ouvrage se compose de quatre chapitres, dont les trois premiers servent comme d'introduction au quatrième, le plus étendu de tous, puisqu'il occupe les deux tiers du volume. L'auteur commence par faire connaître l'importance de l'Université de Paris au moyen âge; l'influence qu'elle a exercée alors sur les pays étrangers (ch. I.). Il en retrace ensuite l'organisation, eu égard aux diverses nations qui y étaient représentées (ch. II), ce qui le conduit à donner, en abrégé, l'historique des neuf collèges destinés à recevoir les étrangers et que voici : collèges Danois, d'Upsala, de Scara, de Lincœping, collèges allemand, anglais, écossais, lombard et collège de Constantinople.

Après ces notions préliminaires, vient une longue série des étrangers les plus remarquables qui ont étudié à l'Université, depuis sa fondation jusqu'au commencement du seizième siècle. On comprend que le choix soit ici de rigueur, car le dénombrement de tous ceux dont les registres universitaires conservent les noms eût été aussi interminable que fastidieux. Cette partie de l'ouvrage, la plus essentielle de toutes, se divise en sept paragraphes correspondant à autant de nations diverses et disposés dans l'orde suivant; Grande-Bretagne, Allemagne, Pays-Bas, Italie, Espagne et Portugal, Scandinavie, les pays slaves avec Hongrie et Grèce. Après une courte notice biographique sur chaque individu, l'auteur indique les sources où l'on pourrait puiser des renseignements plus abondants. Depuis la publication de son livre, quelques-uns de ces personnages ont donné lieu à des monographies nouvelles; par exemple, le cardinal Jean Torquemada (qu'il ne faut pas confondre avec l'inquisiteur du même nom), a été l'objet d'une excellente étude faite par l'abbé Lederer et couronnée par l'Université de Wurzbourg. Mais il en est aussi que l'auteur n'a

connus qu'imparfaitement; ainsi, pour Maxime le Grec, moine du Mont-Athos, qui a passé la plus grande partie de sa vie en Russie, M. Budinszky se borne à citer Schafarik, en passant sous silence tout ce que les auteurs russes ont écrit sur ce savant grec, si connu dans l'histoire littéraire de leur pays.

Un grand nombre de noms paraissent dans ce livre pour la première fois; on les chercherait en vain dans le grand ouvrage de M. du Boulay, et on les distingue à l'astérisque qui les accompagne. En somme, le travail de M. Budinszky est fait consciencieusement et il sera consulté pendant longtemps; il l'eût été bien davantage, s'il était traité en français; il est même à regretter qu'un semblable livre reste ignoré du public français, qui devrait s'y intéresser le plus, puisqu'il s'agit d'une des plus célèbres institutions de France. J. MARTINOV.

Memoir of the Life of Admiral sir Edward Codrington, with Selections from his Public and Private Correspondence. Edited by his Daugther, Lady BOURCHIER. With Portraits and other Illustrations. London, Longmans; Green and C°, 1879, 2 vol in-8 de 512 et 617 p.

L'amiral Codrington a pris part aux guerres maritimes de la Révolution et de l'Empire, a ensuite commandé en chef sous la Restauration dans les mers de Grèce, et livré la bataille de Navarin. Attaché, au début de sa carrière, au célèbre Howe, il fut plus tard l'un des lieutenants de l'illustre Nelson. Aussi ses lettres, qui forment à vrai dire presque tout le texte des deux gros volumes publiés par sa fille, et qui sont venus récemment à notre connaissance, présentent un réel intérêt pour les gens du métier et les historiens.

Embarqué dès l'âge de treize ans, dans le milieu le plus corrupteur, Codrington est poussé à boire par ses camarades et ses chefs immédiats. « Je sentis que je devenais passionné de grog, a-t-il écrit; aussitôt je résolus de n'en plus boire une seule goutte, et, malgré mes tentateurs, je tins parole. » En cet enfant, vous avez là tout l'homme dont l'extraordinaire force de volonté fera jusqu'à la fin l'admiration de ses compagnons et de ses chefs.

Ses lettres de Trafalgar expliquent bien la certitude du triomphe de Nelson, par l'enthousiasme qu'inspira ce grand homme dès la première heure à tous ses subordonnés. « Que je sorte vivant ou mort de la bataille, écrit-il la veille, c'est affaire de chance; mais que j'en sorte sans déshonneur, c'est mon affaire à moi; et j'ai peu d'appréhension en cela, tant est grande ma confiance en mon vaisseau et en mon excellent amiral. » « On ne craignait pas de lui déplaire, écrit-il de Nelson le lendemain, chacun tremblait de ne pas lui plaire. » Quand une armée entière est possédée de tels sentiments, l'issue de la lutte n'est pas douteuse. Nous ne l'avons que trop appris à nos dépens.

L'heure capitale de la vie de Codrington, c'est pendant la campagne

de Grèce, en 1827-28. Il y joua un grand rôle qui rendit son nom célèbre. Aussi les documents sur ce sujet forment-ils la plus grande partie des deux volumes. Il n'a pas manqué de détracteurs pour rabaisser la victoire de Navarin et la dépeindre comme une boucherie sans gloire où les Turcs sont les victimes et les alliés de vrais barbares. Mais, après cette lecture, il est de toute évidence que la flotte mahométane a commencé le feu avec la préméditation la plus calculée pour amener la destruction des chrétiens qui ont déployé là un rare héroïsme. Tout cet épisode est plein d'intérêt. Codrington excita une vive admiration chez tous les officiers russes et français. Il y eut un moment solennel. Placé tout au centre du feu ennemi, son vaisseau amiral, l'*Asia*, disparut sous les flammes des navires ottomans et on le croyait perdu, quand, tout d'un coup, on le revit sauf, au milieu des débris, avec Codrington, seul et droit sur sa poupe. Russes et Français, qui regardaient pleins d'angoisses, battirent des mains et l'acclamèrent avec enthousiasme. Lui, de son côté, exprimait les plus vifs éloges pour l'amiral de Rigny et la plus grande admiration pour le capitaine Hugon. C'est la première heure de l'entente cordiale entre marins de France et d'Angleterre !

En toute cette campagne, Codrington se montra un homme supérieur et digne des grands commandements. Peint par ses lettres intimes, il peut être offert en modèle à tous les marins. D'une décision de caractère et d'une énergie extraordinaire, d'une probité sans tache, il apparaît toujours dominé par le sentiment du devoir. Ferme et sévère, il est cependant plein de bonté pour ses inférieurs. Ses collègues, et jusqu'aux ennemis vaincus par lui, lui adressent les éloges les plus chaleureux et les témoignages les plus flatteurs. Fier, franc et désintéressé, d'une tendresse touchante pour sa famille, il semble accompli comme homme public et privé. Sa fille a bien fait de publier ces documents si honorables pour son père. Puisse maintenant une plume habile en profiter pour écrire une biographie pleine d'intérêt et d'enseignements utiles. G. P.

Histoire d'Ottar Jarl, *pirate norvégien, conquérant du pays de Bray en Normandie, et de sa descendance*, par le comte DE GOBINEAU. Paris, Didier, 1879, gr. in-18 de 450 p. — Prix : 4 fr.

Grâce à ses talents de conteur, qu'il a manifestés dans les genres les plus divers : récits historiques, relations de voyages, fictions romanesques, M. le comte de Gobineau a su mettre à la portée des gens du monde des recherches généalogiques que l'on abandonne trop volontiers aux érudits. Le grand public ne se doute pas de l'intérêt que présentent les histoires de familles, trop rares chez nous, tandis qu'elles sont une des branches les plus importantes de l'ancienne littérature scandinave; mais on peut s'en faire une idée en lisant ces

épisodes nombreux et ces anecdotes amusantes, et en voyant défiler ces figures variées, depuis le farouche corsaire et l'insatiable routier jusqu'à l'actif marchand et au paisible laboureur. Que d'enseignements dans les vicissitudes qui abaissent les descendants du seigneur féodal à la condition de modestes plébéiens! L'auteur a écrit à ce sujet une page éloquente et émue; mais, quoiqu'il ne puisse moins faire que d'être touché du sort de personnages auxquels il tient de si près, il ne aisse pas que de les juger avec une sereine impartialité. Pourquoi faut-il qu'il se lance dans des considérations à perte de vue sur l'atavisme et prétende retrouver dans les fils, à mille ans de distance, les traits qui caractérisaient les ancêtres? Il faudrait d'abord bien connaître ceux-ci pour faire leur portrait, et voir si la copie ressemble à l'original. Mais, avec les rares documents qui datent de la période carlovingienne, comment reconstituer des figures dont il ne reste que des traits incohérents? C'est une tâche qui dépasse les forces du plus profond érudit. Mais l'auteur n'est pas embarrassé pour si peu : sachant qu'un seigneur de Gournay s'appelait Odo et supposant, sans la moindre preuve, qu'il était d'origine scandinave, parce que le pays de Bray fait partie de la Normandie, il l'assimile avec un corsaire quelconque nommé Ottar, et lui attribue des faits qui, s'étant passés de 843 à 911, pourraient bien appartenir à plusieurs homonymes. Allant plus loin, il suppose que cet Ottar était le fameux Ohthere, Norvégien du Hâlogaland, connu par la relation de ses voyages dans la Baltique et les mers Arctiques, que nous a conservée le roi Alfred le Grand. Or, cette supposition est absolument gratuite; rien n'indique que le pirate et l'explorateur fussent de la même famille; aussi le profond historien norvégien P. A. Munch a-t-il eu soin de ne pas les confondre. Notre auteur aurait bien fait d'imiter cette réserve. Loin de là, il rattache non moins conjecturalement les Gauvain, Govinot, Gobineau, de Gournay, à la famille seigneuriale de Gournay et celle-ci à la dynastie suédoise et norvégienne des Ynglings. Pendant qu'il était en si bon chemin, il aurait tout aussi bien pu faire d'Odo de Gournay un descendant d'Ottar le jeune, fils d'Innstein et héros du *Hyndluljod*; ce poème, l'un des plus beaux de l'ancienne Edda, lui eût permis de faire remonter sa généalogie aux plus célèbres héros des traditions septentrionales : Jœrmunrek ou Hermanaric, fondateur de l'immense empire des Goths; le franc Sigurd, les Burgondes Gunnar et Hœgné, Ivar Vidfadmé et Harald Hilditanne, etc., etc. Quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre; si notre spirituel généalogiste avait appliqué cet axiome jusqu'au bout, il aurait enrichi son ouvrage de quelques-unes des plus belles traditions qui nous aient été conservées par les Eddas et les Sagas. C'est cette fois qu'il aurait pu se dire fils d'Odin, sans que la critique historique pût se montrer plus sévère à son égard!

EUG. BEAUVOIS.

Notizie storiche archeologiche di Tarquinia e Corneto, per Luigi Dasti. Roma, typografia dell' Opinione, 1878, in-8 de 518 p., avec cartes.

L'histoire de la civilisation étrusque est encore obscure. On a fouillé avec plus ou moins de méthode les grandes nécropoles de la Toscane ; le musée de Florence, le Louvre renferment des suites intéressantes de monuments provenant de Caere ou de Tarquinies, mais l'étude de ces richesses archéologiques a tenté jusqu'ici peu de savants. Cependant la sympathie publique semble se réveiller, et le magistral mémoire consacré récemment par M. François Lenormant aux vases noirs de l'Étrurie, ramènera l'attention des archéologues français vers ces intéressantes séries. En Italie, les musées locaux ont été établis dans les villes où se font les découvertes les plus importantes ; celui de Corneto est aujourd'hui un des plus riches. On ne saurait prendre de meilleur guide pour le visiter que le livre remarquable récemment publié par le chevalier Dasti, l'honorable syndic de la ville. Après avoir étudié l'origine du peuple étrusque et rappelé brièvement ce que les auteurs anciens nous en ont appris, il cherche à établir, par d'ingénieux rapprochements, que des émigrants asiatiques et africains lui ont apporté les bienfaits de la civilisation. Il pense que Tarquinies était la capitale des douze lucumonies étrusques ; ses ouvriers prirent une part active à la construction des grands édifices de Rome. L'histoire de Tarquinia-Corneto pendant le moyen âge, les biographies des citoyens illustres qui ont vu le jour dans cette ville forment d'intéressants chapitres d'histoire locale ; mais c'est surtout dans la troisième partie de l'ouvrage que l'intérêt devient plus vaste et plus saisissant, quand l'auteur aborde l'étude des monuments étrusques et des objets d'art découverts dans la vaste nécropole depuis le commencement du siècle. En 1871, la municipalité de Corneto a décidé la création d'un musée, que les fouilles, dirigées avec une louable ardeur par l'auteur même de l'ouvrage que nous signalons, ont placé au premier rang pour la spécialité qu'il représente. On trouvera dans ce livre une description minutieuse des richesses contenues dans ce musée, et un relevé de toutes les inscriptions antiques découvertes dans la localité. Un magnifique plan de la cité de Tarquinia-Corneto et de ses environs accompagne ce beau volume. M. Dasti n'est pas seulement un savant archéologue, c'est aussi un patriote. Aussi a-t-il trouvé, dans sa nature méridionale et dans l'amour du sol natal, des accents émus et poétiques qui adoucissent l'aridité du sujet qu'il traite et rendent fort attachante la lecture de son œuvre.

A. H. de V.

Ce que nous pouvons ajouter, c'est que beaucoup de journaux et revues ont parlé avec éloges du premier ouvrage, que plusieurs de NN. SS. les évêques ont rendu hommage à l'excellent esprit qui y règne, et que certainement l'ouvrage actuel ne mérite pas moins ces éloges et ces encouragements. Nous aimerions que l'auteur, dans une prochaine édition, fît entrer quelques indications sur les moyens simples à l'aide desquels un jeune amateur peut se construire les appareils les plus essentiels et faire beaucoup d'expériences intéressantes. E. V.

Du vin. *Ses propriétés, sa composition, sa préparation, ses maladies et les moyens de les guérir, ses falsifications et les procédés usités pour les reconnaître*, par C. Husson, pharmacien de 1re classe à Toul, etc. Paris, Asselin, 1877, in-18 de 204 p. et 5 pl., avec figures dans le texte.—Prix : 4 fr.

Le Lait, la crême et le beurre, *au point de vue de l'alimentation, de l'allaitement naturel, de l'allaitement artificiel et de l'analyse chimique*, par le même. Paris, Asselin, 1878, in-18 de 249 p. — Prix : 4 fr. 50.

L'ouvrage de M. Husson sur le vin est un résumé très sérieusement fait et fort instructif de ce qui a trait à cette boisson dont le rôle est si important en bien ou en mal dans les société humaine. Toutefois, ainsi que la qualité de l'auteur et la nature toute spéciale des mémoires qu'il a présentés à l'Académie des sciences et à diverses sociétés savantes permettent de le prévoir, toutes les questions n'y sont pas traitées avec un égal développement. Il est un peu sommaire sur la vigne, le raisin et la vinification, très complet, au contraire, sur ce qu'on peut appeler la chimie du vin, et notamment sur les falsifications. Ceux qui, à un titre quelconque, peuvent avoir à s'occuper de celles-ci, y trouveront des indications précieuses. Or, qui n'a pas à s'en occuper, au moins à titre de victime ? D'ailleurs, en dehors du domaine de la chimie, le lecteur y trouvera toujours des renseignements intéressants et une science de bon aloi.

— De même et plus encore que pour le vin, c'est surtout en chimiste et en hygiéniste que M. Husson envisage le lait. Ici, il laisse même entièrement de côté la question de la production ou de la préparation. Mais il donne des détails complets et intéressants sur la composition du lait et de ses dérivés, la crême et le beurre, sur leurs usages et leur action dans l'organisme humain, sur leurs falsifications et les moyens de les reconnaître. Peut-être ceux qui le liront simplement en curieux le trouveront-ils un peu technique, mais l'ouvrage offrira aux médecins et aux experts un résumé exact de ce qu'ils ont besoin de connaître sur la matière, aux jeunes mères et aux personnes charitables qui s'occupent de l'enfance des enseignements précieux sur des questions d'une importance fondamentale pour elles. E. V.

Guide du naturaliste préparateur et du naturaliste collectionneur, par G. Capus, attaché au Muséum d'histoire naturelle. Paris, J.-B. Baillière, 1879, in-12 de 344 p. avec 100 fig.

Élégant résumé, suffisant sous son petit volume pour donner au moins les indications générales que chacun pourra compléter ensuite pour les études spéciales qu'il voudra poursuivre. Tout ce qui se rapporte à la recherche ou à la capture, à la conservation ou au classement des collections, est indiqué aussi bien pour les minéraux et les fossiles que pour les plantes et les animaux. Ce qui concerne les végétaux et les insectes est particulière-

ment soigné. Enfin les deux derniers chapitres donnent de curieux détails sur les collections d'organismes vivants, dans les aquariums, vivariums, terrariums....., et sur les reproductions par dessin, photographie ou sculpture. A. D.

Manuel de minéralogie, par M. L. Portes, pharmacien en chef de l'hôpital de Lourcine. Paris, Doin, 1879, in-18 de 366 p. et 44 fig. — Prix : 5 fr.

Ce petit traité, destiné aux élèves en pharmacie, est partagé en six livres fort inégaux : propriétes géométriques, physiques et optiques, avec des notions claires de cristallographie ; — propriétés chimiques, avec l'analyse spectrale et l'usage du chalumeau ; — notions de géologie indispensables pour comprendre l'origine et la répartition des minéraux ; — classification, d'après la méthode Delafosse, combustibles, métaux, pierres ; — étude des espèces réunies par groupes dérivant d'un même métal ; — enfin tableau pratique pour aider à la détermination des minéraux. C'est, en somme, un utile résumé qui peut servir comme mémento en tous temps, et surtout au moment d'un examen. A. D.

Histoire des littératures étrangères, par Louis Hallberg, professeur à la faculté des lettres de Toulouse. Paris, Lemerre, 1879, petit in-12 de 382 p. — Prix : 2 fr. 50.

Depuis quelques années, on s'occupe beaucoup plus qu'on ne le faisait autrefois des littératures étrangères ; aussi nous empressons-nous d'annoncer une publication destinée à les mieux faire connaître. Elle débute par un volume consacré aux descendants des Scandinaves et à l'Allemagne. Le tome suivant comprendra la littérature anglaise, la littérature anglo-américaine et celle des peuples slaves. Les Grecs et les Italiens viendront ensuite, enfin les Espagnols, les Portugais, et les Brésiliens fermeront la marche. Le volume que nous avons sous les yeux nous donne une opinion très favorable de cet ouvrage. L'auteur tout en avouant qu'un livre de ce genre ne saurait être en général qu'un livre de seconde main, nous avertit qu'il est pourtant des parties, celles notamment où sont examinés les auteurs de premier ordre, pour lesquels il a voulu agir avec plus d'indépendance. Tout en consultant les critiques les plus compétents, c'est par lui-même qu'il a tenu à juger les grands écrivains. M. Eugène Hallberg a le style élégant, simple et lucide, ses appréciations sont impartiales et justes. Tout son livre nous a paru dans un très bon esprit. Ajoutons que, publié chez Lemerre, il est imprimé par Quantin, et qu'il forme un charmant volume digne à tous les points de vue d'obtenir une bonne place même dans les bibliothèques. Th. P.

Précis historique et chronologique de la littérature française, par A. Bougeault. 8e édition. Paris, Delagrave, 1880, in-12 de viii-448 p. — Prix : 3 fr.

Il a été souvent parlé dans le *Polybiblion* (t. III, p. 291, 519 ; t. VI, p. 538) des travaux de M. Bougeault. Son *Précis historique et chronologique de la littérature française* vient d'arriver à sa huitième édition ; nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs à ce que nous en avons dit précédemment, en faisant remarquer que l'auteur semble avoir bien voulu prendre quelques-unes de nos remarques en considération, ainsi il a modifié son appréciation de Collin d'Harleville (p. 283), rectifié une petite erreur de prénom au sujet de Lacre-

telle (p. 365), etc. Quant à d'autres observations que nous avons faites, à propos d'Alain Chartier, par exemple, elles n'ont pas cessé de nous paraître fondées. Nous l'avons dit dans notre premier article, une partie fort intéressante du *Précis de la littérature française* est celle qui a rapport aux contemporains; mais le lecteur, suivant ses sympathies, pourra y trouver quelques oublis; il pourra demander pourquoi il y est parlé de M. Coppée, et pourquoi M. Theuriet y est omis, pourquoi on ne s'y est souvenu ni de Sully-Prudhomme, ni d'Achille Millien, ni de bien des écrivains qui ne lui sembleront pas séparés par de longues distances de ceux de leurs confrères dont le nom a été rappelé. Au reste, comme nous le disions, il n'appartient qu'à l'avenir de se prononcer sur le mérite des auteurs contemporains. Après tout, on ne peut accuser M Bougeault d'être incomplet parce qu'il a voulu se renfermer dans certaines limites, seulement, il faut bien le reconnaître, il est difficile d'établir la ligne de démarcation entre l'obscurité et la célébrité. A propos des jugements de M. Bougeault sur les contemporains, jugements en général justes, nous dirons que, dans une neuvième édition, nous voudrions ne pas lire que l'*Histoire des deux Restaurations*, de M. de Vaulabelle, est un *excellent travail* (p. 365). TH. P.

Versi e Prose di GIUSEPPE FAZZINI. Palerme, 1879, in-8 de 180 p. — Prix : 2 fr.

Giuseppe Fazzini naquit en Sicile, à Salaparuta, le 4 novembre 1839. Ses goûts le portaient vers les lettres. Par obéissance pour son père, il étudia la médecine. Il est mort prématurément en 1874. Il fut pendant trois ans l'élève de M. Vincenzo di Giovanni, qui a donné ses soins au volume que nous annonçons et l'a fait précéder d'une notice sur le jeune auteur. Ce volume comprend d'abord les poésies de Fazzini, dans lesquelles règne un grand sentiment religieux et où domine une inspiration mélancolique. La seconde partie du livre renferme les *Prose*. On y remarque surtout l'*Étude sur le matérialisme contemporain*. En lisant ce recueil, on s'associe aux regrets que M. di Giovanni donne à son ancien élève. TH. P.

On the history, system and varietes of turkish poetry, by J. W. REDHOUSE, esq. Leipzig, Otto Schulze, 1878, in-8 de 61 p.

Dans cet opuscule, M. Redhouse s'est imposé la tâche de traiter deux questions qui n'ont ensemble aucun rapport, et qu'on s'étonne de voir accolées. L'une forme le titre principal, l'autre n'est que le sous-titre : *With a notice of the islamic doctrine of the immortality of woman's soul in the future state*, et n'occupe en réalité que huit pages. M. Redhouse prend en main la défense des Turcs, au point de vue intellectuel; mais il n'est pas le premier qui ait eu cette idée. Avant lui, De Hammer avait mis en relief les productions littéraires et scientifiques de cette nation, par de nombreuses citations consignées dans son *Histoire de l'empire ottoman*. Nous n'avions pas besoin de la dissertation de M. Redhouse pour savoir que les Turcs ont du goût pour la versification, malgré la pauvreté de leur idiome. S'ils ont réussi quelquefois dans le chant d'amour et dans l'élégie, il est aisé de reconnaître que c'est la poésie mystique qui a obtenu les préférences de leurs littérateurs les mieux inspirés. Seulement, leurs compositions ne diffèrent pas de celles qui émanent de la muse arabe et persane : mêmes sujets, même rhétorique. Dans l'œuvre d'Izzet Mola, M. Redhouse a choisi plusieurs morceaux remplis d'images, que la paraphrase anglaise ne rend qu'imparfaitement : *My paraphrase is*

lameness itself in comparaison. Ce sont des odes, où l'élégance de la forme égale la profondeur des idées. On lit avec plaisir celle qui est intitulée *le Miroir*, et qui commence par ces vers :

My mirror shows that matter's forms are but a passing shade;
With its mute tongue it incalculates the truth that all must fade.

Toutefois, nous sommes loin de partager l'opinion de l'auteur et d'admettre avec lui qu'un choix de quelques strophes finement écrites puisse constituer une littérature chez un peuple. Il faut des hommes de génie. A propos d'une élégie composée par Fazil en l'honneur d'une dame anglaise (p. 30), M. Redhouse entreprend de réfuter l'erreur, si répandue en Europe, « que les musulmans regardent la femme comme privée d'âme. » Il compulse le Koran; il y trouve plus d'un verset où Mahomet parle des *vraies croyantes* et fait briller à leurs yeux la perspective du paradis. Naturellement, il les transcrit tout au long (p. 7). Mais nous nous permettrons de dire que les orientalistes qui parcourront l'opuscule de M. Redhouse connaissent les idées déposées dans le Koran, et demeureront indifférents devant cet étalage d'érudition. A. C.

Usi natalizi, nuziali e funebri del popolo siciliano, descritti da G. Pitrè. Palerme, Pedone-Lauriel, 1879, in-12 de 173 p. — Prix : 4 fr.

A M. G. Pitrè, qui, avec tant de patience et d'érudition, a réuni les chants et les contes populaires de sa patrie, il appartenait d'écrire ce très curieux volume sur les usages des Siciliens. Il y avait en quelque sorte préludé par divers articles insérés dans des périodiques italiens. M. Pitrè nous raconte ici ce qui se passe en Sicile, aux trois grandes époques de la vie, à la naissance, au mariage et à la mort. On a été frappé de l'analogie que, dans des pays fort éloignés les uns des autres, offrent de vieux chants, des contes, des proverbes, des traditions, ces ressemblances existent aussi très fréquemment pour les usages, et nous voudrions avoir l'espace nécessaire pour indiquer de singuliers rapprochements. Ce sont là des confrontations qui ont leur importance au point de vue historique et qui doivent aider à débrouiller la généalogie des peuples. Nous ne pouvons nous arrêter ici à ces intéressants parallèles. Nous ne pouvons guère qu'indiquer le volume de M Pitrè. Nous ne dirons pas qu'il est le complément des autres travaux de l'auteur, un érudit aussi jeune et aussi infatigable n'est pas près de déposer la plume; mais nous ajouterons qu'il occupe une bonne place dans la grande collection que Pitrè consacre à sa patrie. Sous ce rapport, il est à regretter non que l'éditeur Pedone-Lauriel ait fait de ce livre un charmant volume, mais que ce volume ne puisse faire que deux cent-soixante heureux. Th. P.

Libres propos d'un touriste, par Henri Villard. Paris, V. Palmé, 1880, in-8 de 68 p. — Prix : 1 fr.

Ce livre est de ceux dont on peut dire : peu de mots et beaucoup de pensées; il est l'œuvre d'un esprit droit et d'un catholique convaincu; il est divisé en six lettres écrites aux mois de septembre et octobre derniers, pendant un voyage fait par l'auteur à Dinard, et sont adressées à un ami. Chaque lettre porte un titre qui montre à lui seul combien, sous une forme familière, les questions traitées ont d'élévation. M. Villard touche à tout ce qui nous préoccupe aujourd'hui dans le passé, dans le présent, dans l'avenir. Il suit la révolution dans sa marche et il nous laisse entrevoir le gouffre où nous pousse la franc-maçonnerie victorieuse. A. de B.

Papes et Sultans, par Félix Julien. Paris, Plon, 1880, in-18 j. de VIII-322 p. — Prix : 3 fr. 50.

Papes et sultans sont deux noms qui ne paraissent point faits pour aller ensemble; cependant une coïncidence de malheur frappant le pape dans Pie IX, le sultan dans l'envahissement de son empire par les Russes, les a réunis dans la pensée et dans le livre de M. Julien, qui les montre comme les deux termes de cette éternelle question d'Orient, à laquelle il s'intéresse en qualité de chrétien et de Français, et où il a eu sa petite part d'action comme marin pendant l'expédition de Crimée. Remontant jusqu'à l'époque de l'apparition des Turcs, il développe le rôle civilisateur des papes se mettant à la tête des puissances chrétiennes pour résister aux Musulmans; il rappelle les noms de Jean XXII, de Clément VI, de Nicolas V, de Pie II, de Sixte IV, de Léon X, de Paul III, de Pie V et de beaucoup d'autres. Il s'appuie des remarquables travaux, presque inconnus à Rome, du P. Guglialmotti, des Frères Prêcheurs, sur l'histoire de la marine pontificale. La France, la fille aînée de l'Église, a joué aussi, avec plus ou moins de suite, un grand rôle dans cette question d'Orient. Sa viox, autrefois prépondérante, a perdu beaucoup de son influence; mais si, comme nation, son rôle est plus effacé, elle est toujours représentée par ses missionnaires, par ses sœurs de charité, qui restent là où l'uniforme de nos soldats a disparu. Telle est l'idée générale de ce livre où l'histoire et l'anecdote se mêlent aux vues politiques sous l'inspiration des sentiments chrétiens et patriotiques les plus accentués. — R.

Histoire de l'Autriche-Hongrie depuis les origines jusqu'à l'année 1878, par Louis Léger, professeur à l'École spéciale des langues orientales; ouvrage contenant quatre cartes. Paris, Hachette, 1879, gr. in-18 j. de II-642 p. — Prix : 4 fr.

L'Autriche-Hongrie, par Xavier Roux, membre du Conseil général des Hautes-Alpes. Paris, Palmé, 1879, gr. in-18 de XX-262 p. — Prix : 3 fr.

Il n'est pas de puissance qui attire plus l'attention en ce moment que la monarchie austro-hongroise. Voici encore deux volumes qui lui sont consacrés. Le premier contient son histoire depuis son origine jusqu'à nos jours. Il fait partie de la collection d'histoire universelle publiée sous la direction de M. Duruy. L'auteur, M. Léger, professeur à l'École spéciale des langues orientales, se préoccupe moins « de la politique extérieure des princes autrichiens que de la destinée des peuples soumis à leur domination.» Il raconte l'histoire de ces peuples depuis leur origine et, à vrai, dire n'envisage la monarchie autrichienne que dans ses rapports avec eux. Cette conception, il faut bien le dire, enlève à son œuvre une certaine unité en n'en faisant qu'une série d'histoires successives assez difficiles à relier. Elle a de plus l'inconvénient de lui faire attacher une importance exagérée dans le passé à cette question des nationalités qui est une question toute moderne. Il n'en a pas moins fait, grâce à ses connaissances toute spéciales des langues orientales, une œuvre très curieuse et très savante, trop savante même parfois; car l'orthographe qu'il adopte pour les noms déroute souvent notre orthographe usuelle. Malheureusement aussi M. Léger n'a pas su se défendre de préjugés regrettables contre l'Église catholique, et nous avons de nombreuses et graves réserves à faire sur la partie religieuse de son livre, notamment sur ce qui concerne l'hérésie des Hussites.

— Nous n'étonnerons pas nos lecteurs en leur disant que nous n'avons pas — loin de là — le même reproche à adresser à M. Xavier Roux;

son étude sur l'Autriche-Hongrie est conçue dans le sentiment chrétien le plus orthodoxe. Son œuvre n'est point faite au point de vue historique, mais au point de vue social. Il envisage successivement les diverses classes de l'Autriche, le clergé, l'aristocratie, la bourgeoisie, le peuple, et il trouve, dans le patriotisme de toutes ces classes, cimenté par des convictions religieuses profondes et par un ardent dévouement à la dynastie, la cause principale de la vitalité de cet empire composé pourtant de tronçons si disparates. Le chapitre consacré aux ouvriers est particulièrement curieux. L'Internationale n'existe pas en Autriche, les grèves ne s'y propagent pas, grâce aux soins que les patrons prennent des ouvriers au double point de vue matériel et moral. Malheureusement la foi du peuple est chaque jour battue en brèche par la presse, presque tout entière entre les mains des juifs, et aussi par l'instruction publique, dont l'organisation, due aux fâcheux règlements de 1868 et de 1869, ne fait qu'une part insignifiante à l'enseignement religieux. L'Autriche si catholique, réagira-t-elle contre cette déplorable tendance? C'est le secret de l'avenir et celui de la durée de la monarchie. M. DE LA ROCHETERIE.

Bibliothèque des écoles et des familles. 1. *Voyages dans l'Indo-Chine et la Chine*, par THOMSON. 2. *Les Etats-Unis d'Amérique*, par DIXON. 3. *Deux ans chez les Esquimaux*, par FRANCIS HALL. Paris, Hachette, 1880, 3 vol. de 192 p. chacun, à 1 fr. 50.

Voici trois nouveaux volumes de cette curieuse *Bibliothèqne des écoles et des familles* inaugurée cette année par la maison Hachette. Avec Thomson, nous sommes encore dans l'extrême Orient. Parti en 1861, Thomson a exploré successivement l'île du prince de Galles, le royaume de Siam, la Cochinchine, la Chine, à Hong-Kong, Canton, Amoy, Nankin, Pékin, et l'île Formose. Observateur et artiste, il a recueilli, çà et là, d'intéressants détails et de curieuses photographies. Son récit, abrégé par M. Vattemare, fera le pendant et le complément de l'ouvrage du même auteur sur le Japon. — M. Dixon nous transporte en Amérique; il parcourt les États-Unis à une époque particulièrement intéressante, peu après la terrible guerre de sécession, et les scènes auxquelles il assiste, les détails de mœurs qu'il observe montrent sous un jour nouveau cette grande lutte qui a failli détruire l'œuvre de Washington. Ce n'est pas que les appréciations de M. Dixon soient toujours complètement justes, et M. Vattemare, qui est ici le rédacteur, comme pour l'œuvre de Thomson, est souvent obligé de les rectifier. Mais le livre est toujours intéressant, plein d'originalité et d'*humour*. — Quant à Francis Hall, c'est un de ces hardis voyageurs qui partirent à la recherche des équipages de John Franklin. Ce qu'il fallut de constance, à cet homme, simple forgeron, devenu marin par amour de la science, pour persévérer jusqu'au bout dans son entreprise, ce qu'il dépensa de courage pour surmonter la fatigue, dans ces régions désolées, ce qu'il eut d'obstacles à vaincre et de périls à braver, il faut, pour l'apprécier, lire son livre, ou du moins l'abrégé que nous en donne Mme H. Loreau. Il y a là des détails qui attachent et des pages qui font frissonner, ne fût-ce que de froid. — Ces trois nouveaux volumes de la *Bibliothèque des écoles et des familles* sont dignes de leurs aînés. Ajoutons que, comme eux, ils sont illustrés de charmantes gravures, empruntées, pour la plupart, au *Tour du Monde*. M. R.

Mœurs et caractères des peuples. — Asie, Amérique, Océanie. Nouveaux extraits de divers auteurs, par RICHARD CORTAMBERT, secrétaire honoraire de la Société de géographie, attaché à la bibliothèque nationale. Paris, Hachette, 1880, in-8 de XII-290 p. — Prix : 5 fr.

Le nouveau volume de M. Richard Cortambert, sur les *Mœurs et caractères des peuples*, est consacré à l'Asie, à l'Afrique et à l'Océanie. Il est, comme le précédent, composé d'extraits de divers auteurs. La plupart des voyageurs qui ont parcouru ces trois parties du monde ont été mis à contribution, depuis Hippocrate jusqu'à M. de Hubner, en passant par Lamartine et Th. Gautier. Ce sont des morceaux souvent brillants, mais qui, en somme, ne laissent à l'esprit que des notions assez incomplètes; la vue d'ensemble manque un peu. Tel qu'il est, cependant, ce volume constitue une lecture amusante et suffisamment instructive pour les jeunes lecteurs auxquels il s'adresse. De jolies gravures, tirées du *Tour du Monde*, ajoutent encore à son intérêt. M. R.

VARIÉTÉS

BIBLIOGRAPHIE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

(Suite.)

—

Lettre encyclique de N. T. S. P. le Pape Pie IX, datée de Gaëte, 2 février 1849 : *Ubi primum nullis.*

Lettres apostoliques du 1er août, et du 6 des ides de décembre 1854, ou Bulle dogmatique *Ineffabilis.*

—

Theologica de Immaculata Conceptione B. M. V. dissertatio, auct. Jos. Maria DIEZ DE SOLLANO, in alma Mexicea universitate doct. theol. — 1849, Mexico, in-8.

Dictamen sobre la Immaculada Conception de la Virgen Maria. — 1849, Guadalajara, in-8.

Dictamen de la universitad literaria de Guadalajara, sobre la Conception Immaculada de Maria santissima. — 1849, Guadalajara, in-8.

Démonstration de l'Immaculée Conception, par Mgr PARISIS, évêque de Langres... — 1849, Paris, Lecoffre, in-8.

Question de l'Immaculée Conception, délibération de la Commission chargée de l'examiner. — 1849 [s. l.], in-4.

Sur la lettre encyclique de N. S. P. le Pape Pie IX, du 2 février 1849, concernant la doctrine de l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge. — 1849 (s. l. n. d.), in-18.

In lode di Maria santissima, senza macchia concetta, dissertazione panegyrica del P. Angelo BIGONI. — 1849, Venise, in-18.

Dissertazione di un prete della congregazione dell' Oratorio di Venezia, nella qualle ritenutosi che Maria SS. sia stata preservata dell' atto d'incorrere nella colpa d'origine nel primo istante della infusione dell' anima sua nel suo corpo, findiasi di mostrare che sia stata preservata altresi da ogni debito di contrarla. — 1849, Venise, typ. Armena, in-8.

Pro B. M. V. Conceptione dogmatice Immaculata definienda, ad Pium P. O. M. Archiepiscopi Teatini votum, quo expenduntur Romanæ sedis Ordina-

tiones, Episcopatus Magisterium et fidelium Sensus, insuper horum omnium invariata Praxis. — 1849, Teate, typ. Vella, in-8.

Voto umilissimo della Trevigiana diocesi, innalzato dal suo vescovo, ad illustrazione e difesa del privilegio specialissimo di un Immaculato Concepimento, conceduto all' eccelsa Nostra Signora... — 1849, Trévise, typ. Andreola, in-8.

These, en que se sustenta et prova, con toda a evidencia, a pureza da Immaculada Conceiçdo de Maria SS, por son muy fervoroso e creente devoto fidelio Honorio DA SILVA DOS SANTOS PEREIRA, natural do Rio de Janeiro. — 1850, Rio Janeiro, in-8.

Dissertatione de D. Gaetano MARTORELLI, arcidiacono della cattedrale di Osimo, *sull' opportunità del tempo di dichiarar dogma di fe l'Immaculato Concepimento di Maria SS.* — 1850, Recanati, in-8.

Pro solemni ac pridiana commemoratione diei festi Immaculatæ Conceptioni Beatæ Mariæ Virginis dicati, proque ipsomet Immaculato Conceptu dogmatice definiendo; duplex Episcopi S. Marci atque Bisianen ad Pium P. O. M. votum. — 1850, Naples, in-18.

Dictamen sobre el mysterio de la Immaculada Concepcion de Maria SS., presentado por el Dr *Jose Raphaël* AGUILA, al M. J. Y. V. Cabildo ecclesiastico, en 25 Marzio de 1850. — 1850, Durango, in-12.

Discurso sobro la Immaculada Conceptione de Maria, dedicado a S. M. la Reina D. Isabella II, por el Cardenal DE ROMO, arzobispo de Sevilla. — 1850, Séville, in-8.

Mémoire sur la question de l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge, par le Révér. Père Dom Prosper GUÉRANGER, abbé de Solesmes. — 1850, Paris, in-8.

L'Orbe cattolico a Pio Nono P. M. esulante da Roma, 1848-1850. — 1850, Naples [all' Uffizio della « Civiltà cattolica »], 1 vol. in-8.

Cenni sulla Immacolata Concezione di Maria Vergine, Madre de Dio e Regina dell' universo, compilati dall' avv. Cesare FONDORA.— 1850,Lucques, typ. Tom. Torcigliani, in-8.

Purissimæ Virginis Mariæ Dei genitricis Conceptus, quomodo Immaculatus biblico του πρωτευαγγελίου *(protevangelii) testimonio statuendus? Brevis disquisitio theologico-critica,* presbyteri veneti Petri BIGARO. — 1850, Venise, in-8.

Pareri dell' Episcopato Cattolico, di Capitoli, di Congregazioni, di Universita, di personnagi ragguardevoli, ecc. ecc. sulla definizione dogmatica dell' Immacolato concepimento della B. Vergine Maria, rassegnati alla Santità di Pio IX. P. M. in occasione della sua enciclicà, data da Gaèta, il 2 febrajo 1849. —Recueil des plus importants, en 10 vol. in-8, publié à Rome (coi tipi della « Civiltà cattolica, ») 1851-1854, et dont voici les divisions : 1re part., tomes I-III : *Réponses des évêques à l'encyclique du 2 fév.* 1849 ;— 2e part., tome IV : *Adresses des chapitres, des ordres religieux et des simples fidèles ;* — 3e part. tomes V-IX : *Opuscules divers; Extraits des Conciles provinciaux; Lettres pastorales; Supplément aux Réponses des évêques ;* — 4e part., tome X : *Première partie du* « Silloge monumentorum..... » grec, lat. cité ci-dessous. — Les « *Pareri* » contiennent, entre autres œuvres et opuscules, des ouvrages antérieurs à la définition du dogme, et en outre, dans le tome IX, les *Actes épiscopaux* qui remontent au temps du pontificat de Grégoire XVI, ou aux premières années du pontificat de Pie IX, sur le même sujet.

Enchiridion super duodecim momenta fundatum ex quibus exurgit triumphus B. Mariæ Virginis, matris Dei, in originali peccatum, auctore can. hon. Dominico GERRI, theol. jurisque can. professore. — 1851, Turin, in-8.

Ragionamento, dedicato all' Immacolata Concezione di Maria Vergine. — 1851, Turin, in-18.

Dissertatione dell' arcipreto Agostino Opitz, *nella diocesi di Vratislavia* [traduction d'une dissertation en allemand publiée à Breslau]. — 1851, Rome, in-8.

Decreta synodi plenariæ Episcoporum Hiberniæ apud Thurles habitæ anno MDCCCL. — 1851, Dublin, gr. in-8.

Acta et decreta Concilii provinciæ Turonensis in Rhedonensi civitate celebrati anno MDCCCXLIX [Décret XXIV : *De Beata Virgine*]. — 1851, Tours, in-8.

Concilium provinciæ Avenionensis, Avenione habitum anno Dom. MDCCCXLIX, *mense Dec.* — 1851, Avignon, in-4.

Dictamen dell' Illustr. e Rev. azobispo de Santiago sobre la declaraccion dogmatica del privilegio de la Immaculada Conception. — 1852, Saint-Iago de Chili, 1 vol. in-8.

Essai historique sur l'Immaculée Conception de la T. S. V., par l'abbé Daras. — 1852, Paris, Bray, in-18.

Acta et decreta Concilii provinciæ Burdigalensis in urbe Burdigala celebrati anno MDCCCL. — 1852, Bordeaux, in-4.

Concilium provinciæ Senonensis, Senonis habitum anno MDCCL. — 1852, Sens, in-4.

Decreta Concilii provinciæ Bituricensis Claromontii in civit. Arvernorum celebrati anno MDCCCL. — 1852, Bourges, gr. in-8.

Della definibilità della Concezione Immacolata di Maria, dissertatione theologica del P. *Pietro* Gual, M. O. attuale guardiano del collegio di Propaganda Fede in Ocopa, *volgarizzamento dallo spagnuolo del P. Marcellino da Averza,* M. O. prof. di eloq. sacr. in Ara-Cœli. — 1852, Rome, gr. in-8.

Novenario e panegyrico della Immacolata Concezione di Maria Vergine, del P. Antonio de Regnano, M. O. — 1852, Prato, in-8.

Della origine, progressi e stato presente del culto e festa dell' Immacolatissimo e santissimo Concepimento della grande genitrice de Dio Maria, e della sua dogmatica definizione; ricerche storico-chronologico-critiche. Per F. Agostino-Pacifico, di Maria addolorata alcantarino. — 1852, Naples, in-8 [de 1000 pp., édité et répandu aux frais de S. M. le roi des Deux-Siciles, dans son royaume et à l'étranger].

Ordinis cisterciensis, pro dogmatica ferenda sententia super mysterio Immaculatæ Conceptionis B. V. M. elucidata libello. Per Dom Theobaldum Cæsari, monac. Cisterc. cœnobii D. Bernardi in alma urbe Abbatem, totiusque ordinis Procurat. general. — 1852, Rome, in-8.

Defensio Immaculatæ Conceptionis B. M. V. ex rationihus theologicis. — 1852 (s. l.), in-8.

De natura et gratia admirabilis et purissimæ Conceptionis Deiparæ V. Mariæ, elucidationes polemicæ, ad dogmaticam proxime ferendam sententiam, utiliter congestæ... Auct sacerd. hispano D. Raymondo Martinez y Febrer, cath. narniensis can. atque in semin. dogm. et mor. theol. moderatore. — 1852-1854, Teramo, 5 vol. in-8.

Sechs Reden über die Unbefleckte Empfangniss der allerseligsten jungfrau Maria von P. Georg. Gaillard. — 1853, Soeft, in-8.

De utilitati et ratione sufficienti ad dogmaticam definitionem, super Immaculato Deiparæ Mariæ Conceptu... Elucidatio sacra... Auct. D. Raym. Martinez y Febrer. — 1853, Teramo, in-8.

Triumfo de la Verdad, en justa defenso del misterio encumbrado de la Concepcion sin mancha, contra un dictamen que pretende negar à la Madre de

Dios este privilegio escelso y su definilibidad... [par le P. *Luiz* GODINEZ GARCIA, Observantin]. — 1851, Madrid, Nic. de Castro Palomino, in-8, tome I. — Ouvrage non terminé.

Defensa del misterio de la Immaculada Conception de Maria SS. [Publiée d'abord sous forme d'articles dans la revue sévillane « La Cruz, » sous le nom du comte Del Valle de S. Juan]. — 1853, Séville, Juan Moyano, in-8.

Congruenze sociale di una definizione dogmatica sull' Immacolato Concepimento della B. V. M. [Série d'études parues dans la revue de Rome « La Civiltà cattolica, » pendant les derniers mois de l'année 1853]. — 1853, Rome, in-8.

Breve riposta alle principali obbiezioni che si oppongono alla definizione dogmatica del mysterio dell' Immacolata Concezione di Maria Santissima, per Mgr BRUNI, vescovo di Urgento. — 1853, Rome, in-8.

Breve expositione degli atti della commissione speciale, stabilita della Santita di N. S. sull' argomento dell' Immacolata Concezione di Maria santissima. — 1853, Rome, impr. Pontificale, in-fol. de 72 p.

Das Geheimniss der Unbefleckten Empfangniss in harmonie mit offenbarung und Vernunst. — 1854, Munster, in-8 [pièce].

Petit Manuel d'instruction et de prières pour le jubilé de 1854. — 1854, Paris, in-18.

Le Jubilé de 1854 et les enfants de Marie; par le R. P. CHAIGNON, de la Société de Jésus. — 1854, Lyon, in-32.

L'Immaculée Conception de la S. V. par le R. P. MAUREL, de la Soc. de Jésus. — 1854, Lyon.

Une étude sur le mystère de l'Immaculée-Conception, par un membre de l'Oratoire. [Dédiée aux gens du monde]. — 1854, Paris, Douniol, in-8.

De B. V. M. Immaculata Conceptione in Genesi prædicata, in evangelio edicta, breve argumentum, utinam grave. Auctore C.-J. — 1854, in-8.

De immaculato Deiparæ conceptu ejusque dogmatica definitione in ordine præsertim ad scholam thomisticam et institutum FF. Prædicatorum; auctore P. M. Francisco GAUDE, procurat. gen. ejusd. ordin. ac rect. pontificii seminarii pii. — 1854, Rome, Caj. Bertinelli, 1 vol. in-8.

Riflessioni in proposito della definizione dommatica sull' Immaculato Concepimento della SS. Vergine [instruction populaire par le professeur COSTA, prêtre romain]. — 1854, Rome, in-12.

SS. D. N. Pii div. Providentia Papæ Pii IX allocutiones habitæ in consistorio secreto die prima et nona decembris anno 1854. — Rome, 1854, in-8.

L'Immacolata Concezione di Maria, cennirari per un sacerdote umbro. — 1854, Rome, typ. Salviucci, 1 vol. in-8.

Sylloge monumentorum, ad mysterium Virginis Deiparæ illustrandum, cura et industria Antonii BALLERINI, S. J. — Tome Ier, 1854, Rome, imp. de la Propagande. Tome II, 1856. (Recueil grec-latin des monuments rares ou inédits sur l'Immaculée Conception. — Réimprimé, de 1855 à 1857, par Lecoffre, Paris, 2 vol. in-8].

De Immaculato Deiparæ semper Virginis Conceptu, Caroli PASSAGLIA, sac. S. J. *commentarius.* — 1854-1855, Rome, 3 vol. in-4; et 1855, Naples, Joseph Dura, 1 vol. in-4 de 2104 p. sans la préf. et les tabl. (Recueil puisé, avec le concours du R. P. Schrœder, dans les livres liturgiques des Églises orientales, et dans les homélies et les sermons des SS. Pères. L'ouvrage du P. Passaglia a été traduit en français, par l'abbé Ducret; et publié chez L. Vivès, à Paris (tome Ier, 1855; in-8).

Breve relazione di quanto si è operato della Santità di nostro signore Pio Papa IX, e de' sentimenti manifestati dall' episcopato e dai consultori, sull'

argomento dell' Immacolata Concezione di Maria santissima.— Rome, 1854, in-4.

Narratio actorum SS. D. N. Pii, P. M. super argumento de Immaculato Deiparæ Virginis Conceptu. — Rome, 1852, in-8. (Abrégé latin du précédent.)

Belehrungen und Betrachtungen über die unbefleckte Empfangniss... nach dem franzhsoschen des ehrwündigen *P. Chaignon*, von ein priester der diocese Mainz. — 1855, Mayence, in-12.

Die Verehrung der allerseligsten jungfrau Maria im allgemeinen und insbesondere in ihrer unbefleckten Empfangniss, zumeist nach den aussprüchen der heiligen, von Joseph Locherer. — 1855, Augsbourg, in-12.

Die lehre von der unbefleckten Empfangniss der seligsten jungfrau Maria, dargestellt für gebildete catholiken, von Heinrich Denzinger. — 1855, Wurzbourg, in-12.

Die unbefleckte Empfangniss der seligsten jungfrau Maria als glan benslhere der hl. katolisken Kirche, von Jos. Haan, S. J. — 1855, Paderborn, in-12.

Die unbefleckte Empfangniss der seligsten jungfrau Maria, von J. Ming. — 1855, Shaffouse, in-12.

Die Marienverehrung in ihrem grunde, und nach ihrer mannigfaltigen Kirchlichen erscheinnug, mit besonderer Rucksicht auf die vom papst Pius IX am 8 dec. 1854 ausgesprochene glanbenslehre der Kirche von der unbefleckten empfangnisss Mariens. — 1855, Paderborn, in-12.

Lehrfats und dogma der unbefleckten empfangniss Maria, zur feier des 8 dec. 1854. Von P. Karl Brandes. — 1855, Einsideln, in-8.

Marienkalender mit beigefugten historischen erlanterungen.— 1855, Colbentz, in-8.

Feier der dogmatischen entcheidung bezuglich der unbefleckten Empfangniss der seligsten jungfrau und Gottes-mutter Maria, wie sie in der diocese Saint-Polten gehalten worden, dargestellt von Mathias Jos. Binder. — 1856, Saint-Hippolyte (Autriche), gr. in-8.

Official documents connected with the definition of the dogma of the Immaculate Conception of the blessed Virgin Mary, in latin and english, with a complete list of the cardinals and prelates present in the basilica of St-Peter, the 8 dec. 1854. — Baltimore, 1855, John Murphy, in-8.

The Immaculate Conception of the mother of God, an exposition, by Mgr Ullathorne. — 1855, Baltimore, John Murphy, in-12.

An explanation of the doctrine and definition of the Immaculate Conception with a meditation, by P. Faber.— 1855, Baltimore, John Murphy, in-32.

The Immaculate Conception of our lady, a historical sketch of the discussions on this dogma with a preliminary solution of the questions concerning it, by a catholic priest. — 1855, John Murphy, Baltimore, in-18.

The Immaculate Conception of the most blessed Virgin Mary, a dogma of the catholic church, by M. Bryant. — 1855, Boston, Patrick Donahoe, in-12.

The eight of dec. 1854; some account of the definition of the Immaculate Conception of the most blessed mother of God, dogmatic bull of his holiness, and a preface, by a priest of the diocese of Westminster. — 1855, Londres. T. Jones, in-12.

Mary our Immaculate mother, by one of her children. — 1855, Londres, Richardson, in-12 [broch. de 44 p.].

The Chain of the Fathers, witnesses for the doctrine of the Immaculate Conception of the blessed Virgin Mary, mother of God, by Husenbeth. — 1855, Londres, Richardson, in-12 [broch. de 34 p.].

The Immaculate Conception, an essai, by Rev. Michael Tobbey. — 1855, Dublin, James Duffy, in-12.

Cuddesden V. Vatican, or a Lawyer's demurrer to the bishop of Oxford's complaint againt the Immaculate Conception and wordship of the blessed Virgin Mary... [par M. Joly Jerome.] — 1855, Londres, in-12; [pièce].

La Définition dogmatique de l'Immaculée Conception; traduit de l'Italien par Maréchal. — 1855, Courtrai, Beyaert, in-18.

Définition dogmatique de l'Immaculée Conception. [Extrait des Précis historiques]. — 1855, Bruxelles, Vandereydt, in-18.

Neuvaine en l'honneur de l'Immaculée Conception, par le P. Denis, S. J. — 1855, Tournai, Casterman, in-32.

Manuel des dévots à l'Immaculée Conception, par l'abbé Delbos. — 1855, Tournai, Casterman, in-32 [de 384 p.].

Trois questions dogmatiques au sujet de l'Immaculée Conception, par Collaes, prêtre. — 1855, Bruxelles, Fouyteyn, in-18.

L'Immaculée Conception de Marie dans ses figures prophétiques... [par le même]. — 1855, Bruxelles, in-18.

Souvenir de la proclamation du dogme à Bruxelles, par Josse Cels. — 1855, Bruxelles, Goemaere, in-8.

Collège Notre-Dame, à Tournai : Souvenir du 8 Décembre 1854. — 1855, Tournai, Malo, in-12.

Courte dissertation sur la manière de représenter, par les peintures, le mystère de l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge, par son Em. le cardinal Stercx, archev. de Malines. — 1855, Malines, Van Velsen, in-18 [pièce].

Resena historica acerca de los fundamentos, devocion, controversia y festividad de la Immaculada Concepcion de Maria SS. antes de ser definido de fé este misterio, y defensa de esta definicion contra sus impugnadores, por Basilio Sebastian Castellanos de Losada. — 1855, Madrid, in-8.

Una pagina de la historia de la M. N. y M. L. ciudad de Jerez de la Frontera. Festas religiosas. Memoria escrita por D. Manuel Perez y De Molina, licenciado en jurisprudencia. — 1855, Jerez, in-8.

Memoria presentada a la inclita orden de S. Juan de Jerusalem, por los caballeros D. Louis Perez Rico, D. Joaquin de Azpiazu z Cuenca, y don Fernando Martinez de Vallejo, individuos que han compuesto la Comision, nombrada por la assemblea, para dispouer y preparar todo lo concerniente a la solénne funcion... — 1855, Madrid, in-8.

Solennes fiestas que, en Barcelona, celebraron los RR. PP. Franciscanos esclaustrados en union con los RR. PP. Dominicos... y la V. O. T. serafica... — 1855, Barcelonne, in-8.

Funciones solemnes... — 1855, Séville, in-8.

Homenaje de gratitud... — 1855, Manrèze, in-8.

Funcio religiosa... — 1855, Cordoue, in-8.

Breve descripcion... — 1855, Palma, in-8.

Corona poetica, que algunos alumnos del seminario conciliar de Vich ofrecen a su excelsa y amada reina Maria SS., en las solennes fiestas de la Immaculada Concepcion. — 1855, Vich, broch. in-12.

Justo homenage, que consagra a Maria SS. la academia de San Thomas de Aquino. — 1855, Vich, broch, in-8.

La Croyance générale et constante de l'Église touchant l'Immaculée Conception de la B. V. Marie, prouvée principalement par les constitutions et les actes des Évêques, par l'enseignement des Pères et des Docteurs de tous les temps; par le cardinal Gousset, archevêque de Reims. — 1855, Paris, Lecoffre, in-8 de 820 p.

(La fin à la prochaine livraison.)

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Michel Chevalier, qui vient de mourir au château de Montplaisir, près Lodève, le 29 novembre, était né à Limoges, le 13 janvier 1806. Fils d'un petit commerçant, élève de l'École polytechnique, ingénieur des mines, le célèbre économiste qui devait plus tard agir si puissamment sur nos intérêts par les traités de commerce de 1860, commencement de réalisation des théories du libre-échange, débuta dans la carrière en se laissant séduire par les idées de Saint-Simon et d'Enfantin. Il les défendit vigoureusement dans l'*Organisateur* et dans le *Globe;* il comparut en Cour d'assises comme étant un des *cardinaux* du *Père suprême*, et fut condamné comme gérant du *Globe* (1832). Revenu à des idées plus pratiques, il partit pour l'Amérique, avec la mission d'étudier les voies de communications. En 1836, il entra au Conseil d'État comme maître des requêtes, et fut député (1845), conseiller d'État (1852), et sénateur (1860). C'est sous sa direction qu'ont été publiés les rapports sur l'exposition universelle de Londres (1862), et les rapports sur l'exposition universelle de Paris (1867) En 1840, il avait été pourvu de la chaire d'économie politique au Collège de France, qu'occupait Rossi. Il avait été appelé, en 1851, à remplacer M. Villermé à l'Académie des sciences morales et politiques. Il était l'un des fondateurs et des présidents de la Société des économistes. Voici la liste de ses principales publications : — *Lettres sur l'Amérique du Nord* (1836) ; — *Les Intérêts matériels en France* (1838) ; — *Histoire et description des voies de communications aux États-Unis* (1839); — *Les Fortifications de Paris. Lettre de M. le comte Molé* (1841) ; — *De l'industrie manufacturière en France* (1841); — *Lettres sur l'inauguration du chemin de fer de Strasbourg à Bâle* (1841); — *De la question de l'intervention dans les travaux publics du gouvernement fédéral et des gouvernements particuliers d'État dans l'Amérique du Nord* (1842); — *Cours d'économie politique fait au Collège de France* (1842-1850); — *Essai de politique industrielle, souvenirs de vogage ; France, République d'Andorre, Belgique, Allemagne* (1843) ; — *Comparaison des budgets de* 1836 *et de* 1843 (1843) ; — *L'Isthme de Panama* (1844); — *Lettres sur l'organisatian du travail* (1848); — *Question des travailleurs, l'amélioration des ouvriers* (1848); — *L'Économie politique et le socialisme. Discours prononcé au Collège de France* (1849); — *La Liberté aux États-Unis* (1849); — *L'Exposition universelle de Londres, considérée sous les rapports philosophique, technique, commercial et administratif, au point de vue français* (1851) ; — *Chemins de fer* (1852) ; — *Examen du système commercial connu sous le nom de système protecteur* (1852) ; — *Examen des principaux arguments des prohibitionnistes* (1857); — *De la baisse probable de l'or* (1859) ; — *L'Expédition du Mexique* (1862) ; — *Enquête sur l'exploitation et la construction des chemins de fer* (1863) ; — *Le Mexique, ancien et moderne* (1863); — *Le Monopole de la liberté* (1867) ; — *L'industrie et l'octroi de Paris* (1867) ; — *La Richesse considérée au point de vue morale et politique* (1868); — *La Constitution de l'Angleterre* (1869) ; — *Comment une nation rétablit sa prospérité. Erreur qu'elle doit éviter* (1871) ;— *Turgot et la liberté du travail* (1873) ; — *Étude sur Adam Smith et sur la fondation de la science économique* (1874) ; — *Des moyens, pour un État, de refaire ces finances. La Liberté du travail* (1875) ; — *Les Brevets d'invention examinés dans leurs rapports avec le principe de la liberté du travail, et avec le principe de la liberté des citoyens* (1878). Il a écrit dans la *Revue des Deux*

Mondes, dans le *Journal des Économistes*, dans le *Journal des Débats*, et a donné des articles dans un *Dictionnaire de l'économie politique*.

— M. Auguste-Humbert-Philippe-François Preux, chevalier de la Légion d'honneur, ancien magistrat, membre et ancien président de la Société d'agriculture, sciences et arts de Douai, etc., né à Douai (Nord), le 20 juillet 1822, est mort à Paris, le 28 novembre 1879. Entré dans la magistrature en 1849, M. Preux, après avoir occupé de nombreux postes dans les ressorts d'Amiens et de Douai, était parvenu aux fonctions de procureur général à Limoges et, en dernier lieu, à Riom. Après avoir refusé en 1878 d'accepter la même position à le cour d'Auch, il était venu se fixer dans sa ville natale, où il se livrait exclusivement dès lors à ses études d'histoire et d'archéologie, lorsqu'il a été enlevé instantanément par une affection du cœur. On lui doit un grand nombre de mémoires et de notices, dont voici la liste : Sceau de l'hôtel des nobles à Douay (*Recueil des travaux de la Société de sphragistique*, t. II, p. 33-40); — Essai sigillographique sur l'abbaye du Saint-Sépulcre de Cambray (*Id.*, t. III, p. 197-211); — Lettre à M. Forgeais, sur une charte de Barthélemy de Laon, en faveur de l'abbaye d'Anchin (*Id.*, t. IV, p. 25-30); — Lettre à M. le Dr Le Glay sur les gravures de la *Flandria Illustrata* de Sanderns (*Bulletin de la commission historique du Nord*, t. V, p. 86-89); — L'Université de Douai à la prise de cette ville en 1710 (*Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts de Douai*, 2e série, t. V, p. 133-158); — Rapport sur le concours d'histoire [1861] (*Id.*, 2e série, t. VI, p. 45-53); — Rapport sur le concours d'histoire [1863] (*Id.* 2e série, t. VII, p. 31-39); — Lettre à M. de Coster sur quelques jetons et méreaux (*Revue de la numismatique belge*, 3e série, t. IV, p. 330-347); — Jetons français relatifs à la paix des Pyrénées et au mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne (*Id.* 4e série, t. III, p. 121-139); — Lettre sur les jetons au type du Puits (*Id.*, non signé); — Inventaire des sceaux relatifs à Saint-Omer qui se trouvent aux archives départementales à Arras (*Bulletin de la Société des antiquaires de la Morinie*, 13e année, p. 261 p.); — Chartes relatives à la collégiale de Lillers (*Id.*, *id.*, p. 268); — Lettres sur quelques cartes armoriales de la Belgique (*Annales du bibliophile belge et hollandais*, t. II, p. 144); — Les Bannis de Douai et la franchise de saint Pierre d'août (*Souvenirs de la Flandre wallonne*, t. I (1861); — Fragments d'épigraphie locale; — Le Gouvernement français et l'échevinage de Douai en 1669; — Le Collier de Jean Sans-Peur (*Id.*); — Anciens artistes douaisiens : peintres sculpteurs, peintres verriers (*Id.*, t. II); — Médailles et méreaux; — Résurrection d'un grand artiste : Jehan Bellegambe, peintre du retable d'Anchin : — Un passeport périmé; — Souvenirs du siège de Douai en 1710 (*Id.*); — Gilles Petit, écrivan lillois du dix-septième siècle (*Id.*, III); — Le Graveur Guillaume du Mortier; — Jacques Le Saige, le Pèlerin; — L'Avouerie de Rumaucourt (*Id.*); — Le nouvel an au temps jadis (*Id.* t. IV)) — Jehan Marlart, le peintre bigame; — Manufactures des ville et châtellenie de Lille, en 1764 (*Id.*); — Fragments d'épigraphie (*Id.*, t. V); — Notice sur la famille douaisienne Théry de Gricourt et sur ceux de ses membres qui ont cultivé les beaux-arts (*Id.*, t. VI); — Essai d'iconographie religieuse douaisienne (*Id.*, t. VIII); — Correspondance de M. Le Febvre d'Orval avec MM. de Chamillart et Voisin, de 1706 jusqu'en 1712 (*Id.*, t. XV). [Plusieurs de ces articles ont été tirés à part, quelques-uns ne sont pas désignés.] — Jetons des états de Bourgogne (*Annuaire de la Société française de numismatique*, 1867); — Armorial comique (*Revue nobiliaire*, t. IV. p. 337); — Extraits d'un manuscrit de la cour d'appel de Douai (*Bul-*

letin du comité flamand de France, t. VII); — De la sûreté des personnes au moyen âge dans le nord de la France et principalement dans la Flandre wallonne; — Discours prononcé à l'audience de rentrée de la cour de Douai en 1861 (*Douai, Wartelle*, in-8, 58 p.); — La Justice civile et criminelle dans les cahiers de 1789. Discours de rentrée de 1864 (*Douai, Wartelle*, in-8, 72 p.); — De la naturalisation. Discours de rentrée de 1869 (*Douai, Six*, 1869, in-8, 58 p.); — Installation de M. Preux, en qualité de procureur général près la cour d'appel de Limoges. Discours (*Limoges, Ve Ducourtieux*, 1875, in-8); — Nouveau guide à l'étranger dans Douai (*Douai, Crépin*, 1862, in-18, non signé, en collaboration avec M. le Dr Maugin fils). M. Preux laisse, en outre, de nombreux travaux manuscrits sur l'histoire du Nord, sur l'archéologie et le numismatique, ainsi qu'une biographie des chevaliers de Saint-Michel, depuis le dix-septième siècle. — Marsy.

— Nous donnons bien tardivement une notice sur un homme qui a sa place marquée dans ce recueil tant par ses œuvres que par le concours qu'il a donné à la société d'où est sortie notre revue. Sa modestie, compagne du mérite, avait organisé autour de lui la conspiration du silence et nous n'avions pu recueillir sur lui des renseignements suffisants pour intéresser nos lecteurs. Nous les puisons aujourd'hui dans la *Revue du Lyonnais*. Jean-Baptiste de Sevelinges, qui est mort à Charlieu (Loire), le 26 août dernier, était né le 28 juin 1807 à Boyer, dans le même département. Issu d'une très honorable famille du pays, qui lui apportait les ressources nécessaires pour ne pas avoir à se préoccuper de l'avenir, il se livra à l'étude des questions sociales soulevées par les événements qui se déroulaient sous ses yeux. Son esprit élevé, dirigé par un cœur droit et généreux, trouva la solution dans la pratique de la charité chrétienne et dans l'observation du décalogue. Il écrivit d'abord une étude intitulée : *Du bonheur dans ses rapports avec l'état actuel de la société* (Roanne, Ferlay, in-18). En 1853, il publia un *Projet de société de charité, applicable dans toutes les localités, ou de l'organisation de la charité privée* (Roanne, Ferlay, in-18). Dans un autre genre, il avait donné, en 1849, un curieux *Essai sur la mobilité des Français depuis la fin du dernier siècle* (Roanne, Ferlay, in-18), et publié à Paris *La Vérité* (in-8). Son amour pour son pays et son goût pour l'étude lui ont fait donner un concours actif à la réorganisation du musée et de la bibliothèque de Roanne, à laquelle il a légué ses notes, ses manuscrits et tous ses livres ne faisant pas double emploi. C'est à la même inspiration que sont dues ses œuvres historiques: *Notes sur les antiquités de Charlieu* (Roanne, Perisse, in-12); — *Notice historique, archéologique et géologique sur la ville et l'arrondissement de Roanne*, rédigée en collaboration avec M. Alphonse Coste, lue au vingt-neuvième Congrès scientifique de France (Roanne, 1862, in-16), et destinée d'abord à paraître dans un almanach local dont il avait formé le projet demeuré inexécuté ; — *Histoire de la ville de Charlieu depuis son origine jusqu'en* 1789 (Roanne, Sanzon, 1856, in-8), complétée par des *Éclaircissements sur la géographie de la ville et du territoire de Charlieu*, publiés dans la *Revue du Lyonnais*, qui s'honorait de le compter parmi ses collaborateurs.

— Le *Polybiblion* vient de perdre un de ses collaborateurs les plus dévoués en M. Bronislas Zaleski, qui vient de mourir à Menton, le 2 janvier. Il était parmi nous le représentant de la Pologne catholique. Un des premiers, il nous a assuré son concours qui ne nous a jamais fait défaut. De la bibliothèque polonaise dont il était le conservateur, il nous envoyait avec une régularité et une exactitude, qui doublent leur valeur toutes les notes con-

cernant la bibliographie polonaise et des articles nécrologiques sur ses compatriotes. Son tour est venu d'avoir une notice nécrologique; nous en réunissons les matériaux et espérons pouvoir prochainement donner d'intéressants détails sur ce savant, ce travailleur, qui était en même temps un fervent catholique et un homme de bonnes œuvres.

— M. Alexandre Jouve, né à Lyon en 1805, vient de mourir dans sa ville natale le 13 décembre. Ancien avocat, son nom est resté attaché à celui du *Courrier de Lyon*, un des principaux organes de la presse lyonnaise qu'il dirigea depuis sa fondation (1832) jusqu'en 1874. On lui doit un *Essai sur la peine de mort ou la peine de mort considérée dans ses rapports avec le droit et l'intérêt de la société* (Lyon, Bobœuf, 1831, in-8).

— M. Jean-Baptiste Carnandet, né à Baigneux-lès-Suisse, en 1820, vient de mourir. Sorti de l'école primaire de son village, pour entrer au petit séminaire de Plombières-lès-Dijon, il étudia quelque temps la médecine, et entra définitivement dans le journalisme à Chaumont. Durant vingt ans, il y dirigea l'*Union*, collabora et fonda une foule de revues, publia un grand nombre de documents séparément ou dans le *Trésor des poésies rares et curieuses de la Champagne et de la Brie*, écrivit quelques biographies, celles de MM. de Lespérut, Godart, de NN. SS. Darboy et Morlot. Il s'était retiré en 1869 à Airey-sur-Seine, où il établit une nouvelle imprimerie, qui se transporta à Saint-Dizier après l'invasion. Il donnait en même temps son plus large concours aux œuvres.

— M. Louis-Auguste Rothe, l'un des Danois qui connaissaient le mieux notre langue, est mort à Sorœ (Sélande), le 28 décembre 1879. Né le 7 décembre 1795, à Copenhague, il embrassa d'abord la carrière militaire et devint lieutenant d'artillerie. Ayant habité la France pendant trois ans, il fut nommé, en 1822, lecteur de langue et de littérature française à l'Académie de Sorœ, et il occupa ce poste jusqu'en 1849, où il obtint sa retraite avec le titre de professeur. Il publia une traduction française du *Résumé de l'histoire universelle*, par H. F. J. Estrup (Sorœ, 1826), et écrivit dans notre langue un ouvrage estimé : *les Romans du Renard, examinés, analysés et comparés, d'après les textes manuscrits les plus anciens* (Paris, 1845, in-8). On lui doit aussi plusieurs ouvrages en danois : *Sur les Druides et leur doctrine* (Copenhague, 1828, in-4); — *Recherches sur Holger Danske ou Ogier le Danois* (Ibid., 1847, in-4); — *Matériaux pour la biographie de Christian Rothe* (Ibid., 1854, in-8); — plusieurs brochures et des articles dans les revues et les journaux. — E. B.

— M. Ignace Chauffour est mort à Colmar, le 6 décembre 1879. Né en 1808, fils d'un avocat légitimiste, il embrassa la carrière paternelle et se signala, dès ses premières années de robe, par des succès extraordinaires. En 1848, il fut envoyé à l'Assemblée constituante par 35,000 suffrages. Il y vota avec la gauche, et, le 24 novembre, il donna sa démission pour reprendre sa place au barreau de sa ville natale. Il est auteur de : *Affaire de la ville de Strasbourg contre les communes de Barr*, etc. (s. l. n. d., in-8); — *Conclusions pour le préfet du Haut-Rhin, contre la duchesse de Poix et la marquise de Châtillon* (Colmar, 1847, in-4); — *Réponse aux observations publiées par M. E. Detroyes (sur les biens de saint Thomas)* (Colmar, 1856-1857, 2 vol. in-8 et in-4); —*Quelques mots sur les cours colongères d'Alsace* (Colmar, 1866, in-8, tiré à 20 ex.); — *Courte réponse à M. l'abbé Hanauer* (Colmar, 1866, in-8); — *Résumé et conclusion de ma discussion sur les colonges* (Colmar, 1866, in-8).

— En décembre est mort à Strasbourg : M. C. A. Kœner, ancien conservateur adjoint du Musée d'histoire naturelle, auteur de : *Aperçu des oiseaux de l'Alsace et des Vosges* (Strasbourg, Derivaux, 1865, in-8).

— Mme Louis Figuier, née Julie Bouscaret, née à Montpellier en 1829, est morte à Paris, le 5 décembre ; elle est auteur de plusieurs drames et romans, dont la *Revue des Deux Mondes* a donné les prémices à ses lecteurs : *Mos de Lavène* (1859); —*Nouvelles languedociennes* (1861) ; — *Les Sœurs de lait* (1861); — *Le Gardien de la Camargue* (1862); — *La Prédicante des Cévennes* (1864) ; — *L'Italie d'après nature* (1868) ; — *Guttemberg*, drame (1869) ; — *Les Pelotons de Clairette*, comédie (1872) ; — *Le Presbytère*, drame (1872) ; — *La Vie brûlée*, comédie (1872) ; — *Les Pilules de M. Brancolar*, comédie (1874); — *L'Enfant*, drame (1874) ; — *La Fraise*, comédie (1874); — *Le Pied-à-terre*, comédie (1874) ; — *La Dame aux lilas blancs* (1875) ; — *Barbe d'or*, drame (1876).

— On annonce encore la mort : de M. de Cardaillac, membre de l'Académie des beaux-arts, mort le 14 décembre, à Paris; — de M. John Campbell Makensie, directeur du *Golignani's Messenger*, mort le 6 décembre; — du général Cavalli, sénateur italien, membre de l'Académie des sciences de Turin, inventeur des canons rayés, mort à Turin à l'âge de soixante-douze ans.

Institut. — *Académie française.* — Dans sa séance du 17, l'Académie a procédé au renouvellement de son bureau, qui se trouve ainsi composé pour le premier trimestre de 1880 : M. le duc d'Aumale, directeur; M. Henri Martin, chancelier.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — L'Académie, dans sa séance du 2 janvier, a procédé au renouvellement de son bureau, qui se trouve composé de MM. Ed. Le Blant, président; Pavet de Courteille, vice-président.

Académie des sciences. — Dans sa séance du 5, l'Académie a procédé au renouvellement de son bureau, qui se trouve composé de MM. Becquerel, président, et Wurtz, vice-président.

L'Académie a élu M. le colonel Perrier, membre dans la section de géographie et de navigation, en remplacement de M. du Tessant, décédé.

Académie des beaux-arts. — L'Académie a procédé au renouvellement de son bureau, qui se trouve composé de MM. Jules Thomas, président, et Lesueur, vice-président.

— L'Académie des beaux-arts, dans sa séance de samedi 3 janvier, a, sur la demande des auteurs, ouvert les plis cachetés des partitions auxquelles des mentions honorables avaient été accordées dans le concours Rossini. Le pli inscrit sous le n° 27, et portant pour épigraphe : « Rossini, gloire immortelle ! » a fait connaître le nom de M. Henri Maréchal ; cette première mention avait été accordée à l'unanimité des suffrages. Le pli inscrit sous le n° 28, et ayant pour devise : « Ses jours, qu'ils ont osé proscrire, » a fait connaître le nom de M. Georges Pfeiffer.

Académie des sciences morales et politiques.— Dans sa séance du 6 décembre, l'Académie a élu correspondant, dans la section de philosophie, M. Di Giovanni, membre de l'Académie royale de Palerme, en remplacement de M. Fichte, décédé.

— Dans sa séance du 3 janvier, l'Académie a procédé au renouvellement de son bureau, qui se trouve composé de MM. Levasseur, président; Caro, vice-président.

Faculté des lettres de Paris. — M. Emile Thomas, ancien élève de l'École normale, agrégé des lettres, a soutenu à Paris, le 17 décembre, ses thèses pour le doctorat ès lettres. Les sujets étaient : *De Vaticinatione in Græcorum tragœdia; — Essai sur Servius et son commentaire sur Virgile.*

— M. E. Joyau, ancien élève de l'École normale, professeur de philosophie au lycée de Limoges, a soutenu à Paris, le 26 décembre, ses thèses pour le doctorat ès lettres. Les sujets étaient : *Platonis Protogoras sive socratica de natura virtutis doctrina; — De l'Invention dans les arts, dans les sciences et dans la pratique de la vertu.*

— Par décret du 31 décembre, une chaire de langues et littératures de l'Europe méridionale est créée à la faculté des lettres de Paris. M. Gebhart, professeur de littérature étrangère à la faculté des lettres de Nancy, en a été nommé titulaire.

Faculté de droit de Paris. — Par décret du 31 décembre, une chaire de droit constitutionnel a été créée à la faculté de droit de Paris. M. Jalabert, doyen de la faculté de droit de Nancy, en a été nommé titulaire.

Muséum d'histoire naturelle. — Par décret du 31 décembre, M. Rouget, professeur de physiologie à la faculté de médecine de Montpellier, a été nommé professeur de physiologie générale au Muséum, en remplacement de M. Claude Bernard, décédé.

— Par décret du 31 décembre, une chaire de pathologie comparée a été créée au Muséum d'histoire naturelle. M. Bouley, membre de l'Institut en a été nommé titulaire.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 5 décembre, M. Natalis de Wailly a présenté le *Costume au moyen âge, d'après les sceaux*, que vient de publier M. Demay, sous-chef de la section historique aux Archives nationales. M. E. Renan a présenté *la Préhistoire en Algérie*, par M. Pélagaud, et M. Léopold Delisle a présenté les deux premiers volumes de l'édition des *Mémoires de Saint-Simon*, donnés par M. de Boislisle, dans la collection des grands écrivains de la France, et *les Travaux bibliographiques de* 1867 *à* 1878, de notre collaborateur M. G. Pawlowski, rapport fait pour le Congrès bibliographique international tenu en 1878. — Dans la séance du 12, M. A. de Longpérier a fait une communication sur un vase d'argent antique, découvert en Champagne, et exposé l'année dernière au Trocadéro, par son propriétaire, M le baron R. Seillière. — M. Ravaisson a fait une communication sur le piédestal antique de la statue de la Victoire, découvert à Samothrace par M. Champoiseau. M. Heuzé a communiqué un travail sur les terres cuites babyloniennes, conservées au musée du Louvre. — Dans les séances du 19 et du 26, M Alexandre Bertrand a communiqué un mémoire sur un autel antique païen trouvé à Saintes, et M. le docteur Lagneau a lu un mémoire sur un projet de carte ethnographique de la France. — Dans la séance du 26, M. Geffroy a annoncé un travail de M. Paul Durrieu, élève de l'École française de Rome, qui a pu reconstituer la série des relations diplomatiques de la France et de l'Italie sous Charles VI. — M. Beaudouin a envoyé l'estampage de plusieurs inscriptions phéniciennes.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 6 décembre, M. Egger a fait une communication sur les *Économiques* d'Aristote. M. Fustel de Coulanges a achevé la lecture de son mémoire sur la propriété à Sparte. — Dans la séance du 13, M. Ch. Vergé

a donné lecture d'un mémoire de M. G. Gaberel, sur Henri IV et Genève. — Dans les séances des 13 et 27, M. Flammermon a continué la lecture de son mémoire sur la réforme judiciaire du chancelier Maupeou. — Dans la séance du 20, M. Ch. Giraud a lu un nouveau fragment de son étude sur la maréchale de Villars. — Dans la séance du 27, M. Ad. Vuitry a lu un nouveau chapitre de son ouvrage sur *les Finances de l'ancienne monarchie*, traitant du gouvernement et des dépenses à la fin du treizième siècle et au commencement du quatorzième.

Concours. — La Société académique de Boulogne-sur-Mer met au concours : 1° Une médaille d'or de la valeur de 400 francs à décerner en 1880 à l'auteur du meilleur mémoire historique concernant la province du Boulonnais ; — 2° Une médaille d'or de la valeur de 400 francs à décerner en 1880 à l'auteur du meilleur mémoire concernant la géologie du Boulonnais, l'industrie du pays ou la topographie de la ville et de ses environs ; — 3° Une médaille d'or de la valeur de 100 francs à décerner en 1880 à la meilleure pièce de vers sur un sujet laissé au choix de l'auteur. — Les mémoires devront être adressés *franco* au secrétaire de la Société académique, à Boulogne-sur-Mer, 59, rue de l'Amiral-Bruix, au plus tard le 31 août 1880.

Historische Jahrbücher. — Nous sommes heureux d'être des premiers à signaler la fondation de la nouvelle revue destinée à servir d'organe à la section historique de la *Gœrres-Gesellschaft*. Tout ce qui concerne cette association, dont les travaux et les efforts tendent au même but que la Société Bibliographique, doit vivement intéresser nos lecteurs. Le projet de fonder une revue historique avait été discuté pour la première fois lors de l'Assemblée générale tenue à Cologne en août 1878. Nous nous rappelons la faveur avec laquelle il fut accueilli ; c'est que le projet répondait au besoin pressant qu'éprouvait l'Allemagne catholique de posséder un organe central pour les sciences historiques. En effet, dans le prodigieux développement qu'ont pris, au dix-neuvième siècle, ces sciences, les catholiques allemands se sont en effet laissés devancer par leurs adversaires. Ce n'est point cependant que les grands historiens leur manquent ; le génie de Gœrres vaut la pénétration d'esprit et l'érudition des Ranke et des Waitz ; et les travaux du Dr Janssen peuvent soutenir sans défaveur la comparaison avec ceux de l'archiviste von Sybel et de la pléiade des écrivains de l'*Historische Zeitschrift*. Mais ils semblent avoir ignoré jusqu'à ce jour le secret de se grouper, de former un faisceau de toutes leurs forces éparpillées, de fonder une école dont les travaux s'imposent au monde savant et avec laquelle il y ait désormais à compter. La *Gœrres-Gesellschaft* a compris la faiblesse de cette situation et la nécessité de fournir un point de ralliement aux travailleurs chrétiens disséminés sur tous les points de l'Allemagne et peut-être découragés par cet isolement. Par la création d'une revue historique offrant un sérieux caractère scientifique, elle a voulu, comme elle le dit dans un langage empreint d'une noblesse toute chrétienne, « fournir la preuve formelle que la foi et la science se donnent la main sur le terrain des recherches historiques, que la conception chrétienne de l'histoire, loin d'être un obstacle à la construction méthodique de cette science peut, au contraire, contribuer au succès des études et des travaux dans ce domaine. »

La première livraison des *Annales historiques* (*Historisch Jahrbücher*) aura paru au moment où nos lecteurs liront ces lignes. La revue sera trimestrielle, elle comptera environ 40 feuilles d'impression par an et coûtera 12 marks

(15 francs) au public, 8 marks (10 francs) aux membres de la *Gœrres-Gesellschaft*. De nombreux collaborateurs ont déjà promis leur concours à la nouvelle revue, éditée chez Theissing, à Münster, sous la direction du Dr G. Hüffer. Citons parmi eux, et un peu au hasard : le conseiller de légation A. de Reumont, le baron de Helsert, le P. Battinger, le Dr Janssen, auteur de « l'Histoire du peuple allemand depuis la fin du moyen âge ; le Dr Cardauns, ancien agrégé d'histoire à l'université de Bonn, rédacteur de la *Kœlnisch Volkszeitung;* le Dr Falk, le Dr Pastor, collaborateur de la *Revue des questions historiques;* le Dr Norrenberg et le Dr Bruder, lequel s'occupe plus spécialement d'histoire sociale; le Dr Hipler, le Dr Kaufmann, etc., etc. Il serait superflu d'allonger cette liste ; nous aurons à retrouver plus tard tous ces noms et bien d'autres encore dans les *Annales historiques*.— Ch. Dejace.

Société de généalogie et de biographie dano-norvégienne (*Samfund for dansk-norsk Genealogi og Personalhistorie*). — Cinquante-trois savants, archivistes, ecclésiastiques, fonctionnaires, officiers, médecins, etc., dont vingt-sept Norvégiens et vingt-six Danois, viennent de publier les statuts provisoires de cette société et de faire appel aux souscripteurs. Leurs noms respectés et la situation scientifique de beaucoup d'entre eux nous fournissent la garantie qu'il ne s'agit pas là d'une de ces entreprises vénales qui ont déconsidéré les études généalogiques, mais d'une œuvre patriotique et sérieuse. Il est temps, en effet, que les deux peuples, si longtemps amis, travaillent de concert à rassembler des matériaux pour la biographie de leurs hommes distingués. Ils se sont laissé devancer dans cette direction par deux autres peuples qui faisaient aussi partie de la grande confédération du Nord, les Suédois et les Finnois, qui publient de volumineux dictionnaires biographiques. Les inscriptions, les pierres tombales disparaissent; beaucoup d'anciens registres de baptême, de mariage et de décès, qui ne remontent d'ailleurs pas au-delà de 1617, sont incomplets; mais il y a d'autres sources de renseignements, nombreuses et abondantes, et la nouvelle société ne manquera pas de besogne pour une longue série d'années. Elle doit publier une revue trimestrielle, des tables généalogiques et des biographies; toutes ces publications seront distribuées aux membres moyennant une souscription annuelle de 8 fr. 40, plus 2 fr. 10 pour le diplôme. — E. B.

Les Devises des vieux poètes. — M. Gustave Mouravit vient de publier une brochure remarquable par le format, par la bonne mine et plus encore par l'excellence de la rédaction (*Poètes et bibliophiles. Les Devises des vieux poètes. Étude littéraire et bibliographique.* Paris, Morgand et Fatout, 1879, in-4 de 46 p., tiré à 100 exemplaires). C'est avec l'érudition la plus ingénieuse et l'esprit le plus délicat que M. Mouravit nous entretient de l'amour des livres, à la fois si vivement et si sagement ressenti par lui, en dépit du vieux dicton (*amare et sapere...*); des fervents bibliophiles d'autrefois et d'aujourd'hui, parmi lesquels il salue d'une façon particulière Guillaume Colletet et Charles Nodier; de l'aimable savant qui l'a précédé dans les recherches auxquelles il s'est livré avec tant de patience, d'habileté et de bonheur, M. Prosper Blanchemain, etc. Il énumère ensuite, en les accompagnant de fines observations, les devises classées par ordre alphabétique (de l'*Ab æterno* de Claude Esternod, jusqu'au *Y presche le salut*, de Charles Pynselet), de plus d'une centaine de nos vieux poètes. Le recueil de ces devises, pour la plupart ignorées de tout le monde à peu près, est fort curieux, et je connais peu de chapitres d'histoire littéraire aussi agréables à lire. Donnons-en comme échantillon, un tout petit passage qui contient à la fois une utile

rectification et une bonne nouvelle (p. 31, note 6) : « C'est à tort que les *Supercheries littéraires* (2e édit., t. Ier, col. 318) donnent ce nom [Ant. de Arena] comme le pseudonyme d'Ant. de la Sable; c'est la simple traduction latine d'Antoine d'Arène, vrai nom de l'auteur. Voir la notice publiée par M. Augustin Fabre : *Antonius Arena*, 1860, in-16, p. 51 et suiv. Conférez au sujet de notre devise, page 13. G. Colletet avait écrit aussi une *Vie d'Ant. d'Arena*, qui est restée inédite; j'en possède une copie et je la publierai prochainement. » — T. DE L.

UNE TRADUCTION ITALIENNE DE L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST. — Le P. François Delti, des Frères mineurs conventuels de Bergame, vient de publier une étude sur l'Imitation, avec une traduction italienne intercalée de commentaires sur les versets (*Della Imitazione di Christo, del Venerabile Giovanni Gersen da Cavaglia abbate, benedettino di Santo Stefano in Vercelli. Versione italiana con reflessioni intercalate, preceduta d'una introduzione di studio complessivo* di fra Francesco Delti. min. conventuale, maestro di scura teologia. Bergamo, Carlo Colombo, 1879, gr. in-8 de 540 p., et un portrait de Gersen). L'*étude* sur l'Imitation ne compte pas moins de 130 pages; la nouvelle traduction italienne est faite sur une ancienne édition latine imprimée à Bergame. L'auteur était préparé par toute une vie d'études aux réflexions ascétiques et morales; un long enseignement de la rhétorique et de la philosophie, des traductions estimées de classiques anciens lui rendaient facile la partie littéraire de son œuvre.

UNE BIOGRAPHIE DE VICENTE GARCIA. — A ceux de nos lecteurs, assez nombreux, qui s'intéressent à ce qui se passe au-delà des Pyrénées, nous indiquerons un travail sur Vicente Garcia, recteur de Valfogona (*Su biografia, juicio critico de sus obras*, Tortosa, Salvador Isuar, 1879 in-8 de 67 p.). Vicente Garcia est peu connu hors de l'Espagne; Ticknor ne lui a consacré qu'une petite note. Il mérite un peu plus de célébrité; c'est ce que nous prouve la notice en question. Elle a pour auteur Don Joaquin Rubio y Ors, le poète de *lo Gayter del Llobregat*, qui manie aussi bien la langue castillane que la catalane, et la prose que les vers, et dont le nom a plus d'une fois apparu dans le *Polybiblion*. D. J. Rubio y Ors, tout en rendant justice au talent de Vicente Garcia, ne dissimule pas que la décence peut avoir à se plaindre de plus d'une des productions du recteur de Valfogona, et écrit une excellente page (p. 33) sur le respect que les auteurs devraient avoir pour leurs lecteurs. Né vingt-neuf ans après la mort de Rabelais, Vicente Garcia laissa, comme ce dernier, des œuvres qui contrastent avec les fonctions exercées par lui; mais il faut faire la part de l'époque, et ne pas juger ces contradictions avec la rigueur qu'elles mériteraient de nos jours. Au concours ouvert, le 3 septembre dernier, par la Société de la jeunesse catholique, le travail de M. Rubio y Ors a reçu le prix décerné par l'Ayuntamiento de Tortosa.

LE *CINQ MAI* DE MANZONI. — On sait quelle ode magnifique Manzoni a écrite sur la mort de Napoléon et sous ce titre : *Il Cinque Maggio*. Cette admirable poésie semble avoir, en Espagne, excité encore plus d'enthousiasme qu'en France, et cet enthousiasme dure après bien des années; nous en avons la preuve dans le présent volume : *El cinco de Mayo famosa oda italiana di* AL. MANZONI, *nueva traduccion española*. por don José Llausas, de la Academia de buenas letras de Barcelona. Barcelone, Jaime Jepus, 1879, petit in-8 de 133 pages. Don José Llausas a tenté tout nouvellement de faire passer l'ode italienne dans des vers espagnols, reproduisant exactement le

rythme de l'original; il a réussi dans cette œuvre ardue, et l'on peut dire que le mouvement et la grandeur des strophes de Manzoni se retrouvent dans cette remarquable traduction. Elle n'était pas, tant s'en faut, la première tentative de ce genre faite en Espagne. Don José Llausas a été précédé par six autres poètes, parmi lesquels il y en a d'éminents, et dont il donne les traductions à la suite de la sienne. On peut se livrer à une très intéressante étude de comparaisons entre ces diverses interprétations, dont les unes sont moins exactes que les autres, mais qui offrent presque toutes de réelles beautés. Un de ces poètes, Marti y Falguera, ne s'est pas contenté de faire passer l'ode en strophes castillanes, il l'a aussi traduite en vers catalans. Des notes sur les divers sens à donner au texte, des considérations sur les variantes qui ont été proposées complètent ce volume, que nous recommandons aux *dilettanti* littéraires. — Th. P.

Lettres sur les patois. — M. A. Gazier, docteur ès lettres, professeur au collège Rollin, vient de publier un recueil que voudront lire tous les amis de la philologie française (*Lettres à Grégoire sur les patois de France*, 1790-1794. *Documents inédits sur la langue, les mœurs et l'état des esprits dans les diverses régions de la France, au début de la Révolution, suivis du rapport de Grégoire à la Convention et de lettres de Volney, Merlet-Laboulaye, Pougens, Urbain Domergue, etc., avec une introduction et des notes.* Paris, Pedone-Lauriel, in-8 de 353 p.). Grégoire, dès 1790, ayant conçu la pensée d'anéantir les patois, ne négligea rien, comme s'exprime M. Gazier (p. 6), pour connaître à fond ces idiomes qu'il voulait immoler aux nécessités de la politique : il envoya de tous côtés une circulaire pour obtenir des renseignements. C'est la collection des réponses qui, de tous les points de l'horizon, arrivèrent entre les mains du fameux conventionnel, que nous présente le savant professeur. Il n'a certes pas eu tort de penser que circulaire et réponses piqueraient la curiosité des lecteurs qui, suivant sa spirituelle remarque, goûteront un malin plaisir en songeant que tant d'efforts pour amener la destruction des dialectes flétris injustement, sous le nom de patois, devaient aboutir un jour à les faire mieux connaître. Les lettres publiées par M. Gazier furent écrites (dialectes du Midi) de Montpellier, de Carcassonne, du Rouergue, de la Guyenne, de la Gascogne, du Périgord, de l'Auvergne, du Limousin, du Dauphiné, de la Provence, et (dialectes du Nord) de la Franche-Comté, de la Bourgogne, de l'Alsace, du duché de Bouillon, de la Picardie, du Berry, du Poitou, de la Bretagne. Au nombre des réponses les plus importantes, il faut placer celles de l'ex-capucin Chabot (l'indignité du personnage, comme dit M. Gazier, n'ôte rien à la valeur de son œuvre), du bénédictin Chaudon, qui résidait à Mézin (Lot-et-Garonne), de Bernadau, l'historien bordelais, d'Achard, le bibliothécaire de Marseille, du professeur Oberlin, de Le Quinio, etc. Dans l'appendice (p. 289-348), on trouve, outre le Rapport de Grégoire à la Convention et diverses lettres postérieures à 1792 plus haut énumérées, des documents divers, notamment une table de pièces imprimées en patois ou sur le patois, réunies par Grégoire, des poésies patoises, etc. D'assez nombreuses notes, rédigées tantôt par M. Gazier, tantôt par des spécialistes qui ont répondu à son appel avec non moins de zèle que leurs devanciers répondirent à l'appel de Grégoire, fournissent sur bien des points d'excellents renseignements, non seulement bibliographiques, mais même biographiques, et c'est ainsi, par exemple, qu'est rectifiée (p. 59) une erreur qui se trouve partout, l'erreur qui fait mourir Chabot à trente-cinq ans, quand il en avait trente-huit. — T. de L.

Récentes publications de la librairie Charavay. — Nous signalerons, parmi

les récentes publications de MM. Charavay frères, un gracieux recueil de récits (*Légendes de Fontainebleau*, par Mme Julie O. Lavergne, 1880, gr. in-18 de 309 p.); une collection de pièces rares (*Archives des corporations des arts et métiers, documents collectionnés et réimprimés par les soins de Georges-Claudius* LAVERGNE (1879, 3 fascicules gr. in-8); enfin une étude sur le chef-d'œuvre d'un des plus renommés conteurs italiens (*Giulleta et Romeo, nouvelle de Lugi da Porto, traduite par Henry* COCHIN (in-16 j. de LVI-194 p.). — Nous aurons tout dit sur le recueil de Mme J. O. Lavergne, quand nous aurons rappelé qu'un de ses précédents recueils, *les Neiges d'antan*, a été honoré des éloges de Mgr Mermillod, et quand nous aurons ajouté que les quatre récits de son nouveau recueil (*Christine de Suède, l'Hermite de Franchard, Moretta, Marjolaine*), ont les mêmes ravissantes qualités. — La publication de M. G. C. Lavergne est aussi sérieuse que celle de Mme J. O. Lavergne est attrayante. Le premier fascicule est rempli par un important mémoire à consulter sur l'existence des six corps et la conservation de leurs privilèges (1776). On trouve dans le second un extrait de la *Gazette de France* du 22 mars 1776, l'édit de suppression des jurandes et communautés, le discours du président d'Aligre au lit de justice tenu à Versailles par le roi le 12 mars 1776, des extraits des procès-verbaux des séances tenues à la chambre des comtpes par Monsieur, et à la cour des aides par le comte d'Artois, le 19 mars, pour l'enregistrement de l'édit portant suppression des jurandes et maîtrises. Le troisième fascicule renferme un discours prononcé par l'avocat général Séguier, de l'Académie française, au lit de justice du 12 mars 1776, discours précédé d'une notice fort bien faite sur l'éloquent magistrat. Ce fascicule, qui est dédié au comte Albert de Mun, est orné dans l'édition d'amateur, laquelle est tirée à petit nombre d'exemplaires sur papier de Hollande, d'un fort beau portrait de Séguier, gravé par Cochin et reproduit par la photogravure de Gillot. Nous ne pouvons trop recommander les *Archives des Corporations* à tous ceux qui s'occupent d'économie politique et aussi à tous les curieux qui aiment à posséder des pièces rares parfaitement publiées. — On doit savoir gré à M. H. Cochin d'avoir appelé l'attention sur la source d'un des plus admirables drames de Shakespeare, d'avoir remis en lumière « une des plus belles nouvelles du quinzième siècle italien, un des plus charmants tableaux de l'exquise civilisation de cet heureux siècle. » *Avant-propos, préface, traduction, notes, tables*, tout est excellent dans *Giulietta e Romeo*, mais ce que l'on y remarquera le plus, c'est l'étude sur Luigi da Porta et sur l'époque où vécut le conteur Vicentin, mise en tête de la nouvelle qui inspira Shakespeare. Il y a là les plus ingénieux aperçus sur la renaissance italienne : M. Cochin s'y montre à la fois fin critique et brillant écrivain. Le volume est enrichi de deux planches gravées, de diverses reproductions d'œuvres d'art, de monuments, de paysages, et l'on peut dire que l'Italie du quinzième siècle ne revit pas moins dans les illustrations de M. Fernand Calmettes que dans les récits de M. Cochin. — T. DE L.

ORDINACIONS DU COMTÉ D'EMPURIAS. — Sous ce titre : ORDINACIONS DEL COMTAT D'EMPURIAS (Montpellier, Hamelin frères, 1879, in-8 de 40 pages), un des membres les plus distingués de l'Académie des belles-lettres de Barcelone, M. Andreu Balaguer y Marino vient de publier un intéressant travail, qui avait reçu une médaille d'or au concours philologique et littéraire des langues romanes. Les *Ordinacions* du comté d'Empurias forment un petit code de police rurale et urbaine, composé de 92 articles. C'est un document précieux pour l'histoire du moyen âge et à la fois pour la langue catalane du quinzième siècle. M. Balaguer y Marino a publié ces antiques règlements

avec beaucoup de soin. Il les a fait précéder d'une savante notice accompagnée de notes abondantes et suivre d'un glossaire contenant des mots qu'on chercherait en vain dans le dictionnaire de Pere Labernia. — Th. P.

Une chanson populaire piémontaise. — M. Cesare Foa a publié à Padoue (Prosperini, 1879, in-8 de 24 pages) un intéressant travail sur une chanson populaire piémontaise qui, jusqu'ici, n'avait pas été imprimée. Elle en rappelle une qui est très répandue dans presque toutes les provinces de France et que, dans son curieux volume, *Elsæssiches Volksbüchlein* (p. 105), M. Stoeber a publié sous ce titre, qu'on retrouve aussi dans les *Instructions du comité pour le recueil des chants populaires de France : le Conjurateur et le Loup*. La version alsacienne commence ainsi :

Il y a un loup dedans un bois,
Le loup ne veut pas sortir du bois.

M. Stoeber a donné une pièce allemande sur le même sujet (p. 31). Dans d'autres versions, les plus nombreuses, il s'agit comme dans le chant piémontais, d'une chèvre ou d'un chevreau. M. de Marcellus a trouvé en Grèce un chant enfantin qui n'est pas sans analogie avec celui-ci (*Chants populaires de la Grèce*, p. 226). M. Foa établit très bien les ressemblances et les différences qui existent entre la chanson italienne et ses nombreux similaires. Chose singulière, ce chant figure avec quelques variantes dans le rituel hébraïque, pour la fête de Pâques. M. Foa pense que les juifs ont du l'emprunter à la poésie populaire, laquelle à son tour, le leur a repris, avec les modifications subies dans ce passage du rituel hébreu. — Th. P.

— Le culte des Anglais pour leur grand dramaturge vient de se manifester par une décision de la Société shakespearienne de Clifton. Elle a divisé entre ses membres l'étude des œuvres de Shakespeare, à de nombreux points de vue, dont l'énoncé ne laisse pas que d'être assez curieux. Ainsi les comités désignés auront à étudier, dans les œuvres du grand écrivain, les sources de l'histoire, la mesure et la composition, la grammaire, l'art scénique, la critique catholique, les rapports historiques, les allusions classiques, mythologiques et même obscures, les comparaisons et métaphores, l'habillement et les coutumes sociales, les plantes et animaux, la géographie, la loi et l'héraldique, la médecine et chirurgie, la musique, la démonologie et la sorcellerie, la première représentation dramatique, les monnaies, poids et mesures, les divertissements et passe-temps, les jeux de mots et railleries, les arts et sciences, les anachronismes. les mots et phrases remarquables.

— On annonce la publication, à Münster, d'un splendide volume ayant pour titre : *Monuments d'art et d'histoire du district de Harum*, en Westphalie. C'est le premier d'une série qui paraîtra successivement, par les soins de la société provinciale de Münster, sur les monuments de cette contrée, depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours. Le volume publié donne l'histoire de chaque monument d'après les historiens, les manuscrits, les traditions, les souvenirs locaux recueillis par l'auteur, le Dr Nordhoff, dans chaque ville et chaque village du dictrict. Les illustrations, au nombre de plus de 130, consistent en gravures sur bois et en photographies. Elles commencent par les monuments des temps préhistoriques, et donnent ensuite les spécimens les plus remarquables des édifices de l'époque chrétienne. Cette collection offre la perfection de l'art jointe à l'exactitude des recherches.

— Le docteur Hommel, professeur à l'Université de Munich, fait un cours d'histoire de Babylone et d'Assyrie, d'après les monuments, devant un nombre considérable d'auditeurs. Il s'occupe aussi de la préparation d'un

petit dictionnaire assyrien, qui contiendra tous les mots usités dans les inscriptions dont l'interprétation a été fixée avec certitude.

— Les travaux bibliographiques sur les auteurs célèbres ne se ralentissent pas en Angleterre. L'auteur de la *Bibliographie de Ruskin*, M. Richard Herne, va publier la *Bibliographie de Dickens*, renfermant par ordre chronologique tous les écrits en prose et en vers de l'illustre romancier, publiés de 1834 à 1870.

— L'administration du *Bristish Museum* a fait photographier l'acte d'hypothèque de la maison de Shakespeare à Blackpriars, écrit de sa main. Elle vend l'exemplaire deux schellings.

— M. le comte de Limminghe vient de faire paraître le deuxième et dernier volume de la *Cronicque du pays et conté de Namur* par P. de Groonendal, dont nous avons signalé à nos lecteurs la première partie.

— L'ouvrage de R. P. Hernaez (*Colleccion de Bulas y privilegios de America*), que nous avons signalé, dans notre livraison de novembre, aux lecteurs du *Polibyblion* est du prix de 50 fr., et on peut se le procurer à Paris, à la librairie de la Société Bibliographique, à Poyane (Landes), chez Mendia, et à Madrid, chez M. Tribe, Calle de los Dos Amigos, 3.

Publications nouvelles. — *La Sainte Bible* (*le livre des Rois*) T. II, par l'abbé Lasêtre, (in-8 Lethielleux). — *La Sainte Bible* (*le livre de la Sagesse*), par l'abbé Lasêtre (in-8, Lethielleux) — *Conseils d'enseignements*, par E. Bersot (in-12, Hachette). — *De la Révocation des actes faits par le débiteur*, par Louis Pellouin (in-8, Mayenne, Poirier-Béalu). — *Le Socialisme chrétien*, par C. Perin (in-8, Lecoffre). — *Le Socialisme*, par Brac de la Perière (in-12, Baltenweck). — *Dictionnaire de l'Industrie et des arts industriels*, par O. Lami et A. Tharel (fascicules 1, 2, 3, 4) in-4, librairie du Dictionnaire, Paris. — *Étude sur la crise agricole*, par J de Marliave (broch. in-8, Picard). — *Rhythmi et Carmina*, par Ramisi Tonaris (in-8, Jouaust). — *Poèmes : Jeannette; L'Enragé*, par Léon Barracand (in-12, Lemerre). — *Les Jours de tristesse et de soleil*, par H. de Saint-Cyr (in-12, L. Bouton). — *Lucie Rodey*, par H. Gréville (in-12, Plon). — *Trilogie de Faust*, par A. S (broch. in-8, Douniol). — *Le Divorce*, par Mme Bourdon (in-12, Dillet). — *Roland*, par Marc Calmon (in-12, Bray et Retaux). — *Seule dans Paris*, par Mme Bourdon (in-12, Allard). — *Œuvres choisies de Champfort*, par de Lescure (in-12, Jouaust).— *Œuvres de Diderot*, par Paul Albert (5 vol. in-12, Jouaust).— *Notes sur la Poésie religieuse de Lamartine*, par l'abbé P. A. Sanvert (in-8, Mâcon, Protat frères). — *Historiæ seu Vitæ Sanctorum*, par Surius (vol. XI, in-8, Turin, Pietro Marietti). — *Saint Eloi*, par l'abbé Moret (in-12, Moulin Desrosiers). — *La Compagnie de Jésus, jugée par l'Église universelle*, par l'abbé Badts de Cugnac (in-12, société de Saint-Augustin, à Lille). — *Discours de Mgr l'Évêque d'Angers en l'honneur du général de Lamoricière* (broch. in-8, Roger et Chernowitz). — *Un voyage à la mer polaire*, par F. Bernard (in-8, Hachette). — *Nos vraies conquêtes*, par Levy (in-8, Hachette). — *Les Peuples de l'Afrique*, par Alglave (in-8, Germer-Baillière). — *Pérou et Bolivie*, par Wiener (in-8, Hachette). — *Voyage de Charles-Quint par la France*, par René Macé (in-12, Picard). — *La Commission Brutus Magnier à Rennes*, par H. de La Grimaudière (in-8, Nantes société des Bibliophiles bretons). — *Lettres à Grégoire*, par A Gazier (in-8, Durand-Pedone). — *Rome Italienne* par Francis Wey (in-4, Hachette). *Histoire de France*, par Edm. Demolins, t. XI-XII (in-32, libr. la Soc. Bibliogr.). Visenot.

Le Gérant : L. Sandret.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

INSTRUCTION CHRÉTIENNE ET PIÉTÉ

1. *Petites Méditations à l'usage de la jeunesse*, par le P. HENRI FOURNEL, de la congrégation de Notre-Sauveur. Au Pèlerinage de Vaux, par Pouilly (Meuse), 1879, in-18 de 459 pages. Prix : 2 fr.; par la poste, 2 fr. 30. — 2. *Cours de Conférences religieuses* faites aux élèves de la première division du lycée Louis-le-Grand, d'après un programme approuvé par S. E. le Cardinal Guibert, archevêque de Paris : par M. l'abbé TILLOY, docteur en théologie et en droit canon. chanoine honoraire de Lorette, officier d'Académie, ancien premier aumônier du lycée Louis-le-Grand. Paris, Palmé, 1879, 2 volumes in-12 de LXIX-435-424 pages. Prix : 6 fr. — 3. *Sujets de circonstances*, ou Plans d'instructions, par l'abbé STEPHEN TRUCHOT, ancien curé-archiprêtre de Saint-Germain-du-Plain, chanoine prébendé d'Autun. Paris, L. Vivès, 1878-1879, 2 volumes in-12 de 468-448 pages. Prix : 6 fr. — 4. *Le Dogme de la mort*, ses splendeurs, ses délices ; destiné à ceux qui souffrent : par B. GASSIAT, Protonotaire Apostolique, docteur en théologie et en droit canon, curé de Marnes. Paris, Œuvre de Saint-Paul, rue de Lille, 51, 1879, plaquette in-12 de 48 pages. Prix : 50 cent. — 5. *Le Sacré-Cœur et le précieux sang de Jésus*, par A. RICHE, de la congrégation des Prêtres de Saint-Sulpice. Paris, Plon et Baltenweck, 1879, in-18 jésus de XXV-156 pages. Prix : 2 fr. — 6. *Les fonctions de l'organe cardiaque dans les phénomènes de la sensibilité affective*, par A. RICHE, de la congrégation des Prêtres de Saint-Sulpice. Paris, Plon, 1879, in-18 jésus de XXII-156 pages. Prix : 1 fr. 25. — 7. *La journée du petit Enfant chrétien*, par la Vicomtesse DE PITRAY, née DE SÉGUR. Paris, Gaume, sans millésime, in-18 de VII-238 pages. Prix : 1 fr. — 8. *L'année de la Première-Communion*, par Mme la comtesse DE FRANCOLINI. Paris, Roger et Chernoviz, 1879, in-24 de VIII-519 pages. Prix : 1 fr. 75. — 9. *La Médaille miraculeuse de Marie Immaculée*, ou *les Espérances de l'Eglise*, par le R. P. HUGUET, S. M. Saint-Dizier (Haute-Marne), H. Briquet, 1879, piqûre in-32 de 44 pages. Prix : 15 cent. — 10. *Vertu miraculeuse du Scapulaire*, démontrée par des traits de protection, de conversion et de guérison merveilleuse, par LE MÊME. Nouvelle édition. Saint-Dizier, Briquet, 1879, in-32 de 44 pages. Prix : 15 cent. — 11. *Vertu miraculeuse des sept Douleurs et des sept Allégresses de saint Joseph*, démontrée par un grand nombre de traits inédits, par le R. P. HUGUET. Nouvelle édition, augmentée. Saint-Dizier, Briquet, 1879, in-32 de 42 pages. Prix : 15 cent. — 12. *Le bonheur d'une bonne Première-Communion*, démontré par des exemples, par le R. P. HUGUET. Saint-Dizier, Briquet ; Paris, J. Vic; Tournay, Mme Casterman, 1879, in-32 de 42 pages. Prix : 15 cent.— 13. *Le malheur d'une Première-Communion sacrilège*, démontré par des exemples, par LE MÊME. 6e édition. Mêmes adresses, 1879, in-32 de 44 pages. Prix : 15 cent. — 14. *Pensées et maximes* du R. P. W. FABER, traduites de l'anglais par *Lérida Geofroy*, avec une préface par *Léon Gautier*. Paris, Palmé, 1879, très petit in-32 de XIV-341 pages. Prix : 1 fr. 25. — 15. *La Via della perfezione nella vita religiosa*, dell'abat LEGUAY : versione italiana del sac. don *Giuseppe Pizzardo*. Saint-Pierre-d'Aréna, Nice, Marseille, maisons de don Bosco; Paris, Lathielleux, 1879, in-18 de 550 pages. Prix : 90 cent. — 16. (*Piccola Biblioteca del Soldato*). *Ammonimenti al Soldato per farsi prode e felice*, confermati con esempj. Turin, Mariette; Paris, Lethielleux, 1879, 2 vol. in-32 de 168-190 pages. Prix : 1 fr. — 17. *Guida del Soldato al tribunale de Penitenza e alla sacra Mensa, con ragioni ed esempi*. Mêmes adresses, 1879, in-32 de 200 pages. Prix : 50 cent. — 18. *Uno Spettro terribile che el Soldato da coraggioso non deve punto temere*. Mêmes adresses, 1879, in-32 de 153 pages. Prix : 50 cent. — 19. *Le Livre de celui qui souffre*, par M. l'abbé F. CHEVALIER, prêtre de la maison du Bon-Pasteur à Nantes. Paris, Haton, 1879, 3 volumes in-12 de 374-414-360 pages. Prix : 9 francs.

Malgré les attaques incessantes et multiformes de la presse incrédule ou corruptrice, en dépit d'une atmosphère morale absolument dissolvante, le mal n'a pas encore fait tous les ravages qu'on devait redouter de telles causes, du moins si nous en jugeons par l'état de la

librairie religieuse. Elle continue de publier journellement ou de réimprimer les livres les plus chrétiens : apologétique, instruction de la jeunessse, recueils de prières, vies des saints, explications du catéchisme, conférences religieuses de tous les genres et pour toutes les situations. Ces livres, apparemment, se vendent et circulent, sans quoi ils ne trouveraient point d'éditeur. Nous aimons à signaler ce symptôme, en commençant le compte-rendu d'aujourd'hui. « Un bon « livre, dit quelque part Balzac, est une victoire remportée tous les « jours. »

1. — Voici de *Petites Méditations à l'usage de la jeunesse*, que nous pouvons recommander aux lecteurs à qui elles sont destinées. Non seulement tout y est pieux, doctrinal, pratique, mais la rédaction est simple, facile, sans recherche d'idées au-dessus de cet âge. L'auteur, le P. Henri Fournel, a déjà donné un volume spécial du même genre pour la première enfance. Celui-ci est assez étendu pour servir durant plusieurs années, surtout lorsqu'on en fait usage moins pour apprendre quelque chose de nouveau en ces matières que pour se mieux pénétrer des principes de la conduite chrétienne, et se rappeler les vérités essentielles. Il y a aussi une riche variété dans les sujets. Ainsi, ce qu'on ne fait pas ordinairement dans les livres analogues, le *Credo* est médité d'un bout à l'autre, et même avec développement. Viennent, après cela, les sacrements, le décalogue, la prière, le propre du temps qui embrasse toute l'année catholique et parcourt à peu près tout l'Évangile. Il y a aussi le chemin de la croix, le propre des saints, et enfin ce qui regarde les circonstances particulières où l'on peut se trouver, telles que les premiers indices d'une vocation sacerdotale, l'état militaire, la carrière de l'enseignement, la vie du célibat, le mariage, l'état religieux, et même les situations mauvaises : on n'a pas oublié les serviteurs, les ouvriers, l'industrie, les agriculteurs. En tout, plus de cinq cent chapitres. Plusieurs s'étonneront peut-être que, dans un tel ouvrage, écrit pour la jeunesse, on ait jugé bon d'introduire (p. 423) une méditation proposée à une fille de mauvaise vie : *non erat his locus*. Nous en dirons autant de l'examen de conscience d'un roi par Fénelon (p. 428). Se faire trop complet peut devenir un défaut. Observons encore que la méthode manque de régularité : tantôt c'est la forme ordinaire d'une méditation divisée en plusieurs points, ailleurs une simple lecture courante. Enfin, n'eût-il pas été utile de terminer par une résolution pratique formulée en quelques mots ? C'est ce qui se fait communément en pareil cas, et même on y ajoute une pensée à retenir comme la fleur spirituelle, le bouquet, de la méditation. Laisser ce soin au jeune lecteur c'est, dans le plus grand nombre des cas, compter sur lui plus que ne le veut l'expérience.

2. — Avec le *Cours de Conférences* de M. l'abbé A. Tilloy, aumônier

du lycée Louis-le-Grand, nous entrons dans un tout autre ordre de pensée. Cet ouvrage est supérieur; c'est un livre de marque, nous allions dire un monument de savoir, de discussion, d'apologétique, autant que de belle éloquence. On n'écrit pas avec plus de style, de mouvement et de solidité. Ces *Conférences* ne sont point un cours complet de religion, une explication du catéchisme, comme les ouvrages, connus et estimés, de MM. Gaume, Guillois, Turcan, Rua, Hauterive, Bluteau : c'est une revendication élevée et savante des enseignements de la foi contre les attaques de l'incrédulité et de l'hostilité contemporaines. M. l'abbé Tilloy, versé dans ces graves études, s'adresse à des esprits cultivés, à la veille d'être mûrs, capables de suivre des raisonnements sérieux et serrés. « Puis-je oublier, dit-il dès la première page, que cette « jeune et intelligente famille de Louis-le-Grand était hier encore la « mienne ? qu'hier encore, associé au dévouement et aux travaux des « hommes éminents qu'un choix distingué vous a donnés pour maîtres, « j'avais ma part de collaboration à l'œuvre commune ? qu'hier encore « j'exerçais au milieu de vous un apostolat de l'ordre le plus élevé, « puisqu'il avait pour objet de vous initier à la science de la religion, « à cette science supérieure de la vie qui est tout ensemble le fonde- « ment essentiel et le couronnement obligé de toute éducation sé- « rieuse et vraiment morale ? » — Ce qu'il a voulu par ses solides instructions, c'est empêcher les nuages malsains de se former sur les âmes, le verbe de l'iniquité ou de l'erreur d'étouffer dans la jeunesse qui s'ouvre à l'avenir le verbe éternel descendu du ciel, le sophisme ou les demi-vues de prévaloir contre la vérité démontrée et victorieuse. Noble travail, combat vraiment sacerdotal. L'auteur le dit ouvertement : dans le tumulte et le conflit des systèmes contradictoires qui tous, par des chemins divers, aboutissent à la négation des dogmes religieux et des lois essentielles de la raison, il y a plus qu'un intérêt de curiosité à soumettre ses systèmes au contrôle d'un examen sévère et à défendre les vérités fondamentales, compromises par le radicalisme d'une critique qui a d'autant plus de prises sur des esprits jeunes et impressionnables qu'elle se proclame l'expression de la pensée nouvelle et de l'esprit scientifique. Il importe de réduire ces prétentions à leur juste valeur, et d'enlever à cette critique, renouvelée des époques les plus troublées de l'histoire de l'humanité, les titres qu'elle s'attribue sans droit, et sous lesquels elle dissimule le mensonge et l'inanité de ses assertions. C'est pourquoi, s'engageant à la suite des représentants les plus bruyants de la philosophie dite contemporaine, et visant plus particulièrement les systèmes qu'elle oppose au christianisme, M. l'abbé Tilloy s'appliquera à en démontrer l'indéniable fausseté, et cela en dévoilant la perversité de leur principe, le vice de leur méthode, la contradiction de leurs hypothèses, l'immoralité des

conséquences qui en découlent. Par contre, ou plutôt parallèlement, il prouvera que les dogmes chrétiens, mis en regard de ce qui prétend à les remplacer, expriment la doctrine la plus conforme aux instincts de notre nature, aux lois essentielles de la raison, ainsi qu'aux données de l'expérience et du simple sens commun. Car, et à bon droit, M. Tilloy n'écarte pas la raison; c'est à elle qu'il en appelle en tout argument, comme à l'instrument que Dieu nous donna pour la conquête du vrai, ou son maintien dans les esprits. S'il est démontré que Dieu a parlé, l'œuvre fondamentalement raisonnable est de s'incliner devant lui; la révolte n'est que faiblesse d'intelligence ou perversion du cœur. Dieu, cause première, raison souveraine et infaillible, créateur du monde que sa providence régit, conserve, gouverne en maître indépendant; l'âme humaine, immatérielle et immortelle, libre, douée de volonté et d'élection, unie momentanément au corps mais distincte de lui, supérieure à lui; puis tout l'ordre religieux et moral reposant sur ces vérités; les rapports de Dieu avec le monde, les manifestations surnaturelles de son action sur l'univers et dans l'humanité, les lois et les devoirs qui en résultent : voilà les sublimes fondements de toute doctrine sage, logique, lumineuse. Le reste n'est que supposition, tâtonnement, bégaiement sans but, sans expression, sans fruit. On attaque, c'est vieux comme la passion, mais on ne détruit pas. — Cet ouvrage s'occupe aussi d'autres erreurs qui touchent plus directement au gouvernement de la vie pratique : il s'agit de démontrer que, l'existence présente n'étant pas le tout de l'homme, il importe extrêmement de ne se point méprendre sur les conditions des destinées futures et finales. Le sommet de la vie nous en dérobe le déclin. Tant que l'on ne fait que gravir, découvrant à tout pas des perspectives nouvelles, la course est belle, riante, parfumée comme un printemps; bientôt, à la descente, ce ne sont plus guère qu'aspects décolorés, devoirs austères, déceptions et regrets. Ici encore, en faisant toucher du doigt la fragilité de ce qui passe si vite et sans remède, l'enseignement religieux offre seul des conclusions conformes aux données de la raison et du sens commun. Foi, espérance, amour, il y faut cela, et il n'y faut pas moins, si l'on veut affranchir son esprit de cette fluctuation de pensées, de cette mobilité d'opinions, qui poussent tant d'hommes à déserter toutes les causes pour adorer en vaincus des dieux inconnus d'eux jusque-là, à sacrifier les principes et les devoirs aux circonstances et à l'intérêt égoïste. C'est encore la science de la religion qui suscitera ces convictions inébranlables, ces certitudes dogmatiques et morales, qui protègent la dignité humaine contre les apostasies, les petitesses, les défaillances. La doctrine chrétienne communique ces certitudes-là parce que, s'appuyant simultanément sur la foi et sur la raison, elle imprègne l'esprit de véri-

tés positives et sûres comme l'autorité infaillible dont elles émanent, évidentes comme tout ce qui a été prouvé.—« Vous comprendrez que, « dans ce noble et grand pays de France, où s'agitent de si hautes « questions, où se débattent de si graves intérêts, où tous les hommes « de tête et de cœur peuvent jouer un rôle si beau, vous aurez mieux « à faire que de flatter les passions de la foule, et d'obtenir à ce prix « une popularité suspecte. » — On voit, par ces idées-mères, quelle est la portée et quel est le mérite des deux volumes de M. l'abbé Tilloy. Ils renferment vingt et une conférences ou *leçons*, dont les sujets sont les suivants. L'importance et la nécessité de l'étude de la religion, l'indifférence en telle matière étant déraisonnable dans son principe, funeste dans ses conséquences, suspecte dans ses causes. Les systèmes qui excluent la religion du domaine de la science : scepticisme absolu, positivisme, et tout ce qui s'y rattache. Méthode à suivre dans les études religieuses, et comment cette méthode conduit à la certitude. — Ces préliminaires établis, nous courons à la thèse fondamentale, à la pierre angulaire, l'existence de Dieu. Nous rencontrons sur ce terrain quatre classes de preuves : historique, physique, métaphysique, morale. Mille questions philosophiques arrivent forcément, et l'auteur n'en esquive aucune. — Après l'existence de de Dieu, ses attributs; et tout de suite l'action extérieure de sa toute-puissance, la création. Ici plus encore, que de questions ! La genèse chrétienne, la genèse panthéiste, la genèse matérialiste; hétérogénie, transformisme, etc. — La Divinité gouverne nécessairement son œuvre : que penser des objections du déisme ? Mais voici l'être le plus parfait de la terre, l'homme. Étudions-le dans sa constitution, ses facultés, sa conscience, sa responsabilité, ses devoirs nombreux; assurons-nous de la spiritualité de son âme, de son libre arbitre, de son immortalité. Ici, la thèse si contredite, et pourtant si fortement établie, de l'unité de l'espèce humaine, en dépit des polygénistes. Deux autres chapitres : les systèmes positiviste, matérialiste et idéaliste jugés par leurs conséquences; la Providence spéciale et la prière. — Nous devons signaler plusieurs appendices : l'esprit humain et ses problèmes; l'intelligence, ses facultés et ses opérations, la vérité objective; la philosophie chrétienne et celle qui ne l'est pas; la genèse de l'erreur; le criticisme, l'hégélianisme, l'idéalisme de M. Vacherot, le naturalisme; l'animisme, l'organisme; le panthéisme, le fatalisme, le stoïcisme, le nihilisme, etc. — Nous ne supposons point que l'habile et docte auteur s'arrête en tel chemin, et qu'il n'achève pas ce cours de conférences, sur un domaine où ni horizons, ni matériaux, ni opportunité ne manquent. En attendant, nous affirmons qu'il a droit, dès aujourd'hui, à la reconnaissance de la jeunesse, et nous dirons même, à celle de quiconque aime les travaux sérieux en tels sujets.

3. — Tout autres sont les discours ds M. l'abbé Truchot intitulés *Sujets de circonstance*. Courts, pieux, bien divisés, simples de rédaction, mais surtout très riches en matières, ils s'adressent exclusivement à un auditoire peu soucieux de philosophie et de science, et qui demande tout bonnement à être édifié. On voit aisément dans ces pages que l'auteur a un long usage du ministère paroissial, et qu'il en connaît les besoins et les ressources. Peut-être eût-il pu supprimer, à l'impression, des détails personnels, tel que celui-ci (p. 2 du t. Ier) : « Dimanche dernier, il y avait quatre-vingts communions de mères de famille » ; et ailleurs, « Monseigneur » en tête d'une homélie, sans autre éclaircissement, et sans que le sujet se rapporte à la mission du pontife. Les textes des discours se présentent sans indication de source, ce qui ne permet pas de recourir aussitôt au contexte, souvent si important, pour préciser le vrai sens; et même ces textes sont parfois rapportés inexactement. — La brièveté, avons-nous dit, est le caractère dominant de ces discours : deux ou trois pages, quatre au plus ; de dix à quinze minutes pour les prononcer. Ce ne sont donc point des sermons, à proprement parler, non pas même des prônes, mais des homélies ou exhortations. On y trouve, du reste, un bon fonds, et parfois des divisions qu'il est facile d'exploiter et d'étendre. Dans les deux volumes réunis, deux cent vingt-sept sujets, plus trente et une *lectures*, traduites librement des Méditations du P. Busée sur la passion du Sauveur. Elles peuvent servir pour la prière du soir, qu'à l'église on fait ordinairement chaque jour pendant le carême. — Il est, dans tout cela, un certain nombre de sujets qu'un curé de paroisse aimera à rencontrer : par exemple, la veille du jour de l'an, les souhaits de bonne année aux fidèles, l'apostolat de la femme chrétienne, les écoles et les catéchismes, la saison d'hiver, les conversations, la moisson, les devoirs des aubergistes ; six allocutions pour la cérémonie du mariage, quatre pour la fête de Pâques; les dimanches avant et après la fête patronale. Le reste se compose des sujets communs du dogme et de la morale.

4. — L'homme est né pour vivre, et rien ne l'épouvante à si bon droit que la mort. Tout ce qui peut le fortifier à l'endroit de ce terrible passage sera toujours bien venu auprès de nous. Et il n'y a que le chrétien qui puisse dire avec saint Paul : *Cupio dissolvi*. Il le dit, au surplus, avec une entière conviction. Saint Ambroise n'a-t-il pas composé tout un traité qu'il intitule *De bono mortis*? Telles sont les vues que M. l'abbé B. Gassiat rappelle à ses lecteurs dans la brochure dont on a lu plus haut le titre : *Le dogme de la mort;* et qui n'est que la reproduction d'un discours adressé par lui aux fidèles confiés à ses soins. « Ce petit discours, dit-il, a fait du bien à celui qui l'a écrit; il « a instruit, en les édifiant, ceux qui eurent l'occasion de l'entendre :

« puisse-t-il apporter quelque adoucissement aux âmes affligées qui « le liront ! » Or, dans ces pages il ne s'agit pas seulement de laisser venir à nous, sans épouvante, la cruelle visiteuse, mais de sourire à ses *splendeurs*, à ses *délices*. Ces deux derniers mots conviennent-ils de tout point? Nous eussions préféré *consolation* et *douceur* : car, on a beau raisonner, même aux yeux de la religion la plus ferme, la mort n'a rien de *splendide*. Le ciel où elle nous permet de pénétrer, soit; mais elle! — Le discours se lit avec plaisir; il est bien écrit, bien divisé, abondant en citations et notes intéressantes. Il y a aussi des idées élevées. « L'unique force de la mort réside dans le péché : retranchez le « péché, et la mort reste sans force. Or, la mort quotidienne morale « est la destruction détaillée du péché. Chacun de ses coups ôte donc « à la mort une énergie, une puissance; elle la démolit pièce à pièce, « jusqu'à complet anéantissement. » (P. 23). Et par contre : « Est-ce « qu'en redoutant la mort on l'évite? Est-ce qu'en vivant mal on la « prévient en sa faveur? A quoi aboutissons-nous en nous acharnant « à vivre? à multiplier nos fautes; à enlaidir la mort, à la rendre « plus famélique, plus féroce. » (P. 31).

5. — C'est une haute et sainte matière que le *Sacré Cœur* et le *Précieux Sang de Jésus*, matière qui exige autant de précision théologique et mystique que de tendre piété. M. l'abbé A. Riche, qui s'est fait connaître depuis longtemps par d'excellentes publications, et qui appartient à la savante compagnie de Saint-Sulpice, était mieux que personne en situation de nous diriger dans une étude de ce genre. Par un premier opuscule, dont nous aurons à parler tout à l'heure, il avait soutenu cette opinion que, si le cœur n'est pas un simple organe de la vie végétative, il n'est pas non plus l'organe instrumental de l'affection et de l'amour en nous. Ce ne serait pas davantage à l'ensemble du système nerveux que l'on doit attribuer les phénomènes de cette sensibilité affective, et le grand sympathique en particulier n'aurait aucun droit de les revendiquer. Maintenant, à moins d'admettre que l'organe de l'amour est dans tout l'organisme, il n'y a plus que le cerveau auquel on puisse rapporter cette attribution : et telle est, en effet, la conclusion de M. l'abbé Riche. En d'autres termes, l'organe cérébral, sous l'influence du système nerveux, serait le co-principe et l'instrument de l'âme dans les phénomènes de la sensibilité affective. C'est comme si, prenant la comparaison du galvanomètre, on disait que la pile est le cerveau, les fils les nerfs, et l'aiguille le cœur. « Quand l'affection se produit au cerveau, il survient aussitôt des mo- « difications qui se communiquent aux nerfs, allant de cet organe au « cœur; ces modifications y sont très réelles, mais elles y demeurent « insaisissables : c'est seulement au cœur qu'elles se manifestent sensi- « blement : le cœur, comme l'aiguille aimantée, se trouble, s'agite et se

« montre affolé. » (P. 5.) Cette opinion, qui paraît nouvelle, ne l'est pas. Benoît XIV, au siècle dernier, en parlait comme d'une idée assez répandue, vers laquelle il inclinait lui-même. C'est aussi la manière de voir du docteur Vulpian dans ses *Leçons sur le système nerveux*. Muratori, autorité considérable, enseigna la même chose à Modène, et Claude Bernard a écrit : « Quant au cœur, il n'est pas plus le siège « de nos sentiments que la main n'est le siège de notre volonté : le cœur « est un instrument qui concourt à l'expression de nos sentiments « comme la main concourt à l'expression de nos volontés. » Tout viendrait donc du cerveau, siège ou instrument direct de l'âme, et le cœur ne serait que l'organe sur lequel il agit spécialement dans ses mouvements effectifs. Il n'en reste pas moins l'universel et vrai symbole de l'amour, symbole fondé sur les relations qui existent entre le cœur et les diverses affections de l'âme, par l'influence nerveuse cérébrale qu'il reçoit le premier. Avoir le cœur gros, le cœur brisé, sont toujours des expressions exactes, aussi bien que celle du cœur léger. Le cœur n'est-il pas appelé, par Harvey, l'empereur et le roi de l'organisme humain? Un grand cœur, c'est vraiment la nature supérieure. — Ces préliminaires remplissent le premier chapitre de M. l'abbé Riche; et nous avons dû les relever avec quelque détail, parce qu'ils ne rentrent point dans les idées courantes, et avaient été naguère l'occasion d'une polémique entre écrivains religieux. Ils donnent aussi la mesure et la manière de l'auteur, qui n'aime pas à s'arrêter aux surfaces, ni à enrichir de sa personne les processions de la routine et du convenu. Esprit chercheur et sagace, il ne prend pied que sur un sol affermi. — Son présent livre est divisé en trois parties : Sacré-Cœur, Précieux Sang, liturgie qui les honore. — Dans la première, on voit successivement la raison théologique, catholique, rationnelle même, de l'adoration spéciale du Cœur du Sauveur; l'excellence incomparable du Cœur de Jésus dans l'ordre naturel; puis la partie historique, origine et développement du culte rendu à ce Cœur divin. Un chapitre précise exactement, ce qui n'est jamais superflu, l'objet positif de ce culte. Et ces pages remarquables se couronnent par des considérations, encore plus précieuses, sur la plaie du côté de Notre-Seigneur. A la seconde partie, qui roule sur le Sang du Sauveur, les choses sont approfondies avec le même soin, et nous trouvons tout un cours sur le sang de l'homme, la circulation qui le promène dans toutes les parties du corps, l'horreur que tous nous professons pour le sang répandu, et enfin ce que fut le sang de Jésus-Christ, avec des recherches sur ce que l'histoire et la tradition peuvent nous dire des reliques de ce sang sacré. Ces reliques seraient assez nombreuses, paraîtrait-il. Un historien du dix-septième siècle indique les églises où, de son temps, on croyait en posséder : Paris depuis saint Louis,

Rome à Saint-Jean-de-Latran et à Sainte-Croix-en-Jérusalem, Mantoue, Troyes en Champagne, Saint-Maximin de Provence, Billom en Auvergne, l'abbaye de Sainte-Marie de La Rochelle, Lucques en Toscane, Fécamp en Normandie, l'abbaye de Wingarten en Bavière. Il est bien probable que, à l'exception de deux ou trois, ces reliques sont plutôt les restes de sang miraculeux, sorti de certaines hosties consacrées, ainsi qu'on le lit en cent lieux des vieux auteurs. Il va sans dire que la présence de ces reliques, pour être bien justifiée, se sépare facilement des légendes plus ou moins hardies ou poétiques inventées par des chroniqueurs amis des suppositions et des bonnes histoires à conter dans les veillées. — Afin que son livre devienne également un manuel de piété, M. l'abbé Riche donne la troisième partie à la liturgie : c'est-à-dire qu'il y rassemble les messes propres du Sacré-Cœur et du Précieux-Sang, leur office selon le rite romain, les Litanies du Sacré-Cœur, et un acte de consécration approuvé par Pie IX.

6. — Il ne faut pas être surpris que nous introduisions ici, au milieu d'ouvrages de piété et d'instruction chrétienne, un autre volume du même auteur qui semble, par son titre, destiné à un groupe différent : *Les fonctions de l'organe cardiaque dans les phénomènes de la sensibilité affective* : car ce livre des *fonctions* est justement le point de départ et la base de celui que nous venons d'analyser ; il en est, selon l'expression de M. Riche, le piédestal. Il fait partie des divers travaux de l'auteur pour l'exposition chrétienne des merveilles de la création. C'est là qu'il établit à fond sa doctrine sur le siège de l'amour dans l'organisme humain. S'il y avait un reproche à exprimer, ce serait la solennité un peu forcée de la marche en général. Les six chapitres aboutissent à soutenir que le cœur, non plus que le grand sympathique, ne sont point les organnes de la sensibilité affective, et à considérer le cœur et le cerveau dans leur action réciproque. On y voit encore de curieuses choses sur le cœur dans le langage scientifique, philosophique, religieux et populaire, et sur les emblêmes adoptés pour le représenter. « Quand un homme aura le courage de « se dévouer pour sa patrie, au mépris des souffrances et de la mort ; « quand il sera prêt à tous les sacrifices plutôt que de trahir la justice « et la vérité ; quand surtout il sera bon jusqu'à se prodiguer pour « ceux qui souffrent, nous le dirons avec la conscience publique : C'est « un homme de cœur ! Oui, c'est un homme de cœur ! non pas parce « que son cœur sera l'instrument dont l'âme se servira pour produire « ces grandes choses, mais parce que ses pensées et ses sentiments y « auront leur contre-coup et leur glorieux retentissement, parce que « son cœur se modifiera d'après leur influence, et parce qu'il deviendra « le centre de leurs manifestations extérieures et sensibles. Ce cœur

« sera d'ailleurs, pour l'organisme tout entier, le principe d'une vie « généreuse dans un sang glorieux. Honneur donc à celui qui le sen- « tira battre dans sa poitrine ! C'est un homme qui sait vouloir, c'est « un grand cœur : *Corde magno et animo volenti* (*Machab.* I, 3). » (P. 150).

7. — Venons à la *Journée du petit Enfant chrétien*, de Mme de Pitray, née de Ségur. Cette honorable et pieuse famille de Ségur a tant fait pour l'enfance ! et toujours dans le but le plus chrétien, sous les formes les plus capables d'attirer cet âge aimable. Il n'est pas toujours aussi aisé qu'on le croit de se faire comprendre des enfants ; ils ont leur portée d'esprit, leurs images naturelles, leur manière d'envisager ce qui les entoure, leur langue même. « On parle enfant comme on parle français », disait spirituellement Mme la comtesse de Ségur. C'est ce que la plupart de ceux qui ont écrit pour les enfants n'ont pas suffisamment entendu. La *Journée du Chrétien*, entre autres, n'a jamais été arrangée pour eux. « J'ai essayé de faire un modeste accom- « pagnement au bon *Livre de Messe* des petits enfants de ma chère « mère, et aux excellents livres de mon frère aîné pour les enfants. « Puisse cet ouvrage être agréé par les parents de ceux pour lesquels « j'écris ! puisse-t-il être de quelque utilité, et m'obtenir des prières « que je sollicite pour ceux qui m'ont précédée dans la tombe, pour « ceux qui me restent et pour moi ! » (P. VI). Ce sont des prières, des avis, une direction détaillée, avec des notes explicatives partout où le moindre mot pourrait n'être pas compris. Le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, le *Confiteor*, les *Commandements*, sont disposés en alinéas tout-à-fait bien imaginés pour rendre la récitation intelligente. Seulement, il n'aurait point fallu ajouter au texte de la Salutation angélique le mot *immaculée :* ce texte étant fixé par l'Église, nul n'a le droit de le modifier en quoi que ce soit. Outre les éclaircissements et les prières, Mme de Pitray a utilement réuni une série de petites méditations pour un mois entier. Il importe beaucoup, en effet, que de très bonne heure on s'habitue à la lecture pieuse du matin et à celle du soir, principalement en un temps comme le nôtre, où rien ne parle plus de Dieu dans les conditions extérieures de la vie, et où l'approvisionnement spirituel s'épuise si vite. Ainsi, ce petit manuel est très-louable. L'éditeur a tort de cacher la date de publication.

8. — Mme la comtesse de Francolini a également en vue les enfants, et surtout les jeunes filles, dans son *Année de la Première-Communion*. Ce livre est approuvé par LL. EE. les cardinaux Donnet de Bordeaux et Mathieu de Besançon. Les explications de toutes sortes y abondent comme dans celui de Mme de Pitray. C'est un point sur lequel il nous plaît d'insister ; il est capital à nos yeux. Les enfants gagnent singulièrement, et toute leur vie s'en ressent, à n'employer pas un mot, à

ne pas subir une idée, sans en concevoir entièrement et très nettement la nature. Les parents et les maîtres trouveront donc dans ce manuel des prières pour le matin, le soir, le cours de la journée, pour la Messe en suivant la passion du Sauveur; puis, comme variété utile, ce qu'on appelle « l'Ordinaire de la Messe; » et, à la suite, les vêpres du dimanche, les complies, la bénédiction du Saint-Sacrement, les psaumes de la pénitence et le chemin de la croix. A partir du mois de novembre, ce sont des entretiens préparatoires, trois par semaine, en tout vingt-et-un, se terminant par une élévation du cœur à Dieu. Les sujets en sont: le catéchisme et la manière d'en profiter, l'âme responsable et immortelle, Jésus-Christ et la rédemption, la morale qui doit présider à toutes nos actions, le péché, la prière, etc. : le tout un peu au hasard, sans ordre rigoureux. De là on passe aux exercices spéciaux de la retraite, avec les plus beaux cantiques usuels, qu'il eût été bon de commenter, ainsi qu'on l'a fait dans un autre ouvrage plus ancien, et autrement considérable, le *Bon Ange de la Première-Communion*. La Confirmation ne pouvait être oubliée. — Un petit *Mois de Marie* des enfants qui se préparent vient très à propos enrichir l'œuvre utile et pieuse de Mme de Francolini. — Au résumé, et pour dire toute notre pensée, le livre est plutôt pieux que doctrinal; les choses y sont parfois traitées d'une manière trop générale. Ici et là, quelques exagérations; par exemple celle-ci, p. 34. « Vous êtes l'ennemie de Dieu; « et, si, dans ces derniers jours, il vous eût appelée à comparaître de- « vant lui, c'eût été pour vous faire entendre l'arrêt d'une condam- « nation éternelle... » Que de charmants innocents à qui une telle perspective causera non pas de la contrition mais une injuste terreur! — La jeunesse ne peut plus se plaindre, certes, qu'on l'oublie dans les régions de la plume; jamais on n'écrivit tant pour elle, jamais elle n'eut des ressources aussi variées pour ses études comme pour son âme.

— 9. Le R. P. Huguet est véritablement infatigable. On a recommencé à s'occuper avec une plus vive attention de cette *médaille miraculeuse* qui, en 1830, fut révélée à une sainte religieuse de Paris, et précéda comme providentiellement la définition dogmatique de la conception immaculée de la Très-Sainte Vierge. A ce fait se joignent des prédictions fort graves sur l'avenir de la société, prédictions dont le souvenir s'est tout à coup réveillé aux approches de l'année 1880, signalée comme une époque décisive. Voilà de quoi le P. Huguet nous entretient dans sa nouvelle brochure. On ne juge pas d'un livre d'après le nombre des pages ou le développement plus ample de la matière : celui-ci est sérieux et intéressant autant qu'un volume considérable; il est plein de faits, rédigé avec ordre, portant à la piété. « Au milieu des cruelles épreuves de l'Église et de la pa-

« trie, nous avons mis notre confiance dans le secours de la Très-
« Sainte Vierge, parce qu'elle a toujours aimé la France. Notre his-
« toire, pendant quinze siècles, n'est que le sublime récit des bien-
« faits que nous avons reçus de l'auguste Mère de Dieu. Le passé
« nous répond de l'avenir, et le présent est plein de manifestations
« touchantes de sa bonté. Il suffit d'un regard pour voir que Marie
« est aujourd'hui penchée tendrement sur la France, et qu'elle s'ap-
« prête à la soulever de terre, comme dans ce magnifique tableau de
« Raphaël où l'on voit la Vierge-Mère qui se penche sur le berceau
« de l'Enfant Jésus, pendant que celui-ci se soulève et lui tend les
« bras. Hélas ! ce n'est pas d'un berceau, ni dans toutes les grâces
« de l'innocence et de la jeunesse que nous essayons de nous soulever,
« mais bien de la couche de nos humiliations et de nos douleurs,
« malades affaiblis par des longues crises. »

10, 11. — Les deux autres brochures du P. Huguet, *Vertu miraculeuse des sept douleurs et des sept allégresses de S. Joseph*, *Vertu miraculeuse du Scapulaire*, ont été rédigées de la même façon, dans le même but, celui d'une facile propagande parmi les fidèles. Les répandre sera assurément une très bonne œuvre. On les lit avec d'autant plus d'intérêt qu'ils sont remplis d'histoires, et d'histoires bien racontées. *Brevius iter per exempla.* Les notions nécessaires y occupent d'ailleurs la place qui leur est due. Ajoutons que, parmi les récits, il en est bon nombre de tout à fait contemporains.

12, 13. — Nous n'avons guère autre chose à dire des deux autres brochures suivantes, marquées en tête de notre article, et relatives à la *Première-Communion*, bien ou mal faite, œuvres aussi du P. Huguet. Ce sont, au surplus, des réimpressions d'écrits auxquels bon accueil a été accordé par les enfants, les catéchistes, les parents. L'auteur procède par histoires, exemples, récits, qu'il commente au besoin. Il est certain que ces opuscules, bien imprimés, d'un volume très restreint et d'un prix minime, ont déjà fait et sont appelés à faire encore un bien très-sensible dans les familles, les écoles et les paroisses.

14. — L'un des plus inattendus spectacles de notre siècle est, sans contredit, cette floraison magnifique de l'Église catholique dans la protestante Angleterre; floraison qui a conduit certains esprits, non des moins distingués, à prédire pour un délai rapproché la conversion de la nation entière. Ce n'est point encore, il est vrai, une question de nombre; mais le nombre n'est pas la loi morale de ce monde, et les grands mouvements ne partent guère d'en bas. Les esprits qui, chez nos voisins, ont été touchés appartiennent à l'élite des intelligences. Newman, Wiseman, Faber, Manning, voilà des noms qui sonnent haut. Léon XIII ne jetait-il pas récemment la pourpre romaine sur les épaules de l'illustre Newman ; récompense digne de

tels mérites! *Faber* nous est connu, en France, par les traductions de ses divers ouvrages, si goûtés du public religieux, si bien venus auprès des philosophes et si chéris en même temps des âmes tendres. Nul, à notre avis, ne poétisa aussi bien les sévères et grandes leçons de la religion, nul n'embellit de plus de fleurs le chemin du perfectionnement spirituel; le cœur se dilate à ces souffles chauds et pleins de vie. M. Léon Gautier, admirateur compétent de ces livres, en a composé naguère un volume intitulé *Esprit du P. Faber*, dont nous avons parlé à son heure. Mais voici que les Anglais, plus pratiques encore, ont imaginé quelque chose de mieux : ils ont cherché dans le P. Faber autant de pensées vives et utiles à l'âme qu'il y a de jours dans l'année, et ont attaché une de ces pensées à chacun de ces jours. C'est ce calendrier pieux que Mlle Geofroy vient de traduire pour nous dans *Pensées et maximes du P. William Faber*. L'idée n'en est pas neuve, puisque nous avions depuis un siècle l'*Heureuse année* en italien et en français, et encore *Une fleur chaque matin dans le parterre de la vie spirituelle;* seulement, cette idée étant excellente, on a bien fait de l'appliquer à un tel écrivain, à un tel maître. Dans ce petit livre, charmant bijou de typographie (ce qui ne nuit à rien), le lecteur retrouvera le P. Faber tout entier, c'est-à-dire, observe M. Léon Gauthier, un grand théologien qui ne peut cesser d'être un grand poète, et un grand poète qui ne peut cesser d'être un grand théologien. Où sont-ils les esprits médiocres, les rhéteurs sans fond, qui prétendent que la théologie ne saurait être poétique ? Autant voudrait dire que la vérité n'a pas le droit d'être belle. « Mettre le « rhythme et la couleur au service du vrai, tel est tout le secret, et, « pour ainsi parler, toute la définition de la poésie. C'est ce que le « P. Faber a fait durant toute sa vie. Quelle musique dans cette lan- « gue, dont les traductions françaises ont tant de peine à exprimer la « grâce ! et quelles images, quels tableaux, quels paysages! jamais, « jamais, on n'a vu à ce degré le sentiment de la nature. » (P. VII). Et, en même temps que le théologien et le poète, nous avons le mystique, le docteur des évolutions les plus délicates et les plus intimes de l'âme chrétienne. « Ce P. Faber, a-t-on dit de lui, est un maître « écorcheur: il a des pinces étranges pour saisir les fibres les plus « tenues et les plus cachées sous la peau, qu'il enlève dextrement. » Le succès de ce petit et beau livre est assuré. Grâce aux prières, liturgiques et autres, dont on l'a complété, il peut servir d'eucologe et de paroissien à double fin : l'oraison et l'assistance aux divins offices.

15. — La *Via della Perfezione nella vita religiosa* parut en français en 1842, avec l'approbation de l'Archevêque de Paris et de l'Évêque de Bayeux. L'auteur en était M. l'abbé Leguay, directeur de plusieurs

communautés religieuses de Paris. Dans son approbation, datée de juin 1841, Mgr Affre recommande ce très bon livre à tous ceux pour qui il a été composé, d'abord, et puis à tous les ecclésiastiques voués au ministère des aumôneries. La traduction italienne que voici est écrite avec facilité. Elle est l'œuvre d'un chanoine de Savone, et fait partie de la collection, déjà fort étendue, des ouvrages édités, à Turin, Gênes (Saint-Pierre-d'Aréna) et Nice, par les orphelinats de don Bosco, le S. Vincent de Paul de nos jours, soutenant courageusement les quarante mille enfants que sa charité lui a fait adopter dans ses divers établissements. A ce titre, acheter les volumes édités par don Bosco, c'est s'associer au bien immense accompli par ce véritable homme de Dieu. — Quant à la *Via della Perfezione*, M. l'abbé Leguay y parle moins de lui-même qu'il ne fait parler les maîtres. Deux parties. Dans la première, la vie religieuse considérée comme une séparation du monde et des faux biens de la terre : il y est question, avec détails, enseignements et conseils, des trois vœux communs à tout institut approuvé, des règlements et des constitutions. Dans la seconde, la vie religieuse considérée comme un état d'union à Dieu : essence et pratique de la vie intérieure, sanctification des actions journalières; épreuves, écueils, périls de la vocation; tout ce qui concerne cette vocation, dans ses premiers indices, son affermissement, ses développements, ses illusions possibles, ses appuis, et le reste.

16, 17, 18. — Ces trois numéros renferment trois petits et gracieux volumes de la *Biblioteca del Soldato*, dont nous dirons à peine un mot, la langue italienne, dans laquelle ils sont écrits, les rendant sans objet pour nous, du moins sous leur forme actuelle. L'auteur, qui a du mouvement et même de l'éloquence, ne veut pas que le militaire soit le seul, en notre temps de *manuels* pour tous les états, à n'avoir pas le sien. Il lui enseigne que, soldat ou non, tout homme a son salut à faire, le bien à opérer autour de lui, et qu'il sera heureux en proportion du soin apporté à ce double objet, unique au fond. Il lui fait estimer sa vocation guerrière, et, le suivant à la caserne, à l'exercice, dans les sorties, se fait son bienveillant et bien inspiré cicérone. Les traits et anecdotes ne sont point négligés : c'était capital. Le volume consacré à la réception des sacrements devient un conseiller, un catéchiste, et à la fois un eucologe. Peut-être ferait-on bien de nous donner en français ces quatre opuscules, dignes d'une traduction.

19. — *Le livre de celui qui souffre* ! n'est-ce pas le livre de tout le monde ? Qui donc sur la terre est à l'abri des plus poignantes douleurs ? Quel est celui à qui le besoin de consolation fut étranger ? La souffrance est une de ces lois terribles et mystérieuses dont aucune explication ne peut être fournie par la philosophie, la simple pensée

humaine ; il y faut les lumières de la foi divine. Elles seules, vraiment, soulèvent le voile ; elles seules communiquent au cœur sa force, parce que sur chacun de leurs rayons on lit espérance. Retenu lui-même dans une dure solitude par la persistance de la maladie, M. l'abbé J. Chevalier s'est nourri de ces méditations, a creusé ce problème et n'a pas voulu que l'inaction s'ajoutât pour lui à la retraite et à l'isolement. Son sujet, il le creuse dans tous les sens ; les horizons de l'amertume, il les sonde tous ; les déchirements du cœur, il les analyse et les scrute dans les plus secrètes et leurs plus sanglantes plaies ; mais aussitôt, levant les yeux au ciel, par-delà le domaine présent, il aperçoit et dénonce l'immortelle réparation. On se prend, avec lui, non plus seulement à se résigner, mais à estimer, aimer, désirer l'épreuve. Car, nous dit-il, elle apporte avec elle mille beaux avantages : la volonté de Dieu nous trouvant dociles, c'est-à-dire grands et généreux, notre âme se trempant à fond, se détachant du périssable que de toute nécessité il faudra bien quitter un jour, expiant les infirmités du passé, préservant celles de l'avenir, nous garantissant par conséquent les joies promises aux larmes chrétiennement versées, la couronne aux combats noblement soutenus, à l'innocence recouvrée. Il n'y a pas, croyons-nous, sur la matière, d'ouvrage aussi étendu que celui-ci : trois volumes entiers ! On eût fait mieux, à notre avis, de les réduire à deux, sans rien diminuer du texte. Il est écrit d'un style ferme, élégant, agréable, et surtout pénétrant. C'est un traité complet, où ne manquent point les exemples intéressants. Nous partons du fait de la souffrance au sein de l'humanité : souffrance dans les sens, dans l'intelligence, la volonté, le cœur, la conscience, la mémoire, dans tout l'être en un mot. Nous en examinons l'intensité, l'universalité, la durée, et aussi les lois : toutes les douleurs s'enchaînent, mais en même temps toutes sont proportionnées à notre situation, à nos forces, à notre vocation. La Providence n'y abandonne rien à des causes aveugles. Et maintenant, revenons à la source et au principe. Pourquoi la souffrance imposée à cet être chétif, l'homme qui n'a d'aspirations que pour le bonheur, de vie que dans l'ample expansion de toutes ses facultés et puissances natives ? Les solutions ont été cherchées et proposées. La solution satanique, qui fait de nous un jouet de l'esprit mauvais, ne satisfait point ; la solution manichéenne, qui s'en rapproche en admettant un dieu du mal, est insensée ; le panthéisme ne dit rien qui tienne debout ; la métempsychose, sans preuves, sans autorités, n'est qu'un rêve, un délire ; le matérialisme ajoute à mes épreuves en leur ôtant motif et but, tout espoir possible ; le socialisme incohérent n'est pas même en état de faire une phrase raisonnable sur ma délivrance. En développant ces idées, le digne auteur y rattache quantité de notions

et de discussions historiques et philosophiques intéressantes à recueillir. — Force sera donc de se tourner vers la religion, et de lui demander à elle aussi, son mot. Et elle le donne : péché originel, révolte première! et puis, transmission de cette faute aux descendants par un sang désormais maladif et vicié ; et puis encore, les fautes personnelles, délibérées, nombreuses, qui s'y ajoutent incessamment, appelant l'expiation, le rétablissement de l'équilibre brisé entre le Créateur qui commande et la créature tenue à obéir. — Et voilà la situation. Indispensable est donc le médecin : l'humanité crie vers lui de tous les points de l'abîme où elle se roule en pleurant du sang. D'où viendrait-il? Levez la tête : il a été promis d'en haut, par delà les collines éternelles, et il va arriver. Arriver! depuis dix-huit cents ans nous l'avons vu. Jésus est le restaurateur du monde, il l'est également pour le monde physique; jamais il ne se montre à la fois plus homme et plus Dieu que devant la souffrance. C'est tout son Évangile, à le bien prendre. *Cœci vident, claudi ambulant, le prosi mundatur, surdi audiunt, pauperes evangelizantur...* Cela ne suffit pas encore : Jésus béatifiera la douleur; il voudra s'y soumettre lui-même. « Heureux les pauvres en esprit, heureux ceux qui pleurent, qui sont persécutés, qui ont faim et soif de la justice! malheur aux riches, à ceux que le monde applaudit. » Et il s'exposera lui-même aux persécutions, à la pauvreté, au délaissement. Il léguera sa croix à sa mère, à ses apôtres, à son Église ; les meilleurs de ses disciples, les saints, seront, volontairement et par choix, en perpétuel état d'immolation. — Telle est la marche puissante, forte et doctrinale de M. l'abbé P. Chevalier. De ces hauteurs, il s'incline vers l'être souffrant, et lui trace sa route. Croyez en Dieu et dans sa providence, croyez à la vie future et à l'immortalité de l'âme : à cette vie future et à cette immortalité dont le livre redit les preuves en détail. Alors vous sentirez votre cœur s'affermir dans la résignation, la patience deviendra votre bouclier, et, disant un définitif adieu au sensualisme, vous accepterez le partage royal de l'austérité, vous aimerez à vous soumettre et à souffrir. Sur ce rivage vous attendent les clartés sûres, l'énergie victorieuse, la perfection morale, l'expiation indispensable, le mérite nécessaire, la gloire finale qui le couronne. — Du reste, continue le pieux écrivain, le mal physique et le mal moral ont en ce monde un principe d'existence et d'harmonie ; le rire et les larmes s'appellent mutuellement, et Dieu sait tirer le bien du mal même. — Telle est la fidèle mais trop courte analyse de ce livre substantiel, solide, fortifiant. Le stoïcisme s'écria un jour : « Douleur, tu n'es qu'un mot! » C'est pure forfanterie. La douleur est une réalité, et, pour qui la veut comprendre, un bienfait. V. Postel.

POÉSIE

1. *Notre-Dame des Poètes*, choix de poésies lyriques composées en l'honneur de la Vierge Marie, traduites en vers par ERNEST LAFOND. Paris, Palmé, 1879, in-18 j. de VIII-207 p. Prix : 2 fr. — 2. *Missel poétique*, suivi de Messe de Mariage, Vêpres, Chemin de la Croix, etc., par SÉPHARDSY. Paris, Palmé, 1879, in-18 j. de 195 p. Prix : 2 fr. — 3. *Tyrtée*. Traduction nouvelle, par A PROFILLET (DE MUSSY), Texte et préface de Klotz, avec eau-forte de G. Morel. Paris, 1879, in-12 de 120 p. Prix : 2 fr. 50. — 4. JULES SLOWACKI : *La peste au désert à El-Arish*, traduction en vers français par VENCESLAS GASZTOWT. Paris, imp. Jouaust, 1879, in-12 de 24 p. Prix : 1 fr. — 5. *Feuilles au vent*, poésies, par EUGÈNE LE MOUËL. Paris, Lemerre, 1879, in-18 j. de 161 p. Prix : 3 fr. — 6. *Les Pervenches*, par GEORGES GOURDON, éd. ornée d'un frontispice de L. Dubois, avec lettres, etc., gravées par L. Bouton. Paris, Bouton, 1879, in-16 de 91 p. Prix : 3 fr. 50. — 7. *Poèmes : Jeannette, l'Enragé*, par LÉON BARRACAND. Paris, Lemerre, 1878, in-18 j. de 177-108 p. Prix : 3 fr. 50. — 8. *Souvenirs et Récréations*, par ERNEST HÉRITTE. Paris, Jouaust, 1879, in-12 de 283 p. Prix : 3 fr. 50. — 9. *Les Pittoresques*, par GEORGES EEKOUD, ornées de cinq eaux fortes par Henri Houden. Paris, Jouaust; Bruxelles, Merzbach et Falk, 1879, in-12 de 160 p. Prix : 5 fr. — 10. *La Plainte*, par EDOUARD BODIN. Paris, Lemerre, 1879, in-18 j. de 123 p. Prix : 3fr. — 11. *La Trilogie de Faust*, par A. S. Paris, Douniol, 1880, in-8 de 111 p. Prix : 2 fr. — 12. *Entr'actes poétiques*, poésies déclamées dans les représentations des Cercles, etc. par HENRI BAJU. Limoges, Barbou, 1879, in-12 de 126 p. Prix : 2 fr. — 13. *Les Chants du réveil* (1871-1879), par PIERRE MIEUSSET. Paris, Jouaust, 1879, in-12 de 119 p. Prix : 2 fr. 50. — 14. *Péchés de Jeunesse*, premières poésies, par EUGÈNE HUBERT. Paris, Jouaust, 1879, in-12 de 170 p. Prix : 2 fr. 50. — 15. *Les Folioles*, par ALEXANDRE HURÉ. Paris, Jouaust, 1879, in-16 de 273 p. Prix : 5 fr. — 16. *Les Heures de Soleil*, par JULES BAILLY, de la Soc. philotechnique, Paris, Ghio, 1880, in-12 de 469 p. Prix : 6 fr.

1. — *Notre-Dame des Poètes!* Tel est le titre d'un des plus aimables volumes que nous ait donnés depuis longtemps la librairie Palmé. L'auteur, M. Ernest Lafond, a réuni les principales pièces de vers consacrées à la louange de la Sainte Vierge dans les littératures étrangères, et a résolu ce problème difficile de rendre fidèlement, en excellents vers français, leur physionomie originale. Les nations défilent les unes après les autres devant le trône de la Reine du Ciel, lui portant le poétique tribut de leur génie. Voici l'Espagne avec sa poésie toute de couleur et d'éclat, représentée par Calderon, Lope de Vega, et les *Litanies du Prisonnier*, de Luis de Léon, admirablement mises en relief par leur rythme; le Portugal avec les sonnets du grand et infortuné poète Camoëns; l'Italie avec le mysticisme symbolique, si pénétrant et si imagé, de Dante, de Pétrarque, de Tasse; l'Allemagne et l'Angleterre avec la grâce brumeuse et voilée des littératures du Nord; enfin la Pologne, qui représente les langues slaves dans cet harmonieux concert à la louange de Marie. Félicitons M. Lafond d'avoir, comme il le dit lui-même, « attaché à cette auréole des poètes de la Vierge » les poètes qui l'ont chantée, « malgré l'exclusion dont elle est l'objet dans leur culte ou dans leur philosophie, » tels que Milton, Byron, Gœthe, Schiller, H. Heine. Douce est en effet notre surprise, quand nous rencontrons cet hommage au dogme catholique dans certains passages de *Faust*, par exemple, ou dans un des chants les plus libres de *Don Juan*. — Le volume est terminé par d'intéressantes analyses et des extraits traduits en prose du pre-

mier drame chrétien, la *Passion du Christ*, composé par saint Grégoire de Nazianze, et de la *Virgen del Sagrario*, par Calderon ; des notices sur les divers poèmes consacrés à la Vierge ou à l'enfance de Jésus, par le vieux poète Gonzalo de Berceo, la religieuse Roswitha, le P. Ceva, Sannazar, Vida, le P. Patrignani, etc.; et quelques notes biographiques sur les auteurs cités. M. Ernest Lafond dédie à la mémoire du comte Lafond, son neveu, enlevé prématurément aux lettres, cet ouvrage dont ils avaient conçu le plan ensemble. Ajoutons que les amis du comte Lafond y trouveront avec plaisir l'élégante traduction qu'il a faite de deux sonnets de Vittoria Colonna.

2. — C'est à coup sûr une heureuse idée qu'a eue M. Séphardsy de mettre en vers les principales prières de l'Église et les principaux chants liturgiques, et d'en composer ce qu'il appelle un *Missel Poétique*. Mais l'œuvre était ardue, et l'auteur s'excuse d'avoir failli quelquefois. Ce n'est point en effet une petite difficulté que de s'attaquer aux Psaumes de Vêpres, aux Psaumes de la pénitence, au *Te Deum*, aux Hymnes et aux Antiennes de la sainte Vierge. Dans les Hymnes surtout, nous avons constaté l'inconvénient d'avoir choisi l'hexamètre pour rythme uniforme de tout ce *Missel :* ils sont écrits dans leur texte en mètres lyriques, dont le mouvement n'est pas du tout reproduit par le grand vers français, nécessairement lent et majestueux. Nous ferons quelques réserves au sujet de la perfection du style et de la richesse de la rime ; nous trouvons lourds des vers comme les suivants, traduits d'un passage bien connu du psaume *In Exitu :*

> Pourquoi bondissiez-vous et montagne et colline,
> Comme un bouc, un agneau que la fureur domine?

La meilleure partie du livre, à notre avis, consiste dans les méditations du Chemin de la Croix. Mais elles sont un peu effacées par les fort beaux vers sur les mêmes sujets, publiés par M. Leconte de Lisle, dans la 2e édition, devenue fort rare, de ses *Poèmes et poésies* (Poulet-Malassis, 1857).

3. — C'est encore à la traduction en prose des fragments de Tyrtée, donnée par l'auteur des *Poèmes Barbares*, que nous songeons naturellement en parcourant la traduction que vient d'en faire paraître M. Profillet (de Mussy), professeur au lycée de Rouen. Cette traduction, écrite en ïambes français, qui reproduisent assez bien le mouvement du mètre élégiaque de l'original, remplace dignement, il est vrai, celles que nous avions déjà, de Poinsinet de Sivry, publiée au siècle dernier, et de Firmin-Didot (1826). Mais nous regrettons que l'auteur n'ait pas voulu s'astreindre à suivre de plus près le texte et à en rendre l'énergique concision. Heureusement il a eu la bonne pensée de grossir son petit volume du texte même des quatre morceaux complets et des huit petits fragments qui nous restent de

l'œuvre autrefois considérable du poète guerrier. Le texte adopté est celui de C.-A. Klotz, de 1764. — On ne peut admettre la comparaison entre Rouget de l'Isle et Tyrtée. La *Marseillaise* n'a aucune valeur littéraire, pas même dans le *Couplet des enfants* composé par l'abbé Pessonneaux; sa seule beauté consiste dans la musique qui l'accompagne : or, nous ne pouvons nous rendre compte de la musique qui devait accompagner les distiques du poète grec. — Deux poésies originales ouvrent et ferment la traduction, dédiée à V. Hugo. Nous n'étonnerons personne en disant que ce n'est point un simple goût de lettré qui a poussé M. Profillet à ce travail : l'auteur a trouvé que les chants du vieux poète excitant au combat les jeunes gens de Sparte, aux premiers temps de la Grèce historique, pouvaient servir encore à faire vibrer quelques cordes patriotiques au cœur de la jeunesse française d'aujourd'hui.

4. — M. V. Gasztowt nous donne la traduction en vers français du poème polonais de Jules Slowacki, *la Peste au désert*. Un vieillard du Liban, campé à El-Arish, en Basse-Égypte, raconte à un voyageur comment ses huit enfants et sa femme lui ont été successivement enlevés par « l'ange noir de la peste. » Le ton, nécessairement monotone du récit, est relevé par l'expression résignée des paroles de l'infortuné père. La traduction, écrite dans une langue très correcte, est dédiée au romancier Kraszewski.

5. — Abordons à présent les œuvres originales. Nous ne pouvons mieux commencer cette revue qu'en présentant à nos lecteurs le volume qu'un jeune et sympathique poète, M. Eugène Le Mouël, intitule trop modestement *Feuilles au Vent*. Ce volume aurait gagné à être retardé de deux ou trois ans : si l'auteur, qui a vingt ans, n'avait pas cédé à cette tentation des jeunes poètes de se faire connaître trop tôt, il nous eut offert l'œuvre d'un talent plus mûr et d'une personnalité plus affirmée. Toutefois, c'est un joli défaut que d'être jeune, et, si l'on a souvent les défauts de ses qualités, M. Le Mouël a certainement les qualités de son défaut, c'est-à-dire la grâce, la fraîcheur de l'inspiration, et, ce qui vaux mieux encore, l'honnêteté d'une jeunesse restée chrétienne. Dans cet ordre d'idées, nous signalerons spécialement *le Clocher de petite ville*, *Quand je serai bien vieux*, la pièce de la page 133 sur une ordination, et *les Petits Paysans*, tableau qui rend à merveille la physionomie des fermes normandes. Nous aimons moins, en revanche, nous n'aimons même point du tout les récits en vers libres, où l'auteur se laisse aller trop volontiers à la trivialité de l'expression (le mot « binette » est employé deux fois); il est très difficile d'ailleurs de réussir dans ce genre archaïque des vers libres, où La Fontaine seul a excellé. Malgré quelques traits curieux, nous blâmons à la fois, au point de vue litté-

raire, le récit qui nous transporte en pleine cour des Miracles, et le morceau des petits amours écrite dans le goût de Dorat. L'auteur s'affranchit aussi par endroits de la loi qui préside à l'entrelacement des rimes masculines et féminines. Mais ces critiques ne s'appliquent point aux vraies bonnes pièces du volume ; celles-ci portent la marque d'un talent réel, et nous confirment dans notre opinion que, si l'auteur avait attendu quelque temps, il nous aurait donné pour son livre de début autre chose que des *Feuilles au Vent*.

6. — Beaucoup des éloges et des critiques que nous adressons au volume de M. Le Mouël peuvent s'adresser également à celui de M. Gourdon. Une certaine inexpérience de la composition se manifeste encore dans ce livre d'ailleurs aimable. Nous n'aimons pas à retrouver dans les strophes, intitulées *Yvonne*, le second hémistiche d'un vers fameux de V. Hugo,

Ver de terre amoureux d'une étoile,

ni une pensée finale équivalente à celle du célèbre sonnet d'Arvers. Dans la première strophe d'une pièce dédiée à M. de Pontmartin, l'auteur désigne la Vénus de Milo sous le simple nom de Vénus ; il faut lire toute la pièce pour comprendre cette strophe. Mais nous aimons beaucoup les morceaux qui ont pour titre *le mie Prigioni*, *le Collier de Berthe*, *Le dernier Souvenir*, *Loin du pays*, où l'auteur rappelle avec un charme pénétrant ses souvenir de Saintonge, le *Sonnet* sur la mort de la reine Mercédès, et enfin *la Chanson du Tonnelier*, d'une excellente facture. Les *Pervenches* sont dédiées à M. Sully Prudhomme, que le jeune poète appelle « son cher et illustre maître ; » elles sont enrichies de lettres et de culs-de-lampe qui rappellent les livres ornés de la Renaissance. Ajoutons, à titre de renseignement, que M. Gourdon est l'auteur de Vers sur la mort du Prince Impérial, qui se sont vendus à Paris autour d'une photographie du Prince. — Nous souhaitons de grand cœur aux deux sympathiques débutants, dont nous venons de parler, le courage au travail, et, par le travail, le succès dont ils sont dignes.

7. — Les deux poèmes familiers que nous donne M. Barracand, sont réunis, on ne sait pourquoi, en un seul volume, avec deux paginations distinctes. Le premier, *Jeannette*, a pour sujet les honnêtes amours d'une paysanne et d'un conscrit, que la guerre de 1870 enlève à sa fiancée. Les divers personnages du récit se rencontrent et meurent ensemble, pendant la Commune, à la barricade de Neuilly. Le fiancé de Jeannette, Sylvain, soldat de l'armée régulière, est tué par son frère François, qui ne le reconnaît pas et qui meurt à son tour, frappé dans les rangs des insurgés. Jeannette, qui est allée rejoindre Sylvain jusque sous les murs de Paris, se trouve à Neuilly pour le voir mourir et expirer sur son corps. Il reste un troisième frère, Baptistin, le

prêtre, qui reçoit sur le champ de bataille la confession de François repentant et va porter aux vieux parents la nouvelle de la mort de leurs fils. L'auteur profite de ce cadre pour faire passer sous nos yeux des tableaux, qui sont parfois des hors-d'œuvre, de Paris et de la province pendant la guerre. La politique intervient souvent, et ne fait pas aussi mauvaise figure qu'on pourrait le craindre. Nous avons remarqué notamment de beaux vers (p. 103), d'une inspiration modérée, sur le régime impérial. — Nous dirons peu de chose de *l'Enragé*, le second poème : c'est l'histoire des amours d'une marquise et d'un précepteur, sur laquelle nous aurions trop de réserve à faire au point de vue moral.

8. — Est-ce que la poésie de salon, qui faisait les délices de l'hôtel de Rambouillet, et dans laquelle, de nos jours, le pauvre Emile Deschamps a laissé son talent si délicat, reprendrait vogue dans notre société démocratique? C'est ce que tendrait à faire croire le volume que donne M. Héritte, consul de France à Dublin, et qui est presque entièrement composé de pièces de circonstance et d'intimité, écrites à Amsterdam, à Elseneur et en Irlande, pendant le cour de sa carrière diplomatique. Un nombre étonnant d'acrostiches, une longue boutade sur *la Crinoline* (1855, neiges d'antan !), » des madrigaux, etc., forment la partie que l'auteur appelle *Simplicitas*, c'est-à-dire ses vers de jeunesse. Nous y relevons des titres curieux : *Joint à un panier de pêches envoyées à une dame qui les avait vivement désirées* (5 vers) ; *En envoyant un flacon de vieille porcelaine de Chine, garni de sel anglais, à une jeune amie dont les yeux étaient toujours très cernés par suite de migraines* (8 vers). Le style est encombré de prosaïsmes et d'inversions forcées, qui témoignent de l'usage fréquent des langues étrangères. Dans la deuxième partie, *Maturitas*, on peut remarquer une pièce écrite à moitié dans le goût des petits vers de Voltaire, et destinée au Concours académique sur *la Poésie de la Science*, une description de l'établissement hydrothérapique de Sant Ann's Hill (comté de Cork), et une page émue sur l'immortalité et la révélation. M. Héritte dédie ce livre à son fils en termes touchants, et dit modestement au public :

> Je n'écris pas pour l'assistance,
> Mais simplement pour m'occuper.

— 9. Aux lecteurs qui aiment le bizarre et qui ne sont pas trop scrupuleux en moralité, nous pouvons signaler *les Pittoresques* de M. Eekoud. Si l'auteur n'a cherché, comme il le dit, qu'à éviter le banal, il semble y avoir réussi, bien que certains de ses préjugés contre la religion n'aient rien d'absolument original. Le volume se compose de *Sonnets fantaisistes et réalistes*, de trois *Sonnets hippiques*, dont la cadence imite d'une façon curieuse le pas, le trot et le galop

du cheval, et de quelques courts poèmes, parmi lesquels nous avons remarqué *la Chanson de l'homme fort*, histoire d'un portefaix du quai d'Anvers. Suivent trois compositions de plus longue haleine : *Raymonne*, idylle qu'essaie de troubler le seigneur de Gisors, au nom du prétendu droit dont a fait justice M. L. Veuillot; *une Vierge folle*, invraisemblable aventure qui paraît avoir pour but de jeter l'odieux sur la virginité chrétienne ; enfin *la Guigne*, la pièce de résistance du volume. C'est le récit des amours malheureuses d'un maçon, le Veloureux, et d'une bouquetière anversoise, la Guigne, triste nature dépravée à quinze ans. Ce poème est gâté, à vrai dire, par des trivialités, des descriptions d'une excessive sensualité et d'un réalisme brutal, par des fautes de syntaxe, telles que la continuelle suppression de *pas* dans la négation composée *ne... pas*, et l'emploi au transitif de verbes intransitifs (p. 142, trépigner les parquets, etc.) ; mais il ne manque ni de couleur, ni d'originalité.

10. — Nous avons constaté, dans le volume intéressant à plus d'un titre de M. Ed. Bodin, une étonnante analogie de forme et d'inspiration avec un autre poète de la même école, M. Léon Dierx, dont nous analysions dans notre dernier compte rendu le talent nuageux, empreint d'une douloureuse mélancolie et d'un sentiment tout particulier des choses de la nature. M. Bodin souffre d'être, comme ses semblables, aux prises avec l'éternel désir de l'infini; de là le titre et le sujet de son livre, *la Plainte*. Il serait assez difficile de préciser les doctrines philosophiques du poète : la première pièce est nettement panthéiste ; plus loin la personnalité divine paraît non moins nettement affirmée. Ce qu'il y a de certain, c'est que, n'admettant point la déchéance originelle de l'homme, il se débat aux prises avec l'insoluble problème de l'âme humaine dans sa grandeur et dans son impuissance ; enfin, dans la très belle pièce des *Invaincus*, la dernière du livre, malgré le nom de Dieu qu'il salue à la fin, on voit bien qu'il ne reste plus à l'auteur d'autre ressource que le blasphème :

> La résignation est la vertu du lâche;
> Il est d'un noble cœur de rester indompté.

Nous regrettons d'autant plus le caractère anti-chrétien de cet ouvrage que nous en apprécions davantage la forme poétique. Celle-ci est en effet fort remarquable, bien que l'on puisse lui reprocher quelques vers mal coupés, quelques néologismes malheureux (l'adjectif *profus*, le verbe *envoiler*), et certaines pièces où l'idée manque parfois sous les images.

11. — La *Trilogie de Faust* est une suite de scènes détachées et de dialogues entre Faust, Méphisto, Napoléon et les génies de l'humanité. C'est d'abord le Faust de Gœthe qui paraît, et le début se trouve imité de la seconde partie du poème allemand. Disons en passant

que ce poème et la *Divine Comédie*, sont, aux yeux de l'auteur, les deux seuls « qui puissent être, jusqu'à un certain point, comparés à la Bible. » Napoléon intervient ; Faust fait en sa présence le procès de son règne et recueille finalement les suffrages de tous les génies. Dans la deuxième partie, le *Faust anglais* (celui de Morlawe) essaye en vain de lui disputer la suprématie. Dans la troisième, ce rôle est joué par le *Faust français*, héros encore inédit d'un livre « beaucoup vanté depuis plusieurs années dans certains journaux et patronné par M. Victor Hugo. » Nous croyons reconnaître le *Faust* de M. Vacquerie. Les génies bafouent les théories du Faust français sur la liberté, le progrès indéfini, etc. Il appelle à son aide son maître lui-même ; c'est en vain : les génies et la muse de l'histoire flétrissent *la Nouvelle légende des siècles*, en empruntant ses arguments à M. Saint-René-Taillandier, et le *Faust allemand* reste vainqueur. Viennent enfin de curieuses notes autobiographiques, où l'auteur, qui signe A. S., prend à parti V. Hugo et les républicains. Il termine en annonçant « une suite de plusieurs milliers de vers, qui sera intitulée Euphorion, fils de Faust, où se trouvera une scène dramatique et religieuse d'une soixantaine de vers, au nombre de ses plus beaux, » pour laquelle il réclame avec instance « la collaboration d'un grand musicien. »

12. — A un public tout spécial s'adresse le recueil de M. Henri Baju, qui a pour titre *Entr-actes Poétiques*, et qui contient des pièces patriotiques et religieuses destinées à être déclamées dans les représentations des Cercles d'ouvriers, des collèges religieux et des patronages. Nous n'avons donc pas le droit d'être bien sévères au point de vue de la forme, et de reprocher à l'auteur d'écrire dans une langue déjà vieillie ou de se servir de rimes et d'hémistiches trop communs depuis Lamartine. On peut regretter cependant des amplifications sans couleur, telles que le passage du récit de *Castelfidardo*, que nous trouvons à la page 51, et qui pourrait s'appliquer à toute espèce de bataille ancienne ou moderne. Plusieurs des poèmes réunis sous le titre de *Varia* ont été mentionnés aux Jeux Floraux. Nous nous réservons de revenir sur ce volume d'un auteur déjà bien connu pour ses charmantes comédies en prose, jouées dans les cercles et les collèges.

13. — Dans *Les Chants du réveil*, c'est la note patriotique qui domine. Soit que M. Mieusset évoque dans ses vers la guerre prussienne et ses horreurs, soit qu'il se réjouisse du grand spectacle donné par la France relevée de ses ruines à l'époque de l'Exposition universelle ; qu'il célèbre *Vercingétorix*, le héros de Gergovie et d'Alise, ou l'humble fille de la charité, *Sœur Marthe ;* qu'il évoque *Prométhée et la Poésie de la science*, dans un poème qui a été certainement composé pour le concours de l'Académie française de 1879, ou même que, sur

un ton moins lyrique, il remercie l'Académie de Besançon, de l'avoir admis dans son sein : c'est toujours le sentiment de la patrie qui l'inspire. Le poète est Franc-Comtois et ne le laisse point ignorer. La langue et les rythmes dont il se sert sont déjà un peu usés ; mais il a le droit d'être fier d'avoir toujours écouté la voix de sa Muse qui lui disait :

Poète, chante Dieu, la France et la Comté.

14. — Les *Péchés de jeunesse*, de M. Eugène Hubert, sont pour la plupart des romances et des chansonnettes, les unes et les autres dans le goût de l'école de Béranger, ce qui laisserait supposer que la jeunesse de l'auteur ne date pas d'hier, mais d'avant-hier. Quelques titres appuieront notre opinion : *Cueillons les roses* (romance) ; *Si j'étais millionnaire* (chansonnette) ; *Ma Voisine* (boutade), etc. Le début des *Adieux à ma mansarde* est d'un mouvement heureux, ainsi que la traduction de quelques ballades d'Uhland. Mais ce petit livre aurait dû être allégé d'une pièce que l'auteur intitule lui-même « histoire grivoise, » et de quelques strophes injurieuses à l'adresse du général Changarnier, « sur l'interpellation du 18 novembre 1872. » Celles-ci surtout contrastent avec le reste du volume, et ne servent point à justifier le jugement que porte l'auteur sur ses propres vers :

Je n'ai pas le talent d'un maître,
Mais j'en ai toute la ferveur.

15. — Pourquoi M. Huré n'a-t-il pas laissé dans ses cartons toute la première partie des *Folioles*, qu'il intitule *Regain de Collége ?* Peut-être parce qu'il a senti que là se trouvaient ses vers les mieux frappés. Mais cela ne fait point excuser la description pas mal licencieuse, dans le ton d'Alfred de Musset, d'une débauche de lycéens un jour de sortie. Le volume aurait gagné à être élagué de différents morceaux grivois, qui donnent tout d'abord au lecteur une très fausse idée de la véritable inspiration du poète. Cette inspiration s'épure peu à peu, à mesure que les pages se déroulent, jusqu'à devenir toute chrétienne dans les dernières. Le volume donne ainsi un exact tableau de la vie de la plupart des hommes, qui passent graduellement des effervescences de la jeunesse à la gravité de l'âge mûr, et reviennent, après de nombreux écarts, à la religion de leur enfance. Dans cette seconde partie, nous signalons : *Les Petits-Fils de Rolla ; David Livingstone ; Au roi Alphonse XII sur la mort de la reine Mercédès*, et une méditation adressée à la *Vierge*. — Le livre a pour épigraphe ces mots de Perse : *Quis leget hæc ? Nemo.* N'est-ce point, hélas ! la devise de la poésie contemporaine ?

16. — Le très fort volume qui contient les poésies de M. Jules Bailly, de 1854 à 1879, mérite de nous retenir plus longtemps. C'est le second recueil que donne l'auteur, le premier ayant paru en 1853.

Les *Heures du Soleil* sont les visites de la Muse, au milieu des ennuis et des tristesses de l'existence ; ces heures ont été fréquentes dans la vie de M. Bailly, qui est un vrai poète, un poète doué de deux qualités rarement réunies, le sentiment et la couleur. La couleur abonde surtout dans certaines descriptions de la première partie du volume, intitulée : *Tableaux, Portraits et Paysages ;* nous citerons : *Salon d'Artiste*, qui rappelle Th. Gautier, et *la Ville du Rêve*, qui procède directement de V. Hugo. Le sentiment domine dans la partie qui a pour titre *Les Deuils ;* on y voit un père, résigné chrétiennement, cueillir sur la tombe de ses deux filles tous les bouquets du souvenir. Une pièce y est consacrée à la reine Mercédès, dont la mort a, nous l'avons vu, inspiré plusieurs poètes. Dans les poésies réunies sous le titre de *Patria*, l'auteur célèbre à la fois sa patrie de naissance, la Belgique, et sa patrie d'adoption, la France, dont il a ressenti, comme un fils, toutes les blessures. La partie du volume qui comprend *Grèce et Rome*, et surtout *Juvenilia*, ne nous paraît pas à la hauteur des précédentes. Mais le poète rachète le récit de trop nombreuses amours d'étudiants par la belle pièce où il met en opposition la Muse chrétienne et la Muse païenne. Le volume se ferme sur une série de tableaux empruntés à la vie de *Paris*. Pour mieux lui témoigner le cas que nous faisons de son livre, nous devons signaler à l'auteur quelques taches : *Croix* et *décroît* (p. 56), *bas* et *grabat* (p. 454) ne riment pas; p. 299 : les deux noms de Lesbie et de Tibulle sont associés à tort : quand on parle de Tibulle, c'est le souvenir de Délie qui est évoqué; p. 423 : l'auteur craint-il d'écrire, ce qui donnerait un sens à son antithèse :

L'Ève des jours nouveaux, vierge et mère à la fois,

au lieu de « sainte et mère à la fois. » Enfin nous lui reprocherons l'abus des énumérations et des longues périodes (ex.: p. 358, p. 463); il y est entraîné par la grande fréquentation de V. Hugo, qui paraît être son auteur favori, et dont il compare les *Contemplations* aux chefs-d'œuvre de Milton et de Dante. Hâtons-nous d'ajouter qu'il se sépare du maître sur les doctrines et ne le suit pas non plus dans sa métrique : le vers est toujours harmonieux, l'intention toujours saine.

P. DE NOLHAC.

THÉOLOGIE

Les Béatitudes de la vie chrétienne, *ou la dévotion du Sacré-Cœur*, par Mgr BESSON, évêque de Nîmes, Uzès et Alais. Paris, Bray, 1879, In-18 j. de IX-378 p. — Prix: 3 fr.

En 1873, c'est-à-dire au moment même où de grands pèlerinages ébranlaient la France chrétienne et la portaient, en flots pressés, vers des sanctuaires vénérés, Mgr Besson publia seize discours sur le *Sacré-*

Cœur de l'Homme-Dieu. Ces discours éloquents, où l'éminent évêque s'efforçait d'établir ce qu'on pourrait appelait *les convenances de la dévotion au Sacré-Cœur*, par rapport à notre époque et à notre France, ne faisaient guère qu'étudier l'aspect extérieur de cette dévotion si chrétienne et si française. Aujourd'hui le prélat nous convie « à entrer plus avant dans le cœur adorable de Notre-Seigneur, pour en sonder la beauté profonde et en apprécier les inappréciables vertus. » Mais ce n'est pas une contemplation inerte et purement spéculative qu'il nous propose : « c'est une application personnelle des paroles et des exemples de notre divin maître à faire à notre propre conscience : c'est une leçon à recevoir pour nous connaître, nous confondre, nous corriger et nous sauver. » Aussi un tel livre n'est-il pas fait simplement pour être lu par les amateurs de beau langage, mais encore et surtout pour être goûté et médité par les chrétiens. Il comprend trente discours, correspondant aux trente jours du mois de juin : c'est donc un véritable *mois du Sacré-Cœur*, et certainement l'un des plus consolants, des plus pratiques et des plus virils que l'on ait encore écrits. Les deux premiers discours sont deux méditations préliminaires et préparatoires, où l'orateur fait ressortir la nécessité pour les chrétiens de renouveler leur cœur et leur esprit, c'est-à-dire de se refaire un cœur pur et un esprit droit, et montre d'une façon générale que les grâces et les vertus qui jaillissent du Sacré-Cœur pourront nous procurer seules ce double bienfait, parce que nous ne trouverons que dans le Sacré-Cœur l'élévation, la générosité, la force pour combattre et vaincre les infirmités de notre nature déchue. A l'école de ce cœur divin, nous apprendrons toutes les vertus, et nous trouverons le secret du bonheur qui en est dès ici-bas la récompense. L'orateur passe alors en revue les vertus que nous a recommandées le Sauveur, et refait, pour ainsi dire, au point de vue de la dévotion au Sacré-Cœur, une vive et forte paraphrase du touchant discours sur la montagne. Tous ces discours sur la *pauvreté*, la *douceur*, les *larmes*, le *zèle*, la *miséricorde*, la *pureté*, la *paix*, la *persécution*, la *foi*, sont pour nous d'une application immédiate et journalière; nous y trouvons à chaque instant des conseils très bien appropriés à la situation présente, et dont il nous sera très facile de tirer dans la pratique le meilleur profit. Le *Bonheur du Ciel* clôt, naturellement, cette série de *béatitudes:* il sert de texte à un discours très émouvant, bien fait pour ranimer notre courage et nous consoler des tristes spectacles de la terre. Nous signalons à nos lecteurs cet excellent livre, moins dogmatique et moins instructif peut-être que les précédents ouvrages du savant évêque de Nîmes, mais plus touchant, plus pratique, sans être pour cela moins littéraire et moins éloquent. Nous sommes sûr qu'il sera lu avec plaisir et fera beaucoup de bien.

P. Talon.

JURISPRUDENCE

Droit canon, par le Dr Fréd. H. Vering, professeur des deux droits à l'Université de Heidelberg. (Fait partie de la *Bibliothèque théologique du dix-neuvième siècle*, rédigée par les principaux docteurs des universités catholiques.) Traduction de l'abbé P. Belet. Tome Ier. Paris, Victor Palmé, 1879, in-8 de x-723 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le cours de droit canon dont la librairie Palmé offre la traduction au public français ne ressemble pas à ceux qui sont répandus parmi nous. « Il contient, outre le droit ecclésiastique catholique, le droit ecclésiastique protestant. Notre dessein, dit l'auteur, était, tout à la fois, de satisfaire aux nécessités académiques des universités allemandes et de mettre en regard des principes du droit catholique, les déviations et les divergences du protestantisme, afin de montrer comment on a essayé, de nos jours surtout, d'imposer à l'Église catholique les principes du droit ecclésiastique protestant. » Tel est le but général de l'auteur. Dans le présent volume, il donne d'abord les notions générales, puis la bibliographie du droit canonique dans l'Introduction. Le premier livre, le seul renfermé dans le tome Ier, est intitulé : « Source et histoire extérieure du droit ecclésiastique. » Il traite, en premier lieu, de son développement historique, et fait connaître ensuite les sources du droit ecclésiastique catholique actuel. Il expose brièvement la situation ecclésiastique et politique du moyen âge ; il s'appesantit ensuite sur les affaires politiques et religieuses de chaque pays, depuis le commencement du dix-neuvième siècle jusqu'à nos jours. Il est le premier qui ait ainsi tracé un tableau d'ensemble, dans lequel on trouve quantité de détails nouveaux. Le concile du Vatican y est étudié avec soin et ampleur. Qu'on juge par là combien ce travail, fait par un maître dans la matière, peut être utile à un grand nombre de personnes qui ont à s'occuper des questions traitées à un point de vue pratique dans cet ouvrage, et dont on ne trouve nulle part ailleurs les éléments de solution, réunis et groupés ensemble. Les lecteurs français pourraient craindre cependant qu'un *Cours* composé en Allemagne, par un Allemand et pour des Allemands, ne renfermât pas suffisamment, en détail, ce qu'il nous est utile de connaître, en France, pour les affaires canoniques de notre pays. Mais ils n'ont pas à craindre cet inconvénient, grâce au traducteur : il a comblé les lacunes par des additions considérables, qui suppléent à tout ce que le Dr Vering n'avait point dit en écrivant dans un autre pays. La partie qu'il a le plus développée est la situation religieuse de l'Autriche et de la Hongrie. Ce qu'il dit de la situation religieuse de l'Alsace-Lorraine est douloureusement instructif. Il s'occupe, en-dehors de l'Allemagne, qu'il étudie avec le plus grand soin, de la

France, du Luxembourg, de la Hollande, de la Belgique et de la Suisse, mais non des autres pays. Ce nouveau volume de la *Bibliothèque théologique*, d'une science vaste et solide, et d'ailleurs bien traduit, est appelé à rendre de grands services pour l'étude des rapports de l'Église et de l'État, aujourd'hui plus importante que jamais.

L. M.

SCIENCES & ARTS

L'Article 7 devant la raison et le bon sens *ou les contradictions de M. Jules Ferry*, par le R. P. Félix, de la Compagnie de Jésus. Paris, Victor Palmé, 1880, gr. in-8 de xi-189 p.— Prix : 2 francs.

Quand se plaide un grand procès, on peut présumer aisément quelle est celle des deux parties qui a pour elle le bon droit : il suffit d'examiner la façon dont les avocats ont respectivement rempli leur tâche. Avoir des défenseurs modérés et courtois, des adversaires violents et mal élevés, c'est en effet la double marque à laquelle on reconnaît infailliblement une cause juste. A ce point de vue, dans le grand procès qui est en instance devant le Sénat, on peut dire que les congrégations religieuses en général, et les Jésuites en particulier, ont irrévocablement gagné leur procès, quelqu'ait été d'ailleurs la sentence des premiers juges, et dût-elle se trouver confirmée en appel. Nul ne saurait contester, en effet, que les défenseurs des congrégations incriminées aient seuls gardé, dans leurs plaidoieries, les courtoises traditions de l'esprit français. D'un côté on a injurié, on a calomnié, on a falsifié, on a dénoncé ; de l'autre on a rétabli la vérité, on s'est défendu sans aigreur et sans colère, avec ce calme que donne seul le sentiment du bon droit. La plaidoirie du P. Félix, s'ajoutant à tant d'autres plaidoieries éloquentes, n'est pas faite pour modifier cette appréciation : car elle est marquée au coin de cette modération pleine de force et de cette logique profonde et vive qui sont comme les caractères distinctifs de l'illustre conférencier de Notre-Dame. D'autres avaient discuté les textes allégués et défendu sur ce terrain un peu spécial et technique la morale et l'enseignement dénoncés par les accusateurs avec une hypocrite audace. Le P. Félix prend la question de plus haut et envisageant *l'article 7* des hauteurs de la raison et du bon sens, il prononce une condamnation appuyée de considérants sévères que les fameuses *ovations spontanées* n'effaceront pas. Le pauvre *article* fait vraiment une bien triste figure et projette sur la physionomie de son auteur de bizarres et singuliers reflets !

L'œuvre du P. Félix se divise en huit lettres. La première, intitulée *M. Jules Ferry et l'article 7*, est comme une lettre préliminaire,

dans laquelle l'écrivain adjure le ministre de lui faire connaitre les raisons pour lesquelles il prétend, sous le régime même du droit commun, exclure du droit commun des citoyens français et frapper d'ostracisme une fraction considérable des enfants de la France, et avec eux la très grande majorité des pères et mères de famille que porte la patrie française. Le révérend père se croit d'autant mieux fondé à poser au ministre cette question indiscrète, que l'article 7 lui paraît être en contradiction formelle avec les principes que M. Jules Ferry a toujours inscrits sur son drapeau. A quelque point de vue qu'on examine cet article *légendaire*, la contradiction éclate en effet : « L'article 7 devant le *droit paternel* ; l'article 7 devant le *droit d'État;* l'article 7 devant l'*unité française ;* l'article 7 devant le *cléricalisme* et le *jésuitisme ;* l'article 7 devant la *liberté* et le *droit commun;* c'est toujours la même chose : la contradiction, encore la contradiction et toujours la contradiction. » Les sept lettres qui suivent le démontrent d'une façon victorieuse.

Le *droit du père de famille* est, en effet, en matière d'enseignement et d'éducation, un droit essentiel, primitif, antérieur à tout droit purement humain : le bon sens le proclame, M. Jules Ferry le reconnaît, et l'article 7 en est la violation flagrante : première contradiction. Quant au *droit de l'État*, opposé au droit paternel, il est ici purement dérisoire : en cette matière, l'État n'a pas de droit essentiel résultant de son institution, et, sauf la volonté contraire manifestée par les pères de familles, le rôle de l'État se borne, ainsi que son droit, à un rôle et à un droit de police et de surveillance, dans l'œuvre essentiellement *domestique* de la formation de l'enfance. Il est, en vertu de son institution, obligé de garantir et de protéger la liberté de la famille; mais il n'a et ne peut avoir le droit de la confisquer. M. Jules Ferry, défenseur des droits de l'État contre les droits de la famille : deuxième contradiction.

Il est vrai que le ministre invoque, pour mutiler la liberté de l'enseignement, l'intérêt de l'unité française, comme si *les deux Frances* qu'il représente comme une conséquence nécessaire de la liberté de l'enseignement, n'étaient pas une pure chimère évoquée par son imagination. D'ailleurs, en toute hypothèse, pourrait-il en faire le motif d'une confiscation légale de la liberté, sans tomber lui-même dans la plus énorme des *contradictions ?* c'est la *troisième.*

La *quatrième contradiction* éclate dans la prétention, tant de fois émise, de respecter et même de servir le *catholicisme*, en répudiant et en écartant de l'enseignement le *cléricalisme*, sans qu'on ait pu jamais définir ce qu'on veut désigner par ce mot barbare. Ou le cléricalisme n'est rien autre chose que le catholicisme, ou c'est un pur fantôme ? Dans les deux cas, pourquoi l'article 7 ?

Le fantôme du *jésuitisme* n'est pas plus sérieux et les allégations dont il est l'objet sont elles-mêmes un tissu de contradictions.

Mais c'est surtout dans la septième et la huitième lettre que le P. Félix nous montre M. Ferry professant, exaltant publiquement certain principe, lui reconnaissant la certitude de l'axiôme et la valeur d'un dogme, et venant ensuite, dans la pratique, lui infliger de solennels démentis. S'il est en effet un axiôme cher à l'école révolutionnaire, c'est celui de l'égalité dans la liberté, c'est celui du droit commun : or, l'article 7 donne à ce principe le plus outrageant soufflet, et il faut en vérité beaucoup d'audace pour qu'un homme, se disant le représentant de la société moderne, revendique, à ce titre même, le droit de violer sans pudeur le principe fondamental sur lequel la société moderne repose. Car on aura beau dire et beau faire, la liberté n'existe pas, le droit commun n'existe pas, là où toute une catégorie de citoyens se trouve, de par la loi et sans condamnation préalable, exclue de la participation aux libertés communes. C'est le règne de l'arbitraire et du privilège qui recommence : on fait le lit de la dictature, et, comme l'a dit un libéral, M. Laboulaye, le dictateur viendra.

Ces deux dernières lettres sur la *liberté* et le *droit commun* sont particulièrement décisives, et il est impossible, après les avoir lues, qu'aucun homme sincère conserve au sujet de l'article 7 la moindre illusion.

En terminant, le P. Félix rappelle fort à propos l'exemple de ces pays libres de l'Amérique où la religion et la République vivent en paix dans la pratique sincère de la liberté. Ce n'est pas par des lois liberticides qu'en France on ralliera les catholiques à la République. Il serait temps, en vérité, si l'on veut acclimater ce régime sur notre sol, de *cesser une guerre sans utilité et sans grandeur, et de revenir à la paix sur la base du droit commun*. Tel est, en résumé, ce beau livre qui restera, quelle que soit l'issue de la lutte, soit que nous le gardions comme un drapeau après la victoire, soit que nous le portions à la face du monde, comme une protestation immortelle du droit et de la liberté vaincus, contre une de ces dépossessions violentes que la prescription ne légitime jamais.

P. Talon.

Mon Secret, Traduit de Pétrarque, par Victor Develay. Paris, Librairie des Bibliophiles, 1879, 3 vol. petit in-32 de xxx-100, 133 et 187 p. — Prix : 9 fr.

On ne connaît pour ainsi dire que la moitié de Pétrarque, le Pétrarque italien, l'amant de Laure, le poète des sonnets. Ses œuvres latines sont restées dans l'oubli. Elles sont intéressantes à bien des titres cependant. Elles sont aussi le produit d'un esprit des plus émi-

nents; elles sont la curieuse preuve de la perpétuité de la tradition romaine dans le moyen âge italien; quelques-unes d'entre elles, enfin, sont l'indispensable commentaire à joindre aux sonnets. Tel est surtout le livre intitulé *Secretum*, livre qui, jusqu'à présent, n'avait pas été rendu en français, et que M. Victor Develay a fait passer dans notre langue avec une habileté dont il a donné d'autres preuves, notamment dans sa traduction de l'*Éloge de la folie*, d'Erasme, dont nous avons jadis parlé ici-même.

Avec son goût pour l'antiquité, Pétrarque s'était fait le contemporain de ses plus illustres écrivains; il vivait dans leur commerce, il aimait à leur adresser des lettres; dans le *Secretum*, il s'est donné saint Augustin pour interlocuteur. L'ouvrage se compose de trois dialogues où l'auteur des *Confessions* et l'auteur des *Sonnets* s'entretiennent de la misère des passions humaines, et surtout d'une passion vivement ressentie par l'un et l'autre. Pétrarque avoue et déplore son amour pour Laure, et saint Augustin lui adresse de vives admonestations sur sa faiblesse et ses entraînements. Le *Secretum*, avec la *Vita nuova*, est un de ces premiers livres d'analyse de sentiments devenus si communs dans la littérature moderne. Après l'avoir lu, il n'y a ni à douter — comme on l'a fait — de l'existence de Laure, ni à douter de l'amour de Pétrarque et de la pureté de cet amour, conservé platonique par la vertu même de celle qui l'inspirait, plus que par la vertu de celui qui l'éprouvait. Ce n'est pas une passion fictive qui aurait pu faire naître tant de vers, et qui aurait eu sa trace si prolongée dans une production philosophique et érudite tel que le *Secretum*.

M. Develay a fait précéder sa traduction de quelques pages où il met en évidence l'intérêt du livre qu'il nous fait si bien connaître. Ces trois petits volumes font partie de cette délicieuse collection d'éditions diamant dans laquelle ont déjà paru tant de petits chefs-d'œuvre trop négligés.

Est-ce que M. Develay ne pensera pas à nous donner un jour un choix des lettres de Pétrarque? Un tel recueil aurait de l'importance, non seulement pour la connaissance du poète, mais aussi pour celle du temps où il vécut. L'histoire ferait souvent son profit d'un tel livre. J'ai parcouru jadis quelques-unes de ces lettres, et il me semble qu'elles renferment de précieux détails sur la vie au quatorzième siècle, sur les diverses contrées que visita le poète. Certes, les historiens de Pétrarque, l'abbé de Sade, M. Mézières, ont profité de cette correspondance; mais offerte avec un certain ensemble, elle aurait, je le crois, un véritable attrait. TH. DE PUYMAIGRE.

Leçons de politique positive, professées à l'Académie des belles lettres, par S. V. Lastaria, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentaire du Chili, ancien ministre de l'intérieur au Chili, etc. Ouvrage traduit de l'Espagnol, par Elisée de Rivière, avocat, et L. de Mikorski. Paris, librairie espagnole et américaine de Denné, 1879, in-8 de 460 p. — Prix : 8 fr.

Les publications politiques et économiques des différentes nuances de l'école positiviste se multiplient notablement et le ton modéré dans lequel elles sont écrites, la vigueur avec laquelle elles luttent contre certaines utopies du socialisme et défendent la liberté du travail, leur donnent une importance incontestable. Toutefois elles ne peuvent s'adresser qu'à un très petit nombre d'intelligence. En effet, les lecteurs de pareils livres doivent être à la fois assez sérieux pour suivre le langage obscur et le procédé *idéologique* de ces écrivains, malgré les prétentions au *positif*, et, en même temps, être assez dépourvus de connaissances historiques et d'études générales pour se laisser prendre à la grossière pétition de principes qui est la base des théories d'Auguste Comte. Tous ces défauts et toutes ces qualités de l'école se retrouvent dans le livre de M. Lastaria.

Fidèle disciple du maître, jusqu'à la fondation du *culte de l'humanité* exclusivement, il part de la distinction des trois états théologique, métaphysique et positif. L'humanité progressant sans cesse arrive nécessairement à l'État positif, etc... Il décrit le gouvernement qui convient à l'Etat positif. Ce ne peut-être, selon lui, qu'une république semblable à celle des États-Unis. Il traduit l'expression anglaise de *self-governement* par celle de *sémécratie*, et paraît compter beaucoup sur ce néologisme pour assurer la fortune de ses idées dans l'Amérique du sud.

Il pose ensuite, comme une découverte du positivisme, la distinction de la Société et de l'État. La Société a trois organes : la famille, le municipe, l'État. Évidemment, cette distinction lui donne une supériorité notable sur les systèmes socialistes; mais il y a longtemps qu'elle est faite par tous les théologiens catholiques, et qu'elle a été réalisée, dans les âges de foi, par les libres gouvernements de la République chrétienne.

Il ne faut pas trop se fier au libéralisme de M. Lastaria. Quoique suivant la théorie de Stuart Mill (*Principes d'économie politique*, livre V, chap. xi, § 8) il fasse de l'enseignement des sciences et des arts, une fonction de la Société et non une fonction de l'État, il est bien moins sincère que son maître. Selon lui, la *non-intervention* de l'État doit être renvoyée au jour où l'humanité sera pleinement arrivée à l'*état positif*, où l'on sera définitivement sorti de l'*état théologique !*

La même hypocrisie se retrouve dans son projet de réglementation du droit de suffrage. Il le veut général, mais *proportionnel*, et aboutit

comme conclusion pratique à la représentation des minorités, telle qu'elle a été formulée par Hare et qu'elle est pratiquée actuellement au Danemark pour les élections de la chambre des seigneurs : seulement il demande l'exclusion du suffrage de tous les gens qui ne sont pas indépendants, des femmes mariées, des fils de famille et..... des *affiliés des sectes ou confessions religieuses !!!* Grattez un peu le philosophe positiviste, vous trouvez l'homme de parti révolutionnaire.

En résumé, comme exposé de la politique positiviste, l'ouvrage n'a rien de neuf, et l'on peut seulement signaler comme dignes de remarque les chapitres sur l'organisation du gouvernement et sur celle du municipe : ce sont de bons exposés de la constitution des États-Unis.

Le véritable intérêt du livre a été pour nous dans quelques indications, disséminées dans l'ouvrage, sur la situation des républiques latines de l'Amérique du sud. Un ami de l'auteur, M. Médardo Rivas, ancien ministre plénipotentiaire des Etats-Unis de Colombie au Venézuela, nous donne aussi quelques indications dans la préface enthousiaste qui précède le livre. Mais ce que nous avons été heureux de constater, c'est que, dans le propre pays de l'auteur, au Chili, la *réaction*, selon son language, a depuis de longues années triomphé de la révolution et paraît inébranlable (v. p. 62 à 70). La vitalité extraordinaire dont ce pays fait preuve en ce moment, sa supériorité sur les républiques voisines, sont des faits *positifs* qui ont une valeur démonstrative plus forte que les 500 pages de M. Lastarria. C. J.

Léonard de Vinci et la statue de Francesco Sforza, par Louis Courajod. Paris, Champion, 1879, in-8 de 52 p. (imprimé sur papier de choix avec lettres ornées, 10 médaillons, 9 pl. à pleines pages). — Prix : 10 fr.

On sait que Léonard de Vinci est l'auteur d'une statue équestre, aux proportions gigantesques, de Francesco Sforza, duc de Milan, mort en 1466; mais il est également avéré que ce colosse fut détruit de bonne heure, et avant qu'on eut songé à le reproduire par la peinture, la sculpture ou de toute autre manière; reste à savoir, cependant, s'il ne serait pas possible de retrouver quelque part un modèle de ce chef-d'œuvre. Les biographes du grand peintre et la plupart des auteurs qui ont traité des beaux-arts au point de vue historique, se prononçaient jusqu'ici pour la négative. M. Louis Courajod, un de nos collaborateurs, conservateur au Musée du Louvre, a eu l'heureuse chance de découvrir en 1877, au cabinet des estampes de Munich, un dessin reproduisant ladite statue équestre de Francesco Sforza. Or il lui sembla alors que ce dessin *avait été modelé* par Léonard de Vinci lui-même. Notre savant collaborateur s'empressa naturellement de faire part de sa découverte au monde savant et artis-

tique. Il s'attendait bien à trouver des contradicteurs et ne demandait pas mieux qu'à être éclairé, et au besoin, s'il était dans l'erreur, détrompé. Les contradicteurs de fait ne lui ont pas manqué ; ils se sont levés en assez grand nombre, mais les preuves que les uns et les autres avaient à alléguer, n'ont nullement paru convaincantes à l'auteur de la découverte. C'est pourquoi il croit devoir maintenir son assertion. De là le présent travail, qui a pour but de fortifier les preuves déjà données, principalement au moyen d'une étude raisonnée des modifications successives de la pensée de Léonard de Vinci. L'auteur, appuyé sur cette base, s'applique à montrer que les fins de non recevoir qu'on lui a opposées sont sans force et sans valeur.

Tel est tout l'objet de l'écrit, sur lequel nous appelons l'attention du public. Il témoigne, de la part de son auteur, d'une grande sureté de jugement et de logique, de recherches étendues et des plus consciencieuses, d'une connaissance approfondie du sujet et en général de toutes les questions qui se rattachent aux arts de la peinture et de la sculpture. Les gravures qui accompagnent le texte ne laissent rien à désirer sous le rapport de la netteté et de la perfection. Elles serviront comme de pièces de conviction et permettront au lecteur de juger la question par lui-même, et de donner gain de cause à qui de droit.

DOM FRANÇOIS PLAINE.

BELLES-LETTRES

Dictionnaire samoa-français-anglais et français-samoa-anglais, *précédé d'une grammaire de la langue samoa,* par le P. L. VIOLETTE. Paris, Maisonneuve, 1880, in-8 de 468 p.

Les besoins du ministère ont, de tout temps, obligé les missionnaires catholiques à se familiariser avec les langues des peuples qu'ils évangélisaient; mais, le plus souvent aussi, l'exiguïté de leurs ressources premières, obligeaient les bons Pères à laisser en manuscrit le résultat de leurs recherches philologiques.

Il convient de rendre cette justice aux Pères Maristes que leur ordre se distingue par une préoccupation constante des intérêts scientifiques. Nous devons à ces religieux une foule d'ouvrages écrits dans les différents dialectes de l'Océanie, ainsi que bon nombre de publications philologiques; aucune, toutefois, ne nous paraît avoir l'importance du dictionnaire qui nous occupe en ce moment. Il avait bien paru, sur l'idiome de Samoa, un dictionnaire rédigé par les missionnaires protestants, mais bien moins complet que celui du P. Violette. Ce dernier peut passer pour un inventaire aussi exact que possible de la langue samoane; cette dernière, du reste, mérite d'être considérée

comme la clef des autres dialectes polynésiens, et se distingue entre toutes par son caractère éminemment archaïque. Pour n'en citer qu'un exemple, elle a conservé l'emploi de sifflantes qui ne se retrouve plus dans le langage de Taïti, d'Hawaï, ni dans le Maori. Ceci, au reste, s'explique sans peine, puisque c'est sans doute de Samoa que partirent, à des époques différentes, ces nombreux essaims d'émigrants qui peuplèrent les archipels orientaux. Mais nous ne voulons pas nous étendre davantage sur l'œuvre du P. Violette; les quelques mots qui précèdent suffisent à en révéler toute l'importance au point de vue scientifique. H. C.

Nouvelle bibliothèque classique. Paris, librairie des bibliophiles, 1879. — CORNEILLE, t. V, 1 vol. in-18 de 297 p. — ŒUVRES CHOISIES DE DIDEROT, 5 vol. in-18 de 281, 374, 311, 300 305, et 336 p. — ŒUVRES CHOISIES DE CHAMFORT, 2 vol. in-18 de XXXIX-308 et 324 p. — Prix de chaque vol. : 3 fr.

Le *Corneille* dont nous avons annoncé la publication, et qui est dû aux soins de M. Victor Fournel, vient d'être terminé par un cinquième volume. C'est le recueil le plus complet qui ait paru des œuvres choisies du poète. Il part de *Médée* et arrive à *Sertorius* et à *Pulchérie*. Nous avons dit déjà combien, sur un sujet tant de fois traité, M. Fournel avait su être neuf et intéressant dans l'introduction placée en tête du tome Ier. Nous ajouterons que des notes courtes et précises sont placées à la fin de chaque volume. Malgré toute l'attention apportée à cette édition, nous y avons remarqué l'omission d'un vers. Dans *Cinna*, acte premier, scène II, Émilie dit :

> Mon esprit en désordre à soi-même s'oppose,
> Je veux et ne veux pas, je m'emporte et je n'ose...

Dans le texte du nouveau Corneille, le second vers a été oublié. Un carton pourrait aisément rendre à ce malheureux vers le compagnon qui lui manque.

— Diderot a suivi Corneille dans cette collection. Peut-être lui a-t-on fait la place un peu large. Le premier volume contient les contes et des mélanges, le second le théâtre, mortellement ennuyeux, du philosophe ; mais on ne pouvait laisser de côté des pièces qui ont fait époque dans notre histoire dramatique. Cette première partie a été confiée à M. Paul Albert. Les volumes suivants renferment la correspondance de Diderot avec Mlle Voland. C'est toujours dans sa correspondance, faite sans préoccupation du public, que l'homme se montre le mieux. M. Jouaust a préféré les lettres à deux romans célèbres qui ne peuvent, comme il le dit, être imprimés en entier que lorsqu'ils ont pour eux l'excuse de figurer dans des œuvres complètes. Un sixième volume, qui d'abord ne devait pas être publié, renferme un morceau sur les femmes, écrit à l'occasion d'un livre de Thomas,

le Neveu de Rameau, des pensées détachées sur la peinture et les *Recherches sur l'origine et la nature du beau*. On sait que Diderot inaugura en France la critique d'art. On ne pouvait songer à donner ses *salons* d'une trop grande étendue, mais les pensées sur la peinture résument, sous une forme attrayante, les opinions de l'auteur sur cet intéressant sujet, et l'on a parfaitement fait de les accueillir dans ces œuvres choisies.

— Comme le remarque très justement M. de Lescure, Chamfort a conservé quelque chose de la réputation qu'il eut au siècle dernier, non grâce aux œuvres qui la lui valurent alors, mais grâce à des pensées heureuses, à des anecdotes, à des portraits qu'on trouva dans ses papiers après sa mort. Comme auteur, son bagage est peu considérable : une sorte de berquinade, *le Marchand de Smyrne*, un *Éloge de La Fontaine*, une *Dissertation sur l'imitation de la nature*, voilà ce que M. de Lescure a trouvé de plus saillant parmi les œuvres proprement dites de Chamfort. Ce qui fait l'attrait de ces deux charmants volumes, ce sont, bien qu'il y en ait bon nombre de faibles et d'insignifiantes, les pensées et les anecdotes dont nous parlions tout à l'heure. Elles avaient déjà été publiées — non pas toutes — mais elles ne l'avaient pas été en aussi bon ordre. M. de Lescure les a, sous des titres spéciaux, classées en diverses séries, et une table aide à retrouver la répartie piquante, le fait singulier, la réflexion juste qui vous ont frappé au passage. Il y a toutefois deux pensées que je croyais fermement de Chamfort, — c'est sans doute une erreur de ma mémoire — et que je n'ai pas rencontrées. La première est celle-ci : « Les gens faibles servent d'avant-garde à l'armée des méchants. » Chamfort n'aurait eu que trop l'occasion de formuler cet apophthegme si vrai encore de nos jours, lui que le dégoût de la révolution, dont il avait d'abord été l'un des séïdes, conduisit au suicide. M. de Lescure a parfaitement raconté toutes ces désillusions et ce désespoir dans la notice fort intéressante placée en tête de la nouvelle édition. La seconde pensée est moins profonde, mais elle est jolie : « L'esprit court les rues, mais si vite que peu de personnes l'attrapent. » Que la pensée soit ou non de lui, Chamfort l'attrapait souvent cet esprit difficile à atteindre, et c'est ce qui fait le charme de beaucoup des pages volantes qui composent ses œuvres posthumes. J'ai dit que M. de Lescure avait pu les augmenter de quelques anecdotes et de quelques maximes inédites ; il ne s'est pas exagéré l'importance de cette dernière glane ; en effet, pour la plupart, elles sont inférieures à ce qu'on connaissait. On trouve parmi elles (t. II, page 83), une singulière histoire, une sombre mystification que le baron de Besenval et l'auteur de *Paris, Versailles et les Provinces* ont racontée de leur côté.

Ces deux volumes sont intéressants comme appendice à l'histoire

du dix-huitième siècle ; ils sont souvent amusants, ils offrent enfin des pensées qui placent Chamfort au nombre de nos moralistes de second ordre. Mais l'hostilité à la religion et la liberté du langage doivent les faire interdire à bien des lecteurs. La même réserve doit être faite — et plus sévèrement encore — pour les œuvres choisies de Diderot.

Th. DE PUYMAIGRE.

Sitting-Bull, *le Héros du désert. Scènes de la guerre indienne aux États-Unis,* par JOSEPH BOURNICHON. Tours, Cattier, 1879, in-8 de 308 p. — Prix : 3 fr.

Nous ne sommes pas, en général, partisan des romans historiques. A en juger par la plupart de ceux qui ont été publiés, ce genre d'ouvrage semble plutôt fait pour travestir l'histoire que pour nous aider à la connaître. Toutefois, il y a quelques exceptions à la règle : c'est ce que prouverait au besoin l'intéressant ouvrage que nous annonçons. Le fond du récit est ce qu'il y a de plus historique au monde ; tout au plus l'auteur s'est-il, à la façon des écrivains de l'antiquité, permis de composer les discours qu'il place dans la bouche de ses héros. M. Bournichon nous fait le récit détaillé de la dernière guerre indienne ; nous en avons déjà parlé dans un précédent numéro, à propos d'une notice de notre érudit collaborateur M. Godefroid Kurth, consacrée à Sitting-Bull, le grand chef des tribus indiennes coalisées contre leurs oppresseurs Américains. Nous ne nous étendrons donc pas sur ce sujet ; rappelons seulement que les États-Unis ont reçu là une leçon cruelle, mais bien méritée, et dont malheureusement ils ne sauront sans doute pas profiter.

S'il nous reste peu de chose à dire, au sujet du guerrier indien, il nous reste du moins à parler de l'ouvrage de M. Bournichon ; nous ne pouvons que louer la manière dont le plan en a été conçu. Les caractères, notamment celui du général Custer, nous ont semblé vivants et bien tracés : peut-être trouverions-nous quelque chose d'un peu romanesque dans la peinture de celui de Sitting-Bull et dans les récits de ses exploits, mais il faut avouer que le sujet y prêtait assez. Nous recommandons surtout au public la lecture de l'appendice ; la question indienne nous y a parue traitée de main de maître. Impossible de le parcourir sans éprouver un sentiment de véritable sympathie pour ces malheureux peaux-rouges qui, en définitive, n'ont d'autre tort que de défendre le sol de leur patrie. Quant à la conduite du gouvernement américain, qui se propose purement et simplement l'extermination de la race indigène pour s'emparer de son territoire, elle peut se résumer en deux mots : cruauté et hypocrisie. Bien différente avait été la conduite de nos missionnaires catholiques qui, au Canada ; étaient parvenus à vaincre l'humeur sauvage des indigènes et à trans-

former ces farouches guerriers en membres utiles de la société coloniale.

Ce que le catholicisme avait accompli sur les bords du Saint-Laurent, lui seul aurait pu le faire également dans les solitudes du Far-West; malheureusement son action se trouve systématiquement entravée par l'action des sectes protestantes, qui chassent nos prêtres des réductions par eux formées, pour les remplacer par leurs propres prédicants. Nous espérons que ce bref compte rendu donnera aux lecteurs une idée suffisante de l'intérêt qu'offre le livre de M. Bournichon.

H. DE CHARENCEY.

Œuvres du seigneur de Cholières. Édition préparée par ED. TRICOTEL, notes, index et glossaire, par D. JOUAUST, préface par P. LACROIX. Paris, librairie des bibliophiles, 1879, 2 vol. in-8 de XXVI-341 et 391 pages. — Prix : 10 fr. le volume.

Le nom de l'auteur des *Après-dînées* et des *Matinées* est presque inconnu, et, malgré de patientes recherches de M. Paul Lacroix, sa vie reste à peu près ignorée. Il vivait dans la seconde partie du seizième siècle et dans les premières années du dix-septième; il fut marié et peu heureux en ménage. De quelle province était-il? Exerçait-il une profession? Quelle était sa famille? Où était cette seigneurie de Cholières? Avait-il un autre nom que ce nom de terre? Pourquoi ce titre assez singulier de seigneur? Se l'est-il donné à l'exemple de Tabourot prenant celui de seigneur des Accords? Voilà ce que l'on ne sait pas. Le seigneur de Cholières a publié les *Matinées* en 1585, et les *Après-dînées* en 1587. Ces deux livres, dont l'un est comme la suite de l'autre, se composent de dissertations mises dans la bouche de divers personnages, — dissertations roulant en général sur les sujets les plus scabreux. C'était une forme très en faveur. C'est celle que Castiglione a donnée à son *Cortigiano*, Beroalde de Verville au *Moyen de parvenir*, Noël du Fail aux *Entretiens d'Eutrapel*. Ce n'est pas au premier que Cholières peut être comparé, mais plutôt aux deux derniers, dont il a toute la licence. Un autre goût du seizième siècle était celui des réminiscences historiques, qui forment le fond des *Diverses leçons* de Pierre de Messie, et qui ont fourni à Montaigne tant de faits, tant d'anecdotes empruntés surtout à l'antiquité. Cholières aime aussi à étaler une érudition de ce genre; mais, bien que les titres de ses chapitres puissent faire souvenir de ceux des *Essais*, il ne se rattache pas à Montaigne par la profondeur, la justesse des idées, l'originalité charmante du style : c'est Rabelais et non Montaigne qui a exercé sur lui le plus d'influence, mais ce qu'il a surtout pris à Rabelais, c'est justement ce qu'on ne voudrait pas y voir. En résumé, l'œuvre du seigneur de Cholières était dans l'oubli, et n'aurait pas mérité d'en

être tirée si elle n'avait un intérêt pour la connaissance du seizième siècle, si l'on n'y trouvait des locutions, des proverbes assez curieux, si, au point de vue philologique, elle n'avait pas une certaine importance. Cette édition avait été préparée par M. Tricotel; nous avons déjà parlé des recherches faites par M. Paul Lacroix, qui en forment la préface, enfin M. D. Jouaust y a joint des notes, un index et un glossaire faits avec beaucoup de soins. Nous nous permettrons une toute petite observation, relative à l'auteur présumé de la *Celestina* (t. Ier, p. 331) : Juan de Mena doit être complètement écarté, mais, à côté de Rodrigo Cota, il fallait citer Fernando de Rojas, qui fut, pour le moins, le continuateur de ce célèbre roman dialogué.

Nous n'avons pas besoin de prévenir nos lecteurs que les œuvres du seigneur de Cholières ne doivent occuper qu'un coin peu accessible d'une bibliothèque; mais elles offrent une lecture trop peu amusante pour être un livre fort dangereux.

TH. DE PUYMAIGRE.

HISTOIRE

Description géographique, historique et archéologique de la Palestine. Troisième partie. *Galilée.* Tome Ier, avec une carte détaillée, par M. VICTOR GUÉRIN. Paris, Ernest Leroux, 1880, gr. in-8 de 530 p. (imprimé à l'imprimerie nationale). — Prix : 12 fr.

Ce volume, qui fait suite à cinq tomes précédents que M. Guérin a déjà publiés sur la Palestine, trois sur la Judée et deux sur la Samarie, contient une étude très complète de toutes les villes et bourgades, soit renversées, soit encore debout, de la Basse-Galilée. L'auteur y décrit même jusqu'aux moindres villages, pensant à juste titre qu'une contrée aussi célèbre, qui a eu le privilège d'avoir été le théâtre des principales scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, et d'avoir été pendant quelques années la patrie et la résidence de N. S. J. C., devait être explorée en tout sens et retracée ensuite avec la plus religieuse exactitude. M. Guérin a donc, durant de longs mois, dans le courant de sa dernière mission en Palestine, parcouru méthodiquement la région qui était le but de ses recherches, ne laissant aucune montagne, aucune colline même, sans la gravir, et retrouvant sur les pentes ou sur le sommet de chacune d'entre elles les traces et les monuments plus ou moins détruits des différentes populations qui ont tour à tour habité le pays. Ces ruines appartiennent, en effet, quelquefois à toutes les époques et à toutes les civilisations, ruines chananéennes, judaïques, byzantines, ou datant seulement de la domination des Croisés, enfin ruines d'une époque plus récente encore. Témoins muets, mais néanmoins pleins d'enseignements divers pour

qui sait les interroger et les comprendre, elles sont là, à moitié ensevelies sous la végétation sauvage qui les recouvre, comme autant de couches superposées et successives des siècles et des peuples évanouis. Il va sans dire que les localités qui ont été marquées par les miracles, le passage ou le séjour du Messie, ont été, de la part de M. Guérin, l'objet d'une attention toute particulière, par exemple Nazareth, Naïm, Cana, le mont Thabor, Capharnaüm, Bethsaïda, Corozaïn, Magdala, Tibériade, la montagne des Béatitudes, les deux emplacements de la Multiplication des sept pains et des cinq poissons, tous les alentours enfin de la petite mer de Galilée, tant de fois sillonnée par la barque de Notre-Seigneur. A propos de ces lieux à jamais immortels, l'auteur se pose et s'efforce de résoudre toutes les difficultés que la critique a soulevées de nos jours, et les détails dans lesquels il entre, sont un véritable commentaire topographique des Évangiles.

M. Guérin n'oublie pas non plus de faire revivre, chemin faisant, tous les souvenirs des croisades qu'il rencontre sur sa route. Il nous donne, notamment, sur Saint-Jean-d'Acre et sur la plaine qui l'environne, des renseignements très circonstanciés qui permettent de mieux comprendre les différents sièges que cette place, qui est encore la clef militaire du pays, a eu à soutenir dans l'antiquité, au moyen âge et de nos jours. Tous ceux qui s'occupent d'études bibliques et de l'histoire des croisades trouveront donc, dans le nouvel ouvrage de M. Guérin, des documents précieux, patiemment recueillis sur les lieux mêmes. Dans quelques mois paraîtra un second volume, actuellement sous presse, et traitant, avec les mêmes détails, de la Haute-Galilée. J. DE M.

The Gold-Mines of Midian and the Ruined Midianite Cities. *A fortnight's tour in North-Western Arabia*, by RICHARD F. BURTON, membre de l'Institut égyptien. London, C. Kegan Paul and C°, 1878, in-8 de 398 p.

Le voyage que M. Richard F. Burton a entrepris sous le patronage du vice-roi d'Égypte avait surtout pour but une exploration de l'ancien pays des Madianites, si célèbre dans l'Écriture Sainte. Mais M. Burton a donné à sa relation une forme pittoresque qui en fait à la fois un récit de voyage et un livre d'archéologie, à côté de la partie consacrée à l'étude géologique du terrain : c'est en quelque sorte la continuation du livre que l'auteur a publié sous ce titre : *Pilgrinage to El-Medinah and Meccah.* Le voyageur part d'Alexandrie, dont il décrit les monuments, le confortable des hôtels, les mœurs des habitants ; il visite ensuite le Caire dans les plus intimes détails, puis se dirige sur Suez, où il enrôle, en mars 1877, la troupe qui doit explorer avec lui la vieille terre Madianite. Débarqué à El-Muwaylah, il visite toute la

côte, en s'enfonçant peu dans les terres, jusqu'à Makna, la capitale moderne de ce pays désolé. Dans ce voyage, qui ne dura que seize jours, M. Burton a constaté l'existence de six grands établissements miniers exploités par les anciens ; il a trouvé l'or, l'argent, le zinc, la galène argentifère, l'antimoine et le soufre dans le porphyre et le granit des montagnes de la contrée. Il se fait peut-être illusion sur les résultats de son exploration, en prétendant qu'il a trouvé une Californie ; il semble néanmoins, d'après la relation de M. Burton, que les anciennes mines mériteraient d'être exploitées de nouveau.

J'ai dit plus haut que M. Burton n'avait pas négligé le côté archéologique ; en effet, il signale des ruines de plusieurs villes qui ont dû jadis être importantes, et dont la principale industrie était sans doute l'exploitation des mines ; il a relevé aussi, durant son court séjour, quelques inscriptions qui éclaireront probablement sur le peuple qui a habité ce pays ; malheureusement elles sont fort mal reproduites dans l'ouvrage de M. Burton ; les caractères paraissent se rapprocher beaucoup de ceux des inscriptions du Safa, récemment déchiffrées par M. Halévy. Quant aux rapprochements que fait M. Burton de ses découvertes avec le texte biblique, et particulièrement avec le ch. XXXI des *Nombres*, on sait combien il faut se mettre en garde contre l'imagination trop vive des Anglais ; pourtant le résumé de l'histoire des Madianites que je trouve dans le livre de M. Burton, n'est pas trop conjectural et peut être soumis au jugement d'une critique sévère. Quoiqu'il en soit, la constatation de l'existence d'anciennes mines dans le pays de Madian pourra avoir une portée considérable pour l'histoire des antiques civilisations de l'Orient ; elle éclaircira plus d'un passage obscur des inscriptions égyptiennes et assyriennes : c'est en cela surtout que la découverte de M. Burton mérite d'attirer l'attention des érudits. ERN. B.

Saint Michel et le Mont Saint-Michel, par Mgr GERMAIN, évêque Coutances et d'Avranches, M. l'abbé P.-M. BRIN, directeur au grand séminaire de Coutances et M. Ed. CORROYER, architecte. Ouvrage illustré d'une photogravure, de quatre chromolithographies et de deux cents gravures. Paris, Firmin-Didot, 1880, in-4 de 552 p. — Prix : 20 fr.

La piété, la science et les arts se sont concertés pour élever dans ce volume un monument à la gloire de saint Michel, le protecteur de la France et du Mont-Saint-Michel, une de nos merveilles artistiques. La maison Firmin-Didot n'a eu qu'à suivre ses traditions pour leur faire bon accueil et mettre à leur disposition ses presses et ses artistes. L'élément religieux est représenté, par Mgr Germain, évêque de Coutances et d'Avranches, dans le diocèse duquel s'élève la fameuse abbaye. Dans un noble et beau langage, s'élevant parfois à la plus

pénétrante éloquence, il retrace le rôle de saint Michel dans le plan divin : c'est l'histoire du glorieux archange vainqueur de Satan; c'est le dogme des anges et leur mission rappelés à notre génération terre à terre et positive. Saint Michel toujours le protecteur de l'Eglise et de la France; son intervention se manifeste dans les moments de crises. Il apparaît dans des circonstances mémorables pour ranimer le courage des chrétiens : les apparitions du Mont-Gargan en Italie, et du Mont-Tombe en France, sont les plus mémorables, et elles donnent une grande extension à son culte. De la dernière est sortie l'abbaye du Mont Saint-Michel, d'abord centre de prières et d'études, puis but d'un pèlerinage national où nos rois se sont rencontrés avec les populations laborieuses des villes et des campagnes, et où les pèlerins affluent de nouveau. — M. l'abbé Brin, après quelques considérations sur saint Michel, qui rentrent un peu dans le sujet traité par Mgr Germain, fait l'histoire du Mont Saint-Michel depuis l'apparition dont fut gratifié saint Aubert, — histoire particulièrement intéressante depuis la fondation de l'abbaye et pendant la période révolutionnaire. Forteresse, abbaye, prison, elle a joué un rôle important dans notre histoire. L'auteur dégage la vérité de la légende, raconte avec intérêt, mais laisse le regret de ne pas voir indiquée le plus souvent la source des citations qu'il fait. Il intitule la partie qu'il a traitée : « Saint Michel dans l'histoire et la littérature. » La littérature est reléguée dans l'appendice, et représentée par un certain nombre de pièces de différents siècles, en l'honneur de saint Michel; nous devons également à M. l'abbé Brin la partie consacrée aux documents iconographiques.

A l'habile architecte, auteur d'un grand ouvrage sur le Mont Saint-Michel, incombait la tâche de faire la description des merveilles du Mont Saint-Michel, de tracer l'histoire du monument et de sa restauration.

Les pièces justificatives sont pour la plupart consacrées à la littérature : nous noterons toutefois la liste des chevaliers qui défendirent le Mont Saint-Michel au quinzième siècle, une note sur un atelier monétaire, et des documents se rapportant à l'époque de la Révolution. Ajoutons que toutes les pièces justificatives sont relevées dans la table.

Nous ne saurions énumérer tous les sujets qui ont servi à l'illustration et qui ornent ce beau volume; nous dirions volontiers que rien n'y manque : représentations du glorieux archange et de la belle abbaye, sceaux, médailles, personnages qui ont marqué dans son histoire, événements dont l'abbaye a été témoin, etc. Nous tenons pourtant à signaler plusieurs dessins qui sont tirés de la riche collection de M. Didot.

RENÉ DE SAINT-MAURIS.

The Jesuits, their fondation and history, by B. N. — London, Burns and Oates, 1879, 2 vol. in-8 de 400 et 351 p. — Prix : 15 francs.

Dans ce temps où l'attention publique est fixée sur les Jésuites, une histoire populaire de la Compagnie ne peut être que très opportune. Aussi avons-nous vu avec un singulier plaisir la publication du livre intitulé : *The Jesuits, their fondation and history*. C'est court, complet, bien conçu. Deux volumes du meilleur goût, du meilleur style, pleins de vérité calme et de noble simplicité. Tout est bien, tout est juste, tout est à sa place. L'histoire est intègre, le récit attachant, la phrase précise. En un mot, c'est une belle et bonne œuvre, qui restera.

L'ouvrage est divisé en chapitres, suivant l'ordre très naturel qu'offrait la succession des chefs de la Société. Le généralat de saint Ignace (1541-1558) et celui de ses trois successeurs immédiats (Laynez, saint François de Borgia, Éverard Mercurien et Claude Aquaviva) occupent le premier volume ; le second comprend les quinze généralats suivants, depuis Mutius Vitelleschi (1615), jusqu'au P. Pierre Beckx, supérieur général actuel, qui la gouverne depuis 1853.— Dans l'intérêt de l'ordre, outre cette grande division chronologique, l'auteur a constamment en vue la division de la Société par provinces, ce qui lui permettait de mieux grouper les événements. En parcourant cette longue série de tableaux, on voit que l'auteur a mis à profit les travaux les plus récents sur la matière.

Mais la partie la plus neuve et la plus intéressante du livre est celle qui concerne la province anglaise et ses nombreux martyrs : les Campian, les Briant, les Walpole, les Garnett, les Arrowsmith et tant d'autres. L'auteur avait sous la main des documents entièrement originaux, tels que les *Records of the English Province of the Society of Jesus*, mine inépuisable de pièces officielles tirées patiemment des archives de l'État, et récemment publiées par le P. H. Foley. Les ouvrages de l'aimable et savant P. Morris, surtout son livre intitulé *The Troubles of our catholic Fathers*, ont aussi fourni leur contingent. Le tout, nettement coordonné, a été distribué en quelques chapitres du plus haut intérêt et d'une facture irréprochable.

Nous croyons devoir appeler l'attention de l'auteur sur certaines erreurs qui lui ont échappé et qui peuvent être considérées comme des fautes de typographie. Ainsi, dans le second volume, on lit : Kore*n* pour Kore*u* (t. II, p. 282) ; Lel*en* pour Lel*eu* (288) ; Sur*yu* pour Sur*in* (252) ; Ma*n*noir pour Ma*u*noir (48). Il fait grand honneur à Mascaron de le placer à côté de Bossuet, Fléchier et Bourdaloue, parmi les plus célèbres orateurs (45) ; c'est en 1796 et non en 1798 qu'est morte Catherine II (282). Siestrienciewicz, évêque de Mohelon, n'a été rien moins qu'un ami sincère de la Compagnie (286). L'auteur l'aura confondu avec Benislawski, son évêque suffragant, auparavant jésuite.

Exprimons ici un vœu. Cette partie de l'histoire des persécutions religieuses en Angleterre est trop riche et tout à la fois trop peu connue parmi nous pour que nous n'éprouvions pas le désir de voir bientôt paraître en France un livre populaire sur ce sujet si intéressant. Mieux que personne l'auteur, dont la plume habile est également exercée dans les deux langues, peut nous donner cette jouissance et réaliser nos désirs. Aussi est-ce avec une entière confiance que nous attendons la publication de ce second travail, qui fera connaître sur le continent un nom déjà cher, de l'autre côté du détroit, aux amis de la religion et des lettres. VICTOR BAUDOT.

Histoire de France, *période contemporaine* (1830-1875) par LOUIS, GRÉGOIRE, professeur d'histoire au Lycée Fontanes. Tome Ier. Paris, Garnier, 1879, gr. in-8 de 514 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le premier volume de cet ouvrage comprend l'histoire des cinq premières années du règne de Louis-Philippe, jusqu'à l'entrée aux affaires de M. Thiers comme président du cabinet, le 22 février 1836. Le gouvernement de la Restauration y est attaqué; la Révolution de 1830 y est glorifiée ; on reproche au gouvernement issu de cette Révolution d'avoir eu « le seul tort et malheur de n'avoir pas assez étendu les droits politiques ; » de « n'avoir pas assez cédé » aux républicains, dont les idées obtiennent souvent les sympathies de l'auteur; de « n'a voir vu enfin le pays que dans le pays légal, les électeurs et les députés. » Reprenons. L'auteur trouve que la Restauration fut un gouvernement aussi maladroit que rétrograde, » et il juge « ses tendances funestes ; » il poursuit en la Restauration un « gouvernement aristocratique et clérical, qui voulait que le clergé redevînt un corps politique et que la grande propriété fût reconstituée; » gouvernement où « la Royauté aurait été appuyée sur une noblesse propriétaire du sol et un clergé maître absolu et intolérant des esprits. » M. Grégoire le croit ainsi, prenant peut-être des articles de tel ou de tel publiciste, de M. de Frenilly par exemple, pour le programme du gouvernement royal; mais c'est là un procédé contraire à toute critique. L'auteur exprime des passions et des jugements qui avaient cours évidemment au moment de 1830, mais les adopter, en 1880, ce n'est pas là parler le langage de l'histoire. Cinquante années d'expérience, d'études, de réflexion, ont éclairé sur ce point les meilleurs esprits: « C'est sans motifs avouables que l'ancienne royauté a été détruite en 1830, » a écrit dans un beau livre M. Dunoyer, dont M. Grégoire ne récusera pas le libéralisme; « En face de l'abîme ouvert en 1848, a écrit un autre publiciste, ancien orléaniste, quel fondateur de la Monarchie de 1830 hésiterait à reconnaître que jamais tentative n'a plus directement compromis les idées, les intérêts et

les personnes qu'elle était appelée ou à consacrer ou à servir? » Et un autre encore a écrit : « il n'est pas aujourd'hui un homme politique de quelque valeur qui ne déplore cette révolution de 1830. » M. Grégoire n'est pas de ces hommes : il ne paraît pas soupçonner qu'il y a d'autres jugements que les siens à formuler sur cette époque et qu'il y aurait eu alors à tenir une autre conduite que celle adoptée, pour être utile à la liberté et servir la France. Là où MM. Guizot, Dunoyer, de Carné, etc., ont reconnu des entraînements malheureux, l'auteur n'aperçoit qu'un acte irréprochable. M. Grégoire a encore devant lui la fantasmagorie d'un parti de la contre-révolution, d'une « lutte entre le parti de l'ancien régime, de la royauté du droit divin, de la domination du clergé, des classes privilégiées et les partisans des grands principes proclamés par la Révolution, » et tout est jugé à ce point de vue. Ne nous étonnons plus après cela si l'auteur, au lieu d'apprécier comme elle doit l'être la lutte pour la liberté de l'enseignement religieux, y voit « le combat de l'Église et de ses doctrines religieuses, politiques et sociales, non pas seulement contre l'Université, mais contre l'état moderne, contre la société nouvelle avec toutes ses conditions d'existence, » assertion contenant une très fausse appréciation, d'abord des intentions, et ensuite des faits les plus évidents. Quant aux détails, l'auteur se dit persuadé que « le drapeau tricolore avait disparu avec la grandeur et la gloire du pays, » alors qu'il avait disparu en 1814 et en 1815 dans la honte de deux invasions amenées par lui dans notre pays. Dire que « proclamer Henri V eût été proclamer une guerre civile épouvantable, » alors que cette solution, M. Guizot l'a dit, eut été la plus constitutionnelle et la plus heureuse; énoncer que « jamais révolution ne fut plus spontanée, plus populaire, plus véritablement nationale » que celle de 1830, alors que toutes les révolutions de 1848, de 1851, etc. ont reçu les mêmes qualifications, c'est, je le répète, parler le langage des vainqueurs de 1830. — Quelques inexactitudes pourraient être signalées. Le château de Liellelwort doit être appelé le château de Lullworth. Ce n'est pas en août 1831 qu'eut lieu le procès de l'école libre devant la Cour des Pairs, mais le 19 septembre. La Mennais ne fonda pas l'*Avenir* le Ier septembre 1830 : ce fut le 20 août que le prospectus du journal fut lancé, et le premier numéro parut le 16 octobre, etc., etc. — Ce que j'ai dit suffit pour montrer le caractère de l'ouvrage que j'examine ici : je regrette ces graves défauts, car évidemment l'auteur a bien étudié son sujet, il fournit des renseignements, et, dans son exposition, il fait preuve de talent. Puisse ce talent réel donner à l'auteur l'intelligence des faits dont nous subissons les conséquences, et cette conviction à laquelle sont arrivés MM. Guizot, Dunoyer, etc., que la monarchie traditionnelle seule peut assurer l'autorité et que la foi seule assurera la liberté. H. DE L'E.

Documents sur l'histoire de la Révolution en Bretagne. *La Commission Brutus-Magnier à Rennes*, par HIPPOLYTE DE LA GRIMAUDIÈRE. Nantes, Société des bibliophiles bretons et de l'histoire de Bretagne, 1879, in-8 de 178 p., tiré à 400 exemplaires.

L'histoire de la Révolution s'écrit chaque jour : grâce à d'infatigables chercheurs, les archives provinciales livrent leurs secrets, et l'on sait aujourd'hui ce que valaient ces hommes que des écrivains de parti pris qualifient de géants. La Bretagne, plus que toute autre contrée, à raison même de la lutte glorieuse qu'elle avait entreprise, a eu à souffrir des proconsuls de la Convention. Ce que Carrier a fait à Nantes, Brutus-Magnier a essayé de le faire à Rennes, dans des proportions moins tragiques sans doute, et avec de moindres horreurs, mais avec la même cruauté. En cinq mois, la commission qu'il présidait a fait périr deux cent soixante-cinq personnes, dont vingt femmes. « L'aimable » guillotine, — le mot est de Magnier — était en permanence sur la place du Palais, à moins qu'elle n'allât à Fougères « expédier une pacotille de gueux, » ou que la commission ne fît un « voyage civique et révolutionnaire » à Saint-Aubin-du-Cormier, devenu, pour la circonstance, Montagne-la Forêt. Ni femmes ni enfants n'étaient épargnés, et la commission accompagnait ses jugements de déclamations grotesques et sanguinaires. « Celui qui veut la liberté et l'égalité, disait-elle, doit voir *avec plaisir* tomber sous le glaive vengeur les têtes des scélérats qui composaient l'infâme armée ci-devant catholique et royale. » Quand Magnier n'avait pas le temps de choisir lui-même ses victimes, il envoyait une liste en blanc au concierge de la prison, en le chargeant de lui envoyer « du gibier de guillotine. » Avec de tels sentiments, on devine en quelle estime de tels hommes devaient tenir le bourreau. Lorsqu'on donna à Rennes une fête pour célébrer la prise de Toulon, le « vengeur du peuple » fut invité à s'associer au banquet fraternel qui termina la journée, entre les juges et les représentants du peuple. M. de la Grimaudière a raison de le dire, ce Brutus-Magnier dont M. Claretie dans ses *Derniers montagnards*, à voulu faire un héros, n'était qu'un nisis et odieux personnage.

De curieuses pièces justificatives, et parmi elles un document sinistre, la liste de toutes les victimes de la commission Brutus-Magnier, complètent ce volume. Ajoutons qu'il est imprimé avec un luxe typographique du meilleur goût, et qui fait le plus grand honneur aux habiles éditeurs des presses desquels il est sorti.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

L'Eglise et l'Etat sous la Monarchie de juillet, par PAUL THUREAU-DANGIN. Paris, Plon, 1880, gr. in-18 de VIII-497 p. — Prix : 4 fr.

Le nouvel ouvrage de M. Thureau-Dangin est des plus intéressants. Nous y trouvons réunie l'histoire, jusque-là éparse en bien des volumes, des questions de liberté d'enseignement et de liberté religieuse, agitées sous le règne de Louis-Philippe, et soutenues par les catholiques avec un si admirable élan, à la tribune et dans la presse. On y voit comment, après 1830, l'irréligion fut partout maîtresse, et comment le catholicisme apparaissait comme un vaincu ; puis, soudain, comment il se fit dans plus d'un esprit un retour vers les idées religieuses, retour provoqué par les excès de cette même irréligion qui croyait au triomphe. Une partie de la jeunesse s'enrôla dans la société de Saint-Vincent de Paul, et vint s'asseoir au pied de la chaire de Notre-Dame. Elle fut enflammée par la parole des Lacordaire et des Ravignan, et par celle qu'à la Chambre des Pairs devait faire retentir le comte de Montalembert. Alors le clergé, plein de réserve après 1830, se rapprocha peu à peu de la Monarchie de juillet, pour obéir à l'impulsion et aux conseils de la Cour romaine; de son côté le gouvernement remplaça les vexations du début du règne par plus de condescendance. Puis il y avait partout lassitude, désenchantement, et les esprits supérieurs inquiets se tournaient vers la religion. Il aurait donc semblé que la conciliation dût se faire sur cette question de la liberté d'enseignement, réclamée en 1828 par les libéraux lorsqu'ils étaient dans l'opposition, inscrite alors dans la Charte, mais reniée par eux lorsqu'ils furent arrivés au pouvoir et que les catholiques la réclamèrent. On se fera difficilement une idée de la vivacité avec laquelle fut menée la lutte de 1841 à 1845. D'abord, la querelle parut n'avoir en vue que le monopole de l'Université et l'esprit peu religieux de son enseignement, mais bientôt les catholiques agrandirent la ligne de bataille en se plaçant résolûment, les uns après les autres, sur le terrain du droit commun, invoquant en leur faveur les droits de l'Église comme les libertés publiques. Rome, cependant, garda longtemps le silence, sans approuver ni encourager la conduite du nouveau parti religieux. Le gouvernement en profita, et en répétant toujours que c'était la queue du parti de Lamennais, il obtenait à l'endroit des Jésuites, haineusement attaqués et vivement défendus, des concessions inattendues. Les projets de 1844, de 1847, sur la liberté d'enseignement étant beaucoup moins libéraux que celui de 1836 ; rien ne faisait prévoir une solution prochaine. Mais l'ébranlement de 1848 précipita tout. M. Cousin allait demander le salut aux évêques, et M. Thiers ne voyait ce salut que dans l'enseignement du clergé, reconnaissant que, jusque-là, il avait fait fausse route. Les catholiques, après avoir repoussé toute transaction au moment où

elle pouvait cacher une défaillance, comprirent à ces signes que l'heure de la conciliation était venue. Sous l'initiative et l'impulsion de M. de Falloux, la loi de 1850, en mettant un terme aux luttes de l'Université et des catholiques, fit triompher leurs doctrines, et assura ainsi à la France, par la fondation de nombreuses écoles religieuses, cette élite de jeunes hommes et d'hommes déjà mûrs qui est pour l'avenir notre meilleure espérance.

Tel est, en ses grandes lignes, le sujet de l'ouvrage digne d'éloges de M. Thureau-Dangin. Presque tous les faits étaient connus ; mais ils étaient restés cachés pour le grand nombre des lecteurs, et il y avait à les rappeler et à les grouper intérêt pour l'histoire et profit pour la vérité. Il y a là mille détails curieux qui tiennent l'attention en éveil, et où on apprendra beaucoup. Appuyé toujours sur les documents, et puisant dans les livres contemporains, dans les correspondancés des détails piquants, M. Thureau-Dangin a le talent de faire revivre des situations trop oubliées. Il fait la part du blâme et la part de l'éloge ; sans dissimuler les actes coupables et les paroles malheureuses, l'auteur apporte cependant dans ses jugements une grande et très grande indulgence. Il recherchè toujours, pour les accusés dont il examine la cause, les circonstances atténuantes, et trouve dans les entraînements d'une opinion pervertie, l'explication et souvent l'excuse des timidités, des défaillances et des préventions du gouvernement de Juillet. M. Thureau-Dangin a écrit un bon livre, et il l'a écrit dans un style qui donne à la lecture un charme de plus.

H. DE L'E.

Anciens évêchés de Bretagne, histoire et monuments, par GESLIN DE BOURGOGNE et A. DE BARTHÉLEMY. *Diocèse de Saint-Brieuc,* Saint-Brieuc, Francisque Guyon, 1855-1879, 6 vol. in-8 de LXXX-436, 552, CCLIX-374, 459, XVI-377, 436 pages et 9 planches. — Prix : 45 fr.

Tout récemment ont paru les deux volumes qui terminent ce bel ouvrage, commencé il y a vingt-cinq ans, et interrompu dans le cours de sa publication par des incidents étrangers à la volonté des auteurs. L'un de ceux-ci, celui qui a pris la plus grande part à cette vaste composition, est mort au moment où il en traçait les dernières pages. L'ouvrage, tout en étant exclusivement consacré au diocèse de Saint-Brieuc, touche cependant par mille points à l'histoire de toute la province. Dans les premiers volumes est traité l'*Evêché* avec ses divisions ecclésiastiques, le catalogue historique des évêques, l'administration religieuse ; puis l'histoire civile de la ville et de sa banlieue ; les guerres de la Ligue, la Chouannerie, la Révolution, écrites d'après des

documents que les historiens n'avaient pas employés jusqu'ici. Viennent ensuite les abbayes, assez nombreuses. Les auteurs ont multiplié les pièces justificatives de telle manière que l'ouvrage contient une masse de documents inédits ajoutant un riche appoint aux textes déjà édités par les Bénédictins et par M. Haureau.

Les deux derniers volumes qui viennent d'être livrés au public, et qui, à la rigueur, forment un tout, sont consacrés à la Bretagne féodale et militaire, principalement en ce qui concerne l'ancien diocèse de Saint-Brieuc; mais on comprend que l'étude approfondie de la féodalité dans un diocèse breton jette une grande lumière sur celle de toute la province. Chacun des grands fiefs est étudié dans ses origines et dans ses modifications : ici on se trouve en présence de sujets, qui, jusqu'à ce jour, avaient été négligés. Quelques anciens auteurs avaient composé des recueils généalogiques au point de vue des familles; mais on ne s'était pas occupé du fief lui-même, de la terre; les historiens et les diplomatistes trouveront de nombreuses indications dans ces pages. On peut signaler aussi un long chapitre, enrichi de preuves inédites transcrites *in extenso* ou analysées, sur les Templiers et les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Bretagne ; encore un sujet qui avait été discuté maintes et maintes fois, et qui, dans cet ouvrage, paraît définitivement traité. Il serait à souhaiter que, dans chaque province, la question des ordres religieux et militaires fût aussi clairement élucidée.

Le dernier volume est complété par des tables détaillées : l'une d'elles contient les noms de lieux et d'hommes que mentionnent, les quelques centaines de chartes et d'actes publiés dans l'ensemble de l'ouvrage. H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

El Archivo municipal de Vich, *su historia, su contenido, su restauracion.* Memoria escrita y presentada al M. I. Aquntamiento constitucional de esta ciudad, por D. JOSÉ SERRA Y CAMPDELACREU. Vich, Ramon Anglada y Pujals, 1879, in-8 de 207 p.

Ce mémoire a été fait avec beaucoup de soin. Il contient, après des considérations générales sur les archives, après des détails sur leur formation, sur la faveur que tous les gouvernements qui se sont succédés en Espagne n'ont cessé de leur témoigner, l'histoire particulière de l'*Archivo municipal* de la ville de Vich depuis l'année 1470 jusqu'à nos jours. M. Serra y Campdelacreu décrit ensuite les divers lieux où l'*Archivo* fut installé, et présente un projet pour sa restauration, projet où sont examinées toutes les conditions propres à produire des résultats satisfaisants. A cette première partie succède le catalogue raisonné des manuscrits et chartes que possèdent les archives municipales. Quatre de ces documents sont donnés intégralement, et sont suivis

de leur traduction en espagnol et de commentaires. Ce sont : un acte de donation faite en 1191 par l'évêque Raimondo, intéressant comme renseignement de la juridiction temporelle alors exercée par les prélats ; une confirmation des privilèges de la ville de Vich accordée par D. Jaime, en 1315 ; un privilège pour battre monnaie accordé par D. Juan II en 1461 ; enfin une lettre par laquelle Philippe II, en 1568, exposait à la municipalité de Vich que de graves raisons le contraignaient à retenir prisonnier son fils, le sérénissime prince Don Carlos. Cette lettre est une véritable circulaire, et fut sans doute adressée à toutes les villes ; mais il est curieux de voir un roi aussi absolu que Philippe II se croire obligé d'entrer dans de pareilles confidences avec ses sujets.

Le mémoire de M. Serra y Campdelacreu a été imprimé par ordre de l'*Ayuntamiento* (sorte de conseil général), auquel il avait été adressé. Il méritait cet honneur. Il serait bien à désirer qu'on publiât ainsi des travaux sur les archives de toutes les villes d'Espagne. Ce serait mettre les historiens sur la voie de précieux documents, restés souvent ignorés. TH. P.

Armorial historique et archéologique du Nivernais, par le comte DE SOULTRAIT. Nevers, Michot, 1879, 2 vol. in-8 de 282 et 313 pages, avec 31 planches gravées, et de nombreux bois intercalés. — Prix : 40 fr.

Voici un ouvrage qui peut être présenté comme un excellent modèle à suivre ; il ne s'agit pas ici d'un simple recueil héraldique composé pour enregistrer, avec plus ou moins de complaisance, les armoiries des familles d'une province. L'Armorial historique et archéologique du Nivernais est un livre qui est, avant tout, une œuvre d'érudition. Les anciens jetons, les monuments, ont fourni à l'auteur des éléments précieux du travail ; on peut dire que la position sociale des familles, au point de vue de l'amour-propre nobiliaire, est parfaitement mise au second rang, sinon négligée, et nous ne nous en plaignons pas.

Après avoir donné la liste des membres de l'ordre de la noblesse, en Nivernais, en 1789, M. de Soultrait énumère les châtellenies de cette province ; il passe ensuite à la description raisonnée des armoiries des comtes et ducs de Nevers, de l'évêché, du chapitre et du doyenné, des évêques de Nevers et de Bethléem, des communautés religieuses, des villes et des corporations des familles.

Au point de vue héraldique, les descriptions nous ont paru très exactes, de même que les planches très habilement gravées. M. de Soultrait a grand soin de ne pas attribuer d'armoiries à des personnages qui vivaient antérieurement au dernier quart du douzième siècle. Seulement, en admettant, sans preuves matérielles, que Guillaume IV

fut le premier comte de Nevers qui ait pris un blason, il remonte peut-être un peu trop haut; je pencherais plutôt pour Gui (1168-1176), ou même pour Guillaume V (1176-1181); il serait curieux de rechercher s'il n'y avait pas eu quelque motif pour que les armes du comté de Nivernais fussent à peu près semblables à celles du comté de Bourgogne.

Comme M. P. de Courcy et M. Bouillet, en Bretagne et en Auvergne, M. de Soultrait a complété son livre par un dictionnaire héraldique qui permet, par les pièces des écussons, de recourir aux familles qui portaient ceux-ci; c'est la meilleure table que l'on puisse faire, et, à chaque instant, on reconnaît, dans le Catalogue des sceaux des Archives nationales, rédigé par M. Douët d'Arcq, combien ce complément facilite les recherches.

M. de Soultrait avait déjà publié un Armorial du Nivernais, que l'on ne peut se procurer que difficilement aujourd'hui; celui-ci, bien plus complet, composé avec plus d'érudition, quoique en dise l'auteur, est un ouvrage nouveau, qui fera honneur à la Société nivernaise sous les auspices de laquelle il a été publié, et à l'érudit qui a eu la patience de l'entreprendre. A. DE B.

Histoire de la maison des Bouteiller de Senlis, par André DU CHESNE. Paris, Dumoulin, 1879, in-8 de 136 p. — Prix : 5 fr.

André du Chesne a dressé de nombreuses généalogies qui ne forment pas moins de 59 volumes manuscrits de la Bibliothèque nationale; les plus importantes ont été publiées par lui en sept volumes, très recherchés aujourd'hui, et qui font, jusqu'à un certain point, autorité. Les travaux d'A. du Chesne ne sont pas faits avec la critique exigée à cette heure dans les recherches de cette nature; mais ils sont aussi parfaits que l'on peut le demander à un érudit du dix-septième siècle; il ne faut pas oublier que le but proposé était, alors, encore plus l'illustration des familles que l'intérêt de l'histoire; aujourd'hui c'est le contraire.

En publiant la généalogie, jusqu'ici inédite, de la maison des Bouteiller de Senlis, M. L. Sandret a commencé une série que nous espérons lui voir continuer; il a une ample matière dans le *Fonds Duchesne*. Le texte du savant historiographe royal est fidèlement reproduit, et nous n'avons que deux regrets à exprimer. Le premier est que l'on n'ait pu éditer les pièces justificatives réunies par l'auteur, pièces qui auraient certainement fait connaître des actes dont les originaux sont perdus; le second regret est que M. Sandret, si compétent, si consciencieux en pareille matière, n'ait pas tenté de compléter, dans l'avant-propos, le travail d'A. du Chesne, en éclaircissant les origines certaines des Bouteiller. C'est surtout dans les premiers degrés des maisons étudiées par l'auteur que l'on a besoin

aujourd'hui de préciser les faits. Telle qu'elle est, l'histoire de la maison des Bouteiller de Senlis est très utile, et beaucoup plus complète que le résumé donné dans les *Grands officiers de la Couronne.*

A. DE B.

Collection Aug. Dutuit. *Antiquités, médailles et monnaies, objets divers exposés au Palais du Trocadéro en* 1878. Paris, A. Lévy, 1879, in-4 de 191 p. et 35 pl.

En feuilletant le magnifique livre publié par MM. Dutuit, on fait, naturellement, une réflexion pénible. On s'étonne, en effet, de voir les trésors d'art réunis presque périodiquement en France, aux Expositions, laisser si peu de souvenirs durables, si peu de matériaux précieux pour les savants et pour les collectionneurs. Que reste-t-il aujourd'hui de l'Exposition de 1878, qui a coûté tant d'argent? On n'a pas même songé à faire un simple catalogue comme celui de M. Darcel, en 1867, à cette dernière exhibition.

On n'a pas même, ainsi que cela fut pratiqué, donné aux amateurs qui prêtaient généreusement leurs collections, un souvenir de gratitude; en présence de millions dépensés, on a distribué des médailles d'or, symbolisées par une reproduction en papier, ornée de signatures qui n'ont même pas la chance de devenir des autographes recherchés. Disons-le franchement, en 1878, on a totalement oublié d'utiliser pour la science les matériaux dont on était encombré, et aussi de donner quelque grandeur à l'œuvre entreprise ; l'Exposition a fini comme un bazar, d'une façon mesquine et prosaïque.

On n'en doit que plus de reconnaissance aux collectionneurs éclairés qui n'ont pas reculé devant des sacrifices considérables pour laisser un souvenir durable de la part prise par eux à cette immense Exposition, qu'ils ont rendue magnifique. Dans le volume que nous signalons ici, orné de gravures, de chromolithographies, de phototypies parfaites, nous retrouvons des bijoux antiques, des bronzes, des terres cuites, des vases peints, des monuments en verre, des monnaies grecques et romaines, des monnaies royales de France, des médailles artistiques; en un mot, une partie des trésors amassés, avec un discernement et un goût exquis, par M. Aug. Dutuit. Viennent ensuite les objets qui appartiennent à M. Eug. Dutuit : des terres cuites de Luca della Robia, des faïences italiennes, des spécimens d'orfèvrerie du seizième siècle, des émaux de Limoges, des verreries de Venise, des bronzes d'art, des pièces d'ancienne argenterie française, des faïences de Perse, la croix processionnelle de Bagafa, roi d'Abyssinie.

N'oublions pas que chacun des 592 objets décrits dans ce volume est accompagné d'une notice complète, bien que sobrement rédigée, qui classe le livre parmi les ouvrages d'érudition que l'on ne saurait

trop consulter; il suffit de dire que toute la partie antique (159 numéros) est due à M. François Lenormant, et la numismatique à M. Feuardent. A. DE B.

BULLETIN

Le Livre de la louange divine, *contenant le Psautier et les Cantiques*, traduits sur la *Vulgate*. Paris, Rocher; Amiens, Delattre-Lenoel, 1879, in-32 de XIV-548 p. — Prix : 3 fr.

La traduction du Psautier que nous présentons aux lecteurs du *Polybiblion* est fidèle. Les notes qui l'accompagnent sont bien choisies. Toujours elles désignent les versets qui ont fait adapter tel psaume à telle fête. Un petit sommaire, placé à la tête de chacun d'eux, fait connaître la substance des commentaires des saints Pères et des auteurs ecclésiastiques. Dans une courte préface, la traduction donne quelques notions préliminaires sur le rôle principal du Psautier dans la liturgie, et montre, avec le cardinal Bona, qu'il est vraiment le *Livre de la louange divine*. Viennent ensuite des règles simples et claires sur l'*accentuation* du latin, sur la manière de *phraser* en observant la distinction des mots et des membres de phrases, qui peut seule rendre la prononciation latine intelligible et agréable à l'oreille.

A la fin de ce petit volume, qui a le format d'un livre de messe et qui est bien imprimé, se trouvent plusieurs tables fort utiles aux personnes pieuses qui aiment, dans leurs paroisses ou dans les églises des communautés, à suivre le chant et la psalmodie. La première indique les psaumes employés aux offices, tous les jours de la semaine, aux différentes heures canoniales et dans les solennités de l'année liturgique, comme aux fêtes des saints; la deuxième est une table analytique des psaumes, pour trouver, dans un instant, ceux qui sont le plus appropriés aux dispositions actuelles de l'âme ou à telle circonstance de la vie; la troisième, par ordre alphabétique, permet de les chercher, avec la plus grande facilité, par le mot qui les commence. Cet élégant petit volume doit être le *Vade mecum* et le compagnon inséparable du paroissien. THÉOPHILE DE VILLIERS.

Fleurs de Doctrine et de Piété, extraites des œuvres de Mgr CH. GAY, auxiliaire du cardinal Pie. Poitiers et Paris, Oudin frères, 1879, in-18 de 421 p. — Prix : 1 fr. 50.

On doit des remerciements au pieux auteur qui a composé un tel recueil. Rien de banal : tout y est cordial, élevé, édifiant et bon. Au parfum de ces *Fleurs*, l'âme a conscience qu'elle quitte la terre; les senteurs qu'elle respire viennent de plus haut. Ce n'est que sur les cimes que l'on rencontre toutes ces choses si douces à la fois et si substantielles. Dans les six beaux volumes publiés par Mgr Gay, on a fait un choix habile et heureux des pensées les plus originales et les plus fécondes. On les a rangées sous quelques titres qui rappellent, à eux seuls, ce qu'il y a de plus important dans la vie chrétienne. Quelques-uns paraissent vagues : je citerai notamment les 16, 17, 27, 46, 47, et d'autres encore. Il ne suffit peut-être pas d'inscrire : *Jésus-*

Christ, Marie, de l'Eglise; on désirerait, comme cela arrive presque toujours ailleurs, un mot qui précisât l'aspect sous lequel le mystère sera présenté. A part cette réserve, ce petit livre est excellent. Il ira aux âmes humbles, cachées, leur apportant paix et lumière. P. L.

Agenda du chrétien, par le R. Marin de Boisleyve, S. J. Nouvelle édition considérablement augmentée. Paris, Vic, 1880, in-18 de 279 p. — Prix : 1 fr. 25.

Cet *Agenda* est un complément du paroissien et de l'Eucologe qui doit déjà posséder le lecteur. Il ne s'occupe que de proposer des exercices pour la sanctification de chaque jour, les uns quotidiens, les autres ne revenant pas chaque jour. C'est la prière, l'audition de la messe, la méditation, la lecture spirituelle, l'examen. On y trouve des conseils pour ces divers exercices, des sujets de méditation, de très bonnes indications pour des lectures pieuses. La seconde partie est plus particulièrement consacrée à la confession et aux moyens de la bien faire, aux indulgences avec l'énumération de celles qui sont les plus faciles à gagner, aux pratiques et aux associations qui en sont le plus richement dotées par l'Église et qui sont les plus propres à entretenir et réchauffer la dévotion. V. M.

Sanctifiez le dimanche, par le R. Marin de Boisleyve, S. J. Paris, Vic, 1880, in-18 de 63 p.

Cette nouvelle brochure, ajoutée à tant d'autres sur la question du devoir dominical, a ce caractère particulier qu'elle étudie moins les principes, supposés connus, qu'elle ne résout les objections faites le plus souvent. Elle donne de bons conseils pratiques suivant la position que l'on occupe et les corrobore par des exemples frappants. Une partie est consacrée à l'Union pour la sanctification du Dimanche. Beaucoup d'esprits pourront être ébranlés sinon ramenés par les traits rapportés ; et nous ferons bien de profiter des règles de conduite tracées par ce pieux et spirituel auteur.

V. M.

Questions posées aux examens à la faculté des lettres de Douai, pour la partie scientifique du baccalauréat ès lettres, pendant les sessions de 1879, 1878, 1877, 1876. Douai, Albert Duramou, 1879, in-18 de 96 p. — Prix : 3 fr.

Les Examens du baccalauréat ès lettres à Douai. Simple aperçu dédié à tous les candidats. Douai, Albert Duramou, 1879, in-8 de 13 p. — Prix : 25 c.

Ces deux brochures répondent à la même préoccupation et tendent au même but : justifier les plaintes des candidats et des familles à propos de questions posées tout à fait en dehors du programme, les unes mêmes fort déplacées, qui témoignent dans les professeurs un esprit tout à fait laïque ; le manque de bienveillance est également visé par les auteurs. La seconde brochure est un recueil d'articles publiés dans la *Gazette de Douai* et faisant ressortir, par des citations de questions et de réponses, les abus signalés. L'autre n'est qu'un recueil de questions relevées par les assistants et relative à la partie scientifique. Cet ouvrage se recommande naturellement aux candidats qui aspirent à passer leurs examens à Douai ; il s'adresse aussi au public spécial qui s'intéresse à l'instruction publique, à l'usage que l'université fait de ses droits, aux réformes à introduire. Y. M. R.

Etudes au jour le jour sur l'éducation nationale, 1871-1879, par Félix Pécaut. Paris, Hachette. 1879, in-18 j., de XII-312 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce volume est composé d'articles publiés dans le journal le *Temps*. Ils ont le mérite de donner le reflet du jour où ils ont paru ; mais ils sentent promptement l'action du temps ; ils touchent à toutes les graves questions de l'éducation sans en traiter une à fond et ont beaucoup de peine à former un ouvrage sur l'éducation. Il s'en faut que l'auteur soit un ignorant sans talent : c'est un oiseau qui voltige d'un sujet à l'autre, gazouille d'un côté tandis qu'il donne un coup de bec toutes les fois qu'il se présente à l'esprit quelque chose de clérical. Son libéralisme, qui paraît très sincère et dépasse de beaucoup celui des partisans, du laïque et de l'obligatoire, est en réalité, par la logique des principes, plus pour la forme que pour le fond. Nous croyons que les Anglais ne se prendraient pas à ses apparences et comprendraient parfaitement et Mgr Dupanloup et M. Chesnelong (p. 9). Toutes les questions d'enseignement sont abordées, tous les peuples passés en revue ; mais il ne faut chercher dans ces causeries ni renseignements bien précis, ni plan bien arrêté. Aussi nous n'engagerons pas nos lecteurs à l'étudier ; il y a tant d'ouvrages plus nourris sur la question ! Ce que nous tenons à faire connaître, c'est l'esprit de l'auteur. Sa bannière n'est ni ultramontaine, ni catholique, ni socialiste, ni positiviste, ni enfin d'aucune secte, « mais simplement française, laïque, libérale (p. 7) ; » il rit de l' « impuissance bavarde où se complaît le peuple réputé le plus spirituel de la terre (p. 9) » avec plus de justesse que du parti clérical « qui n'acceptera jamais la légitimité du doute et de la diversité religieuse (p. 53). » La perle dans cet ouvrage sur l'éducation nationale est cet aveu : « Je sais aussi que l'histoire de France, prise dans son ensemble, est peu propre à servir de moyen d'éducation libérale (p. 280) ; » il se peut, mais elle reste très propre pour une éducation nationale et française.

R. de St-M.

Le Collège royal Bourbon d'Aix, sous la direction des Jésuites, 1621-1763, par le chanoine F. Guillibert. Aix, Sardat et Makaire ; Paris, Lecoffre. 1879, in-8 de 48 p. — Prix : 1 fr. 50.

Ce travail n'est qu'un discours de distribution de prix, mais ce discours, très littéraire de forme, porte en même temps le cachet d'une érudition de très bon aloi. La congrégation romaine, interprète du concile de Trente, avait dit, en parlant des jésuites, à propos du choix des maîtres à donner à la jeunesse : *Et si reperiantur jesuitæ, cœteris anteponendi sunt.* En parlant l'historique du collège Royal-Bourbon d'Aix, M. l'abbé Guillibert a voulu chercher dans un cas particulier l'explication d'une aussi glorieuse préférence : les jésuites, en fin de compte, ne sont nulle part mieux défendus que dans ce discours, qui n'est nullement un plaidoyer. C'est en 1621, en exécution de lettres royales très flatteuses, que les jésuites prirent possession du collège royal d'Aix ; après quelques difficultés, *fruits pardonnables de petits intérêts froissés et dérivant la plupart de l'esprit de clocher*, le Parlement enregistra les lettre royales : ses préventions à l'égard des jésuites furent d'ailleurs si vite et si complétement oubliées, qu'en 1656 il rendait un arrêt en vertu duquel les *Provinciales* de Pascal furent brûlées par la main du bourreau. Pour devenir le défenseur des jésuites, il lui avait suffi de les reconnaître. Les jésuites purent donc se mettre à l'œuvre. L'auteur rappelle quelques-uns des professeurs qui illustrèrent le collège, et chez qui le patriotisme fut toujours à la hauteur de l'intelligence et du dévouement.

Après avoir parlé des maîtres, M. Guillibert parle de leur méthode d'enseignement et n'a nulle peine à en démontrer la supériorité, et à prouver la vérité de la parole de Bacon, quand il disait : « En fait d'instruction, voyez les jésuites, il ne se peut rien faire de mieux. » Après le travail, les jeux : car chez les jésuites on sait à la fois, chose rare ! travailler et s'amuser. L'auteur nous donne sur les fêtes du collège quelques détails curieux et pleins de charme. La fin du discours est triste : c'est la persécution et l'exil récompensant un siècle et demi d'efforts et de dévouement. Les jésuites quittèrent le collège, mais leurs héritiers ont recueilli avec un soin jaloux leurs traditions glorieuses. Ce discours en est un témoignage. Je promets une heure charmante au savant comme au lettré qui le lira. P. TALON.

Les Jésuites au tribunal de la Chalotais et de M. Bertrand Robidou, rédacteur en chef de l'*Avenir de Rennes*. — *Examen du compte rendu des constitutions*, précédé d'une préface et suivi de divers éclaircissements, par M. ALPHONSE POIRIER, rédacteur de la *Bretagne* de Rennes, ancien élève des jésuites. Nantes, Libaros, 1879, in-32 de XXXVII-132 p. — Prix : 40 c.

On ne se lasse pas de rééditer les anciens libelles contre les jésuites; il ne faut pas se lasser d'y opposer les triomphantes apologies qu'on écrivit pour les réfuter : car elles n'ont pas cessé d'être péremptoires et décisives. M. Bertrand Robidou, se sentant peu riche de son propre fonds, a cru utile de publier une nouvelle édition du *Compte rendu* de la Chalotais, en l'agrémentant d'une préface qui ne brille ni par la science ni par la charité. M. Poirier, qui connaît les jésuites et qui les aime, a relevé le défi, en réimprimant la réponse faite par le savant Père Griffet au libelle de la Chalotais. Toutes les assertions mensongères et toutes les appréciations inexactes du *Compte rendu des Constitutions des jésuites*, sont relevées là avec cette modération qui, dans toutes les discussions, est l'inséparable compagne de la vraie science. Quant aux attaques que M. Robidou avait enchâssées dans sa prose médiocre, M. Poirier y répond en quelques pages vives et pleines de bons sens, dans lesquelles il exerce, aux dépens du savoir, de la sincérité, de la modération et du libéralisme de M. Robidou, de très légitimes représailles. D'ailleurs, un écrivain qui confond l'*Édit de Nantes* avec la *Révocation de l'Édit de Nantes*, et reproche comme un crime à Louis XIV une mesure dont les historiens font à Henri IV un titre de gloire, n'est pas un adversaire bien redoutable, et M. Poirier a raison de ne pas s'occuper trop longtemps de lui. Ce petit livre se termine pas la reproduction du discours de Henri IV sur les jésuites, et par trois notes sur les *Monita secreta*, les *Extraits des assertions* et la *Banqueroute du P. de Lavalette*. En somme, cette brochure est bonne à répandre, et, dans la lutte présente, les défenseurs de la vérité pourront en tirer le meilleur profit. P. TALON.

La Compagnie de Jésus jugée par l'église universelle, par ALBERT DE BADTS DE CUGNAC. Lille, Société de Saint-Augustin (Desclée, de Brouwer et Cᵉ), 1879, in-8 de VI-206 p. — Prix : 2 fr. 50.

On a cité, jusqu'à l'abus, quelques appréciations injustes ou simplement sévères, émises par des personnages d'ailleurs respectables sur la Compagnie de Jésus. Mais on se garde bien de faire la contre-épreuve, et de produire les témoignages bienveillants qu'elle n'a jamais cessé de recevoir, de bouches autorisées, dans le cours de son existence plus de trois fois séculaire.

Juger une institution ou un homme sans avoir entendu d'autre voix que celle des témoins à charge, c'est tout simplement une forfaiture, heureusement atténuée bien souvent par l'ignorance de celui qui a rendu l'arrêt. M. de Badts de Cugnac ne veut plus qu'à l'égard des jésuites on puisse désormais invoquer pareille excuse, et il a réuni, dans un volume élégant, les appréciations formulées à leur sujet par les papes, les saints, les évêques, le clergé, les religieux, tous ceux en un mot qui ont autorité dans l'Église. Assurément, dans la question, leur appréciation a bien quelque poids. Or, ces témoignages, dans leur expression variée, se résument par des encouragements et des louanges qui sont la gloire et la justification de la Compagnie de Jésus. Les sophismes n'obscurciront pas cette auréole, et l'on saura désormais qu'attaquer les jésuites en prétendant honorer l'Église, c'est faire preuve de sottise ou d'hypocrisie. Que M. *** choisisse. Quant à nous, nous remercions M. de Cugnac de l'avoir mis dans cette alternative à laquelle il ne saurait plus raisonnablement échapper. P. Talon.

Les Deux Frances, *radicaux et catholiques*, par E. d'Avesne. Paris, Jules Gervais, 1880, gr. in-18 de 347 p. — Prix : 3 fr.

M. E. d'Avesne, bien connu par son courageux petit livre : *La Franc-maçonnerie et les projets Ferry*, si rapidement parvenu à sa 24e édition, fait aujourd'hui la réponse la plus décisive à la parole aussi injuste qu'impudente d'un ministre révolutionnaire : « La liberté d'enseignement ne peut exister sans créer deux Frances. » — « Deux Frances, dit-il, vous le voulez, eh bien, soit! Voyons quelle est la vraie, quelle a été la plus désintéressée, la plus courageuse, la plus dévouée en 1870. » Le thème n'est pas neuf, mais ce qui l'est tout à fait, ce sont les documents, les pièces officielles, les dépêches télégraphiques dans lesquels le camp radical se dépeint si bien lui-même, et l'auteur est allé les puiser aux sources authentiques. La France chrétienne, le dévouement du clergé, des religieux, des frères, des sœurs, des élèves congréganistes remplissent la seconde partie du volume. On y retrouve tout l'héroïsme de la vieille France; on admire, on applaudit, on se sent fier, et, tout à coup, on est saisi d'une poignante douleur, et l'on se demande s'il est bien vrai que ce soit là l'histoire d'un condamné; s'il est bien vrai qu'une Chambre qui rouvre la France aux complices des assassins de la rue Haxo, va chasser de l'école les maîtres des Charette, des Troussures et des Verthamon! Ce livre peut donc ouvrir bien des yeux, faire tomber bien des illusions; nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite. V.

La guerre, par A. Salières. Paris, Dumaine, 1879, in-12 de 308 pages. Prix: 3 fr. 50.

L'auteur commence par nous représenter la guerre comme une loi nécessaire, fatale, inévitable de l'humanité, mais au fond comme une grande injustice et une affreuse calamité. La guerre a des causes naturelles, politiques et sociales, et des causes secondaires : toutefois, la cause principale est dans la nature viciée de l'homme, qui est encore aujourd'hui ce qu'il était sous Adam. Le sauvage des temps primitifs se battait à coup de poing. Le civilisé des temps modernes se bat à coup de canon. Le progrès est dans l'instrument, non dans l'homme, et le progrès moral seul pourrait amener la paix sur la terre. « Le bien-être matériel, a dit M. Le Play, ne s'accorde pas toujours avec les mœurs; l'abondance et l'oisiveté ne sont pas

un progrès, puisque ces choses amènent la corruption et la mollesse. Le vrai progrès est le progrès moral. » On a dit que la guerre était contraire à la religion, à la morale, au bonheur, à la nature, à la justice, au progrès, et cependant, de tout temps, on a fait la guerre au nom de la religion. de la morale, du bonheur, de la nature, de la justice, du progrès.

Après avoir passé en revue les diverses phases de la guerre, son histoire en France, son influence sur les mœurs, les leçons qu'on en peut tirer, l'auteur conclut par ces mots: *Si vis pacem, para bellum.* Il faut à la guerre une préparation matérielle, une préparation intellectuelle, une préparation morale. Au lieu de s'énerver dans des rêves humanitaires, on doit chercher à rester forts, tout en restant justes. L'armée doit être entourée de considération et d'estime. Une nation doit comprendre que le goût général pour le métier des armes est une garantie de salut bien supérieure au culte des intérêts matériels; elle doit se rappeler quels maux se réserve un peuple pour qui la science de la guerre devient un fardeau. Mais aussi, de même que la moralité de l'homme est la plus sûre condition de son bonheur, de même que la moralité des peuples est la meilleure garantie de la paix qu'ils désirent. Soyez virils et vertueux, vous serez respectés et libres. *Voulez-vous éviter la guerre? Ne la méritez pas.* A. W.

Notes sur le service dans les Etats-majors en campagne, par André Mariotti. Paris, Dumaine, 1880, in-8 de 290 p. — Prix: 3 fr. 50.

Ce livre est plus qu'un aide-mémoire, car, outre les données numériques relatives aux divers services de l'état-major, il entre dans des considérations et des appréciations d'un ordre très élevé sur le rôle, les aptitudes, les connaissances, l'esprit militaire et la valeur morale des officiers de ce corps. Il suffira de citer les autorités sur lesquelles l'auteur s'appuie, pour le suivre avec confiance dans les voies qu'il indique; Grimoard, Bronsart, von Schellendorf, Sobieski, de Brack, Napoléon, Frédéric II, Jomini, de Rouvre, général Thiébault, général Berthaut, général Lewal. C'est avec de tels guides que nous passons successivement en revue les qualités spéciales nécessaires à un bon chef d'état-major, les fonctions inhérentes à chaque emploi particulier, les reconnaissances, les missions, les règles du droit des gens, les relations avec l'ennemi; l'organisation, la marche et l'installation des troupes en campagne, les diverses formations de combat pour l'offensive et la défensive. Les officiers d'état-major et les officiers studieux de toutes armes ne peuvent manquer de bien accueillir un traité aussi complet et aussi consciencieux. A W.

L'armée allemande, par Ed. Gillet, officier d'infanterie territoriale. Paris, Dumaine, 1880, in-12 de 92 p. — Prix: 1 fr.

Cette brochure indique assez complétement les ressources militaires de la Prusse, en tant que chiffres. Dans une courte préface, l'auteur fait justement remarquer que la solidité de l'armée allemande repose surtout sur sa valeur morale: tout est mis en jeu pour exciter au plus haut degré l'émulation du soldat allemand et pour le rendre fier de porter son uniforme. C'est ainsi que tout est calculé pour éviter les non-valeurs, physiques ou morales, dans une armée dont le budget est un lourd fardeau pour un pays pauvre comme l'Allemagne. Un appendice intéressant donne un aperçu du fonctionnement

des armées envahissantes, lorsqu'elles occupent un territoire conquis : on y voit que c'est surtout par la terreur qu'elles sont parvenues à se maintenir en France pendant l'hiver de 1871. A. W.

L'Angleterre et l'Exposition de 1878, par Clovis Lamarre et Léon Pajot. Paris, Delagrave, 1878, in-12 de IV-286 p. avec un plan. — Prix, 1 fr.

Bien que l'aperçu général sur l'histoire d'Angleterre occupe une place un peu trop grande sans offrir aucune vue originale, les données contenues dans cet ouvrage fournissent quelques détails utiles sur les produits anglais. Mais on regrette de voir attribuer une trop petite part à l'outillage et aux procédés des industries mécaniques, si largement représentées à la section anglaise, notamment par les machines à vapeur. On aurait peine, en outre, à admettre les critiques un peu vives qui s'adressent à l'Exposition de 1867. Si la surface construite en était moindre alors, la belle ordonnance, et le classement méthodique, la variété des aspects et la grâce des abords en ont fait le mérite, et n'ont été prisées à leur juste valeur qu'en 1878. Sur le côté financier de la dernière exposition, il serait au moins superflu d'insister : on sait ce qu'elle a coûté ; et quant aux matériaux dont on avait voulu rendre l'utilisation aisée par la substitution des formes carrées au dessin ovale de l'ancien palais, ils demeurent encore dans le plus triste abandon.

A. W.

Etude sur la crise agricole et les traités de commerce, par J. de Marliave. Paris, A. Picard, 1880, in-8 de 63 p. — Prix : 1 fr.

Cette *étude* est un exposé très clair, tracé avec une remarquable impartialité, de la situation faite à l'agriculture française. En face du commerce étranger et surtout de la production de l'Amérique, notre travail national se trouve, en raison des charges qui lui sont imposées, de plus en plus menacé par des importations croissantes, à des taux inférieurs à nos prix de revient. L'auteur conclut à la nécessité d'une protection modérée pour nos produits contre la concurrence étrangère. Ce mémoire, écrit en fort bon style, avec une grande sobriété, sera lu avec un vif intérêt par tous ceux qui se préoccupent à juste titre de la fortune de la France. C. V.

Station agricole de Grignon, *Culture du champ d'expériences pendant les années* 1875, 1876, 1877, 1878, par Dehérain, professeur à l'école d'agriculture de Grignon et au Muséum d'histoire naturelle. Paris, G. Masson, 1879, in-8 de 164 p. — Prix : 2 fr. 50.

Ce compte rendu d'expériences faites avec le plus grand soin, sous la direction de professeurs éminents, des professeurs de Grignon est du plus haut intérêt, mais trop scientifique pour être à la portée du plus grand nombre des cultivateurs. Ces travaux, encore incomplets, vu la brièveté de la période où ils ont été exécutés sur un terrain spécial, ne permettent guère de donner des formules absolues pour l'emploi des engrais expérimentés. Néanmoins, on peut en tirer deux conclusions pratiques très importantes. L'une est que, dans le plus grand nombre des cas, l'avantage reste au fumier de ferme ; l'emploi des substances chimiques devant être fait avec beaucoup de circonspection pour compléter les éléments manquant au sol, ces éléments de fertilité, si vantés par les prospectus des fabricants, étant

fréquemment d'un prix trop élevé par rapport à leur produit; l'autre observation confirme la pratique de plus en plus admise et constate l'avantage des fumures faibles souvent répétées sur les fumures plus fortes à longue période. C. V.

Destruction du phylloxera de la vigne, par l'hygiène naturelle, *ainsi que par la culture de la vigne, basée sur les engrais insecticides et reconstituants.* Mémoire présenté à M. le ministre de l'agriculture, etc., par J. P. Mazaroz. 2e édition. Paris, Germer-Baillière, 1880, in-8 de 80 p. — Prix : 2 fr.

Les ravages produits sur la vigne par le phylloxera imposent le devoir de ne négliger aucun des systèmes pouvant conjurer ou atténuer ce désastre. L'auteur de ce *Mémoire*, dont le titre un peu long, exprime assez bien la pensée attribuée comme beaucoup d'autres expérimentateurs, la maladie dont souffre la vigne non pas à un accident produit par l'introduction des cépages américains, mais bien plus à l'anémie produite par l'épuisement sans restitution suffisante des sels indispensables à la végétation normale. Il prescrit, pour espérer un succès sérieux, de combattre le fléau à la fois par des insecticides et par des *engrais* appropriés, rendant à la vigne les éléments enlevés annuellement par les récoltes. Il demande une mesure, réclamée depuis longtemps par les agriculteurs prévoyants, une loi interdisant, d'une manière absolue, la destruction des oiseaux insectivores (et ils le sont presque tous). Leur disparition imminente, si on n'y porte remède, menace toute l'agriculture de désastres semblables. Il prescrit l'emploi, à larges doses, d'engrais à base de sel, de chaux et de potasse, celui de la chaux ayant servi à l'épuration du gaz, des résidus de la distillation du pétrole etc. et il mélange ces engrais chimiques (c'est là l'idée nouvelle lui appartenant en propre) avec des amers végétaux abondants et non employés, résidus de tannerie, marrons d'inde, écorces vertes de noix, etc., à la fois *insecticides et reconstituants.*

Ces idées paraissent justes et pratiques; toutefois, il manque à la théorie de l'auteur la consécration d'expériences concluantes et de résultats certains et aussi des chiffres précis, établissant la possibilité de trouver ces engrais, dont il donne plusieurs formules, en quantité suffisante à des prix inférieurs aux résultats espérés. Néanmoins, il y aurait, croyons-nous, avantage à employer cette méthode tout à fait rationnelle. C. V.

La culture maraîchère pour le Midi et le Centre de la France, *traité pratique*, par A. Dumas. Paris, Rothschild, 1880, gr. in-18 br. de 400 pages avec 186 gravures. 4e édition. — Prix : 3 fr. 50.

Cet ouvrage élémentaire est parfaitement conçu, bien écrit, fort, et contient beaucoup de matières en un petit nombre de pages; il est spécialement écrit pour la région du Midi. L'auteur, contrairement aux habitudes suivies dans la composition des livres d'horticulture, s'est, pour ainsi dire, restreint au strict nécessaire des plantes qui composent habituellement un jardin potager, il a peut-être même exagéré la sobriété en en négligeant quelques-unes d'un usage général, et rentrant dans le cadre limité qu'il a choisi. Les préceptes qu'il donne sont essentiellement pratiques et faciles à comprendre pour les esprits les moins cultivés. J'appellerai particulièrement l'attention sur le chapitre remarquable consacré à la taille des arbres fruitiers. S'appuyant sur un raisonnement irréprochable et une longue pratique toujours couronnée de succès, l'auteur recommande d'une manière absolue la taille

hâtive, c'est-à-dire faite avant l'hiver comme la plus en rapport avec le travail de la végétation. L'exécution matérielle de l'ouvrage, typographie et gravures, ne laisse rien à désirer, de même que dans un grand nombre d'ouvrages traitant les diverses branches de sciences naturelles, et de leurs applications, dont l'éditeur Rothschild a depuis longtemps la spécialité. Si c'est un mérite secondaire, il n'en est pas moins très apprécié, et ce petit volume peut être considéré comme un type à imiter pour des ouvrages vraiment pratiques. C. V.

Les Machabées, *poème*, par l'abbé A. J. Lafargue. Paris, Lecoffre; Bordeaux, Féret, 1880, in-12 de 100 p. — Prix : 1 fr. 50.

Voici un poème dramatique qui conviendrait parfaitement aux représentations scéniques de nos collèges chrétiens et de nos œuvres ouvrières. M. l'abbé Lafargue, qui n'en est pas à ses débuts dans la carrière poétique, puisqu'il remportait en 1873 la plus haute récompense au concours de l'Académie de Bordeaux, raconte « en très beaux vers » (le mot est d'un juge fort compétent, Mgr de la Bouillerie), les combats des premiers martyrs de la persécution d'Antiochus, et le début de cette lutte de géants engagée par Mathathias et ses fils, pour affranchir leur pays et venger l'honneur de Dieu. C'est une œuvre toute pénétrée de la flamme patriotique et religieuse, et bien faite pour consoler les cœurs et ranimer les courages en ces tristes temps qui n'ont que trop d'analogie avec ceux où les Machabées surent lutter et vaincre. Nul doute que le poème de M. l'abbé Lafargue n'obtînt auprès des jeunes gens le plus légitime succès. Les applaudissements enthousiastes ne manqueraient pas, et, ce qui vaut mieux, les nobles sentiments de foi et de dévouement germeraient dans tous les cœurs. Nous en avons pour garant ce que l'éminent coadjuteur de Bordeaux écrivait à l'auteur : « La meilleure mission du poète est d'élever les esprits et d'enflammer les courages; vous l'avez dû remplir avec un vrai talent. » E. A.

Mélodies dédiées aux pensionnats et aux familles chrétiennes, par P. Fourez. Tournai, 1879, chez l'auteur, 25, rue de Cologne.

Les belles romances sont rares, comme les bons livres. Il s'en publie tous les ans des milliers, et, sur ce nombre, il en survit à peine deux ou trois; les autres meurent en naissant, et le monde n'en va point plus mal. Les mélodies de M. Fourez sont, nous l'espérons, de celles qui resteront. L'auteur sans viser outre mesure à l'originalité, a su mettre dans son œuvre les qualités qui assurent le succès. Il y a de l'ampleur et de la majesté dans le « Cheval du Bédouin », de la suavité et de l'ampleur dans le « Rossignol », de la mélancolie et du sentiment dans l' « Étoile du soir » et dans l' « Aveugle-née ». Toujours l'accompagnement est soigné, la mélodie nette, franche et remarquablement phrasée. Des puristes reprocheraient peut-être à M. Fourez de se renfermer trop sévèrement dans un premier dessin, et de faire, pour ses transitions, un trop fréquent emploi d'accords altérés; mais ce sont là des taches légères, et qui disparaissent quand on considère non pas l'ensemble, mais chaque romance en particulier. Il faut de la hardiesse pour publier des mélodies après Schubert; toutefois nous remercions M. Fourez d'avoir édité les siennes; c'est un service rendu aux pensionnats et à la jeunesse chrétienne. Les mélodies de Schubert sont généralement moins morales qu'harmonieuses, et ceux-là seuls sont capables de les goûter qui ont déjà une certaine culture musicale. Celles de M. Fourez, au con-

traire, peuvent être comprises de tout le monde et mises entre les mains de tout le monde ; elles sont simples et chrétiennes avant tout. C'est un des plus jolis cadeaux qu'on puisse offrir comme étrennes aux jeunes musiciens.

L. J.,
de l'Oratoire.

Notes sur la poésie religieuse de Lamartine, par l'abbé P. A. Sanvert. Mâcon, typ. Protat, 1880, in-8 de 222 p.

M. l'abbé Sanvert a étudié dans Lamartine un côté qui n'avait pas été attentivement examiné jusqu'ici. Il a voulu nous montrer combien le poète était religieux et cherche les traces de son amour pour la divinité dans les *Méditations*, les *Harmonies*, *Jocelyn*, la *Chute d'un Ange*. C'est l'inspiration religieuse qui a dicté à Lamartine ses plus beaux vers, ses stances les plus éclatantes. C'est ce que M. Sanvert démontre, par un grand nombre de citations heureusement choisies et bien mises en relief : Chemin faisant, M. Sanvert rencontre quelques observations curieuses, c'est ainsi qu'il nous indique (p. 47,) l'influence que les poèmes apocryphes d'Ossian ont eu sur Lamartine. C'est ainsi encore qu'il reproduit une série de vers-maximes (p. 67) qu'on ne remarque pas assez, dans l'ensemble mélodieux d'où ils sont tirés. En dépit de l'inspiration religieuse des œuvres de Lamartine, nous ne savons pas si sur de jeunes imaginations l'effet en serait toujours salutaire. Il y règne un découragement, un mélancolique dégoût de la vie qui peuvent être funestes, qui ont quelque chose d'énervant ; l'esprit de résignation chrétienne faisait défaut au poète et l'on sent cette absence dans ses poésies. M. Sanvert est un lettré et le laisse parfois un peu trop voir, il se rappelle trop tout ce qu'il a lu et ses pages s'émaillent peut-être trop de citations emp runtées de tous côtés. Quelquefois son style se ressent un peu des habitude s déclamatoires de la chaire ; enfin, certaines appréciations sont contesta bles, comme, par exemple, quand il nous dit : « Lamartine a un accent qu'on aime à prêter aux troubadours du moyen âge. » Il n'y a, certes, aucune espèce d'analogie entre les poètes de la langue d'oc et l'auteur des *Harmonies*.

J. de Villemory.

Les Merveilles du Mont-Saint-Michel, par Paul Féval. Paris. Victor Palmé, 1879, in-18 j. de 402 p. — Prix : 3 fr.

La célèbre abbaye du Mont-Saint-Michel a une origine surnaturelle et des annales réellement merveilleuses. Il n'est donc pas étonnant que M. Paul Féval ait intitulé son livre : *Les Merveilles du Mont-Saint-Michel*. Il nous raconte d'abord la fondation miraculeuse de l'abbaye et la vie édifiante et laborieuse des premiers moines. Puis, rattachant certains faits glorieux de l'histoire de France à l'histoire du monastère lui-même, il décrit, avec verve mais toujours avec exactitude, le rôle civilisateur et chrétien joué par les abbés du Mont-Saint-Michel au moyen âge, sous Philippe-Auguste, sous Philippe-le-Bel, pendant l'invasion anglaise, sous la Renaissance et pendant les guerres de religion. Le dernier chapitre est empreint d'une mélancolie profonde ; cela se conçoit, il est consacré à la décadence du monastère, à sa profanation et à sa sécularisation. *Les Merveilles du Mont-Saint-Michel* ne sont parait-il, que la préface d'une épopée nationale et catholique dans laquelle M. Paul Féval racontera, de sa plume brillante, imagée et militante, les *Gesta Dei per Francos*. Nous souhaitons que l'éminent écrivain puisse mener à bonne fin son entreprise. La préface nous permet de préjuger de la sublimité et de la beauté du poème. M. Paul Féval a voué un culte à l'archange

saint Michel qu'il appelle l'Ange de la Patrie. Il lui a consacré dans son ouvrage quelques pages exquises qui tiennent à la fois de la *Légende dorée* de Jacques de Voragine et de la *Vie des Saints* du père Ribadeneira. F. B.

Friedrich-Carl von Savigny, par Enneccerus. Marbourg, 1879, in-8 de 80 p. — Prix : 1 fr. 60.

Le 1er février 1879, l'Allemagne scientifique célébrait le 100e anniversaire de la naissance du plus illustre de ses jurisconsultes, de Frédéric-Charles de Savigny. L'université de Marbourg tenait à se distinguer dans ce concert d'éloges, car c'est là que Savigny s'est formé comme étudiant et comme professeur. M. Enneccerus qui fut chargé de prononcer, à l'occasion de cette fête, le discours d'honneur, vient de le publier, en y ajoutant, sous la forme d'appendice, une série de lettres des plus intéressantes du grand jurisconsulte. Les premières pages nous retracent à grands traits les diverses périodes de cette vie si pleine d'enseignements et de nobles exemples, de cette activité incroyable qui trouvait le temps, tout à la fois, d'enseigner, de siéger au Conseil d'État, d'occuper un ministère et de publier toute une série d'ouvrages qui resteront, pour les siècles futurs, autant de chefs-d'œuvre. Le professeur Enneccerus étudie ensuite l'influence que Savigny a exercée sur son siècle, le progrès qu'il a fait réaliser à la science en donnant le branle à l'école historique, et en lui assignant une direction et un but digne de ses efforts. Il analyse avec une remarquable exactitude sa théorie de l'origine du droit qui constitue le principe fondamental de tout son système, et qui explique sa lutte contre Thibaut et sa vigoureuse opposition à une nouvelle codification du droit civil. Le seul reproche que nous pourrions faire à l'auteur, c'est d'envisager avec trop de faveur l'influence de cette école historique, qui fut presque exclusivement romaine, et négligea parfois, avec un air de dédain, les besoins et les soucis de notre époque.

J. Van den Heuvel.

La Guerre aux Jésuites ou les Jésuites et la persécution, par le R. P. Félix. Sixième édition. Paris, Roger et Chernoviz, in-18 de 71 p. — Prix : 30 cent.

Nous n'avons qu'à signaler cette reproduction, en un format de propagande, d'un éloquent et solide discours prononcé il y a deux ans par le R. P. Félix, en l'église de Jésus, à Paris, pour la fête de saint Ignace et où il démasque avec la vigueur de sa logique le plan des ennemis de l'Église. Nous en avons déjà parlé en son temps (t. XXII, p. 255). Si on avait pu le croire prophète à l'époque où il parlait, on reconnaît sans peine qu'on est arrivé à la triste réalité. Cette défense n'a pas vieilli contre une attaque qui est toujours la même. La réponse aux trois questions, comment on nous attaque, qui nous attaque, pourquoi on nous attaque, est toujours la même. Les ennemis de l'Église et de la Compagnie de Jésus sont bien imprudents de lui fournir de si belles occasions de se glorifier et de montrer qu'elle n'a fait que grandir dans les persécutions que son fondateur demandait pour elle et qui ne lui ont jamais fait défaut. R.

Le Chrétien. Appel au peuple de Dieu. — *Acte premier : Défense de MMes Jules Ferry, Bert et Cie, pas de Jésus,* par Me Petit-Jean, cléricalradical, Avocat du diable. — *Acte second: Défense des Universités libres du*

Christ contre l'Université obligatoire de César, par Me Petit-Jean, avocat de Notre-Dame. — Paris, Librairie générale, boulevard Hausmann, 72, 1880. 2 vol. in-12 de 48 p. et de XII-246 p. 1 fr. 50. — Prix : 1 fr. 50.

— De tous les livres écrits pour la liberté de l'enseignement, voici certainement le plus original. Nous sommes dans la nouvelle Athènes, où se débat un grand procès tour à tour jugé, en première instance au Phyx (lisez la Chambre des députés), en appel à l'Aréopage (lisez le Sénat), en cassation au Parthénon, lieu énigmatique encore, dont un troisième acte nous donnera prochainement le secret. En première instance, le théâtre, (car nous sommes en pleine comédie) représente à la fois le ciel, la terre et les enfers sociaux. L'archonte, polémarque (M. Gambetta) préside l'affaire devant un auditoire très divers, car nous y trouvons le Pape, les saintes Femmes, l'archonte Eponyne (M. Grévy), l'archonte Roi (M. Martel), le préfet de la Seine, le Grand Turc, directeur des Beaux-Arts, l'Innominato, poète, les citoyens Ferry, Bert, Barodet et Cantagrel, le général Cambronne, Madrier de Montjoyeux licteur, saint Fouettard, clérical jacobite, etc., enfin M. Desiré Laverdant, greffier : c'est l'auteur du livre. Me Petit-Jean, clérical-radical, est avocat du diable en première instance, c'est-à-dire qu'il plaide pour M. Ferry et ses complices. Nous ne résumerons pas son argumentation qui est, à coup sûr, sinon très amusante, au moins très drôle, et entrecoupée par les nombreuses et pittoresques interruptions de l'assistance. Il en ressort que Jules Ferry n'est ni laid, ni bête, ni méchant, et qu'en mangeant du jésuite il croit rendre service à Dieu ; les cléricaux sont au contraire incivils, impérieux, réactionnaires, ennemis acharnés de la République, par conséquent, ne méritant pas la liberté aussi ; malgré les efforts de l'honnête catholique libéral, Nicodème, la suppression de la liberté est votée à une immense majorité.

Après un entr'acte occupé par une partie de domino chez l'archonte Eponyne (M. Grévy), le procès est porté en appel devant l'aréopage, présidé par l'archonte Roi (M. Martel). L'auditoire n'a pas changé : seulement Me Petit-Jean plaide maintenant la cause de la liberté. Après avoir démontré que l'Église n'est nullement l'adversaire de la République, le spirituel avocat décoche, sur la gratuité, l'obligatoire et la laïcité, ses traits les plus mordants, prend fait et cause pour les jésuites et les disculpe en termes plaisants du relâchement dont on les accuse. Finalement, la cause de la liberté triomphe à une voix de majorité, celle de M. Jules Simon. Je ne veux pas essayer de donner une idée de ce livre curieux, spirituel assurément, plein de verve, mais d'une lecture un peu difficile. Il y a là un mélange de bouffon et de sacré qu'il est permis de blâmer, et l'auteur a maintes fois dessiné une caricature là où il eût été mieux de tracer un portrait exact. J'hésite d'ailleurs à prononcer un jugement, car la pensée de l'auteur n'est pas toujours bien saisissable. J'aime mieux m'en remettre au lecteur en signalant à son attention cette défense, de forme nouvelle, de la liberté d'enseignement.

P. Tallon.

Les Hommes de la Constituante. *Barnave*, par Anatole de Gallier. Paris, Rouquette ; Lyon, Brun, 1880, in-12 de 54 p.

Ce volume est le premier d'une collection des hommes de la Constituante ; il est consacré à l'une de ces personnalités dangereuses dont la mémoire a été gratifiée d'une réhabilitation trop facile. M. Anatole de Gallier évite cet excès. Sans être injuste envers Barnave, il le montre tel que le dépeignent ses propres aveux et les documents contemporains. Après avoir lu ce travail

consciencieux, on répète le jugement de Malouet : « C'était un jeune homme ardent, présomptueux, qui prétendait à la gloire de fonder la liberté en France, et qui a toujours marché en avant jusqu'à ce que les crimes et les malheurs publics aient fait cesser son ivresse en excitant ses remords. » Centre gauche, centre droit, Barnave pouvait être honnête ; mais quand de tels honnêtes gens se repentent, l'histoire ne leur doit que la pitié.

JUST DE BERNON.

VARIÉTÉS

BIBLIOGRAPHIE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

(Fin.)

Élévations sur l'Immaculée Conception de Marie, par L. M. PIN. — 1855, Paris, Jourdon, in-18.

Nouvel office de l'Immaculée Conception, composé par ordre de Pie IX, en latin et en français, avec une notice sur la Promulgation du Dogme... les litanies de l'Immaculée Conception... — 1855 Paris, Camus, in-18.

Des joies et des espérances de l'Église après la définition dogmatique, par le comte Henri de RIANCEY. — 1855, (Paris), in-18.

Glorification de la Vierge Immaculée; diocèse de la Rochelle, par M. l'abbé PETIT, chan. hon. — 1855, La Rochelle, Deslandes. in-8.

Glorification de la Vierge Immaculée, son heureuse influence. — 1855, Paris, Lanier, in-18.

Lettres à une dame russe sur le Dogme de l'Immaculée Conception, par le P. GAGARIN, S. J. — 1855-1857, Paris, Casterman, in-32.

Lettres sur l'Italie, souvenirs du 8 Décembre 1854. par M. Noël DE MIRE. — 1855, Lyon, Bauchu, in-8.

Cronaca delle feste, celebrate in Roma, per solennizzare la definizione dommatica dell' Immacolata Concezione... Descritta dal professore D. Stephano CICCOLINI. — Orvieto, 1855, in-8. [Ouvrage non terminé.]

Riflessioni, cenni storici e Bolla dommatica della Immacolata Concezione della Madre di Dio. — 1855, Turin, in-18.

Istruzione sull' Immacolato Concepimento di Maria SS. e sulla dommatica definizione di esso. — 1855, Pistoie, in-18.

Collezione di devotissime preghiere da recitarsi nella R. chiesa Constantiniana della Magiore in Palermo. — 1855, Palerme, typ. Barcellonna, in-4.

Misterio e Decreto dell' Immacolato Concepimento della Madre di Dio, solennizzati nella real cappella Palatina, Ragionamento historico di Alessio NARBONE, S. J. — 1855, Palerme, typ. de Fr. Lao, in-4.

Sull' Immacolato Concepimento della B. V. M. Sei sermoni detti nella cattedrale di Crema. — 1855, Milan, imp, de l'archevêché, in-8.

Solemnità per la definizione dogmatica dello Immacolato Concepimento, por Alessio NARBONE, S. J. — 1855, Palerme, in-4.

Della parte, presa della città di Parma, al gaudio cattolico, per la dommatica definizione... particolaramente con un solenne triduo nella basilica cattedrale; narrazione storica. — 1855, Parme, Rossi-Ubaldi, in-8. [broch. de 30 p.]

Ricordo delle feste piemontesi. — 1855, Turin, Ribotta, broch. in-18.

Feste Torinesi al Santuario della Consolata. — 1855, Turin, Gaëtano Marietti, broch. in-18.

Solenne festo... in vignale. — 1855, Cazal, Andr. Casaccio, broch. in-18.

I fatti della città ed del archidiocesi di Oristano. — 1855, Cagliari, Timon, broch. in-8.

Notizie dei fatti nella diocesi d'Ivrea per occasione della definizione. — 1855, Ivrée, in-4.

Notizie dei fatti nella diocesi di Cagliari. — 1855, Cagliari, in-8.

Solenne adunanza in onore della Immacolata Concezione di Maria Vergine, tenuta dagli Arcadi, nella grande aula dei conservatori, in campidoglio, il di VIII dicembre MDCCCMIV. — 1855. Rome, imp. de la Chambre Apostolique, in-4.

Raccolta di prose e versi in onore dell' Immacolata concezione di Maria Vergine. Rome, 1855, impr. Tibertine, in-8.

In honorem Immaculatæ Deiparæ Conceptionis, ab universo clero veneto IX congregationum, in æde principe Mariæ formosæ celebratæ. Nonnulla carmina latina et italica, cum inscriptione. — 1855, Venise, Laur. Gaspari, in-4.

Serto di fiori, per lo Immacolato Concepimento di M. V. — 1855, Naples, in-8.

Sull' una Immacolata : prose e poesie del canonico Nicolas Bascero. — 1855, Naples, in-8. Du même, même date et même lieu : *Votiva epigrammata.*

Inno, di canonico Giuseppe Vago. — 1855, Naples, in-8 [pièce].

Elegia [lue dans l'Acad. Pontaniana]. — 1855, Naples, in-8 [pièce].

Le Laudi di Maria, florilegio di poeti italiani di ogni secolo, di Giovanni Finazzi, can. teolog. della cathedr. di Bergamo. — 1856, Milan, in-8.

Alla maggior gloria di M. SS. Immacolata. [Recueil polyglotte de poésie]. — 1855, Vérone, gr. in-8.

Sulle relazione della pittura e della poesia colla sentenza dogmatica dell' Immacolato Concepimento di Maria Vergine, discorso del prof. Giuseppe Tacci. — 1855, Sinigaglia, in-8 [pièce].

Die unbefleckte Empfängniss der seligsten Jungfrau Maria. Eine dogmatische Abhandlung zunächst für gebildete Katholiken, von J. Einal. — 1756, Aubersbourg, in-8 [broch. de 44 p.].

Die heiligen Geheimnisse Mariae der jungfräulichen Gottesmutter, in einer Reihe von Predigten dargestellt, von D. Joh. Theod. Laurent, Bischof. — 1856 Mayence, 2 vol. in-8.

Liebfrauen-Predigten. von P. Ludwig Fritz. — 1856, Schaffhouse, 2 vol. in-12.

La Vierge Immaculée, patronne de la Belgique, ou Témoignages... recueillis dans les annales belges depuis les temps les plus reculés..., par le R. P. Speelman, S. J. — 1856, Tournai, Casterman, 2 vol. in-18.

La Parole de Pie IX, ou la douleur, la joie et l'espérance de l'Église, conférences prêchées en 1854, par le P. Dechamps... — 1856, Bruxelles, Goemaere, in-8.

Iconographie de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, par Mgr Malou, évêque de Bruges. — 1856, Bruxelles, Gœmarre, in-8.

Maria Immaculada. Recuercos historicos y afectuosos desahagos que luego despues de haberse definido dogmaticamente, el misterio de la Concepcion Immaculada de SS. Virgen Maria, escribio D. Joaquin. Roca y Cornet. — 1856, Barcelone, Jose Ribet, in-8.

Armonias angelicas a la Immaculada Concepcion de Maria Santissima, novenaria par D. Juan Marty y Canto, presb. 1855, Barcelone, broch. gr. in-8 [50 p. de paroles et musique]. — Du même : *Mes lirico de Maria : los cancioneros de Monserrat.* [Paroles et musique]. — 1856, Barcelone, gr. in-8.

Congrès scientifique de France; 22e session : tenue au Puy en Septembre 1855. [Tome Ier p. 738-741, et tome II, p. 625-628 : Notice de M. Aymard, sur

cette question du programme : Les confréries religieuses littéraires et artistiques... de N. D. du Puy...] — 1856, Le Puy, Marchessou, 2 vol. gr. in-8.

La Dommatica definizione dell' Immacolato Concepimento della B. V. M., apologetico per Domenico Gualco... — 1855-1856, Gênes, 2 vol. in-8.

Il dogma della Immacolata, ragionamenti del sacerdote Alimonda. — 1856, Gênes, Gaët. Schenone, in-8.

Il Domma dell' Immacolato Concepimento... di S. Em. Rev. il signor Card. Franc. Gaude, trad. dal prof. Salv. Cumbo. —1856, Rome, Typ. des Sciences, in-4.

L'Immacolato Concepimento, Pio IX, ed il cattolicismo, per cura del dottor Gian Domenico Mazzota di Antonino, da Filadelfia, *con 31 sermoni dell' Immacolata.* — 1856, Naples, Gius. Cuerrera, in-8.

Il sacro Domma dello Immacolato Concepimento, ragione del miglioramente della morale, lavore del caval. Nic. M. Santoro, s.-intendente di Barletta. — 1856, Naples, imp. du Fibreno, in-4.

Memorie intorno alla festa della Purissima Concezione di Maria Vergine SS., che si celebra annualmente da' tre stamenti del regno di Sardegna.—[S. l. n. d.] in-8.

La fede et la devozione a Maria sempre Immacolata, dichiarata e proposta coi sentimenti e colle parole de' SS. Padri, da Luigi Parodi. — 1856, Rome, imp. de la « Civiltà Cattolica, » in-12.

La Verità e la Bugia, ossia la definizione dell' Immacolata e il libre del prete Anastasio Donetti.— 1856, Rome, imp. de la « Civiltà cattolica, » in-12.

Les Polonais à N.-D. des Victoires. Lettre à Son Em. le cardinal Villecourt, par le P. Ielowicki. — 1856, Paris, in-8.

Descripção da Solemnidade, que per occasião da publicação da bulla dogmatica, sobre o mysterio da Immaculada Conceição de Maria SS. mandou celebrar o Exc. e Rev. S.N.R. Romualdo Antonio de Sexias, *Archebispo metropolit. e Primaz do Brazil, no dia* 8 *Dec. de* 1856. — 1857, Bahia, in-8.

L'Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie, considérée comme dogme de foi, par Mgr Malou, évêque de Bruges.— 1857, Bruxelles, Gœmaere, 2 vol. in-8. (La plupart des ouvrages antérieurs au dix-neuvième siècle sont analysés dans ce recueil.)

L'Immaculée Vierge Marie, par le P. Lagiet, oblat de l'Imm. Conception. — [1857], Paris et Lyon, Pelagaud, in-18.

Ave, salutations à Marie Immaculée, nouveau mois de Marie, par M. l'abbé Sagette ; précédé de l'*Exposition du dogme de l'Immaculée Conception*, par le P. Faber. — [1857,] Paris, Bray, in-18.

Neuvaines à Marie et livre complet de prières, par M. l'abbé C. M. Le Guillou. — 1857, Paris, Ambr. Bray, 1 vol.

Traité historique et dogmatique de la définition du dogme de l'Immaculée Conception de la S. Vierge, dédié à Mgr Parisis, par l'abbé Robitaille, chan. titul. d'Arras.— 1857, Arras, Lefranc, in-12.

L'Immaculée Conception au point de vue rationel, par Arthur de Grandeffe. — 1857, Paris, Lacour, in-8.

Dell' Immacolato Concepimento di Maria e della sua dommatica definizione, dialogo polemico famigliare, con appendice di pie pratiche, di Giov. Finazzi. — 1857, Milan, imp. de l'Archevêché, in-12.

Conferenze pacifiche per la soluzione di alcuno difficoltà, interno al Dogma dell' Immacolata Concezione, ecc. publicate, dal Sacerd. Giuseppe Carpanetti, prof. di theolog. nel semin. vesc. di Pavia. — 1857, Pavie, Fusi [in-8].

Undici discorsi e conferenze intorno all' Immacolato Concepimento di Maria SS., del R. P. Caggione. — 1858, Paris, Gaume, in-8.

La Congregacion de Ripoll. — 1859, Vich, imp. Valls, 1 vol. in-8.

Le Mois de Marie de l'Immaculée Conception, par le P. Gratus, de l'Oratoire. — 1859, Paris, Doniol, in-8.

Exaltation de saint Joseph dans le Mystère de l'Incarnation. Définition réelle du dogme de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie : Traité sur les cultes israélite et protestant, par un laïque [F. Labrusse]. — 1859, Paris, Dentu, in-8.

Le Vittorie della chiesa. — 1859, Milan, 1 vol. in-8.

Rime di vario metro sulle laudi lauretane, del canonico Gaëtano Rosetti. — 1859, Bertinroo.

Katholska Kyrkans Lara om Marias obeflackade aflelse emot Biskop Fahlcrantz' Inkast sarskildt aftryck af katholska Larans sanning. — 1859, Stockholm, Trycks hos G. E. Ljünggren, in-8.

El Mes de la Immaculada Concepcion. — 1860. Madrid, in-8.

La España a la Immaculada, documentos 700. — 1860, Madrid, in-8.

Notice sur la collection des documents relatifs à la définition du dogme de l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge qui sont conservés dans la cathédrale de Notre-Dame du Puy [par M. l'abbé Marie-Dominique-Henri Sire, directeur au grand séminaire de Saint-Sulpice, à Paris]. — 1860. Le Puy. Marchessou, in-8. (Indicateur précieux, rédigé par l'auteur même de la collection qu'il décrit et qui nous a fourni presque tous les renseignements propres à cette notice, depuis le commencement du dix-neuvième siècle.)

Metodo elemental de canto llano, obra compuesta y dedicado à la immaculada reina de los Angeles Maria, por D. Juan Garcia, presbitero. — 1862, Valence, Imp. José Ruis, in-8.

L'apparition à la Grotte de Lourdes en 1858. — 1862, Paris, Lecoffre, 1 vol.

Orationes habitæ coram SS. D. N. Pio IX, et Carmina. — 1862, Rome, in-8.

De Immaculata Deiparæ Conceptione — Hymnologia Græcorum.— 1862, Rome, Lib. de la Propagande, in-8.

Saint Thomas et l'Immaculée Conception. — 1863, Paris, Poussielgue-Rusand, 1 vol.

Il Giubileo Pontificale di Sua Santità Papa Pio Nono. — 1871, Rome, typ. Monaldi frères, 1 vol.

Pio Nono, Pensieri di Paolo Mencacci, romano. — 1874, Rome, in-8.

Le Puy et Rome. — Souvenirs et monuments du 8 *décembre*1854. — 1876. Paris, E. Plon, in-8 [br de 36 p.]

Bibliothèque monumentale... des quatre cents traductions manuscrites de la Bulle de l'Immaculée Conception faites par les soins de M. l'abbé Sire. — 1878, Paris, in-8 [br. de 44 p.]

Notre-Dame de Lourdes, l'Immaculée, la Toute Sainte Mère de Dieu, à Rome et à Paris (1877-1878). — 1879, Saint-Cloud, in-8 [br. de 28 p. avec vignette.]

Rhythmi et carmina variis è monumentis excepta, in honorem Mariæ Virginis Immaculatæ; anno primi ejus jubilæi. — 1879, Parme, ex off. Fiaccadoriana, in-8 [tiré à 200 exempl.]

Le triomphe de l'Eglise et le salut de la France par la Sainte-Vierge Immaculée et le Souverain-Pontife infaillible... par G. L., prêtre. — 1879, Paris, in-16.

L'année jubilaire de l'Immaculée Conception, du 8 *décembre* 1879 *au* 8 *décembre* 1880, *et les espérances de l'Eglise et de la France...* par l'abbé F.-J. d'Ezerville. — 1779, Paris, Œuvre de S. Paul, in-12.

Marie, Mère de Dieu et toujours Vierge, a été conçue sans péché. — Pensées en prières, par le L. P. M. Xavier de Franciosi, S. J. — 1879, Paris, chez Taranne, in-12 avec gravure.

L'Immaculée Conception, cantate à la *Très Sainte Vierge, paroles de*

M. l'abbé Delor, *musique de* Cécilio Charreire. — 1879, Paris, J. Hielard. in-4.

L'Immaculée Conception... Mélodies,..; musique de l'abbé W. Moreau.— 1879, Paris et Poitiers, in-4.

Cantate de Luigi Morini, 2er prix du concours ouvert par le Comité catholique de Lille. — 1870, [Rome, in-4.]

La Pieuse croisade, ou la médaille de l'Immaculée Conception, par le R. P. Devon, S. J. — 1879, Moulins, in-32.

Le Premier jubilé de l'Immaculée Conception, mandement de S. E. le cardin.-archevêque de Paris..., avec préface par R. P. Largent, de l'Oratoire. — 1879, Paris, Poussielgue, in-32.

Mandements et lettres pastorales de NN. SS. les Archevêques et Evêques d'Avignon, Agen, Arras, Autun, Châlon et Mâcon, Angoulême, Bayonne, Besançon, St-Flour, Langres, Laval, Limoges, Le Mans, Nancy et Toul, Reims et Vannes, à l'occasion du 25e anniversaire de la Proclamation de la Bulle Ineffabilis.

Mensaje a la virgen Immaculada, per el primer jubilio de la definicion dogmatica. — 1879, Barcelone, in-16.

Discurso que en la velada religiosa artistico-litteraria, celebrada el 8 de decembro de 1879 en el Palace Arzozispal de Sevilla pronuncio el Illo. S. Dr. D. Servando Arboli. — 1880, Séville, in-16.

Un grand Monument catholique, par M. de Toystot. — 1880, Paris, in-8.

OUVRAGES OPPOSÉS AU DOGME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Lettre à N. S. P. le pape Pie IX, sur l'impossibilité d'un nouveau dogme de foi, relativement à la conception de la S. V., par M. l'abbé Laborde. — 1854, Paris, Dentu, in-12. [broch. de 27 p.]

La Croyance à l'Immaculée Conception ne peut devenir dogme de foi; en réponse aux divers écrits qui ont paru de nos jours sur cette controverse, et discours sur quelques fausses légendes touchant la dernière partie de la Passion de N.-S. J.-C.; par l'abbé Laborde. — 1854, Paris, Dentu, in-12.

Proposta di alcune difficoltà, che si oppongono alla definizione dogmatica della Immaculata Concezione. — Turin, impr. du Progrès, in-12.

Lettera di un sacerdote cattolico ai vescovi della chiesa di Dio, per representar loro che la sentenza dell' Immacolata Concezione della B. Vergine Maria non può essere definita dottrina di fede cattolica. — 1854, Turin, impr. du Progrès, in-8 [broch. de 64 p.]

Die Frage der unbefleckten Empfængniss nach dem französischen der Eduard Laboulaye bearbeitet. — 1855, Berlin, in-8 [broch. de 55 p.]

Papst Pius IX und sein dogma von der unbefleckten empfangenis der jungfrau Maria, nach der geschichte beleuchtet, von einen protestanten. — 1855, Leipzig, in-8 [broch. de 71 p.].

Ehrenrettung der seligen jungfrau Maria, der mutter unsers Hern und Heilander Jesu-Christi, gegen die pabstlichen verunglimpfungen, von Wimmer, prediger. — 1855, Brême, in-8, [broch. de 70 p.]

The novelty and nullity of the papal dogma of the Immaculate Concepcion, preached in Grace church, Baltimore, 24 march 1855, by A. Coxe. — 1855, Baltimore, imp. James frères, fin in-8.

The blessed Virgin vindicated; preached in St-Lukes church, Baltimore 25 march 1855, by the rev. Ch. W. Rankin. — 1855, Baltimore, imp. J. Robinson, in-8.

Christ and not the Virgin Mary, the dead of the new creation .. preached in

Mount Calvary church, Baltimore, 25 march 1855, by the rev. Cornelius E. Swope. — 1855, Baltimore, imp. J. Robinson, in-8.

The new papal dogma false and superstitious, tow sermons delivered in chapel of the college of Saint-James (Maryland); one by Russell, the other by Herkoot. — 1855 [Baltimore], in-8.

Rome : her new dogma and our duties, a sermon preached before the university at St-Mary's church. Oxford, by Samuel, lord Bishop of Oxford. — 1855, Oxford et Londres, John Henry Parker, in-12 [broch. de 40 p.].

Nulidad de la definition dogmatica de Su Santitad Pio IX, acerca del misterio de la Immaculada Conception [signé : J. J.V. T. (José Jimenez y. Teixido)].— 1855, Madrid, imp. del' Europe, in-8 [broch. de 32 p.].

Un nouveau dogme. Histoire de l'Immaculée Conception, par M. Alphonse Peyrat. — 1855, Paris, librairie nouvelle, in-8.

Un dogme nouveau concernant la Vierge Marie [sermon prêché dans le temple de l'Oratoire] par Athanase Coquerel. — 1855, Paris, Cherbulliez, in-12 [broch. de 34 p.]

Du Pape, à propos de l'Immaculée Conception, par M. Puaux. — 1855, Rochefort, Mercier. in-8 [pièce].

Rome à Paris, lettre à Mgr l'Archevêque, par M. Bungener. — 1855, Paris, Cherbulliez, in-12 [pièce].

Observations d'un théologien sur la bulle de Pie IX, relative à la conception de la S. V. — 1855, Paris (chez les principaux libraires), in-8 [broch. de 75 p.].

L'Observateur catholique [revue mensuelle]. — 1855 (et suiv.), Paris, Huet, in-8.

La Questione dell' Immacolata Concezione della B. M. V. trattata e decisa da S. Bernardo, S. Tomasso e S. Bonaventura, con note ad aggiunte, di un sacerdote cattolico. — 1855, Turin, imp. de l'Union typogr., in-12.

Il dogma del 8 decembre, lettere del prete Atanasio Donetti ; *ai veri amatori della religione.* — 1855, Bellinzona, Colombi, in-12.

Cattolische antwort auf die papastliche bulle über die empfangniss Maria, von Thomas Braun, priester zu Holzkirchen in Niederbaiern, bisthum Passau.— 1856, Ottenburg, in-8.

Relation et mémoire des opposants au nouveau dogme de l'Immaculée Conception et à la bulle Ineffabilis, par M. l'abbé Laborde. — 1856, Paris, Dentu, in-12.

Herderlyk onderrigt van dem aartbisschop van Utrecht en de Bisschoppen van Harlem en Deventer over de onbevlekte der H. Maagd Maria. — 1856, Utrecht, J. A. Van Woestenberg, in-8. [Œuvre de NN. SS. Van Bunl, Derkamp et Van Santen].

Juicio doctrinal sobre el decreto Pontefico, en que se declara articulo de fe catolica que la Gran Madre de Dios fuè preservada de la mancha del peccado original, escrito par un teolego de los de Cuatro al Cuarto. — 1857 [s. l.],in-8.

Etudes sur le nouveau dogme de l'Immaculée Conception : l'Immaculée Conception devant l'Ecriture sainte et la tradition des Pères; — De la fête de l'Immaculée Conception; — Observations sur le dernier ouvrage de Mgr l'évêque de Bruges; publié par les auteurs des « Essais sur la réforme catholique. » — 1857, Paris, Chamerot, in-8.

On trouvera aussi dans le *New York Church Review* (fév. 1849), et dans le *Siècle*, la *Presse*, le *Journal des Débats*, de l'année 1854, les articles de *Cerberus Coxe*, et de MM. Alphonse Karr, Alph. Peyrat, Edouard Laboulaye, contraires au dogme qu'il était donné à Pie IX de proclamer.

— En même temps que les journaux catholiques ont prêté leur concours filial à la propagation du dogme de l'Immaculée Conception, ils ont réfuté

les erreurs contenues dans ces protestations heureusement rares; on les consultera donc aux dates correspondantes; nous signalerons cependant les périodiques suivants d'une façon plus expresse :

Ami (L') de la religion : — 21 août 1849 ; — 5 octobre 1850 ; — 28 janvier et 11 février 1851 ; — 7 décembre 1854 (art. de M. l'abbé Sisson) ; — 9 déc. 1854 (art. de M. l'abbé Cognat) ; — 1er août 1857 ; — 27 et 30 oct. 1857 (art. de M. l'abbé Sisson); — 13 et 23 janvier 1858 (art de M. l'abbé Quinard.)

Annales catholiques de Genève : — avril 1855.

Annales de la Propagation de la foi;—tome XXVIII, p. 377;—tome XXX, p. 26.

Armonia (L') de Turin : — 18 mars 1857.

Catholic mirror, de Baltimore : — 31 mars, 12 et 26 mai, 2, 9, 18, 23 juin 1855 (art. du P. Fr. Xav. Kuaekstedt, S. J.).

Civiltà (La) cattolica :—7 oct., 2 déc. et 5 fév. 1854 ; — 5, 20 janv. 1855 ; — 4 oct. 1856 ; — 18 avril, 6, 9 déc. 1857.

Correspondant (Le) : — 25 janvier 1855 (lettre de M. Alex. de St-Albin) ; — 10 décembre 1879.

Cruz (La), de Séville : — (Organe particulier du culte de Marie, auquel est consacré chaque numéro de décembre) : tome IV, p. 127 (réponse au journal *El Latigo*); — tome V, p. 71 (réponses au journal *La Europa*); p. 198, 458 ;— tome VI, p. 25, 137, 194 (réponse au journal *La Juventud liberal*); p. 273 ; — tome X, p. 770.

Dublin (La) Review : — oct. 1856.

Précis historiques : — 1er mars, 1856.

Revue (La) catholique de Louvain : —janv. et déc. 1855 ; — fév. 1856.

Univers (L') : —30 et 31 août 1854 (art. du P. Lannurien ;—7 déc. 1854 (art. du P. Gagarin); — 15 déc. 1854, 26 janv. et 12 mars 1855 (art. de M. l'abbé Cornet, en réponse aux journaux protestants d'Allemagne : *La Kreuzzeitung, la Gazette d'Augsbourg, la Gazette d'Elberfeld, la Gazette du Weser, le Temps de Berlin*) ; — 6 juin et 18 déc. 1855 (art. du P. Sturm); — 2 mars et 21 avril 1857; — 5, 7 juillet, 23, 26 oct. 1857 (art. de M. l'abbé Cornet); — 7 août et 7 sept. 1857 (art. de Dom Pitra); — 8 déc. 1879 (n° consacré tout entier à l'histoire de l'Immaculée Conception). F. E.

LES LANGUES ET LES LITTÉRATURES FRANÇAISE ET ALLEMANDE DANS LE GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

« Les Luxembourgeois ont de tout temps montré qu'ils pouvaient s'appliquer à l'étude des différentes sciences et toujours ils ont été sous ce rapport à la hauteur de leurs voisins. » Dernier discours de S. A. R. le Prince Henri des Pays-Bas, prononcé à la séance de l'Institut R. G.-D. le 13 novembre 1878).

L'idiome national (1) du Grand-Duché étant resté inculte jusqu'en 1849, et n'ayant d'ailleurs jamais été répandu hors des étroites limites du pays, les autorités, ainsi que les écrivains du Luxembourg, ont dû recourir à des langues étrangères, aussi bien pour communiquer avec les habitants que pour les relations internationales. Bien que le Grand-Duché ait le même souverain que la Néerlande, le hollandais n'y a jamais été en usage, non plus que le flamand, même pendant la longue union du Luxembourg avec les Pays-Bas catholiques. C'est le latin qui a été la première langue littéraire usitée dans le bassin de la Sûre et il continua à être employé concurremment avec le

(1) Il a été l'objet d'une étude spéciale dans ce recueil, t. XXVI, octobre 1879, p. 340-346.

français et le moyen ou le haut allemand, pendant tout le moyen âge et jusque dans les temps modernes. Même après que le gouvernement y eut renoncé, les Jésuites s'en servaient encore pour l'enseignement dans leur florissant collège de Luxembourg, et leurs élèves devaient le parler même pendant les récréations. De nos jours, l'abbé M. N. Muller a écrit de belles odes saphiques en l'honneur de la sainte Vierge, une idylle et des chronogrammes dans la langue universelle de l'église catholique; c'est en latin que le professeur A. Namur lui a adressé des félicitations jubilaires (1841), que l'abbé Kleyr a félicité Mgr Adames de sa consécration (1863), que le vicaire apostolique J. Th. Vander-Nôot a publié ses *Monita ad Clerum*, que A. Namur et J. N. Bourggraff ont écrit l'un une dissertation (1855), l'autre un programme archéologique (1839), enfin que J. A. Diehl a traduit la *Cloche* de Schiller, dans le mètre de l'original, avec la rime et en observant les règles de la quantité (1862).

Malgré ces faits exceptionnels, le latin est depuis longtemps une langue morte dans le Luxembourg. Au douzième siècle, le français lui succéda sans pourtant le supplanter: la plus ancienne charte luxembourgeoise en notre langue date de 1198 (1); la plus ancienne en allemand est un traité du 27 septembre 1248, conclu à Thoron sur la Moselle inférieure par des princes allemands et il ne concerne le Luxembourg que parce que le comte de ce pays y est désigné comme arbitre. Ce n'est guère qu'au XIVe siècle que l'allemand commence à être écrit dans le Luxembourg même, d'ailleurs assez rarement et seulement dans les actes privés; le latin et le français continuaient à être les langues du gouvernement; ce n'est pas un comte ami de la France, comme l'était Jean l'Aveugle, roi de Bohême, qui aurait préféré l'allemand; il ne se servait de cet idiome que dans ses traités avec les princes de l'Empire, mais presque jamais dans ses relations avec les Luxembourgeois. Ses fils au contraire et ceux de ses descendants qui avaient en Allemagne leurs principaux intérêts, se servirent aussi souvent de l'allemand que du latin. Mais, sous les ducs de Bourgogne, Philippe le Bon et Charles le Téméraire, qui avaient réuni et cherchaient à rattacher le Luxembourg le plus fortement possible à leurs autres duchés, comtés et seigneuries des Pays-Bas, le français reprit le dessus et il conserva la qualité de langue du gouvernement sous les régimes les plus divers, aussi bien sous la domination espagnole que sous celle de l'Autriche. Et c'était naturel : le Duché faisait désormais partie d'un nouveau tout, le cercle de Bourgogne, à peu près indépendant de l'Empire et où les populations wallonne et française furent presque toujours en majorité. Lorsqu'elles tombèrent en minorité, par suite de la cession à la France de la Franche-Comté, de l'Artois, du Cambrésis, d'une partie du Luxembourg, du Hainaut et de la Flandre, le pli était pris ; l'usage ancien fut maintenu et le français conserva ses privilèges dans le Luxembourg, aussi bien que dans les provinces purement wallonnes. Il ne le perdit même pas en 1839, lorsque le Grand-Duché eut été réduit à sa partie orientale où les paysans parlent un dialecte germanique. Par un rescrit du 17 novembre 1841, le Roi Grand-Duc ordonna que toutes les écritures concernant l'administration fussent rédigées en français, à l'exception de celles qui touchaient à la forteresse fédérale et à la Confédération germanique. Ce règlement ne

(1) Editée dans *Publications de la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le Grand-Duché*, in-4. t. VI, p. 71. Cfr XIV, p. 71; XXII, p. XVIII-XIX; — J. B. Wolff, *Recherches historiques sur la langue administrative du pays de Luxembourg* dans *Programme de l'Athénée R. G. D. de Luxembourg* 1842-3; — *Table chronologique des chartes et diplômes*, publiée par M. Wurth-Paquet, passim.

fut naturellement pas abrogé lorsque la Confédération eut été dissoute et que les grandes puissances eurent reconnu le Luxembourg comme État autonome et neutre (Traité de Londres du 11 mai 1867). La *Constitution* du 18 octobre 1868, actuellement en vigueur, porte que « l'usage des langues francaise et allemande est facultatif et ne peut être limité (§ 23) ». Aussi les fonctionnaires doivent-ils posséder les deux langues (*Arrêté sur l'organisation et le service des bureaux*, 8 février 1878, § 5). Dans l'enseignement il est fait une part égale à l'allemand et au français comme langues véhiculaires ; le choix des manuels et des livres de classe est fait en conséquence (*Réglement général de l'enseignemeut supérieur et moyen*. Arrêté du 7 juin 1861, § 11).

Ce rapide aperçu fait comprendre pourquoi la langue et la littérature nationales ont été jusqu'ici si peu cultivées dans le Grand-Duché, tandis que les langues et littérature française et allemande y ont été et y sont encore en honneur. Toutefois l'allemand, bien que employé depuis des siècles, dans les actes publics et surtout dans les transactions privées, est d'importation récente comme langue littéraire. Pendant les trois derniers siècles, bien peu de livres allemands ont été composés dans le Duché de Luxembourg ou sont sortis de ses presses actives ; leur nombre a augmenté à mesure que diminuait celui des publications latines; mais malgré de réels progrès depuis un demi-siècle, il est encore loin d'égaler celui des livres français. Au reste, il n'y a pas de ligne de démarcation nettement tracée entre les deux langues ; elles figurent l'une à côté de l'autre dans la plupart des recueils et beaucoup d'écrivains, comme les abbés J. P. Maeysz, Fr. Muller, Kleyr, Engling, Schœtter et les professeurs J. B. Wolff, P. D. Joachim, Ch. Faber, se sont servis de l'une et de l'autre.

Le Grand-Duché de Luxembourg, réduit au tiers à la suite des trois démembrements de 1659, 1815 et 1830, n'a aujourd'hui que 258,600 hectares et environ 210,000 habitants; sa population correspond à celle d'un gros arrondissement et sa superficie à celle de deux petits. Notre examen ne doit pas porter sur les nombreux luxembourgeois, comme Altmeyer, A. Lentz, A. Meyer, Jean-Pie Namur, Thyes, J. Britz, Funck-Brentano etc. etc., qui ont émigré en Belgique, en France, beaucoup plus rarement en Allemagne, ou qui ont fondé des colonies dans les États de Iowa, Illinois, Minnesota, Wisconsin; il ne doit comprendre que les écrivains luxembourgeois qui sont dans le pays, ou les quelques étrangers qui s'y sont établis et y ont publié leurs œuvres. Ainsi restreint le sujet n'est guère étendu; il n'offre pas moins de grandes difficultés; car les savants du Grand-Duché qui ont réuni tant de documents pour la statistique matérielle , ont presque totalement négligé de recueillir les faits qui nous aideraient à dresser la statistique intellectuelle. En outre, l'obligation du dépôt légal n'existe pas dans le Grand-Duché et il n'y a par conséquent pas de recueil pour y consigner les titres des ouvrages imprimés. Si l'on veut connaître ceux-ci, il faut recourir aux journaux et surtout à la liste bibliographique des ouvrages offerts aux sociétés savantes. Il n'y a pas non plus d'histoire récente ni complète de la littérature luxembourgeoise. L'estimable mémoire du professeur J. Neumann sur les *Auteurs luxembourgeois* (dans *Programme de l'Athénée*. 1856 in-4) ne s'étend pas jusqu'au dix-neuvième siècle, et la *Typographie luxembourgeoise* par le président Wurth-Paquet (*Publications de la Société archéologique*, T. II, VII, VIII) s'arrête également vers 1800. On ne trouve donc de renseignements surles écrivains contemporains du Grand-Duché que dans les précieux rapports de A. Namur sur les travaux de la Société d'archéologie et deses memhres, dans les notices bibliographiques des journaux et surtout

dans la volumineuse biographie luxembourgeoise du Dr Neyen. Ces ressources sont insuffisantes; il restera sans doute des lacunes dans le présent essai ; mais tel quel il donnera une idée passablement exacte de ce que les Luxembourgeois ont produit dans quarante ans de labeur intellectuel.

Leur pays est trop petit pour faire vivre des littérateurs de profession: aussi n'y en a-t-il pas; on y trouve en revanche plusieurs institutions fort propres à susciter des travaux scientifiques et littéraires: les sociétés savantes, les corps constitués, l'Athénée, les progymnases et d'autres écoles. — La *Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le Grand-Duché de Luxembourg* (1), fondée en 1845, a déjà fourni une longue carrière, d'abord comme compagnie isolée jusqu'en 1867 (2), ensuite comme *Section historique* de l'Institut R. G. D. de Luxembourg, à partir de 1868 (3). Les deux autres sections sont formées de la *Société des sciences naturelles et mathématiques*, fondée en 1850, et de la *Société des sciences médicales*, fondée en 1866. Elles publient également l'une des *Annales* depuis 1853 et un précieux recueil d'observations météorologiques, l'autre un *Bulletin*. La *Société pour la restauration de l'église de Saint Willibrord à Echternach*, qui a déjà accompli une grande partie de son œuvre, publie aussi des comptes rendus de ses assemblées générales. Il y a en outre une *Société R. G. D. d'agriculture*, fondée en 1846, dont le *Bulletin mensuel* est arrivé à sa 31e année en 1879, et un *Cercle agricole et horticole*, fondé en 1852, dont la série d'*Annales* commence en 1854. La *Commission gouvernementale d'agriculture*, réorganisée en 1843, publie un *Rapport général*, dont le t. X, paru en 1877, correspond à l'année 1875, on y trouve tous les renseignements désirables sur la situation agricole du Grand-Duché. La *Chambre de Commerce*, organisée en 1841, donne tous les trois ans un *Rapport général sur la situation du commerce et de l'industrie*. Certaines municipalités, comme celle de la ville de Luxembourg font imprimer leur *Rapport sur l'administration et la situation des affaires communales*. La *Chambre des députés*, de même que les assemblées qui l'ont précédée, sous d'autres noms, a un *Compte rendu de ses séances*, et le Gouvernement, outre son *Mémorial législatif et administratif*, qui contient les actes officiels, publie, tous les trois ans, un *Exposé de la situation administrative du Grand Duché*, et, tous les cinq ans, un *Exposé de la situati on administrative des communes*.

L'Athénée de Luxembourg est plus qu'un lycée, parce qu'il a vingt cours supérieurs de sciences et de lettres qui correspondent à ceux de nos facultés; aussi plusieurs de ses professeurs sont-ils de véritables savants, comme on peut s'en assurer en parcourant les programmes annuels, qui doivent être accompagnés d'un mémoire écrit par l'un d'eux et qui leur fournissent tout à la fois l'occasion et le moyen de traiter les questions les plus diverses: monographies historiques, biographies, notices littéraires, mémoires de géographie, de mathématiques, de physique, d'histoire naturelle. Les progymnases de Diekirch et d'Echternach, l'école normale de Luxembourg et quelques écoles primaires supérieures, ont aussi des programmes qui ne sont pas de simples listes d'élèves, mais qui contiennent de bons travaux des maîtres. Le clergé, influent et considéré dans le pays, compte parmi ses membres nombre d'hommes lettrés ou érudits qui, à l'instigation de leur

(1) On l'appelle souvent par abréviation *Société archéologique*.

(2) Les 22 volumes de cette première série portent le titre de *Publications de la Société pour* etc.

(3) Il y a déjà 11 volumes dans cette série; les 8 premiers in-4, les 3 suivants gr. in-8, à partir de 1876.

évêque, ont formé une *Association pour l'art chrétien*; celle-ci se compose de trois sections, architecture, sculpture, musique, et publie un recueil depuis 1841.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Louis-Gabriel-Léonce Guilhaud de Lavergne, sénateur inamovible, mort à Paris le 6 janvier, était né à Bergerac le 24 janvier 1819. Il fit ses premières armes dans la littérature, écrivant dans la *Revue du Midi* de Toulouse, se faisant admettre maître ès jeux floraux, et obtint une chaire, qu'il n'occupa pas, à la faculté des lettres de Montpellier pour l'enseignement de la littérature étrangère. C'était en 1838. Il quitta la province, vint à Paris, où il entra au conseil d'État, devint sous-directeur au ministère des affaires étrangères, puis député dans nos diverses assemblées, et enfin sénateur. Il se tint assez en dehors de la politique de 1848 jusqu'en 1851. En 1853, il fut nommé membre de l'Académie des sciences morales et politiques en remplacement de M. Léon Faucher. Il occupa la chaire d'économie rurale à l'institut agronomique de Versailles (1850-1852). Ses travaux les plus importants sont consacrés à des économies politiques. En voici la liste : *Dictionnaire encyclopédique usuel* (1841-42), publié sous le pseudonyme de Ch. Saint-Laurent; — *Essai sur l'économie rurale de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande* (1854); — *Économie rurale de la France depuis* 1789 (1860); — *La Constitution de* 1852 *et le décret du* 24 *novembre* (1861); — *Les Assemblées provinciales sous Louis XVI* (1861); — *Éloge historique de M. le duc Decazes* (1863); — *La Banque de France et les banques départementales*; *suivi d'une notice historique sur la Caisse d'escompte avant* 1789 (1865); — *L'Agriculture et la population en* 1855 *et* 1856 (1865); — *Le Marquis de Chastellux* (1865); — *L'Agriculteur et l'Enquête* (1866). — Il a donné une active collaboration au *Journal des Économistes* et à la *Revue des Deux Mondes*.

— Mgr Louis-Anne Dubreuil, mort le 13 janvier, sur le siège archi-épiscopal d'Avignon, était né à Toulouse le 18 janvier 1808. Après de brillantes études dans sa ville natale, et au petit séminaire de l'Esquille, au grand séminaire sous la direction des prêtres de Saint-Sulpice, il fut appelé par Mgr d'Astros à enseigner la rhétorique au petit séminaire de Polignan. En même temps, il cultivait la poésie, ses œuvres furent plusieurs fois couronnées aux concours des jeux floraux. Elles lui valurent le titre de mainteneur et plus tard, il fut admis à l'académie des félibres de Provence. De Polignan, il passa à l'école de Sorrèze, où il occupa avec éclat la chaire d'éloquence et de philosophie. En 1842, il fut nommé par Mgr de Montpellier directeur du petit séminaire de Saint-Pons. Il fut appelé à l'évêché de Vannes le 5 juin 1861, et le 23 octobre 1863 transféré à Avignon. Ses œuvres consistent principalement dans ses lettres pastorales. Nous citerons ses lettres sur *l'Envahissement de Rome par le gouvernement italien* (1870); — *sur le Sacré-Cœur* (1871); — *sur les Reliques de sainte Anne*; — *sur Pie IX* (1878). — La dernière qui soit sortie de sa plume est sans doute sa lettre d'adhésion du 1er janvier, à la bulle *Æterni Patris*.

— Le 5 janvier s'éteignait à Paris un écrivain distingué, un des représentants de la presse les plus honorés pour leur talent et pour leur caractère. M. Poujoulat terminait au milieu de sa famille en pleurs, soutenu par les espérances éternelles, consolé par les bénédictions de l'Église, sa longue carrière, toute entière consacrée au travail, au culte du bon, du vrai et de

l'honnête. Demeuré inébranlablement fidèle aux convictions de sa jeunesse, il n'a cessé de les faire respecter, en mettant la pratique d'accord avec les principes, les défendant sans relâche et sans défaillance, avec beaucoup de modération et avec une exquise courtoisie dans la forme. Ses ouvrages sont nombreux : ils touchent à tous les sujets : histoire, voyages, romans, littérature, philosophie, religion, politique. Mais ils se tiennent tous par un lien commun qui répond à l'unité de sa vie : ils convergent vers l'apologie de la religion et de la monarchie française. Il avait rapporté de ses nombreux voyages, une grande fraîcheur d'images et il avait acquis de le commerce des anciens et des maîtres du grand siècle, une remarquable, pureté et un netteté de style à laquelle il joignait une ampleur, nous dirons presque une majesté qui s'acccordait avec son caractère et ses allures. Il appartenait à cette phalange de vaillants et fidèles défenseurs de la religion et de nos traditions nationales, où l'on comptait Michaud, Nettement, Laurentie, Riancey et dont les représentants ne se laissent point décourager par les vides qui se font autour d'eux. L'Église perd en M. Poujoulat un fils dévoué, la France un de ses citoyens les plus désintéressés, les plus amoureux de sa gloire et de sa prospérité, la cause de la royauté un de ses meilleurs serviteurs.

M. Jean-Joseph-François Poujoulat était né le 26 janvier 1808, à la Fare (Bouches-du-Rhône), d'une famille originaire du Dauphiné. Après avoir fait ses études à Aix, il vint en 1826 à Paris, où il fit la connaissance de Michaud, qui se l'attacha pour ses travaux sur les Croisades et le fit entrer à la *Quotidienne*, — depuis l'*Union*, — à laquelle il a collaboré assiduement. Il visita avec son maître, en 1830 et en 1836, la Grèce, Constantinople, l'Asie-Mineure et Jérusalem, et fit plus tard des excursions en Afrique et en Italie, où il récolta de nombreux matériaux utilisés dans ses ouvrages. En 1848, le département des Bouches-du-Rhône le choisit pour un de ses représentants à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée législative. Il a publié avec Michaud *La Correspondance d'Orient* (1833-1835, 7 vol. in-8) ; — *Histoire des Croisades* (1838, 6 vol. in-8), dont il a donné une nouvelle édition (la 6e) avec une *Notice* sur Michaud (1840-1848) et dont une édition abrégée avait paru en 1838 (2 vol. in-12) ; — et *Nouvelle collection de mémoires pour servir à l'histoire de France depuis le treizième jusqu'au dix-huitième siècle* (1836-1838, 32 vol. in-8) ; — *Notice sur Jeanne d'Arc* (1837). Il a publié seul : *Bédouine*, roman (1835), couronné par l'Académie française, en 1836 ; — *Toscane et Rome. Correspondance d'Italie* (1839) ; — *Histoire de Jérusalem. Tableau religieux et philosophique* (1841-1842, 2 vol., couronné par l'Académie en 1842) ; — *Religion, histoire, poésie*, recueil d'articles (1843) ; — *Histoire de saint Augustin* (1844, 3 vol. in-8), couronné par l'Académie française (1846) ; — *Études africaines* (1846, 2 vol. in-8) ; — *Histoire de la Révolution française* (1847, Mame, 2 vol. in-8) ; — *La droite et sa mission* (1848) ; — *La France et la Russie à Constantinople. La Question des Lieux-Saints* (1853) ; — *Lettres sur Bossuet adressées à un homme d'État* (1854) ; — *Le cardinal Maury* (1855) ; — *Fondation d'un noviciat de franciscains en France* (1852) ; — *L'Œuvre du Rachat* (1852) ; — *Littérature contemporaine* (1856) ; — *Vie de Mgr Sibour Augustin* (1858, 4 vol. in-8) ; — *Le P. de Ravignan* (1859) ; — *Le Pape et la liberté* (1860) ; — *Lettre à M. Dupin* (1860) ; — *Les Associations ou congrégations religieuses. Seconde lettre à M. Dupin* (1860) ; — *Réponse à la circulaire de M. le Ministre des affaires étrangères relative à l'encyclique du Pape* (1860) ; — *Les Droits du Pape. Réponse à la brochure : Le Pape et le Congrès* (1860) ; — *Lettre à M. de Persigny à propos de la Société de Saint-Vincent de Paul* (1861) ;

M. Charles de Briancez (1861) ; — *Réponse à la brochure de M. de la Guéronnière* (1861) ; — *Épîtres et évangiles* (1862) ; — *La France, Rome et l'Italie*, *Examen de la vie de Jésus*, de M. Renan (1863) ; — *Histoire de France* de 1814 à 1848 (1865-1867, 4 vol. in-8) ; — *Études et portraits* (1868) ; — *Souvenirs d'histoire et de littérature* (1868) ; — *Variétés littéraires* (1868) ; — *Vie du frère Philippe* (1875) ; — *Les folies de ce temps en matière de religion* (1877). — M. Poujoulat a donné une *introduction* à une *Relation d'un séjour de plusieurs annees à Beyrouthen* par M. H. Guys (1847) ; — à une *Notice sur Mgr Matheo Nakar, archevêque du Mont-Riban* (1819 ; — aux Œuvres de Reboul, réunies par M. de Fresne ; — à *Don Carlos VII et l'Espagne Carliste* du comte de Valras (1876) ; — une *préface à la vérité sur la Syrie* par M. Poujoulat (1861) ; — à la *Vie de Jésus-Christ racontée à la jeunesse*, par Mlle Zoé de la Ponneraye (1875). Une lettre à *Monsieur le comte de Chambord et la France à Niesbaden* par M. de Villemessant (1850) ; — au *Fablier chrétien* de M. Rayet (1853) ;— Il a envoyé à l'assemblée des catholiques tenue à Paris, en 1879, un rapport sur la *situation de l'Orient et de Terre-Sainte*, inséré dans le compte rendu. Le *tract* publié par la Société bibliographique, sous ce titre : *Les Frères des Écoles chrétiennes*, est tiré d'un de ses articles. Dans la belle collection des *classiques* publiée par la maison Mame; sous sa direction, il a donné plusieurs notices sur Bosuet, Boileau. Il a donné dans la *Revue des Deux Mondes* : *Lettre à Michaud sur Argos et Mycènes* (1er mai 1832) ; — *Gaza, lettre sur la Palestine* (1er octobre 1834) ; — *Visite à Lattaquié* (15 avril 1835) ; — Dans *le Correspondant ; Les Bossuétines. Lettres à un homme d'Etat sur Bossuet* (25 avril 1854) ; — *Sur le dogme de l'Immaculée-Conception* (25 novembre 1854) ; — *De l'État des doctrines en Judée et en Orient au temps de Jésus-Christ, Considérations sur l'enseignement chrétien* (25 octobre 1855) ; — Il a également collaboré aux *Sensitives*, album des salons (1845) et au *Musée des familles* La maison Guérin de Bar-le-Duc a publié (1865-1873, 27 vol. in-4). Les œuvres complètes de saint Augustin traduites, pour la première fois en français sous sous la nirection de M. Poujoulat et de M. l'abbé Raulx.

— M. Jules-Claude-Gabriel Favre, membre de l'Académie française, sénateur du Rhône, ancien ministre, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats du bareau de Paris, est mort à Versailles, le 20 janvier. Il était originaire de Lyon, où il vit le jour le 21 mars 1809. Entré dans la vie avec les bénédictions de l'Église catholique, il en est sorti en passant par un temple protestant. Il eut plus d'unité dans sa vie politique, car sa carrière s'ouvre en 1830, où il prend part à la Révolution, ayant à peine terminé ses études de droit à Paris. Il se fit inscrire au barreau de Lyon (1830), et ne se fixa à Paris qu'en 1835. La Révolution de 1848 le fit secrétaire général du ministère de l'Intérieur, dont Ledru-Rollin était titulaire. Depuis il fut membre de presque toutes nos assemblées législatives. Il y entra sous l'empire en 1858, et compta parmi les *cinq* membres de l'opposition. Faut-il rappeler qu'il fut vice-président du gouvernement de la Défense Nationale et ministre des affaires étrangères? M. Jules Favre occupait une des premières places au barreau de Paris : plusieurs fois, il fut appelé au bâtonnat (1860-1861). Les questions de séparation de corps, les affaires politiques étaient sa spécialité. Ses plaidoyers aussi bien que ses discours ont eu un grand retentissement. Il avait un talent d'une étonnante souplesse ; maître de sa parole, il s'élevait parfois à la plus émouvante éloquence et excellait à glisser sous les fleurs les plus brillantes de la rhétorique, les traits les plus mordants. Mais Quintilien n'aurait pas dit de lui : *Pectus est quod disertos facit.* Malgré ou à cause des rares qualités dont il était pourvu, M. Jules Favre demeurera une des plus

tristes personnalités de notre temps : le moindre châtiment que puisse lui imposer la postérité, c'est l'oubli. Il avait été élu, en 1867, membre de l'Académie française, en remplacement de M. Cousin. Nous citerons parmi ses œuvres : *De la Coalition des chefs d'atelier de Lyon* (1833, brochure) ; — *Anathème* (1833) ; — *Une Biographie contemporaine* (1837), dont il n'a paru que deux livraisons ; — *La liberté de la Presse* (1849) ; — *Le Gouvernement de la Défense Nationale* (1872) ; — *De la Réforme judiciaire* (1876). Il a écrit plusieurs volumes de vers qui n'ont pas été mis dans le commerce, le *Traité d'Union*, l'*Arbre et l'Écorce*, *Dis-moi qui tu hantes*, proverbes joués chez l'auteur en 1865 et 1866, imprimés, mais pas dans le commerce ; — *Psychée*, poème (1864, Paris, imp. Jouaust). Parmi ses plaidoyers et discours, nous rappellerons : *Sixième procès du Précurseur* (1833) ; — *Affaire Ladvocat et Boullenois* (1837) ; — *Discours du bâtonnat. Défense de Félix Orsini* (1866) ; — *Plaidoirie devant la Cour d'Appel de Paris, pour les héritiers de feu Charles Guillaume Naundorf* (prétendu Louis XVII), *contre le comte de Chambord*), 1874 Paris, Chevalier). Sa dernière œuvre, quoique peu importante, mérite d'être indiquée parce qu'elle a paru le jour même de ses obsèques, dans la *République française*, sous la signature X., et qu'elle n'est autre qu'un article bibliographique consacré à l'éloge d'un ouvrage traduit par Mme Jules Favre.

— Mme Ida-Marie-Louise-Gustave, comtesse de Hahn-Hahn, vient de mourir le 12 janvier au couvent du Bon-Pasteur, à Mayence. Elle était née le 22 juin 1805, à Tresson, dans le grand-duché de Mecklembourg-Schwerin. Après une enfance peu heureuse, elle contracta avec son parent le comte Frédéric de Hahn-Hahn une union qui ne lui procura pas plus de bonheur : elle aboutit au divorce en 1829. Elle trouva un adoucissement à ses chagrins dans la culture des lettres et les voyages, et plus tard une consolation dans le catholicisme, qu'elle embrassa avec ferveur, en 1850 ; ce fut le cardinal de Diepenbrock, qui lui ouvrit les portes de l'Église romaine. Son abjuration eut lieu le 26 mars, dans l'église Sainte-Edwige, à Berlin. Depuis cette époque elle n'a écrit que des ouvrages apologétiques ou ascétiques et des romans chrétiens qui ont eu beaucoup de succès et qui ont été presque tous, sinon tous, traduits en Français. Nous pouvons citer : *Poèmes* (1835) ; — *Nouveaux poème* (1536) ; — *Nuits vénitiennes* (1836) ; — *Chants et poésies* (1837) ; — *Scènes de la société* ; — *De l'autre côté des montagnes* (1840) ; — *Lettres de voyage* (1841) ; — *Souvenirs de France* (1842) ; — *Lettres orientales* (1844) ; — *De Babylone à Jérusalem* (1854), où sont exposés les motifs de sa conversion ; — *Une voix de Jérusalem* (1856) ; — *Les Pères du désert* (1860) ; — *Guirlande à Marie* (1860) ; — *Les Martyrs* (1860) ; — *Maria Regina* (1862) ; — *Quatre portraits* (1862) ; — *Les Amants de la Croix* (1864) ; — *Ben David* (1864) ; — *La Comtesse Faustine* (1864) ; — *Doralice* (1864) ; — *Pérégrin* (1865) ; — *Deux Sœurs* (1865) ; — *Eudoxia* (1867) ; — ajoutons *la Vie de saint Augustin* ; — *la Vie de sainte Zite* ; — une traduction d'une partie des œuvres de sainte Thérèse.

— M. Adolphe-Marie-Pierre, comte de Circourt, qui fut notre collaborateur dans ce recueil depuis la première année de son existence, est mort à la Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise), le 17 novembre 1879. Plus préoccupé de faire valoir les autres que de se faire valoir lui-même, il ne figure pas dans les recueils où se font inscrire tous ceux qui aspirent à la célébrité, c'est pour nous un motif de plus de conserver ici son souvenir et de lui payer le tribut de nos regrets. Le comte de Circourt était né à Bouxières-aux-Chênes (Meurthe), d'une famille d'origine lorraine, le 22 septembre 1801. Il fit ses études à Besançon. Il entra au ministère de l'Intérieur en 1821, devint chef

de bureau en 1828, et seconda M. le comte de la Bourdonnaye, dont il était chef de cabinet. Il quitta le ministère avec lui pour passer à la sous-direction politique du ministère des affaires étrangères. La révolution de 1830 le fit rentrer dans la vie privée. En 1848, Lamartine l'envoya à Berlin, le 4 mars, porteur de la fameuse circulaire du 2 mars, pour y remplir sans titre officiel avec son seul crédit personnel, la mission de surveiller les événements dans l'esprit de cette circulaire. Il fut rappelé à la fin de mars 1848 et remplacé par Emmanuel Arago à titre officiel. Là se termina sa carrière politique. Sa carrière littéraire commença vers 1831, par un article publié dans la Bibliothèque universelle de Genève dont il est demeuré un collaborateur assidu. Il a dispersé ses travaux dans une foule de revues : la *Revue des Deux-Bourgognes*, les *Annales Franc-Comtoises*, la *Revue contemporaine*, les *Annales des voyages*, auxquelles il est resté fidèle, la *Revue française et étrangère*, la *Revue moderne*, la *Revue de Paris*, la *Revue britannique*, la *Revue des Deux-Mondes*, (*La Suisse en* 1847 : *des révolutions, et des parties de la Consfération helvétique* 15 mars 1847), le *Correspondant* (divers articles bibliographiques : 15 mai 1843, 25 juillet 1868, 25 février 1870), la *Correspondance littéraire*, l'*Athenæum*, la *Revue des questions historiques* le *Polybiblion*, qui reçut sa collaboration à partir du 1868 et où il s'occupait spécialement de la littérature étrangère. Il a donné, en 1850, dans l'*Opinion publique*, une relation de son voyage en Russie; en 1854, un *Essai sur l'ancienne Egypte* (tiré à 15 exemplaires) et la traduction de l'*Histoire de l'action commune de la France et de l'Amérique pour l'indépendance des Etats-Unis*, par Bancroft, avec une conclusion du traducteur (1876). Il laisse un certain nombre de travaux manuscrits, mais dont aucun ne paraît destiné à la publicité. Il était membre de l'Académie de Besançon et de la Société historique de Massachussets.

— Au moment où l'année commençait, le 1er janvier, un sympathique écrivain, M. Charles de Gaulle, quittait ce monde où il avait travaillé et chrétiennement souffert durant toute sa vie ; il mérite d'être connu et nous remercions M. Gaidoz des renseignements qu'il nous a fournis pour nos lecteurs sur celui qui fut son ami et son collaborateur dans la *Revue celtique*. M. Charles de Gaulle était neveu de M. d'Hardivilliers qui fut professeur de dessin du duc de Bordeaux et de Mademoiselle en 1830, et accompagna la famille royale en Écosse et en Bohême. Né le 31 janvier 1837, à Valenciennes, où sa famille était en passage, il fut presque au sortir de l'adolescence frappé de paralysie. Il avait heureusement l'amour de l'étude et son goût le portait vers les langues celtiques. Sans quitter son fauteuil, il réussit à apprendre à Paris le breton et le gallois. Il a composé plusieurs poésies bretonnes dont quelques-unes ont été publiés par la *Revue de Bretagne et de Vendée* (mai 1864); les poètes bretons le considéraient comme un des leurs et lui se plaisait à prendre le titre de « barde du pays de *Gaule*. » Il rêvait la résurrection des langues celtiques comme langues littéraires et nationales et l'union des peuples celtiques en une sorte de fédération morale. Aussi prit-il une part active à la préparation du congrès celtique international qui se tint à Saint-Brieuc en 1867 et acceptat-il d'être secrétaire d'une société de poètes bretons ayant à leur tête M. de la Villemarqué et prenant le titre de Confrérie de Bretagne, *Breuriez Breiz*. Ses principaux travaux ont paru dans la *Revue de Bretagne et de la Vendée*. Une partie a été réunie en 1864 sous le titre : *Les Celtes au XIXe siècle; appel aux représentants actuels de la race celtique*. Il en donnait un en 1865 (liv. d'octobre), sur le mouvement de renaissance de la littérature bretonne, suivi en 1866 (avril) d'une revue des

plus récentes productions de la littérature bretonne, et en 1872 une étude sur M. Rio (tirée à part). La *Revue celtique* avait aussi sa collaboration; le tome II (p. 263), contient en sur un supplément avec dictionnaires bretons. Il travaillait aussi avec son père aux *Nouvelles littéraires*.

— M. André-Alphonse Duléry de Peyramont, né à Sauviat (Haute-Vienne), le 7 novembre 1804, est mort le 24 janvier à Versailles. Entré dans la magistrature en 1830, comme substitut du procureur du roi à Limoges, il a été mis à la retraite en 1877 comme conseiller à la cour de cassation. Il a été député de la Haute-Vienne en 1842, 1846 et 1871; il fut élu sénateur de ce département le 30 janvier 1876. Nous ne citerons pas ses discours et rapports; nous n'indiquerons que son discours de rentrée, qu'il prononça en qualité de procureur général à Angers sur *la cherté des subsistances et des moyens d'y remédier* (9 mars 1846).

— M. Marthe-Camille Bachasson, comte de Montalivet, né à Valence le 25 avril 1801, est mort le 4 janvier au château de La Grange, près de Sancerre (Cher). Il avait été admis à l'Ecole polytechnique, dont il est sorti pour entrer à l'Ecole des Ponts et Chaussées. Fils d'un ancien ministre de l'empire créé pair par Louis XVIII, il hérita sous la Restauration d'un siège à la Chambre des Pairs avant que son jeune âge lui permît d'en profiter sous le gouvernement de juillet, et plus tard ministre de l'intérieur, de l'instruction publique et des cultes et intendant de la liste civile, il sollicita et obtint de la République, le 13 février 1879, un siège au Sénat au moment où la vieillesse rendait l'inamovibilité illusoire. Il avait été élu en 1840 membre libre de l'Académie des beaux-arts. Il a écrit: *Un jeune pair de France aux Français de son âge* (1827); — *Le roi Louis-Philippe et la liste civile* (1851); — *Rien! Dix années de gouvernement parlementaire* (1862); — *Les libéraux de 1830 et les élections de 1877* (1878). — *Un heureux coin de terre. Saint-Bouize et Conarges* (département du Cher) (1878). Il a écrit dans la *Revue des Deux-Mondes*, *le roi Louis-Philippe et sa liste civile* (1er octobre et 1er novembre 1850); — *Réponse à une lettre du prince Napoléon Bonaparte sur l'article du 1er octobre* (15 octobre 1860); — *Souvenirs de la monarchie parlementaire* (15 juin 1864). — *La confiscation sous Napoléon III, souvenirs historiques* (1er décembre 1871). Il laissait des *Mémoires*.

— M. Antoine-Agénor-Alfred, duc de Gramont, né le 14 août 1819, à Paris, y est mort le 15 janvier. Elève de l'École polytechnique, il débuta dans la carrière des armes, qu'il quitta en 1840 avec le grade de sous-lieutenant. Il entra dans la diplomatie en 1852, et représenta la France à Cassel, à Stuttgart, à Turin, à Rome et à Vienne. Il était ministre des affaires étrangères lors de la déclaration de guerre en 1870. Une partie des rares publications qu'on lui doit se rapportent à la justification de sa conduite dans ces circonstances solennelles. — *La France et la Prusse avant la guerre* (1872); — *Passé et présent, étude d'histoire contemporaine* (1875, in-8), paru sous le pseudonyme d'Andréas Mémor. Il a écrit aussi: *Etude sur les tarifs comparés du service postal en France et en Angleterre* (1874).

— M. Léon Roulland, né à Chartres, le 27 octobre 1837, est mort à Paris le 28 janvier 1880; il fut reçu archiviste-paléographe le 12 janvier 1863, après avoir soutenu une thèse dont le sujet était *La foire Saint-Germain* (1176-1789). Il fut nommé auxiliaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 26 février 1869, en remplacement de M. Janin, démissionnaire, et archiviste aux Archives nationales, le 30 mars 1872. Outre sa thèse, il a publié, dans le tome III des *Mémoires de la*

société de l'histoire de Paris (1876), p. 192-218, un article fort intéressant intitulé : *La foire Saint-Germain sous les règnes de Charles IX, de Henri III et de Henri IV.* Il préparait depuis fort longtemps un livre sur les foires en général et sur celle du Lendit en particulier. De ce travail, il avait, dans les derniers temps de sa vie, extrait plusieurs chapitres qu'il avait intitulés : *Les reliques de la passion à l'abbaye de Saint-Denis;* il les étudiait dans leurs rapports avec le document latin désigné sous le titre de *Iter Jherosolimitanum*, qu'il pensait être de la fin du onzième siècle, et aussi avec les chansons de geste et surtout avec *Le voyage de Charlemagne à Jérusalem.* Ces extraits, formant un volume, allaient paraître suivis de l'*Iter Jherosolimitanum*. On espère que ce travail pourra être retrouvé dans les papiers de M. L. Roulland, et cela est d'autant plus à désirer qu'il était arrivé, assure-t-on, à des résultats nouveaux et importants sur ces questions d'histoire littéraire. — A. B.

— M. l'abbé Joseph-Mathias Nomot, est mort à Paris le 24 janvier. Il était né à Latrecey, dans la Haute-Marne, le 24 janvier 1793. Il fit ses études à Langres et à Dijon et occupa de 1827 à 1852 la chaire de philosophie du lycée de Lyon ; durant ce long espace de temps il vit se grouper autour de lui toute une génération d'hommes qui, depuis, ont marqué dans le monde et ont toujours été fiers d'avoir été ses élèves. Nous pouvons citer MM. Frédéric Ozanam, de Laprade, Fortoul, de Parieu, Ponsard. Quand l'âge le força de prendre sa retraite, il vint se fixer à Paris, et là, sous l'impulsion de deux amours qui ne l'ont jamais quitté, celui de la jeunesse et celui de la philosophie, il enseigna encore la philosophie à un petit nombre de privilégiés qui se réunissaient au Cercle catholique du Luxembourg. Etudiants en droits, étudiants en médecine, jeunes gens du monde, etc., s'estimaient heureux d'avoir un tel maître pour fortifier leur esprit avant d'aborder une carrière. Ce n'est qu'en 1874 que sa santé l'obligea à suspendre ses conférences. Il a peu ou point écrit ; nous ne connaissons de lui que ses *Leçons de philosophie professées au lycée de Lyon,* publiées par M. J.-B. Tissandier (1852, in-8. Lyon, Brun ; Paris, Desobry). Mais il a formé un grand nombre de fervents disciples et son enseignement a laissé des traces plus profondes que beaucoup d'ouvrages. Il avait été nommé inspecteur général de l'enseignement primaire en 1852, puis de l'enseignement secondaire et recteur de l'Académie de Lyon en 1854. Il était membre de l'Académie de Lyon.

— M. Jean-Baptiste-Prosper Blanchemain, né à Rouen le 16 juillet 1816, est mort au château de Longefont (Indre), le 25 décembre. Il fit son droit, fut reçu avocat en 1838, travailla au ministère de l'intérieur avant de se livrer à ses goûts de poète et de bibliophile. Il avait obtenu deux mentions à l'Académie française en 1837 et en 1843, et fut reçu maître ès jeux floraux en 1853. Il était membre de la Société des bibliophiles. On a de lui : *Poèmes et Poésies* (1853), qui lui ont valu un prix Montyon en 1878 ; — *Foi, Espérance et Charité* (1853) ; — *Idéal, Poèmes et Poésies* (1857) ; — *Poètes et amoureuses, portraits littéraires du seizième siècle* (1877, 2 vol. in-8). Il avait donné en 1858, ses *Poésies complètes* ; l'éditeur Lemerre vient de mettre en vente une nouvelle édition de ses œuvres. M. Blanchemain a en outre publié : *Les Œuvres poétiques de Vauquelin des Yveteaux, poète normand du dix-huitième siècle* (1854) ; — *Les Œuvres inédites de Ronsard* (1855) ; — *Les Œuvres complètes de Pierre de Ronsard* (1856-1868) ; — *Les Œuvres poétiques de François Maynard, œuvres inédite, la Philandre* (1864) ; — *Œuvres poétiques de Guy de Tours*, avec préfaces et notes par Prosper Blanchemain (2 vol.) ; — *Œuvres poétiques d'Amadys Jamyn....* publiées

avec notice par Prosper Blanchemain (2 vol.); — *Ève et ses incarnations*, sonnets et eaux-fortes réalistes, par Antoine Monnier, avec un prologue en vers, l'*Idéal féminin*, par Prosper Blanchemain; — *Le Pancharis de Jean Bonnefons*, notices, notes et traduction par P. Blanchemain. Il venait d'achever les préface et notes des *Mimes, enseignements et proverbes*, de J. A. de Baïf, qui vont paraître sous peu.

— M. Charles-Henri-Etienne-Edmond Desnoyers de Biéville, mort le 1er janvier, à Paris, était né dans cette ville le 31 mars 1814. Elève de l'École de Saint-Cyr en 1832, il quitta bientôt l'épée pour la plume et débuta dans la littérature dramatique en 1836, sous le nom de sa mère, de Biéville. Il entra le 26 mai 1856, à la rédaction du *Siècle*, où il était chargé des comptes rendus dramatiques. Voici la liste de ses œuvres, et la plupart en collaboration avec Théaulon, N. Fournier, Bayard, Scribe, etc. *L'Homœopathie* (1836); — *Le Saute-ruisseau* (1838); — *La Vie de garçon* (1838); — *Phœbus ou l'Ecrivain public* (1839); — *Juliette* (1840); — *Les Enfants de troupe* (1840); — *Le Flagrant-Délit* (1841); — *Talma en congé* (1842); — *L'Huissier amoureux* (1843); *Le Héros du marquis de quinze sous* (1843); — *Les Dévorants* (1843); — *La Gardeuse de dindons* (1845); — *La Contrebasse* (1845); — *Les Nuits blanches* (1847); — *Le Phare de Bréhat* (1847); — *Éric le fantôme* (1848); — *Gardée à vue* (1849); — *Les Deux Aigles* (1850); — *Si Dieu le veut* (1851); — *Les Enfants de la balle* (1852); — *Un Fils de famille* (1853); — *Le Meunier, son fils et Jeanne* (1854); — *Sur la terre et sur l'onde* (1854); — *Préparation au Baccalauréat* (1854); — *La Bégueule* (1855); — *Les Fanfarons de vice* (1855); — *Le Dessous des cartes* (1855) :— *Ce que deviennent les roses* (1857); — *Rêves d'amour* (1859); — *Les Deux rats* (1861).

— La Russie a perdu son historien le plus célèbre, Serge Michallovitch Soloviev, décédé le 16 octobre dernier. Il était né à Moscou, en 1820, étudia au gymnase d'abord, puis à l'Université de la même ville. Après avoir passé à l'étranger deux ans, il obtint la chaire d'histoire russe à l'Université de Moscou et l'occupa avec distinction presque jusqu'à la fin de sa vie. Son œuvre capitale, celle où aboutissent toutes ses autres publications et qui placera son nom à côté de celui de Karamzine, est l'*Histoire de Russie depuis les temps les plus anciens*. Soloviev en donnait régulièrement un volume par an, pendant vingt-huit ans (1851-1879), et il mourut après avoir terminé, en manuscrit, le vingt-neuvième volume qui s'arrête à l'année 1773. — Son grand mérite est d'avoir présenté l'histoire de son pays dans un ensemble parfaitement coordonné, et d'après des documents dont il donne ordinairement de nombreux extraits et qu'il connaissait à fond. Outre la charge de professeur, Soloviev avait le titre d'académicien et était directeur du Musée d'armes.

Voici la liste de ses publications : *De l'étude des langues classiques comme moyen indispensable pour mieux connaître sa propre langue* (Moscou, 1838); — *Examen critique de la notice Scandinavomanie et ses adorateurs* (Vénéline, 1842); — *Novgorod dans ses rapports avec les grands princes* (M. 1845); — *Sur le sens des mots : impôt noir* (1845); — *Mœurs des anciens Russes depuis Jaroslav Ier jusqu'à l'invasion des Mongols* (1846); — *Relations de famille entre les princes de l'ancienne Russie* (1846); — *Histoire des rapports mutuels entre les princes russes et la maison Rurik* (thèse de doctorat) (M. 1847); — *Coup d'œil sur l'état du clergé russe avant le milieu du treizième siècle* (1847); — *Droit de préséance (on miestnitchestovo)* (1847); — *Revue des principaux ouvrages d'histoire russe publiés en* 1846 (M. 1847); — *Esquisse historique de la petite Russie avant son accession à la Russie sous le tsar Alexis* (1849); — *Mœurs, coutumes et croyances des slaves païens, surtout de ceux d'Orient* (1850); — *Influence de la situation*

géographique sur l'histoire de Russie (1850); — *Aperçu d'histoire russe sous les petits-fils d'Iaroslav* (1851); — *Les paysans dits Odnodvortzi* (1851); — *Histoire de Russie depuis les temps les plus anciens* (1851-1879) (vingt-huit volumes in-8); — *Aperçu historique des institutions administratives de Russie avant Pierre le Grand* (1852); — *Esquisse historique d'histoire russe depuis Théodor Ivanovitch jusqu'à Michel Romanov* (1847-1852); — *Une ville russe au dix-huitième siècle* (1853); — *Notice géographique sur la Russie du douzième au dix-septième siècle* (1853-1854); — *Karamzine et ses travaux littéraires* (1853-1856); — *Gerhard-Frédéric Muller* (1854); — *De la continuation de l'histoire de Tatistchev* (1855); — *Les historiens russes au dix-huitième siècle* (1855); — *Discours sur Jean Schouvalof* (1855); — *T. N. Granovski, professeur à l'Université de Moscou. Notice nécrologique* (1856); — *Sigismond Wasa et son élection au trône de Pologne* (1856); — *L'ancienne Russie en face de l'Europe occidentale* (1856); — *De la controverse au sujet de la commune villageoise* (1856); — *L'Europe orientale au seizième siècle (ou Examen des ouvrages de l'évêque Macaire sur l'histoire de l'église russe, de Smirnav : Histoire de l'académie gréco-slave de Moscou, et des documents sur une ambassade russe en Pologne en* 1673-77. (M. 1856); — *Les Bratchinas* (1856); — *Auguste Schlotzer historien* (1856); — *Examen du Récit de voyage, par Parthénius* (1856); — *Les Confesseurs russes de l'instruction publique au dix-septième siècle* (1857); — *Les pourparlers d'Ostrojsk* (en 1615-1617) (1857); — *A propos de la plus ancienne affaire de préséance* (1857); — *L'Industrie et le commerce russes au seizième siècle* (1857); — *Les marchands de Moscou au dix-septième siècle* (1858); — *De quelques manuscrits et livres rares du seizième et dix-septième siècle, relatifs à l'histoire de Russie* (1858); — *Examen de l'histoire de Pierre le Grand, par Oustrialov* (1858); — *Discours prononcé sur la tombe de Koudriavtsev* (1858); — *L'Angleterre au seizième siècle* (1858); — *Lettres historiques sur les trois périodes de la noblesse russe* (1858 et 1859); — *Description de la cathédrale du Novgorod* (Sainte-Sophie) (1858); — *Les Cosaques de l'Ukraine avant Khmelnitski* (1859); — *L'Union, la cosaquerie et le rascol, ou l'examen critique des ouvrages ; Bogdant Kmelnitski (par Kostomarov), Histoire de l'union lithuanienne, par Kojaloovitsch, le Rascol et le Zemstvo, par Stchapov* (1859); — *L'Hetman Vigawski* (1859); — *Relations diplomatiques entre Moscou et la Lithuanée au seizième siècle* (1859); — *Manuel d'histoire russe* (1859 et 1860); *Le faux tsar Alexis (Ivan Kléopine)* (1860); — *Récits d'histoire russe* (1860); — *Livre jugé nécessaire à Moscou au seizième siècle* (1860); — *Les princes Souzdalski-Schouiski* (1861); — *Posochkov et son école* (1861); — *Alexis Bestoujev-Rumine* (1725-54) (1861); — *Le moine Samuel (une page d'histoire du rascol)* (1862); — *Histoire des actualités (Examen de Jean Sousasine, par Kostomarov)* (1862); — *La chronique russe à l'usage des commençants* (1862); — *Encore à propos d'Arsène Macievitch, archevêque de Rostov* (1862); — *Lazare Baranovitch archevêque de Tchernigov* (1862); — *L'Europe à la fin du dix-huitième siècle* (1862-1863); — *Histoire de la chute de Pologne* (1863); — *Une note sur Napoléon Ier et la Pologne* (1863); — *L'œuvre communale au dix-septième siècle* (1863); — *Mstislas le Brave* (1864); — *Le Jubilé centenaire de Lomonosov* (1865); — *L'Epoque des congrès* (1866-1867); — *Observations sur la vie historique des peuples* (1866-1876); — *La politique russe dans la guerre de succession d'Autriche* (1867); — *A la mémoire de l'historiographe de Russie (Karamzine)* (1866); — *Daniel Romanovitch, prince de Galicie* (1867); — *Pierre Ier sur la mer Caspienne* (1868); — *Progrès et religion* (1868); — *Cours d'histoire moderne* (1869); — *Les Conseils d'empire en Russie au dix-huitième siècle* (1870); — *Bizance au dixième siècle* (1873); — *L'empereur Alexandre Ier. Politique et diplomatie* (1877); — *Pozzo di Borgo* (1879); — *Les origines russes* (1877).

— M. Nicolas-Auguste GALIMARD, mort le 17 janvier, à Montigny-les-Cormeilles (Seine-et-Oise), était né à Paris, le 25 mars 1813. Elève de Auguste Hesse, Ingres et Foyatier, il a donné un grand nombre de toiles, depuis 1836, qui ont figuré dans les diverses expositions et travaillé à la décoration de plusieurs églises. Il a écrit : *L'Art des vitraux*, dans l'*Artiste;* des biographies, dans les *Annales* de la société libre des beaux-arts; — *Les Salons* (1849, 1850, 1852), dans la *Patrie;* — *Le Daguerréotype théâtral;* — *Le Voleur* et *La Revue des Beaux-Arts*, sous les pseudonymes de Judex et de Dicaster; — *Les Deux propriétaires*, dialogue en vers (1859); — *Les Artistes contemporains* (1860); — *Portrait de la sœur de charité* (1861); — *Remercîments adressés à S. M. Victor-Emmanuel* (1862); — *Peintures murales de l'église Saint-Germain des-Prés*, par H. Flandrin (1864).

— M. Jean-Louis GONZALLE, né à Reims en 1815, vient de mourir le 29 septembre. Cordonnier par nécessité, puis employé dans l'administration des hospices, il était poète par goût : On lui doit *Poèmes et Satires*, ; — *l'Euménide* (1847); — *La Muse prolétaire* (1843); — *Le vin de Champagne* (1859); — *Les Coups de fouets;* — *A bas les masques* (1863); et aussi des odes à l'empereur et à l'impératrice qui ne l'empêchaient pas d'être républicain, et une *Histoire* inédite des hôpitaux de Reims.

— M. l'abbé Charles HANNESSE, curé-doyen d'Ay, est mort à Sermesse le 17 septembre. Il était né à Rethel en 1825. Ordonné prêtre en 1848, il enseigna quinze ans au petit séminaire de Reims, se retira dans une cure, à Fismes, pour rétablir sa santé compromise par les fatigues de ses fonctions, puis après la guerre n'hésita pas à se remettre sur la brèche pour relever le collège de Rethel. On lui doit plusieurs ouvrages : l'*Histoire et description de Notre-Dame de Reims* (1861) avec collaboration de M. l'abbé Cerf (2 vol. in-8); — l'*Histoire de sainte Macre, vierge et martyre, patronne de Fismes* (Reims, 1866, in-18); — *Confrérie de sainte Macre en* 1726, *son origine, ses statuts, son histoire, membres de la confrérie en* 1726 (1865, in-8). L'Académie de Reims a couronné, en 1864, un mémoire de lui sur le *Sacre*, demeuré inédit. En 1867, il inséra dans le *Bulletin* du diocèse une *Note* sur le titre d'Excellence que portent les archevêques de Reims. Il laisse en manuscrit une *Monographie de l'église d'Ay* et des discours prononcés durant son professorat.

— M. Ernest VARENNE DE FENILLE, vice-président du Conseil de préfecture de l'Ain, né à Bourg le 14 septembre 1819, est mort le 28 octobre. On lui doit un livre sur la *Chasse à la Bécasse* et des *Pensées et réflexions* qui ont paru dans la *Revue littéraire de l'Ain* (1876-1877).

— M. Benjamin RAMPAL, né à Marseille en 1812, mort à Paris, journaliste et traducteur des *Cours d'économie politique à l'usage des ouvriers et des artisans*, de Schultze-Delitsch (Guillaumin, 1874).

— M. Charles-Camille HERTZ, fondateur et ancien secrétaire général de la Société de géographie commerciale de Paris et du Congrès de géographie qui s'est tenu à Paris en 1878, vient de mourir. On lui doit : *La Conquête du globe, géographie contemporaine, d'après les voyageurs, les émigrants, les commerçants. Les Pôles* (Paris, Tolmer, 1879, gr. in-8).

— M. Gustave KLOTZ, mort le 24 janvier, était né à Strasbourg le 30 novembre 1810. Il se forma à la science de l'architecture dans les ateliers Vaudoyer. En 1835, il fut nommé architecte de la cathédrale. Il se multiplia après le siège, pour réparer les terribles dégâts que le bombardement avait causés. Il est mort après avoir vu son œuvre à peu près terminée. Il a rendu compte des réparations dans deux *Rapports* adressés l'un au maire Küss, l'autre au maire Lauth (Strasbourg, 1871, 1872). Le *Bulletin de la Société*

pour la *conservation des Monuments historiques d'Alsace* porte aussi trace de son activité.

On annonce la mort : de M. Alexandre-Emile Pépin Le Haurelel, décédé à Paris le 20 décembre, à 62 ans, docteur en droit, lauréat en 1843 du concours établi entre les docteurs pour son *Histoire de l'Emphytése*, ancien membre de l'Assemblée législative ; — de M. Bressant, ancien élève de l'École Normale supérieure, professeur au lycée Louis Le Grand, éditeur, en collaboration avec M. Rey, d'une édition classique des Fables, de Lessing, né à Paris en 1822, mort le 28 janvier ; — de M. Sidney Renouf, journaliste, mort à l'âge de 81 ans, à Authon (Sarthe) ; — de M. Victor-Amédée Thiriot, né à Nancy le 1er mars 1826, mort à Paris le 6 février, ancien procureur général à Lyon, conseiller à la cour de cassation, auteur d'une *Etude sur J. G. Thouret* (1862, in 8), discours de rentrée à la cour de Rouen ; — de M. Louis-Félix-Henri Le Sérurier, né à Saint Quentin (Aisne), le 28 juin 1829, mort à Paris le 6 février 1879, conseiller honoraire à la cour de cassation, ancien procureur général et premier président à Orléans, auteur du discours de rentrée prononcé à Orléans sur *l'Institution de la Magistrature* (1841, in-8) ; — de M. l'abbé Debaise, l'explorateur subventionné par l'Etat, mort à Oudjiji sur le lac Tanganyika ; — de M. Mullbacher, directeur du Journal *Le Nord;* — de M. Perron, fondateur du *Petit-Caporal* et rédacteur en chef de *l'Avant-garde*, mort à Paris le 6 février ; — de M. Lambert de Lacroix, ancien secrétaire de la rédaction du *Moniteur Universel* (1367-1870), mort victime de l'accident du chemin de fer de Clichy-Levallois, le 3 février ; — de M. Ferdinand-Philippe-Auguste Kræber, né à Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin), le 5 décembre 1830, ancien architecte de Tarn-et-Garonne, archiviste paléographe de la promotion de 1857, après la soutenance d'une thèse sur *les cours colongères en Alsace;* — de M. Claude-Lazare-Adolphe, baron Pigenat, mort à la cour de Sommont (Saône-et-Loire), le 22 janvier, auteur des *Considérations sur les causes de l'agrandissement de la Prusse et de la décadence de la France* (1871).

Institut. — *Académie française.* — L'Académie française a procédé, le 15 janvier, à la réception de M. Taine, élu en remplacement de M. de Loménie décédé. C'est M. J.-B. Dumas qui a répondu au discours du nouvel académicien.

Académie des sciences morales et politiques. — Dans sa séance du 31 janvier, l'Académie a nommé membre dans la section de morale, en remplacement de M. Louis Reybaud, décédé, M. Ernest Havet, professeur au collège de France, par 24 voix contre 6 à M. de Pressensé et 2 à M. Antonin Rondelet.

Académie des beaux-arts, — L'Académie met au concours pour 1881 la question suivante : Définir l'influence de l'étude de la nature sur le style traditionnel dans l'art de la peinture en Italie, depuis l'époque de Giotto jusqu'à la fin du dix-septième siècle (prix : 3,000 fr.) Les mémoires devront être envoyés avant le 31 décembre 1880.

Dans sa séance du 31, l'Académie a élu correspondant, dans la section de peinture, M. Michel Dumas, de Lyon, en remplacement de M. Swertz, décédé.

Collège de France. — Par décret du 10 janvier, il a été créé au Collège de France, une Chaire d'histoire des religions. M. Albert Réville en a été nommé titulaire.

Museum d'histoire naturelle. — Par décret du 10 janvier, il a été créé au Museum, une Chaire de physiologie végétale. M. Déhérain, aide naturaliste en a été nommé titulaire.

Concours. — La Faculté de droit de Paris met au concours pour le prix Rossi (2,000 fr.), 1881, la question suivante : Législation civile. Des relations juridiques entre les patrons et les ouvriers. Les manuscrits doivent être déposés au secrétariat de la Faculté avant le 31 mars 1881.

Faculté des lettres de Paris. — M. l'abbé L. Bourgain, élève de l'école des Carmes, a soutenu ses thèses pour le doctorat devant la Faculté des lettres de Paris, le 28 janvier, les sujets étaient : *Matthæi Vindocinensis ars versificatoria. — La Chaire française au douzième siècle d'après les manuscrits.*

École Nationale des Chartes. — La Séance de soutenance des thèses pour obtenir le diplôme d'*archiviste-paléographe*, a eu lieu le 19 janvier. Les sujets étaient : *Recherches sur les grands jours de Troyes, sous Charles V et Charles VI*, par Paul Chevreux. — *Introduction au cartulaire de Saint-Spire de Corbeil, suivie du cartulaire*, par E. Couard-Luys, licencié ès lettres, attaché aux archives du département de Seine-et-Oise. — *La mort d'Aimeri de Narbonne, ou la bataille des Sagittaires, chanson de geste du treizième siècle, texte critique*, par Joseph Couraye Du Parc. — *Étude sur le gouvernement et l'administration de la ville d'Orléans (du douzième au dix-huitième siècle)*, par Charles Estienne. — *Essai sur la preuve testimoniale dans les lois germaniques de la première race*, par Auguste Giraudin, avocat à la Cour d'appel de Paris. — *Les Intendants de province; origine et premier progrès de leur institution* (1550-1631), par Gabriel Hanotaux. — *Étude critique sur le Rosier des guerres*, par Jean Kaulek. — *La Franche-Sergenterie des chapitres cathédraux et des collégiales, et en particulier la Franche-Sergenterie du chapitre de Reims*, par Henri Loriquet. — *Étude sur la vie et l'administration de Maurice de Sully, évêque de Paris* (1160-1196), par Victor Mortet, licencié ès lettres. — *La Provence de 1245 à 1252 (premières années du règne de Charles Ier)*; par G. Philippon, licencié ès lettres et en droit. — *Conon de Béthune, trouvère (douzième et treizième siècles)*, par Gilbert Rouchon. — *Le liber brevium de Martin V*, par Raymond Teulet.

Voici le rang dans lequel les candidats ont été admis : 1. Mortet; 2. M. Courage Du Parc; 3. M. Loriquet; 4. M. Rouchon; 5. M. Giraudin; 6. M. Couard-Luys; 7. M. Kaulek; 8. M. Chevreux; 9. M. Estienne; 10. M. Teulet; 11. M. Hanotaux; et hors rangs, M. Philippon, de la promotion précédente.

Université catholique de Paris. — M. l'abbé de Broglie a ouvert le 29 janvier, à l'Université catholique, son cours sur l'Histoire des cultes non chrétiens. Il se propose de montrer par l'histoire des faux cultes les plus répandus qu'ils ne sont pas comparables au christianisme et descendant des généralités à une étude plus spéciale, il arrivera à une éclatante démonstration de la supériorité de notre religion. La leçon d'ouverture a été fort applaudie et a témoigné dans le nouveau professeur un remarquable talent. Il est à noter que c'est un établissement libre vivant des ressources de la charité qui inaugure ce cours de *religion comparée* avant que l'Etat, qui dispose des ressources du budget, l'ait organisé au Collège de France.

Commission de géographie historique de l'ancienne France. — Par un arrêté en date du 20 janvier, une commission a été instituée par le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, sous le titre de « Commission de Géographie historique de l'ancienne France ». Cette Commission aura pour mission d'achever les travaux commencés par la commission de la topographie des Gaules : les cartes de la Gaule indépendante, de la Gaule soit sous

la domination romaine, soit à l'époque franque et féodale, les cartes spéciales indiquant la position des monuments mégalithiques, la découverte de monnaies gauloises, les bornes militaires, les diverses couches ethniques qui ont contribué à la formation de la nationalité française. Elle devra aussi terminer le catalogue général des monnaies gauloises et donner, d'après les nombreux documents recueillis, une édition de la *Notice des provinces et des cités de la Gaule*. La Commission de géographie historique de l'ancienne France fera avec le concours des correspondants du comité, des archivistes et des instituteurs, un relevé de tous les noms de lieux dits figurant au plan cadastral de chaque commune ; elle dressera un inventaire des *pouillés* pour préparer ultérieurement un *Recueil général* des pouillés de France et recueillera les textes itinéraires du moyen âge, ainsi que les dictons relatifs aux régions, aux villages, etc. Elle devra, en un mot, centraliser tout ce qui peut toucher à la topographie historique de la France, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789.

Sont nommés membres de cette commission : MM. Henri Martin, membre de l'Académie française, sénateur, président ; Léon Renier, membre de l'Institut, vice-président ; Anatole de Barthélemy, membre du comité des travaux historiques, secrétaire ; Alexandre Bertrand, directeur du musée national de Saint-Germain, secrétaire ; Alfred Maury, membre de l'Institut ; F. de Saulcy, membre de l'Institut ; Ch. Robert, membre de l'Institut ; E. Desjardins, membre de l'Institut ; Aug. Longnon, répétiteur de géographie historique à l'école pratique des hautes études ; Ant. Héron de Villefosse, attaché à la conservation des monuments antiques au musée du Louvre ; Hamy (le docteur), aide naturaliste au Muséum d'histoire naturelle ; G. de La Noë, chef de bataillon du génie, commandant de la brigade topographique.

Société des études juives.— Une nouvelle société littéraire vient d'être fondée à Paris, sous la présidence de M. le baron James de Rothschild. Elle a pour objet de favoriser le développement des études relatives à l'histoire et à la littérature du judaïsme, se renfermant exclusivement dans le domaine de la science, écartant par conséquent toute œuvre de polémique et d'édification religieuses. Dans ce but, la société publiera : 1° Une revue périodique (trimestrielle) ; 2° Une série d'ouvrages originaux, d'anciens textes, de traductions, etc., sous le titre de *publications de la Société des études juives*. En outre, elle se propose d'encourager les publications rentrant dans le même domaine, d'avoir des conférences et lectures, afin de créer une bibliothèque. — Sch.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 2 janvier M. Joachim Menant a fait une nouvelle communication au sujet du cylindre assyrien sur lequel il avait précédemment lu un mémoire. — Dans la séance du 9, M. le baron de Witte a lu un mémoire sur un miroir étrusque trouvé aux environs de Crotone. — Dans la séance du 16, M. Gaston Paris a continué son étude sur les voyelles atones dans les langues romanes. M. Théodore-Henri Martin a continué la lecture de son mémoire sur les hypothèses astronomiques des anciens. — Dans la séance du 23, M. Ernest Desjardins a communiqué un mémoire de M. Tissot sur ses explorations en Tunisie, dans la vallée de la Medjerda. M. Senart a lu un mémoire sur la révision des inscriptions de Acoka-Pigadase. — Dans les séances du 23 et du 30, M. Siméon Luce a fait une communication sur la situation faite par la guerre de Cent Ans aux habitants de Domrémy et de Vaucouleurs, lors de

la mission de Jeanne d'Arc. — Dans la séance du 30, M. Michel Bréal a fait une communication sur le texte qui nous est parvenu du chant des frères Arvalen. M. Ferdinand Delaunay a lu une note sur l'origine et la signification de l'emblème du poisson dans le symbolisme chrétien.

Lectures faites a l'Académie des Sciences morales et politiques. — Dans les séances des 3, 10, 17 et 24 janvier, M. Félix Rocquain a donné lecture d'un mémoire sur les premiers abus du pouvoir théocratique et la naissance de la curie romaine. — Dans les séances des 10 et 17, M. Ad. Vuitry a achevé la lecture de son mémoire sur le régime financier de la France sous l'ancien régime. — Dans la séance du 31, M. Duruy a lu une note sur un travail de notre collaborateur M. d'Arbois de Jubainville, inséré dans la *Revue archéologique*, sur la question de la suppression violente ou de l'extinction progressive de l'institut druidique. M. Giraud a commencé la lecture d'un mémoire sur le salon de la marquise de Lambert.

L'Édition pontificale des œuvres de saint Thomas d'Aquin. — Dans un *Motu proprio* du 18 janvier, S. S. Léon XIII règle les conditions pratiques relatives à la publication des œuvres complètes de saint Thomas. Nous en extrayons les passages suivants : « Pour que l'honneur en soit assuré à Notre auguste ville de Rome, Nous voulons que l'édition dont Nous parlons soit faite par l'imprimerie de la Sacrée-Congrégation de la Propagande, déjà célèbre par d'autres publications considérables et de grand mérite. Pour veiller et pour présider à ce travail, Nous nommons trois cardinaux de la sainte Église romaine, savoir : Antonin de Luca, préfet de la Sainte-Congrégation des Études ; Jean Siméoni, préfet de la Sacrée-Congrégation de la Propagande, et Thomas Zigliara, de l'Ordre des Dominicains, profondément versé dans la doctrine de saint Thomas. Qu'ils pourvoient à ce que tous les ouvrages sans exception du Docteur Angélique soient intégralement publiés, et qu'ils les fassent suivre des célèbres commentaires de Thomas de Vio, cardinal Cajetan, sur la *Somme théologique*, et de François de Sylvestris, le Ferrarien, sur la *Somme contre les Gentils*. Qu'ils veillent soigneusement aussi à la beauté et à la correction typographiques et à l'heureux choix de tous les détails d'exécution. Quant aux frais, Nous donnons de notre chef trois cent mille lires italiennes pour subvenir aux dépenses immédiatement nécessaires. Pour les dépenses ultérieures, Nous voulons qu'elles soient faites par la Sacrée-Congrégation de la Propagande, qui se remboursera, jusqu'à concurrence des frais, sur le produit de la vente des ouvrages. Si ce produit donne un excédant, Nous voulons qu'il soit employé tout entier à la publication des écrits de ceux qui ont le mieux commenté les Œuvres de saint Thomas. Quels sont ces meilleurs commentateurs? Nous laissons aux cardinaux que Nous avons nommés le soin d'en décider ; Nous avertissons seulement qu'il faut donner la préférence aux écrivains dont la doctrine devra produire plus de fruits et paraîtra mieux répondre aux besoins de notre temps. »

Deux brochures de M. Adolphe Magen. — Une des deux brochures du savant secrétaire perpétuel de la Société des sciences et arts d'Agen intéressera surtout les amis des choses historiques (*Une lettre inédite de Henri IV*. Agen, imprimerie F. Lamy, 1879, grand in-8 de 11 p.), et l'autre intéressera surtout les amis des choses bibliographiques (*Notice sur un exemplaire en velin enluminé de loreloge de dévotion*, Agen, même imprimerie, 1879, in-8 de 45 p.) L'original de la lettre du roi de Navarre appartient aux archives du château de Saint-Léonard, près de Saint-Clar de Lomagne. Cette lettre, écrite à Néracle 18 juin 1879, est adressée à *M. de Bendcac, gentilhomme ordinaire de*

ma chambre. (C'était Bernard de Montaut, troisième fils de Jean Marc de Montaut, baron de Montaut et de Benac, et de Madeleine d'Andouins), roule sur le démantèlement de Langon par le maréchal de Biron, injuste et violente mesure dont le futur Henri IV se plaint avec énergie. Importante comme document historique, la lettre est remarquable par sa rédaction, et on y relève notamment cette phrase touchante (p. 9) : « Sachant bien qu'à l'affligé ne fault point donner d'affliction ». Citons encore ce passage qui montre la sagesse du roi en face d'un adversaire tel que le lieutenant général de Henri III dans la Guyenne : « Je voy bien qu'il fault que je patiente et soufre plusieurs paroles que je luy pourrois débattre et contredire, ce qui ne feroict qu'altérer la paix et tranquillité publique que je désire sur toutes les choses du monde voir establye en mon gouvernement ». — La notice sur le manuscrit intitulé : *Loreloge de devotion, composé en Françoys par maistre Jehan Quentin, docteur en théologie, pénitencier de Paris*, renferme les plus ingénieuses observations. M. Magen décrit les vingt-sept miniatures qui décorent le manuscrit qu'on lui a confié et les quatre *ex-libris* consignés sur les gardes de ce manuscrit; il retrace rapidement la biographie des possesseurs successifs du précieux exemplaire; il reproduit une naïve prière en vers inscrite en regard d'une vignette représentant sainte Madeleine; enfin il résume ainsi une étude où la sagacité ne brille pas moins que l'érudition : le livre qui vient d'être décrit a d'abord appartenu à l'évêque de Luçon Milon d'Illiers, lequel le fit enrichir de miniatures; des mains de ce prélat il passa aux mains de Françoise Madeleine de Balaguié Montsalès, abbesse de Saint-Sernin d'Aveyron; antérieurement à l'année 1592, Suzanne Daillon du Lude, devenue, par la mort de son premier mari (Jacques de Balaguié-Montsalès) et par de secondes noces, comtesse de Caylus, entra en possession de ce livre; enfin, à la date précitée, il fut donné par la même personne à Bernard Ruffus, sous-prieur du monastère des Frères mineurs d'Agen, alors en visite au château de Estillac, le château où le maréchal Blaise de Montluc était mort quinze ans auparavant. Les deux brochures de M. Magen, imprimées sur beau papier, sont tirées l'une et l'autre à 50 exemplaires. — T. DE L.

LES FOUS LITTÉRAIRES. — Le bibliophile qui n'est pas moins connu sous son nom d'emprunt (*Philomneste Junior*) que sous son propre nom, semble avoir voulu justifier, par la publication de son nouveau travail (*Les fous littéraires. Essai bibliographique sur la littérature excentrique, les illuminés, visionnaires*, etc. Bruxelles, Gay et Doucé. 1880, in-12 de XI-227 p., imprimé à 500 exemplaires numérotés, tous sur papier teinté), ces paroles de Charles Nodier : « J'ose dire que s'il y a encore un livre curieux à faire au monde en bibliographie, c'est la bibliographie des fous. » Reprenant un sujet incomplètement traité par un érudit allemand, Adelung, et par un érudit belge, Octave Delepierre, et utilisant les notes recueillies par Quérard pour son *Encyclopédie du bibliothécaire*, Ph. Junior, « dont le zèle infatigable aborde tous les points de la science des livres, » comme lui-même le dit si bien (p. 25) de M. Paul Lacroix, a réuni dans son *Essai* les renseignements les plus piquants, rangés par ordre alphabétique, sur les visionnaires de tous les temps et de toutes les nations qui ont fait de la littérature. La marche est ouverte par d'Aché, né à Namur en 1748, qui se regardait comme fils aîné du Dauphin, père de Louis XVI; elle est fermée par le mathématicien Horn Wronski, l'auteur du *Messianisme*. Si l'on tient compte des *Additions* (p. 201-270), le dernier nom serait celui de la quakeresse américaine Ferminah Wilkinson, qui, à partir de 1782, se rendit célèbre par les plus extravagantes prédications, et si l'on tient compte du *Supplément* (p. 224-227), ce

serait celui d'un homme fort mêlé aux choses de la politique, M. Guyot-Montpayroux, qui a présenté un de ses écrits comme lui ayant été dicté par Dieu lui-même, et qui, naguères encore, appartenait à une assemblée où il ne serait peut-être pas très difficile de trouver d'autres personnages qui divaguent. A côté de ces noms brillent cent autres noms parmi lesquels on peut citer ceux d'Angelouvent (Nicolas-Joubert), du saint-simonien Barreau, de de Reigny, de Berbiguier, l'homme aux farfadets, d'Adrien Beverland, de Bernard Bluet d'Arbères, de Jacob Boehme, d'Antoinette Bourignon, de John Bunyan, de Jérôme Cardan, de J. M. Chassaignon, de Desmarets de Saint-Sorlin, de Gustave Drouineau, de J.-Ed. Du Monin, de Prosper Enfantin, de Robert Fludd, du fameux poète Paulin Gagne, de Ganneau, dit le *Mapah*, de Gérard de Nerval, de Victor Hennequin, de la baronne de Krudener, de Beffroi Jean Labadie, de Mlle Suzanne Labrousse, de Pierre de Lancre, d'Isaac de la Peyrère, de Charles Lassailly, de Népomucène Lemercier, de Pierre Leroux, de Jules Michelet, de Simon Morin, de Louis de Neuf-Germain, de Paracelse, de Guillaume Postel, de Restif de la Bretonne, de Jean Reynaud, du marquis de Sade, de Saint-Martin, dit le *philosophe inconnu*, de Joseph Smith, le fondateur de la secte des Mormons, d'Emmanuel Swedenborg, de Geoffroy Vallée, de Lucilio Vanini. Des circonstances toutes particulières me permettent d'indiquer au consciencieux chercheur une omission dont bien peu de lecteurs auraient pu s'apercevoir : lui qui mentionne (p. 194) Pierre Michel Vintras, il a oublié un des disciples du faux prophète normand, M. Pierre François Delestre, mort en 1851, qui professa longtemps la rhétorique au collège royal de Cahors, et qui, après avoir donné une excellente traduction de Virgile (Paris 1832, voir *Manuel du libraire*. t. V. col. 1305), publia deux brochures que je tiens de sa main, intitulées : *Apologie de l'œuvre de miséricorde* (Cahors, chez tous les libraires, juillet 1844); *Pensées d'un enfant de l'œuvre de miséricorde, suivies de prières en partie révélées* (*Ibid.* novembre 1844). — T. DE L.

L'ART EN SAINTONGE ET EN AUNIS. — Voici encore une belle publication provinciale, destinée à faire connaître les richesses archéologiques d'une région de la France sur laquelle, jusqu'à ce jour, on n'avait presque rien; nous avons annoncé, il y a quelque temps, le projet de M. l'abbé Laferrière; ce projet est aujourd'hui exécuté et nous nous empressons d'annoncer l'apparition de la première livraison (in-4°, Toulouse, Hébrad.) L'auteur est un érudit laborieux, dévoué à son pays natal. Le premier volume sera consacré au diocèse de la Rochelle et de Saintes; la première livraison, que nous avons sous les yeux, concerne l'abbaye des Bénédictins de N.-D. de Saintes, fondée au onzième siècle pour succéder à un monastère plus ancien. Une notice archéologique et historique, sobre mais précise, met le lecteur au fait de ce qu'il doit savoir sur le passé de cette abbaye et sur son état actuel; l'auteur y a joint la liste des abbesses et la description héraldique des armoiries de chacune d'elles; les planches exécutées par le procédé héliographique reproduisent le monument avec une rare perfection; on retrouve le beau clocher roman de N.-D., son riche portail, le lutrin (quinzième siècle) de l'église Saint-Palais de Saintes. Les autres planches annexées à cette livraison donnent le château de Pons, magnifique donjon qui semble contenir des fragments antiques; le texte ne paraîtra que dans un fascicule prochain. Nous faisons les vœux les plus sincères pour que les hommes de goût, et le patriotisme local soutiennent M. l'abbé Laferrière dans la tâche, lourde et honorable, qu'il s'est imposée. — A. DE B.

LA REVUE TRIMESTRIELLE. — Sous ce titre : *Revue trimestrielle des intérêts*

religieux, sociaux, politiques et économiques de la France, vient de paraître une nouvelle Revue qui a pour directeur M. Armand Fresneau, sénateur du Morbihan, et qui compte, au nombre de ses collaborateurs, MM. Lucien Brun, sénateur; l'abbé Baunard, professeur d'éloquence sacrée à l'Université catholique de Lille ; A. de Lapparent, ingénieur des mines, vice-doyen de la Faculté des sciences à l'Université catholique de Paris ; Amédée de Margerie, doyen de la Faculté des lettres et professeur de philosophie à l'Université catholique de Lille ; Théodore Pavie, professeur de littérature à l'Université catholique d'Angers ; Charles Périn, correspondant de l'Institut, professeur d'économie politique à l'Université catholique de Louvain ; Jules-Marie Richard, ancien élève de l'École des Chartes ; dom Chamard, de l'ordre de Saint-Benoît. Son programme embrasse toutes les questions religieuses et politiques, artistiques, scientifiques, philosophiques, historiques et littéraires. Le premier numéro contient, entre autres articles ; le *Problème du travail,* par Ch. Perin ; *la Liberté d'enseignement devant la Chambre des Députés,* par A. de Margerie ; *Donoso Cortès,* par l'abbé Baunard ; *la Science et l'apologétique chrétienne,* par A. de Lapparent ; *1789 et 1879, improvisations législatives de deux assemblées en matière religieuse,* par J. M. Richard. Le prix de l'abonnement et de 10 fr. par an.

Les de fructu ou gachefuots de Sahune. — On entend par *de fructu* un banquet, ou, selon Puretière, un pique-nique ; *gachefuot,* mot provençal qui a plusieurs formes, offre le même sens. A Sahune, localité de l'arrondissement de Nyons, l'usage imposait au prieur du lieu l'obligation d'en donner cinq par an aux habitants. Un contrat, passé en 1597 entre le prieur et les gens de Sahune, abolit cet usage, parce que le prieur avait été ruiné ou à peu près par la réforme. L'acte existe encore ; M. Lacroix l'analyse dans le *Bulletin de la Société départementale d'archéologie de la Drôme* (52e liv., p. 79-83). C'est un texte curieux pour ceux qui voudront écrire l'histoire de la gaîté au moyen âge, sous le régime de l'oppression féodale. — Bernon.

Publications périodiques russes. — D'après l'*Annuaire de la presse russe,* le nombre des journaux et recueils périodiques qui se publient actuellement en Russie est, pour tout l'empire, de 608, sur lesquelles 417 paraissent en langue russe, 54 en polonais, 10 en français, 40 en allemand, 3 en latin, 11 en lette, 7 en esthonien, 2 en finnois, 4 en hébreu, 7 en arménien, 3 en géorgien et 4 en tartare. On compte en outre 46 journaux dans le grand-duché de Finlande. Sur les 417 journaux russes, 155 ont un caractère officiel ; ils se répartissent ainsi : 70 journaux de province, organes de l'administration locale, 40 journaux diocésains, 19 publications officielles dépendant des ministères de l'empire (y compris 9 recueils de circulaires) et 26 journaux du sénat, des préfectures, des conseils municipaux, de la police. Les autres journaux restants, écrits en toutes langues, se répartissent comme suit : Publications des corporations savantes (universités et académies) 9, journaux de théologie et de droit-canon 27, journaux de droit et recueils officiels des lois de l'empire 12, journaux de finance et de commerce 11, de sciences militaires 11, d'histoire et d'archéologie 9, de géographie et d'ethnographie 4, d'histoire naturelle et de mathématiques 16, de médecine, pharmacie et art vétérinaire 22, d'agriculture 21, de chasse, de sport et de jeu 4, d'architecture et de génie 7, de linguistique 4, de technologie 7, de pédagogie 17, journaux d'enfants et feuilles populaires 19, de plus, journaux politiques, littéraires, économiques hebdomadaires ou quotidiens : 65 en

russe, 15 en polonais, 3 en français, 17 en allemand, 8 en lette, 8 en esthonien, 2 en hébreu, 8 en géorgien, tatare et arménien, 27 en suédois et finnois; revues littéraires, scientifiques et politiques 17,dont 9 en russe; 19 publications de lecture légère, dont 10 en russe; 20 journaux illustrés, dont 9 en russe; 10 journaux humoristiques, dont 6 en russe ; 13 journaux des beaux-arts, 11 journaux de bibliographie,12 journaux de mode et 28 recueils de renseignements divers.

Journaux anglais. — Il paraît actuellement, dans le Royaume-Uni, 153 journaux quotidiens. A Londres, on n'en compte que 18 ; dans les provinces il en paraît 94 : 3 se publient dans le pays de Galles ; 21 en Ecosse, 16 en Irlande et 1 à Jersey. Dans ce nombre, 78 sont des feuilles du matin et 75 du soir. 70 coûtent 1 penny (0 fr. 10), 69 un demi-penny ; et les 14 autres varient de prix entre 1 denier 1/2 à 3 deniers (de 0 fr. 15 à 0 fr. 30). Au point de vue des opinions, ces journaux se répartissent ainsi : 65 libéraux, 42 conservateurs et 46 indépendants ou neutres. *(Prinster' s Register.)*

La Librairie Allemande en 1879. — D'après le relevé qui vient d'être adressé en Allemagne, le nombre des publications nouvelles faites par la librairie allemande pendant l'année 1879, a été de 14,179, contre 13,912 en l'année précédente. C'est la pédagogie (livres d'école, gymnastique, etc.) qui a fourni le plus grand nombre d'articles, savoir : 1,741 ; l'année précédente, il en avait été, il est vrai, publié 1,775 sur la même matière. Viennent ensuite la jurisprudence et la politique avec 1,683 publications : la théologie : 1,304 ; les belles-lettres, 1,170 ; les sciences naturelles, chimie et pharmacie : 841 ; la médecine : 732, etc.

— La Société historique russe vient de charger le savant professeur J.-G. Grote de publier les lettres de l'encyclopédiste Grimm, adressées à l'impératrice Catherine II. M. Grote a déjà publié,en 1878,les lettres de Catherine II à Grimm, et ces lettres jettent beaucoup de lumière sur le caractère et le génie de la grande souveraine. La collection des lettres de Grimm est loin d'être aussi complète que celle des lettres de l'impératrice. Cinquante seulement ont pû être retrouvées, soit dans les archives impériales, soit dans la collection du comte Vorontsow. Elles serviront cependant de précieux commentaire à la correspondance de l'impératrice Catherine II.

— M. le docteur E. Bougard, qui a publié en 1866 un volume considérable, intitulé *Bibliotheca Borvoniensis,* continue à faire paraître de charmants petits volumes qui reproduisent des plaquettes rares relatives à l'histoire de Bourbonne-les-Bains et au pays de Langres. Nous avons sous les yeux la *Relation du grand incendie arrivé à Bourbonne-les-Bains en Champagne, le 1er de Mars 1717,* et les *opuscules (vers et prose) de Pierre Constant, jurisconsulte et poète Lengrois au seizième siècle.* Cette dernière publication commence la série d'une *Bibliothèque champenoise* à qui nous souhaitons la bienvenue. M. le docteur Bougard que, tout récemment, la Société des antiquaires de France a admis au nombre de ses collaborateurs, est un éditeur curieux et consciencieux qui accompagne ses réimpressions de notes et d'introductions rédigées avec soin et critiques. — A. de B.

— On annonce la publication d'une nouvelle revue d'érudition qui doit paraître sous les auspices de l'Académie romaine des conférences, historico-juridiques du palais Spada, à Rome. Patronnée par S. S. Léon XIII, elle compte parmi ses collaborateurs MM. de Rossi, C. L. Visconti, le P. Bruzza, Camillo Rè. Elle a pour titre : *Studi e documenti di storia et diritto,* et se trouvera à Paris, à la librairie Thorin

— D'après *La Gazette des Femmes*, il y aurait en France 1,700 femmes de lettres : les deux tiers sont nées en province, surtout dans le midi ; un tiers à Paris. Un millier écrivent des romans ou des histoires pour la jeunesse ; 150 des ouvrages de pédagogie ; 200 sont poètes, le reste, soit environ 350, se partage entre divers genres.

— La librairie Calvary, de Berlin, publie un supplément à son *Catalogue d'ouvrages de philologie classique, grecque et romaine* (in-8 de 79 p.), en vente chez elle aux prix marqués. Le catalogue complet comprend six parties, envoyées *franco* au prix de 3 marks la collection ou de 50 pfennigs chaque partie : auteurs grecs (84 p.) ; auteurs latins (86 p.) ; épigraphie, paléographie, numismatique (en trois fascicules de 60, 20, 32 p.) ; encyclopédie et méthodologie philologique (plusieurs fascicules sous presse) ; histoire des lettres grecques et latines, etc. ; histoire, géographie, archéologie.

— Notre collaborateur M. H. de Charencey, vient de publier deux nouvelles études, l'une sur le bas-relief de la croix de Palenqué et le manuscrit Troano ayant pour titre : *Déchiffrement des écritures calculiformes* (Alençon, E. de Broisse, 1879, in-8 de 32 p. avec figures), — l'autre se rattachant aussi à l'archéologie américaine est intitulée : *Le Fils de la Vierge* (Le Havre, imp. Lepelletier, 1879, in-8 de 28), où il conclut, après avoir rapporté un grand nombre de traditions, que la croyance à un héros libérateur né d'une Vierge a existé dans la plus haute antiquité chez une foule de peuples de l'ancien monde et se retrouve en Amérique.

— M. Fayet, inspecteur d'Académie en retraite, publie chez D. Dumoulin un travail considérable sur l'instruction primaire dans le département de la Haute-Marne, où il a exercé les fonctions de recteur de l'Académie départementale. Il est intitulé : *Recherches historiques et statistiques sur les communes et les écoles de la Haute-Marne* (XXXII-388 p. in-18), et embrasse toute la période comprise dans le dix-huitième et le dix-neuvième siècle.

— L'éditeur Augé, de Rouen, prépare un bel ouvrage de luxe : *Rouen illustré*, pour lequel il a le concours de MM. Paul Allard, l'abbé Loth, le vicomte R. d'Estraintot, P. Baudry, N. Beaurain, J. Adeline, J. Félix, L. Palustre, Ch. de Beaurepaire, F. Bouquet et Charles Deslys pour le texte. Il sera orné de 24 eaux-fortes par Adéline, Brunet-Debaisne, Nicolle et Tousaint, et paraîtra en 12 livraison in-4, de 3 fr. 50.

— Nous avons sous les yeux le premier numéro d'*Il Bibliofilo, giornale dell arte antica in estampe e scritture e* né *loro accessorii e ornati*, publié à Florence sous la direction de M. Ch. Lozzi ; ce recueil paraît chaque mois par fascicules de 16 p. gr, in-8 à 2 col., et coûte 6 fr. pour l'Italie, et 8 fr. pour l'étranger.

— On annonce l'apparition du premier volume d'un ouvrage auquel M. le commandant Bourelly, directeur des études à l'école de Saint-Cyr, qui vient d'être révoqué, travaillait depuis de longues années. Il porte ce titre : *Le Maréchal de Fabert*. Étude historique d'après ses lettres et des pièces inédites, tirées de la Bibliothèque des archives nationales et du ministère des affaires étrangères, du dépost de la guerre, etc. Le premier volume (1599-1652), est mis en vente à la librairie Didier; il sera suivi d'un second, et les loisirs qu'on vient de faire à l'auteur en hâteront, nous l'espérons, la publication.

— La dernière partie du tome XXIII des *Publications de la section historique* de l'Institut royal grand-ducal de Luxembourg vient de paraître (Luxembourg, Back, 1879). Elle comprend les chartes de la famille de Reinach. Elle se termine par une table due aux soins du professeur Van Verwecke.

— A partir de 1880, la *Revue de théologie catholique* d'Innsbruck publiera

un bulletin où seront annoncées gratuitement toutes les publications catholiques que les éditeurs ou les auteurs adresseront *franco* à la direction. Comme la langue française est enseignée dans tous les établissements d'Allemagne, ces annonces gratuites seront très-utiles aux librairies catholique de France.

— Les journaux catalans nous apprennent qu'un littérateur français, M. Savinne, prépare, avec l'autorisation de l'auteur, une traduction de l'*Atlantida*, le beau poème de Jascinto Verdaquet dont le *Polybiblion* a parlé à diverses reprises.

— On lit dans le *Rafregna Settimanale* que M. Aubart, auteur d'une étude sur Leopardi, vient de publier en français la première traduction complète de ce poète.

— On va publier prochainement une traduction allemande de l'ouvrage de M. le chanoine Moulart, professeur à l'Université de Louvain, sur l'*Église et l'État*.

— Le premier volume d'un travail véritablement magistral sur le droit privé en vigueur en Allemagne vient de paraître à Tübingen. Il est intitulé : *System des Deutschen Privatrechts.*, et a pour auteur M. Paul von Roth, le savant professeur de Munich.

— Ceux qui s'intéressent au droit anglais, apprendront avec plaisir que l'éminent jurisconsulte, J.Fitzjames Stephen, prépare une nouvelle édition de son magnifique ouvrage : *General View of the criminal Law*, qui a paru en 1863, et qui était introuvable depuis plusieurs années.

— On annonce, pour le 25 février, l'apparition d'un important ouvrage de M. François Lenormant, professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale : *Les Origines de l'histoire d'après la Bible et les traditions de l'Orient antique*. Ce volume qui va paraître, et ne compte pas moins de 600 pages, va *de la création de l'homme au déluge*. Il est précédé d'une traduction nouvelle des onze premiers chapitres de la Genèse faite sur le texte hébreu.

— M. le baron de Calonne, vice-président de la Société des Antiquaires de Picardie, vient de publier un intéressant ouvrage sur *la vie municipale au quinzième siècle*, que nous ferons connaître très prochainement à nos lecteurs.

— On annonce un ouvrage de Paul Féval : *Pas de divorce*, en réponse à M. Alexandre Dumas, qui vient de se faire si tristement l'auxiliaire de M. Naquet.

Publications nouvelles. — *Les Psaumes de David*, par M. Mossée (in-8 Séguin);— *Les Hymnes du bréviaire romain*, par l'abbé Pirmon (2 vol. in-12, Poussielgue) ; — *Le Divorce*, par l'abbé Millet (in-12, Cotillon) ; — *La Société au treizième siècle*, par M. Lecoy de la Marche (in-12, Palmé) ; — *La Saint-Barthélemy*, par M. l'abbé Lefortier (in-12, Palmé) ; — *Catherine de Médicis*, (in-12, Plon) ; — *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, par M. Chéruel, T. III (in-8, Hachette) ; — *Mémoires de Saint-Simon*, publiés par M. de Boislille, Tome I et II (in-8, Hachette) ; — *La vénérable Mme Louise de France*, par l'abbé Gillet (in-8, Gervais) ; — *La marine des anciens*, par l'amiral Jurien de la Gravière (in-12, Plon) ;— *Œuvres choisies de Savonarole* publiées par le R. P. Bayonne (3 vol. in-12, Poussielgue) ; — *Les Jésuites instituteurs*, par le P. Ch. Daniel (in-12, Palmé) ; — *La vie municipale du quinzième siècle*, par le baron de Calonne (in-8, Didier) ; — *Saint Paul*, par M. Worms (in-8, Soussens) ; — *Vie de la mère Antoinette d'Orléans*, par M. l'abbé Pitel (in-8, Haton) ; — *Deux diplomates : le comte Raczinski et Donoso Cortès*, par le comte d'Adhémer d'Antioche (in-8, Plon) ; — *Coutumes*

et institutions du Maine et de l'Anjou, par Beautemps-Beaupré, T. III (in-8, Durand et Pédone-Lauriel); — *Le Trésor*, par F. Coppée (in-12, Lemerre); — *Un mariage à l'étranger*, par Marie Maréchal (in-12, Firmin-Didot); — *De l'unité nationale*, par le comte de Falloux (in-12, Sauton); — *Histoire de la philosophie du droit*, par M. Chauffard (in-8, Thorin); — *Histoire de la philosophie en France*, par M. Ferraz, tome II (in-8, Didier); — *Essai sur les pouvoirs des gouverneurs de province*, par M. E. Marx (in-8, Thorin); — *Histoire de la machine à vapeur*, par H. Thurston (2 vol. in-8, Germer-Baillière); — *Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, par M. Brunetière (in-12, Hachette); — *Promenade dans l'Inde et à Ceylan*, par M. E. Cotteau (in-12, E. Plon); — *Histoire du luxe dans l'antiquité*, par M. Baudrillart, tome III (in-8, Hachette); — *La ligue de l'enseignement*, par M. de Moussac (in-12, lib. de la Soc. Bibl.). VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Sanctus Petrus de Alta Petra. — Où était situé le monastère *Sancti Petri de Alta Petra ordinis cluniacensis?* Quels ouvrages pourrait-on consulter pour le trouver?

A. T.

Noblesse oblige. — Pourrait-on me dire dans quel ouvrage ou dans quel article de journal, et en quelle année, M. Alfred Nettement a établi que le dicton *Noblesse oblige*, que tant de gens croient si vieux, a été pour la première fois mis en circulation, au commencement de ce siècle, par le duc de Lévis ?

T. DE L.

Chansons sur les dragons. — Il en existe une au sujet des dragons « qui font sonner leurs gros talons, » d'un autre côté nous lisons dans la *Nouvelle Revue*, qu'en 1812, à Bordeaux, on chantait « A bas ! à bas les dragons — Qui font demi-tour par escadron — Impertinence que les troupiers châtiaient à coups de bottes et de plat de sabre. — De fait, il était souverainement injuste et absurde d'accuser de lâcheté ces cavaliers peu disciplinés par suite des misères de longues et rudes campagnes, mais qui, rappelés d'Espagne à la Grande Armée, firent en 1813, dans les plaines de la Saxe, rudement sentir aux coalisés le poids des vieux sabres qu'ils rapportaient de la Castille, et, qui, en 1814, exécutèrent dans la Champagne, des charges héroïques. — Pourrait-on, donner les autres vers des deux chansons que nous signalons ? M. T.

Budgets des différents gouvernements français. — Où trouver la différence progressive du budget sous la monarchie légitime, la monarchie de 1830, le dernier Empire et la République actuelle ? H. DELANIN.

Ouvrages sur les Lombards. — Quelle est l'édition la plus complète de l'*Histoire des Lombards* de Paul Diacre? Quelles sont, outre cet écrivain, les sources les plus autorisées? Quels ouvrages ont paru sur les Lombards, soit en France, soit à l'étranger ? Dans quelles archives de France ou d'Italie peut-on trouver des chartes et autres documents relatifs à la période lombarde ? Comte M. C.

Hospitaliers en Bourgogne. — Où trouver des documents sur l'établissement des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem dans la province de Bourgogne, notamment aux environs d'Avallon et de Vezelay (Yonne) ? Quelles sont en particulier les origines de la commanderie de Pontambert ?

Abbé RAVEREAU.

La race finnoise. — Où trouverait-on des renseignements, dans des publications françaises ou étrangères, sur la race finnoise, son histoire, ses évolutions, ses migrations, les peuples modernes qui en descendent et en général tout ce qui concerne cette race au point de vue historique, géographique, ethnographique, littéraire, etc ?

BOUGEAULT.

Le Calligraphe Fyot. — Possède-t-on quelques détails sur la vie de cet écrivain qui « portait à un très haut degré le talent d'imitation des anciens caractères et qui, selon l'usage de tous les temps, a contribué à la fortune des marchands de livres sans faire la sienne ? Ce pauvre homme est mort de faim sur une poignée de paille. » Les ventes Méon et Chardin ont offert un certain nombre de ces copies exécutées par Fyot sur vélin ; M. de Soleinne s'était attaché à placer dans sa riche bibliothèque dramatique toutes celles qu'il avait réussi à acquérir (Voir son catalogue, très habilement rédigé par le bibliophile Jacob (M. Paul Lacroix), les numéros 582, 590, 592, 621, 625, 642, 646, 687, etc. Il paraît qu'il a existé deux Fyot, frères, sans doute, car les numéros 585 et 684 portent par Fyot aîné ; au n° 574, on lit « par Fyot jeune. » C'est un point à éclaircir. E. B.

Le point du jour et le silence. — Ce sont deux portraits célèbres de Nattier, le premier de Mme de la Tournelle qui fut plus tard la fameuse duchesse de Châteauroux; le second de sa sœur la marquise de Flavacourt. M. Edmond de Goncourt, qui parle de ces portraits dans un livre sur la *Duchesse de Châteauroux et ses sœurs*, dit qu'ils sont perdus. Est-ce exact ? N'a-t-on point gardé la trace de ces deux chefs-d'œuvre de Nattier ? V.

Publications allemandes trimestrielles. — Quelles sont les principales publications périodiques trimestrielles (dans le genre de la *Edinburgh Review* et de la *Quarterly Review* en Angleterre), qui se publient dans les pays de langue allemande (Autriche, Bavière, Prusse, Wurtemberg, etc.) ? B. P. B.

Le Gérant : L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PUBLICATIONS RÉCENTES SUR L'ÉCRITURE SAINTE

1. *Bibelkunde für Præparanden-Anstalten und Lehrer-Seminare* (*La Science de la Bible pour les écoles préparatoires*), von Dr ANDREAS BRÜLL. Zweite, vermehrte und verbesserte Auflage. Freiburg im Breisgau, 1879, in-8 de 120 p. — 2. *Geographie von Palæstina.* Zum Schulgebranche (*Géographie de Palestine pour l'usage des écoles*), von Dr DOMINICUS KORIOTH. Mit vielen Holzschnitten und zwei Karten. Dritte Auflage. Même librairie, 1879, in-8 de 84 p. — 3. *Système du monde d'après l'Ecriture Sainte*, par M. P. GIGUET. Paris, Plon, 1880, in-12 de 71 p. — 4. *Les Livres des Rois. Introduction, critique et commentaires*, par M. l'abbé CLAIR, traduction française par M. l'abbé BAYLE. Paris, Lethielleux, 1879, 2 in-8 de 420 et 588 p. Prix pour les souscripteurs : 15 fr. 40; pour les non-souscripteurs : 22 fr. 10. — 5. *Conférences sur le Livre de Job*, par le P. HENRI DEMANTE, de la Compagnie de Jésus. Paris, Soussens, 1879, in-8 de VIII-360 p. Prix : 3 fr. 50.— 6. *Les Psaumes de David*, traduction littérale et juxtalinéaire présentant le mot à mot français en regard des mots hébreux correspondants, accompagnés d'une petite grammaire hébraïque et du *Dictionnaire des racines*, par M. B. MOSSÉ, officier d'Académie, rabbin du ressort d'Avignon. Avignon, Seguin, 1879, gr. in-8 de 440 p. — 7. *L'Ecclésiaste de Salomon*, traduit de l'hébreu et annoté par M. l'abbé RAMBOUILLET. Paris, Palmé, 1879, in-12 de XI-48 p. Prix : 1 fr. — 8. *Le Livre de la Sagesse*, introduction critique, traduction française et commentaire, par M. l'abbé H. LESÈTRE. Paris, Lethielleux, 1880, in-8 de 147 p. Prix pour les souscripteurs : 2 fr. 60; pour les non-souscripteurs : 3 fr. 80. — 9. *Die Prophetie des Joel und ihre Ausleger von den ælteslen Zeiten bis zu den Reformatoren* (*La Prophétie de Joel et ses commentateurs*). Eine exegetisch-kritische und hermeneutisch-dogmengeschichtliche Studie von ADALBERT MERX. Beigegeben ist der äthiopische Text des Joel bearbeitet von Prof. Dr A. DILLMANN. Halle, Buchhandlung der Waisenhauses, 1879, in-8 de VIII-458 p. — 10. *Commentar über das Evangelium des heiligen Mæthaus* (*Commentaire sur l'Evangile de saint Matthieu*), von Dr PAUL SCHANZ, Professor der katholischen Theologie an der Universität Tübingen. Freiburg im Breisgau, Herder, 1879, in-8 de 562 p. Prix : 8 fr. 75. — 11. *Evangile selon saint Marc*, introduction critique et commentaire, par M. l'abbé CL. FILLION, prêtre de Saint-Sulpice, professeur d'Écriture sainte au grand séminaire de Lyon. Paris, Lethielleux, 1879, in-8 de 229 p. Prix, pour les souscripteurs : 3 fr. 60; pour les non-souscripteurs : 5 fr. — 12. *Evangelium nach Johannes* (*L'Évangile selon saint Jean*), übersetzt und erklärt von Dr DANIEL BONIFACIUS VON HANEBERG, Bischof von Speyer. Redigirt, ergänzt und herausgegeben von Dr PETER SCHEGG, t. II. Munich, Stahl, 1880, in-8 de 710 p. — 13. *Gesù Cristo, studi storici* del canonico LUIGI AROSIO. Con incisioni nel testo e corredati da carte geografiche e piani topografici. Milan, Dumolard, 1878, 2 vol. gr. in-8 de XLII-769 et 754 p. — 14. *Les Evangiles et l'histoire*, par PIERRE-VICTOR, docteur ès-lettres. Paris, Charpentier, 1879, in-12 de III-348 p. Prix : 3 fr. 50. — 15. *Saint Paul, sa vie, ses missions, sa doctrine*, par MARCELLIN ARNAULD, avocat, avec l'approbation de Son Eminence le cardinal Pie, évêque de Poitiers. Paris, Soussens, 1879, in-8 de XII-487 p. Prix : 6 fr. — 16. *Commentarius in Epistola Sancti Pauli ad Romanos*, excerptus e tractatu de gratia Christi, auctore R. P. RAPH. CERCIA, S. J., editio nova. Paris, Lethielleux, 1879, in-8 de 109 p. Prix : 1 fr. 50. — 17. *Das Trostschreiben des Apostels Paulus an die Hebræer* (*L'Ecrit de consolation de saint Paul aux Hébreux*), kritisch wiederhergestellt und sprachlich, archäologischund biblisch-theologisch erläutert, von JOH. R. BIESENTHAL, Dr Philos. et Theol. Leipzig, Fernau, 1878, in-8 de XII-362 p. — 18. *Rudimenta linguæ hebraicæ* scholis publicis et domesticæ disciplinæ brevissime accomodata scripsit Dr C. H. VOSEN. Quinto edidit, retractavit, auxit Dr FR. KAULEN. Fribourg en Brisgau, Herder, 1879, in-8 de IV-128 p. Prix : 2 fr. 25.

1. — Il existe en Allemagne des livres élémentaires destinés à répandre, parmi les catholiques, la connaissance de la Bible ; il est

utile de les faire connaître en France. Nous en signalerons aujourd'hui deux, publiés l'un et l'autre par le célèbre éditeur de Fribourg, M. Herder. Le premier, *la Science de la Bible*, a pour auteur le Dr Brüll et est approuvé par l'autorité diocésaine de Fribourg. Il donne d'abord des notions générales, sur la Sainte-Écriture; il prend ensuite un à un tous les livres de l'ancien Testament, en analysant brièvement le contenu et relevant les principales prophéties messianiques qu'ils renferment, — p. 46, par une faute d'impression, on renvoie, pour une prophétie messianique d'Osée, à III, 15 au lieu de III, 5; — il résume de même le contenu de tous les livres du nouveau Testament; dans les Épîtres, il met en évidence les principaux points de doctrine. Après avoir ainsi donné une idée sommaire de la Bible, l'auteur fait connaître le pays où elle a été écrite et où se sont passés les événements qu'elle raconte; l'archéologie sacrée et enfin le calendrier, les poids, mesures et monnaies et un tableau chronologique général des principaux faits bibliques. C'est un résumé substantiel très bien fait.

2. — Le Dr Korioth, sans entreprendre une Géographie sacrée complète, donne cependant à cette partie de la science des Saintes Écritures plus de développements que ne l'a fait M. Brüll : ce que ce dernier condense en 15 courtes pages M. Korioth l'expose en 80 grandes pages. Il étudie d'abord la géographie physique, puis la géographie politique de la Palestine; un appendice est consacré aux pays voisins : l'Égypte, l'Arabie, la Babylonie, la Mésopotamie, l'Assyrie, la Syrie et la Phénicie. Son travail est exact, instructif, très utile pour apprendre à connaître les terres bibliques. Une table alphabétique des noms de lieux permet de les retrouver facilement dans le livre; deux cartes coloriées, l'une de la Palestine vue à vol d'oiseau, l'autre, topographique de tout le pays, avec une carte supplémentaire, sur une plus large échelle, de Jérusalem et de ses environs, permettent de graver, au moyen des yeux, et de localiser dans la mémoire ce que l'on a appris dans le texte. Des gravures sur bois contribuent au même résultat : elles intéressent et instruisent en même temps. Quelques-unes ont seulement le tort d'être un peu fantaisistes : ainsi, page 32, la mer d'airain est représentée comme une fontaine et les taureaux qui la portaient deviennent des tuyaux artistiques, lançant l'eau par la gueule. Dans un travail de ce genre, l'auteur ne pouvait tout dire. N'aurait-il pas bien fait cependant de donner deux ou trois lignes à Ur, la patrie d'Abraham, dans le paragraphe sur la Babylonie, au lieu de se borner à en mentionner simplement le nom, accidentellement, en traitant de la Mésopotamie?

3. — M. Giguet, dans le *Système du monde d'après l'Écriture-Sainte*,

fait ressortir la beauté et l'excellence du récit de la création par Moïse. On lit avec beaucoup de plaisir ces courtes pages où éclate la foi du chrétien et où l'on reconnaît, en outre, la main exercée d'un vieux littérateur; toutefois, le savant y trouve maintes choses à reprendre. M. Gignet réunit d'abord sous le titre : l'*Univers*, un certain nombre de textes divers qui parlent de la grandeur et de la puissance de Dieu dans la création. Il prend ensuite l'œuvre de chacun des jours de la création, reproduit le texte de la Genèse dans une traduction française et l'explique à sa manière.

4. — M. l'abbé Clair, le commentateur de Josué et des Juges, dans la Bible publiée par l'éditeur Lethielleux, continue à expliquer les livres historiques. Il a donné le livre des Rois en deux gros volumes. Le tome Ier contient une préface qui n'a pas moins de 222 pages, — une bonne moitié du volume, — et le commentaire du premier livre; le tome II contient le commentaire des second, troisième et quatrième livres. La Préface traite bien un grand nombre de questions intéressantes. Elle traite séparément des deux premiers et des deux derniers livres des Rois. 1° Sujet, contenu et but des livres de Samuel, leur authenticité; leur intégrité, véracité et canonicité; leurs sources; les écoles des prophètes; l'évocation de l'ombre de Samuel par la sorcière d'Endor; les commentateure. 2° Sujet, but, division et contenu des IIIe et IVe livres des Rois; authenticité, véracité, intégrité, canonicité, sources; le temple de Salomon; Ophir; le culte des veaux d'or; Elie et Elisée; chronologie des rois et enfin un appendice contenant le canon de Ptolémée et la liste des éponymes assyriens. M. Clair aurait pu peut-être resserrer un peu plus ce qu'il dit dans sa Préface et soigner davantage son style, mais on le lit avec intérêt et, ce qui vaut encore mieux, avec fruit : on est heureux de trouver là, réunies ensemble, les réponses à toutes les questions les plus importantes que soulèvent les livres des Rois. Le commentaire est également satisfaisant. Il est néanmoins regrettable que la correction laisse à désirer; les fautes d'impression y sont assez nombreuses et, dans plusieurs cas, le lecteur aura grand peine à les corriger.

5.— Les *Conférences* du P. Demante *sur le livre de Job* ne sont pas un commentaire proprement dit de ce livre, mais elles nous le font très bien connaître et nous montrent quelle utilité nous pouvons en retirer pour la direction de notre conduite. L'auteur en explique lui-même parfaitement le caractère en disant qu'elles ne sont ni une discussion, ni une polémique, mais un exposé, une explication, une méditation d'où sortent des applications pratiques à toute la vie chrétienne. Elles nous montrent le texte sacré par le côté qui est, après tout, le plus important, celui de l'édification. Il est bon d'étudier scientifiquement

la parole sacrée, il est meilleur encore de la goûter et de la pratiquer. Notons, d'ailleurs, que l'édification n'exclut pas ici la science mais, qu'au contraire, l'une et l'autre s'appuient et se soutiennent mutuellement. Le P. Demante ne reproduit pas le texte de Job, mais il suppose qu'on l'a constamment sous les yeux. Il fait très bien ressortir toutes les leçons qui en découlent et son livre mérite d'être recommandé à toutes les classes de lecteurs. Page 241, nous lisons, au sujet de Béhémoth et de Léviathan : « Quels sont les êtres vivants que nous pouvons reconnaître sous ces traits hideux et terribles? On ne peut le dire avec certitude. Les uns veulent que ce soit l'éléphant et la baleine ; selon d'autres, ce sont plutôt l'hippopotame et le crocodile. » Nous aurions été plus affirmatifs. Les travaux des naturalistes et des exégètes modernes nous semblent avoir tranché définitivement la question en faveur de l'hippopotame et du crocodile.

6. — Un certain nombre de personnes studieuses et amies des Saintes Lettres, sont bien aises, sans être hébraïsants de profession, de pouvoir se rendre compte de ce qu'est le texte original des Psaumes, ce livre si important de la Bible, si cher à toutes les âmes chrétiennes. Elles trouveront dans le livre de M. Mossé ce qu'elles désirent. Il a fait pour nos chants sacrés ce que d'autres ont fait pour les chefs-d'œuvre de la littérature grecque et latine, une traduction française mot à mot juxtalinéaire. Il donne d'abord les règles générales de lecture et de traduction hébraïques, c'est-à-dire une véritable petite grammaire hébraïque abrégée, en 24 pages grand in-8 ; il donne ensuite la traduction littérale de chaque psaume. Chaque page est partagée en deux colonnes, chaque mot hébreu remplit une ligne avec le mot français qui en est la traduction et l'indication de la racine hébraïque pour les verbes, ressource et indication précieuse pour ceux qui ne sont pas forts en langue hébraïque. Avec un tel secours et sous la conduite d'un tel guide, l'intelligence de Psaumes n'offre plus aucune difficulté sérieuse.

La traduction n'est accompagnée d'aucun commentaire. Elle est généralement bien faite. On ne pourrait que lui reprocher quelquefois un excès de littéralité. Ainsi, dans le psaume 1, M. Mossé traduit : « Non ainsi les méchants mais comme la paille légère laquelle *l'emportera* le vent » ce qu'on appelle le futur hébreu et qu'il rend par le futur équivaut certainement ici à notre indicatif présent. Dans les nombreux titres de Psaumes où on lit : *Mizmor ledavid*, il traduit : « Psaume *à* David » ou « *pour* David », au lieu de : Psaume de David. Au Psaume II, au lieu de traduire : « de peur qu'il ne s'irrite et que vous ne périssiez », il dit : « peut-être s'irriterait-il et vous périrez » ; c'est sans doute afin d'éviter d'unir aux verbes la négation qui ne paraît en hébreu que dans le mot *pen*, mais le sens n'est plus aussi clair

et la nuance de la pensée n'est pas parfaitement rendue. Il eût été aussi à désirer que la numérotation des versets eût été conservée : l'usage du livre eût été plus facile, l'absence de cette indication dans les longs psaumes, comme dans le Ps. CXIX, est un embarras. L'ouvrage se termine par un dictionnaire des racines. La composition et la publication de ce travail est due aux conseils de M. l'abbé Bayle, mort professeur d'éloquence sacrée à la Faculté de théologie d'Aix.

7. — S'il est un livre biblique dont la lecture puisse convenir plus spécialement à nos temps troublés, c'est bien celle de l'Ecclésiaste, qui nous fait toucher comme du doigt le néant de la vie et des jouissances humaines. M. l'abbé Rambouillet, après M. l'abbé Motais et M. l'abbé Gilly, vient d'en publier une traduction nouvelle, faite sur le texte original. Elle est fidèle, claire et correcte. Le traducteur n'a pas cherché à établir dans l'œuvre de Salomon un ordre rigoureux qui ne s'y trouve pas, mais il met en relief la filiation des idées et montre les rapports logiques qui rattachent les unes aux autres les diverses parties et produisent l'unité du livre. Il fait ressortir l'enchaînement des pensées en groupant dans des paragraphes distincts les versets qui se rapportent au même sujet et en donnant un sommaire analytique de chaque chapitre.

Le procédé de composition adopté par l'auteur sacré a fourni aux incrédules un prétexte pour l'accuser de scepticisme et d'épicuréïsme. M. l'abbé Rambouillet, le venge de cette injuste accusation dans sa préface et dans sa traduction, accompagnée de notes explicatives. On pourrait faire quelques difficultés contre quelques-unes de ses observations, ainsi, le sens figuré *aux yeux de* attribué à la préposition hébraïque *be*, p. 12, ne peut être appuyée d'aucune preuve, mais à part un très petit nombre d'exceptions sans importance, sa version est inattaquable. Elle est presque toujours élégante. Remarquons seulement que le mot *festiner* nous paraît bien familier pour être employé comme l'a fait le savant traducteur, ch. X, 16, p. 39 : « Malheur à toi, terre, dont les princes festinent dès l'aurore. »

8. — M. l'abbé Lesètre, après avoir commenté les Proverbes, continue à nous expliquer les livres sapientiaux et il vient de nous donner la Sagesse. Dans la préface, il traite successivement du titre, du texte et de la division du livre, donnée sous forme de tableau synoptique ; de son unité et de son intégrité ; de son auteur et de l'époque où il a vécu : de sa canonicité et de sa doctrine ; des commentateurs qui l'ont précédé dans son œuvre. Il donne ensuite le texte de la Vulgate avec une traduction française élégante et facile et des notes sobres, variées et agréables à lire, émaillées de citations intéressantes, empruntées aux meilleurs écrivains sacrés et profanes. Toutes les difficultés du texte sont bien expliquées, ordinairement en recourant

à l'original grec. L'impression est très correcte et digne sur ce point des plus grands éloges. Le titre allemand du Commentaire de Schmid sur la Sagesse est cependant mal donné, p. 25.

9. — M. Adalbert Merx a publié sur la prophétie de Joel un travail considérable, dont l'esprit laisse quelquefois beaucoup à désirer, mais qui est une mine presque inépuisable de renseignements sur le sujet qu'il traite. Après avoir recherché dans l'introduction à quelle époque vivait Joel et tracé les règles d'après lesquelles il veut l'expliquer, l'auteur, dans une première partie, donne le texte hébreu sans points voyelles, avec un *apparatus criticus* et la traduction allemande ; il la fait suivre de quelques remarques critiques et exégétiques ; dans une seconde partie, nous avons l'histoire de l'interprétation de Joel, d'abord dans les premiers siècles chrétiens, Théodore de Mopsueste, S. Ephrem, Théodoret, S. Cyrille, S. Jérôme, le pseudo-Ruffin, Junilius, Cassiodore, puis au moyen âge. L'auteur passe alors aux commentateurs juifs et en particulier à Raschi, Aben Esra, Kimchi, Abarbanel. Revenant aux commentateurs chrétiens, il parle de Nicolas de Lyra, d'Albert le Grand, etc. Les auteurs protestants viennent ensuite, Luther et Calvin. Un appendice contient la version éthiopienne de Joel, publiée par M. Dillmann. L'histoire de l'interprétation du petit prophète tient dans ce livre beaucoup plus de place que l'explication du petit prophète lui-même, mais c'est une contribution très importante à l'exégèse. Si l'on avait des œuvres semblables sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, il deviendrait facile de faire une histoire complète et suivie de l'interprétation de la Sainte-Ecriture.

10. Le Dr Schanz, professeur d'Ecriture-Sainte à l'université de Tubingue, où il a succédé au Dr Aberle, vient de publier un commentaire sur l'Evangile de S. Mathieu. La préface est datée de la fête de cet apôtre, le 29 septembre 1879. Il se propose de prouver, contrairement à l'opinion des rationalistes et même d'un certain nombre de croyants trop enclins à prêter la main aux prétendus critiques, que le premier de nos évangiles est une œuvre d'un seul jet, composée par un seul évangéliste, sur un plan suivi, avec unité. C'est ce qu'il démontre en s'attachant principalement à faire ressortir cette unité de plan, s'appuyant tout à la fois sur la tradition et sur la science, en montrant l'accord des Pères avec la saine critique. Il fait ainsi connaître, chemin faisant, les passages les plus intéressants des auteurs ecclésiastiques sur le premier de nos évangiles synoptiques. Il ne néglige ni l'étude critique du texte, quand elle est utile, ni, à plus forte raison, le côté dogmatique du commentaire auquel il accorde, au contraire, comme il convient, une large place. — Dans l'introduction, il nous dit ce qu'on sait sur S. Mathieu ; il traite de la langue

originale de son évangile ; des rapports qui existent entre cet évangile et les deux autres synoptiques ; du but qu'il s'est proposé en l'écrivant, de l'époque et du lieu de sa composition, de son contenu et de sa division; il donne enfin la bibliographie du sujet. — Le Dr Aberle commente ensuite successivement les trois parties de l'évangile : 1° l'enfance et la préparation à la vie publique ; 2° la vie publique de Jésus-Christ en Galilée; 3° son voyage à Jérusalem, sa passion, sa mort et sa résurrection. Le commentaire est fait avec beaucoup de science, les nombreux passages des Pères qu'il cite, dans leur langue originale, sont intéressants. On peut ne pas partager toujours toutes ses opinions, mais on a beaucoup à apprendre avec lui.

11. — En quittant le commentaire du Dr Aberle sur saint Mathieu pour passer à celui de M. Fillion sur saint Marc, on demeure en compagnie des exégètes allemands, car M. Fillion les cite constamment, mais il a eu soin de les habiller à la française et de leur donner bonne tournure. Il commence, en suivant la marche ordinaire, par nous faire connaître la vie de saint Marc, l'authenticité de son Evangile, son intégrité, son origine, la langue primitive dans laquelle il a été écrit (le grec), la date et le lieu de la composition (après l'an 67, à Rome), le caractère de cet écrit, le plan, la division et les principaux commentaires. M. Fillion commente ensuite le texte même de saint Marc. Il le fait avec le plus grand succès. Son commentaire est une œuvre hors ligne. Son commentaire de saint Matthieu, précédemment publié, a reçu l'accueil le plus favorable de la part de tous les hommes compétents. Son commentaire de saint Marc a un égal mérite. Nous avons fait plusieurs fois sur ce travail une expérience qui nous a paru décisive en faveur de son excellence. Toutes les fois qu'une question quelconque sur les Evangiles de saint Matthieu ou de saint Marc s'est présentée à notre esprit, nous en avons trouvé la réponse et une réponse satisfaisante, dans les livres de M. Fillion. La même épreuve, tentée sur d'autres commentaires, quelques uns fort célèbres, n'avait pas produit les mêmes résultats et n'avait pas également été couronnée de succès. Le savant auteur a en effet tout prévu, et non seulement il a pensé à tout mais il résout tous les problèmes avec un rare bonheur, évitant en même temps et la diffusion de quelques exégètes et la sécheresse de quelques autres. Une chose nous avait cependant déplu dans le commentaire de saint Matthieu, c'est la part, trop large à notre avis, donnée à la réfutation des opinions d'allemands inconnus; que nous importe ce qu'ils ont pu penser ou dire ? Cela nous est pour le moins très indifférent. Ce que nous désirons, ce que nous aimons, c'est de connaître la véritable pensée de l'Evangile. C'est avec un véritable plaisir que nous constatons dans le

nouveau commentaire, l'absence de ce qui, à nos yeux, était un véritable défaut.

12. — Nous avons rendu compte du premier volume du commentaire de l'Évangile de saint Jean par feu Mgr Haneberg, évêque de Spire, publié et complété par le Dr Schegg professeur d'Écriture sainte à l'université de Munich. Le second volume, contenant la fin de ce travail, chap. x-xxi, vient de paraître. Il offre, comme le précédent, une lecture instructive et bienfaisante. C'est un véritable trésor d'exégèse et d'enseignement théologique. Le Dr Schegg a mis beaucoup du sien dans ce volume et en le terminant, il aurait bien pu dire : *Exegi monumentum*. Le savant professeur catholique tient incontestablement un des premiers rangs parmi les exégètes de l'Allemagne ; il a publié des travaux remarquables sur plusieurs livres de l'Ancien Testament, mais la grande œuvre de sa vie, c'est l'explication des Évangiles. Il l'a commencée il y a vingt-cinq ans ; il y met la dernière main, dans ce second volume sur saint Jean où il recueille pieusement les notes laissées par son ami, après avoir publié lui-même tout seul les commentaires sur saint Matthieu, sur saint Marc et sur saint Luc et une vie de Notre-Seigneur dans laquelle il a condensé le résultat de ses longues études sur le texte sacré des Évangiles. Nous avons déjà observé, en parlant du premier volume sur saint Jean, que ce qui distinguait surtout avantageusement le nouveau commentaire, c'était la manière dont la partie théologique y était traitée ; nous recommandons particulièrement aux lecteurs, dans le nouveau volume, l'explication théologique des discours de la Cène.

13. — M. le chanoine Arosio n'a pas étudié un seul évangéliste séparément, il les a étudiés tous les quatre ensemble, il les a fondus en un seul tout, et avec les paroles même du texte, il a fait un récit suivi, des quatre tableaux, un seul tableau. Tout ce qu'a dû faire de recherches, prendre de peines, l'auteur du travail magistral que nous avons sous les yeux, pour le mener à bonne fin, il est impossible de le dire. On peut bien assurer que c'est là une œuvre de foi et de piété en même temps que d'érudition et de science, une œuvre inspirée par le cœur en même temps que par l'esprit. L'auteur est allé en Terre-Sainte pour relire les récits évangéliques sur les lieux mêmes ou s'étaient accomplis les évènements qu'ils racontent, les mieux comprendre et les mieux exposer, mais les travaux qu'il a faits dans son cabinet pour s'acquitter dignement de la tâche qu'il s'était imposée ont été assurément plus longs et plus fatigants que le voyage d'Orient lui-même. A-t-il réussi dans l'exécution de son plan aussi complètement que le méritaient tant de soins et d'efforts? On peut répondre qu'oui, malgré quelques critiques de détail qu'il nous semble nécessaire d'indiquer. M. Arosio, dans son introduction, nous fait connaître les

quatre évangélistes, puis il reproduit, en italien, le texte même des quatre évangélistes, coordonné, comme nous l'avons dit de manière à former un tout suivi. Pas un seul mot d'explication n'est inséré dans le texte sacré, mais des notes, au bas des pages, expliquent, comme dans un commentaire ordinaire, tous les endroits qui demandent quelque éclaircissement. Le texte évangélique est divisé en chapitres et à la suite de chaque chapitre sont placées des notes considérables, historiques, archéologiques, géographiques, théologiques, formant de véritables dissertations et remplies de science. Elles ont cependant un inconvénient, peu grave, il est vrai, mais réel, c'est qu'elles brisent le fil de la lecture et nuisent à l'unité du travail. Un autre défaut à relever dans cette œuvre, c'est la double répétition du texte évangélique à chaque page de la concorde : il est reproduit deux fois identiquement, en gros caractères au haut de la page, en petits caractères au milieu ou au bas. Cette reproduction a pour but d'indiquer auquel des quatre évangélistes est emprunté le texte sacré, mais on ne voit pas pourquoi l'auteur ne s'est pas contenté de l'indiquer par des renvois, sans imprimer deux fois la même chose. Il faut reconnaître d'ailleurs que ce reproche ne porte que sur l'exécution matérielle et n'atteint nullement le fond de l'ouvrage, qui est un véritable trésor de renseignements pour tout ce qui touche à l'histoire de Notre-Seigneur et à son époque. Des tables diverses placées à la fin des volumes, des tableaux synoptiques distribués dans le corps de l'ouvrage, de nombreuses cartes de la Palestine et de chacun des voyages de Jésus-Christ, des plans et des gravures contribuent à rendre ce grand ouvrage encore plus complet et plus utile : c'est une sorte d'encyclopédie des Évangiles.

14. — Bien différent du travail du chanoine Arosio est celui de l'écrivain qui signe Pierre-Victor. Au lieu de faire la concorde des quatre Évangiles, il veut en établir la discordance. Ses *Évangiles et l'histoire* ont paru en partie dans le journal *Le XIXe Siècle ;* c'est dire assez dans quel esprit ils sont rédigés. L'auteur avoue qu'il écrit dans un but politique et contre le clergé ; il proteste d'ailleurs qu'il rend pleine justice aux vertus que la religion catholique inspire mais dont elle a le tort de croire être le promoteur unique ; il déclare qu'il laisse dans le camp qu'il combat de vieux amis et de chers souvenirs et qu'il ne veut froisser personne ; nous lisons cependant, p. 159, des phrases comme celle-ci : « Lorsque notre cher et vénéré maître, M. Havet, en défendant le livre de Renan, a dit ce mot qui ne lui a jamais été pardonné, qu'il était inutile de discuter avec les théologiens, parce que ce qu'ils cherchent ne sont pas des *raisons* de croire, mais des *prétextes*, il a dit simplement la plus incontestable de toutes les vérités, celle que confirme chaque pas que l'on fait dans les explications de l'Église ! »

Pour justifier de telles paroles, l'auteur recueille toutes les contradictions apparentes qu'on rencontre dans les Évangiles et qu'on a cent fois expliquées et il conclut de là, après avoir attaqué saint Augustin, saint Jérome, etc., que la religion est « scientifiquement sans valeur, » p. 282. Si l'on voulait relever toutes les erreurs qui se rencontrent dans le livre de M. Pierre-Victor, et montrer quelle en est la valeur scientifique, la liste serait longue. Pour montrer quelle est la compétence de l'auteur et l'étendue de ses connaissances, il suffit de citer une note de la p. 61. Parlant de saint Polycarpe et de ses souvenirs, qu'il appelle les souvenirs d'un enfant de chœur d'une dizaine d'années, il met en note : « La *Patrologie* reconnaît elle-même qu'il avait douze ans au plus : Dissertation II sur Irénée ! »

15. — Un avocat catholique, M. Marcellin Arnauld, a consacré plusieurs années d'études à saint Paul, et, après cette longue préparation, il nous raconte la vie et les œuvres du grand apôtre. L'auteur connaît très bien son sujet, il l'aime et le fait aimer. On le suit avec plaisir, on s'attache à cette grande figure dont il nous trace si bien le portrait ; sa doctrine est exacte, et l'on est même surpris de rencontrer dans un homme du monde tant de connaissances théologiques. C'est cependant beaucoup plus un livre historique qu'un livre doctrinal. M. Arnauld, dans le chapitre XIX, se prononce pour le voyage de saint Paul en Espagne. On pourra trouver qu'il allègue les arguments en faveur sans réfuter suffisamment les arguments contraires et qu'il donne à plusieurs des passages qu'il cite une portée beaucoup plus grande qu'ils ne l'ont en effet. La question est intéressante et digne de discussion, mais le seul témoignage réellement ancien que rapporte M. Arnauld, celui de saint Clément, pape, dit seulement que « Paul arriva jusqu'aux extrémités de l'Occident. » L'historien de saint Paul en conclut tacitement que l'apôtre des Gentils était allé en Espagne, mais le texte ne le dit pas : c'est peut-être là simplement une locution oratoire, et l'on n'a pas plus le droit d'en conclure qu'elle affirme un voyage en Espagne qu'en Gaule ou dans la Grande-Bretagne. M. Arnauld cite également plusieurs textes de saint Jérôme. Tous, un excepté, sont aussi vagues que celui de saint Clément ; un seul, sur Isaïe, XI, indiqué par l'auteur, mais non reproduit, porte expressément : « Per Pamphiliam, et Asiam et Macedoniam et Achaiam... ad Italiam quoque, *et ut ipse scribit, ad Hispanias,* alienigenarum *portatus est navibus.* » Tout critique conviendra que ce passage est peu concluant, parce que saint Jérôme s'appuie sur l'Epitre aux Romains, xv, 28 ; or, dans cet endroit, saint Paul ne dit pas *qu'il est allé* en Espagne, mais qu'il *a intention* d'y aller, *proficiscar,* ce qui est bien différent. Nous ne prétendons pas qu'il n'a pas réalisé son projet, mais M. Arnauld ne nous semble pas l'avoir établi rigoureuse-

ment. Ceci n'est, du reste, qu'un point assez accessoire dans le beau travail qui nous est présenté, sous le patronage du cardinal Pie.

16. — On sait combien l'Epitre de saint Paul aux Romains est riche en enseignements théologiques. L. P. Cercia a voulu l'expliquer et la commenter à ce point de vue, en s'attachant surtout à faire ressortir la doctrine du grand apôtre sur la grâce. Il s'est donc moins proposé de faire œuvre d'exégète que de faire œuvre de théologien ; il laisse, par suite, de côté, toutes les questions d'histoire et de philologie qui se rattachent à l'Epitre de saint Paul, il se borne à en faire l'exposition analytique, à en montrer l'enchaînement et la suite des idées et à en exposer la doctrine. Par là, d'ailleurs, il considère ce monument précieux de notre foi sous son jour le plus important. Il fait connaître d'abord le but de l'Epitre et son agencement, il reproduit ensuite le texte latin chapitre par chapitre, et fait suivre chaque chapitre de son commentaire théologique, en reprenant, dans son explication, chaque groupe de versets. Cette explication est claire et précise, malgré l'obscurité et les difficultés de la matière : elle sera également utile aux exégètes et aux théologiens. Le commentaire se termine par une sorte d'analyse logique de l'Epitre aux Romains.

17. — Le Dr Biesenthal, partant de cette idée que le meilleur moyen de comprendre un auteur, c'est de le lire dans sa propre langue, et de se transporter en quelque sorte chez lui,

Wer den Dichter will verstehen
Muss in Dichters Lande gehen,

a traduit l'Epitre aux Hébreux en hébreu et il l'explique ainsi, verset par verset, d'après sa traduction hébraïque. Ce procédé lui a réussi ; il est parvenu à faire comprendre plus aisément un certain nombre de passages, comme l'ont reconnu tous les critiques allemands et anglais qui se sont déjà occupés de son livre, et lui ont fait le meilleur accueil. Assurément, le texte hébreu donné par M. Biesenthal ne peut avoir la prétention d'équivaloir à un original, mais la version est faite avec le plus grand soin, et souvent il était assez facile à un hébraïsant exercé de retrouver les mots qui avaient été dans la pensée de saint Paul. Nous disons de saint Paul. L'auteur admet que c'est bien cet apôtre qui est l'auteur de cet Epître et il en donne des preuves qui sont décisives, contre tous les rationalistes qui le nient. Outre la question d'authenticité, l'introduction, de même que le commentaire, contient bon nombre d'excellentes choses, malgré quelques taches qu'on pourrait relever çà et là. — En remontant à l'original hébreu, M. Biesenthal propose quelques corrections qui sont loin d'être certaines, mais qui sont fort ingénieuses. Ainsi, (Heb., VII, 5), il voudrait qu'on lût ΛΕΥΙΝ au lieu de ΛΑΟΝ, parce que les prêtres juifs recevaient la dîme des Lévites, non du peuple, (p. 186), etc.

18. — Terminons ces compte-rendus en annonçant une nouvelle édition de la *Grammaire hébraïque* de Vosen, bien connue des hébraïsants. Elle se divise en trois livres : le premier forme l'introduction, et s'occupe de l'histoire et de l'écriture de la langue hébraïque ; le second comprend la grammaire proprement dite, les parties du discours étudiées chacune séparément et la syntaxe ; le troisième est pratique : il renferme des paradigmes, des morceaux choisis en hébreu, et un dictionnaire expliquant tous les mots contenus dans les morceaux choisis. — La nouvelle édition a été notablement améliorée par le Dr Kaulen. Il l'a mise au courant des derniers travaux sur la grammaire hébraïque, et il en a fait disparaître les obscurités de rédaction qu'on reprochait aux premières éditions. C. J.

PUBLICATIONS MÉDICALES

1. *Dictionnaire annuel des progrès des sciences médicales*, par M. P. Garnier. 15e année. 1879. Paris, Germer Baillière, 1880, in-18 de 548 p. Prix : 7 fr. — 2. *L'Année médicale*, 1879. *Résumé des progrès réalisés dans les sciences médicales*, publiée sous la direction du docteur Bourneville. Paris, E. Plon, 1880, gr. in-18 de 417 p. Prix : 3 fr. 50. — 3. *Annuaire de thérapeutique, de matière médicale, de pharmacie et d'hygiène*, par A. Bouchardat. Paris, Germer Baillière, 1879, in-32 de 250 p. Prix : 1 fr. 50. — 4. *Le miracle et les sciences médicales*, par le P. de Bonniot, S. J. Paris, Didier, 1879, in-18 de 403 p. Prix : 3 fr. 80. — 5. *La métalloscopie, la métallothérapie ou le Burquisme*, conférences faites à l'hôpital de la Pitié, par le docteur Dumontpallier. Paris, Adrien Delahaye, 1880, in-8 de 43 p. Prix : 1 fr. 50. — 6. *Traitement des maladies nerveuses, affections rhumatismales, maladies chroniques*, par le docteur A. Arthuis. 3e édition. Paris, Adrien Delahaye, 1880, in-18 de 150 p. Prix : 5 fr. — 7. *Etudes de chirurgie dentaire. Application du Polyscope et de la galvanocaustie aux affections de l'appareil dentaire*, par E. Brasseur. Paris, J. B. Baillière & fils, 1879, in-8 de 90 p. Prix : 3 fr. — 8. *Analyse physiologique des éléments de la parole. Voyelles et consonnes, mécanisme de leur prononciation*, par le docteur Artur Chervin. Paris, J. B. Baillière & fils, 1879, in-8 de 49 p. Prix : 2 fr. — 9. *Le Médecin du foyer*, par le docteur Saffray. Paris, Hachette, 1879, in-32 de 182 p. Prix : 50 c. — 10. *Premiers secours aux empoisonnés, aux noyés, aux asphyxiés aux blessés en cas d'accident et aux malades en cas d'indisposition subite*, par E. Ferrand, pharmacien. Paris, J. B. Baillière & fils, 1878, in-18 de 288 p. Prix : 3 fr. — 11. *Hygiène et éducation de la première enfance* (Publication de la Société française d'hygiène). Paris, hôtel de la Société d'encouragement, 44, rue de Rennes, 1879, in-18 de 36 p. — 12. *Cours de médecine opératoire*, par le docteur J. A. Fort, professeur libre d'anatomie, à l'école pratique de la Faculté de médecine de Paris, 97 fig. dans le texte. Paris, Adrien Delahaye, 1880, gr. in-18 de 404 p. Prix : 6 fr. — 13. *Manuel de pathologie interne*, par le Dr J. A. Fort, avec la collaboration du Dr Guichet. Paris, V. Delahaye, 1879, in-18 de 500 p. Prix : 6 fr. — 14. *Manuel d'hygiène publique et privée*, par le docteur Armand Paulier. Paris, O. Doin, 1879, gr. in-18 de 775 p. Prix : 8 fr. — 15. *Les lois de la circulation du sang, enseignées par l'anatomie comparée, l'embryologie et l'observation clinique*, par H. Pidoux, membre de l'Académie de médecine. Paris, Asselin. 1879, gr. in-8 de 380 p. Prix : 7 fr. — 16. *Essai de physiologie générale appliquée à l'étude de la vie et de la mort*, par le docteur Elie Goubert. Paris, G. Masson, 1879, in-12 de 132 p. Prix : 4 fr. — 17. *Etude médico-légale sur les blessures*, par Ambroise Tardieu, professeur à la Faculté de médecine de Paris. Paris, J. B. Baillière & fils, 1879, in-8 de 474 p. Prix : 6 fr. — 18. *Etude médico légale sur les testaments contestés pour cause de folie*, par le docteur Legrand du Saulle, médecin de la Salpétrière, etc. Paris, V. Adrien Delahaye, 1879 in-8 de 624 p. Prix : 9 fr. — *Traité classique et pratique de la phthisie pulmonaire et des maladies tuberculeuses des divers organes*, par le docteur H. Lebert. Paris, V. Adrien Delahaye, 1879, in-8 de 604 p. Prix : 10 fr. — 20. *Traité de l'auscultation médiate*,

par LAENNEC. Edition de la Faculté de médecine de Paris, entièrement conforme à la 2e édition publiée par Laënnec, en 1826. Paris, Asselin, 1879, gr. in-8 de 1,000 p. Prix : 8 fr. — 21. *Traité pratique d'auscultation suivi d'un précis de percussion*, par BARTH et HENRI ROGER. 10e édition. Paris, P. Asselin, 1880, in-18 de 750 p. Prix : 7 fr. — 22. *Traité théorique et clinique de percussion et d'auscultation, avec un appendice sur l'inspection, la palpation et la mensuration de la poitrine*, par E.-J. WOILLEZ, membre de l'Académie de médecine. Paris. V. Adrien Delahaye, 1879, gr. in-18 de 780 p. avec 101 fig. intercalées dans le texte. Prix : 10 fr. — 23. *Les Chambres de torture de la science, recueil de faits soumis au public*, par ERNEST VON WEBER; traduit de l'allemand par ELPIS MELENA. Paris, Ernest Leroux, 1880, in-8 de 72 p. — 24. *Les Tumeurs adénoïdes du pharynx nasal*, par le docteur B. LŒWENBERG. Paris, V. Adrien Delahaye, 1879, in-12 de 75 p. Prix : 2 fr. — 25. *Société française de secours aux blessés des armées de terre et de mer. Le matériel de secours de la Société à l'Exposition de* 1878. *Manuel pratique de transport et d'hospitalisation rationnelle et rapide des blessés et des malades*, etc., par le docteur A. RIANT, membre du Conseil. Ouvrage contenant 101 fig. 2e édition. Paris, J. B. Baillère & fils, 1879, in-8 de 185 p. Prix 4 fr.

1-3. — L'année qui vient de s'écouler a-t-elle donné à la médecine une abondante moisson de faits nouveaux et d'applications pratiques? C'est ce que MM. Garnier et Bourneville se sont donné pour mission d'indiquer à leurs lecteurs. Le premier poursuit depuis quatorze ans la publication de son *Dictionnaire annuel des progrès des sciences médicales*, où il donne, par ordre alphabétique, un résumé des principaux travaux de l'année. C'est une idée heureuse et féconde qui a inspiré cet ouvrage, et l'accueil sympathique que lui a fait le public médical est une preuve de son utilité. Cependant, M. Bourneville a pensé qu'on pouvait faire mieux, puisqu'il publie à son tour, sous le titre d'*Année médicale*, une revue du même genre. Par le fait, il a su éviter plusieurs fautes dans lesquelles M. Garnier était tombé : ainsi, plus d'ordre alphabétique dont la rigueur, dispersant de l'A au Z les éléments d'un même sujet, empêche de discuter dans leur ensemble bien des questions connexes. On a tâché, au contraire, de réunir tout ce qui se rapporte à un groupe scientifique commun; de là, les divisions de l'ouvrage en chapitres consacrés chacun à l'une des branches de la médecine, anatomie, physiologie, maladies du cœur, thérapeutique, chirurgie, etc... C'est là déjà un grand avantage sur le dictionnaire Garnier; mais la véritable supériorité est dans le choix des rédacteurs. Le *Dictionnaire annuel* nous donne, en effet, les appréciations d'un seul écrivain, qui, malgré toute sa science, ne peut être universel, et manque forcément de compétence sur plusieurs questions. Tandis que l'*Année médicale* est le résultat d'un travail collectif. Chaque article y est confié à la plume d'un rédacteur particulier; chaque sujet est traité en toute connaissance de cause par un spécialiste qui a acquis une légitime autorité sur la question et peut en parler savamment. On pourrait souhaiter cependant que cette œuvre fût confiée à d'autres mains, car elle émane des bureaux du *Progrès médical*, journal dévoué aux théories positivistes; mais de deux maux il faut choisir le moindre, et nous nous plaisons à constater que l'*Année médicale* écarte toutes les questions de polémique religieuse

et politique — ce à quoi ne nous avait pas habitué le Dr Garnier. Pour lui, au contraire, chaque sujet amène des allusions mal déguisées; son horreur des jésuites est telle qu'il ne peut rendre compte d'une expérience manquée ou d'une théorie avortée sans en accuser les ténébreuses menées du cléricalisme ou les excès du 16 Mai. Espère-t-il abriter son insuffisance derrière l'article 7? Est-ce plutôt une réclame?... Peut-être. Dans ce cas, il ne peut que nous savoir gré de la lui faire retentissante en proclamant son radicalisme et sa haine de la religion. Une publication du même genre, mais faite à un point de vue plus spécial, est celle du professeur Bouchardat. Son *Annuaire de thérapeutique* n'est plus une nouveauté, et son long succès, affirmé par une carrière de quarante années, est un sûr garant de sa haute valeur. Toutes les conquêtes de la thérapeutique y sont signalées, et au besoin discutées, avec une compétence à laquelle bien peu de gens peuvent prétendre. C'est de la science pure, cette fois, sans prétention politique, c'est la bonne.

4. — En s'attaquant au cléricalisme à propos de médecine, le Dr Garnier ne fait, du reste, que tomber, comme bien d'autres, dans un lieu commun rebattu, et souvent exploité par la presse radicale : « La science est en opposition directe avec la religion. » Cette ineptie a passé à l'état d'axiome chez les lecteurs des feuilles rouges. Ils seraient fort embarrassés de dire en quoi consiste cette opposition, mais ils n'en continuent pas moins à prétendre qu'eux seuls ont le droit de parler au nom de la science. — Encore un monopole revendiqué par ces amis de la liberté! Ils appuient surtout leurs prétentions sur les sciences naturelles, dans lesquelles ils croient trouver le plus d'arguments contre la religion. Est-il besoin de dire que jamais aucun fait n'a été signalé, qui ne puisse s'accorder avec les vérités enseignées par l'Eglise. C'est uniquement en sortant du domaine précis des faits, pour entrer dans celui des hypothèses; c'est en voulant tirer des conséquences générales d'observations partielles et incomplètes, que certains esprits, se disant cependant *positivistes*, ont émis des conclusions fantaisistes hostiles à nos croyances. Chaque fois, l'expérience a démontré le peu de fondement de ces théories et de ces systèmes, qui s'écroulent tous, dès qu'on les soumet à une épreuve pratique. N'est-ce pas ainsi, pour ne citer que les plus célèbres, que la théorie de l'évolution de Darwin est venue échouer, quand il s'est agi d'accorder ses conclusions avec les données positives, fournies par M. de Barrande sur le terrain Sélurien de Bohême; que les prétentions de M. de Mortillet à faire remonter l'homme jusqu'à l'époque tertiaire, et sa classification des silex taillés, se sont piteusement écroulées devant les fouilles de nombreuses stations paléolithiques françaises, ou celle de Schliemann à Issarlick. Et ainsi de

suite. Il en sera de même chaque fois que les catholiques prendront la peine de descendre sur le terrain de discussion choisi par leurs adversaires, celui des sciences naturelles, que jusqu'à présent ils ont malheureusement trop négligé. Le R. P. de Bonniot vient de donner une nouvelle preuve de ce qu'on peut faire en suivant cette voie, dans son beau livre *Le Miracle et les Sciences médicales*. Comme il le dit si bien, à propos de physiologie et de pathologie : « Il serait à souhaiter que maints philosophes et maints théologiens eussent le soin d'en recueillir quelque chose : certaines notions d'ordre plus élevé, y gagneraient en exactitude. » Espérons que ce souhait finira par se réaliser. L'ouvrage du R. P. de Bonniot est bien fait, du reste, pour montrer quel intérêt peut présenter ce genre d'études. Le profond savoir théologique de l'auteur, uni à la connaissance parfaite de la physiologie et de la pathologie nerveuses, lui permettent d'aborder en toute connaissance de cause la discussion des apparitions et des extases, au point de vue physiologique. Dans la première partie, il étudie l'hallucination, son siège, son origine, et la distingue de la sensation et des apparitions. C'est un travail fort remarquable, admirablement couronné par l'examen scientifique de la mission de Jeanne d'Arc. Nous recommandons en particulier au lecteur les pages charmantes qui ont trait à la vierge de Domrémy. Un cœur de Français et de chrétien les a dictées, une main de savant les a écrites.

L'étude des extases est ensuite abordée, et fournit au R. P. l'occasion de venger la théologie mystique, des attaques que le rationalisme a dirigées contre elle, en la défigurant sous le nom de mysticisme. Puis, il établit les différences qui distinguent l'extase vraie de la catalepsie, de l'hystérie et des fausses extases résultant d'un état pathologique ou d'une influence aragnétique ; et il termine par la description du magnétisme animal. On comprend toute l'importance de ce livre, qui prend à l'école positiviste ses propres armes, les retourne contre elle, et démontre scientifiquement l'existence du miracle. Tous les esprits sérieux et impartiaux trouveront le plus grand intérêt à la lecture de ces pages.

5. — En terminant, le R. P. de Bonniot signale les curieuses expériences que M. Charcot fait à l'hospice de la Salpétrière sur les hystériques. Elles méritent en effet d'appeler l'attention. Nous trouvons la relation de quelques-unes d'entre elles dans une brochure du Dr Dumontpallier, intitulée : *La Métalloscopie, la Métallothérapie ou le Burquisme, conférences faites à l'hôpital de la Pitié*. Voici en quoi elles consistent : Etant donnée une malade atteinte de paralysie hystérique, — c'est-à-dire d'une affection, d'origine nerveuse, caractérisée par la diminution de la motilité, la perte de la sensibilité et l'abaissement de la température dans tout ou partie du corps — si on applique sur

les points atteints des plaques métalliques, on voit disparaître, en quelques minutes, les troubles qui constituaient l'affection. Malheureusement l'amélioration obtenue n'est pas durable, et au bout de très peu de temps les phénomènes de paralysie reparaissent.

Tous les métaux n'agissent pas indistinctement sur les malades, et telle hystérique qui sera soulagée par l'application du cuivre, restera complétement insensible à l'action de l'argent. A chaque tempérament convient un métal différent. Ces faits intéressants avaient déjà été observés par le Dr Burq. Dès 1848, il les avait portés à la connaissance du public médical; mais, soit indifférence, soit mauvaise volonté, personne n'avait pris garde à ses communications. Enfin l'heure de la justice sonna pour lui : sur sa demande, la société de biologie nomma une commission chargée de contrôler les résultats obtenus. MM. Charcot, Luys et Dumontpallier furent désignés, et ils ne tardèrent pas à se convaincre de la réalité des faits annoncés. Le sujet leur parut même si intéressant, qu'ils poussèrent plus loin leurs expériences. Bien leur en prit, car ils constatèrent de nouveaux et importants phénomènes. Mais laissons la parole au Dr Dumontpallier.

« ..... La remarque du Dr Gellé fut pour moi une révélation : immédiatement, je pris une malade dont je connaissais la sensibilité métallique, je lui appliquai le métal sur le côté anesthésique (insensible), et au fur et à mesure que je voyais la sensibilité revenir de ce côté, je le voyais disparaître du côté opposé dans les points homologues. Par conséquent, ce que la malade avait gagné d'un côté, elle le perdait d'un autre côté. Le phénomène du *transfert* de la sensibilité était découvert. Mais que se passe-t-il ensuite ? Car, me direz vous, guérir une malade du côté gauche pour la rendre malade à droite, c'est une curiosité scientifique ou expérimentale, et voilà tout. Eh bien, le phénomène du transfert disparait après deux, trois ou vingt quatre heures et les choses reviennent à leur état primitif, le côté malade redevient insensible, et le côté sain recouvre sa sensibilité normale. » — Comme on le voit, l'écueil de la métalloscopie se trouvait, jusqu'à ce moment, dans le peu de fixité des phénomènes d'amélioration. Peu d'heures après le retour de la sensibilité, et malgré l'application persévérante des métaux, la maladie reprenait le dessus et les parésies revenaient. Heureusement, la commission, dans une nouvelle série d'expériences, parvint à fixer les phénomènes produits. Après avoir ramené la sensibilité dans le bras d'une malade, par l'application d'une plaque d'or, on superposa à ce métal une plaque de cuivre, et tant que les deux métaux restèrent en contact avec la peau, on ne vit plus reparaître l'anesthésie. Dès ce moment, la métalloscopie, de simple expérience de laboratoire passait à l'état de méthode thérapeutique; elle pouvait prétendre au soulagement

des malades. — Le Dr Burq avait déjà inauguré du reste une autre application thérapeutique des métaux, application qui, sous le nom de *métallothérapie*, eut à subir un grand nombre d'objections, mais dont la valeur a été confirmée aussi par la commission de la Société de biologie. M. Dumontpallier en énonce ainsi le principe : « Quand un métal a agi par son application à la surface de la peau, quand il a ramené la sensibilité, la force musculaire et la température, c'est ce même métal qu'il faut donner à l'intérieur pour obtenir des résultats semblables et continus. » Par exemple, si une plaque d'or a fait disparaître l'anesthésie, on fera absorber au malade de l'or sous une forme quelconque, généralement du chlorure d'or. Au bout d'une huitaine de jours de ce traitement, on constatera le retour de l'amélioration observée lors de l'application externe du métal. Mais tandis que la première était passagère, celle-là aura le grand avantage d'être continuée et d'aboutir à la guérison. Ne dirait-on pas que le Dr Burq a fini par découvrir l'or potable, à la poursuite duquel couraient les alchimistes du moyen âge, et dont ils prétendaient faire la panacée universelle ? Après tous ces faits, il est naturel de se demander quel peut être le mode d'action des métaux; question embarrassante et dont la réponse se fera probablement attendre longtemps. Cependant, il est permis de supposer que l'application ou l'ingestion des métaux amène la production de courants électriques, auxquels sont dus les phénomènes observés. On est d'autant plus autorisé à le croire, que des expériences récentes ont démontré que les aimants avaient une action à peu près analogue. Quoi qu'il en soit de l'explication, le « Burquisme » a ouvert à la thérapeutique une nouvelle voie. Elle ne tardera pas, espérons-le, à être explorée. Il est nécessaire, en effet, avant de porter un jugement définitif sur cette méthode, que la clinique soit venue confirmer les premières expériences. On doit, dans tous les cas, féliciter le Dr Dumontpallier de s'être fait le champion et le vulgarisateur du Burquisme, qui peut rendre de grands services au médecin dans le traitement des maladies nerveuses.

6. — Les névroses sont aussi combattues efficacement par l'application directe de l'électricité sous sa forme dynamique. L'électricité statique, employée pendant le dernier siècle, a été abandonnée depuis la découverte des courants d'induction. Il paraît cependant qu'elle peut donner de bons résultats, si nous en croyons le Dr Arthuis, qui la vante, à l'exclusion de l'autre, dans une brochure intitulée *Traitement des maladies nerveuses, affections rhumatismales, maladies chroniques*. Peut-être, en effet, a-t-on eu tort d'abandonner absolument l'électricité de la bouteille de Leyde; mais il faut se garder des réactions violentes du genre de celle souhaitée par le Dr Arthuis. Il ne demande rien moins que la destruction de toutes les piles. Nous ne serons pas

aussi radical que lui, et, avant d'admettre ses conclusions, nous attendrons que l'expérience soit venue les confirmer.

7. — Les *Études de chirurgie dentaire*, de M. Brasseur, sont consacrées à la description d'un petit appareil d'éclairage électrique, qui permet d'introduire un foyer lumineux dans une cavité profonde, telle que la bouche, et en facilite ainsi l'examen médical. C'est l'application à la thérapeutique d'un instrument construit par M. Trouvé, et appelé Polyscope. Il est basé sur la propriété que possède un courant électrique de dégager de la chaleur dans un circuit voltaïque de petite section, et de rougir un fil de platine. Cette idée avait déjà été exploitée par le Dr Millot qui, en 1867, tenta d'introduire dans l'estomac des animaux une source de lumière pouvant lui permettre d'examiner les organes par transparence. Il fut obligé de renoncer à ce procédé, parce que le fil de platine rougi produisait des effets de calorification beaucoup trop intenses pour être supportés facilement dans l'estomac. Le nouvel appareil, qui rayonne une très faible quantité de chaleur, échappe à cet inconvénient, et pourra peut-être permettre de reprendre les tentatives de M. Millot. En attendant, il peut rendre de nombreux services à l'art du dentiste.

8. — « Qu'est ce que tu fais quand tu dis U? » disait M. Jourdain à Nicole. — « Je dis U » — « Oui: mais quand tu dis U, qu'est ce que tu fais? » — « Je fais ce que vous me dites. » Il paraît que la question n'est pas aussi facile à résoudre que le supposait Nicole, si nous en jugeons par le nombre des auteurs qui s'en sont occupés, et les flots d'encre qu'elle a fait verser. Les physiciens, les linguistes, les physiologistes et jusqu'aux musiciens l'ont remise sur le tapis. Depuis le Bourgeois gentilhomme, chacun a produit son opinion sur le mécanisme de la prononciation des voyelles et des consonnes, chacun a établi une classification plus ou moins compliquée, et cependant personne n'est arrivé à mieux dire que Molière: « Quand tu dis U, tu allonges les lèvres en dehors, et approches la machoire d'en haut de celle d'en bas; U vois-tu? Je fais la moue: U. » Toutes les théories de Müller, de Fournié, de Vaïsse, etc., ne nous donneront pas une explication meilleure. Nous avouons même n'en pas savoir beaucoup plus long après la lecture de la brochure de M. le Dr Arthur Chervin: *Voyelles et consonnes, mécanisme de leur prononciation*. Il y a cependant dans cet ouvrage des recherches savantes; surtout en ce qui concerne la prononciation des diphthongues, et leur décomposition. C'est une étude fort aride en elle-même, mais dont les résultats sont précieux, puisqu'elle permet, en donnant une idée exacte de l'émission des sons, d'arriver à corriger les défauts de prononciation. Les succès obtenus dans le traitement du bégaiement par M. Chervin sont une preuve de l'excellence de sa méthode.

9-10. — En écrivant le *Médecin du foyer*, le Dr Saffray a eu pour but de publier un petit manuel dont les conseils puissent permettre à chacun de s'improviser au besoin garde-malade. C'est du moins ce qui ressort de la lecture de sa préface. Aussi, nous attendions-nous à trouver dans cette brochure des notions médicales simples, pratiques, mises sans prétention à la portée de tout le monde. Nous y étions d'autant plus autorisés que M. Saffray dit en commençant : « La médecine proprement dite, considérée comme science et comme art, ne peut se simplifier pour être mise à la portée de tout le monde. Son domaine est trop vaste pour qu'on le resserre dans le cadre d'un manuel. Un livre de cette nature est *d'autant moins utile qu'il cherche à être plus complet.* » Comment se fait-il que M. Saffray ait pris exactement, dans le développement de son livre, le contre-pied des réflexions si sages qu'on vient de lire? Il s'est donné un mal infini pour faire tenir toute la médecine en 150 pages. Anatomie, physiologie, pathologie, thérapeutique, tout y est passé en revue; et ce qui y manque le plus est précisément ce qu'on devrait y trouver.

Si encore l'auteur se bornait à un étalage inoffensif de science, nous n'aurions rien à y reprendre; mais nous nous permettrons de lui signaler certaines fautes graves. Ainsi, il appuie d'une façon toute particulière sur la thérapeutique, et il indique un traitement à suivre pour chaque maladie. C'est méconnaître les lois les plus élémentaires de la clinique : celle-ci enseigne que le médecin n'a pas à traiter des maladies, mais des malades, et qu'à chaque tempérament convient une médication différente, modifiable suivant la marche, la nature et les formes de l'affection. Tout l'art du médecin consiste à discerner l'opportunité de tel ou tel traitement, et M. Saffray voudrait, en trois lignes, trancher cette difficulté qui arrête tous les jours les cliniciens les plus habiles ! Ainsi, à propos de la pneumonie, le *Médecin du foyer* enseigne qu'on la traitera par « des préparations de digitale pendant quatre ou cinq jours, puis du tartre stibié, sans s'inquiéter des vomissements, purgatifs. Pour un vieillard on donne immédiatement le tartre stibié ». Nous livrons cette médication à l'appréciation des médecins, et nous affirmons qu'elle donne au public l'idée la plus fausse du traitement de la fluxion de poitrine. Il y a un danger réel à mettre entre les mains du premier venu des médicaments qui ne sont autre chose que des poisons violents, et qui peuvent devenir entre ses mains aussi dangereux qu'une arme entre celles d'un enfant. M. Saffray ne fait cependant pas autre chose d'un bout à l'autre de son livre. Il aurait dû plutôt, ce nous semble, vérifier avec plus d'attention les théories qu'il émet ou les conseils qu'il donne. C'est ainsi que nous trouvons à la page 2 que « la cellule est l'origine de la vie ». Singuliers principes de physiologie générale ! Plus loin (page 90), nous

apprenons que la plèvre peut être comparée « à un matelas d'air ». Voilà une nouvelle manière d'envisager les séreuses qui ne manquera pas de révolutionner le monde médical. Page 37, on engage le lecteur à préparer les sinapismes « en faisant bouillir la moutarde ». Tout le monde sait au contraire qu'on ne doit employer pour cet usage que de l'eau froide.

Les reproches que nous faisons au *Médecin du foyer* ne s'adressent pas spécialement à lui, mais à tous les livres du même genre. Nous pouvons en dire autant d'une publication récente et à peu près semblable du Dr Bourneville (*Manuel pratique de la garde-malade et de l'infirmière*). On ne peut pas vulgariser la médecine; c'est une science trop vaste et trop complexe. Par conséquent, toutes les publications qui tendront à la résumer seront forcément incomplètes, et par cela même inutiles sinon nuisibles. Les seuls livres pratiques sont ceux qui indiquent les soins à donner dans des cas simples, ou les premiers secours à apporter d'urgence à la suite d'un accident, en attendant l'arrivée du médecin. Il vient précisément d'en paraître un qui remplit ces conditions : nous le devons à M. E. Ferrand, et il a pour titre : *Premiers secours aux empoisonnés, aux noyés, aux asphyxiés, aux blessés en cas d'accident, et aux malades en cas d'indisposition subite.* Beaucoup de méthode, des descriptions claires et courtes et de nombreuses gravures, qui facilitent l'intelligence du texte, en font un excellent manuel. La première partie est consacrée à l'étude des empoisonnements. Dans la seconde, l'auteur s'occupe des asphyxies produites par les gaz irrespirables, la pression, la strangulation, la submersion, etc., et il indique les principaux moyens à leur opposer. Nous signalerons en particulier la description des pratiques employées pour provoquer la respiration artificielle, et « les conseils d'un nageur émérite » pour le sauvetage des noyés. Plus loin, M. Ferrand s'occupe des accidents de la rue, de l'usine, de l'atelier, puis il donne un court aperçu des maladies à invasion subite, telles que les vertiges, les syncopes, les insolations, les indigestions, les apoplexies, etc. Ce petit livre peut rendre de très grands services surtout aux habitants de la campagne, où la distance ne permet pas toujours de recourir immédiatement à l'assistance d'un médecin.

11. — La Société française d'hygiène publie de son côté une petite brochure, d'une quarantaine de pages, qui donnera, nous n'en doutons pas, de bons résultats. A la suite d'un concours ouvert par elle sur l'importante question de l'hygiène et de l'éducation de la première enfance, elle a chargé MM. Blache, Ladreit de Lacharrière et Ménière d'utiliser les matériaux contenus dans les dix mémoires qui répondaient le mieux au programme proposé. Les mères trouveront dans le manuel, né de cette collaboration, d'excellents conseils concernant

l'allaitement, le sevrage, la dentition, les soins corporels, les promenades, la vaccine, etc., etc. Nous sommes persuadés que, si cette brochure était répandue partout, on arriverait à diminuer notablement la mortalité des nouveaux-nés. La Société d'hygiène a, du reste, pris ses mesures pour la propagation de ce petit livre : il est délivré gratuitement à toutes les mères de famille, ouvrières, garde-malades, et même aux personnes s'intéressant à un degré quelconque à l'hygiène de l'enfance. En peu de temps, la première édition a été épuisée; on vient d'en tirer nne seconde à 10,000 exemplaires, et déjà ce petit tract a été traduit en italien, espagnol, anglais, flamand, etc. Nous lui prédisons le plus grand succès.

12. — Un professeur libre d'anatomie, M. le docteur Fort, dont les conférences, bien connues des étudiants, attirent chaque année à l'école pratique de Paris un grand nombre d'auditeurs, vient de publier un *Cours de médecine opératoire.* M. Fort s'est donné pour tâche, depuis un certain nombre d'années, de mettre entre les mains des étudiants des ouvrages clairs, succincts et méthodiques,qui puissent leur faciliter l'étude toujours si aride à l'origine des sciences médicales. Il a fait paraître successivement des manuels d'histologie, d'anatomie descriptive, de pathologie chirurgicale et de physiologie, qui ont eu le plus grand succès. Ils sont entre les mains de tous les étudiants, et on peut dire, sans exagération, que c'est lui qui, depuis quinze ans, a enseigné l'anatomie à la nouvelle génération des médecins. Aussi, est-ce un véritable évènement dans le monde des écoles que l'apparition de son *Traité de médecine opératoire.* Il répond entièrement, du reste à l'attente du public et peut avantageusement soutenir la comparaison avec les nombreux ouvrages analogues qui étaient déjà entre les mains des chirurgiens et des élèves. Le chef des travaux anatomiques de la Faculté de Paris, M. Farabœuf, avait commencé, lui aussi, une publication du même genre ; mais elle s'est arrêtée, nous ne savons pour quelle cause, à l'étude de la ligature des artères. Du reste, la lecture de cet ouvrage, remarquable au fond par sa méthode, est rendue horriblement difficile, et pour ainsi dire impossible, par le style de l'auteur. M. Fort, au contraire, joint à sa science, à sa parfaite méthode qui rappelle celle de M. Lisfranc et à la clarté de son exposition une diction élégante. On ne saurait trop féliciter l'auteur du soin qu'il a mis à étudier son style, à une époque où les ouvrages scientifiques sont encombrés du charabias allemand, et où la langue française est le plus souvent traitée sans aucun respect. Ce livre est donc recommandable à tous les points de vue, d'autant plus qu'on y trouvera, à côté de la description des méthodes opératoires, l'étude des nouveaux pansements adoptés aujourd'hui en chirurgie.

13. — Un autre ouvrage récent du même auteur est son *Manuel de*

pathologie interne, C'est un résumé très exact de toutes les maladies, écrit dans un style concis qui a permis de renfermer, sous un petit volume, un très grand nombre de matières. Ce livre sera d'une réelle utilité pour les étudiants, qui pourraient s'en servir d'aide-mémoire, à la veille d'un examen, ou y faire une étude préparatoire avant d'aborder les traités spéciaux. Nous y remarquons surtout l'introduction qui comprend deux chapitres sur l'examen du malade et sur les autopsies, pleins d'utiles conseils pour les jeunes étudiants.

14. — La librairie Doin, encouragée par le succès qu'obtint l'année dernière, le *Manuel de thérapeutique* du docteur Armand P. Paulier, publie un nouveau volume du même auteur. Il s'agit cette fois d'hygiène. Cette science, qui intéresse à un si haut degré la santé publique, est très étendue : elle s'occupe de tout ce qui a trait à la vie matérielle de l'homme depuis la nourriture qu'il prend jusqu'aux vêtements qui le recouvrent ; depuis la profession qu'il exerce jusqu'aux voyages qu'il peut entreprendre ; depuis les habitudes de sa vie privée jusqu'aux exigences de sa vie publique. On comprend donc qu'il soit difficile de réunir dans un petit nombre de pages des connaissances aussi variées. M. Paulier s'est admirablement acquitté de sa difficile mission. Il a même trouvé le moyen d'éviter les longues énumérations que lui imposait l'espace un peu limité de son cadre ; ou du moins, il est arrivé à les grouper et à les encadrer si heureusement, qu'elles passent presqu'inaperçues. Certaines pages sont fort intéressantes et peuvent trouver des lecteurs en dehors du public médical, auquel semble s'adresser plus spécialement ce volume. Ainsi tout ce qui a trait à l'hygiène publique sera, croyons-nous, bien accueilli d'une foule de gens ; entre autres l'article intitulé démographie, où se trouvent réunis beaucoup de faits curieux, au point de vue de l'augmentation ou de la diminution de la population en France et à l'étranger. Il serait à désirer que les pages qui se rapportent aux habitations publiques ou aux questions de voieries, fussent lues par beaucoup de nos édiles, auxquels la consécration du suffrage universel n'a pas suffi à inculquer la science de l'hygiène.

15. — Le Dr Pidoux est un des défenseurs les plus autorisés du vitalisme. Chaque fois qu'il s'est agi de protéger cette doctrine contre les attaques des positivistes, il n'a pas manqué d'élever la voix, et nous le retrouvons aujourd'hui encore sur la brèche, à propos des *Lois de la circulation du sang*. La partie la plus intéressante de son nouveau livre est, sans contredit, l'introduction. Il y malmène fort le déterminisme de Claude Bernard et l'école physiologique actuelle. On retrouve dans ces pages la verve caustique et abondante qui caractérisait ses discours à l'Académie de médecine, lorsqu'il y combattait les orateurs positivistes. Pour eux, la physique, la chimie,

la mécanique suffisaient à donner l'explication de tous les faits vitaux; tandis que M. Pidoux proclamait les vérités essentielles dont il veut faire la base de la philosophie médicale; vérités que Dubois (d'Amiens), luttant à côté de lui, résumait en citant ces paroles de Buffon : « Formés de terre et de poussière, nous avons avec la terre et la poussière des rapports communs : l'étendue, l'impénétrabilité, la pesanteur..... ; mais ces rapports qui nous lient à la matière ne font point partie de notre être.....; c'est l'organisation, c'est la vie, l'âme qui fait proprement notre existence. » De ces doctrines, M. Pidoux a tiré des conséquences qu'il expose dans le corps de son ouvrage. Elles nous semblent quelque peu exagérées. Nous ne croyons pas qu'elles découlent nécessairement du vitalisme, et qu'en adoptant les prémisses posées par M. Pidoux on soit forcément obligé d'admettre ses conclusions. Ces dernières tendent, en effet, à bouleverser de fond en comble la physiologie et la pathologie modernes, car M. Pidoux ne veut tenir aucun compte des résultats obtenus par la méthode expérimentale. Il tente une révolution peut-être trop radicale, et nous craignons fort qu'il ne soit pas suivi dans cette voie.

16. — « C'est le propre de notre profession, dit le Dr Elie Goubert dans sa préface, de penser à faire profiter autrui de tout travail qui nous a paru de quelque utilité pour tous. » Voilà donc la raison d'être de son *Essai de physiologie générale appliquée à l'étude de la vie et de la mort*. C'est son diplôme de docteur et la fatalité qui ont fait de M. Goubert un écrivain, et l'ont obligé d'abord à publier un traité sur le ver solitaire, et maintenant à faire de la philosophie. Hélas! quelle philosophie!! M. Goubert est positiviste ou organiciste, comme on voudra, peut-être ne le sait-il pas bien lui-même. Dans tous les cas, il appelle Bichat *le maître*. Mais tout en professant pour lui le plus grand respect, il le trouve bien *vieux;* ses théories ne sont plus au courant des découvertes modernes, elles sont tout au plus bonnes à mettre au panier, et il est grand temps de modifier tout cela. Bichat avait défini la vie : « l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort; » cela sent beaucoup trop encore la vieille école. A une science nouvelle, il faut des définitions nouvelles; voici celle de M. Goubert : La vie est une propriété de la matière organisée, mise en état de la manifester par le fait du contact du sang, jouissant de ses propriétés!!! » Nous avons vainement cherché à comprendre, et nous décernerons volontiers une récompense honnête à qui pourra nous apporter le sens de ce galimatias. Le lecteur nous saura certainement gré de nous borner à cette citation, car tout est de la même force dans cet opuscule. La physiologie, sur laquelle prétend s'appuyer l'auteur, y est aussi indignement outragée que la grammaire et le bon sens, et nous ne nous sentons pas le courage d'entreprendre la réfutation d'une thèse des-

tinée à disparaître sans bruit sous la poussière de l'étalage d'un bouquiniste.

17-18. — Nous avons à signaler cette année deux importants ouvrages de médecine légale : un traité posthume d'Ambroise Tardieu, et une étude du Dr Legrand du Saulle sur les testaments contestés pour cause de folie. — La dernière œuvre de Tardieu est empreinte, autant que les précédentes, du caractère d'originalité qui distinguait l'esprit de l'éminent médecin légiste. Toujours la même science, la même clarté dans l'exposition d'une question; toujours ces vives saillies qu'il aimait à prodiguer, pour mettre en relief les points principaux de son sujet et jeter une brillante lumière sur la discussion. L'éloge de Tardieu n'est plus à faire. Son nom fait autorité et, en signalant une nouvelle œuvre de lui, on peut à coup sûr en annoncer le succès. Sa dernière œuvre est une *Etude médico-légale sur les blessures*. Cette question se trouvait seulement indiquée jusqu'à présent dans les traités d'ensemble de médecine légale, et n'avait pas encore été l'objet d'une monographie étendue. Du reste, personne n'avait songé à l'envisager à un point de vue aussi général que Tardieu. Il étudie les blessures dans leurs causes et leurs conséquences, tour à tour à propos de l'homicide volontaire et de l'homicide par imprudence. Dans cette dernière catégorie se trouvent rangés tous les accidents auxquels on est journellement exposé : les accidents de chemin de fer, de voiture, de chasse, les explosions, les incendies, et en général tous ceux qui peuvent être amenés par les terribles engins dont dispose notre civilisation. La plupart des grands procès criminels dont ont retenti les annales judiciaires de ces dernières années y sont aussi rapportés, depuis l'assassinat de Victor Noir par P. Bonaparte et l'affaire Praslin, jusqu'au crime de Troppmann. Ce livre est appelé à rendre les plus grands services aux médecins légistes, aux avocats et aux magistrats. Tous y trouveront des renseignements précieux, les uns pour les expertises, les autres pour leurs plaidoieries et les derniers pour la juste appréciation des faits qui leur sont journellement soumis. L'autorité d'un homme comme Tardieu n'est pas de celles qu'on puisse dédaigner. Son appréciation aura toujours une grande valeur, et pourra être invoquée avec fruit dans toutes les questions de médecine légale.

Nous ferons la même observation au sujet du livre de M. Legrand du Saulle. Son *Etude médico-légale sur les testaments contestés pour cause de folie* apportera aussi une grande lumière sur une question qui intéresse au plus haut degré la fortune publique. Ce livre s'adresse aux mêmes lecteurs que celui de Tardieu. Il aura, nous n'en doutons pas, un succès semblable. Certainement il n'est pas écrit avec la même facilité et la même verve que celui de l'éminent professeur de la

Faculté de Paris; mais si le style de M. Legrand du Saulle est quelque peu amphigourique et pompeux, son ouvrage se recommande par des qualités sérieuses qui le feront certainement apprécier. Cet auteur n'est du reste pas le premier venu; les tribunaux font souvent appel à ses connaissances de médecin aliéniste, et il a conquis dans cette branche de la science une notoriété qu'on ne saurait lui contester. Dans ces dernières années plusieurs travaux de lui ont été signalés, parmi lesquels on peut citer : *La Folie devant les tribunaux*, *Le Délire des persécutions*, *La Folie du doute*, etc... la plupart couronnés par l'institut. Son nouvel ouvrage est d'autant plus intéressant qu'il aborde un sujet absolument nouveau. Jusqu'à présent on avait étudié l'aliéné vivant; on commentait ses faits et gestes, dont tout le monde pouvait être témoin; on analysait les manifestations multiples de son délire et ses actes criminels : « la scène change aujourd'hui, dit le Dr Legrand du Saulle. L'aniéné vient d'expirer : je pénètre auprès de son cadavre, je m'empare de l'expression écrite de sa volonté dernière, j'interroge scientifiquement ses conceptions délirantes d'outre tombe, et je contrôle l'usage qui a pu être fait d'une souveraineté suprême, départie seulement à quiconque est sain d'esprit. » On voit quel intérêt présente cette étude où sont accumulés des masses de documents pleins d'enseignements. Ce sont des comptes rendus des procès célèbres, des testaments contestés, des enquêtes et contre enquêtes de médecin légiste, des plaidoieries d'avocat, et enfin des textes de jugement rendus par tous les tribunaux et toutes les cours françaises. L'ouvrage débute par un exposé du testament en général et de ses différentes formes; puis, après l'étude préliminaire de cette question de droit, il entre dans des développements importants sur la faculté de tester et sur toutes les circonstances accidentelles, passionnelles ou pathologiques, qui peuvent influer à un moment donné sur l'intelligence, la volonté et la liberté du testateur. — On est surtout frappé, pendant la lecture de ce livre, de la grande timidité montrée par les tribunaux, toutes les fois qu'ils ont eu à apprécier des dispositions entachées de délire ou considérées comme telles. Ils ont témoigné d'un respect profond, mais parfois excessif, pour la liberté de tester. Cela s'explique par la difficulté où ils se trouvent d'apprécier l'état mental du testateur. Les troubles de l'intelligence ne se manifestent souvent que par un léger symptôme, dont on ne peut dévoiler l'existence qu'à la suite d'études spéciales et approfondies sur la matière. Dans ces circonstances, la science du droit et la plus grande honnêteté ne suffisent pas pour porter un jugement éclairé; il faut encore être familiarisé avec la pathologie. L'ouvrage de M. Legrand du Saulle permettra aux magistrats d'étudier une foule de points délicats sur lesquels on ne saurait trop insister.

19. — On a beaucoup discuté sur l'origine, le développement et le traitement de la phthisie pulmonaire. Depuis ces dernières années surtout les études les plus sérieuses ont été entreprises sur ce sujet en France et en Allemagne; grâce à Dieu, elles ont produit d'heureux résultats. Le médecin est maintenant beaucoup mieux armé que par le passé contre ce terrible fléau, qu'on peut à bon droit considérer comme le plus redoutable ennemi de l'espèce humaine. S'il ne lui est malheureusement pas possible de guérir les poitrinaires parvenus à une période avancée de leur maladie, il peut souvent enrayer le mal à ses débuts, ou le prévenir chez les jeunes gens qui en sont menacés. Le Dr Lebert, ancien professeur de chirurgie médicale à Zurich et à Breslau, a contribué pour sa part à amener de notables progrès dans la connaissance des affections tuberculeuses. C'est surtout à l'époque où la France lui donnait l'hospitalité, qu'il a poussé ses recherches avec le plus d'activité. Il les a continuées avec non moins de succès pendant son séjour dans les différentes stations d'hiver du littoral méditerranéen. Son *Traité clinique et pratique de la phthisie pulmonaire* qui vient de paraître, presque au moment même où l'on annonçait la mort de l'éminent professeur, est comme le résumé de tous ses travaux antérieurs sur ce sujet. Il en résulte une œuvre essentiellement originale, qui a pour principal mérite d'être le fruit d'une longue expérience. — On peut y signaler certainement de nombreuses lacunes, parmi lesquelles la plus regrettable est assurément le manque absolu de bibliographie. Il est difficile de faire avec un sans gêne plus complet table rase des travaux de ses devanciers et de ses contemporains; mais ce défaut est racheté par de nombreuses qualités. Parmi les chapitres intéressants, nous signalerons en particulier ceux qui ont trait à l'hygiène des tuberculeux, et à l'emploi des cures climatériques, si profitable à une certaine classe de malades. — On ne se contente plus aujourd'hui de traiter les poitrinaires chez eux, ou de les envoyer passer dans un climat chaud une partie de l'hiver. On a fait une étude plus approfondie des climats, et on est arrivé à reconnaître que, dans des cas déterminés, les climats chauds et l'habitation sur le bord de la mer étaient plutôt nuisibles que favorables. A certains malades, il faut au contraire l'air vif et oxygéné des montagnes, en même temps que les faibles pressions atmosphériques. Pour répondre à cette indication, des stations hivernales ont été établies dans des régions élevées; c'est ainsi qu'ont été successivement créés les *sanitoria* de Goebersdorf, en Silésie; de Davos, dans le Haut-Prœtigau; de St-Moritz, dans l'Engadine, etc.... où pendant tout l'hiver une épaisse couche de neige couvre le sol. Le froid y est parfois très-intense, mais le climat toujours égal; et au milieu du jour l'atmosphère est assez rechauffée par le soleil pour permettre aux malades de se promener et même de s'asseoir dans les endroits abrités du vent.

Ce n'est du reste pas seulement de nos jours, ainsi que le rappelle M. Lebert, qu'a été reconnue la valeur du séjour des tuberculeux dans les vallées montagneuses durant l'hiver: Galien envoyait déjà les poitrinaires riches de Rome à Tabiac, situé sur le haut des montagnes, entre Naples et le golfe de Palerme. Depuis longtemps aussi, dans l'Amérique du Sud et dans les Indes Anglaises, on adresse les tuberculeux aux sanitoria des montagnes, dont les plus célèbres sont, pour l'Amérique, Mexico et Santa Fé de Bogota; et pour l'Asie, les stations de l'Himalaya et du Ghatte. Comme on le voit, la climatologie est devenue dès maintenant une science complexe, que le médecin doit connaître. A ce point de vue, le traité de la phthisie pulmonaire de Lebert contient des pages fort intéressantes sur toutes les stations hivernales de l'Europe, qu'il a pu étudier et dont il juge la valeur avec beaucoup d'autorité. Signalons, en terminant, un point de thérapeutique très controversé en France : il s'agit de l'emploi par M. Lebert, dans le traitement des affections tuberculeuses, des préparations de fer associées ou non à l'iode. Cette méthode s'éloigne de la pratique d'un certain nombre de médecins français, qui considèrent le fer comme étant nuisible aux phthisiques.

20. — Il y a loin des doctrines de M. Lebert, qui proclame la curabilité de la phthisie pulmonaire à tous ses degrés, à celle de Laënnec qui, tout en découvrant, par la puissance de son génie, les signes les plus certains de cette cruelle maladie à ses diverses périodes, ne croyait guère à sa guérison. « Les observations de Bayle, et les miennes, écrivait en 1826, l'immortel inventeur de l'auscultation, prouvent suffisamment que l'idée de guérir la phthisie pulmonaire au premier degré est une illusion. » Quoiqu'une observation plus attentive ait permis d'en appeler sur ce point spécial d'un jugement si rigoureux, l'œuvre de Laënnec n'en reste pas moins l'un des plus étonnants témoignages de la puissance de l'esprit humain. Aussi, devons-nous applaudir à la décision de la Faculté de médecine de Paris qui a rendu un éclatant hommage à la mémoire de cet illustre médecin en réimprimant son admirable traité de l'*Auscultation médiate* « L'œuvre de Laënnec, disent les nouveaux éditeurs, est de celle dont on doit maintenir respectueusement, non l'esprit toujours vivant, mais la lettre. » On ne saurait trop applaudir à ce langage. — Le nom de Laënnec domine tous les noms de la médecine contemporaine. Son immense découverte de l'auscultation a transformé la pathologie et la clinique ; et on peut dire que rien de comparable n'a été fait depuis la découverte de la circulation du sang par Harvey. Comme l'a dit un éminent publiciste : c'est le grand événement médical du dix-septième siècle ; c'est l'éternel honneur de la médecine française. » Aussi, sommes-nous heureux de pouvoir enregistrer l'acte pieux et patrio-

tique de la Faculté de médecine. Les nouveaux venus y songent si rarement aux morts, qu'il est bon de signaler cet acte de justice. Nous nous permettrons seulement une légère critique : la Faculté a reproduit religieusement et intégralement l'œuvre de Laënnec, telle que le maître l'avait livrée au public en 1826. Depuis, deux éditions avaient été données successivement par Mériadec, Laënnec et Andral qui, par l'addition de notes, les avaient mises au courant de la science. Nous comprenons qu'on n'ait pas jugé à propos de reproduire ces dernières éditions, bien que le grand Andral ait continué dignement l'œuvre de Laënnec ; mais pourquoi n'avoir pas confié à un de nos éminents pathologistes parisiens le soin d'annoter le texte primitif, et de le mettre ainsi en rapport avec les connaissances actuelles ? L'auscultation a fait de notables progrès depuis 1826 ; en les signalant dans le cours de l'ouvrage, et en montrant ainsi combien avait été féconde la découverte du maître, on aurait, ce nous semble, élevé un monument encore plus digne à sa mémoire. Un autre avantage aurait été celui d'éditer non plus seulement un ouvrage intéressant pour l'histoire de la médecine, presque une curiosité, mais un livre d'étude, dans lequel le praticien et l'étudiant auraient trouvé le dernier mot de la science contemporaine, à côté des descriptions et des conseils du créateur de la méthode. On nous fait espérer que cette lacune sera peut-être comblée.

21-22. — Depuis Laënnec, de nombreux auteurs ont tenté de reprendre l'œuvre du maître. Les mieux avisés se sont contentés de donner au public des résumés succincts d'auscultation. Ce sont eux qui ont eu le plus de succès, comme tous les vulgarisateurs en général : c'est ainsi que la jeune génération médicale s'est formée avec le *Précis d'auscultation* de Barth et Roger. La dixième édition de cet excellent manuel vient de paraître ; mais des deux auteurs M. Henri Roger est le seul survivant, et pour la nouvelle publication il s'est adjoint le fils de son regretté collaborateur. Il est probable que le succès si légitime obtenu par ce livre se continuera, bien qu'un nouveau concurrent vienne d'entrer en lice. Il s'agit d'un des médecins les plus distingués des hôpitaux de Paris, le docteur Woillez, dont la longue expérience et la science sont bien connues. Dans son *Traité théorique et clinique de percussion et d'auscultation*, il ne se contente pas, comme d'autres, de l'exposition de la technique des bruits d'auscultation. Après avoir fait ce premier travail théorique, il groupe ces bruits par maladie et les étudie dans leur milieu naturel. C'est là le côté original de son travail. Nous recommandons en particulier ce qui a trait à l'auscultation des maladies du cœur. L'auteur a pris un soin spécial de se mettre dans cette étude au courant des conquêtes les plus récentes de la science. Un peu plus de clarté dans les descrip-

tions comme dans le mode d'exposition, et la critique ne trouverait rien à reprendre à ce livre. M. Woillez a insisté tout spécialement sur la partie historique de son sujet ; on y trouve quelques renseignements fort curieux. C'est ainsi que nous y apprenons qu'un auteur anglais, Robert Hooke, avait eu, en 1680, comme le pressentiment des services que pourrait rendre l'auscultation. Mais c'était en tremblant qu'il avançait son opinion : « Il ne serait pas impossible, écrit-il, de découvrir les modes de mouvement et d'action des corps par les sons qu'ils font entendre... Je sens la rougeur me monter au front quand je considère avec quel dédain la plupart des hommes accueilleront ce que je vais dire : j'ai trouvé un peu plus que de l'encouragement en constatant, par l'expérience, que j'entendais parfaitement les battements du cœur de l'homme, comme c'est la chose commune d'entendre le va et vient des gaz dans les entrailles et autres petits vaisseaux, *comme l'état des poumons se révèle par le bruit de la respiration.* » C'est un aperçu resté stérile, il est vrai, mais qui n'en fait pas moins honneur au philosophe anglais. Il fallait le génie de Laënnec pour découvrir tout le parti qu'on pouvait tirer de cette idée.

23. — On a entrepris l'année dernière, en Angleterre, une très vive campagne contre les physiologistes. Sous le prétexte que les expériences de ces savants, faites sur des animaux vivants, n'étaient qu'un jeu barbare et cruel, sans aucune utilité pour la science, on a tenté d'obtenir du parlement une loi interdisant les vivisections sur le territoire de la Grande-Bretagne. Une brochure, intitulée *Les Chambres de torture de la science*, nous apporte en France un écho affaibli de cette lutte. L'auteur en est M. Ernest von Weber, vice-président de la Société protectrice des animaux à Dresde, et le traducteur Mme de Schwartz, qui se dissimule derrière le pseudonyme euphonique d'*Elpis Melena*. Nous retrouvons dans ces feuilles tous les arguments, depuis longtemps réfutés, et sans cesse représentés par les sensibles protecteurs des animaux. Il est facile cependant de se convaincre que la vivisection est une nécessité qui s'impose avec autant de force que celle de tuer les animaux pour les manger. Personne ne songe à interdire la chasse elle est cependant aussi barbare, et ne trouve d'autre excuse que le plaisir des disciples de saint Hubert et la satisfaction des gourmets. Tandis que la vivisection est indispensable aux progrès de la physiologie, partant de la médecine, et se trouve motivée par les grands intérêts de la santé publique. Que m'importe de sacrifier mille chiens, si je peux, à ce prix, sauver la vie d'un homme. Il y a là une question de conscience. Elle saute aux yeux des gens que n'aveugle pas le parti pris. Au lieu de susciter des entraves aux vivisecteurs, on devrait être reconnaissant à ces hommes qui, pour se rendre utiles à leurs semblables, ne reculent pas devant ce que leur besogne peut avoir de répugnant et d'attristant.

Ce n'est pas, en effet, de gaîté de cœur, qu'on se décide à martyriser un pauvre animal pour étudier, dans ses organes tous palpitants, les grands phénomènes de la vie. Le physiologiste, pas plus qu'un autre, ne reste insensible aux cris des malheureuses victimes qui gémissent sous son couteau ; mais, soutenu par l'idée de servir les intérêts supérieurs de la science, et de soulager les souffrances des pauvres malades, il s'efforce de ne pas voir le sang qui couvre ses mains, et de conserver son sang-froid devant le spectacle qu'il a sous les yeux. — Un des grands reproches adressés aux vivisecteurs par M. von Weber, est d'élever une génération de médecins durs et cruels, dont le cœur ne se laisse toucher par aucune misère. Nous nous rappelons avoir vu un chirurgien sensible selon le cœur de M. von Weber. La vivisection devait lui être certainement inconnue : il coupait une jambe à un malheureux blessé, et semblait aussi impressionné qu'un conscrit allant au feu pour la première fois. Tout à coup, au moment le plus critique, la tête lui tourne, l'instrument s'échappe de ses mains — il s'évanouit. Pendant ce temps, la vie du malade s'échappait avec son sang. Heureusement, un de ces hommes « au cœur dur » et au « moral abruti par les spectacles d'amphithéâtre, » se trouva là, qui, maître de lui, put continuer l'opération et sauver le blessé. Si ce chirurgien dut, à l'habitude des vivisections, d'avoir conservé son impassibilité, nous n'avons qu'à le féliciter d'en avoir pratiqué. Du reste, le reproche de M. von Weber porte à faux : tous les médecins ne sont pas vivisecteurs. Sur mille, on en trouverait tout au plus deux qui aient exécuté ces expériences de laboratoire, et ceux-là s'adonnent à la science physiologique pure, ne soignent jamais de malades, et par conséquent leur « endurcissement » ne peut nuire à personne. Le plus grave argument de M. von Weber consiste à prétendre que les vivisections sont inutiles au progrès des sciences médicales. Une semblable affirmation ne peut être soutenue que par une personne absolument ignorante des choses de la médecine. Il suffit de feuilleter l'histoire de cette science, pour se convaincre que, sans les vivisections, l'art de guérir serait encore dans l'enfance. Pour ne citer que les résultats connus de tous : Harvey aurait-il découvert la circulation du sang? Claude Bernard aurait-il reconnu les fonctions du foie? Chauveau et Marey seraient-ils arrivés à établir les lois des mouvements du cœur? Fevrier, Huxley, Hitzig auraient-ils déterminé les centres moteurs de la surface cérébrale? Évidemment non. Par suite, les médecins ignoreraient encore la nature d'un grand nombre de maladies, et seraient impuissants à les soulager, souvent à les guérir. Cette vérité est tellement évidente, qu'il est inutile d'insister davantage pour convaincre le lecteur que la brochure de M. von Weber est une œuvre de parti pris, qui ne mérite aucune attention.

24. — Les *tumeurs adénoïdes du pharynx nasal* sont étudiées avec soin par le docteur Lœwemberg, qui en fait une description approfondie, et consacre à leur influence sur l'audition, la respiration et la phonation, des observations fort intéressantes. Il décrit, en terminant, un nouveau procédé opératoire de ces tumeurs, que nous recommandons aux médecins spécialistes.

25. — On ne peut parler de secours aux blessés sur les champs de bataille, sans que l'opinion publique s'émeuve justement. C'est, qu'en effet, les lamentables souvenirs de la campagne de 1870-71 sont encore dans toutes les mémoires : les blessés français abandonnés sur le terrain, recherchés seulement de longues heures après la bataille, secourus quelquefois plusieurs jours après ; l'absence des objets de pansement les plus élémentaires, la pénurie de médicaments, le manque de moyens de transport, l'insuffisance numérique du corps médical, tout cela forme, dans l'histoire de cette époque, un ensemble rendu plus saisissant encore par le contraste des armées allemandes. Là, tout avait été prévu et organisé de longue main ; les ambulances établies avec une entente parfaite des nécessités du combat ; des compagnies de brancardiers agrégées à chaque brigade, toujours prêtes à marcher dans la ligne même des combattants, toujours en mesure de déployer un brancard auprès de chaque homme tombé sur le terrain, toujours assurées de pouvoir diriger le blessé sur les arrière-lignes, où les convois d'ambulances attendaient, où les pansements urgents étaient pratiqués sans retard et où les évacuations sur l'intérieur du pays mettaient les malades à l'abri d'agglomérations anti-hygiéniques et fatales.

La *Société française de secours aux blessés* veut aujourd'hui, dans la mesure de ses forces et de ses attributions, se mettre en état d'éviter les errements de la dernière campagne. Elle avait rendu alors de véritables services, autant qu'on en pouvait attendre, du moins, de l'élan généreux de gens chargés à la hâte d'organiser une vaste administration. L'improvisation en matière de service de santé ne donne pas de meilleurs résultats qu'en matière d'intendance et de recrutement. Il y avait donc eu des oublis inévitables, et trop apparents, hélas ! des retards forcés, un manque d'ordre dans le service qui répondait lui-même au manque d'ensemble dans les opérations militaires. C'était le vice de l'époque plus encore que celui des ambulances. — Il fallait faire oublier tout cela et préparer sa revanche à l'exemple de notre vaillante armée elle-même. C'est à quoi s'est appliqué le conseil de la Société et ses délégués, sous l'habile et infatigable impulsion de son Président, Mgr le duc de Nemours. — Un nouveau livre, publié par le Dr A. Riant, sur le matériel de la Société de secours à l'exposition de 1878, un vrai *Manuel pratique de*

transport et d'hospitalisation rationnelle et rapide des blessés et des malades en temps de guerre, nous montre les progrès accomplis par la croix rouge française depuis 1870. Nous n'imposerons pas au lecteur l'énumération aride des matières contenues dans cette intéressante brochure; nous l'y renvoyons avec l'assurance de la voir bientôt entre les mains des hommes soucieux de s'initier à une œuvre patriotique, ouverte au concours de tous, et ayant aujourd'hui, en vertu de règlements officiels, sa place déterminée dans les cadres de l'armée. Tout le monde ne peut être, à coup sûr, directeur d'ambulance, médecin ou brancardier; mais tout le monde peut contribuer par son concours charitable à rendre efficace l'action de ces derniers. Nombre de gens ont, pendant la dernière guerre, ouvert leurs portes aux blessés, et installé dans leur *home* de petits hôpitaux : ceux qui voudraient les imiter, dans un avenir que le moindre incident peut rendre prochain, trouveront, dans le livre de M. le Dr Riant, des explications pratiques, rendues plus claires encore par des planches démonstratives et de nombreuses illustrations. EMM. DE BOURGADE.

THÉOLOGIE

Tractatus de Vera Religione, par A. LEBOUCHER. Paris, Berche et Tralin, 1880, in-12 de VIII-261 p. — Prix : 2 fr. 50.

Le *Polybiblion* a rendu compte d'un ouvrage que M. l'abbé Leboucher avait publié précédemment, sous le titre de *Tractatus de Ecclesia Christi*. Le traité *De Vera Religione* est la préface du précédent. L'ordre logique eût demandé que la présente publication précédât la première; les nécessités de son enseignement obligèrent M. Leboucher à faire paraître d'abord son traité *De Ecclesia*. Maintenant l'œuvre est complète, et le lecteur, après avoir trouvé dans le présent volume les preuves qui établissent la nécessité d'une religion révélée et son existence, pourra aborder avec plus de fruit celui où l'auteur démontre que l'Église catholique est seule gardienne de cette vérité.

Donner avant tout des notions claires, mais en même temps complètes, voilà l'idéal de l'auteur; il ne croit cependant pas que la clarté oblige à supprimer certaines questions plus difficiles. Il faut que, de nos jours, l'apologiste chrétien établisse, d'une manière solide et scientifique, les propositions qu'il avance, car, des adversaires acharnés et bien armés, profiteront du moindre défaut dans son raisonnement, de la moindre faiblesse dans ses preuves, pour tirer de là les conclusions les plus sévères contre sa doctrine.

La méthode scholastique sera d'un grand secours à l'auteur pour

conserver toujours cette vigueur de raisonnement et cette fermeté d'attitude. Saint Thomas sera le guide et le maître du théologien, et bien souvent les propres paroles du docteur angélique viendront éclairer les plus obscurés et les plus difficiles questions. Ce n'est pas à dire pour cela que M. Leboucher ne connaît point les objections contemporaines et ne sait point y répondre. S'agira-t-il de l'authenticité de nos livres saints? il exposera rapidement le système de nos adversaires ; sa réfutation sera brève et il renverra aux auteurs spéciaux. S'agira-t-il du nouveau Testament? le livre savant de M. Wallon viendra à son aide pour réfuter les théories de M. Renan. Le même procédé de discussion lui servira dans la question du surnaturel.

Voici, du reste, le plan général du livre. Dans une partie préliminaire, l'auteur examine la théologie dans son objet, et indique sa place au milieu des sciences. Distincte de la foi, car elle est une science et non une vertu surnaturelle, elle se divise en théologie dogmatique, morale, positive, scholastique, selon son objet ou sa méthode.

En tête de toute théologie doit se poser cette question : La théologie a-t-elle un objet? Existe-t-il une religion révélée et, par conséquent, des dogmes que le théologien puisse étudier? La réponse à cette question est l'objet du traité *De Vera Religione*.

Nous nous trouvons en présence de plusieurs religions qui prétendent être la véritable. Chrétiens, Juifs, Mahométans, Païens proclament leurs droits. Pour lesquels déciderons-nous?

Il nous faut examiner premièrement toutes les notions nécessaires à la solution du problème ; savoir que penser de la religion naturelle, du surnaturel, du miracle, de la prophétie, de la possibilité d'une révélation faite par Dieu à l'homme. Sur tous ces points, il nous faut encore des règles sûres, qui nous servent à distinguer le vrai du faux, l'apparence de la réalité. La première partie du traité *De Vera Religione* répond à tous ces points d'interrogation.

Appliquer ces règles avec la rigueur de la logique à l'étude du christianisme, tel est l'objet de la seconde partie. Dans un premier chapitre, l'auteur établit l'authenticité, l'intégrité et la véracité de l'ancien et du nouveau Testament; dans un second, il montre le Christ centre de la révélation mosaïque, Messie promis par les prophètes; enfin, dans un troisième, il établit la divinité de la religion chrétienne par les miracles de Jésus-Christ, ses prophéties, la rapidité admirable de la propagation de la foi chrétienne et la constance des martyrs qui ont donné leur sang pour témoigner de leur croyance.

On le voit, la chaîne des raisonnements n'est point interrompue, et tout se tient d'un bout à l'autre de l'ouvrage.

L'auteur se signale, du reste, par les qualités qu'avait déjà fait connaître le traité *De Ecclesia*. Son style est simple et clair, ses raisonnements sont faciles à suivre. Malheureusement, ce compte rendu est un hommage funèbre, car l'auteur a été ravi à l'affection de la jeunesse qu'il instruisait et aux travaux qu'il avait entrepris pour la gloire de Dieu, par une mort prématurée, qui a causé la plus vive douleur au diocèse de Séez, et à tous ceux qui avaient pu apprécier le dévouement laborieux de M. l'abbé Leboucher. E. B.

Cours de Conférences religieuses *faites aux élèves de la première division du lycée Louis-le-Grand*, d'après un programme approuvé par S. Em. le cardinal Guibert, archevêque de Paris, par M. l'abbé Tilloy, docteur en théologie et en droit canon. Paris, Victor Palmé, 1873, 2 vol. in-12 de LXIX-435 et 424 p. — Prix : 8 fr.

Jamais il n'a été plus nécessaire qu'à l'heure présente d'établir sur une base psychologique la démonstration des vérités religieuses. Cette méthode s'appuie ainsi sur l'identité de l'objet et du sujet et sur les données de l'expérience. M. Tilloy a parfaitement compris l'importance de ce procédé. Il avait à parler devant un auditoire de jeunes gens instruits et « dont l'esprit était déja ouvert au bruit de critique religieuse qui se faisait autour d'eux. » La démonstration entreprise devait être sérieuse et concluante, ou bien il valait mieux ne pas l'aborder : une demi-réponse soulève de nouveaux doutes. L'auteur explique lui-même la marche qu'il a choisie. « Pour atteindre ce but, dit-il, j'ai suivi les déviations les plus considérables de la philosophie contemporaine, et, visant plus particulièrement les systèmes qu'elle nous oppose, je me suis appliqué à en démontrer la fausseté, en dévoilant la perversité de leur principe, le vice de leur méthode, la contradiction de leurs hypothèses et l'immoralité de leurs conséquences. J'ai montré également que les dogmes fondamentaux de la foi, mis en regard des systèmes qui prétendent les remplacer, expriment la doctrine la plus conforme aux instincts de notre nature, aux lois essentielles de la raison, ainsi qu'aux données de l'expérience et du sens commun (t. Ier, p. 7).

M. l'abbé Tilloy est fidèle à ce plan, et l'on comprend dès lors quel intérêt présentent ces deux volumes de conférences. Positivisme, doctrines de la Genèse matérialiste, théorie de l'hétérogénie, transformisme, panthéisme, tous ces systèmes sont nettement exposés, ramenés à leurs points principaux, confrontés avec les principes sur lesquels on veut les appuyer, toujours convaincus de fausseté, souvent même à l'aide des faits invoqués par les adversaires. Comme le conférencier n'avance rien qu'il ne prouve, l'esprit est satisfait de voir les sciences, qu'on essaie de tourner contre la religion, fournir

les réponses les plus solides pour sa défense. Enfin, des Appendices sérieusement travaillés complètent cette série de vingt et une leçons.

Nous ne saurions signaler en détail tout ce qui mérite d'être loué dans ces deux volumes; il sera plus tôt fait de présenter à l'auteur quelques observations sur des points accessoires : nous les soumettons à son jugement. Il nous semble que la définition, citée tome Ier, p. 7, et tirée de saint Thomas (*Sum, théol.* t. Ier, q. 1, art. 7), est plutôt la définition de la théologie que celle de la religion. Peut-être aurait-il été possible de résumer avec plus de clarté encore le positivisme dont la réfutation est, d'ailleurs, fort bien faite. Nous aurions aimé plus de précision dans la définition du surnaturel (tome Ier, p. 89), surtout parce que la question est difficile. — Nous croyons qu'on peut ne pas admettre la manière dont l'auteur établit sa preuve de l'existence de Dieu par l'*idée* de l'infini : mais il n'y aurait que quelques phrases à modifier pour rendre cette sixième leçon une des plus intéressantes de l'ouvrage. On peut faire à l'atomisme plus de concessions que n'en fait M. Tilloy, et la méthode est bonne d'accorder à un système tout ce qu'on peut lui accorder. Enfin, la réponse aux objections du déterminisme pourrait être plus philosophique.

Nous n'aurions même pas signalé ces quelques points si nous ne savions comment un théologien, et, mieux encore, un prêtre zélé pour les âmes, accepte volontiers ce qui peut rendre plus parfaite une œuvre déjà si bonne, et qui, nous n'en doutons pas, portera la lumière et la conviction dans bien des intelligences.

P.-M.,
de l'Oratoire.

JURISPRUDENCE

Le Tribunal et la Cour de cassation. *Notices sur le personnel* (1791-1879), recueillies et publiées avec l'autorisation de M. le garde des sceaux, par les soins du parquet de la cour. Paris, imprimerie nationale, 1879, in-8 de LXXVI - 557 p. avec une gravure.

Ce volume considérable est dû à M. L. de Raynal, qui en a recueilli les matériaux alors qu'il était procureur général près la cour de cassation; il en a achevé la publication lorsque les vicissitudes de la politique lui ont fait des loisirs. La position qu'occupait l'auteur, le grand corps auquel il a consacré ce travail, lui ont valu les honneurs de l'imprimerie nationale. Il ne s'agit ici que du personnel de la Cour de cassation. L'*introduction* expose le mode de nomination et de recrutement depuis la création du tribunal de cassation, organisé par la loi du 1er décembre 1790, avec des considérations sur les avantages et les inconvénients des divers systèmes successivement adoptés. Une

première partie, qui va depuis l'origine jusqu'à la Constitution de l'an XIII, est due à M. Renouard, alors conseiller à la Cour.

Après cette intéressante étude, émanant d'écrivains bien au fait de la question, vient une série de notices sur tous les membres de la cour, divisées en deux parties, de 1791 à 1804 et de 1804 à 1879, et classées par rang de dignité, en suivant l'ordre chronologique : premiers présidents, présidents, conseillers, etc. Après eux viennent le parquet (commissaires du gouvernement, procureurs généraux, avocats généraux), et tous les fonctionnaires qui s'y rattachent (greffiers, secrétaires du parquet, conservateurs de la bibliothèque). Ces notices donnent les états de services et la biographie de chaque personnage.

Parmi les différents documents renfermés dans l'appendice, nous signalerons tout particulièrement ceux qui sont désignés sous le titre de *Bibliographie*. On y trouve la liste des discours de rentrée ; — des ouvrages et écrits divers concernant le tribunal et la Cour de cassation ; — des lois et règlements qui les concernent ; — des ouvrages de droit et de jurisprudence composés par les membres de la Cour. Une liste alphabétique des noms propres rend la recherche très-facile.

Cette simple énumération indique suffisamment la somme considérable de renseignements réunis dans ce volume, et d'autant plus précieux qu'ils reconstituent l'état du personnel brûlé dans l'incendie de la Commune. Nous nous plaisons à nommer avec M. de Raynal les principaux collaborateurs : M. Gabriel Richou, ancien élève de l'École des chartes et conservateur de la bibliothèque de la Cour de cassation, et M. Mortet, qui vient de sortir le premier de l'École des chartes. R. S.

SCIENCES

Principes de Sociologie, par Herbert Spencer. Traduit de l'anglais par F. Cazelles et J. Gerschel. Paris, Germer-Baillière, 1878-1880. 2 vol. in-8 de 624 et 424 p. — Prix : 15 fr.

Dans l'ensemble de l'œuvre d'Herbert Spencer, ces deux volumes se présentent comme l'application à la science sociale de la méthode ou plutôt des hypothèses qu'il a formulées dans *les premiers principes*. Quatre volumes, ainsi qu'il le rappelle, ont traité de *l'Évolution organique*, « deux plus spécialement des phénomènes physiques que nous présentent les aggrégats vivants de toutes classes, végétaux et animaux (*principes de biologie*) » et les deux autres « des phénomènes plus spéciaux qu'on appelle psychiques et que manifestent les états organiques les plus développés (*Principes de psychologie*). »

M. Herbert Spencer aborde cette fois l'*évolution superorganique*, pour employer son langage, c'est-à-dire l'étude des *sociétés*. Quelques pages sont consacrées à l'étude des sociétés d'insectes et de quelques associations de mammifères que l'auteur a visiblement l'intention de présenter comme une forme de l'*évolution sociétaire* dans la série des êtres. Mais, des faits mêmes qu'il cite, un économiste déduit promptement deux caractéristiques qui établissent entre ces sociétés animales et les sociétés humaines toute la distance de deux règnes distincts, à savoir: 1° l'absence de tout changement dans la proportion de ces sociétés animales vis-à-vis des autres espèces et du monde physique; 2° l'absolue immutabilité de leurs procédés de travail.

M. Spencer passe de là à l'étude des *facteurs des phénomènes sociaux*, qu'il divise en *externes*, c'est-à-dire provenant de la nature des lieux, et *internes*, c'est-à-dire provenant de l'homme lui-même. L'exposition qu'il fait de l'influence de la nature des lieux sur le développement économique est fort intéressante, et l'on y trouve bien des faits de nature à établir, contrairement à l'hypothèse préconçue de l'auteur, qui est un progrès constant, la possibilité du passage de l'état civilisé à l'état sauvage, de la décadence et de la dégradation pour certaines races (t. I, p. 55 à 59).

L'origine de l'état sauvage, voilà en effet le point central de ces deux volumes et de ceux qui sont destinés à les suivre. M. Herbert Spencer part de la supposition que les sauvages actuels, qui sont disséminés sur un certain nombre de points du globe, sont des survivants de l'état primitif de l'humanité. Les coutumes contraires à la morale et à l'ordre social de ces sauvages sont classées par lui dans un ordre de *série* qu'il suppose représenter les différents degrés ascendants par lesquels les races civilisées actuelles ont successivement passé. M. Spencer appuie cette supposition uniquement sur les découvertes de silex taillés et de débris d'ossements faites dans certaines régions. Mais il omet complètement de réfuter les objections si sérieuses qui ont été faites à cette interprétation. Bien plus, il passe absolument sous silence l'argument si considérable que fournissent en sens contraire les traditions de tous les peuples Aryens, des Sémites, des Touraniens, des Mexicains, des Péruviens, des Chaldéens et des Egyptiens. Ces traditions s'accordent toutes à placer au début de l'humanité un état d'élévation morale et de paix sociale, et elles ont en elles-mêmes une garantie d'authenticité en ce qu'elles font concorder cette supériorité morale avec un état de simplicité matérielle lié à la vie pastorale ou à l'agriculture primitive. Devant des faits si considérables, les observations faites — souvent bien superficiellement — sur des groupes très peu nombreux, fort dispersés, et ne présentant aucune contiguïté géographiques, perdent beaucoup de leur importance.

La répétition d'un certain nombre de coutumes, monstrueuses à notre point de vue, chez certaines peuplades situées à des latitudes très-diverses, s'explique par le fait que la nature morale étant permanente, ses aberrations doivent toujours se produire selon des lois identiques. Cette donnée, sur laquelle est basée la tératologie, explique assurément beaucoup mieux les faits allégués par M. Lennan et sir John Lubbock que l'hypothèse de la survivance.

M. Herbert Spencer en voulant appliquer cette supposition à la manifestation du sentiment religieux et à la famille, rencontre deux redoutables adversaires dans M. Max Müller et sir Henri Sumner Maine, qui l'un et l'autre, avec leur haute autorité scientifique, démontrent que la notion du Dieu vivant et créateur et l'organisation de la famille ont existé dès le commencement de l'humanité dans toutes les races que l'on peut observer.

Selon M. Herbert Spencer, l'idée de Dieu s'est lentement dégagée de la sensation du *double* que l'on voit dans le rêve, et la famille a été une combinaison qui s'est formée presque fortuitement d'un état primitif de promiscuité chez les peuples industriels. Nous ne pouvons que mentionner ici ces deux controverses, qui remplissent chacune près d'un demi-volume. Nous avertissons cependant le lecteur, qu'il ne trouvera pas dans l'ouvrage de M. Spencer les éléments de décision. Les faits contraires à sa thèse sont généralement passés sous silence.

En relevant ces omissions, nous n'entendons pas incriminer la bonne foi de l'auteur. Il se sépare de ses confrères en socialisme scientifique, en établissant très-nettement le caractère primordial et essentiellement humain de l'appropriation privée et exclusive (t. II, p. 252 et 254).

On retrouve également la même indépendance des consignes de parti dans quelques unes des vues que M. Herbert Spencer émet sur la direction probable que prendra l'évolution par laquelle l'humanité est emportée selon lui.

La famille monogame sera maintenue, dit-il, et il faut espérer même qu'elle sera fortifiée, que son action sera étendue. Le mouvement pour l'émancipation des femmes et des enfants, tel qu'il s'est produit aux Etats-Unis, est excessif selon lui. Le mouvement rythmique, pour emprunter ses expressions, qui a réagi contre leur soumission légale dans les âges précédents, s'est trop prolongé et appelle un mouvement en retour. Comptant beaucoup sur le développement des sentiments *altruistes* comme conséquence du progrès général, il en attend une société où les mariages ne seront plus subordonnés à des considérations d'intérêt, et où l'affection des enfants pour leurs vieux parents égalera celle des père et mères pour leurs jeunes enfants. Mais ce résultat ne peut être atteint que si l'éducation reste l'apanage exclusif des parents

(t. II, pp. 420 à 431). La confier à l'Etat, selon la tendance actuelle, c'est entraver le progrès. Voilà une vue vraiment libérale. Ailleurs M. Herbert Spencer l'indique encore mieux quand il dit que le cercle d'action de la famille doit, selon la formule du progrès, se développer de plus en plus au détriment de celui de l'Etat, et que rien ne serait plus funeste que de confondre le principe d'organisation de la famille et celui de l'Etat (t. II, pp. 351, 354). Mais, à côté de ces idées fort justes, d'autres points de vue, et ils sont en grand nombre, soulèveraient de légitimes réserves.

Quand il dit (t. II, p. 412) que l'évolution de la famille doit avoir pour objet le bien-être des individus, et par conséquent que la supériorité est acquise aux sociétés produisant un nombre seulement suffisant d'enfants bien doués moralement et physiquement nous entrevoyons certaines théories de la population, esquissées déjà par lui dans l'*Introduction à la science sociale* et qui laissent Malthus bien en arrière.

Que veut dire encore l'auteur, quand il prétend que la société de l'avenir devra regarder le travail comme un moyen et non comme un but, ainsi que le fait la société actuelle ?

C'est là une vérité fondamentale qui est exposée depuis longtemps dans tous les livres d'économie politique.

Nous voilà en plein sur le terrain de cette science. Elle est, en effet, comprise dans le cadre que M. Herbert Spencer trace de la *sociologie*. Il y fait entrer à la fois, et fort justement à notre sens, l'organisation de la famille, celle de l'Etat, l'étude des qualités intellectuelles de la race et la production de la richesse, qu'il comprend sous les noms d'*appareil producteur*. « Non-seulement, dit-il, toutes les organisations énumérées ci-dessus, la domestique, la politique, l'ecclésiastique, la cérémonielle, l'industrielle exercent l'une sur l'autre une influence par leurs actions respectives et non-seulement elles subissent l'influence quotidienne des états de la langue, du savoir, de la morale, des arts, mais celles-ci sont chacune influencées par elles et subissent chacune l'influence de toutes les autres. Entre ces groupes nombreux du phénomènes, il existe un *consensus* (t. II, p. 590).....

De fines remarques économiques se trouvent çà et là, au milieu de dissertations d'un caractère bien différent; nous aurons à y revenir quand paraîtront les volumes qui complèteront ceux-ci. CL. J.

Les institutions sociales et le droit civil à Sparte, par M. CLAUDIO JANNET. 2e édition revue et augmentée. Paris, Pedone-Lauriel, 1880, in-8 de 156 p. — Prix : 4 fr.

La science sociale ne se compose pas uniquement de théorie pure : il appartient à l'histoire de confirmer ses principes et d'éclairer ses erreurs. Aussi les grandes républiques de l'antiquité, leur législation,

leur économie intérieure ont-elles été depuis longtemps l'objet d'études approfondies. L'ouvrage que M. Jannet vient de rééditer a le double mérite de résumer sur plusieurs points, et de rectifier heureusement sur d'autres, les grands travaux publiés sur les antiquités de Sparte, tant à l'étranger que dans notre pays : et si le texte annonce une intelligence pénétrante, les notes témoignent d'une érudition aussi sûre qu'étendue.

Entrant dans la voie tracée par les découvertes de l'ethnologie et de la philologie comparées, M. Jannet explique les institutions spartiates, non pas seulement par certains détails des poèmes homériques, mais encore par les coutumes des plus anciens rameaux de la race aryenne. Parmi les décrets communément attribués à Lycurgue, il en est un, et ce n'est pas le moins célèbre, qu'à l'exemple de Grote il regarde comme apocryphe : c'est celui qui distribuait, dit-on, entre tous les Spartiates les terres de la Laconie. L'objection tirée de l'inégalité des fortunes, dans les siècles qui suivirent, n'a pas une grande valeur : mais il est à coup sûr digne de remarque qu'avant Polybe et Plutarque aucun auteur n'ait cité le partage des terres et l'égalité des possessions foncières comme les bases des institutions lacédémoniennes.

Bonnes ou mauvaises, ces institutions se perpétuèrent pendant plusieurs siècles, et ce fut là une des causes de la prépondérance de Sparte : tout y était combiné de telle sorte que les idées nouvelles ne pussent arriver aux jeunes générations. Le droit était essentiellement coutumier; le patrimoine foncier était inaliénable, et des mesures de tout genre, les unes acceptables, les autres blâmables et même odieuses, s'opposaient à l'extinction complète des familles, de même qu'à un accroissement jugé excessif. Un pareil État était évidemment organisé pour s'étendre par la guerre, plutôt que pour recevoir et développer les germes précieux de la science, de l'art et de la poésie.

Dans son dernier chapitre, M. Jannet nous fait assister à la décadence de Sparte, décadence inévitable, lorsque les antagonismes de classes, longtemps contenus par un équilibre tout artificiel, éclatèrent avec violence, lorsque les *syssities* ou repas publics, créés, comme il le montre, pour atténuer l'inégalité des fortunes, eurent dégénéré en clubs politiques, lorsque la cupidité eut introduit dans la classe dirigeante le luxe et l'insolence, surtout lorsque une dépopulation effrayante eut transformé les cités en déserts. On vit se succéder sans relâche des révolutions sanglantes, jusqu'au jour où l'épée de Rome pacifia la Grèce de même qu'elle allait pacifier le monde.

Un helléniste de profession relèverait plus d'une faute d'impression dans les citations grecques : mais le lecteur français saura gré à

M. Jannet d'un travail qui a valu à son auteur de très honorables suffrages, et qui jette une vive lumière sur les bases de la vie morale et de la vie économique dans l'antiquité. C. Huit.

L'homme, sa nature, son âme, ses faculté et sa fin, *d'après la doctrine de saint Thomas d'Aquin*, par Mgr de la Bouillerie, archevêque de Perga, coadjuteur de Bordeaux, Paris, Victor Palmé, 1879, gr. in-8 de xi-335 p. — Prix : 6 fr.

Ce livre répond parfaitement à son titre : le point de départ des nombreux et intéressants problèmes qu'il discute est la question de la matière et de la forme, ou, pour parler plus rigoureusement, de l'unité de la forme substantielle dans l'homme.

On répète souvent que ce sont là des disputes de mots et qu'on doit laisser les arguties. Nous sommes parfaitement d'avis qu'il faut ménager son temps et son encre s'il ne s'agit que d'une terminologie. Mais nous ne devons pas oublier que les mots sont les signes des idées : et dans le grave débat où Mgr de la Bouillerie apporte l'autorité d'un talent incontesté, il y a tout autre chose qu'une question de termes et d'expressions : il y va de l'idée.

La doctrine de saint Thomas sur la matière et la forme est-elle en contradiction avec les découvertes de la Physique de la Chimie? L'auteur ne le croit pas : il est loin d'être le seul de son avis, et il faut reconnaître que l'appendice intitulé : *Étude sur la doctrine thomiste*, embarrassera plus d'un partisan de l'Atomisme et du Dynamisme.

Là, l'objection est clairement formulée, aussi clairement résolue ; et comme à un vigoureux raisonnement se joignent des preuves tirées des sciences elles-mêmes, nous ne voyons pas ce qui manque à l'argumentation pour être concluante.

S'appuyant sur les principes de saint Thomas, Mgr de la Bouillerie part des notions élémentaires d'acte, de puissance, de substance, d'accident, de matière et de forme, pour arriver à définir la nature de l'homme. Il démontre ensuite l'unité de l'âme dans l'homme : il est curieux de lire, à côté de ce chapitre, les pages que M. Th. Henri Martin a écrites sur cette question dans son livre : *Les Sciences et la Philosophie* (Essai iv). Puis viennent les preuves de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme créée immédiatement par Dieu. Cette âme est destinée à être unie à un corps : il faut donc consacrer un chapitre à l'étude du corps, et un autre à la mort, qui doit briser, pour un certain temps, l'unité substantielle de l'homme.

L'auteur revient ensuite à l'âme elle-même : il en examine les facultés, l'intelligence en particulier, et là nous retrouvons la doctrine thomiste du système de l'intellectualité humaine. Après avoir parlé brièvement des facultés qui dépendent de l'intelligence, comme la

raison, la conscience, etc., il convenait de donner une place à une analyse de la vérité et de l'erreur, et de montrer comment l'homme comprend ce qui est au-dessous, de lui, en lui et au-dessus de lui. La volonté, la liberté, les relations mutuelles de l'intelligence et de la volonté ne pouvaient être oubliées. Enfin, il était intéressant d'étudier l'âme de l'homme dans la recherche du bien suprême et de poursuivre cette analyse jusqu'au terme bienheureux où l'âme, par la lumière de gloire, verra ce Dieu auquel l'unit maintenant la grâce.

Si l'éminent prélat veut nous permettre une observation, nous dirons que nous aurions voulu voir les notions d'acte et de puissance plus minutieusement analysées, et la définition de la vie plus profondément scrutée. Ce sont les points fondamentaux. Quant à l'objection qu'une telle étude serait bien abstraite et qu'il serait difficile de la mettre à la portée des lecteurs ordinaires, nous répondrons que le talent de Mgr de la Bouillerie a surmonté heureusement de plus grandes difficultés.

P. M.,
de l'Oratoire.

Le Mariage. *Conférences prêchées dans la chapelle de l'Oratoire*, par Mgr Isoard, auditeur de rote pour la France, aujourd'hui évêque d'Annecy. Paris, V. Palmé, 1880, in-12 de 365 p. — Prix : 3 fr.

Les six conférences sur le mariage, prêchées l'an passé, à la chapelle de l'Oratoire de Paris, par Mgr l'évêque d'Annecy, viennent de paraître. C'est pour les gens du monde le meilleur commentaire de l'Encyclique *Arcanum*.

Mgr Isoard est évêque, et, à ce titre, il se sait tenu de suivre le précepte de l'Apôtre : *Prædica verbum ; insta opportunè, importunè* (II Tim. IV, 2). Il attaque en face les erreurs du jour sans s'arrêter jamais aux scrupules de l'opportunisme. La question du mariage et du célibat (p. 3-61) est la première qu'il examine : à ceux qui accusent l'Église de préconiser un état contre nature, il oppose franchement, avec les raisons du célibat chrétien, les canons du concile de Trente, Le mariage civil et le mariage religieux font l'objet de la seconde conférence (p. 65-111), qui aboutit à cette formule, condamnation d'autres opinions courantes : « L'acte auquel tous les Français catholiques sont obligés de se soumettre avant de se marier, acte que la loi appelle mariage, n'est pas le mariage (p. 83). » La troisième conférence est consacrée au divorce (p. 115-180) ; elle se résume, si je ne me trompe, dans les lignes suivantes : « Si c'est l'État qui fait le mariage, il a le droit de lui donner des lois, et il peut concéder le divorce ; si c'est Dieu qui crée le lien que contractent les époux en se mariant, c'est Dieu aussi qui dit quelle est la force et la durée de l'engagement

(p. 130). » C'est donc le mariage civil qui rend le divorce possible et peut-être nécessaire dans une loi sécularisée. Les trois dernières conférences ont, au point de vue de la polémique, une moindre actualité, mais non pas en soi une moindre importance. Égalité de la femme et de l'homme (p. 183-234), croissez et multipliez (p. 237-295), le respect (p. 299-332) : ces sujets donnent lieu à des considérations plus intimes et plus pratiques sur la vie conjugale. Du reste, ils touchent encore à des questions d'intérêt général : la malédiction des unions consanguines (p. 276), au sujet desquelles est citée la parole souveraine de Pie IX : « La dispense doit être quelquefois accordée; mais les nombreuses demandes qui se font d'ordinaire devraient être repoussées (p. 286) ; » et l'odieux calcul de la stérilité systématique, combattu dans un long développement qui se termine par cette sentence énergique : « Tuer celui qui est, ou empêcher qu'il ne soit, c'est un même crime (p. 293). »

Dans cette analyse rapide, j'ai dû laisser de côté un grand nombre d'enseignements précieux ; notamment sur la nécessité pour les chrétiens de se familiariser avec la doctrine du péché originel sans laquelle il n'y a plus de morale chrétienne (p. 28), sur les mal mariés (p. 153), sur la force du socialisme contre la vérité (p. 42), sur le principe de la loi (p. 80, 88, 149). Mais plus je cite, plus je m'aperçois d'omissions commises : il me faut renvoyer au livre tout entier. C'est le seul moyen de faire connaître exactement quels trésors il renferme.

JUST DE BERNON.

Pas de divorce! *Réponse à M. Alexandre Dumas*, par PAUL FÉVAL. Paris, V. Palmé, 1880, in-12 de 365 p. — Prix : 3 fr.

Un auteur dramatique, plus connu jusqu'ici par ses pièces à thèses que par sa compétence dans les sujets de morale religieuse, M. Alexandre Dumas, posait, il y a quelques semaines, la *Question du divorce* (Paris, Calman Lévy, 1880, in-8° de 417 p.) devant l'opinion comme M. Naquet la pose devant les Chambres : ou, pour mieux dire, à ce propos il se mettait lui-même en scène avec une naïve outrecuidance. Si le personnage eût été plus appétissant, ce serait sa meilleure comédie. Son réjouissant monologue nous vaut du moins la bonne fortune d'une réponse de M. Paul Féval : le divorce au point de vue de l'histoire, du droit naturel, de la morale, de la politique, du droit positif, de la religion, le tout en une langue alerte, précise, pénétrante. Le volume est d'hier, et déjà il compte six éditions. Le jugement sur le *poseur* de la question est sévère mais mérité : « Vous, Dumas, vous trébuchez dans la flaque des calomnies banales (p. 21.) » Concluons : « A votre place, n'ayant rien à donner aux vraies femmes, en échange de leur Dieu, sinon des paroles inconsidérées et de bonne vente, je leur laisserais Dieu pure-

ment et simplement. Elles vous en sauraient gré (p. 28.) » Puis M. Paul Féval aborde le problème. Tour à tour il réfute les sophismes, les erreurs historiques, les erreurs de doctrine, les mensonges, les calomnies dont M. Dumas, pour le plus grand triomphe de la *vis comica*, s'est fait le complaisant écho. Le polémiste est doublé d'un apôtre qui s'entend à ramener le pécheur : « J'aurais voulu, dit-il, finir sur une page qui m'avait charmé dans ce volume où il y a un peu de bien et beaucoup de mal : la page de la Première Communion. Je ne puis la retrouver, parce que le livre n'a ni division ni table. Je dirai donc seulement que l'impression qui m'en reste est délicieuse de fraîcheur. M. Dumas a aimé Dieu un jour, et ce bonheur supérieur à tous autres a beau prendre fin, la trace n'en périt jamais (p. 359.)» — Ce passage sera-t-il pour M. Alexandre Dumas le coup de grâce ou le coup de la grâce ?

JUST DE BERNON.

La vérité sur le Coucou, par O. DES MURS, membre de l'Académie royale des sciences de Lisbonne, etc. Paris, Klincksieck, 1879, in-8 de VI-296 p. — (Fait partie de l'*Ornithologie du dix-neuvième siècle, Histoire naturelle de la famille des Coucous.*) — Prix : 5 fr.

Cet ouvrage est caractérisé par ce titre : *Ornithologie du dix-neuvième siècle.* Le coucou d'Europe, ou *coucou gris*, et tous ses congénères d'Espagne, d'Afrique et du monde entier, sont successivement et minutieusement étudiés. Chacun se plaît, au retour des beaux jours, à entendre les deux notes claires qui composent le chant du coucou, résonner dans les bois parmi les feuilles naissantes. Mais on connaît moins les mœurs étranges, les allures mystérieuses de l'oiseau qui produit ce chant. Sa reproduction, particulièrement, malgré les observations attentives et répétées des naturalistes, est encore mal connue. On sait que le coucou d'Europe pond généralement dans le nid des petits oiseaux. Mais les coucous d'Afrique et d'autres parties du monde sont parfois plus soigneux, et on connaît des espèces qui couvent. C'est ce que constate M. des Murs, en passant en revue une soixantaine d'oiseaux qui représentent l'espèce des coucous dans le monde entier. Le coucou d'Europe confie-t-il toujours son œuf aux rouge-gorges ou aux fauvettes, ou ce fait est-il seulement le plus fréquent ? Ce parasite ne couve-t-il jamais ? Telle est la question que pose M. des Murs en conclusion. Et il la pose à tous ceux qui peuvent porter un fusil au moment de l'arrivée du coucou, car il suffira alors, comme le savant auteur le dit fort bien, de voir par l'état du plumage de l'oiseau si le coucou a couvé, et de signaler clairement ce fait au monde scientifique, en soumettant l'oiseau à l'examen de personnes compétentes, pour faire faire un pas à l'ornithologie moderne. L'ornithologie du dix-neuvième siècle n'est

pas celle des savants seulement; c'est celle de tous les amis de la nature. JOSEPH D'AUBECOURT.

Les Oiseaux sauvages, *noms vulgaires, dictons, proverbes, légendes, contes et superstitions,* par EUGÈNE ROLLAND. Paris, Maisonneuve, 1879, in-8 de XVI-422 p. (Tome II de la *Faune populaire de la France*). — Prix : 7 fr.

L'auteur nous donne dans cet ouvrage un curieux recueil de vieux contes, de légendes antiques sur les oiseaux sauvages. Il en court des centaines, dans nos campagnes, de ces dictons bizarres sur les oiseaux, fruits de longues observations faites par des générations entières de paysans. Mais qui les connaîtrait si M. Rolland ne les avait recueillis? Quel ornithologiste, quel chasseur ne lui sera reconnaissant de lui devoir le nom scientifique d'un volatile inconnu, appelé de n'importe quel nom bizarre par un paysan? Il est enfin, dans cet intéressant ouvrage, un côté littéraire qui n'est pas sans importance. Nombre de poètes campagnards ont chanté les oiseaux, ces êtres gracieux et poétiques, sans cesse en mouvement et pleins d'activité. Mais qui connaît ces productions, en patois ou en vieux français, de génies originaux et agrestes? Les auteurs et leurs amis! Heureusement M. Rolland a joint aux noms scientifiques, suivis des noms donnés dans les campagnes, les récits et morceaux poétiques que l'on a fait sur chacun des oiseaux sauvages de France. Que le recueil soit complet, on ne peut le dire; ce serait presque impossible, mais tel qu'il est, il ne laisse pas d'être fort précieux et très-intéressant; chacun, d'ailleurs, peut apporter sa pierre à l'édifice, et il sera facile à l'auteur d'insérer dans une édition prochaine les noms, légendes, contes et dictons que des lecteurs auraient pu recueillir et ne pas rencontrer dans son ouvrage. JOSEPH D'AUBECOURT.

BELLES-LETTRES

Répertoire assyrien. *Traduction et lecture,* par ED. DE CHOSSAT. Lyon, Perrin et Marinet, 1879, in-4 de 184-204 p.

Cet ouvrage se compose de deux parties : le dictionnaire et le syllabaire; nous allons d'abord parler du dictionnaire. M. de Chossat, qui a une parfaite conscience de l'état relativement peu avancé de la philologie assyrienne, ne présente son œuvre que comme un *répertoire*, c'est-à-dire une simple liste de mots classés alphabétiquement, sans aucun changement dans leur forme : les substantifs indifféremment au singulier ou au pluriel, à l'état construit ou absolu, et les verbes au temps et à la personne où on les trouve dans les textes. Rien n'est moins scientifique qu'un pareil procédé. Un *Dictionnaire* aurait ramené les mots à leur racine, aurait suivi l'ordre des lettres de

l'alphabet hébraïque ou arabe, puisque l'assyrien est une langue sémitique, et aurait permis ainsi, en groupant sous un même vocable tous les mots de même racine, de contrôler le sens assigné à chacun d'eux par les assyriologues. Mais un dictionnaire de la langue assyrienne n'est pas encore réalisable aujourd'hui, et tous les savants, si l'on en excepte l'essai infructueux de Norris, se sont bornés à confectionner des glossaires spéciaux. Il ne faut donc point blâmer M. de Chossat de n'avoir pas entrepris une œuvre qui serait prématurée : son travail est une compilation dans laquelle il donne les mots assyriens écrits en lettres françaises, en les accompagnant des divers sens que les assyriologues leur ont attribués ; l'auteur ne dit même pas quel sens lui paraît préférable, et il n'indique pas toujours à quelle forme grammaticale se rapportent les mots ; il a, de plus, écarté les noms propres, parce que leur lecture, pour la plupart, n'est pas définitivement fixée. On peut regretter qu'une œuvre si considérable soit impersonnelle à un tel degré ; néanmoins, elle est appelée à rendre de réels services aux commençants, qui trouveront, dans ce répertoire, un guide pour leurs premières traductions ; elle sera utile aussi aux maîtres de la science, qui constateront, au premier coup d'œil, les sens plus ou moins variés attribués à un mot par leurs devanciers.

Quant au syllabaire autographié qui forme la seconde partie du livre de M. de Chossat, il n'est pas autre chose qu'un *répertoire* pour les signes, comme son dictionnaire est un répertoire pour les mots. C'est une refonte d'un syllabaire publié, il y a quelques années, par l'auteur. M. de Chossat y a compris tous les signes assyriens, babyloniens et archaïques, avec leurs variantes, ce qui lui fournit un total de quinze cent neuf signes. Il me semble qu'en cherchant à être complet, l'auteur est devenu obscur. Je ne critiquerai pas son système de classement en six catégories de dix classes chacune ; l'ordre adopté par Sayce et par Delitzsch est bien préférable. Je crois, en outre, que M. de Chossat eût été bien inspiré en dressant deux syllabaires ; l'un pour les signes assyriens, l'autre pour les signes babyloniens ; le syllabaire babylonien, si l'on excepte l'essai de M. Ménant dans sa grammaire, est encore à faire. Il eût été bon aussi de diminuer considérablement le nombre des signes, en ramenant à leur forme normale des variantes peu caractérisées ou qu'on rencontre rarement. Tous ces desiderata empêcheront le répertoire de M. de Chossat d'être préféré aux excellents syllabaires de MM. Sayce et Delitzsch. Sur les quinze cents signes enregistrés, il en est la moitié, au moins, qu'on ne rencontre jamais dans les inscriptions historiques et dont les commençants ne doivent pas s'embarrasser la mémoire ; les assyriologues de profession, de leur côté, ont rarement recours aux syllabaires,

leur longue habitude des textes leur suffit. Je ne veux pas critiquer la valeur plus ou moins contestable de certains signes: mon but a été seulement de donner un aperçu général du livre de M. de Chossat; et je dois dire, en terminant, qu'il faut savoir gré à l'auteur d'avoir dressé, en quelque sorte, le bilan actuel des études assyriologiques: c'était un travail aussi ingrat qu'utile, et si l'on peut reprocher à l'auteur quelquefois le manque de clarté et de méthode, on ne lui refusera, à coup sûr, ni la conscience ni l'érudition. EAM. B.

Recueil Clairambault-Maurepas. *Chansonnier historique du dix-huitième siècle*, publié avec introduction, commentaires et notes, par ÉMILE RAUNIÉ, archiviste-paléographe, orné de portraits à l'eau-forte, par Rousselle. Tome I. Paris, Quantin, 1879, in-12 de cxxxv-156 p. — Prix : 10 fr.

Bien des peuples ont dans des chants populaires comme un vaste répertoire de leurs traditions historiques. On connaît les romances de l'Espagne, les chants de l'Ukraine, ceux de la Serbie, ceux des Albanais. Là les grands évènements, les hommes illustres ont laissé leurs traces. En France, il n'y a, pour ainsi dire, pas de poésie nationale, si par ces mots on entend des chants qui glorifient les antiques souvenirs du pays. Toutefois, chez nous, une poésie d'une tout autre espèce, légère, ironique, a gardé, à sa manière, la mémoire de bien des évènements et de bien des personnages. Si nous n'avons ni romances, ni bylines, ni ballades héroïques, nous avons la chanson, ce vaudeville de l'histoire, la chanson, pour laquelle il n'existe pas plus de héros que pour les valets de chambre. Elle a dû toujours fleurir chez nous avec le même caractère moqueur, mais c'est à partir de l'époque où le pouvoir devint plus personnel qu'elle s'est surtout développée; Aussi a-t-on pu définir l'ancien régime : une monarchie absolue tempérée par des chansons. — *Et tout finit par des chansons*, disait Beaumarchais au dénouement de son *Mariage de Figaro*. Seulement, plus tard elles furent le *Ça ira* et *la Carmagnole*, et il n'y a pas trop à s'en étonner quand on lit celles qui ont précédé et préparé ces chants révolutionnaires. Elles remplissent une énorme quantité de volumes manuscrits, que possède la Bibbliothèque nationale, et qu'on connaît sous la dénomination de recueil de Clairambault et recueil Maurepas. Un grand nombre de ces vers sont indécents, sans aucune compensation. D'autres ont une réelle importance, et peuvent véritablement être joints comme appendices à de graves ouvrages. Ils ont été mis à profit et par Walckenaer et par Victor Cousin. Ce sont les morceaux de ce genre dont la librairie Quantin vient de commencer la publication, sous le titre fort juste de *Chansonnier historique*. Le caractère sérieux de cette publication — sérieux en dépit de toutes les choses très légères qui s'y trouvent — est parfaitement mis en

évidence dans une bonne préface de M. Émile Raunié, préface que suit une remarquable étude sur la Régence. M. Raunié est un écrivain impartial autant qu'érudit, et il en donne encore de fréquentes preuves dans de nombreuses notes placées au-dessous des textes.

Ce premier volume contient les pièces relatives à la fin du règne de Louis XIV et au commencemeet de la Régence. C'est là qu'on peut lire les odieuses diatribes qui s'acharnèrent à la mémoire de Louis XIV, les fameux *J'ai vu*, attribués à Voltaire.... Et dans cet affreux concert de malédictions, un seul poète a osé être juste, et s'est écrié, en faisant une heureuse allusion à l'emblème du grand roi :

Pourquoi donc, insensés, par les traits les plus lâches,
Jusque dans le tombeau, troublez-vous son sommeil,
Il avait ses défauts, le soleil a ses tâches
Mais il est toujours le soleil.

A Sainte-Hélène, comme le fait remarquer M. Raunié, Napoléon exprimait la même pensée : « Le soleil lui-même n'a-t-il pas des tâches? Louis XIV fut un grand roi; c'est lui qui a élevé la France au premier rang des nations. Depuis Charlemagne, quel est le roi de France qu'on puisse comparer à Louis XIV sous toutes ses faces? »

A partir des couplets infâmes que les malheurs de la fin d'un règne si longtemps glorieux inspirèrent contre Louis XIV, on peut prévoir une révolution. Elle va être hâtée par toutes les turpitudes de la Régence et du règne de Louis XV, dont une foule d'épigrammes et de couplets offrent des reflets souvent trop cyniques. Ce n'est pas toutefois le recueil Clairambault, s'arrêtant à 1759, qui a fourni à M. Raunié tous les matériaux de sa collection : c'est grâce à de patientes recherches dans d'autres chansonniers qu'il est parvenu à la prolonger jusqu'en 1789.

Le *Chansonnier historique* ne formera pas moins de vingt volumes, ornés chacun de cinq portraits gravés à l'eau-forte par M. Rousselle. Le tome premier renferme ceux de Clairambault et de Maurepas, qui firent réunir les chansons dont les recueils portent leurs noms, du Régent, de Michel Le Tellier et du cardinal de Noailles. Ils sont d'une parfaite exécution, et dignes du beau livre où ils ont pris place.

TH. DE PUYMAIGRE.

Anthologie provençale. *Poésies choisies des troubadours, du dixième au quinzième siècle*, par l'abbé A. BAYLE, avec une notice sur l'auteur par J.-B. SARDOU. Aix, Macaire, 1879, in-12 de xv-285 p. — Prix : 3 fr.

Nous avons entretenu les lecteurs du *Polybiblion* de l'*Histoire de la Poésie provençale au moyen âge*, mais les louanges si méritées que nous donnions à ce livre ne sont point parvenues à son auteur. Il était enlevé par une mort prématurée au moment où paraissait notre article. M. l'abbé Bayle a laissé des regrets que M. J.-B. Sardou, le

phane des études qui, à certains égards, pouvaient passer pour définitives : un travail semblable nous faisait défaut pour Pindare, l'un des plus célèbres d'entre les poètes grecs, et cependant le moins généralement goûté et compris. C'est assez dire combien le savant livre de M. A. Croiset est assuré d'être le bienvenu auprès de tous les amis des lettres anciennes.

Comme le titre même l'indique, il se divise en deux parties, d'inégale importance. La seconde, où l'auteur examine successivement l'esprit de la poésie pindarique, et l'art de Pindare, offre des développements du plus haut intérêt. Sur la destinée humaine, sur la puissance et la perfection de la divinité, le vieux poète a des pensées qu'on pourrait croire empruntées aux prophètes : « il écrit d'un style déjà tout philosophique des vers où les images sensibles elles-mêmes ne sont plus qu'un voile transparent derrière lequel apparaît la plus sévère notion de la nature divine (p. 189). » Certains critiques modernes, appliquant aux strophes de Pindare les règles d'un formalisme exagéré, y ont introduit, tantôt une logique beaucoup trop rigoureuse, tantôt un excès de symbolisme. M. Croiset, dans une discussion ingénieuse, prouve combien il est périlleux de disserter ainsi en érudit sur une poésie d'un essor si hardi et si capricieux.

Mais la première partie, consacrée aux lois du lyrisme grec, est celle qui a dû coûter le plus à l'auteur : c'est aussi celle dont il peut être le plus justement fier. Depuis un quart de siècle, l'érudition allemande a creusé ce sujet avec une infatigable activité : et plus d'un problème, que l'on désespérait de résoudre, touche aujourd'hui à sa solution.

M. Croiset rappelle qu'en Grèce la poésie lyrique parfaite, appelée à prêter une âme et une voix aux grandes cérémonies du culte et aux solennités nationales, n'était pas lue seulement, mais chantée et dansée. Toutefois, dans cet ensemble de trois arts harmonieusement associés, c'était la poésie qui gardait le premier rang. La symétrie des évolutions du chant devait se reproduire dans le rhythme destiné à les diriger : l'épode venant s'ajouter à la strophe et à l'antistrophe, permit, en variant le dessin rhythmique et mélodique du poème, d'en reculer les limites sans tomber dans la monotonie. L'accompagnement musical, où n'entraient que la cithare et la flûte, avait une simplicité pleine de grandeur.

D'ailleurs la variété presque infinie, non pas seulement des tours poétiques, mais des rhythmes, des dialectes, des légendes locales et des mythes traditionnels, ouvrait le plus vaste champ à l'imagination du poète : ce qui ne veut pas dire que la composition lyrique fût affranchie de toute espèce de loi. M. Croiset combat avec raison le préjugé moderne qui fait du lyrisme l'œuvre d'un entraînement irréfléchi

et d'un enthousiasme aveugle. Pindare en particulier est un génie qui tient par des liens très forts et très étroits à son pays et à son temps, et on ne le comprendra jamais mieux qu'en le replaçant à sa date dans l'histoire littéraire et politique de la Grèce.

Ce qu'Otfried Müller avait habilement résumé dans son *Histoire de la littérature grecque*, M. Croiset l'a développé avec une érudition étendue, puisée à l'école des meilleurs maîtres. Quelques parties auraient pu être abrégées sans notable inconvénient; néanmoins le livre entier se fait lire avec plaisir, et les remarques ingénieuses, les rapprochements littéraires qu'il contient en doublent pour ainsi dire le prix. C. Huit.

Lettres de Henri Perreyve à un ami d'enfance (1847-1865). Paris, Gervais, 1880, in-12 de xv-416 p. — Prix : 4 fr.

Ce nouveau recueil de *Lettres* sera accueilli avec faveur par tous les amis et tous les admirateurs qu'a laissés l'abbé Perreyve. Elles sont le complément de la première publication : *Lettres de l'abbé Henri Perreyve*, 1850-1865 (in-12, 1872). « L'ami d'enfance » qui ne se fait connaître que par ses initiales, C. (Charles) P. sera facilement deviné par les habitués de la famille intellectuelle et religieuse à laquelle tenait l'abbé Perreyve. Il a surtout en vue la jeunesse, désirant continuer auprès d'elle, par l' « apostolat de la publicité, » le fécond apostolat que, de son vivant, exerçait son illustre ami par son caractère, par son talent, par sa vertu; une mort prématurée ne l'a pas interrompu, car elle l'a comme entouré d'une auréole. Nous retrouvons là tout l'abbé Perreyve : sa grâce, ses élans enthousiastes, ses illusions libérales, son esprit, son cœur, sa gaîté, sa piété, son goût pour les grandes choses, son patriotisme, son désir de faire le bien, de se rendre utile. Il se montre au naturel dans ses épanchements intimes. De naïfs et spirituels récits de voyage, d'une soirée au cirque, d'un examen, sont toujours accompagnés de quelques pensées élevées, de sentiments généreux qui corrigent ce que l'on pourrait trouver puéril dans certains détails. A côté de son admiration juvénile pour Rachel dans Phèdre, de la description de l'habitation achetée par son père, de l'impression que lui ont causée les courses de taureaux en Espagne. Il raconte son séjour à Rome, les premiers sentiments de sa vocation sacerdotale, son passage au noviciat de Flavigny, etc. Avec quelle vigueur il flétrit le coup d'État! Que dirait-il de ce que nous voyons?... Dans la seconde partie de sa correspondance, qui embrasse sa vie sacerdotale, nous le voyons en relation avec le P. Lacordaire, avec M. de Montalembert, soignant les blessés de l'armée d'Orient à Marseille, racontant simplement ses succès, luttant pour accepter de bon cœur la volonté de Dieu. Toutes

es lettres ont, du reste, un titre qui en indique le sujet et qui est reporté à la table. Elles sont touchantes, simples, poétiques, pleines de piété et d'amour de Dieu : elles nous transportent dans une atmosphère sereine, salutaire pour les âmes. En considération du but poursuivi par l'éditeur, nous regrettons les lettres sur les lectures (p. 49), et sur la vie monastique (144); car les appréciations du jeune homme, sans inconvénient dans l'intimité du tête à tête, perdent ce caractère lorsqu'elles sont livrées au public, et que l'auteur est élevé sur un piédestal d'où ses actes paraissent des exemples à imiter et d'où ses paroles semblent tomber comme des oracles. Y. M. R.

HISTOIRE.

Les Catacombes de Rome, par le comte Henri de l'Épinois. Seconde édition. Paris, V. Palmé, et libr. de la Société Bibliographique, 1879, in-12 de 282 p. — Prix : 2 fr. 50.

Après la *Rome souterraine* de M. Paul Allard, voici le petit livre de M. de l'Épinois sur les catacombes qui atteint sa seconde édition. C'est un bon signe. L'intérêt s'attache évidemment de plus en plus aux études d'archéologie chrétienne. M. de l'Épinois a largement contribué à en répandre le goût et à en faire apprécier l'importance. Qui veut s'initier rapidement à l'archéologie chrétienne, à sa bibliographie, à sa méthode, à ses principaux résultats, aux ressources qu'elle offre à l'apologiste et à l'historien, trouvera, dans ce petit livre, de quoi se satisfaire, sans se mettre trop en frais de temps et de lecture.

Cette seconde édition reproduit les divisions de la première; çà et là l'auteur a fait quelques retouches, surtout d'après le troisième volume de la *Roma sotterranea* et les quatre dernières années du *Bullettino* de M. de Rossi. Il me permettra de lui reprocher d'avoir fait disparaître les jolies planches qui ornaient sa première édition ; cette disparition doit tenir à quelque accident, car l'auteur renvoie souvent à des planches numérotées qu'on cherche, hélas! en vain. A la dernière page, une note avertit le lecteur qu'elles n'ont pas été gravées, et qu'on en fera *peut-être* un tirage à part. Ce *peut-être* n'est guère consolant. — Je réclame aussi contre la suppression d'une page excellente sur la question du vase de sang. — Il serait utile, à la troisième édition, de laisser à dom Guéranger sa conjecture sur le *centurion* Corneille, identifié ou apparenté tout au moins avec le *sénateur* Pudens. Un centurion sénateur, ou allié à un sénateur, cela n'a pas dû se voir souvent; du reste, la qualité de sénateur donnée à Pudens mériterait elle-même une démonstration. — Au commencement du chapitre v, j'ai constaté avec regret le dédoublement du célèbre jurisconsulte Domitius Ul-

pianus en deux personnes, dont l'une, identifiée avec l'empereur Domitien († 96), emploie l'autre († 228) à des travaux de codification. Il sera bon de rapprocher ces fragments d'un même préfet du prétoire; l'histoire de la législation contre les chrétiens ne pourra qu'y gagner. Du reste, M. de l'Épinois, préoccupé surtout de la condition légale des monuments chrétiens, s'est peu occupé des lois relatives aux personnes; à cet égard, les travaux de M. Le Blant et de M. Aubé en France, de M. Wieseler et de M. Overbeck en Allemagne, auraient pu lui fournir des notions utiles à donner dans un ouvrage comme le sien.

Voilà bien des critiques. M. de l'Épinois ne se trompera pas sur le sentiment qui me les a inspirées. Comme je fais des vœux ardents pour la diffusion de son livre, je suis tenu en conscience de lui souhaiter en même temps la perfection. Un livre élémentaire doit être parfait; il s'adresse à des personnes de bonne volonté, mais qui ne sauraient le contrôler. Leur confiante inexpérience est chose à respecter.

L. Duchesne.

Histoire critique des règnes de Childerich et de Clodovech, par W. Junghans, traduite par M. Gabriel Monod. Paris, Vieweg, 1880, in-8 de xv-165 p. — (37e fasc. *de la Bibliothèque de l'École des Hautes-Etudes*). — Prix : 6 fr.

Ce livre, d'une importance de premier ordre pour les origines de notre histoire, est l'œuvre d'un jeune érudit allemand, mort professeur à l'université de Kiel, en 1865, à l'âge de 31 ans. Si la forme en est aride et d'une lecture difficile, ce défaut, secondaire dans une œuvre d'érudition, est racheté par l'exactitude minutieuse de la critique et la clarté de la traduction, qui en font un modèle irréprochable pour l'étude des sources historiques du moyen âge. M. Monod n'a rien changé au texte de Junghans, mais il a ajouté des notes qui le complètent et quelquefois le rectifient, et surtout une introduction courte, mais précise, sur les sources des règnes de Childéric et de Clovis.

Il serait trop long d'analyser les différentes parties de cet ouvrage, où les faits sont chronologiquement soumis à la vérification la plus scrupuleuse. Il serait également difficile de prendre en défaut ce tableau des éléments historiques et des éléments légendaires du récit de Grégoire de Tours et des vies de saints contemporaines. Nous signalerons seulement, d'une manière générale, quelques points sur lesquels on pourrait ne pas partager l'opinion de l'auteur et du traducteur, qui se sont peut-être, parfois, laissés entraîner à un excès de sévérité. Le rôle attribué par Grégoire de Tours et les auteurs du sixième siècle, à Egidius, dans l'histoire de Childéric, peut-il être ab-

solument taxé de légendaire ? Est-il bien certain que Grégoire ait tiré sa narration « de quelque ancien chant qui, de son temps, circulait de bouche en bouche, » et que « la Religion et la Mythologie des anciens Germains aient dû influer sur la formation d'un poème tel que celui-ci ? » S'il y a quelques invraisemblances et quelque chose de légendaire dans l'histoire de Childéric et d'Egidius, il est bien hypothétique de l'expliquer par un souvenir du mythe de Vuotan. Dans le récit de la guerre contre les Alamans et contre les Bourguignons, le critique moderne est, ce semble, trop porté à signaler l'invraisemblance et l'incohérence des faits : il serait plus sage de déplorer simplement le manque d'informations qui, si elles étaient plus nombreuses, élucideraient, sans doute, bien des points qui paraissent contradictoires. Junghans aurait pu, ailleurs, faire mieux ressortir que la situation sociale des Romains ne fut pas changée sensiblement sous la domination franque ; ce fait résulte de ce que l'arrivée des Francs ne peut être considérée comme une invasion de barbares : depuis des siècles, des tribus franques servaient comme auxiliaires sous les aigles romaines, vivaient de la vie politique et sociale de l'empire, faisaient des empereurs, et la rivalité de Clovis avec Syagrius n'eut guère plus d'importance, aux yeux des populations de la Gaule, que les compétitions qui s'élevèrent, cinquante ans à peine auparavant, entre les différents prétendants à l'empire. On peut encore trouver que M. Monod a corrigé par une note trop brève (p. 122) ce que dit Junghans du caractère germanique de la royauté de Clovis. Enfin, nous nous permettrons de n'être pas de l'avis de l'auteur et du traducteur sur le changement adopté dans l'orthographe des noms propres. Chez quelques auteurs, ce travers est une affectation d'érudition qui ne trompe personne : tel n'est point le cas ici ; mais, pour la masse du public, ces formes archaïques prêtent à la confusion, sans compter qu'elles ne parviendront jamais à prévaloir sur les formes généralement adoptées. Si l'orthographe nouvelle pouvait seulement invoquer le prétexte d'une restitution certaine, on comprendrait la réforme ; mais les mots *Chlodowech*, *Chlotachar*, *Chrotechilde*, etc., ne sont pas, d'une manière certaine, les véritables formes anciennes des noms francs. Grégoire de Tours a varié lui-même dans l'orthographe qu'il a adoptée ; les diplômes mérovingiens ne renferment pas de formes aussi bizarres que celles-là ; quant aux monnaies, elles portent *Clotharius*, *Charibertus*, *Childebertus*, etc., mots qui justifient suffisamment les formes vulgaires d'aujourd'hui. De plus, si l'on veut rétablir les anciens noms propres, il faut être absolu et ne pas changer seulement des noms arbitrairement choisis. Pourquoi conserver sa terminaison latine au mot *Adovakrius ?* pourquoi dire *Avitus*, *Cæsarius* quand on dit *Eloi*, *Remi*, *Grégoire ?* etc. Je pense donc que si une pareille réforme est

à la mode dans l'érudition allemande, ce n'est pas une raison suffisante pour l'introduire chez nous.

Dans la pensée de M. Monod, l'*Histoire de Childerich et de Chlodovech* ne doit être que le début d'une série de travaux critiques sur l'histoire de France, travaux originaux exécutés par la Conférence qu'il dirige à l'École des Hautes-Etudes. Nous lui demanderons de ne point faire trop attendre ces études si importantes pour l'histoire des deux premières races et aussi pour l'époque de la formation de la féodalité. Il faut qu'il prenne garde de se laisser devancer par les Allemands, qui étudient soigneusement cette période de notre histoire; et, en effet, à côté du livre de Junghans, on pourrait citer, de l'autre côté du Rhin, un certain nombre de travaux du même genre et aussi remarquables, surtout pour la période carolingienne.

ERN. B.

La Société au treizième siècle, par A. LECOY DE LA MARCHE. Paris, V. Palmé, 1880, in-12 de x-379 p. — Prix : 3 fr.

Le treizième siècle est l'âge d'or du moyen âge. Personne n'était mieux placé que M. Lecoy de La Marche pour en résumer l'esprit, les idées, les mœurs. Les travaux couronnés par l'Institut, et dus à la plume du savant professeur à l'Université catholique de Paris, l'avaient préparé à jeter un coup d'œil d'ensemble sur l'époque de saint Louis, qu'il connaît dans ses plus intimes détails, et qu'il a étudiée sous des aspects nouveaux. Dans ce volume, écrit pour les gens du monde, avec une remarquable facilité de style, l'auteur, après avoir tracé le plan et le cadre de son étude et décrit succinctement l'état matériel et intellectuel des différentes classes de la société, fait un tableau piquant et original de la cour et de l'opinion publique. Puis il trace une monographie de l'ouvrier, de la femme, du prédicateur; ses deux derniers chapitres sont consacrés au théâtre et aux bains. L'Eglise met l'ouvrier en honneur, et lui applique le principe si fécond de l'association, dont on s'est fait depuis une arme contre elle : la corporation est la chevalerie des ouvriers, et elle a son principe religieux dans la confrérie. La femme, l'esprit orné de connaissances variées, libre de prendre ou de refuser un époux, était regardée par l'Église et par la société, comme l'égale de son mari ; la chaire et l'influence du prédicateur sont traitées avec une compétence toute spéciale : le sermon, éminemment instructif et démonstratif, s'attaquait avec une grande vivacité aux vices et aux travers des grands. Enfin, l'étude sur le théâtre montre l'originalité naïve des mystères et du drame liturgique, principalement d'après les savants travaux de M. Marius Sepet. Quant au chapitre plein de verve sur les bains, M. Lecoy de La Marche a voulu réfuter, au moyen des textes et des

écrits du temps, cette accusation de Michelet : « La malpropreté de nos pères fut l'origine de la diffusion de la lèpre ; pas un bain durant mille ans ! » Consolons-nous, nos pères n'étaient point hydrophobes, et les « hostels des estuves, les rues des estuves » ou autres appellations de cette nature, sont encore aujourd'hui une preuve, avec les textes des conciles et les règlements de police des villes, que la malpropreté ne fut point de mode et de rigueur pendant dix siècles en France. ERN. B.

Histoire de l'abbaye d'Avenay, par LOUIS PARIS, bibliothécaire d'Epernay. Tome II. Paris, Alph. Picard, 1879, in-8 de 511 p. — Prix des 2 vol. 14 fr.

Nous n'avons pas cherché à dissimuler la satisfaction que nous a causée l'étude du premier volume de cet ouvrage. Le second n'est pas moins riche en renseignements utiles. Dans sa modestie, l'auteur parle de l'insuffisance de son ouvrage ; il sera sur ce point seul de son avis. Le second volume, dont nous terminons la lecture, donne tous les documents désirables, comme les lecteurs qui voudront bien suivre le compte rendu que nous allons essayer le verront clairement. Les cinquante premières pages sont consacrées à raconter l'histoire de l'abbaye d'Avenay, durant l'administration de Mme Marguerite Cossart d'Espiés, qui occupa le siège abbatial durant l'époque si intéressante des dernières années du dix-huitième siècle, de 1770 à 1790, et qui eut la douleur de survivre à la ruine de son monastère. — Le reste du volume renferme une foule de documents, dont l'intérêt est varié comme les sujets qui y sont traités. Les éclaircissements sur saint Trézain sont courts, il est vrai, mais ils sont d'autant plus précieux qu'ils ajoutent aux données fournies par les Bollandistes (*Februarii*, t. II, p. 53-55). Avec le onzième siècle, M. L. Paris rencontre des sources vraiment neuves et inédites, et il y puise abondamment. Le cartulaire de l'abbaye d'Avenay, conservé à la bibliothèque municipale de Reims, lui offre une centaine de chartes, dont il nous donne le texte entier. Les premières de ces chartes sont du milieu du onzième siècle, les dernières du commencement du quatorzième. De cette date jusqu'au milieu du seizième siècle, nous avons des extraits nombreux d'un inventaire qui nous fait connaître environ deux cents chartes remplies de faits nouveaux pour l'histoire, surtout pour l'histoire de Champagne. — Avec le seizième siècle finissant, nous entrons dans la période sinistre des guerres de religion : l'incendie et la dévastation de l'abbaye d'Avenay sont parfaitement décrits par les procès-verbaux des visites faites peu après par l'autorité civile elle-même. Comme le domaine féodal de l'abbaye s'étendait encore sur plusieurs lieux voisins dont les noms ne sont pas inconnus, Dormans, Ay, Suippes,

l'auteur trace un tableau des ravages de ces guerres dans tous les environs d'Épernay, et fait connaître l'état de ces contrées durant la Ligue. Pour être plus exact, il faut dire que l'auteur présente tous les éléments pour retracer ce tableau d'après des documents originaux presque tous inédits. — Avec le dix-septième siècle, nous rencontrons les abbesses Françoise de la Marck, Françoise de Beauvilliers, Benedicte de Gonzague, Marie Cauchon de Treslon, Marie-Éléonore Brulart de Sillery; avec les abbesses viennent leurs familles et la société élégante du dix-septième siècle. Les lettres fournies en grand nombre, les actes de diverses natures font connaître des détails nouveaux sur plusieurs des hauts personnages de l'époque la plus brillante pour la société française. Signalons ce qui concerne les visites pastorales de Charles-Maurice Le Tellier, l'ouverture de la châsse de saint Remy, et des inventaires des revenus de l'abbaye remplis de données positives sur l'état des terres et des personnes : les économistes peuvent en tirer une foule de renseignements précieux. — Les documents fournis par le gouvernement de Marguerite-Françoise de Boufflers, de Charlotte-Julie de Boufflers et de Marguerite de Cossart d'Espiés présentent bien le même genre d'intérêt, sous le rapport de la connaissance des revenus et de l'administration des biens et des terres, sur l'état de plusieurs familles vraiment historiques, sur d'autres qui sont surtout connues en Champagne. Quelques-uns des faits rapportés par M. Louis Paris se rattachent à des questions d'une grande importance : ainsi, il donne le procès-verbal d'une assemblée des notables de Mutigny, village de moins de quatre-vingts habitants, pour donner au concours la place de maître d'école, et cela, cinquante ans avant la Révolution. — Les documents sur ce grand événement sont reproduits en grand nombre, mais ils ne sont jamais trop nombreux, tant ils sont riches en leçons pour nous qui sommes condamnés à voir l'application des principes posés dans ces jours d'énivrement. N'oublions pas de signaler les quelques pages dans lesquelles M. Louis Paris expose, avec autant de solidité que de lucidité, les vrais principes sur la propriété religieuse. DOM PAUL PIOLIN.

Les Colonies françaises, par PAUL GAFFAREL, professeur à la Faculté de Dijon. — Paris, Germer Baillière, 1880, in-8 de 423 p. — Prix : 5 fr.

L'introduction de cet ouvrage est excellente : elle indique en traits incisifs, mais largement tracés, les vrais principes moraux et matériels de la colonisation. L'ouvrage lui-même dénote de précieuses qualités d'exposition; malheureusement cette exposition, que nous louons sans réserve, fait tort au reste du livre : celui-ci n'est qu'un sommaire descriptif sur nos colonies ; l'introduction promettait autre chose. Ce disparate est d'autant plus sensible que s'il est un sujet mal connu en

France, c'est notre histoire coloniale ; l'auteur le dit avec beaucoup de raison dans son introduction, mais pourquoi s'est-il contenté de le dire? Mieux eût valu n'en point parler, car il fait naître des préoccupations qu'il ne satisfait point, et le lecteur qui eût trouvé son exposé clair, méthodique, exact, ne s'en contente plus, et le trouve insuffisant. L'auteur a, de plus, une passion malheureuse pour *la concurrence vitale*, qui lui sert à résoudre aisément bien des difficultés. Aujourd'hui cependant, les faits coloniaux et les lois qui président à la croissance ou à la décroissance des populations sauvages sont assez connus, pour qu'il soit inutile de recourir à ce mythe ingénieux, mais un peu romanesque de la concurrence vitale, qui rappelle trop ici la *vertu dormitive* des médecins de Molière. Un autre horizon se fût sans doute ouvert devant M. Gaffarel, s'il eût présenté une étude comparée des colonies qui s'opèrent par transformation, et de celles qui s'opèrent par imagination pure et simple.

Mais, en tout ceci, nous trouvons des lacunes plus que des fautes. Cet ouvrage offre dans son ensemble un résumé bien écrit et facile à lire ; la classification des matières est méthodique, claire et soutenue; deux chapitres, celui du Sénégal et celui de la Cochinchine, sont particulièrement bien traités et intéressants.

Si les limites trop restreintes de ce livre n'ont pas permis d'y faire entrer des recherches plus approfondies et plus neuves, on y trouve du moins, avec une grande abondance, en tête de chaque chapitre, l'indication des auteurs et des sources diverses où chacun peut puiser à son gré ; c'est un travail très sage, très méritant, auquel trop peu d'auteurs, malheureusement, savent se plier. Quelques indications utiles sont omises ; c'est presque inévitable, mais plusieurs de ces omissions sont fort à regretter : c'est à peine s'il est question des travaux si nombreux de Jules Duval; son travail sur le Sénégal n'est même pas mentionné.

Nous en dirons autant pour M. Margry, l'éminent archiviste de la Marine, l'homme le plus autorisé de notre époque sur l'histoire de nos colonies, dont M. Gaffarel ne parle qu'en passant ; il ne dit même pas un mot de M. Moreau de Saint-Méry, le père de notre histoire coloniale, dont les travaux imprimés et manuscrits rendent encore aujourd'hui les plus éminents services aux érudits; nous n'avons pas non plus vu mentionner l'ouvrage considérable publié en 1837 et 1838 par l'amiral Rosamel sur la statistique des Colonies françaises. Nous ne citons que ces noms, parce que ce sont des noms de maîtres, plus utiles à étudier qu'aucuns autres, mais ces critiques incidentes ne peuvent altérer en rien la valeur propre du livre de M. Gaffarel, qu'il sera toujours bon et agréable de lire et de consulter.

EDM. RAMEAU.

Geschichte des deutschen Volkes *seit dem Ausgang des Mittelalters* (*Histoire du peuple Allemand depuis la fin du moyen âge*), par JOHANNES JANSSEN. Fribourg, Herder, 1878-1879, 2 vol. gr. in-8, de XVIII-615 et 587 p. — Prix : 6 m. 30 pf. le vol.

Deux volumes ont déjà paru de l'*Histoire du Peuple Allemand*, du docteur Janssen. C'est à partir de la Renaissance que M. Janssen prend le récit des événements. Le premier volume est un tableau de la société allemande à cette époque. On y voit et l'œuvre du passé et les germes de l'avenir dans le mouvement intellectuel, l'organisation sociale, la situation politique. Rien ne fait mieux comprendre le rôle de l'Église au moyen âge dans la civilisation de l'Europe, rien ne montre mieux les causes de la révolution qui allait éclater. Cette leçon n'était pas du goût de tous : autour d'un livre qui faisait justice de tant de préjugés, on a tenté d'organiser la conspiration du silence et du dédain, et si les rapports qui m'ont été faits sont exacts, le ministre Falk aurait déclaré M. Janssen coupable d'une apologie du catholicisme, et, comme tel, déchu à jamais du droit d'enseigner dans une université allemande. Aujourd'hui le ministre est passé et le livre subsiste. Des éditions fréquentes témoignent d'un succès toujours croissant. Un Français ne lira pas sans un douloureux retour sur le présent ce qui est dit de la politique de nos Rois à l'égard de l'Allemagne et de nos désirs du Rhin (*Franzosische Rheingelüste*). Mais du moins ces appréciations font voir que, chez M. Janssen, le catholique est aussi un patriote : nouvelle leçon pour de plus ou moins illustres contemporains.

Le second volume, consacré aux commencements de la Réforme, va jusqu'en 1525 : cette date est le terme de la Révolution sociale. Il n'est pas moins instructif que le précédent. Un premier livre traite du parti de la Révolution jusqu'au Reichstag de Worms (1521) : Erasme, chef des humanistes de la nouvelle école ; et dans cette école, les plus illustres, Mutian, son mépris de l'Église et de ses enseignements ; Reuchlin, ses études cabalistiques, le débat qu'il soulève, sa soumission finale au Saint-Siège ; Hutten, ses mœurs libertines, ses satires contre les moines auxquels il prête gratuitement ses mœurs ; Luther, ses fraternels rapports avec les humanistes, tels que Hutten, avec les brigands, tels que le chevalier de grand chemin (Raubritter) Franz de Sickingen. Le second livre embrasse les quatre années (1521-1524) qui s'écoulent depuis le Reichstag de Worms jusqu'au commencement de la Révolution. Le troisième est l'histoire de cette Révolution : ses causes générales, son caractère, son cours, ses suites. Tous ces faits sont connus. Il y a toutefois, dans le récit de M. Janssen, des points de vue nouveaux et surtout de précieux détails dispersés auparavant dans un grand nombre de publications.

Œuvre d'érudition et en même temps œuvre de vulgarisation, l'*Histoire* de M. Janssen sert à ce double titre les intérêts de la vérité.

JUST DE BERNON.

Histoire du diocèse et de la principauté de Liège *pendant le dix-septième siècle*, par J. DARIS. Liége, L. Demarteau, 1877, 2 vol. in-8. — Prix : 8 fr.

Parmi les savants qui ont fait de l'histoire de Liège l'objet de leurs études, M. le chanoine Daris occupe, sans aucun doute, l'un des premiers rangs. Il continue dignement la grande tradition de ces écrivains ecclésiastiques qui furent, dans les siècles antérieurs, nos historiens nationaux : les Fisen, les Foulon et les Bouillé n'auraient pas à rougir de celui qui a poursuivi leur œuvre : ils reconnaîtraient, dans ses ouvrages, la plupart des qualités qui distinguent les leurs, la patience, l'érudition, l'exactitude, la sincérité et le patriotisme.

Le dernier livre de M. Daris vient se rattacher à celui publié en 1868 par le même auteur : *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège*, 1724-1852 (4 vol. in-8). Dans cet ouvrage, l'éminent historien s'occupait d'une époque que M. Borgnet, seul, pour ainsi dire, avait étudiée avant lui, et encore en partie, dans son *Histoire de la Révolution liégeoise de 1789* (Liège, 1865, 2 vol. in-8). Quant à l'époque antérieure à la Révolution, les recherches de M. Daris étaient entièrement neuves; il avait fait revivre ces générations qui virent les dernières années de l'indépendance liégeoise. De plus, il avait complété et rectifié en plus d'un point le livre de M. Borgnet, écrit principalement au moyen de la correspondance des *Patriotes* et dans un esprit d'apologie systématique.

L'histoire de Liège au dix-septième siècle était un peu mieux connue : Cependant, un seul regard jeté sur les deux volumes dont nous rendons compte permettrait de constater le grand nombre de renseignements nouveaux qu'ils apportent. Les règnes agités d'Ernest, de Ferdinand, de Maximilien de Bavière sont traités avec une abondance de détails, à laquelle il faut désespérer d'ajouter. On remarquera le soin spécial avec lequel a été étudiée la question tant controversée de l'assassinat du bourgmestre Laruelle et de l'intervention de la politique française qui joua, à cette époque, un rôle si important dans les affaires liégeoises. Le fameux règlement de 1688, par lequel Maximilien de Bavière aurait donné le coup de mort aux libertés municipales dans la principauté, n'est pas l'objet d'un examen moins attentif.

Mais ce ne sont pas seulement les événements politiques qui arrêtent M. Daris; le cadre de ses recherches est beaucoup plus vaste; c'est

l'époque tout entière, les institutions et les hommes qu'il s'efforce de peindre : le monde ecclésiastique l'attire surtout, ce monde qu'il faut connaître, si l'on veut se faire une idée exacte des derniers temps de la principauté.

La qualité dominante des ouvrages de M. le chanoine Daris, c'est l'étonnante variété de renseignements qu'ils renferment : quelque soit l'objet de vos recherches, instruction publique, institutions de bienfaisance, administration, etc., etc., les six volumes consacrés jusqu'ici par le savant écrivain à l'histoire de Liège vous fourniront une riche moisson de documents, d'indications de toute espèce. Mais cette abondance a un inconvénient; elle gène la marche du récit et rend difficile la création d'une œuvre d'art. On a plus d'une fois reproché à l'auteur son dédain pour l'art : peut-être trouvera-t-on que ces reproches ont quelque fondement. Il n'en demeure pas moins vrai que les ouvrages de M. le chanoine Daris sont et resteront le guide de tous ceux qui voudront étudier l'histoire de Liège.

HENRI FRANCOTTE.

Relacion del viaje hecho por Felipe II en 1585 a Zaragoza, Barcelona y Valencia, escrita por Henrique Cock y publicada de real orden por A. MOREL-FATIO y ANTONIO RODRIGUEZ VILLA. Madrid, 1876, in-8 de XVII-314 p.

Jornada de Tarazona hecha por Felipe II en 1592, recopilada por Henrique Cock, publ. par LES MÊMES. Madrid, imp. de Tello, 1879, in-8 de XXIII-138 p.

Lettres écrites de Madrid en 1666 et 1667, par Muret, attaché à l'ambassade de Georges d'Aubusson, archevêque d'Embrun, publiées par MOREL FATIO. Paris, Picard, 1879, in-8 de 80 p. — Prix : 3 fr.

Bien que le premier des livres dont nous venons d'écrire les titres ait paru il y a déjà quelque temps, nous sommes obligé d'en parler en même temps que du second, auquel il se rattache et qui le complète. L'auteur de ces ouvrages était un hollandais, Henri Cock. Il quitta sa patrie pour aller à Rome, et se rendit ensuite en Espagne, où, après avoir d'abord été au service du duc de Feria, il entra dans les archers de Philippe II, auquel il ne cessa de montrer un profond attachement et le plus fidèle dévouement. Ce Cock, jusqu'ici bien peu connu, n'était pas un illettré ; on a de lui une correspondance latine qui nous le montre en relations avec André Schott, l'auteur d'ouvrages souvent consultés : *Hispaniæ bibliotheca*, *Hispaniæ illustratæ scriptores ;* et avec Pierre Pantin, le collaborateur de Garcia de Loaysa, pour la *Collectio conciliorum Hispaniæ.* Cock a composé d'autres livres que la *Relacion* et la *Jornada ;* et parmi eux des poésies latines et un *Chronicon memorabilium omnium Hispaniæ, multorum*

historicorum in margine authoritatibus illustratum. Il fournit aussi des articles au grand ouvrage que Georges Braun publia sous ce titre : *Civitates orbis terrarum in aes incisæ et excusæ et descriptione topographica morali et politica illustratæ.*

Ce n'est pas sans peine que MM. Morel-Fatio et Antonio Rodriguez Villa sont parvenus à reconstituer la biographie dont nous ne rappelons que quelques traits, et la préface de la seconde publication a servi, sur ce point, à compléter ce qui avait été dit en tête de la *Relacion*. Ce journal se trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, où il se présente sous deux rédactions, l'une latine, l'autre castillane, probablement postérieure. Le sujet en est le voyage que Philippe II fit en 1585 en Aragon, en Catalogne et à Valence. Cock se fait l'historien minutieux de cette excursion. Il s'informe soigneusement de l'origine des villes qu'il traverse, de leurs ressources, de leur gouvernement. Il manque de critique, ce qui n'est pas étonnant pour un homme de son époque, il accueille trop facilement les légendes qu'on lui débite, mais il a un grand esprit d'observation. Les descriptions de fêtes, de danses, de jeux de cannes, de cérémonies diverses animent à chaque instant son livre, en présentant une foule de détails qu'on ne retrouverait dans aucun autre chroniqueur.

Cette appréciation est applicable au premier comme au second livre de Cock. La *Jornada de Tarazona* existe aussi à la Bibliothèque nationale, où ses éditeurs l'ont découverte postérieurement à la *Relacion*. La *Jornada* est le récit du voyage que Philippe II fit à Tarazona, où les Cortès furent réunies en 1592. Il ne faut pas chercher, dans les pages de Cock, des considérations sur les graves circonstances qui provoquèrent la réunion de ces Cortès. Il importerait peu, du reste, comme le remarquent MM. Morel-Fatio et Antonio Rodriguez Villa. de connaître, sur ces grandes affaires, l'opinion d'un homme fort incompétent. Ce qu'il faut chercher ici, comme dans la *Relacion*, ce sont des tableaux de mœurs, des renseignements historiques, statistiques, ethnographiques, d'autant plus précieux qu'ils sont transmis par un témoin oculaire.

Les relations de Cock ont aussi leur valeur au point de vue chronologique. A défaut d'une collection de dépêches et de chartes, les historiens de Philippe II sont forcés de recourir à des itinéraires de ce genre pour connaître les dates précises du séjour du roi en telle ou telle ville, et certains faits plus ou moins importants négligés par les historiens. Comme le remarquent leurs éditeurs, les deux livres de Cock, malgré des détails insignifiants ou puérils, sont curieux, et peuvent être très utiles. Le gouvernement espagnol les a jugés ainsi, puisque c'est par ordre royal qu'ils ont été imprimés. Outre les préfaces, que nous avons largement mises à contribution, en écrivant cet

article, MM. Morel Fatio et Antonio Rodriguez Villa ont joint à leur édition des notes, des appendices et des tables détaillées.

C'est encore l'Espagne qui a fourni la matière d'un opuscule dont il nous reste à parler, mais l'Espagne prise à une époque un peu plus rapprochée de nous. Un Français né à Cannes, un prédicateur qui jouit d'une certaine renommée est l'auteur des lettres que vient de publier M. Morel-Fatio, et qui furent écrites de Madrid, en 1666-1667. Elles étaient restées inédites, et sont conservées à la Bibliothèque nationale. Muret, leur auteur, avait accompagné, en Espagne, notre ambassadeur, l'archevêque d'Embrun, et c'est à Michel de Marillac qu'il adressa la relation de son voyage. Muret est peu favorable à l'Espagne; comme la plupart des Français, qui voudraient que tous les pays fussent modelés sur le leur, il est choqué à chaque instant par des mœurs, des usages nouveaux pour lui. Ses lettres sont, du reste, intéressantes et amusantes; elles sont dignes d'avoir place à côté de celles de Mme de Villars et de la relation de Mme d'Aulnoy. — On y trouve le récit d'une tragique aventure (p. 72), qui est exactement le sujet dont un Allemand, Zacharie Werner, a fait un célèbre drame : *Le 24 Février*.

TH. DE PUYMAIGRE.

Augustin Bonetty, fondateur des « Annales de philosophie chrétienne. » *Sa vie, ses travaux, ses vertus, ses derniers moments,* par M. l'abbé DEDOUE, chanoine, doyen du chapitre de Paris. Paris, au bureau des *Annales*, chez Bray et Retaux et chez E. Gaume, 1879, in-8 de 104 p. — Prix : 1 fr. 50.

M. l'abbé Dedoue a voulu rendre un pieux hommage à la mémoire de M. Bonnetty, dont il fut un des plus anciens et des plus intimes amis. Il nous a donné la biographie complète de l'homme éminent, du chrétien convaincu, de l'infatigable écrivain qui a su fonder et diriger pendant de si longues années cette œuvre magistrale, les *Annales de philosophie chrétienne*.

Au point de vue bibliographique, le travail de M. l'abbé Dedoue n'est pas moins utile, car il a eu soin de donner la liste détaillée des œuvres de M. Bonnetty, et de les analyser avec une grande sagacité.

Mais ce qui nous a surtout frappé dans ces pages destinées à faire revivre une chère mémoire, c'est le caractère de touchante amitié qui s'y rencontre à chaque ligne. Déjà âgé et presque aveugle, M. l'abbé Dedoue a retrouvé assez de force et d'énergie pour rendre à son ami ce devoir suprême. « Un autre, peut-être, dit-il, s'en acquitterait mieux que moi, y apporterait plus d'art, plus de talent, mais nul ne mettrait plus de sincérité et d'abandon. Je ne dirai rien que je n'aie vu, entendu, que je ne sache parfaitement, je laisserai parler les faits plus encore que mon cœur. M. Bonnetty a été la moitié de ma vie,

dimidium vitæ meæ, que dis-je! nos deux vies ont été tellement unies qu'elles ne forment en quelque sorte qu'une seule vie, et qu'il est impossible de parler de l'une sans que l'autre vienne à chaque pas s'y mêler. »

On comprend quelle est la véracité et l'intérêt d'une biographie rédigée dans de pareilles conditions : nous y avons retrouvé tel que nous l'avons connu l'admirable M. Bonnetty, et il nous a semblé qu'il revivait encore au milieu de nous, tant le portrait que trace M. l'abbé Dedoue est frappant de ressemblance. E. Demolins.

BULLETIN

Faut-il croire? par le P. Marin de Boylesve, S. J. Paris, Haton, 1880, in-12 de 62 p. — Prix : 50 cent.

Cet opuscule est vraiment un petit chef-d'œuvre de force, de logique et de clarté. Pas de phrases; l'auteur va droit au but, et il faut, bon gré mal gré, que le lecteur y arrive avec lui. Après avoir élucidé, en quelques pages brèves et vives, les grands problèmes de l'existence de Dieu et de la destinée de l'homme, le P. de Boylesve explique d'une façon très neuve et très originale ce qu'il faut entendre par le surnaturel; puis il établit *la possibilité de la révélation qui nous introduit dans l'ordre surnaturel, la possibilité du miracle et de la prophétie qui attestent la révélation, enfin le fait même de la révélation, d'abord par l'argument invincible de la prescription, puis par l'autorité de la Bible.* Dès lors il n'est plus possible d'être incrédule, *le problème est résolu : il faut croire.* Je ne sais si le P. de Boylesve en écrivant ce magistral petit traité, a voulu faire un livre populaire : mais ce que j'affirme, c'est que nombre de gens fort intelligents et instruits y trouveront beaucoup à apprendre. Car, dans ces pages si pleines de bon sens, et écrites d'une plume si vigoureuse et si française, éclate une connaissance approfondie des grands problèmes religieux et moraux qui ont une influence décisive sur la conduite de notre vie. Aussi, ne saurais-je trop vivement recommander ce petit livre, dernier-né d'une famille déjà nombreuse à laquelle le monde chrétien est redevable de tant de bienfaits. P. Talon.

Rhythmi et carmina *variis è monumentis excerpta in honorem Mariæ Virginis Immaculatæ anno primi ejus jubilæi MDCCCLXXIX.* Parme, Imprimerie Piccadorienne, 1879, in-8 de 64 p. tiré à 200 exemplaires.

Il était digne de la ville de Parme, qui s'est montrée si fidèle au culte de Marie Immaculée et qui lui a dressé des monuments littéraires très importants, de fêter l'une des premières l'anniversaire jubilaire de la proclamation de la bulle *Ineffabilis.* Cette fois elle a fait appel à ses anciens poètes, et pour célébrer encore les louanges de la Reine du ciel, elle réédite vingt petits opuscules poétiques antérieurs au douzième siècle, et signés des noms de J. B. Palavicini, Fr. Damascène Blondius Pomponi Taurelli, Jérôme Alexandre, Thomas Ravasinus, Ramirius Tonanius, abbés, seigneurs, évêques et membres d'associations littéraires, bien inspirés d'avoir choisi pour sujet de leurs beaux vers la Pureté éternelle de Marie. Une introduction, fournie par l'*Apocalipsis nova* du bienheureux franciscain Amédée, présente au lecteur

cette guirlande poétique ; le volume se termine par une prière à la très-sainte Vierge, empruntée au Parmesan Grapaldus, celui que le Pape Jules II couronna lui-même à Rome, pendant l'année 1612. — Les deux cents exemplaires de cette publication précieuse seront bientôt une rareté d'un grand prix.

F. E.

La Douleur, par A. Blanc de Saint-Bonnet. Paris, V. Palmé, 1879, in-12 de xxxi-307 p. — Prix : 3 fr.

Ce livre, qui vient d'arriver à sa troisième édition, a paru pour la première fois en 1848. Il a obtenu un succès bien mérité, et nous n'avons plus à louer M. Blanc de Saint-Bonnet des hautes considérations qu'il a exprimées avec un vrai talent d'écrivain. Il a voulu expliquer, justifier la douleur, montrer comment elle purifie l'âme et l'élève vers Dieu. Tout l'ouvrage est consacré à l'exposition, au développement de cette pensée, et à chaque instant l'auteur jette d'éclatants rayons dans les ombres de ce mystère. Ce volume est excellent et reparaît bien à propos. « Les causes d'afflictions, comme le remarque M. Blanc de Saint-Bonnet, se multiplient de nos jours, pendant que les organes débilités et les cœurs, sans doute, plus faibles, nous trouvent moins disposés à prendre un parti héroïque. En général, les âmes avaient autrefois plus de force, et quant à celles qu'enivrait l'impression de beau, on ne les voyait point s'évaporer dans une vaine littérature ou de vains soupirs, comme le font à cette heure tant d'écrivains, d'artistes et de rêveurs. »

Les inquiétudes du temps présent, plus grandes encore que celles de l'époque où le livre parut pour la première fois, jettent les esprits dans un découragement dont de philosophiques et pieuses réflexions peuvent seules triompher. « Nous ne possédons plus assez Dieu, dit M. Blanc de Saint-Bonnet, telle est la cause de nos souffrances et l'origine de nos malheurs (p. 142). »

A ceux qui souffrent, — à tout le monde — on ne peut trop recommander la lecture de cette apologie de la douleur ; elle est le remède contre le désespoir.

Th. P.

Exposé élémentaire de l'Économie politique, *à l'usage des Ecoles*, par Emile Worms, professeur à l'École de droit de Rennes, avec une introduction par E. Levasseur. Paris, Marescq, 1880, in-12 de xvi-703 p. — Prix : 6 fr.

Ce livre est plutôt un traité scientifique qu'un ouvrage élémentaire, malgré son sous-titre. Il n'en a que plus de valeur à notre point de vue. M. Worms appartient à cette catégorie d'économistes qui réduisent toute l'économie politique presqu'exclusivement à la notion de l'échange. Nous regardons cette conception de la science comme beaucoup trop écourtée, et croyons qu'il y faut faire entrer l'étude de toutes les forces qui, dans l'homme, la famille et la nation, sont les véritables causes actives de la production de la richesse. Les lois de l'usage de la richesse ne nous paraissent pas non plus devoir en être séparées. Mais, étant donné le point de vue de l'auteur, qui est celui de l'école de Manchester, il a parfaitement rempli son cadre, et ses solutions sont généralement dictées par une appréciation juste du caractère permanent et naturel des lois économiques.

L'ouvrage a, de plus, un intérêt particulier : c'est d'être composé d'après les divisions et les procédés des économistes allemands. Il peut ainsi initier les lecteurs français à la terminologie et aux analyses quintessenciées des éco-

mistes d'Outre-Rhin. Cette qualité dégénère même en défaut, car M. Worms ne prend pas la peine de traduire suffisamment les exemples qu'il emprunte aux écrivains allemands, et son style est parfois tellement mélangé d'expressions et de tournures tudesques qu'il en devient obscur et fatiguant à lire. C. J.

La Ligue de l'enseignement. *Histoire, doctrines, œuvres, résultats et projets,* par Jean de Moussac. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1880, in-12 de 284 p. — Prix : 2 fr. 50.

Les événements qui se déroulent sous nos yeux, au point de vue de l'instruction, ne sont point l'effet du hasard. Ils sont préparés depuis longtemps par les agissements qui se sont produits déjà sous l'Empire et dont la Ligue de l'enseignement a été l'inspiratrice : c'est elle qui a dirigé les efforts, c'est elle qui triomphe aujourd'hui. Elle a pris toutes les formes, se parant du masque de la modération, de l'intérêt public, de l'amour de la vérité auprès des uns, avouant franchement son but à d'autres, auprès desquels elle n'avait pas besoin de ménagements. Elle a ainsi attiré à elle d'honnêtes gens dont le patronage lui était nécessaire devant le public, tandis qu'elle avait son entrée libre dans toutes les loges maçonniques. Elle a eu l'audace d'inscrire sur ses listes des évêques et des prêtres, et l'habileté de séduire des catholiques.

M. Jean de Moussac découvre courageusement ses batteries en puisant son histoire dans ses bulletins et ses documents officiels ; en exposant les doctrines perversives, aux points de vue religieux, moral et politique, qu'elle veut faire prévaloir ; en signalant ses procédés pour s'insinuer partout, quand elle ne peut s'imposer ; pour recruter des adhérents et en montrant les tristes résultats qu'elle a déjà produits dans les contrées placées sous son occulte et tyrannique domination.

Originaire de la Belgique et issue de la franc-maçonnerie, la Ligue de l'enseignement s'est établie en France en 1866, et passait dès 1868 en Algérie pour contrebalancer l'influence que prenait Mgr Lavigerie par ses œuvres catholiques et françaises en faveur des orphelins. Quelle triste page de notre histoire écrit là M. de Moussac ! Puis, à l'aide de la franc-maçonnerie, elle se répand dans le monde entier et fait accepter sa doctrine des écoles sans Dieu. Elle ne recule devant aucuns moyens : ne transforme-t-elle pas en instrument de propagande le traditionnel et chrétien arbre de Noël? Ne se sert-elle pas, comme centre d'action, des orphéons, des gymnases?

M. de Moussac, après son exposé très net et très authentique, ne laisse plus de place qu'aux dupes de bonne volonté. Mais en même temps, il montre aux conservateurs, aux catholiques qui ont pour eux la vérité et le nombre, des exemples de zèle, d'activité, de persévérance et d'organisation, qu'ils peuvent imiter dans une certaine mesure. Il est sans doute peu ou point de nos lecteurs qui aient à se détacher de la Ligue de l'enseignement ; mais il en est plus d'un qui lui prête un concours, inconscient sans doute, en adoptant pour l'éducation de leurs enfants des livres qu'elle inspire et qu'elle patronne, sans s'apercevoir du poison qu'ils infiltrent dans les âmes. Que les révélations si positives de M. de Moussac soient un avertissement pour eux comme il doit l'être pour tous les catholiques. Nous espérons avec Mgr de la Bouillerie qu'elles seront, « pour beaucoup de chrétiens, la voix de l'Apôtre : Réveillez-vous, vous qui dormez. » R. de St-M.

La liberté d'enseignement devant la Chambre des députés, par Amédée de Margerie, doyen de la faculté des lettres à l'Université catholique de Lille. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1880, in-18 de 72 p. — Prix : 60 cent.

M. de Margerie nous donne ici un écrit *pro domo sua*, une fine, vive et spirituelle réfutation des discours prononcés à la Chambre des députés contre la liberté d'enseignement. Le savant doyen de Lille répond admirablement au rapporteur et aux orateurs, en montrant les faits, et en faisant connaître les hommes. Si par un côté, *La liberté d'enseignement* est une brochure de circonstance, elle ne perdra rien de son actualité tant que les mêmes hommes resteront au pouvoir, tant que les mêmes doctrines seront en honneur, défendues dans la presse et à la tribune et appliquées par le gouvernement. C'est une des plus saisissantes réfutations que nous connaissions.

R.

Les Jésuites instituteurs de la jeunesse française au dix-septième et au dix-huitième siècle, par le P. Ch. Daniel, de la Compagnie de Jésus. Paris, V. Palmé, 1880, in-18 j. de 306 p. — Prix : 3 fr.

Ce livre est inspiré par les circonstances actuelles et par l'ouvrage de M. Gabriel Compayré : *Histoire critique des doctrines de l'éducation de France*, dont nous avons rendu compte ici (T. XXVI, p. 46) et constaté la partialité et l'ignorance, en ce qui concerne les jésuites, malgré les couronnes que lui a décernées l'Institut et les rapports favorables de MM. Bersot et Gréard. Le P. Daniel, qui n'est point à ses débuts dans les questions d'enseignement, relève ses erreurs et comble ses lacunes dans ce nouvel ouvrage. Il refait l'histoire de ses frères, qui l'ont précédés dans la carrière d'instituteurs de la jeunesse, et montre, pièces en mains, que les proscrits de 1762, qui seront peut être les proscrits de demain, ont tous mérité la haine des impies par l'excellence de leurs méthodes. Ce n'est point un panégyrique tendant à prouver que tout ce qui a été fait a été bien fait, que rien de mieux ne pouvait être tenté, mais un simple exposé, avec les preuves et les noms à l'appui, d'où ressort nettement cette conclusion que les Pères de la Compagnie de Jésus se sont toujours tenus au courant des progrès accomplis, et que pour l'histoire, la géographie, la langue française, ils ne se sont pas montrés inférieurs à leurs rivaux. Le P. Daniel a écrit un chapitre intéressant de l'histoire de son ordre et de l'histoire de la pédagogie; il rappelle beaucoup de noms et de faits ignorés, et s'il ne parvient pas à convaincre les calomniateurs, il tourne à leur confusion les armes dont ils s'étaient servis, en réhabilitant complétement les Jésuites à ce point de vue particulier. Nous sommes certain que beaucoup de ceux qui n'avaient pas besoin d'être convaincus apprendront ici beaucoup de choses. Les noms de Sirmond, Labbe, Peteau, Brumoy, Buffier, Porée, Daniel, Tournemine, Bouhoucs et de beaucoup d'autres qui n'étaient connus que des érudits, auront désormais une signification pour eux.

R. S.

Les Jésuites et l'Education, par Albert de Badts de Cugnac. Paris, 25, rue de Vaugirard; Lille, Société de Saint-Augustin, 26, rue Royale, 1879, in-8 de 150 p. — Prix : 1 fr. 50.

Le Patriotisme des Jésuites, par le même. *Ibid.*, in-8 de VI-104 p. — Prix : 1 fr.

Ces deux brochures sont d'un ardent et dévoué ami des Jésuites, qui est

inspiré par un cœur reconnaissant, mais laisse plus parler les faits que ses sentiments. On accuse les Pères d'être incapables d'élever la jeunesse, d'avoir de mauvaises méthodes, de donner une éducation anti-française, etc. M. de Cugnac répond par les témoignages émanant des sources les plus sérieuses, des autorités les plus considérables; il rappelle quelques-unes des illustrations scientifiques de la Compagnie de Jésus, sans oublier les Bollandistes. Il cite les journaux anglais, allemands et américains, il s'adresse aux protestants comme aux catholiques, il en appelle aux Conseils généraux, à leurs anciens élèves qui ont partout signé des protestations énergiques et indignées. Il n'a eu qu'à choisir parmi les documents.

— Son rôle a été le même quand il a voulu défendre le patriotisme des Pères et de leurs élèves. Trois chapitres lui ont suffi. *Le patriotisme militaire des Jésuites* (sous l'ancienne monarchie, au Canada, en Algérie, dans la guerre d'Orient, dans la guerre de 1870); *le patriotisme des Jésuites jugé par nos rois et nos grands capitaines* (depuis Henri II jusqu'à l'Empire; aux généraux Saint-Arnaud, Pelissier, Palikao); *le patriotisme des anciens élèves des jésuites*. C'est comme un trophée de documents d'où ressort la plus éclatante apologie. Nous signalerons particulièrement la longue liste des anciens élèves des divers collèges de Jésuites qui ont versé leur sang dans la dernière guerre (p. 85-97). M. de Cugnac a fait là une excellente œuvre dont il faut savoir tirer parti. R. S.

Histoire d'un Livre, par C. Delon. Paris, Hachette, 1879, in-8 de 223 p. (*Bibliothèque des écoles et des familles.*) — Prix : 1 fr. 50.

Combien de ceux qui aiment les livres et même de ceux qui en écrivent, ne savent pas comment ils se font matériellement. Voici un volume, modestement destiné aux écoles et aux jeunes gens, qui peut intéresser un public autre encore et qui est tout à fait propre à dissiper cette ignorance dont nous parlions. M. Ch. Delon y prend l'histoire du livre *ab ovo*. L'écriture et le livre avant l'impression, l'invention de l'imprimerie, le papier, les caractères, l'impression, le livre illustré, la reliure, la librairie, les bibliothèques, tels sont les sujets que l'auteur traite dans une série de chapitres ornés de nombreuses gravures. Aujourd'hui que tout le monde peut être appelé à faire imprimer quelques lignes, l'exemple d'une épreuve corrigée (p. 147), avec l'explication de tous les signes usités, peut être utile à bien des personnes et leur faire éviter ces déplorables coquilles qui donnent parfois à la phrase un sens grotesque. Cela peut remplacer le *Guide du Correcteur* de M. Tassin qui s'adresse surtout aux compositeurs, qui est excellent, mais trop détaillé quand on est pas du métier, comme on dit, quand on ne se fait imprimer qu'accidentellement. Peut-être aurions-nous voulu dans les derniers chapitres un peu plus de détails sur les bibliothèques publiques de Paris et la manière de les mettre à contribution. Mais nous oublions que l'*Histoire d'un Livre* n'a pas la prétention d'être autre chose qu'un ouvrage élémentaire. Comme tel, l'auteur ne devant donner que des notices justes à ses jeunes lecteurs, ce livre ne devrait pas renfermer (p. 71) une assertion déjà souvent démontrée sur l'ignorance de Charlemagne qui n'aurait pas été en état de signer son nom. Un passage mal compris d'Eginhard a donné lieu à ce conte mis en circulation par l'abbé Velly. Nous avons parlé d'*épreuves* tout à l'heure, celles de l'*Histoire d'un Livre* n'ont peut-être pas été toujours revues assez attentivement : la fin de la page 46, par des transpositions de lettres, n'est pas plus claire que les hiéroglyphes dont elle traite : « En voici des, aveux colonnes leur traduction. » Jean de Villemory

De vaticinatione vaticinantibusque personis in Græcorum tragœdia, *thesim proponebat* Æm. Thomas. Paris, E. Thorin, 1879, in-8 de III-108 p. — Prix : 3 fr.

La forme et le style de cette thèse latine prêteraient à plus d'une critique : mais ce n'est pas ici le lieu d'une pareille discussion. En revanche, la question traitée n'est pas sans importance. L'auteur, amené par son sujet à étudier la notion de Dieu chez les trois grands tragiques d'Athènes, a montré sous quelles fausses couleurs on avait d'ordinaire envisagé le rôle de la fatalité dans leurs drames.

Eschyle appartient à une génération dont la foi robuste n'a point encore été entamée par l'enseignement des sophistes : aussi, quel pathétique religieux dans le délire prophétique de Cassandre, dans l'évocation de l'ombre de Darius, et surtout dans l'obstination indomptable de Prométhée à taire le secret dont la révélation ferait triompher son mortel ennemi, le maître des dieux ! Chez Sophocle, la divinité nous apparaît sous des traits plus cléments et plus purs : mais la divination, réduite aux proportions d'un art purement humain, ne joue plus qu'un rôle secondaire. Enfin les attaques d'Euripide contre les croyances populaires laissent pressentir les sarcasmes et les railleries qu'il dirigera contre les devins, traités par lui de fourbes et d'imposteurs. En quelques années une révolution complète s'est produite dans l'esprit hellénique.

La divination en elle-même, avec les oracles qui s'y rattachent, et dont l'importance politique dans le monde païen a été si considérable, pouvait fournir la matière d'un travail approfondi. Il était réservé à M. Bouché-Leclercq, récemment appelé à la Sorbonne, de traiter dans toute son étendue le sujet intéressant que M. Thomas s'est borné à effleurer.

C. H.

De codicibus mss. græcis Pii II *In bibliotheca alexandrino-vaticana schedas excussit* H. Duchesne. Paris, Thorin, 1880, in-8 de 34 pages. — (*Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome.*) — Prix : 1 fr. 50.

De nos jours, qu'il s'agisse de philologie ou d'histoire, la critique, lasse de procéder par tâtonnements et par conjectures, cherche des bases plus solides ; et dans l'espoir de découvrir, sinon des textes nouveaux, du moins de nouvelles copies de textes connus, elle explore avec un redoublement de zèle les collections où se trouvent les reliques du passé. C'est ainsi que M. l'abbé Duchesne, dont la réputation comme érudit n'est plus à faire, vient de publier le catalogue sommaire, et néanmoins très instructif, des manuscrits grecs ayant appartenu autrefois au Pape Pie II, et depuis déposés dans une des salles du Vatican. Plus de 70 auteurs s'y trouvent représentés et, dans le nombre on voit figurer, non seulement des parties considérables de l'Ancien et du Nouveau Testament, de nombreux fragments des Pères, des vies de saints, mais encore, ce qu'apprendront avec plaisir les amis de l'antiquité classique, les premiers chants de l'*Iliade*, les harangues et plaidoyers de Démosthènes, les œuvres d'Archimède, l'*Alexandra* de Lycophron. le *Manuel d'Epictète* par Arrien, et six livres du *Commentaire* de Proclus sur le *Parménide*. Quelques-uns de ces manuscrits sont de la fin du moyen âge : d'autres remontent au dixième et même au neuvième siècle, ce qui ajoute singulièrement à leur prix.

C. H.

Estudio critico-bibliografico sobre Anacreonte, por Don Antonio Rubio y Lluch. Barcelone, Subirana, 1879, in-8 de 171 p.

L'influence d'Anacréon a été tellement grande, tellement persistante, qu'une étude sur lui, sur le genre auquel il a donné son nom, ne pouvait se renfermer dans la Grèce antique et devait embrasser une bonne partie de la plupart des littératures. C'est ainsi que M. Antonio Rubio y Lluch a compris le travail dont nous voulons dire quelques mots. Après avoir raconté ce que l'on sait sur le poète, défini le caractère de ses petites odes, discuté l'authenticité de quelques-unes d'entre elles, M. Rubio y Lluch arrive à l'examen des différents textes et à l'indication des principaux ouvrages composés sur Anacréon. Peut-être, dans cette longue nomenclature, une place était-elle due à un beau volume de M. d'Attel, l'un des traducteurs de poète de Théos. M. Rubio raconte ensuite ce qu'a été l'influence d'Anacréon en Grèce, à Rome et dans les littératures modernes.

La seconde partie du livre est consacrée spécialement à l'Espagne, aux travaux fort nombreux qui y ont été composés sur Anacréon, elle forme une espèce dependant à un remarquable volume que Menendes Pelayo a intitulé : *Oracio en Espana.* M. Rubio termine son étude par des considérations fort justes sur l'anomalie qu'il y aurait à vouloir continuer un genre qui appartient à une autre civilisation et qui ne peut plus avoir qu'une existence superficielle, factice, en contradiction avec nos croyances, nos mœurs et nos idées. Th. P.

Histoire de France, par M. Edmond Demolins. Tome IX-XII. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1879-1880, 2 vol. in-32 de 252 et 237 p. (*Bibliothèque à 25 centimes.*) — Prix : 50 c. le vol.

M. Edmond Demolins vient de terminer l'*Histoire de France* populaire entreprise pour la *Bibliothèque à 25 centimes* et dont la publication a été commencée en 1877. Il a mené cette œuvre de front avec une édition plus développée que nous pourrions qualifier de classique, et dont deux volumes ont déjà paru (2 vol. in-12 de 490 et 410 p.), qui vont jusqu'à 1461. Notre collaborateur, M. Marius Sepet, les a appréciés dans ce recueil (t. XXIII, p. 436). Les deux nouveaux petits volumes dont nous avons à parler, vont de 1461 à 1789, époque à laquelle s'arrête M. Demolins, parce que l'histoire de la Révolution a déjà été faite pour cette collection par M. Emmanuel de Saint-Albin (3 vol. in-32). Cette période embrasse « la Renaissance et le protestantisme » et « la monarchie moderne. » Ces simples titres indiquent déjà comment l'auteur sait ramener une époque à une idée générale, et ceux qui le liront verront que s'il sait grouper les faits de manière à bien donner la physionomie d'une époque, sans encombrer la mémoire par la multiplicité des dates et des événements, il n'arrive pas moins à ce résultat par la manière dont il raconte, intercalant habilement dans son texte des extraits des auteurs contemporains, chroniques et mémoires. Ce procédé donne plus de vie et de variété à la narration ; la lecture est plus intéressante et plus fructueuse, car ce ne sont pas des faits que l'on retient, mais des idées, des notions exactes sur nos institutions, sur les événements qui ont fait notre France. Nous ne voulons pas résumer ces deux volumes, si pleins d'événements importants et passionnants, et appréciés à la lumière de la raison guidée par le patriotisme.: le règne de Louis XI, l'établissement du protestantisme, les guerres de religion, la Saint-Barthélemy, la Ligue, Louis XIII, Louis XIV, et l'apogée de la monarchie moderne, sa décadence sous Louis XV et Louis XVI, amenée par la corruption des mœurs et des idées et l'ébranle-

ment des institutions. Nous serions tenté de reprocher à M. Demolins, d'être peut-être trop sévère pour Turgot, qui ne nous trouvera pourtant pas parmi ses défenseurs, et de juger le siècle de Louis XIV un peu trop d'après nos idées et nos institutions actuelles, ne se rendant peut-être pas un compte suffisamment exact des difficultés à vaincre, frappé qu'il est de la mauvaise solution qu'elles ont eues. M. Demolins ne parle pas toujours le langage populaire, employant des termes compréhensibles seulement pour les personnes doués de certaines connaissances. Ainsi p. 207 (t. XI-XII) « un grand nombre d'abbayes en proie à la commende » ne dira pas grand chose tandis que la phrase précédente représentant les évêques dépensant « à la cour les énormes bénéfices, » ne sera pas ou sera mal comprise. S. M.

De l'Unité Nationale, par le comte DE FALLOUX, de l'Académie Française. Paris, H. Sauton, 1880, in-18 de 93 p. — Prix : 1 fr. 25.

Il paraît que l'unité nationale est très gravement menacée par la liberté : du moins Louis XIV l'a dit pour justifier la révocation de l'édit de Nantes; Napoléon Ier l'a dit pour justifier l'établissement du monopole; M. Ferry, césarien comme eux (là s'arrête d'ailleurs la ressemblance), le répète pour défendre ses projets liberticides contre la réprobation qu'ils ont partout soulevée. C'est à cette prétention que M. de Falloux a entrepris de répondre.

Le travail de l'éminent académicien se divise en trois parties. Dans la première, il s'efforce de démontrer par des exemples historiques que l'unité nationale est devenue plus étroite à mesure que les pouvoirs ont su la rendre plus chère aux cœurs français en identifiant sa cause avec celle de la liberté : « *c'est un des caractères de notre civilisation que d'avoir de mieux en mieux compris, de mieux en mieux pratiqué les conditions de l'unité moderne, en nous conduisant, d'étape en étape, de l'unité nationale dans la contrainte à l'unité nationale dans la liberté.* » L'Edit de Nantes avait fortifié l'unité française; sa révocation l'a compromise; la persécution révolutionnaire faillit la submerger dans le sang des échafauds, le Concordat la fit surgir à nouveau du sein des ruines et l'assit sur les fortes bases de la liberté religieuse. Que M. Ferry se garde bien de recommencer la révocation de l'édit de Nantes; il n'est pas de taille à en prévenir les désartreux résultats. Dans sa deuxième partie, l'auteur établit que la famille et la société exercent une influence bien autrement décisive que l'éducation du collège sur la direction que prennent les idées et les sentiments des générations nouvelles; s'attaquer à la liberté d'enseignement c'est donc jouer bien inutilement un rôle odieux et tyrannique : à cette triste besogne, on recueillera beaucoup de honte et l'on n'atteindra pas le résultat que l'on poursuit.

En troisième lieu, la liberté supprimée, c'est la persécution qui s'impose pour un avenir plus ou moins prochain, c'est la vieille guerre au Christ qui recommence. Or, l'histoire nous l'apprend, « *la guerre des dieux* ne triomphe qu'une heure, le règne de Dieu revient toujours. » Mais il faudra traverser un *abominable avenir* où toutes les promesses libérales du passé vont sombrer dans un triste naufrage.

Le livre se termine sur ces vues prophétiques qui sont peut-être l'histoire de demain. Tel est le nouvel écrit de M. Falloux. Il contient certainement des appréciations contestables : mais il est écrit avec un grand charme. et je connais plusieurs hommes d'Etat qui tireraient un double profit de sa lecture : ils verraient comment on peut être à la fois Français, patriote et libéral sincère; ils apprendraient ce que c'est d'écrire et de parler français.

P. TALON.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. le général de division Jules-Arthur Morin, membre de l'Institut, directeur du Conservatoire des Arts-et-Métiers, est mort à Paris le 7 février. Né dans cette ville le 17 octobre 1795, il entra à l'École polytechnique en 1813, prit part à la défense de la capitale en 1814 et passa ensuite à l'école d'application de Metz pour en sortir officier d'artillerie en 1819. Il y revint bientôt comme professeur, fut adjoint à Poncelet, et se voua dès lors aux études expérimentales de mécanique qui l'ont placé à l'un des premiers rangs dans la science. Ses principaux travaux eurent pour objet : *La Comparaison entre les différents moteurs des usines* (1828) ;— *Mémorial d'artillerie* (3e numéro); — *La vérification des lois du frottement*, établies autrefois par Coulomb (1831);— *La pénétration des projectiles dans divers milieux et la rupture des corps par le choc* (en collaboration avec Piobert, 1835); — *Les Moteurs hydrauliques*, dont il mesure l'effet à l'aide d'un frein de Prony perfectionné (1835). — *La Théorie des machines à vapeur et en particulier des machines locomotives* (1838), travail important, car la machine à vapeur, jusque-là mal comprise, était fort critiquée; — *La résistance de l'eau* (en collaboration avec MM. Piobert et Didion, grand-prix de mathématiques, 1838): — *Les Moteurs hydrauliques Turbines* (1839); — le célèbre *Mémoire sur divers appareils chronométriques et dynamométriques*, couronné par l'Académie des sciences (prix Montyon, mécanique, 1839), et consacré aux appareils enregistreurs, aujourd'hui universellement employés, sur lesquels les phénomènes s'inscrivent eux-mêmes ; — *Le tirage des voitures et la dégradation des routes* ; — *Les Pendules balistiques* (1839);— *La résistance au roulement des corps les uns sur les autres et les réactions élastiques* (1841). M. Morin publia encore, en 1846, les *Leçons de mécanique pratique à l'usage des cours de mécanique du Conservatoire des Arts-et-Métiers*, puis son grand ouvrage sur *la Ventilation*, *l'Enquête sur l'enseignement professionnel*, *l'Aide-mémoire de mécanique pratique*, enfin, en collaboration avec M. Tresca, un *Traité des machines à vapeur*. Il a donné en outre une foule de notes, importantes et variées, aux *Comptes rendus* et a pris une part active, avec M. Tresca, depuis 1871, aux travaux de la commission internationale du mètre. M. le général Morin avait remplacé Coriolis à l'Académie des science en 1843 ; nommé directeur du conservatoire des Arts-et-Métiers en 1849, il concourut à la préparation de l'Exposition universelle de 1855, à Paris. Il était grand officier de la Légion d'honneur depuis 1854. — A. D.

— M. Pierre-Ernest Bersot, membre de l'Institut, mort à Paris le 1er février, était né à Sugères (Charente-Inférieure), le 22 août 1826. Après avoir fait ses études à Bordeaux, il entra à l'École normale, fut reçu agrégé de philosophie en 1839, et nommé professeur de philosophie au collège de Rennes. Il devint, en 1840, secrétaire de M. Cousin, pendant la durée de son ministère. Il passa ensuite au collège de Bordeaux, à la Faculté des lettres de Dijon et au collège de Versailles. Démissionnaire en 1852, il se consacra à l'enseignement privé et à l'étude. Il rentra dans l'enseignement après le 4 septembre. Il avait été nommé directeur de l'École normale supérieure le 1er octobre 1871. Reçu docteur ès lettres à la Sorbonne en 1843, il avait été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques le 23 juin 1866, en remplacement de M. G. de Beaumont. Il était attaché à la rédaction du *Journal des Débats* depuis 1859, et a écrit dans la *Revue des Deux-Mondes* et dans la *Liberté de penser*. On lui doit : *Doctrine de saint Augustin sur la Liberté et la*

Providence, thèse (1843); — *Du Spiritualisme et de la Nature* (1846); — *La Philosophie de Voltaire*, avec une introduction et des notes (1848); — *Études sur la Philosophie du dix-huitième siècle* (1851); — Le même ouvrage, abrégé (1852); — *Essai sur la Providence* (1853); — *Mesmer et le Magnétisme animal, les Tables tournantes et les esprits* (1853); — *Essai sur la Providence*, augmenté (1855); — *Études sur le dix-huitième siècle*. Étude générale. Études particulières (1855); — *Lettres sur l'Enseignement secondaire*. Première à troisième lettres (1857); — *Littérature et Morale* (1861); — *Questions actuelles. Enseignement, Décentralisation, du Merveilleux, le Libéralisme catholique, de la Propriété littéraire* (1862); — *Essais de Philosophie et de Morale* (1864); — *Trois séances du Conseil municipal de Versailles, publicité des délibérations*, brochure (1866); — *La Presse dans les départements*, brochure (1867); — *Libre philosophie* (1868); — *Morale et politique* (1868); — *Études et discours* (1868-1878); — *Conseils d'enseignement* (1880).

— M. Adolphe Granier de Cassagnac est mort le 31 janvier au château de Couloumé, près de Plaisance (Gers). Il était né le 12 août 1806 à Bergelle. La littérature fut sa première passion : il était un romantique ardent. Ses premiers essais parurent dans les journaux du Midi; une de ses pièces, *Épître à moi-même*, fut couronné en 1829 par l'Académie des Jeux floraux. Venu à Paris en 1832, il entra au *Journal des Débats* sous la direction de M. Bertin, à la *Revue de Paris* par la protection de Victor Hugo, et fut attiré à la *Presse* par M. de Girardin. Le journalisme lui servit d'entrée dans la carrière politique : il écrit dans le *Globe*, fonde l'*Époque* (1845) est rédacteur en chef du *Pouvoir* (1850), collabore assiduement au *Constitutionnel*, est l'un des créateurs du *Réveil* (1857), qui n'eut qu'une existence éphémère, devient rédacteur en chef du *Pays*, qu'il abandonne pour y revenir en 1866 avec son fils, M. Paul de Cassagnac, et dirige l'*Écho de la Presse*, devenu la *Nation* en 1863. Il entra au Corps législatif en 1852, et était membre de la Chambre actuelle des députés. M. Granier de Cassagnac a écrit un grand nombre d'ouvrages littéraires et historiques : *Affranchissement des esclaves par l'éducation religieuse*, brochure (1837); — *Histoire des classes ouvrières et des classes bourgeoises* (1837); — *Histoire des classes nobles et des classes anoblies* (1840); — *L'Émancipation des esclaves*, brochure (1840); — *Danaë*, roman (1840); — *Voyage aux Antilles françaises* (1842-1844); — *Idée du christianisme sur l'esclavage*, brochure (1844); — *Histoire des causes de la Révolution française* (1850); — *Histoire du Directoire* (1851-1863); — *Récit populaire des événements de décembre* 1851, brochure (1851); — *Œuvres littéraires*, recueil d'articles de journaux (1852); — *Histoire de la chute de Louis-Philippe, de la Révolution de Février et du rétablissement de l'Empire* (1857); — *La Reine des prairies* (1859); — *Antiquité des patois, antériorité de la langue française sur le latin* (1859); — *Les Girondins et les Massacres de Septembre* (1860); — *L'Empereur et la démocratie moderne* (1861); — *Histoire des origines de la langue française* (1872); — *Le 16 mars à Chislehurst* (1874); — *Histoire populaire illustrée de l'empereur Napoléon III* (1874-1875); — *Histoire de la colonne Vendôme* (1875); — *Le Secret du chevalier de Médrane* (1877).

— M. l'abbé Adolphe-Charles Peltier, curé de Bézannes et chanoine de Reims et de Saint-Denis de la Réunion, vient de mourir. Il était né à Doué-La-Fontaine, au diocèse d'Angers, en 1800. Vicaire, professeur de philosophie, curé de Vauchrétien et de Bézannes, sa vie a été tout entière absorbée par le ministère ecclésiastique et les études théologiques. On pourra apprécier les travaux de ce simple curé de campagne par la liste que nous en donnons : — *Défense de l'Église et de son autorité contre un opuscule intitulé :*

« *L'État et les cultes*, par M. l'abbé A..., ancien professeur de séminaire » (sans date); — *Dictionnaire universel et complet des conciles tant généraux que particuliers, des principaux synodes diocésains, et des autres assemblées ecclésiastiques les plus remarquables*, composé sur les grandes collections de conciles les plus estimées, etc. (1847); — *La Théodicée chrétienne de M. Maret, comparée avec la théologie catholique* (1852); — *Traité de la puissance ecclésiastique dans ses rapports avec les souverainetés temporelles* (1857, 2 vol. n-8); — *Affaire de Louvain, traditionalisme et ontologisme, pour faire suite aux lettres du R. P. Deschamps* (1863); — *Lettres au R. P. Deschamps et pièces relatives à la question du traditionalisme*, 2e édition, augmentée des documents les plus récemment publiés sur la même matière, et d'une *Étude approfondie de l'ontologisme* (1863); — *La Doctrine de l'encyclique justifiée par elle-même au double point de vue de la foi et de la raison* (1865). M. l'abbé Peltier a publié une édition des *Opera omnia* de saint Bonaventure, 15 vol. in-4; — *Œuvres de saint Alphonse-Marie de Liguori*, évêque et docteur de l'Église, traduites de l'italien et mises en ordre par MM. les abbés Vidal, Delalle et Bousquet. Nouvelle édition revue et corrigée par M. l'abbé A.-C. Peltier, chanoine honoraire de Reims et de Saint-Denis de la Réunion, dont les tomes XVI à XIX viennent de paraître. Il a traduit du latin : le *Grand Catéchisme* de Canisius (7 vol. in-8), et de l'italien : *Traité de la puissance ecclésiastique*, de Bianchi; — l'*Antifebronius ou la Primauté du Pape*, du P. Zaccarina, et le *Protestantisme et la règle de foi*, du R.P. J. Perrone (3 vol. in-8). Il a rédigé une table générale pour les *Sermons* de Louis de Grenade, et pour les *Sermons* du P. Lejeune (10 vol. in-8).

— Le R. P. Louis Dominique Champeau, premier assistant général de la congrégation enseignante de Sainte-Croix, ancien supérieur de collège au Mans, à Nevers, à Orléans, supérieur de Notre-Dame de Sainte-Croix à Neuilly, est mort le 28 février, à Neuilly (Seine), à l'âge de soixante-deux ans. On peut dire que toute sa vie a été consacrée à l'éducation, tant comme directeur d'établissement que comme écrivain. La longue quoique incomplète liste de ses œuvres donnera une idée de sa laborieuse et féconde carrière. Il a écrit : *Fables et morceaux divers, choisis dans nos meilleurs auteurs et annotés pour l'usage des classes élémentaires* (1857); — *Manuel de piété, à l'usage des maisons d'éducation, avec 400 cantiques* (1857); — *Manuel des retraites et missions, contenant les exercices, des moyens pour en profiter et des conseils pour atteindre à la perfection* (1857); — *Méditations à l'usage des maisons d'éducation* (1857); — *Des bienséances sociales au point de vue chrétien* (1858); — *Choix de dialogues en vers et en prose* (1858); — *Principes de lecture et de déclamation*, avec des figures et de nombreux exercices annotés, principalement à l'usage des maisons d'éducation (1858); — *Le Pape, Rome et le monde* (1859); — *Fabliaux à l'usage des enfants* (1862); — *Entretiens sur la vie de la sainte Vierge présentée en 31 belles gravures, d'après les plus grands maîtres; avec des histoires, des anecdotes et des légendes* (1863); — *Mois de la sainte enfance de Jésus* (1863); — *Étrennes de l'Enfant Jésus à ses petits frères les enfants des hommes* (1863); — *La Vie du Sauveur du monde, présentée sous son véritable jour et vengée des attaques de l'impiété contemporaine*. Ouvrage illustré de 44 gravures sur acier, d'après les grands maîtres (1865); — *Vie de saint Joseph, époux de la très sainte Vierge Marie et père nourricier de Notre-Seigneur Jésus-Christ* (1866); — *De l'Éducation dans la famille, le collège et les institutions* (1868); — *Nouveau mois de Marie à l'usage des dames qui veulent imiter la sainte Vierge* (1868); — *Nouveau mois de saint Joseph, époux de*

Marie et père nourricier de Jésus, patron de l'Église universelle (1873); — *Vertus et défauts des jeunes filles*. 2 vol. (1873); — *Grains de sagesse à l'usage des jeunes gens* (1878). — Le R. P. Champeau a publié une nouvelle édition de la « *Doctrine chrétienne de Lhomond.* » Il a publié, sous le pseudonyme de Théophile d'Antimore : — *Les Petits travers du temps présent* (1863); — *Petits portraits de grandes dames, pris au sortir de la messe de midi* (1863); — *Petits portraits de grands messieurs, catholiques plus ou moins sincères* (1863); — *Petits portraits. L'Orgueil* (1863); — *Petits portraits de grandes demoiselles en l'an de grâce* 1864 (1864); — *Petits portraits d'avares* (1864); — *Petits portraits de voluptueux* (1864); — *Petits portraits de mondains, ou l'Évangile interprété par le monde* (1864); — *Petits portraits de gourmands et de paresseux* (1864); — *Petits portraits d'envieux, de jaloux et de soi-disant têtes vives* (1864); — *Petits traits de haute extravagance chez d'illustres écrivains au dix-neuvième siècle* (1865); — *La Réforme par les dames* (1865); — *La meilleure des prophéties* (1871); — *Petits portraits*, réunion en un volume de ces précédents opuscules (1878, in-12).

— M. l'abbé Le Petit, secrétaire de la Société française d'archéologie, est mort à Tilly-sur-Seulles (Calvados), le 24 janvier dernier. Né à Caen, le 24 prairial an II (12 juin 1794), il était entré en 1812 au séminaire de Saint-Sulpice et avait reçu la prêtrise en 1817. Nommé immédiatement vicaire à Tilly-sur-Seulles, il ne devait plus quitter cette paroisse, dont il fut nommé curé-doyen le 15 avril 1851. L'élévation de son esprit, l'étendue et la variété de ses connaissances, la distinction de ses manières, le désignaient pour des postes plus importants; mais le vénérable prêtre ne voulut jamais consentir à quitter l'humble église dont il était le restaurateur et le bienfaiteur. Il n'avait pas d'ambition, et, comme l'a dit un de ses biographes, « il aimait et préférait à tout la vie des champs, et il s'y était attaché, sans tourner ses regards vers les régions plus hautes, mais où l'on rencontre rarement des éléments de paix avec soi-même et avec les autres. » Dès l'origine, M. l'abbé Le Petit fut un des collaborateurs les plus dévoués de M. de Caumont, auquel l'unissaient les liens de la plus sincère affection. Il était secrétaire de la Société française d'archéologie depuis 1841, inspecteur de l'Association normande, et membre d'un grand nombre de compagnies savantes françaises et étrangères, et notamment de la Société royale des architectes et archéologues portugais. M. l'abbé Le Petit a peu écrit; on n'a de lui que quelques rapports insérés dans le *Bulletin monumental;* mais il n'en a pas moins puissamment contribué au progrès des études archéologiques par les communications qu'il faisait chaque année aux Congrès scientifiques, qui le comptaient au nombre de leurs membres les plus assidus et les plus écoutés. Que de monuments n'a-t-il pas sauvés de la ruine par sa persévérance? Que d'églises dont les heureuses restaurations sont dues à ses conseils éclairés? Dans la vaste correspondance qu'il entretenait avec un grand nombre d'antiquaires et d'ecclésiastiques, on trouverait bien des passages qui seraient utilement publiés. Il était chanoine honoraire des églises cathédrales de Reims et de Bayeux, et chevalier des ordres royaux du Christ de Portugal et de la Couronne d'Italie.

— M. Pierre-Émile Carrey, député de Seine-et-Oise, est mort à Paris, le 9 février. Il était né en septembre 1820. D'abord avocat, il fut, de 1844 à 1848, sous-bibliothécaire de la Chambre des pairs. Il avait été chargé en cette qualité, en 1847, de négocier un échange annuel des documents parlementaires entre le sénat de Washington et la Chambre des pairs. Il a eu une mission dans l'Amérique du sud en 1852 et suivit en 1857 l'expédition de

Kabylie. On lui doit : *Recueil complet des actes du gouvernement provisoire* (1848) ; — *Récits de Kabylie, campagne de* 1857 (1858) ; — *Grandeur et avenir des États-Unis* (1867) ; — *Le Pérou. Tableau descriptif, historique et analytique des êtres et des choses de ce pays* (1875) ; — *Questions d'aujourd'hui et de demain; Sous-Préfectures, Réforme administrative, Liberté civile, Colonisation, Cléricalisme* (1878) ; — divers romans : *L'Amazone* (1856 et suiv.) en quatre parties ; *Huit jours sous l'Équateur. Les Métis de la Havane. Les Révoltés du Para. La Dernière des N'hambahs ;* — *Les Aventures de Robin-Jouet* (1863), et divers articles dans le *Moniteur*.

— M. Charles-Georges DE WAECHTER, jurisconsulte allemand, est mort le 15 janvier. Né le 24 décembre 1797 à Marbach sur le Neckar, il avait fait ses études aux lycées d'Esslingen et de Stuttgard et aux universités de Tubingue et de Heidelberg. D'abord professeur suppléant à la faculté de droit de Tubingue, il devint professeur titulaire en 1822, recteur (1825), vice-chancelier (1829-1830) et plus tard chancelier. Dans l'intervalle, il avait occupé une chaire de droit à l'université de Leipzig (1833), où il retourna en 1852 comme professeur de droit romain. On doit à ce savant jurisconsulte un grand nombre d'ouvrages sur le droit germanique : *Manuel du droit germanique romain* (1825-1826) ; — *Les Peines et les Prisons du Wurtemberg* (1832) ; — *Dissertation sur le droit pénal* (1835) ; — *Le Droit commun de l'Allemagne* (1844) — *Mémoires sur l'histoire de l'Allemagne, plus particulièrement sur l'histoire du droit pénal de l'Allemagne* (1845) ; — *Manuel du droit particulier du royaume de Wurtemberg* (1845-1846) ; — *Commentaires pour le droit particulier romain, germanique et wurtembergeois* (1845-1846) ; — *Critique du plan du Code civil pour le royaume de Saxe* (1853), etc., etc. M. de Waechter avait été membre et président des États de Wurtemberg, conseiller d'État et conseiller intime, membre de la Diète constituante de la confédération de l'Allemagne du Nord.

— M. le baron DE GALEMBERT est mort le 14 février, au château d'Etteveaux, commune de Poil (Nièvre), à l'âge de soixante ans. Il vivait loin du bruit et du mouvement des grandes villes, occupé de sa nombreuse famille, d'améliorations agricoles, de l'administration de sa commune, remplissant avec dévouement et conscience les fonctions de délégué cantonal jusqu'en 1878. En même temps, il cultivait les arts et les lettres. On lui doit des poésies, de nombreux articles politiques dans le *Conservateur de la Nièvre*, une brochure sur le système héréditaire et le système électif ; et des *Souvenirs d'un voyage de Sicile* (1861, in-12).

— M. Isaac-Adolphe CRÉMIEUX, né à Nîmes le 30 avril 1796, est mort à Paris le 10 février. Élève du collège Louis-le-Grand, à Paris, il fit son droit à Aix et se fit inscrire au barreau de cette ville. Il vint à Paris succéder à M. Odilon Barrot dans sa charge d'avocat à la cour de cassation, et conquit bien vite une des premières places parmi les avocats de Paris. Ses succès oratoires lui ouvrirent la carrière politique. Il entra à la Chambre en 1842, et fut membre, en 1848, du gouvernement provisoire, en 1870 du gouvernement de la défense nationale. Il était sénateur inamovible. Nous citerons de lui : *Défense de Jules Mirès* (1861) ; — *Liberté individuelle, arrestations et séquestrations illégales* (1867) ; — *Consultation et addition à la consultation* (1867) ; — *Gouvernement de la défense nationale. Actes de la défense nationale*, Ire partie. *Actes de la délégation à Tours et à Bordeaux*. IIe partie. *Compte rendu de M. Crémieux. Ministère de la justice* (1871). On a publié de lui : *Liberté! Plaidoyers et Discours politiques d'Adolphe Crémieux*, mis en ordre par Émile Bionne (1869, in-12). Il fut un des rédacteurs du *Code constitutionnel* (avec M. Blason)

1835, in-4) et du *Répertoire du droit commercial* de 1830 à 1837 (8 vol. in-8), en collaboration avec Patorni.

— M. Ferdinand Henaux, né à Liège vers 1815, vient de mourir dans sa ville natale. On lui doit beaucoup de travaux historiques sur son pays : *Description historique et topographique de Liége* (1837); — *Esquisse d'une géographie historique du pays de Liège* (1840, in-8); — *Études historiques et littéraires du pays wallon* (1843, in-8); — *Tableau de la constitution liégeoise* (1844, in-8); — *La Croix de Verviers* (1845, in-8); — *Essai sur l'histoire monétaire du pays de Liège* (1845, in-8, Liège); — *Considérations sur l'histoire monétaire du pays de Liège* (1846, in-8, Bruxelles); — *Le Berceau de Charlemagne* (1848, in-8, Liège); — *Sur la naissance de Charlemagne à Liège, recherches historiques* (1848, in-8); — *Histoire du pays de Liège* (1851; 2e éd. 1857; 3e 1874); — *Histoire de la bonne ville de Vizé* (1853); — *Recherches historiques sur la fabrique d'armes de Liège* (1858); — *Constitution du pays de Liège* (1859); — *Histoire de la bonne ville de Verviers* (1859); — *Notice sur le pont des Arches à Liège* (1859); — *La Houillerie du pays de Liège* (1861); — *Roland* (notice historique) (1863). La *Revue de Liège* et le *Bulletin du bibliophile belge* ont publié divers travaux de lui. Il a donné sous les pseudonymes de N. O., d'André Meurret et de Napt, des esquisses de voyages, des romans et des critiques littéraires.

— M. E. Sollier, directeur de l'enregistrement à la Rochelle, vient de mourir dans cette ville à l'âge de cinquante-six ans. Il était originaire du département de Seine-et-Marne. On lui doit un *Dictionnaire du timbre et de l'enregistrement en ce qui concerne les actes administratifs et la comptabilité des communes et des établissements publics* (1860, in-8). Il était membre de la Société d'archéologie de Seine-et-Marne, et a donné plusieurs notices, publiées dans les *Mémoires* de cette société, sur *un autographe de Colbert*, sur la *Léproserie de Moret*, sur la *Fameuse négresse de Moret*. Il recueillait des matériaux pour écrire l'histoire de cette ville, travail qu'il n'a pu achever.

— M. Soliman Lieutaud, né le 7 février 1795, à Gouville (Seine-Inférieure), est mort à Paris le 25 décembre. Graveur, il s'était adonné à l'iconographie; il recherchait les portraits gravés et en a recueilli un grand nombre auxquels il joignait des notes sur le sujet et sur l'artiste. Il a légué ses inappréciables collections à la Bibliothèque nationale. On lui doit la publication de catalogues importants : *Liste alphabétique des personnages nés dans l'ancien duché de Lorraine, celui de Bar et le Verdunois*, dont il existe des dessins, gravures et lithographies. Avec l'indication du format et le nom des artistes (1852), dont une deuxième édition a paru en (1863); — *Liste des portraits dessinés, gravés et lithographiés des députés à l'Assemblée nationale de* 1789, avec l'indication de leur format et le nom des artistes auxquels ils sont dus, précédés d'une courte notice biographique sur chaque personnage (1854); — *Recherches sur les personnages nés en Champagne dont il existe des portraits dessinés, gravés ou lithographiés*. Liste des portraits, noms des artistes dont ils sont l'œuvre, indication du format, précédés d'une courte notice biographique (1856). Il a également publié une deuxième édition de la *Liste alphabétique de portraits français gravés, de Lelong*.

— M. le comte Xavier Korczak-Branicki, est mort à Syout (Haute-Égypte). Il était né vers 1815. Il appartenait à la nationalité polonaise; son père était général, et lui-même fut lieutenant des hussards de la garde impériale et aide de camp du czar. Mais il fit de l'opposition à son souverain, qui le condamna aux travaux forcés en Sibérie et à la confiscation de sa fortune. Il vint alors grossir la colonie polonaise à Paris, rendit de grands services à ses compa-

triotes par sa générosité, et se fit enrôler dans la franc-maçonnerie, dont il devint un des dignitaires. Il se fit naturaliser français en 1854, et s'est occupé d'opérations financières. Il a écrit : l'*Impôt sur le capital libérateur de la contribution de guerre* (1871); — *Libération de la France par un impôt sur le capital* (1870); — *La politique du passé et la politique de l'avenir, esquisse d'une constitution* (1876); — *Les nationalités slaves* (1879). Il avait fondé en 1849 un journal démocratique : *La Tribune des peuples.*

— M. Adelardo Lopez DE AYALA, président de la Chambre des députés d'Espagne, est mort le 30 décembre à Madrid, à l'âge de quarante-neuf ans. Homme politique, nous n'avons pas à apprécier son rôle; comme littérateur, il a produit des œuvres dramatiques qui lui assignent une des premières places dans le théâtre espagnol et lui ont ouvert les portes de l'Académie. Nous citerons le *Tejado de Vidrio*, le *Tanto por ciento*, la *Consuelo*, — *Hombre de Estado.*

— Est mort à Vienne (Autriche), le 24 janvier, Karl MAYREDER, membre de la Société orientale allemande, secrétaire de la Société anthropologique, et membre correspondant de la Société d'ethnographie de Paris. Ce savant, enlevé à la fleur de l'âge (29 ans), préparait un travail très étendu sur la bibliographie des proverbes de toute les nations anciennes et modernes; il avait réuni à cet égard de fort importants matériaux. On se souvient de l'appel qu'il nous a fait en 1877 et du concours qui lui ont donné nos lecteurs (voir t. XIX, pp. 192, 280, 287, 384, 474, 477, 560; XXI, XXII, etc.).

— M. Hyacinthe DE FOURMONT, né à Grenoble en 1805, est mort le 24 janvier à Nantes, où il occupait, depuis 1848, la place de sous-bibliothécaire. On lui doit : *Analyse développée des discours et conférences de M. l'abbé Combalot* (1841, in-12); — *la Jeunesse de Henri de Bourbon* (1841, in-12); — *Annales universelles, contenant l'histoire du monde et de la création. Jésus-Christ* (1848, in-folio, 38 tableaux); — *Histoire de la Chambre des comptes de Bretagne* (1854); — *l'Ouest aux Croisades* (1864-1867, 3 vol. in-8).

— M. Léonce REYNAUD, inspecteur général des ponts et chaussées, est mort au mois de février à Paris. Né en 1803, à Lyon, il était entré en 1821 à l'École polytechnique, d'où son esprit d'indépendance le fit exclure. Il s'occupa alors d'architecture, et voyagea en Italie pour se perfectionner dans cet art. Il se fit affilier aux Sociétés secrètes et prit alors une part active à la Révolution de Juillet. Le nouveau gouvernement le fit entrer dans le corps des ponts et chaussées, et lui confia la chaire d'architecture à l'École polytechnique : il l'a occupée durant trente années et a condensé son enseignement dans son *Traité d'architecture* (1550-1558, 2 vol. in-4). De 1846 à 1878, il a dirigé le service des phares, qui lui doit de sérieux perfectionnements. On a de lui un *Mémoire sur l'éclairage et le balisage* (1864). Il a coopéré aux *Travaux publics de la France* et à l'*Atlas des ports maritimes de la France.*

On annonce encore la mort : de M. Ernest DOTTAIN, ancien élève de l'École normale, rédacteur du *Journal des Débats*, mort le 17 février à Paris, ancien professeur d'histoire au lycée de Rennes et auteur d'un *Cours d'histoire ancienne* (1855) et de la *Question Suisse* (1860); — de M. Frédéric KREYSSIG, mort le 20 décembre, auteur d'une histoire de la littérature française et d'un ouvrage sur Shakspeare; — de M. l'abbé J. G. HENRY, né le 14 décembre 1803, à Mollac (Finistère), mort le 12 février à Quimperlé, qui s'est beaucoup occupé de la langue bas-bretonne; — de M. POISLE-DESGRANGES, mort à 57 ans, le 28 décembre 1879, auteur d'une vingtaine de volumes de poésie et de romans; — de M. Pierre-Antoine FAVRE, doyen honoraire de la faculté des sciences de Marseille, correspondant de l'Académie

des sciences, section de chimie, mort à Paris le 17 février, né à Lyon en 1813, auteur de l'*Aide mémoire de chimie à l'usage des lycées* (1864); — de M. Émile Jay, membre de la Société d'économie charitable, avocat, décédé à Paris à l'âge de cinquante-quatre ans, auteur de : *De la jouissance des droits civils au profit des étrangers* (1855), et de *Législation russe* (1858); — du Dr Lindemann, mort le 20 décembre, à Niederckrüchten, dont il était curé, auteur d'une *Histoire de la littérature allemande;* — de M. Paul Sainte-Olive, né à Lyon en 1799, auteur de : *Les coups de plume, satires* (1858); et de *Mélanges historiques sur Lyon* (1864); — de M. Charles-Henri Godet, mort le 16 décembre dernier, à Neuchâtel, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, botaniste neuchâtelois, auteur de la *Flore du Jura*, l'un des membres honoraires du Club jurassien; — de M. Karl de Tscharner, mort le 30 décembre, à Berne, à l'âge de soixante-sept ans, longtemps rédacteur du *Bund* de Berne, conseiller national, etc.; — du colonel Hermann Regfried, mort au commencement de décembre à Berne, dont le nom est associé à la publication de la *Carte de Suisse* de Dufour. La moitié presque de la superficie de la Suisse a été relevée par lui à l'échelle de 1 : 25,000; — de M. Charles Mourain de Sourdeval, né à Nantes en 1880 mort, à Saint-Gervais (Vendée), le 18 décembre, auteur des *Études Gothiques* (1841); de *Mélanges hyppologiques* (1850), d'un livre sur le *Cheval* (18.... Hetzel), d'articles dans des revues et journaux et éditeur des *Œuvres poétiques d'André de Rivaudeure* et du *Rapport au roi* par Charles Colbert de Croissy; — de M. Just Albert Duboul membre de l'Académie de Bordeaux, mort dans cette ville le 22 février, auteur de quelques mémoires dans le recueil des travaux de cette Société, se rapportant surtout à des questions philosophiques, et d'un volume de poésie.

Institut. — *Académie française.* — L'Académie a procédé le 19 février à la réception de M. le duc d'Audiffret-Pasquier élu en remplacement de Mgr Dupanloup. C'est M. de Viel-Castel qui a répondu au récipiendaire.

— Dans sa séance du 26, l'Académie française a procédé, à l'élection de deux académiciens en remplacement de MM. Silvestre de Sacy et Saint-René Taillandier.

M. Labiche a été élu en remplacement de M. Silvestre de Sacy. Il y a eu deux tours de scrutin. : 1er *tour.* MM. Labiche, 15 voix; Maxime du Camp, 11; Laboulaye, 3; Monselet, 1; Wallon, 1; J. Barbier, 2; une abstention. — 2e *tour.* MM. Labiche, 19 voix; Maxime du Camp, 14; Laboulaye, 1.

M. Maxime du Camp a été élu en remplacement de M. Saint-René Taillandier. Il a eu quatre tours de scrutin : 1er *tour.* MM. Maxime du Camp, 9; Laboulaye, 6; M. Wallon, 6; M. de Mazade, 6; M. P. de Saint-Victor, 5; M. Ratisbonne, 1. — 2e *tour.* M. Maxime du Camp, 10 voix; M. Laboulaye, 8; M. Wallon, 7; M. P. de Saint-Victor, 6; M. de Mazade, 3. — 3e *tour.* M. Maxime du Camp, 14 voix; M. Laboulaye, 8; M. Wallon, 8; M. P. de Saint-Victor, 3; M. de Mazade, 1. — 4e *tour.* M. Maxime du Camp, 18 voix; M. Laboulaye, 6; M. Wallon, 5; M. P. de Saint-Victor, 5.

Académie des sciences. — L'académie a tenu sa séance publique annuelle le 1er mars, sous la présidence de M. Daubrée. La séance a été occupée par un discours du président, la proclamation des prix décernés pour 1879 et des sujets proposés pour les années suivantes, et par l'éloge de M. Belgrand, académicien libre, lu par M. J Bertrand, secrétaire perpétuel.

Voici la liste des prix décernés par l'Académie : — *Mécanique.* — Prix

extraordinaire de six mille francs, prorogé de l'année 1880. — Prix Poncelet, à M. Moutard. — Prix Montyon (pas décerné). — Prix Dalmont, à M. Collignon. — Prix Plumey (pas décerné). — Prix Fourneyron (pas décerné). Le concours est prorogé à l'année 1881. — *Astronomie.* — Prix Lalande, à M. C.-H.-F. Peters, de Clinton (Etats-Unis). — Prix Valz, à M. Trouvelot. — Prix Damoiseau (pas décerné). Un encouragement de mille francs à M. Souillart. — *Physique.* Prix L. Lacaze, à M. Le Roux. — Prix Vaillant (Concours prorogé à l'année 1881). — *Statistique.* — Prix Montyon, à M. V. de Saint-Genis. La commission accorde : à M. Borius le rappel du prix qu'il a obtenu en 1875, un encouragement de la valeur de quatre cents francs à M. G. Le Bon, et une mention très honorable à M. Bonnange. — *Chimie.* — Prix Jecker. Le prix est partagé de la manière suivante: M. Riban obtient quatre mille francs, M. Bourgoin quatre mille francs, M. Crafts deux mille francs. — Prix L. Lacaze, à M. Lecoq de Boisbaudran. — *Géologie.* — Grand prix des sciences physiques, à M. Filhol. Une récompense de mille francs à M. Lemoine. — *Botanique.* — Prix Barbier (pas décerné). Un encouragement de mille francs à M. le docteur Manouvriez. — Prix Alhumbert (concours prorogé à l'année 1881). — Prix Desmazières, deux encouragements de sept cent cinquante francs chacun, à M. Crié et à M. le docteur Leuduger-Fortmorel. — Prix Bordin (concours prorogé à l'année 1881). — *Anatomie et zoologie.* — Grand prix des sciences physiques (concours prorogé à l'année 1881). — Prix Savigny (pas décerné). — Prix Thore, à M. Edouard Brandt. — *Médecine et chirurgie.* — Prix Montyon. La commission décerne trois prix à MM. Dujardin-Beaumetz et Audigé, à M. Tillaux et à M. Auguste Voisin. Elle accorde trois mentions honorables : à M. Rochefontaine, à M. Lecorché et à M. Simonin, et cite honorablement dans le rapport MM. Azam, G. Delauney, Grasset, Gréhant, Poncet, Porak, Riembault. — Prix Bréant, un prix de cinq mille francs à M. Toussaint. — Prix Godard, la commission décerne deux prix, de 1,000 francs chacun, à MM. Alph. Guérin et Ledouble. — Prix Chaussier, à M. Ambroise Tardieu. — *Physiologie.* — Prix Montyon. (Physiologie expérimentale), à M. François-Franck. — Prix L. Lacaze, à M. le docteur Davaine. — *Prix généraux.* — Prix Montyon (arts insalubres), à MM. Boutmy et Faucher. Un encouragement de mille cinq cents francs est accordé à M. le docteur Haro. — Prix Cuvier, à M. Studer. — Prix Trémont, le prix est décerné à M. Thollon. — Prix Gegner, le prix est décerné à M. Gaugain. — Prix Laplace. Le prix est décerné à M. C.-M. Walckenaër, sorti le premier, en 1879, de l'Ecole polytechnique et entré à l'Ecole des mines. — Un prix de trois mille francs est décerné à M. William Crookes pour l'ensemble de ses expériences.

Académie des Beaux-Arts. — Dans sa séance du 7 février, l'Académie a élu correspondant dans la section d'architecture, M. Strohm, à Saint-Pétersbourg, en remplacement de Rüloff, décédé.

Dans sa séance du 14, l'Académie a élu M. le duc d'Aumale, membre libre, en remplacement de M. le comte de Cardaillac, décédé.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE. — Par décret du 17 février, M. Fustel de Coulanges, membre de l'Institut et professeur d'histoire du moyen âge à la faculté des lettres de Paris, a été nommé directeur de l'École normale supérieure, en remplacement de M. Bersot, décédé.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS. — M. Edgar Zévort, ancien élève de l'École normale, professeur au lycée Henri IV, a soutenu le 21 février, devant la faculté de Paris, ses thèses pour le doctorat ès lettres. Les sujets étaient :

De Gallicanis Imperatoribus ; — Le marquis d'Argenson et le ministère des affaires étrangères.

M. E. Fernique, ancien élève de l'École normale, ancien membre de l'École française à Rome et professeur au collège Stanislas, a soutenu le 1er mars, devant les facultés des lettres de Paris, ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *De regione Marsorum ; — Etude sur Preneste, ville du Latium.*

Congrès. — Le troisième congrès littéraire international se tiendra cette année à Lisbonne et coïncidera avec les fêtes du centenaire de Camoëns.

— La réunion des délégués des Sociétés savantes et des beaux-arts aura lieu à la Sorbonne du 31 mars au 3 avril.

Concours. — M. Isaac Pereire consacre une somme de 100,000 francs à un concours ouvert par l'intermédiaire de la Société des gens de lettres sur les quatre questions suivantes :

Première question. — 1° Rechercher les meilleurs moyens d'arriver à l'extinction de paupérisme, la charité, malgré les efforts les plus généreux, étant impuissante à le faire disparaître.

Etudier notamment dans ce but : 1° Le développement et la généralisation de l'instruction publique à tous les degrès ; 2° Le développement du travail au moyen de l'organisation du crédit étendu à toutes les classes de la société ; 3° L'organisation de la prévoyance pour la vieillesse et l'institution générale des caisses de retraite au profit de tous les travailleurs, au moyen d'une contribution imposée aux chefs des diverses entreprises et à tous les patrons ; cette contribution qui constitue une réserve pour l'avenir, étant le complément nécessaire du salaire des travailleurs et devant former la base de combinaisons analogues à celles qui sont appliquées aux assurances et à la création des rentes viagères. On devra apprécier à ce sujet les institutions de cette nature créées par les compagnies de chemins de fer. On indiquera les transformations qu'auraient à subir les institutions actuelles d'assistance publique ou privée et les créations que nécessiterait le nouvel ordre de choses.

Deuxième question : Rechercher le meilleur système d'instruction publique à tous les degrés, comprenant l'instruction primaire, l'instruction secondaire et professionnelle, et l'instruction supérieure. Ce système devra préparer tous les citoyens aux fonctions qu'ils ont à remplir dans la société, développer tous les talents et toutes les aptitudes, dans la triple direction des beaux-arts des sciences, et de l'industrie, assurer le meilleur classement des individus suivant leurs capacités, la division rationnelle des fonctions et leur direction dans un but commun. L'instruction à tous ses degrès constituant une dette de la société envers tous ses membres, le principe de la gratuité, dégagée de toute contrainte, devra être appliquée sans restriction à l'instruction primaire, à l'instruction secondaire et professionnelle, et à l'instruction supérieure.

Mise à la portée de tous les citoyens, l'instruction s'imposera d'elle-même et deviendra obligatoire pour tous par le seul fait de sa nécessité dans toutes les conditions de la vie sociale. On pourra utilement consulter le rapport de M. de Talleyrand sur l'instruction publique, présenté à l'Assemblée nationale les 10, 11 et 19 septembre 1791 ; on devra également étudier les systèmes en vigueur aux États-Unis, constater le développement qu'y a reçu l'instruction publique, les sommes considérables consacrées à ce service et le rôle important qu'y jouent les femmes en raison de leur aptitude spéciale pour l'éducation.

Troisième question: Étudier l'organisation du crédit le plus propre à développer le travail sous toutes ses formes et à commanditer les travailleurs de toutes classes. On étudiera à ce point de vue, la constitution des banques établies sur le principe de la mutualité qui a produit en Allemagne de si grands résultats, et qui doit procurer aux travailleurs le crédit au meilleur marché possible, en les faisant profiter directement de tous les avantages de la circulation fiduciaire. On étudiera aussi les moyens d'assurer la réduction successive du taux de l'intérêt et la transformation des rentes perpétuelles en rentes viagères.

Quatrième question: Etudier la réforme des impôts en vue de la simplification, de l'économie des moyens et de la réduction graduelle et successive des contributions indirectes, notamment des droits de douane et d'octroi destinés à disparaître les premiers. Le revenu net d'une nation, après prélèvement de tous les frais de production, étant la seule base, l'unique source de l'impôt, examiner si l'on ne pourrait pas se dégager de toute complication et ramener aux termes les plus simples la perception de l'impôt en demandant au revenu net les ressources aux dépenses publiques, soit au moment de sa formation, soit lorsque, par son accumulation successive, il est passé à l'état de capital et est devenu le fond de la richesse nationale. On pourrait alors recourir : *Au revenu:* Soit directement par un impôt unique sur l'ensemble des revenus, comme certains États de l'Europe, soit indirectement, comme en France, sous la forme des quatre contributions directes et de l'impôt sur les valeurs mobilières, en exemptant de cette charge tout prélèvement sur le nécessaire du peuple; *Au capital*: 1o Au moyen de prélèvements gradués sur les successions collatérales ou directes, en dégageant, par compensation, la propriété, dans la mesure des besoins du contrôle de l'État et de la garantie des tiers, des droits de mutation, de timbre ou d'enregistrement. Ces prélèvements devraient être répartis en plusieurs années de manière à en atténuer la charge et à apporter le moins de trouble possible dans la jouissance des biens transmis par héritage. 2o Par l'emploi des emprunts pour aider à la réforme des impôts et pour accomplir toute œuvre reproductive comme celle de l'éducation et celle des travaux publics, en concentrant sur ce mode de placement tous les fonds des caisses d'épargne et de retraite. Il sera bon de s'inspirer dans cette étude des travaux de Vauban, de Quesnay et de Turgot.

Pour chaque sujet, il y a un prix de 10,000 fr. — Deux prix de 5,000 fr. — Deux mentions de 2,500 fr. Les mémoires devront être adressés avant le 31 décembre aux bureaux de la *Liberté*, 146, rue Montmartre à Paris.

— L'Université de Munich met au concours l'histoire de la gravure sur bois en Allemagne. Le prix est de 3,000 marcks (3,750 fr.). Les manuscrits seront reçus jusqu'au mois de janvier 1883.

Mandements pour le carême. — Agen : La doctrine chrétienne. — Aire : Parallèle entre les principales doctrines de la religion et les assertions de ses ennemis. — Aix : Les avantages de la persécution. — Ajaccio : La corruption du cœur cause de l'aveuglement de l'esprit.— Alby : Le patriotisme chrétien. — Amiens : Le salut. — Angers : Exhortation à profiter, selon l'esprit de l'Église, des grâces attachées à l'observance des pratiques du Carême. — Angoulême : L'esprit de l'Église et sa justification à l'égard de la société contemporaine. — Arras : Le devoir de la confession. — Auch : La pénitence. — Autun : Les circonstances dans lesquelles les catholiques ont le droit et le devoir de se défendre.— Avignon : La pénitence. — Bayonne :

La vie chrétienne. — Beauvais : L'existence de Dieu. — Belley : L'oubli dn Dieu. — Besançon : La Famille : (quatrième instruction : de l'éducation chrétienne.) — Blois : Jésus-Christ doit être pour nous, la voie, la vérité et la vie. — Bordeaux : Considérations générales sur la religion.— Cambrai : Le ministère ecclésiastique. — Carcassonne : Le mariage chrétien.— Chalons : De la nécessité de la religion dans l'éducation. — Clermont : Du moyen de sanctifier le carême, notamment par le jeûne, la prière et l'aumône. — Coutances : Le bienfait de la foi. — Digne : La nécessité de la prière. — Evreux : La vocation à l'état ecclésiastique. — Fréjus : Le purgatoire et la confrérie de Notre-Dame du Suffrage. — Grenoble : L'œuvre de réparation intellectuelle, morale et sociale demandée par S. S. le Pape Léon XIII. — Langres : La primauté du siège apostolique. — La Rochelle : L'aumône. — Laval : La loi du dimanche. — Le Mans : Dieu est la vie de nos âmes par la vérité et la charité. — Le Puy : L'assistance chrétienne des malades et des mourants en vue d'une sainte mort. — Limoges : L'éducation. — Luçon : La mission du clergé et les devoirs qu'elle impose aux fidèles. — Lyon : La sanctification du dimanche. — Marseille : La nécessité de l'instruction chrétienne. — Meaux : La pensée de l'éternité. — Montauban : L'oubli du salut. — Montpellier : La dévotion envers saint Joseph, patron de l'Église universelle. — Moulins : L'oraison dominicale (suite). — Nancy : La pénitence. — Nantes : L'oubli de Dieu — Nevers : La nécessité de la prière.— Nice : Le prêtre.— Nîmes : La passion du jeu. — Orléans : Sur la douloureuse situation de ceux qui ne pratiquent pas.— Pamiers : La perte du temps.— Paris : Les écoles sans Dieu. — Périgueux : Le mariage (suite des des mandements précédents).— Perpignan : Les fruits de la libre-pensée dans l'éducation, le mariage et la mort. — Poitiers : Quelques considérations sur les caractères présents de la lutte. — Quimper : Nécessité de s'instruire des vérités de la foi catholique, non seulement pour savoir les mettre en pratique, mais encore pour les enseigner et les défendre au besoin. — Reims : L'éducation religieuse des enfants. — Rennes : La nécessité de connaître et d'étudier Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Rodez : Du respect qui est dû à la religion, à ses ministres et ses institutions.— Rouen : La Foi. — Saint-Brieuc : Les universités catholiques. — Saint-Claude : Adieux à ses diocésains. — Saint-Dié : La mission et les bienfaits de l'Église au point de vue de la société civile. — Saint-Flour : Sanctification du temps du carême et conseils pour les temps présents. — Saint-Jean de Maurienne : L'Eglise et la Révolution. — Soissons : L'éducation chrétienne. — Sens : La pensée de la mort. — Tarentaise : Léon XIII et sa mission providentielle. — Toulouse : Les écoles sans Dieu. — Tours : La connaissance de Jésus-Christ. — Troyes : L'Église, société des fidèles. — Tulle : La véritable paix. — Valence : Les devoirs des catholiques dans les circonstances présentes. — Vannes : L'enseignement chrétien (communication de l'encyclique *Æterni Patris*). — Versailles : La nécessité de l'instruction chrétienne dans les écoles.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 9 février, M. Léopold Delisle a fait une communication sur le Livre d'Heures du duc de Berry, conservé à la Bibliothèque de Bruxelles. M. Siméon Luce a continué la lecture de son mémoire sur la situation faite par la guerre de Cent ans aux habitants de Domremy et de Vaucouleurs, lors de la mission de Jeanne d'Arc. M. Senart a continué la lecture de son mémoire sur les inscriptions de Açoka-Pigadasi. — Dans la séance du 13, M. Joseph Reinach a fait une communication au sujet de deux bas-reliefs en pierre provenant de Palmyre. — Dans les séances des 13 et 20, M. Desjar-

dins a continué la lecture du mémoire de M. Tissot. — Dans la séance du 20, M. de Rosny a fait une communication sur une figure de bronze trouvée au Pérou dans une sépulture indienne. — Dans la séance du 27, M. Ch. Homolle a rendu compte de ses fouilles à Delos. M. Duruy a donné lecture d'un chapitre de son *Histoire des Romains* sur l'organisation administrative.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 7 février, M. Ch. Vergé a fait une communication au sujet de l'ouvrage de M. Metman, avocat général à Orléans, sur les législations européennes relatives aux débits de boissons alcooliques. Dans les séances des 7 et 28 février, M. Baudrillart a commencé la lecture d'un rapport sur la condition des populations agricoles de la France, celui-ci consacré à la Picardie. — Dans la séance du 14, M. Levasseur a lu un résumé de la statistique de l'instruction primaire de 1829 à 1877, extrait du rapport présenté par la commission de statistique pour l'enseignement primaire, au mois de janvier 1880. — Dans les séances des 14, 21 et 28, M. Paul Gide, professeur agrégé à la faculté de droit de Paris a commencé la lecture d'un mémoire sur la condition de l'enfant naturel et de la concubine dans la législation romaine. — Dans la séance du 21, M. Vacherot a lu un fragment d'un travail de M. Nolet, professeur de philosophie à la faculté de Montpellier sur les maîtres de Kant.

Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque vaticane. — On sait qu'une commission a été nommée par S. S. le Pape Léon XIII, sous la présidence de Son Eminence le cardinal Pitra, bibliothécaire de la sainte Église, pour l'impression du catalogue des manuscrits de la bibliothèque vaticane. Il n'est pas de bibliothèque dont les catalogues soient plus nombreux et plus soignés. L'histoire en remonte au célèbre Platina. Son catalogue, composé au quinzième siècle, et ceux du seizième, sont dignes de la publicité. Les savants en ont souvent parlé, notamment Greith (*Spicilegium vaticanum*) et Reumont *Archivio storico italiano*, VIII, 132). D'autres ont été compilés du dix-septième siècle à nos jours. En 1620, les frères Rinaldi avaient déjà achevé les six premiers volumes de leur grand catalogue des manuscrits latins : le tome VII fut composé dans les années suivantes. Vers la même époque, les trois tomes grecs furent composés. La bibliothèque Palatine, transportée en 1623 d'Heidelberg à Rome, fut décrite en deux volumes, l'un latin, l'autre grec. L'Urbinate et l'Alexandrine, données par Christine de Suède, furent décrites, la première en trois volumes latins et un volume grec; la seconde, en un volume latin et un volume grec. Tous les manuscrits en langues orientales furent décrits en un volume spécial. Ce fut l'œuvre de Nicolo Alemanni, Leone Allacci, Felice Contelori, Luca Olstenio, Emmanuele Schelstrato. L'activité du dix-huitième siècle ne fut pas moins fructueuse. La fin de ce siècle et le commencement du dix-neuvième se signalent par la continuation du catalogue latin, etc.

Un cours de langues et de littératures romanes. — Notre collaborateur, M. l'abbé Couture, a commencé à la faculté libre des lettres de Toulouse, un cours de langues et de littératures romanes qui obtient le succès le plus mérité. Le professeur de langues et littérature romanes a entrepris l'histoire de la Renaissance des lettres dans l'Europe latine. Il s'est occupé particulièrement de l'Espagne et de l'Italie, mais en les comparant toujours avec la France. Son but est de suivre fidèlement, dans ses origines et dans ses progrès jusqu'au dix-septième siècle, chacun des facteurs de ce mouvement littéraire qu'on est convenu d'appeler Renaissance : l'étude de l'an-

tiquité classique, le renouvellement des littératures nationales et le travail de l'esprit nouveau dans le domaine scientifique et religieux. Le cours de l'année scolaire 1879-1880 sera consacré tout entier à la renaissance italienne du quatorzième siècle. Pétrarque, à bon droit nommé « le père de toute la culture moderne, » sera le centre et le lien des sujets d'étude qu'offre cette période de l'histoire littéraire des nations romanes. Le professeur consacre de plus, chaque semaine, à l'*étude de la langue d'oc* une conférence non publique, qui a un double objet : 1° exposition méthodique de la grammaire, avec indication sommaire des origines latines, des points de comparaison avec les autres langues romanes et surtout avec la langue d'oui, et des caractéristiques dialectes des principaux patois du midi de la France ; 2° explication d'un morceau de prose ou de poésie qui servira de texte à des remarques philologiques, et à quelques notions d'histoire littéraire, d'esthétique et de métrique provençales.

Le livre d'heures du duc de Berry. — M. Léopold Delisle a communiqué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, une note intéressante sur le Livre d'Heures du duc de Berry, conservé à la Bibliothèque de Bruxelles. Ce livre contient vingt grandes peintures représentant le duc Jean à genoux entre ses deux patrons, saint Jean et saint André, des scènes tirées des Évangiles et concernant particulièrement la Passion. Ces tableaux sont l'œuvre de deux peintres d'un grand talent, mais dont chacun se recommande par des qualités particulières. L'artiste auquel sont dues les peintures des pages 10 et 11 est le même que celui qui a tracé les vingt-quatre tableaux d'un autre manuscrit du duc de Berry, le psautier latin-français n° 13091 du fonds français à notre Bibliothèque nationale, et qu'un inventaire de 1401 nomme » maistre André Beaunepveu ». André Beaunepveu a eu l'insigne honneur d'être cité par Froissart comme le plus habile des artistes qu'entretenait le duc de Berry dans son château de Mehun-sur-Yèvre, en 1390. « Car dessus ce maistre Andrieu, dont je parle, n'avoit pour lors meilleur ne le pareil en nulles terres, ne de qui tant de bons ouvraiges feust demouré, en France ou en Haynnau, dont il estoit de nacion, et ou royaume d'Angleterre. » André était aussi habile à manier le ciseau que le pinceau. Ce fut lui que Charles V chargea de diriger, en 1364, les ouvriers qui travaillaient aux tombes royales de l'abaye de Saint-Denis.

Quel est l'auteur des dix-huit autres tableaux du livre d'heures de Bruxelles ? M. Delisle trouve dans l'inventaire de la librairie des ducs de Bourgogne de 1420 (document inédit conservé à la Biblothèque nationale), la description d'un livre d'heures qui concorde très exactement avec celle d'un volume qui se lit dans l'inventaire de 1401 des livres et joyaux du duc de Berry. Une note de cet inventaire nous avertit que le volume fut donné au duc de Bourgogne. De plus, le document nomme Jacquemart de Odin comme l'auteur des « enluminures » dudit livre d'heures. En 1420, le volume se trouve donc à Dijon dans la succession de Jean-sans-Peur ; il passe alors entre les mains de Marguerite de Bavière, est inventorié de nouveau en 1424, et, depuis cette époque, a subi les destinées de la meilleure partie de la librairie des ducs de Bourgogne : il fait aujourd'hui l'ornement de la Biblothèque royale de Belgique. Au lieu de Jacquemart de Odin, il faut peut-être lire Jacquemart de Hesdin, ainsi que le porte un fragment de compte du duc de Berry.

Le dépôt légal des ouvrages. — Nous ne sortirons pas de notre rôle en signalant une pétition adressée à la Chambre des Députés, par M. V. Lieutaud, bibliothécaire de la ville de Marseille, renouvelant un vœu émis par le Congrès des orientalistes réunis à Marseille en 1876, envoyé à la Chambre,

vé par elle au ministère de l'intérieur. M. Lieutaud demande qu'une
on législative oblige tous les éditeurs de province à déposer, en plus
exemplaires déjà exigés, un exemplaire de toutes leurs publica-
bibliothèque du chef-lieu du département où l'ouvrage aura paru.
position mettrait à la disposition des gens les plus intéressés les
ons locales, et serait une mesure conservatrice dans le cas où un
atteindrait les collections de la Bioliothèque nationale. Cette pé-
omme la première, a été renvoyée au ministre de l'intérieur (voir
Officiel du 4 mars, col. 2548).

rait certainement beaucoup d'améliorations à introduire dans l'exé-
lu dépôt légal. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail ; on nous
'ra seulement de rappeler le vœu émis à ce sujet par notre Congrès
aphique international de 1878 :

Congrès émet le vœu : que des améliorations seront apportées en
à l'organisation du dépôt légal de la librairie, afin d'obtenir le
certain et rapide des productions des imprimeries françaises. Sans
dans des détails d'administration qui ne sont pas de son ressort, le
ès croit de son devoir de signaler, comme un des moyens les plus
us, l'envoi fait directement par l'imprimeur à l'administrateur de la
thèque nationale d'*un* exemplaire de chacune des publications exécu-
ans son établissement. Cet exemplaire serait envoyé par la poste en
ise, et la date de cette expédition serait constatée par un récépissé
é gratuitement par le receveur des postes du bureau d'expédition. Le
d exemplaire continuerait à être, mais dans la même forme, adressé au
t du département, afin d'être transmis par lui au ministère de l'inté-
(*Compte rendu*, p. 52). »

RRESPONDANCE DE PIERRE LE GRAND. — En Russie, une commission a été
uée naguère auprès du ministère de l'Instruction publique, commission
s'occupe, depuis 1872, de préparer les matériaux pour la publication de
orrespondance de Pierre le Grand. Une subvention de 8,000 roubles a
ccordée à cet effet. L'ouvrage, qui comprendra des notes et des com-
taires ajoutés aux lettres, doit paraître à Saint-Pétersbourg dans le cou-
de cette année. Des caractères spéciaux ont été fondus pour l'impres-
du volume (l'ouvrage n'aura en effet qu'un volume), à la fonderie qui
end de la seconde section de la chancellerie privée. « L'édition sur papier
inaire sera tirée, dit-on, à 1,200 ou 1,500 exemplaires, deux cents autres,
our édition de luxe, seront réservés tant pour la famille impériale que
our des distributions à faire à des souverains et des chefs d'États, ou à de
ands établissements scientifiques en Russie et en Europe.

LA BIBLIOTHÈQUE ASTOR A NEW-YORK. — On sait combien, aux États-Unis,
se fait de donations généreuses pour les établissements littéraires et
cientifiques. C'est ainsi qu'a été créé à New-York la grande bibliothèque
astor, une des plus belles et des plus riches de l'Amérique du Nord, fondée
ar un opulent habitant de cette ville, feu John Jacob Astor. Le fils a con-
ribué également à doter et à enrichir la création de son père, et le petit-
ils vient à son tour, dit l'*Academy*, de marcher sur les traces de son aïeul
t de son père, en donnant à l'institution un terrain pour s'agrandir ; en
outre, il a promis des fonds pour construire une annexe qui augmentera de
près de la moitié l'espace de l'établissement actuel.

La somme donnée par le premier Astor, pour la fondation d'une biblio-
thèque publique à New-York, se montait à 400,000 dollars (deux millions de
francs). Parmi les membres du conseil d'administration qu'il établit, figu-

rait Washington Irving. L'établissement fut ouvert le 1er avril 1853, avec 80,000 volumes choisis, rangés et méthodiquement classés.

Deux ans après, l'espace était insuffisant : le second Astor offrit généreusement d'y pourvoir, et le bâtiment se développa sur une façade de 110 pieds.

La somme dépensée en achat de livres, qui n'était en 1849 que de 27,000 dollars (135,000 francs), s'élevait en 1869, c'est-à-dire vingt-ans après, à 240,000 dollars (1,200,000 francs).

Grâce aux libéralités du troisième Astor, celui qui existe actuellement, la valeur de la propriété appartenant à la bibliothèque est aujourd'hui de plus de 5,000,000 de dollars (25 millions de francs). Le fonds pour l'entretien de la bibliothèque est de 421,000 dollars, par conséquent supérieur à 2 millions de francs, et le nombre de volumes est de près de 200,000.

La fondation et le développement de cette institution constituent peut-être quelque chose d'unique dans l'histoire des établissements analogues.

Un mémoire inédit du cardinal de Richelieu. — M. Armand Baschet a fait une bien précieuse découverte quand, en feuilletant, à la Bibliothèque Nationale, les registres du fonds Clairambault, il a mis la main sur le document dont il vient de donner une édition non moins excellente que luxueuse (*Mémoire d'Armand Du Plessis de Richelieu, évêque de Luçon, écrit de sa main, l'année 1607 ou 1610, alors qu'il méditait de paraître à la Cour, publié d'après l'original inédit, avec informations et notes.* Paris, Plon, 1880, grand in-8 de 50 p., imprimé à 400 exemplaires sur papier de Hollande et à 10 exemplaires sur papier Whatman). M. Baschet, en son *Avant-propos*, raconte sa trouvaille avec le joyeux enthousiasme du chasseur décrivant une de ses plus belles prouesses; il y détermine avec beaucoup de sagacité la date probable (1610) de cet écrit « de la jeunesse du prélat, qui, de son étroit évêché de Luçon, devait plus tard, après maints orages, prendre si haut vol que l'on peut dire qu'il a plané pendant vingt ans durant pour la grandeur de l'État, sur les destins de la France. » Les *Traductions et maximes que je me suis donné pour me conduire à la Cour* sont parfois minutieuses, parfois naïves; mais M. Baschet a bien raison de dire que ces « feuillets brouillonnés par la main du jeune Armand du Plessis de Richelieu » présentent en leur ensemble « un caractère particulier d'intérêt, » et qu' « il s'en détache une saveur qui est loin d'être commune. » Une lettre de M. Hanotaux à l'éditeur (p. 27-36) est suivie (p. 37-48) d'un travail de M. Baschet, intitulé : *Aperçu relatif à l'état de divers papiers conservés par le cardinal de Richelieu et qui, aujourd'hui, se trouvent épars en divers recueils* (p. 37-48). Ce travail, où abondent les renseignements nouveaux, est couronné par l'expression d'un vœu auquel s'associeront tous les amis de l'histoire. M. Baschet estime que le moment est venu de donner une nouvelle édition des *Mémoires* de Richelieu d'après les deux exemplaires manuscrits que les Archives des Affaires étrangères possèdent de cet ouvrage, édition dont serait chargée la Société de l'Histoire de France. — T. de L.

Cérémonies de noel. — Dans une brochure que nous avons sous les yeux : (*Le Costumaure del Natale.* Rome, librairie centrale, 1880. In-8 de 20 p.). M. Sabatini a étudié les usages, les cérémonies diverses qu'en tous les pays provoque le jour de Noël. Il s'occupe d'abord des diverses contrées de l'Italie et fait ensuite des excursions dans toute l'Europe. La dernière partie de ce travail est relative aux chants que ramène cette grande fête. Nous pensions y voir plus de développement, car ces chants, contrairement à un dire de Max-Buchon, qui les limitait à la France, existent presque partout. Nous en

avons trouvé de charmants dans un *Cancionero* imprimé à Alcala en 1588, M. Sabatini, d'ailleurs, nous en a donné un fort remarquable qui est populaire en Lombardie, et l'a fait suivre de sa gracieuse mélodie.

Bibliothèque de F.-V. Raspail. — Le catalogue de la bibliothèque T.-V. Raspail, rédigé avec soin par M. A. Labitte, comprend deux mille deux cent dix-sept numéros ; il mérite d'être conservé, car, indépendamment d'une nombreuse réunion d'ouvrages relatifs aux sciences naturelles et à la révolution française, il contient des notes nombreuses tracées par le propriétaire de tous ces volumes. Une de ces notes, n° 1781, est curieuse ; elle atteste la monomanie qui possédait le cerveau de Raspail à l'égard des Jésuites. Il s'agit du livre de Tissot (cité au *Manuel du libraire*) : *Compte rendu aux sans culottes de la République française, par très haute, très puissante et très expéditive dame Guillotine*. C'est la liste des cent à cent cinquante individus que le tribunal révolutionnaire envoyait chaque jour à l'échafaud ; le livre était parfaitement en harmonie avec la situation en 1794; le frontispice représentait une image bien chère aux Jacobins, des piles de têtes coupées. Raspail eut l'idée de faire graver sur le dos de la reliure : *Horreurs jésuitiques*, et il ajouta : « La gravure est une monstruosité dont la production n'a pu germer que dans le cerveau de cette infernale société qu'aucun lien de famille ou d'amitié ne rattache à l'humanité. » Faire du narrateur très véridique des exploits quotidiens de *Dame Guillotine* un membre de la société de Jésus, c'est à coup sûr ce dont personne ne s'était avisé. — V. C.

Graveurs de portraits en France.— Nous avons sous les yeux un opuscule intitulé : *Les graveurs de portraits en France, Catalogue raisonné de la collection de portraits de l'école française, appartenant à M. A.-F. Didot*, ouvrage posthume, par M. Alkan aîné (Paris, imprim. Em. Martinet, 1879, gr. in-8, 39 p.). L'auteur, ancien typographe, est à coup sûr un des hommes les mieux renseignés sur tout ce qui concerne l'histoire de l'imprimerie parisienne, dans ses moindres particularités ; quelques écrits sortis de sa plume attestent sa compétence à cet égard. Il vient de s'attacher à extraire de l'ample catalogue de portraits énumérés par M. Didot, ceux qui reproduisent les traits de libraires, d'imprimeurs, de graveurs, de bibliothécaires français et étrangers : il joint à ce relevé des notes qui forment la majeure partie de sa brochure et que tous les bibliophiles liront avec plaisir. M. Alkan nous apprend que, depuis quelques années, il s'occupe d'un ouvrage sur un des plus célèbres éditeurs de Paris au dix-septième siècle, Sébastien Cramoisy. En attendant, il insère dans ses annotations de curieux détails sur des typographes en renom : Plantin, Garamond, Vitré et autres, sur l'infatigable abbé de Marolles, sur le banquier Jaback, un curieux *de bon aloi*, sur le rimeur Loret, dont la *Muse historique* comprend 400,000 vers environ, barroques et naïfs, mais précieux pour l'histoire des débuts du règne de Louis XIV. Disons en passant que nous avons vu chez M. Ch. Lefebvre, libraire à Bordeaux), un manuscrit de cette *Gazette*, et cette copie présente de très nombreuses et curieuses variantes avec le texte imprimé. N'oublions pas la note de la page 57, relative à M. de Gauffécourt, homme d'esprit et de goût, lié avec Voltaire et Rousseau, et qui, habitant une charmante demeure près de Genève, se fit auteur et s'amusa à imprimer et relier lui-même ses productions qu'il eut le tact de rendre très peu nombreuses, et dont il ne tira, qu'une douzaine d'exemplaires.

Livres mis a l'Index. — Un décret du 13 janvier 1880, de la Congrégation de l'Index condamne les ouvrages suivants : *Éléments de morale universelle à l'usage des écoles laïques*, par G. Tiberghien, professeur à l'Université de

Bruxelles (Bruxelles, 1879); — *Les commandements de l'humanité ou la vie morale sous forme de catéchisme populaire;* — *Los Mandiamentos de la Humanidad ó la vida moral en forma de catecismo segun Krause,* par G. Tiberghien, professor de la Universidad libre de Brucelas, traducida par Alejo Garcia Moreno, doctor en filosofia. Puebla, Reimpressa en el hospicia 1879. Opera predamnata ex Reg II. Ind. Trid. Quocumque idiomate. — Zeffirino Falcioni. *Coup d'œil sur le christianisme, par un franc-maçon, disciple de la philosophie, ancien secrétaire de la chapelle pontificale* (Paris, 1879). — *L'umilta gallicana, difessa coll' uno e coll' altro Diritto da molti porprorali componenti la Sacra Congregazione dei Vescovi e Regolari, ecte, a carico e vitupero dei reverendi sacerdoti Jullion, Maurice Defourny, Devy ed altri.* (Tip. Londra). — *Omelia, che i cattolici di tutto il mondo decicano in segno di stima a sua Eccelenza Reverendissima Monsignor Langenieux, Arcivescovo di Reims* Gallicano, 1879. Damnantur ut libelli famosi. — Terenzi Mamiani. *La religione dell' Avvenire overo : Della Religione positiva et perpetua del genere umano.* (Libri sei. vol. in-16. Milano, Fratelli Treves editori, 1880). — *Critica delle Rivelazioni, mistica dottrina del pastore Gionata Heuerley di Chlareston,* frammenti pubblicati da Terenzio Mamiani in appendice al suo libro « La religione dell' Avvenire. » Milano ect., 1880).

Mélanges de décorations religieuses. — Un recueil curieux par sa spécialité, intéressant pour un grand nombre de personnes, et dont l'exécution est bien soignée est celui qu'a fondé, en 1877, M. L. de Farcy, sous le titre de *Mélanges de décorations religieuses* (Ballu, 14, rue de la Poissonnerie, à Angers. In-folio, 4 livraisons par an, avec gravures, lithographies, chromolithographies, photographies et patrons). Parmi les nombreux ouvrages d'art publiés depuis de longues années, aucun ne traitait de la décoration des églises pour les fêtes religieuses. M. de Farcy s'est proposé de combler cette lacune, en donnant, non seulement des dessins réduits de tentures, d'arcs-de-triomphe, de reposoirs, etc..., mais encore des patrons de grandeur naturelle et des planches imprimées en couleur pour en faciliter l'exécution. Cette partie toute pratique de la publication est accompagnée de notices archéologiques relatives aux tentures, aux vases sacrés et au mobilier des églises au moyen âge principalement. De nombreux objets d'art religieux, appartenant aux meilleures époques, sont décrits et reproduits, afin de servir de modèle aux sculpteurs, brodeurs, orfèvres et autres artisans qui s'occupent de mobilier religieux. On ne saurait trop encourager cet effort pour maintenir dans les saines traditions de l'art et du goût les personnes qui s'occupent de la décoration des églises. De cette publication, M. L. de Farcy a détaché un *Recueil d'objets d'art religieux principalement du douzième au dix-huitième siècle. Broderie, menuiserie, orfévrerie* (31 planches avec texte explicatif).

Natur und Offenbarung.— Cette revue mensuelle illustrée (Münster, Aschendorff) existe depuis vingt cinq ans. Le premier programme de la revue était de s'opposer à l'abus qu'une philosophie matérialiste et athée fait des résultats positifs de la science. Ce n'étaient pas les faits qu'elle devait discuter, mais le point de vue subjectif et arbitraire des savants matérialistes. Elle l'a fidèlement suivi, et l'heureuse influence de son action a été reconnue : Par S. E. le nonce apostolique archevêque de Tarsos (cf. 4e année, 1858, déclaration de la rédaction), par feu Mgr l'évêque de Münster (feuille épiscopale du diocèse), no 5 de la 4e année, Münster, 18 avril 1858), tout dernièrement enfin, par la *Ciencia cristiana* de Madrid. Deux choses recommandent en France ce recueil à l'attention des catholiques : le soin apporté à sa

rédaction qui lui permet de lutter contre tout l'orgueil de la libre-pensée, la modicité de son prix (8 marks, 10 fr. par an) qui le met à la portée de tous. — Bernon.

Parenté de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque. — Une brochure portant ce titre, et due à M. Mamessier, curé de Dompierre-les-Ormes (Saône et-Loire) (2e édition, Autun, Déjussieu, in-8 d'environ 200 p.), a mérité à son auteur les titres de membre titulaire de la Société Eduenne et de correspondant de l'Académie héraldique et généalogique de Pise. D'après ce travail, fruit de patientes investigations, le lieu d'origine de la famille Alacoque est Audour, hameau de la commune de Dompierre-les-Ormes; cette famille appartenait à la haute bourgeoisie; ses armes parlantes étaient *d'argent à un coq d'or en chef, et en pointe un lion de même armé et lampassé de gueules;* la sainte serait née au village de Lhautecour. On voit par ces indications que la *Parenté de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque* est le complément nécessaire de toutes les biographies de la bienheureuse. — Des Roches.

Zurcher Taschenbuch. — Le *Zürcher Taschenbuch* (*Almanach de Zürich*) pour 1880, publié par une société historique de Zürich, *Gesellschaft Zürcherischer Geschichtsfreunde,* contient d'importants travaux d'histoire locale, sur Hans Kaspar Schweizer et sa femme Magdalena Hess, sur la déportation à Bâle, en 1799, de membres du gouvernement de Zürich, sur l'album d'un jeune Zürichois du dix-septième siècle, etc. On s'associera volontiers au vœu de la commission de rédaction, de voir enfin publier tant de manuscrits qui dorment encore dans l'oubli et qui sont souvent d'une si haute valeur pour l'exacte connaissance du passé.

— M. Alexandre de Salies, dans ses *Notes sur les trois Lavardins de l'ancien diocèse du Mans* (Mamers, 1879, in-8, extrait de la *Revue historique et archéol. du Maine*) étudie une question géographique fort controversée par les savants du Maine. L'ancien diocèse du Mans renfermait trois localités du nom de Lavardin : Lavardin-sur-Loir, le Vieux-Lavardin, près de Mézières, et le Nouveau-Lavardin ou Lavardin-Tussé. Il montre que les Beaurevoir de Bretagne n'ont point possédé Lavardin-sur-Loir, quoi qu'en dise le « Dictionnaire topographique et historique de la Sarthe, » mais bien au contraire Lavardin près Mézières; ce dernier Lavardin existait bien longtemps avant l'arrivée des Beaumanoir. M. de Salies réfute aussi des erreurs de M. de Pétigny, dans son *Histoire du Vendomois,* et il établit que c'est à Lavardin-sur-Loir, et non dans les autres localités du même nom, que Charles VII fit un séjour, en mars 1848, pendant le siège du Mans.

— Le Tome II de la *Bibliotheca orientalis* vient de paraître. Il contient tous les ouvrages publiés sur l'Orient dans le courant de l'année 1877 : langues, religions, antiquités, littératures, histoire, géographie, tout y est compris, et l'ensemble forme un répertoire des plus utiles aux orientalistes. On y trouve non seulement les livres et les tirages à part, mais encore les articles de revue. Cette entreprise faite sous la direction des libraires Otto Schulze, à Leipzig ; Trübner, à Londres; E. Leroux, à Paris ; Westerman, à New-York, est internationale et aussi complète que possible. Le rédacteur, M. Karl Friederici a compris dans son cadre non seulement l'Asie ancienne et moderne, mais encore l'Afrique toute entière. — Ern. B.

— Dans sa *notice sur un sceau de Landfriede du quatorzième siècle* (Extrait des *Mémoires de la Société des antiquaires de France,* T. XXXIX) M. Aug. Prost étudie un sceau de la bibliothèque de Vienne (Autriche) portant pour légende : *S. de l'aicort fais contre cialz que a jour et à droit ne volroient venir.*

Il s'agit donc d'un accord dont l'objet est de contraindre les gens tombés en différend à vider leur querelle par les voies de droit et non par le recours à la force. Ces ligues pour la paix publique s'appelaient en Allemagne *Landfriede*, paix du pays. M. Prost étudie ces associations et annonce qu'il publiera prochainement un livre sur *les Institutions de paix*.— Ern. B.

— M. Eug. Beauvois vient de donner le tirage à part de son rapport lu à la Société d'Histoire, d'archéologie et de littérature de Beaune, sur *les Peintures murales du quinzième siècle dans l'église de Corberon* (Beaune, Batault-Morot). Ces peintures se trouvèrent cachées sous une couche de badijon que M. Beauvois fit délicatement enlever; il se trouva alors en présence de fresques mutilées du quinzième siècle. Les armes retrouvés de Jean-Baptiste Bouton, le dernier seigneur de Corberon, montrent aussi que ce personnage fit décorer l'église à la fin du quinzième siècle. Les plus anciennes de ces peintures sont celles qui ont le mieux bravé les outrages du temps; ce sont aussi les seules qui aient une valeur artistique.

— Notre collaborateur, M. Gustave Masson, professeur de littérature française au collège de Harrow on the Hill, près de Londres, vient de publier, sous le titre des *Vieilles chroniques de l'Europe*, un livre où il a réuni tous les vieux chroniqueurs suivant l'ordre des temps et des faits, accompagné d'une notice sur les auteurs, sur leurs œuvres et leur caractère. Les chroniqueurs français y ont une large part, depuis Grégoire de Tours jusqu'à Commines, et les notices sur Éginhard, Joinville et Froissard sont des plus importantes. Nous reviendrons sur cette intéressante publication.

— Sous ce titre : *Rome; description et souvenirs, chapitre complémentaire; Rome italienne* (in-4 de 52 p.), M. Francis Wey a donné à son livre sur Rome un supplément orné de nombreuses gravures, qui est indispensable non seulement aux personnes qui possèdent le volume, mais aussi aux voyageurs nombreux qui, chaque année, vont visiter la ville éternelle. M. Wey s'était occupé d'abord de *Rome pontificale:* dans ce supplément il parle de *Rome italienne*. Il n'est pas possible de prendre un guide plus sûr, plus spirituel et mieux informé ; nous avons entendu des voyageurs qui, à plusieurs reprises, étaient allé à Rome, s'étonner, en feuilletant ce supplément, d'y trouver une foule d'indications utiles, qui leur avait manqué. — A. de B.

— M. Gaston des Godins de Souhesmes met en souscription chez un éditeur d'Alger, un ouvrage sur *Le Mariage*.

— On annonce la publication d'un nouveau livre du Dr Schliemann, intitulé *Ilion, le pays des Troyens*. L'infatigable explorateur y donne un compte rendu de ses dernières recherches dans la plaine de Troie. Quatre cents plans et dessins servent d'illustration à ce livre.

— Le *British Museum* a acquis environ un millier de tablettes et fragments de terre cuite avec inscriptions, venant de Babylone. Il s'y trouve une tablette de Samsu-Irba, monarque babylonien demeuré inconnu, lequel fut probablement un des rois qui régnèrent entre Cambyse et Darius. Un autre fragment offre la représentation d'une des portes de Babylone.

— Il existait à Londres une *Société psychologique de la Grande-Bretagne*. Malgré l'importance de son titre et de son objet, elle n'a pu se maintenir, et dans une assemblée générale de ses membres, il a été décidé qu'elle ne survivrait pas à l'année 1879.

— Notre poète Villon vient d'être l'objet d'une traduction anglaise par par M. Payne; son travail va être publié avec une étude critique et biographique.

— L'administration du *British Museum* a terminé la reproduction en fac-

similé du texte du nouveau Testament, compris dans le tome IV du célèbre manuscrit Alexandrin. Les trois premiers tomes renfermant l'Ancien Testament sont en préparation.

— L'administration de la bibliothèque du *British Museum* vient de donner un exemple que les grandes bibliothèques de Paris devraient bien imiter. Des appareils électriques ont été placés dans les salles de lecture, et donnent une lumière que refuse souvent le soleil dans les après-midi d'hiver. Ce mode d'éclairage, exempt du danger d'incendie, permet de laisser ouvertes les salles de lecture jusqu'à sept heure du soir.

— M. Gachard, le savant conservateur des archives de Bruxelles, vient de publier le cinquième volume de la correspondance de Philippe II, sur les affaires des Pays-Bas.

— M. John O'Hayan publie à Dublin une traduction en vers de la *Chanson de Roland.*

— Le nom du grand dramaturge anglais continue à être le sujet de vives contestations entre ses savants compatriotes. Faut-il l'écrire Shaxpere, ou Shakspere au Shakespeare? Les avis sont partagés, et de nombreuses brochures se publient pour la défense des divers systèmes. En attendant le jugement définitif de la querelle, on va publier une nouvelle édition de ses œuvres, que Gustave Doré s'est chargé d'illustrer.

—Une société formée en Angleterre pour la réforme de l'orthographe a fait appel aux inventeurs de projets, qui ont répondu au nombre de vingt-cinq. Avant de prononcer sur le mérite des concurrents, il a été decidé d'établir des comités dans les provinces pour recueillir tous les faits, et toute les opinions propres à éclairer la question.

— Un éditeur de Dieppe, M. Paul Leprêtre, prépare une nouvelle édition de l'*Histoire ecclésiastique de la province de Normandie*, par Ch. Trigan, curé de Digoville, et docteur de Sobonne, parue en 1756-1761. Elle comprendra huit volumes in-8. Les six premiers reproduiront les quatre volumes in-4 de la première édition ; les deux derniers contiendront les observations de l'auteur, les additions et les tables.

Publications nouvelles. — *Le Livre de la Nature*, par Schoelder, traduit par Welter (2 vol. in-12, Reinwald). — *Pas de divorce*, par Paul Féval (in-12, Palmé). — *Les Constitutions de la France*, par Hélie. Tome III (in-8, Marescq aîné). — *Essai d'une nouvelle déclaration des droits de l'homme*, par Delagrange (br. in-8, V. Palmé). — *Annuaire de l'enseignement libre pour* 1880 (in-18, Gaume). — *Manuel d'une corporation chrétienne*, par L. Harmel. (in-12, Mame et fils, Tours). — *Radicaux et cléricaux*, par Saint-Genest (in-16, ill., libr. de la Soc. Bibl.). — *Les Sœurs de charité*, par E. M. de Lyden (in-12, Dentu). — *Le roman d'Aquin, ou la conqueste de la Rretagne*, par le roi Charlemaigne, chanson de geste publiée par F. Joüon des Longrais (in-8, Société des Bibliophiles Bretons). — *Élévations poétiques et religieuses*, par Maria Jenna, 3e édit. (in-12, Poussielgue frères). — *Recueil Clairambault-Maurepas, chansonnier historique du dix-huitième siècle* (2 vol. in-12, Quantin). — *Contes de toutes les couleurs* (in-12, Dentu). — *Amours fragiles*, par V. Cherbulie (in-12, Hachette). — *Le Mariage d'Odette*, par A. Delpit (in-12, Plon). — *Les Rêves de Marthe*, par Maryan (in-12, Didot). — *Jeanne de Dampierre*, par le marquis de C..... (in-12, Téqui). — *Lettres de Réa Delevoix*, par Desglez (in-12, Didier). — *Aventures du capitaine Cougaindeau*, par Mérinoz (in-12, Dentu). — *Aventures d'Isidore Brunet*, par Tuadlam (in-12, Dentu). — *Étude sur l'histoire des institutions primitives*, par sir H. Summer Maine (in-8, Thorin). — *Histoire de la Papauté* (*Persécution contre le christianisme*),

par l'abbé Castan (in-8, Palmé). — *Histoire de la Papauté (moyen âge)*, par l'abbé Castan (in-8, Palmé). — *Saint Jean-Baptiste*, par Ernest Razy (in-8, Téqui). — *Saint François d'Assise*, par le P. Léop. de Cherancé (in-12, Poussielgue frères). — *Un Jurisconsulte au seizième siècle*, par H. Pignot (in-8, Larose). — *Le P. Ch. Antoniervier*, par l'abbé Moccand (2 vol. in-12, Téqui). — *Essai sur Servins*, par E. Thomas (in-8, Thorin). — *Géographie*, par Strabon. Tome III (in-12, Hachette). — *Deux ans dans le pays des épices*, par A. de Pina (gr. in-18, Quantin). — *Le dernier des ducs normands*, par G. le Hardy (in-12, Caen, Le Blanc-Hardel). VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

Histoire de l'Irlande. Quels ouvrages ont été publiés en langue française sur ce sujet? F. R.

Armoiries d'Antoine de Bourbon. — Le P. Anselme, au tome Ier de son *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, p. 143, donne pour armoiries à Antoine de Bourbon le blason de la maison d'Albret; or, une sculpture récemment trouvée à Abbeville représente l'écusson de Jeanne d'Albret, devenue veuve, porté, au 1er de Bourbon-Vendôme et au 2e d'Albret. On demande donc des preuves à l'appui de l'assertion héraldique du P. Anselme.

Comte DE G.

Libussa et la Révolte des femmes de Bohême. — Où trouver des renseignements sur Libussa et la révolte des femmes de Bohême? TH. C.

Monseigneur Bruté de Rémur, évêque de Vincennes. (Etats-Unis). — Où pourrait-on trouver des documents et renseignements le concernant? B. R.

Antonia d'Astonac. La bienheureuse Antonia d'Astonac, morte vers 1750 était carmélite au monastère de Vetrolle, diocèse de Literbe. Sa vie a été récits. On demande quand, par qui et quel éditeur?

R. P. P.

RÉPONSES

La race finnoise (XXVIII, 192). — En attendant une bibliographie plus complète de la Finlande, qui se trouvera dans le 2e volume du *Répertoire des sources historiques*, voici quelques indications distribuées chronologiquement : — TORFÆUS [Torfesen] (Thormod.), Historia Vinlandiæ antiquæ; Hæniæ, 1705, pet. in-8; — TOERNER (F.), De origine et religione Fennorum; Upsalæ, 1728, in-8; — BAYER (G. S.), Museum Finicum; Petropoli, 1730, 2 vol. in-8; — GENET, Recherches sur l'ancien peuple Finois [traduit du danois]; Strasbourg, 1778, in-12; — PORTHAN (Henr. Gabr.), Sylloge monumentorum ad illustrandam historiam Fennicam pertinentium; Aboæ, 1802-4, 11 part. in-4, 176 p.; RUHS (P.), Finnland und seine Bewohner; Leipzig, 1809, gr. in-8; — GERSCHAU (P. v.), Versuch über die Geschichte des Grossherzogthums Finnland; Odensee, 1821, in-8; — LÉOUZON-LEDUC, La Finlande, son histoire primitive, sa mythologie, sa poésie, *etc.*; Paris, 1845, 2 vol. in-8; 1848, in-8; — TENGSTROEM (R.), Anthologie Finsk, eller Samling af valda Skaldestycken af finska Fœrfattere fræn ældre till nyare Tider; Abo, 1845, t. Ier, in-8, port.; — ARWIDSSON (Ad. Iwar), Handlingar till upplysning af Finlands hæfder; Stockholm, 1846-54, 7 vol. in-8; — GRŒNBLAD (Edw.), Nya kællor till Finlands medeltids historia; Kœpenhamn, t. Ier, 1857, in-8. — W. KONER indique en outre, dans son *Repertorium* (Berlin, 1852), sous les numéros 9549 et suiv. du t. Ier, 5299 et 13693 et suiv. du t. II, bon nombre d'articles de revues relatifs au peuple finnois.

Romans. ULYSSE CHEVALIER.

Sanctus Petrus de Alat Petra (XXVIII, 191). — *Mouthier-Haute-Pierre* (Doubs), abbaye du diocèse de Besançon, qui existait dès 870 et figure encore en 1096; un instant habitée par des chanoines réguliers, elle devint (avant 1125) un prieuré de la congrégation de Cluny et fut en dernier lieu une dépendance du grand séminaire de Besançon. Voir MARRIER, *Bibliotheca Cluniacensis*, 1614, col. 1742, et le nouveau *Gallia Christiana*, 1860, t. XV, col. 137-8.

Romans. ULYSSE CHEVALIER.

Publications allemandes trimestrielles (XXVI, 284; XXVIII, 192). — L'énumération complète et détaillée de ces recueils se trouve dans un volume intitulé : *Deutscher Zeitschriften-Katalog. Systematisch geordentes Verzeichniss der in Deutschland, Oesterreich-Ungarn und der Schweiz erscheinnenden wissenschaftlichen und unterhaltenden Zeitschriften, Jahrbücher, Kalender; Abhandlungen und Jahresberichte Gelehrter Gesellschaften und wissenschaftlicher Vereine, Kanglisten, Adress-und Staatshandbücher;* Leipzig, J. J. Weber, 1873, pet. in-8 de xx-216 p., que j'ai sous les yeux; mais dont il doit exister une édition plus récente.

Romans. ULYSSE CHEVALIER.

Les Hospitaliers en Bourgogne. (XXXVIII, 191).— On trouve des documents sur les maisons hospitalières de l'Avallonnais aux archives de l'Yonne. Consulter l'Annuaire de l'Yonne, le Cartulaire de l'Yonne en 3 volumes, les bulletins des Sociétés d'Etudes d'Auxerre et d'Avallon.

Aux archives de Chastellux quelques titres mentionnent la maison de Pontauber. Voir aussi Courtepée.

H. C.

Ouvrages sur les Lombards (XXVIII-191). — La dernière édition de l'*Historia Longobardorum* de Paul Warnefrid est celle de MINGE, dans sa *Patrologie latine*, t. XCV (1851), col. 413 et suiv., qui reproduit textuellement celle de MURATORI, *Rerum italiarum scriptores* (Milan, 1723), t. Ier, part. Ire, p. 395-511; et le dernier travail pour l'établissement d'un texte critique dans une nouvelle édition est celui de G. WAIZ, dans *Neues Archiv der Gesellschaft für ælter deutsche Geschichtskunde* (Hanovre, 1876), t. Ier, p. 533-66 et 607; voir au surplus l'article de PAUL dans le 3e fascicule du *Répertoire des sources historiques*. — Dans l'impossibilité de donner ici la bibliographie de l'histoire des Lombards, je me bornerai à signaler la *Bibliografia enciclopedica Milanese* de Franc. PREDARI, Milano, 1857, in-8 de xvi-696 p.; les quatre Mémoires historiques et critiques sur les Lombards, de GAILLARD, insérés dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXXII (1768), p. 370-403, t. XXXV (1770), p. 769-807, t. XLIII (1786), p. 311-28 et 329-44; la 1re partie, du t. II (1723) des *Rerum Italicarum scriptores* de MURATORI; le *Codice diplomatico Longobardo* dal 568 al 774, de Carlo TROYA, Napoli, 1852-5, 6 vol. in-8; les Edicta regum Langobardorum, publiés par Car. a VESME dans les *Historiæ patriæ monumenta*, Taurini, 1855, in-folio, cxij-510 p.; reproduits par Frider. BLUHME dans PERTZ, *Monumenta Germaniæ historicæ*, Leges (Hanovre, 1868), t. IV. in-folio, et tirés à part., *ibid*, 1870, in-8, iii-224 p.; le *Codex diplomaticus Longobardiæ* (712-1000), publié par Giul. PORRO LAMBERTENGHI dans la même collection des *Hist. patr. monum.*, 1873, in-folio, xxvii [58-] 1952 col.; enfin le travail de C. CANTU, *Degli studj storici in Lombardia*, dans l'*Archivio storico Lombardo* (1874), t. Ier, p. 5-17.

Romans. ULYSSE CHEVALIER.

Brizeux (XXV, 556). — M. Julien Duchesne professeur de littérature française à la faculté de Rennes, a prononcé le discours d'ouverture (1879) qui avait pour sujet : *Etude sur Auguste Brizeux, son caractère et sa poésie*. Ce discours est publié.

Les mariages contractés à Gretna-Green (XXVI, 284). — Ces mariages avaient encore lieu de 1860 à 1864. Il y avait même à cette époque, sur la côte Est, dans un village de la frontière, un concurrent au forgeron de Gretna-Green. C'était un français, prisonnier de la guerre d'Espagne, resté en Angleterre et mort à l'époque dont nous parlons. Il s'était fait marieur et mariant aussi bien qu'un autre.

Il y eut en même temps un procès très scandaleux à Edimbourg qui souleva la question de ces sortes de mariage. Un officier d'artillerie avait rencontré à bord du paquebot de Douvres à Calais une Irlandaise; il s'en suivit une liaison qui aboutit à un mariage moitié clandestin dans une chapelle catholique en Irlande. L'officier, considérant ce mariage « comme une farce, » vint se marier à Edimbourg dans une famille honorable. L'irlandaise l'attaqua devant la Cour. L'avocat général, depuis lord Barcaple, mort aujourd'hui, qui devait porter la parole, témoignait de son embarras de déterminer combien il y avait de manières de se marier en Ecosse. Tout ce qui, de près ou de loin, implique un gagement ou consentement, constitue mariage. Ainsi lire ensemble dans la même Bible. JULES C.

— On peut consulter l'ouvrage de M. Jules Quicherat, directeur de l'Ecole de Chartes : *De la formation française des anciens noms de lieu. Traité pratique, suivi de remarques sur les noms de lieu fournis par divers documents* (Paris, Franck, 1867, in-12).

L'étymologie des noms de lieux (XXVI, 559). Un excellent ouvrage, qui fut publié en 1861 par rapport au Nord et dont les autres départements voudraient avoir tous l'équivalent, est dû à M. Manier (de la Bassée), à qui un autre livre a valu une des récompenses de l'Institut. Une étude relative aux communes du Hainaut se recommande de la réputation d'érudits des deux messieurs Grangagnage, le député de Bruxelles, et le premier président, G. G. G. G. dit Nicolas. La Flandre orientale a été étudiée ensuite au même point de vue dans les derniers tomes de mémoires de la Société savante, d'Ypres dont les publications sont pour la plupart réunies en volumes. Un in-octavo de 140 pages, qu'un collaborateur distingué du correspondant s'est plû à analyser (Voy. *Table méthodique* de M. l'abbé Drapier) signale, à titre de spécialiste, M. A. Houzé. — M. Jules Quicherat a étendu à un travail de ce genre ses remarquables élucubrations. M. Hippolyte Cocheris, le conservateur de la bibliothèque Mazarine, est devenu le maître de la matière par le second de ses entretiens sur la langue française : *Origine des noms de lieux*. C'a été pour l'auteur dont il s'agit le prélude indispensable du livre qu'il prépare sur les questions d'onomatologie proposées par feu M. Hase, aux élèves de l'Ecole des Chartes, pour sujet de prix. Un article sur le double nom des villes de l'antiquité a été extrait des Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres par le *Magasin pittoresque* (année 1839, t. VII, p. 170).

HERCULE BOURDON.

Le Gérant : L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

1. *Nana*, par EMILE ZOLA. Paris, G. Charpentier, 1880, in-12 de 524 p. 3 fr. 50. — 2. *Madame Felicia*, roman imité de l'anglais, par ADOLPHE RACOT. Paris, Maurice Dreyfous, 1880, in-18 j., de 370 p. 3 fr.— 3. *Ariane*, par OUIDA, roman traduit de l'anglais, par B. BUISSON .Paris, Hachette, 1880, 2 vol. in-18 j., de 260 et 285 p. 2 fr. 50. — 4. *Les Amours fragiles*, par VICTOR CHERBULIEZ. Paris, Hachette, 1880, in-18 j. de 332 p. 3 fr. 50. — 5. *Lettres de Réa Delcroix*, par MARIE DESYLES. Paris, Didier, 1880, in-12 de 406 p. 3 fr. 50. — 6. *Le péché de la Générale*, par CHARLES MÉROUVEL. Paris, Dentu, 1880, in-18 j. de 426 p. 3 fr. — 7. *Le neveu du Chanoine*, par ALFRED DU PRADEIX. Paris, Eugène Plon, 1880, in-18 j. de 304 p. 3 fr. 50. — 8. *Lucie Rodey*, par HENRY GRÉVILLE. Paris, Eugène Plon, 1880, in-18 j. de 307 p. 3 fr. — 9. *Le Divorce*, par Mme BOURDON. Paris, C. Dillet, 1880 (nouvelle édition), in-12 de 224 p. 2 fr. 50. — 10. *L'Automne d'une femme*, par Mme CLAIRE DE CHANDENEUX. Paris, Eugène Plon, 1880, in-18 j. de 300 p. 3 fr. — 11. *Sans cœur*, par le même auteur. Paris, Eugène Plon, 1879, in-18 j. de 320 p. 3 fr. — 12. *Folle?* par le même auteur. Paris, Eugène Plon, 1879, in-18 j. de 312 p. 3 fr. — 13. *Les Rêves de Marthe*, par M. MARYAN. Paris, Firmin Didot, 1880, in-12 de 336 p. 3 fr. — 14. *Œuvres posthumes* de Mlle MARIE MARÉCHAL (*Un mariage à l'Etranger*). Paris, Firmin Didot, 1879, in-12 de 305 p. 3 fr.; *La famille Tolozan*. Paris, C. Blériot, 1879, in-18 de 294 p. 2 fr.; *Mademoiselle des Charmeilles*. Paris, Th. Olmer, 1879, in-12 de 302 p. 3 fr.) — 15. *Michel Marion*, par le comte de SAINT-JEAN. Paris, Dentu, 1879, in-18 j. de 322 p. 3 fr. — 16. *Margaret la Transplantée*, par Mlle THÉRÈSE-ALPHONSE KARR. Paris. Lecoffre, 1879. in-12 de 280 p. 2 fr. — 17. *La Fiancée du proscrit*, par CÉSAR PASCAL. Paris, Brassart, 1880, 2 vol. in-12 de 332 et 380 p. 6 fr. — 18. *La peste de Marseille*, par MARY-LAFON. Paris, Calmann Lévy, 1880, in-12 de 313 p. 1 fr. 25. — 19. *Voyages et aventures du capitaine Marius Cougourdan*, commandant le trois-mâts, la *Bonne-Mère*, du port de Marseille, par EUGÈNE MOUTON (Mérinos). Paris, Dentu, 1880, in-12 carré de 40 p. papier de luxe, couverture parcheminée, avec un portrait de Marius Cougourdan, gravé à l'eau-forte. 3 fr. — 20. *La première aventure de Corentin Quimper*; par PAUL FÉVAL. Paris, Victor Palmé, 1880, in-12 de 340 p. 3 fr. — 21. *Les secrets de l'Océan; Le capitaine Ferragus*, par ALEXANDRE DE LAMOTHE. Paris, Ch. Blériot, 1880, in-12 de 360 p. 3 fr. — 22. *Les dix millions de l'Opossum rouge*, par LOUIS BOUSSENARD. Paris, Maurice Dreyfous, 1879, in-12 de 320 p. 3 fr. — 23. *Les cinq cents millions de la Begum*, suivi des *Révoltés de la Bounty*, par JULES VERNE. Paris, Hetzel, 1880, 1 vol. in-12 de 362 p. 3 fr. 50. — 24. *Aventures surprenantes d'Isidore Brunet*, par EUGÈNE TNADLAM (Maldant). Paris, Dentu, 1880, in-12 de 464 p. 3 fr. 50. — 25. *Le bouquet de lin*, par V. VATTIER. Paris, V. Palmé, 1879, in-12 de 308 p. 3 fr. — 26. *Contes et histoires*, par REMY D'ALTA-ROCCA. Paris, Ve Magnin, 1880, in-12 de 265 p. 2 fr. 50.

1. — L'*Assommoir* est dépassé, et ce n'est pas peu dire. Il nous semblait qu'on ne pouvait aller plus loin dans l'immonde. Ici même, nous donnâmes la dégoûtante iliade de Coupeau comme « le dernier mot de la littérature stercoraire. » *Nana* vient de faire mentir nos prévisions. M. de Pontmartin a dit de *Nana* : « Ce n'est pas un roman, c'est une ordure qui salit à la fois la République des Lettres et les Lettres de la République. » Malgré ses crudités de langage et l'obscénité de certaines descriptions, l'*Assommoir* ne manquait ni de force, ni d'observation, ni de vraisemblance : la morale elle-même prenait au dénouement sa revanche, terrible et vengeresse. Dans *Nana*, rien

de pareil : c'est une série de tableaux érotiques qui se suivent avec monotonie et se ressemblent désespérément, quelque chose comme le « Musée secret » de la prostitution, dont M. Émile Zola dévoile froidement et délibérément à ses lecteurs toutes les turpitudes. Cela pue et sue le vice à chaque ligne. Nana est la courtisane de bas étage, la Circé du ruisseau, près de laquelle, ensorcelés comme les compagnons d'Ulysse, les hommes dépouillent honneur, délicatesse, dignité, sentiment, raison. Elle est fille de Gervaise et de Coupeau, et par là se rattache aux ivrognes de l'*Assommoir*. Elle avait poussé dans un faubourg, sur le pavé parisien ; puis, fière de sa beauté toute bestiale, elle s'était engagée dans un théâtre pour figurer la *Blonde Vénus*. La voilà commençant son ignoble métier : que de hontes, que d'ignominies, que de bassesses ! C'est le comte Muffat de Béville qui, pour cette insatiable créature, ruine sa famille, jette le trouble et l'infamie dans son ménage et finit dans l'idiotisme ; c'est Vandeuvres qui triche au jeu et se brûle la cervelle ; c'est le banquier Steiner, se lançant, pour les caprices de Nana, dans le plus véreux agiotage ; c'est la Faloise, un provincial, qui laisse aux pieds de l'infâme idole tout son bon sens et toute sa fortune ; ce sont les deux Hugon, Philippe et Georges, dont l'un devient criminel et l'autre fou. Qui encore ? La liste est interminable, et avec les cadavres des victimes, on élèverait une pyramide plus haute que l'ossuaire de Morat. Telle est cette histoire malpropre, d'où la préoccupation vraiment littéraire est absente. Il serait difficile de trouver deux pages entières qui ne renferment ni un mot ordurier ni une idée obscène. Je me trompe : on peut citer la dernière page. Ce n'est pas immoral, mais ce n'en est pas moins répugnant et infect. Nana vient de mourir de la petite vérole, et M. Zola nous présente le cadavre de la courtisane défiguré, horrible, sans nom : « Une lumière vive éclaira brusquement le visage de la morte. Ce fut une horreur. Toutes ses amies frémirent et se sauvèrent. Nana resta seule, la face en l'air, dans la clarté de la bougie. C'était un charnier, un tas d'humeur et de sang, une pelletée de chair corrompue, jetée là, sur un coussin. Les pustules avaient envahi la figure entière, un bouton touchant l'autre ; et flétries, affaissées, d'un aspect grisâtre de boue, elles semblaient déjà une moisissure de la terre sur cette bouillie informe où l'on ne retrouvait plus les traits. Un œil, celui de gauche, avait complètement sombré dans le bouillonnement de la purulence ; l'autre, à demi ouvert, s'enfonçait comme un trou noir et gâté. Le nez suppurait encore. Toute une croûte rougeâtre partait d'une joue, envahissait la bouche qu'elle tirait dans un rire abominable. Et sous ce masque horrible et grotesque du néant, les cheveux gardant leur flambée de soleil coulaient en ruisselant d'or. Vénus se décomposait. Il semblait que le virus pris par elle dans les

ruisseaux sur les charognes tolérées, ce ferment dont elle avait empoisonné un peuple, venait de lui remonter au visage et l'avait pourri. »
— Le livre termine là. Que vous en semble? Est-ce que le dégoût ne vous monte pas au cœur? En ce qui nous concerne, après avoir lu *Nana*, nous éprouvions comme une sorte de désir de relire Berquin, Nicolas Bouilly, Madame Cottin, Ducray-Duminil, *Estelle et Némorin*, *L'Enfant de la Forêt* et *Malek-Adel*.

Certes, nous sommes loin de méconnaître le talent de M. Émile Zola : il en est pétri. Mais, depuis quelques années, à quoi l'emploie-t-il? A décrire le laid? non : l'ignoble. Il s'y complait : les seuls parfums qu'il goûte sont ceux qui répugnent à tous les odorats ; à plaisir, il plonge sa plume dans les cloaques. Il semble joyeux quand il peut s'écrier : voyez quel ulcère! voyez quelle dépravation! remarquez ces vilenies! respirez ces puanteurs! — Tel de ses personnages, par exemple l'impresario Bordenave, ne parle de son théâtre qu'en se servant du mot grossier qui, dans l'argot de la plèbe, désigne les mauvais lieux; la nommée Satin ne peut ouvrir la bouche sans faire concurrence à M. Margue; le cabotin Fontan est uniformément crapuleux. Et M. Zola, cette fois encore, se réclame de Balzac. Sans doute, Balzac a mis plusieurs fois en scène le monde interlope, et sa *Torpille* est bien de la famille de Nana; mais si les situations où se meuvent les personnages de l'auteur de la *Comédie humaine* sont souvent scabreuses, quelle différence dans le style et dans le langage! Non, monsieur Zola, Balzac n'est pas votre ancêtre littéraire : l'auteur d'*Eugénie Grandet*, parrain de *Nana*, fi donc! Vos ancêtres intellectuels sont Casanova de Seingalt, Andréa de Nerciat et Restif de la Bretonne.

Une autre prétention de M. Zola est d'être un écrivain moral. Cela rappelle le marquis de Sade, sous-intitulant les *Malheurs de la Vertu* sa production la plus immonde. Un écrivain moral pourrait prendre pour sujet de ses études les dépravations contemporaines; mais il se garderait bien d'en reproduire les tableaux de la façon bestiale, cynique et malsaine qui distingue M. Zola. Il pourrait peindre les mœurs des femmes de théâtre, mais il aurait assez le respect de la vérité pour voir en elles autre chose que des Messalines exclusivement. Orphée, dit-on, fut déchiré par les Bacchantes. M. Zola est bien heureux de vivre en plein dix-neuvième siècle : s'il eut été contemporain d'Alcibiade et qu'il eut parlé des tragédiennes grecques comme il a parlé des actrices parisiennes, on lui eut fait un mauvais parti, très certainement. Jamais les femmes de théâtre n'avaient été traînées sur une pareille claie, et il faut réduire à leur juste valeur ces exagérations monstrueuses, sans quoi il serait impossible de ne pas tenir toutes les comédiennes en profond mépris. Pour M. Zola, l'artiste est un mythe :

il n'y a que le cabotin. Comment expliquer maintenant le scandaleux succès de *Nana?* L'ouvrage en est à sa cinquantième édition — et, le jour de la mise en vente, la foule était plus nombreuse devant la porte de l'éditeur, qu'elle ne l'a jamais été devant l'Opéra quand on donne du Meyerbeer ou devant le Théâtre-Français quand on joue du Corneille. Cette littérature *in naturalibus* où les sens jouent le rôle qui n'est dû qu'aux passions, où la matière est divinisée, où l'amour chaste est bafoué, où l'idéal est vilipendé, où dominent la nudité, la saleté, le proxénétisme, serait-elle réellement l'expression de la société actuelle? Il faut distinguer : des voix autorisées ont dit naguère qu'il y avait aujourd'hui deux France. Il y a aussi deux sociétés : celle qui croit, prie et travaille; celle qui blasphème, ricane et jouit. Eh bien! oui, la littérature Zola est réellement l'expression de cette dernière. Elle se compose de gens qui n'ont pas d'autre dieu que celui que les païens adoraient à Lampsaque. Il ne faut donc pas s'étonner que les *Nanas* se tirent à 60,000 exemplaires. C'est d'ailleurs un signe des temps, et on n'assiste à d'aussi désolants spectacles qu'aux heures hybrides et aux époques troublées. En des jours réguliers, ou la justice mettrait bon ordre à l'exhibition, ou le bon sens général ferait justice du scandale.

2.— Mais sortons de cette atmosphère pestilentielle. Voici une œuvre d'une honnêteté profonde, d'une réelle portée morale et d'un puissant intérêt dramatique : c'est *Madame Felicia.* Trop modeste, l'auteur, M. Adolphe Racot, nous dit que le roman qu'il vient de publier est « imité de l'anglais ». Des imitations de ce genre sont des créations véritables. Il est possible que M. Racot ait prit le sujet de *Madame Felicia* dans quelque conteur anglais. Mais ce sujet il l'a fait sien ; il lui a imprimé sa personnalité ; il lui a donné ce coup de pouce français qui marque à jamais un livre dans sa physionomie délurée, son attrait irrésistible, son allure libre, sa pittoresque saveur. D'ordinaire, les romans anglais s'embarrassent dans les thés, les sandwichs, les biscuits, les révérends, les institutrices et autres broussailles. Dans *Madame Felicia*, rien de tout cela : pas de prône, pas de digressions inutiles, pas de détails puérils. Une action dramatique et bien posée qui se déroule logiquement et aboutit à un dénouement aussi imprévu que terrible. M. Adolphe Racot s'est souvenu de cette devise des anciens : *Semper ad eventum festina.* Telle était aussi la devise d'Alexandre Dumas père, et c'est ce qui fait sa supériorité sur tous les romanciers de notre époque. Cela n'exclut ni la réflexion originale, ni l'aperçu vrai, ni l'émotion attendrissante, ni même les tableaux exquis et les paysages pénétrants. On ne s'y endort pas, voilà tout. — Qu'est-ce que Madame Felicia? Une fière coquine. Sous le nom de Rosemonde, elle roucoule des grivoiseries dans les

cafés-concerts de New-York, lorsqu'elle fait la connaissance d'un certain major de table d'hôte, mâtiné d'escroc, lequel l'emmène dans le Canada et la présente aux officiers de l'armée anglaise comme sa fille. Rosemonde se compose un extérieur de circonstance et joue les ingénues. Le lieutenant Gordon Caryll s'y laisse prendre : il aime follement l'ex-danseuse, dont elle ignore le passé honteux, la demande en mariage à son prétendu père et l'épouse. Quelque temps après, le major tombe gravement malade. Sur le point de mourir, bourrelé de remords, il dévoile à Gordon Caryll l'épouvantable mystification dont il a été l'objet ou plutôt la victime. Celui-ci se sépare à jamais de Rosemonde et retourne en Angleterre ; mais son histoire y est connue ; la presse s'en est occupée. Aussi, quand Gordon Caryll se présente chez sa mère, c'est une malédiction qui l'accueille. Le lieutenant donne sa démission et s'expatrie. De longtemps on n'entend plus parler de lui. Cependant Rosemonde a résolu de se venger : elle confie sa fille Donny à une paysanne de Québec et vient à Londres où elle débute, sous le nom de Madame Felicia, sur un théâtre de genre. Gordon Caryll, lui aussi, éprouve à la longue le besoin de voir sa mère. Peintre distingué, connu sous le pseudonyme de Loskley, il expose au Salon des tableaux qui font sensation, et, en même temps, convaincu que sa première femme a péri dans un accident de chemin de fer, il offre son cœur et sa main à la fière et charmante fille du général Forester. Personne encore, ni sa fiancée France Forester, ni son ami, Térence Dennyson, ni Eric Dinely, son cousin, ni Crystal Higgins, femme d'Eric, tous personnages qui jouent dans le drame un rôle essentiel, ne reconnaissent dans le peintre Loskley, l'ancien lieutenant Gordon Caryll. Madame Felicia, qui a fait acheter un des tableaux du peintre, ne se doute pas elle-même que l'auteur de la *Séparation* est son mari. Ce n'est qu'à Paris, où a lieu le dénouement, que tout se dévoile. Madame Felicia joue aux Variétés la *Sorcière d'or*. Gordon Caryll est dans une loge. Jugez de sa stupeur en reconnaissant Rosemonde : de la scène, Rosemonde l'a reconnu aussi. C'est alors qu'elle complète froidement sa vengeance : elle l'avait atteint dans sa mère, dans ses parents, dans ses amis ; c'est maintenant à sa fiancée qu'elle s'adresse afin de rendre le mariage impossible. Gordon Caryll s'incline devant la fatalité ; mais il réclame Donny, sa fille, qui est venue de Québec à Paris et que Madame Felicia tient cruellement sequestrée dans ses appartements. Rosemonde aurait triomphé dans un dernier crime, sans le juste châtiment que lui inflige la femme d'Eric Dinely, jalouse des assiduités de son mari auprès de la comédienne. Au moment où celle-ci, revenant du théâtre, rentre dans ses appartements, Crystal la saisit à la gorge et l'étouffe dans ses doigts de fer. Le matin, quand on pénètre

dans la chambre, Felicia est un cadavre ; Crystal est une folle. — Désormais rien plus ne s'oppose au bonheur de Gordon Caryll et de France Forester. La folie de Crystal n'est pas inguérissable. Donny retrouve une famille, et Térence Dennyson l'amitié d'Eric, son frère. Ce Dennyson est la figure la plus sympathique du livre : une de ces créatures, douces et bonnes, fortes et pures, qui éprouvent sans cesse le besoin de se dévouer pour les autres — et celui-ci pousse le dévouement jusqu'à l'héroïsme, jusqu'à détruire les titres de son majorat, afin de ne pas dépouiller son frère qui ignore le mystère de sa naissance et le prend pour un orphelin recueilli par charité chez les Dinely. Mais ceci n'est que l'accessoire : le principal, c'est l'odyssée de l'abominable Felicia ; c'est le développement du *Nosce furens quid fæmina possit* du poète antique. Quant au style, il est à la fois élégant et sobre, rapide et nerveux le style d'un écrivain sûr de lui, maître de ses pensées, qui ne cherche pas, en sacrifiant au mauvais goût du jour, des succès douteux et déshonorants.

3. — Si dans *Madame Felicia* l'intérêt va toujours croissant, on ne saurait en dire de même d'*Ariane*, un roman tout à fait anglais, tout ce qu'il y a de plus anglais, quoique l'action se passe à Rome. L'auteur d'*Ariane* est connu sous le pseudonyme d'Ouida. Nous avons ici même fait l'éloge de *Pascarel*, sa première œuvre et c'était une œuvre réellement remarquable, tandis qu'*Ariane* nous paraît au-dessous du médiocre, et il ne se peut rien lire de plus mortellement ennuyeux. Figurez-vous un savetier romain qui se croit issu de la noble famille Quintilia, une petite juive qui sait le grec, le latin et ne reconnaît d'autre dieu que Jupiter Capitolin ; un sculpteur jaloux, Maryx ; un poète ampoulée, Hilarion, qui met à mal la juive Gioja et l'abandonne. Tout ce monde-là disserte, disserte encore, disserte toujours, sur Apollon Sandalarius, la voie Flaminienne, le portique d'Octavie, les Dieux et les Déesses, les Satyres et les Nymphes, le Forum, les Rostres et le Janicule. Ce sont des païens fanatiques : ils ne vivent que de l'ancienne Rome ; le catholicisme est pour eux l'abomination de la désolation. Deux citations suffiront pour donner une idée des tendances anti-chrétiennes de ce roman. Parlant du moine dominicain Jérôme Savonarole, l'auteur d'*Ariane* dit : « Savonarole était un ascète à l'esprit étroit et qui prêchait les *misérables* croyances qui ont *dépouillé la terre de toute beauté* ». Ailleurs, nous trouvons cette tirade ampoulée et contradictoire : « Rome qui a vu passer Jupiter et Aidoneus qui ne sont plus maintenant que des noms dans la bouche des hommes ; Rome qui a vu l'Olympe disparaître comme un rêve de la nuit ; Rome qui a tué le Nazaréen et qui a vu Borgia et Aldobrandini s'arroger en son nom des droits souverains sur la terre et dans le ciel même ; Rome qui a vu les

nations périr sans laisser de traces et les divinités mourir comme des papillons, Rome vit encore et charme toujours le monde par la magie éternelle de son nom. » Mais, ô sophiste, d'où lui vient précisément cette magie, sinon des grands souvenirs que vous méconnaissez indignement ? Nous renvoyons Ouida — non à Gémisthe Pléthon et aux polythéistes de la Renaissance—mais au livre du *Pape*, au *Parfum de Rome* et à l'*Histoire de l'Église universelle*. Ce ne serait pas de trop pour l'empêcher d'emboucher à chaque instant la flûte à sept trous, la syringe de Pan, et de chanter Apollon Sandalarius sur le mode achaïque.

4.— *Ne quid nimis*. Rien de trop. Cette excellente devise de Phèdre le fabuliste, M. Victor Cherbuliez l'a très intelligemment appliquée pour son compte dans le *Roi Apépi*. Lui aussi s'occupe de l'antiquité, de l'Égypte ; mais au lieu de disserter interminablement sur le grammate Ammon, sur Amen-Apt la véridique, sur Phtah-Sokari, sur le grand Tum, sur la réputation usurpée de Sésostris, sur la gloire d'Apépi, roi des Hycsos, il glisse, il effleure, il passe — et préfère nous raconter les naïvetés d'Horace de Penneville, les roueries de son oncle le marquis de Miraval, et les coquetteries de la belle Madame Corneuil. C'est bien plus amusant. On devine de quoi il retourne : Mme Corneuil, une jeune veuve de 22 ans, a rencontré dans ses excursions un égyptologue forcené, M. de Penneville, naïf comme tous les savants et affligé de cent mille livres de rentes. Stylée par sa mère, une bourgeoise soi-disant honnête qui frise la coquinerie, Mme Corneuil feint de partager l'enthousiasme d'Horace de Penneville pour les hiéroglyphes, les pyramides et le Nil, père des crocodiles. Charmé, séduit, enivré, Horace devient amoureux de la coquette — et songe à... l'épouser. Mme de Penneville mère n'entend pas de cette oreille ; elle envoie en ambassade son frère, le marquis de Miraval, avec des instructions fort précises tendant à arracher le naïf égyptologue des griffes de la reine Apépi.....non, de Mme Corneuil. Le marquis de Miraval est un ancien diplomate : il a 65 ans, bon pied, bon œil, bon estomac, et des cheveux qu'il ne s'avise jamais de teindre ; c'est un aimable sceptique qui regarde vivre les autres, riant sous cape de leurs sottises et disant : « Je n'en fais plus, mais je les comprends toutes. » Il manœuvre si bien qu'il parvient à faire croire à Mme Corneuil qu'Horace est un niais et que lui, le marquis de Miraval, serait un mari bien autrement sortable. La coquette se laisse prendre à l'amorce — et, au dénouement, il arrive ceci : qu'Horace de Penneville est allé rejoindre sa mère et que le marquis de Miraval rit au nez de Mme Corneuil et de son intrigante mère. Tout cela est très original, plein d'esprit, d'ironie, d'aisance et de bonne humeur. Il y a en M. Victor Cherbuliez quelque chose de l'extrême

ténuité d'analyse qui jadis mirent Marivaux à une place à part dans la littérature française. Son vieux diplomate est d'un art achevé ; la mère de Mme Corneuil, Mme Veretz, est d'une vérité absolue. Cette madame Veretz ne fait qu'apparaître dans le roman ; mais elle en dit long sur le rôle que joue « la mère » dans un certain monde féminin. Il ne s'agit pas ici de la mère de famille, honorée et respectée, de l'aimable et tant aimée grand'maman, de l'aïeule vénérée et vénérable. Il s'agit de la « mère » dans le monde des actrices, des veuves en disponibilité, des coquettes et des frivoles à l'affut d'un riche mariage. Ces mères-là arrivent à ne plus être que les humbles satellites, les servantes non-gagées, les chiens couchants et parfois aussi les mauvais génies de mesdames leurs filles. Tout cela n'est qu'indiqué dans le *Roi Apépi*, mais l'est suffisamment pour nous initier à certaines mœurs de notre époque. Au *Roi Apépi* se joignent deux Nouvelles : *Le Bel Edwards* et les *Inconséquences de M. Drommel*. Le tout a pour titre : *Les Amours fragiles*. Dans le *Bel Edwards*, M. Cherbuliez raconte les aventures de John Wilkes Booth, l'assassin d'Abraham Lincoln. Les *Inconséquences de M. Drommel* sont une fine satire du pédantisme, de l'orgueil et de l'outrecuidance des Allemands. Ce Drommel qui se croit infaillible, qui se dit être d'une essence supérieure, qui méprise les Français, qui cherche la synthèse, réhabilite les voleurs, se voit, à un moment donné, voler son argent et son honneur. Si quelques scènes étaient moins risquées, cette nouvelle serait un petit chef-d'œuvre.

5. — Il y aurait une réelle imprudence à mettre entre les mains d'une jeune fille les *Lettres de Réa Delcroix* à Virgile d'Oult. La passion et l'imagination y parlent un langage qui, pour être sincère, n'en a pas moins son danger. Ces lettres s'arrêtent à la fin de 1870. Une note nous apprend que, cette année-là, Virgile d'Oult prit part à la terrible guerre : il y fut grièvement blessé. Réa mourut de la blessure de Virgile d'Oult — et celui-ci, guéri comme par miracle, alla dans un cloître ensevelir le souvenir de Réa Delcroix. Est-ce bien un roman ? Les Lettres que publie Mme Marie Desyles ont-elles été réellement écrites ? Nous ne saurions le dire ; mais, vraies ou non, œuvre de passion ou œuvre d'imagination, ces Lettres — réserves faites sur certaines tendances — dénotent une intelligence supérieure. Il n'y est pas continuellement question d'amour : Réa Delcroix communique à Virgile d'Oult ses impressions, ses sentiments, ses idées sur l'art, la politique et la littérature. Voici quelques-uns de ses jugements : « Le génie de Victor Hugo ressemble à une forêt. Il est touffu, inextricable, plein d'obscurités et de lumières, de hurlements et d'harmonies. Oui, il est la forêt, d'autres hommes sont des cîmes, comme Lacordaire. » Réa Delcroix n'éprouve aucune sympathie pour Alfred de Vigny : « J'ai lu *Eloa*, dit-elle, et diverses poésies d'Alfred de Vigny. Je ne l'apprécie

et ne l'aime guère ; sa forme est belle, pure, exquise souvent, mais il lui manque ce je ne sais quoi qui enlève l'admiration. » En quatre lignes, elle juge George Sand : « Je trouve superbes les *Lettres d'un Voyageur* ; je déteste *Jacques*, comme je déteste les notes fausses. Cette femme de talent n'a pas le génie de la vérité ni d'esprit dans le goût. » Ceci est pour Balzac : « Le style de Balzac charrie lourdement sa pensée ; les paillettes d'or chez lui sont mêlées à la bourbe. » — Réa Delcroix, avec une insistance voulue, manifeste à tout propos de l'antipathie pour Cabanel, Victorien Sardou, Louis Veuillot et Napoléon III. Elle a de la religion ; mais c'est une sorte de religion sentimentale, fort commode, peu gênante et pas du tout pratiquante. L'amour, naturellement, est son thème favori; elle en donne des définitions innombrables. Celle-ci nous a paru la mieux réussie : « L'amour « est un divin mensonge qui se fait croire, un mystère deviné et ja- « mais connu, une mélodie sans paroles. » Le style des *Lettres de Réa Delcroix*, quoi qu'ardent et passionné, est toujours chaste et trouve parfois des délicatesses admirables. Mais, je le répète, ce n'est pas là un livre de lecture à l'usage des jeunes filles.

6. — Il en est de même du *Péché de la Générale*, de M. Charles Mérouvel. Ce péché, inutile de le dire, est le péché d'adultère. Le général comte de Branville, âgé de 68 ans, fait la folie d'épouser la toute jeune Gabrielle Desgranges, fille d'un banquier de Nantes. Celle-ci finit par être infidèle à la foi donnée et son complice n'est autre que le capitaine Robert Pontis, un fils naturel du général, mais dont la naissance, sauf pour le comte de Branville, est enveloppée de mystère. Robert Pontis, s'étant une nuit, introduit furtivement dans le château de Traniac, en Limousin, où habite la générale, se voit barrer le chemin par l'intendant Marcas, qui lui tire à bout portant un coup de fusil et l'étend raide mort. Le général de Branville succombe à la douleur et quitte ce monde en pardonnant à sa femme. Laide et vilaine histoire, que ne rachètent ni le talent. ni le style. Çà et là, pourtant, quelques paysages bien réussis du Haut-Limousin, cette Sibérie du centre de la France.

7. — Combien nous préférons à ce *Péché de la Générale*, œuvre vulgaire et peu morale, le *Neveu du Chanoine*, de M. Alfred du Pradeix ! Il y a aussi deux jeunes cœurs en présence : Claude Ravasson, et Mme d'Onfroy (Sabine des Combels). Mais s'ils côtoient l'abîme, ils n'y tombent pas ; et rien n'est irréparable, grâce à la vigilance du curé de Barlandès, l'oncle de Claude, qui sauve les imprudents. Sabine retrouve la paix de l'âme auprès de son mari transformé, et Claude Ravasson qui a été successivement timide précepteur au château des Combels, étudiant en droit à Paris, et brillant avocat au barreau de Cahors, s'appelle aujourd'hui le père Flavien,

de l'ordre de Saint-Dominique. L'étude est hardie, çà et là trop brûlante ; mais il y a du souffle et du tempérament. Les mœurs du Quercy sont décrites sans exagération, avec puissance et vérité. Le bon chanoine Ravasson pousse l'affection pour son neveu jusqu'à l'héroïsme ; Eucharis d'Onfroy, dont l'embonpoint majestueux forme une plaisante antithèse avec l'image de la nymphe que son prénom évoque, est le type de la petite bourgeoise de province anoblie par le mariage ; Sabine des Combels donne une très exacte idée de ces jeunes filles capricieuses dont l'éducation s'est faite un peu trop souvent à l'école buissonnière ; Christian Lambert se pose en blasé, en sceptique — et au fond c'est un croyant, un croyant malheureux, qui, pour ne pas montrer ses souffrances intimes, met un masque devant son âme ; le marguillier Tamponnet, demi-paysan, demi-lettré, incarne en sa personne le dévouement que rien n'arrête, que rien n'affaiblit, que rien ne lasse, et qui souvent l'aveugle au point de ne lui faire voir partout que des francs-maçons et des membres de l'Internationale. Tous ces personnages ont été pris sur le vif, et on s'aperçoit qu'ils ont, à leur insu, réellement posé devant le peintre.

8. — Le mot de divorce n'est pas une seule fois prononcé dans le livre de Mme Henry Gréville, *Lucie Rodey*, et pourtant il n'est autre chose qu'une thèse en faveur des idées chères à M. Alexandre Dumas fils et à M. Alfred Naquet. Les intentions de l'auteur se devinent dès les premières pages. Mme Henry Gréville met en présence deux ménages mal assortis. Lucie Béruel, jeune fille sérieuse, constante et aimante, a épousé Max Rodey, jeune homme à la mode, viveur et volage ; Georges Varin, âme profondément honnête, digne et ferme, s'est marié avec Berthe Loiseau, frivole, vicieuse, évaporée, sans cœur. Qu'arrive-t-il ? C'est que Max Rodey trompe cyniquement sa femme avec la femme de Georges Varin. Lucie, froissée dans son honneur et dans ses sentiments, se sépare de son mari ; Georges Varin, par la même raison, se sépare de sa femme. Georges et Lucie sont attirés l'un vers l'autre par les mêmes goûts, des malheurs identiques et mutuelle sympathie ; mais, comme tous les deux sont vertueux, ils s'aiment sans manquer à leurs devoirs, et attendent une issue favorable qui n'arrive pas. L'idée religieuse étant ici totalement absente, il est évident que la souffrance de ces deux âmes, si bien faites pour se comprendre, doit être immense et qu'elles accueilleraient la loi du divorce comme une délivrance. Et cependant, le divorce, même en ce cas, serait la pire des solutions.

9. — Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire le roman si beau et si chrétien de Mme Bourdon, qui trouve, en présence des revendications actuelles de la Révolution, un regain des plus opportuns et une incontestable utilité. Le *Divorce*, de Mme Bourdon, est l'antithèse de *Lucie*

Rodey. La thèse tend à démontrer la nécessité de la dissolubilité du mariage; l'antithèse expose éloquemment la nécessité du mariage indissoluble. Odile Paulus et Guido Walmeire se sont épousés par amour. La lune de miel est loin d'être une lune rousse, et, dans le commencement, tout marche, comme on dit vulgairement, sur des roulettes. Mais peu à peu, la différence des caractères se dessine, les incompatibilités d'humeur s'accentuent, les froissements réciproques se multiplient, l'orgueil s'en mêle. Ce ne serait rien si le ménage était chrétien ; mais il ne l'est pas. Aussi, la loi belge autorisant le divorce, Odile Paulus et Guido Walmeire s'adressent aux tribunaux pour en bénéficier. Le divorce est légalement prononcé. La dignité d'Odile qui, au fond, aimait profondément son mari, l'empêche de convoler à de secondes noces : il est vrai que celui qui demandait la main de la divorcée était un abominable matérialiste, un affreux solidaire. Guido Walmeire, au contraire, se remarie avec une aventurière allemande, qui le ruine, le déshonore, l'afflige et finalement le mène au tombeau. Trop heureux encore, le pauvre homme, de pouvoir mourir entre les bras de sa première femme qui, revenue à la pratique de la religion, grâce aux bons conseils d'une amie d'enfance, soigne Walmeire dans sa dernière maladie, lui pardonne et adopte son fils — le fils de l'allemande. Mais Odile Paulus a compté sans la barbare loi du divorce : cet ange qu'elle adore, qu'elle élève catholiquement, lui est un jour enlevé par un major berlinois, protestant fanatique, qui vient d'épouser la seconde femme de Guido Walmeire, la mère de l'enfant. Quelles tristes conséquences! Tout à côté, Mme Bourdon a placé le ménage Sarclaès, ménage sincèrement chrétien : parfois (un ciel constamment pur est contre nature) quelques nuages s'élèvent ; mais cela ne dure pas. La femme est si douce, le mari si raisonnable qu'on finit par se réconcilier dans l'amour des enfants, et tout est dit. Excellent ouvrage, que nous ne saurions trop recommander : outre l'action qui porte en elle-même sa moralité, il renferme de sages, judicieuses et fortifiantes réflexions. Celles-ci entr'autres : « Avec le divorce, dit Mme Bourdon, le mariage perd toute sa majesté; il n'est plus ce lien sacré, inviolable, qui doit se continuer dans une meilleure vie ; ce n'est qu'un caravansérail, une tente dressée pour quelques heures. L'indissolubilité est la pierre angulaire du mariage. Le divorce en est la négation : il fait passer les enfants de famille en famille, partout étrangers, partout malheureux, pauvres parias, errants loin du foyer domestique qu'un orage a bouleversé. » Il paraît que le sage Solon aurait manqué de sagesse, quand il a dit : « Marie-toi avec celui qui te ressemble, car lorsqu'on ne se ressemble pas, on se heurte. « Mme Bourdon est d'un avis contraire. Deux caractères identiques ne s'entendront jamais bien. Pour faire bon mé-

nage, il est essentiel que les qualités de l'un des deux conjoints tempèrent les défauts de l'autre, que la patience de la femme, par exemple s'oppose comme un bouclier aux vivacités du mari, et que la prudence de l'époux vienne en aide à l'intelligence inexpérimentée de l'épouse. C'est une loi morale, qui, du reste, a pour analogue cette loi physique : les électricités de même nom se repoussent, les électricités de nom contraire s'attirent. — Il n'y a pas cependant que des réflexions austères et graves dans le *Divorce* de Mme Bourdon ; il y a aussi de l'humour, de la fantaisie et quelques belles pages sur la Belgique, cette Italie du Nord. A vol d'oiseau, l'auteur nous promène du port d'Anvers aux Flandres opulentes, des mines du Hainaut aux riantes campagnes du Brabant, du château féodal de Baudoin-Bras-de-Fer aux fabriques d'armes de Liège, des paysages pittoresques de la Sambre aux attrayantes solitudes du Luxembourg prolongement de la Forêt-Noire.

10, 11, 12.— Mme Claire de Chandeneux est infatigable : elle vient de publier, coup sur coup, l'*Automne dune femme*, *Sans cœur* et *Folle?* trois romans qui, malgré certains défauts, ne puisent pas du moins leur originalité dans les descriptions ordurières ni dans les peintures d'un monde ignoré des honnêtes gens. L'*Automne d'une femme* est l'histoire d'une créole, d'une veuve encore jeune, la comtesse Césarine d'Anglejean, dont les salons de Bordeaux saluent l'esprit mordant et la grâce souveraine. La comtesse d'Anglejan sacrifie les plus doux sentiments, les plus impérieux devoirs, au culte d'une jeunesse bruyante. Pour être plus adulée, plus fêtée, plus libre, elle devient mauvaise mère et abandonne son enfant, sa fille Emmeline, aux soins de braves campagnards, les Rovelou, des environs d'Arcachon. Fort heureusement, ces Rovelou se trouvent être d'honnêtes gens et d'excellents chrétiens : ils élèvent Emmeline un peu à la paysanne, mais en même temps, ils développent en elle toutes les qualités du cœur, tous les trésors de l'âme. La mère, cependant, cédant au qu'en dira-t-on, finit par rappeler sa fille auprès d'elle. Ce sont d'abord des scènes de jalousie, de mauvais procédés, d'odieuses récriminations. Mais Emmeline est si bonne, si douce, si respectueuse et si aimante que l'intraitable créole se modifie insensiblement, et qu'elle meurt avec le regret d'avoir méconnu ses devoirs, renié son sang et gaspillé sa vie. Emmeline d'Anglejean épouse Robert de Madiran, le fils d'un ami de feu son père.— *Sans cœur*, est un drame fort mouvementé : Sabine Forster, l'héroïne, a la figure d'un ange et l'âme d'un démon. Autour d'elle se dénoue une erreur judiciaire des plus compliquées, qui captive fortement l'attention. Dans *Folle*, Mme Claire de Chandeneux fait apparaître, avec toute sa laideur morale, une cruelle marâtre qui néglige la fille de son mari au profit de son fils à elle : elle la maltraite, la calomnie et publie partout qu'elle a perdu la raison. Patience ! Devenue veuve, la marâtre man-

que un riche mariage, tandis que la prétendue folle, la pauvre Cendrillon, épouse un jeune ingénieur fort riche et plein d'avenir. Nous négligeons les personnages secondaires du récit — dont les portraits sont traçés avec une certaine vigueur et dans un bon style. *L'Automne d'une femme*, *Sans cœur* et *Folle?* font honneur à la plume qui a écrit les *Ménages militaires.*

13. — Encore l'éternelle odyssée de l'institutrice, qui se termine par un noble mariage! Hâtons-nous de dire cependant que, dans les *Rêves de Marthe* de Mme Maryan, ce dénouement n'arrive qu'après beaucoup de souffrances, beaucoup d'épreuves, et que si Marthe épouse un gentilhomme, c'est un gentilhomme pauvre. La circonstance est positivement atténuante. Cette Marthe est la fille d'un peintre de talent et d'une femme supérieure. Elevée très-aristocratiquement, dans un des meilleurs couvents de Paris, on lui pardonne ses rêveries, ses tristesses, ses mélancolies, ses antipathies, lorsqu'après la mort de ses parents, elle est obligée de vivre prosaïquement à Saint-Brieuc, chez un de ses oncles — dont la famille est pleine de vertus, mais manque de distinction. Changeons d'ennui, disait dans ses vieux jours le roi Louis XIV. Marthe quitte son oncle et entre comme institutrice chez le comte de Stumberg : elle espère y trouver un peu plus de gaieté, sinon de bonheur. C'est tout le contraire : elle a simplement changé d'ennui, comme le Roi-Soleil; son élève, Florence, lui cause mille contrariétés ; la comtesse, une dunquerkoise de la petite bourgeoisie, que le comte de Stumberg, veuf en premières noces, a uniquement épousé à cause de sa beauté, l'accapare à chaque minute pour lui raconter ses misères conjugales. La pauvre Marthe ressemble à l'inca Montézuma: elle est loin d'être sur un lit de roses. Cependant tout s'éclaircit, tout s'aplanit: la comtesse rentre en grâce auprès du comte de Stumberg; la petite Florence, qui l'avait prise en haine, parce qu'*elle n'était pas de son monde* (voyez-vous cette orgueilleuse de dix ans?) ne peut plus se passer d'elle, et Marthe, l'intitutrice souffre douleur, voit enfin réaliser son rêve : elle épouse Raymond du Vaulquier. Il y a dans ce roman quelques scènes d'intérieur véritablement réussies : ce sont les pages où Mme Maryan décrit la vie modeste, utile et humble, des parents de la comtesse de Stumberg. Le père de la comtesse, bouquiniste à Dunkerque, était un savant. Tous les collectionneurs et tous les gens instruits de la ville le connaissaient : souvent le soir, il se formait autour du comptoir une réunion d'hommes distingués, discutant un point d'histoire douteux, un texte obscur ou une question d'archéologie, et écoutant avec déférence le modeste érudit dont le jugement était aussi droit que sûr. Le bon bouquiniste initiait sa fille à la science et lui enseignait même le latin. La comtesse de Stumberg n'était cependant pas un bas bleu ; mais c'était une

femme savante et une femme d'esprit. Le comte, de son côté, avait reçu une instruction brillante. Peut-être cela ne fut-il pas étranger à leurs brouilles de ménage. C'est une erreur de croire que les hommes considèrent comme essentiel à leur bonheur le besoin d'avoir à leurs côtés une femme très-spirituelle ou très-savante. M. de Bonald l'a dit avec raison : « Un homme et une femme de trop d'esprit font rarement bon ménage. » Mme Maryan a montré la vérité de cet axiome dans le ménage Stumberg. Le ménage Desarbres, au contraire est un ménage modèle : il est vrai que Mme Desarbres a cela de commun avec la Lucrèce des Tarquins et la reine Berthe au grand pied, c'est qu'elle ne croit pas déroger en filant de la laine.

14. — Il n'est pas encore trop tard pour dire un mot des dernières œuvres de Mlle Marie Maréchal, enlevée trop tôt à la littérature catholique. Ces œuvres sont : *Mademoiselle de Charmeilles*, *la Famille Tolozan* et *un Mariage à l'étranger*. La donnée de *Mademoiselle de Charmeilles* est un peu hardie : il s'agit du baron de Hoguendorf, le héros du roman, qui veut bravement se remarier sans être sûr que sa première femme, soit réellement morte. Cela amène des craintes, des anxiétés, des complications que l'auteur débrouille très-finement. A un moment donné, l'indienne Flora dont le pauvre baron se croyait veuf apparaît tout à coup, et voilà les châteaux en Espagne d'Andréa de Charmeilles dispersés comme des ombres fugitives. Il ne lui reste pas d'autre ressource que d'entrer en qualité de dame de compagnie dans la maison de lady Arabelle Douglas, une anglaise excentrique, attachée aux antiques usages. Cette Arabelle a un neveu, lord Douglas de Wadistock, sur qui la beauté de Mlle de Charmeilles a fait une impression profonde : il se propose de lui offrir son cœur et sa main, lorsque le baron de Hoguendorf arrive cette fois, avec un authentique certificat constatant la mort de la terrible indienne, et prie Mademoiselle de Charmeilles de vouloir bien tenir ses promesses. Celle-ci ne demande pas mieux. On pourrait tirer de cet imbroglio une charmante comédie. — *La Famille de Tolozan* et *un Ménage à l'étranger* ne méritent pas les mêmes éloges. Les Tolozan sont de braves provinciaux ruinés qui viennent à Paris chercher fortune et qui, grâce à leur bonne conduite, y trouvent l'aisance. *Le Mariage à l'étranger* nous rappelle une fois de plus les tristes péripéties de la guerre de 1870 et nous fait assister aux persécutions subies par une française Isabelle Dailly, qui, sans dot, a voulu épouser un riche allemand. Dans les deux cas, rien de neuf ni de bien intéressant. Abordons les romans historiques.

15, 16, 17, 18. — Il en est quatre que nous pouvons signaler pour le quart d'heure : *Michel Marion*, par le comte de Saint-Jean (pseudonyme sous lequel se cache une Nantaise qui manie la plume sans embarras);

Margaret la Transplantée, par Mlle Thérèse-Alphonse Karr (la fille du célèbre littérateur, aujourd'hui jardinier à Saint-Raphael et moraliste au *Moniteur universel*); *La fiancée du proscrit*, par César-Pascal, et la *Peste de Marseille*, par Mary-Lafon. — Le premier, *Michel Marion*, est un épisode de la guerre de l'indépendance bretonne. L'action se passe en partie sous la reine Anne. Animé d'un patriotisme local invincible, Michel Marion sacrifie toute sa fortune à sa chère Bretagne. Il arme en guerre ses vaisseaux de commerce, équipe un bataillon à ses frais et vient à Nantes soutenir le siége de cette ville. Le duc de Bretagne meurt après la fatale journée de Saint-Aubin : Anne lui succède et lutte trois ans sans argent, sans allié, presque sans troupes contre le roi de France. On connaît l'issue de cette lutte: Anne de Bretagne épouse Charles VIII et son duché est à jamais réuni à la couronne. Michel Marion, resté breton quand même, meurt fou.— C'est aussi la lutte pour la liberté et l'indépendance qui forme le sujet principal de *Margaret la Transplantée*. Il s'agit des Irlandais luttant contre les fanatiques un partisans de Cromwel ; les Irlandais furent vaincus et transplantés d'une région à l'autre de leur île. Parmi les victimes de la guerre se trouve lord Netterville et sa petite-fille Margaret. Rien de plus triste que le récit de leurs malheurs, de leurs pérégrinations et de leurs fatigues. Margaret n'y résisterait pas si elle n'était soutenue par l'amour qu'elle a su inspirer au brave O'More dont elle partage après la mort de son aïeul, les exploits et les dangers, la bonne et la mauvaise fortune. Ce récit, dont les épisodes sont empruntés aux vieilles chroniques irlandaises, respire les plus nobles sentiments, le plus chevaleresque héroïsme. — Il y a aussi des malheureux, des exilés, des vaincus dans la *Fiancée du Proscrit* de M. Pascal; mais l'auteur, un protestant, a sacrifié à ses haines la vérité historique. Nous ne prendrons pas contre lui la défense des Dragonnades ni des excès qui souillèrent la guerre contre les Camisards. Mais si M. Pascal s'imagine nous faire accroire que ceux-ci furent à l'abri de tout reproche, il se trompe. Les noms de Cavalier et de Roland sont encore maudits dans toutes les Cévennes. La partialité de l'auteur de la *Fiancée du Proscrit* est telle que Fénelon lui-même ne trouve pas grâce devant ses anathèmes. S'appuyant sur trois lignes du médisant Saint-Simon, il en fait un fourbe, un hypocrite, un despote. Tous les catholiques du roman sont d'affreux scélérats — sauf un curé, François Bion ; il est vrai que dans la dernière partie du récit, le curé des Martelles a jeté sa soutane aux orties et tonne au Désert contre l'idolâtrie papistique. Les sympathies de M. César Pascal pour ce curé s'expliquent. Le sujet peut se résumer en deux mots : une famille protestante des environs de Nîmes est persécutée pour cause de religion et ses biens sont confisquées au profit d'une certaine marquise de Derford. Le proscrit est

un prédicant nîmois, Fulcran Rey ; sa fiancée a nom Esther de Lisleau. Après la mort de Fulcran Rey, elle s'expatrie en Angleterre. Il y avait là un sujet fécond en péripéties dramatiques, à la condition de ne pas en faire un pamphlet. Un écrivain artiste eut su éviter cet écueil, mais, pour M. César Pascal, les haines de religion ou de parti passent avant l'esthétique. Un romancier qui en est là, quoiqu'il entreprenne, ne s'élèvera jamais au-dessus du médiocre. — Voici, par exemple, M. Mary-Lafon. Sans être sectaire comme M. César Pascal, il a voulu flatter certaines tendances aujourd'hui fort en vogue et dans la *Peste de Marseille*, il s'est appliqué à affubler du manteau de la religion le personnage le plus vicieux et le plus repoussant de son drame. Qu'en résulte-t-il ? C'est que, cette faute, si facile à éviter, déprécie absolument une œuvre qui n'est certes pas sans mérites. A quoi bon faire de l'intendant Germain un dévôt ? Il a bien assez de vices sans le gratifier encore du vice de l'hypocrisie. C'est un vrai monstre que ce Germain : il vole son maître, escroque, pille, tue. Sa punition est terrible : il ne l'a pas volée. Le Juif Isaac et le forçat Jaffard sont ses dignes acolytes. Mais à côté de ces repoussantes figures, que de braves gens ! Le ménétrier Bontemps, Michel le Pastour, Nore, l'enfant trouvée, Sylvine de Saint-Cyr, le chevalier Roze et Georges de Durfort. Celui-ci est vraiment sublime : on accuse son père d'être à la tête de faux monnoyeurs. Le fait est vrai. Pour sauver le marquis de Durfort, Georges se donne comme le coupable, et le parlement de Toulouse le condamne au bagne. Commencé en Languedoc, le roman se dénoue à Marseille, l'année de la terrible peste de 1722. M. Mary-Lafond a consacré quelques belles pages au dévouement de l'immortel Belzunce.

19. — La « Peste de Marseille » (c'est le roman que je veux dire), nous servira de transition pour faire connaître aux lecteurs du *Polybiblion* un marseillais des plus extraordinaires, le capitaine Marius Cougourdan, commandant le trois mâts la *Bonne-Mère*, du vieux port phocéen protégé par Notre-Dame de la Garde. Marius Cougourdan a-t-il réellement existé ? Est-ce simplement une création romanesque de son biographe, Mérinos (Eugène Mouton), ? Il y a peut-être, dans les *Voyages et Aventures* de l'original capitaine, un mélange égal de fantaisie et de la réalité ; mais ce que je sais bien, c'est que ces « Voyages » et que ces « Aventures » renferment tout-à-la fois du merveilleux et du terrible, du courage et de l'audace, de la gaiété et de la tristesse, de la ruse et de la bonhommie, de la tragédie et de la comédie, de l'élégie et du drame, du rire et des larmes, de la philosophie et de la religion. Marius Cougourdan est un héros souvent, un corsaire parfois, un sacripant à certaines heures, un loup de mer toujours ; mais il est si bon, si naïf, si généreux, il aime tant la Bonne-

Mère, Notre-Dame de la Garde, qu'on lui pardonne aisément ses peccadilles et même ses gros péchés. Qui n'a pas lu les « Aventures » du capitaine Marius Cougourdan, du port de Marseille, ne saurait avoir une idée, même approximative, de ce que le soleil avec tous ses feux, la mer avec toutes ses tempêtes, peuvent faire d'un homme, lorsque cet homme est né rue Pavé-d'Amour au bas de la légendaire Cannebière. Et maintenant qu'importe que Lazare-Marius Cougourdan ait ou non existé ? Don Quichotte non plus n'a pas existé, ni don Juan, ni Faust ; ils n'en vivent pas moins immortels dans la mémoire des peuples.

Mérinos ne s'est pas contenté de nous donner le portrait à l'eau-forte de l'enragé capitaine : il nous le décrit encore tout au long dans le premier chapitre de l'ouvrage et nous le montre allant en pélerinage, le 15 août 1825, au sanctuaire vénéré qui domine Marseille. La colline de Notre-Dame de la Garde n'était pas, comme aujourd'hui, sillonnée en zigzag de routes adoucies et sablonneuses. On y arrivait par un chemin raide, escarpé, caillouteux, à peine accessible aux piétons. Un jour, au Gabon, Cougourdan se vit aux prises avec un énorme orang-outang : il lutta bravement, mais, *in petto*, il promit à la Bonne-Mère, s'il en réchappait, de lui apporter douze cierges de dix livres dans une calèche tirée par six mules blanches. Il en réchappa, et il fit comme il avait promis. Le jour de l'Assomption 1825, Marseille vit ce spectacle inouï : une calèche attelée de six mules blanches et poussée par une dizaine de vigoureux matelots gravit la célèbre colline. Dans la calèche, un homme à figure joviale, bien bâti et bien rablé, vêtu d'un habit de drap bleu à bouton d'or, d'un gilet de satin jaune, d'un pantalon de nankin et d'un énorme chapeau tromblon en castor gris, était majestueusement assis, soutenant de ses larges mains gantées de blanc un cierge allumé, gros comme la cuisse : c'était le capitaine Marius Cougourdan. Que dites-vous de la chose ? Ah ! par exemple, n'allez pas croire que, malgré sa piété pour la Bonne-Mère, le capitaine fut un saint Louis de Gonzague ! vous seriez dans l'erreur. Il n'y a qu'à lire ces épisodes de sa vie : *Le Matelot écossais*, *le Cheveu de la femme blonde*, *le Bouquet*, pour se convaincre que Marius Cougourdan a largement payé son tribut aux faiblesses humaines. En lui s'incarne puissamment le type aujourd'hui disparu de cette vieille et forte race d'intrépides capitaines marins dont le « grand baile de Suffren », comme on dit là-bas, et Surcouf en Bretagne furent l'idéal, et qui, tour à tour guerriers et négociants, pirates et patriotes, ont sillonné les mers en y pourchassant l'Anglais, en y semant l'épouvante et en même temps les traits éblouissants de leur esprit endiablé, de leur courage surhumain et de leur gaité formidable. On dirait un nou-

veau Persée. Cougourdan s'en va sur les océans et les continents : ici écrasant le terrible kraken, poulpe gigantesque dont les tentacules étreignent d'un bout à l'autre le trois-mâts la *Bonne-Mère* ; là, tremblant devant une mouche, l'infernale mouche noire des tropiques ; ailleurs, abattant des tigres au milieu d'une montagne de cadavres pantelants ; plus loin, domptant les fantômes et se riant des tempêtes. Cela tient de la féerie et de l'épopée — et, au milieu de ces récits palpitants d'intérêt, une perle, un chef-d'œuvre : *Le premier pèlerinage du capitaine*... C'était en 1793 : il était parti pour les mers des Indes en 1789 et n'avait pas le moindre soupçon de ce qui s'était passé en France dans l'intervalle. Sur le grand-mât de la *Bonne-Mère* flottait le drapeau blanc. Quelle n'est pas la stupéfaction de Cougourdan, en approchant de Marseille, de voir que la ville est pavoisée de drapeaux tricolores et même de drapeaux rouges ! Dans sa naïveté, il se figure que les Mecklembourgeois (qui avaient alors un drapeau à trois couleurs) se sont emparés de la Cannebière. Il en est là de ses réflexions, lorsque, dans un canot, arrive le président du Comité du salut public, un vieux birbe, crasseux et mal peigné, qui vient arrêter Cougourdan comme royaliste et conspirateur. Arrêter Cougourdan, ah bien oui ! Le loup de mer en a vu d'autres. Il s'arrange de telle façon qu'il retient le montagnard prisonnier sur la *Bonne-Mère* (avec ordre, s'il bouge, de faire sauter la Sainte-Barbe), descend à terre, épouvante à lui tout seul les représentants du peuple, se moque de la Montagne, reproche à ses compatriotes leur lâcheté, et, le front haut, sans peur, sans crainte, va visiter, comme si de rien n'était, le sanctuaire, hélas ! dévasté de sa Protectrice.

Cougourdan a navigué depuis 1785 jusqu'en 1835. Dans cette période de cinquante ans, il n'a pas passé en tout trois ans sur la terre — de sorte qu'on peut dire qu'il a passé quarante-sept ans entre le ciel et la mer, ce qui doit lui faire pardonner bien des fautes. Un autre motif d'indulgence à invoquer en sa faveur, c'est sa piété envers Notre-Dame de la Garde. « Cette piété, dit Mérinos, était absolument aveugle ; et c'est par là qu'elle peut donner une idée de ce que, sous les nombreuses avaries dont la fortune de mer l'avait criblée, vaiait au fond l'âme du capitaine. Là, comme dans une Sainte-Barbe à l'abri des tempêtes de la vie et des griffes de ce b... de Satan ainsi qu'il l'appelait dans ses angoisses de conscience, Marius avait un sanctuaire où, toute radieuse de puissance et de beauté, resplendissait l'image de cette créature céleste qui remplaçait pour lui la mère, la sœur, l'épouse dont il n'avait jamais connu la douce affection. Dans le danger comme dans la prospérité, il croyait la voir étendre ses bras sur lui et lui sourire du haut des cieux ; lorsqu'il avait commis quelque péché d'une énormité particulière, il tremblait et lui demandait pardon, de

Et ailleurs : « Pour vivre heureux ici bas, le point essentiel est de savoir placer les jouissances de l'esprit qui sont toujours grandes et pures au-dessus de celles du corps qui ne nous donnent presque constamment que mécompte, dégoût ou lassitude. » Comme c'est vrai !

25, 26. — Terminons en signalant deux recueils de *Nouvelles : Le Bouquet de Lin*, de M. V. Vattier; *Contes et histoires*, par Rémy d'Alta-Roca (pseudonyme d'une femme de bon esprit et de bon sens qui a pris la plume pour donner sous le voile de l'apologue, quelques excellents conseils à ses petits enfants.) *Le Bouquet de Lin*, histoire de deux amoureux bretons, et qui sert de titre au recueil de M. Vattier, contient sept autres Nouvelles destinées à la jeunesse, qui sont : *L'Éventail d'ivoire, l'Anneau de la duchesse Anne, le Rêve de Nataly, le Souvenir de Jennie, les Aventures d'un chardonneret, les Van-Eyck, Elisabeth Gros-chien-noir*. Narrations bien conduites, style élégant, sentiments élevés, forment les qualités principales de ce gracieux volume. Il n'y a pas de choix à faire dans les *Contes et histoires* de Rémy d'Alta-Roca. Il faut tout lire, car tout est charmant, attrayant, exquis. Voici les titres de ces contes : *Les aventures d'un petit cheval, Pierre Desgranges, Jean-Marie et sa petite sœur Jeannette, Le Trésor perdu, Réséda, Charité, La Maison de l'étang des Joncs, Le Jardin d'Alice, La Poule qui va plaider*. Tous contiennent une leçon morale (vertu à pratiquer, défaut à éviter), donnée à la bonne franquette et parfaitement applicable à l'enfance. *Le Jardin d'Alice*, par exemple ! N'est-ce pas de la morale en action que l'exemple de cette orpheline devenant, par goût, par amour du travail, par un vrai sentiment de la nature, un génie en horticulture et la providence des braves femmes qui l'ont recueillie dans son abandon ? — Aimez-vous les apologues ? Lisez *La Poule qui va plaider* et les *Aventures d'un petit cheval*. Quant à *Réséda*, c'est un ravissant conte de fées que Charles Perrault eut signé avec plaisir et qui inspirerait au crayon de Gustave Doré les fantaisies les plus éblouissantes. FIRMIN BOISSIN.

THÉOLOGIE

De la théologie scolastique, par le P. H. RAMIÈRE, professeur de théologie à la Faculté catholique de Toulouse. 2e *édition*. Toulouse, Sistac et Boubée ; Paris, Lecoffre, 1880, in-8° de IX-100 p.

Voilà plus de vingt ans que le R. P. Ramière publiait pour la première fois son mémoire sur la *Théologie scolastique* dans les *Études religieuses* des PP. Daniel et Gagarin. Une apologie ou un éloge aussi absolu de la scolastique était alors une nouveauté ; le recueil

même qui lui ouvrait ses pages ne paraissait pas toujours y adhérer sans réserve, et une polémique survint du dehors, où l'auteur fut traité de sensualiste. L'appui lui vint d'abord de Rome, où le mouvement néoscolastique, favorisé surtout par la *Civiltà cattolica*, ne tarda pas à obtenir les plus authentiques encouragements de l'autorité suprême ; il lui vint aussi, nous nous en souvenons, du sèle d'une science laïque, contestable à quelques égards, mais profondément dévouée à la doctrine catholique : le docteur Tessier inséra tout entier l'essai du P. Ramière dans son *Art médical*. Aujourd'hui la thèse de l'éminent jésuite n'est plus contestée nulle part, dans l'enseignement théologique. Ce n'était pas une raison d'abandonner à l'oubli un plaidoyer qui garde une vraie utilité, malgré le changement des circonstances. Il s'agissait alors de convertir certains esprits : il s'agit aujourd'hui de les édifier, de les éclairer, de les affermir. Cette nouvelle édition, dédiée « au docteur angélique saint Thomas, modèle et patron des théologiens, et protecteur spécial de l'Université de Toulouse, » a d'ailleurs sa raison d'être dans les fonctions actuelles du savant et pieux auteur. « Appelé à l'insigne honneur d'occuper une chaire de théologie dans l'université de saint Thomas, il a voulu, — dit-il lui-même, — en rééditant ces pages, donner à ses élèves un aperçu général du caractère de son enseignement, mêler son humble voix au concert par lequel le monde catholique fait écho à la voix du vicaire de Jésus-Christ, et offrir au docteur angélique l'hommage d'un dévouement dont la constance garantit la sincérité. » Il faut recommander ce petit livre à tous les esprits qui s'appliquent aux études de théologie et de philosophie chrétienne. C'est un discours apologétique, je l'ai dit : on y verra développés, avec une solidité et une clarté parfaites, d'abord le but, l'objet et la méthode de la théologie scolastique, puis sa portée scientifique et religieuse, enfin les réponses qu'elle oppose aux reproches injustes ou exagérés qu'on lui adresse. On pourra désirer autre chose : pour notre part, nous aurions voulu des notions plus précises sur la formation de la scolastique avant saint Thomas, sur la diversité de ses écoles, sur sa décadence, etc. Mais évidemment le P. Ramière n'a pas voulu nous donner un mémoire historique sur ce beau et intéressant sujet, et nous n'avons pas le droit de lui en faire un reproche ; car ce qu'il nous offre est excellent et d'une incontestable utilité.

Léonce Couture.

Die eucharistische Wandlung *und die Epiklese der Griechischen und orientalischen Liturgieen.* (*La conversion eucharistique et l'Epiklesis dans les liturgies grecques et orientales*), par le Dr Joseph-Théodore Franz, directeur au séminaire de Wurtzbourg, 2e édition, approuvée par l'évêque de Wurtzbourg. Wurtzbourg, ***, 1880, 1 vol. in-8° de vi-93 et vi-203 p.

Les liturgies grecques et orientales contiennent une invocation au Saint-Esprit, que l'on désigne habituellement, pour plus de brièveté, sous le nom d'Epiklesis. Cette invocation n'est pas conçue dans les mêmes termes dans les diverses liturgies, mais dans toutes elle contient deux parties essentielles. Dans la première, le célébrant demande au Saint-Esprit de descendre sur l'autel pour changer le pain et le vin au corps et au sang de Jésus-Christ ; dans la seconde, il s'adresse au Saint-Esprit comme au dispensateur de la grâce. En outre, cette invocation, dans toutes les liturgies, ne précède pas la consécration, mais la suit. Il en résulte que le célébrant semble considérer la consécration comme non avenue. Aussi, dans l'opinion qui a fini par prévaloir chez les Grecs et les Russes schismatiques, la consécration n'a pas lieu en vertu des paroles de Notre-Seigneur : *ceci est mon corps ; ceci est mon sang*, ni au moment où le prêtre les prononce, mais au moment de l'Epiklesis. Ils supposent qu'en vertu de cette invocation, le Saint-Esprit descend sur l'autel et opère la consécration. C'est, on le voit, une erreur des plus graves et qui doit avoir les conséquences les plus importantes.

Mais, laissant de côté les schismatiques, la question a un grand intérêt pour les catholiques eux-mêmes, car ces liturgies sont d'origine catholique et l'Epiklesis présente une difficulté qu'il n'est pas permis de laisser de côté. Aussi elle a été l'objet d'études et de recherches multipliées de la part des théologiens catholiques, qui ont proposé un grand nombre de solutions plus ou moins satisfaisantes. Le docteur Franz est le dernier en date, et nous voudrions faire connaître le très-remarquable volume qu'il a consacré à l'Epiklesis.

Le grand mérite du Dr Franz est d'avoir compris que le point important était de mettre hors de toute contestation cette vérité, que la consécration s'opère en vertu des paroles de l'institution et au moment où ces paroles sont prononcées par le célébrant. Cette thèse, une fois solidement établie, on peut résoudre plus ou moins bien la difficulté tirée de l'Epiklesis, sans que la doctrine fondamentale en soit ébranlée.

Dans la première partie, l'auteur s'attache uniquement à prouver que Notre-Seigneur, dans la dernière cène, a consacré le pain et le vin par ces paroles : ceci est mon corps ; ceci est mon sang. Il passe en revue toutes les objections et toutes les difficultés qu'on peut faire et les résout d'une manière très-satisfaisante.

Dans la seconde partie, il démontre que le prêtre, à la messe, opère la consécration par les paroles mêmes dont Notre-Seigneur s'est servi lors de l'institution de l'Eucharistie. Cette thèse est étudiée sous toutes ses faces et mise dans tout son jour. La démonstration est aussi solide que complète. Lorsque la conviction est formée sur ce point, la question de l'Epiklesis n'a plus qu'un intéret secondaire. En supposant même que la solution donnée laisse à désirer, cela n'a pas grande importance.

C'était certainement la meilleure marche à suivre. Disons maintenant quelques mots de la solution proposée par le Dr Franz.

Il observe d'abord que les trois personnes de la sainte Trinité participent au mystère de l'Eucharistie, comme au mystère de l'Incarnation, comme à toutes les actions de la divinité *ad extra*, pour employer le terme de l'école. Il fait remarquer que les Pères de l'Eglise les plus anciens et les plus autorisés aiment à rapprocher la pensée de Jésus dans la crèche de la pensée de Jésus caché sous les voiles eucharistiques. Or, si l'ange a pu dire à Marie, dans le mystère de l'Incarnation, le Saint-Esprit descendra sur vous, de même les saints Pères aiment à faire intervenir le Saint-Esprit dans la consécration. Dans la liturgie qui porte le nom de saint Jean Chrysostôme, le célébrant, avant de porter le pain et le vin de la crédence sur l'autel pour y être consacrés, se recommande aux prières du diacre, qui lui répond : le Saint-Esprit descendra sur toi et la vertu du Très-Haut te couvrira.

Quand on songe que c'est au Saint-Esprit qu'est spécialement attribuée la dispensation de la grâce, et que la sainte Eucharistie est le centre et le foyer d'où découlent toutes les grâces, on se rend bien compte du sentiment qui a réuni en présence de l'Eucharistie la pensée du Saint-Esprit dispensateur de la grâce de la pensée du Saint-Esprit opérant la consécration. Il n'y a rien dans tout cela qui contredise en quoi que ce soit la doctrine en vertu de laquelle la consécration est opérée par les paroles de l'institution.

Mais, dira-t-on, pourquoi l'Epiklesis est-elle placée après la consécration ? L'Eglise parle à l'Eternel pour qui le passé et l'avenir sont également présents ; mais elle est elle-même soumise aux conditions du temps ; elle ne peut pas dire tout à la fois, et pour montrer les divers côtés du mystère de l'Eucharistie, elle doit les développer successivement. L'invocation au Saint-Esprit, contenue dans l'Epiklesis, se rapporte au moment de la consécration, quoique le prêtre n'en fasse mention que plus tard. Elle ne pouvait trouver place au moment de la consécration ; dès lors, il importe peu qu'elle soit placée avant ou après. Le Dr Franz observe que, dans plusieurs circonstances, l'Eglise parle au présent de ce qui est passé. Ainsi, le pontifical romain met dans la bouche de l'évêque, après qu'il a administré le sacrement de

Confirmation, une invocation par laquelle il supplie le Saint-Esprit de descendre sur ceux qu'il vient de confirmer. Cette prière se rapporte au sacrement déjà conféré.

Le jugement particulier suit immédiatement la mort, et le sort du trépassé est aussitôt fixé pour l'éternité. Cependant, le jour des obsèques, l'Eglise prie pour que cette âme ne tombe pas entre les mains de l'ennemi et qu'elle n'encoure pas les peines de l'enfer. Ici encore la prière, faite au présent, a en vue le passé.

Le Dr Franz cite d'autres exemples sur lesquels nous n'insistons pas. Notre but est uniquement d'appeler l'attention des théologiens sur ce savant ouvrage qui est en même temps la réfutation de celui que le Dr Hoppe, de Braunsberg, a publié sur la même question, il y a seize ans. (*Epiklesis*, Schaffouse, Hurter, 1864.)

Mais nous ne terminerons pas sans remarquer de quelle façon le Dr Franz parle du Dr Hoppe. Il est impossible d'imaginer un langage plus charitable, plus respectueux, empreint d'une plus grande délicatesse. Il est à souhaiter que toutes les discussions théologiques soient faites sur ce modèle. G.

Aux jeunes gens. *Conseils du R. P. Olivaint*, recueillis par le P. Ch. Clair, de la Compagnie de Jésus. Paris, Palmé, 1880, in-18 jésus de xxiv-414 p. — Prix : 3 fr.

Un nombre incalculable de calomniateurs, dont *un* eut du génie, se sont acharnés, à grands renforts de textes falsifiés ou tronqués, à démontrer que les jésuites ont enseigné de tout temps une morale corruptrice. Il serait long, mais facile de répondre à ces ennuyeux pamphlets : cependant les jésuites ou leurs amis ont eu la patience de le faire quelques fois. Mais la plupart du temps, ils se sont bornés à montrer les saints ou les docteurs sortis de leurs rangs : il est certain, en effet, que la morale qu'ont mis en pratique saint Louis de Gonzague et saint Stanislas Kostka, qu'ont prêchée Bourdaloue et Ravignan, passera difficilement aux yeux des hommes de bon sens pour une morale relâchée, et si ceux qui l'attaquent étaient un beau jour condamnés à y conformer leur vie, ils ne seraient probablement plus tentés de la trouver trop facile.

Quoi qu'il en soit, c'est surtout par leurs exemples et par leurs enseignements que les jésuites ont répondu à leurs insulteurs : les *Conseils aux jeunes gens* apportent à cette apologie, déjà quatre fois séculaire, l'appoint d'un argument auquel ne saurait résister aucun homme de bonne foi. Nous ne sommes plus en face ici d'un théologien discutant des subtilités d'école ou sondant pour les guérir des plaies morales auxquelles les médecins des âmes devraient seuls toucher : non ! un jésuite, de notre siècle, sorti de l'Ecole Normale, ouvert à

toutes les grandes choses, dévoué à la religion et à la patrie, désireux de servir leur cause sainte, apôtre en attendant d'être martyr, réunit des jeunes gens autour de lui, leur parle, leur signale les dangers qui les attendent dans la vie où ils viennent d'entrer, leur montre la route du devoir, et leur enseigne comment on devient des hommes de caractère sur lesquels la France et l'Eglise puissent toujours compter. Il serait difficile, même au falsificateur le plus effronté, de trouver des traces de morale relachée dans ces pages vigoureuses où ne sont épargnées aucune des fausses maximes dont s'autorisent tant de lâchetés et tant de faiblesses. Le P. Olivaint est un puissant tacticien qui poursuit l'ennemi, de poste en poste, jusqu'à ce qu'il le force à demander grâce et à s'avouer vaincu.

Malheureusement ce livre ne nous révèle que ses plans de bataille, et le général n'est plus là. Cependant les courtes instructions qu'il nous a laissées gagneront encore bien des victoires. Lisons-les, relisons-les, méditons-les surtout ; il y a dans ces pages, qui sont comme le testament d'un martyr, une énergie toute virile dont la saine influence nous rendra plus vigoureux et plus forts. Ce livre devrait être le manuel et le *vade-mecum* de toute la jeunesse chrétienne : il mériterait aussi d'attirer l'attention de ceux qui rêvent d'améliorer notre système d'éducation et d'enseignement, et je suis sûr que la France serait toujours fière des hommes qui se seraient formés à ses leçons.

P. Talon.

JURISPRUDENCE

Les Constitutions de la France, *avec un commentaire*, par M. Faustin-Adolphe Hélie, juge au tribunal civil de la Seine. 4e et dernier fascicule, p. 985 à 1468. Paris, Marescq aîné, 1880. in-8°. — Prix : 18 fr.

Cet ouvrage, nous l'avons déjà dit, ne contient pas seulement les constitutions, nombreuses hélas ! que la France s'est donnée, il renferme aussi les principales lois relatives au culte, à la magistrature, aux élections, à la presse, aux associations et réunions, à l'administration départementale et communale. Ce fascicule commence à la Révolution de 1830 ; la dernière loi est celle du 30 novembre 1875, sur l'élection des députés. Il y a une table générale des matières par ordre alphabétique ; j'aurais voulu trouver également la table de toutes les lois insérées dans le corps de l'ouvrage. L'auteur donne d'abord le texte complet de la loi et ensuite un commentaire. Si on le considère au point de vue juridique, ce commentaire contient des informations toujours précieuses : l'auteur y résume la loi et l'explique avec précision. Si on le considère au point de vue historique, je dirai que dans le récit qui relie toutes ces lois et forme pour ainsi

dire un résumé historique de notre histoire contemporaine, les faits sont bien groupés, présentés avec netteté, mais que les appréciations de ces faits, tantôt justes, tantôt défectueuses, sont souvent aussi complètement fausses, à mon avis du moins. L'auteur écrit que « la politique extérieure de la Restauration avait été anti-nationale » alors que le caractère national de la politique de la Restauration nous semble au contraire incontestable ; l'auteur veut bien du moins trouver cette politique « fière et loyale. » Le gouvernement de 1830 siégea-t-il pendant dix-huit ans « au milieu des humiliations et des outrages » dans le concert des « puissances aristocratiques qui opprimaient l'Europe ? » L'auteur n'est-il pas bien sévère en appelant M. Guizot un « esprit lourd et obscur » ? Si la République, en 1848, « fut proclamée sans droit, » M. Hélie nous dit que «le coup d'Etat du 2 décembre fut juste et légitime comme celui du 18 brumaire, » « légitime et sans reproche. » L'auteur fait à diverses reprises le plus long éloge de « Napoléon III qui régna pour la justice et pour le bien du peuple français et du genre humain et pour l'honneur de la France. » Plusieurs pourraient y contredire et l'auteur leur fournirait lui-même ses propres paroles pour donner un démenti à ce jugement. Ne dit-il pas quelque part, et avec grande raison, que « les affaires publiques furent moins bien conduites que la France l'avait espéré » ? N'est-ce pas en effet l'empereur qui a voulu et signé les traités de commerce de 1860 ? Or selon l'auteur « le libre échange est funeste à la famille, à la société, il relâche la nationalité, augmentant les vices de la démocratie et contredisant le christianisme ; » il « entraîne les mœurs dans une voie contraire à la monarchie et aux traditions nationales ; » que deviennent donc alors les éloges sur la justice, le bien, l'honneur du peuple français et du genre humain ? L'expédition du Mexique fut « malheureuse et injuste. » Le dénouement de la guerre entre l'Autriche et la Prusse en 1866 « nous enlève la prépondérance dont nous jouissions » et l'auteur parle alors de « l'humiliation de la patrie ; » or ne vient-il pas de nous prouver que dans cette guerre l'empereur « avait protégé et favorisé la Prusse ? » Ce n'est pas que l'auteur soit opposé à l'unité de l'Allemagne, loin de là « l'unité de l'Allemagne que la Prusse recherchait avec son propre agrandissement était, nous dit-il, conforme à la justice et aux principes de 1789. » (On ne s'attendait guère à voir 89 en cette affaire) ; et il s'élève contre le discours où M. Thiers soutint « la politique immorale qui aurait mis obstable à l'unité nationale des Allemands. » Je rencontre ensuite ces phrases que « la France, par les fautes de son gouvernement et par ses propres fautes, était tombée dans le désordre politique et social ; » je lis que « le désordre social était plus grave que le désordre politique, » que « nous trouvions dans les fautes de

notre gouvernement la jouissance de nos mauvaises passions ; » plu loin je vois que « dans la capitale une erreur prodigieuse (dans le système des travaux publics) faisait déborder tous les maux, » et alors je me demande comment ces appréciations concordent avec les éloges sans bornes donnés d'abord au gouvernement impérial. J'a encore une réserve importante à faire. L'auteur admet très bien que le pouvoir temporel soit nécessaire à l'indépendance du pouvoir spirituel, mais il est très disposé à limiter l'étendue de ce pouvoir temporel aux limites restreintes que Napoléon III lui assignait. Ceci est encore peu de chose, mais les appréciations sur Pie IX sont-elles justes? On s'affligera de l'entendre appeler « un esprit étroit et fanatique, despote sans frein, entêté dans les opinions les plus ultramontaines, etc... » qui « faussait (*sic*) la constitution de l'Eglise, faisait des catholiques une secte etc... » et dont « le long pontificat fut un des plus funestes à l'Eglise. » M. Hélie déclare qu'il a écrit son livre « par amour de Dieu et de la justice et par zèle pour sa patrie » qu'il n'y a pas « tracé ou omis un mot, ni pour injurier, ni pour plaire. » M. Hélie est de bonne foi, je n'en doute pas, mais qu'il reste jurisconsulte et analyste, nous louerons alors son exactitude et sa science, car s'il veut apprécier les faits et juger la politique, il nous paraît que ses arrêts ne sont pas ceux de l'histoire et de la vérité.

H. DE L'E.

SCIENCES

Solis intelligentiæ lumen indeficiens seu immediatum Dei ut entis summi internum magisterium, per F. JUVENALEM ANNANIENSEM, ord. capucc., quondam th. lec. *Editio altera* cui præfationem adjecit Jul. FABRE D'ENVIEU, prof. Sorb. Parisiis, E. Thorin, 1878, in-8° de XXXIX-371 p. — Prix : 5 fr.

Un capucin du Tyrol, auteur de plusieurs ouvrages oubliés mais qui eurent en leur temps, à la fin du XVIIe siècle, une réputation légitime, devient aujourd'hui, par un retour singulier des choses d'ici-bas, l'avocat inattendu d'une école regardée généralement comme battue sur le terrain de l'orthodoxie. Nous n'entrerons pas sur le terrain de cette polémique, trop délicate pour notre tâche de simple analyste, et d'ailleurs trop envenimée par des passions naturellement surexcitées dans une longue lutte. Le livre que M. l'abbé Fabre d'Envieu réédite, comme un appui pour la doctrine qu'il a défendue dans son *Cours de philosophie* et dans deux brochures qu'il rappelle et que nous aimerions mieux lui voir oublier, est théologique autant et plus que philosophique ; il mérite toute l'attention des esprits sérieux. Il portait dans l'édition originale (Aug. Vendelic., 1686, in-4°) ce

titre un peu prolixe : *Solis intelligentiæ, cui non succedit nox, lumen indeficiens et inextinguibile, illuminans omnem hominem venientem in hunc mundum, seu immediatum Christi crucifixi internum magisterium, quo Veritas immutabilis omnes intus docet sine strepitu verborum, per sanam doctrinam, a Veritate auditum non avertentem.* L'éditeur actuel nous raconte avec une émotion sincère combien il fut heureux, en 1847, de rencontrer ce livre à Inspruck et d'y goûter ce platonisme chrétien et ce parfum de piété qui recommandent les belles pages de notre Malebranche ; rien ne démontre, d'ailleurs, que les récits de l'illustre oratorien aient été connus du P. Juvénal. Celui-ci est un vrai scolastique, peu soucieux de l'élégance du style, et nullement hostile à la tradition philosophique de l'École. Ses thèses les plus platoniciennes sont appuyées sur les doctrines du moyen-âge, en même temps que sur les livres saints et les Pères de l'Église ; et si saint Bonaventure semble avoir ses préférences, saint Thomas d'Aquin est invoqué souvent avec le même respect. Il admet l'*intellect agent* et lui attribue la même fonction que le torrent des scolastiques : rendre les choses intelligibles ; mais il ajoute à son action, en s'appuyant sur le docteur angélique, l'illumination immédiate de Dieu. Il nous semble que le trait caractéristique de sa doctrine consiste simplement à dire que la *lumière objective*, qui concourt à tout acte intellectuel et en fait la certitude, est, au fond et *realiter*, Dieu lui-même. Mais l'auteur maintient en même temps que nous ne voyons pas l'essence divine et que nous n'arrivons à la connaissance de Dieu que par voie d'abstraction. Au reste, la hardiesse de son langage dans ces difficiles matières lui avait donné quelques scrupules, et c'est pourquoi il revient sur beaucoup de ses expressions, pour les bien expliquer, dans un appendice important (p. 342-352 ; voir surtout p. 343-5.) Nous remercions M. l'abbé Fabre d'avoir reproduit ce morceau et bien d'autres passages également décisifs dans son édition *diminuée* ; mais nous regrettons l'absence de certains articles, dont il nous donne loyalement les titres ; par exemple, dans le chap. IX, nous aurions bien voulu voir le P. Juvénal répondre à ces objections : avec le magistère immédiat de Dieu, il n'est plus besoin d'intellect agent ni d'espèces intelligibles. Il nous semble que les ontologistes s'en passent en effet, mais le savant capucin n'est pas évidemment tout à fait de leur école. Le nouvel éditeur a d'ailleurs agi en toute loyauté et ses suppressions n'ont eu que deux motifs : « *Ne scilicet in nimiam volumen istud molem excresceret et ut emptorum crumenæ parceretur.* » Il n'a rien changé ; il n'a pas même ajouté une seule annotation. C'est ce qu'il déclare dans une longue et intéressante préface, que nous ne devons pas discuter ici. Nous regrettons que M. l'abbé Fabre y maintienne l'ontologisme comme la seule philosophie oppo-

sée au sensualisme, ce qui donne une singulière idée de la doctrine philosophique presque unanimement acceptée aujourd'hui dans les écoles catholiques. Il est vrai qu'il appelle parfois *ontologisme* tel ou tel système qui nie la vision naturelle de l'essence divine, par exemple celui de l'opuscule de saint Bonaventure, publié par le R. P. Fidèle de Fanna. Mais il paraît admettre toujours, quant à lui, cette vision, et il confond très injustement l'intellectualisme scolastique avec le sensualisme le plus décrié, le plus impuissant à démontrer l'existence de Dieu.

Léonce COUTURE.

La Science contemporaine et le dogme de la Création *ou la grande méprise du* XIXe *siècle, à propos du Vitalisme chimique, du Darwinisme et du Préadamisme,* par l'abbé Eug. PESNELLE, Dr en théologie, prof. à la Fac. de Bordeaux. Leçons prononcées pendant l'exercice 1878-1879. Paris, Didier, 1879; gr. in-8° de 480 p. — Prix : 8 fr. 50.

Contestacion a la Historia del conflicto entre la Religion y la Ciencia de Juan G. Draper, por el O. Fr. Tomas CAMARA, prof. del col. de Agustinos Filipinos de Valladolid. Valladolid, Gaviria y Zapatero, 1879, gr. in-8° de XX-579 p.

Raison de ma foi religieuse, par M. l'abbé E. BARTHE, chan. hon. de Rodez. Paris, V. Sarlit, 1880, in-12 de XX-472 p. — Prix : 4 fr.

On sait qu'une prétendue science contemporaine fort en crédit repousse toute explication religieuse ou spiritualiste du mystère de notre origine, et prétend rendre raison de l'homme et du monde par les seules forces de la matière. C'est, par conséquent une nécessité de l'apologétique, en même temps qu'elle expose et défend la vérité traditionnelle, de combattre les prétentions d'une science hostile et de la poursuivre dans tous les détails de ses systèmes. Peu d'hommes se sont mieux acquittés de cette tâche difficile que le savant professeur de dogme de la Faculté de théologie de Bordeaux, M. l'abbé E. Pesnelle, dans son cours de l'exercice scolaire 1878-79. Nous ne saurions trop le féliciter d'avoir su, pour le bien de tous, non seulement réunir les matériaux considérables de son enseignement, les disposer avec ordre, les soumettre à une critique à la fois large et rigoureuse, donner à son exposition et à ses discussions une forme vive et pleine d'intérêt, mais encore écrire et publier ces leçons, qui méritent d'obtenir du grand public le même accueil sympathique que l'auditoire de M. Pesnelle accorde à sa parole. Ces vingt-cinq leçons forment un ensemble très harmonieux, très étendu et très solide. Peut-être l'unité, si nécessaire à toute œuvre littéraire, y est-elle un peu systématiquement exagérée. Le savant professeur regarde le vitalisme chimique comme l'erreur centrale et universelle de la fausse science de ce temps; dès lors, le transformisme et le préadamisme (c'est le nom sous lequel il réunit tous les systèmes de

chronologie géologique et préhistorique hostiles à la Bible) ne seraient que des hypothèses invoquées à l'appui de cette vaine explication de l'origine de la vie et de l'âme par de simples combinaisons moléculaires. Il y a peut-être des transformistes qui ne sont pas matérialistes; il y a certainement des *préadamistes* qui sont étrangers à l'école athée. Mais qu'importe? la discussion de M. l'abbé Pesnelle garde toute sa force contre chacun des trois systèmes ou groupes de systèmes qu'il expose et combat successivement.

Il démontre dans sa première partie l'impossibilité de toute explication de l'ordre du monde et des phénomènes de la vie par de pures forces mécaniques. La réfutation du déterminisme physiologique nous a particulièrement frappé : il était difficile de mieux suivre dans sa marche subtile la théorie qui remplace le libre-arbitre par des réactions nerveuses transformant en actes *réflexes* les impressions reçues du dehors par l'organisme. Ces dix premières leçons, moins neuves peut-être que les suivantes, se recommandent, non seulement par l'importance majeure de leur objet, mais par l'union assez rare du sens métaphysique et de l'esprit scientifique positif.

La réfutation du darwinisme n'a pris que cinq leçons (XI-XX) : exposition, discussion théorique du principe de la sélection, discussion par les faits, origine simienne de l'homme; partout on constate, avec l'aveu des transformistes eux-mêmes, le caractère purement hypothétique du système. Comment se fait-il donc que des hommes d'une grande valeur scientifique soient darwinistes? L'auteur répond à cette question dans sa leçon XVe; comme il le démontre avec une grande sagacité d'observation, « les deux idées préconçues qui expliquent chez beaucoup de savants contemporains l'attachement *a priori* pour l'évolution, sont : la *nécessité* de tout expliquer par la matière, puis, quelle est la substance unique, et *l'impossibilité scientifique* de l'opinion des théologiens qui expliquent le monde par une causalité inconnaissable à laquelle ils ne donnent d'autre appui que les prétendues révélations d'un berger juif (p. 284). » L'habile professeur n'a pas de peine à battre en brèche, avec les armes de la saine philosophie et du bon sens, ces deux préjugés éminemment antiscientifiques.

La troisième partie, consacrée à la géologie, à la paléontologie, à l'anthropologie préhistorique, était assurément la plus difficile à mener à bien, vu la multitude des faits et des hypothèses et l'absence de système arrêté, même provisoirement, dans la science contemporaine, sur ce terrain mouvant et tout plein de mystères. Nous n'affirmons pas que les conclusions de M. Pesnelle, quand il va au-delà d'une fin de non-recevoir contre des assertions aventurées, atteignent toujours à la certitude scientifique; ses pages sur l'identité de la race aryaque et des troglodytes de l'âge de pierre, ses inductions philologiques ne

dépassent peut-être pas les limites de la probabilité. Mais [illegible] bien et cela suffit) que rien de contradictoire au [illegible] résulte jusqu'à ce jour des découvertes scientifiques et des [illegible] légitimes de la science.

— L'ouvrage de Draper sur la guerre entre la science et la [illegible] *History of the conflict between religion and science*, fit sensation à son apparition, en 1873, et il ne tarda pas à obtenir une [illegible] dans un certain ordre de publications scientifiques, favorisées [illegible] les influences étrangères à la science. Mais si l'on parla [illegible] pendant quelque temps du pamphlet irréligieux du professeur New-York, on finit à bref délai par en parler fort peu, et il [illegible] tait presque oublié, lorsque nous avons reçu d'Espagne le [illegible] consacré à sa réfutation par le R. P. Cámara, du collège des [illegible] de Valladolid. Qu'on se garde cependant de croire que ces ouvrages [illegible] les injections de Draper gardent au moins le mérite de [illegible] près nous les points de la science contemporaine qui peuvent [illegible] la foi, trop souvent peu éclairée, des chrétiens du dix-neuvième [illegible] et d'ailleurs. Chaque apologiste n'a pas eu affaire à l'ouvrage [illegible] qui a la traduction espagnole. Or celle-ci, publiée en [illegible] la brusque du hispano-germanique et par son [illegible] [illegible] il est que trop propre à pervertir les [illegible] surtout parmi la jeunesse universitaire de la Péninsule. Ce [illegible] que le traducteur ait un grand mérite de langue et de science [illegible] le vaste savant religieux de Valladolid [illegible] [illegible] non sur l'original, mais sur une version française, et [illegible] [illegible] les barbarismes de nous propres. [illegible] compter les ouvrages de toute sorte qui [illegible] à l'idiome [illegible] à sectes, qui a partout le privilège d'en imposer et de s'imposer [illegible] accepter l'œuvre de Draper de la science et le grand mérite [illegible] [illegible] trouve, reprise et [illegible] [illegible] les [illegible] entre la religion [illegible] [illegible] à une [illegible] à [illegible] [illegible] le second [illegible] à P. Cámara parfaitement [illegible] [illegible] sur le texte d'Orosio relatif [illegible] [illegible] sur le mauvais d'Hypanis [illegible] [illegible] sur l'histoire de [illegible] [illegible] avec la même science [illegible] [illegible] une irréprochable [illegible] [illegible] ses études scientifiques [illegible] [illegible] sur l'œuvre aux apologistes [illegible] [illegible] principaux termes [illegible] [illegible] entre le Dieu et le [illegible]

trinitaire (et à ce propos mahométisme); l'origine de l'âme et les sciences physiologiques; la figure de la terre et les idées cosmogoniques de la Bible et des Pères (et là-dessus, procès de Galilée et de Bruno); l'âge du monde et de l'homme d'après la Bible d'une part, et, d'autre part, d'après les sciences géologiques et préhistoriques; l'infaillibilité doctrinale et la liberté philosophique; le miracle et l'ordre cosmique; le catholicisme et la civilisation moderne, fille de la science. La *crise imminente* est étudiée dans les dernières pages avec la ferme raison du philosophe chrétien, qui sait apercevoir, au milieu des malheurs du temps, la main de Dieu toujours étendue sur le monde, et démontrer la nécessité, pour la civilisation moderne elle-même, de cette protection maternelle de l'Église, dont S. S. Léon XIII a si éloquemment exposé les bienfaits.

— A côté de ces apologies détaillées où l'objection scientifique est disséquée minutieusement, il y a place pour l'apologie plus sommaire qui exclut l'erreur surtout par des motifs supérieurs et généraux, mais décisifs et plus appropriés à la portée et aux habitudes de la majorité des esprits. Tel est le caractère de cet excellent livre : *Raison de ma foi religieuse*, publié ces jours-ci, avec les plus flatteuses approbations d'une douzaine de prélats. M. l'abbé Barthe mérite bien les éloges et les félicitations qui lui viennent de si haut. Il a su éviter toute discussion métaphysique trop abstruse, tout appareil d'érudition technique, toute difficile discussion de science, et pourtant l'erreur scientifique totale est bien atteinte par son élégant et modeste manuel. Les arguments n'y affectent pas la forme hérissée de l'école, mais ils se produisent dans toute leur force, sous le vêtement le plus simple ; les citations n'y sont pas accumulées, mais il est rare que l'auteur ne tombe pas juste, en chaque matière, sur le texte le plus frappant et le plus décisif. Le plan même et l'idée-mère de l'ouvrage sont des plus heureux. L'auteur, c'est-à-dire un chrétien raisonnable (car il ne s'agit pas ici de mémoires personnels), veut se rendre raison de sa foi : il y parvient par une sorte de méditation, de *discours* intime, rapide et varié, dont les trois parties se dessinent très nettement et se subdivisent avec la même rigueur méthodique en une foule de chefs secondaires, sans sécheresse et sans ennui. Voici les trois questions qui déterminent les grandes lignes de ce dessin : « La raison me défend-elle d'adhérer à aucun des systèmes anti-catholiques ? — La raison me permet-elle de croire à la doctrine catholique? — La raison m'oblige-t-elle à cette croyance? » Les systèmes éliminés dans la première partie de la discussion, comme renfermant ou entraînant des contradictions insoutenables, sont l'athéisme, le panthéisme, le matérialisme, le darwinisme, le positivisme, le fatalisme, le scepticisme religieux, la libre-pensée, la morale indépendante, le déisme, l'indifférentisme, le protestantisme.

— Les mystères vengés de tout reproche d'opposition à la raison dans la seconde partie, sont : la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, l'Eucharistie, l'enfer, l'ordre surnaturel, le péché originel, la nécessité du baptême, la prédestination, la résurrection du corps, l'infaillibilité doctrinale, la soumission de la raison à la foi, la maxime : *hors de l'Église point de salut.* — Enfin la *démonstration* de la divinité de l'Église qui succède à cette excellente *préparation catholique*, se divise ainsi : preuves indirectes, par les merveilleux caractères exclusivement propres au catholicisme, dans l'ordre intellectuel et dans l'ordre moral ; preuves directes, par les miracles dans ces deux ordres (prophéties, enseignement de Jésus-Christ ; établissement de son royaume ici-bas), et aussi dans l'ordre physique (miracles de Jésus-Christ et des saints). Nous n'aurions pas admis, pour notre part, dans un tableau où tout doit briller d'une irrésistible évidence, tel miracle qui n'est pas attesté par des contemporains (la résurrection de Pierre Milès); nous aurions écarté, comme dépourvus d'un caractère d'authenticité absolue, des textes pris dans les Conversations de Napoléon Ier sur la religion chrétienne. Mais ces menus détails enlevés, le livre subsiste en son entier, et il constitue une excellente apologie, à la fois très complète et très brève, très solide et très claire ; un des livres qu'il importe le plus de répandre pour la préservation ou la guérison des intelligences d'une instruction moyenne, peut-être même des intelligences les plus cultivées. LÉONCE COUTURE.

Traité élémentaire d'économie politique, contenant les principes généraux, l'étude de la législation économique et les statistiques officielles, par F. HERVÉ BAZIN, docteur en droit, professeur d'économie politique à l'Université catholique d'Angers. Paris et Lyon, Lecoffre, 1880, in-12 de 439 p. — Prix : 4 fr.

Il est possible que les manuels, précis, abrégés et autres ouvrages de cette sorte soient, pour les hommes de talent qui les écrivent, une assez ingrate besogne, parce que toute discussion approfondie leur y est interdite, et qu'ils ne peuvent qu'indiquer, esquisser et ébaucher. Toutefois, posséder assez bien son sujet pour en coordonner, en proportionner toutes les parties, réussir à faire court, quand le savoir de l'auteur et l'étendue du sujet rendaient si facile de faire long, ce n'est pas un mince mérite ; et puisqu'il faut, enfin, des traités élémentaires, celui-ci nous paraît aussi complet, aussi clair, aussi bien distribué qu'il le pouvait être. Aucun sujet n'est omis, dans l'immense champ que l'auteur s'est proposé de parcourir, et il a suppléé à ce qu'il ne pouvait dire par l'indication des sources ; qu'il s'agisse du libre-échange, des emprunts publics, de la population, ou de toute autre de ces questions toujours résolues et toujours renouvelées, les discussions sont

analysées et résumées, et l'opinion personnelle de l'auteur s'en dégage sous une forme précise et claire. Nous n'avons pas à ajouter que M. Hervé-Bazin, élève de M. Ch. Périn, disciple aussi, sur plus d'un point, de M. Le Play, n'entend jamais faire abstraction, dans ses études économiques, de la loi morale ; il va plus loin : il ne néglige pas non plus la loi religieuse, et l'on trouvera dans son livre, au sujet, par exemple, du prêt à intérêt, des pages fort instructives sur la législation ecclésiastique. Sans doute on peut regretter que plusieurs points ne soient pas plus discutés et plus développés, mais alors l'ouvrage n'eût plus été un *Traité élémentaire*.

L'auteur nous a tracé l'ensemble du tableau; il nous reste à souhaiter qu'il veuille bien en approfondir complétement quelque partie : c'est un service qu'il nous donne le droit d'attendre de lui.

R. DE LA S.

La transformation des moyens de transport, *et ses conséquences économiques et sociales*, par ALFRED DE FOVILLE, ancien élève de l'Ecole polytechnique, chef de bureau au ministère des finances (ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques). Paris, Guillaumin, 1880, in-8 de XXXIII-460 p. — Prix : 7 fr. 50.

Toute invention qui modifie brusquement les conditions économiques ou politiques, produit deux ordres de conséquences : les unes peu nombreuses mais immédiates, les autres indirectes mais variées. L'application de la vapeur au transport des voyageurs et des marchandises, l'emploi de l'électricité pour la correspondance, le perfectionnement des anciens moyens de locomotion ont tout d'abord réalisé l'accélération des transports et l'abaissement des frais : on a gagné du temps et de l'argent. Mais, à la suite de ces deux avantages, se sont développées des conséquences lointaines sur le nivellement des prix, la prospérité industrielle, le mouvement commercial, le déplacement des populations, et même sur les mœurs et les arts. Avec une autorité que justifiaient de précédents travaux couronnés par l'Académie des sciences morales et fort remarqués du public savant, M. de Foville a traité son sujet, en lui donnant toute l'ampleur qu'il comporte, et l'a divisé en deux parties qui répondent à la distinction que nous venons d'établir. L'auteur passe en revue : l'accélération des transports, depuis les lents voyages de Mme de Sévigné jusqu'au *Lightning train* qui a parcouru en quatre-vingt-cinq heures, avec une vitesse moyenne de soixante-cinq kilomètres, l'immence espace entre New-York et San-Francisco ; — le prix des voyages par terre avec, les questions de tarifs, moyens, spéciaux ou différentiels qui intéressent à si haut degré l'industrie ; — l'avenir des tarifs, dont le perfectionnement de l'outillage empêchera sans doute le relèvement, malgré l'augmenta-

tion de la main-d'œuvre ; — la sécurité des voyages, plus grande, pour les 400,000 individus transportés chaque jour par nos grandes lignes, que pour le millier de voyageurs des messageries d'autrefois, la plus grosse part des accidents étant subie par le personnel des Compagnies ; — les routes et la navigation intérieure dont il importe de terminer le réseau ; — les transports maritimes, qui profitent aujourd'hui de moteurs plus puissants et de routes plus courtes. Il examine ensuite la circulation dans les villes, à Paris depuis les premières voitures à itinéraires fixes, en 1662, jusqu'aux tramways à vapeur ; — la poste, qui commence au douzième siècle par un service de messageries périodiques et qui, depuis l'Union postale de 1875, taxe à vingt-cinq ou trente-cinq centimes les lettres des deux mondes ; — enfin la télégraphie, qui aura bientôt établi autour du globe entier un système nerveux toujours en éveil.

La deuxième partie est consacrée à étudier les effets indirects : d'abord sur les prix, qui tendent à s'équilibrer d'un pays à l'autre par la facilité des relations ; — sur l'agriculture dont les conditions sont profondément modifiées maintenant que les produits les plus encombrants, le grain comme la viande, peuvent s'échanger à de grandes distances ; — sur l'industrie et le commerce, qui en tout pays prennent un vif essor, bien plus par la création du réseau ferré et l'ouverture du marché intérieur que par la liberté commerciale et les exportations lointaines ; — enfin, car on ne peut tout analyser, sur la législation commerciale, le budget et la fortune publique ; sur la fortune privée et le mouvement de la population appelée vers les villes ; sur les mœurs et les arts, l'organisation politique et administrative, et, pour finir, sur la paix et la guerre.

Nous aurions plus d'une critique à faire aux conclusions sociales de l'auteur, surtout dans ces derniers chapitres, s'il ne fallait dans une telle œuvre soigneusement distinguer les documents statistiques qu'il est si précieux de trouver ainsi réunis, et les appréciations personnelles dont il est si facile de les séparer. Disons seulement que, par ce temps de canons Krupp et de fusils Gras, quand les chemins de fer sont devenus un élément militaire de premier ordre, il faut avoir une foi singulièrement robuste dans le progrès pour croire avec M. de Foville que le perfectionnement des moyens de transport et la liberté commerciale amèneront prochainement le règne de la fraternité universelle. « Le militarisme est mort, la guerre va mourir, » dit-il avec une joie généreuse. Hélas ! jadis l'honneur était le mobile des actions des hommes et le dévouement était récompensé par le respect de tous. Avec l'affaissement des caractères et l'amoindrissement des volontés, la richesse est devenue le seul but que l'on poursuive, le seul mérite dont on tire vanité. Dans la France qu'on nous prépare en substituant la

législation usuelle au catéchisme, bientôt la loi de Dieu et l'amour de la patrie céderont le pas au Code pénal et à la cote de la bourse, et « la guerre sera morte. » Mais alors, que Dieu sauve la France !

A. Delaire.

Album de statistique graphique, publié par la direction des cartes plans et archives et de la statistique graphique au ministère des travaux publics. Paris, Imprimerie nationale (et Dunod), 1879, petit in-folio, 12 planches. — Prix : 6 fr. 50.

Il est souvent malaisé et toujours pénible de dégager des chiffres qu'entasse la stastistique, quelques résultats nets et précis. On risque fort de s'égarer dans le dédale des tableaux ou dans la comparaison des moyennes. Non seulement il faut consacrer beaucoup de temps à poursuivre un but difficilement accessible, mais on éprouve plus de peine encore quand on doit interroger des documents écrits dans un autre idiome ou des mesures exprimées par d'autres unités. Au contraire, la statistique graphique qui résume les faits par des dessins, cartes, courbes, diagrammes... peint aux yeux les phénomènes et en fait ressortir les lois. On comprend donc que, malgré de nombreux tatonnements et quelque confusion dans sa marche, la nouvelle méthode obtienne des succès croissants, en fournissant avec rapidité des documents rigoureux et en les traduisant dans une langue universelle. La direction des cartes, plans et archives, au ministère des travaux publics, vient de commencer ses publications en donnant un album de statistique graphique qui, à l'aide de douze planches, en apprend plus que de gros livres sur le tonnage des routes, des canaux ou des ports ; sur le tonnage ou les recettes des chemins de fer ; sur l'histoire financière des grandes compagnies de Lyon, d'Orléans, du Nord, de l'Est ; ... sur le mouvement des ports de commerce, enfin sur le commerce général (importation et exportation). De substantielles légendes accompagnent chaque planche et permettent, par exemple, de savoir aisément, sur le cours des actions ou le taux du revenu chez les diverses compagnies, l'influence de la fusion des entreprises premières, de la concession de nouvelles lignes, des émissions d'actions ou des perturbations politiques. Il aurait été très intéressant de comparer entre eux des documents de ce genre, réunis pour des époques différentes ; c'eût été un élément certain pour étudier la transformation des moyens de transport avec ses conséquences principales. Sachons gré du moins à l'habile direction des cartes et plans de cette innovation instructive, et espérons que, d'année en année, l'album de statistique graphique s'enrichira de documents précieux.

A. Delaire.

BELLES-LETTRES

Souvenirs poétiques de l'École romantique, 1825 à 1840, *précédé d'une notice biographique sur chacun des auteurs contenus dans ce volume*, par M. Ed. Fournier. Portrait sur acier, par M. Margeot. Paris, Laplace, Sanchez et Cᵉ, 1880, in-12 de IV-536 p. — Prix : 3 fr. 50.

Réunir dans un volume un choix fait dans les œuvres des poètes de l'école romantique qui ont brillé de 1825 à 1840, telle a été l'idée inspiratrice de ce joli volume. Pour les lecteurs qui furent les contemporains de cette phase glorieuse, il y a grand plaisir à retourner ainsi vers des années de jeunesse ; pour ceux qui sont venus plus tard, il y a là souvent une révélation des choses inconnues et les gracieux matériaux de toute une étude littéraire. Elle est singulièrement facilitée, cette étude, par les fines et judicieuses observations que M. Édouard Fournier a jointe à cette anthologie, d'abord dans quelques pages de préface, et ensuite dans des notices biographiques et surtout critiques sur chacun des poètes qui ont fourni des fleurs à ce charmant bouquet. En quelques lignes, on trouve là, appréciés d'une manière souvent fort remarquable, tour à tour les hommes obscurs ou trop oubliés, et les hommes les plus illustres de la littérature moderne, Lamartine, Hugo, Musset; mais toujours M. Fournier se borne à les envisager comme poètes seulement. On est étonné parfois de rencontrer des noms qui ont dû tout leur éclat à la prose et à la poésie qu'on n'eût guère cru ceux qui le portèrent plus en état d'écrire des vers que Mallebranche, Michelet, Balzac, Saintine, J. Janin, G. de Nerval, Georges Sand. — Quelques oublis ont pu avoir lieu, quelques admissions ont pu être rendues trop faciles par d'amicales relations; enfin, suivant ses prédilections, le lecteur pourra trouver que la place a été faite un peu courte à ses auteurs favoris ; pris en goût de relire du Lamartine, du Musset, du Laprade, on est un peu contrarié de voir, en tournant la page, tarir subitement la source de poésie ou l'on commençait à s'abreuver. Mais enfin il n'en pouvait être autrement. Il fallait bien que les illustres se sacrifiassent pour faire place aux moins connus, ou aux inconnus dont la résurrection est un des charmes, une des curiosités, une des surprises de ce volume. — M. Éd. Fournier a montré de louables scrupules dans le choix des morceaux recueillis par lui. Ainsi, dans *la Curée*, ces magnifiques iambes de Barbier qui semblent écrits d'hier, tant les caractères sont restés les mêmes, il a par quelques points remplacé un passage où le poète avait des crudités à la Juvénal. Je ne veux pas dire cependant que les *Souvenirs poétiques de l'École romantique* puissent être lus par des jeunes filles : la jolie légende de *la Neige*, d'Alfred de Vigny, s'y opposerait peut-être. En signalant

l'insertion de cette pièce et la suppression de quelques vers de la *Curée*, je crois indiquer assez exactement dans quelle mesure a lieu la réserve que M. Fournier s'est imposée. — Quelques erreurs seraient à signaler : ainsi Mme Jules Mennessier-Nodier, que M. E. Fournier nous dit être morte, habite Fontenay-aux-Roses.

JEAN DE VILLEMORY.

La littérature allemande dans les temps modernes, par FERDINAND LOÏSE. Paris, Sandoz, 1879, in-8° de 399 p. — Prix : 6 fr.

M. Loïse réunit dans ce livre des études dont la première partie a paru en 1875 et qui s'arrêtaient à Martin Opitz. Nous avons, dans le *Polybiblion* (t. XVI, p. 229), rendu compte de ce début, non sans nous sentir un peu irrité de la partialité que l'auteur montrait à l'Allemagne victorieuse. Le nouveau volume de M. Loïse prend la littérature allemande à la fin du seizième siècle, mais n'accorde que de rapides mentions aux écrivains de genre divers qui se succédèrent jusqu'au dix-septième. A vrai dire, deux auteurs seulement, Klopstock et Lessing, ont été soigneusement examinés par le critique belge; son ouvrage, pour que le titre en soit justifié, appelle donc une suite où l'on devra voir apparaître Wieland, Schiller, Goethe, Tieck, Hoffman, Werner, Schlegel, etc., etc. Mais peut-être M. Loïse hésitera-t-il à parler de nouveau d'œuvres dont quelques-unes ont déjà été l'objet de travaux approfondis. Avec Klopstock, il était plus à l'aise, parce que, si l'on a beaucoup vanté la *Messiade*, si on la cite encore, on ne l'a jamais guère lue. M. Loïse a donné une analyse détaillée de ce poème, d'un accès si difficile, et nous semble en porter un jugement très sain. M. Loïse, dans ce nouvel ouvrage, a conservé les qualités et les défauts que nous avons remarqué dans celui qui l'a précédé ; il a souvent de l'éclat, des pensées heureuses, mais souvent aussi un style prétentieux et diffus. Il a pris aux allemands l'habitude des longues phrases : on pourrait en signaler de démesurées. Le sentiment religieux, catholique même, est toujours très-vif chez M. Loïse ; ses opinions politiques sont vagues ; ainsi, à propos de Klopstock, M. Loïse fait intervenir Lamartine, et nous le montre guidant son pays dans la *voie du progrès, faisant avec un livre une révolution, préparant l'avènement de la vraie démocratie, appaisant la multitude avec la froideur de sa parole* (p. 166). — N'a-t-on pas dit, bien mieux, que Lamartine avait fait comme un pompier qui allumerait un incendie pour avoir le plaisir de l'éteindre. Mais, hélas ! le feu a couvé sourdement. Trop souvent M. Loïse mêle à son sujet des digressions qui lui sont complètement étrangères ; il perd ainsi bien des pages et déroute l'attention de son lecteur.

Le reste du volume est consacré à Lessing qui, critique remarquable, poète dramatique éminent, prépare la voie à Schiller et à Goethe. TH. P.

HISTOIRE

L'Égypte; *Alexandrie et le Caire*, par G. EBERS. Traduction de Gaston MASPERO, professeur au Collége de France. Paris, Firmin-Didot, 1880, in-4° de 388 pages et 335 gravures. — Prix : 50 fr.

Cet ouvrage arrive à propos, au moment où s'accentue en Égypte une transformation destinée à modifier profondément les usages de ce pays et à en effacer rapidement les monuments et les souvenirs; c'est l'heure dernière qu'il ne faut pas laisser sonner sans chercher activement à fixer et à vulgariser tout ce qu'il y a à voir et à étudier dans cette contrée à laquelle se rattachent les plus anciens souvenirs de l'histoire. Il est à remarquer que cette transformation, d'autant plus regrettable qu'elle est inintelligente, se manifeste justement alors qu'il est permis de soulever le voile épais qui a longtemps et mystérieusement caché l'Égypte historique et archéologique. De tous côtés, en Occident, les savants s'en occupent; les gens du monde eux-mêmes, s'apercevant que, sans grande peine, grâce aux travaux des érudits, ils peuvent saisir quelque chose de précis sur l'ancienne Égypte, se tournent avec faveur de ce côté. Seuls les gouvernements placés à la tête du mouvement scientifique montrent une certaine tiédeur économique à encourager les recherches ; dans le pays même, l'indifférence est incompréhensible. Tout dernièrement, dans un journal, je lisais que le gouvernement égyptien allait arracher aux Pyramides des matériaux destinés à de vulgaires constructions ; autant vaudrait prendre la Sainte Chapelle de Paris pour bâtir une gare!

Un livre de vulgarisation sur l'Égypte ne pouvait être mieux composé que par M. Georges Ebers, le savant professeur de Leipzig, connu également par sa science et par ses romans historiques, déjà traduits dans plusieurs langues ; M. Ebers sait allier la science, l'érudition la plus solide, aux qualités brillantes de l'imagination ; peut-être, dans l'édition allemande, l'imagination et la sentimentalité sont-elles poussées un peu trop loin ; mais l'édition de MM. Didot est heureusement une traduction en couleurs françaises, qui rend un égal service à l'auteur et à ses lecteurs. On a entre les mains un livre très agréable à lire, dans lequel on n'a pas à craindre de voir répéter des erreurs séculaires accréditées un peu partout, ni de s'arrêter parfois étourdi par des sécheresses de savant.

Le premier volume — il y en aura un second pour le Caire moderne et la Haute Egypte — traite d'Alexandrie pendant la période antique

et la période moderne, du Delta, de la terre de Gosen, de Memphis et des Pyramides, enfin du Caire, depuis ses origines jusques à sa décadence sous l'influence de la domination turque. Tantôt M. Ebers trace à son lecteur un itinéraire qui donne le désir d'aller voir ce qu'il décrit et explique si bien; tantôt il résume avec clarté l'histoire du pays, depuis les temps les plus reculés jusque sous les règnes des califes Fatimites et Eygoubites et les sultants mamelouks. Il ne faut pas songer à résumer un pareil volume, il faut le lire; que l'on soit voyageur, archéologue, historien ou simple curieux, on y trouve un charme attachant qui vous permet de vous mettre au courant des questions réservées jusqu'à ce jour aux érudits de profession.

Si l'œuvre laisse prise à la critique, celle-ci porte sur la forme plutôt que sur le fond. Le livre est enrichi de nombreuses gravures, très bien exécutées, trop finies parfois, comme il arrive pour les artistes allemands; mais on ne sait pas toujours de quels types procèdent ces gravures. Voilà, par exemple, au frontispice de *Alexandrie antique*, une restitution de l'Heptastade qui reliait la ville à l'île de Pharos, puis une autre restitution du célèbre phare : ce n'est nulle part, dans l'ouvrage, que l'on peut apprendre que le dernier dessin est composé d'après une fresque de Pompeï; mais le premier? — Je note aussi pas mal d'illustrations d'un goût contestable, ou dues à la simple fantaisie, qui tiennent une place où l'on aurait aimé à trouver bon nombre de monuments inédits d'Alexandrie et du Caire, déjà croulants. Que nous font le portrait plus ou moins véridique d'Alexandre-le-Grand, de Moïse sauvé des eaux, le repos de la sainte Famille, la chanteuse favorite du Sultan, les épisodes de vie de Cléopâtre?... Généralement ces compositions reflètent le ciel brumeux de nos pays; on y cherche vainement la vraie lumière de l'Orient, ses ombres légères et diaphanes; l'artiste a l'habitude de la pluie et du brouillard. Nous aurions bien mieux aimé que l'on nous retraçât plus sérieusement les murailles d'Alexandrie, et que l'on multipliat des vues, des types et des détails archéologiques comme ceux que nous avons pu admirer, dessinés d'après nature par MM. Jules Bourgoin, Paul Chardin et Mauss.

Une lacune grave encore est l'absence de cartes géographiques : la seule qui soit annexée au volume est insuffisante; on regrette de ne pas avoir un plan d'Alexandrie antique, non plus que du Caire ancien; celui-ci est indispensable pour se diriger dans la capricieuse et charmante irrégularité des vieux quartiers, qui font contraste avec la régularité parisienne des quartiers neufs.

Comme M. Mommsen, M. Ebers a eu la bonne fortune de trouver en France un traducteur; et celui-ci est aussi érudit en égyptologie que fin littérateur; l'auteur lui a donné sa confiance scientifique, et

M. Maspero a pu insérer dans le livre des détails intéressants qui ne se trouvent ni dans le texte allemand, ni dans la traduction italienne.

P. S. — Nous ne croyons pas commettre une indiscrétion en disant à nos lecteurs qu'il est sérieusement question de publier un ouvrage sur l'Égypte, dans lequel on trouvera les charmants et fidèles dessins de M. Paul Chardin. Le texte est préparé par M. Arthur Rhoné, bien connu par un livre aujourd'hui épuisé. Tous deux ont fait récemment un long voyage pour recueillir, avec conscience, des notes et des croquis. A. DE B.

La Saint-Barthélemy et les premières guerres de Religion en France, *leur caractère, leurs causes, leurs auteurs,* par M. l'abbé LEFORTIER, 2me édition, revue et augmentée. Paris, V. Palmé, 1879, in-12 de 464 p. — Prix : 3 fr.

La Saint-Barthélemy est un de ces mots que l'impie aura toujours à la bouche et que les personnes, ou de mauvaise foi, ou ignorantes, emploieront toujours comme le résumé de toutes les accusations d'intolérance et de fanatisme qu'elles portent injustement contre l'Église; aucune démonstration ne servira à éclairer les esprits haineux; mais les esprits droits pourront trouver à s'instruire en reconnaissant combien on les trompe. Aussi dès la première livraison de la *Revue des questions historiques,* un écrivain de talent, honnête et consciencieux, M. G. Gandy avait-il donné un travail important sur la Saint-Barthélemy qui offre le dernier mot des connaissances historiques actuelles sur la fameuse nuit, ce qui l'a précédée et ce qui l'a suivie. On n'ajoutera rien, — à moins de découvertes inespérées, — à ces pages où tous les documents sont cités ou analysés, et on ne modifiera guère les conclusions que le savant auteur a posées.

Peut-être eut-il été bon de s'en tenir à ce travail de M. Gandy; M. l'abbé Lefortier est néanmoins entré dans la lice. Après avoir exposé l'état des esprits au seizième siècle et le caractère de l'Église, concernant les excommuniés et les hérétiques, M. l'abbé Lefortier signale les tendances et l'esprit propre du protestantisme, révolte contre l'autorité qui poussait à la dissolution des mœurs, au socialisme, et à la sédition. Les nombreux excès commis par les protestants en France viennent d'avance faire la contrepartie de toutes les cruautés que l'on voudra reprocher aux catholiques. On doit se rappeler sans cesse que le pouvoir n'avait pas encore commencé les répressions sanglantes contre les protestants en France que déjà la Réforme avait déployé contre les catholiques tous les genres de despotisme : en 1520, c'est Christian II; en 1525, c'est Albert de Brandebourg; en 1527, c'est Gustave Wasa, en Suède, et Œcolampade à Bale, etc. En France, les protestants avaient, en 1560, 1561, 1562, puis en 1567 et 1569, commis

tous les excès, et versé le sang des catholiques avec des raffinements de cruautés inouis. Pourquoi oublier ces faits pour ne se souvenir que de la Saint-Barthélemy ? M. l'abbé Lefortier le fait remarquer, et il voit justement dans toutes ces atrocités antérieures, non pas la justification, mais l'explication du crime que la politique seule inspira. Après ces préliminaires, qui occupent 150 pages, l'auteur aborde directement son sujet. Il examine si le crime fut ou non prémédité, et comme M. Gandy, il démontre que la pensée de l'exécuter naquit soudain, dans un moment de trouble et de frayeur, à la suite du coup manqué pour se débarasser de Coligny. M. l'abbé Lefortier raconte les scènes du massacre à Paris et son contre-coup en province. Il s'attache surtout à prouver que la religion ne prit aucune part au crime, non seulement la religion, mais le clergé, dont aucun membre n'apparaît ni dans la délibération, ni dans l'exécution. Aussi la conclusion dernière est toujours celle-ci : la politique seule inspira la résolution d'une femme ambitieuse, qui trouva alors pour la servir les passions exaltées du peuple. Les citations sont nombreuses; mais il faut rappeler que l'indication des sources doit-être très précise. Sans doute il y en a ici de très satisfaisantes; mais quelques autres laissent à désirer. Ce n'est pas assez de citer un ouvrage : il faut noter le volume et la page; le titre d'un ouvrage en latin, comme celui du P. Theiner ne peut être donné en français, etc. Ce sont là de petites choses, mais il est plus correct de ne pas les omettre.—Cette publication contribuera à répandre sur ce malheureux événement de la Saint-Barthélemy, les notions exactes auxquelles la science est arrivée, et à réfuter ainsi les récits passionnés des pamphlétaires.

H. DE L'É.

Souvenirs du règne de Louis XIV, par le comte de COSNAC (*Gabriel Jules*). T. VII. Paris, librairie Renouard, 1880, in-8 de 480 p.— Prix : 7 fr. 50.

Nous avons déjà si souvent ici donné aux *Souvenirs du règne de Louis XIV* les éloges qui leur sont dus, qu'il nous semble superflu de redire encore une fois tout le bien que nous en pensons. Contentons-nous donc de déclarer que le septième volume est en tout point digne de ses aînés, et indiquons rapidement ce que l'on y trouvera. M. de Cosnac y retrace surtout la singulière histoire de la fronde bordelaise, du mois d'avril 1653 au mois de juillet de la même année. Jamais encore autant de détails ne nous avaient été fournis sur les mille incidents de ces quatre mois. Le tableau est aussi vivant que complet. M. de Cosnac, continuant à ne pas imiter les auteurs qui font des livres avec les livres, travail facile autant qu'inglorieux, a puisé les principaux éléments de son récit dans les profondeurs de

nos dépôts publics, et particulièrement dans les profondeurs de ce mystérieux dépôt du ministère des affaires étrangères, où si peu de chercheurs ont pu pénétrer jusqu'à ce jour

(D'amis favorisés, à peine un petit nombre),

et qui semble avoir été gardé, de notre temps comme autrefois, par les vieux et jaloux dragons des Hespérides. C'est par centaines que M. de Cosnac a recueilli des pièces que nul n'avait encore songé à consulter. Grande a été sa peine ; grand aussi sera son succès. Que de clartés nouvelles, en effet, ses vaillantes recherches répandent à flots sur l'alliance des frondeurs de Bordeaux avec l'Angleterre, sur les démarches à Londres des représentants du prince de Condé et du représentant du roi de France, sur l'attitude de Cromwell et sur celle de Mazarin en face des résolutions de la capitale de la Guyenne, sur les menées des chefs des révoltés bordelais, sur le rôle joué par Lenet, par Daniel de Cosnac, par l'abbé de Guron de Rechignevoisin, le futur évêque de Tulle, par La Rochefoucauld, par le duc de Saint-Simon, par le comte de Marsin, par le marquis de Chouppes, par Guilleragne, par le comte d'Estrades, par le marquis de Théobon, par don Louis de Haro, par le duc de Vendôme, par le marquis de Sauvebeuf, etc ! L'histoire générale profite non moins largement que l'histoire provinciale des précieuses découvertes du savant écrivain. Dans les petites, comme dans les grandes choses, M. de Cosnac est, en quelque sorte, un perpétuel *redresseur*, et, pour ne prendre que deux exemples qui nous sont offetrs par les premières pages de son livre, il rétablit (p. 6), dans un document qu'a publié M. Aimé Champollion (*Mémoires* de Lenet), le nom de *Vilars*, le fameux chef de l'Ormée, qui avait été lu de *Vicars*, et rectifie (p. 3) un grave anachromisme commis par M. Guizot à l'occasion de la députation envoyée en Angleterre par la ville de Bordeaux. Parmi les documents les plus curieux auxquels l'élégant commentaire de M. de Cosnac forme comme un cadre d'or, nous signalerons des lettres de Louis de Bourbon, prince de Condé, de M. de Bordeaux, l'ambassadeur de France à Londres, de Pierre Lenet (une de ses lettres démontre l'authènticité, souvent contestée, *des Mémoires* de Mme de la Guette), de Mgr de Guron, du comte de Toulongeon, le frère cadet du maréchal de Gramont, du duc de Saint-Simon, du duc de Candalle, du maréchal Godefroy d'Estrades, du comte de Fiesque, etc. Quelques-unes de ces lettres, l'auteur l'a ignoré, avaient déjà paru par nos soins, dans les *Archives historiques du département de la Gironde;* mais ce recueil, en dehors de la province à laquelle il est consacré, a si peu de lecteurs, et le livre de M. de Cosnac, au contraire, en trouvera tant et partout, que la seconde édition de tels et tels de ces documents aura presque pour tout le monde la saveur de ce qui est nouveau. Nous nous reprocherions de

ne pas appeler l'attention sur les richesses de l'*Appendice* (p. 233-456), où l'auteur, tantôt revenant en arrière, avoue loyalement et répare parfaitement certains petits péchés de commission ou d'omission, au sujet desquels il dit avec autant d'esprit que de modestie (p. 395) : « M. Guizot a beaucoup écrit, donc il doit lui être beaucoup pardonné ; nous faisons valoir ces circonstances atténuantes pour nous-mêmes qui, bien qu'ayant écrit bien moins, pouvons avoir besoin d'une indulgence proportionnelle ; » et où tantôt il réunit diverses pièces d'un haut intérêt qui n'ont pu trouver place dans le récit, et qui en sont l'éclatante justification, pièces parmi lesquelles nous citerons seulement trois lettres inédites du maréchal de Turenne au cardinal Mazarin et une lettre inédite de Fabert au même personnage.

T. DE L.

La vénérable Louise de France, *fille de Louis XV, en religion Mère Thérèse de Saint-Augustin,* par l'abbé CYRILLE GILLET, docteur en théologie, du diocèse d'Orléans. Paris, Douniol, 1880, in-8 de XX-565 p. — Prix : 7 fr. 50.

C'est seulement en 1873 que le pape Pie IX déclara *Vénérable* la sainte fille de rois qui avait préféré les austérités du Carmel à toutes les jouissances que procurait le voisinage d'un trône. Morte en 1787, Louise de France, dont bien des événements auraient dû faire oublier les modestes vertus, n'avait cessé de vivre dans le souvenir et la vénération de beaucoup de cœurs. Déjà, au milieu de la Révolution, l'abbé Proyart avait publié sur elle une biographie qui se recommande par une sévère exactitude et qui s'appuie sur les documents contemporains les plus authentiques. Une autre histoire, écrite par une religieuse de l'ordre, avait eu pour but principal d'édifier les âmes qui vont au Carmel. On aurait pu croire que le sujet était épuisé. M. l'abbé Gillet vient de le renouveler et de le rajeunir, pour ainsi dire, par une étude complète qui, en remettant la fille de Louis XV dans son cadre naturel, embrasse toute la seconde moitié du dix-huitième siècle.

Nous n'avons point la prétention d'analyser ici cet ouvrage considérable, dont tout l'intérêt consiste dans les détails historiques, les rapprochements, les traits de mœurs. M. Gillet s'est adressé à tous, et il a composé avec amour et avec talent un travail dans lequel chacun pourra puiser, soit l'impression la plus édifiante, soit le renseignement le plus curieux ou le plus utile. Son livre se divise en deux parties : la vie de Mme Louise de France dans le monde et sa vie dans le cloître, et le contraste entre ces deux existences si diverses est moins grand qu'on ne le croirait au premier abord. Tant il est vrai que la vertu sait toujours se faire sa juste place !

L'auteur a soigneusement consulté tous les mémoires du temps ou toutes les publications les plus récentes capables d'éclairer son histoire ; il a eu, de plus, la rare bonne fortune d'avoir communication de la correspondance inédite de la princesse avec le cardinal de Bernis, alors ambassadeur à Rome. Peut-être aurait-il pu tirer un plus grand parti de ces quatre-vingts lettres que les archives du château de Saint-Marcel conservent, avec beaucoup d'autres, comme le précieux témoignage de la valeur d'un homme illustre, dont le caractère véritable est aujourd'hui encore assez vivement contesté. Mais il a mieux aimé sans doute ne point trop sortir de son sujet et laisser à l'ami qui lui avait fourni ces curieuses pièces l'honneur d'en faire ressortir quelque jour toute la valeur historique. Quoiqu'il en soit, le volume que vient de publier M. l'abbé Gillet est un de ceux dont la lecture, attachante et instructive, ne saurait être trop recommandée ; il prouve une fois de plus combien il y a de travail et de science dans un modeste presbytère de village, loin de toutes les ressources érudites ; et le mérite est encore doublé par le nombre des difficultés vaincues.

G. B. DE P.

Lord Palmerston, sa correspondance intime, *pour servir à l'histoire diplomatique de l'Europe de* 1830 *à* 1865, traduite de l'anglais, précédée d'une introduction et suivie d'un appendice, par AUGUSTUS CRAVEN. Deuxième partie, 1848-1865. Paris, Didot, 1879, in-8° de 660 p. — Prix : 8 fr.

Rien ne peut mieux nous faire pénétrer dans la pensée des hommes d'Etat que leurs correspondances intimes, écrites pour expliquer, résumer, commenter leurs dépêches officielles. Il faut se découvrir là tout entier, parler à cœur ouvert, afin d'expliquer aux agents qui traduiront votre pensée en actes, où l'on veut aller, par quelles voies on veut arriver et quels écueils la prudence commande d'éviter. Nul plus que Lord Palmerston n'avait l'esprit prompt à se décider, net dans ses résolutions, lucide dans ses explications. Une lettre de Lord Palmerston sur une question politique, et il a parlé de presque toutes, vous la fait parfaitement comprendre, tant il est clair et précis dans son analyse. La politique de Lord Palmerston a été souvent et à bon droit sévèrement jugée; mais il semble que ses effets aient été parfois plus loin que sa pensée. Les principes qu'il pose en thèse générale sont excellents : l'honnêteté, dit-il, est la meilleure politique ; il faut combattre pour la liberté et la justice, etc..... Les actes n'ont pas été toujours d'accord avec la pensée, ou plutôt la pensée n'entrevoyait la justice que sous un certain point de vue. Palmerston appuyait tous ceux qui inscrivaient ces grands mots sur leur drapeau, et il ne paraissait pas croire aux passions révolutionnaires, ni com-

prendre le but qu'elles poursuivaient. Palmerston est toujours un élève de Canning : il joue avec le feu si le feu peut être utile à l'Angleterre. Ainsi, les évènements révolutionnaires de 1848 n'étaient, selon lui, que le fruit des fautes commises par les souverains absolus. Evidemment c'est ne voir là qu'un des côtés de la question. Palmerston poursuivait l'affranchissement de l'Italie de l'ingérence de l'Autriche : c'est très bien, mais il est dur à l'excès pour le prince de Metternich, qui « n'a visé, dit-il, qu'à être un chiffre au milieu de zéros et par conséquent la ruine d'une époque ; jaloux de tout talent, de toute connaissance chez les individus et de toute vie dans les peuples et les nations, il a réussi pendant un temps à barrer et arrêter le cours du progrès humain. » Aussi Palmerston affichait-il le plus profond dédain pour « la pratique habituelle des disciples de l'école de Metternich, qui est de persister à affirmer des faits qu'ils savent être faux, mais qu'ils désirent être vrais, dans la persuasion absurde qu'à force d'être répété le faux peut devenir vrai. La conséquence de ce système, c'est que ceux qui en sont les dupes règlent leur conduite sur des données entièrement erronées.» Ces reproches sont justes; mais là où Palmerston se trompe, c'est en croyant qu'il n'y a que les disciples de Metternich qui puissent les mériter.

Très libéral, Palmerston est plus qu'indulgent pour ceux qui compromettent et exploitent le nom de liberté. D'un autre côté, s'il a combattu pour l'émancipation des catholiques en Angleterre, « acte de saine politique, dit-il, et de stricte justice, » il conserve sur beaucoup de questions ses préjugés protestants. Ainsi il refuse d'admettre à Londres un ecclésiastique en qualité de nonce pontifical ; il dit sérieusement que « la nationalisation et la localisation de l'Eglise catholique dans chaque pays serait un grand point gagné et un pas matériel fait dans le progrès de la société humaine ; » il est convaincu aussi que « tôt ou tard Rome deviendra une république, car il y a des éléments naturellement répulsifs entre un peuple qui raisonne et un gouvernement ecclésiastique établi, » montrant ainsi, d'une part, qu'il n'a pas la moindre notion de ce qu'est l'Eglise catholique, et, d'autre part, qu'il admet comme un axiome ce qu'il désire être vrai. Aura-t-il été bon prophète en déclarant que « la suprématie papale, spirituelle et temporelle, a reçu une attaque de laquelle elle ne pourra jamais se relever ? » L'avenir nous le dira ; mais, au sujet du passé, il n'a pas été un historien exact, lorsqu'il écrit que « la Réforme était en Europe un mouvement fait autant pour renverser une oppression politique que pour donner la liberté à la conscience religieuse. » Palmerston ne parle-t-il pas ici comme les disciples de l'école dont il se moque, qui affirment des faits faux parce qu'ils désirent qu'ils soient vrais?

On voit, par ces deux exemples pris au milieu d'autres, ce qu'il peut y avoir de défectueux dans la pensée et par conséquent dans la politique de Lord Palmerston; néanmoins ce livre est des plus utiles à connaître et à étudier pour pénétrer dans le cœur de la politique anglaise, et nul plus que Palmerston ne fut passionné pour l'Angleterre, pendant ces trente-cinq années de 1830 à 1865. (Voir pour le 1er volume, *Polybiblion*, t. XXIII, p. 323.) Il est en même temps d'une lecture agréable. MM. Bulwer et Ashley ont relié toutes les lettres par des notices qui mettent au courant des questions, et M. Augustus Craven a certainement bien mérité de l'histoire contemporaine en traduisant dans notre langue, qu'il connaît si bien, car le style est vif et élégant, des lettres politiques qui demeureront d'importants documents. Outre les lettres de Palmerston, on rencontre ici des notes curieuses : une de Lord Normanby sur la Révolution de février, une autre sur le coup d'Etat de 1851 et ses suites, etc. H. DE L'E.

Deux diplomates. Le comte Raczynski et Donoso Cortès, marquis de Valdegamas. *Dépêches et correspondances politiques*, 1848-1853, publiées et mises en ordre par le comte ADHÉMAR D'ANTIOCHE. Paris, E. Plon, 1880, in-8 de XXXII-334 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le comte Raczynski, ministre de Prusse à Lisbonne en 1842, puis à Madrid en 1848, s'était lié intimement avec le comte d'Antioche, ministre de Sardaigne à Madrid. En mourant (1874), il lui légua tous ses papiers : c'est de cette mine précieuse, qui ne pouvait être exploitée d'ailleurs qu'avec une certaine réserve, que sont tirés les documents qui forment la base du livre que nous annonçons. Ils se rapportent à une période toute récente, aux années qui ont suivi la révolution de 1848. Dans un premier chapitre, l'auteur nous transporte en Espagne, où, à la date du 22 avril, le roi de Prusse venait d'appeler le comte Raczynski à le représenter; il y arriva le 2 juin, et nous trouvons dans ses dépêches à sa cour, dans la correspondance échangée entre lui et Donoso Cortès, le tableau de l'Espagne sous le ministère de Narvaiz qui gouvernait despotiquement une nation « corrompue jusqu'à la moëlle des os, en bas comme en haut », et qui, au jugement de Donoso Cortès, était fatalement condamnée à périr. Dans un second paragraphe, c'est la politique générale de l'Europe qui est exposée. La Révolution de février est à la veille d'éclater. Dans une dépêche du 15 février 1848, Raczynski trace un remarquable tableau de la situation et exprime la pensée qu'il n'a guère lieu d'espérer que l'habileté des gouvernements puisse triompher de ce qu'il appelle « la folie des opinions et des efforts des faux prophètes et des docteurs malfai-

sants. » La Révolution, sous quelque forme qu'elle se présente, n'a pas d'adversaire plus déterminé que le diplomate prussien, dont la clairvoyance se trouve rarement en défaut. Toutes les pages du livre attestent à la fois cette haine bien justifiée et cette intelligence de la situations. Donoso Cortès se rencontre avec Raczynski dans ses appréciations; cependant, plus pessimiste que son ami, il est aussi plus disposé à accueillir certains expédients politiques : tous deux saluent avec joie l'avènement de Louis Bonaparte et le regardent au début comme un adversaire de la Révolution; mais, tandis que Donoso Cortès prend longtemps au sérieux le futur empereur, Raczynski ne tarde pas à l'apprécier à sa juste valeur. L'un et l'autre sont également hostiles au régime parlementaire : « Ce sont toujours les mêmes hommes néfastes, écrit Raczynski le 30 juin 1849 : Thiers, Dufaure, Passy, Émile de Girardin, et Guizot lui-même, qui aident à la confusion des idées et empêchent le triomphe de la raison... Ils n'ont rien appris et rien oublié; ils parlent bien, écrivent mieux encore, mais ce n'est jamais pour servir la cause du vrai et du bien. » Et plus loin (2 août) : « Je crains en France les Thiers, etc., beaucoup plus que les Ledru-Rollin et les Proudhon; car ce sont les premiers qui empêchent les Français de s'entendre et de rentrer dans le vrai. » Il apprécie très-justement la politique de Louis-Philippe et compare « nos monarchies républicaines à un fleuve qui charrie des glaçons, et la position d'un roi constitutionnel à celle d'un homme qui passerait sa vie à sauter d'un glaçon sur un autre. »

Le chapitre II nous ramène d'abord en Espagne, où nous assistons à la chute de Narvaez et aux embarras qu'éprouve le ministère Bravo Murillo jusqu'à sa chute (20 décembre 1852). Mais c'est surtout la politique générale, envisagée en 1851 et 1852 par les deux éminents diplomates, qui fixera l'attention du lecteur. Donoso Cortès est à Paris; il ne voit plus en présence que « Louis Bonaparte et la Révolution, » et il déclare que le « parti légitimiste a cessé de vivre du jour où il a adopté ce qu'on est convenu d'appeler les conquêtes de 1789. » Il constate que « les destinées de l'Europe sont celles de la France, » et il appelle le coup d'Etat de tous ses vœux. Tandis que Raczynski déclare que « l'avènement de Henri V pourrait seul clore l'ère de toutes les péripéties révolutionnaires, » son ami ne veut pas de la Restauration monarchique, car si Changarnier triomphe, et s'il rappelle Henri V, ce sera *Henri V parlementaire*. — « Je persiste à croire, répond Raczynski le 15 décembre 1851, que le jour viendra où la France tendra les mains vers Henri V, mais je suis loin de prévoir à quel moment. » — Après le décret de confiscation du 22 janvier, Donoso Cortès se rallie à cette opinion : « Henri V sera roi de France, écrit-il; le Président prendra des mesures plus socialistes encore;

quand le péril augmentera pour lui, il voudra à tout prix gagner les masses, il jettera dans le bouleversement cette malheureuse nation, frustrée dans ses espérances. » Qu'on lise encore la lettre de Donoso Cortès du 24 mai 1852, et les lettres de Raczynski des 9 novembre 1852 et 7 juillet 1856, et l'on verra avec quelle sûreté de coup d'œil était appréciée la politique néfaste qui devait conduire la France à la ruine, avec quelle merveilleuse sagacité étaient prévues les phases qui devaient marquer le second empire et aboutir à la chute de Napoléon III.

Nous félicitons le comte Adhémar d'Antioche d'avoir si bien utilisé ces précieux documents qui, en nous faisant apprécier l'élévation et la justesse de vues des deux diplomates, nous permettent de mieux connaître la situation de l'Europe dans ces années troublées de 1848 à 1852, où les idées révolutionnaires, un moment triomphantes, furent comprimées par la force. Nous y apprenons que les hommes sont impuissants à sauver les sociétés, en dehors des vrais principes : dès la fin de 1852, Louis-Napoléon apparaissait au comte Raczynski devenu fatalement, de *sauveur*, *envahisseur* et *ravageur*, et l'homme d'Etat annonçait l'apparition future du prince ayant mission « de guérir toutes les plaies et de clore la série des péripéties révolutionnaires en France. » — « Un jour, ajoutait-il, il sera désiré par son peuple par tous les souverains, par toutes les nations. » G. DE BEAUCOURT.

La Prusse et la France devant l'histoire. *Essai sur les conséquences de la guerre de* 1870-1871, par A. LEGRELLE. Nouvelle édition, revue et augmentée. Paris, A. Cotillon, 1880, in-8° de XII-951 p. — Prix : 7 fr. 50.

Ce travail considérable, moitié philosophique, moitié historique, ne paraît pas pour la première fois : il a subi des transformations successives et peut à bon droit se dire « augmenté. » De plus, il était jusqu'ici resté anonyme, bien que l'auteur ne puisse que gagner à se faire connaître. Son œuvre est, en effet, très personnelle, et doit nécessairement porter la responsabilité de conclusions très pessimistes. M. A. Legrelle a-t-il tort de penser que l'influence de la France, comme nation, est irrévocablement perdue, et que nous sommes destinés à marcher à grands pas vers une décadence immédiate? Cette grave question serait longue à discuter, et il faut espérer qu'elle n'est pas encore résolue. Mais le livre de M. Legrelle est important à d'autres points de vue ; et chacune de ses parties est digne d'attention.

Il traite d'abord du « droit des gens pendant la guerre, » et ce chapitre n'est qu'une longue énumération de tous les actes de barbarie, de brigandage, d'illégalité que les Allemands se sont permis en

France durant leur victorieuse invasion. Ces faits, présentés avec modération, ne sont pas niables; peut-être devrait-on ajouter, sans songer pour cela à leur trouver une excuse, qu'ils sont inséparables de la guerre elle-même. — La seconde partie est consacrée à l'examen de « l'Allemagne et la Prusse chez elles, » sous le rapport du développement excessif de la puissance militaire, du despotisme persécuteur du pouvoir, de l'accroissement de la corruption. Mais ces vices n'empêchent pas les « progrès de la race germanique au dehors, » et ces progrès se font particulièrement au détriment de la France. — Enfin, dans un dernier chapitre, l'auteur montre M. de Bismarck profitant de tous les incidents de notre politique intérieure pour nous écraser davantage et nuire autant que possible à notre relèvement.

Tel est le trop rapide résumé d'une publication qui embrasse beaucoup de sujets à la fois, et les traite forcément d'une façon un peu confuse; mais l'ensemble est intéressant, plein d'informations justes et digne des plus sérieuses méditations. G. B. DE P.

Origens y fonts de la nacio Catalana, par SALVADOR SANPERE y MIQUEL. Barcelone imprimerie de la *Renaissance*, 1878, petit in-quarto de 5 feuilles.

L'auteur prend la Catalogne au refroidissement de la nébuleuse terrestre, et la suit pendant les périodes géologiques, mentionnant avec soin les *polypiers*, les *rhizopodes*, les *crinoides*, etc., qui furent ses premiers habitants. C'est peut-être remonter un peu haut dans le préhistorique, mais personne ne s'en plaindrait si cet aperçu géologique ne contenait, sur la formation des calcaires et le dépôt des houilles, certaines théories en désaccord absolu avec les données actuelles de la science; nous conseillons notamment à l'auteur de renoncer à sa roche *brûlant comme de l'amadou* et allumant des incendies sur terre. Passons sur le paradis terrestre établi en Catalogne à la fin de la période quaternaire, sur la période glaciaire qui vint mettre fin à cet âge d'or où les arbres tendaient aux bienheureux Catalans leurs branches chargées des fruits les plus savoureux, et étudions la doctrine ethnologique qui fait le fond de l'œuvre.

Tout l'ouvrage repose sur le mythe d'Hercule tyrien; les Phéniciens des bords de la mer Erythrée envahissent l'Egypte; ils la civilisent, et plus tard une colonie en part, qui passant par la Lybie, vient aborder au détroit de Gadès, s'empare de la péninsule ibérique, y établit sa civilisation, ses mœurs, son alphabet, etc.; d'où cette conclusion : Phéniciens, Lybiques ou Ibères sont synonymes. Pour soutenir cette théorie, l'auteur s'appuie, d'une part, sur des monuments figurés des inscriptions et de monnaies, et, d'autre part, sur un nombre considérable de

citations empruntées aux meilleurs auteurs. Tout cela serait parfait mais..... presque tous les monuments mentionnés par M. Sanpere y Miquel sont notoirement faux; tels sont notamment le fameux sépulcre égyptien de Taragone, les inscriptions polylingues et les monuments du *Cerro de los santos*, que nous avons pu voir au Trocadéro, pendant l'exposition de 1878; dès 1852, M. de Longpérier, après avoir étudié ces monuments sur place, a déclaré sans ambages que c'étaient là des monuments de fabrication moderne, qui devaient être absolument rejetés par tous les travailleurs sérieux. Tous ceux qui, après lui, les ont étudiés, ont confirmé ce premier jugement, et nous ne croyons pas qu'il y ait, en dehors de l'Espagne, personne qui osât s'appuyer sur de pareils fondements pour établir une théorie aussi *nouvelle*. Passons maintenant aux citations. Le système employé par M. Sanpere consiste à prendre dans un ouvrage des lambeaux de phrases, qu'il place bout à bout, de façon à faire parfois dire à un auteur le contraire de sa pensée; c'est ce qu'il a fait notamment pour M. Lenormant, qui doit être fort étonné des conclusions que l'on tire de ses ouvrages. Ce procédé, commode avec les ignorants, a généralement peu de succès dans le monde de la science, et nous doutons fort que M. Sanpere y Miquel ait à s'applaudir de l'avoir si largement employé. En dernière analyse, on peut dire de cet ouvrage qu'il doit être laissé en Catalogne avec les mirifiques monuments qu'il décrit amoureusement; nous ne pensons pas que les *Origens y fonts de la nacio Catalana* changent en rien les idées des savants au sujet des Ibères et de la Catalogne.

L'ouvrage est écrit en Catalan; et, à ce propos, qu'on nous permette, en finissant, de nous élever contre cette tendance regrettable qui consiste à introduire de nouveaux dialectes dans la langue scientifique; la langue n'y gagne rien, et le livre y perd énormément. Le catalan, qui est d'ailleurs une fort jolie langue, se prête admirablement bien à la poësie, à la littérature, au roman; mais les néologismes scientifiques la dénaturent sans avantage pour elle; d'autant mieux que tout le monde en Catalogne comprend l'Espagnol, et qu'en Espagne même bien des personnes ne savent pas le Catalan; où en serions-nous si les languedociens, les auvergnats, les provençaux, les gênois, les piémontais se mettaient à publier des ouvrages scientifiques dans leurs dialectes respectifs? Quel est le polyglotte qui pourrait se tenir au courant des publications nouvelles? De pareils essais ne doivent être encouragés par personne.

Ed. Blanc.

Ludwig Pfyffer und seine Zeit *(Louis Pfyffer et son temps)*. Ein Stuck französischer und schweizerischer Geschichte im 16 Jahrhundert, von Dr A. Ph. von Segesser. Tome Ier. Bern, Wyss, 1880, in-8 de 666 p.

Le nom de M. de Segesser n'est pas inconnu aux lecteurs du *Polybyblion* : ils savent que M. de Segesser occupe l'une des premières places parmi les hommes d'État de son pays et que sa voix a toujours été l'une des plus écoutées dans les débats politiques auxquels il a été mêlé. Le parti conservateur lui doit en grande partie sa réorganisation après les tristes événements de 1848, et le reconnaît aujourd'hui encore comme l'un de ses chefs. M. de Segesser n'est pas seulement un homme d'État : les loisirs que les affaires lui ont laissés ont été des loisirs studieux ; il a abordé, d'une main toujours active en dépit des années, la plupart des grandes questions contemporaines, et l'un de ses derniers écrits a même reçu les honneurs d'une traduction française.

La Vie de Louis Pfyffer doit être rangée parmi les travaux les plus importants et les plus remarquables qui aient paru en Suisse depuis plusieurs années. Nous le signalons ici avec d'autant plus d'empressement qu'il offre, pour l'histoire de la France au seizième siècle, un intérêt tout spécial. Louis Pfyffer n'a guère laissé en France de traces de son passage : il est à peine cité dans le récent ouvrage de M. Dareste (*Histoire de France*, t. IV), et cependant il a joué un rôle considérable dans toutes les campagnes menées sous Catherine de Médicis contre les huguenots. Il se signala dans la campagne contre Lyon en 1562, dans les batailles de Jarnac, de Saint-Denis, de la Roche-Abeille et de Moncontour. Tout l'honneur de la retraite de Meaux, en 1567, lui revint. Ses six mille Suisses constituaient la force principale de l'armée catholique ; dans les combats, leurs longues piques offraient aux calvinistes un mur de fer infranchissable. Composé d'après la correspondance de Louis Pfyffer, le livre de M. de Segesser est, selon l'expression allemande, une précieuse *contribution* à l'histoire militaire de cette époque. On y trouvera le récit circonstancié des campagnes entreprises contre les Huguenots ; on y trouvera aussi les plus curieux détails sur les relations de la France avec les auxiliaires suisses et spécialement avec la ville de Lucerne.

La biographie de Louis Pfyffer, naturellement, n'offre pas moins d'intérêt pour l'histoire intérieure de la Suisse. Appréciée en elle-même, l'œuvre de M. de Segesser peut être considérée comme un véritable modèle de biographie. Le héros et l'époque sont l'un vis-à-vis de l'autre dans de justes rapports. La scène n'est pas toujours occupée par le même acteur, et tous les épisodes auxquels il est étranger n'ont pour but que de le faire mieux connaître. C'est ainsi qu'on lira avec

plaisir le tableau de la situation de la France à la mort d'Henri II, l'exposé des tendances politiques des différents cantons suisses à l'époque de la Réforme, les hautes considérations sur la politique générale du temps, qui empruntent un intérêt particulier à la longue expérience acquise par l'auteur dans le maniement des affaires.

Il faut aussi rendre justice à la sincérité de cette biographie, qui n'est pas un panégyrique jaloux, ne trouvant des vertus que dans son héros, ni une apologie systématique où tous les torts sont effacés, toutes les fautes atténuées ou dissimulées.

Le tome II paraîtra prochainement; il retracera la vie de Louis Pfyffer dans sa patrie, dans cette Lucerne qui a été pour lui moins ingrate que sa patrie adoptive. HENRI FRANCOTTE.

Cartulaire ou Recueil de Chartes et documents inédits de l'Ancienne Collégiale de saint Paul, *actuellement cathédrale de Liège.* Liège, Graudmont et Douders, 1878, in-8 de 700 pages, orné de planches, avec fac-simile d'écriture, sceaux, monogrammes, etc. — Prix : 10 fr.

Depuis la destruction de l'illustre église de Saint-Lambert, c'est l'ancienne collégiale de saint Paul qui a été élevée au rang d'église cathédrale de Liège. Bâtie au xe siècle par l'évêque Pracle, et mêlée plus d'une fois, pendant le cours de son existence, aux évènements les plus importants de l'histoire liégeoise, cette belle basilique avait une histoire pleine d'intérêt bien avant l'époque où elle fut revêtue de la dignité de cathédrale. Elle a trouvé un historien dans un de ses chanoines, M. Hirnister, dont je blesserai peut-être la modestie en le nommant ici, car les excellents ouvrages qu'il a consacrés à sa chère cathédrale ne sont signés d'aucun nom. Je dis les ouvrages, parceque, avant la publication du présent cartulaire, M. Hirnister avait donné, en 1867, un *Essai historique sur l'église de Saint-Paul*, qui, sous ce titre sans prétention, constitue une monographie précieuse et pourrait être considéré comme ayant épuisé la matière. Ce n'était, au contraire, qu'un premier pas. La cathédrale n'avait pas de cartulaire ; les chartes originales étaient éparpillées un peu partout, et c'est à force de patience et de recherche qu'on avait pu recueillir celles qui avaient été utilisées dans l'*Essai*. M. le chanoine Hirnister fut assez heureux pour réunir à la longue un total de plus de quatre cents chartes, dont il nous offre le texte dans ce volume. Ce n'est pas, il a soin de nous en prévenir, un cartulaire complet; mais c'est du moins tout ce qu'il a été possible de découvrir, et il n'est pas probable que le recueil actuel soit jamais appelé à être augmenté considérablement. La première en date des chartes de saint Paul est de 1086; la dernière est de 1775. Le douzième siècle est représenté dans le recueil par vingt-

quatre documents, et le treizième par soixante-seize. Une bonne table alphabétique des noms de personnes et de lieux termine le volume, qui, malheureusement, tiré à un petit nombre d'exemplaires, deviendra bientôt une rareté dans le commerce. On assure que M. le chanoine Hirnister, après ces deux importantes publications, ne croit pas sa tâche finie, et qu'il va publier une nouvelle édition de l'*Essai*, dans laquelle il mettra à profit tous les renseignements nouveaux qu'il a pu recueillir dans les douze dernières années, et dont le *cartulaire* nous offre la substance. Toute sa modestie ne pourra pas empêcher alors que cet *Essai* ne soit bel et bien un livre définitif, et je crois pouvoir ajouter que, dès maintenant, il y a peu d'églises en Europe qui puissent se vanter d'avoir des annales aussi soigneusement rédigées, et des titres aussi savamment classés que ceux de Saint-Paul de Liège, grâce à M. le chanoine Hirnister. GODEFROID KURTH.

BULLETIN

Conférences sur le Christianisme, prêchées pendant les Stations de Carême de 1877 et de 1878, dans l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts à Paris, par l'abbé G. FRÉMONT. Paris, Berche et Tralin, 1879, in-12 de 406 p. — Prix : 3 fr.

Si M. l'abbé Frémont avait prétendu faire une œuvre dogmatique, nous aurions bien des choses à dire sur ses Conférences : la part accordée aux éloges serait grande, mais nous nous verrions obligé d'ajouter un grand nombre de restrictions. Son but n'a pas été d'écrire une démonstration rigoureuse. Il a voulu, dans une série de Conférences prêchées aux ouvriers du Faubourg Saint-Antoine, exposer les vérités fondamentales de la religion et instruire des âmes trop souvent négligées. M. l'abbé Frémont parle avec son cœur : et son cœur est généreux, animé d'un zèle véritable et plein de compassion pour la misère de ce pauvre peuple auquel on veut ravir son Dieu. A ce point de vue, nous sommes heureux d'avoir à féliciter l'auteur de ce volume, sans être contraint de mettre aucune restriction à nos éloges. Mais M. Frémont est trop noblement ambitieux pour se contenter de si peu ; ajoutons donc que son zèle a déjà trouvé la meilleure récompense : la joie de voir un bon nombre de ces chers ouvriers s'approcher de la table sainte aux Fêtes de Pâques. C'est la preuve la plus convaincante que ce livre est un livre excellent.

P. M.,
de l'Oratoire.

Annuaire de l'Enseignement pour 1880. Cinquième année. Paris, Gaume, 1880, in-18 de 532 p. — Prix : 3 fr.

C'est avec plaisir que nous annonçons ce cinquième volume d'une publication aussi utile qu'intéressante. Il est conçu sur le même plan que les précédents et fournit le même genre de renseignements. Nous n'avons plus à en donner le détail. Nous signalerons seulement, cette année, des notices par ordre alphabétique sur les congrégations vouées à l'enseignement primaire et sur leurs établissements (p. 180-259), et un historique de la liberté de l'enseignement depuis 1850.

Il n'est pas besoin d'insister sur l'inappréciable utilité de ce recueil, tant pour les maîtres chrétiens que pour les pères de familles. Ce qu'il faut désirer avant tout, c'est qu'il se répande et qu'il s'améliore chaque année. Or, les auteurs paraissent plus se préoccuper de donner des documents nouveaux que de corriger les erreurs et de combler les lacunes des précédentes années. Nous ne croyons pas qu'il ait été tenu compte de nos observations de l'année dernière (t. XXVI, p. 70), sauf pour la *Semaine religieuse d'Autun*. Nous les renouvelons donc. Nous insistons pour qu'on ne donne pas aux Frères des écoles chrétiennes le nom de « Frères de la doctrine chrètienne,» qu'ils n'ont *jamais* porté (p. 179). Nous voudrions que les renseignements donnés fussent, chaque année, mis au courant des mutations survenues. L'*Annuaire* tient compte de récentes nominations d'évêques, mais il ne range pas LL. EE. NN. SS. Desprez et Pie parmi les cardinaux français (p. 23, 25, 417); Mgr Soubiranne est à la fois auxiliaire d'Alger et évêque de Belley (p. 24, 25); on croirait que NN. SS. Bertaud et Lacroix (p. 418, 419) occupent encore les sièges de Tulle et de Bayonne. Depuis plusieurs années M. Hirsch n'est plus directeur de l'école de Cluny (p. 61). — M. Petit, supérieur du Petit Séminaire de Vaux (p. 342); M. Faivre (p. 108); M. l'abbé Duchêne (p. 282), sont morts. L'école Saint-Bertin n'est pas un Petit Séminaire (p. 282), et elle compte plus d'un membre de la congrégation de Saint-Bertin (p. 460). La nécrologie est trop incomplète (p. 500); on s'explique difficilement la mention nécrologique contenue dans les éphémérides (p. 454). La Faculté de théologie de Poitiers eût été bonne à indiquer.

S.

Le choix d'un état. *Ars et Métiers propres aux femmes*, par Mademoiselle Lillia Richard. Paris, Téqui. (Œuvre de Saint-Michel), 1879, in-12 de 466 p. — Prix : 2 fr.

Mademoiselle Richard a écrit un ouvrage d'un grand intérêt et d'une grande utitité pour les mères de famille, les maîtresses de pension et les institutrices. Elle a réuni, sur les divers métiers accessibles aux femmes, les renseignements, accompagnés de conseils, qui sont nécessaires pour guider dans le choix d'un état. Elle fait connaître les difficultés du métier, ses avantages, les gains ordinaires, les chômages, et elle a bien soin de ne pas négliger le côté moral. Il n'y a pas d'état qui soit par lui-même moral ou immoral; mais il en est qui présentent plus ou moins de danger, par l'organisation des ateliers, l'isolement ou l'agglomération des ouvrières, la confusion ou la séparation des sexes, l'éloignement de la famille, etc. Il en est aussi qui exigent des qualités morales particulières, comme pour remplir les fonctions d'institutrice. Mademoiselle Richard dit tout cela en très bons termes, dans un style que l'on voudrait peut-être plus simple et plus soigné, avec des traits qui rompent un peu la monotonie de l'énumération et facilitent la lecture d'un ouvrage qui pourrait n'être qu'un dictionnaire à consulter. Nous n'ajouterons que l'indication des principales divisions de ce livre : Etats se rattachant à l'aiguille; — à l'industrie ménagère; — à la librairie; — aux métaux; — aux objets de luxe; — à l'industrie manufacturière; — à l'agriculture et à l'administration des fermes : — au commerce; aux arts libéraux; — à l'enseignement; — Emplois de faveur. — Il nous paraît que rien n'est oublié.

Y.

La Révolution maîtresse d'école. *Étude sur l'instruction laïque, gratuite et obligatoire,* par le R. P. Rouvier, de la Compagnie de Jésus. Paris, Oudin ; Avignon, Seguin, 1880, in-12 de 513 p. — Prix : 3 fr. 50.

La Révolution, qui aspire à l'asservissement du monde, veut se faire maîtresse d'école, afin d'arriver plus facilement à s'emparer de toutes les générations. A l'entendre, c'est elle qui a inventé l'instruction ; pour séduire, elle met en avant la gratuité ; pour affirmer ses principes, elle établit la « laïcité, » qui n'a de sens que comme exclusion de Dieu et de toute idée religieuse ; pour vaincre toutes les résistances, elle proclame l'obligation. Cette tactique, qui ne manque pas d'habileté, est parfaitement dévoilée par le P. Rouvier, lequel montre en même temps l'origine des trois termes du programme, la fausseté de ces prétendus principes et les conséquences déplorables qu'aurait leur application. Il rectifie la statistique fantaisiste dressée par M. Paul Bert, — qui n'est pas plus heureux dans ses chiffres que dans ses citations, — pour prouver la supériorité morale des maîtres laïques sur les congréganistes. Les « lois existantes » l'arrêtent un instant, pour lui permettre d'en faire justice. Puis, passant de la théorie à la pratique, il s'attaque au nouveau projet de loi sur l'instruction primaire, dont un des résultats serait d'exclure de l'enseignement toutes matières religieuses et toutes personnes faisant profession de religion. Il fait aussi une intéressante excursion dans la législation étrangère, et ajoute aux faits, chiffres et documents produits dans le cours de l'ouvrage, un grand nombre de pièces justificatives (p. 412 à 510).

Tous les arguments donnés par le P. Rouvier sont déduits avec netteté et précision, appuyés par la statistique, par les documents officiels, par les rapports, peu suspects de partialité, fournis par l'administration. Ils sont présentés sous une forme qui rend la lecture facile et persuasive.

R. de St-M.

Petites questions sur la liberté d'enseignement, par le P. Marin de Boylesve, S. J. Paris, Haton ; Le Mans, Leguicheux-Gallienne, 1880, in-18 de 34 p. — Prix : 0 fr. 20 c.

Dans cette brochure, le P. de Boylesve traite, sous une forme incisive, avec une logique serrée, d'une façon très claire et très nette, diverses questions touchant aux droits de l'État, des pères de famille, de l'Église dans l'éducation et l'enseignement, au prétendu antagonisme qui existe entre l'État, la société moderne et le clergé, à la situation actuelle du clergé dans l'État, etc. Nous signalerons particulièrement la manière dont il réfute la prétention des partisans de l'État omnipotent à s'emparer de l'instruction de la jeunesse, sous prétexte que d'elle dépend l'avenir de la Société. S.

Conseils d'enseignement, de philosophie et de politique, par M. Ernest Bersot, membre de l'Institut. Paris, Hachette, 1879, in-12 de 100 p. — Prix : 1 franc.

Le monde où nous vivons offre le triste spectacle d'hommes éclairés et intelligents qui, tout en repoussant comme inutile ou compromettant l'appui des croyances religieuses, se flattent de trouver dans la raison une solution à tous les problèmes, un remède à tous les maux du présent. M. Bersot, mort récemment, était un de ces sages du siècle, que les leçons répétées de l'expérience ne peuvent tirer de leur illusion. Il y aurait maint passage à reprendre dans son livre, mais nous accordons qu'en général l'intention est

excellente. Comment ne pas approuver quand on lit ? « La démocratie doit se défier de sa force. Quand un pouvoir est fondé sur le consentement de tant de volontés, il peut être tenté de se croire tout puissant, que le peuple fait le juste et l'injuste et qu'il n'y a de droits que ceux qu'il permet... La nature humaine, la liberté humaine existent avant les sociétés et les gouvernements. » Ou encore : « Si Napoléon Ier avait vécu et réussi, il ne serait resté qu'une société officielle à qui l'État aurait dit chaque matin ce qu'elle devait penser et qui aurait fidèlement suivi la consigne... Quand l'État en arrive là, c'est une tyrannie insupportable (p 17). » Ce besoin perpétuel d'agitations et de bouleversements, ce dédain de toutes les traditions, la dépendance où certains électeurs tiennent leurs députés et les députés leurs ministres, autant de tendances subversives de l'heure actuelle, qui sont traitées par l'auteur comme elles le méritent.

Sur le terrain philosophique, son apologie en faveur de Cousin et de l'éclectisme est rédigée avec un véritable talent, et la peinture qu'il nous trace des systèmes et des philosophes contemporains a toute la fidélité d'une photographie. Je ne cite qu'en passant et pour mémoire deux articles, l'un sur le baccalauréat, l'autre sur le concours général. Les élèves les plus forts de nos lycées seront enchantés du second, et les autres auront des raisons pour ne pas être par trop mécontents du premier. Somme toute, beaucoup de conseils utiles dans un petit volume ; mais, parmi ceux auxquels ils s'adressent, combien peu voudront en profiter ? C. Huit.

L'Expulsion des Jésuites et des autres religieux au nom des lois existantes, par Antonin Lirac. Paris, Librairie de la Société bibliographique, 1880, in-18 de 72 p. — Prix : 0 fr. 50.

On connaît ces fameuses « lois existantes, » devant lesquelles disparaît la liberté des citoyens ; on croit du moins les connaître, après en avoir lu l'énumération dans quelques documents officiels, et l'on tremble à la pensée de leur application possible. Cette énumération n'a-t-elle pas pour but « de faire illusion aux profanes » et « de compenser, par la quantité, la qualité qui fait défaut ? Un seul article de loi, bien clair, bien décisif, ferait mieux l'affaire. » C'est ce qui ressort clairement de l'examen juridique et historique fait par M. Ant. Lirac des lois et décrets de 1790, de 1792, de l'an X, de l'an XII, de 1828, de 1832, des articles 291 et 292 du Code pénal, et même des anciens arrêts du Parlement, pour ceux qui aiment à remonter au-delà de 1789. Ce n'est pourtant pas une œuvre de jurisconsulte à la forme savante, mais ennuyeuse. C'est une brochure aux allures vives, où tout est bien mis en relief et que comprendront les intelligences les plus ordinaires. Tout lecteur de bonne foi « reconnaîtra qu'il n'y a rien, absolument rien, qui interdise à un Français de se faire et de se dire dominicain, oratorien, ou même jésuite. » R. S.

Du Divorce, par A.-F. Ozanam. Paris, Lecoffre, 1880, gr. in 8° de 24 p. — Prix : 1 fr.

En 1848, un ministre demanda le rétablissement du divorce. Sa proposition arma contre elle l'honnêteté publique. Parmi les attaques qu'elle subit, il en est peu de plus illustre que les articles d'Ozanam, publiés dans les numéros des 6 et 8 juin 1848 de l'*Ere nouvelle*. Cet écrit, qui fait partie des *Œuvres complètes*, vient d'en être détaché et de paraître en brochure pour les besoins du jour. Aux mêmes tentatives il faut opposer les mêmes défenses. M. Naquet n'a pas réussi à rajeunir la question : ce qu'Ozanam écrivait il y a

trente ans n'a pas vieilli. Aux légistes qui ne voient dans le mariage, comme dans tout autre contrat, qu'un accord de volontés humaines, les catholiques répondront toujours qu'à cet accord Dieu intervient, en fait un sacrement, et en forme ainsi un lien qui ne peut plus être brisé par la volonté contraire des parties. Faut-il admettre que, « par une économie qui peut se justifier, » le magistrat est en droit de recevoir « la déclaration des époux comme un acte purement civil ? » Non, sans doute, et si le divorce rentrait dans nos lois, il ne serait pas téméraire d'y voir un châtiment de nos illusions à cet égard. On pourrait alors répéter avec Ozanam : « Le Dieu *qui n'efface que pour écrire* ne broie si durement les peuples que pour les régénérer (p. 24) ; » car ce serait sans doute, pour tous les catholiques hésitants, le point de départ d'une irrésistible réaction contre le mariage civil. JUST DE BERNON.

Questions municipales. *La liberté des cimetières*, par A. M. BÉRENGER, avocat. Marseille, Laveirarié, 1880, gr. in-8 de 16 p. — Prix : 1 fr.

Par arrêté du maire de Marseille, en date du 31 octobre 1879, les manifestations religieuses étaient interdites dans les cimetières de la commune, « notamment les 2 *ou* 3 novembre, *jour* de la fête des Morts. » Cet acte de tracasserie subalterne, fait pour édifier sur les connaissances de son auteur en matière de calendrier et d'orthographe, fut ratifié par le préfet. On m'épargnera la peine de nommer ces deux autorités : *Quærant et querantur posteri.* C'est leur décision qui nous a valu, de la part de M. Bérenger, avocat, une consultation où est établie la thèse suivante : « Les catholiques peuvent toujours et à toute époque, dans l'intérieur de leurs cimetières, se livrer à toutes les pratiques de leur culte, sous la surveillance de l'autorité épiscopale, absolument comme dans l'intérieur de leurs temples. » Cette consultation, déja publiée par le *Journal de Marseille* et la *Gazette du Midi,* vient de paraître en brochure : c'est une bonne arme de défense contre les attaques du radicalisme. JUST DE BERNON.

Des projets de désorganisation des Conseils de fabrique, par C. DE BAULNY, docteur en droit. Paris, Librairie de la Société bibliographique, 1880, in-18 de 103 p. — Prix : 0 fr. 60.

En décembre 1879, janvier et février 1880, M. de Baulny a donné dans le *Français*, sur les projets de désorganisation des conseils de fabrique annoncés par la majorité de la basse Chambre, une suite d'articles qu'il publie aujourd'hui en brochure, avec d'utiles compléments. L'ancien maître des requêtes au Conseil d'État a facilement raison de la finasserie politique des députés. Il démasque leurs intentions et coupe court à leurs échappatoires. Projet de M. Labuze, dont la témérité et la maladresse sont tels que, même à la Chambre, des doutes se sont élevés parmi ses similaires sur la possibilité d'en tirer une loi (p. 54); projet de désorganisation des services paroissiaux substitué au projet Labuze, mais digne d'avoir le même auteur; projet du ministre des cultes, plus habile, mais plus dangereux pour la liberté de la charité et de l'enseignement religieux (p. 61); projet tendant à enlever aux fabriques le droit de fonder des écoles (p. 77); réformes qu'une administration tracassière veut introduire dans la comptabilité (p. 85) : tels sont les points examinés. La conclusion est nette : « *Le cléricalisme, voilà l'ennemi!* a dit le chef effectif du gouvernement. La paroisse est une des plus vieilles et des plus solides forteresses de ce prétendu ennemi. Il faut donc la démolir. » Que la nécessité de défendre la liberté de l'Ecole ne nous endorme donc pas sur les dangers que court l'existence de la Paroisse. JUST DE BERNON.

Manuel d'une corporation chrétienne, par Léon Harmel. Seconde édition. Tours, Mame, 1879, in-12 de 538 p. — Prix : 2 fr.

Nous avons déjà signalé cet ouvrage lorsqu'il parut en 1877 (t. XX, p. 149). Cette nouvelle édition, à si court intervalle, d'un ouvrage tiré à grand nombre justifie notre appréciation, que nous n'avons qu'à renouveler. M. Harmel a profité des observations qui lui ont été faites, et a amélioré son *Manuel*, pour le fond comme pour la forme, en même temps qu'il l'a augmenté notablement. Nous citerons de plus grands développements sur la corporation du Val des Bois, de nouveaux documents dans l'appendice, l'index alphabétique très amplifié, une liste des livres cités et un tableau résumant pour l'œil tout le système de la corporation chrétienne. En tête se trouvent des lettres approbatives qui rendent inutiles toutes nos recommadations : un bref de S. S. Pie IX, un de S. S. Léon XIII, des lettres très explicites de NN. SS de Reims, de Poitiers et d'Angers, et une lettre du comte de Chambord. C'est avec un tel patronage que se présente le *Manuel d'une corporation chrétienne* : nous avons confiance que, grâce à lui, il pénétrera de plus en plus parmi les industriels et parmi tous ceux qui emploient des ouvriers dans les villes. S.

Causeries sur l'histoire de France, par Alfred Nettement, suivies d'une causerie sur la Révolution, par Mlle Marie-Alfred Nettement. Paris, Lecoffre, 1879, 2 vol. in-12 de 297 et 293 p. — Prix : 4 fr.

Ces *Causeries*, si nous ne nous trompons, ont été écrites pour les lecteurs ou mieux pour les lectrices d'un excellent journal hebdomadaire, *la Semaine des familles*, dont Alfred Nettement a été l'un des fondateurs et le premier directeur. Ce renseignement n'est pas sans importance pour expliquer le caractère de l'ouvrage. Ce n'est point une œuvre d'érudition, non plus qu'une œuvre d'imagination : ce sont bien de véritables causeries sur quelques-uns des faits les plus importants de notre histoire : les croisades, la féodalité, le moyen âge, la Ligue, la Fronde, le règne de Louis XIV et la Révolution. La dernière est due à la plume de Mlle Nettement, et nous sommes assuré que, si elle ne le disait point, la plupart des lecteurs se seraient mépris sur leur véritable auteur. Nous ne lui ferons qu'un reproche, c'est d'évoquer, — en bons termes, d'ailleurs et dans une excellente pensée, — le souvenir de Mlle de La Vallière au milieu des douloureux événements de 1792 (II, 227).

L'auteur suppose une réunion de personnes sérieuses, dont les femmes ne sont pas exclues, qui passe ses soirées à la campagne à deviser sur l'histoire de notre pays : on aborde les points qui soulèvent des discussions ; les uns parlent pour, les autres parlent contre, et des esprits plus calmes et plus modérés trouvent la vérité au milieu d'assertions qui semblent s'exclure. Ceux qui ont connu Alfred Nettement savent qu'ils ne trouveront là l'apologie, ni de la Ligue, ni de la monarchie absolue. Ce qui, à nos yeux, caractérise et recommande ces causeries, c'est que l'auteur ne se pose pas en homme de son siècle pour juger les événements : il les juge en contemporain et il arrive ainsi à les expliquer; en les faisant comprendre, en les mettant sous leur jour vrai, il fait disparaître ce qui choque les hommes de 1880 et les fait apprécier plus sainement et plus exactement. C'est un genre d'ouvrage qui nous paraît très bien répondre à un des besoins pressants de notre temps. R. de St-M.

Chronologie de l'histoire de France, *accompagnée d'un tableau synoptique à signes conventionnels*, par une communauté religieuse. Bourgoin, F. Moulin, 1879, in-18 de 40 p.

La communauté du monastère de Sainte-Ursule à saint Jean de Bournay (Isère) vient de faire imprimer ces quelques pages, où les faits principaux de l'Histoire de France, accompagnés de leur date, mise en vedette dans une colonne, sont classés par siècle. Ces faits nous paraissent bien choisis, et les élèves y trouveront le résumé de leurs leçons. Le tableau synoptique est disposé par siècle : chaque siècle forme cent petits carrés, divisés en section de vingt-cinq chacune ; un signe, ou deux, ou trois, sont mis dans les carrés, qui correspondent ainsi à chaque année d'un siècle. J'admire l'imagination qu'il fallu pour diversifier les 85 signes employés pour désigner le commencement d'une guerre, sa fin, un siège heureux, un siège malheureux, un traité onéreux, et ce n'est pas une petite affaire que de retenir les signes que les faits représentent. Il y a des mémoires qui peuvent être aidées de cette mnémonique, dont d'autres se trouveront effrayées. Le principal avantage, croyons-nous, est de fixer l'attention et de présenter en une page le résumé de quinze siècles. H. DE L'E.

Souvenirs de Paris et de Londres, par E. DE AMICIS. Ouvrage traduit de l'italien par Mme J. COLOMB. Paris, Hachette, 1880, in-12 de 314 p. — Prix : 3 fr. 50.

Nous avons dit, ici même, avec quel plaisir nous avons lu *l'Espagne* de M. de Amicis. Le souvenir que nous a laissé ce livre nous a fait ouvrir avec empressement le nouveau volume du voyageur italien. Nous y avons trouvé la même richesse de descriptions, la même pointe d'originalité, la même préoccupation d'analyser des sentiments intimes. Cette analyse est parfois portée à l'excès dans cet autre volume. Trop souvent le voyageur est beaucoup plus occupé de ce qui se passe en lui que de ce qu'il a autour de lui, et cet examen de ses pensées, de ses sensations, arrive à de vraies minuties, comme lorsque, sur un pont de Londres, il nous raconte qu'il se mit à songer à un livre, qu'à Turin, il a prêté à un de ses amis et qu'on ne lui a pas rendu. M. Victor Hugo et M. Zola occupent une place énorme dans ce voyage, l'un de la page 98 à la page 161, l'autre de la page 161 à la page 220. Ces deux trop longues études ont du reste, au milieu d'une exagération de louanges, quelques bonnes appréciations. Ainsi les défauts de M. V. Hugo sont, dans un endroit, assez vivement caractérisés, mais par quel redoublement d'enthousiasme l'auteur rachette cet instant de franchise ! Pour prendre un terme de peinture, il en fait un repoussoir à une recrudescence d'admiration.

M. de Amicis ne fait pas des Parisiens un portrait très flatteur, mais il y a du vrai dans ce portrait. Les Français ont du moins une qualité qu'un espagnol, Dias de Gomez, leur reconnaissait déjà au quinzième siècle : ils sont accueillants et hospitaliers. Ils le sont à tel point que, j'en suis certain, si M. de Amicis revient en France, il n'y trouvera aucune trace de rancune pour ses médisances. Nous avons déjà félicité Mme J. Colomb du talent avec lequel elle a traduit *l'Espagne*. Elle s'est, cette fois, non moins bien acquitté de sa tâche difficile. TH. P.

Le Théâtre chez soi. *En scènes, S. V. P. Proverbes*, par PAUL CÉLIÈRES Paris, Hennuyer, in-12 de 368 p. — Prix : 3 fr. 50.

Il est difficile d'écrire des pièces gaies, interressantes et qui puissent être

jouées par des jeunes gens; il est plus mal aisé certes de composer de petites œuvres de ce genre, que de travailler pour de véritables acteurs. Dans cette dernière situation, que de choses, comme intrigues, comme dialogues, on peut se permettre, et qu'il faut s'interdire scrupuleusement dans le premier cas. M. Paul Célières a triomphé des difficultés, il a réussi à nous donner un volume renfermant d'amusants proverbes, dans lesquels pas une ligne, pas un mot ne sont à supprimer. La donnée de ses petites pièces est suffisante pour captiver l'attention, les caractères y sont bien tracés, les dialogues y sont vifs, spirituels, vrais, pleins de traits, d'heureuses réparties. Les spectateurs de ces petites comédies prendront à leur représentation autant de plaisir que leurs acteurs. Parmi les pièces qui composent ce joli recueil, nous citerons en première ligne : *Petite étincelle engendre grand feu; Bon renom vaut un héritage*, et *Absent le chat, les souris dansent*. Théodore Leclercq, le maître du genre, a fait un proverbe sous ce dernier titre, et ce souvenir ne fait point de tort aux scènes fort gaies que le même dicton a inspirées à M. Célières. J. DE V.

Promenade dans l'Inde et à Ceylan, par C. COTTEAU, membre de la Société de géographie. Paris, Plon, 1880, in-18 de 432 pages. — Prix : 4 fr.

On a beaucoup écrit sur l'Inde; mais peu de grands ouvrages sur ce sujet sont aussi intéressants et aussi complets que ce petit volume. Il ne s'agit pourtant que d'une simple promenade; c'est le nom que M. Cotteau donne à son voyage. Parti le 6 octobre 1878, il était de retour en France le 13 février. Mais en ces quatre mois, il en a vu plus que bien d'autres touristes en un an. Cinq fois il a traversé l'Inde et l'Indoustan d'une mer à l'autre; il a exploré le Nizam, le Mysore, le pays des Rajpoutes, parcouru Ceylan, gravi l'Himalaya et fait une apparition dans trois de nos établissements français, misérables restes d'un vaste empire. Toutes les villes célèbres de l'Inde, Madras, Calcutta, Bombay, Lucknow, Cawnpore, Delhi, Lahore, ont reçu sa visite, et, dans les grands monuments, bien peu lui ont échappé. Il a admiré le Taj d'Agra, les rochers de marbre de la Nerbrudda, les cavernes d'Ellora et la pagode de Chillambara. Assurément, son temps a été bien employé; il a beaucoup vu et il a bien vu. Et de toutes ces excursions, il nous a donné un récit simple, sobre, et très attachant. On se prend à aimer avec lui ce pays de l'Orient, avec son ciel éblouissant et son architecture étrange, et nous ne serions pas étonnés que plusieurs des lecteurs de M. Cotteau ne fussent tentés de l'imiter et d'aller faire à leur tour une *promenade* à Ceylan. Nous nous en féliciterions s'ils l'imitaient jusqu'au bout, et si de leur voyage ils nous rapportaient des volumes aussi intéressants que le sien.

M. DE LA R.

Notes d'un globe-trotter. — Course autour du monde. — *De Paris à Tokio, de Tokio à Paris*, par EMILE D'AUDIFFRET. Paris, Plon, 1880, in-18 de 378 p. — Prix : 4 fr.

Tokio n'est plus aujourd'hui qu'un faubourg de Paris. On s'ennuie en France, on va se distraire au Japon. C'est ce qu'a fait M. Emile d'Audiffret : Blasé sur les plaisirs de Paris, il est allé en demander d'autres à ce qu'on appelait jadis l'Extrême-Orient. C'est l'affaire de six semaines : on s'embarque à Marseille le 25 août, on traverse le canal de Suez, et l'on débarque le 9 octobre à Yokohama. En route, on a vu danser les almées à Port-Saïd, donné un coup-d'œil à Aden, fait une excursion à Ceylan, visité Singapour

et Saïgon. De Yokohama on va s'installer à Tokio, la capitale du Nippon. Des lettres de recommandation en ont ouvert les portes, et l'on y retrouve, dans le personnel des légations, d'anciens camarades des boulevards et de nouvelles connaissances qui ne tardent pas à devenir de vieux amis. La vie est douce à Tokio; entre temps on fait quelques excursions dans les environs, et l'on visite divers établissements du gouvernement, toujours ouverts sans difficultés aux Français par les Japonais, très-sympathiques à la France. Au bout de quatre mois, on revient en Europe, mais en passant par l'Amérique, qu'on traverse à toute vapeur de San-Francisco à New-York. On a dîné chez Bignon la veille du départ; on déjeûne chez Bignon le lendemain de l'arrivée. Tel est ce livre, auquel il ne faut demander ni de graves renseignements politiques, ni des observations bien profondes, mais qui est plein d'entrain et d'humour, et qui toutefois, croyons-nous, n'aurait rien perdu à être écrit sur un ton et dans un style moins légers. M. DE LA R.

La première Caravane d'Arcueil, *récit du voyage de la Caravane scolaire de l'école Albert-le-Grand pendant les vacances de l'année* 1878, par MM. EUG. EBEL et G. MULEUR, illustré par MM. Scott, Ferdinandus, Baude, Dalang, Tenaille, d'après les croquis de M. Léon Sichler. Paris, V. Lecoffre, 1879, in-8 de x-217 p. — Prix : 4 fr.

Ce volume contient le récit de la première caravane scolaire organisée en 1878 par les RR. PP. Dominicains d'Arcueil, sous le patronage du Club alpin français. Le récit est dû à la plume de deux des jeunes gens qui ont fait partie de l'expédition. Il est conduit avec beaucoup de verve et d'*humour*. Lec auteurs nous promènent successivement de Paris à Coublevie, de Coublevie à Vairon, de là à Châlais, à la Grande-Chartreuse, à Grenoble, à Uriage et à Belledonne; nous les accompagnons ensuite à Saint-Gervais, à Chamounix et au lac Majeur. Florence forme la dernière étape de ce voyage, qui a duré en tout un mois et un jour. L'excursion a porté ses fruits, et le but que les RR. PP. se proposaient en l'entreprenant a été complètement atteint. — On s'intéressera au voyage de ces jeunes bacheliers, et on lira avec infiniment de plaisir ces pages écrites avec chaleur et dans un style excellent. P.

VARIÉTÉS

LES LANGUES ET LES LITTÉRATURES FRANÇAISE ET ALLEMANDE DANS LE GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

(Suite.)

On le voit, la plupart de ces publications ont un caractère national; elles ont surtout pour but de faire connaître le pays. Grâce à elles, il est aussi facile d'étudier celui-ci que pas une autre circonscription de même étendue ou de même catégorie. Les écrivains, tout aussi bien ceux qui ont collaboré à ces recueils que ceux dont les ouvrages ont été publiés à part, ont principalement traité les sujets intéressants leurs compatriotes. Il est fort rare qu'ils aient abordé les questions générales. On en pourra juger par le bref exposé qui suit :

En matière de théologie, nous ne trouvons que : *la Religion catholique dans son dogme et sa morale* par le chanoine Nic. Wies (1855-1862. 3 vol. in-8) ; les *Conférences tenues au séminaire de Luxembourg* par l'abbé Ratte (1869) et quelques livres de piété du curé J. Linden. — Relativement à l'instruction publique, presque tous les ouvrages élémentaires usités dans des écoles, à l'exception des dictionnaires, ont été composés par des Luxembourgeois : Joachim, J. B. Wolf, Clomes, J. Schœtter, J. A. Blaise, J. P. Kirsch, A. Godart, J. P. Michaëlis, Bodson, Martha, J. Tautges. Ce dernier, qui écrivit *Contre les concours d'instituteurs* (1868), publia successivement deux journaux pédagogiques : *Luxemburger Schulblatt* (1863-4) et *Fortschritt*. Un recueil du même genre, mais moins éphémère, est le *Schulbote*. On doit au curé-doyen J. Majerus un *Manuel de pédagogie et de méthode ;* à l'abbé Kleyr, la *Vérité sur les pensionnats communaux* (1857) et au Dr L. Housse, une brochure *Sur la question universitaire* (1867). Pour connaître l'état passé et présent de l'instruction publique, il faut recourir aux programmes, aux journaux scolaires et aux ouvrages suivants : *Manuel des fondations de bourses d'études instituées en faveur de Luxembourgeois*, par J. P. Koltz (1858) ; — *Les Bourses d'études fondées près de l'ancien collège des Jésuites à Luxembourg*, par A. Namur (1847) ; — *Chronique de l'ancien collège de Luxembourg*, par l'abbé M. N. Muller (1838) ; — *Histoire de l'instruction moyenne à Echternach* (1855) et *Enseignement de l'économie politique à l'école d'agriculture du Grand-Duché* (1865), par l'abbé Fr. Muller.

Ce dernier, qui était directeur de l'école moyenne et industrielle d'Echternach et professeur d'économie politique et de législation rurale à l'école d'agriculture de la même ville, nous servira de transition pour passer à la jurisprudence, car il a écrit sur *l'Importance de la possession annale* (1862) et donné un excellent *Précis de la législation rurale en vigueur dans le Grand-Duché de Luxembourg* (1860). On doit à l'archiviste M. Hardt une œuvre capitale, l'édition d'*Anciens records de justice* [1] avec de savants commentaires ; — à son obligeant successeur, P. Ruppert, un code fort bien fait des *Lois et règlements sur l'organisation politique et administrative du Grand-Duché de Luxembourg* (1878, 1 vol. in-18) ; — au Président Wurth-Paquet un *Recueil d'édits, ordonnances, réglements et déclarations, decrétés dans le ci-devant pays-duché de Luxembourg et comté de Chiny en matière des bois et forêts* (1835) ; — à A. J. Sturm, un *Recueil de lois, réglements, ordonnances, tarifs, sur le service médical dans le Grand-Duché* (1870) ; — à L. A. Fendius, un *Code des droits de timbre* (1855) et un *Code des droits de succession et de mutation par décès* (1861), matières également traitées par X. Schon, dans le *Journal de l'enrégistrement et du notariat pour le Grand-Duché de Luxembourg*, qu'il publia de 1847 à 1853. Le procureur général V. Jurion a écrit sur les *Justices de paix dans le Grand-Duché* (1861) ; — le conseiller d'État Ch. Munchen, sur la *Constitution luxembourgeoise et les couvents* (1873) ; — A. Funck, des *Observations au sujet de la révision du Code pénal dans le Grand-Duché* (1863) ; — enfin J. P. Ferron, une *Etude du droit coutumier luxembonrgeois* (1867) et le *Pauvre au prétoire* (1861).

La morale et la philosophie, étant des sciences générales, n'ont été l'objet que de quelques travaux : *Usage et abus des boissons spiritueuses*, par l'abbé D. Kalbersch (1854, 2 vol. in-8) ; — la *Philosophie des sciences naturelles*, (1865), par l'abbé J. M. Kleyr, — et la *Philosophie des monuments historiques* (1873), par le chanoine J. Engling. En fait de politique et de diplomatie on

[1] *Luxemburger Weisthümer*, 1868-70. 1 fort vol. in-8.

n'a à citer qu'un seul ouvrage [1], mais fort bien écrit et des plus remarquables, par un éminent homme d'État qui a donné d'éclatantes preuves de son patriotisme et de son habileté en 1867 et 1871.

Les questions économiques, commerciales et industrielles ont été traitées dans les ouvrages suivants : *L'Économiste du Grand-Duché de Luxembourg*, par E. Tedesco (1863) ; — *Quelles sont les relations commerciales qui conviennent au Grand-Duché*, par P. E. Dams (Arlon, 1841) ; — *De l'amélioration de l'industrie dans la province de Luxembourg*, par Ém. Reuter (1875) ; — *Chemin de fer de ceinture du Grand-Duché de Luxembourg*, par P. E. Majerus (1867) ; — *De l'avenir de Grevenmacher considéré au point de vue industriel*, par Ch. Arendt (1862) ; — l'*Indépendance nationale et nos chemins de fer* (1871) ; — *Question monétaire du Grand-Duché de Luxembourg* (1870) ; — le *Pont sur la Moselle à Remich*, par N. Gonner (1861). — L'ingénieur J. Ed. Urbain a publié, outre le *Rapport de l'association des ingénieurs luxembourgeois sur les différents modes de disposer des mines concessibles dans le canton d'Esch-sur-l'Alzette* (1872) et le *Compte rendu de la sixième et septième assemblées générales des ingénieurs luxembourgeois* (1873), deux ouvrages de technologie : *Guide pratique pour le puddlage du fer et de l'acier* (1868), et *Guide pratique pour le tracé des cannelures des cylindres de laminoires à fers profilés* (1871).

Les sciences naturelles, qui sont cultivées par une société active et zèlée, ont un organe spécial dont il a déjà été question. Outre l'ouvrage de F. A. Tinant (*Flore luxembourgeoise*, 1836, in-8), la botanique a été l'objet de plusieurs mémoires : *Plantes subspontanées et naturalisées de la flore du Grand-Duché de Luxembourg* (1861), *Prodromes de la flore du Grand-Duché de Luxembourg* (1re partie, phanérogrammes, 1873) et *Guide du botaniste* (1877), par J. P. Koltz ; — *Description des orchidées du Grand-Duché* (1864), par Meyer. — *La faune du pays de Luxembourg* a été étudiée par Alph. de Lafontaine (oiseaux 1865 ; mammifères, 1re partie, 1868) ; et la géologie par les professeurs Nic. Wies et Moris, auteurs de la *Carte géographique du Grand-Duché* (1877) et de plusieurs savants mémoires. — Bien que les agronomes du Grand-Duché aient encore trois recueils spéciaux à leur disposition, et en aient même eu un quatrième, le *Programme de l'École agricole d'Echternach* (1857-1868), où le directeur de l'établissement, Ch. Faber, et les professeurs H. Eltz, M. L. Hagen, Fr. Muller ont déposé le fruit de leurs recherches, quelques-uns d'entr'eux ont pourtant publié des ouvrages à part : *Leçons agronomiques* (Diekirch, 1852, in-8), par Ch. Faber, ouvrage adopté dans les écoles de la Prusse Rhénane ; — *l'Élève du bétail* (1850) par le même ; — *Notices historiques sur la situation agricole du Grand-Duché*, par E. Fischer (2e édit. 1860 ; trad. en allem. par J. P. Kirsch, Luxembourg, 1863). — Le *Bulletin de la Société des sciences médicales du Grand-Duché* suffit aux adeptes ; mais, avant la fondation de ce recueil, quelques ouvrages de thérapeutique ont été publiés séparément par le Dr Schmidt (*Sur la phrenitis*. Utrecht, 1844 ; notice et rapports sur les bains de Mondorf), et le Dr Gloner (*le Choléra à Luxembourg en* 1866). — Les mémoires de physique et de mathématiques paraissent généralement dans les *Annales de la Société des sciences* et dans les *Programmes* de l'Athénée et des progymnases. Le directeur de l'Athénée, De Colnet d'Huart, a étudié la chaleur, l'électricité, les mouvements des atomes et des molécules ; J. P. Michaëlis, les équations et les courbes ; Nic. Bodson, l'algèbre, et l'abbé Fr. Muller, la trigonométrie sphérique.

Outre les mémoires publiés dans l'*Organe de la Société pour l'art chrétien*,

[1] *Le Grand-Duché de Luxembourg et le traité de Londres*, par E. Servais, ancien plénipotentiaire luxembourgeois à la conférence de Londres en 1867. Paris, 1879, in-8.

il a paru quelques brochures et notices relatives aux beaux-arts, notamment: *Sur l'architecture* (1869), les *Châteaux de S. A. R. le prince Henri* (1868), les *Peintures de l'ancienne maison Merjai* (1859), par Ch. Arendt qui a en outre fourni plusieurs articles sur ce sujet aux *Publications* de la Société archéologique; — *Sur quelques anciens bâtiments d'Echternach*, par Brimmeyr (1849); — les *Vitraux qui décorent la nef de l'église de Notre-Dame de Luxembourg* (1862), par Muller; — quelques *Monographies de l'église Saint-Willibrord à Echternach*, par A. Mullendorf et Clasen (1870), A. Hartmann (1858); — et *Catalogue des objets d'art composant le musée de J. P. Pescatore*, par A. et F. Dutreux (1872).

La lexicographie est fort négligée: il n'existe même pas de bon dictionnaire de l'idiome luxembourgeois; celui de Gangler est fort insuffisant; quant aux grammaires ce ne sont que des traités élémentaires, à l'exception des études de P. Klein et de Hardt sur la langue luxembourgeoise [1]. Ce dernier a aussi cherché à fixer l'*Orthographe officielle des noms propres* (*Public.* T. X, XIII). Parmi les autres travaux de linguistique, il faut citer en première ligne l'*Essai étymologique sur les noms de lieux du Luxembourg germanique*, par le gouverneur G. Th. I. de Lafontaine (dans *Public.* de la Soc. archéol. T. IX, X, XII-XV, XVIII, avec des additions de M. Stronck, t. XXVI), travail étendu et fort sérieux, mais sur un sujet trop obscur (les étymologies celtiques) pour être complètement élucidé. — Th. Gœrens a signalé les *Fautes que les Luxembourgeois commettent ordinairement contre la grammaire allemande* (dans *Schulbote*, 1867); — enfin, le directeur du progymnase d'Echternach, M. Michel, a écrit sur *le Manuscrit de Pline le naturaliste, conservé à la bibliothèque de l'Athénée de Luxembourg*, des recherches suivies de variantes (1865).

Les œuvres purement littéraires ne peuvent être nombreuses dans un pays où la plupart des écrivains ne se servent pas de leur langue maternelle. Ce sont plutôt des étrangers établis dans le Grand-Duché qui ont publié des poésies allemandes, comme Ernest Koch, professeur à l'Athénée, à qui sa nouvelle patrie doit seulement quelques pièces de circonstance (ses *Vigiles* et ses *Nouvelles* ayant paru à Cassel); Th. von Cederstolpe, officier prussien, qui donna un petit volume de *Sagen von Luxemburg poetisch bearbeitet* (Luxembourg, 2e édit., 1852, in-18). Pourtant, quelques Luxembourgeois de naissance ont aussi chanté en langue allemande; mais il est à noter que les plus remarquables sont du nombre de ceux qui ont cultivé l'idiome national, soit comme poètes, tels que M. Lentz [2] et M. Rodange [3], soit conme linguistes, tel que P. Klein [4]. — Les versificateurs français sont encore moins nombreux. L'abbé M. N. Muller, l'un des Luxembourgeois qui ont le mieux manié la langue française, a écrit quelques poésies religieuses originales et traduites; l'abbé Kleyr a traduit en vers le *Dies iræ* et le *Miserere* (1864); — le professeur Michelis a publié des *Chansons* (1856) et V. Klein, des recueils intitulés *Fleurs et pleurs*, *Épisodes* (1855). — L'éloquence est représentée par les *Discours de S. A. R. le prince Henri des Pays-Bas* [5]; ceux de quelques députés et avocats; les discours de rentrée du procureur général V. Jurion; les sermons du P. J. Ambr. Zobel, les allocutions de l'abbé M. N. Muller et

[1] Il en a déjà été question dans la notice sur cet idiome.
[2] A la fin de *Spass an Iersch*t (p. 296-307). Luxembourg, 1873, in-8.
[3] *Gedichte auf unser geliebtes Fürstenpaar Prinz und Prinzessin Heinrich der Niederlande*. Luxembourg, 1873, in-18.
[4] *Gedichte aus dem Nachlasse, von Peter Klein*. Luxembourg, 1856, in-18.
[5] Recueillis et publiés par Aug. Bruck. Luxembourg, 1879, in-18.

Festrede de Ch. Müllendorf (1862). — On ne saurait guère citer d'autres fictions en prose que *Rigobert* (1857), par Grég. Buchfild, pseudonyme de J. P. Kirsch.

Il n'y a pas encore de bonne histoire générale du pays de Luxembourg : celle du notaire Pierret († 1737), en 1 vol. in-fol., avec 2 vol. de documents et 2 d'appendices, qui passe pour être la meilleure, est encore inédite, quoique elle mérite toujours d'être imprimée. Il est vrai qu'elle a été reproduite presque intégralement et mot à mot, mais par fragments disposés sans ordre et noyés dans les hors-d'œuvre du P. Berthollet [1]. L'*Historia Luxemburgensis* de l'abbé Bertels [2] est beaucoup mieux digérée malheureusement ce n'est qu'un résumé trop ancien. L'*Histoire du duché de Luxembourg*, par Marcellin Lagarde (Bruxelles, 2 vol. in-18), encore plus abrégée, n'est pas fondée sur l'étude des sources. Le *Précis historique et chronologique du pays de Luxembourg* (1805, in-18), par M. Fr. H. Christiani; — le *Précis chronologique de l'histoire de la ville et du Grand-Duché de Luxembourg*, par l'abbé J. P. Maeysz (1819 et 1827, in-18), et sa traduction française avec additions, par P. D. Joachim (1828); — le *Tableau analytique et chronologique des principaux faits de la ville et du Grand-Duché de Luxembourg* [3], par J. Ulveling (1832, 2e édit., 1842) ; — enfin *Die Geschichte des Luxemburger Landes* (1842, 2e édit., 1855), du Dr Jos. Paquet, et *Die Hauptsachen der Luxemburger Geschichte* (1839) du même, ne sont que des manuels. Le dernier, destiné aux élèves de l'Athénée, est le mieux digéré et il a le mérite d'indiquer les sources à consulter. Vu le besoin pressant d'une nouvelle histoire du Luxembourg, le Société archéologique avait proposé un prix pour le meilleur ouvrage sur ce sujet, mais elle n'a pu le distribuer faute de concurrents. C'est qu'en effet la tâche est effrayante, si l'on veut la remplir selon les exigences de la critique contemporaine, et aucun de ceux qui sont en état de traiter le sujet n'a le courage de s'en charger dès aujourd'hui, à cause des études préliminaires qu'il reste à faire et des lacunes qu'il faut combler. Néanmoins, les savants luxembourgeois ne restent pas inactifs; seulement ils se sont partagés le travail, les uns traitent d'une manière littéraire quelques parties de cette histoire, les autres approfondissent les sources, recueillent les documents, discutent les points obscurs et écrivent d'excellentes monographies A la tête des premiers, il faut placer l'abbé J. Schœtter, professeur à l'Athénée et secrétaire de la section historique de l'Institut R.G.-D., à qui l'on doit le plus beau livre qui existe sur le bon et chevaleresque *Jean, comte de Luxembourg et roi de Bohême* [4], notre glorieux allié de Crécy. Ce ouvrage considérable est en allemand ; mais l'auteur, qui écrit également bien le français, n'a pas voulu faire de jaloux ; il a donc commencé en notre langue une ample et consciencieuse Histoire du Duché de Luxembourg et du comté de Chiny au dix-huitième siècle. La première partie (Guerre de trente ans) a été couronnée par l'Académie d'archéologie de Belgique et publiée dans ses *Annales* (t. XXIII. Anvers, 1877, in-8). Les trois suivantes ont paru

[1] *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et comté de Chiny*. Luxembourg, 1741-43, 8 vol. in-4.

[2] Cologne, 1605, in-4, rééditée avec luxe par Brimmeyr et Michel. Luxembourg, 1856, in-8.

[3] Complété par deux notices du même sur la période de 1839 à 1848, et celle de 1848 à 1867, dans les tomes XII et XXII des *Publications* de la Société archéologique. On trouve aussi, dans le tome XXX de ce recueil, un *Aperçu chronologique des principaux faits politiques et administratifs de* 1850 *à* 1875, par Ch. Arendt.

[4] *Johann, Graf von Luxemburg und Kœnig von Bœhmen*. Luxembourg, 1865, 2 vol. in-8. Le même historien publie un *Cours d'histoire universelle*, dont il a déjà paru deux parties (Temps ancines et moyen âge, 1873, 1876).

dans les *Publications de la section historique de l'Institut de Luxembourg* (t. XXX-XXXII). Il est à souhaiter que cet ouvrage de première main soit continué sur la même échelle jusqu'à nos jours; ce serait une excellente base pour la future histoire générale du Luxembourg. Passons aux œuvres de pure érudition. EUG. BEAUVOIS.

(*La fin à la prochaine livraison*).

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — La Russie et le monde slave savant viennent de faire une très grande perte. Dans la nuit du 20 au 21 février, le vétéran des slavistes, Ismaïl Ivanovitch SREZNEVSKI, a terminé sa longue carrière, toute vouée à la culture des lettres et des antiquités slaves. Il était né en 1812, à Jaroslavl, et avait fait ses premières études dans la maison paternelle; il les termina en 1829, en étudiant le droit à l'université de Harkov, où son père était professeur. Les années suivantes, le jeune Sreznevski prit du service dans l'administration locale, tout en cultivant les lettres et en continuant de s'occuper d'économie politique et de statistique. Il enseigna même ces dernières sciences à l'université de Harkov pendant quelque temps (1837-1839); mais son attrait pour les études slaves l'entraîna complètement, et à partir de 1840, année de son voyage scientifique dans les pays slaves, il n'écrivit plus que sur des matières relatives à la slavistique. En 1842, il occupa la chaire des langues slaves à l'université de Harkov, avec un succès si éclatant, qu'en 1847 on l'appela à la chaire de Saint-Pétersbourg, devenue vacante par la mort de Preiss, son compagnon de voyage et d'études. L'année suivante, il obtint la même chaire à l'Institut pédagogique, et en 1849, l'Académie des sciences (section de la langue et de la littérature russe), l'admit dans son sein. Ce choix fut pleinement justifié : l'activité féconde que développa Sreznevski dans sa nouvelle charge, les écrits nombreux qu'il a composés durant sa longue carrière académique, auraient suffi seuls pour assurer l'honneur de la savante corporation. — Ainsi, depuis 1852 jusqu'en 1863, il dirigeait les recueils périodiques que publiait la section sous le titre de *Bulletins* (Izvèstia) et de *Mémoires savants*, et il y fit paraître une foule de travaux plus ou moins considérables, surtout dans les *Bulletins*, devenus, grâce à lui, un véritable répertoire de slavistique. En même temps, il faisait des comptes rendus, souvent très-étendus, des ouvrages présentés au concours des prix Demidov, Ouvarov et Lomonossov, sans parler de ce qu'il écrivait dans les recueils des diverses sociétés savantes, par exemple dans les *Bulletins de la société archéologique de Saint-Pétersbourg et de Moscou*, *de la société géographique*, qui le comptaient parmi ses membres, dans les *Antiquités chrétiennes* de Prohorov, dans la *Revue de l'Instruction publique* et ailleurs. La liste de ses écrits, dressée par M. Bytchkov, l'an dernier, à l'occasion du 50e anniversaire de sa vie littéraire, en compte 340, dont plusieurs assez volumineux; encore doit-on la compléter, l'infatigable travailleur ayant imprimé depuis lors de nouveaux travaux. De plus, il laissa en manuscrit deux importants ouvrages, dont l'un sur la *paléographie slave;* l'autre, qui devait servir de couronnement à tous ses travaux, est un *Dictionnaire historique de la langue russe*. — L'autorité qu'il a acquise par ses œuvres, marquées au coin de la solidité et de l'exactitude la plus rigoureuse, s'accrut singulièrement par l'enseignement oral qu'il distribua comme professeur, durant quarante

ans ; par la formation de nombreux disciples, parmi lesquels on compte aujourd'hui des savants remarquables. Aussi, on peut dire que Sreznevski a posé des fondements solides des études slaves en Russie, et qu'il en a assuré les développements ultérieurs. Son nom sera placé à bon droit à côté des noms de Dobrovsky, Schafarik, Vostokov, Kopitar et Miklosich.

Voici, d'après M. Bytchkov, les publications de Sreznevski, distribuées par ordre chronologique : — 1831, *L'Almanach d'Ukraine :* Harkow ; — 1832, *Chansons slovaques.* Ibid.; — 1833-1836, *Antiquité Zaporogienne ;* — 1834, *Palei,* récit. *Chansons Zaporogiennes*; — 1835, *Jolkiewski et les Ukrainiens* (1596-1597). — *Ivan Barabache.* — *Martinetz. La Chronique Ukrainienne* (1640-1657); — 1836, *Major ! Major !* épisode de la vie de Skovoroda. — *Barserkis,* récit du temps de Bogdan Chmelniçki ; — 1837, *Rapsodia sonatina.* — *Essai sur la théorie des sciences politiques, son essence et son objet ;* — 1838, *Recueil d'Ukraine,* — *Introduction dans la statistique des états européens,* discours d'ouverture. — *Martin, le canonnier,* récit. — *Les Diétes* (Snêmy) ; — 1839, *Rapprochement des religions des Persans et des Égyptiens,* — *Aperçu historique de l'organisation civile de l'Ukraine Sbobodska.* — *Essai sur les éléments comparés de la statistique et de l'économie politique:* — 1840, *Tradition dalmato-serbe relative au Kral Radoslav.* — *Conjecture touchant l'Evangéliaire* (slavon) de Reims, — *Extraits du mss. de Kraledvor,* concernant les croyances et les cérémonies religieuses. — *Les Cosaques.* — *Haidamaques dans la guerre contre les Uniates* (1595-1654); — 1841-1843, *Trois rapports au ministre de l'instruction publique sur son séjour à l'étranger ;* — 1841, *La littérature chez les slaves d'Illyrie,* lettre à Hanka. — *Les dialectes slaves.* — *Les Réziens,* lettre à Hanka ; — 1841-1842. *Lettres au même sur les slaves Illyriens* ; — 1842, *La littérature illyrienne et le Monténégro,* lettres à Hanka ; — 1843, *L'Université de Harkov durant l'année académique de* 1842-1843 ; — *Examen du livre de Schafarik, sur l'ethnographie slave.* — *Conférences publiques sur les slaves.* — *Notice nécrologique de Kvitka.* — *Les uscoques de Joumbor;* — 1844, *Esquisse historique de la littérature serbe en Lusace.* — *Examen du voyage en Italie* (Cestopis), par Kollar. — *Examen de l'ouvrage de Kostomarov intitulé : Importance historique de la poésie populaire russe;* — 1845, *Les dialectes slaves et les principaux traits de leur affinité phonétique;* — 1846, *Notice sur les imprimeries bulgares.* — *De l'adoration du soleil chez les anciens slaves.* — *Vouk Karadjitch* — *Esquisse biographique.* — *L'architecture sacrée chez les slaves payens.* — *Les sanctuaires et les rites sacrés des slaves payens.* — *Examen critique des éditions du Texte du sacre;*—1847, *Croyance à l'immortalité de l'âme chez les slaves payens.* — *Le manuscrit de Kraledvor et le jugement de Luboucha,* par Sokolov. — *La statistique de l'Empire d'Autriche.* — *Lettre à Venceslas Hanka sur la littérature bulgare.* — *Recherches sur le culte divin chez les slaves payens.* — *Coup d'œil sur l'état actuel de la littérature chez les slaves d'Occident ;* — 1848, *L'ancienne écriture des slaves.* — *Examen du dictionnaire slavon et russe, édité par l'Académie.* — *Recension de la traduction serbe du Nouveau Testament,* faite par Vouk Karadjitch ; — 1849, *Pensées sur la langue russe.* — *Programme du cours de philologie slave à l'Université de Saint-Pétersbourg.* — Examen du *Voyage en Turquie d'Europe,* par Grigorovitch. — *Carte ethnographique d'Europe avec un texte explicatif;* — 1850. *Les gorodistchas dans les pays slaves ;* — 1851, *Matériaux pour servir à la géographie de la langue russe.* — *Nouveaux travaux dans le domaine de la philologie slavonne.* — *Examen des ouvrages : Quatre dictionnaires parallèles,* de Reiff ; *Essai de grammaire russe comparée,* par Davidov ; *Excursion au monastère de Cyrille-Belozerski,* par Schevyrev ; *Les Dieux de Retra,* par Kollar; — 1852, *La Russie hongroise.*

— *De l'écriture glagolitique.* — *Lectures historiques sur la langue et la littérature* (russes). — *Recherches sur les anciens monuments de la littérature paléoslave.* — *Notices sur les travaux de Ceinova, relatifs aux Kachoubes;* de Nossovitch, relatifs au dialecte blanc-russien; *sur le dictionnaire de la langue lithuanienne,* par Nesselman; sur les *publications relatives à la grammaire comparée des langues slaves;* — 1853, *Une charte bulgare du treizième siècle.* Cet écrit et presque tous les suivants ont paru dans les divers recueils de l'Académie. — *Les anciennes vies des princes russes des dixième et onzième siècles.* — *Travaux du métropolitain Théodose.* — *Recherches sur les annales Novgorodiennes;* — 1853-1866. *Anciens monuments glagolitiques, in-8 de 292 p. avec 10 feuilles de calques.* — *Les particules verbales;* — 1853-1863. *Notices bibliographiques sur 478 livres* (Dans les Isvestia); — 1854, *Monuments littéraires du onzième siècle avant St Vladimir.* — *Traités avec les Grecs.* — *Revue des principaux dictionnaires contemporains.* — *Anciennes relations des Russes avec l'Asie méridionale.* — *Nouveau mss. de Cyrille de Tourov.* — *Notice sur le dictionnaire petit-russien d'Afanasiev.* — *Récit de la prise de Constantinople par les Turcs;* 1855, *Dixième homélie de saint Grégoire de Nazianze,* texte et commentaire. — *L'Évangile glagolitique de Zograph.* — *Les Rojenitsi chez les slaves et les autres peuples.* — *Analyse du livre intitulé: Chansons des divers peuples,* trad. par Berg; — 1856, *Voyage d'Athanase Nikitine au delà des trois mers,* (1466-1467). — *De l'ancienne langue russe.* — *Les slaves occidentaux.* — *Souvenirs de Nadejdine, notice biographique.* — *Analyse* du livre de Bodianski sur *l'origine de l'écriture slavonne;* — 1857, *Recherches paléographiques sur les monuments russes.* — *Le poème Zadonstchina.* — *Analyse du dictionnaire slavon* de Vostokov. — *Mater Verborum* du musée de Prag; — 1858, *Un sermon de saint Cyrille le philosophe d'après un évangile d'Ipek* (en Serbie), du quatorzième siècle. — *Notices sur les photographies de Sévastianov.* — *Remarques sur le cours élémentaire de la langue russe;* — 1859, *Observations sur l'opinion de Jacques Grimm touchant le dictionnaire.* — Le codex Sinaiticas. — Calques *photographiques des mss. du couvent de la Nouvelle-Jérusalem,* par Amphiloque. — *Analyse des ouvrages: Esquisse d'histoire littéraire des anciens contes et récits russes,* par Pypine; *Histoire de la langue serbe d'après les monuments écrits en cyrillique,* par A. Maikov; *L'indicateur de la sacristie et de la Bibliothèque patriarcales de Moscou,* par l'archimandrite Sawa; — 1859-1860; — 1860, *Des dictionnaires français, à propos de celui de Poitevin:* — *De l'étude du russe dans le bas âge.* — Analyse de l'ouvrage de Lamanski: *Les slaves en Asie-Mineure, en Afrique et en Espagne;* — de Hilferding; *Voyage en Herzégovine, en Bosnie et dans l'ancienne Serbie.* — *La charte donnée par le grand prince Mstislas et son fils Vsevolod au couvent de Saint-Georges de Novyorod en 1130;* — 1861, *De la prosodie épique des chansons. Notice nécrologique sur Saveliev.* — *Souvenirs de Hanka, et revue de ses travaux philologiques et archéologiques.* — Analyse du livre de Pékarski: *La science et la littérature en Russie du temps de Pierre le Grand;* — 1861-1863, *Anciens monuments de la langue russe* avec un atlas de calques; — 1862, *Les anciens chanteurs religieux* (Kalikis) *en Russie.* — Examen du livre de Bezsonov sur le même sujet. — *Lectures sur les anciennes chroniques russes.* — *Le Codex parisiensis des homélies de saint Grégoire de Nazianze.* — *Le Ménologe de l'empereur Basile, du dixième siècle.* — *Le discours de Daniel l'exilé* (Zatotchnik), d'après le mss. de Copenhague. — *Un antimension de 1149;* — 1863, *Un ancien calendrier russe,* d'après les Ménes du onzième au treizième siècle. — *Anciennes images des ss. Boris et Gleb.* — *Une ancienne châsse bysantine.* — Travaux de l'archimandrite Amphiloque relatifs au pandecte d'Antioche. —

Analyse critique du *dictionnaire des noms propres slaves*, par Marochkine :— 1864, *Anciens livres russes.* esquisse paléographique. — *Anciens monuments littéraires des slaves sud-ouest.* — *Souvenirs de J. Grimm, de J. Saharov.*— *Travaux de Paul Stroiev.* — *Aperçu des travaux scientifiques de Vostokov;* — 1864-1879, *Notices sur des monuments peu connus ou inconnus,* 2 vol. in-8 ; — 1865, *Observations philologiques de Vostokov*, éditées au nom de l'Académie. — Biographie de Vouk Karadjisch. — Mémoire sur les travanx d'Undolski et de Pekarski. — Examen du livre : *Chansons recueillies par Rybnikov.* — *Discours prononcé à l'occasion du centenaire de Lomonassov* ; — 1866, Notice sur les travaux de M. Bytchkov, académicien. — Remarques sur le dictionnaire des dialectes slaves et sur les travaux de Schleicher. — Examen critique des livres de Nossovitch : *Dictionnaire du dialecte de la Russie blanche; Index alphabétique des anciens mots recueillis dans les actes historiques de la Russie occidentale.* — Analyse de l'ouvrage de Pohilevitch, intitulé : *Topographie du gouvernement de Kiev :* — 1867, *Aperçu des matériaux pour servir à la paléographie slavo-russe.* — *Lettres sur l'orthographe russe.* — *Slavische Lexicographie* (dans le Centralblatt de Schmaler). — *Esquisses anglaises de littérature russe.* — *Anciennes images du prince Vladimir et de la princesse Olga.* — Collections de l'évêque Porphyre ; — 1867, Rapport sur la première adjudication du prix Lomonossov (ou examen de la *Description des mss. slaves de la bibliothèque synodale de Moscou*, par Gorski et Nevostrouiev). — Analyse critique du livre de Sawaitow, intitulé : *Description de l'ancien mobilier, des costumes et des armures des tzars;* — *Anciens monuments slaves en écriture youssée.*— *Travaux de l'Académie des sciences et des arts d'Agram,* — *Mémoire sur les travaux savants du métropolitain Eugène;* — 1869, *Souvenirs du Musée de Prague*, à l'occasion de son 50e anniversaire. — Lectures sur la langue de Krylov. — Examen de l'ouvrage : *Description de Kiev*, par Zakrevski ; — 1870, Notice sur le livre de Makouchev : *Recherches sur les monuments historiques et les historiens de Raguse.* — Mémoire sur *Les coutumes funéraires des slaves payens*, par Kotlarevski. — Examen des livres : *Revue des chronographes russes*, par A. Popov ; — *Les saints Cyrille et Méthode, apôtres des slaves,* par E. Golubinski ; — 1871, *Remarques sur la cryptographie russe.* — *Remarques sur l'étude de la langue et de la littérature russes dans les écoles moyennes.* — *Pendectes de Nicon de la Montagne noire*, d'après une version russe du douzième siècle. — *Le Nomocanon serbe des treizième et quatorzième siècles.* — 1872, — *Les mss. slaves du British Museum et de la bibliothèque d'Oxford.* — *Examen du livre de Pavlov; Le Nomocanon slavo-russe primitif.* — *Notice sur la description des mss. de Hloudov*, faite par Popov ; — 1873, *Correspondance de Vostokov*, mise en ordre chronologique et annotée, 1 vol. in-8. — *Légendes de l'antechrist d'après les versions slavonnes* ou examen du livre de Nevostèouiev sur le même sujet. — *Chrestomathie historique du droit russe*, par Vladimirski-Boudanov.—*Notice sur les Travaux de P. Sawaitov ;* — 1874, Examen du livre de Nikolski : *Les antimensia de l'église russe.* — *Quelques considérations sur l'état actuel de l'archéologie russe;* — 1875, Alexandre Tourguenev, souvenirs (1785-1845), — Notice sur *les Monuments de l'antiquité russe dans les provinces occidentales de l'Empire* (1868-1864), par Batuchkov.— *Aperçu des travaux relatifs aux anciens monuments littéraires.* — *Sainte Sophie de Cple, d'après le récit d'un pélerin russe,* de la fin du douzième siècle; — 1876, *D'un mss. glagolitique de l'académie de Kiev.* — *Etudes paléographiques sur les monuments de l'écriture grecque. Vouk Karadjitch,* nouvelle esquisse biographique. — Mémoire sur les travaux des Potebnia relatifs à la langue

russe (10e dsstribution du prix Lomonossov); — 1877, *Introduction encyclopédique dans la philologie slave. — De la Serbie contemporaine*, à propos du livre de Miletchevitch intitulé : *La principauté serbe. — Souvenirs de Paul Stroiev;* — 1878, *Notice sur les travaux d'Alexandre Vesselovski.* — Examen du livre de Baudoin de Courtenay : *Le cathéchisme Rézien* comme appendice à la phonétique des patois réziens, suivi de notes et d'un glossaire. — Notes supplémentaires sur *les Glosses tchéques de Mater Verborum*, par Patera. — *A la mémoire de Bodianski, de Grigorovitch et de Preiss. — Fragments d'un ancien missel glagolitique transcrits en lettres cyrilliques.* — Les Slaves du Frioul. — Observations sur le livre de Guédéonov : *Les Varégues et les Russes.* — Compte rendu du livre : *Description de la Bibliothèque de la Nouvelle Jérusalem*, par l'archimandrite Amphiloque. — Légende du jugement de Luboucha; — 1879, *Notices sur des monuments peu connus ou inconnus* (numéros 81-90 de la série), in-8 de 194 p. — J. Martinov.

— Au tribut de regret que nous avons déjà accordé (t. XXVIII, p. 86) à la mémoire de notre collaborateur M. Zaleski, nous sommes en mesure d'ajouter une notice dont les éléments sont dus à une bienveillante communication de son ami, M. Ladislas Chodozkiewitz, son collègue à la Société d'histoire et de littérature polonaise, et son successeur à la direction de la bibliothèque polonaise. M. Bronislas Zaleski était né vers la fin de 1819, ou au commencement de 1820, à Baczkowicze, propriété de sa famille, dans le district de Sluck en Lithuanie. Pour éviter de le mettre dans des écoles dirigées par des russes, ses parents lui firent faire ses premières études à la maison paternelle. Il les compléta à l'Université de Dorpat, où les cours étaient faits en allemand : ce fut pour lui l'occasion de se perfectionner dans l'étude de cette langue : il s'y fit inscrire à la faculté de droit. C'était en 1836. Deux ans plus tard éclatait la conspiration de Konarski : sous prétexte d'y avoir participé, il fut exilé à Wilna et jeté dans les cachots, d'où il passa, par suite de la commutation de sa peine, dans les bureaux du gouverneur de Czernigow. Rentré dans sa patrie en 1845, l'âme mûrie par la souffrance et par l'étude, il fut délégué par ses concitoyens comme membre de la commission instituée pour vérifier la situation des paysans dans le domaine de l'État en Lithuanie. Ces travaux, que son cœur généreux faisait tourner au profit des populations rurales, furent interrompus par une nouvelle conspiration, celle de Roer. Bien qu'il désapprouvât tous ces mouvements, dont il prévoyait les funestes conséquences, il en fut une des premières victimes. Il retourna dans les cachots de Wilna. Après un séjour de deux ans, qui compromit sa santé, il fut incorporé comme simple soldat dans un régiment d'infanterie d'Orenbourg, où se trouvaient un certain nombre de ses compatriotes. Sa brillante conduite dans une affaire qui fut très chaude lui valut les épaulettes d'officier. Il avait un très beau talent de dessinateur, qui le fit remarquer du gouverneur d'Orenbourg : celui-ci le prit pour donner des leçons à ses enfants. Le général Perowski, qui succéda à M. Obrontchef, lui continua les bonnes grâces de son prédécesseur, l'attacha à l'état-major de l'expédition de Khïva, et le chargea de prendre les positions et les vues militaires de ce pays de steppes. C'est là que M. Zaleski recueillit les matériaux de *La Vie des steppes des Kirghises, descriptions, récits et contes*, qu'il a publiée à Paris. Ce ne fut qu'après la mort de l'empereur Nicolas qu'il put revoir sa patrie. Ses compatriotes le déléguèrent au comité central de l'empire siégeant à Saint-Pétersbourg. Ses fonctions le mirent en relation avec un monde qui lui inspira le plus grand dégoût, et fit naître en lui le désir de s'expatrier. Une union qui devait lui apporter le bonheur, et dont la triste et prompte

rupture mit le comble à ses douleurs, ne servit qu'à hâter sa décision. En 1860, on le trouve à Rome, si pleine d'attraits et d'enseignements pour les chrétiens comme lui : il y grava une belle eau-forte représentant l'intérieur du Colysée. Quelques mois plus tard, il vint se fixer à Paris, où se sont écoulées les vingt dernières années de sa vie. Il y vécut modestement, mais utilement, pour le soulagement et la consolation de ses compagnons d'exil, pour l'honneur et la gloire de sa patrie. Il était un des membres les plus actifs et les plus influents de la Société d'histoire et de littérature polonaise, dont il devint secrétaire, en même temps que directeur de la Bibliothèque polonaise, après la mort de M. Ignace Plichta. Il travaillait comme un bénédictin : ses premières œuvres furent des eaux-fortes; mais sa santé le força d'y renoncer; c'est le même motif qui lui fit, à la fin de 1879, aller chercher un climat plus doux que celui de Paris; il alla à Menton, où il devait trouver la mort le 2 janvier : mais c'était la fin de son exil.

Voici la liste de ses œuvres : *Lettres d'un étudiant lithuanien* (en français) (Paris, Dentu, 1861. broch.); — *Michel Bakounine et son appel à ses amis russes et polonais*, par un lithuanien, en polonais (Paris, 1862, broch.). — *Quelques mots au sujet d'une lettre écrite du pays sous le titre « la Cause polonaise en 1861 »* (en polonais) (1862, broch.); — *la Vie des steppes Kirghizes, description, récits et contes*, album, avec illustrations à l'eau-forte de 22 gravures (Paris, Vasseur, 1865); — *les Chefs-d'œuvre de Jacob Ruisdael*, notices et eaux-fortes, avec le catalogue détaillé des peintures et estampes du maître (Paris, 1868, gr. in-8, avec 5 gravures); — *Comptes rendus des travaux de la Société d'histoire et de littérature*, 1866-1867; 1869-1870; 1870 à 1872; (en polonais) (1867, 1870, 1872, Paris, in-8); — *l'Émancipation des paysans en Lithuanie* (en polonais) (Paris, 1868); — *le Général Zamoiski*, notice nécrologique (en polonais) (Paris, 1869, in-8); — *Rome, capitale du royaume d'Italie*, anonyme (en polonais) (Cracovie, 1871, in-12); — *la Correspondance intérieure du roi Stanislas Auguste pendant les années 1784 à 1794*, (en polonais) (Posnanie, 1872); — *Louis Orpiszewski, de 1870 à 1875* anonyme (en polonais) (Cracovie, 1875); — *la Vie d'une lithuanienne de 1827 à 1874, tirées de ses lettres et notes*, cordonnées par ***, (en polonais) (Posnanie, 1876, in-8); — *Le P. Jérôme Kaisiewicz, notice nécrologique tirée des notes et lettres du défunt* 1872-1873, (en polonais) (Posnanie, 1878, in-8); — *le Prince Adam Czartoryski, comme ministre des affaires étrangères en Russie*, (en polonais) (Cracovie, 1878). Il venait de livrer à l'impression les premiers feuillets d'un travail considérable sur la *Vie du prince Adam Czartoryski*, lorsque la mort est venu l'atteindre. M. Bronislas Zaleski a donné en outre beaucoup d'articles, notamment dans l'*Annuaire* de la Société d'histoire et de littérature polonaise dont il fut le rédacteur de 1866 à 1878, et des notices nécrologiques dans le *Polybiblion*.

— M. Eugène Jacquot, dit de Mirecourt, du pays où il était né le 17 novembre 1812, vient de mourir loin du bruit, à l'archevêché d'Haiti, le 13 février, après avoir fait parmi nous beaucoup de tapage. Il avait fait ses études dans les petits séminaires de Chatel et de Saint-Dié, et au lieu d'entrer dans les ordres, il établit un pensionnat à Chartres. Il se fit ensuite homme de lettres, en prenant le nom de sa ville natale. Il fit un éclat en 1845, en dénonçant dans *la Maison Alexandre Dumas et Compagnie, fabrique de romans*, les emprunts que Dumas faisait dans des œuvres qu'il signait de son nom seul. Plus tard, il publia les *Contemporains*, cent biographies (1854-1858), dont plusieurs lui attirèrent des poursuites judiciaires, puis une feuille hebdomadaire du même titre, auquel fut substitué celui de *La Vérité pour tous*,

féconde en procès pour lui et ses éditeurs. Depuis longtemps, on ne parlait plus de lui que pour annoncer sa mort. Il avait renoncé à la vie agitée et orageuse du polémiste et aux luttes bruyantes qui avaient fait sa renommée. Il s'était consacré à Dieu, et depuis deux ans était entré dans les ordres. Il exerçait son ministère à Haiti. Voici la liste de ses publications : *La Lorraine* (1839-1840), en collaboration avec M. Leloup de Charroy; — *La Famille d'Arthenay* (1840); — *Le Lieutenant de la Minerve* (1841); — *Les Inconvénients d'un vilain nom*, dans la *Silhouette* (1841); — *Madame de Tencin*, avec Marc Fournier (1847. 2 vol. in-8); — *Les Confessions de Marion Delorme* (1851-1852); — *La Dernière marquise* (1853, 8 vol. in-8); — *Mémoires de Ninon de Lenclos* (1854, 4 vol. in-8); — *Le Mont-de-Piété* (1854); — *Un roué du Directoire* (1854); — *La Table tournante*, avec Champfleury (1854); — *La Fille de Cromwell* (1855, 4 vol. in-8); — *Les Libertins* (1855, 2 vol. in-8); — *Paris la nuit* (1855); — *Sortir d'un rêve* (1855); — *Le Pêcheur de Naples* (1856); — *La Bourse, son abus et ses mystères* (1858); — *Lettres à Prudhon* (1858; — *Massaniello. Le marquis de Noircastel* (1858); — *Blanche Rienzy* (1859); — *Les Contes de la famille* (1859); — *La Marquise de Courcelles* (1859, 4 vol. in-8); — *Les Vrais misérables* (1862); — *Nos voisins les Anglais. Simples notes dédiées aux visiteurs de l'Exposition de Londres* (1862); — *Le Petit-fils de Pigault-Lebrun; réponse au Fils de Giboyer* (1863); — *Une histoire sous Robespierre* (1863); — *La Bourse et les signes du siècle* (1863); — *La queue de Voltaire* (1864); — *Avant, pendant et après la Terreur*, écho des gazettes françaises indépendantes publiées à l'étranger de 1788 à 1794, 3 vol. parus (1865); — *Dictionnaire des sciences catholiques*, 2 vol. parus in-8, (1865); — *Histoire contemporaine. Portraits et silhouettes au dix-neuvième siècle*, 4 vol. gr. in-8 (1866-1867); — *Les Contemporains. Portraits et silhouettes au dix-neuvième siècle* 140 vol. in-32 (1867-1872); — *André le sorcier* (1873); — *Un assassin* (1873); — *Le Fou par amour. La Clef de communication. Histoire d'une jeune fille et d'un rosier. Carle Vanloo* (1874); — *Le Mari de Mme Isaure. Une actrice d'un jour* (1874); — *Un mariage sous la Terreur* (1874).

— M. l'abbé Jean-Baptiste Boudrot, né le 25 mai 1819, à Fixlay (Côte-d'Or), est mort le 27 janvier à Beaune. Il sortait d'une de ces robustes et religieuses familles agricoles qui font la force et l'honneur de la France. Il cultivait les terres de ses parents, en même temps qu'il recevait les notions de de son curé qui devaient le préparer aux fonctions ecclésiastiques. Il fut ordonné prêtre le 23 décembre 1843. Après avoir exercé le saint ministère dans les paroisses de Saint-Nicolas de Beaune, d'Étormay, de Poinçon-le-Larrey (12 décembre 1852), il fut nommé second aumônier de l'Hôtel-Dieu de Beaune (avril 1864). M. l'abbé Boudrot aimait les recherches et l'étude, et avait le goût de l'histoire et de l'archéologie. Il explora les environs de Beaune et a signalé les richesses archéologiques et artistiques que renferment les sanctuaires du voisinage. Il fouilla les archives si précieuses de l'Hôtel-Dieu de Beaune; c'est là qu'il a trouvé le *Martyrologe de l'insigne collégiale de Beaune*, qu'il a publié dans les Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Beaune; le manuscrit du roman en prose de *Girart de Rossillon*, qu'il a déchiffré, et qu'il vient de publier avec le concours de MM. Cyrot et de Montille; on lui doit une monographie de *Notre-Dame-Trouvée* de Pouilly en Auxois. Il préparait une *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Beaune*. Il en a achevé la partie descriptive dont un fragment a été publié : *Le jugement dernier, rétable de l'Hôtel-Dieu de Beaune*. La partie historique n'est malheureusement qu'ébauchée.

— M. le docteur Thomas-Louis-Jérôme Auzoux, si connu par ses pièces

anatomiques qu'on a vues dans toutes les expositions, est mort le 6 mars. Il était né le 7 avril 1797, à Saint-Aubin d'Ecroville (Eure). Reçu docteur en médecine en 1822, il obtint dès cette époque une récompense de l'Institut et de l'Académie de médecine pour ses essais, remontant à 1819, de modelage, à l'aide d'une pâte de son invention, de toutes les parties du corps humain. Il a donné le nom d'anatomie plastique à son système, qu'il a appliqué aux êtres du règne végétal. Son procédé a puissamment contribué à la vulgarisation des sciences anatomiques et physiologiques. Cette découverte et ses applications ne sont pas l'unique titre scientifique du docteur Auzoux. Il a encore écrit : *Leçons élémentaires d'anatomie et de physiologie humaine et comparée* (1839); — *Des tares molles et osseuses dans le cheval* (1853); — *Phénomènes physiques de la vie dans l'homme et les animaux au point de vue de l'hygiène et de la production agricole* (1857, 2e édition); — *Insuffisance des chevaux forts et légers, du cheval de genre et de luxe* (1860, in-8). On lui doit encore des mémoires sur la *Vipère*, sur le *Choléra-Morbus*; sur les *Moyens de rendre l'étude de l'anatomie moins insalubre*.

— M. Lucien-Clément Lazare, qui vient de mourir, était né à Paris le 7 octobre 1811. Ancien employé de la ville de Paris, il s'est spécialement consacré à des études sur Paris, et a fourni à l'administration des mémoires importants dont les conclusions ont été adoptées pour les travaux de Paris. Il avait fondé en 1848, avec son frère, M. Félix Lazare, la *Revue Municipale*, qui fut supprimée en 1861. Il traitait des questions de Municipalité parisienne dans le journal *la Patrie*. Il a écrit : *Dictionnaire administratif et historique des rues de Paris et de ses monuments* avec M. Félix Lazare (1844, in-8), avec un supplément en 1849; — *Paris, son administration ancienne et moderne. Etudes historiques et administratives* (1855, in-12); — *Légendes parisiennes* (1862, in-12); — *Études municipales. Les quartiers pauvres de Paris* (1869); *Le Vingtième arrondissement* (1870); — *La France et Paris. Etudes historiques et municipales* (1872, in-8).

— M. Guillaume-Philippe Schimper est mort à Strasbourg le 20 mars. Il était né le 8 janvier 1808 à Dossenheim. Ses premières études furent consacrées à la théologie, il se donna ensuite aux sciences naturelles. En 1839, il fut nommé directeur du musée d'histoire naturelle de Strasbourg et plus tard professeur de géologie et de minéralogie à la faculté des sciences; il résigna ces dernières fonctions après la guerre et se consacra exclusivement au musée. Il était depuis 1854 correspondant de l'Académie des sciences. On lui doit : — *Bryologia Europea S. genera muscorum Europeorum monographia illustrata*, avec MM. Bruch et Gumbel (6 vol., 1836-1855, Strasbourg); — *Monographie des plantes fossiles du grès bigarré de la chaîne des Vosges*, avec M. A. Mougeot (1841, Strasbourg, in-4o); — *Mémoire pour servir à l'histoire naturelle des sphagnum* (1854, Paris); — *Recherches anatomiques et morphologiques sur les mousses*, thèse de botanique (1849, Strasbourg, in-4o); — *Styrpes normales bryologiæ Europeæ* (1844-1854, Strasbourg); — *Palaontologica alsatica* (1854, Strasbourg); — *Corollarium bryologiæ Europeæ* (1856, Stuttgart); — *Histoire de la formation des sphaignes* (1858; — *Synopsis muscorum Europeorum* (1860, Stuttgart); — *Le terrain de transition des Vosges* avec M. Koechlin-Schlumberger : la partie paléontologique (1862, Strasbourg); — *Traité de paléontologie végétale*, 3 vol. in-8 (1867-1869, Paris); — Il a aussi pris part à la traduction des *Alpes, description pittoresque de la nature et de la Faune alpestre*, de Frédéric de Tschudi (1858, Strasbourg).

— M. Louis-Joseph-Gabriel de Chenier, neveu du poëte, vient de mourir à Jouy-en Josas. Il était né à Paris le 14 septembre 1800. Il avait été avocat

et chef de bureau de la justice militaire au ministère de la guerre. On lui doit : *Manuel des conseils de guerre* (1831); — *Guide des tribunaux militaires ou législation criminelle de l'armée, précédée de notions sur le droit en général et du précis du droit militaire chez les Romains et en France, depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à la Révolution de* 1789 (1838, 2 vol. in-8; 1853, 3 vol. in-8); — *La vérité sur la famille de Chenier* (1844); — *Manuel des parquets militaires* (1848); — *Eloge historique du Maréchal Moncey, duc de Conégliano* (1848); — *De l'Etat de siége, de son utilité et de ses effets* (1849); — *Histoire de la vie militaire, politique et administrative du maréchal Davout, duc d'Aüerstaedt, prince d'Eckmukl* (1866, in-8), au sujet de laquelle la famille du général le Sénécal lui intenta un procès en rectification (1869); — *Œuvres poétiques d'André Chénier, avec une notice et des notes*, par M. Gabriel de Chénier (1874, 3 vol. Lemerre). Il a écrit dans la *Revue des sciences militaires* et le *Dictionnaire d'administration* de M. Block.

— L'Allemagne catholique a perdu un des meilleurs défenseurs de la cause de l'Eglise en la personne du chanoine Wilhelm Molitor, mort à Spire le 12 janvier. Né le 24 août 1819, à Zweibruchen, dans le Palatinat, le jeune Molitor commença ses études chez un de ses parents, qui lui apprit les premiers éléments du latin; il passa ensuite dans une école publique, et après avoir obtenu, en 1833, son diplôme de bachelier, il fut envoyé à l'Université de Munich. Fils d'un conseiller à la cour de Zweibruchen, frère d'un jurisconsulte, il fut d'abord entraîné vers l'étude du droit, et exerça, en 1841, les fonctions de secrétaire des deux chambres du gouvernement départemental à Spire. Presqu'en même temps, il publiait des poésies qui ne faisaient pas présager le futur consulteur du concile du Vatican : *Kygnost*, drame; *la Belle Fille de Zweibrucheri; le saut d'une Vierge*, publiés sous un pseudonyme en 1844; puis, en 1846, les *Domlieder*, chansons et romances sur la cathédrale de Spire. Ce n'est qu'en 1849 qu'il quitta le service de l'État pour se consacrer à celui de l'Église. Il fut ordonné prêtre le 15 mars 1851, nommé vicaire à Schifferstads, peu après vicaire à la cathédrale de Spire, en même temps que son évêque le jugeait digne d'être conseiller ecclésiastique. Le 20 décembre 1857, il fut institué canoniquement capitulaire de la cathédrale de Spire. Il venait alors de publier deux ouvrages « sur la procédure canonique contre les ecclésiastiques, » « sur la sentence de l'évêque *ex informata conscientia*, » qui, en 1859, furent suivis par un « exposé sur l'immunité de la cathédrale de Spire. » L'évêque de Spire, Mgr Weiss, gardait constamment Molitor auprès de lui comme secrétaire; il lui conféra aussi la charge de *subcustos* et de pénitentiaire. Plus tard, il reçut la place du *summus custos* et en 1864, du Siége Apostolique, le titre de docteur en théologie. Pendant quelque temps il fut professeur d'homilétique et d'histoire de l'art ecclésiastique, en même temps qu'il occupait la chaire sacrée dans la cathédrale. Citons parmi ses publications homilétiques des « discours sur l'éloquence sacrée, » en 1860; « les vierges prudentes; » une série de sermons de carême en 1872; son sermon célèbre à l'occasion de l'anniversaire de son évêque, en 1867; ses sermons funèbres à l'occasion de la mort du roi Max II de Bavière, en 1864, et de son ami, l'éminent le Dr Nardini, en 1861. — Il excella de même dans le domaine des sciences sacrées par sa traduction des constitutions dogmatiques du concile du Vatican, et par son « histoire du dernier concile œcuménique; » par son illustration des décrétales d'Innocent III (*Per Venerabilium*); par la continuation du livre sur Pie IX commencé par Hulskamp; par sa biographie du

cardinal Reisach et la part qu'il prit à l'ouvrage éminent de Widmer « sur Rome. » Il traduisit aussi l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Il favorisait de toutes ses forces les sociétés catholiques, surtout la Société pour la confection de vêtements sacrés, destinés aux églises pauvres, la Société de la presse catholique diocésaine et la Société des cercles d'ouvriers. Pour ces trois sociétés, il publia des ouvrages en 1864 et 1867.

Outre ses poésies, nous devons citer encore quelques ouvrages en prose : *deux réponses* (1864) ; — *sur le théâtre* (1866) ; — l'excellente critique du *Faust* de Goethe, en 1869, et son livre : *le vicaire de Friedheim*, 1877.

Sa renommée comme poëte catholique s'est propagée bien au-delà de sa patrie. En 1861 paraissait de lui : *Emmanuel;* — *Magdelana* (1863) ; — *l'affranchie de Néron* (1865) ; — *Julien l'apostat* (1867) ; — *Claudia Procla* et *le rêve de Noël* (1867) ; — *La Maison de Nazareth* (1873) ; — *le favori de l'empereur* (1874) ; — *les trois mages* (1877) ; — *les jeux dramatiques* (1878). Son dernier volume de poésie qui, à sa mort, n'avait pas encore paru, est intitulé : *la fleur de Sicile*.

Elu député dans les dernières élections pour les Chambres bavaroises, il reconnut qu'il n'était pas fait pour la politique, et il s'en retira bientôt. Il se trouva mieux à sa place parmi les consulteurs, à Rome, pour la préparation du Concile, car il était défenseur enthousiaste des droits de l'Eglise et de la grandeur de la papauté.

— Le P. Victor Drevon, né le 22 septembre 1820, vient de mourir à Rome, où l'avait appelé la cause de la béatification du P. de la Colombière. Il était entré dans la Compagnie de Jésus le 13 mars 1843. Depuis plusieurs années, il résidait à Paray-le-Monial, et prenait une grande part à l'œuvre des pélerinages qui attirent tant de monde dans cette petite ville. Il est le fondateur de l'œuvre de la communion réparatrice, qui a une quantité innombrable d'associés dans le monde entier; il voulait fonder un musée eucharistique à Paray. Il a eu le temps de réunir des éléments précieux, et le *Polybiblion* lui a fourni son petit contingent pour la partie bibliographique. Nous empruntons à la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, la liste suivante de ses œuvres : *Le cœur de Jésus consolé dans la sainte Eucharistie, par la pratique de la communion réparatrice* (1860). — *Court exposé de l'œuvre de la Communion réparatrice*, avec un *supplément* (1863). — *Pieux rendez-vous donné aux amis du cœur de Jésus* (1864). — *Le cœur de Jésus consolé dans la sainte Eucharistie* (1866). — *La communion réparatrice offerte au sacré cœur de Jésus* (1869). — *Vie et martyre du Père Jacques Salez et du frère Guillaume Sautemouche*, par le P. Odo de Gossey. Nouvelle édition augmentée (1869). — *Lettre du directeur de l'œuvre de la Communion réparatrice* (1871). — *Les trésors de la crèche* (1873).

— Le 13 décembre dernier s'éteignait à Bonn, à l'âge de quatre-vingt cinq ans, un vétéran de la science, qui se rattachait par des liens et des sympathies multiples à notre pays. Les catholiques surtout lui doivent un pieux et reconnaissant souvenir, car il a été, comme professeur de droit ecclesiastique, un des plus utiles pionniers du grand mouvement de rénovation chrétienne qui a signalé la première moitié du dix-neuvième siècle. Nous empruntons cette appréciation et la plupart des renseignements qui vont suivre à une notice anonyme qu'on dit être d'un ancien élève de l'illustre professeur.

Ferdinand Walter était né le 30 novembre 1794, à Wetzlas, d'une famille originaire d'Alsace. Son père, employé dans l'administration domaniale des princes de Salm-Salm, s'était transporté sur la rive droite du Rhin à l'époque où la ville de Senones, chef-lieu des possessions de la maison de

Salm en France, fut incorporée au département des Vosges. Le jeune Walter fit en partie son éducation au collège français de Cologne; il l'interrompit pour prendre les armes et défendre son pays; puis, après la chute de Napoléon, il alla à l'université d'Heidelberg, où il prit ses grades, et où il commença à professer le droit, comme *privat docent*, en 1818. Dès l'année suivante, il fut appelé à occuper une des chaires de l'université de Bonn, de création récente. En 1848 et en 1849, il fut envoyé commé député à Berlin, et s'y montra fidèle aux idées monarchiques et conservatrices. Il revint à son enseignement, qu'il ne quitta plus qu'au moment où la perte de la vue le força à se retirer. Il avait été élu, le 22 janvier 1848, correspondant de l'académie des sciences morales et politiques en remplacement de Pinheiro Ferreira. Nous citerons, parmi ses publications, ses *Leçons de droit canon ou Manuel du droit ecclésiastique de toutes les confessions chrétiennes* (1822, Bonn), traduit en français par Roquemont (1841); — *Corpus juris Germanici antiqui* (1824, Berlin); — *Histoire du droit romain* (1840) dont une partie a été traduite par M. Laboulaye (*Histoire de la procédure civile*, 1841), et une autre par J. Picquel-Darnesme (*Histoire du droit criminel*, 1863); — *Histoire du droit allemand* (1853); — *Système général du droit privé allemand* (1854).

— M. le docteur Tibulle Desbarreaux-Bernard, né à Toulouse en 1798, est mort dans cette ville le 15 février. C'était un bibliophile distingué, ainsi que le prouvent les ouvrages qu'il nous a laissés. Il montra beaucoup d'ardeur à défendre les prétentions de la ville de Toulouse comme ayant été le lieu d'impressions de divers volumes portant l'indication de *Tolosa* et imprimés au quinzième siècle. Divers bibliographes, entre autre M. Hubeaud, de Marseille, les attribuent à la ville espagnole de Tolosa. Nous citerons de lui : *Notice bibliographique sur Pierre Fabre, médecin à Toulouse au dix-septième siècle, avec quelques aperçus sur le spagyrisme* (1847, in-8, Toulouse, Douladoure); — *Les lanternistes : essai sur les réunions littéraires et scientifiques qui ont précédé à Toulouse l'établissement de l'Académie des sciences* (1858, in-8. Toulouse, Chauvin); — *La chasse aux incunables* (1864, in-8, Toulouse, Chauvin); — *L'imprimerie à Toulouse aux quinzième, seizième et dix-septième siècles* (1864, in-8, Toulouse, Chauvin); — *Etude bibliographique sur l'édition du Speculum quadruplex de Vincent de Beauvais, attribuée à Jean de Mentel ou Mentelin, de Strasbourg* (1871, in-8, Paris, Techner); — Son dernier grand travail est le *Catalogue des incunables de la bibliothèque de Toulouse* (gr. in-8 de LXXXIII p.), publié avec luxe aux frais de la ville. Cet inventaire, rédigé avec beaucoup de soin, décrit 281 ouvrages différents; il est accompagné de 25 planches fort bien gravées.

On annonce encore la mort : de M. Jacques-Pierre-Charles Camusat-Busseroles, mort à Paris le 17 mars à l'âge de soixante-dix ans, ancien conseiller à la cour d'appel, auteur d'un *Code de police de la chasse*, commenté par M. Camusat-Busseroles, revu et annoté par M. Frank-Carré (1841); — de M. Emerand de la Rochette, fondateur de l'*Espérance du peuple* de Nantes, mort à l'âge de soixante dix-sept ans. — De M. Russel, président de l'Université Irlandaise de Maynooth, mort le 26 février; — de M. Zinin, chimiste russe correspondant de l'Académie des sciences; — de M. David Sutter, qui a ouvert à l'Ecole des beaux-arts un cours libre d'Esthetique et a publié : *Philosophie des beaux-arts appliquée à la peinture* (1858); — *Nouvelle théorie simplifiée de la perspective* (1859); — *Esthétique générale appliquée* (1865).

Institut. — *Académie française*. — L'Académie a renouvelé son bureau, qui se trouve ainsi composé pour le second trimestre : M. V. Sardou, directeur; M. Taine, chancelier.

Académie des Beaux-Arts. — Dans sa séance du 6 mars, l'Academie a elu M. Barbet de Jouy académicien libre, en remplacement de M. de Montalivet, décédé.

Congrès. — *Congrès Archéologique de France.*— La quarante-septième réunion de la société française d'archéologie, fondée par M. de Caumont, aura lieu à Arras, le 29 juin 1880 et les huit jours suivants. Le programme, qui vient d'être distribué, comprend principalement des questions relatives à l'histoire et à l'archéologie du Nord de la France. Une large part y est faite aux études bibliographiques. Nous y signalerons notamment :

1. — Faire connaître les travaux qui ont été accomplis depuis un demi-siècle, dans les deux départements du Pas-de-Calais et du Nord, pour la conservation des monuments et objets d'art et pour les études archéologiques. — Analyser, en particulier, ce qui a été fait par la Commission des Monuments historiques du Pas-de-Calais : Bulletin, Statistique monumentale, Dictionnaire historique et archéologique, Epigraphie. — Dire ce qui a été fait, au même point de vue, par l'Académie d'Arras, l'Académie de Boulogne, la Société des Antiquaires de la Morinie, la Commission historique du Nord, les Sociétés de Douai, de Valenciennes, de Cambrai, etc., etc. — Dire ce qui a été fait, dans cet ordre d'idées, par l'initiative individuelle, par les Revues et les livres. — Donner une ou plusieurs biographies des hommes qui se sont distingués par leur zèle dans cet ordre de services, et qui ont été à ce point de vue, les bienfaiteurs de la contrée. — Dresser le catalogue de toutes les œuvres archéologiques publiées depuis un demi-siècle dans la contrée : livres, dissertations, articles importants de Recueils de Sociétés ou de Revues. En un mot, donner exactement la bibliographie archéologique du Nord et du Pas-de-Calais. — Citer, comme exemple bon à imiter, ce que la Belgique a déjà fait dans ce sens.

18. — Possède-t-on, dans la contrée, quelque manuscrit remontant aux époques franque et mérovingienne? — N'y a-t-il pas des différences chronologiques dans l'emploi des lettres onciales et des lettres gothiques, entre les contrées du Nord et celles du centre de la France? Quelles seraient les règles à suivre, à ce point de vue, dans l'assignation de l'époque d'un monument graphique dont la date est ignorée?

28. — De l'utilité de publier un catalogue raisonné des objets d'art qui existent dans la contrée, avec les développements convenables et les dessins nécessaires.

29. — Étudier les moyens propres à développer le goût et la connaissance de l'archéologie. — De la fondation d'écoles archéologiques dans le genre de celles qui fonctionnent à Gand et à Lille. Instructions détaillées sur ces écoles et leur mode de fonctionnement.

30. — De l'utilité des études iconographiques. — Dans quel sens doivent être conçus les ouvrages qui traitent de ces matières?

32. — De l'utilité des expositions spéciales, surtout des expositions régionales, plus pratiques et plus instructives que les autres. — Historique et souvenirs des principales expositions du Nord de la France et de la Belgique.

Le secrétaire général du Congrès est M. le chanoine Van Drival, et nous trouvons parmi les noms des membres du bureau, après celui de M. Palustre, directeur, ceux de MM. Deschamps de Pas, le comte de Marsy, Paul Lecesne, A. de Cardevacque, etc.

Des excursions seront organisées à Saint-Omer, Douai et Tournai.

A l'occasion du cinquantième anniversaire de l'indépendance natio-

nale, un congrès littéraire sera tenu à Bruxelles, dans le courant du mois d'août 1880. Ce Congrès sera appelé à discuter une série de questions se rattachant à chacun des quatre ordres distincts désignés ci-après : 1° *Les droits des écrivains* (Traductions. — Adaptations. — Représentations théâtrales. — Droits des héritiers. — Conventions internationales) ; 2° *La condition des écrivains* (Associations littéraires. — Concours. — Moyens d'encouragement et de propagation) ; 3° *Le rôle de la littérature dans l'émancipation intellectuelle* (Enseignement littéraire. — Conférences. — Lectures. — Bibliothèques populaires. — Critique littéraire) ; 4° *La littérature considérée comme art* (Classicisme. — Romantisme. — Réalisme. — Naturalisme).

Les membres adhérents payent une cotisation de 10 francs.

Le Congrès est exclusivement national, mais on y admettra les notabilités étrangères qui consentiraient à venir rehausser les travaux du Congrès de l'éclat de leur autorité et de leur nom. Le comité d'organisation est présidé par M. Van Bemmel, directeur de la *Revue de Belgique*.

— Le cinquième congrès archéologique aura lieu à Tiflis, en 1881. D'après la *Gazette* (russe) *de Saint-Pétersbourg*, on a résolu d'ouvrir le congrès le 20 août, et il durera trois semaines. Il sera divisé en huit sections, ayant à s'occuper des questions suivantes : 1° monuments primitifs; 2° monuments païens et classiques; 3° monuments chrétiens; 4° monuments musulmans; 5° monuments des beaux-arts; 6° monuments littéraires; 7° linguistique ; 8° géographie historique et ethnographie.

Bureau des longitudes. — Par décret du 28 février, M. Faye a été nommé président du Bureau des longitudes; M. l'amiral Paris, vice-président; M. Bréguet, secrétaire-trésorier.

Conservatoire des arts et métiers. — Par décret du 17 février, M. Charles-François Mangon, membre de l'Institut, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, professeur au Conservatoire des arts et métiers et à l'Institut national agronomique, a été nommé directeur du Conservatoire des arts et métiers en remplacement du général Morin, décédé.

Concours. — La Fédération Belge des œuvres ouvrières catholiques institue un double concours pour la publication de deux *Recueils de chansons populaires anciennes*, l'un en flamand, l'autre en français. Chaque recueil devra comprendre au moins 50 chansons et 25 airs différents. Le premier prix, pour chacun des deux recueils, consistera en une médaille en vermeil, 100 fr. en espèces et 50 exemplaires du recueil ; le 2e, en une médaille en argent et 50 fr. en espèces. Les recueils couronnés seront imprimés aux frais de la Fédération. Les manuscrits doivent être envoyés, avant le 1er octobre 1880, à M. l'abbé Struyf, 17, Vieux-Marché, à Louvain. Nous reproduisons textuellement les art. 3 et 5 du programme du concours :

« Art. 3. Les chansons seront populaires, c'est-à-dire d'un style et d'une mélodie accessibles à la classe ouvrière ; elles auront un caractère religieux patriotique, moral, instructif ou récréatif. Les *cantiques* proprement dits sont exclus du concours.

« Art. 5. Le texte et les airs de chansons doivent être anciens, c'est-à-dire avoir déjà été imprimés et publiés d'une manière quelconque, soit isolément, soit collectivement. Les concurrents auront soin de tenir compte des droits de propriétés tant littéraire que musicale. »

Lectures faites a l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Dans la séance du 5 mars, M. Duruy a continué la lecture de son chapitre de l *Histoire des Romains* sur les réformes religieuses et financières d'Auguste.

— Dans les séances des 5 et 12, M. Ph. Berger a donné lecture d'un mémoire sur le mythe de Pygmalion et le dieu phénicien Pygmée. — Dans les séances des 5, 19 et 24, M. E. Desjardins a achevé la lecture du mémoire de M. Ch. Tissot, sur ses explorations dans la vallée de Bagradas. — Dans les séances des 12 et 24, M. Fr. Lenormant a commencé la lecture d'un mémoire sur la cosmogonie Phérécyde et son origine phénicienne. — Dans la séance du 19, M. Pavet de Courteille a communiqué une notice sur le manuscrit ouïgour de la bibliothèque nationale. M. Léon Heusey a communiqué une note sur une peinture d'un vase grec de la Cyrénaïque, conservé au Musée du Louvre. M. le baron de Witte a communiqué une note de M. Constantin Carapanos sur une statuette en bronze d'Apollon trouvée à Tarente. — Dans les séances des 12 et 19, M. Ferdinand Delaunay a achevé la lecture du mémoire de M. Th. Henri Martin, sur les hypothèses astronomiques des anciens. — Dans la séance du 24, M. Benloew a fait une communication au sujet de plusieurs pièces de poésie albanaise.

Lectures faites a l'Académie des Sciences Morales et Politiques. — Dans la séance du 6 mars, M. Ch. Giraud a commeucé la lecture d'une note en réponse au mémoire de M. Paul Gide, sur la condition de l'enfant naturel en droit romain. — Dans les séances des 6 et 13, M. Cl. Dareste, correspondant de la section d'histoire, a donné lecture d'un mémoire sur la *Correspondance personnelle du comte de Bernstorf avec le duc de Choiseul*, 1759 à 1766, publiée récemment à Copenhague. — Dans les séances des 13 et 20, M. Baudrillart a continué la lecture de son rapport sur la condition des populations agricoles de la Picardie. — Dans la séance du 20, M. Paul Janet a lu une étude sur les qualités de l'esprit.

La Presse nihiliste a Paris. — Parmi les signes du temps, on doit ranger l'apparition en France de la presse nihiliste ; elle n'est encore qu'à ses débuts, mais soyez certain qu'avant peu, elle se produira, certaine de l'impunité, avec une audace toujours croissante. En attendant, divers libraires annoncent : *Alexandra, Lettres d'une nihiliste*, avec le portrait de l'auteur ; — *La Religion et la Révolution sociale*, par Michel Bakounine, annoté par Arthur Arnould (membre de la Commune) : c'est un amnistié, M. Elisée Reclus, dont les opinions ultra-radicales sont bien connues, qui se charge de revoir et de classer les écrits du socialiste russe.

La *Revue britannique* (février 1880) a donné de curieux détails sur Bakounine qui, né en 1814, parcourut l'Allemagne et la France, se lia avec Proudhon, revint en Russie, prit part à des conspirations, fut déporté en Sibérie, parvint à s'évader, se fixa en Suisse, et mourut à Berne il y a quelques années. Les théories de Bakounine, qui vont être répandues en France de tout côté, en attendant (chose parfaitement certaine) qu'on les mette en pratique, se réduisent à l'anéantissement de tout ce qui subsiste de la société actuelle ; il pousse à ses dernières limites la thèse que nos radicaux n'admettent encore qu'en partie ; citons quelques lignes prises au hasard :

« Détruire la superstition religieuse par l'instruction, par les associations, par des moyens d'action et de propagande est chose impossible ; une croisade intellectuelle ne l'abolira pas ; il faut une révolution sociale...

« N'avez-vous pas lu les mots mystérieux et effroyables de *Liberté, Égalité, Fraternité*, gravés sur le frontispice du temple élevé à la Liberté par la Révolution française ? N'avez-vous pas senti que ces mots signifient le renversement complet de l'édifice social d'aujourd'hui ? »

Bakounine pose comme vérité absolue le principe de la négation, qu'il appelle la base de toute intelligence ; dans un discours prononcé à la Ligue

internationale de Berne, il réclame l'abolition de l'État, celle de toute religion quelconque et de tous droits héréditaires. On reconnaît la main de Bakounine dans divers écrits répandus par des agents mystérieux : *le Catéchisme de la Révolution, l'Épître aux officiers russes; le Meurtre politique; l'Obéissance passive, absolue du révolutionnaire envers ses chefs.*

Bruxelles est un foyer très actif de publications révolutionnaires ; on en fait le dépôt, à Paris, chez des libraires dont on nous donne les noms et les adresses ; on y voit, entre autres écrits : *Revendication sociale, confidence faite par le F.·. Fleury de l'Or... de Paris* (sur le frontispice une vignette représentant un triangle surmonté d'un bonnet de la liberté, avec une devise dont le sens se devine sans peine : *Pas de devoirs sans droits*). Citons aussi le *Roman du Curé* (titre qui dispense de commentaire) et les *Tablettes du libre-penseur*. Le *Journal de la Librairie* prend la peine, fort superflue, de nous annoncer que la vente de ces ouvrages est autorisée en France ; la chose va sans dire. Il nous a précédemment informé que d'autres productions belges (amas d'ignobles impiétés, arrosées de tirades ultra-radicales) ont obtenu du ministre de l'intérieur la levée de l'interdiction qui naguère les frappait. Quant aux immondes productions de la librairie belge, quant aux dégoûtantes ordures qu'elle enfante sans relâche, on se les procure très facilement à Paris; le gouvernement ferme les yeux. Nous avons devant les yeux d'ignobles catalogues ; on nous dispensera de citer aucun titre.

L'Histoire de France dans les archives privées de la Grande-Bretagne. — Le 2 avril 1869, la reine Victoria établissait un comité de neuf membres, porté plus tard à onze, chargé de recueillir, dans les archives privées du Royaume-Uni, toutes les pièces d'un intérêt historique qu'on voudrait bien leur communiquer. Cette commission a présenté, en 1878, aux deux chambres du Parlement, son cinquième rapport. M. le baron de Schickler a relevé et publié, dans le *Journal des Savants*, toutes les indications pouvant intéresser l'histoire de France. Il vient de publier à part, en un volume grand in-8° de 87 p., le résultat de ses investigations. — Nous ajouterons que le rapport de la commission des manuscrits historiques, qui doit être présenté, cette année, au Parlement, signale l'existence en Angleterre de collections de manuscrits de la plus haute importance. Depuis le précédent rapport sur les travaux de cette commission, la collection du comte d'Ashburnam, qui est depuis longtemps considérée comme une des plus belles du royaume, a été livrée aux investigations de la commission. Pour en dresser un inventaire satisfaisant, il faudra une mise de fonds considérable pendant quelques années, mais la richesse des matériaux historiques et littéraires qui sont mis à la disposition des savants compensera amplement ces dépenses. — Un autre travail très important pour la connaissance approfondie des règnes d'Élisabeth et de Jacques Ier, c'est le « Catalogue des manuscrits du marquis de Salisbury à Hatfield, » entrepris au mois d'avril dernier par la commission, et qui exigera probablement aussi quelque temps. En réalité, les travaux en cours d'exécution sont trop considérables pour que la commission puisse entreprendre, quant à présent, l'inspection de nouvelles collections.

Deux découvertes historiques de M. Renan. — On lit dans la *Revue des Deux-Mondes*, n° du 1er mars 1880, pages 107-136, un travail de M. Renan, intitulé : *La Papauté hors de l'Italie; Clément V.* L'auteur suit assez exactement Od. Raynaldi, et surtout l'écrit publié sur le même sujet, dans la *Revue des questions historiques*, par le très regretté Boutaric. Dès les pre-

mières lignes, toutefois, M. Renan prend ses précautions vis-à-vis des lecteurs, et les prévient qu'il n'écrit pas pour défendre les intérêts catholiques : précaution superflue. Nous ne voulons pas nous arrêter à l'examen du travail entier de M. Renan; il nous suffira de demander à connaître sur quel document s'appuie l'auteur pour dire (p. 122) que Gilles Aicelin, archevêque de Narbonne, remit sa dignité de chancelier de France entre les mains du roi le 23 septembre 1307 ; tous les auteurs, à notre connaissance, disent que Gilles Aycelin tint le sceau de chancelier seulement du 27 février 1309 au mois d'avril 1313. En l'année 1307, la dignité de chancelier était remplie par Pierre des Grès, *Pétrus de Gressibus*, évêque d'Auxerre, — Un peu plus loin (p. 129), M. Renan prétend que Geoffroi du Plessis, évêque de Bayeux, écrivit un mémoire très violent contre les abus de la cour pontificale. A l'époque dont il s'agit (1310), le siège épiscopal de Bayeux était occupé par Guillaume Bonnet (1306-1312). Ce nom de Geoffroi du Plessis ne se lit pas dans la liste des évêques de Bayeux. Le nom de Geoffroi ne s'y trouve que pour un prélat fort douteux, Geoffroi de Salagnac, 1373. Enfin, Geoffroi du Plessis est un personnage parfaitement connu; Raynaldi nous dit qu'il fut l'un des ennemis les plus acharnés du Saint-Siège : en effet, ce fut l'un de ces juristes auxquels Philippe le Bel eut recours, et qui n'avaient pas plus de conscience que leur maître. — P. P.

L'INVENTAIRE DES AUTOGRAPHES DE M. FILLON. — Tout le monde sait que M. Benjamin Fillon avait formé une collection d'autographes qui était une des plus considérables de toute l'Europe. Cette collection, dispersée aux enchères, revivra du moins dans la splendide publication intitulée : *Inventaire des autographes et documents historiques réunis par M. Benjamin* FILLON, *décrits par* ÉTIENNE CHARAVAY, archiviste paléographe (Paris, librairie Charavay frères, 1878-1879, 2 vol. in-4, papier de Hollande, de XII-239 et 381 p.). Le tome I renferme six séries : *initiateurs et inventeurs, chefs de gouvernement, hommes d'Etat, Révolution française, navigateurs et explorateurs, savants et érudits;* le tome II en renferme quatre, beaucoup plus abondantes : *écrivains, artistes dramatiques, architectes, sculpteurs ; peintres et graveurs ; musiciens.* M. Charavay s'est surpassé dans la rédaction du catalogue rationnel et méthodique de tant de pièces d'une valeur inappréciable. Aidé des notes du possesseur de la collection, il a si bien décrit toutes ces pièces, que, comme il le déclare (p. XII), son travail est « destiné à rendre de grands services aux érudits et aux curieux. » L'habile imprimeur Motteroz a parfaitement secondé M. Charavay, et les *fac-simile* (qui sont au nombre de plusieurs centaines), ne laissent, ainsi que les ornements des deux volumes, rien à désirer. Nous connaissons peu de lecture plus attachante que celle de ces six cents pages où, avec de courtes, exactes et piquantes notices biographiques sur tous les personnages les plus célèbres des temps modernes, on trouve la reproduction la plus fidèle des signatures de Savonarole, de Bernard Palissy, de Rabelais, de Paolo Sarpi, de Galilée, de T. H. Renaudot, de Pierre de Fermat, de Pascal, de Newton, de Bichat, de Boucher de Perthes, de Louis XI, de Catherine de Médicis, de Marie Stuart, de Valentine de Milan, du biliophile Jean, duc de Berry, de Louis XIV, des rois d'Angleterre Richard III et Henri VIII, de la reine Elisabeth, de Cromwell, de Charles-Quint, de son fils don Carlos, de Washington, du cardinal Jean Balue, de Ph. de Commynes, du cardinal de Richelieu, du P. Joseph, de Laubardemont, de Mazarin, de Fouquet, de Colbert, de Law, de M. de Bismarck, placé par un spirituel hasard auprès de Machiavel et de Cavour, de Dumouriez, de Mme Roland, de Guadet et de Vergniaud, de Danton, de Marat,

de Charlotte Corday, de Robespierre, de Bernier, de Chardin, d'Amerigo Vespucci, de Cujas, de dom B. de Montfaucon, de Pic de La Mirandole, d'Amyot, de Ronsard, de Pibrac, de la Noue, de Montaigne, de Brantôme, de d'Aubigné, de Malherbe, de Voiture, de Scarron, du cardinal de Retz, de la Fontaine, de Molière, de Mme de Sévigné, de Fénelon, de Saint-Simon, de Voltaire, de Vauvenargues, de Beaumarchais, de J. de Maistre, de Chateaubriand, de P. L. Courrier, de Béranger, de La Mennais, de Guizot, de Lamartine, de Victor Hugo, de Mérimée, d'Alfred de Musset, de M. Louis Veuillot, de Baudelaire, de Bembo, de Torquato Tasso, de Manzoni, de Milton, de Sterne, de Lord Byron, de Dickens, etc. Souvent les pièces les plus importantes ou les plus curieuses sont données *in extenso*, soit en *fac simile*, soit en caractères ordinaires. Parfois M. Charavay a recours aux citations ou aux analyses, mais ces citations sont toujours si bien choisies et ces analyses si bien faites, que cela vaut presque la reproduction intégrale. En un mot, l'ouvrage, au point de vue scientifique, est aussi remarquable qu'au point de vue typographique. — T. DE L.

LES JUIFS DE LA ROUMANIE. — Le 1er Mars 1880, M. Georges Djuvara a fait à la société d'ethnographie, sous la présidence de M. Carnot, sénateur, une conférence sur la question des Juifs de la Roumanie. « Donner en bloc des droits politiques à 400,000 Juifs, a-t-il dit, c'eût été nous suicider. » Tous ceux qui connaissent la Roumanie partageront cette idée. Que faire alors du principe d'égalité? « Il ne s'agit pas, quand un danger imminent menace le pays, de faire de la philosophie humanitaire. » Cette affirmation est courageuse, mais le conférencier ajoute : « Les Roumains ont toujours prouvé leur attachement aux institutions libérales, et leur admiration pour les beaux principes que nous a légués votre grande Révolution. » Plus logique, M. Djuvara eût franchement condamné un système dont l'application peut « conduire votre patrie à la ruine. » N'insistons pas sur un rapprochement entre l'exclusion politique qui frappe les Juifs Roumains et l'art. 7 de la loi Ferry : chez un Français, ce serait une impertinence; chez M. Djuvara c'est seulement la preuve qu'il ignore la situation. Sa conférence, du reste, est instructive (Paris, chez l'auteur, 48, rue Gay-Lussac, gr. in-8o de 31 p.). Elle contient en appendice une bibliographie du sujet. — BERNON.

TEXTES SANSCRITS DÉCOUVERTS AU JAPON. — On annonce la découverte, au Japon, de textes sanscrits qui sont destinés à éclairer d'un jour nouveau l'histoire du Bouddhisme en Chine et au Japon. Ces manuscrits, transportés, il y a environ mille huit cent ans, de l'Inde en Chine, étaient disparus depuis cette époque. Il y a quelques années, le Dr Tekins envoya à M. Max Müller, professeur à l'Université d'Oxford, un petit vocabulaire imprimé au Japon; ce vocabulaire contenait des mots sanscrits, traduits en chinois, et transcrits, lettre pour lettre, en japonais. Ce fait prouve qu'à une certaine époque le sanscrit avait été étudié au Japon. Un peu plus tard, un prêtre bouddhhiste du Japon vint en Angleterre apprendre le sanscrit aux leçons de M. Max Müller. De retour dans son pays, il rechercha les manuscrits sanscrits, et, en décembre dernier, un savant prêtre bouddhiste, Shuntai Tshikawa, envoya à M. Max Müller un livre contenant un des textes sacrés de sa religion, dans le sanscrit original. Le livre est écrit avec les caractères du vieil alphabet du Népaul, chaque mot étant transcrit en lettres japonaises et traduit en chinois. Le texte est un original sanscrit inconnu d'un Sûtra, traduit en chinois qnatre cents ou peut-être deux cents ans après Jésus-Christ; il contient une description du paradis bouddhiste, remplaçant,

chez les bouddhistes du Nord, le Nirvâna de Boudha. On espère que de nouvelles richesses du même genre seront bientôt signalées au Japon.

Deux brochures de M. L. Jarry. — M. L. Jarry, membre des trois sociétés savantes d'Orléans, nous donne à la fois deux brochures où tout est à louer : la forme, qui est des plus agréables, comme le fond, qui est des plus instructifs (*Dom Géron, bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, sa vie et ses travaux littéraires d'après sa correspondance inédite.* Orléans, Herluison, 1879, grand in-8 de 56 p.; — *Les suites de la Fronde. La guerre des Sabotiers de Sologne et les Assemblées de la Noblesse*, 1653-1665. Orléans, Herluison, 1880, gr. in-8 de 172 p.) — La notice sur dom Géron, extraite du tome IV des *Lectures et mémoires de l'Académie de Sainte-Croix*, nous fait fort bien connaître le laborieux auteur de la *Bibliothèque des écrivains de la ville, du diocèse et du duché d'Orléans.* M. Jarry s'est surtout servi, pour écrire cette notice, des lettres écrites par Dom Géron à Polluche et à Jousse, conservées en la bibliothèque publique d'Orléans, et de la correspondance du vénérable bénédictin avec Moreau, garde du Cabinet des chartes, conservé en la Bibliothèque nationale. L'Académie de Sainte-Croix se propose de publier une sérieuse et complète *Biographie orléanaise.* Souhaitons à ce recueil beaucoup de notices aussi bien faites que celle qui vient d'être consacrée par M. Jarry à Guillaume Géron, né à Orléans en 1700, mort à Saint-Benoît-sur-Loire, le 27 avril 1767. — L'étude sur *la guerre des Sabotiers de Sologne* est extraite des *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.* M. Farcy a été conduit à raconter les suites de la Fronde dans l'Orléanais par des recherches entreprises afin d'éclaircir un point de numismatique locale : l'existence d'un atelier de liards royaux à Meung-sur-Loire, en 1655. Ce détail de la fabrication des liards, jusqu'à ce jour complétement inconnu, se rattache à un ensemble de mesures qui soulevèrent une résistance à main armée parmi les populations de la Sologne. M. Jarry a mis bien des particularités nouvelles dans son récit de l'insurrection des Sabotiers, dont le chef, Gabriel de Jaucourt, seigneur de Bonnessons, fut décapité. Ces particularités sont empruntées aux mémoires et aux recueils épistolaires du temps, notamment à la correspondance de Guy Patin, à diverses pièces rares qui ont échappé à l'attention de l'auteur de la *Bibliographie des Mazarinades*, mais surtout à divers documents inédits qui proviennent presque tous des collections de la Bibliothèque nationale. Les plus importants ont été reproduits *in-extenso*, au nombre de vingt-cinq, à la fin du volume (p. 118-172). T. de L.

Divus Thomas. — Une société de théologiens, sous la direction de Mgr Scalabrini, évêque de Plaisance, vient de fonder une revue latine, *Divus Thomas commentarium Academiis et Lycœis scholasticam sectantibus inserviens.* Le titre en dit assez l'objet et le caractère. Le premier numéro a paru le 7 mars 1880, jour de la fête du docteur angélique. C'est un cahier de 24 p. in-folio à deux colonnes. Outre le programme, une note sur la nécessité d'une nouvelle édition de Saint Thomas, l'indication de difficultés à résoudre, et une sorte de courrier des académies thomistes, il contient : 1° Le commencement d'un commentaire de la question XII, *Sum. Th. I*, par le nonce Signoriello : c'est un des plus graves problèmes de l'onthologie; 2° Une introduction à l'étude de la philosophie, sous forme de commentaire de l'encyclique *Æterni Patris*, par le Dr Van Weddingen, de Belgique. Cette revue est mensuelle; si ses ressources le permettent, elle paraîtra deux fois par mois. Afin d'être à la portée de tous ceux qui cultivent la philosophie, elle ne coûte que 4 fr. par an pour l'Italie, et 5 fr. pour l'étranger. On s'abonne à Plaisance, chez G. Tedeschi. — Bernon.

Nouvelle édition des mémoires de Villars. — Dans sa séance du 6 avril, le conseil de la Société de l'histoire de France, a décidé la publication d'une nouvelle édition des *Mémoires du maréchal de Villars*. C'est M. le marquis de Vogüé, membre de l'Institut, qui a pris l'initiative de ce projet. Ayant recueilli par héritage tous les papiers du maréchal de Villars, il était mieux placé que personne pour apprécier l'intérêt et l'utilité d'une édition nouvelle; en même temps qu'il pourra rétablir le texte dans son intégrité, il sera à même d'y ajouter d'importants compléments, tirés principalement de la correspondance du maréchal. L'ouvrage, dont il a accepté d'être l'éditeur, sera publié en six volumes, ainsi divisés, *Mémoires*, 4 volumes; *Choix de lettres*, 2 volumes.

Un volume avec la signature de Michel de Montaigne.—L'illustre auteur des *Essais* avait l'habitude d'écrire son nom au bas du frontispice des livres qui lui appartenaient; les bibliophiles recherchent avec empressement les volumes auxquels cette particularité donne un prix spécial; on en connaît vingt-cinq à trente; un catalogue récemment publié par MM. Morgand et Fatout, libraires à Paris, vient d'en signaler un, resté inconnu jusqu'ici : *Bref discours de l'excellence et dignité de l'homme*, par Pierre Bouaystuau Paris, 1558), volume de fort peu de valeur en condition ordinaire. Mais cette fois, grâce à l'autographe qu'il présente, et grâce aussi à une très riche reliure, il est coté 2,400 francs, prix que quelques personnes pourraient regarder comme un peu élevé.

—Le catalogue que nous citons offre, d'ailleurs, un choix fort remarquable de livres précieux; les titres sont souvent accompagnés de notes instructives (voir entre autres : Baudel, *Histoires tragiques;* Desportes, *Œuvres*, 1611; les *Dictz des sages*; Desternod, l'*Espadon satyrique;* Glen, *du Debvoir des filles*, 1597, etc. N'oublions pas — ce qui ne se rencontre jamais, ce nous semble, dans d'autres catalogues de ce genre, — des fac-simile de frontispices de livres d'une haute valeur: les *Œuvres de Corneille*, première partie, 1648 (2 vol. petit in-12, 3,000 fr.); les *Marguerites de la marguerite des princesses*. Lyon, 1547 (in-8°, 2,600 fr.); Molière, le *Festin de Pierre*. Amsterdam, 1685 (in-12, 1,000 fr.); *Œuvres de Racine*. Paris, 1676 (édition originale complète, 2,000 fr.); le *Salve dalkimie*. Dijon (vers 1553), opuscule de huit feuillets, en vers, livret farci de latin dont on ne connaissait guère que le titre et qui est une épitre satirique adressée au fameux Michel Servet; l'auteur est resté inconnu.

La première livraison (col. 1-416), de la *Bibliographie générale des Gaules*, par M. Ch. Emile Ruelle, bibliothécaire à la Bibliothèque sainte Geneviève, vient de paraître. L'ouvrage formera un volume grand in-8 de plus de 800 pages, divisé en quatre livraisons. Le prix pour les souscripteurs, est de 20 fr. La souscription sera close le 15 mai, et le prix de l'ouvrage porté alors à 30 fr. — On souscrit à la librairie de la Société Bibliographique.

— Nous avons reçu, sous la forme d'un fascicule orné de nombreuses gravures, l'annonce de la publication, à Nantes, d'un recueil périodique consacré à l'Art dans les départements de l'ouest. *La Bretagne artistique* doit paraître mensuellement, à dater du 1er juillet, par cahiers de 2 feuilles in-8 jésus. Nous souhaitons de tout cœur la bienvenue à cette revue, qui ne peut manquer de rendre de grands services, et qui, réunissant les hommes intelligents de toutes nuances sur un terrain où chacun peut s'entendre, tend à un but vraiment national. Il faut avoir été en Bretagne pour se faire une idée de tout ce qu'il y a encore d'inédit et d'original dans cette province, au point de vue artistique. Nous sommes ici en présence d'une tentative de

décentralisation utile et judicieuse, — Le prix de l'abonnement (chez M. Mennier, 1, place Royale, à Nantes) est de 48 francs par an; chaque livraison comprendra 32 pages et 12 gravures, dont plusieurs hors texte. — A. DE B.

— L'*Exploration, Revue des conquêtes de la civilisation sur tous les points du globe,* fondée et dirigée pendant plusieurs années par le regretté Ch. Hertz, paraît désormais à la librairie de la Société bibliographique, sous la direction de M. Paul Tournafond. Ce recueil hebdomadaire, qui compte déjà quatre années d'existence, tient ses lecteurs au courant de toutes les découvertes et de toutes les nouvelles géographiques. La rédaction est en relations suivies avec les sociétés géographiques françaises et étrangères, et relate avec exactitude et rapidité tous les faits qui peuvent étendre et compléter la connaissance du globe, faciliter et améliorer les relations scientifiques et commerciales. — Chaque numéro, composé de 32 pages gr. in-8, contient une carte, un plan ou une gravure hors texte. Le prix de l'abonnement est de 25 francs pour Paris, et de 30 francs pour les pays étrangers faisant partie de l'Union postale.

— M. Léonce Pingaud vient de publier sous ce titre : *Un avocat dijonnais à Besançon de 1746 à 1748* (J.-B. Fromageot) (Besançon, imp. Dodiviers, 1880, in-8 de 35 p.), une intéressante étude sur un compatriote ignoré de Piron, son collègue à l'Académie de Dijon. Ce spirituel et caustique bourguignon, janséniste comme tous les parlementaires, nous révèle, dans ses vers et ses lettres, des détails curieux sur la Société de province au dix-huitième siècle. L'auteur y relève (p. 1) une erreur de Quérard (*France littéraire*) qui attribue au fils des œuvres du père, Antoine Fromageot.

— M. l'abbé Deschamps, vicaire général de Châlons, livre au public, avec l'autorisation de l'auteur, trois lettres de M. Barthélemy Saint-Hilaire (*Trois lettres de M. Barthélemy Saint-Hilaire, de l'Institut, aujourd'hui vice-président du Sénat,* adressées à M. l'abbé Deschamps, vicaire général de Châlons, Châlons, Martin; Paris, Leroux; in-8 de 11 p. — Prix : 75 c.). Elles portent ces dates: 1860, 1879 et 1880. Leur intérêt réside dans ce qu'elles sont une apologie, peu suspecte sous la plume de l'honorable sénateur, du christianisme comparé au Bouddhisme, et une condamnation implicite de la création de la chaire de la science des religions, au collège de France, étude « dont les matériaux ne sont pas suffisamment élaborés, » et du choix du titulaire, M. A. Réville.

— L'ouvrage sur le *Mariage,* par M. des Godins de Souhesmes, dont nous annoncions la mise en souscription dans notre dernière livraison, aura pour titre : *Le Mariage, considéré au point de vue de la famille humaine, et des destinées de l'homme et de la femme.* Parmi les titres des chapitres, nous trouvons : Transformations successives qu'a subi le mariage ; — du mariage depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours; — Historique du contrat de mariage; — Critique des mariages contemporains; — Instruction et éducation de la femme, et naturellement : le Divorce. L'éditeur est M. Numa Bothier, 15, rue des Consuls, à Alger. L'ouvrage formera un volume in-8° de 400 pages et sera du prix de 5 francs pour les souscripteurs.

— Le *Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* continue ses communications. Le dernier numéro (janvier 1880), outre les procès-verbaux des séances et les rapports faits à l'assemblée générale du 30 décembre, nominations et élection, contient la nécrologie, des nouvelles relatives aux nouveaux journaux, aux conférences faites dans la région, aux sociétés savantes, et une riche et intéressante collection de variétés, de questions et de réponses.

— Le tome II des *Mémoires de Nicolas Goulas,* publiés par M. Constant,

Nouvelle édition des mémoires de Villars. — Dans sa séance du 6 avril, le conseil de la Société de l'histoire de France, a décidé la publication d'une nouvelle édition des *Mémoires du maréchal de Villars*. C'est M. le marquis de Vogüé, membre de l'Institut, qui a pris l'initiative de ce projet. Ayant recueilli par héritage tous les papiers du maréchal de Villars, il était mieux placé que personne pour apprécier l'intérêt et l'utilité d'une édition nouvelle; en même temps qu'il pourra rétablir le texte dans son intégrité, il sera à même d'y ajouter d'importants compléments, tirés principalement de la correspondance du maréchal. L'ouvrage, dont il a accepté d'être l'éditeur, sera publié en six volumes, ainsi divisés, *Mémoires*, 4 volumes; *Choix de lettres*, 2 volumes.

Un volume avec la signature de Michel de Montaigne.—L'illustre auteur des *Essais* avait l'habitude d'écrire son nom au bas du frontispice des livres qui lui appartenaient; les bibliophiles recherchent avec empressement les volumes auxquels cette particularité donne un prix spécial; on en connaît vingt-cinq à trente; un catalogue récemment publié par MM. Morgand et Fatout, libraires à Paris, vient d'en signaler un, resté inconnu jusqu'ici : *Bref discours de l'excellence et dignité de l'homme*, par Pierre Bouaystuau Paris, 1558), volume de fort peu de valeur en condition ordinaire. Mais cette fois, grâce à l'autographe qu'il présente, et grâce aussi à une très riche reliure, il est coté 2,400 francs, prix que quelques personnes pourraient regarder comme un peu élevé.

—Le catalogue que nous citons offre, d'ailleurs, un choix fort remarquable de livres précieux; les titres sont souvent accompagnés de notes instructives (voir entre autres : Baudel, *Histoires tragiques;* Desportes, *Œuvres*, 1611; les *Dictz des sages*; Desternod, l'*Espadon satyrique;* Glen, *du Debvoir des filles*, 1597, etc. N'oublions pas — ce qui ne se rencontre jamais, ce nous semble, dans d'autres catalogues de ce genre, — des fac-simile de frontispices de livres d'une haute valeur: les *Œuvres de Corneille*, première partie, 1648 (2 vol. petit in-12, 3,000 fr.); les *Marguerites de la marguerite des princesses*. Lyon, 1547 (in-8°, 2,600 fr.); Molière, le *Festin de Pierre*. Amsterdam, 1685 (in-12, 1,000 fr.); *Œuvres de Racine*. Paris, 1676 (édition originale complète, 2,000 fr.); le *Salve dalkimie*. Dijon (vers 1553), opuscule de huit feuillets, en vers, livret farci de latin dont on ne connaissait guère que le titre et qui est une épitre satirique adressée au fameux Michel Servet; l'auteur est resté inconnu.

La première livraison (col. 1-416), de la *Bibliographie générale des Gaules*, par M. Ch. Emile Ruelle, bibliothécaire à la Bibliothèque sainte Geneviève, vient de paraître. L'ouvrage formera un volume grand in-8 de plus de 800 pages, divisé en quatre livraisons. Le prix pour les souscripteurs, est de 20 fr. La souscription sera close le 15 mai, et le prix de l'ouvrage porté alors à 30 fr. — On souscrit à la librairie de la Société Bibliographique.

— Nous avons reçu, sous la forme d'un fascicule orné de nombreuses gravures, l'annonce de la publication, à Nantes, d'un recueil périodique consacré à l'Art dans les départements de l'ouest. *La Bretagne artistique* doit paraître mensuellement, à dater du 1er juillet, par cahiers de 2 feuilles in-8 jésus. Nous souhaitons de tout cœur la bienvenue à cette revue, qui ne peut manquer de rendre de grands services, et qui, réunissant les hommes intelligents de toutes nuances sur un terrain où chacun peut s'entendre, tend à un but vraiment national. Il faut avoir été en Bretagne pour se faire une idée de tout ce qu'il y a encore d'inédit et d'original dans cette province, au point de vue artistique. Nous sommes ici en présence d'une tentative de

décentralisation utile et judicieuse, — Le prix de l'abonnement (chez M. Mennier, 1, place Royale, à Nantes) est de 48 francs par an; chaque livraison comprendra 32 pages et 12 gravures, dont plusieurs hors texte. — A. DE B.

— L'*Exploration, Revue des conquêtes de la civilisation sur tous les points du globe,* fondée et dirigée pendant plusieurs années par le regretté Ch. Hertz, paraît désormais à la librairie de la Société bibliographique, sous la direction de M. Paul Tournafond. Ce recueil hebdomadaire, qui compte déjà quatre années d'existence, tient ses lecteurs au courant de toutes les découvertes et de toutes les nouvelles géographiques. La rédaction est en relations suivies avec les sociétés géographiques françaises et étrangères, et relate avec exactitude et rapidité tous les faits qui peuvent étendre et compléter la connaissance du globe, faciliter et améliorer les relations scientifiques et commerciales. — Chaque numéro, composé de 32 pages gr. in-8, contient une carte, un plan ou une gravure hors texte. Le prix de l'abonnement est de 25 francs pour Paris, et de 30 francs pour les pays étrangers faisant partie de l'Union postale.

— M. Léonce Pingaud vient de publier sous ce titre : *Un avocat dijonnais à Besançon de* 1746 *à* 1748 (J.-B. Fromageot) (Besançon, imp. Dodiviers, 1880, in-8 de 35 p.), une intéressante étude sur un compatriote ignoré de Piron, son collègue à l'Académie de Dijon. Ce spirituel et caustique bourguignon, janséniste comme tous les parlementaires, nous révèle, dans ses vers et ses lettres, des détails curieux sur la Société de province au dix-huitième siècle. L'auteur y relève (p. 1) une erreur de Quérard (*France littéraire*) qui attribue au fils des œuvres du père, Antoine Fromageot.

— M. l'abbé Deschamps, vicaire général de Châlons, livre au public, avec l'autorisation de l'auteur, trois lettres de M. Barthélemy Saint-Hilaire (*Trois lettres de M. Barthélemy Saint-Hilaire, de l'Institut, aujourd'hui vice-président du Sénat,* adressées à M. l'abbé Deschamps, vicaire général de Châlons, Châlons, Martin; Paris, Leroux; in-8 de 11 p. — Prix : 75 c.). Elles portent ces dates: 1860, 1879 et 1880. Leur intérêt réside dans ce qu'elles sont une apologie, peu suspecte sous la plume de l'honorable sénateur, du christianisme comparé au Bouddhisme, et une condamnation implicite de la création de la chaire de la science des religions, au collège de France, étude « dont les matériaux ne sont pas suffisamment élaborés, » et du choix du titulaire, M. A. Réville.

— L'ouvrage sur le *Mariage,* par M. des Godins de Souhesmes, dont nous annoncions la mise en souscription dans notre dernière livraison, aura pour titre : *Le Mariage, considéré au point de vue de la famille humaine, et des destinées de l'homme et de la femme.* Parmi les titres des chapitres, nous trouvons : Transformations successives qu'a subi le mariage ; — du mariage depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours; — Historique du contrat de mariage; — Critique des mariages contemporains; — Instruction et éducation de la femme, et naturellement : le Divorce. L'éditeur est M. Numa Bothier, 15, rue des Consuls, à Alger. L'ouvrage formera un volume in-8° de 400 pages et sera du prix de 5 francs pour les souscripteurs.

— Le *Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* continue ses communications. Le dernier numéro (janvier 1880), outre les procès-verbaux des séances et les rapports faits à l'assemblée générale du 30 décembre, nominations et élection, contient la nécrologie, des nouvelles relatives aux nouveaux journaux, aux conférences faites dans la région, aux sociétés savantes, et une riche et intéressante collection de variétés, de questions et de réponses.

— Le tome II des *Mémoires de Nicolas Goulas,* publiés par M. Constant,

Nouvelle édition des mémoires de Villars. — Dans sa séance du 6 avril, le conseil de la Société de l'histoire de France, a décidé la publication d'une nouvelle édition des *Mémoires du maréchal de Villars*. C'est M. le marquis de Vogüé, membre de l'Institut, qui a pris l'initiative de ce projet. Ayant recueilli par héritage tous les papiers du maréchal de Villars, il était mieux placé que personne pour apprécier l'intérêt et l'utilité d'une édition nouvelle; en même temps qu'il pourra rétablir le texte dans son intégrité, il sera à même d'y ajouter d'importants compléments, tirés principalement de la correspondance du maréchal. L'ouvrage, dont il a accepté d'être l'éditeur, sera publié en six volumes, ainsi divisés, *Mémoires*, 4 volumes; *Choix de lettres*, 2 volumes.

Un volume avec la signature de Michel de Montaigne.—L'illustre auteur des *Essais* avait l'habitude d'écrire son nom au bas du frontispice des livres qui lui appartenaient; les bibliophiles recherchent avec empressement les volumes auxquels cette particularité donne un prix spécial; on en connaît vingt-cinq à trente; un catalogue récemment publié par MM. Morgand et Fatout, libraires à Paris, vient d'en signaler un, resté inconnu jusqu'ici : *Bref discours de l'excellence et dignité de l'homme*, par Pierre Bouaystuau Paris, 1558), volume de fort peu de valeur en condition ordinaire. Mais cette fois, grâce à l'autographe qu'il présente, et grâce aussi à une très riche reliure, il est coté 2,400 francs, prix que quelques personnes pourraient regarder comme un peu élevé.

—Le catalogue que nous citons offre, d'ailleurs, un choix fort remarquable de livres précieux; les titres sont souvent accompagnés de notes instructives (voir entre autres : Baudel, *Histoires tragiques;* Desportes, *Œuvres*, 1611; les *Dictz des sages*; Desternod, l'*Espadon satyrique;* Glen, *du Debvoir des filles*, 1597, etc. N'oublions pas — ce qui ne se rencontre jamais, ce nous semble, dans d'autres catalogues de ce genre, — des fac-simile de frontispices de livres d'une haute valeur: les *Œuvres de Corneille*, première partie, 1648 (2 vol. petit in-12, 3,000 fr.); les *Marguerites de la marguerite des princesses*. Lyon, 1547 (in-8°, 2,600 fr.); Molière, le *Festin de Pierre*. Amsterdam, 1685 (in-12, 1,000 fr.); *Œuvres de Racine*. Paris, 1676 (édition originale complète, 2,000 fr.); le *Salve dalkimie*. Dijon (vers 1553), opuscule de huit feuillets, en vers, livret farci de latin dont on ne connaissait guère que le titre et qui est une épitre satirique adressée au fameux Michel Servet; l'auteur est resté inconnu.

La première livraison (col. 1-416), de la *Bibliographie générale des Gaules*, par M. Ch. Emile Ruelle, bibliothécaire à la Bibliothèque sainte Geneviève, vient de paraître. L'ouvrage formera un volume grand in-8 de plus de 800 pages, divisé en quatre livraisons. Le prix pour les souscripteurs, est de 20 fr. La souscription sera close le 15 mai, et le prix de l'ouvrage porté alors à 30 fr. — On souscrit à la librairie de la Société Bibliographique.

— Nous avons reçu, sous la forme d'un fascicule orné de nombreuses gravures, l'annonce de la publication, à Nantes, d'un recueil périodique consacré à l'Art dans les départements de l'ouest. *La Bretagne artistique* doit paraître mensuellement, à dater du 1er juillet, par cahiers de 2 feuilles in-8 jésus. Nous souhaitons de tout cœur la bienvenue à cette revue, qui ne peut manquer de rendre de grands services, et qui, réunissant les hommes intelligents de toutes nuances sur un terrain où chacun peut s'entendre, tend à un but vraiment national. Il faut avoir été en Bretagne pour se faire une idée de tout ce qu'il y a encore d'inédit et d'original dans cette province, au point de vue artistique. Nous sommes ici en présence d'une tentative de

décentralisation utile et judicieuse, — Le prix de l'abonnement (chez M. Mennier, 1, place Royale, à Nantes) est de 48 francs par an; chaque livraison comprendra 32 pages et 12 gravures, dont plusieurs hors texte. — A. DE B.

— L'*Exploration, Revue des conquêtes de la civilisation sur tous les points du globe,* fondée et dirigée pendant plusieurs années par le regretté Ch. Hertz, paraît désormais à la librairie de la Société bibliographique, sous la direction de M. Paul Tournafond. Ce recueil hebdomadaire, qui compte déjà quatre années d'existence, tient ses lecteurs au courant de toutes les découvertes et de toutes les nouvelles géographiques. La rédaction est en relations suivies avec les sociétés géographiques françaises et étrangères, et relate avec exactitude et rapidité tous les faits qui peuvent étendre et compléter la connaissance du globe, faciliter et améliorer les relations scientifiques et commerciales. — Chaque numéro, composé de 32 pages gr. in-8, contient une carte, un plan ou une gravure hors texte. Le prix de l'abonnement est de 25 francs pour Paris, et de 30 francs pour les pays étrangers faisant partie de l'Union postale.

— M. Léonce Pingaud vient de publier sous ce titre : *Un avocat dijonnais à Besançon de 1746 à 1748* (J.-B. Fromageot) (Besançon, imp. Dodiviers, 1880, in-8 de 35 p.), une intéressante étude sur un compatriote ignoré de Piron, son collègue à l'Académie de Dijon. Ce spirituel et caustique bourguignon, janséniste comme tous les parlementaires, nous révèle, dans ses vers et ses lettres, des détails curieux sur la Société de province au dix-huitième siècle. L'auteur y relève (p. 1) une erreur de Quérard (*France littéraire*) qui attribue au fils des œuvres du père, Antoine Fromageot.

— M. l'abbé Deschamps, vicaire général de Châlons, livre au public, avec l'autorisation de l'auteur, trois lettres de M. Barthélemy Saint-Hilaire (*Trois lettres de M. Barthélemy Saint-Hilaire, de l'Institut, aujourd'hui vice-président du Sénat,* adressées à M. l'abbé Deschamps, vicaire général de Châlons, Châlons, Martin; Paris, Leroux; in-8 de 11 p. — Prix : 75 c.). Elles portent ces dates: 1860, 1879 et 1880. Leur intérêt réside dans ce qu'elles sont une apologie, peu suspecte sous la plume de l'honorable sénateur, du christianisme comparé au Bouddhisme, et une condamnation implicite de la création de la chaire de la science des religions, au collège de France, étude « dont les matériaux ne sont pas suffisamment élaborés, » et du choix du titulaire, M. A. Réville.

— L'ouvrage sur le *Mariage,* par M. des Godins de Souhesmes, dont nous annoncions la mise en souscription dans notre dernière livraison, aura pour titre : *Le Mariage, considéré au point de vue de la famille humaine, et des destinées de l'homme et de la femme.* Parmi les titres des chapitres, nous trouvons : Transformations successives qu'a subi le mariage ; — du mariage depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours; — Historique du contrat de mariage; — Critique des mariages contemporains; — Instruction et éducation de la femme, et naturellement : le Divorce. L'éditeur est M. Numa Bothier, 15, rue des Consuls, à Alger. L'ouvrage formera un volume in-8° de 400 pages et sera du prix de 5 francs pour les souscripteurs.

— Le *Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* continue ses communications. Le dernier numéro (janvier 1880), outre les procès-verbaux des séances et les rapports faits à l'assemblée générale du 30 décembre, nominations et élection, contient la nécrologie, des nouvelles relatives aux nouveaux journaux, aux conférences faites dans la région, aux sociétés savantes, et une riche et intéressante collection de variétés, de questions et de réponses.

— Le tome II des *Mémoires de Nicolas Goulas,* publiés par M. Constant,

Nouvelle édition des mémoires de Villars. — Dans sa séance du 6 avril, le conseil de la Société de l'histoire de France, a décidé la publication d'une nouvelle édition des *Mémoires du maréchal de Villars*. C'est M. le marquis de Vogüé, membre de l'Institut, qui a pris l'initiative de ce projet. Ayant recueilli par héritage tous les papiers du maréchal de Villars, il était mieux placé que personne pour apprécier l'intérêt et l'utilité d'une édition nouvelle; en même temps qu'il pourra rétablir le texte dans son intégrité, il sera à même d'y ajouter d'importants compléments, tirés principalement de la correspondance du maréchal. L'ouvrage, dont il a accepté d'être l'éditeur, sera publié en six volumes, ainsi divisés, *Mémoires*, 4 volumes; *Choix de lettres*, 2 volumes.

Un volume avec la signature de Michel de Montaigne.—L'illustre auteur des *Essais* avait l'habitude d'écrire son nom au bas du frontispice des livres qui lui appartenaient; les bibliophiles recherchent avec empressement les volumes auxquels cette particularité donne un prix spécial; on en connaît vingt-cinq à trente; un catalogue récemment publié par MM. Morgand et Fatout, libraires à Paris, vient d'en signaler un, resté inconnu jusqu'ici : *Bref discours de l'excellence et dignité de l'homme*, par Pierre Bouaystuan Paris, 1558), volume de fort peu de valeur en condition ordinaire. Mais cette fois, grâce à l'autographe qu'il présente, et grâce aussi à une très riche reliure, il est coté 2,400 francs, prix que quelques personnes pourraient regarder comme un peu élevé.

—Le catalogue que nous citons offre, d'ailleurs, un choix fort remarquable de livres précieux; les titres sont souvent accompagnés de notes instructives (voir entre autres : Baudel, *Histoires tragiques;* Desportes, *Œuvres*, 1611; les *Dictz des sages*; Desternod, l'*Espadon satyrique;* Glen, *du Debvoir des filles*, 1597, etc. N'oublions pas — ce qui ne se rencontre jamais, ce nous semble, dans d'autres catalogues de ce genre, — des fac-simile de frontispices de livres d'une haute valeur: les *Œuvres de Corneille*, première partie, 1648 (2 vol. petit in-12, 3,000 fr.); les *Marguerites de la marguerite des princesses*. Lyon, 1547 (in-8°, 2,600 fr.); Molière, le *Festin de Pierre*. Amsterdam, 1685 (in-12, 1,000 fr.); *Œuvres de Racine*. Paris, 1676 (édition originale complète, 2,000 fr.); le *Salve dalkimie*. Dijon (vers 1553), opuscule de huit feuillets, en vers, livret farci de latin dont on ne connaissait guère que le titre et qui est une épitre satirique adressée au fameux Michel Servet; l'auteur est resté inconnu.

La première livraison (col. 1-416), de la *Bibliographie générale des Gaules*. par M. Ch. Emile Ruelle, bibliothécaire à la Bibliothèque sainte Geneviève, vient de paraître. L'ouvrage formera un volume grand in-8 de plus de 800 pages, divisé en quatre livraisons. Le prix pour les souscripteurs, est de 20 fr. La souscription sera close le 15 mai, et le prix de l'ouvrage porté alors à 30 fr. — On souscrit à la librairie de la Société Bibliographique.

— Nous avons reçu, sous la forme d'un fascicule orné de nombreuses gravures, l'annonce de la publication, à Nantes, d'un recueil périodique consacré à l'Art dans les départements de l'ouest. *La Bretagne artistique* doit paraître mensuellement, à dater du 1er juillet, par cahiers de 2 feuilles in-8 jésus. Nous souhaitons de tout cœur la bienvenue à cette revue, qui ne peut manquer de rendre de grands services, et qui, réunissant les hommes intelligents de toutes nuances sur un terrain où chacun peut s'entendre, tend à un but vraiment national. Il faut avoir été en Bretagne pour se faire une idée de tout ce qu'il y a encore d'inédit et d'original dans cette province, au point de vue artistique. Nous sommes ici en présence d'une tentative de

décentralisation utile et judicieuse, — Le prix de l'abonnement (chez M. Mennier, 1, place Royale, à Nantes) est de 48 francs par an; chaque livraison comprendra 32 pages et 12 gravures, dont plusieurs hors texte. — A. DE B.

— L'*Exploration, Revue des conquêtes de la civilisation sur tous les points du globe,* fondée et dirigée pendant plusieurs années par le regretté Ch. Hertz, paraît désormais à la librairie de la Société bibliographique, sous la direction de M. Paul Tournafond. Ce recueil hebdomadaire, qui compte déjà quatre années d'existence, tient ses lecteurs au courant de toutes les découvertes et de toutes les nouvelles géographiques. La rédaction est en relations suivies avec les sociétés géographiques françaises et étrangères, et relate avec exactitude et rapidité tous les faits qui peuvent étendre et compléter la connaissance du globe, faciliter et améliorer les relations scientifiques et commerciales. — Chaque numéro, composé de 32 pages gr. in-8, contient une carte, un plan ou une gravure hors texte. Le prix de l'abonnement est de 25 francs pour Paris, et de 30 francs pour les pays étrangers faisant partie de l'Union postale.

— M. Léonce Pingaud vient de publier sous ce titre : *Un avocat dijonnais à Besançon de* 1746 *à* 1748 (J.-B. Fromageot) (Besançon, imp. Dodiviers, 1880, in-8 de 35 p.), une intéressante étude sur un compatriote ignoré de Piron, son collègue à l'Académie de Dijon. Ce spirituel et caustique bourguignon, janséniste comme tous les parlementaires, nous révèle, dans ses vers et ses lettres, des détails curieux sur la Société de province au dix-huitième siècle. L'auteur y relève (p. 1) une erreur de Quérard (*France littéraire*) qui attribue au fils des œuvres du père, Antoine Fromageot.

— M. l'abbé Deschamps, vicaire général de Châlons, livre au public, avec l'autorisation de l'auteur, trois lettres de M. Barthélemy Saint-Hilaire (*Trois lettres de M. Barthélemy Saint-Hilaire, de l'Institut, aujourd'hui vice-président du Sénat,* adressées à M. l'abbé Deschamps, vicaire général de Châlons, Châlons, Martin; Paris, Leroux; in-8 de 11 p. — Prix : 75 c.). Elles portent ces dates: 1860, 1879 et 1880. Leur intérêt réside dans ce qu'elles sont une apologie, peu suspecte sous la plume de l'honorable sénateur, du christianisme comparé au Bouddhisme, et une condamnation implicite de la création de la chaire de la science des religions, au collège de France, étude « dont les matériaux ne sont pas suffisamment élaborés, » et du choix du titulaire, M. A. Réville.

— L'ouvrage sur le *Mariage,* par M. des Godins de Souhesmes, dont nous annoncions la mise en souscription dans notre dernière livraison, aura pour titre : *Le Mariage, considéré au point de vue de la famille humaine, et des destinées de l'homme et de la femme.* Parmi les titres des chapitres, nous trouvons : Transformations successives qu'a subi le mariage ; — du mariage depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours; — Historique du contrat de mariage; — Critique des mariages contemporains; — Instruction et éducation de la femme, et naturellement : le Divorce. L'éditeur est M. Numa Bothier, 15, rue des Consuls, à Alger. L'ouvrage formera un volume in-8° de 400 pages et sera du prix de 5 francs pour les souscripteurs.

— Le *Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* continue ses communications. Le dernier numéro (janvier 1880), outre les procès-verbaux des séances et les rapports faits à l'assemblée générale du 30 décembre, nominations et élection, contient la nécrologie, des nouvelles relatives aux nouveaux journaux, aux conférences faites dans la région, aux sociétés savantes, et une riche et intéressante collection de variétés, de questions et de réponses.

— Le tome II des *Mémoires de Nicolas Goulas,* publiés par M. Constant,

sous les auspices de la Société de l'histoire de France, va être mis en distribution. Il comprend les années 1643 à 1648. — Parmi les volumes sous presse, et dont unepartie sera mise en distribution en 1880, nous citerons : le t. II, de la *chronique de Le Fèvre de saint Remy;* le t. X de Brantôme, *les Actes des évêques de Cambrai;* le t. III des *Mémoires de la Huguerie* et le t. III de la *Collection des auteurs grecs.*

— Le tome II du *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, formé par Auguste Bernard, complété, revisé et publié par M. Alexandre Bruel, va paraître incessamment; il renfermera les documents compris entre 955 et 986. Le public érudit apprendra avec satisfaction que le comité des travaux historiques vient de voter l'impression de trois autres volumes, qui poursuivront l'œuvre de 987 à 1200. — U. C.

— M. Raoul de Rochebrune vient de publier le résultat des *Dernières fouilles de la sépulture du légionnaire romain*, découverte au bourg de Jart en Vendée (Niort, Clouzot, in-8° de 15 pages). Les objets en fer et en bronze mis au jour complètent l'armement du soldat, que M. de Rochebrune croit être un légionnaire romain. Ce sont : un manche de poignard, une lance, un javelot, un fer de flèche, quelques pointes en fer, avec des anneaux de dimensions diverses. A la suite de la description de ces monuments, M. de Rochebrune rend compte également de fouilles archéologiques exécutées dans les lieux dits de Bel-Esbat, La Rochette, les Granges-Cathers, et qui ont donné des objets de l'époque gallo-romaine.

— Il paraît, à Angers, 3, rue du Cloître-Saint-Martin, une nouvelle revue mensuelle : l'*Union économique, journal des intérêts populaires*. Son but est de « faire connaître les institutions économiques fondées dans le but de secourir les classes ouvrières et de seconder le travail chrétien. »

— Le P. Ingold, de l'Oratoire, prépare un *Essai de bibliographie oratorienne*. Le premier fascicule vient de paraître, il comprend les lettres A-C.

— Mgr Isoard, évêque d'Annecy, vient de publier une *Lettre au clergé de son diocèse touchant la direction qu'il convient de donner aux études et aux lectures* (Annecy, F. Abry et C. Burnod, 1880, in-8 de 55 p.). L'éminent prélat y traite du *journal* et du *livre*, avec une autorité et une compétence incontestables, qui donnent un grand poids aux conseils et aux conclusions contenues dans son travail.

— Il vient de se fonder à Saint-Dizier une société des sciences, arts, littérature, industrie et agriculture, qui a pour président M. Charles de Hédouville.

Allemagne. — La seconde livraison du premier volume des *Annales du Reichsgericht* vient de paraître à Leipzig, chez Duncker et Humblot, par les soins du Dr Hans Blum. Elle contient un grand nombre de décisions du Reichsgericht en matière pénale et civile. Cette collection se recommande aux juristes aussi bien qu'aux profanes.

— On vient de faire à Fribourg en Brisgau une curieuse trouvaille : celle d'un manuscrit que les connaisseurs rattachent avec certitude au huitième siècle. Il contient les Psaumes de David, et comme il porte les indices de l'écriture mérovingienne et carlovingienne, il est sans doute venu d'un monastère d'Outre-Rhin. Seules les bibliothèques de Hiedelberg et Donaueschingen possèdent des manuscrits plus anciens. (*Germania.*)

— La librairie Velhagen et Klasing, à Bielefeld et Leipzig, publie une *Histoire allemande* par L. Stacke, avec des appendices imprimés en couleur, des cartes historiques et des copies d'authentiques dans le texte. L'ouvrage

comprendra cinq livraisons de 4 marks chacune. La publication en sera terminée dans l'année.

— *La prière de Claus von der Flühe* : tel est le titre d'une image de piété qui vient de paraître chez Georg Stilke, à Berlin. Cette œuvre d'art est due au talent d'Hermine Stilke. Elle se compose de trois champs : en haut une vue des Alpes; dans la lettre intiale G, la glorieuse apparition du bienheureux Nicolas à genoux. Le champ du milieu, plus grand que les autres, montre deux roses dans la lettre initiale H; le champ inférieur représente encore une vue des Alpes et ferme tout. La croix qui s'étend à gauche, au-dessus de la lettre H, détruit peut-être la symétrie, et les deux croix qui entourent la légende auraient dû être remplacées aussi par autre chose. D'ailleurs la feuille est réussie et se recommande pour être donnée en cadeau. La prière est ainsi conçue : *Seigneur, donnez-moi ce qui me conduit; à vous Seigneur, ôtez-moi ce qui me sépare de vous*; *Seigneur, ôtez-moi à moi-même et donnez-moi tout à vous*. (*Germania*.)

— Don Maur Linter, archiviste du monastère de Reigern, en Moravie, entreprend la publication d'une revue consacrée à l'histoire et à la statistique de l'ordre des Bénédictins.

— M. Félix Dahn, de Kœnigsberg, prépare une bibliographie des ouvrages concernant l'histoire des anciens germains et l'époque de la grande invasion, à l'exclusion des ouvrages purement philologiques.

Angleterre. — M. John Bailey a fait une intéressante découverte relativement à Richard de Bury, l'auteur du *Philobiblion*. Dans les lettres de nomination comme doyen de Wels, en 1322, il est désigné sous les noms de Richard de Bury, *alias* de Saint-Edmond. Ce dernier nom est celui qui se trouve sur le rôle des chambellans de Chester pour l'année 1321. Mais ni P. Leycester, ni les éditeurs qui l'ont suivi, n'ont soupçonné l'identité du chambellan avec l'homme qui fut ensuite le gouverneur du prince de Galles, depuis Edouard III, lequel le fit lord trésorier d'Angleterre et évêque — comte de Durham. Il était d'usage chez les ecclésiastiques, lorsqu'ils occupaient des charges importantes, de prendre comme surnom le nom du lieu de leur naissance. C'est ainsi que l'auteur du *Philobiblion*, connu d'abord sous le nom de Richard d'Aungerville, ensuite sous celui de Saint-Edmond (peut-être à cause de son monastère) fut, dans ses dernières années, appelé Richard de Bury (aujourd'hui Bury Saint-Edmond), à cause du lieu de sa naissance. (*Academy*.)

— Le révérend M. W. Kolbe, de la Société des Missions de Londres, a préparé, en manuscrit, un dictionnaire anglais-herero. Le dialecte herero est parlé sur la côte orientale d'Afrique, de l'Equateur au cap de Bonne-Espérance.

— Le révérend J. Stevenson va publier les mémoires de Nau, secrétaire de Marie Stuart. Ils renfermeront en substance le récit de la vie de la malheureuse reine, et surtout des détails précieux touchant les points qui ont soulevé tant de controverses.

— M. Coventry Patmore a offert à la bibliothèque du *British Museum* un exemplaire imprimé sur vélin de l'édition des œuvres de saint Thomas d'Aquin, publiée à Rome en 1570, en 17 volumes in-folio. C'est probablement, d'après Brunet, l'ouvrage le plus considérable qui ait été imprimé sur vélin. Cet exemplaire appartint au Pape saint Pie V, qui en fit présent à Philippe II, roi d'Espagne. Il fut placé dans la bibliothèque de l'Escurial, d'où il disparut lors de l'invasion française sous Napoléon Ier. Il fut en dernier lieu acheté par le révérend Ch. Williams, vicaire de Hendon, qui le fit relier en 31 volumes, en maroquin rouge.

— Le sixième volume des *Souvenirs de la province anglaise de la Compagnie de Jésus*, par le P. Foley, va paraître à Londres. Il a été principalement composé d'après des documents originaux et inédits tirés du Collège anglais de Rome par la commission royale des manuscrits historiques. Ces documents comprennent les annales de ce collége, l'état des étudiants, et le livre des pélerins de l'ancien hospice anglais établi à Rome. Le collége et l'hospice furent fondés en 1580 par Grégoire XIII pour les Jésuites anglais, dans les mains desquels ils sont demeurés près de deux cents ans. Durant cette période, le collège reçut 1500 étudiants, appartenant aux familles catholiques d'Angleterre.

Belgique. — L'approche du cinquantenaire de l'indépendance nationale fait éclore en Belgique une foule de publications, brochures, journaux illustrés, etc. C'est ainsi que M. Théodore Juste, l'historien sinon le plus brillant, au moins le plus fécond du pays, réédite par livraisons, à la librairie Muquardt, *son Histoire du Congrès national, précédée de considérations sur la Constitution belge*, par M. Émile de Laveleye.

— M. Goovaerts, d'Anvers, vient de publier un livre sur l'origine des gazettes et des publications périodiques. Il prétend avoir établi que Abraham Verhoeven, né à Anvers le 22 juin 1850, fut non-seulement le premier gazettier d'Europe, mais encore l'inventeur des publications illustrées. Le premier numéro qui, par hasard, soit tombé dans les mains de M. Goovaerts, contient un récit de la bataille d'Eeckeren, livrée le 17 mai 1605. Le numéro du 14 avril 1609 nous apprend que le prix de chaque exemplaire était de deux sous. Depuis 1611, la publication du journal de Verhoeven devint plus régulière, et, en 1622, 179 numéros avaient paru en tout.

— Une nouvelle revue populaire d'astronomie et de météorologie, intitulée *Ciel et Terre*, paraît depuis le 1er mars à Bruxelles, sous la direction de plusieurs météorologistes distingués de l'Observatoire royal. Cette revue semi-mensuelle a pour but d'exposer, dans un langage accessible à tous, ce que la science connaît sur la structure et le mouvement de l'univers, et de tenir le lecteur au courant des nouvelles conquêtes qui se font chaque jour dans ce champ de recherches si vaste et encore si peu exploré. Chaque livraison comprend 24 pages in-8o. Le prix de l'abonnement est fixé pour la Belgique à 8 francs; pour l'étranger à 10 francs.

— La *Semaine des étudiants de Louvain* annonce que M. Léon de Monge, professeur à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Louvain, se dispose à publier son cours de littérature française, consacré specialement aux dix-septième et dix-huitième siècles.

— Les *Études politiques sur les principaux événements de l'Histoire romaine*, de feu M. Paul Devaux, viennent de paraître à Bruxelles, à la librairie Muquardt, et à Paris à la librairie Hachette 2 vol. in-8o. Nous parlerons prochainement de cet important ouvrage.

— MM. les abbés J. et V. Barbier publient en collaboration, chez Wesmael Charlier, à Namur, une *Histoire de l'abbaye de Floreffe, de l'ordre de Prémontré*. Le second volume, contenant les chartes et documents inédits, paraîtra prochainement.

Italie. — Le Pape a nommé une commission de cardinaux, sous la présidence du cardinal Pecci, pour examiner le projet de l'organisation d'une nouvelle congrégation de cardinaux, relativement aux affaires de la presse. Cette commission aura le caractère d'un bureau central de la presse catholique de tous les pays.

— Les archives papales se sont enrichies récemment de trésors inestimables.

Entre autres documents précieux, on cite des lettres autographes des cardinaux Farnèse, Sfondrate, Pole, de saint Charles Borromée, de saint Pie V et de plusieurs des principaux dignitaires du Concile de Trente. Cette acquisition est due aux recherches du cardinal Hergenröther.

— Le *Polybiblion* a déjà annoncé le *Dizionario biografico degli scrittori contemporanei*, qui paraît à Florence chez les successeurs de Le Monnier, sous la direction d'un écrivain éminent, M. Angelo de Gubernatis, qui fut le directeur de la *Rivista Europea*, et dont nous avons souvent parlé. Ce dictionnaire ne s'occupant que des écrivains, est, pour cette catégorie de célébrités, plus complet et souvent plus détaillé que celui de Vapereau, où des notices sont consacrées à des personnages ayant acquis une notoriété n'importe dans quelle direction. L'œuvre de M. de Gubernatis est déjà arrivée à la lettre L. L'ouvrage, qui formera deux volumes grand in-8°, ornés de plus de 300 portraits, coûtera 25 francs hors de l'Italie. Sous bien des rapports, M. de Gubernatis peut s'éloigner de nos opinions; mais le grand travail entrepris par lui nous semble néanmoins mériter d'être signalé, et, par la quantité des informations qu'il donne, peut rendre bien des services. Il nous a d'ailleurs semblé rédigé avec impartialité. Un livre pareil ne peut prétendre du premier coup à être irréprochable; c'est du reste ce que reconnaît M. de Gubernatis; des oublis, des erreurs sont inévitables. — En parcourant les livraisons éditées, nous avons remarqué quelques omissions, quelques inexactitudes. Ainsi on chercherait vainement dans le *Dizionario* les noms du P. Félix, de M. Antoine de Latour, d'un italien dont les voyages ont beaucoup de succès, M. de Amicis. Ainsi l'article qui est au-dessous du nom d'A. de Circourt confond complètement la vie de cet homme si érudit, si distingué, avec celle de son frère, non moins érudit, non moins distingué lui-même : elle attribue au premier la carrière et les ouvrages du second. — Des pages complémentaires seront consacrées à remplir les lacunes et à rectifier les erreurs. Nous reviendrons sur cette importante publication quand elle sera terminée. Nous nous bornons, aujourd'hui, à la signaler à l'attention du public lettré.

— A Naples, ce n'est pas seulement Virgile qui passe pour avoir été un grand magicien, comme Comparetti l'a dit dans son livre *Virgilio nel medio evo*. On raconte aussi dans cette ville les prodiges opérés par un autre enchanteur du nom de Pietro Baillardo. Les aventures de celui-ci ont inspiré un poème et une œuvre dramatique. M. Sabatini, très-occupé de traditions et de chants populaires, a pensé (*Abelardo ed Eloisa, secondo la tradizione popolare*, recherche di F. Sabatini. Roma, E. Mueller, 1880 in-8, de 126 pages), que ce Pietro Baillardo pourrait bien être notre fameux Pierre Abeilard, singulièrement transformé par une succession de légendes. Avec cette préoccupation, M. Sabatini a songé d'abord à un chant breton où l'on trouve le nom de la victime de Fulbert et celui d'Héloise ; mais des doutes sur l'authenticité complète de ce morceau empêchent l'auteur de lui donner une grande importance. Quant au poème italien qu'il reproduit, il ne doit pas être fort ancien, et n'est pas d'une forme vraiment populaire ; il est écrit en octaves, mais il a été composé sur des récits antérieurs. Dans ces traditions on ne trouve pour ainsi dire rien qui semble avoir un point de départ dans la vie d'Abeilard, mais la ressemblance des noms est pourtant assez singulière, et quand on songe combien la vérité peut s'altérer par les transmissions orales, on comprend les recherches de M. Sabatini. S'il ne réussit pas à faire une pleine lumière sur cette question, il est du moins parvenu à écrire une brochure qu'on lit avec intérêt, tout en y trouvant des digressions en dehors du sujet.

— Une grève d'ouvriers typographes a empêché la *Bibliographia italiana* de publier sa livraison du 24 février.

—Les deux premiers volumes de la *Bibliographica romana*, publiée par le soin du ministère de l'Agriculture d'Italie, vont bientôt paraître. Ce recueil important formera six volumes.

Suisse. — Voici, d'après la *Bibliographie de la Suisse*, la statistique du mouvement littéraire en Suisse pendant l'année 1879 : encyclopédies, collections, critique littéraire, bibliographie, 20 ; Théologie, prédication, livres de prières et de piété. 188; jurisprudence, politique, statistique, etc , 153 ; médecine, art du vétérinaire, 46; sciences naturelles, chimie, pharmacie, 63 ; philosophie, 3; pédagogique, livres d'école, gymnastique, 138; livres pour la jeunesse, 35 ; philologie, 15 ; histoire, biographies, mémoires, correspondances, 112 ; géographie, voyages, 30 ; mathématiques, astronomie, 9 ; art militaire, science du cheval, 25; commerce, industrie, 20; bâtisse, machines, chemins de fer, mines, navigation, 17; silviculture, chasse, économie domestique et rurale, jardinage, 39 ; belles-lettres (romans, poésies, théâtre, etc.), 96 ; beaux-arts (peinture, musique, etc.), sténographie, 28; écrits po. pulaires et calendriers, 88 ; mélanges, 23 ; cartes, panoramas, plans, 25- Total 1172. — Parmi ces ouvrages, on en compte 789 en Allemand, 345 en français, 13 en italien, 2 en roman, 5 en latin, 6 en anglais, 10 en russe, 1 en hollandais, 1 en polonais. A l'étranger, il a paru environ 110 ouvrages traitant exclusivement ou en partie de la Suisse, dont 70 en allemand, 27 en français, 8 en anglais, 4 en italien, 1 en espagnol.

— On signale l'apparition, chez Herder, à Fribourg, des deux ouvrages suivants: *Chosroœ Magni Episcopi Monophysitici Explicatio precum Missæ e lingua Armenica in Latinam versa*, per Dr P. Vetter, prix : 1 mark 20 pf.; *Realencyclopædie der christlichen Alterthümer*, publiée avec la collaboration de nombreux spécialistes, par J. O. Kraus, prix : 1 mark 80 pf. la livraison. Le *Polybiblion* compte revenir sur ce dernier ouvrage.

Russie. — *La Gazette de Moscou* signale un travail récemment exécuté aux archives principales du ministère des affaires étrangères à Moscou, et qui est aussi remarquable sous le rapport de l'art que sous le rapport scientifique. C'est la reproduction, à la demande du gouvernment suédois, de deux documents historiques des années 1419 et 1505, qui appartiennent auxdites archives et concernent les rapports de la Suède avec la Pologne.

— Une commission spéciale, nommée par le gouvernement russe, s'occupe, depuis 1872 de la publication de la correspondance du Czar Pierre-le-Grand. La collection contiendra douze à quinze cents lettres.

Publications nouvelles. — *L'autre vie*, par l'abbé Élie Méric (2 vol. in-12, Palmé). — *Traité de chimie biologique*, par Ad. Wurtz (in-8, G. Masson). — *Histoire des Coléoptères de France*, par le Dr Seriziat (in-12, Firmin-Didot). —*Des obligations alimentaires dans la famille*, par Édouard Teissier (in-8, Marescq aîné).—*La Révolution maîtresse d'école*, par le P. Rouvier (in-12, Séguin). — *Du Divorce*, par F. Ozanam (in-8, Lecoffre) — *L'Etudiant d'aujourd'hui*, par Valery Radot (in-12, Hetzel). — *L'Année scientifique et industrielle*, par Louis Figuier; 23e année (in-12, Hachette). — *Fleur des eaux*, par A. de Lamothe (in-12, Blériot frères). — *Henri-René*, par J. Alone (in-12, Plon). — *L'Héritage de Jean Tourniol*, par Fortuné du Boisgobey (in-12, Plon). — *Rosa Trevern*, par M. Maryan (in-12, Firmin-Didot).—*L'Amour au village*, par Camille Pistié (in-12, Ollendorf). — *Les Dieux antiques*, par Fox (in-8, Rothschild).—*Le Sceptre de la tribu de Juda*, par l'abbé Augustin Léman (in-8, Jules Vic). — *Albert le Grand et Saint Thomas d'Aquin*, par l'abbé Reinhard de Liechty

(in-12, Victor Palmé). — *Histoire du luxe privé et public*, par H. Baudrillart, tome IV (in-8, Hachette). — *Les États provinciaux de la France centrale*, par A. Thomas (2 vol. in-8, Champion). — *Un ambassadeur libéral sous Charles IX et Henri III*, par Édouard Frémy (gr. in-8, Ernest Leroux). — *Le marquis d'Argenson et le Ministère des affaires étrangères*, par Edgar Zevort (in-8, Germer-Baillière). — *Le maréchal Davout*, par Mme de Blocqueville, 3e partie (in-8, Didier). — *Une héroïne de la charité au dix-neuvième siècle*, par le P. Marcel Bouix (in-8, Lecoffre). — *Dictionnaire de biographie contemporaine*, par Ad. Bitard (gr. in-8, Léon Vanier). — *Frédéric Chopin*, par Mme Audley (in-12, Plon). — *La jeunesse de Fanny Kemble*, par Mme Aug. Craven (in-12, Didier). — *L'Heptaméron des nouvelles*, par Paul Lacroix (2 vol. in-12, Librairie des Bibliophiles). — *Les œuvres de Bernard Palissy*, par Anatole France (in-12, Charavay frères). — *Le faux chevalier de Warwick*, par Paul Lacroix (in-12, Librairie des Bibliophiles). — *Deuils et Joies*, par Oscar Coomans (in-12, Librairie des Bibliophiles). — *Le Tyrol et le pays des Dolomites*, par Jules Leclercq (in-12, Quantin). — *Etudes politiques sur les principaux événements de l'histoire Romaine*, par Paul Devaux (2 vol. in-8, Hachette). — *L'Ancienne Rome*, par le général Favé (in-8, Hachette). — *La Russie et le Nihilisme*, par Pierre Frédé (in-12, Quantin). — *La prochaine guerre*, par L. Seguin (in-12, Boulanger). — *De 1789 à 1814. Quinze ans de Révolution* (par le marquis de Biencourt), (gr. in-18, illustré, libr. de la Société bibliographique).

VISENOT.

ERRATA.

Page 261, art. *Histoire d'un livre*, ligne 22, au lieu de *démontrée*, lisez : *démentie*.

P. 280, ligne 46, au lieu de : *Costumaure*, mot qui n'a de sens dans aucune langue, lisez : *Costumanze*.

P. 286, *Armoiries d'Antoine de Bourbon*, ligne 10, au lieu de : *porté*, lisez : *parti*.

Antonia d'Astonac, ligne 4, au lieu de : *Literbe*, lisez : *Viterbe;* ligne 5, au lieu de : *récits*, lisez : *écrite*.

P. 288. La note sur l'ouvrage de M. Quicherat doit être reportée à la suite de celle sur l'*Etymologie des noms de lieux*.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Deux livres classiques dans les petites écoles avant la Révolution : *Les sept trompettes et le Pedagogue chrestien.* — Dans un procès verbal de visite de l'école de Gujan (Gironde), du 14 octobre 1691, conservé aux archives de l'archevêché de Bordeaux, se trouve le passage suivant : « Et nous estans informez dudit sieur régent, quels livres ses escholiers lisaient à l'escole, nous a dit qu'il ne souffroit que ses escholiers leussent d'autres livres que l'*Introduction à la vie dévote* et *Les sept trompettes*, et des *Heures* pour les commençans. » L'usage de ce livre persistait dans nos campagnes à la fin du XVIIIe siècle; car le pitoyable historien bordelais Bernadau (je devrais dire, le plagiaire), dans sa réponse au questionnaire de Grégoire sur les Patois (décembre 1790) (*Lettres à Grégoire sur les Patois de France*, 1790-1794, publiées par A. Gazier. Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1880, 1 vol. in-8, p. 143),

dit que, parmi les paysans de son département, il a trouvé assez communément le *Paroissien Romain*, les *Sept tempêtes*, ouvrage ascétique d'un pitoyable genre etc...»Il veut parler évidemment du même ouvrage.

Je ne connais d'autre livre portant ce titre que celui-ci : « *Septem tubae sacerdotales, sive selecti septem Patrum tractatus... opus primum à J. M. Horifio collectum.* Lugduni, 1693, in-4. » Or, il est clair que cet ouvrage ne peut être celui qui servait à apprendre à lire dans les écoles.

Brunet ne donne à cet égard aucune indication, non plus que la dernière édition du *Dictionnaire des Anonymes* de Barbier.

Quelqu'un des lecteurs du *Polybiblion* connaîtrait-il l'ouvrage dont parlent notre procès verbal et Bernadau?

Même question pour le *Pédagogue chrestien*. Un chanoine d'Arras, Hennebert, dans sa réponse au questionnaire de Grégoire (*Lettres à Grégoire sur les patois*, p. 259) en fait mention en ces termes : « Je crois qu'on a proscrit (dans les écoles) avec raison le *Pédagogue chrestien* et *les Sept trompettes*. » Veut-il parler du *Pédagogue chrestien, ou la manière de vivre chrestiennement* (quelques éditions portent : *Le vray pédagogue chrestien*), *par le P. Philippe d'Outreman, de la Compagnie de Jésus*, » plusieurs fois réimprimé, in-4 et in-12? E. A.

Bibliographie du Syllabus. — On désirerait connaître les ouvrages publiés pour et contre le *Syllabus?* A. D.

Légendes populaires et lyriques. — Existe-t-il des recueils de légendes populaires et lyriques de divers pays? Quels sont ces recueils? S.

Ponctuation. — Quelle est l'histoire la plus minutieuse et la plus autorisée de la ponctuation? W. P. G.

Les Manuscrits de l'abbé Bonardy. — Sait-on ce qu'ils sont devenus? D'après le Dictionnaire de de Barral, le savant bibliothécaire du cardinal de Noailles aurait composé une *Bibliothèque des écrivains de Provence* et un *Dictionnaire des anonymes et pseudonymes* qui n'ont jamais été publiés. A. I.

RÉPONSES

L'Instruction primaire avant 1789 (X, 60, 123; XI, 182, 247; XII, 195; XXII, 283; XXV, 383). 1. Fayet. *Recherches historiques et statistiques sur les communes et les écoles de la Haute-Marne.* Paris, D. Dumoulin, 1879. 1 vol. in-8. — 2. *Ministère de l'Instruction publique. Statistique rétrospective. Etat récapitulatif et comparatif, indiquant par département, le nombre des conjoints qui ont signé l'acte de leur mariage aux dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles. Documents recueillis par M.* L. Maggiolo. (*Extrait de la statistique de l'Instruction primaire*, II), s. l. n. d. (Paris, 1879) 8 pp. in4. — 3. L. Maggiolo. *De l'enseignement primaire dans les Hautes-Cévennes avant et après* 1789. Nancy, Berger-Levrault, 1879, br. in-8. — 4. Célestin Port. *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire.* Angers, 1869 et s., 3 vol. gr. in-8. Indique pour chaque commune les dates où l'on a pu constater l'existence des petites écoles avant la Révolution. — 5. Plessier. *Histoire d'une école gratuite de filles à La Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne).* Paris, 1873, br. in-8. — Mordacq. *Notes pour servir à l'histoire de l'instruction primaire dans le département du Nord.* 1873, br. in-8. — 7. *Les femmes et les béates de la Haute-Loire vengées des fausses allégations de M. J. Ferry, dans la séance du* 17 *mars* 1879. Le Puy, Frédier, 1879, br. in-8. Cette brochure traite des congrégations religieuses du diocèse du Puy, dont plusieurs existent depuis le dix-septième siècle, et donne d'intéressants détails sur l'Instruction des filles avant la Révolution. — 8. E. Bouchard. *Histoire du collège de Moulins.* Donne des indications sur un certain nombre d'écoles rurales de l'Allier. —9. P. Antonini. *L'Instruction gratuite et obligatoire décrétée par les conciles, Ecoles, universités*, etc. Paris, Dentu, 1879, br. in-8. — 10. Comte Douglas. *L'Instruction primaire, laïque et obligatoire; ce qu'elle fut avant* 1789, *ce qu'elle est aujourd'hui, ce qu'on en veut faire.* Paris, Féchoz, 1789, br.

in-8. — 11. ANCELOT. *Instruction et éducation*. Paris, Blériot, 1880, 1 vol. in-12. — 12. CH. COMPAYRÉ. *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le seizième siècle*. Paris, Hachette, 1879. 2 vol. in-8.

13. L'abbé DE PRÉVILLE. *L'hospice et les écoles de Morée au dix-septième siècle* (*Bulletin historique et archéologique du Vendômois*, t. XVIII, 1878). — 14. GRAILLOT. *Etude sur l'enseignement primaire dans la Bourgogne* (*Bulletin de l'Instruction primaire de Saône-et-Loire*, 1878, n. 24). — 15. CHORON. *Recherches historiques sur l'instruction primaire dans le Soissonnais* (*Bulletin archéologique de Soissons*, t. XVIII, p. 118 seq.; t. XX, p. 241 seq.) — 16. DELAYANT. *Notes pour servir à une histoire de l'Instruction publique à la Rochelle* (*Mémoires de l'Académie de la Rochelle*, 1868, p. 58 seq.) — 17. MILFAUT. *Recherches sur l'Instruction publique à Mâcon* (*Annales de l'Académie de Mâcon*, t. XIII, 1876.) — 18. DUPUY. *Les écoles et les médecins en Bretagne au quinzième siècle* (*Bulletin de la Société académique de Brest*, 1877-78, p. 324-353). — 19. BOUTILLIER. *Requête d'un maître ès arts, candidat à la maîtrise des écoles de Nevers* (*Bulletin de la Société nivernaise*, 2e série, t. VI, 1874).

20. *Les petites écoles au dix-huitième siècle* (*Chroniques du Languedoc*, juillet 1879.) — 21. A. DE BESANCENET. *L'Instruction gratuite en Lorraine au seizième siècle* (*Défense* du 8 mai 1879). — 22. L. DUVAL. *Les écoles protestantes d'Alençon* (*Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, juillet 1879.) — 23. *Un instituteur en 1761* (*Gazette anecdotique*, 15 déc. 1879.) — 24. Analyse d'une lecture faite à la Sorbonne, par M. DE LAUWEYRENS : *Le prévôt de N.-D. et le magistrat dans le gouvernement des écoles à Saint-Omer en 1366* (*Revue des Soc. savantes*, mars-avril 1878.) — 25. Analyse des mémoires de M. L. MAGGIOLO sur la *Statistique rétrospective de l'Instruction primaire* et de M. DE DION sur l'*Instruction publique dans la ville de Montfort-l'Amaury du treizième siècle à la Révolution* (*Journal officiel* du 17 avril 1789.) — 26. Analyse des mémoires de M. L. MAGGIOLO sur *le pouillé scolaire du diocèse de Toul*, de M. l'abbé GALABERT, sur *les prêtres dans les campagnes au moyen-âge*, et de M. CREUTZER sur le *Rôle des intendants dans les affaires concernant l'intruction primaire en Lorraine* (*Journal officiel* des 1er et 2 avril 1880. — 27. Mgr PERRAUD. *Histoire de l'instruction primaire dans le diocèse et la ville d'Autun; Discours prononcé à la distribution des prix des écoles des frères le 16 août 1879*. Paris, Gervais, in-8 20 pages. — 28. F. DE CHAMPAGNY, *Le Siècle des préjugés*. La 5e partie de cet article traite de l'instruction primaire (*Correspondant*, 25 décembre 1879.) — 29. *Rapport sur l'histoire de l'Instruction primaire* (*Congrès bibliographique international*) Paris, Librairie de la Société Bibliogr., 1879, in-8, p. 276-286.— 30. *L'Enseignement public dans le diocèse de Langres au dix-huitième siècle* (*Trésor des pièces rares de la Champagne*, t. I, p. 17.) — 31. A. DE BOISLISLE. *Correspondance des contrôleurs généraux des finances avec les intendants des provinces*, t. I. Paris, Impr. nationale, 1874 (*passim;* voir l'excellent index analytique). — 32. *Annales parlementaires*, publiées par MAVIDAL et LAURENT. Paris, P. Dupont, t. I à VI (Cahiers de 89). — 33. *Lettres à Grégoire sur les patois de France*, publiées par A. GAZIER. Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1880, 1 vol. in-8. Grégoire avait envoyé dans tous les départements où il existait des patois, une circulaire et un questionnaire, dont les articles 31-34 concernent l'enseignement primaire. Les réponses de ses correspondants qui doivent, d'ailleurs, être lues avec précaution (j'en ai la preuve dans la lettre concernant la Gironde) donnent des renseignements sur les écoles de l'Aude, de l'Aveyron, du Gers, du Lot-et-Garonne, de la Gironde, de la Dordogne, du Puy-de-Dôme, du Jura, de l'Ain, du Pas-de-Calais, de la Haute-Vienne et des provinces de Bas-Languedoc, de Berry et de Bretagne. E. ALLAIN.

Histoire de l'Irlande (XXX, 285). — En restreignant la question aux ouvrages français, voici un essai, probablement incomplet, de bibliographie sur ce sujet : — ALEMAND (Louis Aug.). Histoire monastique

d'Irlande. Paris, 1699, in-12. — BEAUMONT (Gust. de). L'Irlande sociale, politique et religieuse. Paris, 1839, 2 vol. in-8; 4e édit., id., 1840. 2 vol. in-8; 7e édit., rev. et corr., id., 1862-63. 2 vol. gr. in-18. — BRUNET (Gust.). Livres relatifs à l'Irlande, publiés sur le continent, dans *Serapeum* (1853), t. XIV, p. 213-8. — GAIDOZ (H.). Du prétendu nom d'île sacrée, anciennement donné à l'Irlande, dans *Revue celtique* (1873), t. II, p. 252-51. HAURÉAU (Barth.). *Singularités historiques et littéraires* (1851), p. 1-35. — Histoire de la révolution d'Irlande arrivée sous Guillaume III. Amsterdam, 1591, in-12. — LAMONTAGNE (P.). Histoire d'Irlande depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'acte d'union avec la Grande-Bretagne, traduit de l'anglais de M. J. GORDON. Paris, 1808, 3 vol. in-8. — LASTEYRIE (Jules de). L'Irlande au cinquième siècle, le Senchus-Mor, les origines du fénianisme, dans *Revue des Deux-Mondes* (1865), 8e série, t. LX, p. 257-90. — LE CLERC (Vict). Poème sur la conquête de l'Irlande (1725), dans *Histoire littéraire de la France* (1856), t. XXIII, p. 339-45. — [LIRON]. *Singularités historiques et littér.* (1738), t. I, p. 138-41. — MAC. GEOGHEGAN (Jacq.). Histoire de l'Irlande ancienne et moderne, tirée des monuments les plus authentiques. Paris, 1758-53, 3 vol. in-4. — PICHOT (Améd.). L'Irlande et le pays de Galles. Paris, 1850, 2 vol. in-8. — Relation de la campagne d'Irlande en 1591, sous le commandement du général de Gingel. Amsterdam, 1593, pet. in-8

ULYSSE CHEVALIER.

— On peut encore consulter : *Études sur l'Irlande contemporaine*, par Mgr Perraud (1862); — *Histoire criminelle du gouvernement anglais depuis les premiers massacres de l'Irlande jusqu'à l'emprisonnement des Chinois*, par Elias Régnault (1841); — *Histoire de l'Irlande depuis son origine jusqu'en* 1842, par Elias Régnault (1846); — *Histoire légendaire de l'Irlande*, par L. Trachet de Barneval (1856); — *L'Irlande au dix-neuvième siècle*, par J. Joseph Prévost (1843, in-4); — *L'Irlande et le pays de Galles; Esquisse de voyages, d'économie politique, d'histoire, de biographie*, par Amédée Pichot (1850); — *L'Irlande, son origine, son histoire et sa situation présente*, par H. de Chavannes et Huillard-Bréholles; — *Documents pour servir à l'histoire de l'Eglise catholique en France et en Irlande*, par le marquis de Regnon (1845); — — *Coup d'œil historique et statistique sur l'état passé et présent de l'Irlande*, par César Moreau (1828, in-8).

— La Bibliothèque nationale de Paris doit posséder tous les ouvrages en langue française qui concernent l'Histoire de l'Irlande; ils sont énumérés dans le catalogue systématique des ouvrages relatifs aux Royaumes unis de Grande-Bretagne et d'Irlande, dont un exemplaire autographié est mis à la disposition du public dans la salle de lecture.

E. B.

Armoiries d'Antoine de Bourbon (XXXVIII, 286). — Je ne pense pas que l'on puisse avoir, sur le blason de Antoine de Bourbon, de meilleures indications que celles que fournissent ses monnaies comme roi de Navarre. Or, un demi écu, frappé au nom de Jeanne, en 1564, c'est-à-dire pendant son veuvage, porte au revers un écu parti des armes du défunt et de celles de la reine : au 1er, *Navarre* et *Bourbon*; au 2e l'écusson donné par le P. Anselme. Les monnaies frappées du vivant d'Antoine portent : écartelé, au 1er, de *Navarre*, au 2e et 3e, de *Bourbon*, au 4e, de *Béarn*. C'est là, évidemment le blason personnel d'Antoine de Bourbon.

A. DE B.

Etymologie des noms de lieux (XXVI, p. 559). — Consulter : I. CHOTIN (A.-G.). Etudes étymologiques sur les noms de villes, bourgs, etc., de la province de Brabant. Bruxelles, 1859, gr. in-8, 248 p. — II. CHOTIN (A.-G.). Etudes étymologiques sur les noms de villes, bourgs, etc., de la province de Hainaut. Tournai, 1857, in-8, 260 p.

EDGARD LEBIZAY.

Le Gérant : L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

THÉATRE CONTEMPORAIN

1. *Le gentilhomme citoyen, comédie en quatre actes et en vers*, par M. ERNEST DE CALONNE, représentée pour la première fois, à Paris, sur le troisième Théâtre-Français le 29 octobre 1878. Paris, Brasseur jeune, 1878, in-8 de 162 p. Prix : 3 fr. — 2. *Les Mirabeau, drame en cinq actes, sept tableaux*, par M. JULES CLARETIE, représenté pour la première fois sur le Théâtre des Nations le 31 octobre 1879. Paris, Tresse, 1880, in-8 de 162 p. Prix : 2 fr. — 3. *Anne de Kerviler, drame en un acte, en prose*, par M. LEGOUVÉ, de l'Académie française, représenté pour la première fois sur le Théâtre-Français le 27 novembre 1879. Paris, Calman-Lévy, 1880, petit in-8 de 47 p. Prix : 1 fr. 50. — 4. *Le trésor, comédie en un acte et en vers*, par M. FRANÇOIS COPPÉE, représentée pour la première fois sur le Théâtre de l'Odéon, le 20 décembre 1879. Paris, Lemerre, 1880, petit in-8 de 45 p. Prix : 1 fr. 50. — 5. *Le fils de Coralie, comédie en quatre actes, en prose*, par M. ALBERT DELPIT, représentée pour la première fois sur le Théâtre du Gymnase le 16 janvier 1880. 2e édition. Paris, Ollendorf, 1880, petit in-8 de 120 p. Prix : 2 fr. — 6. *Daniel Rochat, comédie en quatre actes, en prose*, par M. VICTORIEN SARDOU, représentée pour la première fois sur le Théâtre-Français le 16 février 1880. Paris, Calman-Lévy, 1880, gr. in-8 de 215 p. Prix : 4 fr. — 7. *Les noces d'Attila, drame en quatre actes, en vers*, par M. le vicomte DE BORNIER, représenté pour la première fois sur le Théâtre de l'Odéon le 23 mars 1880. Paris, Dentu, 1880, gr. in-8 de 107 p. Prix : 3 fr. 50. — 8. *Richelieu, drame politique en cinq actes*, par M. le comte EUGÈNE DE PORRY. 2e édition. Paris, Techener, 1879, in-18 de 72 p. Prix : 2 fr. — 9. *Louis XI en belle humeur, comédie en deux actes, en vers*, par M. AUGUSTE-ROBERT. Paris, Ollendorf, 1879, petit in-8 de 84 p. Prix : 1 fr. 50. — 10. *Les petits grands hommes, comédie en cinq actes et en vers*, par M. EMILE TRIBOULET. 8e édition. Paris, Tresse, 1879, petit in-8 de 123 p. Prix : 2 fr. — 11. *Rêveries sur la tragédie. Vertige, comédie en trois actes, en vers*, par M. LOUIS VÉBÉ. Paris, librairie des bibliophiles, 1879, petit in-8 de 112 p. Tiré à 100 exemplaires. Prix : 10 fr. — 12. *En forêt, comédie en un acte, en prose*, par M. DE SAINT-MICHEL, Angers, imprimerie Lachèse et Dolbeau, 1878, in-8 de 54 p.

Jusqu'à présent cette *Revue* ne s'est pas occupée des œuvres théâtrales. C'était une omission à réparer, car plusieurs de ces œuvres appartiennent à la littérature et souvent à la littérature la plus élevée. Aujourd'hui même le *Polybiblion* va rompre à l'égard des productions dramatiques un silence gardé trop longtemps. Elles ont au moins autant de droit à l'attention que les romans et plus qu'eux peut-être indiquent l'état de la société et le courant des idées. Je ne saurais, on le comprend, embrasser le mouvement complet de la scène française. Je négligerai donc le fatras des productions qui encombrent les théâtres secondaires, ne m'attachant qu'aux ouvrages ayant une valeur ou une prétention littéraires, s'adressant par conséquent aux intelligences et pouvant avoir une action sur elles. Mais, à côté de ces ouvrages, il en est d'autres auxquels le *Polybiblion* ne peut refuser la publicité pas plus qu'aux autres livres qui lui sont adressés, je veux parler des œuvres dramatiques dont les auteurs n'ont pas obtenu la représentation ou, pour des raisons quelconques, ne l'ont pas sollicitée. Je com-

mencerai par les pièces jouées, et je suivrai, comme étant le plus simple, l'ordre des dates de la première représentation de chacune d'elles.

1. — Le Gentilhomme citoyen. — A en juger par cet échantillon, le troisième théâtre français ne doit pas être d'un accès trop farouche. Il s'agit d'un gentilhomme de vieille souche qui s'est fait démocrate et a inculqué ses idées à son fils Robert. Défenseur de la veuve et de l'orphelin, celui-ci doit plaider pour un certain docteur, brochurier démagogue, qu'un article par trop teinté de rouge conduit en cour d'assises. Mais le docteur a une fille, ange de douceur et d'innocence, dont s'éprend le jeune avocat. Il veut l'épouser, et il croit qu'il n'a qu'un mot à dire à l'auteur de ses jours et de ses opinions pour obtenir son consentement : or, il y a loin de la prédication aux actes. Le vieux gentilhomme ne veut pas d'une plébéienne pour belle-fille et d'un duo de paternité avec un acquitté de cour d'assises. La situation n'est pas neuve, tant s'en faut, mais enfin, même rebattue, il y avait là une idée dont une parure pouvait dissimuler quelques rides. Hélas! l'exécution laisse beaucoup à désirer. C'est une suite de scènes non fondues, mais comme juxta-posées. Les personnages tournent à tous les vents; il n'est pas un caractère qui ne se démente; l'amoureux lui-même renoncerait à son beau feu si monsieur son père ne changeait au bon moment. Dans l'ensemble comme dans le détail, on trouve ce quelque chose de guindé, de gauche, de non pondéré qui trahit l'inexpérience absolue. La forme poétique n'est pas, en outre, toujours irréprochable; dans ce vers, par exemple :

Nous croyons, nous, que tous les hommes sont des hommes....

« Nous que tous » ne caresse guère l'oreille. Le poète place aussi très souvent, sans élision, le mot *que* à la fin du premier hémistiche, ce qui n'est pas correct.

Est-ce à dire que ces quatre actes sont absolument sans valeur ? Ce serait trop sévère. Quelques germes de talent apparaissent ça et là: à côté de vers qui n'illustreraient pas un mirliton, il en est qui ont une facture heureuse et expriment bien une idée juste. Que l'auteur, qui doit être jeune, très jeune, ne se décourage donc pas.

2. — Les Mirabeau. — M. Jules Claretie, talent incontestable, esprit modéré, appartient à l'école démocratique, qui doit en être fort honorée. Je n'ai point à lui demander compte de la pensée politique qui a présidé à l'élaboration des *Mirabeau*. Il sait, apparemment, ce qu'il faut au public auquel il s'adresse pour en obtenir l'applaudissement, et il le sert suivant ses goûts. Mais la question d'art réclame aussi ses droits, et c'est la seule que je veuille aborder. M. Claretie a tenté une entreprise toujours difficile, celle de demander à l'histoire

d'hier de risquer sur un théâtre ses personnalités trop connues. Sans doute un auteur choisit son cadre dans une époque donnée, mais, plus elle est rapprochée, moins il doit en prendre les figures saillantes pour en faire ses héros. Il ne peut, en effet, les peindre d'après nature, car un drame n'est ni une biographie ni un portrait en pied, et la fiction fait toujours mauvais ménage avec la vérité. S'il les grandit, il les surfait; s'il les rapetisse, son œuvre même en est amoindrie ; dans les deux cas, il y a protestation. Il faut la longue durée pour l'évocation des noms consacrés. Les Atrides sont assez loin de nous pour avoir pu tenter le génie de tant de poètes, mais les Mirabeau en sont bien près pour les produire aux feux de la rampe; et ici la difficulté se complique d'un essai d'apothéose et de réhabilitation. N'est-il pas trop tôt, vraiment, pour réhabiliter Mirabeau ?

M. Claretie, dans une préface très sincère, très bien faite, indique la source où il a puisé. C'est à un livre qui porte le même titre que son drame, et qui est signé par M. de Loménie, l'académicien, mort récemment, qu'il a emprunté plusieurs situations de son drame. Aussi, ces emprunts ne sont-ils guère qu'un découpage auquel manque l'unité d'action. L'auteur s'efforce trop laborieusement de justifier son titre collectif en nous imposant un chassé-croisé continu de Paris à la Provence et de la Provence à Paris, pour faire défiler devant nous le ban et l'arrière-ban de ses héros, le père, l'oncle et les deux fils. Il met en présence le chef de la maison et son fils aîné, et les mettre en présence, c'est les mettre aux prises. Mais le terrible marquis qui a plusieurs fois fait enfermer son mauvais sujet d'héritier présomptif, était, d'après M. Claretie, beaucoup plus intraitable pour lui de loin que de près. Du moins, dans ces rencontres, le père tolère dans le langage du fils des audaces que l'histoire ne ratifie guère. Cependant, on a de ces entretiens des récits très complets; mais M. Claretie avoue loyalement dans sa préface qu'il a essayé vainement d'adapter à son dialogue les paroles textuelles du redoutable marquis. Je le crois bien ! elles eussent fait du grand Mirabeau un trop petit garçon devant l'auteur de ses jours, et cela aurait nui à son prestige scénique ; tant il est vrai que la réalité détonne toujours dans la fiction !

J'ai la bonne fortune de pouvoir ajouter que le profil du bailli, frère du chef de la race, et celui du vicomte, connu sous le nom épicurien de Mirabeau-Tonneau, frère puiné du grand orateur, sont agréablement dessinés, et jettent sur l'ensemble un peu sombre, surtout un peu déclamatoire, quelques notes gaies, naturelles et aimables. Aussi, n'en déplaise à l'auteur, je crois bien que je préfère, au moins sur les planches, le Mirabeau-Tonneau au Mirabeau-Tonnerre.

Le premier est spirituel, tout d'une pièce,amusant; l'autre fatigue,

empêtré dans sa pose sans relâche. Je sais bien que c'est là un éréthisme de situation, un effet de parti pris ; il faut, coûte que coûte, exalter « le marchand de phrases. » comme l'appelait son père, qui le connaissait bien ; il faut accomplir ce tour de force de le laver de sa fange, tout en le hissant sur un piédestal. Mais c'est précisément le piédestal qui laisse trop voir le nettoyage.

Insister sur la probité de Mirabeau, c'est aussi trop défier l'histoire. Il se peut qu'il fut intègre un jour, mais il ne faut pas faire croire que l'exception a été la règle. Une des scènes épisodiques qui abondent dans cet ouvrage montre Caron de Beaumarchais agioteur, brasseur d'affaires troubles, venant proposer au héros criblé de dettes de défendre, dans un écrit payé cent mille livres, je ne sais quelle banque à suçoirs qu'il a attaquée dans un pamphlet. Mirabeau repousse cette offre par trop cynique. Mais cette contrefaçon du tableau d'Hippocrate refusant les présents d'Artaxercès me paraît à la fois peu habile et injuste ; peu habile, car s'il est quelque chose d'avéré historiquement, c'est la vénalité du célèbre orateur révolutionnaire ; injuste, car enfin l'auteur du *Mariage de Figaro* est aussi, pour M. Claretie et ses coreligionnaires, un ancêtre à célébrer... Et pourquoi sacrifier le moins compromis au profit du plus véreux ?

Du drame en lui-même, si drame il y a, j'ai peu à dire. Ce qui concerne l'éternel féminin se résume dans la rivalité de deux des maîtresses de Mirabeau, qui en a eu tant. La délaissée jette à l'eau la nouvelle favorite, et voilà toute la part des cœurs sensibles.

En somme, ces sept tableaux, dont l'un remonte à 1784 et l'autre finit à l'aurore de 1789, sont moins une pièce qu'un prétexte à déclamations, une succession de décalques politiques, une sorte de lanterne magique. On peut louer l'habileté de la mise en scène, abstraction faite des défauts inséparables de ce genre d'exhibitions à tirades, le charme presque toujours soutenu du style, le mérite littéraire qui n'abandonne jamais M. Claretie. En faisant réussir, même devant une foule sympathique à ses idées, une pièce conçue dans ces conditions ingrates il a prouvé, d'ailleurs, les ressources de son esprit et la souplesse de son talent.

3. — Anne de Kerviler. — Ce drame n'a qu'un acte, et cet acte n'a guère qu'une scène, mais qui développe une situation très forte. Le comte de Kerviler, un breton, a épousé une jeune fille qui lui a avoué qu'elle a donné son cœur à un autre. Très épris, l'imprudent gentilhomme a passé outre. Les guerres de Vendée éclatent. Un jour le comte, chef royaliste de renom, est serré de près par les bleus ; il va succomber quand l'un des siens le couvre de son corps et reçoit le coup qui lui était destiné. Moréac, le généreux inconnu, tombe blessé grièvement. Il est transporté à Bressuire, dans la demeure du comte, et

sa femme s'installe à son chevet. Mais les républicains reviennent en forces et s'emparent de la ville. Le blessé y est resté, parce qu'il a été impossible de transporter un mourant ; mais ce mourant est revenu à la vie. Moréac est le premier amour d'Anne de Kerviler. L'intimité est longue, elle est dangereuse pour l'honneur du mari, elle a les conséquences qu'on peut prévoir. Cependant les blancs ont repris l'offensive ; à leur tour, ils investissent Bressuire. Un soir, le comte se glisse dans la ville pour passer quelques heures avec sa femme ; mais il a été vu. Un sergent républicain est chargé d'opérer son arrestation. Il s'enquiert près de la jeune femme, il menace, il fait rage : au fond il est moins terrible qu'il n'en a l'air. Il veut connaître la cachette du comte, mais c'est pour le sauver. Moréac, qui ignore ses bonnes intentions, apparaît ; il se dit le comte de Kerviler, pour lequel il se dévoue en récidive. Avec le sergent, c'est un assaut de générosité. Tous ces gens-là sont des sauveteurs enragés. Hélas ! le vrai comte a voulu s'échapper, et il est pris. Quel est donc le véritable Kerviler ? Pour tout concilier, le commandant républicain, qui ne plaisante pas, donne l'ordre de les fusiller tous les deux. Mais Moréac a un poids sur la conscience ; il demande un prêtre qui lui est refusé ; il va donc paraître devant Dieu sans l'absolution dernière ? Son désespoir de pieux breton éclate devant le comte qui va mourir avec lui. C'est la scène capitale. Kerviler, ému de cette douleur si respectable, rappelle à son ami la pratique des chrétiens primitifs. Faute d'un ministre de Dieu, dans les périls extrêmes, ne se confessaient-ils pas les uns aux autres ? Pourquoi ne pas les imiter ? Kerviler entendra les aveux du pécheur et l'absoudra au nom de Dieu. Mais Kerviler est le dernier homme auquel Moréac puisse ouvrir son cœur : l'homme qu'il a trahi peut-il être son juge, et s'il avoue l'attentat, peut-il en être absous ? Anne survient et complique la situation. Les réticences de Moréac, l'effroi de la jeune femme ouvrent enfin les yeux du comte. Au lieu de pardonner, il condamne ; au lieu d'absoudre, il va maudire. Mais n'a-t-il pas assumé la mission du prêtre ; l'homme, en lui, ne doit-il pas disparaître devant le mandat sacré ? Un mot le rappelle au sentiment de son devoir. — Mon père, dit le coupable, en fléchissant le genou devant lui..., et le mari outragé fait place au chrétien revêtu d'un sacerdoce volontaire. Il étend les mains sur le coupable, il pardonne, et il absout.

Cependant les blancs ont dessiné leur attaque ; ils ont déjà forcé l'une des portes de la ville. C'est le secourable sergent qui vient annoncer cette nouvelle aux condamnés. — Fuyez ! dit-il, tous nos soldats combattent, les issues sont libres. Mais non, Kerviler s'élance sur un groupe de républicains qui barrent le passage aux fugitifs, et est frappé mortellement. Il s'est arrangé pour mourir en favo-

risant la fuite de Moréac. Les deux amants seront réunis. Troisième ou quatrième dévouement, non des moins méritoires, mais, peut-être, un peu surhumain ! Cette scène finale est habilement amenée, j'entends celle de la confession ; la terreur y est ménagée dans une gamme savamment ascendante, et l'on peut dire que toute la pièce est là. Il faut reconnaître pourtant que cette situation tragique a un point de départ bien risqué. On ne comprend guère ce mari qui expose sa vie et assume une terrible responsabilité comme guerrier pour être reçu par sa femme avec la froideur accoutumée dont il se plaint ; on admet encore moins ce chef royaliste abandonnant son poste juste quand la bataille va s'engager. Mais quel auteur est arrêté par une invraisemblance amenant une scène réussie, et ne fait bon marché de la cause, pour obtenir l'effet... l'effet dramatique?

4. — Le Trésor. — Cette petite comédie repose des boursufflures à la Mirabeau, des sentiments montés sur des échasses. Presque tout y est sain, naturel et aimable. C'est une idylle, soit, un peu cousine germaine... non, issue de germaine des belles histoires que M. de Florian, doublé de M. Bouilly, a fait admirer à nos aïeules. Il n'y manque que les moutons enrubannés ; encore bêlent-ils à la cantonnade, puisque le gentilhomme ruiné du *Trésor* n'est plus qu'un simple fermier sur *le sien*..., comme on dit au village. Seulement ses brebis sont, à coup-sûr, moins blanches et moins savonnées que celles que conduisait la houlette d'Estelle et de Némorin.

Le héros de M. Coppée est un gentilhomme dont les aïeux avaient un duché-prairie. Après la tourmente révolutionnaire, il revient dans son château, mais moins délabré que sa fortune ; quelques lopins qui ont échappé à la confiscation, et qu'il cultive, le font vivre maigrement. Il partage cependant sa pauvreté avec son ancien précepteur, un abbé-poète, revenu de l'exil sans sou ni maille, avec sa nièce Véronique. Il va sans dire que la jeune personne aime le duc Jean qui aime ailleurs. Épris d'une fille noble et riche, sa misère l'a fait éconduire, et il vient d'apprendre que son infidèle va épouser un traitant; la douleur qu'il en éprouve enlève tout espoir à la pauvre Véronique. Mais un de ces incidents qui n'arrivent à point qu'au théâtre, change la face des choses. Il est beaucoup question, dans les archives de la famille du jeune duc, d'un trésor caché dans le château. Un brasier allumé par Véronique dans le foyer seigneurial fait choir une pierre, derrière laquelle git le fameux trésor, pas d'or monnayé, mais des lacs de rubis, des rivières de diamants. Jean sera heureux : il épousera celle qu'il adore ; mais la triste Véronique entrera au couvent ; elle annonce cette résolution à Jean. Celui-ci se trouble, il interroge son cœur, il comprend que celle qu'il aime ce n'est plus la fille hautaine et opulente qui l'a délaissé, mais la simple et aimante enfant

dont il devine enfin le secret : il lui offre sa main ; mais puisqu'il peut reprendre son rang, puisqu'il est redevenu riche, elle refuse, elle lui dit :

.....Non, monsieur Jean,
Je n'aime point un duc, j'aimais un paysan,
J'avais droit de rêver, — mais tout beau rêve cesse, —
D'être fermière un jour, jamais d'être duchesse ;
Et ce qu'avec ivresse hier j'eusse accepté,
Tout mon cœur le repousse à présent par fierté.

Survient le cher oncle, tout affairé. C'est un fureteur de parchemins, et il a fait une trouvaille à son tour. Un rescrit vermoulu lui a appris que l'un des ancêtres du duc Jean, compagnon d'Henri IV, a vendu les joyaux de sa maison pour payer, à la veille de la journée d'Arques, l'arriéré de solde des lansquenets du roi presque mutinés ; mais il en a fait fabriquer d'exactement semblables par un joaillier. Ce qui prouve que le straus était fort perfectionné au temps du Vert-Galant, ou que M. Coppée aurait, peut-être, pu renoncer à ce moyen de dénouement, historiquement un peu risqué. Mais vétille que cela ! toujours est-il que la seconde découverte répare le mal qu'a fait la première et arrange tout. L'heureux Jean, doublé d'un philosophe, restera pauvre, tout en possédant, en Véronique, un vrai trésor.

Cet acte unique se raconte en quelques lignes, et se lit ou s'écoute avec plaisir et émotion. C'est une symphonie écrite dans les notes tendres, avec beaucoup d'esprit à la clé. Les détails sont jolis, finement traités ; les caractères des trois personnages bien dessinés. Véronique est une touchante figure ; cet abbé-poète, avec ses dix-sept tragédies inédites et ses prétentions aux élégances du passé, est très divertissant ; il est adorable en exhalant les regrets que voici :

En quel temps vivons-nous ?
Un Laroche-Morgon ne pouvoir à son aise
Epouser qui lui plaise..... allons ! quatre-vingt-treize
Triomphe, le bon goût se meurt et tout avec.
Monsieur talent s'habille en vrai costume grec...
La pauvre vieille France a péri tout entière.
Personne ne sait plus tenir sa tabatière,
Prendre sa prise ainsi, — le geste était charmant ! —
Puis, d'une pichenette, au sabot, lestement,
Enlever du tabac jusqu'au plus mince atôme.
— Cela n'a l'air de rien... c'est un grave symptôme :
De notre décadence il est le précurseur
Et l'on dira de moi c'est le dernier priseur !

Au point de vue dramatique et poétique, le *Trésor*, digne frère puiné du *Luthier de Crémone* marque un progrès sur la première manière de M. François Coppée. Son début au théâtre, le *Passant*, très justement applaudi, d'ailleurs, avait pourtant des témérités de forme, sur-

tout des abus d'enjambement qui allaient jusqu'à l'incorrection. Ses productions plus récentes sont aussi plus châtiées; un bien petit nombre de rimes du *Trésor* ne sont que suffisantes; les autres sont conformes aux exigences, peut-être exagérées, du Parnasse contemporain. La rime est esclave, a dit Boileau; cela pouvait être vrai de son temps; du nôtre, c'est le poète qui obéit... J'en atteste les dieux de l'harmonie moderne, Hugo, Gauthier, Coppée; mais j'en excepte Lamartine et Musset, illustres bardes, médiocres rimeurs.

5. — Le Fils de Coralie. Les lauriers de l'auteur de la *Dame aux Camélias*, des *Idées de madame Aubray*, etc., ont sans doute tenté M. Albert Delpit. Sa comédie apporte une note de plus à la gamme paradoxale dont détonne le théâtre moderne. Il est triste d'avoir à dire que la réhabilitation du vice et de ses conséquences sociales soit passée à l'état d'instrument presque infaillible de succès sur nos scènes parisiennes. Ce qui est certain, c'est que, pourvu que l'auteur ait à son service les qualités requises de mise en œuvre, il fera accepter, haut la main, les thèses les plus risquées. Il pourra impunément donner à une fille-mère un époux qui n'est pas le père de son enfant, sauf à faire applaudir par le même public le conseil qu'il donne à un mari que sa femme trompe : *tuez-la*, un pardon trop peu indulgent, ou une rigueur trop peu chrétienne.

M. Albert Delpit, du moins, ne réhabilite les gens qu'à la seconde génération. Sa comédie peut être racontée en quelques lignes. Daniel est un jeune capitaine d'artillerie, brave et loyal comme son épée. Il aime une jeune fille comblée de tous les dons, y compris ceux de la fortune, et il en est aimé lui-même, et millionnaire, et il doit en outre hériter d'une tante riche, la seule famille qu'il possède; mais cette tante, il ignore qu'elle est sa mère, mais quelle mère ! C'est une de ces créatures qui se font des rentes avec les dépouilles de leurs adorateurs. Elle a su capitaliser sa honte et le million de son fils en est le produit. Daniel, irréprochable lui-même, mais fils de Coralie, épousera-t-il la pauvre enfant qui lui a donné son cœur? Toute la pièce de M. Delpit est là. Le père d'Édith, la jeune enamourée, n'a hésité qu'un instant à donner sa fille à un bâtard, mais il la reprend au fils de Coralie. La contradiction n'est-elle pas flagrante? Si les fautes sont absolument personnelles, le fils d'une telle mère en est-il moins innocent? Mais Édith n'accepte pas l'arrêt paternel. La ville entière connait le cas de Daniel, il n'importe. Cette fille résolue qui ne sait pas, dit-elle, ce que c'est qu'un amant, impose à son père et à tous les siens un mari de son choix; il est vrai que la mère coupable s'ensevelit dans un couvent, et que Daniel renonce à une fortune si ignoblement gagnée. Il donne même sa démission d'officier, et cette démission donnée est la condamnation de cette pièce et de ce

mariage. Daniel pourra avoir sa lune de miel, mais il aura l'opinion contre lui.

Cette opinion est-elle si injuste dans ses sévérités ? Il faut passer par-dessus les froissements particuliers pour répondre à cette question. Il est des règles d'ordre qui s'imposent à l'état social parce quelles impliquent des conditions de durée. Une société, pour vivre, a besoin d'être protégée contre les envahissements de ce qui la désagrège. Notre société moderne, après tout, est bonne personne. Elle baisse débonnairement, imprudemment, peut-être, les yeux devant certain manquement qu'elle serait forcée de flétrir, mais il ne faut pas que le scandale éclate et que l'exception risque de faire école. Alors, elle s'arme de ses foudres, et bien plus qu'au prétoire, c'est au salon et dans la mansarde qu'elle trouve ses justiciers ; c'est par instinct de conservation.

L'auteur a beau dire : il y a des responsabilités héréditaires. Le cas de Daniel est poignant ; mais celui d'un fils à qui l'inconduite maternelle a transmis un sang vicié et répulsif l'est-il moins ?... Plaignons ses malheurs privés, mais ne nous élevons pas contre la nécessité des expiations qui assurent le salut commun.

Il y a du talent, beaucoup de talent dans *le Fils de Coralie*. Les situations sont bien amenées, quelques types accessoires sont agréablement mis en relief, quelques scènes—entre autres celle du contrat qui fait découvrir le passé de la courtisane,—sont très habilement filées. La pièce a réussi, c'est tout dire. Elle a fait pleurer, d'ailleurs, et les larmes, comme le rire, désarment. Que de succès de ce genre sont affaire de batiste plus ou moins mouillée ! Mais, qui me dira combien, parmi les spectateurs sensibles qui ont acclamé la pièce de M. Delpit, donneraient leur fils ou leur fille à la fille ou au fils de *Marguerite Gauthier* ou de *Nana*... surtout hélas ! si ce fils et cette fille avaient rejeté la souillure d'une fortune si mal acquise ?

6. — Daniel Rochat. Cette comédie, la dernière en date de l'œuvre célèbre de M. Victor Sardou, est un défi que l'auteur s'est posé à lui-même, à la fécondité de sa verve, aux ressources de son esprit. Ce qui l'a tenté, sans doute, c'est la difficulté de faire accepter au théâtre, devant le grand public, ses propres idées sur une question d'actualité brûlante. On peut dire que la fée des tempêtes a présidé à la naissance de Daniel Rochat; mais c'est l'auteur, lui-même, qui l'avait appelée. Aussi, l'orage prévu s'est-il déchaîné quand l'œuvre a pris un corps au feu éclatant de la rampe. Le bruit discourtois des clefs forcées a étonné les échos de la maison de Molière ; mais il n'est pas défendu de croire que M. Sardou comptait bien un peu sur le stimulant des sifflets pour accentuer l'ardeur des applaudissements. La première représentation, et même les suivantes, ont été un champ

de bataille, tout au moins un épisode, de la grande guerre déclarée aux vieilles croyances. L'auteur en est sorti vainqueur, car il est resté maître de l'affiche, ce qui, au théâtre, est le signe et le gage du triomphe.

Est-ce une approbation que j'entends donner à cette intrusion sur la scène des questions de l'ordre religieux? Nullement. Je crois, au contraire, que s'il est un domaine interdit aux critiques ou aux apothéoses du théâtre, c'est bien celui-là. Certains ouvrages, conçus dans un bon esprit, soulèvent des polémiques ou même des querelles, ce qui est toujours fâcheux; il en est d'autres qui, sans heurter de front la pensée religieuse, lui sont pourtant dommageables, en s'attaquant aux faiblesses ou aux ridicules de ce qu'ils appellent la gent dévote; ils ne sont que plus dangereux quand ils ont de l'entrain et de la gaieté, comme le *Mari à la campagne*, par exemple, — ou qu'ils donnent habilement et de parti-pris satisfaction aux préjugés et aux haines des libres-penseurs, comme le *Fils de Giboyer*. Il ne m'est même pas prouvé du tout que le prototype du genre *tartufe* ait rempli exclusivement le but qu'il poursuivait de flageller l'hypocrisie. Les coups de férule donnés trop largement n'ont pas seulement atteint ce qu'ils visaient; on ne m'ôtera pas de l'idée que ce magnifique produit du génie a été plus nuisible qu'utile à ce qui est respectable. Représenté, il y a deux siècles, devant Louis XIV et sa cour, il a pu être applaudi sans inconvénients devant cet auditoire d'élite. C'est un chef-d'œuvre qui charme encore, de nos jours, les lettrés et les délicats. Mais le gros public n'est accessible qu'aux idées simples, et passe à côté des correctifs. Tartufe est pour lui un homme qui murmure sans cesse des pâtenôtres, qui parle de sa haire et de sa discipline. Ce qui ne l'empêche pas de commettre vilenies sur vilenies.

Vous épousiez ma fille et convoitiez ma femme! Vrai ou faux, c'est un dévot, rien qu'un dévot pour les intelligences qui n'aiment pas les complications, et un peu de la boue qui est jetée à l'hypocrite rejaillit sur les sincères. *Daniel Rochat*, qui n'est pas une composition de premier ordre comme *Tartufe*, est moins compromettant peut-être, car la pensée qu'on expose est claire, facilement assimilable, et elle met, après tout, les rieurs du bon côté.

Ce mérite de la clarté, dans le nouvel ouvrage de M. Sardou marque même une évolution, ou si on l'aime mieux, un progrès dans la manière du maître. Il aimait trop le compliqué, l'enchevêtré, le touffu, témoin ses *Pattes de mouche*, *la Famille Benoîton*. Cette fois, la donnée principale se détache en vigueur sur l'ensemble, et pourtant les parties accessoires et épisodiques sont traitées avec un soin infini, peut-être avec une recherche de style exagérée. Le premier acte pétille, à la lettre; mais il sent l'huile un peu trop. Pas une réplique qui

ne soit un trait cherché et qui éclate. On dirait semées de pétards les planches sur lesquelles s'agitent les personnages. Ils ne peuvent faire un pas sans provoquer une explosion.Il est vrai que c'est l'exposition, et qu'il est toujours bon d'en sauver l'aridité. Mais ce trop grand luxe d'esprit machiné trahit l'effort.

Les personnages secondaires forment un groupe très réussi, très curieusement étudié. Il y a là de l'observation du meilleur crû. Mistress Bowers, surtout, ce type de protestante propagandiste qui fourre partout, sous les portes, dans les poches, jusque dans les coiffes de chapeau, des brochures de sa façon, est très vraie et très divertissante. Un ami de collège de Daniel Rochat, Fargis senior, le chrysale, ou le desgenais de l'œuvre est un raisonneur sensé qui a le mérite de ne pas être encombrant. Esther, la jeune sœur de l'héroïne, est une figure de miss anglo-américaine qui flirte avec une audace inquiétante, tout en faisant de l'humanitarisme de compte-à-demi avec sa tante, et même avec son patito. Tous ces personnages encadrent à merveille l'action dramatique qui se résume en controverses plutôt qu'en évènements bien définis.

Daniel Rochat est un français, ayant une grande situation parlementaire et politique, chef de majorité, radical et libre-penseur. Le lecteur a toute facilité pour mettre un nom sur une individualité ainsi définie. Le héros visite la Suisse sous un nom d'emprunt, car les démocrates à tous crins aiment fort à singer les grands seigneurs, fut-ce par l'incognito. Il fait la rencontre de deux jeunes personnes, filles d'un père anglais et d'une mère américaine, ce qui leur donne un double droit à cette indépendance d'allures qui est le privilège incontesté du beau sexe anglo-saxon. Les deux sœurs en usent si bien qu'elles voyagent seules, laissant leur tante mistress Bowers composer ses brochures dans sa villa des bords du lac de Genève. Léa, l'aînée, et Daniel Rochat s'éprennent l'un de l'autre. Il n'a guère fallu plus de huit jours pour cela. Au bout de la huitaine, les deux amoureux se donnent rendez-vous à Ferney, où une fête commémorative est organisée en l'honneur de Voltaire. Le fougueux radical y prononce un discours qui lui vaut une ovation enthousiaste, et c'est par les cris qui saluent l'éminent orateur que Léa apprend le vrai nom de celui qu'elle aime. Daniel Rochat sollicite et obtient, séance tenante, la main de Léa Henderson.

Au second acte, on se marie. Et quand je dis qu'on se marie, c'est du mariage civil dont j'entends parler. Et quel mariage! Il est bâclé, non à la mairie, mais dans le salon de M. Fargis, ami de Daniel, aux accords du piano, au milieu des éclats de rire. Il paraît qu'en Suisse, pays libre, les choses peuvent se passer de la sorte... quand il s'agit de marier un gros hère. Il va sans dire que l'égalitaire député fran-

çais accepte, sans broncher, le bénéfice d'un privilège si aristocratique. Mais, après la cérémonie, se glisse un invité, de noir vêtu, cravaté de blanc. Cela commence à se gâter. — Quel est ce personnage, Léa? demande Daniel déjà inquiet. — Mais le révérend Klarke, le pasteur qui va nous marier tantôt. Et par ce mot commence le vrai drame.

Daniel s'estime suffisamment marié, Léa ne se croit pas mariée du tout. Daniel déclare qu'il ne peut renier ses principes, mentir à son passé, trahir son parti en courbant la tête sous la bénédiction d'un Dieu auquel il ne croit pas. Mais Léa invoque les droits de sa conscience, elle ne peut sans s'avilir, sans offenser le ciel qui n'est pas vide pour elle, se passer du serment prononcé au pied de l'autel. C'est à prendre ou à laisser. Daniel passera par le temple, ou il ne franchira jamais le seuil de la chambre nuptiale. Daniel s'étonne, s'irrite, récrimine. Quoi! cette jeune fille qui applaudissait à ses tirades sur Voltaire! Quoi! cette tante qui le félicitait de son discours de Narbonne où il tonnait contre l'idolâtrie d'une procession catholique..., ce sont elles qui, aujourd'hui, exigent l'union devant un prêtre!

Mon Dieu, oui, et c'est l'erreur de Daniel qui est étrange, incompréhensible. Fargis le lui dit nettement : « Pas de prêtre et pas d'église! » Cela veut dire pour une protestante : « Place au pasteur, gloire au temple! » Mais c'est l'auteur qui est ici en cause. Il fait son héros libre-penseur, mais loyal. Donc, s'il avait connu l'exigence du service religieux, il s'en serait expliqué d'avance avec Léa. Mais pourquoi n'a-t-il pas provoqué cette explication? Il s'en est rapporté à un propos de mistress Bowers, dont l'apostolat pieux le fait sourire, et la pièce ne repose que sur une sorte de restriction mentale de cette tante, férue de prosélytisme religieux, c'est-à-dire sur une pointe d'aiguille. Le quiproquo est, du reste, réciproque, et pour l'auteur le défaut de la cuirasse est double. Léa et mistress Bowers avaient trop entendu Daniel déclamer contre les choses saintes, en faveur de Voltaire et de toutes les négations, pour ne pas soupçonner un athée en lui. Comment! un mariage est convenu et l'on n'en règle pas d'un commun accord les formalités. Il n'est même pas question de la partie religieuse à laquelle Léa tient tant et Daniel si peu? N'est-ce pas dépasser les bornes de la convention, c'est-à-dire de l'invraisemblance scénique? Mais passons.

Au premier mot échangé entre les demi-époux, l'intérêt est résumé ainsi : Daniel ira-t-il ou n'ira-t-il pas au temple? — Il ira! disaient au Théâtre français, les applaudissements; — Il n'ira pas! répondaient les sifflets. Et le fait est que les applaudissements ont eu raison, car Daniel Rochat a consenti finalement à être marié par le pasteur, et c'est Léa qui ne s'est plus souciée d'achever le mariage....

Le jour, ou plutôt la nuit qui a suivi le refus de Daniel, on le voit se

glisser dans l'appartement de Léa. Il y vient dans un but coupable. Il espère emporter la situation de haute lutte, par une scène de séduction, par une surprise des sens. La vaillante fille résiste, pourtant. Alors il accepte une transaction : le mariage religieux s'accomplira la nuit, non à la lumière du soleil; mais il pose une condition : la bénédiction nuptiale sera donnée sans publicité aucune, de manière à pouvoir être niée au besoin. Léa, indignée, refuse, et pour elle sa nuit solitaire porte conseil. Elle a honte de ce marchandage auquel l'a soumise Daniel. Le bien-aimé s'est montré dur, égoïste ; il a perdu son prestige près d'elle...

Le lendemain, le séïde de Daniel Rochat, son ami politique, se fait son tyran. Craignant de le voir faiblir, il a commencé, à son insu, une procédure de divorce. Cela se passe encore ainsi dans la libre Helvétie. On se marie, on divorce, on se prend, on se quitte. Pour Daniel et Léa, il ne s'agit plus que d'apposer sur l'acte préparé deux signatures. Mais l'amour de Daniel se révolte. Il fait appel au cœur de Léa, mais vainement. Il est prêt à se rendre au temple, il s'avoue vaincu. Léa répond froidement qu'elle ira à l'autel si Daniel l'exige, mais ce sera pour tenir la promesse qu'elle lui a faite. Daniel comprend, enfin, qu'il n'est plus rien pour elle, et il lui dit : Signez!

La toile tombe sur ce mot.

Telle est, en substance, cette comédie, qui a suscité tant de critiques et de protestations. L'auteur, cependant, en avait écarté tout ce qui pouvait lui donner un caractère aigu et provocateur. L'action se passe à l'étranger; le catholicisme n'est en cause qu'indirectement; la lutte est entre la libre-pensée militante et le déisme protestant. Sans doute, M. Sardou ne s'est pas fait illusion sur l'efficacité de ces précautions. Il savait que, malgré tout, le fanatisme anti-chrétien se sentirait atteint et crierait sous les lanières; mais les apparences étaient sauvées par les modérations de forme. J'ai dû insister sur les inconvénients des thèses de ce genre introduites au théâtre. Cette réserve faite, je reconnais que l'inspiration de M. Sardou est bonne et son but louable. Qu'on ajoute le charme d'un esprit prodigue, d'une inspiration aimable, d'un tour de dialogue savoureux, et l'on comprendra le succès non encore épuisé de cet ouvrage.

7. Les Noces d'Attila. — Il n'y a, dit-on, que le premier pas qui coûte. Dans le monde, c'est possible; au théâtre, c'est différent. Le second succès y est plus difficile à obtenir que le premier. Et cela se comprend. Le coup d'essai, on l'a caressé avec amour, on lui a donné tout ce dont on est capable, surtout on y a mis le temps. Mais le triomphe grise. On se remet à l'œuvre avec trop de confiance, on ne creuse pas assez l'idée, et l'ouvrage, achevé trop hâtivement, n'a pas les qualités et le fini du précédent. Tel n'est pas le cas de M. de Bornier. Il

y a des années entre la *Fille de Roland* et les *Noces d'Attila*, années bien employées à chercher, à sentir, à suivre le précepte de Boileau. Aussi, ces deux tragédies ont un mérite éminent, et ont mérité à l'heureux auteur une double couronne. Il ne faudrait même pas me presser beaucoup pour me faire dire que, si j'avais à choisir entre la pièce du début et la dernière en date, c'est peut-être à celle-ci que je donnerais la palme.

Toutes deux procèdent un peu trop à coups de tirades. Il y a dans la *Fille de Roland* des parties languissantes par l'excès des développements. Une tragédie met en présence et en lutte des sentiments violents. Or, la passion qui bouillonne ne laisse pas si longtemps la parole à l'interlocuteur. Elle la lui arrache et de ce cliquetis des répliques nait l'angoisse tragique que refroidit la longueur des discours. Il est vrai que les tirades de M. de Bornier sont belles et frappées, ce qui désarme la critique; mais l'abus en est plus atténué dans *les Noces d'Attila*. L'action vivement engagée se déroule avec ampleur, avec un intérêt qui va grandissant et qui fait vibrer les cordes héroïques de l'âme. On se sent en présence de ce qu'il y a en elle de plus fort et de plus élevé. C'est en quoi excelle, du reste, l'éminent poète.

L'histoire n'a que des informations incomplètes sur la vie et surtout sur la fin du terrible roi des Huns. D'après quelques auteurs il serait mort tout bonnement de maladie, comme feu M. de la Palisse, ce qui est peu de mise au théâtre. Mais d'après une légende plus secourable aux poètes, il aurait, au contraire, péri de mort violente. Molière et Alexandre Dumas père ne sont pas les seuls à prendre leur bien où ils le trouvent. M. de Bornier a fait comme eux, et a choisi naturellement la donnée dramatique. Il l'a même poussée aux dernières limites du noir et du tragique, et c'était encore son droit.

Le drame commence sur les bords du Danube où l'armée des Huns est campée. Elle vient de porter partout le ravage et la désolation. Ses principaux chefs se partagent les dépouilles conquises du vieux monde. Herric, roi des Burgondes et sa fille Hildiga sont au nombre des prisonniers. Les deux fils d'Attila se disputent l'infortunée princesse. Leur père les met d'accord en les gardant pour lui, en leur donnant même son palais pour demeure, ce qui est bien généreux pour ce despote sanguinaire. Mais la complaisance qu'il met à écouter les objurgations du vieux roi Herric à ses compagnons de captivité, les prédictions que fait celui-ci aux vaincus d'un retour de fortune, répond moins encore à l'idée qu'on se fait et que l'auteur veut donner d'un caractère indomptable et féroce. Passe encore si « le fléau de Dieu » avait eu un intérêt quelconque à écouter les harangues du royal prisonnier; mais lui permettre, sans l'interrompre, de réciter cinquante-six vers, pas un de moins, où il est passablement maltraité, et

cela uniquement pour l'heur de l'entendre, c'est donner vraiment une trop haute idée de la patience de ce tyran.

Je conviens, du reste, que cette coulée de vers a de fort belles parties. Certains passages sont toujours, au théâtre, ardemment applaudis. Ceux-ci, entr'autres, où il s'adresse aux captifs :

Nous avons combattu pour Dieu, pour la patrie;
Notre âme est torturée, elle n'est point flétrie,
Et nous pouvons encore après ce triste adieu
Livrer d'autres combats pour la patrie et Dieu.
Bien souffrir, c'est combattre, et bien mourir, c'est vaincre,
Ne vous laissez donc pas ébranler et convaincre.
Si l'on vous dit bientôt : le ciel est contre vous
Et la patrie est loin... — La patrie est en nous!
On ne la perd jamais quand on garde son culte,
Quand on prévoit sa gloire après la longue insulte ;
Oui, pour sauver, enfin, ce grand peuple éperdu,
Surgira dans la nuit quelqu'un d'inattendu :
Le monde frissonnant sous le fléau qui marche
Ne voit que le déluge aujourd'hui... Je vois l'arche !

et ceci :

Attila, roi des Huns, qui toi-même te nommes
Fléau de Dieu, prends garde à cette heure où nous sommes ;
Quand un homme conduit par la céleste main
A, pour les temps nouveaux, balayé le chemin,
Dans sa joie insensée et son orgueil barbare
Il croit avoir détruit le monde... il le prépare !
S'il veut aller trop loin d'un seul pas, un seul jour,
L'aile du châtiment le renverse à son tour ;
La victoire n'est pas seulement infidèle
Elle sait se venger quand on abuse d'elle !
Si tu n'as pas compris ma parole, c'est bien,
C'est que Dieu veut te perdre et l'homme n'y peut rien !

Y a-t-il dans ces vers une allusion à des catastrophes récentes? Si l'auteur ne l'y a pas mise, le public l'y découvre chaque soir, et la souligne par ses acclamations. Mais, sauf la petite chicane que je lui ai faite, la tirade, fort belle, n'en avait pas besoin pour être applaudie légitimement.

Attila attend la princesse Honoria, sœur de l'empereur de Rome, dont il a demandé la main. Mais l'ambassadeur Maximin vient seul. Son maître a donné à son intendant la jeune princesse que le roi des Huns voulait prendre pour épouse. Fureur du tyran. Si Honoria ne divorce pas et ne lui est point livrée, la guerre recommence. A quoi Maximin répond :

Oui, tu nous a vaincus, tu peux nous vaincre encor,
Nous pourrons te livrer nos richesses, notre or,
Nos colonnes de bronze et d'airain revêtues,
Une ville de marbre, un peuple de statues,
Nos temples, nos palais, nos vaisseaux, nos soldats,
Nos empereurs, nos dieux, mais nos femmes, non pas !

La réponse est fière, mais « nos dieux » est peut-être ici de trop.

L'énumération qui précède suffisait, sans y joindre le condiment du blasphème.

Maximin est mieux inspiré quand il dit à Attila, menaçant l'empereur de sa vengeance :

Fais cela, si tu veux ! tu peux choisir en somme
Le chemin qui te plait pour aller jusqu'a Rome,
Ou celui d'Annibal, ou celui de Brennus ;
Mais plusieurs qui l'ont pris ne sont pas revenus !
Rome, par toi surprise et d'abord stupéfaite
Te fit du moins payer assez cher sa défaite ;
Nous sommes avertis, cette fois ; nous avons
L'expérience amère et nous te la devons.
Ta première victoire est due à nos discordes,
Mais reviens, désormais, pousse vers nous tes hordes
Et ce peuple blessé par lui-même souvent
Tu le retrouveras uni, libre et vivant !

Ici, l'allusion est plus claire encore, et les spectateurs la saisissent avec des transports redoublés. Je n'ose m'élever contre ces élans d'un patriotisme sincère, mais la rigueur des principes me force à dire qu'une œuvre faite pour durer ne doit jamais chercher un élément de succès dans l'appel à des passions, même légitimes, évoquant des faits contemporains...

Désappointé, hors de lui, et pourtant de plus en plus généreux, Attila laisse partir l'ambassadeur Romain, stupéfait, à juste titre, de tant de mansuétude;car,pour prix de sa délicate mission,il avait accepté d'avance le sort de Régulus. Mais il faut à l'orgueil du roi des Huns une épouse de sang royal, et, précisément, il en a une sous la main. La fille du roi des Burgondes prendra la place que dédaigne la sœur de l'empereur des Romains. Or, Hildiga refuse. Elle a un amour au cœur. Walter, un guerrier franc de grand renom, est venu proposer au farouche vainqueur l'échange de ses deux prisonniers royaux contre un gros tas d'or, et le vainqueur a gardé, sans vergogne, le tas d'or, les captifs et Walter. Enfin ! voilà du bon Attila ! c'est le dévoué Walter qu'aime la jeune princesse, et elle en est aimée. Mais le despote veut être obéi. Hildiga se soumettra à son sort ou son père et tous les captifs périront sous ses yeux. A la bonne heure ! on retrouve enfin l'Attila authentique ! Toutefois, il reste un espoir à l'infortunée. Le second fils d'Attila, Ellak, de mœurs plus douces que son aîné, veut sauver Herric, sa fille et Walter. Un projet de fuite est arrêté ; il doit s'accomplir pendant la nuit prochaine, qui, par la brusque résolution du tyran, doit être la nuit des noces d'Attila. Cependant Hernock a eu vent du complot, il vient le dénoncer à son père sans pouvoir en désigner l'auteur. Attila le cherche avec rage. Walter lui est particulièrement suspect. Tandis que le vieil Herric et ses compagnons, ne comprenant pas le dévouement d'Hildiga qui se sacrifie pour leur

salut, l'accablent de leurs mépris et de leurs malédictions, Walter seul a ployé le genou devant elle et a rendu hommage à sa vertu. Le tyran l'interroge. Il cherchait l'auteur d'un complot de fuite nocturne; il trouve en Walter un rival. Le franc aime Hildiga, il le dit hautement, et prononce ainsi son arrêt de mort. Qui le frappera? demande le roi. — Moi! dit Hernock. Walter est entraîné et tombe... à la cantonnade, sous les coups de ce digne aîné du fléau de Dieu.

Dès lors Hildiga, atteinte au cœur, ne vit plus que pour la vengeance, et le moment de l'assouvir est proche. En vain Ellak lui propose d'accomplir leur projet de fuite. Elle s'y refuse. Il comprend quel but elle poursuit, quel attentat elle médite. Elle avoue tout. Ellak peut la dénoncer. Elle ne faiblira ni pour le châtiment, ni pour la vengeance. Ici, je l'avoue, je ne m'explique pas trop l'attitude du second fils du roi. C'est le personnage doucereux, sensible, ayant quelque chose d'humain dans cette famille de tigres royaux, et c'est lui qui commet, en somme, le crime le plus atroce. Ne dément-il pas son caractère quand, en laissant Hildiga assouvir son ressentiment, il accepte pour lui l'horreur du parricide ?.. Il est vrai que son père le maudit; mais, d'abord, ce n'est pas une raison pour le laisser massacrer; ensuite, quel besoin avait-il de lui avouer que, lui aussi, comme Walter, il aimait la reine? Il est vrai encore qu'Attila prononce l'arrêt de mort de la mère d'Ellak, la seconde femme répudiée du monstre couronné ; mais c'est Ellak lui-même, qui par son imprudent et inutile aveu, déchaîne ces nouvelles fureurs. Le forfait du doux Ellak est-il suffisamment justifié ?.. Il y a là, peut-être, un excès dans l'horrible qui n'ajoute rien, qui enlève peut-être quelque chose à la grandeur épique du dénouement.

Hildiga frappe le roi avec sa propre hache. On va l'entraîner pour l'expiation. Mais, tout sanglant, Attila sort de sa tente. La reine, dit-il, est innocente. C'est lui-même, qui dans un moment de vertige, s'est frappé. Et c'est encore l'orgueil qui lui dicte cette déclaration mensongère. Chez les Huns, la mémoire d'un homme qui meurt sous les coups d'une femme est flétrie, ses enfants déshérités. Attila veut s'épargner ce déshonneur; il n'échappe pas aux hontes de la défaite. De grands cris s'élèvent; ce sont les captifs révoltés qui ont égorgé leurs vainqueurs ivres. Attila expire en écoutant leur chant de triomphe, morceau lyrique d'une grande beauté, mais qui allanguit le dénouement. L'auteur l'a compris, d'ailleurs, car son livre indique une variante qui rend ce dénouement plus rapide et plus saisissant.

On sait que ce sujet a tenté Corneille. Mais son *Attila*, œuvre d'une trop longue décadence, n'est guère rappelé que par la boutade d'un célèbre satirique. M. le vicomte de Bornier a considéré cette figure du fléau de Dieu sous un autre aspect que le grand tragique. La

comparaison me mènerait trop loin. En dépit des quelques critiques que j'ai pu me permettre, et qui, elles-mêmes, sont peut-être contestables, l'*Attila* joué à l'Odéon est une composition qu'un grand souffle anime, d'où se dégagent les sentiments les plus nobles et les conceptions les plus épiques; elle est de celles qui relèvent une époque moralement et littérairement.

En résumé, le mouvement littéraire qui embrasse les deux dernières années n'est point à mépriser, surtout si l'on considère que le succès a été aux ouvrages dont l'inspiration est saine et élevée. Il est vrai que je m'en suis tenu au dessus du panier, laissant le fretin au fond. Mais c'est quelque chose qu'on puisse dire de trois ou quatre compositions qu'elles sont une élite et qu'elles font honneur à la scène française.

Il me reste à jeter un coup d'œil très sommaire sur quelques pièces non représentées, je dirais refusées, si l'un au moins des auteurs ne se croyait en droit de réclamer. Sur ces cinq ouvrages, quatre sont écrits en vers. Ce qu'on ne veut ou ne saurait écrire en prose, souvent on le chante. Mais il y a chanson et chanson.

8. — Richelieu. Ce drame met en scène les grandes figures de nos annales au commencement du dix-septième siècle. Louis XIII et Richelieu sont naturellement au premier plan. L'épisode mis en œuvre est la lutte inégale du malheureux d'Effiat, cet étourneau, avec l'éminence rouge. D'intrigue amoureuse, peu ou prou. Nous en sommes avertis, d'ailleurs. Un drame politique ne peut avoir rien de bien passionnant. Ce que je puis dire de l'œuvre, c'est que sa prosodie est suffisante et qu'elle suit pas à pas la thèse historique généralement acceptée. C'est bien le Louis XIII dominé par son ministre, c'est le vrai Richelieu abattant à peu près tout ce qui restait de féodalité pour former une France nouvelle, et aussi, aurait pu ajouter l'auteur, pour asseoir sur les ruines qu'il faisait son autorité et sa gloire. Le *Richelieu* de M. le comte de Porry est froid et compassé. C'est, si l'on veut, une amplification qui eût mérité un prix en Sorbonne, et qui d'ailleurs, nous apprend l'honorable auteur « a obtenu la médaille d'or (1re classe) au concours de littérature internationale fondé à Milan, sous la direction et présidence de M. le chevalier-comte de Foucaut-Daugnon. »

9. — Louis XI en belle humeur. Ce petit ouvrage a failli être joué au second théâtre Français, s'il vous plait. Pourquoi non? L'Odéon et d'autres scènes non moins fières ont accueilli des pièces qui certainement ne valent pas celle-là. Mais l'auteur, parait-il, ne brille pas par la vertu de patience. Sa préface nous explique que sa pièce était reçue, mais qu'il ne crut pas devoir attendre « le délai fixé pour la représentation. » Il a donc retiré son manuscrit, se contentant de

le faire imprimer. Il a eu raison, car son Louis XI est vraiment de belle et joyeuse humeur, et la lecture en est agréable. Il y aurait, peut-être, à relever quelques propos trop vifs, ou d'un goût douteux, à chicaner l'auteur sur le choix qu'il a fait du sombre Louis XI pour en faire le héros, ou le *deus ex machina* d'une aventure joyeuse; mais, à cela près, ces deux actes sont d'une facture aimable, le vers est facile, le trait de bon aloi. Le sujet n'a rien de bien compliqué. Un jeune barbier-chirurgien, qui porte, par surcroît le même nom que le fameux Olivier-le-Daim, est amoureux de la fille d'un gentilhomme que sa lancette a sauvé de male-mort, et que veut épouser son terrible homonyme. Louis XI apprend quelle folie amoureuse et sénile médite son barbier en titre, et il s'arrange pour s'amuser à ses dépens. L'incognito du roi, le nom identique des deux rivaux, la malice du vieux monarque en« belle humeur, » tout cela amène une suite de scènes gaillardement conduites, de quiproquos divertissants. Finalement, Louis XI unit les deux amants, à la barbe du vieux raseur. Si M. Auguste Robert est jeune, il a certainement de l'avenir au théâtre.

J'arrive à la partie pénible de ma tâche. Que dire de ces deux compositions étranges : *les Petits grands hommes*, *les Vertiges*, qui ahurissent le lecteur par des audaces de forme et de fond et déconcertent la critique en lui faisant trop beau jeu ?

10.— Les Petits Grands Hommes. La couverture annonce huit éditions. L'auteur aurait-il commencé par la huitième, comme ces enfants qui veulent s'engager dans le régiment des colonels ? Après cela, la pièce a été écrite en 1877; elle met en scène un usurpateur vaincu par un phraseur patriote, elle prétend, sans doute, à l'allusion politique... Ce luxe de lecteurs et d'éditions s'explique-t-il par certaines curiosités malsaines? Il s'agit, ai-je dit, d'une tentative d'usurpation qui échoue. Eh bien ! brodez sur ce thème d'interminables rêvasseries humanitaires, des déclamations contre les médiocrités prétentieuses, une intrigue amoureuse à dormir debout, et vous aurez toute la pièce. Encore cette rapide analyse ne peut-elle donner une idée, même lointaine, de ce qu'est, en réalité, ce fatras de tirades banales, de situations grotesques, de versification à faire dresser les cheveux. Ah ! c'est l'auteur qui a pris au sérieux certain précepte que je rappelle plus haut. C'est bien pour lui que la rime est esclave. *Danger* et *marcher*, *idée* et *destinée*, *utopie* et *folie*, il fait rimer tout cela sans broncher, et c'est peu auprès du décousu des scènes, de la gaucherie des développements, du poncif mal digéré de l'ensemble, L'auteur a du souffle et de l'ardeur, incontestablement. Mais, comme un sanglier qui brise tout sur son passage, il va droit devant lui, foulant aux pieds tout ce qui le gêne, règles, bon goût, convention scénique. *Les petits grands hommes*

sont dédiés, sans phrases, à M. Gambetta ; est-ce une épigramme ? ou l'auteur raille-t-il, comme M. Jourdain faisait de la prose.. sans le savoir ?

11. — Rêverie sur la Tragédie. Vertiges. Rêverie ! Vertige ! au moins l'auteur ne nous prend pas en traitre. Son livre semble écrit par un sphinx pour être lu par des devins ; il débute par la dédicace suivante : *A mon frère !*

J'ai jeté notre nom dans la folle mêlée
Des orgueilleux espoirs
Et tu m'avais dit : Va !... mais dans l'onde troublée
Sans même ces plis noirs,
Rictus de son oubli, qu'à la pierre qui roule,
Dans son funèbre accueil
L'abîme ouvre, puis ferme, on sombre ! notre honte,
Pour tous n'a pas de deuil !

Avez-vous compris ? Eh ! bien ! tout du long de ce volume c'est aussi clair que ça. Mais, enfin, il y a autre chose encore ? Oui, une préface-rêverie qui est aussi une nébuleuse, et dans la comédie il y a un rudiment d'intrigue. C'est une duchesse avec son duc ; la duchesse a une nièce qui sera comtesse et un adorateur qui est un comte, lequel a pour rival un marquis... Toute la seigneurie de France y passe ! et Dieu sait comme tout ce monde blasonné s'adonne aux méditations, élévations, flagellations, déclamations, surtout aux digressions. Il n'y a pas jusqu'à l'ingénue qui ne ratiocine à perdre haleine, le tout dans le style sybillin de la dédicace. L'auteur vise sans doute à la profondeur ; et, en effet, il est profond comme un puits au fond duquel on ne voit goutte. Il a d'ailleurs, beaucoup de lecture et trop de reminiscences, mais il lui arrive d'indiquer en notes les sources où il puise, et c'est ce qu'il y a de plus net dans son œuvre; il aspire évidemment à pétiller, à s'élancer vers la nue, comme les fusées : mais les pièces d'artifice trop embrumées ratent.

Malgré tout, il y a dans ce poète touffu, sinon l'étoffe, au moins la vocation d'un penseur ; il aime à remuer des idées, ou ce qu'il prend pour des idées ; mais pourquoi leur donner cet accoutrement grotesque ? est-ce une gageure ? C'est vraiment dommage de donner un si beau papier et un tel luxe typographique à un volume si singulier; c'est vraiment trop richement encadrer « le vide qui danse », « le jarret coupé de l'extase », « la foi qui doute de son œil », « l'écho sans cri » qui trouve moyen d'être « haletant. »

12 — En Forêt. En qualifiant son œuvre de folie-vaudeville, l'auteur eût à coup sûr justifié son titre. La gaieté y est exhubérante, les personnages quelque peu bouffons, mais dans ses directions plaisantes l'observation est d'assez bon aloi. M. de Saint-Michel est assurément

un homme d'esprit, très mêlé au siècle, plus disposé à rire qu'à pleurer de ses travers; il a de la verve, mais parfois un peu trop gauloise, de l'esprit et beaucoup, mais qu'il fourvoie dans des rencontres insuffisamment propres. Je ne lui reprocherai pas d'avoir réédité le dialogue de Vadius et de Trissotin, car c'est par cet emprunt, sans doute, que l'auteur entend justifier le titre de comédie donné à la pièce, mais je lui chercherai querelle pour avoir trop assaisonné au gros sel une pochade qui pouvait rester amusante et spirituelle sans tourner à la charge.

De ces dernières lectures se dégage une réflexion finale. C'est que les barrages ont du bon, c'est qu'il y a loin des pièces qu'on joue à celles qu'on refuse, et qu'en lisant celles-ci on s'incline avec reconnaissance devant les comités de lecture les plus rébarbatifs, et devant toutes les censures préalables... l'officielle comprise. V V.

OUVRAGES POUR LA JEUNESSE

1. *Les gens de bonne volonté*, par J. GIRARDIN. Paris, Hachette, 1880, in-8 de 222 p. illustré. Prix : 1 fr. 50. — 2. *Petits contes alsaciens*, par J. GIRARDIN. Paris, Hachette, 1880, in-8 de 192 p. illustré. Prix : 1 fr 50. — 3. *Choix de fables de La Fontaine*. Paris, Hachette, 1880, in-8 de 192 p. illustré. Prix : 1 fr. 50. — 4. *Nos vraies conquêtes*, par M. ALBERT LÉVY. Paris, Hachette, 1880, in-8 de 192 p. illustré. Prix : 1 fr. 50. — 5. *Petites nouvelles*, par Mme COLOMB. Paris, Hachette, 1880, in-12 de 192 p. illustré. Prix : 1 fr. — 6. *Contes pour les enfants*, par Mme COLOMB. Paris, Hachette, 1880, in-12 de 192 p. illustré. Prix : 1 fr. — 7. *Néridah*, par M. WILFRID DE FONVIEILLE. Paris, Hachette, 1880, 2 vol. gr. in-18 de 308 et 300 p. illustré de 80 vignettes par Sahib. Prix : 4 fr. 50. — 8. *Sous les lilas*, par Miss ALCOTT. Paris, Hachette, 1880, gr. in-18 de 300 p. illustré de 23 vignettes par Mme S. Lepage. Prix : 2 fr. 25. — 9. *Daniel*, par Mme JEANNE MARCEL. Paris, Hachette, 1880, gr. in-18 de 274 p. illustré de 45 vignettes sur bois. Prix : 2 fr. 25. — 10. *L'oncle Boni*, par Mlle DE MARTIGNAT. Paris, Hachette, 1880, in-18 de 346 p. illustré de 42 vignettes dessinées par Gilbert. Prix : 2 fr. 25. — 11. *Les deux reines*, par Mme DE STOLZ. Paris, Hachette, 1880, gr. in-18 de 307 p. illustré de 32 vignettes dessinées par C. Delort. Prix : 2 fr. 25. — 12. *Tranquille et Tourbillon*, par Mlle ZÉNAÏDE FLEURIOT, gr. in-18 de 303 p. illustré de 45 vignettes dessinées par M. Ferdinandus. Prix : 2 fr. 25. — 13. *Récits et nouvelles*, par PAUL DEPELCHIN. Paris, librairie de la *France illustrée*, 1880, gr. in-18, 138 p. Prix : 2 fr. — 14. *Le pauvre mystérieux*, par M. FIRMIN DE TIGREMONT. Paris, librairie de l'*Ami des campagnes*. 1880, gr. in-18 de 242 p. Prix : 2 fr. — 15. *Un échange*, par Mlle CÉLANIE CARISSAN. Paris, Téqui, 1880, gr. in-18 de 322 p. Prix : 2 fr. — 16. *Souvenirs d'une glaneuse*, par Mme MARIE O'KENNEDY. Paris, 1880, petit in-12 de 103 p. Prix : 2 fr.

Il fut un temps où le genre de récit que l'on nomme la *Nouvelle* jouit en France d'une faveur marquée. Les premiers, parmi les grands noms littéraires, leur devaient une partie de leur célébrité. Un récit concentré, finement écrit, suffisait alors à la réputation d'un homme. Le *Mouchoir bleu* faisait le tour du monde. Les éditeurs, toujours prêts à suivre le goût du public, publiaient non-seulement des volumes, mais des bibliothèques de *Nouvelles*. On trouvait à la fois dans ces œuvres charmantes, la finesse des critiques, l'habileté des romanciers, l'enchantement de style des poètes. On fermait le livre sur un

récit attendri. On n'éprouvait en lisant ni la curiosité avide qui porte à tourner les feuillets avec hâte, afin de connaître tout de suite le dénouement du roman, ni le trouble causé par l'émission d'idées malsaines. La *Nouvelle* était obligée à une excessive réserve. On lui demandait le charme, la sensibilité, la grâce. Aujourd'hui, ce genre de récit a perdu une partie de sa vogue, sans qu'il soit possible d'en expliquer la raison. L'écrivain en compose seulement pour certains recueils dont le mode de publicité ne comporte pas de longs récits. Les éditeurs affirment que le public recherche moins les *Nouvelles* que les volumes dans lesquels se déroule une action unique et dramatique. Eh bien ! le public a tort. Forcément il reviendra à la *Nouvelle.* Après avoir lu les romans dans lesquels se succèdent les événements imprévus, il comprendra le charme que l'on peut trouver dans une histoire racontée simplement, et qui repose à la fois le cœur et l'esprit. Qu'on ne s'y trompe point, d'ailleurs, il est bien plus difficile d'écrire une *Nouvelle* qu'un roman. La délicatesse du sujet à choisir, l'étude des caractères, l'absence presque complète du dialogue, dont les romanciers font si souvent abus, sont autant d'obstacles dont les littérateurs doivent successivement triompher. Tel écrivain qui combine des péripéties étranges et mouvementées, échouera dès qu'il s'agira de raconter une histoire simple, honnête et touchante. Oui, nous en sommes certain, on reviendra à la *Nouvelle*, injustement dédaignée.

1. — Nous n'en voulons pour preuve que le plaisir avec lequel nous nous avons lu le volume de M. Girardin : *Les hommes de bonne volontés* Ces récits n'ont d'autre prétention que celle d'encourager à l'étude, à la pratique de la charité. Les héros de ces nouvelles sont pour la plupart des petits, des humbles, des délaissés. Partis d en bas, dénués de tout, ils possèdent un seul bien : la bonne volonté ; l'ardent désir de rester honnêtes au milieu des difficultés, des tentations de la vie, une louable ambition de parvenir, d'échapper à la misère par le travail, et d'arriver à l'art grâce à une suite de constants efforts. Ils luttent, ils souffrent; les chemins épineux, difficiles, s'aplanissent lentement sous leurs pas ; mais les obstacles à vaincre doublent leur courage, et le succès finit par couronner leurs efforts. Cette lecture est à la fois attachante et saine. Sans avoir de lien entre eux, les héros de ces *Nouvelles* ont cependant une parenté réelle qui tient à leur honnêteté. Non point cette honnêteté banale qui parfois se contente de la négation du mal : mais l'honnêteté active, vivante, dévouée, passionnée comme les grandes vertus. *L'église de Sainte-Luce, le Marchand de paniers, José Toras le charbonnier, l'Enfant prodigue, le dîner du dimanche*, sont autant de tableaux exquis et vrais, peints avec sobriété et sureté. On n'analyse point ces nouvelles, elles y per-

draient. L'action y tient moins de place que les sentiments. On les défloreraît en essayant de les raconter.

2. — Les *Petits Contes Alsaciens*, du même auteur, destinés à des lecteurs plus jeunes, possèdent le grand et rare avantage d'intéresser par le récit d'événements possibles. Tous les caractères y sont vrais. Les écoliers à qui on les destine voient passer sous leurs yeux de véritables enfants, et non de jeunes petits hommes. On ne leur parle pas une langue puérile ; on ne cherche pas non plus à écrire pour eux des pages trop sérieuses. Tout est simple, vrai, naïf et charmant dans ces récits, et M. Girardin peut être considéré comme un des auteurs comprenant le mieux ce qui convient pour aider au développement des jeunes cœurs et des jeunes intelligences.

3. — Ces deux livres font partie d'une série de volumes ayant pour titre : *Bibliothèque de l'Ecole et de la Famille*. Afin de le justifier dès les premières publications MM. Hachette viennent de donner une charmante édition des meilleures fables de La Fontaine, illustrée avec esprit.

4. — Les *Vrais Conquêtes* de M. Albert Lévy sont toutes pacifiques, et retracent l'histoire des inventions auxquelles les sciences doivent leurs progrès; la société, les merveilles imprévues qu'elle est appelée à constater chaque jour ; le commerce, un nouvel essor. Ce volume écrit avec l'élégance et le pittoresque qui enlève son aridité à la leçon, ne traite que d'un certain nombre de d'inventions : l'histoire de l'éclairage, de la vapeur, la découverte de la planète Le Verrier; des articles intéressants sur l'aimant, la boussole, le télescope; enfin des études explicatives sur les instruments nouveaux, ayant pour but une transmission instantanée de la pensée, soit au moyen de l'écriture, soit à l'aide du son, complète ce livre intéressant. Le *Téléphone*, le *Phonographe*, le *Microphone* n'auront plus de secrets pour les lecteurs, quand ils auront lu l'ouvrage érudit de M. Lévy. De nombreuses gravures sur bois intercalées dans le texte rendent visibles les explications scientifiques. Ce volume, nous n'en doutons pas, sera fort apprécié. A une époque où les inventions se multiplient, on ne saurait les vulgariser trop vite, et faire pénétrer trop rapidement dans les masses les merveilles qui chaque jour excitent notre surprise et notre admiration.

5, 6. — Mme Colomb, une des fidèles collaboratrices du *Journal de la jeunesse* se montre la digne émule de M. Girardin. Comme lui elle se plaît à écrire des Nouvelles et laisse volontiers tomber de sa plume de courts récits. Une grande délicatesse de sentiments se retrouve dans toutes ses œuvres. Dans son volume *Petites Nouvelles*, celle qui a pour titre : la *Bibliothèque de feu Martinau* est un véritable bijou. L'histoire de cette veuve qui conserve comme une reli-

que les livres de son mari, et finit cependant par les vendre, afin de permettre à un étudiant pauvre de continuer ses études, émeut jusqu'aux larmes. Toutes les exquises délicatesses du cœur y sont peintes, analysées avec une sensibilité pénétrante. Avec les *Petits Amis de Sturm* nous pénétrons non plus dans la maison d'un savant, mais dans la niche d'un honnête chien, autour duquel s'abattent sans crainte les moineaux frileux. *Les Orphelins*, *A qui l'Héritage*, *Après le dîner*, *l'Invalide* sont autant de pages ayant le grand mérite d'intéresser et de moraliser tout ensemble. S'il est difficile d'écrire un livre intéressant des hommes faits, les jeunes lecteurs sont peut-être plus exigeants encore. — Les *Contes pour les enfants*, du même auteur, présentent une série de petits tableaux d'intérieur complètement réussis.

7. — *La Bibliothèque rose illustrée* s'est enchirie d'une collection de livres nouveaux, présentant des qualités diverses. Dans *Néridah*, M. Wilfrid de Fonvieille a tenté de démasquer les supercheries du magnétisme et du spiritisme. Cet ouvrage un peu long eut gagné à n'avoir que les proportions d'un seul volume. Les aventures du crédule John Hartley se trouvent répétées d'une façon presque identique dans divers chapitres. John Hartley s'est rendu aux Indes afin de conduire Suzanne sa femme bien-aimée sous un climat capable de rétablir sa santé délabrée. En effet, une amélioration sensible se manifeste, et peu après son arrivée aux Indes, Suzanne donne le jour à une mignonne créature que l'on appela Néridah. John était absent quand la petite fille vint au monde, et il pressa à la fois dans ses bras deux êtres également frêles et chers. Tout à la joie qui lui emplissait le cœur, il n'entendit que vaguement les bruits circulant autour de lui, et tendant à lui insinuer que Suzanne ayant perdu son enfant, presque immédiatement après sa naissance, lui avait substitué une petite fille étrangère. Le bonheur de la jeune mère, la joie de son mari étaient trop complets pour rester durables. Un indien fanatique persuadé qu'il se rendrait ses dieux favorables, en prouvant sa haine à des chrétiens ennemis de sa race et de sa religion, cacha dans la chambre de la jeune femme, un serpent cobra, reptile dont la blessure est mortelle. La jeune femme mourut d'une façon presque foudroyante. Désespéré, ne se sentant pas le courage de vivre dans un pays où il avait été si heureux, John Hartley résolut de revenir en Angleterre. Il y était à peine arrivé, lorsqu'un jour, au moment où il s'apprêtait à monter en chemin de fer, aux environs de Londres, il se vit dérober une montre ayant appartenu à sa femme, et à laquelle il tenait comme à une relique. A partir de ce moment, des intrigants de bas étage, unis pour le mal, et avides de trouver des dupes assez riches pour leur permettre de faire fortune, s'attachent à ses pas, et progressivement s'emparent de son esprit. John Hartley ne retrouve pas seulement le bijou dérobé,

grâce à la somnambule et à son complice; ces deux misérables lui promettent que, grâce à leur pouvoir magnétique et spirite, ils lui procureront des manifestations d'outre-tombe, Suzanne lui parlera, lui prendra la main, lui apportera des dons mystérieux, et daignera régler sa vie, comme au temps où elle existait près de lui. Quelques tours de prestidigitation habile, une grande dose d'effronterie, la faiblesse d'un esprit troublé par le chagrin servent d'une façon absolue les projets des misérables. Ils persuadent à John Hartley que Néridah n'est pas sa fille, et que Suzanne exige le renvoi immédiat de l'étrangère qu'elle introduisit frauduleusement dans la famille. John Hartley chasse Néridah qui va demander asile à son cousin et à son oncle, Henry et Alfred Hartley. Ceux-ci lui promettent de démasquer les imposteurs et de lui rendre la tendresse de son père. Les misérables pris en flagrant délit de supercheries et d'escroqueries s'estiment heureux d'échapper à un procès flétrissant, en avouant la longue série de leurs impostures. Histoire un peu longue, mais écrite d'une plume alerte.

8. — L'amour de la famille, très développé chez les Anglais leur a fait trouver des tableaux exquis et des livres charmants, chaque fois qu'il s'agit de raconter les scènes de la vie enfantine. *Sous les lilas*, de miss Allott, retrace les aventures d'un pauvre petit clown, échappé d'un cirque nomade, en compagnie de son chien. Accueilli dans une bonne et honnête famille, les progrès de Bàn, ses efforts pour s'instruire et devenir un brave et laborieux garçon remplissent les 300 pages d'un livre peu rempli d'événements, et devant tout son charme à la vérité des scènes, et à la sincérité des caractères.

9. — *Daniel*, par Mme Jeanne Marcel, est également l'histoire d'un enfant. Sa mère étant morte, le père, marin au service de l'État, se voyant dans l'impossibilité de s'occuper lui-même de son éducation, le confie à la famille Christophe. Ces braves gens l'accueillent avec joie, et se prennent tout de suite à l'aimer. Il n'en est point de même de Jérôme, orphelin adopté par eux qui, jaloux et méchant, fait retomber sur le nouveau venu ses propres méfaits, en attendant qu'il le charge de ses fautes. A mesure qu'il grandit, sa corruption augmente, il finit par abandonner la maison de son bienfaiteur, au moment où le vieux tailleur affaibli par l'âge et par l'excès de travail, commence à avoir besoin de son aide. La misère s'abat progressivement sur le pauvre ménage ; la maison va être vendue, les vieillards chassés, quand le père de Daniel arrive. Il apprend aux vieillards que, loin de les oublier, il leur a régulièrement adressé des sommes capables de leur faire goûter le repos et l'aisance : ces sommes avaient été dérobées par Jérôme, qui, d'ingrat est devenu voleur. A ce livre d'une grande moralité on ne reproche que quelques négligences de style.

10. — L'*Oncle Boni*, par Mlle de Martignat, appartient à cette famille de bourus bienfaisants, et de prétendus égoïstes, qui n'ont d'autre tort que celui de ne point s'inquiéter s'ils possèdent un cœur. Ils commencent par en nier l'existence, quitte à la prouver avec usure. Cet oncle Boniface, appelé Boni par ses intimes, apprend du notaire de sa famille, que son neveu Régis de Nanjac le nomme son héritier. A l'attendrissement excité par cette nouvelle, succède bientôt une violente colère. M. Boniface de Nanjac arrive même à soupçonner une mystification, quand il comprend que l'unique dépôt confié à sa bonté est la veuve de Régis et ses enfants. Cette nièce qu'il n'a jamais vue qui, sans son consentement est entrée dans la famille, qu'il est certain d'avance de ne point aimer, il ne la verra jamais. N'osant cependant refuser de venir en aide aux orphelins, il leur permet d'habiter le château de Nanjac, se promettant seulement de n'y mettre jamais les pieds, et de considérer la femme et les enfants de Régis comme des étrangers. Le hasard, la curiosité, rapprochent l'oncle Boni de ses neveux, il sauve l'un de la mort, il soigne l'autre, il en vient à s'intéresser à tous ; puis comprenant qu'on l'aime avec un désintéressement d'autant plus grand qu'il a caché son nom et sa fortune, son cœur se dilate, et lui-même met fin à cette épreuve. L'oncle Boni finit par s'estimer heureux d'adopter la famille de son neveu, et ramène à Paris les orphelins et la veuve. Il se trouve dans ce livre des scènes charmantes; la variété bien tranchée des caractères est suivie avec grand soin. Les jeunes lecteurs seront ravis par cette lecture très simple, mais très attrayante.

11. — *Les deux Reines* de Mme de Stolz ne sont point des princesses, mais de mignonnes enfants adoptées par deux familles amies, éprouvant à un égal degré le désir, le besoin de se dévouer à de petits êtres qui deviendront plus tard la joie de leur vieillesse. L'une des enfants est d'une beauté accomplie ; elle se nomme Olga ; l'autre moins jolie s'appelle Paule. Dans la maison de leurs parents d'adoption, elles seront reines au même titre, mais chacune d'elles se servira de son pouvoir d'une façon bien différente Olga étourdie par le bruit que fait sa beauté, en arrive à l'adoration d'elle-même; Paule se croyant laide s'applique à s'instruire et chaque jour développe en elle des qualités nouvelles. La vanité de l'une s'offre à la modestie de l'autre. Olga n'a d'autre culte qu'elle-même, Paule s'oublie sans fin pour autrui. Quand arrive l'âge de marier les jeunes filles, un riche parti se présente. Olga d'abord préférée ne tarde pas à voir se changer en inquiétude l'enthousiasme de son fiancé. Peut-être la beauté d'Olga triompherait-elle en dépit des défauts de la jeune fille, mais un soir, à l'heure où celle-ci se dispose à partir pour le bal, en essayant une coiffure devant la cheminée, elle se trouve sou-

dainement environnée de flammes. Sa beauté détruite, sa vie compromise l'obligent à réfléchir. Paule, restée près d'elle comme un ange gardien, lui parle de Dieu et des devoirs négligés, et quand Olga retrouve la santé et la fleur de son visage, tout en elle est si changé qu'elle se juge et place la main de Paule dans celle de Léonce. Ce volume est certainement le meilleur qu'ait écrit Mme de Stolz.

12. — *Tranquille et Tourbillon*, par Mlle Zénaïde Fleuriot, présente également les oppositions de deux caractères très tranchés. La baronne de Val-Argand a cru devoir prendre chez elle, avec l'intention de l'adopter plus tard, sa nièce Béatrix que, par raillerie, elle appelle Mlle Tranquille. La douceur de l'enfant ne tarde pas à lui paraître monotome, et lassée d'avoir toujours près d'elle une créature voisine de la perfection, elle mande chez elle un neveu bruyant, égoïste, qui ne tarde pas à torturer Tranquille. Il faut longtemps à la baronne pour s'apercevoir des défauts de Victor-Tourbillon. C'est seulement pendant une maladie grave où il lui devient possible d'apprécier d'une façon complète ces deux caractères, que la baronne retrouve le sentiment de la justice, renvoie Tourbillon au collège et adopte Béatrix. Les enfants liront avec fruit ce volume écrit pour eux, avec l'esprit d'observation propre à Mlle Fleuriot qui excelle à peindre les scènes enfantines.

13.— M. Paul Depelchin a publié, dans la *France illustrée*, un grand nombre de charmantes nouvelles pleines d'observations et d'humour : *Frère et Sœur*, la *Descente de Sceaux*, la *Légende du Nuage*, le *Donneur d'eau bénite*, sont des pages attrayantes, dont l'esprit n'exclut ni la leçon morale ni la sensibilité. — Est-ce que l'analyse de ces livres ne prouve pas que l'on aurait raison de revenir à la nouvelle qui intéresse sans fatiguer? S'il faut à ce sujet refaire l'éducation du public, il appartient aux éditeurs de se charger de ce soin.

14. — Le volume ayant pour titre le *Père Branchu*, n'est point l'histoire d'un homme, mais plutôt celle d'une forêt. Le brave bûcheron dont le nom sert de titre au volume, conduit ses hôtes à travers les mystères et les merveilles des bois qu'il étudie et qu'il admire d'une façon naïve; tandis qu'un homme de cœur et de science lui révèle ce qu'il ignore, et complète les connaissances que le Père Branchu avait des insectes, des oiseaux et des plantes des bois. Ce livre ne sera suivi d'aucune autre œuvre de ce travailleur infatigable; M. de la Blanchère vient de mourir, et la jeunesse studieuse regrettera un de ses auteurs favoris.

15, 16, 17. — Le *Pauvre mystérieux*, qui donne son nom au volume de M. Firmin Trigrenont, est une nouvelle fort courte. Le livre entier en contient dix-neuf. On peut le mettre dans toutes les mains. — Les livres semblables à un *Echange*, par Mme Célanie Carissan, sont

10. — L'*Oncle Boni*, par Mlle de Martignat, appartient à cette famille de bourus bienfaisants, et de prétendus égoïstes, qui n'ont d'autre tort que celui de ne point s'inquiéter s'ils possèdent un cœur. Ils commencent par en nier l'existence, quitte à la prouver avec usure. Cet oncle Boniface, appelé Boni par ses intimes, apprend du notaire de sa famille, que son neveu Régis de Nanjac le nomme son héritier. A l'attendrissement excité par cette nouvelle, succède bientôt une violente colère. M. Boniface de Nanjac arrive même à soupçonner une mystification, quand il comprend que l'unique dépôt confié à sa bonté est la veuve de Régis et ses enfants. Cette nièce qu'il n'a jamais vue qui, sans son consentement est entrée dans la famille, qu'il est certain d'avance de ne point aimer, il ne la verra jamais. N'osant cependant refuser de venir en aide aux orphelins, il leur permet d'habiter le château de Nanjac, se promettant seulement de n'y mettre jamais les pieds, et de considérer la femme et les enfants de Régis comme des étrangers. Le hasard, la curiosité, rapprochent l'oncle Boni de ses neveux, il sauve l'un de la mort, il soigne l'autre, il en vient à s'intéresser à tous ; puis comprenant qu'on l'aime avec un désintéressement d'autant plus grand qu'il a caché son nom et sa fortune, son cœur se dilate, et lui-même met fin à cette épreuve. L'oncle Boni finit par s'estimer heureux d'adopter la famille de son neveu, et ramène à Paris les orphelins et la veuve. Il se trouve dans ce livre des scènes charmantes; la variété bien tranchée des caractères est suivie avec grand soin. Les jeunes lecteurs seront ravis par cette lecture très simple, mais très attrayante.

11. — *Les deux Reines* de Mme de Stolz ne sont point des princesses, mais de mignonnes enfants adoptées par deux familles amies, éprouvant à un égal degré le désir, le besoin de se dévouer à de petits êtres qui deviendront plus tard la joie de leur vieillesse. L'une des enfants est d'une beauté accomplie ; elle se nomme Olga ; l'autre moins jolie s'appelle Paule. Dans la maison de leurs parents d'adoption, elles seront reines au même titre, mais chacune d'elles se servira de son pouvoir d'une façon bien différente Olga étourdie par le bruit que fait sa beauté, en arrive à l'adoration d'elle-même; Paule se croyant laide s'applique à s'instruire et chaque jour développe en elle des qualités nouvelles. La vanité de l'une s'offre à la modestie de l'autre. Olga n'a d'autre culte qu'elle-même, Paule s'oublie sans fin pour autrui. Quand arrive l'âge de marier les jeunes filles, un riche parti se présente. Olga d'abord préférée ne tarde pas à voir se changer en inquiétude l'enthousiasme de son fiancé. Peut-être la beauté d'Olga triompherait-elle en dépit des défauts de la jeune fille, mais un soir, à l'heure où celle-ci se dispose à partir pour le bal, en essayant une coiffure devant la cheminée, elle se trouve sou-

dainement environnée de flammes. Sa beauté détruite, sa vie compromise l'obligent à réfléchir. Paule, restée près d'elle comme un ange gardien, lui parle de Dieu et des devoirs négligés, et quand Olga retrouve la santé et la fleur de son visage, tout en elle est si changé qu'elle se juge et place la main de Paule dans celle de Léonce. Ce volume est certainement le meilleur qu'ait écrit Mme de Stolz.

12. — *Tranquille et Tourbillon*, par Mlle Zénaïde Fleuriot, présente également les oppositions de deux caractères très tranchés. La baronne de Val-Argand a cru devoir prendre chez elle, avec l'intention de l'adopter plus tard, sa nièce Béatrix que, par raillerie, elle appelle Mlle Tranquille. La douceur de l'enfant ne tarde pas à lui paraître monotome, et lassée d'avoir toujours près d'elle une créature voisine de la perfection, elle mande chez elle un neveu bruyant, égoïste, qui ne tarde pas à torturer Tranquille. Il faut longtemps à la baronne pour s'apercevoir des défauts de Victor-Tourbillon. C'est seulement pendant une maladie grave où il lui devient possible d'apprécier d'une façon complète ces deux caractères, que la baronne retrouve le sentiment de la justice, renvoie Tourbillon au collège et adopte Béatrix. Les enfants liront avec fruit ce volume écrit pour eux, avec l'esprit d'observation propre à Mlle Fleuriot qui excelle à peindre les scènes enfantines.

13.— M. Paul Depelchin a publié, dans la *France illustrée*, un grand nombre de charmantes nouvelles pleines d'observations et d'humour : *Frère et Sœur*, la *Descente de Sceaux*, la *Légende du Nuage*, le *Donneur d'eau bénite*, sont des pages attrayantes, dont l'esprit n'exclut ni la leçon morale ni la sensibilité. — Est-ce que l'analyse de ces livres ne prouve pas que l'on aurait raison de revenir à la nouvelle qui intéresse sans fatiguer? S'il faut à ce sujet refaire l'éducation du public, il appartient aux éditeurs de se charger de ce soin.

14. — Le volume ayant pour titre le *Père Branchu*, n'est point l'histoire d'un homme, mais plutôt celle d'une forêt. Le brave bûcheron dont le nom sert de titre au volume, conduit ses hôtes à travers les mystères et les merveilles des bois qu'il étudie et qu'il admire d'une façon naïve; tandis qu'un homme de cœur et de science lui révèle ce qu'il ignore, et complète les connaissances que le Père Branchu avait des insectes, des oiseaux et des plantes des bois. Ce livre ne sera suivi d'aucune autre œuvre de ce travailleur infatigable; M. de la Blanchère vient de mourir, et la jeunesse studieuse regrettera un de ses auteurs favoris.

15, 16, 17.—Le *Pauvre mystérieux*, qui donne son nom au volume de M. Firmin Trigrenont, est une nouvelle fort courte. Le livre entier en contient dix-neuf. On peut le mettre dans toutes les mains. — Les livres semblables à un *Echange*, par Mme Célanie Carissan, sont

assez rares pour qu'on les remarque. C'est une œuvre charmante et saine, écrite avec soin et à laquelle nous prédisons un succès mérité. Les sentiments délicats, le charme intime de ce volume ne permettent pas de le détailler. L'auteur est fort jeune, mais sa première œuvre est déjà plus qu'un essai, et jamais elle ne saurait avoir de meilleur encouragement que les sympathies qui ont accueilli son début. — Comme le dit M. Alfred Nettement dans la préface du petit livre de Mlle O'Kennedy : *Souvenirs d'une glaneuse*, la seule unité de ce livre composé de sujets divers est dans « l'enthousiasme du beau ; le goût du vrai, l'amour du beau qui se retrouvent à chaque page. » Cette richesse suffit à le faire accepter, les jeunes filles passeront en le lisant une heure charmante. RAOUL DE NAVERY.

THÉOLOGIE

La colombe du Tabernacle, par le R. P. H. KINANE. Ouvrage approuvé par douze évêques. Traduit de l'anglais par LÉRIDA GEOFROY. Paris, Palmé, 1880, in-16 de xv-480 p. — Prix : 4 fr.

Le sacrement de nos autels est le trésor le plus précieux de l'Eglise et le centre de toutes ses affections, puisqu'il contient Jésus lui-même qui est notre Tout. Les âmes chrétiennes ne pourront jamais aimer et vénérer autant qu'elles le devraient Notre-Seigneur présent dans le Saint-Sacrement. Augmenter dans le cœur des fidèles cet amour et cette dévotion pour le Dieu du tabernacle, tel a été le but ou plutôt, pour employer ses propres expressions, l'*œuvre d'amour*, que s'était proposée le pieux auteur du beau livre dont nous parlons ici. Bien que la tâche ne fut pas aisée, vu le grand nombre d'ouvrages déjà existant sur le même sujet, toutefois il l'a accomplie avec un rare succès, puisque son livre a atteint en Angleterre vingt-cinq éditions ; et, ce qui vaut mieux, a mérité l'approbation de douze évêques dont l'un Mgr Leahy, l'a même honoré d'une préface.

Nous sommes heureux de pouvoir invoquer le témoignage de l'éminent archevêque de Cashel, parce qu'il rend nos éloges superflus. Voici en quels termes ce vénérable prélat parle du livre, en le recommandant fortement à ses diocésains : « D'une piété naïve et simple, il est destiné à se trouver entre les mains de chacun, sans exception. Tous, les savants comme les ignorants, y trouveront des motifs d'édification et de perfectionnement spirituel. Quiconque lira avec attention les pieuses instructions dont ces pages sont remplies, arrivera à mieux connaître le don de Dieu, le plus précieux de ses bienfaits ; il le recevra dévotement et aura part aux grâces qui jaillissent jusqu'à la vie éternelle et qui y conduisent. Les cœurs sincères apprendront dans ce livre à aimer plus ardemment Notre-Seigneur dans la Sainte-

Eucharistie, à le recevoir plus fréquemment et dans de meilleures dispositions, à le visiter plus souvent. à assister plus régulièrement et plus dévotement à la messe : et si ces pratiques se répandent dans quelques paroisses, elles attireront les bénédictions du ciel sur le peuple. Ce petit livre, appelé avec raison la *Colombe du tabernacle*, est bien fait pour répandre cet esprit de piété ; avec la grâce de Dieu, il accomplira plus de bien que ses dimensions ne semblent l'annoncer. » (Préf. XIV).

On doit donc savoir gré à Mlle Geofroy d'avoir donné au public français le moyen de goûter l'excellent ouvrage de l'archidiacre de Cashel. Nous sommes convaincus que cette nouvelle publication aura du succès non moins que les *Contes des Anges*, les *Pensées et* les *Maximes du P. Faber* ou la *Vie de Jésus-Christ*, par le P. Coleridge, que Mlle Lérida Geofroy avait également traduits de l'anglais.

Le passage de la préface cité tout à l'heure résume le fond du livre. Nous ajouterons seulement que, dans les premiers chapitres qui lui servent comme de préliminaires, l'auteur établit un parallèle saisissant entre l'Incarnation et le Saint-Sacrement, entre le divin Enfant et la Sainte Hostie, entre la vie cachée de Notre-Seigneur à Nazareth et celle qu'il continue de mener, tous les instants, au sein du tabernacle, enfin entre le calvaire et l'autel. Le troisième chapitre est consacré à la *santa Casa* de Lorette. La Sainte Eucharistie considérée comme sacrement et sacrifice, la communion sacramentelle et spirituelle, la communion fréquente et les visites au Saint-Sacrement, font, avec les aspirations et la pratique de la présence de Dieu, le sujet des chapitres suivants. On remarquera dans celui qui traite de la présence réelle, les pages où l'auteur invoque la tradition de l'Eglise irlandaise. Il y cite, entre autres, le *Slowe Missal*, manuscrit que les plus savants docteurs irlandais disent ne pas être postérieur au sixième siècle, et dans lequel la plus grande partie du canon de la messe ressemble mot à mot à celui du Missel romain d'aujourd'hui (p. 118). Le manuscrit appelé *Bobbio Missal*, que saint Colomban, apôtre irlandais, avait laissé à ses disciples d'Italie établis au couvent de Bobbio, atteste la même ressemblance, ainsi que l'*Exposition des cerémonies de la messe*, petit traité appartenant au cinquième ou au sixième siècle et traduit de l'ancien gaélique (p. 119). Saint Colomban vivait au sixième siècle. Dans la vie des saints d'Irlande, on trouve des preuves nombreuses de la doctrine catholique sur la présence réelle. L'auteur en produit plusieurs, tirées de la vie de saint Patrice, et parmi lesquelles on nous permettra de relever la suivante. A propos de la mort de ce grand saint, décédé de 472, à l'âge de cent onze ans, il est dit (p.129) : « Quand l'heure de la mort approcha, il reçut le sacrement des mains de Mgr Tassach, et, sur l'avis de l'ange Victor, il reçut le viati-

que de la vie éternelle » (*Vita tripartita*). Le texte latin rapporte le fait dans des termes qui nous paraissent plus exacts ; les voici : *Admonitus ergo ab Angelo custode sui, S. Thasach episcopo discipulo ejus ministrante, mysteriis divinis se munivit*, etc. (Act. SS. Mart., t. II, p. 576 n. 167). — Signalons encore l'*Horloge eucharistique* (p. 181 et suiv.), ou le tableau indiquant les pays et les heures successives de la journée où la divine Victime est immolée sur les autels, et vérifiant ainsi les paroles du prophète Malachie : « Depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant, mon nom est grand parmi les Gentils ; et en tout lieu on offre une oblation pure à mon nom (Ch. I, v. II). Ajoutons, que chaque chapitre se termine par une réflexion pieuse et une résolution ; au reste, toutes les pages de ce charmant livre respirent une piété à la fois tendre et solide, deux qualités qu'on ne trouve pas toujours alliées dans les ouvrages modernes de spiritualité.

Quant à l'exécution matérielle elle ne laisse rien à désirer : illustration, chromos, lettres ornées, encadrements tirés en rouge, culs de lampe, rien n'a été négligé pour rendre le volume attrayant aussi aux yeux des lecteurs. On dirait que l'éditeur ait voulu rivaliser avec l'auteur, en faisant comme lui une œuvre d'amour plutôt qu'une tâche vulgaire. J. M.

Œuvres spirituelles choisies de Jérome Savonarole, collationnées et traduites sur le texte original, par le R. P. Emmanuel-Ceslas Bayonne. Tomes II et III. Paris, Poussielgue, 1880, 2 vol. gr. in-18 de 295 et 362 p. — Prix : 6 fr.

Après le volume où, appuyé sur de nombreux documents, le P. Bayonne nous avait présenté sous un jour si intéressant, si nouveau, si vrai, la vie de Jérôme Savonarole, voici deux volumes composés de traités et de lettres dus à la plume de l'illustre dominicain. Nous retrouvons ici le tribun, mais aussi le religieux fervent, l'âme d'élite qui a vers Dieu les plus ardentes aspirations et contre le vice les plus véhémentes indignations. Les traités sont en général courts ; voici les titres : De la vie des veuves, de l'oraison mentale, exposition de l'oraison dominicale et de la salutation angélique, quelques poésies religieuses ; des méditations sur les psaumes 79, 50 et 30, une lamentation contre les tièdes. Tous ces traités ont déjà vu le jour, plusieurs comme les Méditations sur les Psaumes et l'oraison dominicale ont été traduits en français en 1672 par le P. Chahut, de la Compagnie de Jésus, et la Prière pour l'Église l'a été en 1867 par M. E. Cartier; mais d'autres sont traduits ici pour la première fois. Les sentiments sont pieux, on y sent une âme ardente et forte. A la fin de ces traités, le P. Bayonne a inséré un ancien récit des derniers moments de Savonarole : rien de plus émouvant que la mort de ce grand moine. Les

lettres sont rangées sous divers titres : Il y a seize lettres ou écrits sur la vie religieuse, offrant des conseils essentiellement pratiques, six lettres adressées à sa famille, vingt et une lettres de direction ou d'affaires, trente et une lettres concernant son apostolat et sa vie publique. J'ajoute qu'il y a une lettre adressée par le P. Dominique de Pescia aux religieux de Fiesole. Une ou deux de ces lettres seulement sont inédites, mais presqu'aucune n'avait été traduite en français et toutes ont été revues auparavant sur le texte original, souvent plus correct que letexte imprimé dans les divers ouvrages où elles gisaient dispersées. Cette publication du P. Bayonne est donc un service rendu aux âmes pieuses qui trouvent réunies ainsi des lettres et des traités difficiles à se procurer, mais elle a aussi une grande valeur historique, parce que l'âme de Savonarole s'y découvre toute entière et qu'après avoir lu ces pages, tout échauffées du souffle de l'a mour divin, il est impossible de n'être point incliné en faveur de ce grand religieux, persécuté par des impies et des voluptueux, qui injustement le mirent à mort. C'est l'impression que ressentira toute personne qui étudiera de près aux sources pures que nous présente le P. Bayonne, cette figure du célèbre dominicain, étrange si l'on veut, mais dont la physionomie à part commande à tout le moins l'attention et le respect. H. DE L'E.

JURISPRUDENCE

Les Institutions administratives en France et à l'étranger, par M. J. FERRAND, ancien Préfet ; Paris, Cotillon et Guillaumin 1879. in-8 de 343 p. — Prix : 6 fr.

Dès les premières lignes d'une brève introduction, M. Ferrand nous fait connaître son but et son programme ; il se propose d'appeler l'attention sur une des causes les plus puissantes et les moins aperçues de nos révolutions depuis 1814 : la coexistence dans nos institutions et l'entière incompatibilité de la centralisation administrative et du système parlementaire. C'est un point que l'auteur développe (chapitres I et II) en un tableau concis, mais saisissant, des vicissitudes diverses et de l'état actuel de notre droit administratif. Le chapitre III est consacré à l'étude des législations étrangères. M. Ferrand nous montre comment les principaux peuples de l'Europe qui pratiquent le régime constitutionnel, ont su accommoder aux principes de ce régime leurs institutions locales et obvier à ses dangers par des dispositions qui sont toutes utiles à connaître, et dont plusiers seraient bonnes à imiter. Puis, l'auteur examine « au moyen de quelles réformes nous pourrions faire cesser l'antinomie existant entre notre système administratif et notre système politique. » Il ne ménage pas les critiques aux deux lois de 1871 sur les conseils généraux, et de

1876, sur le mode de nomination des maires, dont il résume ainsi les effets : « Depuis 1871-1876, tel est le régime de nos institutions locales, que ces institutions ne peuvent plus, comme naguère, servir au gouvernement d'instrument d'assimilation et de contrainte, mais qu'elles ne peuvent pas davantage servir au pays, comme l'exigerait notre état politique actuel, d'instruments d'initiation et d'apprentissage. »

Au lieu de cette fausse décentralisation, la solution consisterait à ne laisser au pouvoir central que la direction des intérêts généraux, en un mot, ce qui constitue le service de l'Etat lui-même. On voit immédiatement les changements qui en résulteraient dans la situation et le rôle des agents du pouvoir central, préfets et maires. Le conseil général, pour le département, le conseil municipal, pour la commune, entreraient en pleine jouissance de la gestion directe ; l'exécution serait confiée à des délégations nommées par ces conseils. Au surplus, la législation devrait être différente pour les villes et les communes rurales ; à l'égard de ces dernières, il y aurait lieu « de compléter l'organisation en vigueur par la création, au chef-lieu de canton, d'un nouveau centre d'efforts communs, de culture administrative et politique, de contact. » Les recettes et dépenses se rapportant à des objets d'intérêt purement local devraient cesser de figurer au budget de l'Etat. Notons encore (pages 201-204) de très judicieuses considérations sur l'adjonction des plus imposés aux conseillers municipaux. L'expérience et la longue pratique administrative de l'auteur donnent à ses conclusions une autorité toute spéciale. Ainsi que le disait M. Drouyn de Lhuys en présentant cet ouvrage à l'Académie des Sciences morales, « il est rare que des écrivains qui traitent de pareils sujets à un point de vue doctrinal aient pu se livrer à une étude assez approfondie des faits pour justifier leurs généralisations par des données positives. » Cette condition, si difficile à obtenir et si essentielle, est admirablement remplie par M. Ferrand, dont le livre, nous citons encore M. Drouyn de Lhuys, « témoigne à toutes les pages d'un sincère amour du bien et d'une patriotique recherche de la vérité. »

A. DE CLAYE.

SCIENCES & ARTS

Les erreurs modernes, par l'abbé DESORGES, ancien professeur de philosophie et de théologie, curé de Sainte-Elisabeth, à Versailles, Paris, Vivès, 1878, in-8 de VII-677 p. — Prix : 7 fr.

Les erreurs modernes ; sont nombreuses ; mais elles se ramènent toutes au rationalisme qui se subdivise en diverses branches, sans doute ; mais il n'en est pas moins le tronc unique d'où sortent toutes les fausses

doctrines de notre siècle. Aussi M. l'abbé Desorges consacre-t-il son premier livre au rationalisme. Il nous montre en lui l'ennemi du christianisme; ce qu'il a produit avant Jésus-Christ et depuis Jésus-Christ; il en conclut son impuissance et son caractère irrationnel, et il en fait toucher du doigt les dangers en signalant ce qu'est la morale indépendante qui en procède. Après avoir ainsi fait le portrait du rationalisme et établi sa fausseté dans un premier livre, l'auteur, dans un second, justifie le dogme catholique de la création contre les athées et les panthéistes. Les chapitres VII-XIV traitent spécialement les sujets suivants : la cosmogonie biblique et les sciences naturelles ; l'hexaméron d'après la Bible et la géologie ; l'antiquité du genre humain d'après la Bible et la chronologie ; le déluge mosaïque et la géologie ; la Bible en face de la paléontologie et de l'astronomie ; l'unité de l'espèce humaine et le polygénisme. Le livre troisième a pour sujet le miracle et les origines doctrinales du christianisme devant la science moderne ; le livre quatrième, le positivisme et le darwinisme; l'origine simienne de l'homme et les générations spontanées.

On voit, par ce simple énoncé, combien les matières dont s'occupe M. l'abbé Desorges soit intéressantes et utiles à étudier. La manière dont il les expose, dont il réfute l'erreur et justifie la vérité, satisfera tout lecteur sérieux. L'auteur a un style ample et naturel, clair et facile à comprendre ; il écrit généralement sur un ton oratoire. On pourrait lui reprocher peut-être d'être un peu en retard sur quelques questions scientifiques, mais la solidité de ses démonstrations n'a rien à en souffrir. Il donne d'ailleurs au lecteur une foule de détails intéressants qui aident à graver plus profondément et plus aisément dans la mémoire les faits qu'il expose et sur lesquels repose son argumentation.

L'ouvrage de M. Desorges s'adresse aux hommes qui ont une certaine culture intellectuelle (p. 386). Ce n'est pas une réfutation populaire des erreurs courantes; c'est une réfutation très sérieuse, quoique d'ordinaire assez brève; très solide aussi, quoiqu'elle ne comporte pas toujours les développements qui ne seraient à leur place que dans un traité spécial. L. M.

Les Congrégations religieuses en France, *leurs œuvres et leurs services,* avec une introduction par Emile Keller, député. Paris, Poussielgue, 1880, gr. in-8 jésus de LIV-736 p. — Prix : 18 fr.

Une statistique officielle a récemment donné le dénombrement des congrégations religieuses en France, sans se préoccuper des œuvres auxquelles elles se consacrent et des services qu'elles rendent à notre pays : il appartenait à un éditeur chrétien de combler cette regrettable lacune. Tel a été le but de la librairie Poussielgue en faisant

paraître l'ouvrage qui a pour titre : *Les Congrégations religieuses en France, leurs œuvres et leurs services*. Ici pas de phrases, pas de déclamation, mais des chiffres, des faits, d'autant plus éloquents qu'ils sont exposés avec moins d'artifice. Une vaste enquête a été entreprise sous les yeux de nosseigneurs les Évêques; les congrégations et communautés religieuses sont venues tour à tour apporter leur témoignage; l'affaire est instruite maintenant; le procès-verbal vient de paraître : nous le signalons à l'attention des hommes de bonne foi; qu'ils le prennent, qu'ils le lisent et qu'ils jugent.

On a accusé les ordres religieux de ne servir à rien : leurs œuvres répondent d'une façon plus triomphante que les discours; on les a accusés de manquer de patriotisme : la simple énumération des services qu'ils ont rendus à la France, soit à l'étranger, soit dans les colonies, soit sur notre sol même à l'heure terrible des désastres de la patrie, suffit à ruiner cette accusation mensongère, en montrant que le patriotisme n'est nulle part si vivant et si fécond que dans les cœurs où il s'allume au pur foyer de la chasteté, de la pauvreté et de l'obéissance chrétienne. Telle est, en effet, la conclusion qui ressort de la lecture de ces tableaux, où l'on a simplement consigné, dans des colonnes distinctes, le nombre des enfants instruits dans les écoles, et des personnes assistées dans les établissements hospitaliers de toutes catégories, les services rendus à la France, tant à l'étranger que dans les colonies, les services rendus pendant la dernière guerre, enfin les faits les plus intéressants qu'on a pu glaner dans l'histoire des congrégations. M. Keller a résumé dans une éloquente introduction les œuvres des congrégations depuis trois siècles, et mis en lumière les bienfaits que leurs mains généreuses ont épanchés sur notre pays. A la fin du livre, des tables fort bien faites permettent de retrouver les congrégations ou les diocèses sur lesquels le lecteur veut être immédiatement renseigné.

En un mot, ce livre sera précieux à un double titre : il facilitera la défense en mettant une arme puissante aux mains des amis de la liberté et de la justice; il désarmera peut-être l'attaque en montrant aux ennemis de bonne foi les ruines irréparables que leur victoire accumulerait sur le sol de notre pauvre France. A ce double point de vue, il contribuera, nous l'espérons, au triomphe du droit sur la force, de la liberté sur l'oppression. Il aura le mérite, du moins, d'établir nettement les responsabilités : les ordres religieux pourront s'en remettre ensuite au jugement de la France. P. Talon.

Richard Cobden, *notes sur ses voyages, correspondances et souvenirs* recueillis par Mme Salis Schwabe, avec une préface par M. de Molinari. Paris, Guillaumin, 1879, in-8° de xvi-380 p. Prix : 6 fr.

Ce volume se compose pour la plus grande partie de lettres adressées par M. Cobden à M. et à Mme Salis Schwabe, pendant les voyages qu'il fit à diverses reprises pour la propagation de ses principes économiques. Elles forment comme une histoire du libre échange pendant les dix-huit années qui s'écoulent de 1846 à 1864. Les lettres qu'il adressait à ses amis pendant son séjour à Paris dans l'automne de 1859 révèlent bien des détails curieux sur les négociations secrètes d'où est sorti le fameux traité de commerce du 23 janvier 1860. Quelques lettres du baron de Bunsen, l'ambassadeur de Prusse à Londres, laissent échapper quelques aperçus précieux sur ce groupe des hauts gouvernants du monde, où Palmerston, Napoléon III, Cavour préparaient les plus graves événements politiques, en causant avec Cobden, Enfantin, Michel Chevalier, et en s'enquérant soigneusement de ce que pensaient et feraient Mazzini et Garibaldi.

Nous ne croyons pas cependant que Cobden ait appartenu, comme ses interlocuteurs, au haut personnel des sociétés secrètes. En sa double qualité de protestant et d'anglais, il était assurément plein de préjugés à l'égard des gouvernements catholiques, ce qui ne l'a pas cependant empêché de célébrer la prospérité remarquable dont la Toscane jouissait avant 1848 sous ses souverains légitimes. L'ardeur avec laquelle il s'intéressait aux *congrès de la paix* nous semble avoir été sincère. naïve dirions-nous. La vraie physionomie de Cobden est celle de l'*homme d'une idée* : ce fut sa force, et c'est aussi l'honneur de l'esprit anglais de ne pas décourager de tels homme par le scepticisme et le ricanement.

Parmi les lettres de Cobden, plusieurs témoignent de la perspicacité avec laquelle il présageait le prodigieux développement économique des Etats-Unis et les changements qui peuvent en résulter dans l'équilibre de la civilisation occidentale.

Enfin signalons un intéressant échange de correspondances entre MM. Schwabe et le pasteur Maurice, au sujet d'un essai de *socialisme chrétien* que ce dernier voulait tenter avec les meilleures intentions du monde. Ce sont de généreuses utopies, qui tendent de temps à autre à reparaître, et contre lesquelles il faut toujours invoquer les leçons de l'expérience et du bon sens.

Une notice de Mme Schwabe placée à la fin du volume nous apprend qu'il est vendu au profit d'une école établie à Naples pour élever des jeunes filles pauvres, en dehors de tout enseignement théologique et de toute différence de culte, c'est-à-dire d'une création de *la ligue de l'enseignement*.

Cl. J.

Manuel encyclopédique du commerce, rédigé par MM. Pigeonneau, professeur d'histoire et de géographie au Lycée Louis-le-Grand et à l'École des sciences politiques; Lévy, inspecteur général de l'Instruction publique; E. Cadet, docteur en droit; F. Cadet, professeur d'économie industrielle; Jeanne, professeur de mathématiques; G. Lévy, de la Banque de Paris et des Pays-Bas, avec le concours d'un grand nombre de commerçants, d'industriels et de banquiers. Paris, Fouraut et fils, gr. in-8 de 1772 p. — Prix, broché : 25 fr.

Le livre publié par M. Pigeonneau et ses collaborateurs est un ouvrage considérable, renfermant une masse imposante de faits, de chiffres et de renseignements, et dont nous devons indiquer les divisions principales. Après une introduction générale, viennent, en une série de traités distincts : notions sur l'histoire du commerce; — principes d'économie industrielle et commerciale; — géographie commerciale et statistique, régime du commerce dans tous les pays du monde; — dictionnaire des marchandises, indiquant, pour plus de 1,200 matières, les différentes espèces ou qualités, les lieux de provenance, les prix et poids moyens (en 1878), le régime douanier, etc.; — arithmétique commerciale; — nomenclature et comparaison des monnaies, poids et mesures de tous les pays; — traité du change; — applications usuelles de l'arithmétique (règles sur les mélanges et alliages, jaugeage et curage, assurances, intérêts composés, opérations de bourse, etc.); — tenue des livres et comptabilité; — traité des comptes généraux en participation; — traité de correspondance commerciale; — traité de législation commerciale et industrielle (effets de commerce, sociétés commerciales, faillites, assurances maritimes, brevets d'invention, travail des enfants, établissements dangereux ou insalubres, etc.); — rapports du commerce avec la douane; — enfin, un dictionnaire des termes usuels du commerce et des tables des matières.

Cet ouvrage est consacré aux commerçants et rédigé à un point de vue technique; les discussions théoriques y tiennent moins de place que les renseignements pratiques d'usage journalier; les auteurs ne se sont proposé d'écrire qu'un livre simple, exact, sans prétentions scientifiques, présentant dans un ordre méthodique, des renseignements précis et immédiatement applicables. L'ouvrage, néanmoins, sera peut-être moins utile encore aux gens du métier « qu'aux hommes politiques, journalistes, fonctionnaires, simples curieux, qui n'auront qu'à ouvrir ce volume pour se procurer en quelques minutes sur tel détail de statistique ou de législation, sur telle expression spéciale, sur tel produit peu connu, des renseignements sérieux et récents qui leur auraient coûté peut-être des heures de travail et d'ennui. »

Nous nous permettrons, en vue d'une deuxième édition, de signaler aux auteurs deux points qui accroîtraient, nous le pensons, la valeur de leur ouvrage : un peu plus de détails dans la table alphabétique,

et l'indication plus complète des sources, documents spéciaux, ou traités de longue haleine, auxquels le lecteur désireux d'approfondir pourrait se reporter. R. DE LA S.

Le livre de la nature, *ou Leçons élémentaires de physique, d'astronomie,* etc., par le Dr FRÉDÉRIC SCHOEDLER, directeur de l'École industrielle, traduit sur la 18e édition allemande, par ADOLPHE SCHELER et HENRY WELTER. Paris, Reinwald, 1879. 2 vol. in-8 de 520 et 743 p., avec 1026 fig. dans le texte, 2 planches astronomiques et 2 planches coloriées. — Prix : 12 fr.

Le Livre de la nature est une sorte d'encyclopédie élémentaire des sciences physiques et naturelles. Les deux volumes se divisent, le premier en trois parties distinctes, suivies chacune de sa table spéciale des matières, le second en quatre parties. La physique, l'astronomie et la chimie font le sujet des trois divisions du premier tome, et le tome II comprend la minéralogie, la géologie, la botanique et la zoologie. L'auteur, un Allemand, a écrit en allemand; mais c'est de la traduction française de son ouvrage que nous nous occupons ici. Elle est due à deux écrivains différents : M. Adolphe Scheler pour le premier volume, M. Henri Welter pour le second.

Jetons un rapide coup d'œil sur chacun de ces traités successifs, non sans avoir préalablement fait mention d'une sorte d'introduction philosophique et de classification des connaissances étudiées dans le *Livre de la nature.*

La *Physique* est envisagée dans une large acception : non-seulement elle traite des branches nécessairement inhérentes à cette science, telle que l'étude du son, de la chaleur, de la lumière, de l'électricité, etc., mais elle comprend la météorologie générale et donne, à l'occasion des questions de l'équilibre et du mouvement, les notions élémentaires les plus usuelles de la statique et de la mécanique. — La division consacrée à l'*Astronomie* ne traite que de l'astronomie physique et débute par un exposé des notions de géométrie élémentaire indispensables à l'intelligence de cette science. Cette partie du livre nous a paru un peu écourtée; cependant tous les faits généraux de cosmographie et d'uranographie qui font aujourd'hui partie du bagage scientifique des personnes lettrées, y sont exposés et expliqués avec clarté. — La *Chimie,* tant inorganique qu'organique, est exposée, surtout la première, avec beaucoup plus de développements, bien que l'auteur s'excuse de n'avoir pu tout dire, ayant dû taire bien des faits non encore suffisamment élucidés par la science, et se borner à en effleurer seulement beaucoup d'autres. Les figures à l'appui du texte sont au nombre de 212 pour la *physique,* de 70 avec deux grandes planches pour l'*astronomie,* et de 75 pour la *chimie.*

Le second volume s'ouvre par la *Minéralogie*, et comprend la description des minéraux (cristallographie), l'énoncé de leurs propriétés physiques et chimiques, et enfin leur classification en métalloïdes, métaux légers, silicates, métaux lourds, composés organiques (79 figures dans le texte). — Nous passons ensuite à la *Géologie*, que l'auteur divise en *géognosie*, ou étude des roches; en nomenclature des systèmes de roches composant les diverses assises de l'écorce terrestre; en *cosmogonie* terrestre, ou synthèse de la formation du globe (204 figures dans le texte et 2 planches coloriées). — Suit la *Botanique*, comprenant, sous la rubrique : *Botanique générale*, un traité assez complet de physiologie végétale; et, sous celle de *Botanique spéciale*, la distribution géographique des plantes sur le globe, l'histoire de la classification végétale, et enfin l'exposé de la classification qui a cours aujourd'hui (237 figures dans le texte).— La *Zoologie* vient la dernière, et occupe presque autant de place, à elle seule, que les trois divisions précédentes. Elle débute par une étude, nécessairement abrégée, mais comprenant toutes les données essentielles de l'anatomie et de la physiologie animale, en prenant pour point de départ la structure de l'organisme humain. La description des divers ordres et familles d'animaux accompagne leur classification (225 fig. dans le texte) : peut-être pourrait-on relever, dans certains détails de cette dernière, quelques complications qu'on eût pu éviter, comme la suppression de l'ordre des pachydermes, par exemple, remplacés par les deux ordres des *multongulés* et des *solipèdes*, et la suppression de la classe des batraciens rangée parmi les reptiles, en deux ordres, *anoures* et *urodèles*. Nous n'aimons pas non plus voir ranger l'homme en tête dés mammifères pour y former l'ordre des *bimanes*. Avec M. de Quatrefages, nous voulons pour lui un règne à part, supérieur aux trois autres, le *règne humain*.

Hâtons-nous de dire que cette place, que l'auteur a adoptée pour l'homme dans sa classification, n'implique chez lui aucune tendance matérialiste. Ses convictions spiritualistes et théistes sont, au contraire, nettement accusées dans chacune des sept ou huit divisions de son ouvrage. Celui-ci est un traité (ou plutôt un ensemble de traités) élémentaire, clairement écrit, appuyé de démonstrations faciles à saisir, excellent pour donner aux simples lettrés, sur chacune des sciences qu'il aborde, des connaissances nécessaires à la lecture des ouvrages spéciaux; et il peut être un utile *memento* pour les hommes de science dans les branches dont ils ne font pas leur spécialité habituelle.

JEAN D'ESTIENNE.

Traité théorique et pratique d'Apiculture mobiliste, par T. Sourbé. Paris, A. Quantin, 1880, in-8 de 221 p. — Prix : 3 fr.

Sans nous prononcer sur le mérite respectif des deux écoles d'apiculteur *fixistes* et *mobilistes* (c'est-à-dire partisans des cadres *fixes* ou *mobiles* dans les ruches,) nous dirons que le présent traité d'apiculture nous paraît clair, méthodique et composé d'enseignements essentiellement pratiques. L'auteur, sans doute par la chaleur qu'il apporte à soutenir la cause des cadres mobiles, contre celle des cadres fixes, fait penser involontairement à la querelle des *gros boutiens* et des *petits boutiens* dans le royaume de Lilliput; mais ce n'est là qu'un détail sur l'ensemble de son livre, et d'ailleurs la raison qu'il donne et les faits qu'il invoque à l'appui de sa préférence pour les rayons mobiles paraissent sérieux et concluants.

Après une *Introduction*, qui renferme les vues générales de l'auteur sur l'industrie de l'apiculture et les ressources considérables, suivant lui, à tirer de son extension, l'ouvrage débute par une sorte de petit traité d'entomologie des abeilles : description détaillée des diverses parties, des divers organes de l'insecte ; ses métamorphoses, la distinction des *mâles*, des *mères* et des *ouvrières* rendues neutres par l'atrophie des ovaires ; la pathologie des abeilles, ou description des maladies auxquelles elles sont sujettes et des moyens de les préserver ou de les guérir ; enfin la désignation des ennemis de ces utiles insectes (guêpe, frelon, fourmi, araignée, libellules ; — crapaud, lézard, salamandre, couleuvre, — hirondelle, pivert, mésange, rossignol, moineau, — souris, mulot, fouine, putois, etc.).

Après les abeilles, la ruche : différentes sortes de ruches : verticale, horizontale, mixte, chaude, froide, mobile. Puis organisation du rucher et de tout ce qui s'y rattache : installation, exposition, espacement, achat et transport des essaims, traitement à leur faire subir, cueillette des essaims nouvellement formés, etc. etc. Le rucher une fois installé et organisé, les soins doivent lui être continués, et ces soins sont variés et nombreux, parfois compliqués et délicats.

En apiculture, comme en toute autre culture, il ne suffit pas d'assurer et d'exploiter la récolte; il faut aussi pourvoir à la régénération et à la propagation : l'essaimage artificiel doit donc compléter l'essaimage naturel, en régulariser le fonctionnement. L'auteur, grand partisan de la race d'abeilles jaunes dites italiennes, consacre quelques pages à expliquer les moyens d'*italianiser* le rucher, c'est-à-dire d'y substituer peu à peu la race italienne à la race commune. Il se lance ensuite dans les théories darwiniennes, appliquées à l'apiculture, et prétend en tirer des résultats pratiques très sérieux. Nous ne nions pas que, dans des limites raisonnables certains procédés de sélection artificielle, comme la mise en jeu des influences de l'hérédité ou de la

consanguinité, ne puissent amener des améliorations de race; mais, dans ces limites rationnelles et pratiques, les théories de M. Darwin sont hors de cause, croyons-nous.

L'exposition complète et détaillée de la série des travaux de l'apiculture réservés à l'automne complète ce traité, qui se termine par deux ou trois pages sur la « jurisprudence apicole » et sur la série des espèces botaniques que recherchent les abeilles en France.

Ce petit livre est un résumé, un traité précieux pour les personnes qui, habitant la campagne, ont l'excellent esprit de s'intéresser aux travaux que comporte un tel séjour. SALTUS.

BELLES-LETTRES

Dictionnaire Encyclopédique Français-Allemand et Allemand-Français, par CHARLES SACHS. T. I. Berlin, Langenscheidt, 1869-1874, in-8, de XXIV-XVI-1630 p. — T II. Berlin, Langenscheidt, 1875-1880, in-8 de XXIV-XXXII-2119 p. — Prix : du 1er vol. 28 mk., (35 fr.) ; — du 2e vol., 38 mk. (45 fr.)

Ce grand dictionnaire, dédié à M. Littré, mérite d'être connu et apprécié en France, quoiqu'il ait été plus spécialement rédigé pour le public Allemand. Son caractère particulier est en effet d'être un dictionnaire encyclopédique, c'est-à-dire de donner tous les mots des deux langues, non seulement quand ce sont des néologismes ou des expressions populaires, màis aussi lorsque ces mots appartiennent au langage technique d'un métier ou d'une science. Les progrès de l'industrie, et le développement scientifiques créent tous les jours un grand nombre de néologismes nécessaires, qui sont une cause d'embarras quand il s'agit soit de comprendre un texte étranger, soit de traduire son propre texte dans une langue étrangère. Les langues actuelles sont aussi menacées d'une invasion d'un autre genre : les mots de la langue populaire, souvent même de l'argot, s'introduisent peu à peu dans la langue générale, soit par les œuvres de l'école naturiste, soit, à la suite de causes politiques, par l'influence des « nouvelles couches » et de leurs journaux.

Le travail des lexicographes est donc l'œuvre de Pénélope. Les dictionnaires les plus complets ne le sont que pour un temps : au bout d'une génération, et souvent plus tôt, on y constate des lacunes qui sont le fait du temps. En ce qui concerne les langues allemande et française, le grand Dictionnaire de l'abbé Mozin, le plus riche de tous, date du commencement du siècle : Peschier l'a refait et complété à deux reprises. Mais cette œuvre est depuis longtemps déjà insuffisante.

Les savants qui ont travaillé sous la direction de M. Sachs ont visé

principalement à être complets et précis. En feuilletant au hasard la partie Française-Allemande, nous avons pu nous convaincre qu'au point de vue de l'enregistrement des mots, ils sont plus complets que tous les dictionnaires, même celui de M. Littré. En ce qui touche les mots populaires, nous regrettons que dans cette même partie (Français-Allemand) le désir d'être complets les aient rendus indulgents pour des expressions vraiment trop grossières. Mais cette recherche de la minutie est un mérite pour la partie technique, pour la nomenclature des arts, des métiers et des sciences, qui est très développée dans ce dictionnaire.

Une impression serrée et nette, quoique un peu fine, un système heureux d'abréviations et de signes (mais qui demande déjà une certaine connaissance des deux langues allemande et française) ont permis à l'éditeur de condenser l'œuvre en deux volumes, l'un de 1,630 p. l'autre de 2,119 p. in-4 en 3 colonnes, — ce qui est vraiment faire tenir une masse encyclopédique sous un petit volume. C'est sans doute dans l'espoir de vendre son livre ailleurs qu'en Allemagne que l'éditeur en a soigné la rédaction typographique qui est tout à fait remarquable. Tout en s'adressant en première ligne au public Allemand, le dictionnaire de M. Sachs doit être également le bien venu du public Français. Il rendra les plus grands services aux personnes qui amenées par leurs études ou leurs occupations à lire de l'allemand éprouvent l'ennui d'être arrêtées par un mot rare, par un terme technique. H. G.

Essai sur Servius et son commentaire sur Virgile, d'après les manuscrits de Paris et les publications les plus récentes, par M. Emile Thomas, agrégé des lettres. Paris, Thorin, 1880, in-8 de xvi-358-xxxii p. — Prix : 8 fr.

On ne dira plus que l'érudition est absolument délaissée en France. Nos savants, les jeunes surtout, s'y consacrent avec ardeur, et ils ont sur leurs rivaux étrangers l'inappréciable avantage d'apporter dans ces recherches la vivacité et la clarté de l'esprit français. Laissant à d'autres la tâche facile de célébrer les mérites de Virgile, M. Thomas a pris pour lui la mission ardue de soumettre à un sévère examen les commentateurs du grand poète. Or, le plus célèbre de tous, celui à qui sont attribuées les scolies si variées qui nous sont parvenues, est un grammairien du nom de Servius, qui florissait à Rome comme professeur de littérature, vers la fin du quatrième siècle. L'ouvrage qui contenait ses notes sur Virgile n'a pas cessé depuis de se grossir par des interpolations ou des additions plus ou moins habiles, et le premier effort de M. Thomas a tendu à éliminer tout ce qui ne paraissait pas avoir appartenu au livre original. Puis il discute la

valeur des réflexions grammaticales, juridiques, archéologiques du véritable Servius, et précise le caractère général de son commentaire. Un appendice donne le catalogue des manuscrits et des éditions de ces scolies, dont quelques-unes tout au moins ont pour les modernes un véritable prix.

Ce volume, comme on doit s'y attendre, est écrit sans aucune prétention littéraire : mais d'autres mérites le recommandent, et il est appelé à rendre de réels services à tous les interprètes et traducteurs de Virgile. C. Huit.

Variétés morales et littéraires, par Paul Albert, professeur au Collège de France. Paris, Hachette, 1879, gr. in-18 de 371 p. — Prix : 3 fr. 50.

Il n'était pas rare autrefois qu'un écrivain éparpillât si généreusement son œuvre en brochures, en articles de journaux ou de revues, qu'il devînt souvent difficile de retrouver et de rassembler ces précieux fragments, quand sa réputation était définitivement établie par le jugement de la postérité. Nos contemporains ne laisseront que le moins possible aux éditeurs futurs les joies de trouvailles inattendues ou les regrets de pertes irréparables : ils recueillent eux-mêmes avec un soin pieux tout ce qui tombe de leur plume. C'est ainsi que s'est formé d'une préface arrachée à son livre, d'un compte rendu coupé dans un journal, d'un discours d'ouverture que ne suit aucun cours, et de deux ou trois autres pièces du même genre, le volume de M. Paul Albert intitulé : *Variétés morales et littéraires*. La postérité sera satisfaite d'une telle attention, et la critique actuelle ne se mettra pas en frais de méchancetés pour de simples réimpressions.

Le professeur de littérature moderne au Collège de France ne se contente pas, on le sait, d'être homme de talent et d'érudition ; il a sacrifié aux dieux du succès : il est athée avec élégance et révolutionnaire de bon ton. Sa philosophie flotte entre le platonisme, l'épicurisme et le stoïcisme. S'il parle de « l'admirable doctrine du stoïcisme, » il s'écrie : « Saluons-la avec vénération et reconnaissance ! » Quant au christianisme, ce n'est, paraît-il, qu'une « doctrine égoïste, faite pour des moines, non pour des hommes et des citoyens. » Nous voilà renseignés : M. Paul Albert ne veut pas que nous ignorions son manque de religion, et trouvant évidemment à cette constatation une satisfaction particulière, il la réitère si souvent qu'on voudrait pouvoir lui dire : « Mais, cher monsieur, c'est entendu, c'est convenu, ce n'est même pas aussi extraordinaire que vous semblez l'imaginer ; l'athéisme court les rues... et revenons à nos études littéraires. » Il a pourtant pris fantaisie à M. Paul Albert de se faire hagiographe et d'esquisser de saint Martin une silhouette plus réaliste que vraie. Dépouillé de

dainement environnée de flammes. Sa beauté détruite, sa vie compromise l'obligent à réfléchir. Paule, restée près d'elle comme un ange gardien, lui parle de Dieu et des devoirs négligés, et quand Olga retrouve la santé et la fleur de son visage, tout en elle est si changé qu'elle se juge et place la main de Paule dans celle de Léonce. Ce volume est certainement le meilleur qu'ait écrit Mme de Stolz.

12. — *Tranquille et Tourbillon*, par Mlle Zénaïde Fleuriot, présente également les oppositions de deux caractères très tranchés. La baronne de Val-Argand a cru devoir prendre chez elle, avec l'intention de l'adopter plus tard, sa nièce Béatrix que, par raillerie, elle appelle Mlle Tranquille. La douceur de l'enfant ne tarde pas à lui paraître monotome, et lassée d'avoir toujours près d'elle une créature voisine de la perfection, elle mande chez elle un neveu bruyant, égoïste, qui ne tarde pas à torturer Tranquille. Il faut longtemps à la baronne pour s'apercevoir des défauts de Victor-Tourbillon. C'est seulement pendant une maladie grave où il lui devient possible d'apprécier d'une façon complète ces deux caractères, que la baronne retrouve le sentiment de la justice, renvoie Tourbillon au collège et adopte Béatrix. Les enfants liront avec fruit ce volume écrit pour eux, avec l'esprit d'observation propre à Mlle Fleuriot qui excelle à peindre les scènes enfantines.

13.— M. Paul Depelchin a publié, dans la *France illustrée*, un grand nombre de charmantes nouvelles pleines d'observations et d'humour : *Frère et Sœur*, la *Descente de Sceaux*, la *Légende du Nuage*, le *Donneur d'eau bénite*, sont des pages attrayantes, dont l'esprit n'exclut ni la leçon morale ni la sensibilité. — Est-ce que l'analyse de ces livres ne prouve pas que l on aurait raison de revenir à la nouvelle qui intéresse sans fatiguer? S il faut à ce sujet refaire l'éducation du public, il appartient aux éditeurs de se charger de ce soin.

14. — Le volume ayant pour titre le *Père Branchu*, n'est point l'histoire d'un homme, mais plutôt celle d'une forêt. Le brave bûcheron dont le nom sert de titre au volume, conduit ses hôtes a traver s les mystères et les merveilles des bois qu'il étudie et qu'il admire d'une façon naïve; tandis qu'un homme de cœur et de science lui révèle ce qu'il ignore, et complète les connaissances que le Père Branchu avait des insectes, des oiseaux et des plantes des bois. Ce livre ne sera suivi d'aucune autre œuvre de ce travailleur infatigable; M. de la Blanchère vient de mourir, et la jeunesse studieuse regrettera un de ses auteurs favoris.

15, 16, 17. — Le *Pauvre mystérieux*, qui donne son nom au volume de M. Firmin Trigrenont, est une nouvelle fort courte. Le livre entier en contient dix-neuf. On peut le mettre dans toutes les mains. — Les livres semblables à un *Echange*, par Mme Célanie Carissan, sont

général. » Le jury désigné par l'Académie pour apprécier les deux mémoires, donna la palme à celui de M. Francotte ; mais un de ses membres, connu pour sa mauvaise habitude de juger les concurrents d'après la couleur de leurs opinions politiques, fit une telle opposition, que l'Académie crut devoir mettre tout le monde d'accord en couronnant les deux mémoires *ex æquo*. Il n'est pas douteux que le public littéraire ne casse ce jugement, et ne fasse siennes les conclusions dûment motivées du rapporteur principal, M. Leroy, en faveur de M. Francotte.

Son mémoire s'ouvre par un tableau de la situation du pays de Liège vers le milieu du XVIIIe siècle. L'antique principauté, qui avait eu ses jours de gloire et ses années de puissance, était plongée alors dans cette espèce de somnolence sénile qui accompagne la décrépitude et qui annonce la mort : elle ne devait sortir un instant de cette prostration fatale que pour se débattre et périr dans les ardeurs de la fièvre révolutionnaire. L'identité de cette situation dans toutes les principautés ecclésiastiques de l'époque a quelque chose de saisissant, et ouvre un vaste domaine aux réflexions philosophiques de l'historien.

M. Francotte, qui s'en tient à son sujet, signale les causes locales et particulières auquel Liège devait cette torpeur intellectuelle et cette inertie politique ; il montre, dans le désœuvrement des citoyens, dans leur prospérité matérielle, dans la mollesse d'un gouvernement paternel ou plutôt paterne, dans le vide même de ces esprits mobiles et curieux, autant de circonstances qui devaient favoriser le progrès de l'esprit nouveau. Liège était merveilleusement préparé pour l'enseignement des encyclopédistes, lorsque ceux-ci lui envoyèrent leurs premiers écrivains. Le coryphée de la bande s'appelait Pierre Rousseau. L'auteur nous raconte les aventures de ce personnage et nous montre l'influence qu'il exerça. Tour à tour à Liège, à Bruxelles, à Bouillon, dirigeant dans cette dernière ville une société typographique des plus prospères, ballotté entre la tendresse aveugle des gouvernants et l'hostilité clairvoyante du clergé, Rousseau, avec son *Journal encyclopédique*, fut dans les provinces belges le propagateur le plus actif et le plus heureux du voltairianisme religieux. En regard de ces efforts hardis et infatigables pour saper toutes les bases sur lesquelles reposaient les mœurs publiques, l'auteur nous montre un souverain sans vigueur et sans intelligence, le prince-évêque Velbrück qui, tout en restant sincèrement religieux, se laissa gagner par les théories des encyclopédistes et réalisa l'idéal dont ils prétendirent longtemps se contenter : le prêtre enfermé et libre dans son église, et les francs-maçons maîtres partout ailleurs ! Les effets d'une telle situation ne tardèrent pas à se faire sentir : Pierre

Rousseau n'avait propagé que l'irréligion voltairienne ; d'autres apportèrent aux Belges les théories politiques du *contrat social*, et familiarisèrent les esprits avec l'idée de la Révolution. Ce rôle échut principalement, parmi nous, à Lebrun et à son *Journal général de l'Europe*. Autour de ces deux Français, on vit bientôt surgir une légion de pamphlétaires, de journalistes, de brochuriers indigènes ou étrangers, se ruant à qui mieux mieux à l'assaut des vieilles croyances et des vieilles institutions. Le liégeois Bassenge est le type le plus complet de ces déclamateurs. Comme toujours, comme partout, les conservateurs liégeois ´courent aux armes quand déjà la ville est prise. Dans un chapitre plein d'intérêt, M. Francotte nous raconte les efforts désespérés *des défenseurs du trône et de l'autel*, qui combattent pour l'honneur plutôt que pour la victoire.

Parmi eux, l'abbé de Feller apparaît au premier rang ; sa science, son talent d'écrivain, son intrépidité, son indomptable énergie imposent le respect,et si l'on peut reprocher au polémiste ses excès de langage, il n'est que juste de reconnaître qu'en cela il imitait l'exemple de ses adversaires, qui n'avaient pas comme lui l'excuse d'une juste indignation contre des blasphèmes odieux. Liège est ainsi le champ clos où l'esprit nouveau se trouve pour la première fois aux prises avec la résistance de l'esprit ancien. Voilà ce qui donne à ce sujet tout à fait local un intérêt universel, et vaudra à ce mémoire au moins autant de lecteurs en France qu'en Belgique.

Nous ne saurions trop signaler le charme soutenu de l'exposition, la pénétration avec laquelle sont étudiées les causes et les influences, le talent avec lequel les faits sont groupés et condensés. Les personnages principaux, Rousseau, Velbrück, Feller, sont peints par un portraitiste ingénieux à saisir les moindres nuances de la physionomie, et l'appréciation des écrits du temps atteste, comme le dit fort bien un des rapporteurs, un sens littéraire peu commun, L'auteur a, en outre, une singulière maturité d'esprit, une distinction et une élégance rares dans le langage, une sûreté de jugement et un calme parfait dans l'appréciation des hommes et des choses, enfin, une absence totale de déclamation juvénile. Peut-être y aurait-il lieu de lui reprocher le soin trop scrupuleux, je dirais presque l'affectation qu'il met à faire preuve de son impartialité dans un sujet où il est impossible de ne pas prendre parti. Ne s'est-il pas trouvé, cependant, des critiques qui n'ont tenu aucun compte à M. Francotte de sa modération et qui, parce qu'il n'aboie pas à la soutane, ont reconnu en lui un ennemi à combattre ?

— Ces critiques ont dû être plus satisfaits du mémoire de M. Küntziger. On ne reprochera pas à celui-ci de dissimuler ses sympathies, ou de sacrifier ses préférences personnelles au désir d'être juste en-

vers des adversaires. M. Küntziger semble avoir voulu prendre en toutes choses le contrepied de son concurrent. — Ardent champion du philosophisme et ennemi déclaré de l'Église catholique, il a fait de la cause des encyclopédistes sa cause personnelle. Il ne prend pas la peine d'apprécier et d'examiner; pour lui tous les défenseurs de la religion sont condamnés d'avance comme fanatiques et obscurantins; tous les soldats de l'encyclopédie les plus mal famés reçoivent de sa main un certificat de vertu. Mais ce qui fait l'originalité de M. Küntziger et le distingue de la multitude des champions de la même cause, c'est qu'il est sincèrement et profondément convaincu de son impartialité. Et de fait, c'est de la manière la plus impartiale du monde qu'il répand son indignation philosophique sur tous les adversaires de l'encyclopédie. Les mots Église catholique, épiscopat clergé et autres, ne figurent dans son travail qu'accolés à ceux de fanatisme, cagotisme, fureur, cris de rage, ambition, etc., etc.; les prêtres ne trouvent grâce à ses yeux que lorsqu'ils sont apostats ou qu'ils ont jeté le froc aux orties. Ce zèle libre-penseur ne se dément pas même alors que l'auteur se croit placé entre les héros de ses prédilections et les lois les plus élémentaires de la morale. M. Le Roy déclare n'avoir pu revenir de son étonnement, en le voyant louer un homme aussi taré que Sabatier de Castres, et ne pas trouver une parole pour flétrir le commerce de livres obscènes que le parti des philosophes se permettait en Belgique. Ces distractions s'expliquent de la manière la plus naturelle du monde, si l'on se rappelle le principe de M. Küntziger : tout ce que les encyclopédistes ont fait contre la religion et l'ordre social est digne d'admiration, tout ce que le clergé et les bons religieux ont fait pour la défense de l'Église et de la société est exécrable. Si parfois l'enthousiasme philosophique de l'auteur frise l'odieux, d'autre fois il prend une nuance de naïveté qui égaie la lecture de son travail. Est-il possible de lire sans sourire des lignes comme celles-ci : « Chamfort, auteur de deux belles comédies et d'une tragédie non moins remarquable, intitulée : *Mustapha et Zéangir* (p. 55) ? » Et celles-ci, qui désarmeront la colère du lecteur le plus impatient : « Le *Journal encyclopédique* savait toujours garder une juste mesure. Dans sa critique, il se montrait toujours modéré, judicieux et impartial, sachant rendre justice à tout le monde, même à ses adversaires. Ce n'était pas un journal de parti ; il n'avait en vue que la science ; il ne combattait que pour le triomphe de la raison, de la vérité et de la justice (p. 57). » Qu'aux yeux de M. Küntziger, les *Lettres édifiantes* soient remplies de faits controuvés (p. 63) ; que tous les écrits du clergé contre l'Encyclopédie ne soient que « d'odieux libelles n'offrant aucun intérêt (p. 93) ; » qu'au contraire les écrits des révolutionnaires

brillent par autant de talent que d'esprit, « soient aussi *bien* écrits que *bien* pensés (p. 93); » que Raynal enfin soit pour lui un illustre « représentant de la philosophie moderne (p. 83), » tout cela n'a rien qui doive surprendre de la part d'un admirateur de *Mustapha et Zéangir*. Mais quand je vois dans le même ouvrage les plus fanatiques et les plus haineux adversaires du christianisme, tels que les Diderot, les Dalembert les Condillac, les Volney, les Helvétius et jusqu'à Dupuis et aux d'Holbach, transformés en apôtres de la *tolérance chrétienne* (p. 11), alors. je l'avoue, le livre me tombe des mains; et je perds le courage de continuer ma marche à travers ce fouillis d'énormités et d'extravagances.

Je me garderai cependant de traiter le jeune écrivain comme il a traité lui-même les ennemis de sa religion et de son pays et de méconnaître les qualités réelles de son travail. Il a étudié son sujet ; sa narration est claire, intéressante ; son exposition méthodique, son plan judicieux. Si la haine de l'Église ne lui offusquait entièrement la vue, et si, avec une naïveté à peine croyable, il ne prenait pour des parangons de vertu les plus répugnants proxénètes du XVIIIe siècle, il arriverait à faire un historien et un écrivain de valeur, au lieu de n'être jusqu'à présent qu'un disciple attardé de l'*Encyclopédie*, et comme le disait ce pauvre Gilbert, qu'un *fanatique criant contre le fanatisme*.

GODEFROID KURTH.

HISTOIRE.

Les grandes leçons de l'antiquité classique, *Orient, Athènes Rome*, par M. A. PELLISSIER, professeur de l'Université. Paris, Hachette et Ce, 1880, in-12 de IV-564 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'Antiquité, son histoire et son influence, par M. ROYANNAIS-SAINT-CYR, préparateur aux examens du baccalauréat. Paris, chez l'auteur, 1880, in-8 de XII-426 pages. — Prix : 7 fr.

Aujourd'hui la guerre est déclarée à l'antiquité classique, trahie par ceux-là même qui avaient mission de la défendre : on ne parle de rien moins que de la déposséder à peu près complétement du rôle qu'elle joue depuis quatre siècles dans l'éducation de la jeunesse française. Il convient donc de faire le meilleur accueil aux esprits cultivés qui s'obstinent, en dépit de l'entraînement universel, à mettre en lumière les leçons de tout genre qu'on peut demander à l'étude des anciens.

Remercions en particulier M. Pellissier de nous donner autre chose et mieux qu'une simple histoire de la littérature gréco-romaine : joignant la critique morale à la critique littéraire, et le portrait des hommes à l'analyse des œuvres, il fait une place dans son livre aux vicissitudes des croyances, des institutions et des mœurs : c'est ainsi qu'il instruit sans cesser de plaire et d'intéresser. Les citations sont

nombreuses et, sauf exceptions, judicieusement choisies. Nous avons bien là sous les yeux, dans un petit volume, un tableau vivant et complet de l'antiquité, depuis les temps préhistoriques jusqu'au triomphe du christianisme, et l'ouvrage pourrait parfaitement s'intituler : *Considérations sur la grandeur et la décadence de l'esprit païen.*

Les premières pages sont consacrées aux Egyptiens et à leur civilisation bien supérieure par certains côtés à celle des Hellènes, puis aux peuples de l'Orient, à l'école desquels les Grecs se sont formés à la pratique des arts et de l'industrie. Quant aux Grecs eux-mêmes, M. Pellissier juge avec raison que ce qu'ils ont eu de grand, ce fut l'esprit plutôt que le caractère : ils ont laissé à Rome le soin de nous apprendre les moyens de fonder et d'assurer la grandeur politique d'un État.

Ne pouvant suivre pas à pas l'auteur, je me bornerai à signaler comme un des plus remarquables, le chapitre sur le théâtre athénien : c'est ainsi, et non en dissertant doctoralement sur des textes d'Aristote, qu'on peut espérer de ramener l'attention sur ces brillantes créations du passé. Je ne crois pas, avec M. Pellissier, qu'Alexandre soit l'idéal du monarque, ni que l'histoire ait placé Périclès bien au-dessus d'Alexandre : en général, l'auteur prête un peu au reproche d'avoir fait aux anciens la part trop belle ; dire que « toutes les œuvres grecques sont des manifestations de l'idéal, » et qu'à Athènes « le sentiment qui dominait tous les autres était l'amour de l'humanité partout et toujours, » c'est s'exposer à plus d'un démenti. Rendons d'ailleurs à l'auteur cette justice que, s'il ne fait nulle part étalage de ses convictions chrétiennes, il les affirme à l'occasion avec une franchise qui lui fait honneur, et qui lui a dicté notamment une protestation énergique contre la propagande irréligieuse et impie du dix-huitième siècle (p. 356).

Quant au style, il est digne d'un ami de l'atticisme, mot qui restera, dit M. Pellissier, comme le nom de la fleur la plus délicate de l'esprit. Il est rare qu'on se heurte à des phrases affectées comme la suivante : « La raillerie d'Aristophane, c'est le coup de fouet qui pousse en avant, c'est le cri aigu du coq qui appelle la lumière et lève les yeux vers le soleil (p. 252). »

— L'ouvrage de M. Royannais, quoique d'un format plus étendu, ne traite que d'une période plus restreinte, et s'arrête à la mort de Socrate. L'auteur avoue lui-même modestement que sa part d'originalité est infiniment petite : il cède en effet la parole, tantôt aux anciens eux-mêmes, tantôt aux plus autorisés d'entre les critiques modernes. Dans une série de chapitres qui se succèdent plutôt qu'ils ne s'enchaînent, il étudie successivement les oracles et les mystères, Homère et sa morale, les sept sages et leurs préceptes, les essais

aventureux des premiers philosophes, l'ascendant extraordinaire des sophistes, la lutte persévérante de Socrate contre ces hardis novateurs : de longs extraits d'Hérodote et de Thucydide nous font connaître tout à la fois ces historiens et l'état des esprits dans la Grèce de leur temps. Enfin, un appendice inattendu contient sous ce titre : *Le Bonhomme Richard*, des leçons imitées de celles de Socrate, par Franklin.

M. Royannais présente à ses lecteurs les anciens que l'on rencontre dans son travail, comme « une société ravissante et curieuse, où l'on passerait volontiers de longues heures à entendre discourir de poésie, de vertu et d'héroïsme : » toutes choses qui, au dire de plusieurs, commencent à n'être plus de notre temps. C. Huit.

Der Kaiser Theodosius der Grosse *(L'empereur Théodose le Grand)*, von Dr A. Guldenpenning und Dr J. Ifland. Halle, Niemeyer, 1878, in-8° de vi-240 pages.

Les deux auteurs de ce livre se sont partagé le travail de la manière suivante : M. Güldenpenning a rédigé la préface (p. 1-44), consacrée à l'étude des sources, M. Ifland a écrit le texte proprement dit, mais seulement jusqu'à la victoire de Théodose sur Maxime (388); à partir de ce moment jusqu'à la mort de Théodose (395), il a repassé la plume à son collaborateur.

Le chapitre des sources est divisé en deux parties, correspondant aux sources païennes et aux sources chrétiennes. Parmi celle-ci, je regrette de ne pas voir figurer le petit poème contre Nicomachus Flavianus, retrouvé par M. L. Delisle dans le célèbre manuscrit de Prudence de la Bibliothèque nationale, publié par M. Morel dans la *Revue archélogique* (1868, juin et juillet) et commenté par M. de Rossi dans son *Bulletin* (1868, p. 49 et suiv.). Il est étrange aussi qu'on n'ait pas consacré quelques pages à l'épigraphie. Sauf ces deux points, le dépouillement paraît complet. Je dois y signaler une étude intéressante sur les rapports entre Socrate et Sozomène, M. Güldenpenning a toute raison d'affirmer que Sozomène est un plagiaire de Socrate : il serait facile d'ajouter bien des preuves à celles qu'il en a données. Sozomène, cependant, tout en copiant Socrate, a quelquefois usé directement des mêmes documents que son modèle, et plus largement que lui. D'autres fois, il a eu à sa disposition des pièces que ne connaissait pas Socrate, par exemple, dans l'affaire du semi-arianisme depuis le synode d'Ancyre (358) jusqu'à celui de Constantinople (360). Une étude sur les sources des deux historiens jumeaux reste encore à faire ; elle serait d'un grand intérêt pour l'histoire du ive siècle ; on peut en dire autant de Théodoret, sur lequel M. Güldenpenning passe très rapidement.

nombreuses et, sauf exceptions, judicieusement choisies. Nous avons bien là sous les yeux, dans un petit volume, un tableau vivant et complet de l'antiquité, depuis les temps préhistoriques jusqu'au triomphe du christianisme, et l'ouvrage pourrait parfaitement s'intituler : *Considérations sur la grandeur et la décadence de l'esprit païen.*

Les premières pages sont consacrées aux Egyptiens et à leur civilisation bien supérieure par certains côtés à celle des Hellènes, puis aux peuples de l'Orient, à l'école desquels les Grecs se sont formés à la pratique des arts et de l'industrie. Quant aux Grecs eux-mêmes, M. Pellissier juge avec raison que ce qu'ils ont eu de grand, ce fut l'esprit plutôt que le caractère : ils ont laissé à Rome le soin de nous apprendre les moyens de fonder et d'assurer la grandeur politique d'un État.

Ne pouvant suivre pas à pas l'auteur, je me bornerai à signaler comme un des plus remarquables, le chapitre sur le théâtre athénien : c'est ainsi,et non en dissertant doctoralement sur des textes d'Aristote, qu'on peut espérer de ramener l'attention sur ces brillantes créations du passé. Je ne crois pas, avec M. Pellissier, qu'Alexandre soit l'idéal du monarque, ni que l'histoire ait placé Périclès bien au-dessus d'Alexandre : en général, l'auteur prête un peu au reproche d'avoir fait aux anciens la part trop belle ; dire que « toutes les œuvres grecques sont des manifestations de l'idéal, » et qu'à Athènes « le sentiment qui dominait tous les autres était l'amour de l'humanité partout et toujours, » c'est s'exposer à plus d'un démenti. Rendons d'ailleurs à l'auteur cette justice que, s'il ne fait nulle part étalage de ses convictions chrétiennes, il les affirme à l'occasion avec une franchise qui lui fait honneur, et qui lui a dicté notamment une protestation énergique contre la propagande irréligieuse et impie du dix-huitième siècle (p. 356).

Quant au style, il est digne d'un ami de l'atticisme, mot qui restera, dit M. Pellissier, comme le nom de la fleur la plus délicate de l'esprit. Il est rare qu'on se heurte à des phrases affectées comme la suivante : « La raillerie d'Aristophane, c'est le coup de fouet qui pousse en avant, c'est le cri aigu du coq qui appelle la lumière et lève les yeux vers le soleil (p. 252). »

— L'ouvrage de M. Royannais, quoique d'un format plus étendu, ne traite que d'une période plus restreinte, et s'arrête à la mort de Socrate. L'auteur avoue lui-même modestement que sa part d'originalité est infiniment petite : il cède en effet la parole, tantôt aux anciens eux-mêmes, tantôt aux plus autorisés d'entre les critiques modernes. Dans une série de chapitres qui se succèdent plutôt qu'ils ne s'enchaînent, il étudie successivement les oracles et les mystères, Homère et sa morale, les sept sages et leurs préceptes, les essais

aventureux des premiers philosophes, l'ascendant extraordinaire des sophistes, la lutte persévérante de Socrate contre ces hardis novateurs : de longs extraits d'Hérodote et de Thucydide nous font connaître tout à la fois ces historiens et l'état des esprits dans la Grèce de leur temps. Enfin, un appendice inattendu contient sous ce titre : *Le Bonhomme Richard*, des leçons imitées de celles de Socrate, par Franklin.

M. Royannais présente à ses lecteurs les anciens que l'on rencontre dans son travail, comme « une société ravissante et curieuse, où l'on passerait volontiers de longues heures à entendre discourir de poésie, de vertu et d'héroïsme : » toutes choses qui, au dire de plusieurs, commencent à n'être plus de notre temps. C. Huit.

Der Kaiser Theodosius der Grosse *(L'empereur Théodose le Grand)*, von Dr A. Guldenpenning und Dr J. Ifland. Halle, Niemeyer, 1878, in-8° de vi-240 pages.

Les deux auteurs de ce livre se sont partagé le travail de la manière suivante : M. Güldenpenning a rédigé la préface (p. 1-44), consacrée à l'étude des sources, M. Ifland a écrit le texte proprement dit, mais seulement jusqu'à la victoire de Théodose sur Maxime (388); à partir de ce moment jusqu'à la mort de Théodose (395), il a repassé la plume à son collaborateur.

Le chapitre des sources est divisé en deux parties, correspondant aux sources païennes et aux sources chrétiennes. Parmi celle-ci, je regrette de ne pas voir figurer le petit poème contre Nicomachus Flavianus, retrouvé par M. L. Delisle dans le célèbre manuscrit de Prudence de la Bibliothèque nationale, publié par M. Morel dans la *Revue archélogique* (1868, juin et juillet) et commenté par M. de Rossi dans son *Bulletin* (1868, p. 49 et suiv.). Il est étrange aussi qu'on n'ait pas consacré quelques pages à l'épigraphie. Sauf ces deux points, le dépouillement paraît complet. Je dois y signaler une étude intéressante sur les rapports entre Socrate et Sozomène, M. Güldenpenning a toute raison d'affirmer que Sozomène est un plagiaire de Socrate : il serait facile d'ajouter bien des preuves à celles qu'il en a données. Sozomène, cependant, tout en copiant Socrate, a quelquefois usé directement des mêmes documents que son modèle, et plus largement que lui. D'autres fois, il a eu à sa disposition des pièces que ne connaissait pas Socrate, par exemple, dans l'affaire du semi-arianisme depuis le synode d'Ancyre (358) jusqu'à celui de Constantinople (360). Une étude sur les sources des deux historiens jumeaux reste encore à faire ; elle serait d'un grand intérêt pour l'histoire du ive siècle ; on peut en dire autant de Théodoret, sur lequel M. Güldenpenning passe très rapidement.

Le récit est clair et simple, disposé suivant l'ordre des temps, ce qui parfois produit une certaine aridité. Les auteurs ne citent jamais *l'Église et l'Empire romain au quatrième siècle* de M. le duc de Broglie ; on voit par les premiers mots de la préface qu'ils ne connaissent pas ce livre, car ils croient que leur sujet n'a pas été traité depuis Gibbon. Cette lacune dans leurs informations est très regrettable ; le livre du duc de Broglie est de ceux qu'il n'est pas permis d'ignorer.

Leur point de vue est sans doute quelque peu différent de celui de M. de Broglie ; cependant, il faut reconnaître qu'ils ont fait de grands efforts pour arriver à une exacte impartialité. Je ne puis en donner une meilleure idée qu'en transcrivant ici le jugement très modéré par lequel l'ouvrage se termine : « Si nous laissons à Théodose le surnom de *Grand*, ce n'est pas parce que le premier il fut sur le trône non pas seulement *auditor sed factor verbi*, mais parce qu'il éleva résolument le christianisme à la situation de religion d'état et compléta ainsi ce que Constantin le Grand avait commencé ; c'est parce qu'il vit tout aussi clairement la nécessité d'introduire les Barbares dans l'empire en décomposition, de purifier et de régénérer par eux la sève affaiblie du monde romain, sans cependant, comme on le fit plus tard, négliger de les tenir en bride. En ces deux choses consiste l'importance historique de Théodose. »

Çà et là quelques expressions trahissent une grande inexpérience des choses ecclésiastiques, par exemple l'abus de l'adjectif nicéen (*Nicaener*), qui du sens d'*orthodoxe* passe souvent à celui d'intolérant, d'adversaire fanatique de la religion païenne et de ses temples. L'histoire du très peu nicéen Marc, évêque d'Aréthuse, montre pourtant que les orthodoxes n'avaient pas le monopole de l'ardeur contre le paganisme ni des haines de ses derniers tenants. Je regrette aussi de voir les Valentiniens rangés (p. 168) parmi les sectes judéo-chrétiennes; mais ne nous égarons pas dans le détail, d'autant plus que, malgré ses louables qualités, l'ouvrage des deux savants allemands n'a pas chance de se répandre beaucoup en ce pays : la place est trop évidemment prise par M. le duc de Broglie. L. Duchesne.

Die kirchlichen Reunionsbestrebungen während der Regierung Karls V *(Les tentatives d'union dans l'Église sous le règne de Charles-Quint)*, d'après les sources, par le Dr Ludwig Pastor. Fribourg Herder, 1879, gr. in-8 de xvi-607 p. — Prix : 6 marks.

Une partie de cet ouvrage n'est autre que la thèse de doctorat de M. Pastor. Il l'a complétée, à la suite d'un voyage en Italie, grâce aux textes qu'il a pu consulter, soit à la bibliothèque vaticane, soit ailleurs. Son dessein est de raconter toutes les tentatives d'union faites à différentes époques, notamment celles de Spinola, de Molanus,

de Leibniz et de Bossuet : son récit, dans le présent volume, est restreint au règne de Charles-Quint.

M. Pastor est élève de Janssen, et quoique jeune, — il est né en 1854, — il a déjà la manière du maître. Un critique littéraire lui reprocherait en fait d'allemand quelques néologismes qui trahissent l'habitant de Francfort. Je préfère relever son habileté, toute à la Janssen, à encadrer dans le récit les documents qu'il cite. On vit ainsi avec l'époque qu'il raconte, on en voit les personnages, on les entend. La forme ne fait rien perdre au fonds. Depuis l'ouvrage du protestant Hering, en 1836, aucun travail d'ensemble n'avait paru sur la matière. L'emploi des documents postérieurement publiés, et l'étude directe que l'auteur a faite des sources, donnent donc à son livre tout l'attrait de la nouveauté. Après un coup d'œil sur les origines de la réforme (1518-1521), il raconte successivement les efforts tentés à Augsbourg en 1530 ; la question du concile, agitée de 1530 à 1539 ; les expectants et le parti du milieu, de 1530 à 1540 ; les divergences de vues entre le pape et l'empereur sur la question de l'union ; l'assemblée de Hagenau et la conférence de Worms ; l'essai de Ratisbonne ; les tentatives d'union depuis la conférence de Ratisbonne jusqu'à l'ouverture du concile de Trente, de 1541 à 1545 ; la seconde conférence de Ratisbonne de 1546 ; l'intérim de 1548 ; enfin le triomphe définitif du schisme en 1555.

D'utiles indications se retrouvent à chaque page : sur l'essence du protestantisme, qui n'est pas dans telle doctrine nouvelle, mais dans le principe que l'Église dépend de l'État, et qui réduit ainsi la question dogmatique à une question de juridiction ; sur l'union entre les tendances particularistes des princes allemands et les tendances schismatiques des docteurs allemands ; sur l'attitude de Charles-Quint, notamment à l'époque de la confession d'Augsbourg, et sur la question de savoir si, au Reichstag d'Ausbourg en 1530, il songea à prendre contre les protestants des mesures de rigueur. Un fait curieux à relever, c'est qu'à l'origine les chefs de la Réforme ne songeaient pas à faire un schisme : ils ne parlaient que de la correction des abus. C'est peu à peu qu'ils se sont habitués à l'hérésie, comme les gallicans de l'ancien régime sont devenus les chrétiens constitutionnels de la Convention, comme de nos jours le catholicisme libéral a donné naissance au vieux catholicisme. L'esprit d'erreur procède toujours ainsi : il respecte d'abord l'orthodoxie, pour mieux tromper ceux qui manquent de vigilance.

JUST DE BERNON.

Gli ultimi Trent'anni, da Cesare Cantù. Torino, Unione tipografico Editrice, 1879, in-12 de 423 p.

Ce volume est destiné à continuer l'*Histoire universelle* du même auteur. Ce n'est pas un précis, et c'est moins le récit détaillé des faits si nombreux en ces dernières années, qu'une vue d'ensemble sur les événements et une suite de réflexions amenées par ces événements qui ont troublé si profondément les peuples européens. Après avoir parlé de l'Italie, de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Russie, de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique, l'auteur reprend toutes ces nations pour constater leur état présent, et termine par un aperçu sur les érudits et les artistes qui ont alors vécu. Il n'y a pas de divisions bien tranchées, et tout est quelque fois un peu mêlé. M. Cantù, on le sait, a pour l'Italie libre et indépendante, comme pour la religion catholique, les élans les plus chaleureux : un souffle ardent de foi et de patriotisme anime toutes ses pages et donne de l'originalité à sa pensée et à son style. Arrière l'autrichien, dit-il, qui se mêle de nos affaires, mais arrière aussi les sectaires qui sacrifient leur Dieu à leur patrie. Aussi repousse-t-il « ces chevaliers errants du désordre, qui mêlent honteusement la charlatanerie aux nobles sentiments de patrie et de nationalité. » Ce grand amour pour la nation italienne n'enlève-t-il pas quelquefois à son expression indignée contre les forfaits de ce temps, quelque chose de sa vivacité? Il loue beaucoup, il ne blâme pas assez. Ne semble-t-il pas qu'il admette, je ne sais quelles circonstances atténuantes pour les entreprises coupables à l'aide desquelles on formait cette unité qui n'a pas trouvé encore le moyen de s'établir, en respectant le droit et la justice, douloureux problème qui pèse sur l'Italie et les hommes qui y ont dans le cœur le double amour de la patrie et de l'Église. M. Cantù le sent bien : pour refaire l'Italie, dit-il, personne ne nie qu'on ait employé les artifices de Machiavel; s'il trouve à présent que l'Italie moralement s'améliore, ce qui pourra paraître douteux, il ne présente pas cependant des données bien nettes pour permettre l'alliance de l'État italien avec la liberté et de l'indépendance de l'Église. M. Cantù excelle à faire revivre les situations : on retrouve dans ces pages un souvenir et comme un écho des sentiments divers qui ont agité les peuples. La politique contradictoire de Napoléon III vis-à-vis du Pape est signalée; on respire d'abord l'ivresse qui saisit les italiens, lorsque princes et peuples étaient unis en 1847 pour assurer les réformes nécessaires, puis la haine qui peu à peu s'empara de ces peuples pour attaquer les princes, refuser la liberté religieuse, rendre l'Église esclave, alors que peu auparavant ils réclamaient son concours et la proclamaient souveraine. La pensée de l'auteur est quelque fois subtile : qu'est-ce que cette opposition entre les libéraux qui cherchent le vrai et les théo-

sophiles qui cherchent le bon? mais encore que la trame des faits ne soit pas serrée, qu'on n'en aperçoive que les sommets, on rencontre, de nombreuses statistiques qui ont leur intérêt et portent leur instruction. Vous avez là le détail des biens appartenant aux ordres religieux et au clergé séculier en Italie, vous apprenez qu'on y a vendu pour 1,122 millions de biens immeubles, appartenant aux églises, que sur 7,615,896 personnes ayant vingt ans, il y a seulement 605,000 électeurs, dont 368,750 votèrent seuls en 1876. Comme tous les ouvrages de Cantù, celui-ci apprend beaucoup, il rappelle beaucoup de choses. On n'est pas étonné de voir cet esprit vif et ouvert déplorer ce qu'il nomme « la malheureuse formule : ni électeurs, ni élus » car pour lui, publiciste et député, il voudrait toujours être sur la brèche, pour assurer à sa patrie les bienfaits de la religion et assurer à la religion la liberté qui lui est due. H. DE L'E.

Le dernier des ducs de Normandie, *étude de critique historique sur Robert Courte-Heuse,* par GASTON LE HARDY, vice-secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie. Caen, Le Blanc-Hardel, 1880, in-8° de 184 p.

L'auteur de ce travail, publié d'abord dans le tome IX supplémentaire du *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, s'est proposé de « reconstituer la vraie figure du dernier des ducs souverains de Normandie, outrageusement défigurée par les plumes officieuses aux gages de son bourreau.» On a reproché en effet au vieil historien Orderic Vital d'avoir apporté une certaine partialité dans le récit des faits relatifs à Robert Courte-Heuse, afin d'atténuer les torts de Henri Beau-Clerc à l'égard de son frère aîné. Cette partialité est indéniable. M. Gaston Le Hardy, appliquant heureusement les sûrs procédés d'une critique rigoureuse, en donne de nouvelles preuves et c'est là, à notre avis, le principal mérite et la vraie portée de son travail. Il était moins facile peut-être de refaire le portrait ressemblant de Robert Courte Heuse. L'insuffisance des sources contemporaines et la préoccupation de réhabiliter un héros malheureux et méconnu étaient deux obstacles que l'auteur n'a pu éviter et qu'il ne paraît point avoir surmontés complètement. En opposant aux insinuations d'Orderic Vital les preuves certaines de la *loyauté* et de la *vaillance* du duc de Normandie, il eût été juste de laisser aux défauts du duc Robert la large place qui leur appartient dans l'histoire, même après une épuration sévère des textes contemporains. Guillaume de Malmesbury, qu'on ne peut accuser d'hostilité et au témoignage duquel M. le Hardy a fait souvent appel pour contredire Orderic Vital, s'accorde avec ce dernier à reconnaître au duc de Normandie ce manque de résolution, cette légèreté et cette faiblesse de caractère qui durent avoir sur sa

destinée une influence prépondérante et qui peuvent expliquer son inhabileté politique, cause principale de ses malheurs. M. le Hardy, qui a cité en note les textes contenant ces constatations importantes, a eu le tort de les passer sous silence dans son étude et de n'en tirer aucun parti. Trop préoccupé de suivre le terre-à-terre des faits et de mettre en lumière les manifestations du courage de Robert Courte-Heuse, il s'est abstenu de toute remarque désobligeante pour le duc de Normandie et a négligé de rattacher les effets aux causes. C'est ainsi qu'il trouve *explicable* la révolte de Robert, alors âgé de 24 ans, contre son père et ses frères, pour un motif incontestablement futile. L'expédition du duc en Terre-Sainte, que M. le Hardy présente avec raison comme une preuve du courage chevaleresque de son héros, fut aussi, ce qui n'a pas été remarqué, une faute politique grave qui contribua puissamment à faciliter l'usurpation de Henri Beau-Clerc. Les textes s'accordent en effet à prouver que ce dernier sût exploiter habilement l'absence du prétendant légitime à la couronne d'Angleterre.

Sous le bénéfice de ces observations, il serait injuste de ne pas reconnaître la grande valeur de cette étude, remplie de remarques critiques d'un réel intérêt et qui a le mérite incontestable de faire justice des accusations nombreuses portées contre Robert par Orderic Vital et répétées depuis dans tous les ouvrages de seconde main. Le lecteur pourra trouver comme nous les appréciations de M. Le Hardy trop favorables au duc de Normandie et parfois incomplètes ; mais comme nous il rendra pleine justice aux qualités sérieuses du nouvel historien de Robert Courte-Heuse et lui saura gré d'avoir rectifié au profit de la vérité historique la biographie du dernier des ducs Normands.

G. B.

Œuvres du cardinal de Retz, nouvelle édition, par MM. A Feillet, J. Gourdault et R. Chantelauze. Tome cinquième. Paris, Hachette, 1880, in-8° de xi-660 pages. Prix : 7 fr. 50 (*Collection des grands écrivains de la France.*)

Le nouveau volume de la grande édition des œuvres du cardinal de Retz contient d'abord la fin des *Mémoires*, dont le texte et les commentaires ont été établis successivement par MM. Alphonse Feillet et Jules Gourdault. M. R. Chantelauze s'est chargé de continuer l'édition pour les autres œuvres, et il nous donne déjà dans ce cinquième volume les *Pamphlets* du cardinal durant la Fronde, ceux dont il s'est reconnu l'auteur et ceux qu'on peut lui attribuer avec vraisemblance. Ces derniers sont imprimés en plus petits caractères. En appendice, sont reproduits trois opuscules qui ne sont certainement pas de Retz, mais dont les deux premiers lui ont été attribués, et dont le troisième

a un rapport intime avec deux de ses propres factums. Le volume se termine par une double version de la *Conjuration de Fiesque*, l'une d'après l'édition de 1665, l'autre d'après une édition de 1682, que n'indiquait jusqu'ici aucune bibliographie, et qui a été découverte par M. Georges Lequesne. Cette version nous offre un texte remanié de fond en comble, probablement par le cardinal lui-même. Nous avons à peine besoin de dire quel intérêt offrent, pour les historiens et pour les bibliographes, les nombreuses notes qui accompagnent les opuscules publiés par M. Chantelauze et les *Notices* qui les précèdent. La compétence spéciale de l'éditeur est suffisamment connue. Mais nous devons signaler tout particulièrement sa *Notice générale sur les pamphlets*, qui ne contient pas moins de vingt-sept pages en petit texte, et où l'on trouvera de très précieuses indications sur cette constante guerre de plume, sur cet échange perpétuel de projectiles imprimés, qui est l'un des traits caractéristiques de la Fronde. M. Chantelauze nous fait connaître dans son *Avertissement* quelle sera la matière des volumes suivants, consacrés aux *Œuvres mêlées* de Retz et à sa correspondance. Il y paie aussi un juste tribut de reconnaissance et d'éloge à l'éminent directeur de la *Collection des grands écrivains*, M. Adolphe Régnier, à la mémoire de son fils aîné et au zèle patient de M Henri Régnier, son second fils. qui ont été et qui sont pour les éditeurs des *Œuvres du cardinal de Retz* des collaborateurs si effectifs et si précieux. MARIUS SEPET.

L'Histoire de France depuis 1789 jusqu'en 1848, racontée à mes petits enfants, par M. GUIZOT, leçons recueillies par Mme DE WITT, née Guizot. Paris, Hachette, 1878-1879. 2 vol. gr. in-8, illustrés de II-731, 789 p. — Prix : 50 fr.

Cet ouvrage forme la suite de l'*Histoire de France racontée à mes petits enfants*. M. Guizot attachait une grande importance à bien faire connaître et juger les événements accomplis dans ces quatre vingts dernières années et son cours était sans cesse commenté et complété par ses conversations. Mme de Witt, fille de M. Guizot, a recueilli ces enseignements destinés d'abord à sa famille parce qu'elle a cru et avec raison qu'ils seraient utiles pour tous. Le récit commence en 1789 et se termine en 1848. Toutes les époques ne sont pas traitées avec le même développement. Ainsi le premier volume s'arrête en 1808, c'est-à-dire, comprend l'histoire de dix-neuf années, le second comprend l'histoire de quarante années : dans ce second volume, l'histoire des cinq dernières années de l'Empire se déroule en 410 pages, l'histoire des quinze années de la Restauration est traitée en 230 pages et l'histoire des dix-huit années du règne de Louis-Philippe ne comprend que 114 pages. M. Guizot a sans doute pensé que ses *Mémoires pour*

servir à l'histoire de mon temps compléteraient ce que le récit aurait ici de trop sommaire. Un excellent index alphabétique et analytique, qui rend faciles toutes les recherches, termine ces deux volumes, illustrés par cent quatre gravures sur bois, d'un mérite inégal il est vrai, où la ressemblance des portraits laisse souvent beaucoup à désirer. Le récit a une allure vive qui soutient l'attention; les jugements sont en général courts; quelquefois ils sont absents; ils sont évidemment dictés par un esprit élevé en dehors des préjugés de secte : je n'en citerai que deux ou trois exemples. La constitution civile du clergé, « œuvre imprudente des passions philosophiques et de la science des théoriciens, » est bien jugée comme « un des plus persistants et des plus dangereux éléments de l'anarchie » contenant « en germe l'oppression et la persécution. » Au sujet de Mirabeau, l'auteur dit fort bien que « ce fut son malheur et son juste châtiment d'avoir accompli le mal qu'il voulait faire et d'avoir succombé à l'entrée d'une voie nouvelle et différente... Il avait entraîné les hommes à la révolution, il avait abusé du don magnifique de l'éloquence... Ses vices avaient souvent faussé son jugement en faussant sa conscience, » et trop tard il ouvrit les yeux « sur l'abîme vers lequel il avait poussé la monarchie et avec la monarchie, la France. » Lorsque l'auteur raconte « la lutte sourde que soutenait l'empereur contre la volonté consciencieuse, » de Pie VII, il voit très bien que le despote a rencontré dans sa marche un point d'arrêt : « à Rome, la conscience du Pape, en Espagne les passions d'un peuple soulevé; » ces jugements excellents sont nombreux. Sur quelques points on pourrait noter des réserves à faire. Ainsi je trouve qu'en blâmant avec raison les excès désignés avec exagération sous le nom de terreur blanche, l'auteur n'a pas assez dit les excès qui, trois mois auparavant, avaient été commis pendant les cent jours contre les royalistes et amené ainsi des représailles. Je doute qu'en y réfléchissant de sang-froid on nomme toujours l'adresse des 221 députés, en 1830, « le dernier et suprême effort des hommes honnêtes et prévoyants qui redoutaient le renversement de la monarchie. » Il me semble que plusieurs pourraient au contraire parler ici d'imprévoyance. Il faudrait effacer cette phrase où la Société de Jésus est représentée comme « fondée au seizième siècle pour la défense du pouvoir absolu dans l'ordre spirituel et peut-être un peu dans l'ordre temporel. » Mais ces taches fâcheuses sont rares après tout et il est certain que la lecture de l'ouvrage élève l'esprit, trempe l'âme, parce que toujours l'amour de la patrie, de la liberté, de la morale, respire dans ces pages. Même lorsqu'on ne peut souscrire aux opinions de l'auteur on se sent en présence d'un esprit élevé qui n'abaisse point l'histoire aux allures d'un pamphlet et qui même lorsqu'il se trompe est sincère.

H. DE L'E.

BULLETIN

Prières pour le mois de Marie, précédées d'une lettre de Mgr l'archevêque de Reims. Paris, Sauton, 1880, in-32 de 111 p., avec une grav. — Prix : 1 fr.

L'auteur de ce petit livre cache son nom, mais il ne peut dissimuler ni sa charité, qui destine le produit de la vente de son ouvrage à la colonie de Mettray, ni sa piété et son esprit délicat et élevé, qui paraissent à toutes les pages. Il donne, pour chaque jour du mois de Marie, de très courtes considérations (quatre pages au plus) sur un acte, sur une parole de la Vierge. C'est une bonne pensée par jour, allant au cœur, éclairant l'esprit et ayant une application pratique dans la vie. Une forme coquette vient ajouter aux charmes de cet opuscule, recommandé par Mgr Langénieux.

S.

Léon XIII et sa mission providentielle. Lettre pastorale de Mgr C. E. Turinaz, évêque de Tarentaise, avec un bref du souverain Pontife. Paris, E. Plon, 1880, in-8° de 90 p. — Prix : 1 fr.

C'est à Rome même, où Mgr Turinaz a prêché l'Avent à Saint-Louis des Français, que l'éminent prélat a écrit cette lettre pastorale, où il a fait, selon les paroles de l'*Osservatore Romano*, « l'exposé le plus clair et le plus complet qui ait encore paru des actes et des desseins du Pape Léon XIII. » Et l'importance de cette lettre a été rendue plus considérable encore par l'envoi d'un bref du Saint-Père à l'évêque de Tarentaise, en date du 2 février. Nous félicitons donc l'éditeur de l'avoir mise à la disposition du public français et nous ne doutons pas qu'elle ne reçoive un accueil empressé. La lecture fera un très grand bien et dissipera plus d'un préjugé. G.

Tableau des peines en matière correctionnelle au point de vue de l'application de l'article 463, par Paul Marion, avocat. Paris, A. Rousseau, 1880, in-4 de 39 p.

L'auteur indique, pour chaque *délit*, l'article du Code pénal qui le punit; le *minimum* de la peine principale et de la peine accessoire dont il est frappé, soit en cas de récidive, soit sans récidive : deux tableaux semblables reproduisent les mêmes indications pour les délits de presse et les délits punis par des lois spéciales. Cet opuscule peut être utile pour les Juges et les magistrats du parquet. X.

L'Économie politique à l'école primaire, *Petit Manuel pratique*, par Ambroise Rendu. Ouvrage couronné par le Conseil général de Seine-et-Oise à la suite du concours ouvert en 1878. Paris, Pédone-Lauriel, 1880, in-12 de 214 p. — Prix : 75 cent.

Le titre même de cet ouvrage indique l'objet auquel il répond, et après l'avoir lu, nous souscrivons complétement au jugement très favorable qu'a porté sur lui le rapporteur au Conseil général, M. Frédéric Passy. Toutes les questions de l'économie politique y sont traitées sous la forme de dialogues entre un instituteur et ses élèves pendant des promenades de vacances. Le style en est clair sans manquer d'agrément, parfois même, il s'élève et s'anime. En un mot, ce volume nous paraît très propre à être compris par de bons élèves, qui auraient déjà parcouru le cadre de l'enseignement pri-

maire. A ce titre il a sa place marquée dans les bibliothèques scolaires et populaires à côté de l'excellent *Ouvrier Économiste* de feu M. d'Armaillac (in-18, Oudin). Quant aux doctrines, ce sont celles de l'économie politique classique. M. Ambroise Rendu, dans une des premières causeries, parle en fort bons termes de Dieu et de la Providence; mais, gêné probablement par les conditions du concours, il ne sort pas de ce qu'un universitaire appelait pour excuser son embarras, la *neutralité spiritualiste*. Ce n'est pas assez, selon nous, et nous regardons comme absolument insuffisante la démonstration économique des droits du capital et de la propriété héréditaire, et de la légitimité de l'inégalité des conditions, si on ne l'appuie pas sur les dogmes chrétiens acceptés dans toute leur portée. Mais il n'y a pas, nous-a-t-il semblé, un seul mot contraire à ces vérités supérieures dans le petit ouvrage de M. Rendu, et comme toutes ses démonstrations sont celles de la raison et du bon sens, deux choses fort malmenées de notre temps, sa propagation nous paraît fort utile. CL. J.

Les doctrines des Congrès ouvriers de France. *Paris, Lyon, Marseille*, par OLIVIER de CEINMAR. Paris, E. Plon, 1880, gr. in-18 de 100 p. — Prix : 3 fr.

Les trois congrès ouvriers, qui se sont succédé depuis 1876 ont été l'expression, accentuée graduellement selon un plan préconçu, du mouvement socialiste, à la renaissance duquel nous assistons depuis 1866. M Olivier de Ceinmar, qui a suivi avec beaucoup de sagacité tous les agissements d'où sont sortis ces congrès et qui a assisté à leurs séances, a eu l'heureuse pensée de résumer les thèses qui en sont sorties et de préciser les positions d'attaque prises contre la société par ses ennemis. Après une introduction, où il esquisse l'histoire et la physionomie générale des congrès, il présente dans une série de chapitres détachés le résumé de leurs décisions et des rapports qui les ont précédés. Ce résumé est fait d'après les comptes-rendus officiels de ces congrès et est composé des extraits même des rapports qui ont été adoptés. Nous ne saurions trop louer cette méthode : le lecteur a ainsi sous les yeux les textes mêmes et l'on peut voir ce que les socialistes modernes veulent faire de la *femme*, de *l'enfant*, de *la propriété*, *du travail et du salariat*, *des chambres syndicales*, de *l'association* etc. M. de Ceinmar aura rendu un véritable service non seulement au public, mais encore aux hommes d'étude en réunissant tous ces documents, qu'il était fort difficile de se procurer dans les journaux radicaux du temps. Dans une dernière partie il présente quelques considérations inspirées par la doctrine sociale catholique et les sains principes économiques sur les divers points du programme socialiste. Après tant de folies coupables, on est heureux de trouver la pensée ferme, le coup d'œil lucide et le dévouement chaleureux d'un homme de cœur et de sens. C'est, en effet, dans le retour à la pratique des enseignements de l'Eglise, dans la restauration du régime politique traditionnel du pays, dans la résidence rurale, dans le patronage des propriétaires et des chefs d'atelier que M. Olivier de Ceinmar voit le remède à la crise actuelle. Son excellent livre acheminera, nous en sommes sûrs, bien des esprits dans cette voie ; nous y regrettons seulement quelques expressions qui dépassent certainement la pensée de l'auteur et que la théologie est en droit de contester. V.

La Morale des Jésuites, par Albert de Badts de Cugnac. Lille, Société de Saint-Augustin (Desclée, de Brouwer et Cᵉ), 1879, in-8 de IV-99 p. — Prix : 1 fr.

L'article 7 est rejeté... pour le moment; mais il en viendra, déjà même il en est venu d'autres, qui seront défendus par les mêmes arguments que le défunt, et contre lesquels il est bon, par conséquent, de garder des armes. Voilà pourquoi nous ne pensons pas qu'il soit trop tard pour recommander l'opuscule de M. de Cugnac sur *la Morale des Jésuites*. On n'a rien tant attaqué que la morale des Jésuites, et l'on peut voir s'étaler aux vitrines de nos libraires, tels livres pesants sortis de la plume de *calomniateurs sans génie*, et traitant pour la centième fois cet antique sujet. M. de Cugnac y a répondu par avance. Après avoir montré la mauvaise foi de quelques menteurs plus ou moins illustres, l'auteur étudie en détail les principaux griefs allégués contre l'institut de saint Ignace : Sa « morale corruptrice, » son « esprit d'intrigue et d'ambition, » ses « richesses, » son « hostilité envers la société moderne, » son « obéissance à un étranger, » M. de Cugnac mets à néant tout ce fatras. La conclusion expose la vraie morale des Jésuites à l'aide de témoignages qui achèvent de mettre le lecteur en état de se former un jugement motivé sur la question des vices et du relâchement prétendus de la Compagnie de Jésus. Tel était le but que se proposait M. de Cugnac. Il l'a obtenu, croyons-nous, mais le nombre considérable de citations dont se compose presque exclusivement son livre, en rendent la lecture un peu difficile. C'est là un recueil de documents précieux, dont on trouvera facilement l'emploi dans les luttes prochaines. Merci à M. de Cugnac de nous l'avoir donné.

P. Talon.

Les lois existantes. *Conte indien traduit de l'Indoustan*, par H. Oddon. Paris, Victor Lecoffre, 1880. In-8 de 50 p.

Ceci est, sous la forme d'un conte indien, la plaisante histoire de l'exhumation des lois existantes. Sous une forme légère et spirituelle, ce petit livre contient une saisissante leçon. Il a suffi en effet, à l'auteur de donner à certains noms une tournure indoustane, d'affubler certains personnages importants des défroques des rajahs des bords de l'Indus pour couvrir de ridicule les agissements, que d'aucuns continuent à trouver fort raisonnables, parmi le peuple le plus spirituel de l'univers. La plaisanterie est une arme excellente pourvu d'ailleurs que les autres ne soient pas négligées. *Chutria, Dharma et Chakili* sont certainement plus ridicules encore que méchants : le jour où beaucoup de français en seront convaincus, ces potentats seront bien prêts de voir leur règne finir sur les bords de... l'Indus. C'est dans cet espoir que nous signalons à nos lecteurs le *Conte indien* de M. Oddon. Ils serviront la cause de la justice et du bon sens en le faisant beaucoup lire.

P. Talon.

Ceci et cela, *Idées d'un rustique*, par un rural. Paris, V. Palmé, 1878, in-12 de XIII-294 p. — Prix : 2 fr.

Le titre que nous venons de transcrire n'est certes pas ambitieux : mais il cache un livre tout à fait charmant. Le *rural*, dont il s'agit ici, connaît évidemmment très bien la *grande ville* et la société qui s'y agite, et, dans la tranquillité de sa retraite, il fait de l'une et de l'autre une satire toujours spirituelle et fine, avec une teinte de mélancolie qui en augmente le charme.

Le premier objet qui s'impose à son étude c'est Paris, ce Paris dont Louis Veuillot nous fit jadis respirer les âcres *odeurs* : le portrait n'est pas flatté, mais il est ressemblant, et il est tracé avec une verve étincelante d'une plume qu'a fait frémir plus d'une fois la colère qui inspira Juvénal. C'est ensuite l'*éternel Prudhomme*, puis *nos femmes*, *nos enfants*, le *citoyen Flussard*, commis-voyageur, *nos paysans*, dont les silhouettes défilent devant nous avec leurs ridicules nettement accusés par l'impitoyable satire. Que d'observations charmantes et fines dans *Les devoirs des heureux*, *La police du malheur*, *Les prix de vertu*, *Ce que nous coûte un voleur*, *Le Progrès*, *Les lettres en notre temps*. Je ne jurerais pas qu'on n'y pût trouver ça et là quelques paradoxes, mais ils sont assaisonnés d'une façon si agréable qu'on n'éprouve aucune peine à les pardonner. Que le lecteur fasse comme moi : qu'il prenne les *idées d'un rustique* et je lui promets, en compagnie de cet aimable et spirituel *rural*, quelques heures charmantes. *Experto crede Roberto.*

P. Talon.

Le Patriotisme, par Paul Lacombe. Paris, Hachette, 1878, in-18 jésus de 258 p. — Prix : 2 fr. 25.

Parmi tous les volumes qui composent la *Bibliothèque des Merveilles*, je n'en connais pas qui démontre d'une façon plus péremptoire à quelles difficultés on se butte quand on veut écrire des livres qui puissent être mis entre les mains de tout le monde sans courir le risque de déplaire à aucun lecteur. Le patriotisme, quel beau sujet, et combien M. Lacombe le rappetisse et le diminue en le réduisant à n'être à peu près que l'ensemble des charges de l'*Association patriotique* à laquelle chaque citoyen est redevable d'avantages si nombreux. Partant de ce point de vue étroit, nous ne nous étonnerons pas que l'auteur ne trouve en finissant d'autres conclusions que des considérations vagues et banales sur le peu que pèse une individualité en face de cette somme énorme de travaux et de peines que représente la série des générations passées, futures et présentes. « *Autant vaut dans une forêt l'une des feuilles de l'année.* » Entre ces deux termes, l'auteur raconte les traits les plus saillants du patriotisme dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes. Léonidas, Miltiade, Vercingétorix, les bourgeois de Calais, Jeanne d'Arc, Winkelried, Vauban, Pitt, Washington, les volontaires de 92, Manin passent tour à tour devant les yeux du lecteur qui, je le crains, ne s'enthousiasmera guère dans la contemplation de cette très éclectique, mais très-morne galerie. Nous ne dirons rien de ces récits historiques sinon pour protester contre la place amoindrie que Jeanne d'Arc y occupe. Que l'auteur le veuille ou non, Jéanne d'Arc est surtout une héroïne chrétienne et ce n'est pas en lui enlevant cette auréole qu'il la grandira.

Le livre de M. Lacombe n'est pas un mauvais livre : c'est même un livre bien fait, mais un livre neutre, qui ne peut pas faire de bien. Ce n'est pas à ce pâle foyer que le patriotisme se réchauffera. P. Talon.

Conférence sur les voies de communication de la Gaule-Belgique, et principalement de l'ancien pays de Liége, *avant et pendant la domination romaine ;* par Fr. Crousse ; Bruxelles, 1879, in-8 de 77 p. avec une carte.

Le major Fr. Crousse vient de publier l'intéressante conférence qu'il avait faite, à l'institue cartographique militaire, sur les voies romaines de la

Gaule-Belgique. On a publié maint mémoire sur cette question, et cependant le sujet est si intéressant, les découvertes journalières sont si nombreuses que l'étude en est loin d'être épuisée : M. Crousse a résumé d'une manière claire et précise ce que nous connaissons sur les voies et communications existantes en Belgique à l'époque de la domination romaine. Il émet d'abord quelques idées fort justes sur les voies de communication les plus naturelles ; telles que la mer, les fleuves et les rivières : il tache de faire comprendre comment pouvaient se faire les communications à l'époque gauloise. Les chapitres sur la construction des voies romaines, leur but et leur importance, sur les sources écrites qui nous ont laissé la description de cet immense réseau de communications qui embrassaient tout l'empire (table de Peutinger, Itinéraire d'Antonin) sont des plus intéressants et généralement fort exacts. Quelques mots sur le plan capitolin de Rome auraient pu faire mieux comprendre ce que devait être le grand plan d'Agrippa. L'auteur décrit ensuite les grandes routes qui existaient dans la Gaule-Belgique et dont le centre était à Bavai d'où partaient huit grandes voies militaires. Dans un chapitre consacré aux voies secondaires, M. Crousse étudie spécialement les diverticula qui ont pu exister dans l'ancien pays de Liége. Ici certaines réserves pourraient être faites ; et l'on pourrait se demander si la découverte d'une tombe romaine ou même d'une villa est un témoignage suffisant pour nous autoriser à admettre qu'une diverticulum passait par l'endroit où la découverte a eu lieu. Quoi qu'il en soit, la plupart des assertions de l'auteur me paraissent très admisibles et sa brochure résume, en général, fort bien l'état actuel de nos connaissances sur la question qu'il a traitée. ADOLF DE CEULENEER.

Le vade-mecum de l'officier envoyé en cantonnement, par EMILE REUTER, capitaine au 11e de ligne. Bruxelles, 1880, in-12 de VII-153 p.

Le titre de ce livre dit assez à qui il est destiné et dans quel but il a été écrit. Mais ce qu'il ne dit pas, ce sont les recherches statistiques et géographiques qu'il a nécessitées, et le soin avec lequel elles ont été mises en œuvre. Laissons de côté tout ce qui a trait à l'art militaire, et mentionnons surtout le travail de l'auteur sur les ressources de la Belgique (p. 52-59). La Belgique consacre 268,000 hectares à la culture du froment à celle de l'épeautre 60,000 ; 12,000 seulement à celle du méteil ; 292,000 à celle du seigle ; 24,000 à celle du sarrasin ; 45,000 sont emblavés d'orge ; 220,000 d'avoine, etc., etc. Il y a en Belgique 277,000 chevaux, 726,000 bêtes à cornes, 500,000 moutons, etc., etc. On y compte plus de 2,000 brasseries et environ 450 distilleries, etc.

Celui qui serait désireux de connaître l'industrie de la Belgique en dehors des grands centres de population (l'auteur laisse toutes les communes de plus de 500 âmes), pourra parcourir la liste des 443 localités que cite M. Reuter, et dont il donne la population, en même temps qu'il en fait connaître l'industrie et le commerce. Cette liste est aussi instructive qu'intéressante. (p. 59-94), Ce livre, véritable manuel pour les officiers, fait honneur à M. Reuter, et lui mérite des éloges, pour l'usage qu'il sait faire de ses loisirs. X.

Histoire abrégée de la littérature latine, par l'abbé J. Verniolles, chanoine honoraire de Tulle, supérieur du petit séminaire de Servières. Paris, 1880, Delagrave, in-12 de 208 p. — Prix : 2 fr. 75.

Peu de prêtres, certainement, ont mieux mérité de l'enseignement chrétien que le modeste et savant auteur de ce petit volume. Non content de diriger avec un admirable succès la maison, à la prospérité de laquelle il s'est consacré, il a voulu étendre à tous le bienfait d'une science acquise par un persévérant labeur. Son *Cours de littérature,* sa *Rhétorique,* son *Manuel de traduction,* sont en possession d'une réputation justement méritée : on retrouvera en parcourant sa dernière publication, la même conscience dans les recherches, la même clarté dans l'exposition, et surtout cet esprit élevé qui s'applique à juger à la lumière de l'Évangile, toutes les productions littéraires, sans jamais excuser par le culte du beau le mépris du bien. Dans ce tableau sommaire des lettres latines, chaque écrivain occupe une place en rapport avec son importance, et s'il y a certains jugements qu'une érudition sévère pourrait compléter, il n'y en a aucun qu'elle voudrait réformer. Toutes les maisons d'éducation chrétienne seront particulièrement reconnaissantes à l'auteur, de la résolution qu'il a prise de ne point se borner aux seuls auteurs païens. Comme le dit M. Verniolles, « au moment où les beaux génies qui avaient illustré la littérature profane sont remplacés par des écrivains médiocres ou de mauvais goût, les Pères de l'Église paraissent, et ils donnent à des idées nouvelles, une expression pleine d'éloquence et de majesté. » Puisse cette conviction pénétrer dans les âmes, pour le plus grand bien de la jeunesse de nos écoles, si cruellement menacée aujourd'hui dans sa foi !

C. Huit.

Mollère's. Werke (*Œuvres de Molière*) *mit deuts. Comment. Einleit. u. Excursen,* herausgg. von Dr Adolf Laun, Professor. *XII L'Impromptu de Versailles — Le Mariage forcé. — Le Sicilien. — La Comtesse d'Escarbagnas.* Leipzig, Leiner; Paris, Sandoz, 1879, in-8 de 176 p.

Nous avons déjà eu plusieurs fois occasion de signaler ici l'intéressante édition des *Œuvres de Molière,* publiée en Allemagne par M. Laun. Un nouveau volume contenant quatre des petites comédies de notre grand comique vient de paraître. Les commentaires, introductions et annotations en allemand ne sont évidemment pas destinés à rendre de grands services au public français, mais ils contiennent tout ce qu'il faut pour faciliter aux lecteurs allemands l'intelligence du texte et leur donner une idée exacte du théâtre de Molière.

Emm. de Saint-Albin.

Peintres et statuaires romantiques. *P. Huet. Petits romantiques. — L. Boulanger — A. Préault — Klagmann. — C. Dutilleux. — E. Delacroix. — Th. Rousseau. — O. Tassaert. — T. F. Millet.* — etc., par Ernest Chesneau. Paris, Charavary frères, 1880, 1 vol. in-18 J. de 336 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le recueil des notices biographiques de M. Ernest Chesneau est fort intéressant, et il sera lu avec plaisir en dehors même du monde spécial pour lequel il semble surtout avoir été fait. L'habile disciple de Théophile Gautier a connu la plupart des peintres et statuaires dont il s'occupe; il a interrogé les contemporains de ceux qu'il n'avait pas eu l'occasion de voir de près; on ne trouve donc guère dans son livre que des témoignages directement recueillis. Ce qui donne à ce livre une valeur plus grande encore, c'est que M. Chesneau a mêlé à ses récits un grand nombre de documents inédits qui

les confirment et les complètent. C'est ainsi que le consciencieux biographe publie plusieurs lettres fort curieuses du grand paysagiste Paul Huet, qui fut son ami intime, des pensées extraites du carnet d'un autre de ses excellents amis, Auguste Préault, deux lettres d'Eugène Delacroix et une lettre de Corot adressées à Constant Dutilleux, quelques fragments des notes laissées par ce dernier artiste, d'importants extraits des agenda d'Eugène Delacroix, qui, on le sait, maniait la plume aussi bien que le pinceau, trois lettres de Jean François Millet, etc. Les appréciations de M. Chesneau sont toujours telles qu'on pouvait les attendre d'un de nos meilleurs critiques d'art. Ajoutons, pour nous placer sur un terrain particulièrement cher à cette *Revue*, que le livre renferme d'excellentes indications bibliographiques, et que, par exemple, on y remarque (p. 252-257) la plus abondante énumération des livres, notices ou simples articles publiés sur Eugène Delacroix. T. DE L.

Los Damas d'Arago, per SALVADOR SANPERE Y MIQUEL. Barcelone, imprimerie de la Renaixensa, 1879, in-12 de 248 p. — Prix : 12 réaux.

On sait que le fameux Agrippa de Nettesheim a écrit un traité sur la préexcellence du sexe féminin. M. Sanpere y Miquel a fait une sorte de concurrence au savant du seizième siècle. Son livre débute aussi par une apologie de la femme et il revendique pour elle l'égalité des droits et des devoirs. Cet avant-propos est suivi d'une étude sur la femme au quatorzième siècle. Il ne faudrait pas croire que dans le reste de son livre l'auteur n'ait cherché qu'à montrer des héroïnes fortifiant ses théories par l'exemple de leurs vertus. Sibilia Fortia, Constance d'Aragon, sont fort loin d'être des modèles : « Lumière et ombres, dit-il; mais les ombres sont comme celles que produit le soleil, ombres qui n'obscurcissent pas sa clarté et ne refroidissent pas sa féconde chaleur. » (p. 43). La plus longue et la plus intéressante partie du volume de M. Sanpere y Miquel a pour objet Yolande de Bar, femme de Jean d'Aragon, sur laquelle ont souvent été consultés, les documents inédits des archives de la couronne d'Aragon. Peut-être l'auteur aurait-il bien fait de jeter aussi un coup d'œil sur les chroniqueurs français. Pour n'en citer qu'un, Froissart parle à plusieurs reprises d'Yolande (Ed. Kervyn de Lettenhove, t. XII, pp. 59, 332; t. XIV, p. 37; t. XV, pp. 32, 33, 81). Il est peut-être à regretter que M. Sanpere ne se soit pas borné à vouloir faire un livre d'histoire. M. Sanpere a beaucoup lu et s'est trop rappelé ses lectures, il y a abus de citations dans son volume et de citations souvent étrangères à son sujet. Quelle nécessité de parler de l'*Evolutionisme* dans une longue note et ensuite de Darwin? Malgré cette attention sympathique accordée à son système peu conciliable avec la foi, M. Sanpere, en diverses circonstances, nous devons le reconnaître, s'exprime en chrétien (p. 49 entr'autres). Parmi les auteurs dont M. Sanpere invoque l'autorité, et bien des fois sans motif, il en est en assez grand nombre qui ne méritent que peu de confiance et dont l'érudition est plus que superficielle.

JEAN DE VILLEMORY.

La Russie et le Nihilisme, par M. PIERRE FRÉDÉ. Paris, Quantin, 1880, in-12 de 303 p.

Le tableau que l'auteur nous trace de la société russe, — de l'administration, de l'armée, des mœurs domestiques, du clergé, — est profondément triste ; tout ne serait absolument que désordre des mœurs et vénalité. La

crainte du Knout serait le seul lien social de cette grande agglomération de peuples divers, dispersés sur un immense territoire. Le Nihilisme, et c'est là sa conclusion, sort spontanément d'une pareille désorganisation; c'est l'exaspération de la haine et de la vengeance d'un peuple opprimé. M. Frédé ne justifie pas pour cela les crimes du Nihilisme. Il n'appartient nullement à l'école révolutionnaire, car il attribue cette épouvantable désorganisation de la Russie autant à l'impuissance religieuse de l'Église russe schismatique, qu'à l'influence corruptrice du Tchin, imaginé par le génie despotique de Pierre le Grand. Selon lui, la Russie n'a même pas la force matérielle et militaire qu'on lui attribue. L'immensité de son territoire, encore peu peuplé et peu riche, le désordre de ses finances enlèvent à ses armées toute puissance d'agression, et les succès péniblement achetés de la dernière guerre ont été dûs uniquement au défaut de résolution du cabinet anglais. On nous dit que M. Pierre Frédé a habité vingt ans la Russie. Malgré cela, il nous paraît peu connaître les classes populaires. Quelques erreurs sur l'organisation sociale des paysans nous le font penser. Cependant nous devons noter que ses jugements, si différents de ceux de M. Le Play, s'en rapprochent sur un point important; comme lui, il regarde l'abolition générale du servage comme n'ayant pas amélioré la situation matérielle du paysan, et comme ayant gravement désorganisé les rapports sociaux. Ajoutons que le grand nombre d'anecdotes fantastiques, et le style de pamphlet auquel l'auteur se laisse aller, lui enlèvent beaucoup de son crédit. Des conclusions aussi graves auraient besoin, pour être acceptées, d'être appuyées sur des faits mieux établis et sur discussion plus approfondie. CL. J.

VARIÉTÉS

LES LANGUES ET LES LITTÉRATURES FRANÇAISE ET ALLEMANDE DANS LE GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

(Fin).

Sous l'impulsion vigoureuse de la Société archéologique, aujourd'hui section historique de l'Institut, de précieuses collections d'antiquités et de médailles ont été formées, des fouille sont été faites, des monuments ont été restaurés, un plus grand nombre encore dessinés et décrits, de sorte que l'on pourrait déjà composer un ouvrage d'ensemble sur les antiquités du Grand-Duché. Un de ceux qui connaissaient le mieux ce sujet, le professeur Antoine Namur, secrétaire-conservateur de la Société archéologique, avait commencé à publier, en 1867, dans le journal l'*Union* de Lux., plusieurs articles sur les antiquités celtiques du Grand-Duché; il se proposait de les remanier et d'en faire un volume intitulé le *Luxembourg préhistorique*; malheureusement ce travail fut interrompu par la maladie, puis par la mort (31 mars 1869). L'œuvre de Namur n'en est pas moins très-importante. Outre ses rapports annuels, présentés à la Société archéologique pendant 22 ans, et remplissant 948 p. in-4, il a fait paraître dans les *Publications* trois mémoires sur le *Camp romain de Dalheim*, sept sur des sépultures gallo-romaines et franques du Grand-Duché, et plusieurs autres sur des sujets variés. Il a de plus donné à part des *Renseignements sur les arts et l'industrie dans le pays de Lux. à l'époque gallo-romaine* (1869) et une dissertation *De lacrymatoriis* (1855).

Son émule le plus fécond est le vénérable chanoine J. Engling, longtemps professeur à l'Athénée et président de la Société archéologique (1853-1873), dans les *Publications* de laquelle il déposa les fruits de son érudition pro-

fonde et variée, savoir : dix mémoires sur les stations ou sépultures romaines du Tossenberg, d'Altrier, de Mersch, de Waldbillig, Heffingen et Steinfort, de Hasenlei, de Burscheid, du Burgkap, de Wolfsberg et de Junglinster; trois sur les autels et les temples payens, notamment de Berdorf, et de Fenningen; quatre sur les anciennes figures et pierres sculptées cinq sur des antiquités chrétiennes du G.-D. : fonts baptismaux, sépultures, chasses, arbres de la sainte Vierge, clochers fortifiés; trois sur des sujets divers (la situation malheureuse du pays au temps des trente tyrans, les anciens fers à chevaux et trois pains antiques). — On trouve aussi dans les *Publications* une dizaine de courtes notices de l'architecte Ch. Arendt et un mémoire intéressant du même sur les *Mosaïques romaines du duché* (T. XXXII); un autre de G. Munchen et deux de Dondelinger. Ph. Knaff a traité des *Antiquités celtiques et romaines de Grevenmacher* (1854), et le Dr A. Neyen, à qui ses compatriotes doivent tant de travaux originaux, a édité les *Luciliburgensia sive Luxemburgum romanum* du R. P. J. Alex. Wiltheim (Lux. 1842. 336 p, in-4 avec 99 pl.), ouvrage d'autant plus précieux que les antiquités d'après lesquelles il a été écrit ont en grande partie disparu.

Il y a quelques années on pouvait compter dans le G. D. jusqu'à quatre numismates distingués; mais trois d'entr'eux sont morts dans l'espace de cinq ans : en 1869, A. Namur, qui avait écrit sur les trouvailles d'Ettelbruck, de Bittbourg, de Reichlange, et sur des monnaies romaines, franques et luxembourgeoises (le tout dans les *Publications* et *Mélanges de numismatique belge*); — en 1871, G. Th. I. de Lafontaine, qui avait formé une belle collection de médailles romaines, papales, luxembourgeoises [1], et se proposait de publier la description de ces dernières; mais il fut si peu satisfait des 24 planches qu'il avait fait graver pour accompagner son mémoire, qu'il ne donna pas suite à ce projet. Il n'a écrit que sur une trouvaille de monnaies faites à My (2). Peut-être sera-t-il donné à M. H. Eltz de mener à bonne fin le projet en question, de même qu'il a achevé une longue publication commencée par le médecin prussien Ch. Gust. Elberling (1797-1873) sur les *Exemplaires les plus importants de sa collection de médailles romaines* (*Public.* XVIII-XXIX). On doit en outre à H. Eltz deux monographies numismatiques : *Monnaies luxembourgeoises frappées à Marche* (1869) et *Sur un dépôt de monnaies du quinzième siècle*, découvertes à Clemency (1877).

La paléographie et la diplomatique ont également été l'objet de travaux qui méritent d'être connus de l'Europe entière; c'est d'abord la *Table chronologique des chartes et diplômes relatifs à l'histoire de l'ancien pays-duché de Luxembourg et comté de Chiny*, par le président Wurth-Paquet (T. XIV, XXXII des *Publications*), immense répertoire qui commence à l'année 1198 et s'étend aujourd'hui jusqu'à Charles le Téméraire; on y trouve non-seulement le titre ou l'analyse sommaire des pièces, mais souvent aussi des extraits ou même des reproductions *in-extenso*, avec l'indication des archives d'où sont tirés des documents et des recueils où quelques-uns ont été édités. Outre ce travail de bénédictin, le même savant a publié : *Table analytique des chartes et documents concernant la ville d'Echternach* (1867-68. 2 part. in-18); — *Chartes de la famille de Reinach déposées aux archives du Grand-Duché* (1877-1879. 2 vol. in-8); — *Chartes luxembourgeoises* variées dans (*Public.* T. VII, XIV). On doit à ses jeunes émules : l'archiviste P. Ruppert, la *Régistrature du Conseil provincial pour les patentes, commissions et serments*, 1544-

[1] *Catalogue d'un beau cabinet de médailles romaines, délaissé par M. de Lafontaine de Luxembourg*. Gand, 1872, in-8.
[2] *Annales de la Société historique d'Arlon*. 1849, in-8.

1792 (*Public.* XXIX), et le professeur N. van Werveke, *la Table chronologique des chartes et documents concernant la loi de Beaumont conservés aux archives de Luxembourg* et *Lettres de fief des Pays-Bas données par l'empereur Ferdinand III*, publiées sur l'original (*Public.* XXXII).

En fait d'épigraphie et de sigillographie on ne peut citer que quelques notices parues dans les *Publications : Inscriptions votives et statues romaines trouvées à Géromont*, par A. Namur (T. VI); — *Nouvelle lecture et explication du fragment d'inscription de Junglinster*, par J. Engling (XXXII); — *Revue sphragistique luxembourgeoise*, par H. Gomand (VII). — Les travaux biographiques et généalogiques sont au contraire extrêmement nombreux; il n'est peut-être pas de petit pays qui puisse se flatter de posséder un ouvrage aussi complet et aussi consciencieusement exécuté que la *Biographie luxembourgeoise* (1) du Dr Aug. Neyen. On doit aussi à ce laborieux écrivain : *Notice historique sur la famille de Wiltheim* (1842); — *Henri, fils de Conrad le Salique* (1846); — *La Maison baronale von der Feltz ou de la Rochette* (*Publ.* XXI). Il serait trop long d'énumérer tous les travaux de ce genre qui ont paru dans les *Programmes* et dans presque tous les volumes des *Publications* de la Société archéologique; il suffit de mentionner ceux qui ont été publiés à part : *Notice sur le frère Abraham de l'abbaye d'Orval et les tableaux qui lui sont attribués*, par A. Namur (2e édit. 1860); — *Vie et œuvres d'un déporté, l'abbé J. Wagner, d'après ses mémoires*, etc., par l'abbé P. Freyman (1861); — *La Légende et l'histoire de Faust*, par le Dr L. Housse (1863); — *Souvenir de Mme Dutreux* (1856) et *Notice biographique sur J. P. B. Dutreux* (1862), par A. Dutreux; — *Jean l'Aveugle* (1872) et la *Princesse Amélie des Pays-Bas* (1876), par A. Knaff; — *Notice biographique de Guillaume II* (1877), par J. Joris; — *Le prince Henri des Pays-Bas*, par Ch. Arendt (1879); — *Ernest Koch, sa vie et ses œuvres*, par le professeur J. P. Henrion (1878). L'infatigable activité du chanoine J. Engling s'est aussi tournée de ce côté; on lui doit : *Les confesseurs de la foi sous la République française*, d'après les sources (1859); — *Le baron H. Hartart de Rollingen, prince évêque de Spire* (1865); — *Le séjour de Gœthe à Luxembourg en octobre* 1792 (1874); — *Voyage de Napoléon Ier dans le département des Forêts en* 1804 (1875); — *J. von Gœres et le pays de Luxembourg* (1875). Le savant écrivain n'a pas été moins fécond comme hagiographe; il a traité de l'*Apostolat de saint Willibrord* (1863); — de *Saint-Ouen, l'un des premiers apôtres du Luxembourg* (1865); — de *Saint Bernard, l'une des lumières du Luxembourg* (1876); — de *Saint Grein ou Quirin* (1866); — du *Culte rendu à saint Donat dans le Luxembourg* (*Public.* XVIII). Les autres hagiographes sont les abbés : H. Weber, *Vie de sainte Monique, née Marguerite de Busbach* (1835, 2e édit. 1857) *et martyre de saint Adrien* (1851); — M. Coner, *Vie de saint Willibrord* (2e édit. 1840; — Noël, *Sainte Cunégonde de Luxembourg* (1856); — C. Klein, *Vie de saint Schetzel ou Ghislain ermite du Grünenwald* (1860); — P. Clasen, *le Bienheureux Pierre de Luxembourg, cardinal et évêque de Metz* (Diekirch, 1866); — Langer, *Vie et martyre des saints Quirin, Firmin et Ferréol et des Trois Vierges* (1867); — *La Vie de la vénérable Yolande de Vianden*, par Alex. Wiltheim a été traduite du latin en allemand par Stheres (1841). — L'histoire ecclésiastique n'a été qu'ébauchée dans quelques notices des *Publications* de la Société archéol. : T. XI, *Vue sur la composition d'une histoire du culte chrétien dans le Luxembourg*, par

(1) Histoire des hommes distingués originaires de ce pays, considéré à l'époque de sa plus grande étendue ou qui se sont rendus remarquables pendant le séjour qu'ils y ont fait 1re édition 1860-61, 2 vol. in-4, réimprimée sans changements en 1876, et augmentée d'un supplément, 1876-78. 1 vol. in-4.

G. Th. I. de Lafontaine; XXXII; *Commencements du Christianisme dans le Grand-Duché*, par le Dr Peters; et dans quelques monographies; — *Histoire du culte de la sainte Vierge, comme patronne de la ville et du pays de Luxembourg*, d'après les sources (1855), par A. Amherd; — *Catalogue des abbés d'Echternach*, par Michel (1845); — *Marie Protectrice du chêne* ou *l'Église et l'école de la montagne de la sainte Vierge*, près d'Ansembourg (1857).

Deux hommes d'Etat se sont occupés de l'histoire des institutions; J. Ulveling, dans ses *Notices sur l'ancien magistrat de la ville de Luxembourg; — Sur les anciens treize maîtres et les corporations des métiers de la ville de Luxembourg; — Charges locales sous la féodalité et impôts communaux depuis* 1795 (dans *Public.* T. XIII, XIV et XXV); et E. Servais, dans ses remarquables études sur la dictature, la censure et la justice criminelle à Rome et sur les lois agraires au temps des Gracques (*Public.* XVII-XIX et XXI). — L'histoire militaire n'a guère été abordée que par des officiers fédéraux en garnison à Luxembourg : F. W. Engelhardt (*Histoire de la ville et de la forteresse de Luxembourg*, 1849); — A. Crusius (*la Campagne d'hiver en Hollande, Brabant et Flandres* 1813-14, d'après les sources, 1865); — J. Coster (*Histoire de la forteresse de Luxembourg*, 1869). — On a déja parlé des travaux de MM. Neumann, Wolff et Wurth-Paquet sur l'histoire littéraire ou la bibliographie; il faut encore mentionner dans ce groupe les mémoires de ce dernier savant sur les *Anciennes archives de la ville de Luxembourg* et le *Liber Aureus d'Echternach* (dans *Public.* T. III, IV, XVI et XVIII); — Le *Rapport sur les archives du gouvernement par l'archiviste*, L. Deny (1855); — Le *Jubilé de Schiller à l'Athénée*, par le Dr Housse (1859); — *Éclaircissements sur l'Amaranthe d'Oscar von Redwitz*, par E. Koch (1857); — *Catalogue des livres et des manuscrits de la bibliothèque de Luxembourg*, par le Dr Nic. Clasen (1846); — *Catalogue de la bibliothèque de l'Athénée* (1855), par A. Namur, qui a aussi donné d'excellentes notices sur les manuscrits et les incunables de Luxembourg (dans *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 2e série. T. IV, et dans *Bulletin du bibliophile belge*, t. I-IV et XV; — Enfin *Catalogue de la bibliothèque de Luxembourg* (1873).

Aucune branche d'études n'a donné lieu à tant de monographies que l'histoire des localités et des monuments; la topographie historique du Grand-Duché est en bonne voie; que ceux qui s'en occupent persévèrent dans leurs patriotiques efforts et bientôt le passé de chaque ville, seigneurie, paroisse du Grand-Duché sera mieux connu que dans aucune autre contrée, Le Dr A. Neyen a publié les histoires de la seigneurie de *Meysembourg* (1845) des villes de *Vianden* (1851), de *Bastogne* (1868), des châteaux d'*Ambra ad lucum* (1853) et d'*Amberloux* (1854) et des recherches sur *Ober-Wampach*, *Esch-sur-la Sûre*, *Jamoigne*, la maison et seigneurie de *Brandenbourg* (dans *Public.* T. VI, X, XXVIII-XXX; — Le chanoine J. Engling a traité en général des anciens monuments subsistant dans le Grand-Duché; et en particulier des paroisses de *Waldbillig*, *Nommern* et *Michelau* (*Public.* VI, III, XXI et XXIV), de l'église *Notre-Dame* à Luxembourg, de la seigneurie de *Heringen* et du *Marscherwald* (*Public.* XI, XX et XXII); — Le président Wurth-Paquet a donné des notices d'*Esch-sur-l'Alzette* (1845, trad. en allemand par J. V. Kolbach, 1871), de *Foetz*, de *Schœuecken*, de *Wormeldange*, et écrit sur les localités disparues et sur les noms de la ville de Luxembourg (*Public.* V, VIII, XXI et XXIII). On doit à l'abbé J. B. Reichling, une *Histoire de l'ancienne abbaye de Clairfontaine* (1867); — à J. Ulveling, une série d'articles sur la forteresse, les refuges, les transformations de la ville de Luxembourg et le siège de 1814 (dans *Public.* XXIII-XXXI) et sur les anciennes marches (XXIX-

XXXII; — à Ph. Knaff, des notices sur *Grevenmacher* (1867) et *Echternach* (1867). — L'abbé Fr. Muller, a écrit sur l'*Hôpital d'Echternach* (1864); — A. Mullendorff, sur l'*Église Saint-Willibrord, à Echternach* (1863); — H. Eltz, sur l'*Abbaye de Saint-Willibrord et la procession des Saints dansants à Echternach* (1861); — A. Namur, sur la *Basilique de Saint-Willibrord, à Echternach* (1866); — Schack, sur l'*Hospice civil Saint-Jean, à Luxembourg* (1860). Il y a en outre dans les *Publications*, des mémoires sur la seigneurie de *Berg*, par Linden; — Sur la paroisse de *Frisingen*, par Heynen; sur *Bigonville* par Blaise; sur *Weimerskirche*, par Klein, sur *Hossert*, par Laplume; — *Garnich*, par Schack; — *Grosbous*, par Nauert; — L'*Église Saint-Michel à Luxembourg*, par Breisdorff; — Sur les paroisses de *Brandenbourg* et de *Colpach*, par Harpes; — Celle d'*Ospern* par Ch. Arnedt; — Celle de *Weimerskirche*, par G. Th I. de Lafontaine; — Sur *Mœstroff*, par Schaack, et sur *Stadtbredimus*, par Edm. de Lafontaine (T. IV, VI, VIII, XI, XII, XXIX, XXXII).

Voici encore les titres de monographies variées qui n'ont pu trouver place dans les catégories précédentes : Les *Aborigènes du Luxembourg et leur religion*, par N. Wies (1849); — *Dissertation sur l'histoire primitive du Luxembourg*, par J. Schœtter (1859); — *La Gaule Belgique et les limites de ses dialectes*, par M. Stronck (*Public.* XXIV); — L'*Ancienne divison politique du duché de Luxembourg*, par Joachim (1841); — *Séjour des légions de César dans le Luxembourg*, par Speck (*Public.* XVIII); — L'*Ancien état de la culture dans les Ardennes et la vie des paysans du Luxembourg*, par H. Eltz (1867); — *Introduction des pommes de terre, Établissement du cadastre* et *Conflits entre les comtes de Luxembourg et les archevêques de Trèves*, par G. Th. I. de la Fontaine (*Public.* VII, XVI, XVII); — *Luttes du Luxembourg avec l'évêché de Trèves et les duchés de Bar et de Lorraine; Invasion du Luxembourg par Valeran comte de Saint-Pol*, par J. Ulveling (*Public.* XXVIII, XXX); — *La Liquidation entre les Pays-Bas et le Grand-Duché de Luxembourg*, par E. Servais (*Public.* XXII); — *Les Événements de Dudelange en* 1794, par Wolff (*Public*, II) et la *Guerre des Gourdins* (Klœppelkrieg), par J. Engling (3e édit. 1858); — *Révolte et défaite du régiment d'Anhalt* et *Mort tragique du baron de Feltz* (*Public.* VIII), par Wurth-Paquet; — *Les Procès de sorcellerie*, par Breisdorff (*Public.* XVI); — *La Confrérie armée de Saint-Sébastien à Luxembourg* 1402-1866, par Ch. Gemen (1866); — *Notices et anecdotes tirées des archives du château d'Erpeldingen*, par Stehres et Fr. Muller (1842-1843); *Les Restes de Jean l'Aveugle de* 1798 *à* 1838, par Boch-Buschmann.

Nous n'avons pas d'autres relations de voyage à enregistrer que : *Souvenir du séjour de la famille royale dans le Grand-Duché* (1853) et *Relation du pèlerinage à Notre-Dame de Luxembourg des R. P. professeurs et des élèves du Collège de Saint-Clément à Metz* (1860), par M. N. Muller; — Enfin, *Souvenir de notre excursion sur la Moselle* (1853); car le pittoresque *Itinéraire du Luxembourg germanique*, par le chevalier l'Évesque de la Bousse-Mouturie (1844, 1 vol. in-8), est d'un français. Les Luxembourgeois ont jusqu'ici négligé la géographie, même de leur propre pays; pour en avoir quelques notions il faut recourir à la *Table alphabétique des villes, bourgs, villages etc., du Grand-Duché* (1847, in-4), à l'*Album pittoresque du Grand-Duché*, par J. B. Fresez (1857) et aux *Manuels de géographie* de P. Clomes (1839) et de J. A. Blaise (6e édit. 1876), et au *Luxembourg, pays et habitants* de N. Grœvig (1867, in-4). Quant à la statistique, il y a d'excellents matériaux dans le *Mémorial* et les autres ouvrages officiels mentionnés précédemment.

Nous en avons fini avec les énumérations qui seraient bien fastidieuses, si elles ne servaient à guider quelques chercheurs et à donner d'utiles ensei-

gnements aux penseurs aussi bien qu'aux érudits. Elles prouvent que presque toutes les branches des connaissances humaines sont cultivées dans le Grand-Duché et que la vie intellectuelle y est extrêmement développée. Ce fait incontestable doit donner à réfléchir à ceux qui croient, sur la foi de prétendus observateurs, que le Catholicisme est l'ennemi des lumières et que les pays catholiques sont voués à une irrémédiable décadence. Le Luxembourg est un des États où la religion est le plus respectée ; le clergé y enseigne non-seulement le dogme et la morale, mais il joue encore un très grand rôle dans l'instruction laïque ; beaucoup d'ecclésiastiques sont professeurs à l'Athénée et aux progymnases, membres des Sociétés savantes, et tiennent un fort bon rang dans les sciences et les lettres. Beaucoup d'entr'eux ne font pas moins d'honneur à leur pays qu'à leur ordre ; c'est à eux pour une bonne part que le Grand-Duché doit ses progrès dans la littérature ; qu'on les supprime et la bibliographie sera réduite de plus de moitié. Voilà ce que nous apprend un sérieux examen des faits.

Autre enseignement à en tirer : la multiplicité des langues en usage dans le pays a peut-être émoussé les facultés poétiques des Luxembourgeois, mais elle n'a certes pas nui à leur développement intellectuel : autant de langues tu sais, autant d'hommes tu vaux, dit la sagesse des nations. C'est qu'en effet la difficulté vaincue donne à l'homme éprouvé une énergie inconnue de ceux qui n'ont pas eu d'obstacles à surmonter. L'étude est la gymnastique de l'esprit ; aussi les Luxembourgeois, qui parlent trois langues, sont-ils en état de concourir avec les peuples les plus civilisés, et ceux d'entr'eux qui émigrent s'élèvent souvent aux meilleurs postes dans les pays étrangers. Une population si instruite et si bien douée peut vivre de sa propre vie ; elle n'a pas besoin de ses voisins pour la gouverner ; sachant elle-même conduire ses affaires avec sagesse et habileté, marchant avec prudence dans la voie du progrès, tout en restant attachée à sa religion comme à ses vieilles traditions, améliorant le sol qui la nourrit et ayant su se mettre au niveau des nations les plus éclairées, satisfaite de sa condition et n'aspirant pas à un meilleur sort, elle fait autant et plus pour la civilisation que si elle était absorbée dans un grand empire.

EUG. BEAUVOIS.

II

FRAGMENTS D'UN PORTRAIT INÉDIT DE LOUIS XIV PAR SAINT-SIMON

Nous devons à l'obligeance de M. de Boislisle la communication d'un des plus curieux fragments lus par lui à l'assemblée générale de la Société de l'histoire de France dont il est question plus loin. Nous sommes heureux d'offrir la primeur à nos lecteurs de cet incomparable portrait du *grand Roi*.

« Louis XIV eut de grandes qualités, qui brillèrent d'autant plus qu'un extérieur incomparable et unique donnait un prix infini aux moindres choses. Une taille de héros ; toute sa figure si naturellement imprégnée de la plus imposante majesté, qu'elle se portait également dans les moindres gestes et dans les actions les plus communes, sans aucun air de fierté, mais de simple gravité ; proportionné et fait à peindre, et tel que sont les modèles que se proposent les sculpteurs ; un visage parfait, avec la plus grande mine et le plus grand air qu'homme ait jamais eu. Tant d'avantages relevés par les grâces les plus naturelles incrustées sur toutes ses actions, avec une adresse à tout singulière ; et, ce qui n'a peut-être été donné à nul autre, il paraissait avec ce même air de grandeur et de majesté en robe de chambre, jusqu'à n'en

XXXII); — à Ph. Knaff, des notices sur *Grevenmacher* (1867) et *Echternach* (1867). — L'abbé Fr. Muller, a écrit sur l'*Hôpital d'Echternach* (1864); — A. Mullendorff, sur l'*Église Saint-Willibrord, à Echternach* (1863); — H. Eltz, sur l'*Abbaye de Saint-Willibrord et la procession des Saints dansants à Echternach* (1861); — A. Namur, sur la *Basilique de Saint-Willibrord, à Echternach* (1866); — Schack, sur l'*Hospice civil Saint-Jean, à Luxembourg* (1860). Il y a en outre dans les *Publications*, des mémoires sur la seigneurie de *Berg*, par Linden; — Sur la paroisse de *Frisingen*, par Heynen; sur *Bigonville* par Blaise; sur *Weimerskirche*, par Klein, sur *Hossert*, par Laplume; — *Garnich*, par Schack; — *Grosbous*, par Nauert; — L'*Église Saint-Michel à Luxembourg*, par Breisdorff; — Sur les paroisses de *Brandenbourg* et de *Colpach*, par Harpes; — Celle d'*Ospern* par Ch. Arnedt; — Celle de *Weimerskirche*, par G. Th I. de Lafontaine; — Sur *Mœstroff*, par Schaack, et sur *Stadtbredimus*, par Edm. de Lafontaine (T. IV, VI, VIII, XI, XII, XXIX, XXXII).

Voici encore les titres de monographies variées qui n'ont pu trouver place dans les catégories précédentes : Les *Aborigènes du Luxembourg et leur religion*, par N. Wies (1849); — *Dissertation sur l'histoire primitive du Luxembourg*, par J. Schœtter (1859); — *La Gaule Belgique et les limites de ses dialectes*, par M. Stronck (*Public.* XXIV); — L'*Ancienne divison politique du duché de Luxembourg*, par Joachim (1841); — *Séjour des légions de César dans le Luxembourg*, par Speck (*Public.* XVIII); — L'*Ancien état de la culture dans les Ardennes et la vie des paysans du Luxembourg*, par H. Eltz (1867); — *Introduction des pommes de terre, Établissement du cadastre* et *Conflits entre les comtes de Luxembourg et les archevêques de Trèves*, par G. Th. I. de la Fontaine (*Public.* VII, XVI, XVII); — *Luttes du Luxembourg avec l'évêché de Trèves et les duchés de Bar et de Lorraine; Invasion du Luxembourg par Valeran comte de Saint-Pol*, par J. Ulveling (*Public.* XXVIII, XXX); — *La Liquidation entre les Pays-Bas et le Grand-Duché de Luxembourg*, par E. Servais (*Public.* XXII); — *Les Événements de Dudelange en 1794*, par Wolff (*Public*, II) et la *Guerre des Gourdins* (Kloeppelkrieg), par J. Engling (3e édit. 1858); — *Révolte et défaite du régiment d'Anhalt* et *Mort tragique du baron de Feltz* (*Public.* VIII), par Wurth-Paquet; — *Les Procès de sorcellerie*, par Breisdorff (*Public.* XVI); — *La Confrérie armée de Saint-Sébastien à Luxembourg* 1402-1866, par Ch. Gemen (1866); — *Notices et anecdotes tirées des archives du château d'Erpeldingen*, par Stehres et Fr. Muller (1842-1843); *Les Restes de Jean l'Aveugle de* 1798 *à* 1838, par Boch-Buschmann.

Nous n'avons pas d'autres relations de voyage à enregistrer que : *Souvenir du séjour de la famille royale dans le Grand-Duché* (1853) et *Relation du pélerinage à Notre-Dame de Luxembourg des R. P. professeurs et des élèves du Collège de Saint-Clément à Metz* (1860), par M. N. Muller; — Enfin, *Souvenir de notre excursion sur la Moselle* (1853); car le pittoresque *Itinéraire du Luxembourg germanique*, par le chevalier l'Évesque de la Bousse-Mouturie (1844, 1 vol. in-8), est d'un français. Les Luxembourgeois ont jusqu'ici négligé la géographie, même de leur propre pays; pour en avoir quelques notions il faut recourir à la *Table alphabétique des villes, bourgs, villages etc., du Grand-Duché* (1847, in-4), à l'*Album pittoresque du Grand-Duché*, par J. B. Fresez (1857) et aux *Manuels de géographie* de P. Clomes (1839) et de J. A. Blaise (6e édit. 1876), et au *Luxembourg, pays et habitants* de N. Grœvig (1867, in-4). Quant à la statistique, il y a d'excellents matériaux dans le *Mémorial* et les autres ouvrages officiels mentionnés précédemment.

Nous en avons fini avec les énumérations qui seraient bien fastidieuses, si elles ne servaient à guider quelques chercheurs et à donner d'utiles ensei-

gnements aux penseurs aussi bien qu'aux érudits. Elles prouvent que presque toutes les branches des connaissances humaines sont cultivées dans le Grand-Duché et que la vie intellectuelle y est extrêmement développée. Ce fait incontestable doit donner à réfléchir à ceux qui croient, sur la foi de prétendus observateurs, que le Catholicisme est l'ennemi des lumières et que les pays catholiques sont voués à une irrémédiable décadence. Le Luxembourg est un des États où la religion est le plus respectée ; le clergé y enseigne non-seulement le dogme et la morale, mais il joue encore un très grand rôle dans l'instruction laïque ; beaucoup d'ecclésiastiques sont professeurs à l'Athénée et aux progymnases, membres des Sociétés savantes, et tiennent un fort bon rang dans les sciences et les lettres. Beaucoup d'entr'eux ne font pas moins d'honneur à leur pays qu'à leur ordre ; c'est à eux pour une bonne part que le Grand-Duché doit ses progrès dans la littérature ; qu'on les supprime et la bibliographie sera réduite de plus de moitié. Voilà ce que nous apprend un sérieux examen des faits.

Autre enseignement à en tirer : la multiplicité des langues en usage dans le pays a peut-être émoussé les facultés poétiques des Luxembourgeois, mais elle n'a certes pas nui à leur développement intellectuel : autant de langues tu sais, autant d'hommes tu vaux, dit la sagesse des nations. C'est qu'en effet la difficulté vaincue donne à l'homme éprouvé une énergie inconnue de ceux qui n'ont pas eu d'obstacles à surmonter. L'étude est la gymnastique de l'esprit ; aussi les Luxembourgeois, qui parlent trois langues, sont-ils en état de concourir avec les peuples les plus civilisés, et ceux d'entr'eux qui émigrent s'élèvent souvent aux meilleurs postes dans les pays étrangers. Une population si instruite et si bien douée peut vivre de sa propre vie ; elle n'a pas besoin de ses voisins pour la gouverner ; sachant elle-même conduire ses affaires avec sagesse et habileté, marchant avec prudence dans la voie du progrès, tout en restant attachée à sa religion comme à ses vieilles traditions, améliorant le sol qui la nourrit et ayant su se mettre au niveau des nations les plus éclairées, satisfaite de sa condition et n'aspirant pas à un meilleur sort, elle fait autant et plus pour la civilisation que si elle était absorbée dans un grand empire.

EUG. BEAUVOIS.

II

FRAGMENTS D'UN PORTRAIT INÉDIT DE LOUIS XIV PAR SAINT-SIMON

Nous devons à l'obligeance de M. de Boislisle la communication d'un des plus curieux fragments lus par lui à l'assemblée générale de la Société de l'histoire de France dont il est question plus loin. Nous sommes heureux d'offrir la primeur à nos lecteurs de cet incomparable portrait du *grand Roi*.

« Louis XIV eut de grandes qualités, qui brillèrent d'autant plus qu'un extérieur incomparable et unique donnait un prix infini aux moindres choses. Une taille de héros ; toute sa figure si naturellement imprégnée de la plus imposante majesté, qu'elle se portait également dans les moindres gestes et dans les actions les plus communes, sans aucun air de fierté, mais de simple gravité ; proportionné et fait à peindre, et tel que sont les modèles que se proposent les sculpteurs ; un visage parfait, avec la plus grande mine et le plus grand air qu'homme ait jamais eu. Tant d'avantages relevés par les grâces les plus naturelles incrustées sur toutes ses actions, avec une adresse à tout singulière ; et, ce qui n'a peut-être été donné à nul autre, il paraissait avec ce même air de grandeur et de majesté en robe de chambre, jusqu'à n'en

XXXII); — à Ph. Knaff, des notices sur *Grevenmacher* (1867) et *Echternach* (1867). — L'abbé Fr. Muller, a écrit sur l'*Hôpital d'Echternach* (1864); — A. Mullendorff, sur l'*Église Saint-Willibrord, à Echternach* (1863); — H. Eltz, sur l'*Abbaye de Saint-Willibrord et la procession des Saints dansants à Echternach* (1861); — A. Namur, sur la *Basilique de Saint-Willibrord, à Echternach* (1866); — Schack, sur l'*Hospice civil Saint-Jean, à Luxembourg* (1860). Il y a en outre dans les *Publications*, des mémoires sur la seigneurie de *Berg*, par Linden; — Sur la paroisse de *Frisingen*, par Heynen; sur *Bigonville* par Blaise; sur *Weimerskirche*, par Klein, sur *Hossert*, par Laplume; — *Garnich*, par Schack; — *Grosbous*, par Nauert; — L'*Église Saint-Michel à Luxembourg*, par Breisdorff; — Sur les paroisses de *Brandenbourg* et de *Colpach*, par Harpes; — Celle d'*Ospern* par Ch. Arnedt; — Celle de *Weimerskirche*, par G. Th I. de Lafontaine; — Sur *Mœstroff*, par Schaack, et sur *Stadtbredimus*, par Edm. de Lafontaine (T. IV, VI, VIII, XI, XII, XXIX, XXXII).

Voici encore les titres de monographies variées qui n'ont pu trouver place dans les catégories précédentes : Les *Aborigènes du Luxembourg et leur religion*, par N. Wies (1849); — *Dissertation sur l'histoire primitive du Luxembourg*, par J. Schœtter (1859); — *La Gaule Belgique et les limites de ses dialectes*, par M. Stronck (*Public.* XXIV); — L'*Ancienne divison politique du duché de Luxembourg*, par Joachim (1841); — *Séjour des légions de César dans le Luxembourg*, par Speck (*Public.* XVIII); — L'*Ancien état de la culture dans les Ardennes et la vie des paysans du Luxembourg*, par H. Eltz (1867); — *Introduction des pommes de terre, Établissement du cadastre* et *Conflits entre les comtes de Luxembourg et les archevêques de Trèves*, par G. Th. I. de la Fontaine (*Public.* VII, XVI, XVII); — *Luttes du Luxembourg avec l'évêché de Trèves et les duchés de Bar et de Lorraine; Invasion du Luxembourg par Valeran comte de Saint-Pol*, par J. Ulveling (*Public.* XXVIII, XXX); — *La Liquidation entre les Pays-Bas et le Grand-Duché de Luxembourg*, par E. Servais (*Public.* XXII); — *Les Événements de Dudelange en 1794*, par Wolff (*Public*, II) et la *Guerre des Gourdins* (Klœppelkrieg), par J. Engling (3e édit. 1858); — *Révolte et défaite du régiment d'Anhalt* et *Mort tragique du baron de Feltz* (*Public.* VIII), par Wurth-Paquet; — *Les Procès de sorcellerie*, par Breisdorff (*Public.* XVI); — *La Confrérie armée de Saint-Sébastien à Luxembourg* 1402-1866, par Ch. Gemen (1866); — *Notices et anecdotes tirées des archives du château d'Erpeldingen*, par Stehres et Fr. Muller (1842-1843); *Les Restes de Jean l'Aveugle de* 1798 *à* 1838, par Boch-Buschmann.

Nous n'avons pas d'autres relations de voyage à enregistrer que : *Souvenir du séjour de la famille royale dans le Grand-Duché* (1853) et *Relation du pèlerinage à Notre-Dame de Luxembourg des R. P. professeurs et des élèves du Collège de Saint-Clément à Metz* (1860), par M. N. Muller; — Enfin, *Souvenir de notre excursion sur la Moselle* (1853); car le pittoresque *Itinéraire du Luxembourg germanique*, par le chevalier l'Évesque de la Bousse-Mouturie (1844, 1 vol. in-8), est d'un français. Les Luxembourgeois ont jusqu'ici négligé la géographie, même de leur propre pays; pour en avoir quelques notions il faut recourir à la *Table alphabétique des villes, bourgs, villages etc., du Grand-Duché* (1847, in-4), à l'*Album pittoresque du Grand-Duché*, par J. B. Fresez (1857) et aux *Manuels de géographie* de P. Clomes (1839) et de J. A. Blaise (6e édit. 1876), et au *Luxembourg, pays et habitants* de N. Grœvig (1867, in-4). Quant à la statistique, il y a d'excellents matériaux dans le *Mémorial* et les autres ouvrages officiels mentionnés précédemment.

Nous en avons fini avec les énumérations qui seraient bien fastidieuses, si elles ne servaient à guider quelques chercheurs et à donner d'utiles ensei-

gnements aux penseurs aussi bien qu'aux érudits. Elles prouvent que presque toutes les branches des connaissances humaines sont cultivées dans le Grand-Duché et que la vie intellectuelle y est extrêmement développée. Ce fait incontestable doit donner à réfléchir à ceux qui croient, sur la foi de prétendus observateurs, que le Catholicisme est l'ennemi des lumières et que les pays catholiques sont voués à une irrémédiable décadence. Le Luxembourg est un des États où la religion est le plus respectée ; le clergé y enseigne non-seulement le dogme et la morale, mais il joue encore un très grand rôle dans l'instruction laïque ; beaucoup d'ecclésiastiques sont professeurs à l'Athénée et aux progymnases, membres des Sociétés savantes, et tiennent un fort bon rang dans les sciences et les lettres. Beaucoup d'entr'eux ne font pas moins d'honneur à leur pays qu'à leur ordre ; c'est à eux pour une bonne part que le Grand-Duché doit ses progrès dans la littérature ; qu'on les supprime et la bibliographie sera réduite de plus de moitié. Voilà ce que nous apprend un sérieux examen des faits.

Autre enseignement à en tirer : la multiplicité des langues en usage dans le pays a peut-être émoussé les facultés poétiques des Luxembourgeois, mais elle n'a certes pas nui à leur développement intellectuel : autant de langues tu sais, autant d'hommes tu vaux, dit la sagesse des nations. C'est qu'en effet la difficulté vaincue donne à l'homme éprouvé une énergie inconnue de ceux qui n'ont pas eu d'obstacles à surmonter. L'étude est la gymnastique de l'esprit ; aussi les Luxembourgeois, qui parlent trois langues, sont-ils en état de concourir avec les peuples les plus civilisés, et ceux d'entr'eux qui émigrent s'élèvent souvent aux meilleurs postes dans les pays étrangers. Une population si instruite et si bien douée peut vivre de sa propre vie ; elle n'a pas besoin de ses voisins pour la gouverner ; sachant elle-même conduire ses affaires avec sagesse et habileté, marchant avec prudence dans la voie du progrès, tout en restant attachée à sa religion comme à ses vieilles traditions, améliorant le sol qui la nourrit et ayant su se mettre au niveau des nations les plus éclairées, satisfaite de sa condition et n'aspirant pas à un meilleur sort, elle fait autant et plus pour la civilisation que si elle était absorbée dans un grand empire.

EUG. BEAUVOIS.

II

FRAGMENTS D'UN PORTRAIT INÉDIT DE LOUIS XIV PAR SAINT-SIMON

Nous devons à l'obligeance de M. de Boislisle la communication d'un des plus curieux fragments lus par lui à l'assemblée générale de la Société de l'histoire de France dont il est question plus loin. Nous sommes heureux d'offrir la primeur à nos lecteurs de cet incomparable portrait du *grand Roi*.

« Louis XIV eut de grandes qualités, qui brillèrent d'autant plus qu'un extérieur incomparable et unique donnait un prix infini aux moindres choses. Une taille de héros ; toute sa figure si naturellement imprégnée de la plus imposante majesté, qu'elle se portait également dans les moindres gestes et dans les actions les plus communes, sans aucun air de fierté, mais de simple gravité ; proportionné et fait à peindre, et tel que sont les modèles que se proposent les sculpteurs ; un visage parfait, avec la plus grande mine et le plus grand air qu'homme ait jamais eu. Tant d'avantages relevés par les grâces les plus naturelles incrustées sur toutes ses actions, avec une adresse à tout singulière ; et, ce qui n'a peut-être été donné à nul autre, il paraissait avec ce même air de grandeur et de majesté en robe de chambre, jusqu'à n'en

XXXII); — à Ph. Knaff, des notices sur *Grevenmacher* (1867) et *Echternach* (1867). — L'abbé Fr. Muller, a écrit sur l'*Hôpital d'Echternach* (1864); — A. Mullendorff, sur l'*Église Saint-Willibrord, à Echternach* (1863); — H. Eltz, sur l'*Abbaye de Saint-Willibrord et la procession des Saints dansants à Echternach* (1861); — A. Namur, sur la *Basilique de Saint-Willibrord, à Echternach* (1866); — Schack, sur l'*Hospice civil Saint-Jean, à Luxembourg* (1860). Il y a en outre dans les *Publications*, des mémoires sur la seigneurie de *Berg*, par Linden; — Sur la paroisse de *Frisingen*, par Heynen; sur *Bigonville* par Blaise; sur *Weimerskirche*, par Klein, sur *Hossert*, par Laplume; — *Garnich*, par Schack; — *Grosbous*, par Nauert; — L'*Église Saint-Michel à Luxembourg*, par Breisdorff; — Sur les paroisses de *Brandenbourg* et de *Colpach*, par Harpes; — Celle d'*Ospern* par Ch. Arnedt; — Celle de *Weimerskirche*, par G. Th I. de Lafontaine; — Sur *Mœstroff*, par Schaack, et sur *Stadtbredimus*, par Edm. de Lafontaine (T. IV, VI, VIII, XI, XII, XXIX, XXXII).

Voici encore les titres de monographies variées qui n'ont pu trouver place dans les catégories précédentes : Les *Aborigénes du Luxembourg et leur religion*, par N. Wies (1849); — *Dissertation sur l'histoire primitive du Luxembourg*, par J. Schœtter (1859); — *La Gaule Belgique et les limites de ses dialectes*, par M. Stronck (*Public.* XXIV); — L'*Ancienne divison politique du duché de Luxembourg*, par Joachim (1841); — *Séjour des légions de César dans le Luxembourg*, par Speck (*Public.* XVIII); — L'*Ancien état de la culture dans les Ardennes et la vie des paysans du Luxembourg*, par H. Eltz (1867); — *Introduction des pommes de terre, Établissement du cadastre* et *Conflits entre les comtes de Luxembourg et les archevêques de Trèves*, par G. Th. I. de la Fontaine (*Public.* VII, XVI, XVII); — *Luttes du Luxembourg avec l'évêché de Trèves et les duchés de Bar et de Lorraine; Invasion du Luxembourg par Valeran comte de Saint-Pol*, par J. Ulveling (*Public.* XXVIII, XXX); — *La Liquidation entre les Pays-Bas et le Grand-Duché de Luxembourg*, par E. Servais (*Public.* XXII); — *Les Événements de Dudelange en* 1794, par Wolff (*Public*, II) et la *Guerre des Gourdins* (Klœppelkrieg), par J. Engling (3e édit. 1858); — *Révolte et défaite du régiment d'Anhalt* et *Mort tragique du baron de Feltz* (*Public.* VIII), par Wurth-Paquet; — *Les Procès de sorcellerie*, par Breisdorff (*Public.* XVI); — *La Confrérie armée de Saint-Sébastien à Luxembourg* 1402-1866, par Ch. Gemen (1866); — *Notices et anecdotes tirées des archives du château d'Erpeldingen*, par Stehres et Fr. Muller (1842-1843); *Les Restes de Jean l'Aveugle de* 1798 *à* 1838, par Boch-Buschmann.

Nous n'avons pas d'autres relations de voyage à enregistrer que : *Souvenir du séjour de la famille royale dans le Grand-Duché* (1853) et *Relation du pélerinage à Notre-Dame de Luxembourg des R. P. professeurs et des élèves du Collège de Saint-Clément à Metz* (1860), par M. N. Muller; — Enfin, *Souvenir de notre excursion sur la Moselle* (1853); car le pittoresque *Itinéraire du Luxembourg germanique*, par le chevalier l'Évesque de la Bousse-Mouturie (1844, 1 vol. in-8), est d'un français. Les Luxembourgeois ont jusqu'ici négligé la géographie, même de leur propre pays; pour en avoir quelques notions il faut recourir à la *Table alphabétique des villes, bourgs, villages etc., du Grand-Duché* (1847, in-4), à l'*Album pittoresque du Grand-Duché*, par J. B. Fresez (1857) et aux *Manuels de géographie* de P. Clomes (1839) et de J. A. Blaise (6e édit. 1876), et au *Luxembourg, pays et habitants* de N. Grœvig (1867, in-4). Quant à la statistique, il y a d'excellents matériaux dans le *Mémorial* et les autres ouvrages officiels mentionnés précédemment.

Nous en avons fini avec les énumérations qui seraient bien fastidieuses, si elles ne servaient à guider quelques chercheurs et à donner d'utiles ensei-

gnements aux penseurs aussi bien qu'aux érudits. Elles prouvent que presque toutes les branches des connaissances humaines sont cultivées dans le Grand-Duché et que la vie intellectuelle y est extrêmement développée. Ce fait incontestable doit donner à réfléchir à ceux qui croient, sur la foi de prétendus observateurs, que le Catholicisme est l'ennemi des lumières et que les pays catholiques sont voués à une irrémédiable décadence. Le Luxembourg est un des États où la religion est le plus respectée ; le clergé y enseigne non-seulement le dogme et la morale, mais il joue encore un très grand rôle dans l'instruction laïque; beaucoup d'ecclésiastiques sont professeurs à l'Athénée et aux progymnases, membres des Sociétés savantes, et tiennent un fort bon rang dans les sciences et les lettres. Beaucoup d'entr'eux ne font pas moins d'honneur à leur pays qu'à leur ordre ; c'est à eux pour une bonne part que le Grand-Duché doit ses progrès dans la littérature ; qu'on les supprime et la bibliographie sera réduite de plus de moitié. Voilà ce que nous apprend un sérieux examen des faits.

Autre enseignement à en tirer : la multiplicité des langues en usage dans le pays a peut-être émoussé les facultés poétiques des Luxembourgeois, mais elle n'a certes pas nui à leur développement intellectuel : autant de langues tu sais, autant d'hommes tu vaux, dit la sagesse des nations. C'est qu'en effet la difficulté vaincue donne à l'homme éprouvé une énergie inconnue de ceux qui n'ont pas eu d'obstacles à surmonter. L'étude est la gymnastique de l'esprit ; aussi les Luxembourgeois, qui parlent trois langues, sont-ils en état de concourir avec les peuples les plus civilisés, et ceux d'entr'eux qui émigrent s'élèvent souvent aux meilleurs postes dans les pays étrangers. Une population si instruite et si bien douée peut vivre de sa propre vie ; elle n'a pas besoin de ses voisins pour la gouverner; sachant elle-même conduire ses affaires avec sagesse et habileté, marchant avec prudence dans la voie du progrès, tout en restant attachée à sa religion comme à ses vieilles traditions, améliorant le sol qui la nourrit et ayant su se mettre au niveau des nations les plus éclairées, satisfaite de sa condition et n'aspirant pas à un meilleur sort, elle fait autant et plus pour la civilisation que si elle était absorbée dans un grand empire.

EUG. BEAUVOIS.

II

FRAGMENTS D'UN PORTRAIT INÉDIT DE LOUIS XIV PAR SAINT-SIMON

Nous devons à l'obligeance de M. de Boislisle la communication d'un des plus curieux fragments lus par lui à l'assemblée générale de la Société de l'histoire de France dont il est question plus loin. Nous sommes heureux d'offrir la primeur à nos lecteurs de cet incomparable portrait du *grand Roi*.

« Louis XIV eut de grandes qualités, qui brillèrent d'autant plus qu'un extérieur incomparable et unique donnait un prix infini aux moindres choses. Une taille de héros; toute sa figure si naturellement imprégnée de la plus imposante majesté, qu'elle se portait également dans les moindres gestes et dans les actions les plus communes, sans aucun air de fierté, mais de simple gravité;proportionné et fait à peindre,et tel que sont les modèles que se proposent les sculpteurs; un visage parfait, avec la plus grande mine et le plus grand air qu'homme ait jamais eu. Tant d'avantages relevés par les grâces les plus naturelles incrustées sur toutes ses actions, avec une adresse à tout singulière; et,ce qui n'a peut-être été donné à nul autre,il paraissait avec ce même air de grandeur et de majesté en robe de chambre, jusqu'à n'en

XXXII); — à Ph. Knaff, des notices sur *Grevenmacher* (1867) et *Echternach* (1867). — L'abbé Fr. Muller, a écrit sur l'*Hôpital d'Echternach* (1864); — A. Mullendorff, sur l'*Église Saint-Willibrord, à Echternach* (1863); — H. Eltz, sur l'*Abbaye de Saint-Willibrord et la procession des Saints dansants à Echternach* (1861); — A. Namur, sur la *Basilique de Saint-Willibrord, à Echternach* (1866); — Schack, sur l'*Hospice civil Saint-Jean, à Luxembourg* (1860). Il y a en outre dans les *Publications*, des mémoires sur la seigneurie de *Berg*, par Linden; — Sur la paroisse de *Frisingen*, par Heynen; sur *Bigonville* par Blaise; sur *Weimerskirche*, par Klein, sur *Hossert*, par Laplume; — *Garnich*, par Schack; — *Grosbous*, par Nauert; — L'*Église Saint-Michel à Luxembourg*, par Breisdorff; — Sur les paroisses de *Brandenbourg* et de *Colpach*, par Harpes; — Celle d'*Ospern* par Ch. Arnedt; — Celle de *Weimerskirche*, par G. Th I. de Lafontaine; — Sur *Mœstroff*, par Schaack, et sur *Stadtbredimus*, par Edm. de Lafontaine (T. IV, VI, VIII, XI, XII, XXIX, XXXII).

Voici encore les titres de monographies variées qui n'ont pu trouver place dans les catégories précédentes : Les *Aborigènes du Luxembourg et leur religion*, par N. Wies (1849); — *Dissertation sur l'histoire primitive du Luxembourg*, par J. Schœtter (1859); — *La Gaule Belgique et les limites de ses dialectes*, par M. Stronck (*Public.* XXIV); — L'*Ancienne divison politique du duché de Luxembourg*, par Joachim (1841); — *Séjour des légions de César dans le Luxembourg*, par Speck (*Public.* XVIII); — L'*Ancien état de la culture dans les Ardennes et la vie des paysans du Luxembourg*, par H. Eltz (1867); — *Introduction des pommes de terre, Établissement du cadastre* et *Conflits entre les comtes de Luxembourg et les archevêques de Trèves*, par G. Th. I. de la Fontaine (*Public.* VII, XVI, XVII); — *Luttes du Luxembourg avec l'évêché de Trèves et les duchés de Bar et de Lorraine; Invasion du Luxembourg par Valeran comte de Saint-Pol*, par J. Ulveling (*Public.* XXVIII, XXX); — *La Liquidation entre les Pays-Bas et le Grand-Duché de Luxembourg*, par E. Servais (*Public.* XXII); — *Les Événements de Dudelange en* 1794, par Wolff (*Public*, II) et la *Guerre des Gourdins* (Klœppelkrieg), par J. Engling (3e édit. 1858); — *Révolte et défaite du régiment d'Anhalt* et *Mort tragique du baron de Feltz* (*Public.* VIII), par Wurth-Paquet; — *Les Procès de sorcellerie*, par Breisdorff (*Public.* XVI); — *La Confrérie armée de Saint-Sébastien à Luxembourg* 1402-1866, par Ch. Gemen (1866); — *Notices et anecdotes tirées des archives du château d'Erpeldingen*, par Stehres et Fr. Muller (1842-1843); *Les Restes de Jean l'Aveugle de* 1798 *à* 1838, par Boch-Buschmann.

Nous n'avons pas d'autres relations de voyage à enregistrer que : *Souvenir du séjour de la famille royale dans le Grand-Duché* (1853) et *Relation du pélerinage à Notre-Dame de Luxembourg des R. P. professeurs et des élèves du Collège de Saint-Clément à Metz* (1860), par M. N. Muller; — Enfin, *Souvenir de notre excursion sur la Moselle* (1853); car le pittoresque *Itinéraire du Luxembourg germanique*, par le chevalier l'Évesque de la Bousse-Mouturie (1844, 1 vol. in-8), est d'un français. Les Luxembourgeois ont jusqu'ici négligé la géographie, même de leur propre pays; pour en avoir quelques notions il faut recourir à la *Table alphabétique des villes, bourgs, villages etc., du Grand-Duché* (1847, in-4), à l'*Album pittoresque du Grand-Duché*, par J. B. Fresez (1857) et aux *Manuels de géographie* de P. Clomes (1839) et de J. A. Blaise (6e édit. 1876), et au *Luxembourg, pays et habitants* de N. Grœvig (1867, in-4). Quant à la statistique, il y a d'excellents matériaux dans le *Mémorial* et les autres ouvrages officiels mentionnés précédemment.

Nous en avons fini avec les énumérations qui seraient bien fastidieuses, si elles ne servaient à guider quelques chercheurs et à donner d'utiles ensei-

gnements aux penseurs aussi bien qu'aux érudits. Elles prouvent que presque toutes les branches des connaissances humaines sont cultivées dans le Grand-Duché et que la vie intellectuelle y est extrêmement développée. Ce fait incontestable doit donner à réfléchir à ceux qui croient, sur la foi de prétendus observateurs, que le Catholicisme est l'ennemi des lumières et que les pays catholiques sont voués à une irrémédiable décadence. Le Luxembourg est un des États où la religion est le plus respectée ; le clergé y enseigne non-seulement le dogme et la morale, mais il joue encore un très grand rôle dans l'instruction laïque ; beaucoup d'ecclésiastiques sont professeurs à l'Athénée et aux progymnases, membres des Sociétés savantes, et tiennent un fort bon rang dans les sciences et les lettres. Beaucoup d'entr'eux ne font pas moins d'honneur à leur pays qu'à leur ordre ; c'est à eux pour une bonne part que le Grand-Duché doit ses progrès dans la littérature ; qu'on les supprime et la bibliographie sera réduite de plus de moitié. Voilà ce que nous apprend un sérieux examen des faits.

Autre enseignement à en tirer : la multiplicité des langues en usage dans le pays a peut-être émoussé les facultés poétiques des Luxembourgeois, mais elle n'a certes pas nui à leur développement intellectuel : autant de langues tu sais, autant d'hommes tu vaux, dit la sagesse des nations. C'est qu'en effet la difficulté vaincue donne à l'homme éprouvé une énergie inconnue de ceux qui n'ont pas eu d'obstacles à surmonter. L'étude est la gymnastique de l'esprit ; aussi les Luxembourgeois, qui parlent trois langues, sont-ils en état de concourir avec les peuples les plus civilisés, et ceux d'entr'eux qui émigrent s'élèvent souvent aux meilleurs postes dans les pays étrangers. Une population si instruite et si bien douée peut vivre de sa propre vie ; elle n'a pas besoin de ses voisins pour la gouverner ; sachant elle-même conduire ses affaires avec sagesse et habileté, marchant avec prudence dans la voie du progrès, tout en restant attachée à sa religion comme à ses vieilles traditions, améliorant le sol qui la nourrit et ayant su se mettre au niveau des nations les plus éclairées, satisfaite de sa condition et n'aspirant pas à un meilleur sort, elle fait autant et plus pour la civilisation que si elle était absorbée dans un grand empire.

EUG. BEAUVOIS.

II

FRAGMENTS D'UN PORTRAIT INÉDIT DE LOUIS XIV PAR SAINT-SIMON

Nous devons à l'obligeance de M. de Boislisle la communication d'un des plus curieux fragments lus par lui à l'assemblée générale de la Société de l'histoire de France dont il est question plus loin. Nous sommes heureux d'offrir la primeur à nos lecteurs de cet incomparable portrait du *grand Roi*.

« Louis XIV eut de grandes qualités, qui brillèrent d'autant plus qu'un extérieur incomparable et unique donnait un prix infini aux moindres choses. Une taille de héros ; toute sa figure si naturellement imprégnée de la plus imposante majesté, qu'elle se portait également dans les moindres gestes et dans les actions les plus communes, sans aucun air de fierté, mais de simple gravité ; proportionné et fait à peindre, et tel que sont les modèles que se proposent les sculpteurs ; un visage parfait, avec la plus grande mine et le plus grand air qu'homme ait jamais eu. Tant d'avantages relevés par les grâces les plus naturelles incrustées sur toutes ses actions, avec une adresse à tout singulière ; et, ce qui n'a peut-être été donné à nul autre, il paraissait avec ce même air de grandeur et de majesté en robe de chambre, jusqu'à n'en

XXXII); — à Ph. Knaff, des notices sur *Grevenmacher* (1867) et *Echternach* (1867). — L'abbé Fr. Muller, a écrit sur l'*Hôpital d'Echternach* (1864); — A. Mullendorff, sur l'*Église Saint-Willibrord, à Echternach* (1863); — H. Eltz, sur l'*Abbaye de Saint-Willibrord et la procession des Saints dansants à Echternach* (1861); — A. Namur, sur la *Basilique de Saint-Willibrord, à Echternach* (1866); — Schack, sur l'*Hospice civil Saint-Jean, à Luxembourg* (1860). Il y a en outre dans les *Publications*, des mémoires sur la seigneurie de *Berg*, par Linden; — Sur la paroisse de *Frisingen*, par Heynen; sur *Bigonville* par Blaise; sur *Weimerskirche*, par Klein, sur *Hossert*, par Laplume; — *Garnich*, par Schack; — *Grosbous*, par Nauert; — L'*Église Saint-Michel à Luxembourg*, par Breisdorff; — Sur les paroisses de *Brandenbourg* et de *Colpach*, par Harpes; — Celle d'*Ospern* par Ch. Arnedt; — Celle de *Weimerskirche*, par G. Th I. de Lafontaine; — Sur *Mœstroff*, par Schaack, et sur *Stadtbredimus*, par Edm. de Lafontaine (T. IV, VI, VIII, XI, XII, XXIX, XXXII).

Voici encore les titres de monographies variées qui n'ont pu trouver place dans les catégories précédentes : Les *Aborigènes du Luxembourg et leur religion*, par N. Wies (1849); — *Dissertation sur l'histoire primitive du Luxembourg*, par J. Schœtter (1859); — *La Gaule Belgique et les limites de ses dialectes*, par M. Stronck (*Public.* XXIV); — L'*Ancienne divison politique du duché de Luxembourg*, par Joachim (1841); — *Séjour des légions de César dans le Luxembourg*, par Speck (*Public.* XVIII); — L'*Ancien état de la culture dans les Ardennes et la vie des paysans du Luxembourg*, par H. Eltz (1867); — *Introduction des pommes de terre, Établissement du cadastre* et *Conflits entre les comtes de Luxembourg et les archevêques de Trèves*, par G. Th. I. de la Fontaine (*Public.* VII, XVI, XVII); — *Luttes du Luxembourg avec l'évêché de Trèves et les duchés de Bar et de Lorraine; Invasion du Luxembourg par Valeran comte de Saint-Pol*, par J. Ulveling (*Public.* XXVIII, XXX); — *La Liquidation entre les Pays-Bas et le Grand-Duché de Luxembourg*, par E. Servais (*Public.* XXII); — *Les Événements de Dudelange en* 1794, par Wolff (*Public*, II) et la *Guerre des Gourdins* (Klœppelkrieg), par J. Engling (3e édit. 1858); — *Révolte et défaite du régiment d'Anhalt* et *Mort tragique du baron de Feltz* (*Public.* VIII), par Wurth-Paquet; — *Les Procès de sorcellerie*, par Breisdorff (*Public.* XVI); — *La Confrérie armée de Saint-Sébastien à Luxembourg* 1402-1866, par Ch. Gemen (1866); — *Notices et anecdotes tirées des archives du château d'Erpeldingen*, par Stehres et Fr. Muller (1842-1843); *Les Restes de Jean l'Aveugle de* 1798 *à* 1838, par Boch-Buschmann.

Nous n'avons pas d'autres relations de voyage à enregistrer que : *Souvenir du séjour de la famille royale dans le Grand-Duché* (1853) et *Relation du pélerinage à Notre-Dame de Luxembourg des R. P. professeurs et des élèves du Collège de Saint-Clément à Metz* (1860), par M. N. Muller; — Enfin, *Souvenir de notre excursion sur la Moselle* (1853); car le pittoresque *Itinéraire du Luxembourg germanique*, par le chevalier l'Évesque de la Bousse-Mouturie (1844, 1 vol. in-8), est d'un français. Les Luxembourgeois ont jusqu'ici négligé la géographie, même de leur propre pays; pour en avoir quelques notions il faut recourir à la *Table alphabétique des villes, bourgs, villages etc., du Grand-Duché* (1847, in-4), à l'*Album pittoresque du Grand-Duché*, par J. B. Fresez (1857) et aux *Manuels de géographie* de P. Clomes (1839) et de J. A. Blaise (6e édit. 1876), et au *Luxembourg, pays et habitants* de N. Grœvig (1867, in-4). Quant à la statistique, il y a d'excellents matériaux dans le *Mémorial* et les autres ouvrages officiels mentionnés précédemment.

Nous en avons fini avec les énumérations qui seraient bien fastidieuses, si elles ne servaient à guider quelques chercheurs et à donner d'utiles ensei-

gnements aux penseurs aussi bien qu'aux érudits. Elles prouvent que presque toutes les branches des connaissances humaines sont cultivées dans le Grand-Duché et que la vie intellectuelle y est extrêmement développée. Ce fait incontestable doit donner à réfléchir à ceux qui croient, sur la foi de prétendus observateurs, que le Catholicisme est l'ennemi des lumières et que les pays catholiques sont voués à une irrémédiable décadence. Le Luxembourg est un des États où la religion est le plus respectée; le clergé y enseigne non-seulement le dogme et la morale, mais il joue encore un très grand rôle dans l'instruction laïque; beaucoup d'ecclésiastiques sont professeurs à l'Athénée et aux progymnases, membres des Sociétés savantes, et tiennent un fort bon rang dans les sciences et les lettres. Beaucoup d'entr'eux ne font pas moins d'honneur à leur pays qu'à leur ordre; c'est à eux pour une bonne part que le Grand-Duché doit ses progrès dans la littérature; qu'on les supprime et la bibliographie sera réduite de plus de moitié. Voilà ce que nous apprend un sérieux examen des faits.

Autre enseignement à en tirer : la multiplicité des langues en usage dans le pays a peut-être émoussé les facultés poétiques des Luxembourgeois, mais elle n'a certes pas nui à leur développement intellectuel : autant de langues tu sais, autant d'hommes tu vaux, dit la sagesse des nations. C'est qu'en effet la difficulté vaincue donne à l'homme éprouvé une énergie inconnue de ceux qui n'ont pas eu d'obstacles à surmonter. L'étude est la gymnastique de l'esprit; aussi les Luxembourgeois, qui parlent trois langues, sont-ils en état de concourir avec les peuples les plus civilisés, et ceux d'entr'eux qui émigrent s'élèvent souvent aux meilleurs postes dans les pays étrangers. Une population si instruite et si bien douée peut vivre de sa propre vie; elle n'a pas besoin de ses voisins pour la gouverner; sachant elle-même conduire ses affaires avec sagesse et habileté, marchant avec prudence dans la voie du progrès, tout en restant attachée à sa religion comme à ses vieilles traditions, améliorant le sol qui la nourrit et ayant su se mettre au niveau des nations les plus éclairées, satisfaite de sa condition et n'aspirant pas à un meilleur sort, elle fait autant et plus pour la civilisation que si elle était absorbée dans un grand empire. EUG. BEAUVOIS.

II

FRAGMENTS D'UN PORTRAIT INÉDIT DE LOUIS XIV PAR SAINT-SIMON

Nous devons à l'obligeance de M. de Boislisle la communication d'un des plus curieux fragments lus par lui à l'assemblée générale de la Société de l'histoire de France dont il est question plus loin. Nous sommes heureux d'offrir la primeur à nos lecteurs de cet incomparable portrait du *grand Roi*.

« Louis XIV eut de grandes qualités, qui brillèrent d'autant plus qu'un extérieur incomparable et unique donnait un prix infini aux moindres choses. Une taille de héros; toute sa figure si naturellement imprégnée de la plus imposante majesté, qu'elle se portait également dans les moindres gestes et dans les actions les plus communes, sans aucun air de fierté, mais de simple gravité; proportionné et fait à peindre, et tel que sont les modèles que se proposent les sculpteurs; un visage parfait, avec la plus grande mine et le plus grand air qu'homme ait jamais eu. Tant d'avantages relevés par les grâces les plus naturelles incrustées sur toutes ses actions, avec une adresse à tout singulière; et, ce qui n'a peut-être été donné à nul autre, il paraissait avec ce même air de grandeur et de majesté en robe de chambre, jusqu'à n'en

XXXII); — à Ph. Knaff, des notices sur *Grevenmacher* (1867) et *Echternach* (1867). — L'abbé Fr. Muller, a écrit sur l'*Hôpital d'Echternach* (1864); — A. Mullendorff, sur l'*Église Saint-Willibrord, à Echternach* (1863); — H. Eltz, sur l'*Abbaye de Saint-Willibrord et la procession des Saints dansants à Echternach* (1861); — A. Namur, sur la *Basilique de Saint-Willibrord, à Echternach* (1866); — Schack, sur l'*Hospice civil Saint-Jean, à Luxembourg* (1860). Il y a en outre dans les *Publications*, des mémoires sur la seigneurie de *Berg*, par Linden; — Sur la paroisse de *Frisingen*, par Heynen; sur *Bigonville* par Blaise; sur *Weimerskirche*, par Klein, sur *Hossert*, par Laplume; — *Garnich*, par Schack; — *Grosbous*, par Nauert; — L'*Église Saint-Michel à Luxembourg*, par Breisdorff; — Sur les paroisses de *Brandenbourg* et de *Colpach*, par Harpes; — Celle d'*Ospern* par Ch. Arnedt; — Celle de *Weimerskirche*, par G. Th I. de Lafontaine; — Sur *Mœstroff*, par Schaack, et sur *Stadtbredimus*, par Edm. de Lafontaine (T. IV, VI, VIII, XI, XII, XXIX, XXXII).

Voici encore les titres de monographies variées qui n'ont pu trouver place dans les catégories précédentes : Les *Aborigènes du Luxembourg et leur religion*, par N. Wies (1849); — *Dissertation sur l'histoire primitive du Luxembourg*, par J. Schœtter (1859); — *La Gaule Belgique et les limites de ses dialectes*, par M. Stronck (*Public.* XXIV); — L'*Ancienne divison politique du duché de Luxembourg*, par Joachim (1841); — *Séjour des légions de César dans le Luxembourg*, par Speck (*Public.* XVIII); — L'*Ancien état de la culture dans les Ardennes et la vie des paysans du Luxembourg*, par H. Eltz (1867); — *Introduction des pommes de terre, Établissement du cadastre* et *Conflits entre les comtes de Luxembourg et les archevêques de Trèves*, par G. Th. I. de la Fontaine (*Public.* VII, XVI, XVII); — *Luttes du Luxembourg avec l'évêché de Trèves et les duchés de Bar et de Lorraine; Invasion du Luxembourg par Valeran comte de Saint-Pol*, par J. Ulveling (*Public.* XXVIII, XXX); — *La Liquidation entre les Pays-Bas et le Grand-Duché de Luxembourg*, par E. Servais (*Public.* XXII); — *Les Événements de Dudelange en 1794*, par Wolff (*Public*, II) et la *Guerre des Gourdins* (Klœppelkrieg), par J. Engling (3e édit. 1858); — *Révolte et défaite du régiment d'Anhalt* et *Mort tragique du baron de Feltz* (*Public.* VIII), par Wurth-Paquet; — *Les Procès de sorcellerie*, par Breisdorff (*Public.* XVI); — *La Confrérie armée de Saint-Sébastien à Luxembourg* 1402-1866, par Ch. Gemen (1866); — *Notices et anecdotes tirées des archives du château d'Erpeldingen*, par Stehres et Fr. Muller (1842-1843); *Les Restes de Jean l'Aveugle de* 1798 *à* 1838, par Boch-Buschmann.

Nous n'avons pas d'autres relations de voyage à enregistrer que : *Souvenir du séjour de la famille royale dans le Grand-Duché* (1853) et *Relation du pèlerinage à Notre-Dame de Luxembourg des R. P. professeurs et des élèves du Collège de Saint-Clément à Metz* (1860), par M. N. Muller; — Enfin, *Souvenir de notre excursion sur la Moselle* (1853); car le pittoresque *Itinéraire du Luxembourg germanique*, par le chevalier l'Évesque de la Bousse-Mouturie (1844, 1 vol. in-8), est d'un français. Les Luxembourgeois ont jusqu'ici négligé la géographie, même de leur propre pays; pour en avoir quelques notions il faut recourir à la *Table alphabétique des villes, bourgs, villages etc., du Grand-Duché* (1847, in-4), à l'*Album pittoresque du Grand-Duché*, par J. B. Fresez (1857) et aux *Manuels de géographie* de P. Clomes (1839) et de J. A. Blaise (6e édit. 1876), et au *Luxembourg, pays et habitants* de N. Grœvig (1867, in-4). Quant à la statistique, il y a d'excellents matériaux dans le *Mémorial* et les autres ouvrages officiels mentionnés précédemment.

Nous en avons fini avec les énumérations qui seraient bien fastidieuses, si elles ne servaient à guider quelques chercheurs et à donner d'utiles ensei-

gnements aux penseurs aussi bien qu'aux érudits. Elles prouvent que presque toutes les branches des connaissances humaines sont cultivées dans le Grand-Duché et que la vie intellectuelle y est extrêmement développée. Ce fait incontestable doit donner à réfléchir à ceux qui croient, sur la foi de prétendus observateurs, que le Catholicisme est l'ennemi des lumières et que les pays catholiques sont voués à une irrémédiable décadence. Le Luxembourg est un des États où la religion est le plus respectée; le clergé y enseigne non-seulement le dogme et la morale, mais il joue encore un très grand rôle dans l'instruction laïque; beaucoup d'ecclésiastiques sont professeurs à l'Athénée et aux progymnases, membres des Sociétés savantes, et tiennent un fort bon rang dans les sciences et les lettres. Beaucoup d'entr'eux ne font pas moins d'honneur à leur pays qu'à leur ordre; c'est à eux pour une bonne part que le Grand-Duché doit ses progrès dans la littérature; qu'on les supprime et la bibliographie sera réduite de plus de moitié. Voilà ce que nous apprend un sérieux examen des faits.

Autre enseignement à en tirer : la multiplicité des langues en usage dans le pays a peut-être émoussé les facultés poétiques des Luxembourgeois, mais elle n'a certes pas nui à leur développement intellectuel : autant de langues tu sais, autant d'hommes tu vaux, dit la sagesse des nations. C'est qu'en effet la difficulté vaincue donne à l'homme éprouvé une énergie inconnue de ceux qui n'ont pas eu d'obstacles à surmonter. L'étude est la gymnastique de l'esprit; aussi les Luxembourgeois, qui parlent trois langues, sont-ils en état de concourir avec les peuples les plus civilisés, et ceux d'entr'eux qui émigrent s'élèvent souvent aux meilleurs postes dans les pays étrangers. Une population si instruite et si bien douée peut vivre de sa propre vie; elle n'a pas besoin de ses voisins pour la gouverner; sachant elle-même conduire ses affaires avec sagesse et habileté, marchant avec prudence dans la voie du progrès, tout en restant attachée à sa religion comme à ses vieilles traditions, améliorant le sol qui la nourrit et ayant su se mettre au niveau des nations les plus éclairées, satisfaite de sa condition et n'aspirant pas à un meilleur sort, elle fait autant et plus pour la civilisation que si elle était absorbée dans un grand empire.

EUG. BEAUVOIS.

II

FRAGMENTS D'UN PORTRAIT INÉDIT DE LOUIS XIV PAR SAINT-SIMON

Nous devons à l'obligeance de M. de Boislisle la communication d'un des plus curieux fragments lus par lui à l'assemblée générale de la Société de l'histoire de France dont il est question plus loin. Nous sommes heureux d'offrir la primeur à nos lecteurs de cet incomparable portrait du *grand Roi*.

« Louis XIV eut de grandes qualités, qui brillèrent d'autant plus qu'un extérieur incomparable et unique donnait un prix infini aux moindres choses. Une taille de héros; toute sa figure si naturellement imprégnée de la plus imposante majesté, qu'elle se portait également dans les moindres gestes et dans les actions les plus communes, sans aucun air de fierté, mais de simple gravité; proportionné et fait à peindre, et tel que sont les modèles que se proposent les sculpteurs; un visage parfait, avec la plus grande mine et le plus grand air qu'homme ait jamais eu. Tant d'avantages relevés par les grâces les plus naturelles incrustées sur toutes ses actions, avec une adresse à tout singulière; et, ce qui n'a peut-être été donné à nul autre, il paraissait avec ce même air de grandeur et de majesté en robe de chambre, jusqu'à n'en

XXXIII); — à Ph. Knaff, des notices sur *Grevenmacher* (1867) et *Echternach* (1867). — L'abbé Fr. Muller, a écrit sur l'*Hôpital d'Echternach* (1864); — A. Mullendorff, sur l'*Église Saint-Willibrord, à Echternach* (1863); — H. Eltz, sur l'*Abbaye de Saint-Willibrord et la procession des Saints dansants à Echternach* (1861); — A. Namur, sur la *Basilique de Saint-Willibrord, à Echternach* (1866); — Schack, sur l'*Hospice civil Saint-Jean, à Luxembourg* (1860). Il y a en outre dans les *Publications*, des mémoires sur la seigneurie de *Berg*, par Linden; — Sur la paroisse de *Frisingen*, par Heynen; sur *Bigonville* par Blaise; sur *Weimerskirche*, par Klein, sur *Hossert*, par Laplume; — *Garnich*, par Schack; — *Grosbous*, par Nauert; — L'*Église Saint-Michel à Luxembourg*, par Breisdorff; — Sur les paroisses de *Brandenbourg* et de *Colpach*, par Harpes; — Celle d'*Ospern* par Ch. Arnedt; — Celle de *Weimerskirche*, par G. Th I. de Lafontaine; — Sur *Mœstroff*, par Schaack, et sur *Stadtbredimus*, par Edm. de Lafontaine (T. IV, VI, VIII, XI, XII, XXIX, XXXII).

Voici encore les titres de monographies variées qui n'ont pu trouver place dans les catégories précédentes : Les *Aborigènes du Luxembourg et leur religion*, par N. Wies (1849); — *Dissertation sur l'histoire primitive du Luxembourg*, par J. Schœtter (1859); — *La Gaule Belgique et les limites de ses dialectes*, par M. Stronck (*Public.* XXIV); — L'*Ancienne divison politique du duché de Luxembourg*, par Joachim (1841); — *Séjour des légions de César dans le Luxembourg*, par Speck (*Public.* XVIII); — L'*Ancien état de la culture dans les Ardennes et la vie des paysans du Luxembourg*, par H. Eltz (1867); — *Introduction des pommes de terre, Établissement du cadastre* et *Conflits entre les comtes de Luxembourg et les archevêques de Trèves*, par G. Th. I. de la Fontaine (*Public.* VII, XVI, XVII); — *Luttes du Luxembourg avec l'évêché de Trèves et les duchés de Bar et de Lorraine; Invasion du Luxembourg par Valeran comte de Saint-Pol*, par J. Ulveling (*Public.* XXVIII, XXX); — *La Liquidation entre les Pays-Bas et le Grand-Duché de Luxembourg*, par E. Servais (*Public.* XXII); — *Les Événements de Dudelange en* 1794, par Wolff (*Public*, II) et la *Guerre des Gourdins* (Klœppelkrieg), par J. Engling (3e édit. 1858); — *Révolte et défaite du régiment d'Anhalt* et *Mort tragique du baron de Feltz* (*Public.* VIII), par Wurth-Paquet; — *Les Procès de sorcellerie*, par Breisdorff (*Public.* XVI); — *La Confrérie armée de Saint-Sébastien à Luxembourg* 1402-1866, par Ch. Gemen (1866); — *Notices et anecdotes tirées des archives du château d'Erpeldingen*, par Stehres et Fr. Muller (1842-1843); *Les Restes de Jean l'Aveugle de* 1798 *à* 1838, par Boch-Buschmann.

Nous n'avons pas d'autres relations de voyage à enregistrer que : *Souvenir du séjour de la famille royale dans le Grand-Duché* (1853) et *Relation du pélerinage à Notre-Dame de Luxembourg des R. P. professeurs et des élèves du Collège de Saint-Clément à Metz* (1860), par M. N. Muller; — Enfin, *Souvenir de notre excursion sur la Moselle* (1853); car le pittoresque *Itinéraire du Luxembourg germanique*, par le chevalier l'Évesque de la Bousse-Mouturie (1844, 1 vol. in-8), est d'un français. Les Luxembourgeois ont jusqu'ici négligé la géographie, même de leur propre pays; pour en avoir quelques notions il faut recourir à la *Table alphabétique des villes, bourgs, villages etc., du Grand-Duché* (1847, in-4), à l'*Album pittoresque du Grand-Duché*, par J. B. Fresez (1857) et aux *Manuels de géographie* de P. Clomes (1839) et de J. A. Blaise (6e édit. 1876), et au *Luxembourg, pays et habitants* de N. Grœvig (1867, in-4). Quant à la statistique, il y a d'excellents matériaux dans le *Mémorial* et les autres ouvrages officiels mentionnés précédemment.

Nous en avons fini avec les énumérations qui seraient bien fastidieuses, si elles ne servaient à guider quelques chercheurs et à donner d'utiles ensei-

gnements aux penseurs aussi bien qu'aux érudits. Elles prouvent que presque toutes les branches des connaissances humaines sont cultivées dans le Grand-Duché et que la vie intellectuelle y est extrêmement développée. Ce fait incontestable doit donner à réfléchir à ceux qui croient, sur la foi de prétendus observateurs, que le Catholicisme est l'ennemi des lumières et que les pays catholiques sont voués à une irrémédiable décadence. Le Luxembourg est un des États où la religion est le plus respectée; le clergé y enseigne non-seulement le dogme et la morale, mais il joue encore un très grand rôle dans l'instruction laïque; beaucoup d'ecclésiastiques sont professeurs à l'Athénée et aux progymnases, membres des Sociétés savantes, et tiennent un fort bon rang dans les sciences et les lettres. Beaucoup d'entr'eux ne font pas moins d'honneur à leur pays qu'à leur ordre; c'est à eux pour une bonne part que le Grand-Duché doit ses progrès dans la littérature; qu'on les supprime et la bibliographie sera réduite de plus de moitié. Voilà ce que nous apprend un sérieux examen des faits.

Autre enseignement à en tirer : la multiplicité des langues en usage dans le pays a peut-être émoussé les facultés poétiques des Luxembourgeois, mais elle n'a certes pas nui à leur développement intellectuel : autant de langues tu sais, autant d'hommes tu vaux, dit la sagesse des nations. C'est qu'en effet la difficulté vaincue donne à l'homme éprouvé une énergie inconnue de ceux qui n'ont pas eu d'obstacles à surmonter. L'étude est la gymnastique de l'esprit; aussi les Luxembourgeois, qui parlent trois langues, sont-ils en état de concourir avec les peuples les plus civilisés, et ceux d'entr'eux qui émigrent s'élèvent souvent aux meilleurs postes dans les pays étrangers. Une population si instruite et si bien douée peut vivre de sa propre vie; elle n'a pas besoin de ses voisins pour la gouverner; sachant elle-même conduire ses affaires avec sagesse et habileté, marchant avec prudence dans la voie du progrès, tout en restant attachée à sa religion comme à ses vieilles traditions, améliorant le sol qui la nourrit et ayant su se mettre au niveau des nations les plus éclairées, satisfaite de sa condition et n'aspirant pas à un meilleur sort, elle fait autant et plus pour la civilisation que si elle était absorbée dans un grand empire. EUG. BEAUVOIS.

II

FRAGMENTS D'UN PORTRAIT INÉDIT DE LOUIS XIV PAR SAINT-SIMON

Nous devons à l'obligeance de M. de Boislisle la communication d'un des plus curieux fragments lus par lui à l'assemblée générale de la Société de l'histoire de France dont il est question plus loin. Nous sommes heureux d'offrir la primeur à nos lecteurs de cet incomparable portrait du *grand Roi*.

« Louis XIV eut de grandes qualités, qui brillèrent d'autant plus qu'un extérieur incomparable et unique donnait un prix infini aux moindres choses. Une taille de héros; toute sa figure si naturellement imprégnée de la plus imposante majesté, qu'elle se portait également dans les moindres gestes et dans les actions les plus communes, sans aucun air de fierté, mais de simple gravité; proportionné et fait à peindre, et tel que sont les modèles que se proposent les sculpteurs; un visage parfait, avec la plus grande mine et le plus grand air qu'homme ait jamais eu. Tant d'avantages relevés par les grâces les plus naturelles incrustées sur toutes ses actions, avec une adresse à tout singulière; et, ce qui n'a peut-être été donné à nul autre, il paraissait avec ce même air de grandeur et de majesté en robe de chambre, jusqu'à n'en

XXXII); — à Ph. Knaff, des notices sur *Grevenmacher* (1867) et *Echternach* (1867). — L'abbé Fr. Muller, a écrit sur l'*Hôpital d'Echternach* (1864); — A. Mullendorff, sur l'*Église Saint-Willibrord, à Echternach* (1863); — H. Eltz, sur l'*Abbaye de Saint-Willibrord et la procession des Saints dansants à Echternach* (1861); — A. Namur, sur la *Basilique de Saint-Willibrord, à Echternach* (1866); — Schack, sur l'*Hospice civil Saint-Jean, à Luxembourg* (1860). Il y a en outre dans les *Publications*, des mémoires sur la seigneurie de *Berg*, par Linden; — Sur la paroisse de *Frisingen*, par Heynen; sur *Bigonville* par Blaise; sur *Weimerskirche*, par Klein, sur *Hossert*, par Laplume; — *Garnich*, par Schack; — *Grosbous*, par Nauert; — L'*Église Saint-Michel à Luxembourg*, par Breisdorff; — Sur les paroisses de *Brandenbourg* et de *Colpach*, par Harpes; — Celle d'*Ospern* par Ch. Arnedt; — Celle de *Weimerskirche*, par G. Th I. de Lafontaine; — Sur *Mœstroff*, par Schaack, et sur *Stadtbredimus*, par Edm. de Lafontaine (T. IV, VI, VIII, XI, XII, XXIX, XXXII).

Voici encore les titres de monographies variées qui n'ont pu trouver place dans les catégories précédentes : Les *Aborigènes du Luxembourg et leur religion*, par N. Wies (1849); — *Dissertation sur l'histoire primitive du Luxembourg*, par J. Schœtter (1859); — *La Gaule Belgique et les limites de ses dialectes*, par M. Stronck (*Public.* XXIV); — L'*Ancienne divison politique du duché de Luxembourg*, par Joachim (1841); — *Séjour des légions de César dans le Luxembourg*, par Speck (*Public.* XVIII); — L'*Ancien état de la culture dans les Ardennes et la vie des paysans du Luxembourg*, par H. Eltz (1867); — *Introduction des pommes de terre, Établissement du cadastre* et *Conflits entre les comtes de Luxembourg et les archevêques de Trèves*, par G. Th. I. de la Fontaine (*Public.* VII, XVI, XVII); — *Luttes du Luxembourg avec l'évêché de Trèves et les duchés de Bar et de Lorraine; Invasion du Luxembourg par Valeran comte de Saint-Pol*, par J. Ulveling (*Public.* XXVIII, XXX); — *La Liquidation entre les Pays-Bas et le Grand-Duché de Luxembourg*, par E. Servais (*Public.* XXII); — *Les Événements de Dudelange en* 1794, par Wolff (*Public*, II) et la *Guerre des Gourdins* (Klœppelkrieg), par J. Engling (3e édit. 1858); — *Révolte et défaite du régiment d'Anhalt* et *Mort tragique du baron de Feltz* (*Public.* VIII), par Wurth-Paquet; — *Les Procès de sorcellerie*, par Breisdorff (*Public.* XVI); — *La Confrérie armée de Saint-Sébastien à Luxembourg* 1402-1866, par Ch. Gemen (1866); — *Notices et anecdotes tirées des archives du château d'Erpeldingen*, par Stehres et Fr. Muller (1842-1843); *Les Restes de Jean l'Aveugle de* 1798 *à* 1838, par Boch-Buschmann.

Nous n'avons pas d'autres relations de voyage à enregistrer que : *Souvenir du séjour de la famille royale dans le Grand-Duché* (1853) et *Relation du pélerinage à Notre-Dame de Luxembourg des R. P. professeurs et des élèves du Collège de Saint-Clément à Metz* (1860), par M. N. Muller; — Enfin, *Souvenir de notre excursion sur la Moselle* (1853); car le pittoresque *Itinéraire du Luxembourg germanique*, par le chevalier l'Évesque de la Bousse-Mouturie (1844, 1 vol. in-8), est d'un français. Les Luxembourgeois ont jusqu'ici négligé la géographie, même de leur propre pays; pour en avoir quelques notions il faut recourir à la *Table alphabétique des villes, bourgs, villages etc., du Grand-Duché* (1847, in-4), à l'*Album pittoresque du Grand-Duché*, par J. B. Fresez (1857) et aux *Manuels de géographie* de P. Clomes (1839) et de J. A. Blaise (6e édit. 1876), et au *Luxembourg, pays et habitants* de N. Grœvig (1867, in-4). Quant à la statistique, il y a d'excellents matériaux dans le *Mémorial* et les autres ouvrages officiels mentionnés précédemment.

Nous en avons fini avec les énumérations qui seraient bien fastidieuses, si elles ne servaient à guider quelques chercheurs et à donner d'utiles ensei-

gnements aux penseurs aussi bien qu'aux érudits. Elles prouvent que presque toutes les branches des connaissances humaines sont cultivées dans le Grand-Duché et que la vie intellectuelle y est extrêmement développée. Ce fait incontestable doit donner à réfléchir à ceux qui croient, sur la foi de prétendus observateurs, que le Catholicisme est l'ennemi des lumières et que les pays catholiques sont voués à une irrémédiable décadence. Le Luxembourg est un des États où la religion est le plus respectée; le clergé y enseigne non-seulement le dogme et la morale, mais il joue encore un très grand rôle dans l'instruction laïque; beaucoup d'ecclésiastiques sont professeurs à l'Athénée et aux progymnases, membres des Sociétés savantes, et tiennent un fort bon rang dans les sciences et les lettres. Beaucoup d'entr'eux ne font pas moins d'honneur à leur pays qu'à leur ordre; c'est à eux pour une bonne part que le Grand-Duché doit ses progrès dans la littérature; qu'on les supprime et la bibliographie sera réduite de plus de moitié. Voilà ce que nous apprend un sérieux examen des faits.

Autre enseignement à en tirer : la multiplicité des langues en usage dans le pays a peut-être émoussé les facultés poétiques des Luxembourgeois, mais elle n'a certes pas nui à leur développement intellectuel : autant de langues tu sais, autant d'hommes tu vaux, dit la sagesse des nations. C'est qu'en effet la difficulté vaincue donne à l'homme éprouvé une énergie inconnue de ceux qui n'ont pas eu d'obstacles à surmonter. L'étude est la gymnastique de l'esprit; aussi les Luxembourgeois, qui parlent trois langues, sont-ils en état de concourir avec les peuples les plus civilisés, et ceux d'entr'eux qui émigrent s'élèvent souvent aux meilleurs postes dans les pays étrangers. Une population si instruite et si bien douée peut vivre de sa propre vie; elle n'a pas besoin de ses voisins pour la gouverner; sachant elle-même conduire ses affaires avec sagesse et habileté, marchant avec prudence dans la voie du progrès, tout en restant attachée à sa religion comme à ses vieilles traditions, améliorant le sol qui la nourrit et ayant su se mettre au niveau des nations les plus éclairées, satisfaite de sa condition et n'aspirant pas à un meilleur sort, elle fait autant et plus pour la civilisation que si elle était absorbée dans un grand empire. EUG. BEAUVOIS.

II

FRAGMENTS D'UN PORTRAIT INÉDIT DE LOUIS XIV PAR SAINT-SIMON

Nous devons à l'obligeance de M. de Boislisle la communication d'un des plus curieux fragments lus par lui à l'assemblée générale de la Société de l'histoire de France dont il est question plus loin. Nous sommes heureux d'offrir la primeur à nos lecteurs de cet incomparable portrait du *grand Roi*.

« Louis XIV eut de grandes qualités, qui brillèrent d'autant plus qu'un extérieur incomparable et unique donnait un prix infini aux moindres choses. Une taille de héros; toute sa figure si naturellement imprégnée de la plus imposante majesté, qu'elle se portait également dans les moindres gestes et dans les actions les plus communes, sans aucun air de fierté, mais de simple gravité; proportionné et fait à peindre, et tel que sont les modèles que se proposent les sculpteurs; un visage parfait, avec la plus grande mine et le plus grand air qu'homme ait jamais eu. Tant d'avantages relevés par les grâces les plus naturelles incrustées sur toutes ses actions, avec une adresse à tout singulière; et, ce qui n'a peut-être été donné à nul autre, il paraissait avec ce même air de grandeur et de majesté en robe de chambre, jusqu'à n'en

plus familier domestique intérieur fut témoin de ses douleurs; partout ailleurs, sans paraître insensible, il se montra inaltérable et supérieur à tout, sans la plus petite affectation, et sans espérances déplacées. Il parlait comme à son ordinaire, ni plus ni moins, avait le même air, déclarait les mauvaises nouvelles sans détour, sans déguisement, sans plainte, sans accuser personne, courtement et majestueusement, comme il avait accoutumé. Un courage mâle, sage, supérieur, lui faisait serrer entre ses mains le gouvernail parmi ces tempêtes, et, dans les accidents les plus fâcheux et les temps les plus désespérés, toujours avec application, toujours avec une soumission parfaite à la volonté de Dieu et à ses châtiments. C'est le prodige qui a duré plusieurs années, avec une égalité qui n'a pas été altérée un moment, qui a été l'admiration de sa cour et l'étonnement de toute l'Europe, et que la joie du succès de la négociation de Londres, qui, contre toute espérance, l'arracha à des affres si terribles et si longues, ne le changea pas le moins du monde..... »

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Eugène Henri Le Brun Dalbanne est mort à Troyes, le 23 avril 1880, à l'âge de 66 ans. Après s'être fait recevoir avocat à Paris, il revint dans sa ville natale, où il acheta une étude de notaire, qu'il devait bientôt céder pour se livrer entièrement à ses goûts artistiques et littéraires. Dans les sociétés et les commissions où il fut appelé à siéger, il ne cessa pas de rendre des services éclairés, que ses collègues apprécièrent en le nommant à diverses reprises président de la société Académique et de la société d'horticulture de l'Aube. Membre du conseil de fabrique de la Cathédrale, conservateur du musée de peinture et de sculpture, il s'occupa avec autant de zèle que de compétence du classement et de l'accroissement des collections confiées à ses soins. Il ne se lassa pas d'étudier et de faire connaître les richesses du trésor de la cathédrale, les chefs-d'œuvre des grands artistes troyens, les tableaux du musée dont les auteurs étaient inconnus. M. Le Brun ne se contentait pas de décrire dans un style élégant et souple les œuvres d'art de la ville qu'il habitait; il avait formé lui-même une collection remarquable, dans laquelle il faut citer particulièrement deux beaux tableaux de Henry Janssens et un admirable panneau de Memling. La plupart de ses travaux ont été publiés dans les *Mémoires de la Société Académique de l'Aube*. En voici la liste : *Rapport sur l'établissement des frères des écoles chrétiennes dans la ville de Troyes*, 1852, in-8; — *Le Portefeuille archéologique de la Champagne*, 1851-1861, in-4, (en collaboration avec MM. d'Arbois de Jubainville et Gaussen); — *Souvenirs de la société des amis des arts de l'Aube*, 1853, in-8 de 26 p. — *Notice sur la châsse de Nesle-la-Reposte*, 1859, in-8 de 27 p.; — *La Grille de l'Hôtel-Dieu de Troyes*, 1860, in-4 de 34 p.; — *Recherches sur l'histoire et le symbolisme de quelques émaux du trésor de la cathédrale de Troyes*, 1862, in-4 de 59 p. avec planches; — *Notice sur la châsse de Saint-Loup de Troyes*, Imp.-impériale, 1863, in-8 de 15 p.; — *Le Trésor de la cathédrale de Troyes*, 1864, in-8 de 43 p.; — *Les Bas-reliefs de Saint-Jean-au-marché de Troyes*, 1864, in-8 de 79 p.; — *Les aumônières du trésor de la cathédrale de Troyes*, 1864, in-8 de 12 p.; — *Coup d'œil sur le musée de Troyes*, 1864, in-8 de 29 p.; — *Souvenirs de la société d'horticulture de l'Aube*, 1864, in-8 de 36 p.; — *Étude sur Henry Janssens*, 1865. (Extrait de la *Gazette des Beaux-arts*); — *Le Bacchus de Troyes*, 1866, in-8; — *Les savants de Troyes et l'Académie de Châlons au*

dix-huitième siècle, 1873, in-8 de 19 p.; — *Les tableaux des inconnus au musée de Troyes*, 1873, in-8 de 26 p.; — 2e *Bas-relief de l'ancien hôtel des Tournelles*, 1873, in-8 de 14 p.; — *L'Exposition d'Alsace-Lorraine*, 1875, in-8 de 83 p.; — *Le Docteur Auguste Guichard*, 1875, in-8 de 20 p.; — *Une page de l'histoire de Saint-Cyr*, 1875, in-8 de 22 p.; — *Le Portrait de Catherine Du Chemin, femme de François Girardon*, 1876, in-8 de 21 p.; — *Le Portrait de François Sneyders au musée de Troyes*, 1876, in-8 de 14 p.; — *Le peintre de Lyen au musée de Troyes*, 1876, in-8 de 12 p.; — *Le Bacchus de Troyes*, 1876, in-8 de 13 p.; — *Étude sur Pierre Mignard, sa vie, sa famille et ses œuvres*, 1878, in-8 de 248 p.; — *Les pierres gravées du trésor de la cathédrale de Troyes*, 1880 in-8 de 150 p.

M. Le Brun Dalbanne a laissé en outre des notices biographiques, des discours prononcés à des distributions de prix et à des séances publiques, qu'il serait trop long d'énumérer; il comptait donner à la société Académique, au moment où la maladie l'a saisi, un travail sur les descendants de Mignard, et il préparait depuis longtemps sur le grand sculpteur troyen Girardon une étude analogue à celle qu'il avait consacrée à son illustre compatriote Mignard.

— M. Pierre-René-Marie-Henri Moullin de la Blanchère vient de mourir subitement, pendant une excursion qu'il faisait au Havre. Il était né à la Flèche (Sarthe), le 2 mai 1821. Il avait fait ses études aux Lycées de Caen et d'Alençon et à Sainte-Barbe. Entré en 1841 à l'École forestière, il quitta l'administration forestière en 1848, pour se consacrer à l'histoire naturelle. Ses observations ont porté spécialement sur les poissons et la pêche fluviale, et elles ont cela de particulier qu'il a mis à leur service ses connaissances pratiques en photographie. En 1855, il abandonna Nantes, où il s'était retiré depuis 1848, pour venir exploiter à Paris un atelier de photographie : il a reçu du Ministre du Commerce mission de reproduire, par la photographie, les différents types de poissons et les aménagements de nos établissements de pisciculture. On lui doit un bon nombre d'ouvrages scientifiques et de vulgarisation. Voici la liste des principaux : *L'Art du photographe* (1859, 2e édit., 1861); — *Du Collodion sec* (1860); — *Monographie du stéréoscope* (1861); — *Répertoire encyclopédique de photographie* (1862-1867, 6 vol. in-8), revue; — *La Photographie des commerçants* (1863); — *Les Ravageurs des forêts* (1865), avec le Dr Eugène Robert; — *Oncle Tobie, le Pêcheur* (1866); — *Culture des plages maritimes* (1866); — *Plantes et animaux, récits familiers d'histoire naturelle* (1867); — *Les Aventures de la Ramée et de ses trois compagnons* (1867); — *Nouveau dictionnaire général des pêches* (1867, in-4); — *La Pêche aux bains de mer* (1868); — *Voyage au fond de la mer* (1868); — *Amis et ennemis de l'horticulture* (1869); — *L'esprit des poissons* (1870); — *Les oiseaux utiles et les oiseaux nuisibles* (1870); — *Manuel pratique d'acclimatation* (1872); — *Les chiens de chasse* (1875); — *Les oiseaux-gibier* (1875); — *Les Ravageurs des vergers et des vignes* (1875); — *Histoire naturelle pittoresque, Mémoires d'une ménagerie, Frosch et Pecopin* (1876); — *Les plantes dans les appartements* (1877); — *Le Club des Toqués, aventures sous-marines, sublunaires et autres* (1878); — *Les États-Unis et l'Exposition de* 1878, avec M. Clovis Lamarre (1879); — *Le Père Branchu, histoire de la forêt* (1879); — *Les idées de Monsieur Bras-d'Acier* (1880, in-8). M. de la Blanchère a écrit dans la *Lumière*, le *Magasin pittoresque*, les *Trois règnes de la nature*, le *Journal de la ferme*, le *Journal pour tous*, le *Journal d'agriculture*, l'*Exposition universelle illustrée*, le *Soleil*, le *Figaro*, le *Clocher*.

— M. Henri Baudot, président de la Commission des antiquités du dépar-

tement de la Côte-d'Or, est mort à Dijon, le 21 mars. Né à Seurre en 1779, il fut reçu avocat en 1823. Vivant dans un milieu où l'on cultivait les arts et les lettres, il renonça promptement au barreau; il fit un voyage en Italie pour se perfectionner le goût, et vint se mettre au service de M. Fevret de Saint-Mesmin, le créateur du Musée municipal de Dijon. Il fut admis en 1833 dans la Commission des antiquités, en devint bientôt secrétaire, puis président, à la mort de M. de Chambures : il était aussi membre de l'Académie des sciences de cette ville. On lui doit un certain nombre de mémoires et de rapports sur les fouilles qu'il a faites. Voici l'indication des principaux : *Description de la chapelle de l'ancien château de Pagny, précédée de détails historiques sur ce château et les seigneurs qui l'ont possédé* (1842) ; — *Rapports sur les découvertes archéologiques faites aux sources de la Seine* (1845, in-8); — *Éloge historique de Bénigne Gagnereaux* (1847, in-8); — *Rapport sur les fouilles ordonnées par la Société, sur l'emplacement de la villa gallo-romaine de Landunum ;* — *Rapport sur la colonne de Cussy* (1852, in-8); — *Mémoires sur les sépultures des barbares de l'époque mérovingienne, découvertes en Bourgogne et particulièrement à Charnay* (1860, in-8) ; — *Rapport sur la découverte des peintures murales de l'église de Bagnot* (1865, in-4) ; — *Notice sur les vases en verre représentant des combats de gladiateurs ;* — *Addition aux fouilles de Charnay* et enfin un *Coup d'œil sur l'inhumation et l'incinération chez les peuples de l'antiquité*. M. Baudot préparait un catalogue du musée archéologique, qu'il n'a pu achever. Il avait lui-même une collection fort remarquable, et on doit à son zèle la conservation de beaucoup de monuments anciens, dans la Côte-d'Or.

— M. Georges Aimé Boulengé est mort le 23 mars 1880, âgé de 62 ans, à Nancy, sa ville natale. Entré dans les ponts-et-chaussées à sa sortie de l'école polytechnique, M. Boulengé, après avoir été ingénieur à Metz et à Pontivy, fut nommé ingénieur en chef du Pas-de-Calais. Il occupa ces fonctions jusqu'à l'époque de sa retraite, arrivée au mois de décembre 1879. C'était un archéologue fort distingué; il maniait le crayon aussi bien que la plume; c'était de plus un homme d'un charmant esprit et d'une grande et à la fois aimable piété. Il a publié de très nombreux articles dans la *Revue d'Austrasie* et les *Mémoires de l'Académie de Metz* dont il fut membre titulaire pendant son séjour dans cette ville. Il a donné aussi plusieurs communications intéressantes aux *Mémoires de la Société des antiquaires de France* à laquelle il appartenait comme associé correspondant.

— M. l'abbé Louis Saglier, né à Griselles (Côte-d'or) en 1816, est mort le 10 avril à Paris, chez les Frères de Saint-Jean de Dieu dont il était aumônier. On lui doit : La *première chanson de Gallet*, comédie-vaudeville, (1850); — *Olympia*. Anecdote grecque, (1853); — *Le théâtre en famille*, (1855) ; — *Voyage d'un enfant à Paris*, (1869); — *Vie de Saint-Jean de Dieu avec l'histoire sommaire de la fondation et du développement de son ordre*, (1877, in-8).

— Mlle Charlotte-Louise Westergaard, née à Aalborg (Jutland), le 27 février 1826, est morte le 6 avril 1880 à Copenhague, où elle avait fondé et dirigeait une florissante école de jeunes filles. Ayant des connaissances linguistiques fort étendues, qu'elle avait développées dans de fréquentes excursions en Allemagne, en Suisse, en France, en Angleterre; elle enseignait elle-même les langues. Outre ses rapports annuels sur son établissement et diverses traductions de l'anglais, elle a publié diverses brochures : *Guide des visiteurs au musée Thorvaldsen* (Copenhague, 1851 ; — *Le Caractère national poétique de la tragédie française et les causes de la défaveur qu'elle a subie quelque temps* (1853); — *Poètes anglais*, I, Chaucer (1853); — *La prononciation anglaise;* — *Choix de morceaux anglais* (1867). — E. B.

dix-huitième siècle, 1873, in-8 de 19 p.; — *Les tableaux des inconnus au musée de Troyes*, 1873, in-8 de 26 p.; — 2e *Bas-relief de l'ancien hôtel des Tournelles*, 1873, in-8 de 14 p.; — *L'Exposition d'Alsace-Lorraine*, 1875, in-8 de 83 p.; — *Le Docteur Auguste Guichard*, 1875, in-8 de 20 p.; — *Une page de l'histoire de Saint-Cyr*, 1875, in-8 de 22 p.; — *Le Portrait de Catherine Du Chemin, femme de François Girardon*, 1876, in-8 de 21 p.; — *Le Portrait de François Sneyders au musée de Troyes*, 1876, in-8 de 14 p.; — *Le peintre de Lyen au musée de Troyes*, 1876, in-8 de 12 p.; — *Le Bacchus de Troyes*, 1876, in-8 de 13 p.; — *Étude sur Pierre Mignard, sa vie, sa famille et ses œuvres*, 1878, in-8 de 248 p.; — *Les pierres gravées du trésor de la cathédrale de Troyes*, 1880 in-8 de 150 p.

M. Le Brun Dalbanne a laissé en outre des notices biographiques, des discours prononcés à des distributions de prix et à des séances publiques, qu'il serait trop long d'énumérer; il comptait donner à la société Académique, au moment où la maladie l'a saisi, un travail sur les descendants de Mignard, et il préparait depuis longtemps sur le grand sculpteur troyen Girardon une étude analogue à celle qu'il avait consacrée à son illustre compatriote Mignard.

— M. Pierre-René-Marie-Henri Moullin de la Blanchère vient de mourir subitement, pendant une excursion qu'il faisait au Havre. Il était né à la Flèche (Sarthe), le 2 mai 1821. Il avait fait ses études aux Lycées de Caen et d'Alençon et à Sainte-Barbe. Entré en 1841 à l'École forestière, il quitta l'administration forestière en 1848, pour se consacrer à l'histoire naturelle. Ses observations ont porté spécialement sur les poissons et la pêche fluviale, et elles ont cela de particulier qu'il a mis à leur service ses connaissances pratiques en photographie. En 1855, il abandonna Nantes, où il s'était retiré depuis 1848, pour venir exploiter à Paris un atelier de photographie : il a reçu du Ministre du Commerce mission de reproduire, par la photographie, les différents types de poissons et les aménagements de nos établissements de pisciculture. On lui doit un bon nombre d'ouvrages scientifiques et de vulgarisation. Voici la liste des principaux : *L'Art du photographe* (1859, 2e édit., 1861); — *Du Collodion sec* (1860); — *Monographie du stéréoscope* (1861); — *Répertoire encyclopédique de photographie* (1862-1867, 6 vol. in-8), revue; — *La Photographie des commerçants* (1863); — *Les Ravageurs des forêts* (1865), avec le Dr Eugène Robert; — *Oncle Tobie, le Pêcheur* (1866); — *Culture des plages maritimes* (1866); — *Plantes et animaux, récits familiers d'histoire naturelle* (1867); — *Les Aventures de la Ramée et de ses trois compagnons* (1867); — *Nouveau dictionnaire général des pêches* (1867, in-4); — *La Pêche aux bains de mer* (1868); — *Voyage au fond de la mer* (1868); — *Amis et ennemis de l'horticulture* (1869); — *L'esprit des poissons* (1870); — *Les oiseaux utiles et les oiseaux nuisibles* (1870); — *Manuel pratique d'acclimatation* (1872); — *Les chiens de chasse* (1875); — *Les oiseaux-gibier* (1875); — *Les Ravageurs des vergers et des vignes* (1875); — *Histoire naturelle pittoresque, Mémoires d'une ménagerie, Frosch et Pecopin* (1876); — *Les plantes dans les appartements* (1877); — *Le Club des Toqués, aventures sous-marines, sublunaires et autres* (1878); — *Les États-Unis et l'Exposition de* 1878, avec M. Clovis Lamarre (1879); — *Le Père Branchu, histoire de la forêt* (1879); — *Les idées de Monsieur Bras-d'Acier* (1880, in-8). M. de la Blanchère a écrit dans la *Lumière*, le *Magasin pittoresque*, les *Trois règnes de la nature*, le *Journal de la ferme*, le *Journal pour tous*, le *Journal d'agriculture*, l'*Exposition universelle illustrée*, le *Soleil*, le *Figaro*, le *Clocher*.

— M. Henri Baudot, président de la Commission des antiquités du dépar-

tement de la Côte-d'Or, est mort à Dijon, le 21 mars. Né à Seurre en 1779, il fut reçu avocat en 1823. Vivant dans un milieu où l'on cultivait les arts et les lettres, il renonça promptement au barreau; il fit un voyage en Italie pour se perfectionner le goût, et vint se mettre au service de M. Fevret de Saint-Mesmin, le créateur du Musée municipal de Dijon. Il fut admis en 1833 dans la Commission des antiquités, en devint bientôt secrétaire, puis président, à la mort de M. de Chambures : il était aussi membre de l'Académie des sciences de cette ville. On lui doit un certain nombre de mémoires et de rapports sur les fouilles qu'il a faites. Voici l'indication des principaux : *Description de la chapelle de l'ancien château de Pagny, précédée de détails historiques sur ce château et les seigneurs qui l'ont possédé* (1842) ; — *Rapports sur les découvertes archéologiques faites aux sources de la Seine* (1845, in-8); — *Éloge historique de Bénigne Gagnereaux* (1847, in-8); — *Rapport sur les fouilles ordonnées par la Société, sur l'emplacement de la villa gallo-romaine de Landunum ;* — *Rapport sur la colonne de Cussy* (1852, in-8); — *Mémoires sur les sépultures des barbares de l'époque mérovingienne, découvertes en Bourgogne et particulièrement à Charnay* (1860, in-8) ; — *Rapport sur la découverte des peintures murales de l'église de Bagnot* (1865, in-4) ; — *Notice sur les vases en verre représentant des combats de gladiateurs ;* — *Addition aux fouilles de Charnay* et enfin un *Coup d'œil sur l'inhumation et l'incinération chez les peuples de l'antiquité*. M. Baudot préparait un catalogue du musée archéologique, qu'il n'a pu achever. Il avait lui-même une collection fort remarquable, et on doit à son zèle la conservation de beaucoup de monuments anciens, dans la Côte-d'Or.

— M. Georges Aimé Boulengé est mort le 23 mars 1880, âgé de 62 ans, à Nancy, sa ville natale. Entré dans les ponts-et-chaussées à sa sortie de l'école polytechnique, M. Boulengé, après avoir été ingénieur à Metz et à Pontivy, fut nommé ingénieur en chef du Pas-de-Calais. Il occupa ces fonctions jusqu'à l'époque de sa retraite, arrivée au mois de décembre 1879. C'était un archéologue fort distingué; il maniait le crayon aussi bien que la plume; c'était de plus un homme d'un charmant esprit et d'une grande et à la fois aimable piété. Il a publié de très nombreux articles dans la *Revue d'Austrasie* et les *Mémoires de l'Académie de Metz* dont il fut membre titulaire pendant son séjour dans cette ville. Il a donné aussi plusieurs communications intéressantes aux *Mémoires de la Société des antiquaires de France* à laquelle il appartenait comme associé correspondant.

— M. l'abbé Louis Saglier, né à Griselles (Côte-d'or) en 1816, est mort le 10 avril à Paris, chez les Frères de Saint-Jean de Dieu dont il était aumônier. On lui doit : La *première chanson de Gallet*, comédie-vaudeville, (1850); — *Olympia*. Anecdote grecque, (1853); — *Le théâtre en famille*, (1855); — *Voyage d'un enfant à Paris*, (1869); — *Vie de Saint-Jean de Dieu avec l'histoire sommaire de la fondation et du développement de son ordre*, (1877, in-8).

— Mlle Charlotte-Louise Westergaard, née à Aalborg (Jutland), le 27 février 1826, est morte le 6 avril 1880 à Copenhague, où elle avait fondé et dirigeait une florissante école de jeunes filles. Ayant des connaissances linguistiques fort étendues, qu'elle avait développées dans de fréquentes excursions en Allemagne, en Suisse, en France, en Angleterre; elle enseignait elle-même les langues. Outre ses rapports annuels sur son établissement et diverses traductions de l'anglais, elle a publié diverses brochures : *Guide des visiteurs au musée Thorvaldsen* (Copenhague, 1851 ; — *Le Caractère national poétique de la tragédie française et les causes de la défaveur qu'elle a subie quelque temps* (1853); — *Poètes anglais*, I, Chaucer (1853); — *La prononciation anglaise;* — *Choix de morceaux anglais* (1867). — E. B.

dix-huitième siècle, 1873, in-8 de 19 p.; — *Les tableaux des inconnus au musée de Troyes*, 1873, in-8 de 26 p.; — 2e *Bas-relief de l'ancien hôtel des Tournelles*, 1873, in-8 de 14 p.; — *L'Exposition d'Alsace-Lorraine*, 1875, in-8 de 83 p.; — *Le Docteur Auguste Guichard*, 1875, in-8 de 20 p.; — *Une page de l'histoire de Saint-Cyr*, 1875, in-8 de 22 p.; — *Le Portrait de Catherine Du Chemin, femme de François Girardon*, 1876, in-8 de 21 p.; — *Le Portrait de François Sneyders au musée de Troyes*, 1876, in-8 de 14 p.; — *Le peintre de Lyen au musée de Troyes*, 1876, in-8 de 12 p.; — *Le Bacchus de Troyes*, 1876, in-8 de 13 p.; — *Étude sur Pierre Mignard, sa vie, sa famille et ses œuvres*, 1878, in-8 de 248 p.; — *Les pierres gravées du trésor de la cathédrale de Troyes*, 1880 in-8 de 150 p.

M. Le Brun Dalbanne a laissé en outre des notices biographiques, des discours prononcés à des distributions de prix et à des séances publiques, qu'il serait trop long d'énumérer; il comptait donner à la société Académique, au moment où la maladie l'a saisi, un travail sur les descendants de Mignard, et il préparait depuis longtemps sur le grand sculpteur troyen Girardon une étude analogue à celle qu'il avait consacrée à son illustre compatriote Mignard.

— M. Pierre-René-Marie-Henri Moullin de la Blanchère vient de mourir subitement, pendant une excursion qu'il faisait au Havre. Il était né à la Flèche (Sarthe), le 2 mai 1821. Il avait fait ses études aux Lycées de Caen et d'Alençon et à Sainte-Barbe. Entré en 1841 à l'École forestière, il quitta l'administration forestière en 1848, pour se consacrer à l'histoire naturelle. Ses observations ont porté spécialement sur les poissons et la pêche fluviale, et elles ont cela de particulier qu'il a mis à leur service ses connaissances pratiques en photographie. En 1855, il abandonna Nantes, où il s'était retiré depuis 1848, pour venir exploiter à Paris un atelier de photographie : il a reçu du Ministre du Commerce mission de reproduire, par la photographie, les différents types de poissons et les aménagements de nos établissements de pisciculture. On lui doit un bon nombre d'ouvrages scientifiques et de vulgarisation. Voici la liste des principaux : *L'Art du photographe* (1859, 2e édit., 1861); — *Du Collodion sec* (1860); — *Monographie du stéréoscope* (1861); — *Répertoire encyclopédique de photographie* (1862-1867, 6 vol. in-8), revue; — *La Photographie des commerçants* (1863); — *Les Ravageurs des forêts* (1865), avec le Dr Eugène Robert; — *Oncle Tobie, le Pêcheur* (1866); — *Culture des plages maritimes* (1866); — *Plantes et animaux, récits familiers d'histoire naturelle* (1867); — *Les Aventures de la Ramée et de ses trois compagnons* (1867); — *Nouveau dictionnaire général des pêches* (1867, in-4); — *La Pêche aux bains de mer* (1868); — *Voyage au fond de la mer* (1868); — *Amis et ennemis de l'horticulture* (1869); — *L'esprit des poissons* (1870); — *Les oiseaux utiles et les oiseaux nuisibles* (1870); — *Manuel pratique d'acclimatation* (1872); — *Les chiens de chasse* (1875); — *Les oiseaux-gibier* (1875); — *Les Ravageurs des vergers et des vignes* (1875); — *Histoire naturelle pittoresque, Mémoires d'une ménagerie, Frosch et Pecopin* (1876); — *Les plantes dans les appartements* (1877); — *Le Club des Toqués, aventures sous-marines, sublunaires et autres* (1878); — *Les États-Unis et l'Exposition de* 1878, avec M. Clovis Lamarre (1879); — *Le Père Branchu, histoire de la forêt* (1879); — *Les idées de Monsieur Bras-d'Acier* (1880, in-8). M. de la Blanchère a écrit dans la *Lumière*, le *Magasin pittoresque*, les *Trois règnes de la nature*, le *Journal de la ferme*, le *Journal pour tous*, le *Journal d'agriculture*, l'*Exposition universelle illustrée*, le *Soleil*, le *Figaro*, le *Clocher*.

— M. Henri Baudot, président de la Commission des antiquités du dépar-

r, est mort à Dijon, le 21 mars. Né à Seurre en 1770, 1823. Vivant dans un milieu où l'on cultivait les nonça promptement au barreau; il fit un voyage en nner le goût, et vint se mettre au service de M. Fevret réateur du Musée municipal de Dijon. Il fut admis mission des antiquités, en devint bientôt secrétaire, ort de M. de Chambures : il était aussi membre de s de cette ville. On lui doit un certain nombre de rts sur les fouilles qu'il a faites. Voici l'indication des *de la chapelle de l'ancien château de Pagny, précédée r ce château et les seigneurs qui l'ont possédé* (1842) ; — *rles archéologiques faites aux sources de la Seine* (1843, *ne de Bénigne Gagnereaux* (1847, in-8) ; — *Rapport sur r la Société, sur l'emplacement de la villa gallo-romaine rt sur la colonne de Cussy* (1852, in-8) ; — *Mémoires sur s de l'époque mérovingienne, découvertes en Bourgogne et nay* (1860, in-8) ; — *Rapport sur la découverte des peint- de Bagnot* (1863, in-4) ; — *Notice sur les vases en verre s de gladiateurs ;* — *Addition aux fouilles de Charnay ur l'inhumation et l'incinération chez les peuples de* préparait un catalogue du musée archéologique, qu'il t lui-même une collection fort remarquable, et on rvation de beaucoup de monuments anciens, dans

Boulengé est mort le 23 mars 1880, âgé de 62 ans, à Entré dans les ponts-et-chaussées à sa sortie de l'é- Boulengé, après avoir été ingénieur à Metz et à Pon- nieur en chef du Pas-de-Calais. Il occupa ces fonctions a retraite, arrivée au mois de décembre 1879. C'était un ingué; il maniait le crayon aussi bien que la plume; c'é- me d'un charmant esprit et d'une grande et à la fois ai- blié de très nombreux articles dans la *Revue d'Austrasie l'Académie de Metz* dont il fut membre titulaire pendant tte ville. Il a donné aussi plusieurs communications inté- *noires de la Société des antiquaires de France* à laquelle il ap- associé correspondant.

Louis Saglier, né à Griselles (Côte-d'or) en 1816, est mort le , chez les Frères de Saint-Jean de Dieu dont il était aumônier. *La première chanson de Gallet*, comédie-vaudeville, 1850 ; — *dote grecque*, (1853) ; — *Le théâtre en famille*, (1855) ; — *Voyage à Paris*, (1869) ; — *Vie de Saint-Jean de Dieu avec l'histoire la fondation et du développement de son ordre*, (1877, in-8).

Charlotte-Louise Westergaard, née à Aalborg (Jutland), le 27 fé- est morte le 6 avril 1880 à Copenhague, où elle avait fondé et une florissante école de jeunes filles. Ayant des connaissances ues fort étendues, qu'elle avait développées dans de fréquentes s en Allemagne, en Suisse, en France, en Angleterre : elle ensei- le-même les langues. Outre ses rapports annuels sur son établisse- diverses traductions [illegible] diverses brochures : *des visiteurs au musée* [illegible] 1851 ; — *Le Caractère poétique de la* [illegible] *de la défaveur qu'elle a* [illegible] *ique temps* (18[illegible] [illegible] *cer* (1853) ; — *La pro- anglaise* ; — [illegible] — E. B.

— M. Hother Tolderlund, littérateur danois, né à Nakskov (île de Laaland), le 2 décembre 1820, est mort à Copenhague, le 9 avril 1880. Dès 1841, il publia un petit recueil de poésies lyriques, sous le pseudonyme de Viggo Lan. Plus tard, devenu médecin militaire, il signa ses écrits des initiales Dr H. Ayant fait campagne et tenu garnison dans le Sleswig pendant les deux guerres de 1848-1850 et de 1864 et pendant l'intervalle, il décrivit la nature et les mœurs de cette contrée et la prit pour théâtre de ses narrations, dans *Récits de campagne* (Copenhague, 1851) et *Esquisses* (ibid., 1855). Le soin de sa santé l'ayant forcé de faire de fréquents voyages dans sa patrie, en Allemagne, en Bohème, en Suisse, en Suède, en Italie et même en Egypte, il en rapporta le sujet de nouvelles publications : *Tableaux de voyage* (1855); — *Nouvelles* (1860, 2e série, 1863); — *De la patrie* (1873); — *Tableaux de l'Orient, du Sud et du Nord* (1876), sans parler de ses nombreux feuilletons et articles dans le *Journal illustré* de Copenhague, le *Calendrier national du Danemark*, le journal *Fadrelandet*, auquel il était spécialement attaché depuis 1870. Il a traduit et imité en français beaucoup d'articles empruntés à la *Revue des Deux Mondes*; on ne lui a pas rendu la pareille chez nous; c'était pourtant un écrivain de goût et d'un style soigné, un conteur spirituel dont les agréables récits laissent au lecteur une bonne impression. Aussi plusieurs d'entre eux ont-ils été traduits en allemand, en anglais et en suédois. — E. Beauvois.

— M. Paul Devaux, ancien membre du Congrès belge de 1830, de la Chambre des représentants et du conseil communal de Bruges, né à Bruges en 1801, est mort à Bruxelles le 30 janvier 1880. Il débuta dans la vie politique en publiant, de 1824 à 1830 une série d'articles dans le journal liégeois *la Politique*, dont M. Ch. Rogier était rédacteur en chef. Ce journal, dont le titre originaire était le *Matthieu Laensberg*, servait d'organe à l'opposition libérale contre le gouvernement hollandais. Envoyé au Congrès national par les électeurs de Bruges, Devaux fit partie du comité de constitution et proposa d'adopter la Monarchie comme forme gouvernementale. On le retrouve plus tard à la Conférence de Londres en qualité de négociateur du traité des vingt-quatre articles. Entré à la Chambre des représentants en 1831, il y exerça toujours comme partisan du libéralisme une grande influence. La rupture de l'Union de 1830 est son œuvre : Selon lui le parti catholique devait exister mais à condition de rester à l'état d'éternelle minorité. Devaux n'était pas cependant irréligieux; il avait voté la loi de 1842 sur l'instruction primaire et, depuis 1863, retiré de la vie publique, il avait maintes fois désapprouvé les violences du libéralisme belge, qu'il voyait s'acheminer fatalement vers le radicalisme. Sa fin a été très chrétienne, conforme à la dignité de son caractère et à l'élévation de son esprit. Les titres littéraires de M. Devaux sont aussi nombreux et plus solides que ses titres politiques. De 1839 à 1846, il publia dans la *Revue nationale*, dont il fut le fondateur, une collection d'articles qu'il réunit plus tard en volum sous le titre : *Les partis parlementaires et le pouvoir en Belgique*. Membre de l'Académie royale de Belgique (classe des lettres) depuis le 10 janvier 1846, il est auteur de plusieurs mémoires, notamment d'un *Mémoire sur les guerres médiques*. Ses nombreux rapports sur les travaux envoyés aux concours académiques se distinguent par la clarté, l'élégance et la sobriété du style. Ce sont de véritables modèles du genre. En dehors du bulletin de l'Académie, Devaux publia diverses brochures politiques, notamment en 1861, celle portant pour titre : *Du suffrage universel et de l'abaissement du cens électoral*, et en 1867 : *Quelques réflexions politiques au sujet de la réor-*

ganisation de l'armée. Aveugle depuis quelques années et aidé comme Milton par sa fille, qui, la plume à la main recueillait pieusement sa pensée, il publia en 1874 son œuvre capitale : *Etudes politiques sur les principaux événements de l'histoire de divers peuples anciens et modernes et sur l'influence de la guerre et de la paix.*

— M. Adolphe-Jean-Baptiste Lacan, né à Clamecy (Nièvre), en 1810, inscrit au barreau de Paris depuis 1831, membre du conseil de l'ordre depuis 1846, batonnier en 1872 et 1873, est mort le 11 avril; il était auteur d'un *Traité de la législation et de la jurisprudence des théatres* (1853, 2 vol in-12), avec M. Ch. Paulmier.

Institut. — *Académie française.* — L'Académie française, dans la séance du mardi 13 avril, a rendu son jugement dans le concours d'éloquence dont le sujet était l'Eloge de Marivaux. Elle a décerné le prix à M. de Lescure.

Académie des sciences morales et politiques. — Dans sa séance du 24, l'académie a élu membres, dans la section d'économie politique, en remplacement de M. Michel Chevalier, décédé, M. Léon Say, par 30 voix contre 2 données à M. Juglar et 2 bulletins blancs; en remplacement de M. Léonce de Lavergne, décédé, M. Maurice Block, par 18 voix contre 17 donnés à M. V. Bonnet.

Collége de France. — Par décret du 1er mai, M. Paul Leroy-Beaulieu, membre de l'académie des sciences morales et politiques, a été nommé professeur de la chaire d'économie politique, en remplacement de M. Michel Chevalier, décédé.

Faculté des lettres de Paris. — M. Antoine Dupuy, ancien élève de l'école normale, professeur au lycée de Brest, a soutenu ses thèses pour le doctorat devant la faculté des lettres de Paris, le 24 avril. Les sujets étaient : *De Græcis romanorum amicis aut præceptoribus.* — *La réunion de la Bretagne à la France.*

Missions scientifiques. — Ont été chargés de missions scientifiques : en Angleterre, M. Menant, pour poursuivre ses études sur les cylindres assyro-chaldéens; — en Italie, M. Maurice Faucon, pour rechercher des documents sur la domination française à Asti pendant le quinzième siècle; — en Syrie, M. Lortet, pour pratiquer des fouilles dans une ancienne nécropole phénicienne.

Congrès. — Quelques journaux français et étrangers ayant émis, au sujet de la réunion du congrès littéraire international, des informations contradictoires, le comité exécutif de l'association nous prie d'annoncer que, sur la demande de nombreux intéressés et après entente avec le gouvernement portugais, la date du congrès a été reportée du 1er juin au 20 *septembre prochain.*

— Le congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, tiendra sa neuvième session du 20 au 29 septembre, sous la présidence d'honneur de sa majesté D. Ferdinando II. La cotisation est de douze francs. Les adhésions doivent être adressées à M. Car los Ribeiro, secrétaire général du comité d'organisation, 83, R. das Amoreiros, à Lisbonne. D'après un article du règlement, la langue française est seule admise pour les communications verbales pendant les séances et dans les publications des comptes rendus des congrès et des mémoires qui y sont joints.

Société de l'Histoire de France. — La *Société de l'Histoire de France* a tenu le mardi 4 mai son assemblée générale annuelle, sous la présidence

séance du 10, M. Emile Beaussire a lu un mémoire sur l'introduction à l'étude du droit naturel.—Dans les séances des 17 et 24, M. Franck a lu un mémoire sur Joseph de Maistre, à propos du livre de M. Ferraz sur l'histoire de la philosophie en France au dix-neuvième siècle, et M. Baudrillart a continué la lecture de son mémoire sur les populations agricoles de Picardie. — Dans les séances des 24, M. Fustel de Coulanges a fait une communication au sujet de deux ouvrages de M. Edgard Zevort, sur le marquis d'Argenson et les empereurs Gaulois. M. Henri Martin a présenté des observations sur les mêmes ouvrages.

Répertoire des sources historiques du moyen age. — On se souvient de la sensation causée dans le monde savant par l'apparition des deux premiers fascicules de cet admirable travail, dû à la prodigieuse érudition et au labeur infatigable de notre collaborateur, M. l'abbé Ulysse Chevalier. « Je ne sais, disait M. Léopold Delisle à l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres (séance du 20 avril 1877) si dépouillement aussi considérable a jamais été entrepris et si jamais le luxe des citations a été poussé aussi loin. L'œuvre de M. l'abbé Chevalier deviendra un livre classique, auquel les historiens devront journellement recourir. » On sait que la partie du *Répertoire* en cours de publication est celle qui a trait aux *personnages historiques*. Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que le troisième fascicule qui conduit l'ouvrage jusqu'à la lettre O, vient d'être mis en distribution. Le prix de l'ouvrage est de 20 fr. Il sera porté à 30 fr. après l'apparition du 4e fascicule. On souscrit à la librairie de la Société bibliographique.

Bibliographie des Gaules. — Sous ce titre : *Bibliographie des Gaules, répertoire systématique et alphabétique des ouvrages, mémoires et notices concernant l'histoire, la topographie, la religion, les antiquités et le langage de la Gaule jusqu'à la fin du cinquième siècle*, notre savant confrère M. Ch.-Emile Ruelle, bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, livre au public un important ouvrage, rédigé sous les auspices de la commission de topographie des Gaules et déjà honoré d'une médaille de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (Prix de bibliographie savante fondé par Ch.-J. Brunet.) — « Le dépouillement des principales bibliographies antérieures, nous dit l'auteur dans son *Avertissement*, de presque toutes nos collections académiques conservées à la Bibliothèque des Sociétés savantes et d'innombrables catalogues français ou étrangers, m'a permis de réunir plus de dix mille titres d'ouvrages qui se rattachent par divers points à l'histoire des Gaules; et encore ce résultat est-il loin de me paraître définitif, si tant est que, dans une telle matière, ce but puisse jamais être atteint. L'essentiel, au surplus, n'est pas de tout indiquer, mais plutôt de mettre sur la voie des sources, et si une pensée réconfortante a été nécessaire pour mener ce travail aride au point où il est parvenu, c'est celle-ci, que, même dans cet état encore imparfait, il peut déjà donner aux travailleurs la patience d'attendre qu'on l'améliore. »

La *Bibliographie des Gaules* se compose de deux parties : 1° Catalogue méthodique, où les matières, *indiquées sommairement*, sont disposées de façon à former, suivant le cas, des groupes systématiques ou topographiques; 2° Catalogue alphabétique, donnant sous le nom de chaque auteur, le détail *aussi complet que possible*, de ceux de ses travaux qui se rapportent à nos origines.

La première partie se subdivise en cinq séries : 1re série. *Généralités;* 2e *Questions topographiques*; 3e *Départements;* 4e *Régions;* 5e *Étranger*. Dans cette première partie; les articles ont été classés d'après les indications de matière ou de lieu contenues dans leurs titres.

La 1re série (*généralités*) se décompose en vingt sections : 1re *Introduction;* 2e *Bibliographie;* 3e *Histoire de la Gaule;* 4e *Guerre des Gaules* (59-51 av. J.-C.); 5e *Religion et Philosophie : A.* Paganisme, *B.* Druides, *C.* Ascia, *D.* Christianisme; 6e *Institutions et Mœurs : A.* Institutions, *B.* Mœurs et usages; 7e *Topographie;* 8e *Itinéraires. Voies romaines;* 9e *Archéologie générale et variée;* 10e *Antiquités préhistoriques : A.* Études diverses, *B.* Antiquités lacustres; 11e *Art gaulois et gallo-romain;* 12e *Monuments dits celtiques;* 13 *Monuments divers;* 14e *Sépultures;* 15e *Sciences et Industrie : A.* Science, *B.* Industrie, *C.* Céramique, *D.* Météorologie. Lieue gauloise; 16e *Archéologie militaire : A.* Questions diverses, *B.* Camps et forts, *C.* Armes; 17e *Numismatique : A.* Numismatique générale, *B.* Numismatique gallo-romaine, *C.* Numismatique gallo-grecque, romaine et gallo-romaine, *D.* Sphragistique; 18e *Épigraphie : A.* Inscriptions diverses, *B.* Inscriptions gauloises, *C.* Inscriptions latines, *D.* Table de Claude; 19e *Linguistique : A.* Langue gauloise, *B.* Questions diverses, *C.* Langue celtique d'Outre-Manche; 20e *Histoire littéraire : A.* Questions diverses; *B.* Écrivains nés ou ayant résidé dans les Gaules.

L'ouvrage formera un vol. in-8 raisin à 2 colonnes, imprimé sur papier collé d'environ 800 pages, disposé typographiquement pour faire suite au *Manuel du Libraire*. Son prix est de 20 fr. en souscription. Après le 15 mai, la souscription sera close et le prix de l'ouvrage sera porté à 30 fr. — Il est tiré *cinquante exemplaires sur papier de choix*, en souscription, à 30 fr., — et après la souscription close, à 45 fr.

La *Bibliographie des Gaules* paraîtra en 4 livraisons de 200 pages chacune. Le premier fascicule a paru.

Nous sommes heureux d'annoncer la faveur avec laquelle ce précieux ouvrage a été accueilli. Plus de *quatre cents exemplaires* sont déjà placés. On souscrit à la librairie de la Société bibliographique.

Bibliographie générale de l'Astronomie. — Sous ce titre : *Bibliographie générale de l'Astronomie, ou catalogue méthodique des ouvrages, des mémoires et des observations astronomiques*, publiés depuis l'origine de l'imprimerie *jusqu'en* 1880, MM. J. C. Houzeau, directeur de l'observatoire de Bruxelles et A. Lancaster, bibliothécaire de cet établissement, vont faire paraître un ouvrage dont le premier fascicule est au moment d'être livré à l'impression. Il serait superflu d'insister sur l'utilité d'un pareil travail. Quant à l'exécution, le nom et la haute compétence des auteurs offrent déjà les meilleures garanties ; le programme et le spécimen que nous avons sous les yeux prouvent en outre qu'ils ont envisagé leur sujet d'une manière aussi large qu'intelligente. L'ouvrage sera divisé en trois parties : *Ouvrages, mémoires, observations*. La deuxième partie, comme plus actuelle, paraîtra la première. Ce n'est pas une simple liste par noms d'auteurs ou par titres d'ouvrages. Les matières sont distribuées méthodiquement par grandes divisions et dans celles-ci par articles, tels que : *Polémique au sujet du mouvement de la Terre ; Anneau de Saturne ; Stabilité du système planétaire*, etc. Dans chaque article on a suivi l'ordre chronologique. Aux titres, on a joint des analyses sommaires des écrits, et des indications bibliographiques. L'ouvrage entier formera trois forts volumes grand in-8° à deux colonnes, qui paraîtront par fascicules de 300 à 400 pages. Le prix est de trente centimes par feuille d'impression de 16 pages. Les souscriptions doivent être adressées aux auteurs, à Bruxelles. Elles détermineront le chiffre du tirage.

Carte de France a l'échelle du cent millième. — Les lois du 21 mai 1863 et du 11 juillet 1868 ont provoqué, en France, une extension considérable du réseau des voies de communication : il se construit, en effet, par an,

séance du 10, M. Emile Beaussire a lu un mémoire sur l'introduction à l'étude du droit naturel.—Dans les séances des 17 et 24, M. Franck a lu un mémoire sur Joseph de Maistre, à propos du livre de M. Ferraz sur l'histoire de la philosophie en France au dix-neuvième siècle, et M. Baudrillart a continué la lecture de son mémoire sur les populations agricoles de Picardie. — Dans les séances des 24, M. Fustel de Coulanges a fait une communication au sujet de deux ouvrages de M. Edgard Zevort, sur le marquis d'Argenson et les empereurs Gaulois. M. Henri Martin a présenté des observations sur les mêmes ouvrages.

Répertoire des sources historiques du moyen age. — On se souvient de la sensation causée dans le monde savant par l'apparition des deux premiers fascicules de cet admirable travail, dû à la prodigieuse érudition et au labeur infatigable de notre collaborateur, M. l'abbé Ulysse Chevalier. « Je ne sais, disait M. Léopold Delisle à l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres (séance du 20 avril 1877) si dépouillement aussi considérable a jamais été entrepris et si jamais le luxe des citations a été poussé aussi loin. L'œuvre de M. l'abbé Chevalier deviendra un livre classique, auquel les historiens devront journellement recourir. » On sait que la partie du *Répertoire* en cours de publication est celle qui a trait aux *personnages historiques*. Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que le troisième fascicule qui conduit l'ouvrage jusqu'à la lettre O, vient d'être mis en distribution. Le prix de l'ouvrage est de 20 fr. Il sera porté à 30 fr. après l'apparition du 4e fascicule. On souscrit à la librairie de la Société bibliographique.

Bibliographie des Gaules. — Sous ce titre : *Bibliographie des Gaules, répertoire systématique et alphabétique des ouvrages, mémoires et notices concernant l'histoire, la topographie, la religion, les antiquités et le langage de la Gaule jusqu'à la fin du cinquième siècle*, notre savant confrère M. Ch.-Emile Ruelle, bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, livre au public un important ouvrage, rédigé sous les auspices de la commission de topographie des Gaules et déjà honoré d'une médaille de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (Prix de bibliographie savante fondé par Ch.-J. Brunet.) — « Le dépouillement des principales bibliographies antérieures, nous dit l'auteur dans son *Avertissement*, de presque toutes nos collections académiques conservées à la Bibliothèque des Sociétés savantes et d'innombrables catalogues français ou étrangers, m'a permis de réunir plus de dix mille titres d'ouvrages qui se rattachent par divers points à l'histoire des Gaules; et encore ce résultat est-il loin de me paraître définitif, si tant est que, dans une telle matière, ce but puisse jamais être atteint. L'essentiel, au surplus, n'est pas de tout indiquer, mais plutôt de mettre sur la voie des sources, et si une pensée réconfortante a été nécessaire pour mener ce travail aride au point où il est parvenu, c'est celle-ci, que, même dans cet état encore imparfait, il peut déjà donner aux travailleurs la patience d'attendre qu'on l'améliore. »

La *Bibliographie des Gaules* se compose de deux parties : 1° Catalogue méthodique, où les matières, *indiquées sommairement*, sont disposées de façon à former, suivant le cas, des groupes systématiques ou topographiques ; 2° Catalogue alphabétique, donnant sous le nom de chaque auteur, le détail *aussi complet que possible*, de ceux de ses travaux qui se rapportent à nos origines.

La première partie se subdivise en cinq séries : 1re série. *Généralités;* 2e *Questions topographiques* ; 3e *Départements;* 4e *Régions;* 5e *Étranger*. Dans cette première partie; les articles ont été classés d'après les indications de matière ou de lieu contenues dans leurs titres.

d'Artois à Saint-Omer, de 1127 à 1677, par M. de Lauwereyns de Roosendacle, de la Société des antiquaires de Morinie; — *Une mission militaire en Prusse en 1786*, par M. Jules Finot, de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône ; — *La Rivalité de l'élection en chef de Saintes et de l'élection particulière de Barbezieux*, par M. Jules Pelliron, de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis; — Allocution de M. de Boislile membre du comité *sur le projet du Recueil des Mémoires des Intendants*, dont la rédaction lui est confiée; —Notion sur l'*étude des patois par les savants de province*, par M. Meyer, membre du comité ; — *La République de Genève dans ses rapports avec la monarchie française jusqu'à la Révolution*, par M. Combez; — Un chapitre de l'*Histoire du commerce aux échelles du levant et de Barbarie*, par M. de Grammont, président de la société historique algérienne ; — *Henry de Rohan en Saintonge*, par M. Denys d'Aussy de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis; *Les Intendants de Lorraine et leur action sur l'instruction pubique dans cette province*, par M. Creutzer, de l'Académie de Stanislas de Nancy; — *De l'origine des écoles militaires. — Les compagnies de Cadets*, par M. Taphanel, de la Société des sciences morales, lettres et arts, de Seine-et-Oise ; — *De quelques idées contenues dans le « Traité du choix et de la méthode des études » de Claude Fleury*, par M. Damien, de la Faculté des lettres de Clermond-Ferrand.

Dans la section d'archéologie : *Mémoire sur des Silex taillés et emmanchés de l'époque mérovingienne*, par M. Millescamps, de la Société archéologique de Senlis; — *Etat actuel des découvertes sur l'emplacement de l'ancienne cité romaine de Cemenelum*, par M. F. Brun, secrétaire de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes ; — *La statuette d'Oyonnax*, par M. Vingtrinier, de la Société littéraire et archéologique de Lyon; — *Une inscription romaine sur bronze mentionnant les eaux thermales de l'Helvétie*, par M. Castan, secrétaire honoraire de la Société d'émulation du Doubs ; — *Nîmes et ses tombeaux chrétiens*, par M. Albin Michel, de l'Académie de Nîmes; — *Sur deux cachets d'oculistes romains trouvés à Sens*, par M. Julliot, de la Société archéologique de Sens ; — *L'autel mérovingien de Vouneuil-sous-Biard, (Vienne)*, par M. le chanoine Barbier de Montault, de la Société des antiquaires de l'Ouest; — *Le Châtelier*, par M. l'abbé Nogués, de la commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure ; — *Note sur la découverte d'un vase de bronze dans un tumulus de la commune de Morthomiers (Cher)*, par M. Albert des Méloires, de la Société des antiquaires du centre ; — *L'Hypogée-Martyrium de Poitiers*, par M. Camille de la Croix, de la Société des antiquaires de l'Ouest; — *Le château, la chapelle funéraire et le mausolée des ducs d'Epernon, à Cadillac*, par M. Braquehaye, président de la Société archéologique de Bordeaux; — *Notice sur quelques objets de l'émaillerie limousine*, par M. Rapin, vice-président de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze; — *Sépultures gauloises de Courtisols (Marne) et découverte d'un torque avec figure humaine*, par M. Morel, correspondant du Ministère de l'Instruction publique; — *Encore l'autel de Lyon et l'amphithéâtre du jardin des plantes à Lyon*, par M. le baron Raverat, président de la Société littéraire et archéologique de Lyon; — *Observations sur deux nouveaux spécimens de casque gaulois à forme conique, découverts par M. Edouard Fourdrignier, de Suippes, (Marne)*, par M. Alexandre Bertrand; — *De la confection de cartes cantonales pour le département de la Vendée, au point de vue géographique et archéologique*, par M. Benjamin Fillon, correspondant du Ministère de l'Instruction publique à la Cour-de-Saint-Cyr en Talmendais (Vendée); — *Projet de vulgarisation des sciences préhistoriques*

de M. Bordier, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque Nationale, président de la Société pour l'exercice 1879-80. Après une allocution de M. le Président, M. Desnoyers a présenté son rapport sur les travaux de la Société depuis sa dernière assemblée générale; on a entendu ensuite le rapport de MM. les Censeurs sur les comptes des recettes et des dépenses faites pendant l'année 1879; la séance s'est terminée par une fort intéressante communication dans laquelle M. de Boislisle a fait connaître de très curieux fragments inédits de Saint-Simon, qui ont obtenu un vif succès et ont été à plusieurs reprises soulignés par les applaudissements de l'auditoire. Ces fragments ont été tirés principalement de l'*Éloge du duc de Bourgogne*, et de l'ouvrage intitulé : *Parallèle des trois rois Bourbons*, concernant Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. L'admirable portrait de Louis XIV a surtout excité le légitime enthousiasme des assistants. — Les membres sortants du conseil ont tous été réélus, ainsi que les deux censeurs, à savoir : *Membres :* MM. de Boislisle, Boulatignier, Lair, de la Villegille, A. Maury, de Puymaigre, de Ruble, Vuitry, de Watteville, de Witte; — *Censeurs :* MM. Letellier-Delafosse et Moranvillé.

Réunion des sociétés savantes a la sorbonne. — La dix-huitième session des Sociétés savantes et des Sociétés des beaux-arts des départements a eu lieu du 31 mars au 5 avril. — La nomenclature des lectures et communications faites s'élève au nombre de 112, dont: pour la section d'histoire et de philologie, 26; pour la section d'archéologie, 20; pour la section des sciences, 25; pour les deux sections de l'enseignement et de l'histoire de l'art, 41.

Voici la nomenclature des communications faites:

Section d'Histoire et de Philologie: *L'Emancipation des Juifs devant la Société royale des sciences et arts de Metz en* 1787 *et M. Rœderer*, par M. Cahen, grand rabbin d'Alger, de la Société archéologique de Constantine; — Mémoire sur *les Prêtres dans les campagnes au moyen âge*, lu pour M. l'abbé Galabert, de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne; — Exposé de *l'utilité de la méthode comparative appliquée à l'étude étymologique des noms de lieux*, par M. Longnon; — *Plan de la publication du Pouillé scolaire du diocèse de Toul*, par M. Maggiolo, de l'Académie de Stanislas; — *Etude sur le cartulaire inédit de la Trinité de Vendôme*, par M. G. Rigollot, de la Société archéologique de Vendôme; — *Dépenses du duché de Nivernais, d'après des documents originaux*, par M. Lehugeur, secrétaire-général de la Société académique de Maine-et-Loire; — *Marc Vulson de la Colombière, auteur de la « Science héroïque », et ses ancêtres*, par M. Révillout, de la Société archéologique de Montpellier; — *Corbarieu et ses seigneurs*, par M. Moulenq, de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne; — *Essai historique sur les états du Périgord* (1368-1651), par M. de Montégut, de la Société historique et archéologique du Périgord; — *Introduction à un essai sur les états provinciaux du Quercy*, par M. Baudel, de la Société des études du Lot; — *La Communauté des apothicaires-épiciers de la ville de Blois*, par M. Belton, de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher; — *Le Régime parlementaire au XVIIIe siècle. L'abbé Terray et les états réunis à Morlaix en* 1772, par M. Dupuy, de la Société académique de Brest; — *Documents inédits sur Philippe de Commynes*, par M. Fierville, président de la Société havraise d'études diverses; — *Le Prieuré de Saint-Laurent de Montfort*, par M. de Dion, secrétaire de la Société archéologique de l'arrondissement de Rambouillet; — *La chapelle d'argent, de Jean Charmolue, doyen de Saint-Clément de Compiègne* (1641-1793), par M. de Mouchy, de la Société historique de Compiègne; — *La Réception à seigneurie, ou le serment de prince des comtes de Flandres et*

d'Artois à Saint-Omer, de 1127 à 1677, par M. de Lauwereyns de Roosendaele, de la Société des antiquaires de Morinie; — *Une mission militaire en Prusse en 1786*, par M. Jules Finot, de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône ; — *La Rivalité de l'élection en chef de Saintes et de l'élection particulière de Barbezieux*, par M. Jules Pelliron, de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis; — Allocution de M. de Boislile membre du comité *sur le projet du Recueil des Mémoires des Intendants*, dont la rédaction lui est confiée; —Notion sur l'*étude des patois par les savants de province*, par M. Meyer, membre du comité ; — *La République de Genève dans ses rapports avec la monarchie française jusqu'à la Révolution*, par M. Combez; — Un chapitre de l'*Histoire du commerce aux échelles du levant et de Barbarie*, par M. de Grammont, président de la société historique algérienne ; — *Henry de Rohan en Saintonge*, par M. Denys d'Aussy de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis; *Les Intendants de Lorraine et leur action sur l'instruction pubique dans cette province*, par M. Creutzer, de l'Académie de Stanislas de Nancy; — *De l'origine des écoles militaires*. — *Les compagnies de Cadets*, par M. Taphanel, de la Société des sciences morales, lettres et arts, de Seine-et-Oise ; — *De quelques idées contenues dans le « Traité du choix et de la méthode des études » de Claude Fleury*, par M. Damien, de la Faculté des lettres de Clermond-Ferrand.

Dans la section d'archéologie : *Mémoire sur des Silex taillés et emmanchés de l'époque mérovingienne*, par M. Millescamps, de la Société archéologique de Senlis; — *Etat actuel des découvertes sur l'emplacement de l'ancienne cité romaine de Cemenelum*, par M. F. Brun, secrétaire de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes ; — *La statuette d'Oyonnax*, par M. Vingtrinier, de la Société littéraire et archéologique de Lyon; — *Une inscription romaine sur bronze mentionnant les eaux thermales de l'Helvétie*, par M. Castan, secrétaire honoraire de la Société d'émulation du Doubs ; — *Nîmes et ses tombeaux chrétiens*, par M. Albin Michel, de l'Académie de Nîmes; — *Sur deux cachets d'oculistes romains trouvés à Sens*, par M. Julliot, de la Société archéologique de Sens; — *L'autel mérovingien de Vouneuil-sous-Biard*, (*Vienne*), par M. le chanoine Barbier de Montault, de la Société des antiquaires de l'Ouest; — *Le Châtelier*, par M. l'abbé Nogués, de la commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure; — *Note sur la découverte d'un vase de bronze dans un tumulus de la commune de Morthomiers* (*Cher*), par M. Albert des Méloires, de la Société des antiquaires du centre ; — *L'Hypogée-Martyrium de Poitiers*, par M. Camille de la Croix, de la Société des antiquaires de l'Ouest; — *Le château, la chapelle funéraire et le mausolée des ducs d'Epernon, à Cadillac*, par M. Braquehaye, président de la Société archéologique de Bordeaux; — *Notice sur quelques objets de l'émaillerie limousine*, par M. Rapin, vice-président de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze; — *Sépultures gauloises de Courtisols* (*Marne*) *et découverte d'un torque avec figure humaine*, par M. Morel, correspondant du Ministère de l'Instruction publique; — *Encore l'autel de Lyon et l'amphithéâtre du jardin des plantes à Lyon*, par M. le baron Raverat, président de la Société littéraire et archéologique de Lyon; — *Observations sur deux nouveaux spécimens de casque gaulois à forme conique, découverts par M. Edouard Fourdrignier, de Suippes*, (*Marne*), par M. Alexandre Bertrand; — *De la confection de cartes cantonales pour le département de la Vendée, au point de vue géographique et archéologique*, par M. Benjamin Fillon, correspondant du Ministère de l'Instruction publique à la Cour-de-Saint-Cyr en Talmendais (Vendée); — *Projet de vulgarisation des sciences préhistoriques*

de M. Bordier, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque Nationale, président de la Société pour l'exercice 1879-80. Après une allocution de M. le Président, M. Desnoyers a présenté son rapport sur les travaux de la Société depuis sa dernière assemblée générale; on a entendu ensuite le rapport de MM. les Censeurs sur les comptes des recettes et des dépenses faites pendant l'année 1879; la séance s'est terminée par une fort intéressante communication dans laquelle M. de Boislisle a fait connaître de très curieux fragments inédits de Saint-Simon, qui ont obtenu un vif succès et ont été à plusieurs reprises soulignés par les applaudissements de l'auditoire. Ces fragments ont été tirés principalement de l'*Éloge du duc de Bourgogne*, et de l'ouvrage intitulé : *Parallèle des trois rois Bourbons*, concernant Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. L'admirable portrait de Louis XIV a surtout excité le légitime enthousiasme des assistants. — Les membres sortants du conseil ont tous été réélus, ainsi que les deux censeurs, à savoir : *Membres :* MM. de Boislisle, Boulatignier, Lair, de la Villegille, A. Maury, de Puymaigre, de Ruble, Vuitry, de Watteville, de Witte; — *Censeurs :* MM. Letellier-Delafosse et Moranvillé.

Réunion des sociétés savantes a la sorbonne. — La dix-huitième session des Sociétés savantes et des Sociétés des beaux-arts des départements a eu lieu du 31 mars au 5 avril. — La nomenclature des lectures et communications faites s'élève au nombre de 112, dont: pour la section d'histoire et de philologie, 26; pour la section d'archéologie, 20; pour la section des sciences, 25; pour les deux sections de l'enseignement et de l'histoire de l'art, 41.

Voici la nomenclature des communications faites:

Section d'Histoire et de Philologie: *L'Emancipation des Juifs devant la Société royale des sciences et arts de Metz en 1787 et M. Rœderer*, par M. Cahen, grand rabbin d'Alger, de la Société archéologique de Constantine; — Mémoire sur *les Prêtres dans les campagnes au moyen âge*, lu pour M. l'abbé Galabert, de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne; — Exposé de *l'utilité de la méthode comparative appliquée à l'étude étymologique des noms de lieux*, par M. Longnon; — *Plan de la publication du Pouillé scolaire du diocèse de Toul*, par M. Maggiolo, de l'Académie de Stanislas; — *Etude sur le cartulaire inédit de la Trinité de Vendôme*, par M. G. Rigollot, de la Société archéologique de Vendôme; — *Dépenses du duché de Nivernais, d'après des documents originaux*, par M. Lehugeur, secrétaire-général de la Société académique de Maine-et-Loire; — *Marc Vulson de la Colombière, auteur de la « Science héroïque », et ses ancêtres*, par M. Révillout, de la Société archéologique de Montpellier; — *Corbarieu et ses seigneurs*, par M. Moulenq, de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne; — *Essai historique sur les états du Périgord* (1368-1651), par M. de Montégut, de la Société historique et archéologique du Périgord; — *Introduction à un essai sur les états provinciaux du Quercy*, par M. Baudel, de la Société des études du Lot; — *La Communauté des apothicaires-épiciers de la ville de Blois*, par M. Belton, de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher; — *Le Régime parlementaire au XVIIIe siècle. L'abbé Terray et les états réunis à Morlaix en 1772*, par M. Dupuy, de la Société académique de Brest; — *Documents inédits sur Philippe de Commynes*, par M. Fierville, président de la Société havraise d'études diverses; — *Le Prieuré de Saint-Laurent de Montfort*, par M. de Dion, secrétaire de la Société archéologique de l'arrondissement de Rambouillet; — *La chapelle d'argent, de Jean Charmolue, doyen de Saint-Clément de Compiègne* (1641-1793), par M. de Mouchy, de la Société historique de Compiègne; — *La Réception à seigneurie, ou le serment de prince des comtes de Flandres et*

d'Artois à Saint-Omer, de 1127 à 1677, par M. de Lauwereyns de Roosendaele, de la Société des antiquaires de Morinie; — *Une mission militaire en Prusse en 1786*, par M. Jules Finot, de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône ; — *La Rivalité de l'élection en chef de Saintes et de l'élection particulière de Barbezieux*, par M. Jules Pelliron, de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis; — Allocution de M. de Boislile membre du comité *sur le projet du Recueil des Mémoires des Intendants*, dont la rédaction lui est confiée; —Notion sur l'*étude des patois par les savants de province*, par M. Meyer, membre du comité ; — *La République de Genève dans ses rapports avec la monarchie française jusqu'à la Révolution*, par M. Combez; — Un chapitre de l'*Histoire du commerce aux échelles du levant et de Barbarie*, par M. de Grammont, président de la société historique algérienne ; — *Henry de Rohan en Saintonge*, par M. Denys d'Aussy de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis; *Les Intendants de Lorraine et leur action sur l'instruction pubique dans cette province*, par M. Creutzer, de l'Académie de Stanislas de Nancy; — *De l'origine des écoles militaires*. — *Les compagnies de Cadets*, par M. Taphanel, de la Société des sciences morales, lettres et arts, de Seine-et-Oise ; — *De quelques idées contenues dans le « Traité du choix et de la méthode des études » de Claude Fleury*, par M. Damien, de la Faculté des lettres de Clermond-Ferrand.

Dans la section d'archéologie : *Mémoire sur des Silex taillés et emmanchés de l'époque mérovingienne*, par M. Millescamps, de la Société archéologique de Senlis; — *Etat actuel des découvertes sur l'emplacement de l'ancienne cité romaine de Cemenelum*, par M. F. Brun, secrétaire de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes ; — *La statuette d'Oyonnax*, par M. Vingtrinier, de la Société littéraire et archéologique de Lyon; — *Une inscription romaine sur bronze mentionnant les eaux thermales de l'Helvétie*, par M. Castan, secrétaire honoraire de la Société d'émulation du Doubs ; — *Nîmes et ses tombeaux chrétiens*, par M. Albin Michel, de l'Académie de Nîmes; — *Sur deux cachets d'oculistes romains trouvés à Sens*, par M. Julliot, de la Société archéologique de Sens; — *L'autel mérovingien de Vouneuil-sous-Biard*, (*Vienne*), par M. le chanoine Barbier de Montault, de la Société des antiquaires de l'Ouest; — *Le Châtelier*, par M. l'abbé Nogués, de la commissiondes arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure; — *Note sur la découverte d'un vase de bronze dans un tumulus de la commune de Morthomiers* (*Cher*), par M. Albert des Méloires, de la Société des antiquaires du centre ; — *L'Hypogée-Martyrium de Poitiers*, par M. Camille de la Croix, de la Société des antiquaires de l'Ouest; — *Le château, la chapelle funéraire et le mausolée des ducs d'Epernon, à Cadillac*, par M. Braquehaye, président de la Société archéologique de Bordeaux; — *Notice sur quelques objets de l'émaillerie limousine*, par M. Rapin, vice-président de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze; — *Sépultures gauloises de Courtisols* (*Marne*) *et découverte d'un torque avec figure humaine*, par M. Morel, correspondant du Ministère de l'Instruction publique; — *Encore l'autel de Lyon et l'amphithéâtre du jardin des plantes à Lyon*, par M. le baron Raverat, président de la Sociéte littéraire et archéologique de Lyon; — *Observations sur deux nouveaux spécimens de casque gaulois à forme conique, découverts par M. Edouard Fourdriguier, de Suippes*, (*Marne*), par M. Alexandre Bertrand; — *De la confection de cartes cantonales pour le département de la Vendée, au point de vue géographique et archéologique*, par M. Benjamin Fillon, correspondant du Ministère de l'Instruction publique à la Cour-de-Saint-Cyr en Talmendais (Vendée); — *Projet de vulgarisation des sciences préhistoriques*

séance du 10, M. Emile Beaussire a lu un mémoire sur l'introduction à l'étude du droit naturel.—Dans les séances des 17 et 24, M. Franck a lu un mémoire sur Joseph de Maistre, à propos du livre de M. Ferraz sur l'histoire de la philosophie en France au dix-neuvième siècle, et M. Baudrillart a continué la lecture de son mémoire sur les populations agricoles de Picardie. — Dans les séances des 24, M. Fustel de Coulanges a fait une communication au sujet de deux ouvrages de M. Edgard Zevort, sur le marquis d'Argenson et les empereurs Gaulois. M. Henri Martin a présenté des observations sur les mêmes ouvrages.

Répertoire des sources historiques du moyen age. — On se souvient de la sensation causée dans le monde savant par l'apparition des deux premiers fascicules de cet admirable travail, dû à la prodigieuse érudition et au labeur infatigable de notre collaborateur, M. l'abbé Ulysse Chevalier. « Je ne sais, disait M. Léopold Delisle à l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres (séance du 20 avril 1877) si dépouillement aussi considérable a jamais été entrepris et si jamais le luxe des citations a été poussé aussi loin. L'œuvre de M. l'abbé Chevalier deviendra un livre classique, auquel les historiens devront journellement recourir. » On sait que la partie du *Répertoire* en cours de publication est celle qui a trait aux *personnages historiques*. Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que le troisième fascicule qui conduit l'ouvrage jusqu'à la lettre O, vient d'être mis en distribution. Le prix de l'ouvrage est de 20 fr. Il sera porté à 30 fr. après l'apparition du 4e fascicule. On souscrit à la librairie de la Société bibliographique.

Bibliographie des Gaules. — Sous ce titre : *Bibliographie des Gaules, répertoire systématique et alphabétique des ouvrages, mémoires et notices concernant l'histoire, la topographie, la religion, les antiquités et le langage de la Gaule jusqu'à la fin du cinquième siècle*, notre savant confrère M. Ch.-Emile Ruelle, bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, livre au public un important ouvrage, rédigé sous les auspices de la commission de topographie des Gaules et déjà honoré d'une médaille de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (Prix de bibliographie savante fondé par Ch.-J. Brunet.) — « Le dépouillement des principales bibliographies antérieures, nous dit l'auteur dans son *Avertissement*, de presque toutes nos collections académiques conservées à la Bibliothèque des Sociétés savantes et d'innombrables catalogues français ou étrangers, m'a permis de réunir plus de dix mille titres d'ouvrages qui se rattachent par divers points à l'histoire des Gaules; et encore ce résultat est-il loin de me paraître définitif, si tant est que, dans une telle matière, ce but puisse jamais être atteint. L'essentiel, au surplus, n'est pas de tout indiquer, mais plutôt de mettre sur la voie des sources, et si une pensée réconfortante a été nécessaire pour mener ce travail aride au point où il est parvenu, c'est celle-ci, que, même dans cet état encore imparfait, il peut déjà donner aux travailleurs la patience d'attendre qu'on l'améliore. »

La *Bibliographie des Gaules* se compose de deux parties : 1° Catalogue méthodique, où les matières, *indiquées sommairement*, sont disposées de façon à former, suivant le cas, des groupes systématiques ou topographiques; 2° Catalogue alphabétique, donnant sous le nom de chaque auteur, le détail *aussi complet que possible*, de ceux de ses travaux qui se rapportent à nos origines.

La première partie se subdivise en cinq séries : 1re série. *Généralités;* 2e *Questions topographiques*; 3e *Départements;* 4e *Régions;* 5e *Étranger*. Dans cette première partie; les articles ont été classés d'après les indications de matière ou de lieu contenues dans leurs titres.

astéries par Tiedemann, par M. S. Jourdain ; — *Dosage de l'azote total dans les matières organiques*, par M. Et. Havart, chef des travaux chimiques à la Faculté de médecine de Lyon.

Les sections de l'histoire et de l'enseignement de l'art, dont les comités ont été créés l'an dernier ont donné occasion à MM. les délégués de lire les « mémoires » suivants : par M. Charvet, vice-président de la société académique d'architecture de Lyon, sur *l'influence de l'école de dessin de Lyon au dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième*, — par M. Bouillon-Landais, conservateur du Musée de Marseille, *Etude sur le musée de Marseille* ; — par M. Abraham Tancrède) conservateur du musée de Château-Gonthier, *sur les Expositions d'art en province (Maine et Anjou)* ; — par M. Boutry, président de l'Union artistique du Pas-de-Calais, sur *l'Etat de l'enseignement du dessin*, dans ce département ; — par M. Gaston Lebreton, conservateur du musée céramique de Rouen, *sur les Attributions données à quelque tableaux du musée de Rouen* ; — par M. Trenca, directeur du Cercle choral et du Cercle musical de Chambéry, sur *l'Enseignement musical en Savoie* ; — de M. Francis Jacquier, membre de la Société des beaux-arts de Rouen, une étude sur *l'Art décoratif en province* ; — M. Contensou, de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, traité de *l'Etat de la musique dans le département de Tarn-et-Garonne* ; — M. Léon Vidal, de la Société de statistique de Marseille, entretient ses auditeurs de la *Nécessité d'une réglementation relative à l'admission dans les bibliothèques, collections et musées d'œuvres graphiques présentant des conditions de durée certaines*. — On entend encore : de M. Hervé, membre d'honneur de la musique de Remiremont (Vosges), une étude sur *les sociétés musicales d'harmonie et de fanfare au point de vue général* ; — de M. Jolibois, secrétaire perpétuel de la societé des sciences, arts et belles-lettres du Tarn, une lecture sur *les musées, l'enseignement du dessin et l'inventaire des richesses d'art dans le département du Tarn* ; — de M. Devaux, de la Société havraise d'études diverses, communication de son étude sur *une méthode de l'enseignement du dessin* ; — les travaux de M. Edmond Michel, de la Société archéologique de l'Orléanais, sur *les Tischbein, peintres allemands, dans leurs relations avec l'école française* ; — de M. le Dr Adrien Sicard, secrétaire-général de la Société de statistique de Marseille, sur les *Origines du château Borély et du musée d'archéologie de Marseille* ; — M. Parrocel, de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Marseille donne connaissance de quelques fragments d'une *Biographie développée de l'architecte Paul Coste* ; — M. Levé lit une *note sur une vierge conservée à l'église Saint-Nicolas de Coutances*, de M. Quenault, de la Société académique du Cotentin. — Une autre lecture est faite ensuite : par M. Durieux, son auteur, secrétaire-général de la société d'émulation de Cambrai, sur *les peintres Vermay*. — M. Auguste Castan, secrétaire honoraire de la Société d'émulation du Doubs, fait déposer sur le bureau sa Notice, imprimée sous le titre : *Le mot de l'énigme d'un tableau de l'église de Lavèze, près de Besançon* ; — M. Charles Marionneau, correspondant du comité de Bordeaux, sa *Biographie de l'architecte Louis*, en épreuves ; — Le comité de l'histoire de l'art reçoit encore les *monographies de la cathédrale de Poitiers*, par M. Théodore Véron ; — de *l'église* de l'abbaye royale d'Hautecombe en Savoie, par M. Blanchard ; — des *édifices publics* de l'arrondissement de Gaillac, par M. Rossignol ; — des *églises de Vétheuil, de Gassicourt, de Limay, de l'ermitage Saint-Sauveur, et de la bibliothèque de Mantes*, par MM. Alphonse Durand et E. Grave ; — M. Georget, secrétaire de la Société des arts réunis de la Mayenne fait lecture d'une Notice sur *les diverses expositions organisées à Laval* ; — M. le chanoine Carle, du comité

de l'art chrétien, à Nîmes, lit une étude sous le titre : *Le coffret de Saint Firmin*; — M. Vasseur, de la société des sciences, lettres et arts de Seine-et-Oise, une biographie sur *musicien-compositeur Cohn de Blamont*; — M. Dussol, du comité départemental des richesses d'art du Lot, communique une étude de M. Cangardel, du même comité, sur *la tour de Duez à Cahors*; — M. de Nesly, de la société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure, fait l'exposé de ses observations sur *les lois de l'ornementation de la Renaissance*; M. Baungart lit deux notes : l'une de M. Rabut, du comité départemental de l'Inventaire des richesses d'art de la Savoie, sur *le Caducée de Lemencum*; — l'autre de M. Cifolelli, directeur de l'école municipale de musique du Havre, sur *les sociétés musicales du Havre et des environs*; puis M. de Montaiglon fait connaître les travaux de MM. Dubourg, conservateur du musée de Honfleur, sur *l'enseignement du dessin* : — Dietrich, président de la société d'émulation de Belfort, sur un *Dyptique conservé à l'hôpital civil de Belfort*;—Aug. Castan, sur la *Table sculptée de l'hôtel-de-ville, de Besançon*;— Edouard Forestié, secrétaire de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, *Histoire de la céramique dans le département de Tarn-et-Garonne*. — Il nous faut énumérer aussi les études de MM. Emile Traver, de la société des beaux-arts de Caen (*Notes sur François Bonnemer, de l'académie royale de peinture et de sculpture* [1638-1689]); — Henry Brocard, secrétaire de la Société historique et archéologique de Langres (*Les origines de la cathédrale de Langres et le style de transition*);—De Mély, de la Société archéologique d'Eure-et-Loir (*Etude sur la majolique italienne*); — Parrocel (*L'architecte Henry Espérandieu*); — Théodore Véron, directeur de l'école des beaux-arts de Poitiers (*Notice sur l'antiquaire Florimont Bonsergent*); — Grave (*La fontaine de Mantes*); — Lenthéric, ingénieur des ponts-et-chaussées (*Découverte de la Vénus de Nîmes*);—Berluc-Perussis, président de l'Académie d'Aix (*Quelques anciennes faïenceries de la Haute-Provence*).

Le distribution des récompenses a eu lieu le 3 avril. Elles ont été ainsi réparties. *Section d'histoire* : Dijon, Académie des sciences et belles-lettres, 1,000 francs; — Saintes, Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, 1,000 francs ; — Valenciennes, Société d'agriculture, sciences et arts, 1,000 francs—*Section d'Archéologie:* Constantine, Société archéologique du département de Constantine, 1,000 francs; — Nice, Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, 1,000 francs; — *Section des sciences:* Médailles d'or à MM. Dr. Crevaux, chirurgien de la marine l'Exploration de l'Amérique équatoriale); Crova, professeur à la Faculté des sciences de Montpellier et Violle professeur à la Faculté des sciences de Lyon. (Travaux de physique) ; Pierre, directeur du Jardin zoologique de Saïgon, (Flore de la Cochinchine) Chantre, sous-directeur du musée d'histoire naturelle de Lyon, Falsan, à Collonge-sur-Saône — (Etudes sur les anciens glacier. du Rhône); — Médailles d'argent : MM. Collot, professeur à la faculté des sciences de Montpellier, (Travaux de géologie), Haller, maître des conférences à la Faculté des sciences de Nancy, et Isambert, professeur à la Faculté des sciences de Poitiers ; (Travaux de chimie), Lemoine (Dr) professeur à l'école de médecine de Reims (Travaux de paléontologie), de Mercey (Léon de), à Hyères, et Œhbert, bibliothécaire à Laval (Travaux de géologie) ; Renard (Adolphe), professeur à Rouen (Travaux de chimie), Souillart, professeur à la faculté des sciences de Lille (Travaux d'astronomie mathématique). En outre, diverses nominations d'officiers de l'instruction publique, d'officier d'académie, et cinq de chevaliers de la Légion d'honneur.

Sociétés savantes. — Le nombre des membres de la Société de géographie de Paris, y compris les membres correspondants, était de 1,915 au 31

décembre 1879, tandis qu'il n'était que de 303 en 1864. Il n'a cessé de s'accroître régulièrement pendant cette période de quinze années. Le chiffre de 1,915 sociétaires comprend 212 membres à vie, 175 membres appartenant à l'armée, 143 membres appartenant à la marine, 120 à la diplomatie ; 33 membres de l'Institut et 27 dames ; 1,237 membres résident à Paris ou dans le département de la Seine, 238 hors de France. Tandis que le nombre des sociétaires de province est aujourd'hui de 396, il n'était en 1864 que de 34, répartis sur 22 départements. Le nombre de départements dans lesquels ne résidait pas un seul membre de la Société s'élevait à 66 en 1864, à 50 en 1869 ; il est aujourd'hui réduit à 10.

— La Société de géographie a tenu sa séance solennelle-annuelle le 16 avril, sous la présidence de l'amiral-baron de La Roncière Le Noury. La grande médaille d'or a été décernée au professeur Nordenskjold; la médaille d'or, au docteur Crevaux, médecin de la marine, pour son voyage de la Guyane aux Amazones; la seconde médaille d'or à M. l'abbé Desgodins pour ses explorations aux frontières du Thibet, de 1855 à 1877. La Société de géographie a procédé au renouvellement de son bureau qui se trouve ainsi composé pour 1880-1881 : Président : M. le vice-amiral de La Roncière Le Noury; Vice-présidents : MM. A. Milne Edwards, de l'Institut; le colonel Laussedat. Scrutateurs : MM. J.-B. Pasquier; le lieutenant de vaisseau L. Brault. Secrétaire : M. le docteur Harmand. Ont été nommés membres du conseil de la Société : MM. C. Janssen, de l'Institut; J. Jackson, F. Fournier, C. de Ujfalvy, G. Perin, député.

— La Société Bibliographique de Paris vient d'atteindre le chiffre de *cinq mille* sociétaires.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 7 avril, M. Ernest Desjardins a donné lecture d'une lettre de M. Tissot, sur une inscription latine récemment trouvée à Souk-el-Kmis sur la route de Carthage à Bulla-Regia. M. Georges Perrot a lu une lettre de M. Foucart, directeur de l'école d'Athènes, sur une inscription du cinquième siècle trouvée à Eleusis. M. Léopold Delisle a fait une communication sur un nouveau manuscrit du grand Coutumier. M. Benloew a achevé la lecture de son travail sur la poésie albanaise. — Dans les séances du 2 et du 16, M. Charles Jourdain a donné la lecture d'un mémoire sur les commencements de la marine militaire en France, sous le règne de Philippe le Bel. — Dans la séance du 9, M. Ravaisson a fait une communication sur les monuments funéraires des grecs. — Dans la séance du 16, M. Deloche a lu une dissertation sur un anneau cachet d'or mérovingien orné d'une cornaline gravée antique. M. le docteur Lagneau a terminé son mémoire sur quelques dates reculées, intéressant l'ethnologie de l'Europe occidentale. — Dans la séance du 23, M. Geffroy, directeur de l'Ecole française à Rome, a annoncé la découverte à Pompeï d'une statuette de bronze, une des plus belles qu'on ait rencontrée jusqu'à présent. — Dans les séances des 23 et 30 avril, MM. Wailly a donné la lecture d'un mémoire sur l'orthographe des *amans* ou notaires de Metz.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 4, M. Giraud a fait une communication au sujet des récentes publications de M. Armand Baschet : *Mémoire d'Armand du Plessis de Richelieu, évêque de Luçon, écrit de sa main, l'année* 1607 ou 1610, *alors qu'il méditait de paraître à la cour*. M. Picot a présenté les *Questions constitutionnelles* de M. W. E. Gladstone, traduites par M. Albert Gigot. — Dans la

séance du 10, M. Emile Beaussire a lu un mémoire sur l'introduction à l'étude du droit naturel.—Dans les séances des 17 et 24, M. Franck a lu un mémoire sur Joseph de Maistre, à propos du livre de M. Ferraz sur l'histoire de la philosophie en France au dix-neuvième siècle, et M. Baudrillart a continué la lecture de son mémoire sur les populations agricoles de Picardie. — Dans les séances des 24, M. Fustel de Coulanges a fait une communication au sujet de deux ouvrages de M. Edgard Zevort, sur le marquis d'Argenson et les empereurs Gaulois. M. Henri Martin a présenté des observations sur les mêmes ouvrages.

Répertoire des sources historiques du moyen age. — On se souvient de la sensation causée dans le monde savant par l'apparition des deux premiers fascicules de cet admirable travail, dû à la prodigieuse érudition et au labeur infatigable de notre collaborateur, M. l'abbé Ulysse Chevalier. « Je ne sais, disait M. Léopold Delisle à l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres (séance du 20 avril 1877) si dépouillement aussi considérable a jamais été entrepris et si jamais le luxe des citations a été poussé aussi loin. L'œuvre de M. l'abbé Chevalier deviendra un livre classique, auquel les historiens devront journellement recourir. » On sait que la partie du *Répertoire* en cours de publication est celle qui a trait aux *personnages historiques*. Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que le troisième fascicule qui conduit l'ouvrage jusqu'à la lettre O, vient d'être mis en distribution. Le prix de l'ouvrage est de 20 fr. Il sera porté à 30 fr. après l'apparition du 4e fascicule. On souscrit à la librairie de la Société bibliographique.

Bibliographie des Gaules. — Sous ce titre : *Bibliographie des Gaules, répertoire systématique et alphabétique des ouvrages, mémoires et notices concernant l'histoire, la topographie, la religion, les antiquités et le langage de la Gaule jusqu'à la fin du cinquième siècle*, notre savant confrère M. Ch.-Emile Ruelle, bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, livre au public un important ouvrage, rédigé sous les auspices de la commission de topographie des Gaules et déjà honoré d'une médaille de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (Prix de bibliographie savante fondé par Ch.-J. Brunet.) — « Le dépouillement des principales bibliographies antérieures, nous dit l'auteur dans son *Avertissement*, de presque toutes nos collections académiques conservées à la Bibliothèque des Sociétés savantes et d'innombrables catalogues français ou étrangers, m'a permis de réunir plus de dix mille titres d'ouvrages qui se rattachent par divers points à l'histoire des Gaules; et encore ce résultat est-il loin de me paraître définitif, si tant est que, dans une telle matière, ce but puisse jamais être atteint. L'essentiel, au surplus, n'est pas de tout indiquer, mais plutôt de mettre sur la voie des sources, et si une pensée réconfortante a été nécessaire pour mener ce travail aride au point où il est parvenu, c'est celle-ci, que, même dans cet état encore imparfait, il peut déjà donner aux travailleurs la patience d'attendre qu'on l'améliore. »

La *Bibliographie des Gaules* se compose de deux parties : 1° Catalogue méthodique, où les matières, *indiquées sommairement*, sont disposées de façon à former, suivant le cas, des groupes systématiques ou topographiques ; 2° Catalogue alphabétique, donnant sous le nom de chaque auteur, le détail *aussi complet que possible*, de ceux de ses travaux qui se rapportent à nos origines.

La première partie se subdivise en cinq séries : 1re série. *Généralités;* 2e *Questions topographiques*; 3e *Départements;* 4e *Régions;* 5e *Étranger*. Dans cette première partie; les articles ont été classés d'après les indications de matière ou de lieu contenues dans leurs titres.

La 1re série (*généralités*) se décompose en vingt sections : 1re *Introduction;* 2e *Bibliographie;* 3e *Histoire de la Gaule;* 4e *Guerre des Gaules* (59-51 av. J.-C.); 5e *Religion et Philosophie : A.* Paganisme, *B.* Druides, *C.* Ascia, *D.* Christianisme; 6e *Institutions et Mœurs : A.* Institutions, *B.* Mœurs et usages; 7e *Topographie;* 8e *Itinéraires. Voies romaines;* 9e *Archéologie générale et variée;* 10e *Antiquités préhistoriques : A.* Études diverses, *B.* Antiquités lacustres; 11e *Art gaulois et gallo-romain;* 12e *Monuments dits celtiques;* 13 *Monuments divers;* 14e *Sépultures;* 15e *Sciences et Industrie : A.* Science, *B.* Industrie, *C.* Céramique, *D.* Météorologie. Lieue gauloise; 16e *Archéologie militaire : A.* Questions diverses, *B.* Camps et forts, *C.* Armes; 17e *Numismatique : A.* Numismatique générale, *B.* Numismatique gallo-romaine, *C.* Numismatique gallo-grecque, romaine et gallo-romaine, *D.* Sphragistique; 18e *Épigraphie : A.* Inscriptions diverses, *B.* Inscriptions gauloises, *C.* Inscriptions latines, *D.* Table de Claude; 19e *Linguistique : A.* Langue gauloise, *B.* Questions diverses, *C.* Langue celtique d'Outre-Manche; 20e *Histoire littéraire : A.* Questions diverses; *B.* Écrivains nés ou ayant résidé dans les Gaules.

L'ouvrage formera un vol. in-8 raisin à 2 colonnes, imprimé sur papier collé d'environ 800 pages, disposé typographiquement pour faire suite au *Manuel du Libraire.* Son prix est de 20 fr. en souscription. Après le 15 mai, la souscription sera close et le prix de l'ouvrage sera porté à 30 fr. — Il est tiré *cinquante exemplaires sur papier de choix*, en souscription, à 30 fr., — et après la souscription close, à 45 fr.

La *Bibliographie des Gaules* paraîtra en 4 livraisons de 200 pages chacune. Le premier fascicule a paru.

Nous sommes heureux d'annoncer la faveur avec laquelle ce précieux ouvrage a été accueilli. Plus de *quatre cents exemplaires* sont déjà placés. On souscrit à la librairie de la Société bibliographique.

Bibliographie générale de l'Astronomie. — Sous ce titre : *Bibliographie générale de l'Astronomie, ou catalogue méthodique des ouvrages*, des *mémoires et des observations astronomiques*, publiés depuis l'origine de l'imprimerie *jusqu'en* 1880, MM. J. C. Houzeau, directeur de l'observatoire de Bruxelles et A. Lancaster, bibliothécaire de cet établissement, vont faire paraître un ouvrage dont le premier fascicule est au moment d'être livré à l'impression. Il serait superflu d'insister sur l'utilité d'un pareil travail. Quant à l'exécution, le nom et la haute compétence des auteurs offrent déjà les meilleures garanties ; le programme et le spécimen que nous avons sous les yeux prouvent en outre qu'ils ont envisagé leur sujet d'une manière aussi large qu'intelligente. L'ouvrage sera divisé en trois parties : *Ouvrages, mémoires, observations.* La deuxième partie, comme plus actuelle, paraîtra la première. Ce n'est pas une simple liste par noms d'auteurs ou par titres d'ouvrages. Les matières sont distribuées méthodiquement par grandes divisions et dans celles-ci par articles, tels que : *Polémique au sujet du mouvement de la Terre ; Anneau de Saturne ; Stabilité du système planétaire*, etc. Dans chaque article on a suivi l'ordre chronologique. Aux titres, on a joint des analyses sommaires des écrits, et des indications bibliographiques. L'ouvrage entier formera trois forts volumes grand in-8° à deux colonnes, qui paraîtront par fascicules de 300 à 400 pages. Le prix est de trente centimes par feuille d'impression de 16 pages. Les souscriptions doivent être adressées aux auteurs, à Bruxelles. Elles détermineront le chiffre du tirage.

Carte de France a l'échelle du cent millième. — Les lois du 21 mai 1863 et du 11 juillet 1868 ont provoqué, en France, une extension considérable du réseau des voies de communication : il se construit, en effet, par an,

environ 12,000 kilom, de chemins vicinaux, ainsi que de nombreux chemins de fer, canaux, etc. Des efforts ont été tentés dans la plupart des départements pour produire des documents géographiques en rapport avec ce développement remarquable, comme on a pu en juger par l'Exposition faite en 1878, par le ministère de l'intérieur, de cartes de toute nature, départementales, d'arrondissement, de canton, dressées par le service vicinal. Ces cartes offraient cependant le grave inconvénient d'être établies à des échelles et sur des types différents, rendant difficile toute comparaison ; de plus, elles perdaient forcément de leur intérêt au bout d'un certain temps, ne pouvant être tenues au courant des progrès accomplis. Frappé de ces considérations, le ministère de l'intérieur a résolu d'entreprendre une œuvre conçue d'après un plan unique, tenue constamment à jour, et à laquelle prendrait part le personnel des 5000 agents-voyers, appelés par la nature de leurs fonctions à fouiller le terrain jusqu'en ses moindres replis. Telle est l'origine de cette carte de France au 100,000me. Elle est gravée en quatre couleurs, le bleu pour les eaux, le vert pour les bois et les forêts, le rouge pour les routes et chemins et la population, le noir pour toutes les autres indications; elle est présentée en feuilles de format maniable, de 0 m. 28 c. sur 0 m. 38 c. en moyenne, établies suivant les parallèles et les méridiens, ce qui donne immédiatement l'orientation. L'échelle, 1 centimètre pour un kilomètre, rend facile l'évaluation des distances. Une légende complète est annexée à chaque feuille. Les voies de communication sont indiquées suivant leur catégorie et leur état, en lacune ou construites. Les 20 premières feuilles sont en vente à la librairie Hachette, 112 autres sont à la gravure et 355 en préparation. Le prix de chaque feuille est de 75 centimes.

La continuation de l'histoire des Etats de Heeren et Ukert. — Une réunion des collaborateurs de l'*Histoire des Etats européens*, éditée par F. A. Perthes à Gotha, a eu lieu le 29 septembre 1879. On voit, par les délibérations, que cette grande entreprise touche à sa fin. De l'*Histoire de Grèce* du professeur Hertzberg vient de paraître un volume de tables qui termine l'ouvrage. Un second volume de l'*Histoire de France contemporaine* par le professeur K. Hillebrand à Florence, conduit le récit jusqu'en 1848; les volumes suivants paraîtront à court intervalle. La nouvelle édition de l'*Histoire des Pays-Bas* du professeur Th. Wenzelburger a un premier volume paru; le second est sous presse. L'*Histoire de Bavière*, du conseiller aux Archives S. Riezler, dont le premier volume paraissait dernièrement, sera continuée dans les années suivantes. L'*Histoire d'Espagne*, si longtemps interrompue, va être reprise par le professeur Schirmacher, qui en donnera cette année un volume. De l'*Histoire des Etats de l'Église*, du Dr M. Brosch de Venise, le premier volume est imprimé. Le professeur G. Thomas s'occupe de l'*Histoire de Venise*. Le conseiller aux archives P. Stalin vient de terminer le premier volume de l'*Histoire de Wurttemberg*. Les travaux pour les *Histoires de Prusse*, *de Russie*, *de Pologne*, *de Suède*, *de Danemark*, sont continués régulièrement. On espère que l'*Histoire d'Allemagne*, dont les divers périodes sont répartis entre plusieurs savants, sera termée en 1882; la publication en commencera l'année prochaine. Le professeur A. Huber, d'Innsbruck, a entrepris l'*Histoire de l'empire d'Autriche* en six volumes. Des *Histoires de Hongrie* et de *Bohême* sont projetées.

Historisches Jahrbuch. — Une nouvelle revue historique vient de paraître en Allemagne : l'*Historiches Jahrbuch*, publication trimestrielle du comité historique de la Gœrres-Gesellschaft. Elle a pour objet de « servir de moyen

littéraire de réunion aux historiens pour lesquels le Christ est le centre de l'histoire, et l'Église catholique l'institution voulue de Dieu pour l'éducation du genre humain. Du reste elle ne poursuit pas une tendance directement apologétique. Les non-catholiques sont admis comme collaborateurs, pourvu que rien dans leurs travaux ne blesse le principe qui vient d'être rappelé. » Les deux premières livraisons contiennent, entre autres, les travaux suivants : *Papiers du cardinal d'York,* par Reumont; *Horace Nelson devant Naples en juin 1799,* par Helfert; *Le patriarchat métropolitain de Constantinople et l'Église Bulgare, au temps de l'Empire latin de Bysance,* par Ratting er; *Le développement de la chevalerie chrétienne,* par Weiss; *Les décrets d'élection d'Etienne III et d'Etienne IV,* par Niehues ; *De la chute des corporations au temps de l'absolutisme; Bonifatius, une recherche d'étymologie et de diplomatique,* par Will ; *Lettres inédites pour l'histoire de Berenger de Tours,* par Bishop; *L'année de la consécration de S. Lindger comme premier évêque de Münster,* par Diekamp; *Un diplôme carolingien discuté de l'an* 907, par Braumüller; *Pour l'histoire des bibliothèques publiques en Allemagne de Guttenberg à* 1520, par Falk; *Une race de princes allemands en Italie et au Levant,* par Reumont. Le prix de la Revue est de 12 marks, 8 marks pour les membres de la Gœrres-Gesellschaft. La rédaction est payée à raison de 48 marks la feuille, soit 3 marks (3 fr. 75) la page. Theissing, éditeur, à Münster. Rédacteur en chef, Dr Georg Hüffer. — Bernon.

Manuscrits inédits de Saint-Simon. — Les premières recherches entreprises dans le dépôt des affaires étrangères ont déjà permis de retrouver une notable partie des papiers de Saint-Simon, dont l'accès avait été interdit au public depuis un siècle passé. Nombre de volumes sont actuellement communiqués aux travailleurs, et voici très sommairement les titres ou les sujets des principales œuvres inédites qui, selon toutes les probabilités, vont être mises successivement au jour : *Le Parallèle des trois rois Bourbons* (Henri IV, Louis XIII, Louis XIV); Les *Mémoires sur la cour d'Espagne* en 1701 et 1721, et sur la renonciation de Philippe V; Le *Mémoire sur la convocation des États généraux*; Des sommaires chronologiques et des filiations généalogiques de la troisième race; Des notes historiques et anecdotiques sur les ducs et pairs, sur les officiers de la couronne, sur les familles alliées à la maison royale, sur les personnages marquants du règne de Louis XIV; Les Mémoires sur les princes légitimes et autres pièces politiques, projets de gouvernement, etc.; La Correspondance; L'Ambassade de Saint-Simon en Espagne; etc., etc.

Une partie de l'*Ambassade en Espagne* vient d'être publiée chez Quantin, par M. Edouard Drumont. Le reste des papiers inédits sera l'objet d'une publication très considérable, pour laquelle M. Faugère, ancien directeur des archives des affaires étrangères, a traité avec MM. Hachette et Cie, éditeurs et possesseurs, comme on le sait, des *Mémoires de Saint-Simon.* Cette publication, ne contenant que les textes seuls, sans notes ni commentaires, sera poussée très rapidement. Le premier volume, entièrement rempli par le *Parallèle des trois rois Bourbons,* doit paraître le 26 mai; les autres volumes suivront sans interruption, de six semaines en six semaines. On peut donc espérer que toutes les parties les plus importantes du fonds Saint-Simon se trouveront, avant la fin de l'année, entre les mains des lecteurs et des travailleurs. Ce sera un fort utile et précieux contingent de matériaux nouveaux pour l'édition critique et commentée des *Mémoires,* et le tome III, actuellement sous presse, pourra en bénéficier sans retard.

Les Poésies de saint Paulin de Nole. — M. Émile Châtelain, actuelle-

ment répétiteur de philologie latine à l'École des Hautes-Études, vient de donner une *Notice sur les manuscrits des poésies de saint Paulin de Nole*, suivie d'observations sur le texte. (Paris, Thorin, 1880, in-8 de 98 p.; forme le 14e fascicule de la *Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome*). On y trouve la description de douze manuscrits des poésies de saint Paulin avec une collection minutieuse du *Palatinus* 235, du huitième siècle, le plus ancien de tous. Ce manuscrit et deux autres sont maintenant en Italie; il y en a cinq à Paris; les autres sont à Saint-Pétersbourg, à Bruxelles, à Munich et à Saint-Gall; M. Châtelain n'a pas vu ces derniers. Saint Paulin paraît avoir été peu copié pendant le moyen âge. M. Châtelain a sans doute, quoiqu'il ne le dise pas, dépouillé les catalogues des bibliothèques françaises de province; cependant les travailleurs locaux feront bien de vérifier s'il ne lui est pas échappé quelque manuscrit. Une recherche de ce genre, consacrée à l'un des poètes chrétiens les plus importants, serait un meilleur emploi du temps que vingt déclamations contre les auteurs *profanes*. La seconde partie du travail de M. Châtelain contient environ cent quarante corrections au texte reçu, mais encore très corrompu, de saint Paulin. Ces corrections, toujours accompagnées d'une discussion paléographique et grammaticale, sont d'excellents spécimens des procédés de la critique verbale. Si je ne me trompe, elles ont figuré l'année dernière parmi les exercices pratiques de l'École des Hautes-Études. — L. Duchesne.

Origines du drame moderne. — Sous ce titre : *Essai sur les Origines du drame moderne en France* (Paris, Pédone-Lauriel, 1879, in-8 de 209 pages) M. Charles Formentin, licencié-ès-lettres et en droit, a publié une intéressante étude sur une partie du mouvement dramatique au dix-huitième siècle. Il s'agit de la réaction qui se produisit alors contre la tragédie classique, de l'avénement du drame historique et du drame bourgeois, et enfin des nouveaux principes esthétiques que tentèrent de faire prévaloir sur cette matière Diderot, Beaumarchais et Mercier. M. Formentin signale avec raison le lien qui rattache ces essais et ces théories aux idées soutenues de notre temps par l'école romantique et aux œuvres qu'elle a produites. On peut lui reprocher son adhésion trop entière et sans réserves suffisantes aux doctrines de cette école, comme aux théories dramatiques de Diderot et de Beaumarchais, qui mêlèrent à quelques vues justes beaucoup d'idées fausses. Mais son travail, fait avec soin et qui contient de bonnes analyses, sera très utile à consulter pour l'histoire du théâtre en France. Nous devons signaler particulièrement ici l'*Index bibliographique* placé à la fin.

Deux anciens plans de Thérouanne. — La destruction de Thérouanne fut l'un des épisodes les plus célèbres des longues guerres de la France et de l'Espagne au seizième siècle ; Charles-Quint se vengea sur la malheureuse ville de l'échec que ses troupes avaient éprouvé peu de temps auparavant devant Metz ; il la fit ruiner de fond en comble. Cette circonstance donne un intérêt particulier à la découverte récemment faite par notre collaborateur M. Jules-Marie Richard aux archives du Pas-de-Calais, et dont il a voulu faire profiter le public par la publication d'une brochure intitulée : *Anciens plans de Thérouanne*, publiés avec documents inédits, (Paris, Champion, 1879, in-8 de 27 pages avec planches) ; l'un des deux plans dont il s'agit est antérieur à la destruction de la ville. M. Richard a donné dans le texte qui accompagne ses fac-simile d'intéressants détails sur ce cruel événement et sur la topographie de Thérouanne et de ses environs. C'est à ce double objet que se rapportent les cinq documents inédits, tirés des archives du Pas-de-Calais, qu'il a joints comme *pièces justificatives* à son travail.

Relations commerciales du géographe Mercator et de l'imprimeur Plantin. Le dernier *Bulletin de la société de géographie d'Anvers*, (t, IV, p 327-366. 1880) renferme un curieux travail du docteur J. Van Raemdonck (auteur d'études bien connues sur Mercator) faisant connaître les relations commerciales qui ont existé entre Gérard Mercator et Christophe Plantin. On trouve, dans ce mémoire, rédigé d'après les documents conservés au musée Plantin à Anvers, de nombreux détails sur le prix de vente en gros des cartes de Mercator, sur les débouchés et les comptoirs de l'imprimerie Plantinienne de 1558 à 1603. On peut ainsi, grâce à cette publication, joindre à l'œuvre de Mercator plusieurs cartes aujourd'hui perdues et dont pourtant Plantin lui a acheté des centaines d'exemplaires et notamment la *Carte de la Palestine*, celle de l'*Europe* en six feuilles, qui eut deux éditions et une grande carte d'Angleterre. Les comptes de l'imprimerie Plantinienne nous font voir aussi que c'était chez Plantin que Mercator achetait le papier et le carton nécessaires à la publication de ses cartes et que c'est celui-ci qui lui fournissait également les livres dont il avait besoin pour établir les bases de ses travaux géographiques. — Cte de M.

Relations entre la France et la régence d'Alger. — M. H. D. de Grammont a entrepris de nous faire connaître, à l'aide de monographies successives, l'histoire des relations qui ont existé entre notre pays et Alger pendant tout le XVIIe siècle. Nous possédons déjà les deux premières parties de ce curieux travail (*Les deux canons de Simon Dansa*, 1608-1628. Marseille, Lebon, grand in-8° de 47 p., 1879)— *La mission de Samson Napollon*, 1628-1633 (*Ibid.* grand in-8° de 92 p., 1880). M. de Grammont s'est servi, pour retracer ces deux épisodes, de nombreux documents inédits, puisés à des sources diverses, notamment à la Bibliothèque nationale, à la Mazarine, à la bibliothèque d'Inguimbert (à Carpentras), et surtout aux archives de la Chambre de commerce de Marseille. Il a encadré tous ces documents dans un récit clair, animé, très agréable à lire, et ses deux brochures ne sont pas moins intéressantes qu'instructives. C'est l'éloge qui leur a été donné devant l'Académie des Inscriptions par un homme d'autant de goût que d'érudition, qui connaît à fond l'histoire des pays orientaux, M. Defrémery. Une troisième partie, non moins riche en choses nouvelles, va bientôt suivre les premières, car l'auteur, qui est un travailleur non moins ardent que consciencieux, ne veut se reposer que le jour où il aura entièrement mis entre nos mains le considérable travail qui n'avait pas encore été fait et que l'on ne refera pas.

Publications nihilistes. — Les publications nihilistes se poursuivent en Italie; un roman d'un des chefs de la Secte : *Comment faire?* a paru à Milan; un autre écrit très violent a vu le jour en italien; on en annonce la traduction française. Le parti mazzinien, encore redoutable, fortement organisé en sociétés secrètes,se rallie complètement aux doctrines des révolutionnaires russes. Le *Journal de la Librairie* contient,presque dans chaque numéro,l'annonce de l'autorisation d'entrée en France accordée à des ouvrages qui étaient interdits. Il est inutile d'ajouter que ces publications belges, encouragées par l'administration française, sont des amas d'impiétés révoltantes et d'obscénités. Il suffirait d'en transcrire les titres; nous ne le ferons pas. D'un autre côté, des éditeurs parisiens, spéculant sur le scandale, se montrent les dignes émules de certains libraires étrangers; nous sommes revenus aux tristes jours du Directoire, lorsque les plus ignobles ordures se montraient à tous les étalages et figuraient sur maint catalogue.

Les diplomates écrivains. — Quelque courte que soit l'élégante plaquette,

tirée à quelques exemplaires seulement, que nous avons sous les yeux, (*Les diplomates écrivains*, par M. de Mofras, ministre plénipotentiaire. Paris, 1880, in-8° de 13 p.), elle ne laisse pas que d'être intéressante. D'abord elle nous apprend qu'en vertu du nouveau règlement du 6 avril 1880, on pourra désormais consulter les archives du ministère des affaires étrangères et y faire des extraits des documents allant jusqu'au 14 Septembre 1791, au lieu de 10 Mai 1774, date de la mort de Louis XV, comme cela a été accordé par le réglement de 1874. Toutefois, à partir de la nouvelle date jusqu'au traité de Paris du 30 Mai 1814, on ne sera admis qu'à la lecture seule des pièces. En d'autres termes, le nouveau règlement rend accessibles les documents relatifs à la période de la Révolution et de l'Empire. En parlant de la Commission des archives diplomatiques, M. de Mofras regrette de ne pas y voir siéger M. Léopold Delisle, l'éminent administrateur-général de la Bibliothèque nationale ; ce regret sera partagé par tout le monde savant. Ensuite M. de Mofras donne les noms des diplomates français qui ont en même temps cultivé les lettres et laissé des ouvrages. La liste de leurs noms occupe seule deux pages entières. Les lecteurs seront bien aise d'apprendre que l'auteur de la notice dont il s'agit se propose d'étudier un des hommes politiques qui ont le plus honoré la diplomatie française, c'est-à-dire M. de Vergenne, celui qui, après avoir été ambassadeur à Constantinople et en Suède, accomplit le grand acte de la reconnaissance des Etats-Unis d'Amérique, proclamée en 1776. Nous souhaitons que M. de Mofras, qui est un des membres du Comité des travaux historiques, réalise son projet promptement.

Vente de la bibliothèque du comte Octave de Béhague. — Cette vente, qui a eu lieu au mois de mars, fera époque dans les fastes de la bibliomanie. On n'avait jamais vu les prix s'élever à de pareilles hauteurs. Il est vrai qu'il s'agissait de volumes somptueusement reliés, soit par les plus habiles artistes du siècle dernier, soit par leurs rivaux actuels. Les ouvrages illustrés par les maîtres du XVIIIe siècle continuent d'être l'objet de luttes acharnées; il faudrait citer une très grande partie des 1,985 articles du catalogue ; nous nous bornerons à quelques exemples : *Les Lunettes des princes*, par J. Meschinet (Paris, 1528, petit in-8), 2,200 fr. — *L'Escole de Salerne*, en vers burlesques (1651, petit in-12), 16,100 fr. La reliure, un des chefs-d'œuvre de Trautz Bauzonnet, entre pour une très large part dans ce prix énorme ; ce volume, imprimé à Leyde par les Elzevier, est un des plus rares de leur collection. Exemplaire Solar, payé 775 fr. en 1860. — *Le Diable boiteux*, par Le Sage (1756, 3 vol. in-12), 4,900 fr. Exemplaire en grand papier de Hol, lande aux armes de Mme de Pompadour. — *Facétieux devis et plaisants contes* par le sieur du Moulinet, Paris, 1612, in-18, 7,100 fr. — *Choix de chansons*, mises en musique par M. de la Borde (Paris, 1773, 4 vol. gr. in-8), 5,600 fr. Les jolies gravures, d'après J.-M. Moreau, donnent depuis quelques années un très grand prix à ce recueil ; la poésie est très médiocre. — *Œuvres de Molière* (Paris, 1674-75, 7 vol. in-12), la première édition où les œuvres de Molière, publiées de son vivant, ont été recueillies en corps d'ouvrage et avec une pagination suivie, 5,300 fr. — *Œuvres de Molière* (Paris, 1773, 6 vol. in-8), 4,700 fr., fig. de Moreau, avec et avant la lettre.— *Les Caractères*, par de La Bruyère (1743, 2 vol. in-12), 4,550 fr. Prix excessif, dû à une fort belle reliure de Padeloup, relieur de Louis XV. Ce même exemplaire avait été adjugé à 83 fr. en 1839 et à 550 fr. en 1868. — *Le Pastissier François*, Amsterdam, L. et D. Elzevier, 1655, petit in-12, 3,000 fr. Petit volume dépourvu de tout intérêt, mais c'est une des plus rares productions des célèbres

typographes hollandais. — *La Chasse royale*, composée par le roy Charles IX (Paris, 1625, in-8), 12,600 fr. Exemplaire payé 1,100 fr. en 1874 à la vente de M. le baron J. Pichon. — *La Vénerie*, par Jacques du Fouilloux (Poitiers, 1567), 4 parties in-4, 4,000 fr. — *Œuvres de Clément Marot*, La Haye, 1700, 2 vol. petit in-12, 3,120 fr. Une belle reliure de Boyet, excellent artiste de la première moitié du dix-huitième siècle, explique ce prix. Payé 560 fr. vente Brunet. — *Les Songes drolatiques de Pantagruel* (1565, petit in-8). Ce recueil de figures grotesques inspirées par la lecture de Rabelais, est d'une extrême rareté, 2,600 fr. exemplaire adjugé à 775 fr. vente Solar. — PLUTARQUE. *Vies et Œuvres morales*, 1567, 12 vol. in-8; armes de France; signature de Racine sur le premier volume, 4,200 fr. — Estampes d'après Moreau; costumes de l'époque de *Louis XVI*, 1776 et 1783; 24 gravures avant la lettre, avec une portion du texte dont on ne connaît que quatre exemplaires, 17,000 fr. — *Contes des Fées*, par Ch. Perrault. Paris, 1781, in-12, papier de Hollande, 4,200 fr.— *Mémoires de M. de Pontis*, 1678, 2 vol. in-12, 2,600 fr. à cause d'une belle reliure de Boyet. En condition ordinaire, cet ouvrage se payerait tout au plus quelques francs. — *Histoire de Gustave-Adolphe*, Paris, 1686, in-12, 1,305 fr. Exemplaire aux armes du duc et de la duchesse de Montansier, payé 160 fr. vente Pichon.

PRIX COURANT DES LIVRES RARES.— La vente de la bibliothèque d'un amateur Lyonnais (M. Paradis) a été la plus importante de la saison, assez pauvre d'ailleurs à ce point de vue ; nous signalerons, à titre de renseignement, quelques ouvrages qui ont été adjugés au delà de 1,000 fr, ; il est inutile d'ajouter qu'il ne s'agit que de fort beaux exemplaires, élégamment reliés. *Missale romanum*. Venetici, A. de Zanchus, 1506, in-fol. 3,050 fr. Exempl. aux armes du cardinal de Gonzague ; payé en 1859, 91 liv. st. (2,259 fr.), à l'une des ventes Libri à Londres. — Bonifacius papa. *Liber sextus decretalium*. Moguntiæ, P. Schoffer, 1470, in-fol. Exempl. sur peau vélin, 1120 fr. — *Essais* de Montaigne. Paris, Abel d'Angelier, 1588, in-8, 2,000 fr. *Le Musée français*. Paris, 1803. 4 vol. in fol. fig. avant la lettre, 2,450 fr. — *Galerie du Palais-Royal*, 1786-1808. 3 vol. in-fol., fig. avant la lettre. 3,400 fr. — *Le Livre du roy Modus et de la reine Racio*. Chambéry, 1486, in-fol. 4,000 fr. Cet exempl. avait été payé 5,000 fr. à la vente de M. Potier. — *La Nef de santé avec le gouvernail du genre humain* Paris, A. Vérard. *s. d.*, In-fol. 5,000 fr. (acheté pour M. le Baron J. de Rothschild. — *L'Adolescence clémentine, autrement les Œuvres de Clément Marot*. Anvers, 1539, in-8, 1,100 fr. — *Le Palais des Nobles dames*, par Iehar du Pré, s. l. ni d. 1780 fr. — *Envers et ryme* de Baïf. Paris, 1572-73, 4 vol. in 8, 1,250 fr. Il est très rare de trouver réunis ces quatre volumes, publiés séparément. — *Les diverses Poésies de la Fresnaye Vauquelin*. Caen, 1612, petit in-8, 3,050 fr. Exempl. payé 3,105 fr. Vente Sainte-Beuve. — *Le Tombeau de Marguerite de Valois*. Paris, 1551, petit in-8. Très rare et curieux recueil de vers; exempl. adjugé 700 fr. Vente W. Martin en 1869. — *Marguerites de la Marguerite des princesses*. Lyon, D. de Tournas, 1547, 2 vol. in-8, 2,500 fr. Exempl. payé 1,450 fr. Vente S. Ch. Brunet en 1869. — *Fables de La Fontaine*. Paris, 1753-1759, 4 vol. in-fol., fig. d'Oudry, 2,110 fr. — *Choix de Chansons* par de Laborde, 1773. 4 tom. en 2 vol. in-8. 3,900 fr. Cet exempl. avait été adjugé 81 fr. en 1853 à la vente De Bure. Témoignage frappant de la hausse qui s'est déclarée sur les livres de ce genre. — *Télémaque*. Paris, Didot, 1796. 2 vol. gr. in-18, grand papier vélin superfin, fig. triples, 2,050 fr. — *La Mer des histoires*. Paris, P. Le Rouge, 1488, 2 vol. in-fol, 1450 fr. — *Les Hommes illustres qui ont paru en France*, par Perrault. Paris, 1696, 2 vol. in-fol., 1,258 fr.

Presque toujours les prix d'adjudication ont été supérieurs à ceux que ces mêmes exemplaires avaient atteint dans des ventes précédentes.

— M. Léopold Delisle vient de faire paraître, en un fort volume in-8°, des *mélanges de paléographie et de bibliographie*, accompagnés d'un atlas, comprenant 8 fac-simile en héliogravure.

— Notre collaborateur M. Léon Gautier vient d'achever l'impression du tome III de ses *Epopées françaises*, qui forme un magnifique volume gr. in-8° (de XVI-808 p.). Dix notices et analyses nouvelles ont été ajoutées dans ce volume, qui est entièrement refondu, et pourrait être considéré comme un livre nouveau. Il ne reste plus à publier que les tomes II et IV pour terminer ce magnifique ouvrage, qui met enfin dans une pleine lumière les origines et l'histoire de notre littérature nationale, et qui sera un véritable *monument* — mot tant prodigué, mais qui a ici sa raison d'être.

— Une nouvelle série de la *Revue des sociétés savantes* (la 7°) a été inaugurée avec l'année 1879. Mais nous regrettons d'avoir à signaler la lenteur avec laquelle paraissent les fascicules de cette *Revue :* nous n'avons encore que les trois premiers de l'année 1879, qui n'achèvent pas le premier semestre de cette année.

— Les articles publiés dans le *Polybiblion* et contenant la *Bibliographie de l'Immaculée Conception*, dressée, sous la direction de M. l'abbé Sire, par notre collaborateur M. Escard, viennent d'être réunis en un fascicule de 18 pages, gr. in-8, tiré à petit nombre, et qui se trouve à la Librairie de la Société Bibliographique (prix : 1 fr.).

— Nous réparons une omission involontaire en annonçant la publication de l'admirable discours prononcé par Mgr Freppel, évêque d'Angers, dans la cathédrale de Nantes, lors de l'inauguration du monument érigé en l'honneur du général de La Moricière (Paris, A. Roger et Chernoviz, gr. in-8 de 27 p. — Prix : 1 fr.) Rarement l'éloquence chrétienne s'est élevée plus haut, et ces pages doivent être lues et relues par tous ceux qui ont le culte du beau et du vrai.

— M. Vapereau entreprend une cinquième édition de son *Dictionnaire universel des contemporains*. La dernière édition remontait à 1869. L'auteur met les notices au courant, en retranche et en ajoute, et fond dans son œuvre le *supplément* publié en 1872 par M. Léon Garnier. L'ouvrage comprendra dix fascicules. Deux déjà ont paru : ils s'arrêtent au général DE CHABRON.

— M. l'abbé Julien Laferrière, chanoine de La Rochelle, vient de publier la 3e livraison de son ouvrage sur l'*Art en Saintonge et en Aunis*. Cette livraison comprend, comme texte, la suite de la monographie de l'abbaye Notre-Dame de Saintes et neuf héliogravures exécutées d'après les photographies faites par l'auteur; elles représentent : l'entrée principale du donjon de Pons ; un calice du XVIIe siècle provenant de Sainte-Colombe de Saintes 5 planches consacrées au château d'Usson, monument curieux de la Renaissance, qui n'était pas connu des archéologues jusqu'à ce jour; 2 planches de l'église d'Arcy-en-Pons.

— M. Philibert le Duc publie un grand ouvrage sur l'*Histoire de la Révolution dans l'Ain* ; il ne comportera pas moins de quatre ou cinq volumes in-18. Le premier volume est déjà paru chez Francisque Martin-Bottier, à Bourg-en-Bresse.

— M Albert Babeau, l'auteur du *Village sous l'ancien régime*, arrivé déjà à sa seconde édition, va publier incessamment une nouvelle étude municipale sous le titre de *La Ville sous l'ancien régime*.

ALLEMAGNE. — Le professeur Burchard a soumis au comité bibliographique

du Club scientifique de Vienne un modèle de fiche pour catalogues. Il espère voir son système adopté dans les différents pays par les libraires, les bibliothécaires et les possesseurs de collections. Pour plus d'explications, on peut s'adresser à M. Carl Fromme, imprimeur de la cour, à Vienne.

Angleterre. — La société des missions anglaises et américaines va terminer la publication en langue japonaise du recueil liturgique de l'église anglicane, le livre de la prière commune; *The book of common prayer.*

— Une collation de l'édition sixtine des Septante, avec le texte du manuscrit du Sinaï, édité par Tischendorf, et celui du manuscrit du Vatican, par Vercellone et Cozzan, vient d'être publiée en Angleterre par le docteur Nestle, comme supplément des diverses éditions des Septante de Tischendorf.

— Un congrès international d'un nouveau genre se tiendra à Londres, à l'automne prochain. C'est celui des réformateurs de l'ortographe.

— La troisième partie du *Catalogue des périodiques et mémoires anglais et étrangers de la bibliothèque bodleienne,* vient de paraître.

— On annonce, chez Murray, la prochaine publication du T. VIII de la *Civil and political correspondance of the duke of Wellington*, et d'un ouvrage de M. A. Stevens intitulé : *Madame de Staël, a study of hert life and times.*

— Le Record office vient de faire paraître un nouveau volume des *Croniques et anchiennes istories de la Grant-Bretaigne* de Jehan de Wavrin, dû aux soins de M. William Hardy.

—Une importante découverte vient d'être faite par M. Marsh aux archives du Royaume, à Londres : c'est une pièce écrite de la main de Charles Ier, datée de 1631, et qui se trouve être identique avec la seconde prière de l'Eikôn Basiliké. Ce manuscrit est de la plus haute importance pour déterminer le véritable auteur de ce livre célèbre, surtout quand on rapproche la date du manuscrit de celle de la publication du livre. Un article de M. Marsh sur cette découverte, dit l'*Athenæum*, paraîtra dans le numéro de l'*Antiquary* du mois de mai.

Belgique. — Notre collaborateur M. Ad. De Ceuleneer vient de publier un important mémoire sur Septime Sévère, couronné en 1874 par l'Académie royale de Belgique. Nous en parlerons prochainement.

— La jeune *Société bibliographique belge* fondée par des membres de notre Société bibliographique, vient de publier son premier *bulletin*, rédigé par son intelligent secrétaire, M. Henri Francotte. Le rapport constate que la Société, après avoir eu à lutter pendant les deux années écoulées contre des difficulté nombreuses, se trouve aujourd'hui en pleine prospérité. Elle a ouvert un concours bibliographique, et elle a publié le *Grand almanach belge* pour 1880. Le nombre de ses membres s'est élevé à 120, mais ce chiffre est encore bien insuffisant, et il est temps que l'on comprenne en Belgique l'importance d'une œuvre qui a pour but de *mettre les catholiques à la tête du mouvement intellectuel.*

— La maison Hector Manceau, de Mons, annonce la prochaine publication d'une *Bibliothèque belge pour la vulgarisation des sciences et des arts.* Cette bibliothèque comprendra 50 volumes in-18 de 250 à 300 pages, avec nombreuses gravures sur bois. Parmi les collaborateurs, on remarque les noms de MM. Crépin, Plateau, Van-Beneden fils, Houzeau, Hymans, etc. Ce sera la seconde entreprise de ce genre que la Belgique aura vu dans le cours d'un demi siècle. L'*Encyclopédie populaire* de M. Jamar, dont tous les volumes sont épuisés aujourd'hui, avait eu un succès qui est de bon augure pour M. Marceaux.

— La librairie Muquardt annonce, comme étant sous presse, une *Histoire de la Belgique au commencement du dix-huitième siècle,* par M. Gachard, membre

de l'Académie et de la Commission royale d'histoire. L'ouvrage formera 1 vol. in-8 d'environ 500 pages, et le prix de la souscription est fixé à 7 fr. 50.

Espagne. — Il s'est formé en Catalogne une association d'excursions scientifiques qui semble en pleine activité, et dont les travaux produiront des résultats intéressants. Nous avons reçu l'acte de la session publique d'inauguration de cette société, ainsi que plusieurs bulletins mensuels publiés par ses soins.

— *La Renaixensa*, citant notre article sur le cours de langue et de littérature romane professé avec tant de succès par notre collaborateur l'abbé Couture, à l'Université catholique de Toulouse, exprime le désir de voir des chaires analogues s'établir en Espagne et souhaite que d'érudits professeurs s'occupent des idiomes catalan, basque, galicien, etc.

— Le tome VI de la *Bibliothèque juridique des auteurs espagnols* vient de paraître. Il contient les conférences que le marquis de Pidal a faites à l'Athénée de Madrid.

— On vient de publier à Madrid (imprimerie de José Garcia), en un volume de 400 pages, les *Annales de la Noblesse d'Espagne*.

— On vient de faire paraître dans la même ville les tomes 72 et 73 de la *Coleccion de documents ineditos de la historia de España*.

— Les revues espagnoles vantent un volume de tragédies catalanes publiées par M. Victor Balaguer. On y retrouve le beau sujet de Roméo et Juliette sous ce titre : *Los Esponsales de la Muerta*. Les deux tragédies les plus remarquables sont, paraît-il, *le Comte de Foix et Rayon de lune*.

— Nous avons reçu deux numéros d'un recueil qui semble devoir succéder à la *Revue des bibliothèques et musées*, dont la disparition a été bien regrettée. *El Boletin historico* est publié sous les auspices de MM. José Villiam y Castro, Ed. de Hinojosa, Allende Salazar, M. Gesta y Leceta. Le jeune et très savant Marcelino Menender Pelayo est au nombre des rédacteurs de ce nouveau recueil.

Grèce. — On annonce la prochaine publication du premier volume de la collection des *Documents inédits sur l'histoire de la Grèce au moyen âge*, confiée aux soins du Dr C. N. Sathas par le gouvernement grec. L'ouvrage sera divisé en deux séries, dont la première renfermera des documents tirés des archives de Venise du xve siècle. La préface est écrite en français.

Hollande. — Un jeu d'esprit littéraire vient d'être publié à Amsterdam. Il consiste en trois récits, dans chacun desquels les auteurs n'ont fait entrer qu'une seule voyelle, a, e et o. Il n'y a que la langue hollandaise qui puisse permettre un pareil tour de force.

Italie. — Un grand nombre de manuscrits, dont quelques-uns sont très précieux, viennent d'être découverts par le P. Manciano, de l'ordre des Bénédictins, dans l'abbaye de Subiaco. On cite entre autres des manuscrits de saint Thomas d'Aquin, tels que les bibliographies de plusieurs saints, un cours entier de sermons de carême, plusieurs *quæstiones disputatæ*, dont trois sont inédites : les deux premières traitent de l'immortalité de l'âme. Le P. bénédictin a trouvé aussi plusieurs manuscrits des disciples de saint Thomas, écrits sous la dictée du maître. L'authenticité des manuscrits de saint Thomas a été constatée et affirmée par les meilleurs paléographes. L'écriture du saint a été photographiée et comparée aux autographes qu'on possède à la Bibliothèque vaticane, à la Bibliothèque nationale de Naples et à celle de Mont-Cassin. Les uns et les autres ont été reconnus pour être de la même main. Les bénédictins de Subiaco ont fait photographier quelques-uns des manuscrits découverts par le P. Manciano.

— Le continuateur des *Annales ecclésiastiques* de Baronius, le P. Gén. Calenzio, savant oratorien, a déjà terminé les manuscrits de 6 volumes in-folio, prêts à mettre sous presse. Ils comprennent une période de six années, les règnes des papes Sixte-Quint, Urbain VII, Grégoire XIV et Innocent IX, et renferment une grande quantité de documents inédits, entr'autres environ deux cents brefs de Sixte-Quint. Les règnes de Clément et de Léon XI occuperont six autres volumes.

Russie. — D'après le journal russe *Molva*, la société de géographie de Saint-Pétersbourg a l'intention de publier, à l'occasion du 3e centenaire de l'occupation par les Russes de la Sibérie, un grand ouvrage sur cette dernière contrée. Cet anniversaire est, paraît-il, prochain. En outre de cet ouvrage, il sera publié également un répertoire de toutes les publications et même de tous les articles qui ont été écrits sur la Sibérie, en langue russe.

— Une société savante est en formation à Saint-Pétersbourg, sous le nom de *Société des amateurs de la poésie*. Son but est l'étude des poètes russes et étrangers, anciens et modernes. Elle entreprendra la publication de traductions de morceaux choisis dans les chefs-d'œuvre de la littérature poétique de toutes les nations accompagnées d'essais sur les auteurs.

Suisse. — Le docteur Boos, de Bâle, a offert au gouvernement de ce canton de publier les documents de son histoire. Le Conseil a agréé cette offre et deux de ses membres ont été chargés d'en surveiller la publication. L'ouvrage contiendra plus de 500 documents inédits.

Turquie. — La *Revue critique* annonce qu'une commission a été chargée par le gouvernement turc de dresser le catalogue des manuscrits des principales bibliothèques de Constantinople.

Afrique. — La capitale de l'île de Madagascar possède six publications périodiques dont les quatre premières sont en langue magache : — *Les bonnes paroles*, 3,500 exemplaires par mois; *Riz et miel*, 3,000; *le Conseiller*, 700 par trimestre; *L'ami des enfants*, 2,000 par mois; les deux autres sont en anglais.

Asie. — Un livre français sur l'histoire de l'étude des langues étrangères à Péking s'imprime dans cette ville, par les presses de la mission lazariste. L'auteur est M. Deveria, secrétaire de la légation française en Chine. Sous la dynastie Ming, les chinois n'étudiaient dans les écoles que les langues du peuple limitrophe; aujourd'hui on enseigne l'anglais, le français, l'allemand et le russe.

— Le *Code napoléon* vient d'être traduit et publié en chinois par M. Billequin, professeur dans un collège de Péking.

Publications nouvelles. — *Philosophie du droit Pénal*, par Ad. Franck (in-12, Germer Baillière); — *La Séparation des pouvoirs*, par Fuzier-Herman (in-8, Maresq aîné); — *De la Certitude et des Formes récentes du Scepticisme*, par Robert (in-12, Thorin); — *La Métaphysique*, par Th. Desdouits (in-12, Thorin); — *Résumé d'un cours d'économie politique*, par Louis Arnault (in-12, Rousseau); — *Les Nébuleuses*, par Amédée Guillemin (in-12, Hachette); — *Les doctrines des congrès ouvriers de France*, par Olivier de Ceinmar (in-12, Plon): — *Étude sur Préneste*, par Emmanuel Fernique (in-8, Thorin); — *Correspondance de Madame Duchesse d'Orléans*, publiée par Ernest Jaeglé (2 vol. in-12, Quantin); — *Vie de madame Molé*, par le marquis de Ségur (in-12, Retaux); — *Anatole Feugère*, par Paul Blanchemain (in-12, Putois-Cretté); — *La Conquête de la Bretagne par le Roy Charlemagne* in-8, Société des Bibliophiles); — *La dot réglementaire*, par Mme Claire de Chandeneux (in-12, Plon);

de l'Académie et de la Commission royale d'histoire. L'ouvrage formera 1 vol. in-8 d'environ 500 pages, et le prix de la souscription est fixé à 7 fr. 50.

Espagne. — Il s'est formé en Catalogne une association d'excursions scientifiques qui semble en pleine activité, et dont les travaux produiront des résultats intéressants. Nous avons reçu l'acte de la session publique d'inauguration de cette société, ainsi que plusieurs bulletins mensuels publiés par ses soins.

— *La Renaixensa*, citant notre article sur le cours de langue et de littérature romane professé avec tant de succès par notre collaborateur l'abbé Couture, à l'Université catholique de Toulouse, exprime le désir de voir des chaires analogues s'établir en Espagne et souhaite que d'érudits professeurs s'occupent des idiomes catalan, basque, galicien, etc.

— Le tome VI de la *Bibliothèque juridique des auteurs espagnols* vient de paraître. Il contient les conférences que le marquis de Pidal a faites à l'Athénée de Madrid.

— On vient de publier à Madrid (imprimerie de José Garcia), en un volume de 400 pages, les *Annales de la Noblesse d'Espagne*.

— On vient de faire paraître dans la même ville les tomes 72 et 73 de la *Coleccion de documents ineditos de la historia de España*.

— Les revues espagnoles vantent un volume de tragédies catalanes publiées par M. Victor Balaguer. On y retrouve le beau sujet de Roméo et Juliette sous ce titre : *Los Esponsales de la Muerta*. Les deux tragédies les plus remarquables sont, paraît-il, *le Comte de Foix et Rayon de lune*.

— Nous avons reçu deux numéros d'un recueil qui semble devoir succéder à la *Revue des bibliothèques et musées*, dont la disparition a été bien regrettée. *El Boletin historico* est publié sous les auspices de MM. José Villiam y Castro, Ed. de Hinojosa, Allende Salazar, M. Gesta y Leceta. Le jeune et très savant Marcelino Menender Pelayo est au nombre des rédacteurs de ce nouveau recueil.

Grèce. — On annonce la prochaine publication du premier volume de la collection des *Documents inédits sur l'histoire de la Grèce au moyen âge*, confiée aux soins du Dr C. N. Sathas par le gouvernement grec. L'ouvrage sera divisé en deux séries, dont la première renfermera des documents tirés des archives de Venise du xve siècle. La préface est écrite en français.

Hollande. — Un jeu d'esprit littéraire vient d'être publié à Amsterdam. Il consiste en trois récits, dans chacun desquels les auteurs n'ont fait entrer qu'une seule voyelle, a, e et o. Il n'y a que la langue hollandaise qui puisse permettre un pareil tour de force.

Italie. — Un grand nombre de manuscrits, dont quelques-uns sont très précieux, viennent d'être découverts par le P. Manciano, de l'ordre des Bénédictins, dans l'abbaye de Subiaco. On cite entre autres des manuscrits de saint Thomas d'Aquin, tels que les bibliographies de plusieurs saints, un cours entier de sermons de carême, plusieurs *quæstiones disputatæ*, dont trois sont inédites : les deux premières traitent de l'immortalité de l'âme. Le P. bénédictin a trouvé aussi plusieurs manuscrits des disciples de saint Thomas, écrits sous la dictée du maître. L'authenticité des manuscrits de saint Thomas a été constatée et affirmée par les meilleurs paléographes. L'écriture du saint a été photographiée et comparée aux autographes qu'on possède à la Bibliothèque vaticane, à la Bibliothèque nationale de Naples et à celle de Mont-Cassin. Les uns et les autres ont été reconnus pour être de la même main. Les bénédictins de Subiaco ont fait photographier quelques-uns des manuscrits découverts par le P. Manciano.

— Le continuateur des *Annales ecclésiastiques* de Baronius, le P. Gén. Calenzio, savant oratorien, a déjà terminé les manuscrits de 6 volumes in-folio, prêts à mettre sous presse. Ils comprennent une période de six années, les règnes des papes Sixte-Quint, Urbain VII, Grégoire XIV et Innocent IX, et renferment une grande quantité de documents inédits, entr'autres environ deux cents brefs de Sixte-Quint. Les règnes de Clément et de Léon XI occuperont six autres volumes.

Russie. — D'après le journal russe *Molva*, la société de géographie de Saint-Pétersbourg a l'intention de publier, à l'occasion du 3e centenaire de l'occupation par les Russes de la Sibérie, un grand ouvrage sur cette dernière contrée. Cet anniversaire est, paraît-il, prochain. En outre de cet ouvrage, il sera publié également un répertoire de toutes les publications et même de tous les articles qui ont été écrits sur la Sibérie, en langue russe.

— Une société savante est en formation à Saint-Pétersbourg, sous le nom de *Société des amateurs de la poésie*. Son but est l'étude des poètes russes et étrangers, anciens et modernes. Elle entreprendra la publication de traductions de morceaux choisis dans les chefs-d'œuvre de la littérature poétique de toutes les nations accompagnées d'essais sur les auteurs.

Suisse. — Le docteur Boos, de Bâle, a offert au gouvernement de ce canton de publier les documents de son histoire. Le Conseil a agréé cette offre et deux de ses membres ont été chargés d'en surveiller la publication. L'ouvrage contiendra plus de 500 documents inédits.

Turquie. — La *Revue critique* annonce qu'une commission a été chargée par le gouvernement turc de dresser le catalogue des manuscrits des principales bibliothèques de Constantinople.

Afrique. — La capitale de l'île de Madagascar possède six publications périodiques dont les quatre premières sont en langue magache : — *Les bonnes paroles*, 3,500 exemplaires par mois; *Riz et miel*, 3,000; *le Conseiller*, 700 par trimestre; *L'ami des enfants*, 2,000 par mois; les deux autres sont en anglais.

Asie. — Un livre français sur l'histoire de l'étude des langues étrangères à Péking s'imprime dans cette ville, par les presses de la mission lazariste. L'auteur est M. Deveria, secrétaire de la légation française en Chine. Sous la dynastie Ming, les chinois n'étudiaient dans les écoles que les langues du peuple limitrophe; aujourd'hui on enseigne l'anglais, le français, l'allemand et le russe.

— Le *Code napoléon* vient d'être traduit et publié en chinois par M. Billequin, professeur dans un collège de Péking.

Publications nouvelles. — *Philosophie du droit Pénal*, par Ad. Franck (in-12, Germer Baillière); — *La Séparation des pouvoirs*, par Fuzier-Herman (in-8, Maresq aîné); — *De la Certitude et des Formes récentes du Scepticisme*, par Robert (in-12, Thorin); — *La Métaphysique*, par Th. Desdouits (in-12, Thorin); — *Résumé d'un cours d'économie politique*, par Louis Arnault (in-12, Rousseau); — *Les Nébuleuses*, par Amédée Guillemin (in-12, Hachette); — *Les doctrines des congrès ouvriers de France*, par Olivier de Ceinmar (in-12, Plon): — *Étude sur Préneste*, par Emmanuel Fernique (in-8, Thorin); — *Correspondance de Madame Duchesse d'Orléans*, publiée par Ernest Jaeglé (2 vol. in-12, Quantin); — *Vie de madame Molé*, par le marquis de Ségur (in-12, Retaux); — *Anatole Feugère*, par Paul Blanchemain (in-12, Putois-Cretté); — *La Conquête de la Bretagne par le Roy Charlemagne* in-8, Société des Bibliophiles); — *La dot réglementaire*, par Mme Claire de Chandeneux (in-12, Plon);

de l'Académie et de la Commission royale d'histoire. L'ouvrage formera 1 vol. in-8 d'environ 500 pages, et le prix de la souscription est fixé à 7 fr. 50.

Espagne. — Il s'est formé en Catalogne une association d'excursions scientifiques qui semble en pleine activité, et dont les travaux produiront des résultats intéressants. Nous avons reçu l'acte de la session publique d'inauguration de cette société, ainsi que plusieurs bulletins mensuels publiés par ses soins.

— *La Renaixensa*, citant notre article sur le cours de langue et de littérature romane professé avec tant de succès par notre collaborateur l'abbé Couture, à l'Université catholique de Toulouse, exprime le désir de voir des chaires analogues s'établir en Espagne et souhaite que d'érudits professeurs s'occupent des idiomes catalan, basque, galicien, etc.

— Le tome VI de la *Bibliothèque juridique des auteurs espagnols* vient de paraître. Il contient les conférences que le marquis de Pidal a faites à l'Athénée de Madrid.

— On vient de publier à Madrid (imprimerie de José Garcia), en un volume de 400 pages, les *Annales de la Noblesse d'Espagne*.

— On vient de faire paraître dans la même ville les tomes 72 et 73 de la *Coleccion de documents ineditos de la historia de España*.

— Les revues espagnoles vantent un volume de tragédies catalanes publiées par M. Victor Balaguer. On y retrouve le beau sujet de Roméo et Juliette sous ce titre : *Los Esponsales de la Muerta*. Les deux tragédies les plus remarquables sont, paraît-il, *le Comte de Foix et Rayon de lune*.

— Nous avons reçu deux numéros d'un recueil qui semble devoir succéder à la *Revue des bibliothèques et musées*, dont la disparition a été bien regrettée. *El Boletin historico* est publié sous les auspices de MM. José Villiam y Castro, Ed. de Hinojosa, Allende Salazar, M. Gesta y Leceta. Le jeune et très savant Marcelino Menender Pelayo est au nombre des rédacteurs de ce nouveau recueil.

Grèce. — On annonce la prochaine publication du premier volume de la collection des *Documents inédits sur l'histoire de la Grèce au moyen âge*, confiée aux soins du Dr C. N. Sathas par le gouvernement grec. L'ouvrage sera divisé en deux séries, dont la première renfermera des documents tirés des archives de Venise du xve siècle. La préface est écrite en français.

Hollande. — Un jeu d'esprit littéraire vient d'être publié à Amsterdam. Il consiste en trois récits, dans chacun desquels les auteurs n'ont fait entrer qu'une seule voyelle, a, e et o. Il n'y a que la langue hollandaise qui puisse permettre un pareil tour de force.

Italie. — Un grand nombre de manuscrits, dont quelques-uns sont très précieux, viennent d'être découverts par le P. Manciano, de l'ordre des Bénédictins, dans l'abbaye de Subiaco. On cite entre autres des manuscrits de saint Thomas d'Aquin, tels que les bibliographies de plusieurs saints, un cours entier de sermons de carême, plusieurs *quæstiones disputatæ*, dont trois sont inédites : les deux premières traitent de l'immortalité de l'âme. Le P. bénédictin a trouvé aussi plusieurs manuscrits des disciples de saint Thomas, écrits sous la dictée du maître. L'authenticité des manuscrits de saint Thomas a été constatée et affirmée par les meilleurs paléographes. L'écriture du saint a été photographiée et comparée aux autographes qu'on possède à la Bibliothèque vaticane, à la Bibliothèque nationale de Naples et à celle de Mont-Cassin. Les uns et les autres ont été reconnus pour être de la même main. Les bénédictins de Subiaco ont fait photographier quelques-uns des manuscrits découverts par le P. Manciano.

— Le continuateur des *Annales ecclésiastiques* de Baronius, le P. Gén. Calenzio, savant oratorien, a déjà terminé les manuscrits de 6 volumes in-folio, prêts à mettre sous presse. Ils comprennent une période de six années, les règnes des papes Sixte-Quint, Urbain VII, Grégoire XIV et Innocent IX, et renferment une grande quantité de documents inédits, entr'autres environ deux cents brefs de Sixte-Quint. Les règnes de Clément et de Léon XI occuperont six autres volumes.

Russie. — D'après le journal russe *Molva*, la société de géographie de Saint-Pétersbourg a l'intention de publier, à l'occasion du 3e centenaire de l'occupation par les Russes de la Sibérie, un grand ouvrage sur cette dernière contrée. Cet anniversaire est, paraît-il, prochain. En outre de cet ouvrage, il sera publié également un répertoire de toutes les publications et même de tous les articles qui ont été écrits sur la Sibérie, en langue russe.

— Une société savante est en formation à Saint-Pétersbourg, sous le nom de *Société des amateurs de la poésie*. Son but est l'étude des poètes russes et étrangers, anciens et modernes. Elle entreprendra la publication de traductions de morceaux choisis dans les chefs-d'œuvre de la littérature poétique de toutes les nations accompagnées d'essais sur les auteurs.

Suisse. — Le docteur Boos, de Bâle, a offert au gouvernement de ce canton de publier les documents de son histoire. Le Conseil a agréé cette offre et deux de ses membres ont été chargés d'en surveiller la publication. L'ouvrage contiendra plus de 500 documents inédits.

Turquie. — La *Revue critique* annonce qu'une commission a été chargée par le gouvernement turc de dresser le catalogue des manuscrits des principales bibliothèques de Constantinople.

Afrique. — La capitale de l'île de Madagascar possède six publications périodiques dont les quatre premières sont en langue magache : — *Les bonnes paroles*, 3,500 exemplaires par mois; *Riz et miel*, 3,000; *le Conseiller*, 700 par trimestre; *L'ami des enfants*, 2,000 par mois; les deux autres sont en anglais.

Asie. — Un livre français sur l'histoire de l'étude des langues étrangères à Péking s'imprime dans cette ville, par les presses de la mission lazariste. L'auteur est M. Deveria, secrétaire de la légation française en Chine. Sous la dynastie Ming, les chinois n'étudiaient dans les écoles que les langues du peuple limitrophe; aujourd'hui on enseigne l'anglais, le français, l'allemand et le russe.

— Le *Code napoléon* vient d'être traduit et publié en chinois par M. Billequin, professeur dans un collège de Péking.

Publications nouvelles. — *Philosophie du droit Pénal*, par Ad. Franck (in-12, Germer Baillière); — *La Séparation des pouvoirs*, par Fuzier-Herman (in-8, Maresq aîné); — *De la Certitude et des Formes récentes du Scepticisme*, par Robert (in-12, Thorin); — *La Métaphysique*, par Th. Desdouits (in-12, Thorin); — *Résumé d'un cours d'économie politique*, par Louis Arnault (in-12, Rousseau); — *Les Nébuleuses*, par Amédée Guillemin (in-12, Hachette); — *Les doctrines des congrès ouvriers de France*, par Olivier de Ceinmar (in-12, Plon): — *Étude sur Préneste*, par Emmanuel Fernique (in-8, Thorin); — *Correspondance de Madame Duchesse d'Orléans*, publiée par Ernest Jaeglé (2 vol. in-12, Quantin); — *Vie de madame Molé*, par le marquis de Ségur (in-12, Retaux); — *Anatole Feugère*, par Paul Blanchemain (in-12, Putois-Cretté); — *La Conquête de la Bretagne par le Roy Charlemagne* in-8, Société des Bibliophiles); — *La dot réglementaire*, par Mme Claire de Chandeneux (in-12, Plon);

de l'Académie et de la Commission royale d'histoire. L'ouvrage formera 1 vol. in-8 d'environ 500 pages, et le prix de la souscription est fixé à 7 fr. 50.

Espagne. — Il s'est formé en Catalogne une association d'excursions scientifiques qui semble en pleine activité, et dont les travaux produiront des résultats intéressants. Nous avons reçu l'acte de la session publique d'inauguration de cette société, ainsi que plusieurs bulletins mensuels publiés par ses soins.

— *La Renaixensa*, citant notre article sur le cours de langue et de littérature romane professé avec tant de succès par notre collaborateur l'abbé Couture, à l'Université catholique de Toulouse, exprime le désir de voir des chaires analogues s'établir en Espagne et souhaite que d'érudits professeurs s'occupent des idiomes catalan, basque, galicien, etc.

— Le tome VI de la *Bibliothèque juridique des auteurs espagnols* vient de paraître. Il contient les conférences que le marquis de Pidal a faites à l'Athénée de Madrid.

— On vient de publier à Madrid (imprimerie de José Garcia), en un volume de 400 pages, les *Annales de la Noblesse d'Espagne*.

— On vient de faire paraître dans la même ville les tomes 72 et 73 de la *Coleccion de documents ineditos de la historia de España*.

— Les revues espagnoles vantent un volume de tragédies catalanes publiées par M. Victor Balaguer. On y retrouve le beau sujet de Roméo et Juliette sous ce titre : *Los Esponsales de la Muerta*. Les deux tragédies les plus remarquables sont, paraît-il, *le Comte de Foix et Rayon de lune*.

— Nous avons reçu deux numéros d'un recueil qui semble devoir succéder à la *Revue des bibliothèques et musées*, dont la disparition a été bien regrettée. *El Boletin historico* est publié sous les auspices de MM. José Villiam y Castro, Ed. de Hinojosa, Allende Salazar, M. Gesta y Leceta. Le jeune et très savant Marcelino Menender Pelayo est au nombre des rédacteurs de ce nouveau recueil.

Grèce. — On annonce la prochaine publication du premier volume de la collection des *Documents inédits sur l'histoire de la Grèce au moyen âge*, confiée aux soins du Dr C. N. Sathas par le gouvernement grec. L'ouvrage sera divisé en deux séries, dont la première renfermera des documents tirés des archives de Venise du xve siècle. La préface est écrite en français.

Hollande. — Un jeu d'esprit littéraire vient d'être publié à Amsterdam. Il consiste en trois récits, dans chacun desquels les auteurs n'ont fait entrer qu'une seule voyelle, a, e et o. Il n'y a que la langue hollandaise qui puisse permettre un pareil tour de force.

Italie. — Un grand nombre de manuscrits, dont quelques-uns sont très précieux, viennent d'être découverts par le P. Manciano, de l'ordre des Bénédictins, dans l'abbaye de Subiaco. On cite entre autres des manuscrits de saint Thomas d'Aquin, tels que les bibliographies de plusieurs saints, un cours entier de sermons de carême, plusieurs *quæstiones disputatæ*, dont trois sont inédites : les deux premières traitent de l'immortalité de l'âme. Le P. bénédictin a trouvé aussi plusieurs manuscrits des disciples de saint Thomas, écrits sous la dictée du maître. L'authenticité des manuscrits de saint Thomas a été constatée et affirmée par les meilleurs paléographes. L'écriture du saint a été photographiée et comparée aux autographes qu'on possède à la Bibliothèque vaticane, à la Bibliothèque nationale de Naples et à celle de Mont-Cassin. Les uns et les autres ont été reconnus pour être de la même main. Les bénédictins de Subiaco ont fait photographier quelques-uns des manuscrits découverts par le P. Manciano.

— Le continuateur des *Annales ecclésiastiques* de Baronius, le P. Gén. Calenzio, savant oratorien, a déjà terminé les manuscrits de 6 volumes in-folio, prêts à mettre sous presse. Ils comprennent une période de six années, les règnes des papes Sixte-Quint, Urbain VII, Grégoire XIV et Innocent IX, et renferment une grande quantité de documents inédits, entr'autres environ deux cents brefs de Sixte-Quint. Les règnes de Clément et de Léon XI occuperont six autres volumes.

Russie. — D'après le journal russe *Molva*, la société de géographie de Saint-Pétersbourg a l'intention de publier, à l'occasion du 3e centenaire de l'occupation par les Russes de la Sibérie, un grand ouvrage sur cette dernière contrée. Cet anniversaire est, paraît-il, prochain. En outre de cet ouvrage, il sera publié également un répertoire de toutes les publications et même de tous les articles qui ont été écrits sur la Sibérie, en langue russe.

— Une société savante est en formation à Saint-Pétersbourg, sous le nom de *Société des amateurs de la poésie*. Son but est l'étude des poètes russes et étrangers, anciens et modernes. Elle entreprendra la publication de traductions de morceaux choisis dans les chefs-d'œuvre de la littérature poétique de toutes les nations accompagnées d'essais sur les auteurs.

Suisse. — Le docteur Boos, de Bâle, a offert au gouvernement de ce canton de publier les documents de son histoire. Le Conseil a agréé cette offre et deux de ses membres ont été chargés d'en surveiller la publication. L'ouvrage contiendra plus de 500 documents inédits.

Turquie. — La *Revue critique* annonce qu'une commission a été chargée par le gouvernement turc de dresser le catalogue des manuscrits des principales bibliothèques de Constantinople.

Afrique. — La capitale de l'île de Madagascar possède six publications périodiques dont les quatre premières sont en langue magache : — *Les bonnes paroles*, 3,500 exemplaires par mois; *Riz et miel*, 3,000; *le Conseiller*, 700 par trimestre; *L'ami des enfants*, 2,000 par mois; les deux autres sont en anglais.

Asie. — Un livre français sur l'histoire de l'étude des langues étrangères à Péking s'imprime dans cette ville, par les presses de la mission lazariste. L'auteur est M. Deveria, secrétaire de la légation française en Chine. Sous la dynastie Ming, les chinois n'étudiaient dans les écoles que les langues du peuple limitrophe; aujourd'hui on enseigne l'anglais, le français, l'allemand et le russe.

— Le *Code napoléon* vient d'être traduit et publié en chinois par M. Billequin, professeur dans un collège de Péking.

Publications nouvelles. — *Philosophie du droit Pénal*, par Ad. Franck (in-12, Germer Baillière); — *La Séparation des pouvoirs*, par Fuzier-Herman (in-8, Maresq aîné); — *De la Certitude et des Formes récentes du Scepticisme*, par Robert (in-12, Thorin); — *La Métaphysique*, par Th. Desdouits (in-12, Thorin); — *Résumé d'un cours d'économie politique*, par Louis Arnault (in-12, Rousseau); — *Les Nébuleuses*, par Amédée Guillemin (in-12, Hachette); — *Les doctrines des congrès ouvriers de France*, par Olivier de Ceinmar (in-12, Plon): — *Étude sur Préneste*, par Emmanuel Fernique (in-8, Thorin); — *Correspondance de Madame Duchesse d'Orléans*, publiée par Ernest Jaeglé (2 vol. in-12, Quantin); — *Vie de madame Molé*, par le marquis de Ségur (in-12, Retaux); — *Anatole Feugère*, par Paul Blanchemain (in-12, Putois-Cretté); — *La Conquête de la Bretagne par le Roy Charlemagne* in-8, Société des Bibliophiles); — *La dot réglementaire*, par Mme Claire de Chandeneux (in-12, Plon);

de l'Académie et de la Commission royale d'histoire. L'ouvrage formera 1 vol. in-8 d'environ 500 pages, et le prix de la souscription est fixé à 7 fr. 50.

Espagne. — Il s'est formé en Catalogne une association d'excursions scientifiques qui semble en pleine activité, et dont les travaux produiront des résultats intéressants. Nous avons reçu l'acte de la session publique d'inauguration de cette société, ainsi que plusieurs bulletins mensuels publiés par ses soins.

— *La Renaixensa*, citant notre article sur le cours de langue et de littérature romane professé avec tant de succès par notre collaborateur l'abbé Couture, à l'Université catholique de Toulouse, exprime le désir de voir des chaires analogues s'établir en Espagne et souhaite que d'érudits professeurs s'occupent des idiomes catalan, basque, galicien, etc.

— Le tome VI de la *Bibliothèque juridique des auteurs espagnols* vient de paraître. Il contient les conférences que le marquis de Pidal a faites à l'Athénée de Madrid.

— On vient de publier à Madrid (imprimerie de José Garcia), en un volume de 400 pages, les *Annales de la Noblesse d'Espagne*.

— On vient de faire paraître dans la même ville les tomes 72 et 73 de la *Coleccion de documents ineditos de la historia de España*.

— Les revues espagnoles vantent un volume de tragédies catalanes publiées par M. Victor Balaguer. On y retrouve le beau sujet de Roméo et Juliette sous ce titre : *Los Esponsales de la Muerta*. Les deux tragédies les plus remarquables sont, paraît-il, *le Comte de Foix et Rayon de lune*.

— Nous avons reçu deux numéros d'un recueil qui semble devoir succéder à la *Revue des bibliothèques et musées*, dont la disparition a été bien regrettée. *El Boletin historico* est publié sous les auspices de MM. José Villiam y Castro, Ed. de Hinojosa, Allende Salazar, M. Gesta y Leceta. Le jeune et très savant Marcelino Menender Pelayo est au nombre des rédacteurs de ce nouveau recueil.

Grèce. — On annonce la prochaine publication du premier volume de la collection des *Documents inédits sur l'histoire de la Grèce au moyen âge*, confiée aux soins du Dr C. N. Sathas par le gouvernement grec. L'ouvrage sera divisé en deux séries, dont la première renfermera des documents tirés des archives de Venise du xve siècle. La préface est écrite en français.

Hollande. — Un jeu d'esprit littéraire vient d'être publié à Amsterdam. Il consiste en trois récits, dans chacun desquels les auteurs n'ont fait entrer qu'une seule voyelle, a, e et o. Il n'y a que la langue hollandaise qui puisse permettre un pareil tour de force.

Italie. — Un grand nombre de manuscrits, dont quelques-uns sont très précieux, viennent d'être découverts par le P. Manciano, de l'ordre des Bénédictins, dans l'abbaye de Subiaco. On cite entre autres des manuscrits de saint Thomas d'Aquin, tels que les bibliographies de plusieurs saints, un cours entier de sermons de carême, plusieurs *quæstiones disputatæ*, dont trois sont inédites : les deux premières traitent de l'immortalité de l'âme. Le P. bénédictin a trouvé aussi plusieurs manuscrits des disciples de saint Thomas, écrits sous la dictée du maître. L'authenticité des manuscrits de saint Thomas a été constatée et affirmée par les meilleurs paléographes. L'écriture du saint a été photographiée et comparée aux autographes qu'on possède à la Bibliothèque vaticane, à la Bibliothèque nationale de Naples et à celle de Mont-Cassin. Les uns et les autres ont été reconnus pour être de la même main. Les bénédictins de Subiaco ont fait photographier quelques-uns des manuscrits découverts par le P. Manciano.

— Le continuateur des *Annales ecclésiastiques* de Baronius, le P. Gén. Calenzio, savant oratorien, a déjà terminé les manuscrits de 6 volumes in-folio, prêts à mettre sous presse. Ils comprennent une période de six années, les règnes des papes Sixte-Quint, Urbain VII, Grégoire XIV et Innocent IX, et renferment une grande quantité de documents inédits, entr'autres environ deux cents brefs de Sixte-Quint. Les règnes de Clément et de Léon XI occuperont six autres volumes.

Russie. — D'après le journal russe *Molva*, la société de géographie de Saint-Pétersbourg a l'intention de publier, à l'occasion du 3e centenaire de l'occupation par les Russes de la Sibérie, un grand ouvrage sur cette dernière contrée. Cet anniversaire est, paraît-il, prochain. En outre de cet ouvrage, il sera publié également un répertoire de toutes les publications et même de tous les articles qui ont été écrits sur la Sibérie, en langue russe.

— Une société savante est en formation à Saint-Pétersbourg, sous le nom de *Société des amateurs de la poésie*. Son but est l'étude des poètes russes et étrangers, anciens et modernes. Elle entreprendra la publication de traductions de morceaux choisis dans les chefs-d'œuvre de la littérature poétique de toutes les nations accompagnées d'essais sur les auteurs.

Suisse. — Le docteur Boos, de Bâle, a offert au gouvernement de ce canton de publier les documents de son histoire. Le Conseil a agréé cette offre et deux de ses membres ont été chargés d'en surveiller la publication. L'ouvrage contiendra plus de 500 documents inédits.

Turquie. — La *Revue critique* annonce qu'une commission a été chargée par le gouvernement turc de dresser le catalogue des manuscrits des principales bibliothèques de Constantinople.

Afrique. — La capitale de l'île de Madagascar possède six publications périodiques dont les quatre premières sont en langue magache : — *Les bonnes paroles*, 3,500 exemplaires par mois; *Riz et miel*, 3,000; *le Conseiller*, 700 par trimestre; *L'ami des enfants*, 2,000 par mois; les deux autres sont en anglais.

Asie. — Un livre français sur l'histoire de l'étude des langues étrangères à Péking s'imprime dans cette ville, par les presses de la mission lazariste. L'auteur est M. Deveria, secrétaire de la légation française en Chine. Sous la dynastie Ming, les chinois n'étudiaient dans les écoles que les langues du peuple limitrophe; aujourd'hui on enseigne l'anglais, le français, l'allemand et le russe.

— Le *Code napoléon* vient d'être traduit et publié en chinois par M. Billequin, professeur dans un collège de Péking.

Publications nouvelles. — *Philosophie du droit Pénal*, par Ad. Franck (in-12, Germer Baillière); — *La Séparation des pouvoirs*, par Fuzier-Herman (in-8, Maresq aîné); — *De la Certitude et des Formes récentes du Scepticisme*, par Robert (in-12, Thorin); — *La Métaphysique*, par Th. Desdouits (in-12, Thorin); — *Résumé d'un cours d'économie politique*, par Louis Arnault (in-12, Rousseau); — *Les Nébuleuses*, par Amédée Guillemin (in-12, Hachette); — *Les doctrines des congrès ouvriers de France*, par Olivier de Ceinmar (in-12, Plon): — *Étude sur Préneste*, par Emmanuel Fernique (in-8, Thorin); — *Correspondance de Madame Duchesse d'Orléans*, publiée par Ernest Jaeglé (2 vol. in-12, Quantin); — *Vie de madame Molé*, par le marquis de Ségur (in-12, Retaux); — *Anatole Feugère*, par Paul Blanchemain (in-12, Putois-Cretté); — *La Conquête de la Bretagne par le Roy Charlemagne* in-8, Société des Bibliophiles); — *La dot réglementaire*, par Mme Claire de Chandeneux (in-12, Plon);

de l'Académie et de la Commission royale d'histoire. L'ouvrage formera 1 vol. in-8 d'environ 500 pages, et le prix de la souscription est fixé à 7 fr. 50.

Espagne. — Il s'est formé en Catalogne une association d'excursions scientifiques qui semble en pleine activité, et dont les travaux produiront des résultats intéressants. Nous avons reçu l'acte de la session publique d'inauguration de cette société, ainsi que plusieurs bulletins mensuels publiés par ses soins.

— *La Renaixensa*, citant notre article sur le cours de langue et de littérature romane professé avec tant de succès par notre collaborateur l'abbé Couture, à l'Université catholique de Toulouse, exprime le désir de voir des chaires analogues s'établir en Espagne et souhaite que d'érudits professeurs s'occupent des idiomes catalan, basque, galicien, etc.

— Le tome VI de la *Bibliothèque juridique des auteurs espagnols* vient de paraître. Il contient les conférences que le marquis de Pidal a faites à l'Athénée de Madrid.

— On vient de publier à Madrid (imprimerie de José Garcia), en un volume de 400 pages, les *Annales de la Noblesse d'Espagne*.

— On vient de faire paraître dans la même ville les tomes 72 et 73 de la *Coleccion de documents ineditos de la historia de España*.

— Les revues espagnoles vantent un volume de tragédies catalanes publiées par M. Victor Balaguer. On y retrouve le beau sujet de Roméo et Juliette sous ce titre : *Los Esponsales de la Muerta*. Les deux tragédies les plus remarquables sont, paraît-il, *le Comte de Foix et Rayon de lune*.

— Nous avons reçu deux numéros d'un recueil qui semble devoir succéder à la *Revue des bibliothèques et musées*, dont la disparition a été bien regrettée. *El Boletin historico* est publié sous les auspices de MM. José Villiam y Castro, Ed. de Hinojosa, Allende Salazar, M. Gesta y Leceta. Le jeune et très savant Marcelino Menender Pelayo est au nombre des rédacteurs de ce nouveau recueil.

Grèce. — On annonce la prochaine publication du premier volume de la collection des *Documents inédits sur l'histoire de la Grèce au moyen âge*, confiée aux soins du Dr C. N. Sathas par le gouvernement grec. L'ouvrage sera divisé en deux séries, dont la première renfermera des documents tirés des archives de Venise du xve siècle. La préface est écrite en français.

Hollande. — Un jeu d'esprit littéraire vient d'être publié à Amsterdam. Il consiste en trois récits, dans chacun desquels les auteurs n'ont fait entrer qu'une seule voyelle, a, e et o. Il n'y a que la langue hollandaise qui puisse permettre un pareil tour de force.

Italie. — Un grand nombre de manuscrits, dont quelques-uns sont très précieux, viennent d'être découverts par le P. Manciano, de l'ordre des Bénédictins, dans l'abbaye de Subiaco. On cite entre autres des manuscrits de saint Thomas d'Aquin, tels que les bibliographies de plusieurs saints, un cours entier de sermons de carême, plusieurs *quæstiones disputatæ*, dont trois sont inédites : les deux premières traitent de l'immortalité de l'âme. Le P. bénédictin a trouvé aussi plusieurs manuscrits des disciples de saint Thomas, écrits sous la dictée du maître. L'authenticité des manuscrits de saint Thomas a été constatée et affirmée par les meilleurs paléographes. L'écriture du saint a été photographiée et comparée aux autographes qu'on possède à la Bibliothèque vaticane, à la Bibliothèque nationale de Naples et à celle de Mont-Cassin. Les uns et les autres ont été reconnus pour être de la même main. Les bénédictins de Subiaco ont fait photographier quelques-uns des manuscrits découverts par le P. Manciano.

— Le continuateur des *Annales ecclésiastiques* de Baronius, le P. Gén. Calenzio, savant oratorien, a déjà terminé les manuscrits de 6 volumes in-folio, prêts à mettre sous presse. Ils comprennent une période de six années, les règnes des papes Sixte-Quint, Urbain VII, Grégoire XIV et Innocent IX, et renferment une grande quantité de documents inédits, entr'autres environ deux cents brefs de Sixte-Quint. Les règnes de Clément et de Léon XI occuperont six autres volumes.

Russie. — D'après le journal russe *Molva*, la société de géographie de Saint-Pétersbourg a l'intention de publier, à l'occasion du 3e centenaire de l'occupation par les Russes de la Sibérie, un grand ouvrage sur cette dernière contrée. Cet anniversaire est, paraît-il, prochain. En outre de cet ouvrage, il sera publié également un répertoire de toutes les publications et même de tous les articles qui ont été écrits sur la Sibérie, en langue russe.

— Une société savante est en formation à Saint-Pétersbourg, sous le nom de *Société des amateurs de la poésie*. Son but est l'étude des poètes russes et étrangers, anciens et modernes. Elle entreprendra la publication de traductions de morceaux choisis dans les chefs-d'œuvre de la littérature poétique de toutes les nations accompagnées d'essais sur les auteurs.

Suisse. — Le docteur Boos, de Bâle, a offert au gouvernement de ce canton de publier les documents de son histoire. Le Conseil a agréé cette offre et deux de ses membres ont été chargés d'en surveiller la publication. L'ouvrage contiendra plus de 500 documents inédits.

Turquie. — La *Revue critique* annonce qu'une commission a été chargée par le gouvernement turc de dresser le catalogue des manuscrits des principales bibliothèques de Constantinople.

Afrique. — La capitale de l'Ile de Madagascar possède six publications périodiques dont les quatre premières sont en langue magache : — *Les bonnes paroles*, 3,500 exemplaires par mois; *Riz et miel*, 3,000; *le Conseiller*, 700 par trimestre; *L'ami des enfants*, 2,000 par mois; les deux autres sont en anglais.

Asie. — Un livre français sur l'histoire de l'étude des langues étrangères à Péking s'imprime dans cette ville, par les presses de la mission lazariste. L'auteur est M. Deveria, secrétaire de la légation française en Chine. Sous la dynastie Ming, les chinois n'étudiaient dans les écoles que les langues du peuple limitrophe; aujourd'hui on enseigne l'anglais, le français, l'allemand et le russe.

— Le *Code napoléon* vient d'être traduit et publié en chinois par M. Billequin, professeur dans un collège de Péking.

Publications nouvelles. — *Philosophie du droit Pénal*, par Ad. Franck (in-12, Germer Baillière); — *La Séparation des pouvoirs*, par Fuzier-Herman (in-8, Maresq aîné); — *De la Certitude et des Formes récentes du Scepticisme*, par Robert (in-12, Thorin); — *La Métaphysique*, par Th. Desdouits (in-12, Thorin); — *Résumé d'un cours d'économie politique*, par Louis Arnault (in-12, Rousseau); — *Les Nébuleuses*, par Amédée Guillemin (in-12, Hachette); — *Les doctrines des congrès ouvriers de France*, par Olivier de Ceinmar (in-12, Plon): — *Étude sur Préneste*, par Emmanuel Fernique (in-8, Thorin); — *Correspondance de Madame Duchesse d'Orléans*, publiée par Ernest Jaeglé (2 vol. in-12, Quantin); — *Vie de madame Molé*, par le marquis de Ségur (in-12, Retaux); — *Anatole Feugère*, par Paul Blanchemain (in-12, Putois-Cretté); — *La Conquête de la Bretagne par le Roy Charlemagne* in-8, Société des Bibliophiles); — *La dot réglementaire*, par Mme Claire de Chandeneux (in-12, Plon);

de l'Académie et de la Commission royale d'histoire. L'ouvrage formera 1 vol. in-8 d'environ 500 pages, et le prix de la souscription est fixé à 7 fr. 50.

Espagne. — Il s'est formé en Catalogne une association d'excursions scientifiques qui semble en pleine activité, et dont les travaux produiront des résultats intéressants. Nous avons reçu l'acte de la session publique d'inauguration de cette société, ainsi que plusieurs bulletins mensuels publiés par ses soins.

— *La Renaixensa*, citant notre article sur le cours de langue et de littérature romane professé avec tant de succès par notre collaborateur l'abbé Couture, à l'Université catholique de Toulouse, exprime le désir de voir des chaires analogues s'établir en Espagne et souhaite que d'érudits professeurs s'occupent des idiomes catalan, basque, galicien, etc.

— Le tome VI de la *Bibliothèque juridique des auteurs espagnols* vient de paraître. Il contient les conférences que le marquis de Pidal a faites à l'Athénée de Madrid.

— On vient de publier à Madrid (imprimerie de José Garcia), en un volume de 400 pages, les *Annales de la Noblesse d'Espagne*.

— On vient de faire paraître dans la même ville les tomes 72 et 73 de la *Coleccion de documents ineditos de la historia de España*.

— Les revues espagnoles vantent un volume de tragédies catalanes publiées par M. Victor Balaguer. On y retrouve le beau sujet de Roméo et Juliette sous ce titre : *Los Esponsales de la Muerta*. Les deux tragédies les plus remarquables sont, paraît-il, *le Comte de Foix et Rayon de lune*.

— Nous avons reçu deux numéros d'un recueil qui semble devoir succéder à la *Revue des bibliothèques et musées*, dont la disparition a été bien regrettée. *El Boletin historico* est publié sous les auspices de MM. José Villiam y Castro, Ed. de Hinojosa, Allende Salazar, M. Gesta y Leceta. Le jeune et très savant Marcelino Menender Pelayo est au nombre des rédacteurs de ce nouveau recueil.

Grèce. — On annonce la prochaine publication du premier volume de la collection des *Documents inédits sur l'histoire de la Grèce au moyen âge*, confiée aux soins du Dr C. N. Sathas par le gouvernement grec. L'ouvrage sera divisé en deux séries, dont la première renfermera des documents tirés des archives de Venise du xve siècle. La préface est écrite en français.

Hollande. — Un jeu d'esprit littéraire vient d'être publié à Amsterdam. Il consiste en trois récits, dans chacun desquels les auteurs n'ont fait entrer qu'une seule voyelle, a, e et o. Il n'y a que la langue hollandaise qui puisse permettre un pareil tour de force.

Italie. — Un grand nombre de manuscrits, dont quelques-uns sont très précieux, viennent d'être découverts par le P. Manciano, de l'ordre des Bénédictins, dans l'abbaye de Subiaco. On cite entre autres des manuscrits de saint Thomas d'Aquin, tels que les bibliographies de plusieurs saints, un cours entier de sermons de carême, plusieurs *quæstiones disputatæ*, dont trois sont inédites : les deux premières traitent de l'immortalité de l'âme. Le P. bénédictin a trouvé aussi plusieurs manuscrits des disciples de saint Thomas, écrits sous la dictée du maître. L'authenticité des manuscrits de saint Thomas a été constatée et affirmée par les meilleurs paléographes. L'écriture du saint a été photographiée et comparée aux autographes qu'on possède à la Bibliothèque vaticane, à la Bibliothèque nationale de Naples et à celle de Mont-Cassin. Les uns et les autres ont été reconnus pour être de la même main. Les bénédictins de Subiaco ont fait photographier quelques-uns des manuscrits découverts par le P. Manciano.

— Le continuateur des *Annales ecclésiastiques* de Baronius, le P. Gén. Calenzio, savant oratorien, a déjà terminé les manuscrits de 6 volumes in-folio, prêts à mettre sous presse. Ils comprennent une période de six années, les règnes des papes Sixte-Quint, Urbain VII, Grégoire XIV et Innocent IX, et renferment une grande quantité de documents inédits, entr'autres environ deux cents brefs de Sixte-Quint. Les règnes de Clément et de Léon XI occuperont six autres volumes.

Russie. — D'après le journal russe *Molva*, la société de géographie de Saint-Pétersbourg a l'intention de publier, à l'occasion du 3e centenaire de l'occupation par les Russes de la Sibérie, un grand ouvrage sur cette dernière contrée. Cet anniversaire est, paraît-il, prochain. En outre de cet ouvrage, il sera publié également un répertoire de toutes les publications et même de tous les articles qui ont été écrits sur la Sibérie, en langue russe.

— Une société savante est en formation à Saint-Pétersbourg, sous le nom de *Société des amateurs de la poésie*. Son but est l'étude des poètes russes et étrangers, anciens et modernes. Elle entreprendra la publication de traductions de morceaux choisis dans les chefs-d'œuvre de la littérature poétique de toutes les nations accompagnées d'essais sur les auteurs.

Suisse. — Le docteur Boos, de Bâle, a offert au gouvernement de ce canton de publier les documents de son histoire. Le Conseil a agréé cette offre et deux de ses membres ont été chargés d'en surveiller la publication. L'ouvrage contiendra plus de 500 documents inédits.

Turquie. — La *Revue critique* annonce qu'une commission a été chargée par le gouvernement turc de dresser le catalogue des manuscrits des principales bibliothèques de Constantinople.

Afrique. — La capitale de l'Ile de Madagascar possède six publications périodiques dont les quatre premières sont en langue magache : — *Les bonnes paroles*, 3,500 exemplaires par mois; *Riz et miel*, 3,000; *le Conseiller*, 700 par trimestre; *L'ami des enfants*, 2,000 par mois; les deux autres sont en anglais.

Asie. — Un livre français sur l'histoire de l'étude des langues étrangères à Péking s'imprime dans cette ville, par les presses de la mission lazariste. L'auteur est M. Deveria, secrétaire de la légation française en Chine. Sous la dynastie Ming, les chinois n'étudiaient dans les écoles que les langues du peuple limitrophe; aujourd'hui on enseigne l'anglais, le français, l'allemand et le russe.

— Le *Code napoléon* vient d'être traduit et publié en chinois par M. Billequin, professeur dans un collège de Péking.

Publications nouvelles. — *Philosophie du droit Pénal*, par Ad. Franck (in-12, Germer Baillière); — *La Séparation des pouvoirs*, par Fuzier-Herman (in-8, Maresq aîné); — *De la Certitude et des Formes récentes du Scepticisme*, par Robert (in-12, Thorin); — *La Métaphysique*, par Th. Desdouits (in-12, Thorin); — *Résumé d'un cours d'économie politique*, par Louis Arnault (in-12, Rousseau); — *Les Nébuleuses*, par Amédée Guillemin (in-12, Hachette); — *Les doctrines des congrès ouvriers de France*, par Olivier de Ceinmar (in-12, Plon): — *Étude sur Préneste*, par Emmanuel Fernique (in-8, Thorin); — *Correspondance de Madame Duchesse d'Orléans*, publiée par Ernest Jaeglé (2 vol. in-12, Quantin); — *Vie de madame Molé*, par le marquis de Ségur (in-12, Retaux); — *Anatole Feugère*, par Paul Blanchemain (in-12, Putois-Cretté); — *La Conquête de la Bretagne par le Roy Charlemagne* in-8, Société des Bibliophiles); — *La dot réglementaire*, par Mme Claire de Chandeneux (in-12, Plon);

— *Corbeille d'histoires*, par Paul Féval (in-12, Palmé) ; — *Le mendiant noir*, par Paul Féval (in-12, Palmé); — *La Rustaude*, par Mlle Zénaïde Fleuriot (in-12, Palmé); — *Un rêve accompli*, par Mme Mathilde Bourdon (in-12, Delhomme et Briguet); — *Anne du Valmoët*, par M. Maryan (in-12, Bray et Retaux); — *Nelly des allouettes*, par Mme Céline Malraison (in-12, Didier); — *La Maison Blanche*, par Céline Malraison (in-12, Douniol); — *Martine : histoire d'une sœur aînée*, par Vattier (in-12, Palmé); — *Caritas* par le Dr Binder (in-12, Téqui); — *Feuilles poétiques pour la jeunesse*, par Emile Kauffmann (in-8, Dupont); — *Les noces d'Attila*, par le Vte Henri de Bornier (in-8, Dentu); — *Les origines de l'histoire*, par François Lenormant (in-8, Maisonneuve); — *Inscriptions doliaires latines*, par Ch. Descemet (in-8. Thorin); — *Recherches archéologiques sur les Iles Ioniennes*, par Othon Riemann (in-8, Thorin); — *La Marine des anciens*, par le vice-amiral Jurien de la Gravière, 2e partie (in-12, Plon); — *Généralats du Cardinal de Bérulle et du P. de Condren*, par S. Cloyseault (in-12, Sauton) ; — *Archives de la Bastille*, publiées par M. Ravaisson, t. IX, (1702-1710) (in-8, Durand et Pedone Lauriel); — *La ville sous l'ancien régime*, par Albert Babeau (in-8 Didier); — *Recherches historiques et statistiques sur les communes et les écoles de la Haute-Marne*, par M. Fayet (in-8, Dumoulin); — *La Normandie, passé et présent*, par M. Baudrillard (in-8, Hachette); — *Le général Dommartin*, par Alfred de Besancenet (in-12, Téqui); — *Souvenirs de la présidence du Maréchal de Mac-Mahon*, par Ernest, Daudet (in-12, Dentu); — *La Suisse pittoresque*, par Paul Fribourg (in-8, Mame); — *Du Rhin au Nil*, par Fortuné Du Boisgobey (in-12, Plon); — *Trois mois en Croatie*, par Lyudevit Prijateli (in-12, Chio); — *La comédie politique en Europe*, par Daniel Johnson (in-12. Plon); — *Dictionnaire universel des Contemporains*, par G. Vapereau, nouvelle édition. 1er et 2e fascicules (in-8, Hachette); — *Esquisses à la mémoire de Monseigneur Dupanloup*, par Mme Dubois de la Rue (in-8, Duval). VISENOT.

ERRATA.

Dans la livraison de mars du *Polybiblion*, article sur l'*Anthropologie provençale*, p. 250, on a dit que M. J. B. Sardou, auteur de la préface de ce livre, avait précédemment publié la *Légende de saint Honorat*. C'est M. A. L. Sardou qui a mis au jour ce vieux poème. Il habite Nice, et c'est lui qui est le père du célèbre écrivain dramatique. Son homonyme habite Marseille. L'identité des noms et la ressemblance des études faites de part et d'autre sur la littérature provençale, ont causé cette erreur.

Livraison d'avril. Dans le compte rendu des *Souvenirs poétiques de l'Ecole romantique*, une phrase a été rendue inintelligible, p. 326, ligne 16. Nous la rétablissons : « On est étonné de rencontrer parfois des noms qui ont dû tout leur éclat à la prose. On ne supposait guère que Michelet, Balzac, Saintine, J. Janin, Gérard de Nerval eussent écrit plus de vers que Mallebranche. »

Même article, même page, ligne 23, au lieu de *pris en gout*, lisez : *mis en goût*.

Le livre analysé page 342 est du chanoine THIMISTER et non HIRMISTER.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Robert, comte d'Artois.— Le corps de Robert, comte d'Artois, frère de saint Louis, tué à la bataille de Mansourah, a-t-il été rapporté en France? Un tombeau lui fut-il élevé? Où? R.

Le mystère de la vengeance N.-S.-J.-C. — Connaît-on l'auteur du mystère de la *Vengeance N.-S. Jésus-Christ*, qu'on dit avoir été représenté à Metz en 1437 (Migne, *dict. des Mystères*), et qui fut imprimé trois fois dans la seconde moitié du quinzième siècle, chez Jehan Petit, Vérard (1491) et Trepperel? — Connait-on des manuscrits de ce mystère? R.

L'école d'Alexandrie. — Quels sont les auteurs qui ont traité de l'école d'Alexandrie, notamment de saint Clément d'Alexandrie et d'Origène? Existe-t-il quelque étude sur l'école théologique dans l'Eglise, c'est-à-dire une étude comparée sur l'école d'Alexandrie, l'école de St-Augustin et de St-Cyprien, la scolastique du moyen-âge, les théologiens de la Renaissance et contemporains? B. del M.

Nobiliaires écossais. — Existe-t-il des nobiliaires écossais ou ayant trait aux familles nobles d'Ecosse? — On en demande une nomenclature complète. A. H.

Histoire d'Écosse. — Où trouve-t-on la bibliographie de tous les ouvrages relatifs à l'histoire d'Ecosse? A. H.

Hygiène scolaire. — On demande les renseignements bibliographiques les plus complets sur les ouvrages relatifs à l'hygiène scolaire et spécialement à l'hygiène des écoles primaires. P. V.

RÉPONSES.

La race finnoise (XXVIII, 192-286).—Aux ouvrages déjà anciens qui sont cités t. XXVIII, p. 286, il en faut ajouter beaucoup d'autres, qui sont énumérés dans la *Littérature finnoise*, 1544-1877. *Catalogue alphabétique et systématique*, par V. Vasenius. Helsingfors, 1878, in-8, 264 p. Malheureusement cet excellent ouvrage ne comprend que les publications en langue finnoise; les plus importantes et les plus récentes en langue suédoise sont indiquées dans une notice sur le *Mouvement littéraire en Finlande dans les dix dernières années*, lue au *Congrès bibliographique international* tenu à Paris, du 1er au 4 juillet 1878 et publiée dans le *Compte rendu des travaux*, 1879, gr. in-8, p. 193-200. — Quant aux nombreux ouvrages et mémoires sur la même race parus en Russie et en Hongrie, il faut recourir aux bibliographies de ces pays. — L'*Historia Vinlandiæ antiquæ*, par Torfæus, Copenhague (Hafnia), 1705, in-8, ne concerne pas la Finlande, mais bien le Vinland ou Pays de la vigne, ancienne colonie scandinave située sur le littoral nord-est des Etats-Unis d'Amérique. EUG. BEAUVOIS.

Les Hospitaliers en Bourgogne (XXVIII, 191 et 287). — Le texte d'une enquête, faite en 1333 par Jean de Paroy (de Paredo), sur la valeur des rentes et des revenus des biens de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, a été publié par M. Anatole de Charmasse, dans *État des possessions des Templiers et des Hospitaliers en Mâconnais, Charollais, Lyonnais, Forez et partie de la Bourgogne*. Autun, 1878. 43 p. in-8, extrait des *Mémoires de la Société éduenne*, Nouv. série, t. VIII.

Libussa et la révolte des femmes en Bohême (XXX, 285). — Les *Deutschlands Geschichtsquellen in Mittelalter* de M. W. WATTENBACH (3e édit. Berlin, 1874) mentionnent d'assez nombreux articles sur le célèbre *Libussin Sand* (jugement de Libussa), t. II, p. 352; entre autres celui de Jos. DOBROWSKY, dans le *Wiener Jahrbuch der Literatur*, 1824, t. XXVII, p. 88-119.

ULYSSE CHEVALIER.

Budgets des différents gouvernements français (XXVIII, 191). — Le *Compte général de l'administration des finances*, publié chaque année par le gouvernement,

renferme, dans les documents annexés, le mouvement complet des budgets depuis 1814. Dans le dernier *Compte général* publié, celui de 1876, ce travail occupe les pages 527 à 590

— On peut consulter aussi les *Annuaires de l'Economie politique*, de M. Block.

Monseigneur Bruté de Rémur, evêque de Vincennes, (XXVIII, 287). — La *Revue de Bretagne et de Vendée*, qui se publie à Nantes, a fourni des documents sur Monseigneur Bruté de Rémur. Le P. bénédictin N. Jansions, de l'abbaye de Ligugé, est allé en Amérique, dans le but de réunir les matériaux nécessaires à une étude sur ce prélat. Il y est mort laissant aux mains des bénédictins du pays, bon nombre de documents vainement réclamés par ceux de Ligugé. D'autre part, la famille de Mgr Bruté existe à Rennes, aujourd'hui représentée par le digne docteur Bruté de Rémur, près duquel M. B. R. sera toujours le bien venu. LE ROSEAU.

— On peut consulter : BARBEREY (Mme de). *Elisabeth Seton et les commencements de l'Eglise catholique aux Etats-Unis*, 3e édition. Paris, Poussielgue, 1872, 2 vol. in-12, particulièrement, t. II, les notes 13 et 14. — BABAD (l'abbé). *Vie de Madame E. A. Seton*, par le Rév. White (traduction). Paris, Lecoffre, in-12. — AUBINEAU (Léon). *Les Serviteurs de Dieu* (1873, 3e édition). — ROPARTZ. *La vie et les œuvres de M. Jean Marie Robert de La Mennais* (1874). — BAYLEY. *Memoirs of the right reverend Simon Wm. Gabriel Bruté, DD. first bishop of Vincennes*. With sketches describing his recollections of scenes connected with the french revolution and extracts from his journal, by the Rt Rev. James Roosevell Bayley, DD., bishop of Wewark. New-York. D. et J. Sadlier et Cie, 164 Willam Street, 1861, in-8 de 223 p., avec un portrait. — LA GOURNERIE (Eugène de) *Lettres inédites de J. M. et F. de La Mennais, adressées à Mgr Bruté, ancien évêque de Vincennes (Etats-Unis), et précédées d'une Introduction*. Nantes, Forest et Grimaud, 1862, in-18 de LXI-178 p. — On trouvera aussi des renseignements dans la collection des *Annales de la propagation de la Foi*. R.

Chansons sur les dragons (XXVIII, 191. — Voici quelques couplets d'une chanson se rapportant aux indications données par M. T.

Les hussards en campagne, les hussards (*bis*)
N'ont pas peur des boulets de canon
Font pas demi-tour comme les dragons.
Les hussards en campagne, les hussards.

—

Ils vont à la cuisine les hussards (*bis.*)
Manger les poules et les dindons,
Laissant les os pour les dragons
Les hussards en campagne, les hussards.

—

Les hussards, en campagne, les hussards (*bis*)
Sont plus aimables que les dragons,
Font pas sonner leurs gros talons
Les hussards en campagne, les hussards.

Voilà tout ce dont j'ai gardé le souvenir ; j'avais appris ces couplets d'une vieille bonne qui avait vu 1815, et cela se chante sur un air de fanfare qui devait être très favorable à la marche. Je le ferai volontiers connaître à M. T. s'il en exprime le désir. M.

— On doit trouver dans la *Semaine des familles* (année 1867 ou 1868) le couplet suivant ;

Quand ils sont en campagne, les dragons (*bis*)
N'ont pas besoin de gros talons
Pour enfoncer les escadrons,
Les dragons, les dragons, les dragons.

Une personne aujourd'hui âgée d'environ soixante-dix ans se rappelle avoir entendu chanter ce couplet. Elle en ajoute même deux autres que voici :

Quand le régiment sonne, je m'en f...! (*bis*)
Mourir aujourd'hui ou demain
N'est-ce pas toujours la même fin ?
Je m'en f...! je m'en f...! je m'en f...!

—

Quand ils sont à la halte, les houzards (*bis*)
Mangent canards, poulets, dindons,
Laissent les os pour les dragons,
Les houzards, les houzards, les houzards.

— Je crois qu'on trouverait à ce sujet quelque chose dans les *Variétés militaires* du baron A. du Casse (Paris, Th. Olmer, 1879, in-12). O. R.

Le Gérant : L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

1. *Histoire de la psychologie, les trois grandes crises morales de l'humanité, examen critique des doctrines du matérialisme* (Malthus, Darwin, Comte, Helmholtz, etc.), par AMÉDÉE-H. SIMONIN, auteur du *Matérialisme démasqué*. Paris, Didier, 1879, gr. in-18 de 484 p. Prix : 5 fr. — 2. *Platon et Plotin, étude sur deux théories philosophiques*, par A. MATINÉE, Dr ès-lettres. Paris, Hachette, 1879, in-18 de XII-162 p. Prix : 2 fr. — 3. *De la Métaphysique, introduction à la métaphysique d'Aristote*, par BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE, membre de l'Institut. Paris. Germer-Baillière, 1879, in-12 de 190 p. (*Biblioth. de philos. contempor.*). Prix : 2 fr. 50. — 4. *Etude sur la vie et les œuvres de Geo. Berkeley, évêque de Cloyne*, par A. PENJON. Paris, Germer-Baillière, 1878, 1 vol. in-8 de 448 p. Prix : 7 fr. 50. — 5. *J. Locke, sa vie et son œuvre*, d'après des documents nouveaux, par HENRI MARION, professeur de philosophie au lycée Henri IV. Paris, G. Baillière, 1878, in-18 de VII-155 p. (*Biblioth. de philos. contemp.*). Prix : 2 fr. 50. — 6. *Le fondement de la morale*, par ARTHUR SCHOPENHAUER, trad. de l'allemand par A. BURDEAU, professeur agrégé de philosophie. Paris, G. Baillière, 1879, in-18 de VIII-196 p. (*Biblioth. de philos. contemp.*). Prix : 2 fr. 50. — 7. *Le pessimisme au XIXe siècle. Leopardi, Schopenhauer, Hartmann*, par E. CARO, de l'Académie française. Paris, Hachette, 1878, in-18 de III-398 p. Prix : 5 fr. 50. — 8. *La philosophie de l'histoire en Allemagne*, par ROBERT FLINT, professeur à l'Université d'Edimbourg, traduit de l'anglais par LUD. CARRAU, professeur de philosophie à la Faculté de Besançon. Paris, G. Baillière, 1878, in-8 de 447 p. (*Biblioth. de philos. contemp.*). Prix : 7 fr. 50. — 9. *La morale anglaise contemporaine, morale de l'utilité et de l'évolution*, par M. GUYAU, ouvr. cour. par l'Académie des sciences morales et politiques. Paris, G. Baillière, 1879, in-18 de XII-420 p. (*Biblioth. de philos. contemp.*). Prix : 7 fr. 50. — 10. *M. Littré et Aug. Comte*, par ANDRÉ POËY. Paris, G. Baillière, 1879, in-18 de XII-244 p. (*Biblioth. positiviste*). Prix : 3 fr. 50. — 11. *Les malheurs de la philosophie*, études critiques de philosophie contemporaine, par le P. DE BONNIOT, S. J. Paris, Bray et Retaux, 1879, in-8 de X-398 p. Paris : 6 fr. — 12. *De la philosophie sociale*, études critiques, par A. BERTAULD, sénateur, professeur à la Faculté de Caen. Paris, G. Baillière, 1877, in-18 de VIII-171 p. (*Biblioth. de philos. contemp.*). Prix : 2 fr. 50. — 13. *La philosophie expérimentale en Italie*, par ALF. ESPINAS, maître de conférences à la Faculté de Douai. Paris, G. Baillière, 1880, in-18 de 189 p. (*Biblioth. de phil. contemp.*). Prix : 2 fr. 50. — 14. *Dell'essere e del conoscere, studii su Parmenide, Platone e Rosmini*, di G. BURONI, p. d. M., prof. de filos. e di lingua greca. Torino, Stamp. reale, 1878, in-fol. de 439 p.

1. — Si nous plaçons l'*Histoire de la psychologie* en tête des nombreux ouvrages relatifs à l'histoire de la philosophie qui seront examinés dans cet article, ce n'est pas son mérite qui nous y oblige ; c'est uniquement l'étendue chronologique du sujet que M. Am.-H. Simonin a voulu traiter. Il embrasse toutes les doctrines sur l'âme, depuis les plus anciennes écoles philosophiques jusqu'au matérialisme contemporain, que l'auteur a bien raison de considérer comme la grande erreur et le grand péril de notre époque. Malheureusement ce travail est destiné à servir d'introduction à une certaine psychologie au-dessous de toute critique, qui est déjà connue de nos lecteurs (voyez notre tome XIX, page 99) ; et c'est précisément cette psycho-

logie qui sert de critérium à M. Simonin pour juger les systèmes antérieurs au sien. De plus, l'érudition, non moins indispensable pour une enquête de ce genre que le sens métaphysique, ne lui fait pas moins défaut : il a lu beaucoup, et nous ne mettons en doute ni la bonne foi ni la conscience qu'il a portées dans son œuvre ; mais il n'a presque jamais abordé que des travaux de vingtième main, et c'est tout dire que M. Figuier est l'une des autorités qu'il invoque le plus ordinairement, même au sujet des philosophes grecs. Il suffit d'ailleurs de citer quelques-uns des jugements de M. Simonin, pour être dispensé de toute discussion : « Thalès est l'homme le plus complet, et le génie le plus profond et le plus mâle (s'il est permis de s'exprimer ainsi) de tous les temps antiques (page 149). » Pythagore, qui « n'a jamais mérité le titre de philosophe que l'histoire lui a décerné, » avait un « caractère et des vues jésuitiques (pages 160-171.) » Platon pousse aussi loin que possible « les aberrations de l'esprit humain » et la manie de métaphysiquer (pages 176-178.) » La psychologie d'Aristote est ou le matérialisme ou « un patois absolument inintelligible (page 194). » L'école d'Alexandrie « ne doit compter pour rien dans la vraie histoire intellectuelle... de l'humanité (page 212.) » Saint Augustin, le « docte et loquace » saint Augustin, et les autres Pères de l'Eglise : incohérences, aberrations, partialité et fanatisme (page 243). La scolastique, « sorte de misère honteuse pour l'esprit humain, » ne « contenait rien et n'a rien donné (p. 250.) » Descartes, « au lieu de résoudre le problème de la psychologie, ou d'aider à le résoudre, n'a fait que l'embrouiller (p. 311). » Leibniz s'évertue « pour établir la conformité de la foi avec la raison, pour mettre d'accord le feu et l'eau (p. 334). » La « macédoine » que Bossuet a faite relativement aux facultés de l'âme « est absolument oiseuse et inexacte. » La métaphysique de Malebranche « est aussi nulle que ridicule (p. 349.) » Et le sensualisme du dix-huitième siècle et Kant et Hegel sont aussi maltraités ! Mais rien n'égale, à part son aversion très louable pour les doctrines malthusiennes et évolutionnistes, celle que M. Simonin a conçue, par le malentendu le plus grossier, pour tous les théologiens, qu'il accuse d'enseigner « que la raison n'est rien, qu'elle ne peut rien par elle-même, etc. » Il est vrai qu'ils enseignent tout le contraire, mais l'auteur ne s'en doute pas. — Il serait superflu d'insister : il est clair que ce livre ne compte pas quant à l'érudition ; pour la doctrine et la critique, il vaut juste autant que le traité de psychologie du même auteur, que nous avons eu déjà la tâche pénible d'apprécier. Hâtons-nous de passer à des travaux qui vaillent la peine d'un examen.

2. — Un modeste et savant universitaire a consacré ses loisirs à étudier, après tant d'autres, l'un des points les plus importants et les

plus délicats de la philosophie antique : les *idées* de Platon et la dialectique de ce philosophe, comparée à celle de son disciple infidèle Plotin. Dans le mince volume intitulé : *Platon et Plotin*, M. Matinée a su mettre des recherches consciencieuses et des résultats assez neufs et très remarquables. Nous nous contenterons d'indiquer les parties les plus essentielles de ce beau mémoire, que nous recommandons à tous les amis de la vraie philosophie. — Le premier chapitre, *Platon devant la critique contemporaine*, nous montre combien il reste à faire à la critique sérieuse, après les nombreux travaux de l'école éclectique sur le platonisme. M. Matinée se plaint de n'avoir pu consulter le chapitre de Zeller sur Platon, la traduction de M. Bontroux en étant encore à la période antérieure de la philosophie grecque. Mais il a bien lu et discuté tous les travaux français dignes d'attention, et il en résulte que le sens de la dialectique platonicienne n'est pas encore bien démêlé. Pour M. Cousin, les *idées* de Platon sont des notions générales abstraites, excepté la plus haute de toutes ; et MM. Jules Simon et Vacherot ont pris pied de cette interprétation pour montrer quelque contradiction ou incohérence dans la construction platonicienne. Pour M. Janet, qui a certainement raison contre les auteurs précédents, toutes les idées sont des réalités, les vraies réalités, et la dialectique de Platon est ontologique et non purement logique ; mais il restait à prononcer sur le rapport du bien avec les autres idées, et des idées avec Dieu. M. Fouillée a mis la main à l'œuvre et il a tout coordonné, mais M. Matinée ne s'accorde pas avec « les juges les plus compétents » qui « assurent que le dernier mot de la discussion » est dans ces deux gros livres, où il a même de la peine à retrouver et à suivre le vrai Platon. Il reproche surtout au brillant interprète de faire de l'idée à la fois Dieu, sa pensée et son œuvre, ce qui est alexandrin peut-être, mais ce qui n'est ni une doctrine claire, ni, sans doute, la vraie pensée de Platon.— Dans son second chapitre, l'auteur sépare, avec une dextérité et une profondeur peu ordinaires, la conception des alexandrins de celle du maître ; il montre fort bien que Plotin a porté un parti pris de mysticisme dans l'exégèse platonicienne et qu'il a faussé la plupart des termes du problème qu'il reprend en sous-œuvre, pour aboutir à un idéalisme, quoi qu'on veuille dire, incohérent et inacceptable. Au terme de la dialectique ainsi comprise, toute réalité échappe, et comme le dit M. Matinée, dans une page charmante succédant à beaucoup de pages sévères, la raison humaine ressemble « à l'imprudente colombe dont parle Kant, qui croirait voler plus à l'aise si elle s'élevait au-dessus de l'air... Allons, douce gémissante, un dernier effort ; déchirez ce lourd rideau de nuages. Par-delà vous trouverez le bien, le beau ; c'est là qu'est l'amour. — Peut-être ; mais, hélas ! je me

sens défaillir (p. 112). » — Dans le dernier chapitre, *Dialectique et théologie dans Platon*, l'auteur, dégagé des rêveries néoplatoniciennes, retrouve le procédé de Platon arrivant par les idées au Dieu suprême. Il révèle les vrais rapports de la dialectique et de la théodicée dans le divin philosophe. Tout se relie, tout se coordonne, sans vague mysticisme, sans antinomies panthéistes ; mais il reste des lacunes, de graves erreurs, qui proviennent, au fond, de ceci : « Platon, malgré tout son génie, n'a pu échapper au dualisme qui pèse d'un poids si lourd sur toute la philosophie païenne. » Ce qui amène assez naturellement la phrase sur laquelle se ferme le volume : « Si Platon païen a été un homme à ce point extraordinaire, que serait-ce donc aujourd'hui qu'un Platon chrétien ? » Ce court aperçu laisse de côté toute discussion métaphysique, et par conséquent les plus clairs mérites de ce modeste travail ; nous espérons pourtant qu'il suffira pour inspirer à tous les amis des profondes discussions philosophiques, à tous les admirateurs de Platon, à tous ceux qu'intéresse l'union de la métaphysique et de la religion, le désir de connaître et d'apprécier par eux-mêmes cette étude critique si solide et si vivante.

3. — M. Barthélemy Saint-Hilaire vient d'achever son œuvre d'interprète de la philosophie d'Aristote, en ajoutant aux vingt volumes de sa traduction publiés déjà et dont plusieurs sont épuisés, les trois volumes de la *Métaphysique*, « traduite en français, précédée d'une introduction et accompagnée de notes perpétuelles. » Il a de plus donné une édition séparée de l'introduction, qui offre, en effet, un intérêt assez particulier pour aller à d'autres mains qu'à celles qui feuilletteront l'œuvre la plus haute et la plus difficile du philosophe de Stagire. Cette introduction comprend deux parties, d'étendue à peu près égale, la première sur la Métaphysique d'Aristote, l'autre sur la métaphysique en général.

La Métaphysique d'Aristote a mérité son renom d'obscurité ; mais cette obscurité vient, non seulement du caractère sévère du style et de la nature du sujet, mais encore de « l'incurable désordre dans lequel cet ouvrage est arrivé jusqu'à nous. » Ce sont les termes de M. Barthélemy, et il nous est permis, en y souscrivant, de regretter qu'il n'ait pas apprécié en quelque lieu de ce travail les efforts des commentateurs du moyen âge et des temps modernes pour en faciliter l'intelligence. Il aurait trouvé là une bonne occasion de rendre justice à certaines écoles catholiques, dont ses lecteurs pourront difficilement, en lisant sa seconde partie, soupçonner le dévouement aux études métaphysiques. Il juge du moins avec une admiration parfaitement justifiée la philosophie première du « maître de ceux qui savent, » si longtemps méconnue, aussi bien que sa logique, par l'ingratitude des modernes. Il fait ressortir en particulier la justesse de la défini-

tion donnée par Aristote de la science par excellence (II) et la valeur de sa polémique contre les sceptiques (V), fondée sur l'étude du principe de contradiction (VI), dont la théorie paraît lui appartenir en propre, quoique ce principe même eût été sans doute énoncé par des philosophes antérieurs, et même nié : car « on n'est pas tenu de penser tout ce qu'on dit, » remarque très bien M. B.-Saint-Hilaire. La polémique d'Aristote contre les nombres de Pythagore (III) est décisive, mais elle a le tort de négliger une trop grande partie de l'enseignement pythagoricien. Celle qu'il a dirigée contre les idées de Platon (IV) est, en somme, injuste, Platon n'ayant pas cru à des idées ou types séparés des choses, n'ayant pas fait davantage des idées, les éléments mêmes des êtres, etc. C'est le point où le philosophe de Stagire est le plus sévèrement jugé par son interprète français, qui n'a pas non plus des éloges sans restriction pour la théorie aristotélicienne de la substance : la définition en est admirable ; mais même avec la théorie des quatre causes qui les complète, les analyses de la *Métaphysique* et des *Catégories* sur ce point capital « sont plus logiques que métaphysiques, et même grammaticales autant que logiques (p. 69). » La sublime théodicée d'Aristote (VIII) offre encore, on le sait, en ce qui concerne la Providence, une lacune d'autant plus grave que la philosophie avait déjà résolu ce problème par l'organe de Platon.

Dans sa seconde partie, M. Barthélemy Saint-Hilaire esquisse d'abord l'histoire de la métaphysique depuis son auteur jusqu'à Hegel. Il y aurait beaucoup à dire sur cette étude, où Aristote est toujours maintenu à la hauteur de ses plus illustres rivaux ; remarquons seulement que Descartes est apprécié avec une admiration qui pourra sembler excessive chez un aristotélicien ; que Spinosa est déclaré *n'avoir rien* de Descartes ; enfin que l'entreprise critique de Kant est dite « avoir radicalement échoué, » et même être désormais oubliée ; ce qui nous paraît, au moins en fait, une erreur évidente, le criticisme ayant des représentants assez marquants à l'heure actuelle, même en France. Nous n'aurions, après cela, que des éloges à donner à M. B.-Saint-Hilaire pour sa défense de la métaphysique contre ses divers ennemis, s'il ne mettait dans le nombre l'Église elle-même, qu'il calomnie évidemment : en refusant à la raison le pouvoir de s'élever d'elle-même jusqu'aux vérités surnaturelles (p. 118), l'Eglise ne lui impose d'autres limites que celles de sa nature propre et ne lui interdit aucune recherche métaphysique. Mais le savant critique n'a sur la nature des religions et sur les rapports naturels de la religion et de la philosophie que des notions fausses et, Dieu merci, bien démodées depuis Cousin.

4. — La philosophie de Berkeley n'a paru jusqu'à ces derniers

temps qu'une de ces folies sérieuses, raisonnées, qui tiennent leur rang dans l histoire des idées, à cause de leur connexion logique avec telle ou telle conception primordiale, mais qui ne sauraient faire école, ni fournir un élément positif à la science. Les temps sont bien changés : le triomphe apparent des théories matérialistes semble avoir assuré un regain inattendu à la cause du système le plus opposé, de l'idéalisme qui ne compte absolument pour rien, qui nie comme purement fantastique et même inconcevable, la substance étendue. De là, l'intérêt tout nouveau qui s'attache au représentant le plus élevé, le plus sympathique aussi, de ce spiritualisme exclusif. Aussi le livre de M. Penjon se recommande-t-il, non seulement par ses analyses des œuvres de l'évêque de Cloyne, non seulement par des détails nouveaux en France sur sa biographie, mais encore et surtout par les conclusions dogmatiques de cet essai, conclusions qui n'ont étonné personne dans le monde universitaire où elles se sont produites et auxquelles, sans doute, M. Lachelier, à qui le livre est dédié, n'a pas fait mauvais accueil.

Nous ne dirons rien de la narration et de l'analyse, sinon qu'elles sont fondues dans une exposition continue, qu'on lit avec charme. La vie de Berkeley est curieuse à plus d'un titre ; ses préoccupations métaphysiques ne l'empêchent pas de vivre avec ses contemporains, de faire de longs voyages, d'aller même essayer un établissement aux îles Bermudes. Sa correspondance, surtout ses lettres d'Italie, ont fourni à M. Penjon de curieuses citations, qui jettent une variété piquante dans un livre où les analyses métaphysiques doivent naturellement tenir la plus grande place. Toute cette partie biographique fait aimer le bon évêque de Cloyne ; elle a d'ailleurs, de ce côté de la Manche, tout le charme de la nouveauté, quoique l'auteur n'ait eu qu'à la prendre toute venue dans les travaux de M. Fraser, dernier éditeur de Berkeley.

Les pages consacrées aux traités philosophiques seront peut-être aussi neuves pour beaucoup de lecteurs, quoique les plus importants, à part les premiers essais de jeunesse, aient été traduits en français. Mais y a-t-il eu beaucoup de lecteurs pour ces livres, admirablement faits pourtant, l'*Alciphron*, les *Dialogues d'Hylas et de Philonoüs* et les *Recherches sur les vertus de l'eau de goudron* ? (Ce dernier traduit en français par Boulier, parut à Amsterdam en 1743, bien que M. Penjon n'en dise rien.) Quoi qu'il en soit, les analyses fidèles et lucides du nouveau biographe de Berkeley sont un excellent moyen de s'initier à cette doctrine, qui se dérobe toujours un peu, malgré le talent vraiment platonicien de l'écrivain anglais, à l'intelligence la plus attentive.

Mais ce qui étonnera le plus tous ceux qui n'ont pas suivi de près ou

de loin l'enseignement philosophique de l'Ecole normale depuis une douzaine d'années, c'est la conclusion du critique français. Il établit comme une vérité désormais acquise à la science, qu'une sensation ne permet jamais d'affirmer au-delà d'elle-même ; quant à l'existence de l'objectif immatériel, il pense que Berkeley n'a sérieusement travaillé à la démontrer que dans la *Siris* (*Recherches sur l'eau de goudron*), tandis que ses écrits précédents aboutissaient à un monisme subjectif; et même le dernier développement de sa pensée ne pouvait logiquement éviter une sorte de panthéisme spiritualiste. Kant est le continuateur logique de Berkeley, qu'il a cependant traité de fou : « Encore l'affirmation de l'existence des *noumènes* marque-t-elle plutôt un pas en arrière qu'un progrès (p. 428). » Mais ce qui paraît évident à M. Penjon, c'est que le procédé subjectif de Berkeley s'impose aujourd'hui, même à ceux qui se croient le plus éloignés de son idéalisme, et que ses résultats ne sont écartés que par défaut de clairvoyance ou de fermeté logique. « L'idéalisme a pour lui sa simplicité et surtout la nécessité avec laquelle il s'impose à l'esprit, lorsque l'esprit prend dans sa conscience personnelle le point de départ de ses recherches. Or, depuis Descartes et après les travaux de Berkeley et de ses successeurs, nous ne voyons pas de quel droit il prendrait ailleurs son point de départ (p. 444). » Comme si le fait primitif de la perception sensible ne donnait pas avec une certitude immédiate et absolue l'*objet matériel* en même temps que le *sujet conscient* ! Et où aboutira le subjectivisme sinon au néant, en cosmologie et en théodicée ? On ne le dissimule pas : « la métaphysique ne doit plus dépasser les bornes d'une théorie de la connaissance subjective. — De l'impossibilité de rien *savoir* de ce qui n'est pas nous ou nos modifications personnelles, nous concluons à la nécessité de *croire*, mais pour des raisons purement morales, à l'existence d'autres esprits seulement, Dieu et nos semblables (p. 446). » On pensera ce qu'on voudra de la solidité des croyances morales et religieuses associées à la métaphysique du subjectivisme. Pour nous, la lutte engagée contre le matérialisme grossier, mais bruyant et envahissant, par une école dont on saisit ici la tendance et l'aboutissement, nous paraît, malgré des talents et une honnêteté incontestables, une vraie dérision, et nous ne voyons pas du tout que le monisme idéaliste offre à la morale et à la société d'autres garanties que le monisme matérialiste.

5. — Jean Locke, toujours admiré, lu, étudié en Angleterre, n'est plus guère abordé directement en France, où l'on n'a pas même donné une seule édition de ses œuvres depuis 1829. Parmi les publications d'outre-Manche qui ont enrichi notablement dans notre siècle sa biographie, il faut citer au moins les deux vies, formant chacune deux forts volumes, fournies de fragments inédits, et publiées l'une

en 1827 par lord King, descendant d'un cousin de Locke, l'autre en 1876, par M. Fox Bourne. C'est surtout cette dernière, étude patiente, minutieuse, *documentée*, comme les Anglais les aiment et savent les faire, qui a fourni à M. Marion les matériaux de ce petit volume, où la *Vie de Locke* tient autant de place (p. 1-78), et même offre un plus vif intérêt de nouveauté que la seconde partie (p. 79-144) consacrée à son *Œuvre*. C'est une utile contribution à l'histoire de la philosophie, même après le long chapitre sur Locke qui termine le premier volume de l'*Histoire de la philosophie anglaise* de M. de Rémusat, chapitre (pour le dire en passant) que M. Marion passe entièrement sous silence, aussi bien que le volume publié par M. Cousin sur la doctrine de l'empiriste anglais. Au reste, la biographie de Locke se trouve déjà d'une façon assez complète dans la notice de Coste et dans l'*Eloge* inséré par son ami Jean Le Clerc au tome VI (p. 342-412) de sa *Bibliothèque choisie*. Je viens de relire ce morceau intéressant après l'agréable et judicieux travail de M. Marion, et je dois dire qu'il n'a rien perdu pour cela de son prix, le nouveau biographe ayant négligé des détails pleins d'intérêt pour courir à ce qui était encore inédit en France. Ainsi, de nouveaux renseignements nous sont fournis, sinon sur les premières années de Locke, toujours assez obscures, au moins sur ses premiers essais, renfermant, comme s'exprime M. Marion, « le point de départ de sa pensée, » et regardant surtout les rapports de la religion et de la politique. On lira aussi avec plaisir des détails curieux sur les longues études médicales de Locke et (ce qui est presque la même chose) sur les phases diverses de sa frêle santé. Les médecins de notre temps s'étonneront peut-être du traitement prescrit au philosophe phtisique, qui s'en trouva fort bien, par son ami l'illustre Sydenham : ce traitement consiste dans l'exercice prolongé du cheval, avec pleine liberté en voyage pour le boire et le manger. Mais les parties neuves de cette biographie les plus intéressantes pour nous, ce sont les extraits des journaux et correspondances de Locke relatifs à son séjour en France, à Montpellier surtout, pendant cinq années entières (1675-1679). Il serait même bien à désirer que toutes les notes du célèbre observateur concernant notre pays fussent traduites en français, quoiqu'elles ne doivent être lues qu'avec quelque réserve.

L'étude doctrinale de M. Marion sur Locke n'est dépourvue elle-même ni d'intérêt ni de portée. Quelques détails nous y paraissent contestables. En démontrant l'originalité de son auteur, le critique a raison de faire valoir le peu d'étendue de ses lectures, ainsi que l'influence supérieure de son tempérament, de son éducation et de son milieu, et de réduire de beaucoup la part que l'on fait quelquefois à Bacon et à Hobbes, dans la genèse philosophique de leur successeur.

Mais il n'est pas aussi sûr que Locke tienne peu de Descartes : outre l'éveil de son génie qu'il doit aux ouvrages du philosophe français, il y a des points d'attache indéniables entre les deux systèmes, par exemple la théorie des qualités premières et secondes des corps, à laquelle M. Marion n'a pas accordé le moindre souvenir. Ses réserves au sujet de l'utilitarisme exclusif des *Pensées sur l'éducation* nous paraissent fort insuffisantes ; et nous aurions nous-même à en faire d'assez graves sur le libéralisme politique du philosophe anglais, que M. Marion a le tort d'admirer de fond en comble ; mais il a bien raison de le préférer à l'absolutisme du *Contrat social*, que d'autres professeurs contemporains prétendent remettre en honneur. L'écrit de M. Marion se termine par un tableau, utile à l'histoire littéraire, où se trouvent distribués, selon l'ordre chronologique, en trois colonnes : 1° les écrits de Locke publiés avant notre siècle ; 2° et 3° ceux qu'on doit à lord King et à M. Fox Bourne.

6. — Le livre de Schopenhauer sur le *Fondement de la morale*, traduit et très bien traduit par M. A. Burdeau, peut être classé parmi les ouvrages de critique philosophique, bien que l'auteur ait surtout visé à établir, pour la première fois, la morale sur son vrai fondement. Outre qu'il ne peut intéresser, en dehors de l'école empiriste, qu'à titre de document historique, il renferme beaucoup de pages, et ce sont assurément les plus curieuses, qui ont pour objet de discuter et de renverser la morale rationaliste de Kant et de Fichte. Ce traité, réuni à l'*Essai sur le libre arbitre*, dont la *Bibliothèque de philosophie contemporaine* a donné aussi une traduction française, constitue l'ensemble de la morale de Schopenhauer ; mais, pris à part il présente un tout indépendant, digne de quelque attention, et qui l'a obtenue. Il fut composé pour répondre à une question proposée en 1839 par l'Académie des sciences de Copenhague, comme l'*Essai sur la liberté* avait été écrit l'année précédente pour un concours ouvert par l'Académie de Drontheim (Norwège) ; ce dernier avait obtenu le prix ; l'autre fut écarté comme ne marquant pas assez (ce qui était le plus essentiel) le lien de la morale et de la métaphysique, comme essayant avec peu de succès d'asseoir la morale sur la sympathie, enfin comme plein de graves inconvenances de ton contre d'éminents philosophes contemporains. Outré de sa déconvenue, Schopenhauer, dit fort bien son traducteur, « avec cette souplesse propre aux vaniteux, pour qui une défaite n'est jamais l'occasion d'un retour sur eux-mêmes, se fit gloire de son insuccès. » Et on peut ajouter que son outrecuidance servit à sa popularité ; car il devint bientôt célèbre, tandis que son livre fondamental, le *Monde comme volonté et comme objet de représentation*, publié depuis plus de vingt ans, l'avait laissé dans son obscurité.

Schopenhauer a donc prétendu poser pour la première fois l'éthique sur son vrai fondement, et pour cela il a cru devoir, avant tout, éliminer l'*impératif catégorique* de Kant, qui, sous ce nom ou sous le titre plus simple et plus populaire de *loi morale*, s'est glissé partout depuis un demi-siècle. Cette popularité irrite le fantasque penseur. Il veut enlever enfin cet oreiller commode. « Kant était l'inventeur de cette belle chose, dit-il; il s'en était servi pour chasser d'autres erreurs plus grossières; il s'y reposa donc : cela était juste et nécessaire. Mais d'être réduit à voir, sur cet oreiller qu'il a arrangé et qui depuis n'a cessé de s'élargir, se rouler à leur tour les ânes, cela est dur ; les ânes, je veux dire ces faiseurs d'abrégés que nous voyons tous les jours, avec cette tranquille assurance qui est le privilège des imbéciles, se figurer qu'ils ont fondé l'éthique, parce qu'ils ont fait appel à cette fameuse *loi morale* qui, dit-on, habite dans notre raison, et parce qu'après cela, avec leurs phrases embrouillées qui ont l'air de traîner une queue de robe à leur suite, ils ont réussi à rendre inintelligibles les relations morales les plus claires et les plus simples : durant tout ce travail, bien entendu, pas une fois ils ne se sont demandé sérieusement si en réalité il y a bien une telle *loi morale*, une sorte de Code de l'éthique gravé dans notre tête, dans notre sein, ou dans notre cœur (p. 11). » La citation est un peu longue, mais elle donne l'idée du ton ordinaire de Schopenhauer et elle peut dispenser d'une longue analyse de sa discussion. L'impératif catégorique de Kant lui paraît absurde précisément parce qu'il est catégorique ou absolu : tout impératif doit prendre son point d'appui dans une volonté supérieure; aussi les philosophes antérieurs à Kant qui n'étaient pas purement eudémonologistes, appuyaient-ils la forme impérative de leur morale sur la volonté d'un Dieu démontré ailleurs ; il n'y avait point là d'inconséquence. Contradictoire en lui-même, le principe de Kant se détruit encore, et par son analyse en prétendus *concepts purs à priori*, « des concepts qui ne contiennent rien..., des coquilles sans noyau (p. 27), » et par sa formule souveraine : « Agis d'après une maxime telle que tu *puisses vouloir* la voir ériger en loi universelle, etc. », formule qui revient, d'après le rude critique, à l'*égoïsme* pur et simple, malgré l'idéal de prétendue dignité morale qui couronne tout ce travail perdu. En somme, la morale de Kant, c'est au fond la vieille morale théologique, revêtue d'un vain appareil de philosophie. « Kant, avec son talent de se mystifier lui-même, me fait songer, conclut Schopenhauer, à un homme qui va dans un bal travesti, qui y passe sa soirée à faire la cour à une beauté masquée et qui pense faire une conquête : elle, à la fin, se démasque, se fait reconnaître, c'est sa femme (p. 72). » Si la critique au fond n'est pas originale, on ne saurait du moins refuser cette qualité à la forme dont elle est revêtue.

Quant à la théorie de Schopenhauer, elle n'est pas si neuve qu'on pourrait s'y attendre. Après avoir insisté sur le caractère acquis, incertain et variable de la conscience, sur la divergence des instincts, sur les tendances immorales qui se révèlent dans l'âme pareilles aux esprits infernaux du Pandémonium de Milton; après avoir posé en principe que la morale doit faire abstraction « de tout dogme religieux, de toute hypothèse transcendante, » et prendre pied sur « l'expérience soit extérieure, soit intérieure (p. 112), » il identifie la *moralité* de nos actes avec leur caractère *désintéressé*; il trouve l'origine des motifs désintéressés dans l'instinct de la *pitié*, d'où les deux vertus de justice et de charité. — Quant au fondement métaphysique de cette loi morale induite de l'expérience, il ne coûte pas beaucoup de recherches au panthéiste allemand : « c'est un seul et même être qui se manifeste dans tout ce qui vit (p. 188). » En somme, morale naturaliste fondée sur la sympathie, entachée de déterminisme, incapable de fonder l'*obligation*, et qui ne trouve l'originalité que dans l'audace de ses attaques, souvent heureuses, mais surtout violentes et même grossières, contre le pur rationalisme de la métaphysique des mœurs léguée par Kant à la plupart des écoles actuelles.

7. — Schopenhauer est plus connu par sa métaphysique et par son étrange pessimisme que par sa morale; aussi a-t-il la principale part dans les analyses et les discussions du livre publié par M. E. Caro sous ce titre : *Le Pessimisme au XIXe siècle;* il est même presque seul en cause, avec son héritier infidèle, M. de Hartmann, à partir du troisième chapitre de cet intéressant volume, que l'auteur nous donne comme une étude sur « une maladie intellectuelle, mais privilégiée, » une étude « plus de curiosité psychologique que d'utilité publique. » Il ne veut nier cependant ni les prétentions dogmatiques de cette triste école, ni les tentatives d'application qui se sont produites et se produisent encore en Allemagne et en Russie pour la honte et l'effroi de la civilisation. — Le premier chapitre, « le pessimisme dans l'histoire, » constate que le dégoût et la condamnation de la vie ne furent dans l'antiquité que des accidents, bien que l'épicurisme, un certain épicurisme du moins, ait pu aboutir logiquement à ces conclusions. M. Caro défend en particulier contre les interprétations intéressées des pessimistes certaines paroles des anciens sages et certains dogmes chrétiens ; il ne trouve que dans le bouddhisme un appui sérieux, un antécédent proprement dit, pour cette maladie essentiellement moderne du pessimisme. — Cette maladie ne se développe nulle part avec plus de franchise et de spontanéité que dans Leopardi, objet d'une étude extrêmement remarquable, dont l'auteur a fait le second chapitre de son livre. Leopardi est le poète du pessimisme ; il en est aussi le philosophe, quoi qu'en ait dit, dans un ouvrage d'ailleurs

très digne d'attention, un critique français, M. Aulard ; sa théorie de l'*infelicità*, de l'infortune attachée fatalement à l'existence, forme un tout assez raisonné, assez complet, pour qu'on lui attribue une portée philosophique. Leopardi a traversé, avant d'aboutir à ce terme déplorable, les trois stades de l'illusion fixés par Hartmann, quoique dans un ordre différent : l'illusion religieuse, l'illusion du bonheur personnel, l'illusion humanitaire et patriotique ; mais, à vrai dire, sauf sa période trop courte de foi sincère et ardente, il a plutôt entrevu et décrit que partagé les deux illusions du bonheur personnel et du bonheur collectif dans le monde présent. Tous les sophismes de Schopenhauer contre la civilisation, l'amour, la philosophie, sont déjà, sous une forme admirable tantôt d'esprit, tantôt d'énergie passionnée, dans les vers et dans les dialogues du poète de Recanati ; seulement Leopardi, en cela plus philosophe, c'est-à-dire moins déraisonnable que le penseur allemand, ne prétend pas trouver le principe métaphysique de ce mal universel, et n'y cherche pas un remède dans une absurde réaction contre la volonté éternelle. — Le reste de l'ouvrage, presque tout, est consacré à exposer et à discuter le pessimisme d'outre-Rhin (non sans quelques pointes en France : M. Renan, Mme Ackermann, etc.). Le principe en est pleinement incompréhensible dans la *volonté* sans idée de Schopenhauer, rigoureusement contradictoire dans le monisme-dualisme de l'*Inconscient* de Hartmann. Les arguments de l'un et de l'autre philosophe contre la vie humaine, malgré leur éloquence et de nombreuses vérités de détail, ont toujours le défaut d'éliminer, d'oublier, de nier même le beau et le noble, qui brillent à côté du laid et du bas dans la réalité. Quant aux remèdes qu'ils proposent, c'est le suicide de la race dans Schopenhauer (et de là de hideuses pratiques indiquées à la p. 245), c'est un absurde espoir d'anéantir le monde entier par effort volontaire dans Hartmann. — La discussion de M. Caro est partout ferme autant qu'élégante, et ce livre est un nouveau service rendu, après tant d'autres, par l'éminent professeur à la cause de la raison.

8. — Le *Polybiblion* a déjà rendu compte de la partie relative à la France du travail de M. R. Flint, professeur à l'Université d'Edimbourg, sur les diverses tentatives de philosophie de l'histoire qui se sont produites jusqu'à ces derniers temps (*Polyb.*, t. XXIII, p. 514) ; et notre collaborateur, M. H. de l'Epinois, en posant de graves réserves au sujet des préjugés de religion et de race du savant écrivain, a reconnu la haute valeur de son œuvre. La même appréciation peut s'appliquer au volume sur la *Philosophie de l'histoire en Allemagne*, que M. Lud. Carrau a traduit avec la même fidélité et le même talent de style que le volume précédent. Peut-être les erreurs politiques et religieuses sont-elles moins nombreuses et moins graves dans cette

partie du travail de M. Flint; en revanche les mérites d'analyse et de discussion y sont encore supérieurs, ou du moins plus éclatants pour le commun des lecteurs français, peu au courant des types d'histoire systématique conçus par la savante et rêveuse Allemagne, depuis Lessing jusqu'à Hegel, depuis Hegel jusqu'à Bunsen et Hermann. Aussi faut-il assigner dans les bibliothèques d'histoire, comme dans celles de philosophie, une place importante à ce livre, où l'on trouve sous une forme grave, mais nullement dépourvue de vie et d'agrément, l'analyse patiente, fidèle et raisonnée d'une foule de systèmes qui ont eu leur influence sur le développement de la littérature historique et philosophique, peut-être même à quelque égard sur les événements. Un chapitre préliminaire, fort court, mais substantiel et assez neuf, résume le progrès accompli en Allemagne dans l'art d'écrire l'histoire depuis les essais des chroniqueurs luthériens et réformés jusqu'à Jean de Müller, précurseur et modèle des historiens qui ont assuré de nos jours à l'historiographie germanique la première place, ou peu s'en faut, dans la littérature européenne. — Les premiers linéaments d'une philosophie de l'histoire dans ce pays ont été tracés par Leibnitz, le grand initiateur scientifique; ses idées de continuité et d'optimisme ont poussé dans la voie de la systématisation des faits historiques deux de ses disciples, Iselin, auteur des *Conjectures philosophiques sur l'histoire de l'humanité* (1764), et Wegelin, à qui l'on doit cinq mémoires mal écrits, mais fortement pensés, sur la philosophie de l'histoire (1770-76). — Toutefois Lessing (ch. III) semble ouvrir la voie aux pionniers de cette difficile carrière par son livre, si peu satisfaisant pour une raison sévère, mais si élevé, si *suggestif*, sur l'*éducation du genre humain*. Cette éducation se fait par la double révélation de la religion et de la raison ; malheureusement, la notion de la religion est peu orthodoxe et celle de la raison peu claire dans ce grand écrivain, et en restant suspendu entre la foi et la libre pensée, il a pris une position également étrangère à la religion et à la science. — Herder, par ses *Idées sur la philosophie de l'histoire*, a été un vulgarisateur, un apôtre de cette étude attrayante ; mais il lui a fourni peu d'éléments solides, n'offrant ni un corps de doctrine un peu complet, ni une démonstration sérieuse, ni une riche collection de faits analysés. — Kant a imprimé à la science une impulsion notable par sa critique profonde et, dans un ordre plus spécial, par les pages qu'il a consacrées à déterminer les conditions d'un *organisme*, et plus particulièrement encore par divers travaux historiques et surtout son essai intitulé : *Idée d'une histoire universelle*. Son influence se fait sentir dans les beaux ouvrages historiques de Schiller et surtout, en un sens plus systématique et plus faux, dans Fichte, dont les travaux sur l'histoire sont gâtés par une hypothèse absolument

gratuite et insoutenable sur une lutte primitive et constante entre le peuple rationnel ou *normal* et les *barbares*. — Schelling, pendant sa première période (ch. VII), porte dans la philosophie de l'histoire la même habitude de création arbitraire que dans le reste de sa philosophie: appeler l'histoire un poème divin du genre épique ou tragique, c'est à merveille, pourvu, dit le bon sens anglais de M. Flint, « qu'il soit entendu que c'est là une figure de rhétorique, une comparaison propre à rendre plus claire une idée. » Schelling a le mérite de mettre en relief, dans la succession des faits, l'ordre supérieur et divin et la conciliation de la liberté et de la nécessité ; mais sa division de l'histoire en trois périodes, celles du destin, de la nature et de la providence, est une conception purement poétique, sans sérieux appui ni dans la raison, ni dans la réalité. — Dans la direction tracée par ce maître si influent, Gœrres, dont le vrai et solide mérite de publiciste catholique échappe à M. Flint, ne se refuse pas les hypothèses et les fantaisies poétiques dans ses tableaux du développement de l'humanité; Fréd. Schlegel manque également de rigueur scientifique malgré l'intérêt et la grandeur de ses belles leçons, que le critique analyse avec assez de sympathie, en dépit des profonds dissentiments politiques et surtout religieux que l'on devine. — Il a aussi des sévérités, mais tempérées par des éloges peut-être exagérés, pour Krause, qui a porté dans la philosophie de l'histoire une rigueur de procédés inconnue avant lui, qui a voulu appliquer rigoureusement à l'évolution historique les lois de l'organisme, mais qui a de son côté introduit dans la science bien des éléments de haute fantaisie, malgré ce qu'offre de séduisant sa division générale des âges de l'humanité en trois périodes : enfance, avec un monothéisme vague, mais vif et pur ; croissance, en trois moments : envahissement du polythéisme, monothéisme abstrait (moyen âge), libéralisme en lutte avec le passé (c'est notre époque) ; enfin, harmonie et progrès jusqu'à une humanité cosmique et« solaire ! » C'est l'avenir.— Hegel a naturellement les honneurs du plus long chapitre (XI, p. 260-334) de ce livre ; M. Flint accorde beaucoup d'attention aux élucubrations audacieuses du célèbre idéaliste : il est très éloigné d'accepter l'*a priori* et l'esprit d'hypothèse qui dominent dans son œuvre ; mais il est séduit, peut-être trop vivement parfois, par la facilité avec laquelle Hegel saisit, manie et transfigure les faits. Au total cependant la vérité philosophique et la liberté humaine gardent leurs droits, et le critique réprouve, par exemple, dans le maître, comme il l'a déjà fait dans le disciple (Cousin), la formule des trois états de l'humanité : Infini — Orient ; Fini — Grèce et Rome; conciliation — Europe moderne. — Les deux derniers chapitres sont consacrés, l'un à la dernière période de Schelling, réagissant, par une étude toujours trop arbitraire des religions et des faits, contre

le fatalisme hégélien ; à Bunsen, essayant noblement de montrer Dieu dans l'histoire et de fondre avec elle la philologie et la philosophie ; à Lasaulx, couronnant de belles tentatives de systématisation spiritualiste par une idée peu consolante et heureusement fort contestable, sur le déclin inévitable des nations par l'épuisement de leur somme de vitalité; l'autre à trois disciples de Herbart, Lazarus, Lotze et Hermann ; M. Flint rend justice à l'étendue et au sérieux des recherches de ces trois savants, qui ont entre autres mérites celui d'écarter résolûment les données hégéliennes ; mais il marque aussi ce que leurs assertions ont parfois, à leur manière, d'hypothétique et de faux. Par exemple, quand M. Lotze déclare que c'en est fait de l'Eglise, si elle ne consent pas à sacrifier à la libre pensée ses bases surnaturelles, dogmes définis et miracles, le critique anglais proteste et s'étonne qu'un homme comme M. Lotze « ait porté un jugement si sommaire sans avoir le moins du monde essayé de le motiver (p.424).» Arrêtons sur cette impression favorable ce trop rapide examen d'un ouvrage solide, intéressant, tout à fait recommandable, sauf les réserves que nous avons déjà posées et qu'expliquent la nationalité et la religion de l'éminent auteur.

9. — Nous avons annoncé dans le temps que le prix décerné par l'Académie de sciences morales et politiques à M. Lud. Carrau dans le concours de 1874 sur l'examen critique de la morale utilitaire avait été partagé entre ce savant professeur et un écrivain alors encore inconnu, M. J.-M. Guyau. Les termes dont l'éminent rapporteur du concours, M. Caro, se servait pour caractériser ce second lauréat, « un talent dans sa première fougue et son premier éclat, » devaient inspirer le désir de voir paraître le travail de M. J.-M. Guyau ; et, en effet, quand il a été publié, après une assez longue attente, plus que justifiée par l'étendue et l'importance de l'œuvre et par l'extrême jeunesse de l'auteur, il a excité plus que de l'intérêt, des discussions vives et passionnées. Je parle de la première partie seulement du mémoire couronné; cette première partie, consacrée surtout à Épicure et poursuivant l'histoire de la morale de l'intérêt jusqu'à notre siècle sous ce titre : *La morale d'Épicure et ses rapports avec les doctrines contemporaines*, a été regardée, non sans quelque motif, comme une apologie de l'épicurisme ; et si nous n'en parlons pas plus au long, c'est que l'édition en est épuisée, sans qu'un exemplaire en soit venu entre nos mains. Mais la seconde partie, qui a paru l'an dernier sous ce titre : *La morale anglaise contemporaine, morale de l'utilité et de l'évolution*, forme un tout parfaitement distinct et mérite un sérieux examen par la valeur et l'influence des systèmes en question, autant que par l'érudition et le talent de l'écrivain qui les expose et les critique. Exposition et critique sont ici nettement séparées, et la deuxième par-

tie est même plus étendue que la première. Selon l'auteur, « exposer et critiquer sont deux choses absolument différentes, opposées même, et qu'il ne faut jamais mêler. Celui qui critique une doctrine doit mettre autant d'ardeur à en marquer les points faibles que celui qui l'expose à en découvrir les qualités (p. VI). » Ces derniers mots annoncent une exposition éminemment sympathique : elle l'est en effet, et M. Guyau prête peut-être quelquefois à ses auteurs plus de suite et de logique qu'ils n'en ont eu, et surtout il est disposé à leur faire plus de concessions que nous ne voudrions ; mais ces concessions n'en sont pas moins volontaires et réfléchies.

Dans cette *Exposition des doctrines*, Bentham, Stuart Mill, H. Spencer tiennent le plus de place et représentent les changements caractéristiques produits dans la morale anglaise utilitaire ; sous ce titre, nous rangeons aussi, comme une espèce dans son genre, la morale de l'évolution : car, bien que ces deux écoles soient aujourd'hui, en fait, hostiles l'une à l'autre, elles peuvent et doivent se rapprocher et se réunir, comme M. Guyau le montre fort bien. — M. Caro, dans son rapport de 1874, après avoir signalé le mérite très élevé du candidat « dans l'interprétation et la restitution des doctrines tant anciennes que modernes, » notait à ce point de vue ses pages sur la morale de Bentham, assez opposées à l'interprétation de cette doctrine donnée par M. Jouffroy. Reste à savoir si la critique du dernier interprète, malgré sa préparation excellente et sa pénétration exceptionnelle, n'embellit pas un peu l'original. Quoi qu'il en soit, voici le point délicat de l'utilisme de Bentham comme de tous les utilismes : le philosophe, parti de la recherche du plaisir comme base de la morale, condamnant même (ce que ne faisait pas Epicure) tout sacrifice sans compensation, prétend bien ne pas rester dans l'égoïsme, mais passer de l'égoïsme à la bienveillance universelle : c'est par la sanction sociale et par la sympathie qu'il justifie ce passage, sans aucune confusion d'idées. Le caractère de sa morale est ensuite le calcul des quantités de plaisir ; c'est une vraie arithmétique, et la vertu consiste à bien juger des résultats, — éventuels, lointains, qu'importe ? — de tous les résultats de l'acte à poser ; un faux calcul en ce genre constitue l'immoralité. Sur cette morale s'élève une *politique utilitaire* modérée, ingénieuse, savante même, qui mérite quelque étude, même de la part de ceux qui se flattent à juste titre de s'appuyer sur une base plus solide. — Stuart Mill diffère en plus d'un point de Bentham. Celui-ci mettait l'intérêt à la base de la morale, non sans y attacher la sympathie ; Stuart Mill veut établir une conscience morale, mais bien distincte de celle des *intuitionnistes* (spiritualistes), une conscience morale dérivée de l'égoïsme lui-même et cependant ayant pour but et pour critérium le bien universel. L'*association* opère cette difficile évo-

lution : une *idée* de mérite, de gloire, de bien, *attachée* à tel ou tel objet, par lui-même répugnant à l'égoïsme, le lui rend désirable ; et ainsi de l'égoïsme central rayonne comme un foyer secondaire : le plaisir du bonheur d'autrui ; et ce foyer secondaire peut, par l'éducation, devenir plus puissant que le foyer principal. Par suite de ce progrès, qui est la morale même, l'agent libre ne cherche plus son bonheur personnel, mais celui de tous. Mais, dit fort bien M. Guyau, « si le bonheur est le vrai but de l'existence..., pour atteindre ce but, est-il sage de se diriger à l'opposé ? » La politique et la législation joueront évidemment dans ce système un rôle prépondérant. Stuart Mill prétend les fonder sur des principes scientifiques, c'est-à-dire positifs, bien que son but soit de créer et de faire accepter un idéal supérieur, qui doit même avoir l'efficacité d'une religion, que dis-je ? dépasser infiniment la puissance qu'aucune religion ait jamais exercée sur les âmes. Seulement, il reste étrange que des moyens scientifiques aboutissent à une illusion, car enfin l'association d'idées dans laquelle Mill place la moralité est une illusion ; d'ailleurs, dans l'état social qu'il suppose et qui justifie ou plutôt nécessite tous les devoirs, tous les intérêts sont déjà fusionnés et rigoureusement solidaires, et le philosophe n'a pas pensé à dire comment la moralité peut nous obliger, en attendant cet idéal évidemment fort éloigné. — Dans Herbert Spencer (préparé logiquement, plutôt que chronologiquement par Darwin), un changement plus considérable se produit dans la morale anglaise. Le déterminisme universel englobe la morale. L'évolution transforme fatalement les sentiments égoïstes en sentiments altruistes, vraie loi morale, non pas obligatoire au sens de la vieille philosophie, mais déterminante en vertu d'une sanction naturelle. La constitution morale de l'homme s'élabore peu à peu par l'expérience et se transmet par l'hérédité ; le gouvernement, qui doit être à la fois le résultat et la condition normale de la moralité achevée, sera une démocratie, « où l'autorité sera réduite au minimum et la liberté portée au maximum, » et, comme le dit M. Guyau, qui a probablement en ceci le même idéal, « où la nation sera le vrai corps délibérant, faisant exécuter ses volontés par des délégués chargés de mandats impératifs, de telle sorte que chaque individu se gouverne réellement lui-même. »

Quelque rapide que soit cette analyse, nous insisterons encore moins sur la deuxième partie du livre de M. Guyau, intitulée *Critique*. Elle est d'ailleurs aussi remarquable que la première. Après avoir montré (liv. I) que les deux méthodes morales qu'on s'est habitué à opposer l'une à l'autre, méthode inductive, méthode intuitive, ne peuvent pas plus échapper l'une que l'autre, si elles veulent être complètes, à la reconnaissance de quelque principe transcendant, le jeune auteur discute les systèmes utilitaires avec une grande patience d'analyse et

qu'elle est à peu près juste, quant à la métaphysique ; c'est une autre affaire en philologie, et quand M. André Poëy déclare que le positivisme et le réalisme vont sous peu démolir le dictionnaire de Littré, il se fait une illusion déplorable, non-seulement sur la valeur de ces deux écoles, mais sur l'objet et l'essence même d'un travail tel que celui qui a consacré la réputation philologique de son adversaire. — La *deuxième partie* du livre est employée presque tout entière à défendre le positivisme comtiste contre l'objection essentielle du réformateur. M. Littré a cru que, depuis 1845, sous diverses influences et surtout celle de Mme Clotilde de Vaux, le maître était sorti de la voie scientifique si puissamment ouverte et suivie jusqu'alors par lui-même ; qu'il était passé de la méthode objective à la méthode subjective, ce qui enlèverait toute valeur à ses derniers travaux. M. Poëy prétend, au contraire, justifier par la méthode réelle, non comprise de son adversaire, ce changement de procédé : la méthode réelle a les deux « outils, » l'objectif et le subjectif, et Aug. Comte a usé de l'un et de l'autre pour le mieux jusqu'à la fin, de sorte qu'il a fondé et constitué, par exemple, la sociologie, aussi bien que les autres branches de l'encyclopédie positive. Le dernier chapitre est consacré à montrer que M. Littré, pour combler cette prétendue lacune dans l'œuvre du fondateur, n'a fourni que des promesses d'abord, puis des fragments sans consistance, un vrai « sociogachis » revêtu de onze néologismes, *sociodynamie*, *sociergie*, *sociauxie*, *sociomérie*, etc., qu'il n'a pas osé lui-même introduire dans le Supplément de son Dictionnaire.

11. — Ce n'est plus une question personnelle ou une querelle d'école qui nous retient sur le terrain du positivisme, avec le spirituel et solide travail publié par le P. de Bonniot sous ce titre : *Les Malheurs de la philosophie*. L'éminent critique marque bien à plusieurs reprises les discussions qui se sont produites au sein de la petite église d'Auguste Comte et signale notamment les deux sectes positivistes commandées, l'une par M. Littré, l'autre par M. Laffitte ; mais il se préoccupe surtout de l'esprit de l'école positive en général, dans la méthode, dans la morale et dans la religion. C'est la première partie de l'ouvrage ; non que le positivisme ait la meilleure place dans la spéculation philosophique du moment, mais parce qu'il représente la négation contemporaine dans sa source, et sous sa forme la plus nette et la plus radicale. La psychologie naturaliste et matérialiste de certains savants qui sont, de fait si ce n'est de nom, les alliés des positivistes, occupe le second livre. Le troisième est consacré à la cosmologie et à la théodicée, ou pour mieux dire à l'athéisme des savants du même bord. Le quatrième renferme, sous le nom de *Philosophie solitaire*, trois discussions curieuses : l'une contre la psychologie moléculaire de M. Siérebois, l'autre contre le panthéisme spiri-

tualiste de M. de Fonroque, la troisième contre le monadisme ou panpsychisme de M. Durand (de Gros); nous ne reviendrons pas sur ces trois sujets, dont deux ont été touchés ici même dans le temps ; nous dirons même très peu de chose des trois premiers livres du P.de Bonniot, juste assez pour donner quelque idée de l'importance des questions et de la valeur de la critique.

Les six chapitres qui épuisent l'étude du positivisme (ou le premier livre), forment, ce me semble, quatre études diverses d'un égal intérêt d'exposition et de discussion : 1° le positivisme dans ses principes et sa notion générale de la science et de la philosophie, avec une piquante notice préliminaire sur la vie et l'œuvre du fondateur ; 2° la morale positiviste dans M. Littré y compris sa triomphante formule A = A. ; 3° la propagande positiviste, surtout dans le *Catéchisme* de M. Pichard et les *Mémoires d'un imbécile* de M. Noël ; 4° la religion positiviste avec son plaisant rituel, son schisme et ses variations. Tout cela est étudié de près et a son prix, même à titre de simple information ; mais c'est surtout la vigueur logique qui recommande presque toutes ces pages ; tout au plus pourra-t-on reprocher à l'auteur d'abuser un peu de ses avantages en acculant sans cesse les philosophes qu'il combat à l'absurde, mal dissimulé par les pétitions de principe et le galimatias ; mais n'est-ce pas leur faute plutôt que la sienne?

Le P. de Bonniot analyse avec la même netteté et critique avec la même force le *sensationnisme* de M. Taine dans son livre l'*Intelligence ;* ni les éléments de la connaissance, ni la perception, ni la mémoire, ni la science ne sont expliqués dans les pages brillantes du philosophe naturaliste, et son critique ne craint pas de conclure qu'il n'est pas fait pour l'étude des idées : « C'est en vain qu'il veut être architecte, il n'est que décorateur. » — Dans une seconde étude du deuxième livre, sur la psychologie cérébrale de M. Luys, à travers l'appareil des faits et des explications physiologiques de ce nouvel adversaire de la vérité, l'auteur va d'un pas sûr au nœud de la question, que le matérialisme ne dénouera jamais : l'incompatibilité essentielle du mouvement et de la pensée.

Toutefois la vigueur logique et la compétence scientifique du P. de Bonniot triomphent encore mieux au troisième livre, où le monisme est déjoué dans tous ses efforts pour éliminer l'âme et Dieu. Le P. de Bonniot ne soutient pas que la vie simplement dite soit irréductible aux lois physico-chimiques; mais il le nie résolûment de la vie intellectuelle, de la mémoire, de la conscience, par la raison que « le moins ne contient pas le plus, ni le changeant l'immuable, ni la nuit le jour. » Quant à expliquer sans Dieu le commencement de la vie, c'est où les évolutionnistes échouent misérablement : car ils n'ont

avancé à l'appui que des hypothèses absolument antiscientifiques et des faits controuvés (témoin le défunt *Bathybius*) ; et leur fît-on toutes les concessions que la science leur refuse, ils ne pourraient se passer du *fiat* créateur. « Le monisme se fonde sur la science, mais comme une maladie sur le courant de la vie ; ce n'est qu'une corruption engendrée par une science encore bien jeune, précisément à cause de la faiblesse qui accompagne tout ce qui est jeune ; l'accroissement et la virilité la feront disparaître pour toujours (p. 300). » Les belles découvertes de M. Béchamp sur les *microzymas* viennent encore renforcer cette doctrine de la nécessité de la création, en montrant la persistance de la vie dans des cas où une observation superficielle voyait le passage d'un pur résidu organique à l'existence d'un animal vivant.

Il est impossible d'avoir une logique plus serrée et plus alerte que le savant jésuite ; il y joint au besoin la grâce et l'esprit, peut-être même, ça et là, avec trop de luxe : il y a telle page où le lecteur en éprouve de l'embarras et de l'éblouissement. Mais c'est un défaut pardonnable, et qu'il serait d'autant plus déplacé d'exagérer qu'à ces qualités brillantes s'allie, non-seulement la solidité de la doctrine, mais encore l'originalité scientifique. L'auteur indique lui-même dans sa préface plusieurs points où il croit, non sans raison, avoir innové avec quelque succès. Nous recommandons surtout, à ce point de vue, ses aperçus touchant l'instinct « aveugle dans l'individu et intelligent dans la nature » ou dans l'espèce (p. 67-70), et l'ingénieux et savant paragraphe intitulé : Comment le cerveau est l'auxiliaire de la pensée (p. 220-228). En somme, ce beau volume a sa place marquée, et une place d'honneur, dans la bibliothèque de tous les hommes intéressés à connaître et à juger le mouvement scientifique de ce temps dans ses rapports avec la religion et la philosophie.

12. — Le petit livre publié par M. A. Bertauld sous ce titre : *De la philosophie sociale*, avec cette rubrique accessoire : *Études critiques*, a le défaut de promettre, vaguement il est vrai, plus qu'il ne peut donner. Il renferme tout simplement sept articles de journal ou de revue, dont aucun ne présente de vues bien originales et surtout de discussions approfondies. M. Bertauld prend pour criterium certaines idées morales et sociales, qu'il oppose au besoin à toutes les théories contraires, mais qu'il ne démontre nulle part. Il aime mieux s'attarder à citer ou à résumer les idées qui lui agréent dans les auteurs qu'il examine. Aussi n'y a-t-il que des réserves de pur détail dans son analyse étendue et à plusieurs égards instructive de l'*Introduction à la science sociale* d'Herbert Spencer. C'est encore un morceau intéressant, quoique dépourvu d'originalité, que son article intitulé : *La science sociale et lord Macaulay ;* le travail de

M. Bertauld a consisté ici à extraire des divers écrits de l'éminent historien ses vues générales sur le progrès civil et politique. Il lui emprunte en particulier, avec une complaisance marquée, « les véritables et impérieuses raisons qui commandent à un homme politique de ne pas faire d'efforts pour détruire, pour ébranler une religion établie... Ce que Macaulay, conclut-il, dit de l'église d'Angleterre pour l'Angleterre, de l'église d'Écosse pour l'Écosse, de l'église catholique pour l'Irlande, l'homme politique ne peut-il pas le dire du catholicisme pour la France (p. 76-78) ? »

Ce sont là les deux pièces de résistance du volume, et elles ont plus de valeur comme analyse que comme critique. Nous ne signalerons que deux ou trois des morceaux qui suivent et qui ont moins d'étendue et d'intérêt. Au docteur Strauss et à sa dernière philosophie religieuse, le critique reproche de confondre l'obligation morale avec le droit de la contrainte politique et de tendre à la destruction de la liberté ; — à la morale *positive* du Dr Clavel, de n'être que la vieille théorie utilitaire, avec des efforts illogiques, pour fonder l'obligation sur l'altruisme, identifié très abusivement avec la conscience ; — à M. Caro de ne pas distinguer suffisamment le droit de la morale. Il y a quelque chose de fondé dans cette critique : par malheur M. Bertauld la justifie très incomplètement lui-même par une théorie d'une simplicité séduisante, mais trompeuse. Il croit avoir tout dit, en séparant le *devoir social* du *devoir moral*, celui-ci fondé sur l'idée du *bien*, celui-là sur l'idée du *juste*, ce dernier seul exigible par la société, l'autre n'ayant de sanction que dans la conscience. Que d'à-peu-près dans tout cela ! Tout vrai *devoir* est *moral* et dépend avant tout de la conscience ; l'idée du *bien* est l'idée morale par excellence, et cependant elle ne s'identifie pas avec celle du *devoir* : n'y a-t-il pas le *bien vertueux non obligatoire*, à côté du *bien commandé* ? — Arrêtons-nous là ; c'est assez pour conclure que M. Bertauld est loin de joindre à son talent assez médiocre d'analyste et d'écrivain une théorie solide et complète du droit et du devoir. Les deux idées favorites qui reviennent sans cesse sous sa plume dans tout ce travail sont : 1° la distinction absolue de l'ordre politique et de l'ordre moral ; 2° la nécessité politique du respect pour le christianisme, respect qui doit s'allier à l'esprit laïque, de plus en plus prononcé, du gouvernement.

13. — Les lecteurs un peu au courant d'un mouvement prétendu philosophique de ce temps-ci, savent à peu près ce que désigne l'épithète d'*expérimentale* dans le titre du livre récent de M. Espinas sur une école ou un groupe d'écoles italiennes. Il déclare lui-même qu'il aurait mieux dit *philosophie naturaliste ;* il avoue pourtant que les savants dont il a résumé ici les travaux ne sont pas indifférents, comme prétendent l'être nos positivistes, aux problèmes de métaphysique : il ne

leur en fait pas d'ailleurs un reproche, étant de ceux qui pensent que la philosophie doit garder ou plutôt prendre un rôle prépondérant dans la vie, et par conséquent donner quelque réponse aux inévitables questions qui dominent la vie. L'*Introduction* placée en tête de ce mémoire renferme tout un manifeste, fort travaillé et fort explicite sur l'évolution philosophique. M. Espinas y a voulu montrer la sérieuse importance de ces «répertoires méthodiques et développés» des travaux d'une école ou d'un groupe déterminé : il cite comme exemple, à très juste titre, les deux livres de M. Th. Ribot sur la psychologie anglaise et sur la psychologie allemande contemporaines ; mais, pour le dire en passant, il est loin d'avoir atteint la précision et la richesse d'exposition de ce modèle ; à la vérité, c'est peut-être la faute de ses auteurs autant que la sienne. Mais enfin il pouvait prouver sa thèse, j'entends l'utilité d'analyses philosophiques étendues et intelligentes, sans nous livrer toute une théorie sur la continuité, la spontanéité, le déterminisme du progrès en art, en poésie et surtout en philosophie. Voici la formule presque complète de cette théorie, dans les termes mêmes de l'auteur : «Une école philosophique est un groupe plus ou moins étendu, plus ou moins complexe d'idées et de systèmes d'idées, qui a son individualité distincte dans la suite des idées et des systèmes, mais qui surgit d'un fond continu où il puise ses origines et trouve son explication. Ce groupe est un tout organique ; toutes les parties en sont liées et conspirent ; il se développe, il s'accroît et se distingue par son importance, comme par le rapport de plus en plus étroit de ses parties, des groupes environnants ; il cesse d'exister quand il cesse d'en être distinct. Les lois qui président à ses destinées sont celles de toute vie sociale. Il n'est qu'un moment dans l'évolution de la conscience d'un peuple (p. 13).» Tout cela, si vous en ôtez le fatalisme, n'est peut-être pas si nouveau qu'il en a l'air. Ce qui est plus caractéristique, c'est que l'utilité de ces études, de ces statistiques des écoles de philosophie, résulte encore, au jugement de M. Espinas, de cette observation : «Dans l'état actuel de la raison humaine, il n'y a guère d'autre moyen de vérification pour les doctrines philosophiques que leur extension même et le nombre des esprits qui les acceptent (p. 17).» Criterium *des majorités!* On a tant combattu le criterium *du succès ;* y a-t-il une différence ? Au reste, avec le déterminisme naturaliste, accepté par M. Espinas comme par les auteurs qu'il nous fait connaître, il est clair que ce résultat est inévitable : il ne reste que les faits bruts, qui se mesurent et se comptent, dès qu'il n'y a plus de raison pour juger, ni de liberté pour choisir.

La première partie, *les Origines*, aurait dû porter le simple titre d'introduction. Elle n'a d'autre visée que de préparer la seconde, qui est l'objet propre du livre, l'auteur s'étant préoccupé à peu près uni-

quement de faire connaître le naturalisme italien de ce temps-ci. Dans ces pages préliminaires (31-68), les antécédents de cette école sont exposés en deux chapitres. I° la méthode expérimentale; M. Espinas nous la fait voir ouverte par Galilée (qui est à peine nommé, et suivie surtout par les nombreux disciples de Condillac dans la Péninsule, qui aboutissent à deux célèbres économistes et idéologues, Gioia et Romagnosi. C'est à merveille; mais il faut une évidente préoccupation pour représenter ensuite le grand mouvement philosophique italien de notre siècle, marqué par les noms de Rosmini et de Gioberti, comme un pur accident, expliqué par cette formule commode : « il fallait que l'unité italienne se fît (p. 40); » pour rattacher la philosophie napolitaine au naturalisme, tandis que l'*idée* y tient toujours une place privilégiée, d'où la persistance de l'hégélianisme. C'est encore, à notre avis, une grande illusion de croire que le scepticisme incohérent et haineux d'Ausonio Franchi ait porté quelque atteinte au spiritualisme, et cela « aux applaudissements du grand public (p. 40.)» Le public italien n'a guère accordé aux attaques du malheureux écrivain que cette banale curiosité toujours assurée au scandale. 2° Sous le titre d'*école de Romagnosi*, M. Espinas fait connaître un peu mieux, mais toujours très sommairement, l'excentrique philosophie de l'histoire de Ferrari, brisant la carrière du progrès en stades arrêtés de trente ans et trois mois; et la théorie moins arithmétique, mais moins nette, de M. Cattaneo, ramenant la science de l'Etat à une psychologie sociologique, et la ligne du progrès à une résultante des efforts partiels divergents, sous la loi supérieure de la nécessité physiologique et cosmique.

Dans l'*Etat actuel* (deuxième partie du livre, p. 69-187), les analyses prennent plus de place, et elles méritent d'être consultées par les maîtres qui ne peuvent recourir à la source. Le critique a cru devoir envisager successivement, en trois chapitres, la philosophie générale, la biologie, la sociologie. Nous ne dirons que peu de chose du premier chapitre et presque rien des deux autres, trop peu différents de ce que seraient les mêmes sujets étudiés en France. — Le premier italien qui ait hardiment introduit le naturalisme en métaphysique paraît être un milanais, M. Gabelli, dans des articles de 1865 et 1866, et dans son livre de 1869 : *L'homme et les sciences morales*. Son mérite consiste à avoir combattu deux croyances, qui sont en effet la base des sciences morales, si les sciences morales ne sont pas une branche pure et simple de la physique. : la croyance au *libre arbitre*, et la croyance au caractère nécessaire et divin de la *justice*; et par là, il a conquis les éloges les plus chauds de M. Espinas. M. Villari, le grand historien, s'est mis à la tête du positivisme de son pays, mais en réservant une place, il est vrai mal définie, à la métaphysique, à la

poésie et à la foi. Plus spécialement philosophe, le napolitain M. Angiulli, passé de l'hégélianisme à l'évolution, reproche au positivisme français et anglais de laisser aux entités supérieures une existence au moins possible : il prétend pour sa part les éliminer de la façon la plus radicale. Moins rigide peut-être, mais plus subtil et plus *suggestif*, M. Ardigò (un prêtre dévoyé comme Ausonio Franchi) obtient la plus large place dans les analyses de M. Espinas. Il nous semble marquer le point où le naturalisme se noie dans son extrême opposé, l'idéalisme ; car il admet l'absolue identification de l'être et de la pensée. — Nous ne suivrons pas le critique dans le chapitre, d'ailleurs si important, de la biologie. Nous le verrions constater avec joie le progrès du naturalisme dans ce nouveau domaine, insister à l'occasion pour maintenir qu'il n'y a pas de différence absolue entre l'homme et la bête, recueillir avec un respect qui ferait sourire en moins grave matière les conclusions prétendues scientifiques de fantaisistes comme Mantegazza, et de dogmatiques comme Herzen, et se pâmer ensuite sur la « sobriété d'induction » de ses amis d'outre-monts ! (p. 142) — Dans les pages relatives à la sociologie, il suffira d'appeler l'attention sur les nouveautés morales et criminalistes de MM. Ardigò et Lombroso, résultat de la négation du libre arbitre, et sur les théories de l'enseignement de M. Angiulli et de bien d'autres. La science, seul agent de progrès, est distribuée par l'Etat, on le pense bien, et M. Espinas n'a pas assez d'applaudissements pour la lutte déclarée sur ce terrain par le gouvernement national au parti théocratique, c'est-à-dire à quiconque admet encore l'autorité religieuse ou seulement la raison et la liberté, ces vieilleries métaphysiques.

14. — La philosophie de Rosmini, que M. Espinas compte pour rien dans le mouvement philosophique de l'Italie contemporaine, y tient toujours, en réalité, une place très considérable et bien justifiée par la portée de l'œuvre encyclopédique du philosophe de Rovereto. Une preuve entre mille, c'est que l'Académie royale des sciences de Turin mettait au concours, il y a peu d'années, une étude sur la théorie de la connaissance dans Rosmini, comparée aux systèmes anciens et modernes dont elle peut être utilement rapprochée, et que ce concours a produit au moins une œuvre d'un ordre très élevé par l'érudition comme par le sens métaphysique. Le P. G. Buroni, helléniste et philosophe également distingué, a placé au titre de son mémoire les noms de Parménide et de Platon à côté de celui de Rosmini. Toutefois, c'est bien ce dernier qui est l'objet proprement dit de ce grand travail, malgré les interprétations importantes et quelquefois neuves que le docte lazariste fournit çà et là pour tel ou tel texte difficile et controversé des œuvres de Platon ou même des fragments poétiques de Parménide. Nous n'accepterions pas aussi

aisément que le P. Buroni, le vers idéaliste d'après lequel « être et penser sont une même chose. » Mais le zélé rosminien ne craint pas d'appuyer de toutes ses forces sur cette conception de l'être, constituant le capital, la loi, l'essence même de l'intelligence. C'est l'objet de son premier livre, où il réfute les théories sensistes au profit de l'innéité de l'être (*l'essere*, non pas *l'ente*); il n'ajoute pas *possible*, comme son maître : *possible* est une détermination particulière et ultérieure de l'idée primitive. Ce n'est pas le seul point où le P. Buroni corrige Rosmini, ou plutôt (à son sens) le perfectionne quant à l'expression; car il se croit très fidèle à son esprit, et par là même à l'esprit de la vraie philosophie ancienne et nouvelle, qui est profondément distincte de l'idéalisme, avec lequel ses adversaires voudraient l'identifier (p. 85 ss). — Les livres II et III sont employés à développer la théorie rosminienne de la synthèse primitive, ou union de l'idée d'être avec les sensations, qui constitue la *perception des choses réelles*, et à la défendre contre les objections. Dieu veuille pourtant que l'apologiste n'excite pas, lui aussi, des plaintes nouvelles, par des formules au moins étranges, par exemple celle-ci: toutes choses existent dans l'Esprit premier (divin), et dans les esprits seconds (créés). « Non pas, dit-il lui-même, que la pierre, la chair et les autres choses senties soient dans l'esprit, mais seulement leur *existence*, qui est purement intelligible et n'est par conséquent que dans l'esprit... (p. 151). » — L'étonnement des lecteurs vulgaires augmentera au IVe livre, sur l'*idéation* ou la perception des idées, qui sont, pour Rosmini (en cela plus vrai platonicien que Gioberti, selon son interprète), l'*être* même des choses et leurs essences, dont le fond commun est l'être simplement dit, identique à la pensée. Du reste, le P. Buroni trouve jusque dans un texte d'Empédocle un appui à la théorie du maître; à plus forte raison insiste-t-il sur l'exemplarisme de Platon, et il faut recommander à tous ceux qui étudient le *divin* philosophe, les pages du savant lazariste sur la μετέξις et la μίμησις dans le platonisme (p. 260 ss.) A une autre école, il suffit de signaler des pages sur l'*intentio universalis* de saint Thomas et sur « la principale erreur des néo-scolastiques, » qui s'écartent du vrai sens du Docteur Angélique dans la théorie des universaux. — Nous indiquons sans juger ; mais nous ne dissimulerons pas qu'en admirant la profondeur et la subtilité du docte écrivain, nous avons rarement senti nos difficultés disparaître, malgré l'abondance de ses éclaircissements. Ceci soit dit surtout du Ve livre, la théodicée cosminienne, réduite au concept de l'être, qui fournit les deux preuves de l'existence de Dieu auxquelles toutes les autres se ramènent : l'idée comme *moyen* entre le fini, qu'elle dépasse, et Dieu (preuve *a posteriori*); l'idée comme *être*, nécessaire et éternelle (preuve *a priori*). — Mais encore une

fois, nous n'avons ni le temps, ni l'ambition de discuter sérieusement une grande et noble philosophie, qui n'a échoué, si elle a échoué, qu'à l'écueil de toute spéculation : l'explication du mystère de l'existence. Nous recommandons le mémoire du P. Buroni, comme une des meilleures expositions de cette philosophie, bien qu'il n'en traite directement qu'une des parties essentielles ; comme une amélioration et un progrès des théories rosminiennes ; comme une contribution notable aux études critiques sur les métaphysiciens anciens et modernes; en somme, comme une œuvre qui fait le plus grand honneur à la science et à l'esprit philosophique d'un excellent religieux italien, en dépit des préjugés courants, sur l'incompatibilité absolue qui règnerait entre la docilité de la foi catholique et l'indépendance de la recherche scientifique. Quant à l'attitude du P. Buroni en face des thomistes de la *Civiltà cattolica* et de la *Scienza italiana*, elle n'ôte rien à son respect philosophique pour saint Thomas, qu'il croit mieux interpréter que ses adversaires, bien qu'il paraisse difficile d'adapter à la doctrine de l'illustre docteur les théories de l'idée innée, de la synthèse primitive et de l'idéation. Mais il nous sera permis de regretter que dans ces polémiques, qui peuvent tourner au progrès de la vraie philosophie, l'auteur, oubliant la modération ordinaire de son langage, en vienne quelque part à nommer ses respectables adversaires *infestatori* (on nous dispensera de traduire) *della filosofia e teologia cattolica sotto la maschera del nome di san Tommaso.*

LÉONCE COUTURE.

THÉOLOGIE

L'Esprit-Saint, *dons et symboles*; conférences prêchées en tournée de confirmation, par Mgr LANDRIOT, archevêque de Reims. Paris, Victor Palmé, 1879, in-12 de VII-477 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Les éditeurs de ces conférences ne se sont pas trompés en croyant qu'elles sont appelées à faire du bien aux âmes, à mettre davantage en lumière la grandeur et la bonté de Dieu, et à réaliser ainsi, même après la mort de l'auteur, ce qui fut la grande et unique ambition de sa vie (*Avant-propos*). Est-il nécessaire de faire remarquer, en outre, combien de chrétiens — nous ne voulons pas parler seulement des ignorants — n'ont du Saint-Esprit qu'une science très imparfaite, quand ils n'en ont pas une idée fausse? Sans doute ils ne répondraient point, comme il fut un jour répondu à saint Paul : « Nous ne savons même pas s'il y a un Saint-Esprit. » Mais, en dehors d'une connaissance fort superficielle et de quelques notions très vagues, sont-ils beaucoup mieux instruits? Eh bien ! les conférences de Mgr Landriot sont faites pour donner cette science aux moins avancés, et, en même

temps, pour ouvrir de larges horizons au chrétien plus éclairé, au théologien accoutumé à interroger l'Ecriture-Sainte et les Pères de l'Eglise. On y trouvera la profondeur et la simplicité, la spéculation la plus haute et les applications les plus pratiques. Il suffirait de lire les conférences sur le don de Crainte et sur le don de Science pour se rendre compte de la manière de Mgr Landriot. Telle page est d'une délicatesse charmante ; telle autre, la page par exemple, sur les personnes pieuses qui ont le talent « de faire dire au bon Dieu à peu près ce qu'elles veulent » (*don de Conseil.*, p. 193), laisse percer une fine et douce ironie. Souvent une émotion sincère vient animer le style d'une chaleur pénétrante : on sent l'amour, un grand amour des âmes. Partout c'est une doctrine sûre, élevée, mise cependant à la portée des intelligences les plus ordinaires. Un danger semblait inévitable, le danger de se répéter : l'écueil a été évité. Enfin nous avouerons simplement que certaines négligences de style, dont l'auteur aurait certainement débarrassé son livre si la mort lui en eût laissé le loisir, ne choquent pas autant que paraissent le craindre ceux qui ont publié ces conférences. P. M. de l'Oratoire.

La Mystique divine, *distinguée des contrefaçons diaboliques et des analogies humaines. — Les Phénomènes mystiques*, par M. l'abbé J. Ribet, professeur de théol. au séminaire d'Orléans. Paris, Poussielgue, 1879, 2 vol. in-8 de xvi 512 — et 652 pages. — Prix : 14 fr.

La plupart des chrétiens, même les plus instruits, ignorent profondément cette science supérieure que les Docteurs ont nommée la théologie mystique. Ils savent d'une manière générale que Dieu se plait à élever à un état sublime les âmes parfaites; ils ont lu dans les vies des saints le récit des faits surnaturels qui accompagnent ordinairement cet état et le manifestent; plusieurs connaissent quelques-uns des écrits des plus grands maîtres de la Science mystique, saint Bonaventure, sainte Thérèse, saint Jean de la Croix, mais ils ignorent qu'il existe une théologie mystique, coordonnant ces faits merveilleux, en établissant les lois, exprimant, avec les paroles de la terre, les choses les plus intimes du ciel. Il faut d'ailleurs reconnaître que les livres qui traitent de ces matières sont peu propres à en répandre la connaissance. Quelques-uns, même parmi les plus excellents, manquent de méthode et de clarté ; les autres ont été composés surtout à un point de vue pratique, afin de diriger les confesseurs dans les jugements qu'ils portent ou les conseils qu'ils donnent pour les cas particuliers; enfin, il en est beaucoup où le choix des exemples n'a pas été fait avec la sévère critique que l'on est en droit d'exiger. Or les faits empruntés à l'histoire des âmes privilégiées ont en ceci la plus haute importance ; car la théologie mystique procède ordinairement

d'une façon contraire à la théologie dogmatique et remonte du fait à la loi.

M. l'abbé Ribet s'est proposé de nous donner une véritable Somme, — complète et scientifique, — de la *théologie mystique*. Il divise en deux parties la matière si vaste et si complexe qu'il étudie : les phénomènes de l'ordre mystique, les causes diverses de ces phénomènes. Les deux volumes déjà parus, dont nous rendons compte ici, traitent seulement des phénomènes mystiques. Ces phénomènes sont d'une telle variété qu'il semble impossible de les grouper en un ordre logique ; l'auteur y a réussi cependant, et nous ne saurions trop l'en féliciter : la méthode lumineuse qui permet au lecteur de ne pas s'égarer un seul instant en des chemins si ardus est certainement un des plus rares mérites de ce livre. Il y a tout d'abord un phénomène fondamental, qui est l'essence de la vie mystique, c'est la *contemplation* ; M. Ribet l'étudie dans une première partie ; après l'avoir considérée d'une manière générale, il en dit les degrés, il décrit les rudes épreuves que l'âme doit subir avant de parvenir à cet état. La seconde partie traite des autres phénomènes de la vie mystique ; ils sont groupés en trois ordres, intellectuel, affectif et corporel.

Tel est le plan de cette œuvre magistrale : il a le mérite d'embrasser toute la matière et de la diviser d'une manière si naturelle que le lecteur le moins familiarisé avec ces choses peut, sans nul labeur, trouver aussitôt le point particulier qu'il veut étudier et en reconnaître la place précise dans le tout. Un autre mérite du livre de M. Ribet, c'est la clarté du langage. Sans doute il parle la langue des grands mystiques : ici, comme en toute science, il y a des termes qui s'imposent; mais l'auteur a soin de définir les mots qu'il emploie et il n'emploie ces expressions toutes particulières que lorsque la nécessité l'y contraint. On voit partout et toujours qu'il sait avant tout se faire entendre de ses disciples et qu'il craint de leur laisser dans l'esprit des idées vagues ou incomplètes. Enfin cet ouvrage témoigne de lectures vraiment prodigieuses. Il n'est que le résumé substantiel et méthodique des innombrables livres qu'ont écrit les auteurs mystiques et des vies des saints que les Bollandistes ont publié dans leur gigantesque compilation. M. Ribet cite toujours intégralement au bas des pages les textes importants sur lesquels il appuie sa doctrine; les prêtres trouveront là un inépuisable trésor de science sacrée. Les exemples sont choisis avec le plus sage discernement. Il y a, presqu'à chaque page, des faits extraordinaires, mais les autorités sur lesquelles ils sont appuyés ont une telle valeur qu'aucun catholique ne les rejettera.

Nous souhaitons grandement que ce beau livre se répande parmi les prêtres, qui tous, selon la parole de l'Ecriture, doivent avoir la science

du langage mystique, *prudentem eloquii mystici*, et aussi parmi tous les chrétiens qui doivent tenir à honneur de connaître l'action de Dieu, en ce qu'elle a ici bas de plus relevé et de plus semblable au ciel. Nous espérons bientôt saluer la suite de cet important ouvrage et voir achevée la *Somme mystique* : elle manquait jusqu'alors à ceux qui veulent admirer la science sacrée en ses pleins développements.

E. Pousset.

SCIENCES

Histoire des Coléoptères de France, par le Dr Sériziat, précédée d'une *Introduction à l'étude de l'Entomologie*, par M. Ch. Naudin, membre de l'Institut, à l'usage des Collèges, des Institutions de jeunes gens des Ecoles Normales Primaires, etc. Ouvrage adopté par le Conseil de l'Université. Paris, Firmin Didot, 1880, in-12 de vi-276 p. — Prix : 3 fr. 50.

Après une préface où l'auteur fait ressortir l'utilité de son livre, comme guide pour les commençants, et annonce ce qu'il développera par la suite, vient l'Introduction sur l'étude de l'Entomologie. M. Naudain donne les divisions générales de la classification du règne animal, et s'étend ensuite sur les caractères des insectes proprement dits, puis sur la classification de ce règne, dont l'étude « nous conduit jusqu'aux régions les plus élevées de la pensée, et nous fait voir au-delà de ces mécanismes vivants, variés à l'infini, la Providence, souverainement intelligente et souverainement sage, qui les fait mouvoir. » On entre ensuite dans le livre proprement dit, qui parle successivement de la classe des Coléoptères, de leur conservation, de leur classification, et donne la description des principales espèces de Coléoptères de France. Une table de classement et une table alphabétique des genres, terminent et complètent cet excellent ouvrage, indispensable aux jeunes gens qui veulent se livrer à l'étude des Coléoptères. De nombreuses figures, intercalées dans le texte, en complètent les descriptions, de telle façon qu'au bout de peu de temps un jeune amateur peut arriver à déterminer lui-même et à classer la plupart de ses insectes.

Joseph d'Aubecourt.

Les Papillons de France. *Histoire naturelle, — Mœurs, — Chasse, — Préparation, — Collections.* Paris, Rothschild, 1880, in-8° de iii-268 p., avec 110 vignettes et 19 chromolithographies. — Prix : 7 fr.

Après avoir constaté (*Guide du jeune naturaliste*) la variété et la beauté infinies des papillons, l'auteur étudie l'organisation des insectes en général, leur division, l'organisation de l'ordre qui l'occupe en particulier ; puis il s'occupe successivement, comme le titre l'indique, des métamorphoses des Papillons, des différentes chasses qu'on peut faire, de leur préparation et de leur conservation,

et de la classification des papillons de France en particulier, comprenant l'étude et la description d'un grand nombre des lépidoptères de notre pays. Une table alphabétique des Figures, Familles, Genres et Espèces décrites et le recueil des 19 chromolithographies terminent ce bel ouvrage. En constatant qu'il n'est suffisant qu'au début, mais qu'il sera certainement de la plus grande utilité aux jeunes collectionneurs, nous exprimerons le regret de ne trouver d'éloges que pour les ressources admirables de la nature et non point pour la puissance infinie de Dieu. Ajoutons que l'auteur eût procuré une facilité de plus à l'étude des lépidoptères s'il avait donné les dimensions de ceux de ces insectes qui ne sont pas figurés, sinon de tous.

JOSEPH D'AUBECOURT.

La pisciculture fluviale et maritime en France, par JULES PIZZETTA. *Descriptions, pêches, lois, repeuplement des rivières, élevage des poissons, des écrevisses et des sangsues : L'ostréiculture en France*, par DE BON. Paris, J. Rotschild, 1880, in-8o de 472 p., avec 212 gravures. — Prix : 4 fr. (*Bibliothèque du Gentleman*).

La fécondation artificielle du poisson est du vieux neuf, comme beaucoup des choses de ce monde. Les Chinois la connaissaient dès la plus haute antiquité; les Romains la pratiquaient à grands frais pour la satisfaction de leur sensualisme; au moyen âge, des moines de France en ont usé pour le repeuplement de leurs nombreux étangs; au siècle dernier, le suédois Sund et l'allemand Jacobi ont réussi dans quelques essais de pisciculture sans que leurs procédés aient fait école en dehors d'eux. Ce n'est qu'en 1842 que deux pêcheurs des Vosges, absolument illettrés, Remy, d'abord, puis son ami Gehin, qu'il associa à ses travaux, fondèrent, grâce à une observation sagace et à une patience à toute épreuve, on peut dire de toutes pièces, l'art piscicole. Leur tentative fit bientôt assez de bruit pour que le gouvernement s'en émût ; il désigna une commission de savants pour en déterminer la valeur ; de ce jour-là, la pisciculture scientifique était inaugurée, et quelque temps après, l'établissement d'Huningue la mettait en pratique. Tout le monde connaît les excellents résultats qu'il obtint, sous la direction d'un ingénieur d'initiative et de talent, M. Coste, qui s'y fit un nom. Des entreprises similaires ne tardèrent pas à se fonder à l'étranger; il en existe, aujourd'hui, à peu près dans toutes les contrées de l'Europe, et un grand nombre de cours d'eau sont, à l'heure qu'il est, en voie de repeuplement. Le livre de M. Pizetta est un traité intéressant sur la matière. Au point de vue historique, il a des informations très curieuses; sous le rapport technique, il est aussi complet que possible. C'est un guide sûr pour tous ceux qui voudraient entreprendre de revivifier nos eaux, qu'une avi-

dité imprévoyante a, sur tant de points, stérilisées. — Mais ce livre ne s'adresse pas seulement à ces quelques rares spécialistes : il aura une autre clientèle autrement nombreuse, car il ne se contente pas d'indiquer les moyens de multiplier le poisson, il enseigne encore les façons de le prendre. Il aura donc pour lui la classe nombreuse des amateurs de pêche. Ce volume, très bien imprimé, dans un format élégant, reproduisant toute la législation fluviale, enrichi de planches qui servent utilement aux démonstrations, est aussi réussi dans la forme qu'utile au fond. Il comprend, en outre, un traité d'ostréiculture, moins étendu que le livre sur la fécondation artificielle, mais implicite, tout en restant condensé. V. V.

BELLES-LETTRES

Manuel de Philologie classique, par Salomon Reinach, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de l'Université. Paris, Hachette. 1880, in-8 de 405 p. — Prix : 7 fr. 50.

Ce livre s'impose à l'attention de nos lecteurs, pour sa valeur intrinsèque d'abord, et aussi pour ce qu'il révèle. Si autrefois on pouvait reprocher aux directeurs de l'Ecole normale de trop cultiver chez leurs élèves l'amour de la forme, aujourd'hui il n'en est plus ainsi : les horizons sont élargis : la science véritable s'unit à l'art d'écrire et de parler : l'École normale a ouvert ses portes aux innovations imposées par les nécessités présentes. La preuve en est dans ce volume qu'offre au public intelligent M. Salomon Reinach, qui, l'an passé, était encore élève de l'Ecole normale. Je crois l'exemple très bon pour nos Facultés catholiques. Le *Manuel de philologie* est partagé en douze livres, dont voici les titres : *Objet et Histoire de la Philologie; Bibliographie de la Bibliographie; Epigraphie, Paléographie, critique des textes; l'Art antique et son histoire; Numismatique; Grammaire comparée du sanscrit, du grec et du latin; Histoire politique et littéraire, philosophie et sciences de l'antiquité* (*Bibliographie*); *Musique et orchestique des anciens; Métrique des anciens; les Antiquités de la Grèce; Antiquités romaines; Mythologie.* On le voit, sous ce mot de Philologie, M. Reinach embrasse beaucoup de choses : en définitive, il regarde la Philologie au sens des Allemands, comme la science de l'antiquité et de tout ce qui touche à l'antiquité. C'est la première fois qu'en France on publie un tel ouvrage : et on ne peut refuser au jeune agrégé une érudition très vaste et très variée, qui ne reste étrangère à aucune des connaissances classiques. Il peut se rendre le témoignage qu'il a bien mérité des travailleurs présents et à venir, en leur offrant cette encyclopédie presque complète. M. Reinach, en effet, donne le catalogue des principaux ouvrages relatifs à chaque genre d'études :

il résume l'état actuel de la science sur chacune des questions qu'il aborde. C'est substantiel, exact, toujours au courant des découvertes les plus récentes. M. Reinach a pris comme cadre de son travail le *Triennium philologicum* de Freund, édité chez Violet, à Leipzig (1874-76). Il l'a dépassé; son livre montre comment on peut « *savoir à la française.* » Est-ce à dire qu'il soit parfait, qu'il n'y ait point de modifications à introduire? M. Reinach lui-même ne le pense pas, puisqu'il appelle, dans sa préface, les critiques sérieuses et faites pour l'amour de la vérité.

A la page 8, M. Reinach cite en note une ligne de M. Karl Hillebrand; « Au dix-septième siècle, les progrès du jésuitisme, dus aux guerres de religion, tuèrent la philologie en France. » Tel n'est pas l'avis de notre commun maître, M. E. Benoîst, professeur à la Sorbonne, lorsque, dans la préface de son admirable Virgile, il rend hommage au P. La Ruë, ce jésuite du dix-septième siècle (T. I, p. XL.; T. II, p. III). C'est un jésuite, le P. Labbe, qui provoqua la publication de la *Byzantine*, et parmi ses collaborateurs, on n'a pas encore oublié les PP. Poussines et Maltret. Je citerai encore le P. Vigier, auteur du manuel : *De Præcipuis Græcæ dictionis Idiotismis*, dont M. Egger a fait un si grand éloge. (*De l'Hellénisme en France.* T. II, p. 54.) Je réclame aussi contre une autre note de M. Reinach, qui suit celle indiquée plus haut : « l'esprit voltairien, dit-il, fit le reste au dix-huitième (siècle). » De cet arrêt par trop absolu, j'en appelle, après M. Reinach, lui-même, aux *Mémoires* de notre Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, où, trop souvent, l'Allemagne est venue prendre un bien qui ne lui appartenait pas. — Je regrette de ne pas voir cité parmi les savants du seizième siècle, Beatus Rhenanus, une des gloires littéraires de l'Alsace, qui découvrit l'unique manuscrit de Velleïus Paterculus, et en donna l'édition *princeps* en 1520.

J'aurais désiré qu'en parlant de Mommsen, M. Reinach mît ses lecteurs plus en garde contre la partialité implacable de cet historien, et son esprit de dénigrement de la race latine, dont Cicéron a payé tous les frais (p. 17, note). Dans la *Revue des catalogues des manuscrits* déposés dans les bibliothèques, M. Reinach aurait pu nommer celui de Kelle pour la bibliothèque de Prague. Je regrette aussi que M. Reinach n'ait point donné un aperçu historique de l'odyssée de nos manuscrits français : les plus beaux que possèdent Berne, Heidelberg, et d'autres villes d'Allemagne proviennent de nos abbayes bénédictines : c'était le cas de parler de Pierre d'Orléans. Il fallait ne pas omettre, un autre ouvrage de Freund, très utile, surtout pour l'interprétation de Cicéron : la *Schüler-Bibliothek.* L'indication des comptes-rendus de quelques Académies me paraît aussi nécessaire. Beaucoup trop sommaire est le résumé de grammaire comparée : il

est impossible de faire tenir en quelques pages, d'une manière utile, la théorie de la déclinaison et de la conjugaison.

A côté de Nægelsbach, pourquoi ne mentionnerait-on pas Berger, dont la *Stilistique*, courte et précise, renferme de précieuses remarques ? M. Reinach ne s'est-il pas souvenu de la *Palæstra Ciceroniana* de Seyffert ? A propos de Laocoon, on aurait pu rappeler (p. 81, note 2) que Sadolet, évêque de Carpentras, sous Léon X, avait décrit en de fort beaux vers latins le groupe de marbre, tel que nous l'avons aujourd'hui. Mais l'espace me fait défaut pour suivre ainsi M. Reinach dans des détails minutieux. Ma réserve la plus sérieuse porte sur la conclusion du livre au sujet du christianisme, dont la victoire, dit M. Reinach, *n'est pas un triomphe de l'esprit sémitique : c'est une renaissance de l'esprit aryen* (p. 358). M. Reinach me permettrait-il de lui rappeler le proverbe latin : *Ne sutor supra crepidam?* Ce n'est pas en passant, et d'une façon aussi sommaire, que le philologue doit se prononcer sur une question très grave, très délicate et très complexe. M. Reinach est d'ailleurs trop intelligent pour croire que son jugement sur ces choses soit irrévocable. Puisse un jour venir où, laissant de côté le *sémitisme et l'aryanisme*, il connaîtra la lumière de la pleine vérité ! Dieu récompense toujours les âmes de bonne volonté ; M. Reinach est de ce nombre.

PAUL LALLEMAND,
Prêtre de l'Oratoire.

Early Chroniclers of Europe. France, par GUSTAVE MASSON. Londres, Society for promoting Christian Knowledge, 1880, petit in-8° de XII-370 p.

Dans ce volume, publié sous les auspices de la Société pour le développement de la foi chrétienne, M. Gustave Masson a eu le dessein de vulgariser les notions nécessaires pour remonter aux sources de notre histoire nationale pendant le moyen âge. Son travail est fait d'après les publications les plus autorisées : *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, *Histoire littéraire de la France*, *Journal des Savants*, ouvrages de MM. Aubertin et Monod. Des index chronologique, biographique et géographique, en facilitent l'usage. Les matières sont distribuées en vingt un chapitres : le premier traite des ouvrages d'Eusèbe et des chronographes antérieurs à Grégoire de Tours ; le dernier se termine à Robert Gaguin, employé à des négociations par trois rois, Louis XI, Charles VIII et Louis XII, et qui ferme la série des écrivains du Moyen-Age : ses successeurs appartiennent à la période de la Renaissance. Dans l'intervalle, du VIe au XVIe siècle,

que de sources importantes pour notre histoire ! Ce sont les chroniques carolingiennes, les premières chroniques capétiennes, et, avec les historiens des croisades, les premiers créateurs de la prose française. N'est-il pas douloureux de voir cette tentative pour vulgariser notre gloire nationale se produire à l'étranger, et offrir à la jeunesse anglaise des notions dignes d'être en France le premier patrimoine intellectuel de tous ceux qui prétendent à la noble tâche de faire rentrer leur pays dans la voie de ses traditions?

JUST DE BERNON.

Gino Capponi, *i suoi tempi, i suoi studi, i suoi amici.* Memorie raccolte da MARCO TABARRINI. Firenze, Barbèra, 1879. In-12 de VII-376 p. avec portrait.

Le nom du marquis Gino Capponi, mort en 1876, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, a eu un grand retentissement en Italie. Florence, Rome et d'autres cités lui ont donné des lettres de bourgeoisie et nul personnage n'est passé par Florence sans aller présenter son hommage à ce noble vieillard, qu'une cécité prématurée rendait encore plus intéressant. Cependant Capponi ne fut pas un homme d'Etat, et s'il devint un moment ministre en 1848, ce ministère fut de courte durée ; il ne fut pas un orateur ou un écrivain de premier ordre, mais par sa position de naissance et de fortune, par les relations que lui valut son amour pour la liberté de son pays, il devint un initiateur, ou du moins il offrit un exemple intellectuel à toute cette génération qui, dédaigneuse du passé, supportant avec peine le présent, aspirait à un autre avenir. La nature paresseuse et craintive de Capponi s'inquiétait des ardeurs de son entourage et cherchait à les modérer : il ne fut jamais un conspirateur, et détesta toutes les intrigues des sectaires : grand seigneur libéral et libre penseur, tout en conservant un fond d'idées chrétiennes, aimé des gens de lettres, leur Mécène et leur protecteur, il rêva, prépara, applaudit les évènements qui donnèrent à son pays d'autres destinées. Comme les conspirateurs, il s'attristait à la pensée de voir l'Italie « sous le joug des Allemands et des prêtres et d'une masse de peuple digne des uns et des autres. » Ami de Balbo, dont il approuvait franchement les *Speranze d'Italia*, d'Azeglio qui lui lisait avant l'impression ses *Casi di Romagna*, programme politique plus que récit historique ; lié avec Libri, Tommaseo, Alfieri, Matteucci, il cherchait à intéresser l'opinion publique à la cause italienne, encourageait toutes les initiatives, et applaudissait à la guerre contre l'Autriche, à la défense de Rome contre les Français, etc...; se résignant facilement aux faits accomplis dont il n'avait pas cependant approuvé les projets. Il eut néanmoins le courage de se séparer de

beaucoup de ses amis en votant, au nom de la liberté, contre les lois détruisant les corporations religieuses, en écrivant, au nom de la morale, sur la nécessité de la sanction religieuse pour parfaire le contrat civil du mariage. Sous plus d'un rapport, on le voit, Capponi était un modéré; il admettait qu'on renversât les divers gouvernements pour former une patrie italienne, mais il tenait aussi à ce que, dans cette patrie, il y eût de la morale dans les sentiments et de la dignité dans les caractères. M. Marco Tabarrini, dans son récit de la vie de l'homme influent dont les Italiens libéraux sont si fiers, a donné un ouvrage très-intéressant, grâce aux nombreux renseignements qu'il a réunis, aux lettres de Capponi, de Balbo, d'Azeglio, de Confalonieri, etc... qui y sont insérées, et qui font mieux connaître encore les hommes qui, en Italie, eurent action sur les idées d'où sont sortis les évènements que nous avons vu s'accomplir. Les opinions de M. Tabarrini sont, en général, celles de Capponi. Il combat cependant ce qu'il dit en faveur du mariage religieux, reprochant à Capponi de ne pas se faire une idée exacte des conditions morales de la société présente... c'est évidemment s'égarer. Mais M. Tabarrini, qui ne trouve pour louer la religion de Capponi que ces mots : « Il était croyant, mais non comme les femmelettes et les sacristains, » emploie de ces expressions malheureuses, si chères à une génération qui compromettait par l'absence de convictions religieuses éclairées la cause nationale qu'elle voulait servir. Tabarrini se demande en terminant pourquoi Capponi ne fut pas ce qu'il aurait pu être, et nous, nous demandons comment il se fait que le fils du si fidèle et si dévoué ami du grand-duc de Toscane, proscrit par la Révolution, et de la chrétienne si fervente qui priait Dieu de retirer la vie à son fils s'il devait l'oublier et embrasser les maximes du monde, comment, dis-je, il se fait qu'il n'a pas tenu à honneur de garder ces nobles traditions de foi religieuse et politique, comment il a pu en rougir, les délaisser, pour adopter les aspirations de la Révolution qui chasse les souverains légitimes et veut détruire le catholicisme. Il y a là de ces mystères qui sont insondables, de ces problèmes que l'on se pose en tremblant, mais dont la réponse donnerait l'explication de plus d'un événement et serait la véritable philosophie de l'histoire de notre temps. Ce qui manque aux hommes d'aujourd'hui, c'est la connaissance et le respect des droits de Dieu dans la Société. On voit ce que ce livre peut laisser à désirer, mais on y trouvera une foule de renseignements recueillis avec zèle et disposés avec art par un écrivain de talent. H. DE L'É.

HISTOIRE

Pérou et Bolivie, par Charles Wiener. Paris, librairie Hachette, 1880, gr. in-8, de 796 pages avec plus de 1100 gravures, 27 cartes et 18 plans. — Prix : 25 fr.

En 1875, le Ministère de l'instruction publique chargeait M. Georges Wiener d'une mission archéologique et ethnographique au Pérou et en Bolivie, mission qui s'est terminée en 1877. On peut dire que l'auteur n'a pas perdu son temps pendant ces deux années. Le beau volume édité par la maison Hachette contient le fruit de ses recherches. Il renferme de nombreuses cartes, des plans et des centaines de gravures qui font passer tour à tour sous les yeux du lecteur étonné les types, les costumes, les produits naturels et industriels du pays, les plus remarquables spécimens de l'architecture locale, et surtout les restes importants des civilisations éteintes. La première partie contient le récit du voyage de l'auteur : elle est remplie de faits et d'anecdotes curieuses qui permettent de juger l'état du pays, les mœurs des habitants, les coutumes, l'art et la religion. La deuxième partie, intitulée : *Notes archéologiques*, comprend une étude tout à fait scientifique des vestiges matériels du passé; les dessins dont elle est accompagnée reproduisent des monuments recueillis dans les fouilles ou photographiés dans les musées et les collections de l'Amérique méridionale. Parmi les dessins, on remarquera particulièrement les reproductions d'anciennes étoffes trouvées dans les sépultures, étoffes décorées d'ornements géométriques ou de figures humaines régulièrement répétées qui font penser à ces vieilles tentures byzantines dont plusieurs de nos églises conservent encore de beaux spécimens. La céramique offre aussi un sujet inépuisable d'études. Nulle part, mieux qu'au Pérou, on ne saurait observer une variété plus extraordinaire de formes : vases imitant des fruits, vases imitant des animaux, vases reproduisant des images humaines et particulièrement des hommes ou des femmes accroupis, dont les types, il faut l'avouer, sont toujours laids et disgracieux; ces poteries sont fréquemment rehaussées de couleurs parmi lesquelles on n'employait guère que le blanc jaunâtre, le rouge brun et le noir. Il est fâcheux que l'auteur soit sorti du terrain géographique ou purement archéologique, pour exprimer des idées fausses sur le rôle de l'église catholique au Pérou. Aucun homme de bonne foi ne voudra s'associer à sa manière de voir au sujet des procédés violents des missionnaires, et il ne fera croire à personne que c'est à l'instigation des ministres d'un Dieu de paix qu'on a égorgé les récalcitrants qui refusaient de recevoir le baptême (p. 717). Si de pareils faits se sont produits, l'Église n'y est pour rien,

M. Wiener peut en être sûr, et elle n'a jamais employé, comme il le dit, la violence et la ruse pour introduire la croix au Pérou.

TONY DE CHARTROUGES.

Annales de l'ordre de Sainte-Ursule, *formant la continuation des Annales du même institut.* Clermont-Ferrand, librairie Thibaud, 1856-1879, cinq volumes in-8 de XVI-712; 693, XII-708, 774 et 583 p.. — Prix :30 fr.

Deux grandes familles religieuses sortirent, au seizième siècle, de la lutte de l'Église et du protestantisme : l'une se consacra à élever les jeunes gens dans d'innombrables collèges fondés par elle en tout pays, l'autre adopta les jeunes filles et créa le véritable pensionnat de la femme. Les deux ordres, Jésuites et Ursulines, étaient approuvés et bénis par le Souverain-Pontife la même année, 1535. Sainte Angèle Mérici, simple fille sans science et sans richesse, mue par sa foi active, par le désir de prémunir son sexe contre les influences hérétiques et contre le relâchement général de ce temps, se met à la tête de jeunes personnes animées des mêmes sentiments, les forme d'abord à la vie intérieure et détachée, puis à la pratique de l'enseignement, et ouvre à Brescia cinq ou six écoles gratuites, sous le patronage de la glorieuse martyre sainte Ursule, déjà protectrice des universités de Paris, de Vienne, de Coïmbre. Comme saint Vincent de Paul allait bientôt le tenter, Angèle rêve un ordre de femmes sans clôture, allant faire leurs classes dans les quartiers, vivant la plupart au milieu de leur familles, se réunissant pour la prière, les délibérations, les exhortations et les avis. Nous avons dit mal à propos un *ordre*, c'est plutôt une *congrégation*. Angèle morte, saint Charles Borromée est frappé du but, de la pensée et des résultats conquis en dépit de mille obstacles : il appelle à Milan un essaim d'Ursulines, révise leurs règles en partie, et les veut cloîtrées. Le principal essor de la congrégation, devenue dès lors un ordre, date de cette intervention, de cette adoption. Les filles d'Angèle se répandent promptement en Italie, en Allemagne, en Hollande, en France. Chez nous, elles trouvent leur épanouissement complet. A Avignon, à Paris, à Bordeaux, à Toulouse, elles créent des communautés enseignantes, qui bientôt sont enviées par toutes les provinces, par tous les centres importants. C'est une floraison merveilleuse, que nous-même racontions dernièrement dans notre *Histoire de sainte Angèle Mérici et de tout l'ordre des Ursulines*, et qui démontre une fois de plus, et magnifiquement, la puissance de l'Église catholique dans les régions du beau, du grand et du bon. L'Amérique reçoit les ferventes institutrices au siècle suivant; elles prennent possession du Canada au nom de l'éducation chrétienne et française. Les premiers temps de notre colonisation canadienne

sont pleins de leur action, véritablement héroïque, ainsi qu'on peut e voir dans les quatre volumes in-8 publiés à Québec même, en 1866 : les *Ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours.*

A l'époque de la Révolution, les Ursulines possédaient en France plusieurs centaines de maisons : elles furent fermées, pillées, confisquées, et les sœurs jetées sur le pavé, en prison où à l'échafaud. Il en périt un certain nombre de la main du bourreau. Quand l'ordre fut rétabli, plusieurs Ursulines survivantes se réunirent de nouveau, en différents endroits, et tentèrent de faire revivre leur ordre. Ce ne fut pas sans des difficultés propres à décourager des cœurs poussés par un autre sentiment que celui de l'apostolat : il fallait tout racheter, tout meubler, trouver des vocations, attirer la confiance d'une génération saturée d'impiété et qui avait d'autant plus besoin de cette assistance chrétienne. Bonaparte approuva en 1806, par un décret spécial, bien que provisoire, l'ordre de Sainte-Angèle, et songea même à lui confier l'institution naissante des Filles de la Légion d'Honneur. Les progrès de la renaissance, en dépit de tout, ont été assez rapides : les Ursulines possèdent actuellement en France environ cent trente maisons, indépendantes, du reste, les unes des autres, suivant les anciens règlements.

C'est le détail de cette résurrection que nous offrent les cinq volumes dont on vient de lire le titre, dus aux soins des Ursulines de Clermont, l'une des communautés les plus importantes de l'ordre, et celle peut-être qui a fait le plus pour sa restauration. Du reste, bien que la France y occupe le rang principal, les fondations des autres pays, depuis près d'un siècle, y sont rapportées avec le même développement. C'est comme un voyage religieux et pittoresque à travers le monde, avec ce charme particulier que chaque article a été rédigé sur les lieux, et reflète absolument la couleur du pays et des gens. Que de beaux exemples en tout cela ! quelle piété, quel zèle, quel renoncement toujours ! que de grandeur parfois ! et plus encore, que de bien accompli, et jusqu'en Océanie ! que d'industries touchantes pour gagner et fixer dans la vertu et dans l'étude de jeunes et si légers esprits ! Ces industries constituent un des côtés attrayants du volumineux recueil ; les maîtres et maîtresses y peuvent apprendre beaucoup. Les simples curieux ne regretteront pas les heures dépensées à cette lecture. Et quant aux communautés, de quelque ordre qu'elles soient elles y trouveront d'innombrables exemples de perfection, de haute perfection, disons-nous, et à tous les âges de la vie. Car, nous devons aussi relever ce point, les *Annales* comprennent quantité de biographies de sœurs contemporaines, qui ont le droit, assurément, d'être présentées à des religieux et à des religieuses comme des modèles

achevés. L'ouvrage se termine par un tableau de toutes les maisons d'Ursulines existant actuellement dans le monde. V. Postel.

Papiers inédits du duc de Saint-Simon. *Lettres et dépêches sur l'ambassade d'Espagne.* Insroductions par Edouard Drumont. Paris, A. Quantin, 1880, in-8 de 411 p. — Prix : 7 fr. 50.

Il y a trois mois à peine que les manuscrits de Saint-Simon sont enfin sortis de leur longue et obscure captivité, grâce à une mesure libérale de M. le ministre des affaires étrangères; et déjà plus d'un érudit s'est jeté sur eux comme sur une proie, avec un empressement qui doit réjouir singulièrement là-haut le vaniteux duc et pair. M. Ed. Drumont est arrivé mauvais premier dans cette course un peu folle; et, tout en publiant avec exactitude la correspondance relative à l'ambassade extraordinaire d'Espagne en 1721, il s'est donné le plaisir de la faire précéder d'une double préface assez tapageuse, évidemment destinée au gros public. Avec un langage et une verve plus dignes des petits journaux que de la grande histoire, il n'épargne à personne ses attaques très directes, et mêle un peu toutes les questions, sans apporter à aucune des témoignages bien nouveaux.

Ce que nous dit l'auteur sur l'histoire des papiers du duc et des infortunes que la routine administrative leur a fait subir, avait été exposé déjà, avec plus de sagacité et de sang-froid, dans une œuvre considérable de M. Armand Baschet présente à toutes les mémoires. (V. le *Polybiblion* de 1874, t. XI, p. 161.) Quant aux quolibets qu'il adresse aux divers conservateurs des archives des affaires étrangères et aux ministres eux-mêmes, il serait plus aisé d'en justifier le fond que d'en accepter la forme. Une observation analogue s'applique à l'introduction spéciale qui traite des deux projets de mariage que le Régent avait chargé Saint-Simon de faire ratifier par Philippe V. Sans parler des anecdotes grivoises, propres à réjouir les lecteurs ordinaires du *Figaro* ou du *Gil-Blas*, que M. Drumont se plait à rappeler, on ne voit pas vraiment ce que ces tirades sur une scène des *Rois en exil* de M. Daudet ou une allusion, aux intrigues galantes de Napoléon III avec Marguerite Bellanger, viennent faire dans un travail qui a la prétention d'étudier sérieusement un épisode intéressant du commencement du dix-huitième siècle. Son jugement sur le cardinal Dubois, — que nous n'avons pas d'ailleurs la pensée de défendre, — est présenté avec le même sans-façon et la même outrecuidance toute démocratique.

La correspondance de Saint-Simon avec son gouvernement, ses lettres particulières au duc d'Orléans et à Dubois, qui sont ici publiées pour la première fois, ont évidemment de la valeur; mais elles au-

raient eu besoin d'être mieux mises en relief et accompagnées de quelques notes précises, et nourries de recherches comme les vrais travailleurs savent en orner leurs productions de documents inédits. Mais il aurait fallu pour cela plus de temps qu'un copiste et un imprimeur n'en mettent à préparer un volume de quatre cents pages; et l'auteur semblait uniquement préoccupé d'arriver avant tous les autres et de faire plus de bruit qu'eux. Il faut reconnaître que, jusqu'à un certain point, il a atteint son but; mais nous ne voyons pas ce que l'histoire de la négociation des mariages du jeune Louis XV avec l'infante et du prince des Asturies avec Mlle de Montpensier, ce que la renommée de Saint-Simon et même ce que le talent de M. Édouard Drumont ont bien pu y gagner. G. B. DE P.

Le Maréchal Davout, prince d'Eckmühl, raconté par les siens et par lui-même, par A. L. D'ECKMUHL, MARQUISE DE BLOCQUEVILLE. II. *Années de commandement.* — III. *La Russie et Hambourg.* Paris, Didot, 1879-1880, 2 vol. in-8 de II-476 et 564 p. — Prix : 7 fr. 50 le volume.

Mme la marquise de Blocqueville poursuit l'œuvre vraiment filiale qu'elle a entreprise; après les « années de jeunesse » du maréchal Davout (voir t. XXV, p. 517), les « années de commandement.» C'est une réponse aux attaques dont le maréchal a été l'objet de la part de plusieurs historiens, et en particulier de M. de Vaulabelle. Cette réponse, Mme de Blocqueville la demande à son père lui-même, à ses papiers les plus intimes, et particulièrement à sa correspondance avec sa femme. L'histoire générale n'a que peu de chose à glaner dans cette publication; l'histoire personnelle du prince d'Eckmühl y est en revanche toute tracée: le maréchal s'y peint sous des traits qu'on ne soupçonnait pas: mari tendre et dévoué, plein de délicates prévenances pour sa femme et sans cesse occupé de lui faire plaisir. Ajoutons que cette tendresse n'altère en rien ni la prévoyance de l'homme de guerre, ni la fermeté de l'administrateur, ni la vaillante impétuosité du soldat. Citons un trait piquant rapporté par Mme de Blocqueville sur le compte d'un vieil ami de son père, le général de Trobriand. C'était en 1815; le général, alors colonel de Trobriand, avait été chargé d'une dépêche pour le général allemand Thielmann, qui, de Saxon, était devenu Prussien et ennemi de la France. Thielmann prit connaissance de la dépêche, écrivit sa réponse, puis la remit à Trobriand, en ajoutant d'un air de hauteur dédaigneuse : « N'oubliez pas que que nous, Allemands, nous nous battons pour l'honneur, tandis que vous autres, Français, vous vous battez pour de l'argent. » Trobriand, piqué au vif, reprit avant de sortir, sans saluer: » C'est possible, général;

chacun se bat pour ce qui lui manque! » Le mot était sanglant, il ne fut pas relevé; mais de longtemps le Prussien ne le pardonna pas à l'officier français.

Le troisième volume de Mme la marquise de Blocqueville n'a pas moins d'importance que les précédents. Il aborde deux parties mal connues et contestées de la vie du maréchal Davout: la campagne de Russie et le siège de Hambourg: la campagne de Russie où la jalousie de Napoléon a réduit le prince d'Eckmühl a un rôle plus effacé; le siège de Hambourg où le vainqueur d'Auerstaedt a maintenu, le dernier, contre les efforts de l'armée russe, le drapeau français en Allemagne. C'est à cette occasion surtout que la calomnie s'est acharnée contre le maréchal. On l'a accusé de violences, voire même de déprédations. Le mémoire justificatif adressé par Davout à Louis XVIII, et que Mme la marquise de Blocqueville a eu la bonne pensée de réimprimer dans ce volume, réduit ces accusations à néant. Le maréchal a adouci, dans la mesure du possible, et autant que le permettaient les intérêts de l'armée et de la place confiées à sa vigilance, les ordres terribles et souvent sanguinaires de l'empereur. Il a dû sans doute avoir recours plusieurs fois à des mesures rigoureuses; mais ces mesures, une impérieuse nécessité les commandait, et le maître en avait exigé même de plus violentes; le maréchal, lui, n'a fait que le *mal nécessaire;* c'est le mot dont il se sert, et que les faits justifient. La défense de Hambourg, non moins que sa conduite pendant la désastreuse retraite de Russie, ajoutent de nouveaux fleurons à la gloire du prince d'Eckmühl. Mais si Davout sort plus grand de ces deux campagnes et des documents livrés au public par la persévérante et touchante admiration de sa fille, l'empereur en est amoindri. Rien de plus mesquin que cette pitoyable jalousie qui, dans de pareilles heures de crise, lui fait laisser à l'écart l'intrépide et habile lieutenant auquel il devait tant de services et de succès.

Une chose pourtant nous touche plus encore peut-être, dans ce volume, que la gloire militaire de Davout: c'est la révélation de son caractère, tel qu'il apparaît dans sa correspondance avec la maréchale. Après le guerrier, sans cesse appliqué à l'instruction de ses troupes, nous aimons à voir le père et l'époux, s'arrachant un instant à ces préoccupations absorbantes pour songer à sa femme, à ses enfants, si loin de lui, dont le souvenir le poursuit au milieu de ses travaux et vient doucement caresser ses rêves. Parmi tant de bruits de guerre, le cœur se repose sur ces charmantes scènes de famille. Le soldat, pourtant, n'abdique pas dans le père. N'envoie-t-il pas par exemple à sa femme le manuel des sous-officiers, pour être placé dans les mains de son petit Louis, lorsqu'il saura épeler? L'enfant avait deux ans, et le vainqueur d'Eckmühl voyait déjà en lui un futur maréchal. Étrange

ironie de la destinée : au moment où Davout recommandait de faire de son fils un bon serviteur du roi de Rome, l'empereur préparait cette désastreuse guerre de Russie qui allait ruiner l'empire, renverser sa dynastie, et le précipiter lui-même avec son fils dans l'exil.

M. DE LA ROCHETERIE.

Histoire de la Restauration, par M. C. DARESTE. Paris, Plon, 1880. 2 vol. in-8 de IV-524 et 504 p — Prix : 15 fr.

Ces deux volumes forment un ouvrage de valeur. Si l'histoire de la Restauration a été souvent écrite en pamphlet, on entend ici une voix grave et mesurée, L'auteur ne veut adopter ni « l'injuste légende qui avait travesti après 1830 les actes et les souvenirs de la branche aînée, » ni s'arrêter « aux illusions des légitimistes fidèles, trop disposés, dit-il, à croire les temps qu'ils regrettaient plus exempts qu'ils ne le furent de fautes et d'agitations inévitables. » Les hommes intelligents savent parfaitement qu'il y a eu des fautes et quelles sont ces fautes, mais ils estiment aussi que le principe politique d'hérédité monarchique sur lequel s'appuyait la Restauration lui donnait, vis-à-vis de l'Europe, une force que rien ne peut remplacer, et lui aurait donné à l'intérieur, pour développer les libertés publiques, une puissance invincible si les passions n'étaient venues détruire le trône de la famille incontestable. M. Dareste ne reconnaît peut-être pas assez cette force, quoiqu'en énumérant « les hommes d'État de premier ordre » qui servirent le gouvernement, il dit que, « grâce à eux, la Restauration a pu fonder les bases du gouvernement parlementaire, administrer avec sagesse, relever les finances et reprendre dans les conseils des souverains une attitude qui n'était permise qu'aux héritiers de la vieille monarchie. » M. Dareste trouve que « la Restauration eut le malheur de ne pas organiser solidement un grand parti de gouvernement, » et cela est vrai; mais il eut fallu pour cela oublier quelques dissidences secondaires, empêcher les royalistes de se livrer entre eux à des récriminations absurdes, engageant ainsi une guerre fratricide, détestant celui qui n'avait pas exactement et sur tous les points leurs opinions à l'égal de l'ennemi déclaré de la monarchie, si ce n'est davantage. Cette désunion des royalistes fut mortelle, car malheureusement elle était entretenue par les princes qui auraient dû l'apaiser. Mais ce qui fut surtout coupable, ce que M. Dareste condamne justement, c'est l'opposition de l'extrême gauche : « L'histoire, dit-il, sera de plus en plus sévère pour l'opposition de l'extrême gauche, hostile sous toutes ses formes à un régime dont elle sapait les bases sans scrupule. Elle ne le sera pas moins, continue-t-il, pour l'opposition de l'extrême droite, c'est-à-dire du groupe des royalistes qui n'avaient pas le sens des nécessités du gouvernement. » J'aurais

désiré également voir M. Dareste blâmer certains actes et certaines attitudes du centre gauche qui découvrirent la Royauté et laissèrent l'ennemi la renverser. Le centre gauche a été, à toutes les époques, un des principaux artisans de nos malheurs. Sur plusieurs points nos jugements ne seront pas d'accord avec ceux de l'auteur. Ainsi on trouvera difficilement que « les ordonnances de 1828 eurent l'avantage de faire rentrer le clergé sous la loi commune, » et il n'est pas certain, comme le pense M. Dareste, qu'en 1830 « Henri V n'eut pu être proclamé sans guerre civile. » Si on a reconnu depuis, que la royauté d'Henri V et la régence du duc d'Orléans eussent été la solution la plus constitutionnelle et la plus politique, la faute de l'avoir repoussée incombe surtout à ceux qui eurent alors la direction de l'opinion, et voulurent renverser les Bourbons qu'ils détestaient pour s'établir à leur place et creuser entre eux et la nation des abîmes qu'il eût été sage de combler. Peu d'époques offrent à l'observateur plus de sujets d'instruction que ces quinze années de la Restauration. Là on voit, en un cadre restreint, toute l'histoire de nos luttes et comme le drame, souvent plus terrible mais jamais plus vivant, de nos dissensions intérieures. Il eut fallu si peu pour les apaiser! il eut fallu penser au mot profond de M. de Villèle : « Le roi sans les royalistes se perd ; les royalistes sans le roi se perdent, » et alors les royalistes se seraient unis au lieu de s'anathématiser réciproquement ; il eut fallu que les libéraux respectassent le roi au lieu de le mépriser, il eut fallu que tous, princes, royalistes, libéraux, missent en action, dans leur conduite politique des principes de vérité et de justice. La lecture du livre de M. Dareste, fait avec talent, laissera évidemment une bonne impression en faveur de ce gouvernement de la Restauration qui releva la France épuisée par vingt-cinq ans de révolution et de guerres sanglantes. Seulement je ne voudrais pas que, tout en reconnaissant que « les fautes des gouvernants furent, en 1830, la cause déterminante » de leur chute, on en prit trop aisément son parti en disant : ils ont mérité leur sort. Cette morale politique serait funeste. Il faut que le trône en France redevienne indiscutable ; sans cela nous serons sur une mer de sable mouvant, où rien ne pourra se fixer et où, sans fondement, tout viendra à crouler. H. de l'E.

Histoire de l'abbaye de Floreffe, *de l'ordre de Prémontré*, par l'abbé Joseph Barbier, curé de Liernu, membre de la Société archéologique de Namur, membre de l'Académie d'archéologie de Belgique, de la Société académique de Cherbourg, etc., et l'abbé Victor Barbier, ancien professeur au séminaire de Floreffe. Namur, imprimerie de Ad. Wesmael-Charlier, 1880, in-8 de xvi-519 p.

Située à deux lieues seulement de Namur, sur la rive droite de la Sambre, l'abbaye de Floreffe occupe une place considérable dans l'his-

toire ecclésiastique et civile des Flandres et de la Belgique. MM. Joseph et Victor Barbier, associant leurs efforts, ont retracé une histoire fidèle de cet illustre monastère. Il suffit de parcourir leur ouvrage pour prendre une idée de l'étendue des recherches qu'ils ont dû s'imposer, et ces recherches ont d'autant plus d'importance pour les lecteurs, et surtout les lecteurs étrangers à la Belgique qu'elles ont été faites dans des manuscrits aux archives de l'État à Namur, à Bruxelles, au séminaire de Namur ou dans ses dépôts particuliers. Les auteurs n'ont pas négligé les documents déjà imprimés en grand nombre et dont plusieurs sont d'une importance capitale. Il était nécessaire d'ailleurs, pour donner aux faits et aux caractères leur véritable couleur, d'avoir toujours présent à l'esprit le tableau des évènements qui se déroulaient autour de l'abbaye. Les auteurs n'ont pas manqué de fournir les renseignements indispensables sous ce rapport, et ils l'ont fait avec une réserve digne de servir de modèle. Le soin principal de MM. Barbier est de faire connaître la vie intérieure de l'abbaye de Floreffe, et ils le font de la manière la plus claire, en suivant l'ordre des temps depuis la fondation de l'abbaye en l'année 1121, par saint Norbert lui-même, jusqu'à la mort de M. Jacquemain, dernier survivant des religieux de Floreffe, qui s'éteignit le 2 septembre 1850, à l'âge de 80 ans et dix mois.

Par son antiquité, par ses possessions territoriales, par le nombre toujours considérable des chanoines qui l'habitèrent, Floreffe fut l'un des centres les plus importants de la vie religieuse dans les Pays-Bas. « En étudiant attentivement, disent MM. Barbier, l'histoire de cette illustre abbaye, on remarque qu'elle est une de celles où la régularité s'est le mieux conservée. Pendant près de sept siècles, on ne voit que quelques années de relâchement, au quatorzième. A toutes les autres époques, il suffit de ranimer le zèle sans qu'aucune réforme importante y devint nécessaire. Le bien paraît s'être opéré continuellement dans cette maison, d'une manière tranquille et sans bruit. Elle n'a guère fourni de religieux qui se soient fait un nom dans l'histoire, mais elle a procuré, dans ses commencements, de fervents apôtres et, plus tard d'excellents pasteurs, qui ont, animé la foi et soutenu la piété, et qui, sans viser à l'éclat, n'en ont que plus efficacement travaillé a étendre le royaume de Dieu, et avec lui, tous les biens qui en sont les fruits. — Que l'esprit véritablement religieux ait continué à régner à Floreffe jusque dans les derniers temps, il n'en faut pas d'autre preuve que la vie édifiante tenue dans le siècle par tous les membres de cette nombreuse communauté, lorsque l'impiété révolutionnaire, les eut chassés de leur abbaye..... »

Ce premier volume sera suivi d'un autre volume, réservé pour les pièces justificatives. On peut déjà juger, par les renvois, de l'intérêt

que présentera ce recueil; pour ceux qui aiment à étudier l'histoire dans ses sources véritables, ces documents sont toujours remplis d'une riche moisson de renseignements. Aussitôt que ce volume sera paru nous en rendrons compte.

DOM PAUL PIOLIN.

Dictionnaire numismatique, *pour servir de guide aux amateurs, experts et collectionneurs de monnaies romaines impériales et grecques coloniales avec indication de leur degré de rareté et de leur prix actuel au XIX-siècle*, par Alexandre BOUTKOWSKI. Leipzig, Weigel, 1877-1880, 16 livraisons in-8° de 1,056 pages avec gravures sur bois dans le texte.

Le but de cet ouvrage est suffisamment indiqué dans le titre qu'on vient de lire. Pour l'atteindre, l'auteur offre la liste la plus complète qui existe des monnaies romaines, impériales et grecques coloniales, en suivant l'ordre chronologique, et en donnant, sur chaque personnage historique, ainsi que sur les emblèmes que porte le revers, des explications faites avec beaucoup d'exactitude et d'érudition. Il n'y a jusqu'à présent que seize livraisons de publiées; mais on peut déjà se faire une idée du plan adopté par l'auteur et de la méthode qu'il suit. Il ne se borne pas à la description technique des monnaies; le plus souvent, il y joint des notices géographiques, historiques et littéraires, où l'on trouve une foule de données intéressantes et peu connues sur les écrivains, les artistes, les graveurs qui illustrèrent chaque règne, depuis Pompée et César jusqu'au cinquième siècle de notre ère, avec lequel l'ouvrage doit se terminer. Sans être numismate, on prend plaisir à lire ces commentaires dont la variété délasse; d'autant que leur abondance ne dégénère point en prolixité. Les spécialistes eux-mêmes y apprendront quelque chose de nouveau, s'il est vrai, comme l'auteur l'affirme, que son *Dictionnaire* met au jour plusieurs monuments numismatiques appartenant à des villes dont on ignorait l'existence, par exemple Césarée en Bithynie, Bubon, Ilistra et autres. Toujours est-il que le travail de M. Boutkowski, quand il l'aura achevé, sera un des répertoires les plus utiles et les plus complets, qu'il facilitera l'étude de l'organisation de l'Empire romain, de ses provinces et de ses villes; et qu'on ne saurait lui refuser le mérite de l'originalité, sans parler des recherches immenses que suppose une pareille tâche, poursuivie sans relâche durant quatorze ans. Depuis un siècle, on fait des traités sur la numismatique avec des livres; l'auteur du nouveau dictionnaire est à l'abri de ce reproche. Il suffit de parcourir les livraisons déjà parues pour se convaincre qu'on n'a pas devant soi une œuvre de compilateur. Sans cesse on y rencontre des monnaies, ou *inédites*, ou complètement inconnues dans les ventes, ou bien qu'on chercherait en vain dans Mionnet. De

ces dernières il y en aura 2,700. Non-seulement l'auteur donne — ce qui va sans dire — la substance des travaux réputés classiques de Mionnet, d'Eckhel, de Cohen, de Mommsen, de Riccio, de Millin, de Sabatier, de Vaillant, de Saulcy et autres ; mais, de plus, il y a consigné les fruits de ses propres études, ainsi que les résultats des découvertes faites dans la dernière trentaine d'années, et qui ont considérablement enrichi la science numismatique. On voit que ces études lui sont familières. qu'il est parfaitement au courant de tout ce qui a été publié de meilleur sur les mêmes matières, soit en France et en Angleterre, soit en Allemagne et en Russie. Il raconte lui-même dans la préface qu'afin de satisfaire sa passion pour la numismatique, il lui a sacrifié tout, fortune, carrière, plaisirs, jusqu'à se réduire à un dénuement voisin de la détresse ; qu'encouragé par le célèbre numismate Cohen, il redoubla d'efforts pour mener à bout le grand travail conçu depuis longtemps et qu'après 14 ans de labeurs obstinés il réussit enfin à le terminer. Le fait est que, pour passer en revue toutes les collections importantes qui existent en Europe, pour dépouiller tous les catalogues des musées, ceux des amateurs, des marchands et des ventes publiques des deux derniers siècles, il faut être animé d'une véritable passion pour les recherches de cette sorte. Un travail pareil à celui de M. Boutkowski ne saurait prétendre à la perfection ; la critique y trouvera plus d'une chose à reprendre ; les spécialistes surtout reprocheront à l'auteur des digressions, des empiétements trop fréquents, pour ne pas dire continuels, sur le domaine des autres sciences, sans parler de certaines lacunes ou inexactitudes peu importantes d'ailleurs. Ils diront avec raison, par exemple, qu'au lieu de donner une dissertation sur les idoles de pierre connues sous le nom de *Kamennyïa baby*, et qu'on trouve en grand nombre dans la Russie méridionale, mais dont la signification est encore incertaine, l'auteur aurait mieux fait d'expliquer les abréviations des légendes qui en ont souvent grandement besoin et qui exigent un commentaire d'autant plus que l'ouvrage manque de table des abréviations. — Toutefois, il ne serait pas juste de vouloir interdire à l'auteur toute excursion dans les domaines voisins ; à moins qu'on ne veuille le condamner à une sèche nomenclature et à une ennuyeuse terminologie technique, ce qui ne ferait point le compte des amateurs et rebuterait les non-spécialistes.

Nous souhaitons que l'œuvre de M. Boutkowski, si bien commencée, et si recommandable quant au fond et quant à l'exécution matérielle, avance rapidement, et qu'elle arrive bientôt au terme tant désiré par tous ceux qui s'intéressent à la numismatique. J. M.

ʼLLETIN

ers, *par la protection organisée des travail-*
ongrès de Chartres le 11 septembre 1878,
Lachèse et Dolbeau, in-18 de 23 p. — Prix :

t **du crédit,** *pour améliorer la condition*
e d'Angers). Rapport lu au Congrès d'An-
J. Hervé-Bazin. Angers, Lachèse et Dol-
cent.

-Bazin publie aujourd'hui, la première
ii incombe au patron industriel, la se-
ques populaires : toutes deux décrivent
Traité élémentaire d'économie politique,
iteraient de l'être davantage : ils ren-
nne de très-graves questions sociales.»
sous la conduite d'un tel maître l'é-
et sociaux : elle joindra l'expérience
rmée pour la lutte !

Just de Bernon.

---

sur les congrégations religieuses non
nsultations de MM. H. de Vatimes-
Bertauld. Paris, Durand et Pedone-

re du 1er mai 1880, a pour objet
hiques, » qui peuvent contribuer
décrets du 29 mars, et donner
mission de revendiquer haute-
reconnues, comme pour tous
d'intérêt et de vivre au nom-
un. » — Aujourd'hui, comme
des voltairiens d'autrefois on
disaient à leurs ancêtres :
liberté de conscience, votre
défaite certaine. »

Just de Bernon.

la loi. *Décrets du 29 mars*
in-12 de v-238 p. — Prix :

seiller général du Pas-de-
ice et des cultes, vient de
défense des décrets du
ets eux-mêmes à la mé-
i ne se lavent pas.
discussion théorique,
établir l'*applicabilité*

des textes cités dans le dispositif des décrets. Retenons toutefois qu'il reconnaît l'inapplicabilité de l'art. 291 (p. 81.) Des conclusions de son plaidoyer nous ne citerons que celle-ci : « Sans doute il serait profondément regrettable de voir assis sur les bancs de la police correctionnelle des hommes qui ont toujours été entourés de respect. Mais que le parti clérical ne se fasse pas d'illusions ! Les sympathies de l'opinion publique ne seraient pas pour les prétendues victimes, insurgées contre les droits de l'État ; l'opinion publique serait *tout entière* du côté du gouvernement, soucieux de sa dignité, de ses devoirs et de son autorité. Force doit rester à la loi (p. 213.) » — Si vous n'êtes pas satisfaits, religieux non autorisés, vous formez contre le Gouvernement de la République une coalition qui « a bien moins le souci de la religion que l'ambition du pouvoir (p. v.) » La spécialité de M. Graux au barreau doit être de plaider les causes d'office ; nous lui conseillons d'y retourner. JUST DE BERNON.

Les congrégations religieuses en France, *leurs œuvres et leurs services*, par EMILE KELLER, député. Paris, Poussielgue, 1880, in-12 de 64 p. — Prix : 20 cent.

Cette brochure est un tirage à part, dans un format populaire, de la belle introduction mise, par M. Keller en tête de son ouvrage sur *les Congrégations religieuses en France*, dont nous avons parlé dans notre livraison de mai. C'est un rapide et éloquent tableau des œuvres accomplies par les congrégations religieuses dans les trois derniers siècles, et des services rendues par elles à la religion, à l'humanité et à la France. V.

Le Conseil de fabrique de Buzeville, par JEAN GRANGE. Paris, Palmé, 1880, in-18 de 71 p. — Prix. 50 c.

On connait le projet de loi de M. Labuze sur les conseils de fabriques auxquels il veut faire revêtir l'uniforme laïque. M. J. Grange le juge par ses résultats. Il le suppose voté et appliqué, et nous introduit dans le conseil de fabrique de Buzeville où le curé est seul de son bord : les nouveaux conseillers, convaincus que leur mission n'est pas de seconder leur curé, discutent tous les articles du budget, témoignent d'une ignorance bien naturelle sur les choses du culte, et finalement en entravent l'exercice en ne votant pas les crédits nécessaires. La mise en scène est très bonne ; il y a de l'esprit et de l'entrain. Mais nous nous demandons si l'auteur ne fournit pas aux conseillers qui voudront faire opposition à leur curé des moyens qu'il est inutile de suggérer. Aussi ne serait-il pas sans inconvénient de donner cette piquante critique à tous lecteurs sans distinction. R.

Causeries scientifiques (18e année); par H. DE PARVILLE. Paris, Rothschild, 1879, in-18 de VIII-459 p. et 253 fig. — Prix : 5 fr.

L'Année scientifique (23e année), par L. FIGUIER. Paris, Hachette, 1880, in-18 de 562 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'ouvrage de M. de Parville est un compte-rendu détaillé de l'Exposition universelle de 1878. Difficultés de l'entreprise, construction des palais, au Champ-de-Mars et au Trocadéro ; visites méthodiques à travers les galeries, études minutieuses des progrès accomplis depuis 1867 ; tout est réuni pour offrir un tableau fidèle de cette fête mémorable du travail et de l'industrie.

L'auteur a groupé dans ce cadre l'examen des questions de science pratique et il a traité avec un soin particulier les applications relatives aux chemin, de fer et à la télégraphie.

M. Figuier ne s'est point écarté d'un plan justifié par plus de vingt ans de succès. Comme dans les volumes précédents, on trouve ici un grand nombre de notices qui instruisent en amusant, qui enregistrent au jour le jour mainte invention, et que viennent encadrer des chapitres plus développés. Citons parmi les sujets principaux : les nouveaux téléphones et le service téléphonique en Amérique; l'éclairage électrique; la découverte de trois métaux, le *norvégium*, le *samarum* et le *scandium;* enfin parmi les voyages, car la géographie réclame partout une des premières places, l'expédition du professeur Nordenskiold et le passage du Nord Est, la question du percement de l'Isthme de Panama, et celle du chemin de fer trans-saharien. Saluons, au milieu d'une nécrologie trop longue, les noms de Paul Gervais de Michel Chevalier, des docteurs Tardieu, Chauffard, Gubler, Piorry, Trélat, Chenu, et du promoteur du percement du Saint-Gotthard, M. Louis Favre, mort avant l'heureux achèvement de son œuvre.

A. D.

La Création évolutive, par le comte Bégouen. Toulouse, Privat, 1879, in-8 de 59 p. — Prix : 1 fr. 50.

Souvent aujourd'hui de bruyants conflits s'élèvent entre les interprétations séculaires de nos traditions et les sciences enivrées de leurs progrès rapides. Mais plus d'une fois, après avoir combattu un peu à tort et à travers, on a reconnu que les vérités scientifiques mieux comprises, loin de contredire nos croyances sacrées, tantôt leur demeurent étrangères, tantôt modifient seulement le commentaire facultatif par lequel les générations successives ont tenté de suppléer à la concision des documents. En ce qui concerne par exemple la création de l'Univers, est-il nécessaire, pour rendre hommage à l'Eternel, de faire abstraction du temps et de tout attribuer à des actes instantanés d'une volonté capricieuse qui ne suivrait aucun plan? De même pour l'origine des êtres : ne peut-on penser que la cause créatrice, pour modeler une espèce nouvelle, s'est servie des formes préexistantes plutôt que de créer de toutes pièces un type souvent à peine différent de ceux qui l'avaient précédé? Telles sont les principales questions que M. le comte Bégouen discute avec une logique serrée dans ses raisonnements et une connaissance variée des faits scientifiques. Pour lui, le monde est créé par l'acte continu d'une volonté toute-puissante, et les modifications qu'il subit sont l'indice de la nature contingente de la matière; les phénomènes d'évolution ne sont pas le résultat d'une force inhérente aux choses, et les lois du transformisme, vraies en partie, sont l'instrument de la vérité divine. Enfin la loi du progrès est une évolution dirigée par Dieu et le rôle de l'homme ne s'explique que par la présence d'une âme immortelle. Cette étude substantielle sera lue avec intérêt, même par ceux qui, en face du problème des origines, avouent non sans noblesse l'ignorance de la science humaine, et ne craignent pas de répéter avec un maître éminent, M. de Quatrefages : « Nous ne savons pas. »

A. D.

Arithmétique pratique, *suivie d'un grand nombre d'exercices à l'usage des classes élémentaires*, par les RR. PP. Varroy et Le Bail, de la Compagnie de Jésus, Lille et Bruges, Société de St-Augustin (Desclée, de Brouwer et Cie), 1879, in-16 de 165 p. — Prix : 1 fr. 50.

Dans les classes de lettres, l'étude de l'arithmétique se fait trop souvent

à contre-cœur par les écoliers, comme l'enseignement se donne sans goût par les professeurs de grammaire. L'*Arithmétique pratique* y remédiera, si les enfants n'ont pas mauvaise volonté, ou les maîtres, trop de répugnance. Ce livre est clair, concis, exact. Bien que la théorie n'y soit pas admise, les définitions et les règles ont été choisies avec soin et il n'y aura rien à changer, lorque l'élève arrivera à l'arithmétique raisonnée et au calcul supérieur. Nous ne saurions trop recommander cette méthode pour les ouvrages classiques élémentaires. Dans les hautes classes, il est plus facile d'ajouter un couronnement à un édifice élevé sur de bonnes bases, qu'à redresser et à transformer une construction défectueuse.

A. Hamy.

Tableaux de Cosmographie, *à l'usage du Baccalauréat*, par le R. P. Varroy, S. J. Lille, Desclée, de Brouwer et Cie, petit in-4, 18 tableaux synoptiques. — Prix : 1 fr. 75.

De toutes les méthodes d'enseignements, la plus utile est celle des Tableaux synoptiques. Elle empêche le professeur de s'écarter d'un ordre déterminé et le force à parler avec la dernière précision. Quant aux élèves, ce système facilite singulièrement leur tâche, soit en leur fournissant un résumé exact des cours qu'ils suivent, soit en leur offrant à tous une forme condensée pour la revue des matières avant les examens, la substance des principales questions. Aussi, ce système, quand il est possible, est-il toujours accueilli avec faveur. Les tableaux synoptiques du R. P. Varroy permettent de se passer de tout livre, car on y trouve un abrégé complet de cosmographie élémentaire où ne manquent aucune définition, aucune preuve, ni aucun résultat important. A notre époque, on exige tant des candidats aux divers examens, qu'ils n'ont pas le temps matériel de résumer leurs cours, et qu'ils ne peuvent se préparer à l'examen dans les auteurs, tous incomplets ou trop longs. Les Tableaux viennent en aide à l'insuffisance du temps, et nous ne saurions trop louer les professeurs intelligents qui, rompant avec la routine et l'habitude, essaieront l'ouvrage dont, après une heureuse expérience, nous leur conseillons l'adoption.

A. Hamy.

Recherches sur l'Equitation militaire, par un ancien soldat (Alexandre Gaume). Paris, Tanera, 1880, in-12 de xxviii-275 p.— Prix : 3 fr.

Montrer que les écrivains militaires du dernier siècle qui ont traité de l'équitation, ont à peu près dit tout ce qu'il y a de pratique sur cet art; qu'ils ont enseigné toutes les vérités utiles dans un langage simple, clair et rempli de bonhomie; prouver que les écrivains modernes leur ont beaucoup emprunté, souvent sans les nommer, et qu'ils s'attribuent l'invention de choses parfaitement connues avant eux, tel est le but de ce livre. L'auteur jette un coup d'œil sur la dissemblance qui existe entre l'équitation, dans la vie civile, où elle est affaire de luxe et d'agrément, et dans la vie militaire où elle constitue un devoir professionnel. Dans le premier cas, c'est un plaisir et un indice de fortune, sans importance intrinsèque. Ce n'est même pas un art, on en a soigneusement banni toute étude. Au point de vue militaire, la question n'est pas la même. Il ne s'agit point de se promener à cheval, mais de combattre à cheval. Il n'est pas question de diriger un véhicule, il y a une arme à manier. M. Alexandre Gaume étudie très longuement la méthode Baucher, où viennent en somme aboutir

les prétendues découvertes modernes. Il l'analyse au point de vue militaire et constate qu'elle est impraticable dans l'armée. Ni la position du cavalier, ni les assouplissements exagérés de l'encoulure et de l'arrière-main, ni le peu de temps consacré à l'allure si usuelle du trot, ni la théorie du rassembler, ni les procédés à employer pour les sauts d'obstacles, ne peuvent être appliqués avec profit dans une cavalerie où l'équitation doit être toute *en avant*. Les derniers chapitres sont remplis d'extraits et de citations prouvant qu'on trouve dans les écrits des écuyers militaires du siècle, tout ce qui est nécessaire à un officier pour arriver au plus haut degré de l'instruction équestre qui convient à l'arme de la cavalerie.

ALF. DE BESANCENET.

Le Golfe de Gascogne (*Pays basque-Pyrénées*), par J. B. DASCONAGUERRE. Pau, Ménetière, 1880, in-12 de 228 p.

M. Dasconaguerre, déjà avantageusement connu par un premier ouvrage, les *Échos du Pas de Roland* (Paris, 1867), vient d'en publier un second où il décrit « à vol d'oiseau, » suivant sa modeste expression, mais, en réalité, d'une façon très complète, la partie des Pyrénées qui est située sur les bords du Golfe de Gascogne. Ce n'est pas la première fois que ce beau pays, où se trouvent Bayonne, Biarritz, Saint Jean-de-Luz, les ruines de Bidache etc, a tenté la plume d'un écrivain : peu étaient aussi bien préparés que l'auteur de ce livre à raconter son histoire et ses usages, à analyser sa langue, à dépeindre ses paysages. M. Dasconaguerre est basque, en effet, et il connait mieux que personne les richesses de sa langue maternelle et les mœurs de sa race ; appelé par ses fonctions à sillonner la contrée en tous sens, il a pu en étudier pendant de longues années les hommes et les choses ; enfin un style d'un éclat tout méridional lui permet d'embellir ses descriptions et ses récits. Les touristes trouveront donc dans ce volume un guide aussi sûr qu'attachant, si on peut donner le nom de guide à une œuvre qui a évidemment une portée plus haute. En même temps, les amateurs du pays et de la langue basques (et ils sont nombreux) seront heureux de lire une foule de détails curieux sur ce peuple et cette langue dont la persistance à travers les siècles fournit un des plus intéressants problèmes d'histoire et de linguistique.

X.

Macédoine. En Tunisie, *anecdotes de voyages*, etc., par M. ACHILLE FOUQUIER. Paris, librairie des Bibliophiles, 1880, in-8 de 300 p. — Prix : 7 fr. 50.

Ce volume, écrit sans prétention et remarquable par la beauté de l'impression, est un des plus intéressants qui soit sorti de la plume féconde de M. Fouquier. Sa description de la Tunisie surtout ne manquera pas de piquer la curiosité du lecteur. Certainement ce ne sont pas les relations qui nous manquent sur ce petit coin de l'Afrique, mais rarement il avait été visité par un observateur plus curieux et plus sagace. Etudes de paysages, études de mœurs, détails sur le gouvernement et l'administration du pays, l'on trouve de tout dans l'ouvrage de M. Fouquier ; l'on voit d'une manière frappante ce que peut devenir un magnifique pays livré à l'incurie musulmane. — Parmi les personnages que visita M. Fouquier nous citerons le général Khereddine qui, à un moment, attira sur lui les yeux de toute l'Europe. Appelé à Constantinople afin de réformer les finances et l'administration Turques, il se donna beaucoup de mal, mais sans arriver à un résultat satisfaisant. Aussi la besogne était-elle bien ardue et nous doutons que le plus grand politique de la chrétienté eût beaucoup mieux réussi. La Macédoine,

pour rester fidèle à son titre, se termine par quelques pensées détachées; plusieurs nous ont paru ingénieuses et finement exprimées; citons entre autres la suivante : « Avant 89, la France était gouvernée par des hommes de foi, elle l'a été ensuite par des hommes de loi ; aujourd'hui, grâce au progrès, nous avons pour gouvernants des hommes qui n'ont ni foi ni loi. »

H. DE CHARENCEY.

Deux ans dans le pays des Épices (*Iles de la Sonde*), par le COMTE A. DE PINA. Paris, Quantin, 1880, gr. in-18 de 324 p. — Prix : 3 fr.

Bien des voyageurs vont aujourd'hui dans l'extrême Orient; mais bien peu vont « au pays des Épices. » On visite la Chine et le Japon; ce sont les pays à la mode, et une excursion à Pékin ou à Yeddo a remplacé le classique voyage en Suisse. Mais on ne visite guère les îles de la Sonde. Et, à vrai dire, les possesseurs européens de ces îles n'y encouragent guère; la législation coloniale des Hollandais est aussi prohibitive et exclusive que possible ; il faut un permis spécial pour résider à Sumatra ou à Java, et ce permis ne s'obtient qu'avec les plus extrêmes difficultés. M. le comte de Pina, qui a réussi à l'obtenir, et a résidé deux ans dans ce pays, n'en est pas d'ailleurs aussi enthousiaste que plusieurs touristes, qui n'en avaient parcouru que les côtes. Les splendeurs si vantées de Batavia l'ont laissé froid. Ce qu'il a étudié avec plus de soin, et ce qu'il décrit en détail, c'est le régime administratif des Hollandais. Le chapitre sur le « système des cultures » aux îles de la Sonde et le gouvernement du maréchal Daëndels et le général Van den Bosh est très complet; celui qui traite de l'histoire de la Compagnie des Indes ne l'est pas moins; enfin, on trouve dans ce volume, avec des descriptions curieuses des mœurs des populations indigènes, des renseignements intéressants sur le royaume d'Atchin, et la guerre meurtrière des Hollandais, qui n'est pas terminée avec les Atchinois. C'est un livre sérieux, sérieusement composé et sérieusement écrit.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Note à propos d'un Mémoire sur l'évangélisation des Gaules, *et spécialement sur la Mission de Saint-Julien au Mans*, par le R. P. MARIN DE BOYLESVE. Le Mans, Leguicheux-Gallienne, 1879, in-8 de 15 p.

Au mois de novembre dernier (t. XVI, p. 428.), j'ai rendu compte à cette même place, d'une brochure de M. l'abbé de Meissas en réponse à une note du P. Marin de Boylesve sur *l'Évangélisation des Gaules et en particulier sur la Mission de saint-Julien au Mans*. C'est cette dernière note que je signale aujourd'hui à l'attention des lecteurs de cette Revue. Un dissentiment s'est élevé entre les deux savants : il est juste que nos lecteurs soient tenus au courant des divers incidents de cette lutte courtoise, afin qu'ils puissent en connaissance de cause en apprécier les résultats et proclamer le vainqueur. La note du R. P. Marin de Boylesve a deux parties : dans la première, il accumule les témoignages en faveur de l'apostolicité des églises des Gaules; dans la seconde, il s'efforce de prouver que l'Eglise du Mans a partagé ce glorieux privilège et que, dès le premier siècle, saint Julien a fait entendre la bonne nouvelle aux Cénomans. Cette brochure est certainement bien faite : les arguments se pressent comme pour fermer toute retraite à l'adversaire et le forcer à confesser sa défaite : le P. Marin de Boylesve manœuvre bien, il connaît son champ de bataille et il combat en vaillant *capitaine*. Mais tous les coups qu'il donne sont-ils également sûrs ? toutes les armes dont il se sert sont-elles également bien trempées ? je n'oserais le dire. Il donne en faveur de sa thèse certaines raisons de *convenance* qui ont leur

valeur certainement, mais qui, quand il s'agit de prouver un fait, ne me semblent pas absolument décisives. En somme, la conclusion de sa première partie est identique à celle de M. de Meissas, c'est à savoir « *que le Christianisme pénétra dans les Gaules dès ses débuts.* » Mais à quoi bon discuter si longtemps, quand on est d'accord?

Dans la question de l'aspostolicité de l'église du Mans, le P. Marin de Boylesve s'appuie encore sur quelques arguments de *convenance* qui ne peuvent suffire à établir une thèse historique : il produit d'ailleurs d'autres textes dont il s'autorise, pour conclure, que sa thèse a pour elle l'autorité d'une tradition imposante aussi bien par le nombre que par l'invariabilité de ses témoignages. En somme l'issue du combat me paraît toujours douteuse et le lecteur peut à son gré embrasser l'un ou l'autre parti. Sous quelque drapeau qu'il se range, je n'oserai pour mon compte décider, dans l'état présent des choses, s'il a tort ou s'il a raison. P. Talon.

Évangélisation des Gaules. *Répliques à deux Bénédictins de l'école légendaire touchant la question de Saint-Julien du Mans*, par l'abbé de Meissas. Paris, Sauton; Le Mans, Ed. Monnoyer, 1880, in-8 de IV-62 p. — Prix : 50 cent.

Cette brochure se rattache d'une façon très étroite à la *Note* du P. Marin de Boylesve que nous apprécions plus haut. C'est un incident nouveau de cette intéressante querelle et nos lecteurs nous sauront gré de le leur faire connaître. Les R. R. P. P. Dom Chamard et Dom Piolin comptent parmi les défenseurs les plus autorisés de l'apostolicité des églises des Gaules en général et de l'église du Mans en particulier. C'est en effet dans leurs ouvrages que le P. Marin de Boylesve avait puisé la plupart de ses arguments. La réplique de l'abbé de Meissas les atteignait donc en pleine poitrine, et ils ont cru de leur devoir d'entrer à leur tour en lice. C'est à réfuter leurs deux notes, que M. l'abbé de Meissas a eu d'ailleurs la loyauté de reproduire intégralement, qu'est consacrée cette nouvelle brochure.

Dom Chamard s'attache surtout à rectifier l'explication donnée de certains textes anciens dont on a essayé d'affaiblir le témoignage, et de se défendre d'une opinion qu'on lui a peut-être trop légèrement prêtée sur la *surabondance des évêchés* en Gaule au premier siècle. Dom Piolin s'efforce de mettre en lumière les principaux arguments qui militent en faveur de l'apostolicité de l'église du Mans et passe en revue les textes divers qui servent de fondement à sa thèse. Cette note, disons-le en passant, est très bien faite; elle est claire, nette, rédigée avec beaucoup de modération et de courtoisie. M. l'abbé de Meissas est moins calme : ses répliques sont très vives et très mordantes, peut-être un peu aux dépens de la charité. Il faut lui rendre cette justice qu'il ne passe sous silence aucun des arguments qui lui sont opposés. Ou les textes dont ses adversaires s'autorisent n'ont pas la portée qu'ils leur donnent, ou les témoignages divers qu'ils invoquent ne résistent pas à une critique sérieuse et l'historien a le devoir de les récuser. Telles sont du moins les conclusions qui se dégagent de ses deux répliques. En finissant, il appelle de ses vœux le temps où *c'en sera fait du règne des arguments vides*, car alors *les procédés de mauvais aloi cesseront d'être praticables, et l'école légendaire aura vécu.* Ces vivacités sont au moins inutiles. Mais nous admirons sincèrement l'ardeur que l'auteur apporte à l'étude de questions difficiles, et si beaucoup, adversaires ou amis, suivent

son exemple, nous verrons bientôt se réaliser son vœu final auquel nous souscrivons de tout cœur : *La vérité est grande, elle prévaudra !*

P. Talon.

Catherine de Médicis, 1519-1589, Paris, Plon, 1880, gr. in-18 de xix-301 p. — Prix : 3 fr. 50.

Quel est l'auteur de ce travail sur Catherine de Médicis ? A coup sûr c'est un esprit intelligent, net, modéré, connaissant les hommes et les choses du seizième siècle. Tout en faisant la part des vices et des vertus de la reine, l'auteur relève « le trait vraiment distinctif de cette figure fuyante et capricieuse qui est le sentiment ardent, on peut dire implacable de sa personnalité. » Tous ses actes n'ont eu d'autre mobile qu'elle-même. « C'est pour elle-même qu'elle a pendant trente ans lutté sans trève et sans repos. » Le bien de l'État, l'intérêt de la religion, le salut du royaume n'a été pour elle que des hors-d'œuvre. » Toutefois rejeter sur cette princesse la responsabilité des crimes et des lâchetés morales de son époque serait, nous dit l'auteur, « porter un jugement inéquitable et imparfait. » Il invoque donc comme circonstances atténuantes les mœurs du seizieme siècle, les passions ardentes, les ambitions insatiables qui, de 1559 à 1588, ont assailli le trône. D'ailleurs on ne saurait sans injustice se refuser à reconnaître les grands services qu'elle a rendus à la France. On peut dire hardiment, écrit M. de Reumont, que c'est Catherine de Médicis qui a empêché la monarchie française de se décomposer dans le combat si long qu'elle a soutenu contre les Guises d'une part et les huguenots de l'autre. Néanmoins, malgré les qualités, les grâces, les côtés délicats et distingués de sa nat ure, l'auteur ne peut « s'empêcher de déclarer en finissant que le sentim ent qui prévaut en lui, à l'endroit de cette princesse,, et celui d'une invincible antipathie. » Le fait du massacre de la Saint-Barthélemy, qui forme pour ainsi dire le point culminant de cette vie, occupe ici une grande place.L'auteur établit que « la pensée de se débarasser de Coligny n'impliquait nullement dans la pensée de Catherine le massacre des protestants, » et que « l'intérêt de la religion n'a pas pesé du poids d'une plume dans les résolutions de la reine-mère, et qu'en faisant massacrer l'amiral et les huguenots,ce n'étaient ni les ennemis du Pape et de l'Église, mais les adversaires de son pouvoir et les ennemis de sa personne qu'elle entendit frapper. » Dans un appendice, nous trouvons quatre pièces curieuses extraites des archives du ministère des affaires étrangères. Le livre est écrit en un style simple et clair. H. de l'E.

Histoire de l'Europe, de 1610 à 1787, par T. Toussenel, ancien professeur d'histoire au lycée Charlemagne. Paris, Ch. Delagrave, 1879, in-12 de vii-572 p. — Prix : 4 fr.

Après avoir, pendant vingt-cinq ans, enseigné l'histoire aux générations qui, de 1831 à 1859, se sont succédé au lycée Charlemagne, M. Toussenel s'est décidé à réunir ses cours dans le volume que nous annonçons. Il embrasse l'histoire de l'Europe dans une période de près de deux siècles, période intéressante s'il en fut, période de transformation d'où devait dériver l'Europe moderne. Le volume de M. Toussenel part d'Henri IV, pour arriver presque à la fin du règne de Louis XVI. Il faut rendre justice à la clarté avec laquelle l'auteur a su dérouler tant d'événements, passant tour à tour de la France à l'Angleterre, de l'Allemagne à l'Italie, de l'Espagne à la Russie. Il

faut louer aussi l'impartialité dont M. Toussenel nous paraît en général faire preuve. Nous avons cependant sur ce point quelques réserves à faire. L'auteur a un peu facilement accepté les préventions modernes contre les Jésuites, et sa sympathie pour les Jansénistes s'accuse ouvertement à la page 267. Louis XIV n'avait pas tort de voir en eux des *Huguenots déguisés* (p. 268.) Il y a encore dans le volume de M. Toussenel une autre sympathie qui nous choque un peu : sans prétendre que de douloureux souvenirs puissent inspirer des jugemeuts iniques, nous nous demandons si M. Toussenel ne fait pas de Fréderic II un portrait trop flatté (p. 409). Si l'auteur est bien favorable au roi philosophe, il sait être très-sévère à l'égard de ses protégés; il apprécie parfaitement tous les dangers, toutes les contradictions de l'école des encyclopédistes, et cite avec à-propos un bon passage de M. Gérusez sur leurs doctrines néfastes (p. 429). Ce n'est pas seulement l'histoire des faits, on le voit, que M. Toussenel a entreprise dans son livre ; il traite aussi celle de l'esprit, des arts, de la littérature, des sciences, et ce ne sont pas là les moins bonnes pages qu'il écrit. Des sommaires faits avec soin précèdent chaque chapitre et résument le procédé de M. Toussenel, qui est d'enseigner les faits les uns par les autres, au lieu de se borner à les amener les uns après les autres. T. DE P.

La prochaine guerre, par L. SÉGUIN. Paris, Boulanger, 1880, in-12 de 400 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Séguin pouvait faire un livre de valeur, en s'en tenant aux données numériques qu'il a recueillies avec beaucoup de soin. Mais, emporté par sa partialité, il n'a fait qu'un pamphlet. Là encore nous retrouvons cette accusation banale, toujours vieille et toujours renouvelée, que nous devons nos défaites à la trahison de nos généraux tout autant qu'à leur incapacité. A ce compte, nous sommes fous de nous imposer tant de sacrifices pour notre réorganisation militaire. Pourquoi ne pas avouer virilement que nous n'étions pas prêts et que tout le monde chez nous était coupable : les gouvernants, qui ne tenaient pas compte des progrès accomplis chez nos voisins, et la nation elle-même, qui leur refusait son concours, quand ils voulaient sortir de leur inaction. A-t-on oublié les 30 millions refusés au maréchal Niel pour l'armement de la mobile, les forfanteries puériles du début de la guerre et les forfanteries coupables qui en ont marqué la fin ? Ce n'est pas en insultant les généraux d'Aurelles de Paladines, Vinoy et Changarnier, en disant que le général Manteuffel est un militaire sans valeur et que M. de Moltke a commis des fautes stratégiques impardonnables, qu'on peut être pris au sérieux. Ces fanfaronnades deshonorent un livre : le public honnête les réprouve et en laisse toute la responsabilité à l'auteur. M. Séguin est mieux inspiré quand il analyse l'organisation de l'état-major allemand et les causes de sa force, quand il fait ressortir les avantages du recrutement régional, quand il demande que toutes les capacités soient admises aux emplois militaires, sans distinction de parti. Nous l'approuvons aussi dans ses appréciations sur l'inanité des alliances sur lesquelles nous pourrions compter. A. W.

VARIÉTÉS

LES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE VATICANE

d'après M. J.-B. de Rossi.

On sait que S. S. Léon XIII a récemment institué une commission pour la publication du catalogue général des manuscrits du Vatican. M. J.-B de Rossi, nommé secrétaire de cette commission, prélude à ses opérations par une esquisse de l'histoire des catalogues actuels de la bibliothèque pontificale. Nous donnons ici une analyse de ce travail, publié dans l'*Aurora* des 13 février, 25, 27, 28 et 29 avril de cette année.

Le savant auteur indique d'abord les difficultés spéciales qu'offre une semblable publication en rappelant les discussions du congrès international des bibliothécaires tenu à Londres en 1877. A la bibliothèque nationale de Paris, dit-il, qui, par le nombre des manuscrits, vient sur la même ligne que la bibliothèque vaticane, la publication a commencé en 1739, et depuis le quatorzième volume, paru en 1744, elle n'a pas été continuée. Pour reprendre pratiquement le fil interrompu depuis cent vingt ans, M. Léopold Delisle a dû, présentement du moins, réduire les catalogues à de très courtes et très simples formules. Telle est la méthode employée dans les autres grandes bibliothèques d'Europe, comme nous le voyons dans les inventaires classiques publiés en Allemagne, en Autriche, en Angleterre.

L'état des catalogues de manuscrits est tellement défectueux dans beaucoup de bibliothèques que ces catalogues font l'objet d'écrits spéciaux et étendus en Belgique, en Hollande, en France, en Espagne, en Italie, en Suisse, en Allemagne. Il est utile de parler de la publication des manuscrits de la bibliothèque vaticane non pas isolément, mais par rapport à la bibliographie critique. Il deviendra évident que cette publication a suivi la même marche à Rome que les autres pays de l'Europe.

« Les inventaires et catalogues antérieurs au XVIIe siècle, continue M. de Rossi, eurent d'ordinaire pour but moins l'intérêt littéraire et scientifique que celui des propriétaires des bibliothèques. Détruites et dispersées par les invasions barbares, les bibliothèques publiques de l'époque impériale furent remplacées par celles des églises. L'Eglise de Rome, dès les premiers siècles, avait son *scrinium*, ses archives, ses bibliothèques. Dès le quatrième siècle se forment celles des monastères, richement pourvues de manuscrits sacrés et profanes. Au point de vue de l'ordre, de la décoration, de l'éclairage, les bibliothèques ecclésiastiques du VIe siècle soutiennent assez bien la comparaison avec les bibliothèques modernes. La nuit, elles étaient éclairées par des lampes mécaniques, *quæ humano ministerio cessante prolixe custodiebant uberrimi luminis claritatem* ; de jour et de nuit, des horloges mesuraient le temps aux travailleurs. La bibliothèque romaine de S. Grégoire *in clivo Scauri* offrait le long des murs les manuscrits et les portraits des auteurs. De telles collections ne pouvaient manquer d'avoir des catalogues : en fait, nous en possédons qui remontent au-delà de l'an mil. Ce sont de précieux monuments pour l'histoire littéraire. De ce genre est une intéressante collection concernant les monastères du Rhin au IXe siècle, conservée dans le *Vat. Pal.* 1877. Dans ces catalogues apparaissent déjà la classification par ordre de matières et les

tables alphabétiques. Leur exactitude est telle qu'à leur reconnaîtrait les manuscrits qui ont survécu.

« Au XIVe siècle, les bibliothèques publiques étaient t état déplorable ; celui des bibliothèques des basiliques et drales n'était pas meilleur. A Rome, les luttes de la Papaut eurent d'irréparables résultats non-seulement pour les bil pour les archives du siége apostolique confiées à partir trésorier. Il faut relever, au temps de Nicolas IV (1288-129 *gazophylacia antiquorum monasteriorum Romæ,* contenant *l ex papyro scripta et litteris non intelligibilibus, nam figuræ nec ex toto latinæ erant.* Ils étaient en ancien cursif papyrus de Ravenne : inintelligibles pour les paléograp devaient prendre en défaut les savants du XVe siècle. Il indication de catalogues véritables concernant les ancien et les *scrinia* de l'Eglise romaine du Moyen Age.

« Pendant le séjour des Papes en France, les archives, cont des diplômes et des documents de tout genre furent transpo du Saint-Siège d'abord à Assise, puis à Avignon. En 1327 donna l'inventaire à Assise. En 1336-1339, en 1367, en 13 à Avignon des catalogues authentiques, dont le dernier a ratori. On connaît les faveurs des Papes pour la Renais les Papes eurent une bibliothèque publique ; les sav Pétrarque, purent en profiter. L'antipape Benoît XIII tra de Peniscola, en Catalogne, une grande partie de la biblio d'Avignon ; le catalogue des manuscrits qui y furent port servé dans le ms. latin 5156 A de la bibliothèque nationa le schisme d'Occident, bon nombre de ces manusc revenir à Rome, furent donnés au collège fondé à To dinal Pierre de Foix et dispersés pendant le XVIIe siècle réparer ces pertes et ouvrit à l'usage de toute la cour thèque dont les contemporains dirent des merveilles. en fit le catalogue qui est perdu. Pour l'enrichir, d envoyés *ad diversas extremasque mundi partes.* Calixte voir dispersé ce trésor, accusation écartée par M. Eugène *Nicolas V, Gazette des beaux-arts,* 1877, p. 423). Nous Vat. 4959 le catalogue authentique des manuscrits de par Callixte III. M. Müntz l'a publié. L'entreprise de Nicol par Sixte IV, qui distingua définitivement la bibliothèq bibliothèque secrète, c'est-à-dire des archives et de la du souverain Pontife. Elle fut classée par ordre de mati Demetrio Lucense, sous les ordres de Platina, en fit l'i Struve, le bibliographe d'Iéna, en eut des copies et en p D'autres catalogues furent dressés sous Innocent VIII et I cle et au commencement du XVIe. On pouvait non-seule manuscrits sur place, mais les emporter à domicile.

Le Vatican eut beaucoup à souffrir du pillage de Rome connétable de Bourbon. Un nouveau catalogue des manu volumes fut dressé sous les pontificats de Paul III et de Ju ment des richesses exigeait un nouveau volume. Pie IV a des livres en toute langue. Dans la seconde moitié du XVe que s'augmenta de beaucoup d'ouvrages, et entre autre

réunis Fulvio Orsini qui en avait fait un inventaire conservé dans le manuscrit Vatican 1205.

Sous le court pontificat de Marcel II, on annexa à la bibliothèque la célèbre imprimerie vaticane. On appliqua alors une allocation particulière aux ouvrages grecs. Mais, ce ne fut qu'en 1575 qu'on en mit au jour un essai de catalogue attribué à Jérôme Wolf ; il fut quadruplé en 1597 par David Hoeschel. Les tables des manuscrits grecs du Vatican, furent au XVIe siècle, répandues par de nombreuses copies. En 1608, A. Possevino dans son *Apparatus sacer* fit imprimer deux tables des manuscrits grecs des principales bibliothèques. En 1636, Kircher publia le catalogue des manuscrits coptes; en 1675-1693, Bortolocci publia celui des manuscrits hébreux. C'était peu si l'on pense aux trésors de la Vaticane et aux quinze volumes de catalogues rédigés au XVIIe siècle. Mais les temps de pareilles entreprises n'étaient pas encore venus. A la fin de la première partie du XVIe siècle on s'occupa, tâche plus aisée, de l'inventaire des bibliothèques moins considérables.

Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, une des bibliothèques les plus importantes était la Césarienne de Vienne. Lambek en fit un ample commentaire descriptif. On chercha alors à suppléer au manque de catalogues imprimés des bibliothèques en publiant des abrégés des inventaires manuscrits. Sandero commença. On lui doit la *Bibliotheca Belgica manuscripta*. Ed. Bernard compila les deux volumes de ses *Catalogi mss. Angliae et Hiberniae*. Montfaucon voulut faire plus que Sandero et que Bernard; il pensa à embrasser toutes les bibliothèques dans la *Bibliotheca bibliothecarum manuscripta*. Il mit largement à contribution le Vatican pour cette grande entreprise. Il y fit des extraits non seulement des sept volumes alors existants du catalogue latin mais aussi des plus anciens inventaires des manuscrits grecs.

Au commencement du XVIIIe siècle, la *Bibliotheca bibliothecarum* ne pouvait satisfaire entièrement les désirs des savants ni répondre aux progrès de la bibliographie des manuscrits. Dans tous les pays cultivés, on préparait pour les mettre sous presse les catalogues particuliers des meilleures collections de manuscrits de toute langue, avec un grand luxe de notes et de descriptions. L'index des manuscrits grecs de la bibliothèque palatine du Vatican fut publié à Florence, en 1705, par Sylburg. Rome ne tarda pas à s'associer à ce mouvement. De 1719 à 1728, G. S. Assemani publia les trois tomes de la *Bibliotheca orientalis Clementina Vaticana*. Le même savant, par les ordres de Clément XI, enrichit le Vatican d'une quantité de précieux ouvrages.

Innocent XIII ordonna de préparer pour l'impression le catalogue entier des manuscrits en toute langue, grand travail dont les trois premiers volumes virent le jour sous les auspices de Benoit XIV. Étienne et Joseph Simon Assemani avaient entrepris ce gigantesque ouvrage ; mais ils avaient trop compté sur leurs forces ; ce ne pouvait être un labeur individuel. En 1768, un incendie détruisit les dix premières feuilles du tome IV; les Assemani se découragèrent, la douleur causée par cette perte, l'âge, la difficulté des travaux, le manque de collaborateurs et de successeurs, les évènements politiques qui survinrent, interrompirent l'œuvre si vaillamment commencée.

Dans notre siècle, le célèbre Mai voulut reprendre l'œuvre des Assemani ; il en fit imprimer les suppléments pour les manuscrits de langue orientale dans sa *Scriptorum veterum nova collectio*. Il donna, en outre, dans un tome séparé, le catalogue des papyrus égyptiens. Il se proposait aussi de publier le tome premier du catalogue grec préparé par les Assemani, mais la mort ne lui permit pas d'exécuter tant de doctes projets.

Les inventaires du Vatican furent encore le sujet des travaux de savants

étrangers notamment de plusieurs savants allemands : Blume, Greith, Bethmann. L'Ecole française de Rome a déjà publié dans le même ordre d'idées deux monographies, l'une de M. Elie Berger sur les manuscrits de Richard le Poitevin, l'autre de M. l'abbé Duchesne sur le fond grec de Pie II.

Voilà où en étaient les choses au moment où Léon XIII succéda à Pie IX. « Le zèle du nouveau pape, dès les premiers jours de son pontificat, excitait aux grandes entreprises littéraires et activait les employés de la bibliothèque apostolique. Le très éminent bibliothécaire de la sainte Église, le cardinal Pitra, illustre successeur de Mai, qui comme lui a découvert et publié de précieux textes inédits, fit sans retard à Léon XIII la proposition d'une entreprise si digne de son règne et de notre époque. L'œuvre fut décrétée, elle est commencée. »

Le programme actuel, loué par les hommes les plus compétents, diffère de celui qui avait été arrêté autrefois et que l'expérience a démontré devoir être interminable. On s'est éloigné du plan des Assemani pour adopter la forme plus simple devenue classique en pareille matière. Les inventaires déjà existants seront la base de l'œuvre ; toute superfluité sera écartée, toute lacune comblée, tous les manuscrits seront revus un à un et confrontés avec les descriptions laissées par les prédécesseurs. Les notices historiques, l'examen critique de la valeur de chaque manuscrit sont réservés pour plus tard.

La bibliothèque, outre les livres, possède de riches et nombreux cabinets d'objets antiques, du moyen âge et des temps modernes. Ils seront le sujet d'un article particulier.

Cette ébauche de l'histoire des inventaires du Vatican est en même temps celle de l'histoire de la bibliothèque elle-même. Sur celle-ci on a beaucoup écrit ; mais le baron de Reumont trouve qu'il y a encore bien à faire. L'auteur du travail que nous analysons rassemble depuis longtemps les matériaux nécessaires pour décrire les vicissitudes de cette vaste collection L'impression des catalogues du Vatican dit-il en terminant, sera une excellente occasion de montrer le fruit quel qu'il soit, de ces études. Dans cette histoire de la Vaticane, ce sera une grande et glorieuse époque que celle du Pontificat de Léon XIII qui, héritier du docte amour de Nicolas V, de Sixte IV, de Clément XI, de Benoît XIV, pour les nobles études, permet libéralement à tous l'usage des trésors littéraires du siège apostolique, amassés par la continuelle munificence de ses illustres prédécesseurs. Si Nicolas V et Sixte IV furent les créateurs de la bibliothèque vaticane, Léon XIII couronnera l'œuvre en en publiant entièrement les inestimables catalogues. »

CHRONIQUE

Nécrologie. — Une mort imprévue a enlevé le 18 mai, à l'Eglise et à la France, une de leur gloire et une de leurs espérances en la personne de S. E. Louis-François-Désiré-Edouard Pie, évêque de Poitiers, cardinal prêtre du titre de Sainte-Marie de la Victoire. Il venait encore de prononcer, le 17, à Angoulême, dans une assemblée d'hommes d'œuvres provoquée par le Bureau diocésain, un de ces discours qui portaient dans les âmes les lumières de la foi et les ardeurs de la charité, lorsqu'au milieu de son repos Dieu le rappela subitement à lui, pour le faire jouir du repos éternel, et lui décerner la palme accordée aux combattants morts les armes à la main.

Le cardinal Pie était né le 20 septembre 1815, à Pontgoin, au diocèse de Chartres, de parents chrétiens occupant une très humble position. Sa tendre piété et son intelligence précoce le firent distinguer de bonne heure par son curé, qui le prit en affection, et lui enseigna les premiers éléments du français et du latin. Il acheva son éducation au petit séminaire de Chartres, et fut envoyé aux frais du diocèse au séminaire de Saint-Sulpice, où il parcourut de la manière la plus brillante toute la carrière des études littéraires, philosophiques et théologiques. Il quitta Paris pour recevoir l'onction sacerdotale à Chartres des mains de son évêque, monseigneur Clausel de Montals, aux ordinations de la Trinité en 1839; il fut aussitôt nommé vicaire de la cathédrale, puis en 1844 il reçut des lettres de vicaire général. Cette même année, il prononça l'*Eloge de Jeanne d'Arc* dans la cathédrale d'Orléans à la fête commémorative du 8 mai (Orléans, Jacob, 1844, in-8, de 41 p. réimp. en 1850) : son panégyrique est, dit-on, le premier où il ait été fait allusion à la canonisation de l'héroïne. M. de Falloux, ministre de l'instruction publique, le proposa pour l'évêché de Poitiers en 1849 ; nommé le 23 mai, il fut préconisé le 26 septembre et sacré le 25 novembre. Sa Sainteté Léon XIII l'a préconisé cardinal dans le consistoire du 12 mars 1879.

« Dès son séjour à Saint-Sulpice », dit monseigneur Duquesnay, évêque de Limoges, qui fut son condisciple, « il révéla deux qualités maîtresses de sa vie publique : la solidité de son jugement et la variété de ses connaissances, puis la grâce incomparable de sa porole. Nul ne répondait comme lui aux questions de ses maîtres, nul n'argumentait avec une telle logique, nul n'avait comme lui la mémoire richement fournie des textes de l'Ecriture et des Pères... Trois nobles et religieux sentiments le caractérisaient dès lors et jusqu'à la fin : le respect pour un vieil évêque, sa piété filiale pour sa mère (morte il n'y a que quelques mois, qu'il a toujours entourée de respect et à laquelle il n'a cessé de prodiguer ses caresses d'enfants, au milieu de ses grandeurs), sa tendre dévotion pour Notre-Dame de Chartres. C'est l'Église, la famille, la patrie dans leurs personnifications les plus augustes et les plus saintes. Il a été et restera l'homme de l'Eglise Universelle, un évêque diocésain modèle, et par son savoir et son éloquence, l'une des gloires de la France. Il s'est signalé entre tous par la pureté de son orthodoxie, par sa fermeté à revendiquer les droits de l'Église, par son inviolable attachement au Saint-Siège apostolique. »

Tenu en rigueur par le pouvoir civil, il n'a cessé de défendre courageusement les droits de l'Église et du Saint-Siège. Avec une liberté toute apostolique et par des paroles restées célèbres, il stigmatisa l'audace sacrilège de ceux qui avaient préparé et favorisé l'invasion des Etats-Pontificaux. Nous avons encore présente à la mémoire son instruction patorale en réponse à la brochure de M. de la Guerronière, en 1861, qui fut déférée comme d'abus au conseil d'Etat pour les allusions, trouvées dans ses citations de l'Écriture, à la conduite de l'Empereur à l'égard du Saint-Siège. Au concile du Vatican, comme président de la commission *de fide*, il a pris une part prépondérante dans la définition de la vraie doctrine au sujet de Dieu, de l'Église, de l'autorité et de l'infaillibilité du souverain Pontife. « Il a été, dit encore monseigneur Duquesnay dans son Éloge funèbre, une lumière et une puissance. Dans le monde entier son nom fait autorité. Pasteurs et fidèles lisent et admirent ses lettres pastorales, ses instructions synodales, ses incomparables homélies. »

Sa carrière épiscopale est caractérisée par des visites pastorales incessantes, la distribution de la parole de Dieu avec une inépuisable abondance,

les prétendues découvertes modernes. Il l'analyse au point de vue militaire et constate qu'elle est impraticable dans l'armée. Ni la position du cavalier, ni les assouplissements exagérés de l'encoulure et de l'arrière-main, ni le peu de temps consacré à l'allure si usuelle du trot, ni la théorie du rassembler, ni les procédés à employer pour les sauts d'obstacles, ne peuvent être appliqués avec profit dans une cavalerie où l'équitation doit être toute *en avant*. Les derniers chapitres sont remplis d'extraits et de citations prouvant qu'on trouve dans les écrits des écuyers militaires du siècle, tout ce qui est nécessaire à un officier pour arriver au plus haut degré de l'instruction équestre qui convient à l'arme de la cavalerie.

ALF. DE BESANCENET.

Le Golfe de Gascogne (*Pays basque-Pyrénées*), par J. B. DASCONAGUERRE. Pau, Ménetière, 1880, in-12 de 228 p.

M. Dasconaguerre, déjà avantageusement connu par un premier ouvrage, les *Échos du Pas de Roland* (Paris, 1867), vient d'en publier un second où il décrit « à vol d'oiseau, » suivant sa modeste expression, mais, en réalité, d'une façon très complète, la partie des Pyrénées qui est située sur les bords du Golfe de Gascogne. Ce n'est pas la première fois que ce beau pays, où se trouvent Bayonne, Biarritz, Saint Jean-de-Luz, les ruines de Bidache etc, a tenté la plume d'un écrivain : peu étaient aussi bien préparés que l'auteur de ce livre à raconter son histoire et ses usages, à analyser sa langue, à dépeindre ses paysages. M. Dasconaguerre est basque, en effet, et il connaît mieux que personne les richesses de sa langue maternelle et les mœurs de sa race ; appelé par ses fonctions à sillonner la contrée en tous sens, il a pu en étudier pendant de longues années les hommes et les choses ; enfin un style d'un éclat tout méridional lui permet d'embellir ses descriptions et ses récits. Les touristes trouveront donc dans ce volume un guide aussi sûr qu'attachant, si on peut donner le nom de guide à une œuvre qui a évidemment une portée plus haute. En même temps, les amateurs du pays et de la langue basques (et ils sont nombreux) seront heureux de lire une foule de détails curieux sur ce peuple et cette langue dont la persistance à travers les siècles fournit un des plus intéressants problèmes d'histoire et de linguistique.

X.

Macédoine. En Tunisie, *anecdotes de voyages*, etc., par M. ACHILLE FOUQUIER. Paris, librairie des Bibliophiles, 1880, in-8 de 300 p. — Prix : 7 fr. 50.

Ce volume, écrit sans prétention et remarquable par la beauté de l'impression, est un des plus intéressants qui soit sorti de la plume féconde de M. Fouquier. Sa description de la Tunisie surtout ne manquera pas de piquer la curiosité du lecteur. Certainement ce ne sont pas les relations qui nous manquent sur ce petit coin de l'Afrique, mais rarement il avait été visité par un observateur plus curieux et plus sagace. Etudes de paysages, études de mœurs, détails sur le gouvernement et l'administration du pays, l'on trouve de tout dans l'ouvrage de M. Fouquier ; l'on voit d'une manière frappante ce que peut devenir un magnifique pays livré à l'incurie musulmane. — Parmi les personnages que visita M. Fouquier nous citerons le général Khereddine qui, à un moment, attira sur lui les yeux de toute l'Europe. Appelé à Constantinople afin de réformer les finances et l'administration Turques, il se donna beaucoup de mal, mais sans arriver à un résultat satisfaisant. Aussi la besogne était-elle bien ardue et nous doutons que le plus grand politique de la chrétienté eût beaucoup mieux réussi. La Macédoine,

se plaisait à le rappeler, il y a quelques mois à peine, Mgr Besson, évêque de Nîmes, dans son éloquente oraison funèbre de ce prélat Toulousain. Attaché au petit séminaire de l'Esquile, comme professeur, il y passa plusieurs années; et c'est dans ce temps que ses goûts littéraires commencèrent à se donner libre cours. Porté vers l'esthétique par les plus fortes tendances de son âme, ou, pour parler comme lui-même, vers le dilettantisme de l'art, il devait se sentir peu fait pour les soins plus positifs du ministère paroissial. Aussi, en 1844, accepta-t-il avec bonheur la vie de missionnaire dans la Congrégation des prêtres du Sacré-Cœur, que venait de restaurer Mgr d'Astros. C'est dans cette société de missionnaires que se sont écoulées les trente-six années de cette brillante carrière d'apôtre et d'orateur. Comment retracer en quelques lignes les labeurs et les succès de ce ministère évangélique qui s'étendit depuis les excercices de missions données aux plus humbles populations des campagnes, jusqu'aux stations de l'Avent et du Carême, prêchées dans les plus illustres églises de Paris, de Rome et des principales villes de France? Comment dire l'éclat de tant de discours de circonstances et le fruit de plus de cinquante retraites ecclésiastiques, après lesquelles les évêques lui décernaient des titres d'honneur avec leurs louanges autorisées? Dès sa promotion au siège de Toulouse en 1859, Mgr Desprez s'empressa de se l'attacher comme vicaire général. En 1875, après le vote de la loi qui rendait à la France la liberté de l'enseignement supérieur, le R.P. Caussette fut investi par les évêques de la région des pouvoirs les plus étendus pour la création de la future Université du Sud-Ouest. L'œuvre avait trouvé en lui un digne ouvrier : avec l'ampleur de ses idées, il en mesurait toute l'importance; avec son âme de Français et de prêtre, il calculait d'avance les fruits qu'elle devait porter pour l'Église et pour la patrie. Longtemps avant la création de l'Institut catholique, en 1864, le R. P. Caussette avait été nommé mainteneur de l'Académie des jeux floraux, où sa place était marquée par ses succès oratoires et son remarquable talent d'écrivain. Cette brillante carrière s'est terminée le mercredi 12 mai, après une courte maladie, qui n'inspirait pas de craintes sérieuses à ses débuts, et qui l'a enlevé en quelques heures. Le P. Caussette était âgé de soixante et un ans. Voici la liste de ses principaux ouvrages : *Vie du cardinal d'Astros* (1853, in-8); — *Dieu et les malheurs de la France* (1 vol. in-8) 1871,); — *le Bon sens de la foi* (1872, 2 vol. in-8); — *Ananie, ou le guide de l'homme dans son retour vers Dieu* (1872, 2 vol. in-12); — *Mélanges oratoires* (1876, 2 vol. in-8); — *Manrèse du prêtre* (2 vol. in-12). Au moment où la mort l'a frappé, le P. Caussette était sur le point de livrer à l'impression un nouvel ouvrage, qui devait avoir pour titre : *Marthe et Marie*, et dans lequel il devait faire pour les femmes ce qu'il avait si bien fait pour les hommes dans son livre d'*Ananie*. — E. Cantillon de la Couture.

— M. le général Joseph Vinoy est mort à Paris le 30 avril 1880; il était né à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs (Isère) en 1800. Après avoir fait ses études au petit séminaire de Grenoble, il entra dans la carrière militaire, comme engagé volontaire dans la garde royale en 1823. Il resta vingt ans en Algérie, dont il sortit avec le grade de colonel; il fit la campagne de Crimée comme général de brigade ; il commandait une division dans la guerre d'Italie, et un corps d'armée au début de la guerre de 1870. Nous ne pouvons que rappeler sa retraite sur Paris, sa conduite pendant le siège et la Commune comme général en chef de l'armée de Paris. Il fut, après la défaite de la Commune, nommé par M. Thiers grand chancelier de la Légion d'honneur, poste dont il venait d'être relevé. Le général Vinoy a publié : *Siège de Paris,*

campagne de 1870-1871 (1872); — *L'armistice et la commune* (1872); — *L'armée française en* 1873 (1874).

— M. l'abbé Anne-Michel Houssaye, né à Paris en 1834, vicaire de l'église Sainte-Madeleine à Paris, chanoine honoraire d'Autun, est mort à Paris le 15 mai. Élève de l'Université, M. Houssaye était entré au séminaire après avoir terminé ses études classiques au lycée Bourbon. Doué d'un grand talent de parole et de plume, ayant toutes les qualités qui attirent et séduisent, les vertus qui charment et qui imposent, esprit ouvert à tout ce qui est grand, noble et beau, dévoré d'ardeur pour le salut des âmes et la régénération de la patrie, il semblait appelé à une carrière des plus fécondes, tandis qu'un corps trop frêle pour soutenir le poids de l'activité et du zèle qui le brûlaient et une implacable maladie entravèrent ses efforts et limitèrent son action. Trop peu étendue, elle fut profonde surtout sur les jeunes gens, qui venaient à lui, et auxquels son caractère était très sympathique. Obligé de renoncer à la prédication, où il obtenait le genre de succès qui flatte le plus le cœur du prêtre, il se mit à écrire, et on lui doit, *la Vie du cardinal de Bérulle*, en trois volumes : *M. de Bérulle et les Carmélites de France* (1872); — *Le P. de Bérulle et l'Oratoire de Jésus* (1873); — *Le cardinal de Bérulle et le cardinal de Richelieu* (1874) avec un appendice; — *Les Carmélites de France et le cardinal de Bérulle*, courte réponse à l'auteur des *Notes historiques* (1878), ouvrage qui obtint les suffrages de l'Académie : le deuxième prix Gobert lui fut décerné en 1876 et maintenu en 1877. M. l'abbé Houssaye a écrit dans le *Correspondant* (25 octobre 1874), sous le titre de *Un Livre de spiritualité*, un article bibliographique sur le premier ouvrage de Mgr Gay : *De la vie et des vertus chrétiennes*. Il a aussi donné la préface des œuvres de Mgr Baudryt Il laisse bien des œuvres inachevées; on nous fait espérer qu'elles ne seron pas perdues pour le public chrétien.

— M. Adrien Gastambide, président de Chambre à la Cour de Cassation, né à Paris le 15 avril 1808, est mort le 15 mai. Il était entré dans la magistrature en 1833, comme substitut à Mantes. Il avait été avocat général à Caen en 1844, puis procureur général à Amiens (1849) et à Toulouse (1854). Il était arrivé à la Cour de Cassation, comme conseiller, en 1863. Il fut le fondateur de la conférence Molé, qui a servi de champ d'expérience à beaucoup d'hommes politiques de notre temps. M. Gastambide a écrit : *Traité des contrefaçons* (1837, in-8). — Discours de rentrée, à la Cour de Caen : *De l'application des circonstances atténuantes* (1846); à la Cour d'Amiens : *Institution de la magistrature* (1849); *De l'amour de la vérité* (1852); à la Cour de Toulouse : *De la justice criminelle*, (1857) : *Conseils aux jeunes avocats* (1859, in-8). — *Historique et théorie de la propriété des auteurs* (1862, in-8). — *Rapport à la Cour de Cassation au nom de la commission chargée de l'examen de la proposition de loi relative à l'organisation des Cours d'Assises* (1873, in-4). Il a publié, dans la *Revue pratique de droit Français*, un article sur la responsabilité des communes (T. V), dans la *Revue critique de législation et de jurisprudence*, une dissertation sur l'attentat aux mœurs prévu par l'article 334 du code pénal (T. IX).

— M. Gustave Flaubert est mort à Croisset, près Rouen le 8 mai. Né dans cette ville le 21 décembre 1821, il y fit de bonnes études classiques, qu'il compléta par celles du droit et de la médecine, — il était fils et frère de médecin, — avant de se donner tout entier à la littérature. Il débuta en 1857 par un roman réaliste, donné dans la *Revue de Paris*, *Madame Bovary*, qui fut poursuivi comme contraire aux bonnes mœurs. Il a

donné dans le même genre *Salammbo* (1862) et l'*Education sentimentale*, *Histoire d'un jeune homme* (1869) qui l'ont posé comme un des maîtres de l'école réaliste. Il a encore publié : *La tentation de Saint-Antoine*, drame philosophique (1874) ; *Le Candidat*, comédie (1874) et *Trois contes* (1877). On lui doit aussi une *notice* en tête des *Dernières chansons de Louis Bouilhet* (1872) et une *Lettre à la municipalité de Rouen au sujet d'un vote concernant Louis Bouilhet* (1872). Il mettait la dernière main à un nouveau roman au moment où la mort l'a frappé. Il avait publié dans la *Vie moderne : Château du cœur*.

— M. Louis Narcisse Fournier est mort à Paris le 24 avril. Il était né le 24 novembre 1809. A l'âge de 22 ans, il débuta par deux pièces : *les Secrets de Cœur* et *la Poupée*. Depuis il a donné un grand nombre de comédies, de vaudevilles et de drames, le plus souvent en collaboration, quelques romans et des articles dans plusieurs revues, notamment dans la *Revue britannique*. Il était chevalier de la Légion d'honneur et examinateur au Théâtre français et au Vaudeville. Nous citerons parmi ses œuvres : *Un grand orateur* (1837) ; — *Les suites d'une faute* (1838) ; — *Un roman intime* ; — *Le bonheur d'être fou* ;— *L'homme au masque de fer* ; — *Le jeune père* ; — *Un mari qui n'a rien à faire* ; — *Les absences de Monsieur* ; — *Pénicaut le somnambule* ; — *M. Candaule ou le roi des maris* ; — *La partie de piquet* ; — *Le mal de la peur ; Struensée ou la reine et le favori* ; — *A la belle étoile ;* — *Alexis Petrovich* ; — *Histoire d'un espion politique*.

— M. Vincent-Jean-Ferdinand-Joseph-Ignace de Jankowitz de Jeszenicze, né le 23 mars 1820 à Duna Pentelé (Hongrie), est mort à Besançon le 7 mai dernier. Venu en France à l'âge de dix-sept ans, il contribua, durant la période qui s'étendit de 1849 à 1860, par des correspondances politiques adressées à un journal hongrois, à la renaissance politique de sa patrie d'origine. Dans sa patrie d'adoption, il cultivait la peinture avec succès, et se livrait à des recherches sur l'histoire et la philosophie de l'art, qui devaient aboutir à un grand ouvrage sur l'art chrétien, resté inachevé. Ce sont des fragments ou des études préliminaires de ce travail qui ont paru successivement sous les titres suivants : *L'Exposition des Beaux-Arts à Besançon* (1860.)—*Le Salon de* 1864 (Extrait des *Annales Franc-Comtoises*) — *Coup d'œil sur le salon de* 1865 (id.) — *Etude sur l'histoire philosophique de l'art* (Discours de réception à l'Académie de Besançon, 1873).

— M. Jean-Gustave Bertrand, né à Vaugirard-Paris le 22 décembre 1834, est mort à Paris le 8 février. Il sortit de l'École des chartes avec le diplôme d'archiviste paléographe, qui lui fut décerné le 11 novembre 1856, après la soutenance d'une thèse dont le sujet était la *Monographie de l'orgue*. Il fut nommé, par arrêté du 17 mai 1865, membre du comité des travaux historiques et des sociétés savantes dans la section d'archéologie. Il était également membre de la Société pour l'encouragement des études grecques. Le ministère de l'instruction publique le chargea de plusieurs missions littéraires en Russie. Il y recueillit les notes d'après lesquelles il a publié un *Catalogue des monuments français de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg* (voir la *Revue des Sociétés savantes*, 1873.) Il était en dernier lieu directeur du Théâtre des Nations.

— On annonce encore la mort, de M. Léon-François Ratel, né à Vire en 1811 : mort récemment à Bernay, professeur et poète dont les poésies vont être publiées sous les auspices de la société libre de l'Eure ; — de M. Ch. Donat, professeur au lycée de Montpellier, ancien élève de l'école française de Rome, auteur d'un mémoire sur les sarcophages chrétiens primitifs, et qui avait entrepris d'importants travaux sous la direction de M. J.-B. de Rossi ; —

de M. Luneau, ancien député, mort à Bouin (Vendée), qui a publié avec M. Edouard Gallet : *Documents sur l'île de Bouin (Vendée) précédés d'une notice historique* (1874), et qui a légué toute sa fortune pour servir au développement de l'enseignement laïque; — de M. Guichard, conservateur du musée de Lyon, professeur à l'école municipale de dessin de cette ville, mort à 74 ans; — de M. Louis de Kerjégu, député de Brest, agronome distingué, auteur de discours remarquables à la Chambre sur les questions agricoles, membre de la société des Bibliophiles bretons, mort subitement le 14 avril, dans la gare de Brest, à l'âge de 68 ans; — de Madame la comtesse de Spaur, née Batthyoni, femme de l'ancien ambassadeur de Bavière à Rome, qui, en 1848, contribua à sauver Pie IX des mains des révolutionnaires, morte à Bakitza (Autriche); auteur d'une relation des événements auxquels elle a pris part; — de M. le baron Fernand de Markscot, mort à Paris à l'âge de 35 ans, le 30 mars; auteur d'une édition de Beaumarchais. — de M. A. W. Schulgen, auteur d'un grand nombre de publications consacrées à l'art chrétien, qui vient de mourir à Dusseldorf à l'âge de 65 ans.

Institut. — *Académie française.* — Le jeudi 13 mai, l'Académie a procédé à l'élection d'un membre en remplacement de M. Jules Favre, décédé. M. Rousse, avocat, a été élu. Il y a eu deux tours de scrutin. Le nombre des votants n'était que de 35, MM. Littré et Duvergier de Hauranne étant absents pour cause de santé, MM. Labiche et Maxime du Camp n'ayant pas pu prendre part au vote avant leur réception, qui n'a pas encore eu lieu. — 1er tour : MM. Rousse, 13 voix ; Manuel, 11 ; de Bornier, 9 ; Oscar de Vallée, 1 ; Paul de Saint Victor, 1.— 2e tour, MM. Rousse, 18 ; Manuel, 13 ; de Bornier, 3 ; Oscar de Vallée, 1.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Dans la séance du 21 mai, l'Académie a nommé auxiliaire de l'Académie M. Elie Berger, ancien élève de l'Ecole pratique des hautes études et membre de l'Ecole française de Rome.

Académie des Sciences. — Dans sa séance du 31 mai, l'Académie a élu membre titulaire dans la section de mécanique, en remplacement de M. le général Morin, décédé, M. Bresse, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées et professeur de mécanique à l'École polytechnique, par 32 voix, contre 22 à M. Maurice Lévy et 2 à M. Boussinesque.

Académie des Sciences Morales et Politiques.— Dans la séance du 22, l'Académie a nommé membre dans la section de morale, en remplacement de M. Bersot, décédé, M. Emile Beaussire, par 23 voix, contre 7 à M. de Pressensé et 2 à M. Hippeau.

— Dans la séance du 22, l'Académie a décerné à M. Léon Ollé-Laprune le prix du budget, qui avait pour sujet l'exposition et l'appréciation de la doctrine morale qui ressort de l'analyse comparée des morales d'Aristote.

Faculté des Lettres de Paris. — M. l'abbé Carel, professeur de rhétorique au petit séminaire de Saint Nicolas a soutenu, le 30 avril, ses thèses pour le doctorat ès-lettres. Les sujets étaient (thèse latine) : *Le dialogue de Saint-Méthode, intitulé le Festin des Vierges*; — *Vieira, sa vie et ses œuvres.*

— M. Henri Marion, professeur de philosophie au lycée Henri IV, a soutenu le 7 mai ses thèses pour le doctorat ès-lettres. Les sujets étaient : *Franciscus Glissonius quid de natura substantiæ, seu vita naturæ senserit, et utrum Leibnizio de natura substantive cogitandi quidquam contulerit* ; — *De la solidarité morale.*

— M. Amédée Mercier, agrégé de grammaire et des lettres, professeur au lycée de Nantes, a soutenu ses deux thèses pour le doctorat le 28 mai. Les

sujets étaient : *De neutrali genere quid factum sit in Gallica lingua* ; — *Histoire des participes français.*

Concours. — L'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, classe des beaux-arts, met au concours, pour 1881, les sujets suivants : 1o Faire l'histoire de l'architecture qui florissait en Belgique pendant le cours du quinzième siècle et au commencement du seizième, architecture qui a donné naissance à tant d'édifices civils remarquables, tels que halles, hôtels de ville, beffrois, siéges de corporations, de justices, etc. Décrire le caractère et l'origine de l'architecture de cette période. — 2o Faire une étude critique sur la vie et les œuvres de Grétry, étude fondée autant que possible sur des documents de première main ; donner l'analyse musicale de ses ouvrages, tant publiés que restés en manuscrit ; enfin, déterminer le rôle qui revient à Grétry dans l'histoire de l'art au dix-huitième siècle. — 3o Déterminer, en s'appuyant sur des documents authentiques, quel a été,— depuis le commencement du quatorzième siècle jusqu'à l'époque de Rubens inclusivement, — le régime auquel était soumise la profession de peintre, tant sous le rapport de l'apprentissage que sous celui de l'exercice de l'art, dans les provinces constituant aujourd'hui la Belgique. Examiner si ce régime a été favorable ou non au développement et aux progrès de l'art. — 4o On demande la biographie de Théodore-Victor Van Berckel, graveur des monnaies belges au siècle dernier, avec la liste et la description de ses principales œuvres, ainsi que l'appréciation de l'influence que cet éminent artiste a pu exercer sur les graveurs de son époque. Les mémoires doivent être adressés francs de port, avant le 1er juin 1881, à M. J. Liagre, secrétaire perpétuel, au Palais des Académies.

— Dans la séance publique annuelle de la *Société des études historiques*, tenue sous la présidence de M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel de l'Académie française, le dimanche 9 mai, M. Bougeault a lu le rapport sur les mémoires présentés au concours du prix Raymond, dont le sujet était : l'*Histoire des origines et de la formation de la langue française.* M. Arthur Loiseau, docteur ès-lettres, agrégé de l'Université, professeur au lycée de Vanves, a obtenu une médaille d'or, accompagnée d'une récompense de 800 francs. MM. Donnaud du Plan, professeur à l'École navale de Brest, et M. Philippe Jules Le Coultre, licencié ès-lettres, professeur au gymnase cantonal de Neufchâtel (Suisse), ont obtenu chacun une mention honorable.

— La Société protectrice des animaux met au concours pour 1881 la question de la vivisection des animaux. Expériences sur les animaux vivants. Les auteurs devront, en appréciant les faits les plus anciens, comparer les avantages et les inconvénients de la vivisection. Les ouvrages doivent être inédits. Ils doivent être envoyés avant le 1er mars 1881 au secrétariat, 84, rue de Grenelle, à Paris. Le prix est de 1500 fr., plus 500 fr. pour l'impression du mémoire couronné.

Missions scientifiques et littéraires. — Le ministre de l'instruction publique vient de donner les missions scientifiques et littéraires suivantes : M. René Bréon a été chargé d'une mission en Irlande, afin de continuer dans ce pays ses études géologiques. M. Victor Lieutaud, bibliothécaire de la ville de Marseille, a été chargé d'une mission en Espagne, à l'effet d'étudier les bibliothèques de la Péninsule, leur installation, leur aménagement, leur importance, leurs richesses, leurs catalogues, etc. M. Gustave Lombard, ancien officier français, a été chargé d'une mission en Abyssinie et dans le royaume de Choa, à l'effet d'étudier ces pays au point de vue de la

statistique, de la topographie et de leur organisation civile et militaire. M. le docteur Fort, professeur libre d'anatomie à l'école pratique de la Faculté de médecine de Paris, a été chargé d'une mission dans l'Amérique du Sud, à l'effet d'étudier à Buenos-Ayres, Montevideo et Rio-de-Janeiro l'enseignement des sciences anatomiques, physiologiques et chirurgicales.

— Notre collaborateur, M, Schwab, de la Bibliothèque nationale, a été chargé d'une mission bibliographique dans la Bavière et dans le Wurtemberg. Il s'attachera exclusivement à l'étude des incunables orientaux.

La Commission des archives du Ministère des affaires étrangères. — Nous empruntons à la *Revue politique et littéraire* les renseignements suivants sur les travaux et les intentions de cette commission. Elle se propose de dresser un inventaire des documents conservés dans le dépôt. Cet inventaire ne doit pas comprendre la correspondance politique avec les agents accrédités par la France à l'étranger, qui occupe treize mille volumes in-folio. Cette série est presque complète depuis 1624. Elle est divisée par pays, et les dépêches sont rangées par ordre chronologique. Divers fonds, dont le dépôt s'est accru, ont grand besoin d'être débrouillés. A leur entrée aux archives, ces collections formaient des groupes séparés. Est-ce incurie ou mauvaise méthode? Quoi qu'il en soit, la commission a trouvé ces fonds complètement en désordre. Cette répartition malhabile retarde la découverte de manuscrits signalés à la direction des archives. La commission a pensé que son premier soin devait être de mettre l'ordre dans ce chaos. Son examen doit porter sur 3,416 volumes, desquels il faut retrancher ceux qui renferment des pièces postérieures à 1814. En définitive, le nombre des volumes à inventorier ne dépasse guère trois mille. Divers plans d'inventaire sollicitaient l'attention. La commission s'est décidée pour un inventaire très bref. Elle pense que ce mode de procéder permettra de publier l'inventaire avant la fin de cette année. Abordant un autre ordre d'idées, la commission a examiné le mode de publication des documents appartenant au dépôt. Ici encore plusieurs systèmes étaient en présence ; la commission s'est arrêtée à celui dont elle espère les meilleurs résultats. Les publications projetées s'adressent à une clientèle de lecteurs plus nombreuse que la *Collection des documents inédits ;* la commission a donc pensé qu'il serait facile de confier cette publication à un libraire, en lui imposant certaines obligations, et en lui assurant le privilège d'une souscription pour un nombre d'exemplaires déterminé. La dépense annuelle de ce système est évaluée à une vingtaine de mille francs. L'impression du catalogue, rédigé par les soins du ministère, devra être faite par l'imprimerie nationale. Déjà la commission a fixé le plan de la publication par laquelle elle se propose de débuter. C'est un *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France dans les principaux Etats de l'Europe.* L'ensemble de ces instructions présente la tradition politique de la France. Cette tradition ne commence qu'à la paix de Westphalie. Le recueil négligera les instructions ayant pour but une négociation particulière. La commission pense que cette publication comprendra environ douze volumes. Le plan que nous venons d'exposer a été adopté par la commission dans sa séance du 28 avril. Chacun trouvera profit dans l'application de ce système, et nous souhaitons de voir une œuvre de si haute importance réalisée le plus tôt possible.

L'Académie de saint Thomas d'Aquin. — Le 7 mai a été inaugurée à Rome l'académie de saint Thomas d'Aquin, fondée par le pape Léon XIII pour expliquer et propager la doctrine de ce saint et pour diriger l'impression de ses

œuvres complètes. Vingt cardinaux, plusieurs évêques et prélats, de nombreux élèves des divers séminaires de Rome assistaient à cette cérémonie. Le cardinal Joseph Pecci a lu le discours d'inauguration, consacré à saint Thomas et à sa doctrine. Son but, disent les statuts, est d'expliquer, de défendre, de propager la doctrine de saint Thomas, surtout sa doctrine philosophique, et d'observer avec le plus grand soin tout ce qui a été indiqué dans l'Encyclique *Æterni Patris*. L'académie s'occupera particulièrement : d'unir ses travaux et ses efforts à ceux des autres académies du même genre, afin de restaurer partout la philosophie chrétienne sur les bases de l'enseignement de saint Thomas d'Aquin ; de se procurer des relations avec les œuvres et les revues les plus célèbres qui traitent de sujets philosophiques, afin de suivre de près le mouvement scientifique dans toutes les contrées, de publier au besoin des écrits et des livres, soit pour réfuter les erreurs qui tendent à s'insinuer, soit pour élucider et propager la doctrine philosophique ; de se consacrer avec le plus grand soin à former des docteurs qui soient tout à fait capables d'enseigner la philosophie scolastique.

L'Académie se compose d'un conseil supérieur, d'académiciens et d'élèves. Le conseil supérieur se compose de cinq personnes (LL. EE. le cardinal Pecci et le cardinal Zigliara ; Mgr Boccali, camérier secret participant de Sa Sainteté, le R. P. Liberatore, de la Compagnie de Jésus, et le professeur Talamo, professeur de philosophie au Lycée pontifical de l'Apollinaire), qui veilleront à atteindre le but de l'Académie, et qui tiendront, à cet effet, des réunions spéciales toutes les fois qu'il le faudra. Les académiciens seront nommés par le conseil ; ils ne dépasseront pas le nombre de trente ; dix d'entre eux seront choisis parmi les savants de la ville, dix dans le reste de l'Italie, et dix autres à l'étranger. Des jeunes gens ayant achevé leurs études philosophiques seront choisis par le conseil pour former la classe des élèves de l'Académie.

Académie des jeux floraux. — On vient de publier le *Recueil de l'Académie des Jeux floraux* 1880 (in-8° de XII-375 pages). La première partie comprend les ouvrages couronnés et distingués dans le concours : 27 ouvrages en vers sur 746 présentés, et 2 discours en prose sur 23. Parmi les ouvrages en vers, il faut mentionner : *Byron*, ode ingénieuse et délicate qui a obtenu un *œillet*; *la Chanson des blés*, harmonieuse, émue, variée, qui a obtenu la *violette*, prix du genre ; *Brennus*, légende gauloise, œuvre ferme et mouvementée, qui a obtenu une *violette réservée ; Consummatum est*, poème religieux où le sentiment est profond, qui a obtenu un *souci réservé ; les Oiseaux législateurs*, fable qui a obtenu un *œillet; Sa Majesté Bébé*, dithyrambe qui a obtenu un *œillet*. Parmi les discours en prose, ayant pour sujet l'*Éloge du comte Charles de Montalembert*, celui de M. l'abbé Deydou a obtenu une *violette réservée*, celui de M. E. Besson, un *souci réservé ;* le premier est une œuvre consciencieuse, oratoire et complète ; le second est vif, imagé, mais moins égal à lui-même. Dans la deuxième partie sont les discours, rapports et travaux divers des mainteneurs et maîtres. On y remarque l'*Éloge* de M. le marquis de Villeneuve-Arifat par M. le comte de Toulouse-Lautrec, œuvre ingénieuse et d'un grand charme de style ; *le Remerciement*, de M. Charles de Raymond-Cahusac, où les qualités dominantes sont la fermeté de la pensée, la concision de la langue, et l'élévation du point de vue chrétien, choisi pour résumer à grands traits les derniers siècles de notre littérature; la *réponse*, aussi finement spirituelle qu'éloquente et animée, faite à ce remerciement par M. de Belcastel ; divers ouvrages en prose ou en vers, aussi distingués par le sentiment ou la verve que par l'atticisme de la forme ; un

gracieux et trop court *Éloge de Clémence Isaure*, par M. Bladé ; enfin le *Rapport sur le concours de* 1880 par M. le comte F. de Rességuier, secrétaire perpétuel, travail où la souplesse et la grâce le disputent à la variété des aperçus et au courage des allusions, où la langue est facile et charmante comme la pensée, et que d'unanimes applaudissements ont accueilli.

Société archéologique et historique de l'Orléanais.— La séance de distribution des médailles aux lauréats du troisième concours quinquennal, fondé par la générosité de M. Boucher de Molandon, a eu lieu le 8 mai, sous la présidence de M. Egger, et a dignement clôturé la journée consacrée à la fête de Jeanne d'Arc. M. E. Bimbenet a retracé dans son discours l'histoire de la société depuis sa fondation en 1848. M. Tranchan, inspecteur d'Académie honoraire, a fait un rapport sur les douze mémoires envoyés pour le concours, d'abord sur les sept mémoires dus à trois auteurs qui, unanimement, ont été jugés dignes de se partager *ex æquo* le prix de mille francs affecté au concours : *La Bibliothèque Chartraine*, par M. L. Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir ; — les *Recherches sur l'ancien chapitre cathédral de Sainte-Croix*, et l'*Etude sur l'Enseignement primaire dans la ville et l'arrondissement d'Orléans avant* 1789, par Mlle F. de Villaret ; — l'*Etude du grec à Orléans ;* — le *Catalogue analytique des* 238 *manuscrits de Saint-Benoît-sur-Loire, conservés en notre bibliothèque publique ; — l'École épiscopale d'Orléans et l'École de Saint-Benoît au XIIe siècle ; — la Réforme et la Ligue à Orléans* par M. Cuissard, professeur. Il a signalé ensuite les *Souvenirs Orléanais, de la Guienne et de la Gascogne*, par M. Dupré, ancien bibliothécaire de Blois, auquel a été décernée une mention très honorable avec médaille d'argent, pareille à celle des premiers prix. Il a ensuite rendu compte des quatre mémoires auxquels ont été accordées des mentions honorables avec médailles de bronze : *Genabum*, par M. le docteur Charpignon ; — *Le Protestantisme dans le Blésois*, par M. L. Belton, avocat à Blois ; — l'*Étude sur le premier auteur du Roman de la Rose*, par M. Félix Guillon ; — la *Monographie du village de Bouilly* (Loiret), par M. J. Poquet, instituteur. M. Egger a terminé la séance par un discours et par l'annonce d'un nouveau concours pour 1885.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 7 mai, M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, a envoyé des détails sur le tombeau qui vient d'être découvert dans les terrains de la Farnésine ; M. Miller a communiqué une note sur un nouveau fragment inédit d'Euripide. — Dans la séance du 14, M. de la Villemarqué a communiqué une note sur des gloses bretonnes anciennes ; M. de Mas Latrie a lu un mémoire sur les Inquisiteurs d'État à Venise. — Dans la séance du 21 mai, M. Menant a lu un mémoire sur le Mythe androgyne et les cylindres Assyro-caldéens ; M. Siméon Luce a continué la lecture de son mémoire sur l'élection au scrutin de deux chanceliers de France sous Charles V. — Dans les séances des 7 et 21 mai, M. Revillout a lu un mémoire sur le roi Amasi et les mercenaires ; M. Arthur de Boislisle a communiqué une note sur les papiers de Saint-Simon récemment mis à la disposition des érudits par le ministère des affaires étrangères. — Dans la séance du 28, M. Edmond Gauthier, greffier au tribunal de Loches, a fait connaître la découverte de chartes antérieures au dizième siècle dans des couvertures de registres de l'année 1831 ; M. Tissot a informé de la découverte d'une inscription latine du septième siècle à Carthage ; M. Deloche à lu une note sur l'explication d'une formule inscrite sur plusieurs monnaies mérovingiennes ; M. Barbier de Meynard a commencé la lecture d'une notice sur le poète

persan Saadi ; M. Schlumberger a lu la première partie d'un travail sur deux chefs normands du onzième siècle dans l'armée byzantine.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 1er mai, M. Baudrillart a fait une communication sur le livre de de M. Charles Louandre : *La noblesse française sous l'ancienne monarchie.* — Dans la séance du 8, M. E. Levasseur a fait une communication au sujet d'un *stéréogramme* construit par la direction de la statistique du royaume d'Italie ; — Dans les séances des 1er et 8 mai, M. Georges Picot a donné la lecture de son mémoire sur les manuscrits du duc de Saint-Simon conservés depuis 1760 aux archives du ministère des affaires étrangères, et récemment communiqués. — Dans la séance du 15, M. Baudrillart a continué la lecture de son mémoire sur la situation des populations agricoles dans la Picardie. — Dans les séances des 22 et 29, M. Nourrisson a lu un mémoire sur les idées d'esprit et de matière dans la philosophie de Bacon.

Les Lettres chrétiennes. — La Société de littérature chrétienne de saint Paul dont, l'année dernière, nous avons annoncé la fondation à Lille, publie une nouvelle Revue : *les Lettres chrétiennes.* Revue d'enseignement, de philologie et de critique, elle donnera quelques-uns des cours littéraires les plus remarquables de nos facultés catholiques, et traitera toutes les questions qui intéressent l'histoire et les méthodes d'enseignement; elle appliquera aux langues et aux littératures de l'Eglise toutes les ressources de l'érudition contemporaine; elle s'occupera des textes orientaux, grecs ou latins, de d'épigraphie, de l'archéologie, de la littérature romane; elle donnera une revue critique de l'érudition française et étrangère. *Les Lettres chrétiennes* auront la collaboration de MM. Paul Allard, Allain, des RR. PP. Bénédictins de Solesmes et de Ligugé, du R. P. Ed. Bouvy, de l'Assomption, de MM. Et. Cartier, Ulysse Chevalier, Félix Clément, Léon Gautier, Fr. Godefroy, René Kerviler, C. de Harlez et Lamy (de Louvain), Pimont, de Puymaigre, Puyol (de la Sorbonne), de Resbecq, Talbert, Tougard, Van Weddingen, James Weale, Willems, de plusieurs Pères de l'Oratoire, etc., etc... Elles paraissent tous les deux mois, à partir de mai 1880, par fascicules in-8 raisin de dix feuilles au moins, soit cent-soixante pages. Le prix de l'abonnement est de dix-huit francs pour la France et vingt-deux francs pour l'étranger. Les bureaux sont à Lille, 5, rue des Poissonneaux, et à Paris, 3, rue de l'Abbaye, chez MM. Gaume.

Les revues Franciscaines. — Nous empruntons au *Pélerin de Paray-le-Monial* la liste des Revues publiée par les fils de saint François d'Assise. Elles sont au nombre de seize. Ce sont, en Italie : les *Piccole letture Francescane* (*Petites lectures Franciscaines*), en Sicile ; *la Carità* (*la Charité*) l'*Eco di San-Francesco* (*l'Echo de Saint-François*) et *l'Orfanello* (*le petit Orphelin*) à Naples; le *Cuore di Jesù* (*le cœur de Jésus*), à Florence; le *Settimo Centenario della nascita di San Francesco* (*le septième Centenaire de la naissance de Saint François*), à Assise; les *Letture Francescane* (*Lectures Franciscaines*), à Cunéo; les *Annali Francescani* (*les Annales Franciscaines*), à Milan. — En France : les *Annales Franciscaines*, à Paris; l'*Année franciscaine*, à Caen; la *Revue Franciscaine*, à Bordeaux. — En Belgique, Le *Messager de Saint-François*, à Saint-Trond. — En Angleterre : les *Annals franciscans* (*Annales Franciscaines*), à Londres. — En Espagne : la *Revista Franciscana* (*Revue Franciscaine*), à Barcelone. — En Autriche ; la *Sancti Francisci Glochlein* (*la cloche de Saint-François*), à Inspruck, et les *petites Fleurs des Jardins de Saint-François*, à Goritz. La plus répandue de ces publications est la *Cloche de Saint-François* d'Inspruck, qui compte 12,000 abonnés. Parmi toutes ces revues, *la Carita* de Naples est scientifique, religieuse et littéraire ; le *Settimo*

centenario a pour but unique de préparer le grand centenaire de 1882. L'*Eco di San Francesco*, la plus remarquable des revues italiennes, est non seulement le guide et le conseiller des Tertiaires isolés, mais prétend encore les tenir au courant du mouvement catholique, littéraire, scientifique et artistique. Toutes les autres publications n'ont qu'un but : faire mieux connaître et répandre plus largement l'esprit de Saint-François.

M. Alfred Fouillée et l'enseignement congréganiste. — Un écrivain dont il a été déjà question ici (*Polybiblion*, XXIII, 530 ; XXV, 188), et dont les travaux donnent en Allemagne (*Literarisches Centralblatt*, 1879, n° 26, col. 829) une assez triste idée de l'enseignement officiel de la France, M. Alfred Fouillée, adresse à l'enseignement congréganiste le reproche suivant: «L'habitude de l'amplification oratoire, qui commence à disparaître des collèges de l'Université, subsiste encore toute entière dans les séminaires et les établissements congréganistes où aucune thèse ne paraît trop étrange pour être soutenue, « amplifiée » et embellie. Nous nous rappelons avoir eu à corriger, comme examinateur au baccalauréat, une dissertation d'un élève de ces établissements qui était un modèle du genre. Le sujet donné était le suivant : « Les perfections que l'on a toujours attribuées à Dieu sont celles de *nos âmes* élevées à l'infini ; » l'élève avait entendu *celles de Mozart*. Sans concevoir le moindre doute sur ce sujet, il s'était mis à démontrer éloquemment, selon toutes les règles de l'amplification, que Dieu est un Mozart céleste. » (*Revue des Deux-Mondes*, mai 1880, p. 355). Il est fâcheux pour de M. Alfred Fouillée que sa mémoire d'examinateur ne lui ait rappelé aucune des bévues commises aux épreuves de baccalauréat par les élèves de l'Université. — Bernon.

Un nouveau traité de rhétorique. — Deux jeunes gens qui ont eu la trop grande modestie de ne nous livrer que leurs initiales, viennent de protester avec autant de goût que d'esprit contre la façon d'écrire... ou plutôt de ne pas écrire de M. Emile Zola et de ses disciples (*Petit traité de littérature naturaliste d'après les Maîtres*. Paris, L. Vanier, 1880, in-18 de 205 p.). Le travail des jeunes critiques est des plus piquants. En regard des préceptes d'autrefois, dictés par la raison même, ils ont placé une foule de citations empruntées au chef de la nouvelle école et à ses étranges émules. Rien n'est plus frappant que le contraste ainsi établi entre ce qu'il aurait fallu dire, d'après les règles, d'après les exemples des grands écrivains, et ce qui a été dit par des hommes qui, amoureux d'un bruyant et scandaleux succès, ressemblent à ces pauvres diables qui, pour attirer l'attention des passants sur leur marchandise, déchargent un pistolet en pleine rue. La fine et pénétrante ironie des auteurs du *Petit traité de littérature naturaliste* venge la cause du bon sens et de la langue, mieux que ne le ferait la plus sérieuse dissertation. Nous ne saurions donc trop recommander la lecture de ces pages où d'excellentes choses sont dites avec la verve la plus amusante. Digne par son habile rédaction, comme par son but élevé, des encouragements de l'Académie française, l'opuscule de MM. B. et H. fera encore mieux aimer cette pure et noble langue, consacrée par tant de chefs-d'œuvre, langue que peuvent bien profaner, de temps à autre, des journalistes, des romanciers aussi peu soucieux des convenances du style que des autres convenances, mais qui restera admirée, glorifiée, quand depuis bien longtemps aura péri tout souvenir de l'auteur de l'*Assommoir* et de *Nana*. — T. de L.

Les œuvres de Bernard Palissy. — Les éditions originales des divers traités de Bernard Palissy sont introuvables. L'édition in-4° de 1777 est rare et coûteuse. L'édition donnée par Cap, en 1844, a disparu de la circu-

lation. Il était donc bien temps que les œuvres de celui qui ne fut pas seulement un merveilleux artiste, mais encore un charmant écrivain, fussent réimprimées. (*Les œuvres de Bernard Palissy, publiées d'après les textes originaux avec une notice historique et bibliographique et une table analytique*, par Anatole France. Paris, Charavay frères, 1880, petit in-8° de xxvi-499 p.) Avec quelle facilité on lira ces cinq cent pages aux caractères si nets, au texte si bien établi, éclairées par une notice historique et bibliographique où ont été condensés, sous la forme la plus vive et la plus heureuse, tous les renseignements qu'avaient pu recueillir les précédents biographes, et notamment notre excellent collaborateur M. Louis Audiat! L'élégant volume de 1880 ne nous rend pas seulement la *Recepte véritable* de 1563 et les *Discours admirables* de 1580, mais nous donne, en outre, un opuscule qui paraît pour la première fois dans une édition des œuvres complètes de B. Palissy, le *Devis d'une grotte pour la Reyne, mère du Roy*, dont le manuscrit fut découvert à la Rochelle par M. B. Fillon qui le publia dans les *Lettres écrites de la Vendée*. M. France a joint au précieux recueil, pour que rien n'y manquât, une *Table analytique* dressée avec un soin extrême, et qui fournit, sous chaque nom de chose, d'homme et de lieu, l'indication précise de tout ce que contiennent les œuvres de l'immortel *inventeur des rustiques figulines*. — T. de L.

Le livre d'heures d'Antoine de Lorraine. — On vient de trouver, dans une bibliothèque particulière de Dijon, un curieux livre d'heures enluminé. Il porte la date de 1533, et a été fait pour le duc Antoine de Lorraine, comme l'indiquent les chiffres, armes et devises (*J'espère avoir*) souvent reproduits dans les enluminures. Les miniatures, les vignettes et les encadrements sont d'un beau travail, avec de la finesse et de l'originalité. Ce qui donne un grand prix à ce livre, c'est un genre particulier d'ornementation. A partir du verso de la feuille 19 (le manuscrit en compte 93), l'artiste a peint les blasons de tous les princes lorrains, avec une légende indiquant à qui ils appartiennent; il remonte jusqu'aux temps pour ainsi dire préhistoriques. C'est ainsi qu'on voit, folio 28 vo, les armes d'Aberon, fils de Clodius (d'or à trois crapauds de sable); folio 29, celles d' « Argout, la fille Dagoubert »; folio 32. celles de Clotilde, fille de Chilpéric. On est autorisé à croire que l'artiste auteur de ce livre d'heures, est François Oudot, peintre et enlumineur, demeurant à Metz, auquel le duc Antoine, par mandement adressé, à la date du 24 octobre 1537, au gouverneur de ses salines de Dieuze, fit délivrer un muid de sel, « pour les agréables services qu'il nous a faits, tant enluminant nos heures que faisant autres ouvrages de son art. » Ce livre en parchemin mesure 0m 22 sur 0m 145.

Vente d'autographes. — On vient de vendre à l'hôtel Drouot la collection de M. Emile Michelet, contenant des pièces historiques et des manuscrits de poètes du dix-huitième siècle. Voici les prix des principaux numéros. Un document émanant de la Fontaine, 150 fr.; une lettre de Kléber sur la victoire d'Héliopolis, 23 fr.; une lettre de Benjamin Franklin, 77 fr.; quatre épîtres de Mme de Genlis, 70 fr.; une fable autographe de Florian, 45 fr.; une lettre de Guillotin, 30 fr.; une lettre du sculpteur Houdon, 65 fr.; deux lettres de Hortense Beauharnais 32 et 50 fr.; une de Victor Hugo, 21 fr.; une de la princesse de Lamballe, 26 fr.; une de Mme de Lespinasse, 23 fr.

Signes du temps. — Tandis que l'infâme *Semaine anti-cléricale* poursuit librement le cours de sa publication, toute une littérature, sortie de la plume de son directeur ou de celle d'écrivains *ejusdem farinæ*, est lancée dans la circu-

lation. Le *Feuilleton* du *Journal de la librairie*, en date dn 5 juin, annonce, comme « le plus grand succès du jour, » *le Fils du Jésuite, roman anti-clérical*, par Léo Taxil, paraissant en livraisons illustrées à 10 cent., à raison de deux livraisons par semaine, avec un tirage (annoncé) de TROIS CENT MILLE EXEMPLAIRES. On réimprime *l'Affaire Léotade* en une brochure in-18 qui fait partie d'une *Bibliothèque anti-cléricale* à 60 centimes, où sont traités les sujets suivants : *A bas la calotte. La chasse aux corbeaux. C'est nous qui fouettons ces vieux polissons. Jocrisses de sacristie. Soutanes grotesques. Friponneries religieuses. Almanach anti-clérical. La clique noire. Prêtres, Miracles et Reliques.* Voilà la littérature du jour !

— Les éditeurs rivalisent d'activité pour la publication des manuscrits de Saint-Simon. Tandis que M. Drumont publie *l'Ambassade en Espagne*, dont il est parlé plus haut, M. Faugère nous donne, à la librairie Hachette, le premier volume des *Ecrits inédits de Saint-Simon*, contenant le *Parallèle des trois premiers rois Bourbons*, dont nous avons inséré un court fragment — consacré à Louis XIV — dans notre dernière livraison. Nous ne pouvons aujourd'hui qu'annoncer cette intéressante publication, sur laquelle nous reviendrons dans le numéro de juillet; mais nous pouvons dire dès à présent qu'elle se présente avec une toute autre garantie de bonne exécution que celle de M. Drumont.

— Sous ce titre : *Des quartiers de noblesse*, le chevalier de la Phalecque vient de publier, dans le *Bulletin historique de la société des Antiquaires de la Morinie*, une intéressante notice où il rappelle l'étymologie et l'origine de l'expression, et explique par des exemples et des tableaux la nature des quartiers de noblesse. Un tirage à part (Saint-Omer, Fleury-Lemaire, 1880, in-8 de 25 p.) en a paru depuis : malheureureusement les fautes d'impression y sont nombreuses.

— Plusieurs publications intéressantes viennent de paraître sur le Lyonnais : une monographie, due à M. de La Chapelle : *Histoire judiciaire de Lyon et des départements du Rhône et Loire et du Rhône depuis* 1790. *Documents relatifs aux tribunaux de district, de département et d'arrondissement* (Lyon, Georg, in-8); — *L'Eglise collégiale de Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Chamond*, par M. Maurice de Boissieu (Lyon, Brun. in-8) ; — *Les manuscrits Bouhier, Nicaise et Piersel de la Bibliothèque du Palais des arts*, par M. Caillemer, doyen de la faculté de droit (Lyon, Mourin-Rusand, in-8), rapport sur un certain nombre de manuscrits venus de la Bibliothèque de Troyes, oubliés à Lyon, et réclamés pour la Bibliothèque nationale par le ministre de l'instruction publique.

— On annonce la prochaine publication, à la librairie Poussielgue, d'une *Vie de M. le vicomte de Melun*, par M. l'abbé Baunard, professeur aux facultés catholiques de Lille.

— Le tome VIII des *Mémoires-journaux de Pierre de l'Estoile*, contenant le *Journal de Henri IV* de 1602 à 1607, vient d'être mis en vente à la librairie des Bibliophiles.

— On annonce l'apparition prochaine des importants mémoires du marquis de Sourches, conservés dans les archives de M. le duc des Cars, qui vont être l'objet d'une publication faite par la librairie Hachette, sous la direction de M. Arthur Bertrand, ancien élève de l'École des chartes.

— On sait que l'illustre auteur des *Essais* apposait sa signature sur les livres. Quelques biographes, notamment M. le docteur Payen et M. G. Brunet, se sont attachés à dresser le catalogue des volumes auxquels cette

circonstance donne un prix spécial. On en connaît une quarantaine (et il en reste encore bien d'autres à découvrir); la bibliothèque de la ville de Bordeaux en possède une vingtaine, et tout récemment on vient d'en découvrir un autre dont voici le titre : *Della reunione del regno di Portogallo alla corona di Castiglia;* l'auteur de cet in-4 de 265 feuillets, imprimé à Bologne en 1585, est un gentilhomme génois : Girolamo de Franchi Gunestugi. X.

— Le *Polybiblion* du mois d'avril (p. 371), relevant une bévue de M. Renan, dit que, l'an 1307, la dignité de chancelier de France était remplie par Petrus de Gressibus, évêque d'Auxerre. La même assertion se trouve dans Moréri. Toutefois les *Registres capitulaires* de l'église de Chartres donnent ce *Petrus de Gressibus* comme chancelier de l'église de Chartres, en ces mêmes années, avant son élévation au siège d'Auxerre.

— Le *Bulletin* trimestriel de la Société des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, n° d'avril, outre les procès-verbaux, notices nécrologiques nouvelles, rapport du secrétaire du Comité des travaux historiques à la suite duquel lui a été décerné au concours des sociétés savantes des départements une médaille de mille francs, contient le dépouillement des archives d'une commune rurale, Eschebrunes près Pons, où l'on voit, entre autres, en 1776, une pétition des habitants demandant un deuxième maître d'école dans la paroisse ou village de Meussac, « les fonds destinés par le testament de feu M. de Courserac pour l'entretien d'un maître d'école pouvant suffire à deux; » la lettre d'un notaire de Tonnay-Charente, patrie de Mme de Montespan, demandant aux représentants du peuple en mission (1794), du temps pour « extirper tous les signes de féodalité » de son étude; les noms de lieux et d'hommes pendant la période révolutionnaire, et deux actes, l'un par lequel un comte de Courbon-Blenac déclare vouloir désormais s'appeler *Unité Lalande*, « tant les noms qu'il porte sont et doivent être odieux à un sans-culotte républicain, » et l'autre, un prêtre nommé Fèvre, de Cognac, brûle ses lettres de prêtrise pour « avoir la gloire de se débêtiser, » et prend le nom de Marat; enfin différents renseignements sur les présidiaux de Marennes et de Cognac, l'entrée du cardinal de Sourdis à Paris, en 1602, etc.

Allemagne. — La première livraison de 1880 de la *Zeitschrift der Deutschen Morgenlændischen Gesellschaft* contient, en supplément, l'analyse et la critique de tout ce qui a été publié sur l'Orient depuis octobre 1876 jusqu'au mois de décembre 1877. Ce supplément, qui comprend deux fascicules, a pour titre : *Wissenschaftlicher Jahresbericht über die Morgenlændischen Studien;* il est rédigé par MM. E. Kuhn et A. Socin. C'est, au point de vue critique comme au point de vue bibliographique, un travail aussi complet que possible.

Angleterre. — La dixième livraison des fac-simile publiée par la Société paléographique de Londres, récemment publiée, contient des fragments des œuvres de Philodème et de Métrodote, retrouvés dans les ruines d'Herculanum, un fragment sur papyrus du huitième livre de l'*Iliade*, et d'autres manuscrits grecs du dixième au quinzième siècle. La série latine renferme des spécimens des tablettes de cire récemment découvertes à Pompéi, du Palimpseste du Vatican de la *République* de Cicéron, du quatrième siècle; de manuscrits écrits en Angleterre au huitième et au neuvième siècle, etc.

— Le R. P. Foley prépare une publication intitulée : *Collectanea Provinciæ Angliæ Soc. Jesu*, ou Catalogue des membres de la Province d'Angleterre de la Compagnie de Jésus, depuis les premiers temps jusqu'en 1879, avec une

liste de plus de 800 faux noms pris par des religieux de l'ordre pour se dissimuler dans les temps de persécution.

— Une publication importante, relative aux anciennes liturgies chrétiennes, se prépare par les soins du Dr Swainson, professeur à Cambridge. Il s'est procuré le fac-simile d'un fragment de rouleau contenant la liturgie de saint Jacques, qui avait attiré l'attention de Monaldini en 1733. Le fragment intermédiaire qui existait à cette date a péri depuis. Cette perte est d'autant plus regrettable que ce fragment devait avoir contenu, sur le verso, le commencement de la liturgie de saint Marc. Le même Dr Swainson a également recouvré une copie des cinq liturgies du fameux manuscrit Rossano. L'édition critique de ces précieux documents sera complétée à l'aide des manuscrits du *British Museum* et de Paris.

— La Société de l'enseignement chrétien de Londres prépare une série de monographies sur les systèmes principaux de la philosophie ancienne. Vont bientôt paraître : *Le Stoïcisme*, par le rév. W. W. Capes ; le *Platonisme*, par N. L. Nettleship ; L'*Epicuréisme*, par W. Wallace, et l'*Aristotélisme*, par le rév. J. G. Smith.

— Le tome V du catalogue des médailles orientales du *British Museum*, par Stanley Lane Poole, vient de paraître. Il renferme la description des médailles appartenant aux diverses dynasties mahométanes du nord de l'Afrique, de l'Espagne et du Maroc, depuis la conquête des Almoravides. A la suite se trouve la description d'une quarantaine de médailles de l'Yémen, dont la plupart sont uniques. Le tome VI, comprenant les monnaies mongoles, est sous presse.

— Le Dr J. Geikie va faire paraître un ouvrage intitulé : *L'Europe préhistorique*. L'auteur traite des principaux changements du climat et de la géographie survenus dans notre continent depuis le commencement de la période quaternaire.

Espagne. — M. Amador de Los Rios vient de publier un ouvrage intitulé : *Inscriptions arabes de Cordoba y de Sevilla*. Il est composé de deux volumes. Dans le premier, l'auteur retrace l'histoire de la Mosquée de Cordoue d'après les chroniques arabes et espagnoles et les travaux des orientalistes modernes ; puis il donne les inscriptions arabes de la Mosquée de Mansour et celles des pierres sépulcrales conservées, soit au musée provincial, soit dans les collections particulières ; une liste des califes omeydes d'Espagne, et la description des monnaies frappées en Andalousie. Le second volume renferme les inscriptions relevées sur les monuments de Séville.

— Le R. P. Fidel Fita, jésuite espagnol, vient de découvrir à Santiago de Compostelle un manuscrit du milieu du douzième siècle, contenant un dictionnaire Basque-navarrais. Ce travail serait antérieur de près de trois siècles aux plus anciens documents connus en langue basque ; il est donc de la plus grande importance pour la philologie. Les savants ne peuvent que désirer la prompte publication de ce manuscrit.

— Une *Revue des sciences historiques* paraît à Barcelone ; elle a surtout pour objet l'archéologie en Catalogne. Le principal article du 1er numéro est une *Contribution à l'étude de la religion des Ibères*, par M. Sampère y Miguel. L'auteur s'efforce d'établir leur origine Égypto-Phénicienne, d'après les restes découverts à Elo et dans d'autres localités de l'est de l'Espagne.

Hollande. — Un comité composé de ministres, de grands dignitaires, de savants et d'amateurs, s'est formé à la Haye, sous la protection de S. M. le roi des Pays-Bas, pour organiser une exposition d'objets historiques et archéologiques relatifs : 1° à la maison d'Orange-Nassau ; 2° à l'h

raldique, à la généalogie et à la sigillographie ; 3° au blason dans l'art et l'industrie. Bien que, par leur nature, les objets d'art soient les plus propres à figurer à cette exposition, ce ne sont pas les seuls qui y seront admis ; il y aura aussi, dans chaque section, des divisions spéciales pour les documents écrits : les diplomes, les livres, les tableaux généalogiques, et à ce titre le projet en question mérite d'être signalé aux lecteurs du *Polybiblion*, non-seulement à ceux de l'étranger, mais encore aux français, les ancêtres de Guillaume-le-Taciturne ayant certainement laissé des traces de leur long séjour dans les bassins de la Saône et du Rhône. L'exposition sera ouverte probablement aux mois d'Août et de Septembre. Les communications peuvent être adressées, à la Haye, à MM. le baron du Tour van Bellinghave, président; le procureur général A. J. T. H. Van den Bergh, vice-président, et A. A. Vorsterman van Oijen, secrétaire. — E. B.

Hongrie. — La ville de Szegedin, qu'une inondation de la Theiss a si cruellement éprouvée, est déjà à moitié reconstruite. Un don magnifique vient de lui être fait. Le docteur Carl Somogyi, grand-prévôt du chapitre de Gran, archevêque primatial de Hongrie, a offert à la municipalité de Szegedin 70,000 volumes comprenant des ouvrages littéraires et scientifiques dans toutes les langues de l'Europe. Il a constitué, en outre, pour cette bibliothèque, une rente annuelle de 2,500 fr. destinée à l'acquisition de livres nouveaux.

Italie. — M. Geffroy, directeur de l'école française de Rome, écrit à l'Académie des inscriptions et belles-lettres que l'*Académie d'histoire et de droit*, instituée par Léon XIII au palais Spada, vient de faire paraître ensemble les deux premiers fascicules d'un recueil trimestriel intitulé : *Studi e documenti di storia e diritto* (in 4, chez Thorin, à Paris). Ce recueil comprendra une double série, l'une de dissertations, l'autre de documents d'archives. Le présent volume s'ouvre par une étude de M. J.-B. de Rossi sur le célèbre éloge de Turia. On sait que nous devons à ce savant d'avoir le premier reconnu et rapproché les fragments dispersés de ce texte classique. M. Mommsen en a donné la première édition, en restituant les lacunes ; mais M. J.-B. de Rossi en donnera dans ce recueil une lecture nouvelle, de nouvelles restitutions, un nouveau commentaire. Il retrace dans cette dissertation l'histoire des divers fragments et montre l'intérêt de ce morceau au triple point de vue historique, juridique et littéraire. Vient ensuite une dissertation de M. C. L. Visconti sur deux pièces fort rares de la galerie numismatique du Vatican, un *quinipondius* ou *quincussis*, dont on ne connaît que quatre exemplaires, et un *tripondius* ou *tressis*, qui est unique. Les études purement juridiques sont représentées : 1° par un travail de M. Alibrandi sur des fragments du livre V des *Réponses* de Papinien, que donne un parchemin mutilé du Vatican avec des notes du célèbre jurisconsulte Paul et des gloses entre les lignes ; M. Krüger les avait publiés incomplètement ; 2° par une étude de M. Camillo Re sur un nouveau manuscrit du commentaire de Bulgarus (milieu du XIIe siècle) au titre des Pandectes *De regulis juris*. L'archéologie chrétienne est représentée par une dissertation de M. H. Stevenson sur la basilique de S. Sinforosa, sur la voie Tiburtine. Sous le titre de *Documents*, le nouveau recueil commence la publication de deux manuscrits importants : *Les Statuts des marchands de Rome*, qui remontent au treizième siècle, et le *Registre de l'église de Tivoli*. Ce dernier, l'un des plus précieux manuscrits de l'archive vaticane, contient des documents tels que la charte de fondation et de dotation de l'église S. Maria in Cornuto, de Tivoli, par le goth Valila, en 471. C'est la plus ancienne charte connue.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *La sainte Bible*, par l'abbé Trochon (in-8, Lethielleux); — *Conférences sur le saint Évangile*, par l'abbé Chevallier (in-8, Martin et Audier); — *L'Œuvre des six jours*, par l'abbé Pioger (in-12, Haton); — *Esquisse d'une théologie du cœur*, par l'abbé Félix Lenoir (in-12, Palmé); — *La Préparation à la mort*, par le P. Eugène Pladys (in 12, Gaume); — *Le canoniste contemporain*, par l'abbé Grandclaude (in-8, Lethielleux); — *Traité élementaire de Physiologie*, par J. Béclard (gr. in-8, Asselin); — *Précis du cours d'économie politique*, par Paul Cauwès (in-8, Larose); — *De la vanité des institutions fondées par le sophisme*, par Louis Revelière (in-12, Lecoffre); — *Histoire de l'éducation et de l'instruction*, par Frédéric Dittes (in-8, Drouin); — *Dictionnaire des professions, ou guide pour le choix d'un état*, par E. Charton (in-8, Hachette); — *Souvenirs entomologiques*, par J. H. Fabre (in-12, Delagrave); — *Chasse à tir*, par le vicomte de Hédouville (in-12, Plon); — *Le Matériel de secours de la société de secours aux blessés à l'exposition de* 1878, par le Dr A. Riant (in-8, imprimerie nationale); — *Notions d'Hygiène, à l'usage de tous les établissements d'instruction*, par le Dr A. Raimbert (in-12, Delagrave); — *Hygiène scolaire*, par A. Riant (in-12, Hachette); — *Les Bains d'Europe*, par Joanne et Le Pileur (in-12, Hachette); — *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, par F. Godefroy (gr. in-8, Vieweg); — *Remarques sur la langue française*, par Vaugelas (2 vol. in-8, Baudry); — *Grammaire arabe*, par C. S. Caspari (2 vol. in-8, Uricœchea); — *Vieira, sa vie et ses œuvres* par l'abbé Carel (in-12, Gaume); — *Notice historique sur Just de Silenen*, par l'abbé Ch. Bellet (in-8, Brun); — *Les Épopées françaises*, par Léon Gautier, 2e édition, t. III (gr. in-8, Palmé); — Œuvres de Molière, t. V (*Les grands écrivains de France*) (in-8, Hachette); — *Les Parvenus*, par Paul Féval (in-12, Palmé); — *La belle étoile*, par Paul Féval (in-12, Palmé); — *Les Chantenay*, par André Barbes (in-12, Palmé); — *Le Couvent de Marienberg*, par Jules Gourdault (in-12, Hachette); — *Marthe et Marie*, par Michel Auvray (in-12, Dillet); — *Trop jolie*, par André Gérard (in-12, Plon); — *Angèle*, par Pierre Chateaugay (in-12, Caffard); — *Le Procès de l'Absent*, par S. Blandy (in-12, Firmin-Didot); — *France, Algérie et Colonies*, par O. Reclus (in-12, Hachette); — *La France*, par M. Block (in-12, Hetzel); — *Le Département*, par M. Block (in-12, Hetzel); — *La Commune*, par M. Block (in-12, Hetzel); — *La Nouvelle Grenade*, par Le Moyne (2 vol. in-12, Quantin); — *Voyages et aventures dans la Colombie anglaise*, par F. Whymper (in-8, Hachette); — *La Méditerranée*, par J. H. Bennet (in-12, Asselin); — *Mer Rouge et Abyssinie*, par Denis de Rivoyre (in-12, Plon); — *L'Ours du Nord*, par Léouzon Le Duc (in-12, Dreyfous); — *Les Sociétés secrètes et la Société, ou Philosophie de l'histoire contemporaine*, par M. Deschamps, 2e édit. (2 vol. in-8); — *L'Année archéologique*, par Anthyme Saint-Paul (in-8°, Quantin); — *L'Année artistique*, deuxième année, par Victor Champier (in-8, Quantin); — *La Marine à l'Exposition universelle de* 1878, par ordre du ministre de la Marine (2 vol. gr. in-8, avec atlas, Gauthiers-Villars); — *Ambroise Paré*, par Eug. Müller (in-12, Hachette); — *Le Philosophe sans le savoir*, par G. d'Heylli (in-12, librairie des Bibliophiles); — *Promenades archéologiques, Rome et Pompéi*, par Gaston Boissier (in-12, Hachette); — *La Mort de Louis XIV*, par E. Drumont (in-12, Quantin); — *Archives de la Bastille*, par François Ravaisson. T. XI (in-8, Pedone-Lauriel); — *Papiers inédits du duc de Saint-Simon*, avec une introduction, par E. Drumont (in-8, Quantin); — *La Ville sous l'ancien régime*, par Albert Babeau (in-8, Didier); — *Les trois Frances*, par Ubald de Chanday (in-8, Palmé).

VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Le Livre d'Enoch. — Existe-t-il une traduction française de cette production, à laquelle fait allusion un passage de l'Epître de l'apôtre saint Jude, et dont le texte fut, à la fin du siècle dernier, retrouvé en Abyssinie par un célèbre voyageur anglais, Bruce? Quels sont les ouvrages qui donnent quelques informations sur ce livre curieux en raison des détails qu'il fournit sur les opinions répandues parmi les Juifs deux ou trois siècles avant l'ère chrétienne? P. S.

Le grand Lama. — Où trouverait-on quelques informations authentiques sur ce souverain du Tibet, foyer de la religion boudhique? On a débité à son égard bien des fables et il serait temps de revenir à la réalité des faits. De toutes les régions de l'Asie, le Tibet est une des moins connues depuis le voyage de Turner, publié en 1799. F. H.

Le Livre des dépenses du roi Louis XI. — Un manuscrit in-4 sur velin, portant ce titre, a figuré à la vente des livres de A. Monteil, l'auteur de l'*Histoire des Français des divers états aux cinq derniers siècles*; nous le retrouvons au très gros catalogue (23,208 numéros) du libraire Henry C. Bohn, de Londres, 1841, n° 13,549. Pourrait-on savoir ce qu'il est devenu et s'il est entré dans quelque dépôt public? Il était signalé comme offrant un grand intérêt. T. B.

Ouvrages sur le pays de Gap. — Existe-t-il des ouvrages historiques biographiques et nobiliaires sur le pays de Gap et la petite ville de Veynes en particulier, et quels sont-ils? R. DE L.

De septem itineribus æternitatis. — Connaît-on, parmi les ouvrages ascétiques du moyen-âge, un opuscule ayant pour titre : *De septem itineribus æternitatis,* et quel en est l'auteur? B.

Une question soulevée par M. Urquardt. — Un anglais, M. Urquardt, avait étudié la question de la Restauration de l'influence de la Papauté dans le droit public, et le Concile du Vatican avait paru vouloir s'en occuper. — Où en est cette question aujourd'hui? Quelqu'un, ou quelque société en poursuit-il l'étude? — M. Urquardt, qui est mort, avait-il publié ou a-t-il laissé quelques documents à ce sujet? Quels sont-ils? B. P. B.

RÉPONSES.

Histoire d'Ecosse (XXVIII, 479). — Les livres relatifs à ce sujet forment tout le chap. XIV du *Catalogue* (autographié) de l'Histoire de la Grande-Bretagne à la Bibliothèque nationale (cotes Nm, 1-328). Il serait beaucoup trop long d'énumérer ici ces 328 nnméros.

Noblesse Ecossaise (*ibid.*). — Au même catalogue, chap. XXII, 52 (cotes Nu, nos 8 à 16). SCH.

Etymologie des noms de lieux (XXVI, 559; XXVIII, 228). Voir CHOTIN, *Etudes étymologiques sur les noms de la Flandre Occidentale.* Ypres, 1877, in-8. E. LEBIZAY.

Deux livres classiques dans les petites écoles avant la Révolution (XXVIII, 381). — J'ai eu en ma possession un exemplaire du livre des *Sept trompettes ;* je l'ai donné à la bibliothèque du Prytanée militaire à la Flèche, où l'on peut le consulter. C'est l'œuvre d'un religieux de la Flèche, au XVIIe siècle, dont le nom se trouve sur le titre de l'ouvrage. JOSEPH DENAIS.

— Voir *De l'instruction publique au moyen âge* (VIIIe au XVIe siècle), Mémoire en réponse à la question suivante : « Quel a été l'état des écoles et autres établissements d'instruction publique en Belgique, jusqu'à la fondation de l'Université de Louvain? Quels étaient les matières qu'on y enseignait, les méthodes qu'on y suivait, les livres élementaires qu'on y employait et quels professeurs s'y distinguèrent le plus aux différentes époques? » par Charles Stallaert et Philippe Van der Haeghen (couronné par l'Académie royale de Belgique, le 6 mai 1850). Bruxelles et Leipzig, Hiessling, Schnei et Comp. 1854, in-8, 141 p. P. LEBIZAY.

TABLE MÉTHODIQUE

DES OUVRAGES ANALYSÉS

THÉOLOGIE

Ecriture Sainte. Manuel biblique, ancien testament (*F. Vigouroux*) 41
Nouveau testament (*l'abbé Bacuez*) 42
Bibelkunde für Præparanden-Anstalten und Lehrer-Seminare (*Dr Andreas Brüll*). 193
Les livres des Rois, traduction par (*l'abbé Bayle*), introduction par (*l'abbé Clair*). 195
Conférences sur le livre de Job (*P. Henri Demante*) 195
Les psaumes de David (*B. Mossé*). 196
L'Ecclésiaste de Salomon (*l'abbé Rambouillet*) 197
Le livre de la Sagesse (*l'abbé H. Lesêtre*) 197
Die Prophetie des Joel und ihre Ausleger (*Adalbert Merx*). . . . 198
Commentar über das Evangelium des heiligen Mathœus (*Paul Schanz*) 198
Evangile selon Saint-Marc (*l'abbé Cl. Fillion*) 199
Evangelium nach Johannes (*Dr Daniel Bonifacius von Haneberg*) . 200
Commentarius in Epistola Sancti Pauli ad Romanos (*R. P. Raph. Cercia*) 203
Das Trostschreiben des Apostels Paulus an die Hebræer (*Joh. R. Biesenthal*). 203
Gesù Christo, studi storici (*Luigi Arosio*) 200
Les Evangiles et l'histoire (*Pierre-Victor*). 201
Saint Paul, sa vie, ses missions, sa doctrine (*Marcellin Arnauld*) . 202
Atlas historique et géographique de la bible (*Dr Richard Riess*). . 42
Geographie von Palestina zum Schulgebrauche (*Dr Dominicus Korioth*) 194
Rudimenta linguæ Hebraïcæ (*Dr C. H. Vosen*). 204
Système du monde d'après l'écriture sainte (*M. P. Giget*). . . . 194
Histoire des religions. Essai sur la mythologie égyptienne (*Paul Pierret*). 43
Théologie dogmatique et morale. Tractatus de vera religione (*A. Leboucher*). 224
Die eucharistiche Wandlung und die Epiklese der Griechischen und orientalischen Liturgien (*Dr. Théodore Franz*). 311
De la Théologie scolastique (*P. H. Ramière*) 309
Cours de conférences religieuses (*l'abbé Tilloy*) 226
Conférences sur le Christianisme (*l'abbé G. Frémont*). 343
L'Esprit-Saint (*Mgr Landriot*). 508
Faut-il croire? (*P. Marin de Boylesvé*) 257
Sanctifiez le dimanche (*R. Marin de Boylesve*). 150
Ascétisme. Les Béatitudes de la vie Chrétienne (*Mgr Besson*). . . 121
La mystique divine (*l'abbé J. Ribet*). 509
Fleurs de doctrine et de piété, extraites des œuvres de (*Mg. Ch. Gay*) 149
Le livre de la louange divine. 149
Agenda du chrétien (*R. Marin de Boylesve*) 150
Aux jeunes gens (*P. Ch. Clair*). 313

La colombe du tabernacle (*R. S. H. Kinane*) 412
Œuvres spirituelles choisies de Jérome Savonarole (*R. P. Emmanuel-Beslas Bayonne*) 414
Le livre de celui qui souffre (*l'abbé F. Chevalier*). 110
La via della perfezione nella vita religiosa (*l'abbé Leguay*) . . . 109
Pensées et maximes (*R. P. W. Faber*) 108
Le malheur d'une Première-Communion sacrilège (*R. P. Huguet*). 108
Le bonheur d'une Première-Communion (*R. P. Huguet*). . . . 108
Vertu miraculeuse des sept Douleurs et des sept Allégresses de Saint Joseph (*R. P. Huguet*) 108
Vertu miraculeuse du scapulaire (*R. P. Huguet*) 108
La médaille miraculeuse de Marie Immaculée (*R. P. Huguet*) . . 107
L'année de la première-communion (*la comtesse de Francolini*). . 106
La journée du petit enfant chrétien (*la vicomtesse de Pitray*) . . 106
Le dogme de la mort (*B. Gassiat*) 102
Sujets de circonstances (*l'abbé Stephen Truchot*). 102
Cours de conférences religieuses (*l'abbé Tilloy*) 98
Petites méditations à l'usage de la jeunesse (*P. Henri Fournel*). . 98
Uno Spettro terribile che el Soldato da coraggioso non deve punto temere. 110
Guida del Soldata al tribunale de Penitenza e alla sacra Monsa. . . 110
Ammonimenti al Soldato per farsi prode et felice 110
Culte du Sacré-Cœur. Le Sacré-Cœur et le précieux sang de Jésus (*l'abbé A. Riche*) 103
Les fonctions de l'organe cordiaque dans les phénomènes de la sensibilité affective (*l'abbé A. Riche*). 105
Culte de la Sainte Vierge. Prières pour le mois de Marie . . 441
Rhythmi et Carmina in honorem Mariæ. 257

JURISPRUDENCE

Droit constitutionnel. Les constitutions de la France (*M. Faustin-Adolphe Hélie*) 314
Les institutions administratives en France et à l'Etranger (*J. Ferrand*) 415
Droit civil. Du divorce (*A F. Ozanam*) 346
Droit pénal. Tableau des peines en matière correctionnelle au point de vue de l'application de l'article 463 (*Paul Marion*). . 441
A Draft of Code Criminal Law and Procedure (*Edward Dillon Lewis*) 45
Droit administratif. Le tribunal et la cour de cassation (*L. de Raynal*). 227
Questions municipales (*A. M. Bérenger*) 347
Droit canon. Droit canon (*Dr. Fréd. H. Vering*) 123

SCIENCES ET ARTS

Philosophie. Solis intelligentiæ lumen indeficiens seu immediatum Dei ut entis summi internum magistrum (*Juvenal Ananiensis*). . 316
L'homme, sa nature, son âme, ses facultés et sa fin (*Mgr de la Bouillerie*). 233
Analyse physiologique des éléments de la parole (*Dr. Artur Chervin*) 210
Raison de ma foi religieuse (*l'abbé E. Barthe*) 318
Contestacion a la Historia del conflicto entre la Religion y la Ciença de Juan G. Draper (*Thomas Camara*). 318

Création (*l'abbé Eug.*
. 318
onniot). 206
. 506
Espinas). 503
. 502
t). 500
. 499
. 495
. *Flint*). 492
. 491
. 489
. 487
y (*Penjon*). 485
aphysique d'Aristote
. 484
. 482
. 481
. 258
. 235
. 234
. 444
. 344
t. P. Champeau). . . 70
pour 1880. 343
e (*Félix Pécaut*). . . 131
uai 150
s lettres de Douai. . 150
de politique (*Ernest*
. 345
s). 416
. 264
le Keller) 417
. 153
. 128
bert Spencer). . . . 228
. 71
arte (*Claudio Jannet*). 231
(*Olivier de Ceinmar*). 442
armées de terre et de
. 223
armel) 348
e ouvrière (*P. Ludo-*
. 70
azin). 535
. 535
. 419
graphique publié par
. 325
Hervé-Bazin) . . . 322
(*Emile Worms*). . . 258
roise Rendu). . . . 441
r. Frédéric Schœdler). 421
. 73
Burquisme (*Dumont-*
. 207
. 71
aliste collectionneur

(*G. Capus*). 72
La création évolutive (*comte Bégouen*). 531
Physiologie et zoologie. Essai de physiologie générale (*Dr. Elie Goubert*). 215
Les lois de la circulation du sang (*H. Pidoux*). 214
Les chambres de torture de la science (*Ernest von Weber*) . . . 221
Histoire des coléoptères de France (*Dr. Sériziat*). 511
Les papillons de France (*le Dr. Sériziat*) 511
Les oiseaux sauvages (*Eugène Rolland* 237
La vérité sur le coucou (*O. des Murs*). 236
Economie rurale. Station agricole de Grignon (*Dehérain*). . . 155
La culture maraichère pour le midi et le centre de la France (*A. Dumas*) 156
Du vin (*E. Husson*) 72
Destruction du phylloxera de la vigne, par l'hygiène naturelle (*J. S. Mazaroz*) 156
Le lait, la crême et le beurre (*C. Husson*). 72
Traité théorique et pratique d'Agriculture mobiliste (*Sourbé*) . . 423
La Pisciculture fluviale et maritime en France (*Jules Pizetta*). . . 512
Industrie, commerce. Manuel encyclopédique du commerce (*Pigeonneau*) 420
L'Angleterre et l'Exposition de 1878 (*Clovis Lamarre et Léon Pajot*). 153
La transformation des moyens de transport (*Alfred de Foville*). . 323
Etude sur la crise agricole et les traités de commerce (*J. de Marliave*) 155
Médecine. Dictionnaire annuel des progrès des sciences médicales (*P. Garnier*) 205
L'année médicale (*Bourneville*) 205
Annuaire de thérapeutique (*Bouchardat*) 205
Traitement des maladies nerveuses par le docteur (*A. Arthuis*). . 209
Etudes de chirurgie dentaire (*E. Brasseur*). 210
Le médecin du foyer (*Saffray*). 211
Premiers secours aux empoisonnés, auxasphyxiés etc.(*E. Ferrand*). 211
Hygiène et éducation de la première enfance (*Société d'hygiène*). . 212
Cours de médecine opératoire (*Dr. J. A. Fort*) 213
Manuel de pathologie interne (*Dr. J. A. Fort*) 213
Manuel d'hygiène publique et privé (*Dr. Armand Paulier*). . . 214
Etude médico-légale sur les blessures (*Ambroise Tardieu*). . . . 216
Etude médico-légale sur les testaments contestés pour cause de folie (*Dr. Legrand*) 216
Traité classique et pratique de la phthisie pulmonaire (*Dr Lebert*). 218
Traité de l'auscultation médiate (*Laennec*). 219
Traité théorique et clinique de percussion et d'auscultation (*E. J. Woillez*). 220
Traité pratique d'auscultation (*Barthe et Henri Roger*). 220
Les tumeurs adénoides du pharynx nasal (*Dr. B. Lœvenberg*). . . 223
Mélanges scientifiques. Causeries scientifiques (*H. de Parville*). 536
L'année scientifique (*L. Figuier*) 536
Art militaire. Notes sur le service dans les Etats-majors en campagne (*André Mariotti*). 154
Le vade-mecum de l'officier envoyé en cantonnement (*Emile Reuter*) 445
L'armée Allemande (*Ed. Gillet*) 154
Recherches sur l'Equitation militaire (*Alexandre Gaume*). . . . 532
Mathématiques. Arithmétique pratique (*R. PP. Varoy et Le Bail*). 531
Tableau de cosmographie (*R. P. Varroy*) 532
Beaux-Arts. Peintres et statuaires romantiques (*Ernest Chesneau*). 446
Léonard de Vinci et la statue de Francesco Sforza (*Louis Courajod*). 129

BELLES-LETTRES.

Philologie. Dictionnaire samoa-français-anglais et vice-versa (*P. L. Violette*). 130
Répertoire Assyrien (*Ed. de Chossat*). 237
Dictionnaire Encyclopédique Français-Allemand et Allemand-Français (*Charles Sachs*) 424
Manuel de philologie classique (*Salomon Reinach*) 513
Poésie. Recueil Clairambault-Maurepas (*Emile Raunié*) 239
Les Machabées, poème (*l'abbé A. J. Lafargue*). 157
Notre-Dame des poètes, traduite en vers par (*Ernest Lafond*). . 113
Missel poétique (*Séphardsy*) 114
Tyrtée (*A. Profillet*) 114
La peste au désert à El-Arisch mis en vers par *Venceslas Gastowt*) (*Jules Slowacki*) 115
Feuilles au vent (*Eugène Le Mouël*) 115
Les Pervenches (*Georges Gourdon*) 116
Poèmes : Jeannette l'Enragée (*Léon Barracand*) 116
Souvenirs et récréations (*Ernest Héritte*) 117
Les Pittoresques (*Georges Eckoud*) 117
La plainte (*Edouard Bodin*) 118
La Trilogie de Faust (*A. S.*). 118
Entr'actes poétiques (*Henri Baju*) 119
Les Chants du réveil (*Pierre Mieusset*) 119
Péchés de jeunesse (*Eugène Hubert*). 120
Les Folioles (*Alexandre Huré*) 120
Les heures du soleil (*Jules Bailly*). . . . . [illegible]
Poésie étrangère. Anthologie provençale (*l'abbé A. Bayle*) [illegible]
Poésie in dialetto siciliano (*Paolo Maura*). [illegible]
Théâtre. Molière's Werke (*Dr Adolf Laun*) [illegible]
Le gentilhomme citoyen, comédie en quatre actes [illegible] (*Ernest de Calonne*). . . . . [illegible]
Les Mirabeau, drame en cinq actes, sept tableaux [illegible]
Anne de Kerviler, drame en un acte, en prose [illegible]
Nana (*Emile Zola*). . . . . [illegible]
Le Trésor, comédie en un acte et en vers [illegible]
Le Fils de Coralie, comédie en quatre actes [illegible] *Delpit*). . . . . [illegible]
Daniel Rochat, comédie en quatre actes [illegible]
Les Noces d'Attila, drame en quatre actes [illegible] *Bornier*) . . . . . [illegible]
Richelieu, drame politique en cinq actes [illegible]
En Forêt, comédie en un acte, en prose [illegible]
Louis XI en belle humeur, comédie en deux actes [illegible] *Robert*). . . . . [illegible]
Les petits grands hommes, comédie en [illegible] *Triboulet*). . . . . [illegible]
Rêveries sur la tragédie, [illegible] (*Louis Vêlé*). . . . . [illegible]
Le Théâtre chez soi (*Paul Collège*) [illegible]
Romans et Nouvelles. [illegible]
Le Roi Polycarpe (*Henri [illegible]*) [illegible]
Alcide Dubocage (*Louis [illegible]*) [illegible]
Les Ribbonnes (*Henri [illegible]*) [illegible]
Un libre penseur (*[illegible]*) [illegible]
Le Roman d'une [illegible] [illegible]
Les Révélations d'un [illegible] [illegible]

Homo sum (*Georges Ebers*). 16
Le Château de Lavardin (*Alexandre de Saliès*). 17
François le Balafré (*Charles Buet*). 18
L'Hetman Maxime (*Etienne Marcel*). 19
Le premier et le second amour de lord Saint-Albans (*Charles d'Héricault*) 20
Le Fils de Coralie (*Albert Delpit*). 22
La vie et la mort d'un clown (*Catulle Mendès*). 23
Les Etrangleurs, la grande Florine (*Adolphe Belot*). 24
La Lanterne rouge (*Pierre Zaccone*). 25
Le Crime de l'Opéra (*Fortuné du Boisgobey*). 25
L'Ame murée (*Paul Perret*). 25
Robert Burat (*Jules Claretie*). 27
Le Roman de deux bourgeois (*Albéric Second*). 28
Un Coquin d'oncle (*Frédéric Thomas*). 30
La Maison des deux Barbeaux ; le sang des Finoel (*André Theuriet*). 30
Un coin de village (*Camille Lemonnier*). 32
Nelly des Alouettes (*Céline Malraison*). 33
La guerre au château (*Mme E. Thuret*). 34
Les cruautés de l'amour (*Judith Gauthier*). 34
Les Drames mystérieux (*Guy de Charnacé*). 34
Nouvelles du Nord (*Léouzon-le-Duc*). 35
Le Nouveau Job, le Laid (*Sacher-Masoch*). 36
A Kolomea, contes juifs et petits russiens (*Sacher-Masoch*). . . . 38
Fantômes bretons (*E. Du Laurent de la Barbe*). 38
Légendes de Fontainebleau (*Mme Julie O. Lavergne*). 39
Légendes de Trianon (*Mme Lavergne*). 39
Madame Félicia (*Adolphe Racot*). 292
Ariane (*Ouida*). 294
Les Amours fragiles (*Victor Cherbuliez*). 295
Lettres de Réa Delacroix (*Marie Desyles*). 296
Le Péché de la Générale (*Charles Mérouvel*) 297
Le Neveu du Chanoine (*Alfred du Pradeix*). 297
Lucie Redey (*Henry Gréville*). 298
Le Divorce (*Mme Bourdon*). 298
L'Automne d'une femme (*Mme Claire*). 300
Sans cœur (*Mme Claire de Chandeneux*). 300
Les Rêves de Marthe (*M. Maryan*). 301
Un Mariage à l'étranger (*Mlle Marie Maréchal*). 302
Michel Marion (*comte de Saint-Jean*). 302
La Fiancée du Proscrit (*César Pascal*). 302
Margaret la Transplantée (*Mlle Thérèse-Alphonse Karr*). . . . 302
La Peste de Marseille (*Mary-Lafon*). 302
Voyages et Aventures du capitaine Marius Cougourdan (*Eugène Mouton*) 304
Les secrets de l'Océan ; le capitaine Ferragus. (*A. de Lamothe*) . 307
Les dix millions de l'Opossum rouge (*Louis Boussenard*) 307
Les cinq cents millions de la Begum (*Jules Verne*). 308
La Première aventure de Corentin Quimper (*Paul Féval*). . . . 307
Aventures surprenantes d'Isidore Brunet (*Eugène Taudlam*) . . . 308
Le Bouquet de lin (*V. Vattier*). 309
Contes et histoires (*Remy d'Alta-Rocca*). 309
Sitting-Bull (*Joseph Bournichon*). 133
Ouvrages pour la jeunesse. Mandarine (*Mlle Z. Fleuriot*) . 50
Franchise (*Mme Colomb*). 51
Mélodies dédiées aux pensionnats et aux familles chrétiennes (*P. Fourez*). 157
Les gens de bonne volonté (*Girardin*). 406

Petits contes alsaciens (*Girardin*). 407
Choix de Fables de La Fontaine. 407
Nos vraies conquêtes (*Albert Lévy*) 407
Petites nouvelles (*Mme Colomb*). 407
Contes pour les enfants (*Mme Colomb*). 408
Néridah (*Wilfrid de Fonvieille*) 411
Souvenirs d'une Glaneuse (*Mme Marie d'Okennedy*). 411
Un échange (*Mlle Célanie Carissan*). 411
Le Pauvre mystérieux (*Firmin de Tigremont*). 411
Récits et nouvelles (*Paul Depelchin*). 411
Tranquille et Tourbillon (*Mlle Zénaide Fleuriot*). 411
Les deux Reines (*Mme de Stolz*) 411
Sous les Lilas (*Miss Alcott*). 410
Daniel (*Mme Jeanne Marcel*). 409
L'oncle Boni (*Mlle de Martignat*). 410
Cinq mois chez les Français d'Amérique (*H. de Lamothe*). . . . .

Histoire et critique littéraire. Onserer Lider a Gedichter an onserer Letze burger-deitscher Sproch (*N. Gonner*). 47
Filologia. Letteratura siciliana (*Vincenzo di Giovanni*). 46
The miracle play of Hassan and Husain (*Lewis Pelly*). 48
Histoire des littératures étrangères (*Louis Hallberg*). 73
Précis historique et chronologique de la littérature française (*A. Bougeault*). 73
On the history, system and varietes of turkish pœtry (*J. W. Redhouse*). 74
Mon Secret (*Pétrarque, trad. par Victor Develay*). 126
Notes sur la poésie religieuse de Lamartine, par l'abbé (*P. A. Sanvert*). 158
La poésie de Pindare et les lois du lyrisme grec (*Alfred Croiset*). 242
De vaticinatione vaticinantibusque personis in Græcorum tragœdia (*Œm. Thomas*). 262
Estudio critico-bibliografico sobre Anacreonte (*Don Antonio Rubio y Bluch*) 263
Souvenirs poétiques de l'Ecole romantique, 1825 à 1840 (*M.-Ed. Fournier*) 326
La littérature allemande dans les temps modernes (*Ferdinand Loise*) 327
Essai sur Servius et son commentaire sur Virgile (*Emile Thomas*) . 425
Variétés morales et littéraires (*Paul-Albert*). 426
Histoire abrégée de la littérature latine (*l'abbé J. Verniolles*). . 446
La propagande des Encyclopédistes français, au pays de Liège (*Henri Francott*). 427
Essai historique sur la propagande des Encyclopédistes Français en Belgique, au dix-huitième siècle (*Kuntziger*). 427
Early chroniclers of Europe, France (*Gustave Masson*). 515
Gino Capponi (*M. Tabarrini*). 516
Epistolaires. Lettres de Henri Perreyve 244
Lettres écrites de Madrid en 1666 et 1667 (*Muret*). 254
Polygraphes. Pensées philosophiques et religieuses du comte Joseph de Maistre, revue et complétées par l'abbé (*A. de Valroger*). 51
Joseph de Maistre (*Louis Moreau*). 52
Versi e Prose (*Giuseppe Fazzini*). 74
Nouvelle bibliothèque classique. 131
Œuvres du Seigneur de Cholières (*D. Jouaust*). 134

HISTOIRE.

Topographie. Conférence sur les voies de communication de la

Gaule-Belgique, et principalement de l'ancien pays de Liège (*Fr. Crousse*). 444
Géographie et Voyages. Description géographique, historique et archéologique de la Palestine (*Victor Guérin*). . . . 133
L'Egypte ; Alexandrie et le Caire (*G. Ebers*). 328
The Gold-Mines of Midian and the Ruined Midianite Cities (*Richard Burton*) 136
Mongolie et le pays des Tangoutes (*N. de Prjévalski*), précédé d'une préface (*E. Delmas-Morgan*), et d'une introduction (*Colonel Yule*). 55
Pérou et Bolivie (*Ch. Wiener*). 518
Le Golfe de Gascogne (*J.-B. Dasconaguerre*). 533
Souvenirs de Paris et de Londres (*E. de Amicis*). 349
Macédoine. En Tunisie (*Achille Fouquier*). 533
La première Caravane d'Arcueil (*Eug. Ebel et G. Muleur*). . . . 351
Du Rhin au Nil (*F. du Boisgobey*). 540
Deux ans dans le pays des Epires (*Conte A. de Pina*). 534
Deux ans chez les Esquimaux (*Francis Hall*). 77
Les Etats-Unis d'Amérique (*Dixon*). 77
Voyages dans l'Indo-Chine et la Chine (*Thomson*) 77
Promenade dans l'Inde et à Ceylan (*C. Cotteau*). 350
Notes d'un globe-trotter. — Course autour du monde (*Émile d'Audiffret*) 350
Mœurs et caractères des peuples, Asie, Amérique, Océanie (*Richard Cortambert*) 78
Histoire ecclésiastique. Les Catacombes de Rome (*Henri de l'Epinois*) 245
Hagiologie. Saint Michel et le Mont Saint-Michel (*Mgr Germain*). . 137
La vénérable Louise de France (*l'abbé Cyrille Gillet*). 333
Ordres religieux. Annales de l'ordre de Sainte-Ursule. . . . 519
The Jesuits, their fondation and history (*B. N.*). 139
Les Jésuites instituteurs de la jeunesse française au dix-septième et au dix-huitième siècle (*P. Ch. Daniel*). 260
Le collège royal Bourbon d'Aix, sous la direction des Jésuites (*le chanoine F. Guillibert*). 131
Histoire de l'abbaye d'Avenay (*Louis Paris*). 219
Histoire de l'abbaye de Floreffe (*Joseph Barbier*). 525
Les congrégations religieuses en France (*Emile Keller*). . . 417, 530
Histoire ancienne. L'antiquité, son histoire et son influence (*Royannais-Saint-Cyr*) 431
Les grandes leçons de l'antiquité classique (*l'abbé Pelissier*) . . 431
Histoire romaine. The Emperor Julian Paganism and Christianity (*Gerald Henry Rendall*) 55
Histoire du moyen âge. Der Kaiser Theodosius der Grosse (*Dr Guldenpenning*) 433
Geschichte des deutschen Volkes (*Johannes Janssen*). 252
Papes et Sultans par (*Félix Julien*) 76
Chronique d'Abou Zakaria (traduite et commentée par *Emile Masqueray*) 58
Histoire moderne. Die Kirchlichen Reunionsbestrebungen wärend 434
der Regierung Karls V (*Ludwig Pastor*). 434
Gli ultimi Trent'anni (*Cesare Cantù*) 436
Histoire de l'Europe de 1610 à 1787 (*T. Toussenel*). 536
Histoire contemporaine. Lord Palmerston, sa correspondance intime (*Augustus Craven*). 334
Deux diplomates ; le comte Baczinski et Donozo Cortès, marquis de Valdegamas (*Adhémar d'Antioche*). 336
Ludwig Pfyffer und seine Zeit (*Dr A. Ph. von Segesser*). 341

La Prusse et la France devant l'histoire (*A. Legrelle*). 338
Questions contemporaines. Léon XIII et sa mission providentielle (*Mgr Turinaz*). 441
La guerre aux Jésuites ou les Jésuites et la persécution (*R.P. Félix*). 159
L'expulsion des Jésuites et des autres religieux au nom des lois existantes (*Antonin Lirac*) 346
La Compagnie de Jésus jugée par l'Eglise universelle (*Albert de Badts de Cugnac*). 152
Le patriotisme des Jésuites (*Albert de Badts de Cugnac*). 260
La Morale des Jésuites (*Albert de Badts de Cugnac*). 443
Les Jésuites et l'éducation (*Albert de Badts de Cugnac*). 260
Les Jésuites au tribunal de la Chalotais et de M. Bertrand Robidou (*Alphonse Poirier*) 152
Les lois existantes (*H. Oddon*). 443
Les décrets du 29 Mars 1880. 529
La ligue de l'enseignement (*Jean de Moussac*). 259
L'article 7 devant la raison et le bons sens (*R. P. Félix*). . . . 124
Le Chrétien. Appel au peuple de Dieu (Opuscule sur les Lois Ferry, *M. Savirdant*). 159
La liberté d'enseignement devant la Chambre des députés (*Amédée de Margerie*) 260
Petites questions sur la liberté d'enseignement (*R. P. Marin de Boylesve*) 345
La Révolution maîtresse d'école (*R. P. Rouvier*). 345
Les congrégations religieuses (*Georges Graux*). 529
Les deux Frances (*E. d'Avesne*). 153
La prochaine guerre (*L. Séguin*). 537
Libres propos d'un touriste (*Henri Villard*). 75
Des projets de désorganisation des conseils de fabrique (*C. Baulny*). 345
Ceci et cela (*Un rural*). 443
Le conseil de fabrique de Buzeville (*Jean Grange*) 530
Histoire de France. Histoire de France (*Edmond Demolins*), . . 263
Histoire de France (*Louis Grégoire*). 140
L'Histoire de France depuis 1789 jusqu'en 1848 (*Guizot*). . . . 439
Causeries sur l'Histoire de France (*Alfred Nettement*). 348
Chronologie de l'Histoire de France 349
Notes à propos d'un mémoire sur l'évangélisation des Gaules (*R. P. Marin de Boyslève*). 534
Evangélisation des Gaules (*l'abbé de Meissas*) 535
Authenticité du grand testament de saint Remi (*l'abbé Dessailly*). 60
Histoire critique des règnes de Childéric et de Clodovech (*W. Junghans*) 246
La Société au treizième siècle (*A. Lecoy de la Marche*). 248
Catherine de Médicis ( ). 536
La Saint-Barthélemy et les premières guerres de Religion en France (*l'abbé Lefortier*). 330
Œuvres du cardinal de Retz (*Feillet*). 438
Souvenirs du règne de Louis XIV, tome VII (*le comte de Cosnac*). . 331
Papiers inédits du duc de Saint-Simon, lettres et dépêches sur l'ambassade d'Espagne (*Edouard Drumont*) 521
Les hommes de la constituante (Barnave *Anatole de Gallier*). . . 160
Types révolutionnaires. Etude sur Fouché (*le comte de Martel*). . 61
Documents sur l'histoire de la Révolution en Bretagne (*Hippolyte de la Grimaudière*). 142
La Révolution à Péronne (*Gustave Ramon*). 61
Le Maréchal Davout, prince d'Eckmühl (*la marquise de Blocqueville*). 522
Histoire de la Restauration (*C. Dareste*). 524

L'Eglise et l'Etat sous la Monarchie de Juillet (*Paul Thureau-Dangin*) 143
Documents inédits sur les états généraux (*G. Hérelle*) 62
Histoire des Provinces. Histoire de Paris et de ses monuments (*Eugène de la Gournerie*) 64
Die Universitæt Paris uud die Fremden an derselben im Mittelalter (*Dr Alexander Budinsky*) 65
Anciens évêchés de Bretagne, histoire et monuments (*Geslin de Bourgogne et A. de Barthélemy*) 144
Le dernier des ducs de Normandie (*Gaston le Hardy*) 437
Les Merveilles du Mont-Saint-Michel (*Paul Féval*). 158
Les colonies françaises (*Paul Gaffarel*) 250
Histoire étrangère. Memoir of the Life of Admiral sir Edward Codrington (*Lady Bourchier*) 66
Histoire de l'Autriche-Hongrie depuis les origines jusqu'à l'année 1878 (*Louis Léger*) 76
L'Autriche-Hongrie (*Xavier Roux*) 76
Histoire du diocèse et de la principauté de Liège (*J. Daris*) . . 253
Cartulaire ou Recueil de Chartes et documents inédits de l'ancienne Collégiale de Saint-Paul (*le Chan Thimister*) 342
Origens y fonts de la nacio Catalane (*Salvador Sampere y Miquel*) 339
Relacion del viage hecho por Felipe II en 1585 a Zaragoza (*Henrique Cock*) 254
Jarnada de Tarazona hecha por Felipe II en 1592 (*Henrique Cock*) 254
La Russie et le nihilisme (*Pierre Frédé*). 447
Histoire Nobiliaire Armorial historique et Archéologique du Nivernais (*Comte de Soultrait*). 146
Histoire de la maison des Bouteiller de Senlis (*Andre du Chesne*) . 147
Archéologie. Notizie storiche archeologiche di Tarquinia e Corneto (*Luigi Dasti*) 69
Numismatique Collection Aug. Dutuit. Antiquités, médailles et monnaies, objets divers exposés au Palais-du-Trocadéro en 1878. 148
Dictionnaire numismatique (*Alex. Boutkowki*. 527
Biographie. Histoire d'Ottar Jarl (*le comte de Gobineau*) 67
Las Damas d'Arago (*Salvador Sampere y Miquel*) 447
Friedrich-Carl von Savigny (*Enneccerus*) 159
Augustin Bonnetty, fondateur des « Annales de Philosophie » (*l'abbé Dedoue*) 256
El Archivo municipal de Vich (*D. José Serra y Campdelacreu*) . . 145
De codicibus mss. grœcis Pii II (*H. Duchesne*). 262
Histoire d'un livre (*C. Delon*). 261

TABLE DES AUTEURS

Albert (Paul). 426
Alcott (Miss). 409
Alta-Rocca (Remy d'). . . . 309
Amicis (E. de) 349
Antioche (Adhémar). 336
Arnauld (Marcellin) 202
Arosio (Luigi). 200
Arthuis (A.) 209
Audiffret (Emile d') 350
Avesne (E. d'). 153
Bacuez (l'abbé). 42
Badts de Cugnac (Albert de). . 443
Bailly (Jules) 120
Baju (Henri). 119
Barracand (Léon) 116
Barbier (l'abbé Joseph). . . . 525

Barthe l'abbé T.) 318
Barthélemy A. de 144
Barthélemy-Saint-Hilaire . . 434
Baulny (C. de) 347
Bayonne (R. S. Emmanuel-Ceslas 414
Bayle l'abbé) 195, 240
Bégouen comte) 531
Belot (Adolphe) 24
Bersot Ernest) 343
Bérenger (A. M.) 347
Bertauld (A.) 502
Besson (Mgr) 121
Biesenthal (Joh. R.) 203
Blanc (A.) 258
Blocqueville (marquise de . . 522
Bodin (Edouard) 118
Boisgobey (Fortuné du . . 340 23
Bonniot (P. de) 206, 502
Bornier (le vicomte de) 397
Bouchardat 205
Bougeault (A.) 73
Bouillerie (Mgr de la) 233
Boutcher (Lady) 66
Bourdon (Mme) 298
Bourneville 205
Bournichon (Joseph) 138
Boussenard (Louis) 307
Boutkowski (Alex.) 527
Boylesve (S. Marin de) 345
Brasseur (E.) 210
Brüll (Andreas) 193
Buroni (G.) 506
Budinsky (Dr Alexander) . . . 65
Buet (Charles) 18
Burton (F.) 136
Calonne (Ernest de) 385
Camara (Thomas) 318
Cantel (Henri) 11
Cantu (Césare) 436
Capus (G.) 72
Carissan (Mlle Célanie) 411
Caro (E.) 492
Ceinmar (Olivier de) 442
Célières (Paul) 349
Cercia (R. P. Raph.) 203
Champeau (R. P.) 70
Chandeneux (Mme Claire de) . 300
Charnacé (Guy de) 34
Chesne (André du) 147
Chervin (Dr Artur) 210
Cherbuliez (Victor) 295
Chesneau (Ernest) 446
Chevalier (l'abbé F.) 110
Chossat (Ed. de) 237
Clair (P. Ch.) 313
Claretie (Jules) 27, 386
Cock (Henrique) 254
Colomb Mme) 51, 349, 407
Copper François 390
Contarbert Richard 78
Cosnac le comte de) 331
Cottenet C. 350
Courajod Louis) 120
Craven (Augustus) 334
Croiset (Alfred) 210
Crousse Fr.) 414
Cugnac Alb. de Badts de) 159, 900
Daniel P. Ch.) 900
Dareste (O. C.) 504
Daris J.) 504
Dasconaguerre (J. B) 504
Dasti (Luigi) 90
Daudet (Alphonse) 9
Dedoue (l'abbé) 204
Dehesrun . . . . . 1..
Delon (C.) 504
Delpit (Albert) 33, 344
Demante (P. Henri) 164
Demolins (Edmond) 504
Depelchin (Paul) 411
Dessailly (l'abbé) 90
Desorges (l'abbé) 410
Desyles (Mario) 250
Develay (Victor) 126
Drumont (Edouard) 321
Duchesne (H.) 232
Dumas (A.) 156
Dumont-Pallier 207
Ekroud (Georges) 117
Ebel (Eug.) 331
Ebers (Georges) 16, 123
Ennekerus 159
Epinois (Henri de) 243
Espinas (Alf.) 504
Faber (R. P. W.) 108
Falloux (le comte de) 264
Fazzini (Giuseppe) 74
Feillet (A.) 438
Félix (R. P.) 194, 400
Ferrand (E.) 211
Ferrand (J.) 419
Féval (Paul) 188, 230, 307
Figuier (L.) 400
Fillion (l'abbé Cl.) 100
Fleuriot (Mlle Z.) 80, 411
Flint (Robert) 408
Fonvielle (Wilfrid de) 408
Fort (Dr J. A.) 313
Fouquier (Achille) 408
Fourez (P.) 167
Fournel (P. Henri) 98
Fournier (Ed.) 336
Foville (Alfred de) 323
Francolini (Mme la comtesse de) 106

Francott (Henri) 427
Franz (J. Th. Dr) 311
Frédé (Pierre). 447
Fredonnet (Théophile). . . . 13
Frémont (l'abbé G.) 343
Gaffarel (Paul). 250
Gallier (Anatole de). 160
Garnier (P.). 205
Gassiat (B.). 102
Gastowt (Venceslas). 115
Gaume (Alexandre). 532
Gauthier (Judith) 34
Gay (Mgr Ch.). 149
Germain (Mgr). 137
Geslin de Bourgogne. 144
Giguet (M. P.) 194
Gillet (Ed.). 154
Gillet (Cyrille) 333
Giovanni (Vincenzo di). . . . 46
Gibardin. 405, 407
Gobineau (le comte de). . . . 67
Gonner (N.). 47
Goubert (Dr Elie) 215
Gourdon (Georges). 116
Gournerie (Eugène de la). . . 64
Grange (Jean) 15
Graux (Georges) 529, 530
Grégoire (Louis). 140
Gréville (Henri). 298
Grimaudière (Hippolyte de la). 142
Guérin (Victor). 133
Guillibert (F.) 131
Guldenpenning (Dr A.). . . . 433
Guyau. 495
Hallberg (Louis). 73
Halle (Francis) 77
Haneberg (Dr Daniel Bonifacius von) 200
Harmel (Léon). 348
Hélie (F. Ad). 314
Hérelle (G.). 62
Héritte (Ernest). 117
Héricault (Charles d'). 20
Hervé-Bazin 222, 322, 529
Hubert (Eugène). 120
Huguet (R. P.) 107, 108
Huré (Alexandre) 120
Husson (C.). 72
Jannet (Claudio). 231
Janssen (Johannes). 252
Isoard (Mgr). 234
Jouaust (D.). 134
Julien (Félix) 76
Junghans (W.). 246
Juvenal (F.). 316
Karr (Thérèse-Alphonse). . . 302
Keller (Emile). 417, 530
Kinane (R. P. H.). 412
Korioth (Dr Dominicus). . . . 194
Kuntziger (J.). 427
Lacombe (Paul). 444
Laennec. 219
Lafargue (A. J.). 157
La Fontaine. 407
Lafond (Ernest) 113
Lamarre (Clovis). 513
Lamothe (Alexandre de). . . . 307
Landriot (Mgr) 508
Lastaria (S. V.). 128
Laun (Dr Adolf.). 446
Laurens de la Barbe (E. du) . 38
Lavergne (Mme Julie). 39
Lavigne (Ernest). 14
Le Bail (R. R.) 531
Leboucher (A.) 224
Lebert (Dr) 218
Lecoy de la Marche (A.) . . . 248
Leclerc (J.). 71
Lefortier (l'abbé) 330
Léger (Louis) 76
Legouvé. 388
Leguay (l'abbé) 109
Legrand (Dr) 216
Legrelle (A.). 338
Le Hardy (Gaston). 437
Lemonnier (Camille) 32
Le Mouel (Eugène). 115
Leouzon-le-Duc 35
Lesêtre (l'abbé H.). 197
Lévy (Albert) 407
Lewis (Edward) 45
Lirac (Antonin) 316
Lœvenberg (Dr B.). 223
Loïse (Ferdinand) 327
Ludovic (P). 70
Malraison (Céline). 33
Mangeot (Louis). 12
Marcel (Étienne) 19
Maréchal (Mlle Marie) 302
Margerie (Amédée de) 260
Martignat (Mlle de) 410
Marcel (Mme Jeanne). 409
Marliave (J. de). 155
Marion (Paul). 441
Marion (Henri). 487
Marin de Boylesve (R.). . . . 150
Marion (Henri). 487
Marin de Boyleyve (P.) . . . 257
Mariotti (André). 154
Martel (le comte de). 61
Masson (Gustave) 515
Matinée (A). 482
Mary-Lafon 302
Maryan. 300
Masqueray (Emile). 58
Maura (Paolo). 241

Mazaroz (J. P.) 156
Meissas (l'abbé de). 535
Mendès (Catulle). 23
Merx (Adalbert). 198
Mieusset (Pierre). 19
Moreau (Louis) 152
Mossé (B.) 196
Moussac (Jean de). 259
Mouton (Eugène). 304
Muleur (G.). 351
Muret 254
Murs (O. des). 236
Nettement (Mlle Marie-Alfred). 348
Oddon (H.) 443
O'kennedy (Mme Marie). . . . 411
Ouida. 294
Ozanam (A. F.) 346
Pajot (Léon) 153
Paris (Louis) 249
Parville (H. de). 485
Pascal (César). 302
Pastor (Dr Ludwig). 434
Paulier (Dr Armand) 214
Pécaut (Félix). 131
Penjon (A.). 485
Perière (J. Brac de la). . . . 71
Pellissier (A.). 431
Pelly (Lewis) 48
Perret (Paul). 25
Perreyve (Henry) 244
Pesnelle (Eug.). 318
Petit-Jean 159
Pidoux (H.). 214
Pierre (Victor). 201
Pierret (Paul). 43
Pigeonneau 420
Pina (comte A. de) 534
Pitray (la vicomtesse) 106
Pitré (G.) 75
Pizzetta (Jules) 512
Poey (André) 499
Poirier (Alphonse). 152
Porry (Eugène de). 402
Portes (L.). 73
Pradeix (Alfred du). 297
Prjévalski (N. de). 55
Profillet (A.). 114
Racot (Adolphe). 292
Rambouillet (l'abbé 197
Ramière (P. H.). 369
Ramon (Gustave). 61
Raunié (Emile) 239
Raynal (L. de) 227
Redhouse (J. W.). 74
Reinach (Salomon). 513
Rendall (Gerald Henry). . . . 55
Rendu (Ambroise). 441
Reuter (Emile). 445
Riant (Dr A.). 223
Ribet (l'abbé J.). 509
Richard (Mlle Lillia) 344
Riche (A.) 103, 105
Riess (Dr). 42
Robert (Auguste). 402
Roget (Henri)). 220
Rolland (Eugène) 237
Rossi (J. R.) 545
Rousseau (A.) 441
Rouvier (R. P.). 345
Roux (Xavier) 76
Royannais-Saint-Cyr 431
Rubio y Beluch (don Antonio). 263
Sacher-Masoch. 36, 38
Sachs (Charles). 424
Saffray (Dr) 211
Saint-Jean (comte de) 302
Saint-Michel (de). 404
Salies (Alexandre de). 17
Salières (A). 153
Salvador Sanpere y Miquel. . 447
Sanpere y Miquel 339
Sanvert (P. A.). 158
Sardou (Victorien). 393
Schwabe (Mme Salis) 419
Schanz (Paul) 198
Schœdler (Dr Frédéric). . . . 421
Schopenhauer (Arthur) 489
Second (Albéric). 28
Segesser (Dr A. Ph. von). . . 341
Séguin (L.) 537
Séphardsy. 114
Sériziat (le Dr) 511
Serra y Campdelacreu (José D.) 145
Simonin (Amédée-H) 483
Soultrait (comte de). 146
Sourbé (T.) 423
Spencer (Herbert) 228
Stolz (Mme de) 410
Tabarrini (Marco) 516
Tardieu (Ambroise) 216
Theuriet (André). 30
Thomson 77
Thomas (Frédéric) 30
Thomas (Em) 262, 425
Thuret (Mme E.). 34
Thureau-Dangin (Paul) 143
Tigremont (Firmin de). . . . 411
Tilloy (l'abbé). 98, 226
Tnadlam (Eugène). 308
Toussenel (T.) 536
Trench (Stuart) 13
Triboulet (Emile) 403
Truchot (l'abbé Stephen). . . 102
Turinaz (Mgr). 441
Valroger (A. de) 51
Varroy (R. P.). 531

Vattier (V.) 309
Verniolles (l'abbé J.) 446
Verne (Jules) 308
Vering (Fréd. H.) 123
Vébé (Louis) 404
Vosen (Dr C. H.) 204
Villard (Henri) 75
Violette (P. L.) 130
Weber (Ernest von) 221
Wiener (Charles) 518
Witt (Mme de) 439
Woilliez (E. J.) 220
Worms (Emile de) 258
Zaccone (Pierre) 25
Zola (Emile) 289

TABLE DES VARIÉTÉS

Bibliographie de l'Immaculée Conception, dressée par M. F. Escard (suite et fin), 78, 161. — Les langues et les littératures Française et Allemande dans le Grand Duché de Luxembourg, par M. E. Beauvois, 197, 351, 448. — Fragments d'un portrait inédit de Louis XIV, par Saint-Simon, 453. — Les manuscrits de la Bibliothèque Vaticane, d'après M. J. B. de Rossi, 538.

TABLE DE LA CHRONIQUE

Nécrologie : Auzoux (Thomas-L. J.), 362. — Ayala (A. L. de), 271. — Baudot (Henri), 456. — Bersot (Em.), 265. — Bertrand (J. G.), 546.— Blanchemain (Prosper), 177. — Blanchère (H. de la), 456. — Boudrot (l'abbé J. B.), 362. — Boulengé (G. A.). 457. — Camusat-Busseroles (J. S. Ch.), 366. — Cardaillac (de), 88. — Carnandet (J.-B.), 87. — Carrey (Pierre-Emile), 268. — Caussette (le R. P.), 543. — Champeau (le R. P.), 267. — Chauffour (Ignace), 87. — Chenier (L. J. G. de), 363. — Chevalier (Michel), 84. — Circourt (A. M. S le comte Adolphe de), 174. — Crémieux (Ad. I.-A.), 269. — Desbarreux-Bernard (T.), 366, — Desnoyers de Biéville (Edm. Ch.-H.), 178. — Devaux (Paul), 258. — Dottain (Ernest), 271. — Drevon (le R. P.), 365. — Duléry de Peyramont (A.), 176. — Dubreuil (Mgr.), 171. — Duboul (J. A.), 272. — Favre (P. A.), 271. — Figuier (Mme Louis), 88. — Flaubert (Gustave), 552. — Fourmont (H. de), 271. — Fournier (L. N.), 545. — Galembert (le baron de), 269. — Galimard (Aug.), 180. — Gastambide (Adrien), 546. — Gaulle (Charles de), 175. — Godet (Ch. H.), 272. — Gonzalle (J. L,), 180. — Gramont (le duc de A. A.), 176. — Granier de Cassagnac (Ad.), 266. — Hahn-Hahn (la comtesse de), 174. — Hannesse (l'abbé Ch), 180. — Henaux (Ferdinand), 270. — Henry (l'abbé J. G.), 271. — Hertz (Ch.), 180. — Houssaye (l'abbé), 545. — Jankowitz de Jeszenicze (V. J. F.), 546. — Jay (Emile), 272. — Jouve (Alexandre), 87. — Klotz (Gustave), 180. — Korczak-Branicki le comte X.), 270. — Kreyssigi (Frédéric), 271. — Krœnœr (C. A.), 88. Lacan (A. J. B.), 459. — Lavergne (Léonce de), 171. — Lazare (L , 363. — Le Brun Dalbanne (E. H.), 455. — Le Petit (l'abbé), 268. — Lieutaud (Soliman), 270. — Lindemann (Dr.), 272.— Mayreder(Karl), 271. — Mirecourt (Eugène de, 361. — Molitor (le chan.), 364. — Montalivet (le comte de), 176. — Morin (J.-A.), 265.— Noirot (l'abbé), 177. — Peltier (A. C.), 266. — Pie (le cardinal), 541— Poisle-Desgranges , 271 . — Poujoulat J.-J. F.), 171. — Preux A.), 85. — Rampal (Benjamin], 180. — Regfried (Hermann , 272 . — Reynaud (Léonce), 271, — Rochette E. de la), 366. — Rothe (L. A.), 87. — Roulland (Léon), 176. — Russel, 366. — Saglier (Louis), 457. — Sainte-Olive (Paul), 272.— Schimper (G. Sh.), 363. — Sève-

Sollier (E.), 270. — Sourdeval (Ch. de), 272. — Sreznevski (Ismaïl), 356. — Sutter (David), 366. — Tolderlund (Hober), 458. — Tscharner (Karl de), 272. — Varenne de Fenille (Ernest), 180. — Vinoy (le général), 544. — Walter (Ferdinand), 365. — Wœchter (Ch. G. de), 269. — Westergaard (Mlle Th. L.), 457. — Zaleski (Bronislas, 360. — Zinin, 366.

Institut, 88, 181, 272, 366, 459, 547.
Faculté des lettres, 89, 182, 273, 547.
Faculté de droit, 89.
Collège de France, 459.
Ecole des Chartes, 182.
Ecole normale supérieure, 273.
Conservatoire des arts et métiers, 368.
Bureau des Longitudes, 368.
Muséum d'histoire naturelle, 89, 181.
Académie des jeux floraux 550.
Académie de Saint-Thomas d'Aquin, 549.
Université Catholique de Paris, 182.
Commission de Géographie Historique de l'Ancienne France, 182.
Commission des Archives du Ministère des affaires étrangères 549.
Concours, 90, 182, 274, 368, 548.
Congrès, 274, 367, 459.
Missions scientifiques et littéraires, 459, 548, 549.
Sociétés savantes, 91, 183, 459, 464, 550.
Réunion des Sociétés Savantes à la Sorbonne, 460.
Assemblée générale de la Société Bibliographique.
Lectures faites à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 89, 183, 276, 360, 465, 551.
Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques, 89, 184, 277, 369, 465, 552.
Mélanges philologiques et littéraires : Lettres sur le patois, 93. — Les devises des vieux poètes, 91. — Une traduction italienne de l'imitation de Jésus-Christ, 92. — Les poésies de Saint-Paulin de Nole, 469. — L'Edition pontificale des œuvres de saint Thomas-d'Aquin, 184. — Le Cinq Mai de Manzoni, 92. — Une chanson populaire Piémontaise, 95. — Un cours de langues et de littératures romanes, 277. — Textes sanscrits découverts au Japon, 372. — Origines du drame moderne, 470. — Les diplomates écrivains, 471. — *Guilletta e Romeo*, de Luigi da Porto. — Dom Giron, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, 373. — Légendes de Fontainebleau, 94. Un nouveau traité de rhétorique, 553. — Les œuvres de Bernard Palissy., 553.
Mélanges géographiques et historiques. — Les de Fructu ou Gachefuots de Sahune, 187. — Carte de France à l'échelle du cent millième, 467. — Deux anciens plans de Thérouanne, 470. — Cérémonies de Noël, 280. — L'histoire de France dans les Archives privées de la Grande-Bretagne, 370. — Une lettre inédite de Henri IV. — Un mémoire inédit du cardinal de Richelieu, 280. — Les suites de la Fronde : Guerre des sabotiers de Pologne, 373. — Manuscrits inédits de saint Simon, 469. — Nouvelle édition des mémoires de Villars, 374. — La continuation de l'histoire des Etats de Heerne et Ukert. 468. — Correspondance de Pierre le Grand, 279. — Parenté de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, 283. — Relations entre la France et la régence d'Alger, 471. — Un avocat dijonnais à Besançon de 1746 à 1748, 375. — Les Juifs de la Roumanie, 372. — Deux découvertes historiques de M. Renan, 370. — Une biographie de Vicente Garcia, 92. — Ordinacions du comté d'Empurias, 94
Mélanges archéologiques et artistiques : Dernières fouilles de la sépulture du légionnaire romain, 376. — L'Art en Saintonge et en Aunis, 186. — Graveurs de portraits en France, 281. — Mélanges de décorations religieuses, 282. — Monuments d'art et d'histoire du district de Harum, 95.
Mélanges bibliographiques : Répertoire des sources historiques du moyen âge, 466. — Bibliographie des Gaules, 466. — Bibliographie générale de l'Astronomie, 467. — Catalogue des manuscrits de la bibliothèque vaticane, 277. — La Bibliothèque Astor à New-York,